Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTE-DEUXIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17

1882

THE GETTY CENTER
LIBRARY

M. DUFAURE

SA VIE ET SES DISCOURS

III[1].

LE SECOND EMPIRE.
(1852-1870)

I.

Si l'exercice du pouvoir donne la mesure du talent, les années passées loin des affaires publiques peuvent seules montrer ce que vaut la force de l'âme. Pour les plus fermes, il y a une heure critique au moment où à la vie active succède brusquement un repos absolu. Aussi l'épreuve était-elle rude pour les hommes d'état que, depuis trente ans, la France avait appris à respecter, lorsqu'ils furent tous jetés dans la retraite à la fin de l'année 1851 par le renversement subit des institutions libres qu'ils avaient servies. Ce sera devant l'histoire l'honneur des parlementaires, à quelque opinion qu'ils appartinssent, d'avoir montré (à une ou deux exceptions près) combien leurs convictions l'emportaient sur le souci de leurs intérêts et quel cas ils faisaient de leur conscience et du droit. Les vaincus du coup d'état furent lents à reprendre leur route dans la vie. C'est le sort des hommes de notre temps que la politique a absorbés et qui, au lieu d'y donner une part de leur esprit, s'y sont livrés corps et âme, de se trouver comme égarés au lendemain des révolutions. Suivant la trempe plus ou moins virile de leur

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril et du 15 mai.

âme, suivant les ressources intimes de leur esprit, l'incertitude ou le découragement sont de courte ou de longue durée. Chose singulière! ce sont les plus jeunes qui ont été les plus atteints; parmi ceux-ci, il en est qui ont traversé l'empire sans avoir su se décider, traînant avec eux la fatigante image de leur désœuvrement. Les plus âgés se sont donné des missions éclatantes ou silencieuses qui ont honoré leur retraite. M. Dufaure a pris très promptement son parti : il s'est décidé à recommencer sa vie d'avocat avec une résolution peu commune qui faisait l'admiration de ses amis, non sans provoquer l'étonnement de ceux qui se sentaient trop brisés pour agir.

Bien que, sous le coup de sa douleur, il fût disposé à fuir la politique, ce fut le droit violé par la dictature qui vint réclamer sa première consultation. Les décrets du 22 janvier 1852 avaient confisqué les biens des princes d'Orléans. Ceux-ci résolurent de demander aux jurisconsultes quels étaient les moyens légaux de résister à cette violation de la propriété. Ils s'adressèrent à M. Dufaure, ainsi qu'à MM. de Vatimesnil, Berryer, Odilon Barrot et Paillet. Aucun des cinq signataires n'aurait permis qu'on recherchât ce qu'il y avait d'individuel dans leur consultation collective. Tous proclamèrent le caractère inattaquable de la propriété qui résidait sur la tête des enfans du roi Louis-Philippe, l'impuissance légale du décret de confiscation et l'admissibilité de tout recours aux tribunaux. Aussi, quand MM. Paillet et Berryer prirent la parole pour réclamer au nom des propriétaires la sanction de leur droit, quand ils protestèrent, en demandant des juges, contre le brutal argument d'un déclinatoire d'incompétence, M. Dufaure les assistait à la barre et il était présent le jour où le tribunal donna raison au droit outragé par la force.

Si, en rentrant au palais de justice après trente années écoulées, celui qui avait porté, pour la première fois, la robe d'avocat en 1820 n'y rencontrait plus toutes les espérances de sa jeunesse, s'il ressentait la douleur des déceptions les plus amères, il y rapportait du moins avec une force presque égale l'attachement au barreau. Aussi épris de l'indépendance qu'il l'était à vingt ans, il jouissait de penser qu'il ne devrait qu'à lui-même et à ses efforts de chaque jour la prospérité des siens. Depuis dix-huit ans, la politique, en le détournant de sa profession, lui avait imposé un complet oubli de tout ce qui ne touchait pas à l'intérêt public. Lorsque, sous les auspices de son ami Paillet, il sollicitait son inscription au tableau de l'ordre des avocats de Paris, il reprenait en réalité sa vie où il l'avait laissée en 1834.

A toutes les époques, le barreau de Paris avait été le champion ou le refuge des libertés. Sous le premier empire, la robe avait couvert les cœurs les plus fiers; sous la restauration, quand l'âge de

l'électorat porté à quarante ans excluait de la vie publique les ardeurs de la jeunesse, le barreau avait accueilli dans un vaste apprentissage les hommes politiques qui devaient plus tard se distinguer sous le gouvernement de Juillet. Le coup d'état renvoyait pêle-mêle à la barre les auteurs et les victimes des révolutions de 1830 et de 1848, tous ceux qui, dans des camps opposés, avaient, depuis quarante ans, poursuivi dans notre pays l'établissement d'un gouvernement libre. Réduits au silence par la force, ils cherchaient à retrouver sous les privilèges du barreau un peu de cette liberté dont la France semblait dégoûtée et que les franchises judiciaires devaient préserver dans l'enceinte des lois. Au milieu des tristesses d'un marasme universel, ils allaient trouver dans cet asile non-seulement la sécurité, mais la dignité du travail, au milieu des luttes.

M. Dufaure était d'autant plus résolu à se consacrer au barreau qu'il ne partageait pas les espérances de ses amis, parmi lesquels quelques-uns conservaient « des illusions d'émigrés et supputaient gravement le nombre de mois que vivrait le gouvernement nouveau. » Avec M. de Tocqueville, il pensait que l'empire ne fonderait rien, mais durerait. Il fallait donc prendre de nouvelles habitudes et donner un but à la vie. Chacun se créa des devoirs, et les amitiés nouées au milieu de l'activité parlementaire se resserrèrent dans la mauvaise fortune. Quelques correspondances heureusement échappées à la destruction nous font pénétrer parmi ces hommes que le malheur rapprochait sans les aigrir.

On y voit passer et revenir sans cesse les mêmes noms, unis dans une égale répugnance pour le charlatanisme et les palinodies. Malgré des précautions qui à certains jours refroidissent et parfois glacent le style épistolaire, on retrouve le mouvement de ce groupe qui se tient à égale distance des intrigues et des faiblesses. En méditant sur le mystère de la révolution française, M. de Tocqueville, livré à de vastes recherches, poursuivait jusque dans les origines de cette révolution le problème de sa destinée; fixé non loin de Tours, sur un coteau des bords de la Loire, il y attirait successivement ses amis. M. Dufaure, en revenant de Saintonge, s'arrêtait dans cette laborieuse retraite où il entendait parler de tous ceux qu'il aimait. Lorsqu'après les dispersions de l'été on reprenait à Paris les quartiers d'hiver, on se réunissait une fois par semaine, tantôt chez M. Dufaure, tantôt chez M. Rivet, qui avait échappé à l'inaction en se consacrant aux grandes questions de chemin de fer qu'il avait étudiées dans les assemblées. C'était le samedi soir : Paillet et Freslon y représentaient le barreau. Gustave de Beaumont arrivant de la Sarthe, où il partageait sa vie entre l'agriculture et les lettres, peignait l'inertie de la province où toute vie collective était

suspendue. M. de Corcelles y apportait ses convictions toujours fermes et ses espérances que rien ne lassait; on parlait de tous les absens, de ceux que leur santé, comme M. Vivien, avait entraînés sur les rives de la Méditerranée pour aller chercher des forces qui les abandonnaient, puis des exilés de Bruxelles vers lesquels la pensée se portait tristement. Les noms de Lamoricière et de Bedeau revenaient sans cesse dans les correspondances. Avec l'élan de son cœur et son besoin d'activité, c'était Victor Lanjuinais qui allait le plus souvent en Belgique. On attendait impatiemment son retour. Parfois on se réunissait à l'improviste pour saisir au passage Mme de Lamoricière traversant Paris pendant quelques heures. Tous maudissaient l'exil et le tenaient pour le plus grand des maux, sans prévoir que bientôt d'autres douleurs allaient frapper leur amitié. La mort de M. Vivien fut le premier coup qui vint les atteindre. Ce ne fut pas le moins cruel. M. Dufaure perdait en lui le seul ami avec lequel il pût échanger à la fois les souvenirs de la jeunesse et les réflexions de l'âge mûr. Il aimait la clarté de son bon sens, la ferme décision d'un esprit né pour les travaux législatifs. Quelques années plus tard, ce fut le général Bedeau, enlevé par un mal dont il avait rapporté le germe de l'exil et que l'air de la Bretagne, si longtemps souhaité comme le souverain remède, avait été impuissant à guérir. Chaque vide resserrait les liens de ceux qui survivaient.

Un long commerce d'amitié l'avait rapproché de M. de Tocqueville plus encore que le pouvoir. Il tenait pour un des bonheurs de sa vie la rencontre de cet esprit supérieur qui savait s'élever si haut avec tant de simplicité et de profondeur. Il ne manquait pas une occasion de lui témoigner de sa sympathie. Peu de mois après le coup d'état, lors de leur première séparation, il lui écrivait de Vizelle, en lui avouant qu'il s'abandonnait au charme un peu matériel de la campagne.

Pendant que je me livrais à ces soins, ajoutait-il, que ma main tenait la serpette ou l'arrosoir, mon âme n'était certainement pas endormie. J'ai revu par la pensée les événemens étranges que nous avons traversés depuis quatre ans et demi. J'ai pesé de nouveau sans regret ni remords les différentes résolutions que nous avons prises; je me suis félicité du fond du cœur d'avoir rencontré dans cette phase si orageuse de ma vie politique des compagnons si éclairés, si fermes et si exclusivement dévoués à l'intérêt de leur pays.

Il portait un profond intérêt aux travaux de son ami, et s'efforçait de lui venir en aide : tantôt il lui adressait le fruit de ses recherches sur les arrêts de règlement du parlement de Paris, tantôt il l'excitait à hâter la publication de son livre sur l'ancien régime, attendu

depuis quatre ans. « Il n'y a pas tellement loin, lui écrivait-il, de la Sarthe à Paris, que le bruit des lectures que vous avez faites chez Beaumont ne soit venu jusqu'à nous. Je souhaite bien que vous puissiez imprimer quelque chose pour l'hiver prochain. Cette société parisienne boit, mange, se rue aux emprunts pour aller jouer le lendemain à la Bourse. Il faut bien lui présenter de temps en temps le côté moral de son histoire, et mettre sous ses yeux le tableau des périodes de gloire ou d'humiliation qu'elle a traversées. » Le succès éclatant du livre de M. de Tocqueville fut pour M. Dufaure une des grandes joies de ce temps. Au milieu du silence général, il y voyait une revanche de l'esprit. A ses yeux, les jeunes gens avaient besoin de méditer ces pures et nobles doctrines pour être préservés des maximes perverses que l'on répand autour d'eux. Il pressait M. de Tocqueville de continuer « ces investigations profondes qui retrouvaient si bien la vie réelle du passé sous son histoire apparente ou convenue, » et il hâtait de ses vœux l'achèvement du second volume. La santé de plus en plus ébranlée de l'écrivain devait, hélas! ralentir son travail et bientôt briser sa plume entre ses mains. Sa mort porta un coup sensible à M. Dufaure. Non-seulement il perdait en lui un cœur d'une rare délicatesse, mais il puisait des forces dans ce commerce avec une âme fière qui avait tiré de ses méditations le secret de nos malheurs, qui, dans une de ces époques de transition, où le découragement est le pire des maux, savait tenir ses amis et ses lecteurs à égale distance des illusions et du pessimisme. M. Dufaure connaissait trop son temps pour croire que son deuil fût partagé par d'autres qu'une élite, mais il jugeait avec raison que cette élite se composait de tous ceux qui avaient conservé l'habitude de penser : « Je crois comme vous, madame, écrivait-il à Mme de Tocqueville, que notre société française est égoïste et oublieuse ; dès qu'un homme lui est devenu inutile par son grand âge, sa retraite volontaire, ou par la mort, quelque service qu'il lui ait rendu, elle n'en tient plus aucun compte ; quelques-uns peuvent le regarder curieusement comme un débris d'un autre âge ; c'est le seul genre d'attention qu'on lui accorde. Mais il est des hommes rares, exceptionnels, dont les œuvres ou les écrits sont une mine féconde pour les conceptions de ceux qui leur survivent. Ils sont continués par tous ceux qui se nourrissent de leurs idées, et le monde n'a garde de les oublier ; à plus forte raison ceux qu'ils honoraient de leur amitié, qu'ils ont vus de près, qui ont eu la communication de leurs secrètes et nobles pensées. »

On dit qu'en serrant les rangs un bataillon décimé reprend courage. M. Dufaure énumérait les soldats encore debout ; il semblait faire l'appel : en envoyant le bulletin de leur santé à la veuve de

son illustre ami, il terminait par ces mots si simples et pleins d'émotion contenue : « Nous voilà tous, madame, avec le vide affreux que la mort a fait dans nos rangs, fiers et émus au souvenir du passé, humiliés du présent et peu confians dans l'avenir, du moins dans celui qu'il nous sera donné de voir ! »

Ceux-là seuls qui ont vécu au milieu de l'opposition, sous un gouvernement absolu, savent quel mélange de petitesses et de nobles sentimens la société recèle alors dans son sein. Pendant que la valeur morale de quelques âmes s'élève, que les esprits supérieurs s'épurent, les plus médiocres vivent dans un mouvement perpétuel sans donner à leur vie d'autre but que de colporter les nouvelles et d'alimenter sans cesse les passions. M. Dufaure avait trop le goût de la mesure pour ne pas en souffrir : « Nos opinions, disait-il, se forment sur ces innombrables anecdotes qui, dans Paris, suppléent à la presse muette : anecdotes, les unes faites à plaisir, les autres exagérées à dessein ou sans le vouloir, mais qu'on ne recherche pas avec moins d'avidité, parce qu'on veut apprendre quelque chose. »

M. Dufaure avait besoin de s'arracher à cette atmosphère de frivolité dans laquelle il étouffait. Plus il souffrait des événemens contemporains, et plus il redoublait d'efforts pour échapper à l'obsession du dehors. C'est dans son cabinet, au milieu de la préparation des dossiers et des plaidoiries, qu'il trouvait l'oubli de ses tristesses. Doué d'une force de travail peu commune, il écartait tout ce qui pouvait troubler sa vie réglée. Le dimanche, sa famille et ses amis se partageaient ses rares heures de loisir, puis le travail reprenait ses droits, et aucune réunion ne l'empêchait d'être prêt à l'heure dite. Nul avocat ne demanda moins de remises. Les bras chargés de dossiers, la démarche alourdie par le poids des pièces, on le voyait entrer dans l'audience, consulter le rôle et s'asseoir à son banc avec la certitude qu'à l'appel de la cause, il se lèverait pour plaider.

Nul ne se doute, hors du Palais de Justice, de l'existence d'un avocat occupé. Les journées s'envolent sans qu'il soit possible de soustraire une heure au tumulte de la salle des Pas-Perdus, aux conversations de la bibliothèque, ou aux attentes fastidieuses des salles d'audience ; les deux heures qui séparent le retour au logis du repas du soir sont absorbées par la fiévreuse impatience des cliens. Le travail indispensable aux longues préparations des plaidoiries n'est donc possible qu'en prolongeant la soirée ou en devançant la matinée. C'est aux dépens de la nuit que, d'une manière ou de l'autre, il faut trouver le temps nécessaire au travail. M. Dufaure avait depuis longtemps fait son choix. La soirée était fort courte et toute consacrée à la vie de famille. Entre ses enfans dont il partageait les jeux et sa femme qui écoutait une lecture, les seuls instans

de repos passaient vite, et le lendemain à quatre heures, souvent plus tôt, quand un travail pressait, M. Dufaure se mettait à sa table, ayant de la sorte six heures devant lui pour une de ces études approfondies dans lesquelles se complaisait sa rigoureuse poursuite de la vérité. Souvent il lui arrivait de refuser une cause après un examen où sa conscience se faisait juge. Il dut à cette sévérité de gagner plus de procès que la plupart des avocats de son temps. En lui apportant un dossier, le plaideur savait qu'il avait à franchir un premier degré de juridiction. Souvent l'instruction était longue, des notes étaient réclamées, des conférences avec le plaideur avaient lieu, puis, l'enquête faite, la décision était rendue et, si le dossier était accepté, le procès était à demi gagné. Telle est la puissance exercée dans leur cabinet par un de ces avocats dont le vulgaire ne sait pas l'autorité, que, pour un plaideur sincère, une hésitation de M. Dufaure ou de M. Hébert rendait un arrangement nécessaire.

M. Dufaure professait une grande admiration pour l'institution des justices de paix. En réalité, il en exerça pendant dix-huit ans la charge dans son acception la plus élevée, et il avait autant de goût à étouffer dans leur germe les procès que d'autres mettaient de soin à les entretenir.

Connaissant à fond chacune des affaires qu'il plaidait, comme si elle eût été l'unique objet de ses soins, dès les premiers mots il s'emparait du sujet, posait le problème, expliquait le fait, laissait pressentir la solution en un nombre si restreint de phrases qu'il était parvenu au cœur de la discussion en un temps qui n'aurait pas suffi à tout autre pour achever l'exposition. Il était impossible d'être à la fois plus rapide et si complet. Un de ceux qui l'ont le mieux loué disait en peignant son talent : « Il est une éloquence pressée d'agir qui va d'abord droit à la cause et, sans s'en laisser distraire un moment, en tire tous ses moyens, qui, d'argumens décisifs, habilement gradués, fortement liés, forme autour d'elle comme une armure impénétrable à toutes les atteintes, dont le mouvement, la chaleur sont surtout dans le progrès logique des idées, dont l'éclat résulte de la propriété énergique, de la portée agressive ou défensive de l'expression ; éloquence simple, sobre, austère même, mais d'un effet puissant et à l'action de laquelle concourt cette grande force oratoire qu'une définition célèbre chez les anciens et digne de l'adoption des modernes plaçait dans la probité reconnue de l'orateur, dans l'ascendant de son caractère moral (1). »

L'œuvre de l'orateur judiciaire échappe à l'analyse. Dispersée sur mille sujets divers, elle n'offre point de traits communs, et il

(1) M. Patin, *Discours pour la réception de M. Dufaure*, 7 avril 1864.

n'est point de méthode qui permette d'en grouper l'infinie diversité. Nous ne pouvons suivre M. Dufaure allant de juridiction en juridiction plaider des causes civiles dont la renommée éphémère ne franchissait que pendant quelques jours les limites du palais. Pour avoir fait grand bruit en leur temps, le procès Michel Lejeune, la nullité du testament Girardin, la succession Pescatore, ne sont demeurés que dans peu de mémoires; mais le talent déployé par le jurisconsulte, l'éloquence de l'orateur, furent universellement reconnus et mirent sa réputation au-dessus de tout éloge.

II.

Pendant les six années qui avaient suivi le coup d'état, M. Dufaure s'était confiné dans la défense des intérêts civils, s'efforçant d'oublier comment la France abdiquait entre les mains d'un seul. Un labeur acharné, sans apaiser sa douleur, le préservait des déceptions sans cesse renouvelées de ceux qui annonçaient chaque jour le réveil et qui essayaient par leurs écrits de secouer la léthargie des esprits. Parmi ses plus ardens amis, il n'en était pas de plus impatient que M. de Montalembert; demeuré jeune de cœur, il brûlait de monter à l'assaut d'une constitution à laquelle il en voulait d'autant plus qu'il avait été un instant sa dupe et qu'il avait à cœur de prendre contre elle une revanche qui satisfît son honneur autant que ses convictions. *Un Débat sur l'Inde au parlement anglais* produisit, en octobre 1858, un effet que, de loin et au milieu du bruit d'une presse libre, nul ne peut aujourd'hui se figurer. C'était le cri d'une conscience étouffée revendiquant au milieu du silence universel « le droit de rester fidèle au passé, aux sollicitudes de l'esprit, aux aspirations de la liberté. » L'éclat et le retentissement de cette protestation prouvèrent que le sommeil des esprits n'était pas si profond. Le gouvernement se sentit frappé. M. de Montalembert fut traduit devant la 6e chambre, et M. Dufaure fut appelé, avec M. Berryer, à servir de témoin et de champion, plus encore que de défenseur, à son ancien collègue.

Ce n'était pas en effet pour l'écrivain qu'ils plaidaient l'un et l'autre, c'était pour l'homme politique, qui avait senti depuis sept ans « l'amertume des regrets, qui avait, lui aussi, pris part aux luttes de la tribune, qui avait connu les magnificences de la liberté. » M. Berryer et M. Dufaure se précipitèrent dans le débat avec l'ardeur d'athlètes irrités d'un long repos. Leur client avait dit que, lorsqu'il « étouffait sous le poids d'une atmosphère chargée de miasmes serviles et corrupteurs, il courait respirer un air plus pur et rendre un bain de vie dans la libre Angleterre; » il semblait qu'ap-

pelés à défendre pour la première fois depuis l'empire les institutions qui avaient fait l'honneur de la France, que l'Angleterre possédait et que nous avions perdues, les deux orateurs, retrouvant tout à coup une tribune, ayant dans l'audience et au dehors, malgré les lois de presse, tout ce qui pensait pour auditeurs, se sentissent surexcités par l'aiguillon des souvenirs et la grandeur d'une telle cause. M. Berryer se surpassa. M. Dufaure, dont la logique impitoyable devant les premiers juges avait réduit à néant la prévention, recommença son œuvre devant la cour avec un succès que des extraits ne peuvent rendre parce que, dans son plaidoyer, tout se tient de telle sorte qu'un fragment ne peut être détaché de l'ensemble. Dans ce merveilleux travail d'esprit, chaque ligne est un argument, chaque phrase est un trait : il semble qu'auprès de M. Berryer, il ait voulu mettre un frein à sa parole pour ne faire appel qu'à la raison seule et ne triompher que par la dialectique. Vers la fin, cependant, il jette un regard sur celui qu'il défend, sur la France et sur les sentimens qui ont dominé son client : on sent éclater l'émotion jusque-là refoulée et dont les auditeurs notaient depuis quelque temps l'expression sur les lèvres frémissantes de l'orateur ; il ferme le dossier dont il avait disséqué toutes les feuilles ; sa tête, penchée pour lire les textes à la lueur indécise de quelques bougies, se redresse, et nul de ceux qui se pressaient sous les voûtes surbaissées de l'ancienne chambre des appels correctionnels, à la fin de cette longue audience, dans l'obscurité où ils ne voyaient éclairée que la tête de celui qui parlait, n'ont pu oublier quels accens prit sa voix, quand il montra les serviteurs et les courtisans du pouvoir absolu exaltant les bienfaits de l'autorité sans contrôle :

Au milieu de ce concert universel d'acclamations pour les bienfaits du pouvoir absolu, ne sera-t-il pas permis à un écrivain de dire les grandes choses que la liberté peut produire?.. Cet écrivain, d'ailleurs, n'aura-t-il pas dans sa situation personnelle quelque justification? S'il a pris part lui-même aux affaires politiques, s'il y a consacré autrefois tous les efforts de sa plume et de sa parole, s'il a vécu soldat actif et vaillant du gouvernement parlementaire, en retrouvant ces institutions, en les revoyant en action dans un pays voisin, il sentira revivre tous les souvenirs de sa jeunesse, et ces souvenirs deviendront facilement des regrets.

Je ne voudrais rien dire contre mon cher et pauvre pays, mais nous avons, ce me semble, une étrange disposition. Les regrets qui s'attachent aux personnes, non-seulement nous les souffrons, mais nous les honorons. Un homme aura suivi l'empereur Napoléon sur les champs

de bataille de l'Europe, il aura avec lui combattu pendant vingt ans, il aura vaincu, il aura souffert avec lui et pour lui, et puis, pendant l'exil, après la mort, il se nourrira tristement des souvenirs que lui a laissés cette grande intelligence qu'il a eu l'honneur d'approcher ; un ancien et fidèle serviteur aura vu un vieux roi à cheveux blancs, dont il avait admiré la dignité et éprouvé la bonté, tomber d'un trône glorieux pour prendre la route de l'exil, il conserve pour lui de respectueux et d'ineffaçables regrets ; un autre aura assisté à l'intérieur d'une royale et auguste famille dans laquelle, comme le dit une simple et belle épitaphe inscrite sur le tombeau des Douglas à l'abbaye de Westminster, dans laquelle toutes les filles étaient chastes et tous les fils étaient vaillans ; il conservera leur souvenir pieusement et il ira mêler ses larmes à la douleur de ses deuils trop répétés. Je le dis à l'honneur de ce pays, de tous, pouvoir et citoyens, on respectera, on honorera de tels regrets. Pourquoi ne voulez-vous pas qu'il y ait quelque regret aussi pour des idées dont notre intelligence s'est nourrie, pour des institutions dont nous espérions voir sortir la grandeur de notre patrie ?

Un homme est entré dans la vie publique à l'âge où, nous autres, nous cherchions laborieusement une profession. Il y est entré avec toutes les illusions et toutes les ardeurs de la jeunesse ; il a eu le bonheur de prendre en main, dès les premiers jours, une sainte et grande cause, et il l'a prise en main avec une telle autorité que personne en France n'a pu lui contester le droit d'en porter le drapeau ; il l'a défendue pendant vingt ans au milieu des luttes les plus vives ; il a obtenu des succès personnels éclatans et, ce qui lui était bien plus précieux encore, des succès réels pour la cause qu'il défendait, et il a obtenu tout cela par la liberté de la discussion, de la tribune ; je ne m'étonnerai vraiment pas, lorsque la tribune sera tombée, lorsque tout fera silence autour de lui, s'il va dans un pays voisin et s'il assiste à l'un de ces grands drames de la libre discussion dans lesquels se succèdent les plus éminens orateurs d'un pays très éclairé, je ne m'étonnerai pas s'il s'anime avec eux, s'il se passionne avec eux. Il croira revoir ses rivaux, ses amis, ses combats d'autrefois ; il éprouvera le besoin de dire, d'exprimer tout haut ses émotions. Son langage sera vif et coloré, et si, au milieu de ses expressions, quelque terme de comparaison avec des pays qui s'accommodent d'une autre vie lui échappe, vous ne saisirez pas ce mot au passage, vous n'oublierez pas l'impression générale d'un écrit de soixante-dix pages pour ne garder en mémoire qu'une phrase isolée, une expresssion trop vive, y voir un délit et le condamner !

Les jeunes gens d'aujourd'hui ne peuvent se douter de ce que ressentaient alors les hommes de leur âge. Étrange transformation

des temps! En vingt années, tout a changé de telle sorte que les souvenirs d'hier semblent d'anciennes réminiscences. Parce que la libre discussion ne leur a pas donné le pouvoir, il est des gens qui sont prêts à blasphémer contre elle. En 1858, ceux qui gémissaient du marasme des esprits voyaient à l'horizon la liberté comme un mirage enchanteur destiné à calmer toutes les souffrances, en dissipant les ténèbres. Tous ceux qui la leur montraient étaient acclamés dans un cercle d'esprits en éveil, d'intelligences actives qui répétaient, à défaut d'une presse muette, toutes leurs paroles. Pas un journal ne put citer une ligne du plaidoyer de M. Dufaure; mais les jeunes avocats qui avaient attendu six heures à la porte la faveur d'une place en un coin de la salle, les privilégiés qui avaient pu se serrer derrière le banc où était assis le prévenu répétaient à l'envi des fragmens des harangues : la salle des Pas-Perdus, les conférences de stagiaires en retentissaient, M. Villemain exerçait sa surprenante mémoire à dicter le lendemain à un stagiaire, tout fier d'avoir osé prendre à la dérobée quelques notes, le discours de M. Berryer, et ces morceaux colportés et recopiés étaient réunis en Belgique, imprimés à Bruxelles et ramenés en France en petit nombre avec plus de peine que, sous Louis XIV, les gazettes de Hollande.

C'est ainsi que le procès de M. de Montalembert marque une date dans l'histoire du second empire: il fut l'occasion du premier symptôme de réveil du sentiment libéral en France. M. Dufaure y avait largement contribué.

Pour trouver au Palais de Justice et dans l'opinion publique à Paris une semblable secousse, il faut nous reporter en 1861. Dans un discours prononcé au sénat en faveur du royaume d'Italie et contre le pouvoir temporel, le prince Napoléon avait eu le triste courage d'insulter la famille d'Orléans. C'était une imprudence, elle lui coûta cher. Dans l'après-midi du 12 avril 1861, une petite brochure jaune fut mise en vente dans le quartier de la Bourse; elle portait pour titre : *Lettre sur l'histoire de France, par Henri d'Orléans,* et contenait la plus sanglante réponse qu'insulteur ait jamais reçue. En deux heures, l'édition était enlevée, et quand le soir la police vint tenter une saisie, la boutique était vide. Dans Paris, les exemplaires se passaient de main en main et ce succès fut si prompt, si complet, l'esprit y éclatait avec une verve si française, il y avait là un coup de maître frappé si vite et porté si juste que les yeux se tournèrent aussitôt vers celui qui l'avait reçu.

Un procès fut la seule réponse. M. Dufaure soutint l'attaque. Le ministère public s'efforça de couvrir le prince Napoléon, de montrer les princes d'Orléans conspirant comme les Stuarts et lançant de loin des manifestes. Le défenseur du libraire Dumineray fit justice de cet

habile sophisme; il montra ce qu'avait été pour des esprits distingués, pour des âmes éprises de l'honneur national l'emploi de l'exil, il cita les écrits dans lesquels, par une sorte de tradition filiale, ils s'appliquaient à confondre dans un impartial éloge toutes les gloires de la France et prouva qu'aucun de ces écrits n'avait contenu une seule attaque contre l'empire. Il se demanda en d'habiles réticences ce qu'avait été, en un temps moins éloigné que celui où vivaient les Stuarts, la conduite d'autres prétendans et rechercha si l'écrit incriminé avait un seul des caractères d'un manifeste.

Dans son réquisitoire, le ministère public n'avait dressé qu'un long acte d'accusation contre le gouvernement de juillet afin de faire ressortir les grandeurs du second empire. M. Dufaure se refuse à le suivre dans ce dangereux parallèle. Il se contente de rappeler ce qu'était le gouvernement parlementaire et de citer le mot de M. Vivien lorsqu'il disait : « La liberté est une chose si sainte et si douce que je la prendrais de quelque main qu'elle sorte. Je serais heureux de la devoir à un Washington, elle me réconcilierait avec un Stuart et j'en saurais même gré à un Cromwell, s'il pouvait me la donner. » Ce souvenir satisfaisait son cœur autant que sa raison. Il attestait ainsi, en mettant la liberté au-dessus de tout, l'unité de sa foi politique.

La défense de M. Prévost-Paradol, poursuivi devant le tribunal correctionnel à la suite de la publication d'une brochure sur *les Anciens partis,* avait offert à M. Dufaure l'occasion de revenir sur le même sujet : « On a plusieurs fois, dit-il, reporté nos souvenirs à vingt années en arrière. Était-ce de cette manière que les anciens partis d'alors traitaient un gouvernement tolérant et modéré? Attaques à main armée, invasions de territoire, débarquemens hostiles, attentats dans les rues de Paris, rien n'était épargné par deux vieux partis fanatiques de la force matérielle et des coups de main. »

En face de ces souvenirs, il montrait les hommes qui avaient appartenu au gouvernement parlementaire, ceux qui formaient alors ces anciens partis, « livrés paisiblement aux plus grands travaux qui puissent honorer leur temps, dans l'histoire, dans la philosophie, dans la politique, comme cet éminent écrivain que nous avons perdu il y a deux ans, donnant à son pays, au moment de mourir, son plus bel ouvrage. L'avenir dira donc que les anciens partis d'aujourd'hui, ces débris du régime parlementaire se sont assez respectés pour ne rien demander à la force matérielle, qu'ils n'ont cherché autre chose que de maintenir le feu sacré de leurs idées qui ne leur ont paru ni moins saines, ni moins nobles, pour avoir été vaincues. »

L'empire, à cette époque, n'avait pas seulement les libéraux pour adversaires. Un an après l'attentat d'Orsini, l'empereur, fidèle à d'anciennes promesses, avait commencé l'œuvre de l'unité italienne.

La guerre de 1859, en ébranlant tous les trônes de la péninsule, avait eu pour contre-coup l'invasion des légations. Le pouvoir temporel, que nous sauvegardions à Rome, était menacé par nos alliés et l'empire commençait à pratiquer cette politique équivoque qui devait nous compromettre aussi bien avec nos amis que vis-à-vis de nos adversaires. Aux protestations de la papauté répondaient les protestations des évêques; nul n'était plus ardent, plus souvent sur la brèche, plus prêt à la riposte que l'évêque d'Orléans. Ce que M. Thiers soutenait avec la verve de l'homme d'état qui ne cherchait et ne voyait que l'influence de la France en Europe, ce que M. Guizot professait avec la profondeur du philosophe politique, Mgr Dupanloup le proclamait avec une fougueuse éloquence de polémiste. Au cours de la lutte, une des feuilles gouvernementales crut avoir trouvé un moyen de réduire son adversaire au silence en publiant « une lettre pastorale de Mgr l'évêque d'Orléans au supérieur et au directeur de son petit séminaire, » dans laquelle l'inutilité du pouvoir temporel était démontrée. Le journaliste comptait sur l'équivoque due à la suppression des dates. Il s'agissait d'un écrit d'un prédécesseur de Mgr Dupanloup, Mgr Rousseau, qui l'avait publié au plus fort de la lutte entre le pape et l'empereur en 1810. Mis en contradiction avec l'un des prélats qui avaient occupé le siège d'Orléans, Mgr Dupanloup répondit sur-le-champ. On invoquait un témoignage sacré, il montra ce qu'était le témoin et sur des pièces irréfutables traça le portrait d'un de ces évêques tels qu'en tout temps le pouvoir absolu s'est efforcé de les faire. Le coup était rude et n'atteignait pas seulement l'imprudent journaliste qui avait si maladroitement puisé dans les archives du ministère des cultes. Le gouvernement voulut avoir le dernier mot, et, sur une plainte plus ou moins spontanée des héritiers de Mgr Rousseau, l'évêque d'Orléans fut traduit en police correctionnelle pour diffamation.

C'était la première chambre de la cour de Paris qui était compétente. Le journal *le Siècle*, de son côté, se prétendait diffamé, et les deux causes vinrent à la même audience. M. Berryer et M. Dufaure défendaient Mgr Dupanloup, l'un contre *le Siècle*, l'autre contre les héritiers Rousseau. M. Dufaure était non-seulement heureux de soutenir une cause qui convenait si bien à ses convictions, mais encore de rencontrer une occasion de constater la nature et de marquer la limite des droits de l'historien.

Naguère, au nom des enfans du prince Eugène, il avait attaqué les Mémoires du duc de Raguse et fait condamner l'éditeur à insérer des documens rectificatifs. On l'avait accusé de méconnaître la liberté de l'histoire, il s'était promis de chercher à compléter sa pensée. Il lui donna toute son étendue dans son plaidoyer qui n'a

jamais été publié en France et dont on nous permettra de faire connaître quelques fragmens.

Dès le début, il soutint que toute parole blessante, offensante pour la mémoire d'une personne qui n'existe plus, donnait ouverture à une action civile des héritiers, mais qu'elle ne constituait pas un délit. Cherchant à démontrer combien il serait grave d'ériger en infraction pénale toute attaque contre un homme qui, de son vivant, a appartenu à l'histoire, M. Dufaure en arriva à se demander ce qu'était le souvenir, ce qu'était la mémoire d'un homme.

Au moment, dit-il, où la mort vient nous atteindre, cette partie immortelle de nous-mêmes qui fait toute notre personnalité, où se concentrent toutes nos facultés, naissent et se développent toutes nos erreurs et tous nos mérites, qui rattache pour nous le présent au passé par la mémoire et le présent à l'avenir par l'espérance, cette partie immortelle qui s'exerce en moi lorsque je cherche à vous exprimer ma pensée, qui agit en vous lorsque vous me prêtez votre bienveillante attention, notre âme, à ce moment, entre dans les mystérieuses conditions d'une vie nouvelle, où la pensée humaine ne peut que vaguement la suivre, où les injures de ce monde, ai-je besoin de le dire? ne peuvent pas l'atteindre : quelques momens après, son enveloppe mortelle est pieusement déposée au sein de la terre, une pierre ou un monument la couvre. L'un et l'autre sont également protégés par nos lois contre toute injure et contre toute attaque, car la ville des morts a sa police comme la ville des vivans; mais ce que nous appelons notre mémoire dans le monde, ce souvenir que nous laissons après nous, cher à quelques-uns, indifférent pour beaucoup, ombre vaine si prompte à disparaître, les lois la protégeront-elles contre les attaques des vivans, au point de déclarer que quiconque en dira librement sa pensée, aura commis un délit?... Je ne m'étonnerais pas que quelquefois on le désirât; nous avons seulement à nous demander, car nous raisonnons sur le droit positif, si les lois ont donné au souvenir des hommes cette protection; si de toute attaque, elles ont fait un délit et si tous les jugemens de l'histoire sont du ressort de la police correctionnelle.

La double tâche de l'historien est très nettement indiquée. Il a deux choses à faire : il raconte et il juge. Il raconte avec vérité, et il juge avec liberté. Il raconte avec vérité, c'est la première condition, et, quant à moi, je la tiens pour absolue. Après avoir raconté avec vérité, il juge avec liberté; du moment qu'on remplit la première condition, on a un champ sans limites pour remplir la seconde.

Imaginez-vous ce que serait l'histoire si l'écrivain n'avait pas le courage ou le pouvoir de juger, d'apprécier, de blâmer ce qui lui paraît blâmable, d'estimer, de louer, d'élever ce qui lui semble digne d'éloges?

Comment! sous les yeux du lecteur passeraient les faits coupables ou vertueux, les grands hommes ou les criminels, sans qu'un mot de l'écrivain vînt indiquer la valeur de chacun d'eux et l'estime qu'il mérite, sans que l'écrivain paraisse ému des forfaits ou des grandes actions qu'il raconte! Le lecteur peu à peu s'habituerait à lire froidement ce que l'écrivain aurait raconté froidement; bientôt s'effacera la distinction du bien et du mal; l'histoire, comme une loi menaçante l'aura faite, ne sera plus qu'une œuvre immorale et le passé ne pourra plus servir de leçon à l'avenir. Remarquez la marche que suivent les idées! On commence par interdire d'apprécier, on punit le blâme, on finira par punir l'éloge, par interdire de louer les grands hommes. On arrive à ce temps où, selon Tacite, on punit de mort l'écrivain qui loue Helvidius ou Thraséas et on livre ses écrits aux flammes! Voilà où l'on arriverait avec ce principe, que l'historien qui raconte véridiquement n'est pas libre pour l'appréciation des faits qu'il raconte.

Mais on se récrie : voyez donc! On va troubler la cendre des morts! Dans la plainte, on répète quatre fois : Vous allez frapper la pierre du tombeau; vous portez atteinte à la tombe. Rejetons toutes ces figures. Le pieux asile de la tombe reçoit également la dépouille de l'homme vertueux et du criminel. On n'a jamais entendu qu'elle les mît à l'abri des justices de l'histoire. L'histoire veille, raconte, est juge impartiale, même en face du tombeau. On appelle cela de la calomnie, c'est la vérité qui se fait jour, qui éclate. On ne vit surtout de la vie publique qu'à cette condition. Du moment où vous y entrez, vos actes, vos paroles, vos actions bonnes ou mauvaises, n'ont pas seulement une influence sur votre temps et sur vos contemporains. Vous disparaissez. L'action que vous avez exercée dépasse les limites de votre vie. Votre souvenir sert encore de leçon, il excite encore des haines ou des sympathies, il appartient à l'histoire de dire si l'éloge ou le blâme doit s'attacher à votre nom.

Non, l'histoire ne peut être utile ne doit être conservée qu'à la condition d'être libre, et l'homme public doit savoir, il est bon qu'il sache qu'il n'a pas seulement à se préoccuper de l'opinion de tous ceux qui l'entourent, opinion trop souvent égarée, trop souvent factice, trop souvent injuste. Il est bon, quel qu'il soit, qu'il sache qu'après lui, en dehors de toutes ces influences locales, bien au-delà de toutes ces passions contemporaines, il y aura une justice, la justice de la postérité; elle ne s'exerce que par la voie de l'histoire libre; ne supprimez pas ce grand encouragement pour les bons, ce salutaire effroi pour les méchans.

Ainsi, tenons-le pour certain, la vérité avant tout doit être connue et l'appréciation doit être libre. Sans doute cette appréciation s'égare quelquefois; l'erreur la domine au lieu de la vérité; mais, peu à peu, l'erreur se dissipe, les passions se calment et la vérité pure, belle,

noble dans tout son éclat reparaît, et l'histoire épurée nous enseigne ce que vaut le vice, ce que vaut la vertu. »

Les applaudissemens éclatèrent dans l'enceinte de la cour. Telle était l'émotion des auditeurs quel que fût leur rang, que nul de ceux qui en avaient la charge ne pensa à les réprimer. Les esprits avaient été portés à une telle hauteur que, dès ce moment, la cause était jugée : l'évêque d'Orléans fut acquitté et la doctrine de la libre critique des personnages qui ont joué un rôle dans l'histoire formellement consacrée par la cour.

Ces principes ont pu subir des éclipses momentanées ; une jurisprudence plus sévère a pu tenter d'attribuer à la magistrature le droit de réviser les jugemens de l'histoire. M. Dufaure, à toutes les époques, est demeuré le partisan déterminé des règles qu'il avait eu l'honneur de faire triompher devant la cour de Paris.

III.

L'éclat des succès oratoires autant que l'autorité conquise dans les affaires avait mis depuis longtemps l'ancien avocat de Bordeaux au premier rang du barreau de Paris. L'ordre des avocats l'aurait déjà appelé à sa tête, s'il avait eu les dix années d'inscription au tableau qui permettent seules l'élection. A la fin de juillet 1862, la période était révolue, et ce qui pour tout autre permet d'espérer une candidature au conseil rendait certaine pour M. Dufaure une élection unanime comme bâtonnier de l'ordre. Il avait déjà exercé à Bordeaux cette charge que lui renouvelait, sur un plus grand théâtre, l'admiration de ses confrères. Il la reçut avec un sentiment profond de l'honneur et des devoirs qui y étaient attachés.

Il est de tradition à Paris que le bâtonnier ne se borne pas à maintenir la discipline ; sa tâche est avant tout de former des stagiaires. M. Dufaure aimait passionnément la jeunesse. Pendant quinze ans, il attira dans son cabinet et admit à son patronage les esprits les plus fins et les plus ouverts. S'intéresser aux travaux des jeunes gens, présider à leurs joutes oratoires, leur prodiguer ses conseils, suivre leurs progrès, étaient pour lui autant d'heures de satisfaction et de repos. Il fallait le voir, le samedi, s'impatienter de la longueur des plaidoiries qu'il suivait d'ordinaire sans paraître pressé, s'échapper de l'audience dès qu'il le pouvait, traverser d'un pas rapide les galeries du palais et pénétrer dans la vieille salle basse de la bibliothèque, où, au milieu des livres, s'assemblait, chaque semaine, la conférence des stagiaires. Il était heureux de déposer le fardeau de ses dossiers, il avait hâte d'interroger les secrétaires sur le sujet en

discussion et de tourner ses regards vers l'avenir, en écoutant les voix de ces jeunes gens qui allaient être les recrues du barreau. Parmi ceux qui, pendant deux ans, suivirent sous son bâtonnat la conférence, quel est celui qui a pu oublier sa bienveillance et ses encouragemens? Jamais maître ne s'est plus intéressé à ses disciples. Il prenait des notes sur tout ce qu'il entendait, et ses résumés contenaient les conseils les plus sûrs. Évidemment celui qui dirigeait ces travaux avec un tel soin se disait qu'il avait charge d'âmes.

Il ne se bornait pas à animer de sa parole la conférence du stage; il aurait voulu multiplier les lieux de réunion, donner aux jeunes gens de plus fréquentes occasions de mûrir leur esprit en se formant à la discussion publique. Se souvenant de sa jeunesse, il voulait qu'un stagiaire fît partie de plusieurs conférences et ne se lassait pas de montrer quelle heureuse influence ce travail en commun peut exercer sur ceux qui le prennent au sérieux. Il appliquait à ces relations laborieuses ce que Cicéron disait de la grande société du genre humain : « C'est en s'instruisant les uns les autres, en discourant, en conférant ensemble; c'est par la discussion et le raisonnement que les hommes se concilient entre eux et forment une certaine société naturelle. » Ainsi, disait-il aux stagiaires, vous vous préparez aux qualités que le barreau doit plus tard exiger de vous. Vous acceptez sans murmure la hiérarchie naturelle de l'ancienneté et du talent et vous commencez ces relations faciles, loyales, sans envie comme sans faiblesse, qui sont l'honneur de notre profession et feront en tout temps le charme de votre vie. »

Les discours prononcés en 1862 et 1863, lors de l'ouverture de la conférence du stage, portent l'empreinte d'une grande émotion. C'est qu'au fond M. Dufaure aimait le barreau d'un amour filial. Non-seulement il y voyait l'emploi des plus hautes facultés, mais surtout la nécessité de cultiver « ces trois nobles dispositions de l'âme : l'indépendance, le désintéressement et la modération. (6 décembre 1862). » Il ne connaissait pas de profession qui exigeât plus impérieusement l'exercice de ces vertus. Il répétait non sans fierté ce mot d'un vieux magistrat : « Ce que les autres hommes appellent des qualités extraordinaires, les avocats les considèrent comme des devoirs indispensables. » Jamais il ne peignit mieux les sentimens qu'il éprouvait que le jour où, montrant aux stagiaires tout ce que le barreau pouvait leur offrir de satisfaction modeste ou de brillante renommée, il termina en leur adressant ces paroles : « Notre profession permet enfin à chacun de vous de laisser après lui, en mourant, la réputation d'avoir été, dans le sens le plus large du mot, un honnête homme et, si les épreuves de la vie viennent à s'y prêter, un grand homme de bien. » Pour M. Dufaure, ce titre représentait le sommet des ambitions; parmi ses auditeurs

de 1863, il en était plus d'un qui déjà n'hésitait pas à le lui décerner.

On avait enfin franchi les années stériles et silencieuses qui avaient suivi l'établissement de l'empire; les âmes s'échauffaient, et autour de ceux qui parlaient de contrôle et de liberté, il se faisait un mouvement qui attestait le réveil de plus en plus marqué des esprits. Les grandes causes de M. de Montalembert, de l'évêque d'Orléans, de M. Prévost-Paradol et de M. le duc d'Aumale avaient eu un long retentissement et avaient uni à la renaissance libérale le nom de M. Dufaure. La foule des électeurs, tenue en lisière, pouvait tarder à l'acclamer, c'était une raison de plus pour qu'un suffrage d'élite rendît hommage à son talent. La candidature de M. Dufaure à l'Académie française se produisit, à son insu, au lendemain des défenses politiques dont on redisait tout bas les plus beaux fragmens. Quand il en fut informé, elle était posée. Autant il mettait de soin à fuir les appels qui le pressaient de rentrer dans la vie publique, autant il fut touché du désir qui poussait ses cliens à l'avoir pour confrère. Il se souvenait d'avoir préféré la littérature au droit; à aucune époque, il n'avait entièrement délaissé les lettres, et un commerce assidu avec les chefs-d'œuvre de notre langue tenait dans sa vie une grande partie du temps que sa profession laissait libre. En l'accueillant, l'Académie ne voyait que ses discours, sans se douter de cette part intime de sa vie.

Appelé à remplacer le chancelier Pasquier, M. Dufaure trouvait dans sa harangue de réception le moyen de tout dire. L'avocat tint à honneur d'exprimer, dès le début, son culte envers le barreau qui regarde « comme son devoir le plus glorieux de défendre, quand les circonstances le demandent et contre tout adversaire, une liberté sans laquelle l'Académie, comme le barreau, n'existeraient plus, la liberté de penser, de parler et d'écrire. » L'étudiant de 1820 ne manqua pas de rendre hommage au professeur devenu secrétaire perpétuel en invoquant le souvenir toujours présent des cours de la Sorbonne et de « ces improvisations que la tribune politique ne surpassait pas. » Enfin le politique, — tout ému de la lecture des *Mémoires* dans lesquels un jeune conseiller de vingt ans peint du fond du parlement l'ancienne société française, décrit la fièvre d'enthousiasme qui précéda la révolution, les déceptions et les désordres qui l'accompagnèrent, les persécutions de la terreur et « l'anarchie du directoire tempérée par les violences, » — fit un tableau de la jeunesse de M. Pasquier, qui, sans sortir des bornes de la biographie, demeure une page d'histoire.

Tout son récit est vif, animé et parfois d'une concision éloquente. On a parlé souvent de ses ironies; ses réticences n'étaient pas moins cruelles. Il faut l'avoir entendu prononcer sa phrase sur le coup d'état de brumaire pour se figurer l'effet qu'elle produisit sur l'assistance.

« Mon prédécesseur, dit-il, n'a pris aucune part au 18 brumaire; ainsi, je n'ai pas à vous en dire mon opinion : je m'en félicite, je ne trouverais peut-être pas en moi l'impartialité nécessaire pour en parler. » Prononcées avec le son toujours grave de sa voix mordante, ces paroles tombaient de sa bouche comme une sentence.

Il suivit M. Pasquier dans les diverses phases de sa vie d'homme d'état, tour à tour, sous trois gouvernemens, préfet de police, garde des sceaux et président de la chambre des pairs, servant le despotisme avec dignité et la liberté sans faiblesse. Puis il arriva à ces quinze dernières années d'une incomparable vieillesse, qui furent accordées au chancelier comme une suprême faveur de la Providence pour juger de plus loin et de plus haut son temps, les hommes et lui-même.

Comme son prédécesseur, M. Dufaure prit au sérieux son titre d'académicien et il en accepta tous les devoirs. Il s'attacha de cœur aux travaux de sa nouvelle compagnie, se montra assidu aux séances, attentif aux délibérations, soucieux des droits de l'Institut et s'intéressant à tout ce qui pouvait les compromettre ou les fortifier. Soit qu'il eût à prononcer le discours sur les prix de vertu, soit qu'il eût mission de rendre compte de quelques-uns des livres soumis chaque année à l'Académie, il recevait avec joie cette part de la charge commune. D'autres ont pu parler de l'autorité qu'il avait conquise dans les délibérations et des relations si douces qu'il aimait à y entretenir; mais il n'est pas besoin d'avoir assisté aux séances intérieures de l'Académie pour rendre témoignage de la place qu'elle tenait dans sa vie. Pour cette intelligence habituellement occupée de matières légales, absorbée par les questions de gouvernement ou d'administration, les sujets littéraires présentaient un attrait particulier. Suivant l'heureuse expression que M. Patin appliquait à M. Pasquier, « il aimait à s'y engager, et l'on apercevait alors que son goût avait toute la sûreté de son discernement politique. »

Il retrouvait d'ailleurs parmi ses confrères l'écho des sentimens qui s'agitaient dans son âme; le charme d'un commerce régulier avec des esprits de même trempe, souffrant des mêmes maux et appréhendant pour leur patrie les mêmes malheurs, ne détournait pas son esprit de l'objet habituel de ses méditations, et il continuait à avoir pour clientes ces causes d'un ordre supérieur qui intéressent la conscience humaine ou les garanties politiques.

Dans les derniers temps de l'empire, les fautes du gouvernement lui offrirent deux occasions solennelles de défendre de nouveau le droit et la liberté. Le souvenir de la brochure publiée par M. le duc d'Aumale hantait à ce point l'imagination des ministres qu'ils commirent à l'occasion d'un écrit de ce prince, non-seulement l'acte le plus inique, mais la plus lourde maladresse. Possesseur des archives

de la maison de Condé, leur héritier avait consacré les heures de l'exil à retracer l'histoire des princes de cette maison pendant le XVIe siècle. Le premier volume était imprimé quand, en 1863, le préfet de police le fit saisir chez le brocheur. Entendait-on le poursuivre? Nullement. Sous ce terme équivoque de saisie, c'était une confiscation déguisée. L'auteur ne manqua pas une si belle occasion de recommencer la lutte contre le pouvoir arbitraire. Devant le tribunal et devant la cour, M. Dufaure et M. Hébert défendirent le droit de propriété. Le préfet de police, abrité derrière la séparation des pouvoirs, ayant refusé de plaider le fond de l'affaire, les tribunaux admirent l'exception; mais, devant la conscience publique, ce fut le droit qui triompha et, en 1869, le volume, devenu célèbre avant que de paraître, fut restitué.

Il y a des heures où les gouvernemens sont condamnés à accumuler les fautes. A la suite des élections de 1863, le ministre de l'intérieur, irrité qu'un comité électoral eût osé se fonder, avait résolu de le poursuivre sous l'inculpation d'association illicite de plus de vingt personnes. Le nombre coupable ne s'était pas rencontré. Treize personnes seulement avaient été poursuivies. Plus le fondement de l'inculpation était faible et plus fut ardente la vivacité des poursuites. A l'appel des prévenus, tous inscrits au barreau, le conseil de l'ordre s'était levé et avait résolu de défendre, sous le nom des jeunes avocats en cause, la liberté électorale menacée. A côté de MM. Berryer, Grévy, Hébert, Marie et Favre, M. Dufaure tint tête au ministère public, aussi bien au tribunal que devant la cour. Il rappela ses luttes de la restauration, les grandes élections d'où était sorti le renversement des ministères Villèle et Polignac et les comités électoraux de Bordeaux qui comprenaient tout le barreau. Il suivit pas à pas la prévention et conclut qu'elle reposait sur une de ces hallucinations politiques qui trompent et perdent le pouvoir. Après les maîtres de l'éloquence, il sut trouver des développemens nouveaux, éclairer d'une lumière plus brillante tel point obscur et troubler ses adversaires. Il y eut un moment où, fatigué de démontrer une certitude, et se souvenant de cette série de procès dans lesquels le ministère public ne se lassait pas de lui opposer la chute des gouvernemens qu'il avait servis, il s'écria :

Voilà trois fois qu'on me répond que, si les gouvernemens antérieurs sont tombés, c'est tantôt parce qu'on n'a pas violé le secret des lettres, tantôt parce qu'ils ne se sont pas violemment emparés de publications qu'aucune loi ne condamnait, et, aujourd'hui enfin, parce qu'ils n'ont pas empêché des réunions que le législateur a oublié d'interdire. Je laisse à la conscience publique à apprécier ces vues nouvelles sur les causes de la grandeur et de la décadence des gouvernemens.

Quand on me dit que des gouvernemens sont tombés parce qu'ils ont ainsi respecté les droits des citoyens, ou du moins parce qu'ils ont été très timides, très réservés, très modérés dans l'application de nos lois, je me demande s'il n'en est pas d'autres qui sont tombés pour avoir eu le défaut absolument contraire. Si l'on craint d'imiter les exemples de la restauration et du gouvernement de juillet, j'engagerais fort à ne pas imiter la convention, le directoire et le premier empire qui n'ont jamais été arrêtés par les mêmes scrupules, et l'histoire jugera s'il revient moins d'honneur aux gouvernemens qui sont tombés parce qu'ils ont apporté quelques tempéramens à l'exécution des lois, qu'à ceux qui sont tombés après avoir outrageusement violé toutes les lois et méconnu tous les droits des citoyens.

Il y avait six ans que M. Dufaure était sur la brèche, défendant à toute heure le droit et la liberté. Tous ceux qui suivaient avec un ardent intérêt les progrès de l'esprit de contrôle, qui espéraient soit la transformation de la constitution de 1852, soit, si elle était impossible, la chute de l'empire, désiraient également que M. Dufaure consentît à entrer au corps législatif. En 1863, on ne parvint qu'à la dernière heure à vaincre ses répugnances, et il fut le seul à se sentir heureux et comme délivré par son échec.

Mais ses amis qui luttaient au corps législatif ne s'accommodaient pas de son absence, et, lorsque une vacance se produisit en 1868 dans le Var, ils se servirent de tous les moyens pour triompher de ses hésitations : il s'agissait de représenter Toulon, et les souvenirs de la grande enquête sur la marine se joignant à l'intérêt public contribuèrent à le déterminer à une nouvelle campagne. Certes, il fallait que ses anxiétés patriotiques fussent bien profondes pour qu'on obtînt de lui ce sacrifice. En quelques jours, la presse ne retentit de Strasbourg à Bayonne et du Havre à Marseille que du bruit de la lutte engagée entre M. Dufaure et un candidat officiel inconnu. La France se divisa en deux camps : aux libéraux de toute nuance faisant des vœux, avec M. Thiers, pour que le nouveau député apportât à l'opposition « le secours de sa voix puissante et vénérée, » répondaient les partisans de l'empire; mais leur nombre n'eût pas suffi à assurer l'échec de M. Dufaure. Il se fit une alliance, ou plutôt une rencontre étrange. Contre l'ancien ministre du général Cavaignac, se dressèrent ceux qui se glorifiaient des souvenirs de l'insurrection de juin 1848. M. Dufaure était un bourgeois et un clérical, il portait la livrée officieuse; il n'était pas démocrate et méritait l'animadversion du peuple. Delescluze dans *le Réveil*, Duportal à Toulouse, d'autres à Marseille, tous ceux qui regrettaient et rêvaient l'anarchie, jouèrent le jeu de l'empire, en répétant que l'élection de M. Dufaure serait un malheur public. La préfecture du Var fit dis-

tribuer et colporter les feuilles de ses alliés, et cette heureuse diversion, venant s'ajouter aux actes les plus violens de pression administrative, donna la victoire au candidat officiel. Singulière campagne, bien faite pour jeter la lumière sur des procédés de gouvernement qui favorisaient l'aveuglement et devaient aboutir à la ruine !

Lors des élections générales de 1869, M. Dufaure refusa de se laisser porter, mais il s'occupa activement, à Paris, de l'élection de M. Thiers, que le gouvernement, à l'imitation de ce qui lui avait réussi à Toulon, cherchait à étouffer entre un candidat bonapartiste et un candidat radical.

Le jour où fut connu le résultat de la lutte d'où M. Thiers sortait triomphant, M. Dufaure prit la parole dans la salle même du comité où se pressaient les principaux électeurs. Il est rare qu'en si peu de mots un orateur ait produit une si profonde émotion. Saluant le nouvel élu, il rappela ses récens combats, lui promit non des triomphes, mais des luttes dignes de lui et lui montra la fidélité des électeurs prêts à le soutenir jusqu'au bout pour la revendication des libertés nécessaires.

La constitution de 1852 s'écroulait de toutes parts. Ses auteurs, qui ne l'avaient fait vivre que de silence et de compression, renonçaient à la défendre. Le seul problème était de savoir s'ils pourraient la rajeunir et lui donner à temps une force nouvelle. Il vint un jour où, acculés et sentant le sol trembler sous leurs pieds, ils recoururent à ce remède héroïque. Étaient-ils de bonne foi? Cherchaient-ils sincèrement à effacer de nos lois les maximes qui avaient suivi le coup d'état? Ce n'est pas le lieu de sonder ici les cœurs, ni de juger les intentions. Il nous suffit de dire que M. Dufaure ne crut pas à leur sincérité. Il était persuadé que l'empire était incapable de se transformer, que si, par malheur, la France se laissait prendre aux séductions qui lui étaient offertes, elle aurait prochainement à déplorer sa faiblesse et que, le jour des remords, elle verserait des larmes de sang. Il était de cette génération qui, éclairée et obsédée à la fois par les malheurs de 1814 et de 1815, prédisait une troisième invasion comme terme et châtiment de nos fautes diplomatiques. A ses yeux, la constitution revisée de 1870 était impuissante à mettre obstacle à « ces coups de volonté absolue qui pouvaient jeter du jour au lendemain la France dans les plus graves embarras et, suivant son expression elle-même, compromettre irréparablement son avenir. »

L'heure approchait en effet de l'un de ces coups de volonté absolue que pressentait trop bien sa vieille expérience. Dieu seul peut savoir si M. Dufaure, dans ses jours de plus sombre pessimisme, avait jamais prévu dans quel abîme de maux nous jetteraient l'empire et ses suprêmes folies!

GEORGES PICOT.

HISTORIENS DE L'ALLEMAGNE

M. FERDINAND GREGOROVIUS.

Athenaïs, Geschichte einer byzantinischen Kaiserin, 2e édition; Leipzig, 1882.

L'*Histoire de la ville de Rome au moyen âge*, souvent citée, bien qu'elle n'ait pas été traduite, a fait connaître en France M. Gregorovius; elle restera comme le monument de sa vie d'écrivain. Dans un livre attachant sur *Lucrèce Borgia*, que M. Blaze de Bury a jugé ici même (1), l'auteur allemand s'est constitué le chevalier paradoxal, l'ingénieux défenseur de cette princesse si sévèrement jugée. La plus récente de ses œuvres, *Athénaïs, histoire d'une impératrice byzantine*, court récit, d'une érudition colorée, a eu dès le début une vogue réservée d'ordinaire aux œuvres frivoles. L'étrange destinée de l'impératrice Athénaïs-Eudocie présente en effet l'intérêt et l'imprévu d'un roman fantastique. Avant de retracer cette histoire d'après M. Gregorovius, nous voudrions marquer comment elle se rattache à ses précédens ouvrages, dégager la pensée dominante, l'idée maîtresse dont l'influence se fait sentir à travers ses divers travaux, saisir quelques traits de la physionomie de l'écrivain, son tour d'imagination, la pente naturelle de son esprit, en un mot chercher l'homme à travers les livres.

I.

Si nous prenons M. Gregorovius à ses débuts, nous trouvons d'abord parmi ses écrits de jeunesse, à côté d'une histoire estimée

(1) *Les Borgia*, étude historique, *Revue* du 15 mars 1877.

de l'empereur Hadrien et d'une tragédie : *la Mort de Tibère*, une brochure sur la Pologne, qui porte la date significative de 1848. Champion des nationalités, M. Gregorovius proteste contre la souveraine iniquité du partage, véritable crime de la politique de cabinet ; il proclame *le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes*, à n'être point traités comme un bétail vil. Il conjure la France, *qui est à la tête des nations* (1), de prendre l'initiative d'un congrès universel pour redresser les iniquités et relever la nation en deuil. Les peuples d'Europe n'ont pas répondu à cet appel, que l'auteur oublie de dater du royaume d'Utopie. Il n'en est pas moins honorable de crier : « Vive la Pologne ! » bien qu'elle soit morte, et chez un historien de Prusse, ce cri, tout méritoire, vaut la peine d'être noté.

A cet entraînement pour la cause polonaise devait succéder chez M. Gregorovius une sympathie si ardente pour l'Italie, qu'elle l'a conduit à Rome même, où il a vécu dix-huit années, cédant en cela, nous dit-il, à ce mystérieux attrait qui pousse les peuples du nord vers le pays « où un doux vent souffle du ciel bleu, » qui engageait au-delà des monts les barbares germains, puis les empereurs allemands, les lansquenets pillards et ceux qui venaient y chercher un plus noble butin. C'est à cet attrait que cédait Winckelmann, fils d'un savetier de Stendal, dévoré d'un enthousiasme si intense et si exclusif pour la belle antiquité, qu'il se fit catholique afin d'obtenir la protection du nonce et voir Rome : « Quand j'y arrivai, disait-il, je m'aperçus que je ne savais rien et que tous les écrivassiers sont des bœufs et des ânes. » Goethe disait de Rome : « On y lit l'histoire dans un autre esprit ; » et c'est en Italie qu'il vint renouveler son inspiration, qu'il acheva de dépouiller cette écorce qui s'épaissit autour du cœur et de l'esprit de l'homme sous les climats brumeux. Est-il besoin de citer les érudits, les lettrés, les historiens de la Rome ancienne et moderne, les Raumer, les Reumont, les Ranke, les Mommsen, venus pour écrire sur les lieux mêmes une histoire qui est celle de l'univers civilisé ? En ces dernières années surtout, les Allemands s'abattent sur l'Italie comme une nuée. Leur érudition y a pris racine : il était temps de fonder, à notre tour, notre école française à Rome, d'entrer en lice, d'engager cette lutte pacifique pour le profit de la science, dans la ville même dont le nom est le symbole de la domination du monde, alors que les historiens et les érudits allemands semblent vouloir entreprendre une seconde fois la conquête de l'empire romain.

M. Gregorovius nous représente donc l'Allemand à demi Italien, le résident littéraire de l'Allemagne en Italie ; il y a conquis droit de cité. La municipalité de Rome a décerné à l'auteur de l'histoire de

(1) *Die Idee des Polenthums*, p. 166 ; Kœnigsberg, 1848.

la ville au moyen âge, traduite aux frais du roi Victor-Emmanuel, le glorieux titre de citoyen romain, *civis romanus*. Il connaît l'Italie, non-seulement comme hôte de passage, mais comme on connaît une seconde patrie, parcourue, explorée dans tous les sens, et c'est dans cette confiance que nous ouvrons ses cinq volumes de voyages (1).

On y chercherait vainement des études sur l'art en Italie. M. Gregorovius est un historien exclusif; s'il s'arrête à considérer une statue, un buste, un tableau, un monument, un paysage, c'est à titre de document historique. Il ne faut pas s'attendre avec lui à marcher dans les routes battues. Curieux de mœurs singulières et de coutumes locales, d'anciennes traditions qui puissent faire revivre à nos yeux les siècles passés, il a écrit deux volumes sur la Corse dont nous ne faisons que citer le titre, car tout le monde en France a lu *Colomba*. D'autres parties de ses voyages, celles que nous examinerons en premier lieu, sont des sortes de *Reisebilder*, où le souvenir d'Henri Heine est parfois sensible, mais avec moins de verve et d'humour : la fantaisie se joue plutôt dans le choix et l'opposition des sujets que dans l'esprit même de l'auteur.

Un des traits caractéristiques de l'écrivain allemand, c'est son goût pour la philosophie de l'histoire ; il aime à en saisir les contrastes, les contradictions, la grandiose ironie. Ce qui le captive surtout, c'est l'antithèse entre le monde païen et le monde chrétien, à chaque pas retrouvée en Italie dans les monumens et les ruines, rendue plus saisissante par la caducité de ce monde romain qui semblait éternel, et la vitalité de la secte obscure et méprisée qui, de l'ombre patiente des catacombes, devait surgir un jour et dresser la croix sur le Capitole. En le lisant, nous nous rappelions cette composition de Chenavard où le peintre nous montre, dans la partie supérieure du tableau, un César qui passe sur son char triomphal, entouré de légions, acclamé par la foule, tandis que, sous le sol miné, dans la Rome souterraine, au fond d'une crypte faiblement éclairée, des chrétiens, hommes et femmes, célèbrent leurs pieux mystères. Ces mêmes contrastes, M. Gregorovius les exprime en des images pittoresques, comme par exemple à Caprée, sur les ruines de la villa de Tibère, dans cette retraite où le César blasé lisait peut-être les écrits de l'hétaïre grecque Eléphantis, à la mode dans l'ancienne Rome, et qui traitaient de l'art le plus raffiné de la volupté, le voyageur rencontre un moine franciscain, un ermite boiteux, occupé à marmotter ses patenôtres.

Aux yeux d'un croyant, l'opposition du paganisme et du christianisme est sur tous les points criante, absolue ; un abîme sans fond les

(1) *Wanderjahre in Italien*, Leipzig, 1881.

sépare. Pour l'historien détaché, bien des rapports secondaires subsistent entre les manifestations en apparence les plus dissemblables de la pensée religieuse ; comme origine commune, on peut les ramener aux instincts de religiosité, tels qu'ils se révèlent dans les religions les plus opposées ; en d'autres termes, il y a, dans l'histoire ainsi comprise, évolution plutôt que révolution. L'exégèse a démêlé tout ce que le catholicisme doit au judaïsme, à la morale stoïcienne, aux théogonies de l'Orient, aux pratiques mêmes du paganisme. Visitant à Agrigente les ruines du temple d'Hercule, notre auteur rappelle la célèbre figure de bronze de l'Hercule de Myron qui occupait ce sanctuaire : Cicéron, en son second discours contre Verrès, rapporte que le menton du dieu avait été usé par les nombreux baisers de ceux qui priaient dans le temple, comme l'est aujourd'hui le pied de bronze de saint Pierre à Rome. Nous sommes devenus seulement moins familiers avec les objets de notre vénération ; les anciens les baisaient au visage, nous les baisons à l'orteil.

Nulle part les vicissitudes de l'histoire ne frappent l'esprit avec plus de force qu'au milieu du ghetto où nous conduit ensuite M. Gregorovius. En quelques pages, il résume l'histoire des juifs à Rome, qui n'est qu'une longue lamentation, une longue imprécation contre les Césars et les papes, et cela dans la ville même où des œuvres sublimes consacrent les plus glorieux souvenirs de leur religion, où le Moïse de Michel-Ange trône dans sa sombre et redoutable majesté, où les peintures de Raphaël racontent les épisodes de la Bible dans le palais du pape, où les Psaumes de David retentissent sous toutes les coupoles. Mais Jéhovah, vainqueur du Jupiter Capitolin, n'a pas abdiqué en faveur de Jésus. Les réprouvés du moyen âge prennent enfin leur revanche, en infestant le monde moderne de la maladie de l'or. Par là ils le dominent, et chaque jour leur empire s'accroît, leur Messie est proche, si l'on entend par Messie l'expression mystique de l'affranchissement et de la royauté des peuples.

Au sortir du ghetto, afin de secouer la puanteur qui s'exhale de tant de haillons, M. Gregorovius court vers la côte latine à quelques heures de Rome ; il erre dans des solitudes marines, devant les horizons clairs et dormans, sur la plage au sable luisant et mol, où bruit la mer aux mille reflets. « Là-bas le cap fabuleux de Circé jette au loin ses feux comme un énorme saphir, les petites îles de Ponza soulèvent à peine au-dessus des vagues leurs crêtes bleuâtres, semblables à des calices, des centaines de voiles blanches vont, viennent et disparaissent... » — Les tempes rafraîchies par la brise de mer, notre voyageur retourne à Rome. En quête de spectacles qui le transportent en plein moyen âge, il visite la chapelle des Morts du Ponte-Sisto, toute tapissée d'ossemens humains,

de crânes et de squelettes. Indifférentes à cette mort qui les entoure et semble les guetter, des jeunes femmes en robe de soie prient et chuchotent. C'est pourtant là que se révèle dans son horreur l'essence même du christianisme du moyen âge, le mépris fanatique de la vie riante : « Père, dis-je à un capucin qui se trouvait là, quel désordre au jugement dernier, quand ces crânes, ces bras et et ces jambes devront se retrouver, s'adapter les uns aux autres! — Oui, répondit le moine sérieux, au jugement dernier, quand les morts ressusciteront, il y aura là un grand cliquetis d'os! » Ce goût des représentations de la mort et de la souffrance se retrouve dans les fresques de San-Bartolomeo et de San-Stefano-Rotondo, qui expriment des supplices et des tortures avec un réalisme atroce et pourraient former la galerie d'un bourreau. Une religion exposant dans ses temples de pareils spectacles eût semblé à des Grecs un vrai culte de cannibales, eux dont l'art se refusait à exprimer l'horreur de la mort, qui la peignaient sous le paisible et discret symbole d'un génie avec une torche renversée et qui gravaient sur leurs sarcophages des scènes d'amour et de volupté. — En quittant cette chapelle mortuaire, notre guide se rend à un théâtre de marionnettes; la fureur de la populace de Rome pour les jeux du cirque s'est concentrée de nos jours sur le polichinelle romain lequel « rit et danse à côté des catacombes et des crânes, aussi à l'aise que le grillon dans l'herbe des palais ruinés des Césars et le lézard vert aux reflets d'or qui grimpe le long du tombeau de Cécilia Metella. » — Voici maintenant qu'au sortir du théâtre nous rencontrons en longues files des moines de toute couleur, fantômes du passé : arrêtons-nous devant ce lit de parade où est exposé un cardinal mort. C'est Lambruschini, l'ambitieux Génois : il faillit être pape comme tant d'autres et se vit préférer un de ses anciens protégés, le pauvre comte Mastaï Ferretti. Devant le cadavre dont la figure de cire se détache sur une robe de pourpre, M. Gregovorius récite, en guise de prière, le passage suivant du *Don Quichotte:* « Il en est de la comédie comme de la représentation de ce monde, où quelques-uns jouent les empereurs, d'autres les papes; bref, autant de personnages que la scène en peut produire; mais quand on arrive au dénoûment, c'est-à-dire quand la vie est terminée, la mort leur enlève à tous les costumes qui les distinguent, et dans leurs tombeaux ils se ressemblent tous. »

A Rome, l'image de la mort nous hante; partout des ruines et des tombeaux; l'air est rempli de papes morts et de Césars morts. En foulant cette poussière immortelle, on pense au vers du poète :

Terrain cher et sacré, fait d'alluvions d'âmes (1).

(1) Mme Ackermann, *le Déluge.*

Poète à ses heures, M. Gregorovius décrit en beaux hexamètres, dans son poème d'*Euphorion* (1), les trois aspects différens sous lesquels la mort antique lui est apparue, à Pompéi, à Rome, à Syracuse, les trois villes d'Italie qui l'évoquent avec le plus de puissance :

« Combien est silencieux, ô mort, et combien beau ton royaume, animé de joyeuses couleurs, au milieu des ruines de Pompéi, où tu sembles jouer avec une poussière d'or et des fragmens de vases brisés !

« Autre tu m'apparais dans les débris de Rome, comme un César debout qui traverse la voie Appienne et passe sous les arcs béans, muet et sombre, triomphateur du monde, dévastateur des peuples.

« Autre, dans le champ de Syracuse, où la nymphe Arethusa verse encore dans la mer ses larmes mélodieuses, en souvenir de son dieu perdu, où la pierre jaunie marque encore l'ornière des temps, où s'étendent partout des traces de tombeaux, d'aussi loin que le faucon peut dominer la plaine de son regard perçant. »

On distingue déjà le tour d'imagination de notre auteur. Il se plaît à ces alternatives d'ombres et de lumière, à ces oppositions d'antiquité et de christianisme, et à ces images de vie et de mort, que les grands peintres allemands, les Holbein, les Albert Dürer se sont plu à reproduire sous les aspects les plus divers, avec une fertilité d'imagination singulière. Il semble que, dans cette sorte de danse des morts, l'auteur se soit exercé la main pour mieux peindre le moyen âge.

II.

Les livres de voyage que nous venons de parcourir ne sont pas seulement les jeux d'une fantaisie amusée, les délassemens d'un laborieux esprit attaché à son œuvre sévère : ils sont comme une préparation et une introduction à l'histoire de Rome. Pour connaître exactement la méthode qui a guidé M. Gregorovius dans ses recherches, il faut lire la préface de J.-J. Ampère à son *Histoire romaine à Rome*, sorte de discours de la méthode en cette matière. L'auteur du *Voyage dantesque*, des *Portraits de Rome à différens*

(1) Euphorion, *Eine Dichtung aus Pompeji*, 4e édit. Leipzig, 1880. Le sujet de ce poème est le dernier jour de Pompéi. Les élégies romaines de Goethe, les poésies d'André Chénier, les poèmes antiques de Leconte de Lisle, la peinture d'Alma Tadéma, peuvent donner l'idée du genre. — L'auteur raconte les amours pudiques d'un jeune sculpteur esclave avec la fille de son maître, l'homme le plus riche de Pompéi. Ils échappent à la mort qui anéantit les richesses et le rang qui les séparent, et vont vivre heureux en Égypte. Cette idylle n'est qu'un prétexte à de brillantes descriptions.

âges, est celui de nos écrivains avec lequel l'auteur allemand, par certains côtés, a le plus d'affinités. Les deux historiens se sont rencontrés à Rome, et l'on peut supposer que cette fréquentation n'a pas été infructueuse. Comme Ampère, M. Gregorovius est venu demander une intelligence du passé plus vive et plus nette, un sentiment plus précis et plus vrai à la topographie, aux monumens, au spectacle du présent lui-même : « Les lieux et les monumens peuvent raviver en nous le sentiment historique en l'éclairant, ils sont tout ensemble la poésie et le commentaire de l'histoire (1). » Ajoutons qu'ils en sont le plus sûr contrôle.

Un des progrès de notre temps a été le renouvellement de l'histoire par la critique des sources et des documens. Elle a cessé d'être un roman, elle aspire à devenir une science, c'est-à-dire une étude susceptible d'un certain genre de démonstrations et de preuves qui conduit à la certitude. Quelles sont les preuves en histoire? Il y en a de plusieurs sortes, mais celles du premier ordre sont les monumens et les chartes. Les seules traces certaines, authentiques qui nous restent des générations disparues, les seuls témoins que l'on ne puisse récuser, ce sont tout d'abord les monumens, car il n'y a plus de témoins vivans, les textes sont innombrables et contradictoires, ou très rares et très limités; une colonne, un temple, une statue, une médaille, ne sont pas seulement des allégations, ce sont des faits; et l'œuvre première de l'historien consiste à décrire, classer, enregistrer ces faits, à dresser des inventaires et catalogues. Lorsque l'historien se borne à ce travail, qu'il s'interdit toute interprétation, tout aperçu d'ensemble, il écarte assurément plus d'un sujet d'erreur, mais il se condamne à rester dans les régions de l'érudition souterraine, à faire œuvre d'ouvrier, se bornant à extraire du sol les pierres et les matériaux qui forment les solides assises de l'histoire et échappent à tout pyrrhonisme.

A un degré plus élevé, l'historien qui se propose d'ordonner et de relier entre eux tous les matériaux épars, doit posséder le sens de l'union intime, de la relation nécessaire entre toutes les manifestations de la vie d'un peuple, religion, mœurs, arts, institutions, les considérer non comme des productions spontanées, non comme des faits isolés, mais comme les produits d'un même germe intérieur, qui a poussé ses rameaux dans toutes les directions. « Les monumens, dit M. Gregorovius, sont des révélations psychologiques de la vie de l'humanité. L'architecte, l'esthéticien les mesure, les analyse, les classe et les distingue suivant les styles; l'historien de la civilisa-

(1) Préface de l'*Histoire romaine à Rome*, de J.-J. Ampère, datée de la roche péienne, avril 1861.

tion les met en relation synthétique avec la vie elle-même, et il aurait signalé ce qu'ils ont de profondément vrai et de réel s'il lui était donné de mesurer, d'après les monumens l'organisme intellectuel de l'espèce humaine; étant donnés la civilisation et l'état d'esprit d'un peuple, certaines créations doivent en résulter avec une nécessité de nature, » comme la cellule, la coquille ou la carapace d'un animal nous révèlent sa structure, ses fonctions, ses mœurs. « La tragédie d'Eschyle, ajoute notre auteur, se comprend mieux, quand on a vu un temple de Pæstum ou de Sicile, qui en sont la traduction architecturale... On ne peut, à la vue d'un temple dorien, s'abstenir de considérer dans quels grands et simples rythmes la vie de la nation grecque a dû se mouvoir, s'il est vrai que la manière de sentir propre à chaque peuple s'exprime de la façon la plus générale et la plus visible dans son architecture religieuse, » et l'architecture des Grecs est noble et simple comme leur âme. L'œuvre d'art considérée de la sorte résume en elle et nous revèle la physionomie de siècles entiers. M. Gregorovius décrit en ces termes tout ce que lui suggère l'aspect de la grande tête byzantine en mosaïque de Jésus-Christ Pantocrator, qui décore l'église de Monreale, près de Palerme : « Cette figure gigantesque exprime une puissance surnaturelle et une sombre majesté. En général, les têtes de Christ byzantines ont quelque chose de démoniaque, comme les figures mystiques des dieux d'Égypte... Ce type nous conduit dans un royaume d'idées bien plus éloigné du monde moderne que ne l'était l'antiquité. C'est une abstraction effroyable, une nécessité qui exclut toute imagination, tout accident, tout libre développement de la vie humaine. D'une pareille figure de Christ sort, comme d'une tête de Méduse, un souffle de pétrification. Je ne puis contempler de pareilles images sans lire l'histoire de l'église chrétienne comme en un miroir prophétique; l'ascétisme fanatique, l'institution monacale, la haine des juifs, la persécution des païens, les combats dogmatiques, la toute-puissance des papes... Pour le développement de l'art chrétien dans le progrès des siècles, rien n'est plus important que la comparaison d'une pareille tête de Christ avec celle du Titien et de Raphaël; les deux extrêmes limites de la conception du divin s'y trouvent exprimées. » C'est ainsi que les œuvres d'art sont les meilleurs documens pour marquer les transformations et les aspirations d'une époque. De même, les œuvres contemporaines s'éclairent les unes par les autres. Il y a plus d'une analogie secrète entre la *Somme* de saint Thomas d'Aquin et une cathédrale gothique : les poèmes de Dante et de Wolfram d'Eschenbach sont plus faciles à saisir, à la vue d'un dôme italien ou d'un münster allemand. — On voit, par ces exemples, que M. Gregorovius considère les œuvres d'art plutôt en pur historien à titre de renseignemens, qu'en artiste,

pour leur beauté propre. Ce point de vue trop exclusif est surtout sensible dans son *Histoire de la ville de Rome au moyen âge*; la partie qui touche à la renaissance n'y a pas toute l'importance et tous les développemens qu'on voudrait.

Enfin, l'observation exacte des personnages et des monumens, théâtres des générations évanouies, outre qu'elle en est le contrôle et le témoignage le plus clair et le plus certain, devient un stimulant pour l'imagination trop encombrée d'idées abstraites, parfois même une source d'inspiration imprévue. Se trouvant un jour à Saint-Pierre de Rome, notre historien raconte qu'il s'arrêta, saisi d'étonnement à la vue du pape Paul III, Farnèse, appuyé sur son tombeau. Il considère avec attention les autres monumens funéraires que renferme la métropole de la chrétienté. En présence de ces papes assis sur leurs sarcophages, la main solennellement étendue dans un geste de commandement, il lui semble qu'il se trouve au milieu d'un sénat de dieux, tout au moins de vice-dieux, comme on désignait parfois les papes au moyen âge. Excité par ce spectacle, il se décide à suivre tous les tombeaux des papes, d'église en église, de ville en ville, et se rend jusqu'à Avignon pour se représenter, non plus d'après les livres, mais, d'après le relief des monumens, d'après la vérité ou la louange exagérée des inscriptions latines, toute l'histoire de la papauté. Le petit ouvrage intitulé *Monumens funéraires des papes* (1) est un précis sans sécheresse de toute cette histoire, une manière de vestibule où seraient exposés tous les bustes des saints-pères. Ces figures de vicaires du Christ, de dictateurs spirituels de la chrétienté sont aussi intéressantes à considérer que les bustes des césars romains. Notre historien observe avec une minutie d'antiquaire jusqu'à la coupe de leurs barbes saintes, dont il décrit en ces termes les variations : « Depuis des siècles, aucun pape jusqu'à Jules II n'avait porté de barbe. Il lui convenait bien d'être le premier qui prît cette enseigne de force virile. François Ier, Charles-Quint et leurs courtisans imitèrent, dit-on, son exemple, quoique les successeurs immédiats de Jules II paraissent de nouveau rasés. Clément VII fit revivre cet usage, lorsqu'après le pillage de Rome par les mercenaires du connétable de Bourbon, il laissa croître sa barbe en signe de douleur. Depuis, dans les monumens funéraires qui suivent jusqu'au XIXe siècle, on rencontre ces têtes de papes barbus. Ce ne sont pas toujours barbes d'apôtre, qui donnent du moins une dignité patriarcale ; nous considérons avec étonnement ces visages de saints-pères, qui promènent du haut de leurs sarcophages des regards pleins d'une ardeur martiale, avec de grosses

(1) *Die Grabdenkmäler der Päpste, Marksteine der Geschichte des Papsttums*, 2e édit.; Leipzig, 1881. Traduit en français par M. Sabatier, d'après la 1re édition.

barbiches et d'épaisses moustaches, comme un Wallenstein ou un Tilly. Dans le siècle de Henri IV et de la guerre de Trente ans, tous les papes ressemblent à des officiers en campagne et à des généraux de cavalerie. » — C'est comme une revue de tous les crânes de la papauté : nouvel Hamlet, M. Gregorovius les a pesés dans sa main, murmurant, en forme de conclusion, ces trois mots de saint Grégoire le Grand, d'une mélancolie si profonde en leur brièveté : *Fructus mundi ruina.*

Après avoir fréquenté les tombeaux des papes, l'historien voyageur parcourt l'Italie méridionale, à la recherche de tous les souvenirs de leurs mortels ennemis, les empereurs allemands de la maison de Souabe, et surtout du glorieux Frédéric II, « le brave, l'accompli, l'infortuné empereur Frédéric II, dit Macaulay, un poète dans un âge d'écoliers, un philosophe dans un âge de moines, un homme d'état dans un âge de croisés, » et de ses malheureux descendans, les derniers Hohenstaufen, Conrad, Manfred et Conradin (1). Qu'on imagine les sentimens d'un légitimiste breton en pèlerinage à Quiberon ou à Sainte-Anne d'Auray, et l'on pourra se rendre compte de la ferveur avec laquelle M. Gregorovius visite Foggia, Andria, Castel del Monte, Lucera, Manfredonia, Bénévent, Tagliacozzo, évoque des scènes vieilles de sept siècles. Cela pourra sembler d'un pédantisme exagéré, mais leur propre histoire est pour les Allemands une religion.

Cet itinéraire du patriotisme allemand a été écrit après les années 1866 et 1871. Témoin de la guerre des volontaires de Garibaldi contre Rome en 1867, notre auteur raconte ces événemens avec le sens des analogies de l'histoire; il voit revivre sous les traits modernes d'un chef de bandes en chemise rouge mainte figure du passé, maint condottiere du moyen âge, un fra Monreale, un Sforza d'Attendolo, un Piccinino, un Fortebraccio. Il n'est pas jusqu'aux mêmes scènes qui ne soient reproduites, le jour où Garibaldi entrait à cheval dans l'église de Monte Rotondo, comme autrefois Francesco Sforza dans la cathédrale de Milan, et le roi Ladislas de Naples dans l'église de Saint-Jean de Latran, après être devenu maître de la ville. Quand l'état pontifical s'effondre, après mille ans d'existence, « tombe en poussière comme une momie par l'ébranlement de la puissance allemande, » et avec lui le pouvoir temporel, c'est un dénoûment, chose aussi rare et aussi précieuse

(1) Ce v^e volume de voyages, *Wanderjahre in Italien, Apulische Landschaften*, 2e édit.; Leipzig, 1880, était destiné à former le texte d'un album qui aurait reproduit tous les paysages historiques se rapportant à l'histoire des Hohenstaufen. C'eût été un ouvrage analogue au livre publié en 1849 aux frais du duc de Luynes : *Recherches sur les monumens et l'histoire des Normands et de la maison de Souabe dans l'Italie méridionale.* Mais il ne s'est pas rencontré en Allemagne de Mécène pour subvenir aux frais de cette publication.

pour l'historien que pour le romancier, — le dénoûment de l'histoire du moyen âge, que M. Gregorovius salue dans cet évènement, c'est le couronnement des efforts si longtemps stériles des tribuns de Rome et des empereurs d'Allemagne contre l'omnipotence des papes. L'auteur oublie seulement le rôle de la France dans cette entreprise de destruction : il oublie de rappeler que la révolution française y a conquis sa part d'honneur, ou, si l'on veut, d'indignité. Mais en même temps que le pouvoir temporel des papes semble s'abîmer à jamais, la papauté grégorienne s'achève dans la déclaration d'infaillibilité, et l'antique querelle, aussi vieille que le catholicisme, et qui durera autant que lui, la querelle des deux souverainetés, la lutte temporelle et spirituelle du pape et de l'empereur, du prêtre et du roi, se rallume plus ardente, malgré l'affaiblissement matériel de la papauté; guelfes et gibelins sont toujours aux prises. M. Gregorovius ne se fait pas d'illusions : les empereurs d'Allemagne répéteront peut-être encore plus d'une fois ce mot mélancolique de Frédéric II : « O heureuse Asie! ô heureux monarques de l'Orient, auxquels les inventions des papes ne préparent aucun chagrin. » Peut-être même les successeurs de Henri IV feront-ils quelques pas sur la route de Canossa émaillée de fondrières; mais du moins Frédéric Barberousse ne dort plus dans sa montagne du Kyffhaüser, et l'œuvre que l'empereur Henri VI s'était efforcé de constituer, un empire d'Allemagne sous une dynastie héréditaire, est devenue une réalité. Enfin l'inévitable, l'inoubliable Conradin est vengé pour toujours. Les Italiens avaient noyé leur haine dans le sang des vêpres siciliennes, les Allemands ont repu la leur à Sedan : « Je ne pense pas, s'écrie M. Gregorovius, qu'il ait été donné à aucun Allemand avant moi de considérer avec des sentimens aussi élevés le champ de bataille de Conradin. » Ainsi se termine la lutte séculaire du germanisme et du romanisme par le triomphe définitif du germanisme.

Il faut rendre à M. Gregorovius cette justice qu'il ne conçoit la domination du germanisme qu'à l'état « de lien national qui, au cœur de l'Europe, protégera et fortifiera la paix, la liberté et le travail de la civilisation de l'Occident... Ce ne sera pas un gouvernement de césars conquérans d'après l'ancien système... car la nation allemande est patiente et juste... L'Allemagne est une *terra sacra*, un sanctuaire de la pensée, un temple de la science. » Un temple, mais aussi une caserne, un arsenal; et n'est-il pas à craindre que « la voix rauque » du caporal prussien n'effarouche les blondes muses de la Germanie et ne les chasse au fond des bois dans des retraites inaccessibles? Dès lors, l'Allemagne ne risque-t-elle pas de perdre cette régence intellectuelle du monde que M. Gregorovius décernait à la France en 1848 et qu'il prédit maintenant à sa patrie en termes immodestes :

L'Allemagne a sur les autres nations cette force, dont on ne se rend pas encore aujourd'hui assez compte, de s'insinuer dans la nature intime des autres peuples, de se les assimiler sans perdre son propre caractère germanique, de pénétrer et de comprendre le monde dans toutes ses époques, dans toutes ses tendances et dans tous ses efforts. L'universalité de l'esprit allemand est capable d'attirer à soi tous les esprits du monde et de devenir ainsi le grand atelier d'une civilisation vraiment humaine. Elle ressemble en cela aux Hellènes, dont elle a pris le *cosmos de l'esprit* des mains des Italiens, relevant ainsi ces deux peuples de leur mission de citoyens du monde. Elle est l'Hercule des peuples qui accomplit ses travaux pour le monde entier, afin de le délivrer de toute tyrannie... On le comprend de nouveau aujourd'hui que l'Allemand, héros de l'humanité, après un long épuisement politique, mais non intellectuel, se dresse de nouveau et laisse pressentir au monde quel avenir attend l'Allemagne parce que sa mission n'est pas encore accomplie... Si l'émancipation politique de l'Europe est l'œuvre de la révolution française, son émancipation intellectuelle et morale sera l'œuvre de la réforme et de ses continuateurs... »

Ivre de sa récente fortune, l'Allemagne se croit appelée à l'hégémonie du monde civilisé, comme jadis Rome et la Grèce. C'est le secret de l'avenir; pour le présent, de si hautes prétentions sont contestables. Ces peuples héros n'ont pas été seulement victorieux, ils ont séduit et charmé le monde ancien. Or l'Allemagne contemporaine ne domine que par la force brutale, et naguère M. de Moltke la déclarait haïe. Elle ne sera vraiment investie d'une mission civilisatrice universelle que si, moins redoutée, elle découvre l'art de se faire aimer.

III.

A juger d'après les sentimens exaltés que nous venons d'exposer, le lecteur pourrait être en juste défiance sur le degré de chaleur et de sympathie, ou même sur la stricte impartialité avec laquelle M. Gregorovius abordait l'histoire de la Rome catholique et papale du moyen âge, qu'il s'était proposé d'écrire. Mais alors l'Allemagne jouissait de la paix religieuse, le bon accord régnait entre Berlin et le Vatican. On pourrait même affirmer, sous couleur de paradoxe, que les Allemands se sont trouvés dans des conditions particulièrement favorables pour traiter un pareil sujet. Les Italiens, les Romains voient la papauté de trop près, ils sont engagés trop avant, si l'on ose dire, dans les coulisses du sanctuaire. En France, l'ardeur de la querelle qui se poursuit sans trêve entre l'église et la révolution jette nos écrivains contre le double écueil de l'apologie ou du

pamphlet (1). Nous ne possédons même pas une traduction scrupuleusement exacte de l'*Histoire des papes des quatre derniers siècles* par M. de Ranke, cité, quoique protestant, comme une autorité, du haut des chaires catholiques : mais le texte original, rendu en français, a été altéré par excès de pieux zèle. Nous souhaitons que M. Gregorovius, s'il trouve un traducteur, ne tombe pas entre des mains engagées dans la controverse (2).

On ne saurait attendre de nous la critique d'un ouvrage (3) qui demanderait à lui seul une étude compétente et approfondie. Nous devons nous borner à indiquer par quelques traits quel esprit anime cette œuvre considérable, qui ne comprend pas moins de dix siècles, du ve jusqu'à la fin du xve, depuis l'invasion des barbares jusqu'à la renaissance. Elle présente l'intérêt, l'animation, la variété, d'un drame de Shakspeare, sur la scène la plus haute, en présence de tous les peuples d'Europe, d'autant plus agités par les émotions de l'action sanglante que leur propre destinée s'y joue.

Fidèle à sa méthode, M. Gregorovius s'attache surtout à peindre avec un soin extrême le décor de la ville éternelle dans ses transformations successives. C'est à la longue étude, à la patiente observation des monumens, qu'il demande l'inspiration et l'intuition nécessaires à sa longue entreprise. Il se félicite d'avoir pu contempler « la ville décomposée par le temps, encore couverte de la rouille des siècles. Le charme mélancolique de la barbarie du moyen âge y régnait. Papes et cardinaux se mouvaient sur cette scène comme des personnages traditionnels, tandis que les ruines séculaires, qui toutes encore n'étaient pas fouillées, pédantesquement nettoyées et archéologiquement civilisées, rappelaient toujours dans leur abandon pittoresque les *mirabilia urbis Romæ*. J'ai donc reçu ainsi autrefois le dernier souffle de l'*historicité* de la Rome du moyen âge et sans elle je n'aurais jamais eu l'idée d'écrire cette histoire. »

La seule topographie de cette Rome, « dont le nom a roulé pendant des siècles comme un tonnerre, » la seule description des monumens nous dirait d'âge en âge toutes les destinées du peuple, toutes les transformations de la pensée humaine, écrite en blocs de pierre. Nous assistons à la ruine lente de l'énorme cité des césars, rongée par le ver secret d'un despotisme sans âme, à la lente construction de la ville chrétienne qui fait surgir des catacombes tout

(1) L'*Histoire de saint Pie V*, par M. le comte de Falloux, est une apologie; l'*Histoire des papes*, de M. P. Lanfrey, est un pamphlet dirigé contre le pouvoir temporel.

(2) A côté de M. de Ranke et de M. Gregorovius, nous ne pouvons omettre M. de Reumont, dont l'*Histoire de Rome* a été inspirée par le plus noble dévoûment au saint-siège.

(3) *Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter*, 8 vol., 3e édit., 1875.

son arsenal souterrain, à la réédification d'une Rome païenne dans le bel âge de la renaissance. Toutes les misères, toutes les gloires, tous les tumultes, ont laissé leur trace dans l'aspect de la ville par des édifices ou des destructions. L'état de la ville durant le séjour des papes à Avignon, les maisons branlantes et ruinées, les rues dépavées, le Capitole et le forum, où paissaient les chèvres et les vaches, les places transformées en marais, suffisent à dépeindre dans son silence et sa morne désolation l'histoire de ce temps.

Sur cette scène, centre de la pensée et de la foi de l'univers catholique, s'agitent papes et empereurs, tribuns et condottieri, Orsinis et Colonnas, guelfes et gibelins; les barbares, les pèlerins des jubilés, les moines, les flagellans la parcourent et se succèdent comme des flots toujours renouvelés. Le fanatisme religieux, l'amour et l'honneur chevaleresques, la liberté démocratique, ces puissans leviers des foules populaires, ces causes des croisades, de l'inquisition, de la guerre civile, s'y trouvent exprimées par de grandes figures romantiques ; c'est Arnaud de Brescia, le fougueux ennemi du pouvoir temporel, prophète et martyr de ce que nous appelons nos idées modernes, dont la cendre fut jetée dans le Tibre pour que les Romains ne pussent l'honorer ; c'est Cola di Rienzo, tribun grisé d'antiquité, comme don Quichotte par les romans de chevalerie; c'est saint Dominique, et Dante, et Pétrarque, et saint François, « qui mit la pauvreté sur un trône d'or. » — Les héroïnes non plus ne manquent pas, saintes et courtisanes, nonnes et amazones; Theodora, Marozia, Berthe, Irmengarde, qui, à la tête des factions, aidèrent à décider le sort de l'Italie et de Rome; à côté d'une comtesse Mathilde, sorte de Deborah guerrière, une Catherine de Sienne, pauvre fille du peuple, animée de l'amour le plus pur et le plus prophétique, qui avait échangé son cœur contre celui du Christ et mourut à trente-trois ans minée par le profond chagrin que lui causaient les divisions de l'église : « Ceux que l'humanité admire le plus, dit M. Gregorovius, à propos de cette figure attendrissante de sainte Catherine, ce sont surtout ces êtres qui ont surmonté leur propre *moi*, et nous considérons cet oubli de soi-même comme une action incompréhensible et comme la solution du plus haut problème dans la nature. » — Ce jugement ne rappelle en rien les remarques railleuses de Voltaire sur la vie de sainte Catherine racontée par son confesseur. Il n'est permis de parler d'une Jeanne d'Arc ou d'une Catherine qu'avec un sentiment de poétique respect (1).

(1) Proclamée patronne de Rome, afin d'intercéder en faveur du maintien du pape, elle qui autrefois l'avait ramené d'Avignon, la sainte nationale de l'Italie était en vogue vers 1866. A cette occasion, un auteur français, Mme de Flavigny, a publié une histoire approfondie de sainte Catherine, inspirée par la plus pure orthodoxie. Dans un

Si l'on voulait citer des morceaux, on choisirait chez notre historien deux scènes immortelles de la papauté : Léon Ier devant lequel l'effroyable Attila se retire, Henri IV dans sa chemise de pèlerin, prosterné aux pieds de Grégoire VII. La dictature morale que donnait aux papes la foi des peuples s'y révèle dans tout son éclat. L'action des moyens spirituels, l'ascendant de la force morale, voilà ce qui élève parfois le moyen âge au-dessus de notre temps. On peut aimer ou haïr l'autorité du prêtre, mais « la victoire de ce moine sans armes a droit à l'admiration du monde plus que toutes les victoires d'un Alexandre, d'un César ou d'un Napoléon. »

Dans la diversité et le malheur des temps, au milieu des invasions, des assauts, des pillages, des guerres civiles, des pestes affreuses, à travers cette mêlée d'où s'élève une immense clameur confuse faite de cris de haine et de chants sacrés, l'église poursuit son œuvre, la plus grande qui ait été jamais tentée, celle d'une société de peuples réunie par un lien moral. Noble éducatrice de l'Europe au moyen de ses établissemens religieux, gardienne dans ses cloîtres des reliques de l'antiquité grecque et latine, elle élève les peuples par la foi, l'espérance et le remords à une existence supérieure : « Des bienfaits sont sortis de Rome, des maux aussi, inquisition, bûchers, superstitions, asservissement des consciences ; mais devant une conception historique supérieure, puissent même les sombres tourmens des siècles s'adoucir et les péchés de la vieille despote des peuples être compensés par la puissance de l'idée religieuse et la grande pensée de l'harmonie du monde que représentait Rome et par laquelle elle a affranchi l'Europe du chaos de la barbarie et de l'anarchie brutale! » Citons encore ce tableau de la papauté idéale telle que la conçoit notre auteur; rien ne peut mieux rendre la pensée dominante qui l'a guidé à travers cette histoire et le jugement d'ensemble auquel il aboutit :

« Qui pourrait nier que l'idée d'une sainte ville cosmopolite de la paix éternelle au milieu des combats de l'humanité, d'un asile général et toujours paisible de l'amour, de la civilisation, du droit et de l'apaisement, ne soit une idée grande et admirable? Si le divin pouvait être figuré en toute pureté dans l'ordre des choses humaines, le pape en eût été l'image par l'idée même qu'il représente; si l'institution de la papauté, fondée sur l'amour et la liberté, sans

ouvrage récent sur le même sujet, M. Alfonso Asturaro étudie les phénomènes psycho-pathologiques présentés par les saintes et les possédées du moyen âge (*Santa Caterina da Siena, osservazioni psicopatologiche;* Napoli, 1881). Ce n'est pas sans appréhension que l'on voit ces dures mains d'opérateurs toucher à des apparitions diaphanes. On l'a dit avec esprit, ce n'est plus le bourreau du comte de Maistre, c'est le médecin aliéniste qui est devenu la pierre angulaire de l'histoire et des sociétés humaines.

esprit de domination et d'ambition terrestres, sans rigidité dogmatique, se développant à mesure que le cercle de la vie s'élargit, élastique comme elle, avait marché du même pas que le mouvement de la société et de la science, il n'y aurait pas eu de forme cosmique plus élevée, dans laquelle l'humanité eut eu la conscience permanente de son unité et de son harmonie. Mais, après l'écoulement de sa première et magnifique époque, la papauté, dans le grand drame de l'histoire, est devenue le principe essentiellement rétrograde. La plus grande idée qui soit dans l'instinct du monde n'a pas été réalisée ; pourtant il suffit qu'elle ait vécu un jour dans la papauté pour en faire la plus vénérable des institutions que l'histoire ait jamais vues, et parce que la ville de Rome était le théâtre classique de cette idée, elle s'est assuré par là, à jamais, l'amour patriotique de l'humanité. »

Si nous résumions pour nous-mêmes et dans des notes rapides l'impression de cette lecture avec la pleine licence de plume que, simple lecteur, on se permet même à l'égard des ouvrages considérables, sans viser le moins du monde à un jugement en dernier ressort, sans vouloir abuser de ce qu'il n'a pas été traduit, n'ignorant pas d'ailleurs que l'esprit d'une grande œuvre ne se reproduit pas en quelques lignes, nous dirions de M. Gregorovius : Il est écrivain ; dans cette histoire si touffue, où tant de points restent encore à étudier et tant de découvertes à faire, il a eu le mérite de tracer les grandes lignes, d'ouvrir les avenues. Nous considérons trop volontiers les Allemands comme novices dans l'art de composer un livre : un jugement aussi sommaire ne saurait s'appliquer à notre historien. Sans perdre de vue la philosophie de l'histoire, la marche des idées, le fil conducteur qui relie les événemens, il n'abuse pas des considérations générales. Ses récits ont parfois la vivacité et le relief des anciennes chroniques. La partie de son œuvre traitée avec maîtrise est celle qui concerne les rapports des papes et des empereurs ; on sent qu'il y a donné tout son cœur d'Allemand. Il met en lumière ce double aspect des siècles qu'il raconte, à la fois barbares par l'ignorance, la superstition, et romantiques par l'aspiration mystique au surnaturel, l'effort douloureux et la lutte violente pour réaliser l'idéal chrétien. Mais peut-être ne s'est-il pas enfoncé assez profondément dans le catholicisme du moyen âge, dans cet état d'âme et d'imagination si singulier, si éloigné même de nos mœurs religieuses, partant si difficile à saisir dans ses origines et dont les événemens extérieurs ne sont que les manifestations variées. Comme conséquence, il voit trop uniquement les personnages par le dehors, il les dessine plutôt qu'il ne les peint. M. Gregorovius semble répondre d'avance à cette critique lorsqu'il marque une juste défiance pour les prétendus portraits historiques :

« Les hommes du passé sont des problèmes pour ceux qui les jugent. Quand nous n'échappons point aux plus grandes méprises, dès que nous voulons comprendre les figures connues des contemporains, à quelle erreur ne sommes-nous pas exposés aussitôt que nous nous représentons l'intime essence des hommes qui se dressent devant nous comme des ombres, car toutes les circonstances de leur vie personnelle, toute la trame des conditions de nature, de temps et de milieu qui les a formés et les secrets les plus profonds de leur être, nous ne les avons sous la main qu'à l'état de fragmens, de suite interrompue de faits dont il nous faut former un caractère. »

Sans doute bien des traits modernes se glissent sous la plume quand nous essayons de faire revivre les hommes d'autrefois. Cependant une psychologie supérieure, qui tient aussi de la divination, permet de découvrir les secrets mobiles des caractères. Il semble que M. de Ranke ait pénétré plus avant au cœur de la papauté, à des époques, il est vrai, beaucoup plus rapprochées de nous. Pour suivre en ses profondeurs et ses replis le catholicisme du moyen âge, il faut l'âme vibrante et voyante d'un Michelet ou l'insinuante et universelle sagacité avec laquelle un Sainte-Beuve a pu réveiller en plein XIXe siècle les vieux messieurs de Port-Royal. Nous exprimons là trop brièvement et d'une façon assurément trop tranchante et trop absolue ce qui exigerait plus de nuances, de tempéramens, un cortège de preuves, mais aussi un plus long discours.

IV.

Aux deux points extrêmes du moyen âge, au Ve siècle qui en est le prologue, et au XVe, qui en a marqué le dénoûment, M. Gregorovius a choisi et dressé sur un piédestal savamment orné deux figures de femme, deux princesses, l'une byzantine, l'autre italienne, qui sont comme la vivante image de leur époque. Les destinées de la païenne Athénaïs, convertie au christianisme, devenue la femme de Théodose II, impératrice de Byzance, puis exilée du trône et terminant ses jours dans la morne solitude d'un monastère de Palestine, ces destinées traversées par d'étranges hasards et par les plus éblouissans caprices de la fortune, reflètent avec éclat le pêle-mêle agité des mœurs, la mobile confusion des esprits, la lutte du monde antique expirant et de l'esprit nouveau, le triomphe de la croix, la défaite et la déchéance des dieux de la Grèce.

Ces dieux vaincus devaient mille ans plus tard, au temps de la renaissance païenne du XVe siècle, secouer la poussière des ruines et ressusciter triomphans au cœur même de Rome, à la cour du pape. Cédant à son goût pour les époques de transition, M. Gregorovius

en a peint les oppositions fortes et tranchées sous la figure de Lucrèce Borgia. L'intérêt que l'auteur apporte à l'étude des sociétés en travail de renouvellement pourrait être considéré comme un signe du temps, comme la préoccupation naturelle d'un enfant du siècle, de ce XIXe siècle secoué, lui aussi, par le rude enfantement d'un paganisme nouveau, encore indéterminé, où les jeunes divinités d'Homère cèdent la place à d'autres dieux plus durs et plus abstraits, le progrès, la science, l'art, l'honneur, la justice sociale. Entre la foi nouvelle et la foi ancienne il y a pourtant cette différence sensible que le paganisme et le christianisme étaient des mondes fermés, pleins d'unité et d'harmonie, tandis que la pensée moderne, en prenant son essor devant les horizons qui s'ouvrent à perte de vue, n'a pas encore trouvé son centre; elle ne sait où se poser, où se fixer.

Toute l'histoire du monde s'explique par deux conceptions fondamentales de la vie humaine qui ont tour à tour dominé durant douze et quatorze siècles, je veux dire le naturalisme et le mysticisme. Le point de vue mystique, celui des sociétés malheureuses de l'Inde bouddhiste et de l'Europe au moyen âge, dont le héros fut le moine, l'ascète, consiste à considérer l'existence terrestre comme une préparation à une transition mystérieuse au moment de la mort; et de cette conception découlent le morne assombrissement de l'âme exilée, l'anéantissement du désir charnel, le détachement des liens de famille et de patrie, l'abandon de la volonté propre, et le parfait renoncement. En compensation, l'ascète arrive à l'extase; il glisse sans secousse hors de la vie réelle, loin du monde tangible, dans la région des rêves; il erre au bord du grand secret, à des hauteurs vertigineuses, au-dessus de l'espace et du temps, devant l'océan d'éternité sans rivages et de lumière ineffable que son regard ébloui aperçoit.

L'autre conception du monde, le naturalisme, est celle d'Homère et de l'antiquité, de la renaissance et du XVIIIe siècle, celle des adeptes de la nature réaliste tournés vers les joies de la vie et qui s'y épanouissent avec fierté, qui estiment avec Achille qu'il vaut mieux être bouvier parmi les hommes que roi parmi les ombres, que chien vivant vaut mieux qu'empereur enterré, qu'on doit élever l'homme non en vue de la mort, mais de la vie présente, disposer le navire pour la courte traversée, détourner sa pensée de l'irrémédiable et prochain naufrage dans ce gouffre nocturne d'où la nature indifférente nous a tirés pour nous y plonger de nouveau. Le bienfait du naturalisme, c'est qu'il nous excite à développer le corps, à fortifier la volonté, à exercer l'âme aux vertus pratiques, à l'amour, à l'amitié, au patriotisme, au culte de l'art et de la science. Son danger et son écueil, c'est que, bornant tout à l'heure qui fuit, il

pousse à la jouissance immédiate, au sensualisme, à l'épicurisme égoïste et à la décadence (1).

Cette opposition, qui se retrouve au cœur même de l'homme est exprimée, en vers que chacun sait, au début de *Rolla :*

> Regrettez-vous le temps où le ciel, sur la terre,
> Marchait et respirait dans un peuple de dieux?
>
> . . . . . .
>
> Et quand tout fut changé, le ciel, la terre et l'homme,
> Quand le berceau du monde en devint le cercueil...

C'est le contraste d'Athènes et de Jérusalem, de la Grèce et de Rome chrétienne, la lutte des Grecs et des Nazaréens, du spiritualisme judéo-chrétien et de l'hellénisme, « duel qui n'est point encore terminé, dit Henri Heine, et qui ne le sera peut-être jamais. » D'autres poètes s'en sont inspirés ; par exemple, M. Lecointe de Lisle, dans *le dialogue d'Hypatie et de Cyrille.* Telle est aussi l'antithèse que M. Gregorovius a cherchée dans Athénaïs. « C'était le temps où le paganisme antique, dans la ville de Platon, livre à la foi chrétienne le dernier combat désespéré, où les anciens dieux de l'Olympe sont engloutis dans une effrayante conflagration, où les rois barbares, Alaric, Genséric et Attila, comme des cavaliers apocalyptiques, promènent leurs bandes dévastatrices à travers les pays de la vieille civilisation, où les grands théologiens chrétiens, leurs alliés dans la destruction du beau monde antique, Jérôme, Augustin, Jean Chrysostome, les deux Grégoire grecs, Cyrille et le pape Léon Ier fixent l'édifice dogmatique de l'église, et où enfin cette bizarre création grecque asiatique, le byzantinisme, commence à montrer sa première physionomie déterminée. »

Fidèle à sa méthode, M. Gregorovius a cinglé vers Athènes pour y chercher l'inspiration de son livre. Gibbon a raconté comment, assis un jour à rêver au milieu des ruines du Capitole, pendant que les moines déchaussés étaient à chanter vêpres dans le temple de Jupiter, l'idée d'écrire la décadence et la chute de la ville éternelle se présenta pour la première fois à son esprit. C'est sans doute en souvenir de ce passage que l'auteur allemand écrit dans sa préface : « Lorsque, sur l'Acropole, assis devant le temple de la Victoire aptère ou devant le Parthénon, on s'abîme dans la méditation de l'histoire de la Grèce, alors apparaissent à l'imagination exaltée, plus claires et plus personnelles, les figures du passé, et l'on est bientôt, comme Ulysse dans le royaume des

(1) Dans son cours d'esthétique à l'École des beaux-arts, *Italie*, ve leçon, M. Taine présente avec le relief de pensée et d'expression que l'on connaît ce double point de vue que nous venons de résumer.

ombres, entouré d'un chœur d'esprits helléniques auxquels on aimerait à adresser plus d'une question. » L'image d'Athénaïs une fois évoquée, M. Gregorovius s'est enquis des ouvrages qui se rapportaient à ce sujet; or il se trouvait, nous dit-il, en présence d'une matière neuve; « les Allemands, chercheurs infatigables, auxquels *pas un coin caché de la vie du monde n'a échappé*, n'ayant pas encore approfondi cette matière. » Notre auteur oublie seulement que M. Amédée Thierry, dans ses *Récits de l'histoire romaine au* v^e^ *siècle*, publiés ici-même, a consacré tout un article à Athénaïs (1). On serait tenté de signaler dans cette omission une de ces mises au secret (*sekretiren*) des écrivains français, dont nos voisins sont coutumiers. Mais ce qui prouve la bonne foi de M. Gregorovius et nous empêche de lui chercher querelle, c'est qu'il se propose de réparer dans une prochaine édition de son livre cette négligence non préméditée.

Nous n'insisterions pas sur ce dernier ouvrage, et nous nous bornerions à renvoyer le lecteur curieux d'histoire byzantine à M. Amédée Thierry si M. Gregorovius n'avait traité le sujet d'une façon toute personnelle. Le vrai titre de son livre serait plutôt *Athènes, Constantinople et Jérusalem au* v^e^ *siècle*. Athénaïs passe comme une ombre flottante devant ces trois décors; c'est surtout dans les villes et leurs monumens que l'auteur cherche l'âme d'une civilisation et d'une époque. Nous résumons, d'après lui, ce récit comme pièce justificative de nos précédentes critiques en le transposant dans le cadre et les proportions qui nous sont donnés sans trop altérer le style et la couleur du modèle :

Au IVe et ve siècles de notre ère, Athènes n'était plus qu'une ville de province sans importance politique. On ne voyait au Pirée ni navires de guerre ni bateaux marchands; la ville plus riche de Corinthe, siège du gouvernement byzantin, attirait tout le commerce. Pas de richesses à acquérir sur le sol d'Attique, maigre et pierreux. Mais on y pouvait vivre loin des préoccupations vulgaires et des intérêts bas, dans l'oubli de soi-même et du monde.

Athènes déchue avait conservé son importance littéraire. La foi aux anciens dieux d'Homère y subsistait au milieu des glorieux souvenirs de l'histoire, des splendides monumens du passé. Seule survivante des écoles de l'antique sagesse, la célèbre Académie de Platon entretenait un foyer d'enthousiasme pour les lettres grecques et attirait la jeunesse avide de s'instruire. La vie des étudians rappelle assez celle des universités de Padoue et de Bologne au moyen âge, de Gœttingue et de Halle au XVIIIe siècle. La qualité d'ancien élève de l'école d'Athènes donnait dans le monde honneur

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1871.

et considération. Nous lisons dans une lettre du spirituel néo-platonicien Synesius de Cyrène que les étudians, parce qu'ils avaient fréquenté l'Académie et le Lycée, « se promenaient parmi les mortels comme des demi-dieux parmi des bêtes de somme. » Temples, tombeaux, platanes, bois d'oliviers sur les bords du Céphise, Acropole, Propylées, Parthénon, Érechtum, ce paysage, ces monumens debout, presque intacts bien qu'abandonnés et sans culte public, évoquaient les morts illustres. On se montrait encore les modestes demeures qu'avaient habitées les poètes, les orateurs, les philosophes immortels. Assis sur les fauteuils de marbre du théâtre de Dionysos, le regard errant sur la mer lumineuse d'Égine et de Salamine, on pouvait réciter les vers qui exaltèrent les citoyens d'Athènes sur cette scène du monde. La fréquentation idéale des génies de l'antiquité faisait de l'étude à Athènes un culte de héros, une initiation aux mystères de la sagesse antique. Grégoire de Nazianze, après avoir fréquenté Athènes, considérait ce séjour comme dangereux pour le salut des jeunes chrétiens, tant la ville païenne exerçait sur les âmes un charme insinuant. Boèce, dernier sage de Rome, qui, dans sa prison, quoique chrétien, demandait ses consolations dernières à la philosophie antique, avait passé plusieurs années en Grèce. C'est aussi à cette école d'Athènes que Julien avait puisé ses germes de haine pour la religion du Christ. Au chapitre VII de son *Saint Paul*, M. Renan nous a tracé un tableau d'Athènes à côté duquel celui de M. Gregorovius paraîtra pâle. L'historien français s'attache aussi à faire ressortir en traits saillans l'antipathie du génie grec et du génie chrétien dans des pages qu'on n'oublie pas les ayant une fois lues.

Mais la vieille cité de Périclès, rivale des écoles d'Alexandrie, d'Antioche et de Constantinople, était en dehors des grands courans historiques et des questions vitales qui agitaient le monde. C'était surtout un musée, un sanctuaire de l'art. L'Académie, en décadence, vide d'idées, où l'on n'enseignait que ce qui était connu depuis des siècles, où les rhéteurs ne disaient rien qui n'eût été dit mille fois avant eux, ne vivait plus que de l'ombre de sa réputation passée. Nulle étincelle de vie nouvelle n'en pouvait jaillir.

Bien que nous connaissions, par l'ouvrage d'Eunapius, les sophistes célèbres du IVe siècle, nous ne possédons aucun détail sur Leontius, le sophiste dont la remarquable fille Athénaïs devait porter le diadème d'impératrice byzantine. Elle naquit après l'invasion des Goths, vers l'an 400. Leontius consacra son enfant à la déesse de la sagesse, comme en témoigne le nom qu'il lui donna, au temps même où le paganisme hellénique allait tomber d'une chute irrémédiable. Athénaïs grandit dans la maison de son père, remplie d'objets d'art et d'antiquités. Le professeur était savant et riche : Athénaïs reçut

l'éducation la plus soignée. Le programme d'études d'une jeune Grecque du meilleur monde ou d'une dame de la cour de Byzance comprenait la grammaire, la rhétorique, la musique, la poésie et l'art de faire des broderies d'or. — Peut-être M. Gregorovius va-t-il un peu loin en disant que, même en ces derniers temps de l'hellénisme, une pareille éducation ferait honte à l'éducation de nos femmes, qui, pour la plupart, ne savent pas le grec. Mais le champ des lettres modernes est plus vaste et plus varié. On est moins coupable d'ignorer Eschyle quand on possède Cervantès et Shakspeare, Molière, Dante et Goethe. — Le grec classique, au temps d'Athénaïs, était d'ailleurs une langue vivante, et il serait injuste de nous représenter la fille de Leontius sous les traits d'une Bélise ou d'une Philaminte en herbe. Elle n'oublia jamais Homère ; elle récitait avec le même art achevé les chœurs tragiques et les beaux passages de Démosthène et de Lysias, écrivait des épîtres en prose et en vers, discutait sur des passages de vieux auteurs, parlait, improvisait. Athènes était alors remplie de l'étonnante érudition et de la gloire d'Hypatie, cette dernière muse de la Grèce, victime du fanatisme des chrétiens, qui traînèrent son beau corps nu et sanglant dans l'église et sur les places d'Alexandrie. A peine le paganisme avait-il cessé de persécuter que le christianisme persécutait à son tour. Hypatie ouvre la longue liste des martyrs de la liberté.

L'église, au ve siècle, avait perdu cette figure jeune et sympathique des premières communautés chrétiennes, luttant pour leur existence, sorte de sociétés secrètes, de corporations mystérieuses, vouées à l'amour et à la liberté morale. *Novelli temerarii, rudes, pauperes, desperati*, tels étaient les noms que les Romains donnaient aux premiers chrétiens, synonymes de révolutionnaires grossiers et exaltés : mais de pauvre qu'elle était, l'église était devenue riche; de révolutionnaire, conservatrice, d'opprimée, oppressive, elle ne se recrutait plus seulement parmi les humbles, mais parmi les patriciens et les empereurs. Déjà la pureté du dogme s'était altérée. Sur les simples et sublimes préceptes de l'évangile s'étaient greffées les explications, inventions et élucubrations des théologies, des sectes et des hérésies : tout l'appareil du miracle et de la superstition. A cette condition seulement, le christianisme pouvait se répandre sur le monde et absorber les anciens cultes.

Athénaïs avait-elle quelque connaissance des doctrines de l'église? Les sophistes païens, s'ils les lui firent connaître, les lui présentèrent sans doute altérées afin de mieux mettre en évidence la supériorité de la foi des grands ancêtres. Si l'on ferme les yeux sur la hauteur morale du christianisme, nous dit M. Gregorovius, si l'on s'arrête à l'écorce, il est aisé d'en inspirer l'éloignement. Ces symboles chrétiens, empruntés à la souffrance et à la mort, ces légions de saints

dont les cadavres décomposés pourrissent sous les autels, tandis que le chrétien, qui les vénère à l'égal de talismans, vient les entretenir de ses plaintes et de ses espérances, devaient blesser comme une sorte de mythologie d'hôpital le sens esthétique de ces Grecs, hommes naturels, heureux de vivre sous leur ciel clair, et habitués à contempler les rayonnantes figures de l'Olympe. Assurément, ces dieux avaient leurs ridicules : Lucien, le Voltaire grec, les a raillés ; mais la religion antique a créé des types éternels de beauté divine et d'héroïque humanité. Sans elle il y aurait dans notre civilisation un vide que le christianisme aurait été impuissant à remplir ; « l'éternelle vérité du paganisme, c'est l'art. » — En écrivant ces lignes, notre auteur passe sous silence les vices qui ont déshonoré le paganisme et rendu le christianisme nécessaire et bienfaisant, le matérialisme du culte païen, qui n'était parfois que la sanctification de la débauche sous l'œil favorable des dieux viveurs. Que l'on imagine le catholicisme ne subsistant plus, lui aussi, qu'à l'état de souvenir historique, mais se rappelant aux hommes par l'évangile, *l'Imitation*, les *Fioretti*, le poème de Dante, les dômes, les cathédrales et les vierges de Raphaël, n'offre-t-il pas des images qui peuvent rivaliser avec celles de l'antiquité et un idéal plus rapproché du cœur ?

Élevée dans la foi païenne, cette religion d'esprits heureux, instruits et distingués, Athénaïs ne courait dans sa ville natale aucun danger. Les édits n'avaient pu encore triompher de la tolérance des mœurs. Les temples fermés n'étaient pas détruits. Tout s'était borné à l'interdiction du culte. Athénaïs ne vit jamais les Panathénées, si ce n'est sculptées sur le Parthénon ; elle ne fit jamais sa prière dans le temple des Muses. Le culte des dieux de l'Olympe s'était réfugié au foyer domestique.

Leontius n'avait rien négligé pour sa fille, sauf de lui chercher un époux digne d'elle, en quoi il se montrait père égoïste. La légende, afin de mieux mettre en lumière ce que le bonheur de la jeune Grecque eut d'inespéré, rapporte qu'elle fut déshéritée au profit de ses deux frères, que son père lui laissa seulement cent pièces d'or, la trouvant assez dotée de grâces naturelles. En vain supplia-t-elle ses frères, Valerius et Gesius, de lui laisser sa part de patrimoine. Elle essuya un dur refus et se rendit à Constantinople près de sa tante, qui était chrétienne.

Théodose II régnait alors à Byzance sous la tutelle de sa sœur Pulchérie, presque aussi jeune que lui. Trois figures de femmes reflètent l'esprit de cette époque : à côté d'Athénaïs païenne, et bientôt chrétienne, d'Hypatie, « sainte et martyre du paganisme mourant, dont elle éclaire de sa belle figure le dernier crépuscule, »

apparaît Pulchérie, la pure orthodoxe, qui, dans l'église de son temps, fut une puissance personnelle. Elle avait transformé la cour la plus corrompue en un cloître, où, avec les petites princesses ses sœurs, elle chantait des hymnes, travaillait, priait, brodait nuit et jour. Toutes les trois firent vœu de virginité, et ce vœu solennel, Pulchérie, non sans une pieuse ostentation, l'inscrivit en lettres d'or et de pierreries sur l'autel de Sainte-Sophie, où chacun le pouvait lire. Versée dans les lettres grecques, latines et sacrées, elle entreprit l'éducation de son frère Théodose, choisit ses compagnons et ses maîtres et lui donna jusqu'à des leçons de démarche et de maintien. L'éducation d'un prince byzantin peut rappeler celle d'un ancien Bourbon d'Espagne. Théodose II ne fut toute sa vie qu'un auguste hochet entre des mains de femmes, de prêtres et d'eunuques. On exhibait de temps à autre l'enfant impérial à ce peuple léger de Constantinople, avide de spectacles. « Précédé d'une troupe de trabans, de cavaliers magnifiques montés sur des chevaux splendidement caparaçonnés, de gardes à la lance d'or et au bouclier d'or, l'empereur paraissait, vêtu de pourpre, couvert de bijoux, de bracelets étincelans au bras, de joyaux aux oreilles, un diadème de perles sur la tête, assis sur un char d'or traîné par des mules blanches. »

Comme il commençait à désirer le mariage, Pulchérie dut se mettre en quête d'une femme. La pieuse vierge n'ignorait pas qu'elle allait se donner une rivale; mais la durée de la dynastie exigeait ce sacrifice et l'imposait à son abnégation. Aidée de Paulinus, jeune noble, compagnon de Théodose, elle passa d'abord en revue tout Constantinople, toute la noblesse de l'empire. Des émissaires, dépêchés dans les provinces, cherchèrent vainement la femme digne d'occuper le trône.

Sur ces entrefaites, Athénaïs est introduite dans le palais; elle vient présenter une supplique touchant l'héritage paternel. Admise en présence de Pulchérie, elle se jette à ses pieds. Le charme de la tristesse, unie à la beauté et à l'éloquence, fut si puissant que Pulchérie retint Athénaïs auprès d'elle et enflamma l'imagination de son frère par le récit de cette entrevue. Théodose et Paulinus, cachés derrière un rideau, virent l'Athénienne et furent transportés. Le jeune empereur en devint aussitôt épris. On baptise donc Athénaïs on change son nom païen en celui d'Eudocie. Pulchérie lui sert de marraine. La fille déshéritée du sophiste Leontius est fiancée à Théodose II. L'idée de mésalliance, du moins en ce qui concerne les femmes, semble ignorée de l'antiquité. Ce préjugé moderne était si indifférent aux empereurs, souvent sortis eux-mêmes des situations les plus basses, qu'on vit le grand Justinien épouser une courtisane, cette Theodora, applaudie de tout Constantinople pour son

art de représenter au théâtre des scènes de lubricité. Athénaïs était sans tache : cette union fut blâmée seulement par les familles patriciennes qui avaient des filles à marier. Mais Pulchérie trouvait son propre avantage à donner pour femme à son frère une orpheline sans protecteurs. Les noces impériales furent célébrées le 7 juin 421, au milieu des réjouissances publiques, des représentations théâtrales et des courses de char.

La conversion d'Athénaïs pouvait être sincère. Mais quel changement dans sa destinée! Transportée comme par enchantement de sa petite ville de province à moitié déserte dans le plus beau palais du monde, il lui était permis de penser que Constantinople valait bien une messe. En ce palais de Byzance, Constantin s'était efforcé de surpasser le Palatin de Rome. Au bord du détroit qui sépare l'Europe des rivages d'Asie se dressait la demeure impériale, des escaliers de marbre descendaient jusqu'à la mer; des navires curieusement ouvragés étaient à l'ancre. Comme le Palatin, la résidence formait un labyrinthe de monumens et de jardins, où le luxe de l'Orient se mêlait aux arts de la Grèce : au centre, la salle du trône; plus loin « la chambre de porphyre qui recevait les impératrices quand approchait l'heure inquiète où un héritier né dans la pourpre était donné à la misère du monde. » La garde prétorienne campait sous des portiques à toiture dorée. Des portes et des parcs conduisaient jusqu'à l'hippodrome. Puis c'étaient les bains de Zeuxippe, la maison des lampes ou le bazar illuminé de la Corne d'or, le port encombré de vaisseaux chargés des trésors de l'Inde, de la Perse et de l'Arabie, puis encore les immenses forums, des basiliques, des thermes, des colonnades, des obélisques, des arcs de triomphe. M. Gregorovius fait l'inventaire brillant de tant de richesses accumulées.

De même que l'ancienne ville du Tibre, Byzance avait ses sept collines, son capitole. Il ne lui manquait que la grandeur historique. Cette froide imitation était rachetée par sa situation incomparable sur le Bosphore, qui en faisait la capitale du monde gréco-romain. Peuplée de Romains, de Grecs, de Syriens, d'Égyptiens, d'Arméniens, de Juifs, de Huns et de Germains, c'était une ville artificielle, sans nationalité et partant sans âme, une poussière d'individus, un chaos de populations disparates dont le nombre surpassait déjà la population de la Rome d'autrefois. « Paganisme et christianisme, monde à l'agonie et monde ardent et jeune, richesse asiatique et populace pauvre et avide, foi chrétienne et foi chaldéenne, moines semblables à des fakirs et philosophes mendians, raffinemens d'Hellènes et rudesse de Scythes, on trouvait dans ce creuset comme un résidu des religions de l'Orient, les vices et les vertus de l'antique et moderne humanité, le sérieux sombre ou l'hypocrisie de l'ascé-

tisme chrétien et l'épicurisme le plus frivole. » Une seule passion unissait cette foule bariolée, les jeux du cirque, où les partis de cochers étaient un pouvoir dans l'état. Il faut lire les homélies de Jean Chrysostome pour se rendre compte des vices, des vanités, du fanatisme, de la superstition de ce peuple incohérent.

Un des caractères bizarres de la ville, c'était le mélange de paganisme et de christianisme que l'on trouvait dans les monumens, sous Constantin. La statue de l'empereur, faite avec une statue d'Apollon, dont on avait changé la tête, était surmontée d'un nimbe formé de sept clous, qu'on disait clous de la vraie croix, et des morceaux de cette croix étaient enfermés comme talismans dans le buste d'airain d'Apollon. Une déesse de la Fortune portait le symbole de la croix. La religion nouvelle s'appropriait ainsi ce qu'elle ne détruisait pas, elle convertissait de force jusqu'au peuple d'airain et de marbre. On vit le même spectacle à Rome, sous Sixte V, lorsque l'église, triomphant de la renaissance païenne, imposait partout ses emblèmes.

Constantinople formait alors le plus grand musée d'art que le monde ait jamais vu. Les statues, moins nombreuses qu'à Rome, étaient des œuvres d'artistes immortels qui servaient de trophée au despotisme des césars et à la nouvelle religion conquérante. Lorsque la jeune impératrice prenait place à l'hippodrome, où, plus tard, sa propre statue devait être placée à côté de celle de l'empereur, elle apercevait mille souvenirs de son pays natal, ses anciens dieux, le trépied de l'Apollon Pythien de Delphes, célèbre offrande des Grecs après Platées. Elle pouvait voir réunis aux thermes splendides de Zeuxippe la collection des grands hommes de la Grèce, un Homère pensif, incomparable chef-d'œuvre, une statue d'Hélène si belle que, selon l'expression d'un poète, bien qu'elle fût de bronze, elle éveillait le désir d'amour. La plupart de ces chefs-d'œuvre périrent par les incendies, les émeutes, les tremblemens de terre, le fanatisme des chrétiens, la fureur de destruction des barbares dans les provinces. Les derniers restes furent anéantis par les croisés, en sorte que ces musées de Constantinople, où tant de chefs-d'œuvre étaient accumulés, ont été perdus pour l'humanité. C'est du milieu des débris de Rome que devaient ressusciter les dieux et les héros antiques qui ont inspiré l'art de la renaissance.

Au milieu des splendeurs de son palais, Athénaïs-Eudocie devait s'imposer par sa grâce, sa dignité, sa dextérité au monde dangereux qui l'entourait. Elle traversait des salles pavées de marbre, recouvertes chaque matin de poudre d'or par des centaines d'esclaves, suivie de ses dames d'honneur, au milieu d'une nuée de chambellans qui se prosternaient jusqu'à terre sur son passage. Le premier fonctionnaire de la cour était l'eunuque préposé à la sainte chambre à coucher. Tout le cérémonial, emprunté par Dio-

clétien et Théodose Ier au roi de Perse, était rigoureusement observé. On a vu refleurir ces traditions byzantines à la cour de Louis XIV, le roi soleil.

Dans cette captivité solennelle, l'impératrice, hantée peut-être par le souvenir de ses bois d'oliviers, posséda du moins durant de longues années l'amour de son mari. Théodose II était blond, de moyenne taille, avec un nez fin, des yeux noirs et pénétrans, ombragés de longs cils. Il avait l'abord plein de grâce et de courtoisie. L'érudition d'Athénaïs ne le touchait pas moins que cette délicate beauté grecque. Il était possédé de la manie des livres, surtout des livres sacrés, à l'égal d'un Ptolémée Philadelphe, et travaillait la nuit, à la lueur d'une lampe, dont l'huile se renouvelait elle-même par un mécanisme ingénieux. Il aurait pu passer les examens d'un bon élève des jésuites de l'époque, s'il y avait eu des jésuites, en astronomie, botanique, mathématiques et minéralogie. Sozomène le proclame un second Salomon. Les flatteurs et les moqueurs (c'est tout un) l'appelaient *le Calligraphe*, à cause des beaux manuscrits à lettres d'or, qu'il composait en copiant les Évangiles. Il aimait à discuter théologie avec les évêques, à entonner avec ses sœurs un cantique matinal : deux fois la semaine, il jeûnait, sans autre délassement que la chasse. En ses premières années de règne, chacun vantait l'humilité, la bonté, la douce égalité d'humeur de ce prince qui devint si ombrageux et si cruel. Sa piété était pleine d'élan. Souvent, au milieu d'une représentation du cirque, il criait aux spectateurs de chanter des cantiques et se dirigeait en procession vers une église. Il se faisait donner les vêtemens des évêques défunts et les portait. On lui demandait un jour pourquoi il ne punissait pas une offense de mort : il répondit : « Je voudrais pouvoir ressusciter les morts. » En un mot, il avait toutes les qualités, hormis celles d'un prince viril, d'un homme d'état et d'un soldat. Les prêtres qui le gouvernaient le portaient aux nues, les hommes méprisaient sa faiblesse.

Eudocie, dans cette cour dévote, se laissait gagner à l'influence de ses belles-sœurs. Au lieu du *Timée* et du *Phédon*, elle lisait la Bible, les écrits des pères ; fidèle à la poésie, elle composa des vers à l'occasion de la victoire des généraux de Théodose contre les Perses. Elle fit mieux : elle mit au monde une fille, en 422, Lucinie-Eudoxie, appelée à d'étranges destinées. L'heureux père, en cette circonstance, lui accorda la dignité et le diadème d'Augusta. Elle se trouvait ainsi l'égale de sa belle-sœur. Mais Pulchérie continuait à gouverner sans partage. Toute l'influence d'Eudocie se bornait à protéger ses amis, à obtenir des places pour ses frères. N'était-ce pas à leur méchanceté qu'elle devait l'empire? Elle se vengea en créant l'un préfet d'Illyrie ; l'autre, ministre d'état.

Il est probable aussi qu'elle usa de ce qu'elle avait de pouvoir en faveur de sa patrie à demi anéantie par les barbares. Théodose accorda aux villes grecques des dispenses d'impôts. Cependant Pulchérie, dans son zèle pieux, s'efforçait d'extirper l'hellénisme. Le Christ achevait la conquête de l'Olympe. En 429, la célèbre Minerve d'or et d'ivoire disparut de son temple d'Athènes, et ce qu'elle est devenue, nul ne le sait. — La dernière étincelle de vie antique ne subsistait plus que dans l'Académie de Platon, mais dégénérée en une phraséologie creuse et vide, en une sorte de magie. On la toléra jusqu'au VIe siècle. Justinien n'eut pas la patience d'attendre que l'Académie mourût de sa belle mort, ni assez d'esprit pour supporter dans l'unité de son empire chrétien cette contradiction inoffensive, ce vestige d'un glorieux passé. Il défendit, en 529, l'enseignement de la philosophie à Athènes et confisqua la petite rente académique dont vivaient les professeurs, braves gens qui radotaient, mais d'une telle modération et pureté de mœurs, qu'ils auraient pu servir de modèles aux chrétiens eux-mêmes. Les sept derniers sages de la Grèce, les sept derniers académiciens : Damascius, Simplicius, Eulalius, Priscianus, Hermias, Diogène et Isidore prirent alors une résolution tragique ; ils abandonnèrent l'ombre chère de leurs platanes, et, mal vêtus, mal nourris, émigrèrent vers la Perse lointaine, la contrée des mages. Arrivés à Ctésiphon, le mal du pays les prit tous les sept et ils demandèrent à rentrer dans leur patrie. Par un article spécial du traité de paix qu'il conclut en 533 avec l'empereur Justinien, le roi de Perse, héritier des grands ennemis d'Athènes, le protecteur des derniers Athéniens, stipula qu'ils pourraient revenir à Athènes sans être molestés. Voyant devant eux le prodigieux engloutissement du monde antique, n'y comprenant rien, ils moururent désespérés, sans se douter qu'Athènes redeviendrait un jour le sanctuaire de la civilisation et le joyau du monde.

Un faible lien de souvenirs rattachait à Athènes Athénaïs-Eudocie. Elle se trouva bientôt en rapports personnels avec la cour de Ravenne par les fiançailles de sa fille, âgée de deux ans, avec Valentinien III, empereur d'Occident, qui en avait cinq ; Placidie-Augusta, mère et tutrice de Valentinien, gouvernait l'Occident, comme Pulchérie l'Orient. Les deux empires étaient entre les mains débiles de ces pieuses femmes quand surgirent les deux fléaux destinés à ruiner l'antique civilisation, Genséric et Attila. — M. Gregorovius ne rend pas assez justice à ces barbares, il ne signale en eux que le génie de destruction, tandis qu'ils ont été nos véritables sauveurs, sans lesquels nous serions encore byzantins, l'état de l'Europe serait celui d'une Chine chrétienne, momifiée dans la stupéfaction et dans l'hébétude. Mille ans de barbarie et de moyen âge nous ont sauvés de cette mort vivante.

Invasions, famines, pestes, tremblemens de terre, incendies, combats furieux des factions du cirque, intrigues d'eunuques, émeutes de moines, se renouvelaient à Constantinople sous chaque règne. Plus encore que par les Perses, les Huns et les grands rois barbares, la paix intérieure du royaume était menacée par les querelles des théologiens. On peut lire tout au long dans l'ouvrage d'Amédée Thierry sur Nestorius et Eutychès ces controverses obscures touchant la nature du Christ, ou la question de savoir si Marie était mère de Jésus d'une façon humaine ou surnaturelle, — controverses infructueuses, tandis que celles qu'on agitera plus tard au moyen âge avaient une tout autre portée : par exemple, la question de savoir « si le Christ et ses disciples avaient ou non possédé un manteau, » impliquait celle de la légitimité des biens de l'église.

Rien d'original n'est sorti de Constantinople pour la civilisation. « Nous trouvons là, dit Macaulay, qu'une société polie, une société dans laquelle le système de jurisprudence le plus compliqué et élaboré était établi, dans laquelle les arts du luxe étaient bien compris, dans laquelle les œuvres des grands écrivains anciens étaient conservées et étudiées, a pu exister pendant près de dix siècles sans faire une seule grande découverte dans la science ou produire un seul livre qui puisse être lu par d'autres que par les érudits curieux. » La sévérité de ce jugement doit être tempérée par cette considération que, si l'empire byzantin a été stérile en chefs-d'œuvre, l'Europe entière du IVe au XIIe siècle lui ressemble. Constantinople a pourtant créé avec Sainte-Sophie un nouveau type d'architecture ; le Bas-Empire, l'état le plus civilisé de l'Europe jusqu'au XIIe siècle, a été le gardien des traditions antiques dans les lettres et les arts. Son école de peinture et de mosaïque a inspiré la renaissance italienne ; ses juristes ont codifié le droit romain ; ses savans ont transmis aux Arabes le dépôt de la science antique. L'empire grec ne représentait pas, il est vrai, l'avenir, et il a été vite dépassé par les peuples plus jeunes de l'Occident ; mais il représentait le passé, et il est regrettable que son agonie, si curieuse à étudier comme exemple de la dégénérescence d'une nation, n'ait pas duré jusqu'à nous. Les Turcs, qui n'ont su que détruire, ont été bien inférieurs aux Byzantins qui, du moins, savaient conserver : « Il y eut à Constantinople, ajoute Macaulay, des controverses, des guerres en abondance : et ces choses, mauvaises en elles-mêmes, ont été en général favorables au progrès de l'intelligence... Mais ces agitations ressemblaient aux grimaces et aux contorsions d'un cadavre galvanisé et non aux efforts d'un athlète. »

Athénaïs se trouva mêlée à ces troublantes et stériles querelles sur la Trinité, la Vierge, mère de Dieu, l'incarnation du Verbe dans le sein de Marie, elle qui n'avait réfléchi qu'aux problèmes intellec-

tuels de Platon, de Pythagore et d'Aristote. Notre historien, toujours préoccupé d'exprimer dans cette figure d'Athénaïs l'antithèse du monde grec et du monde chrétien, oublie d'ajouter que la subtilité sophistique des rhéteurs d'Athènes au ve siècle ne différait guère de la scolastique vide des théologiens de Byzance : de l'une à l'autre, la transition était toute naturelle. Aussi verrons-nous bientôt la fille du rhéteur Leontius, l'impératrice Eudocie, se jeter avec passion dans la mêlée théologique.

Elle avait alors d'autres joies. L'événement le plus heureux de sa vie fut le mariage de sa fille avec l'empereur Valentinien. Mais, séparée de son unique enfant, dans la solitude de son palais, elle partit, sur le désir de l'empereur, au printemps de 428, pour Jérusalem. Elle allait remercier Dieu du mariage de sa fille et des autres bienfaits reçus ou espérés.

Des navires la conduisirent en vue des rivages d'Ilion, où, comme des voix de sirènes, les souvenirs des héros, des sages, des poètes et des anciens dieux de la Grèce l'appelaient en vain. Chrétienne croyante en pèlerinage vers la terre promise, elle abhorrait maintenant ces dieux comme des démons de l'enfer; car les chrétiens d'alors ne refusaient pas le droit d'exister aux dieux du paganisme. Ils incarnaient en eux les mauvais esprits. Dans *les Dieux en exil*, Heine nous les montre errant encore parmi nous sous des déguisemens, et, en effet, les dieux de l'Olympe sont immortels comme nos instincts, immortels comme le péché. Vénus a ses temples secrets toujours fréquentés, Mars est le dieu des hommes de fer et de sang, Mercure préside encore au négoce. Ce sont les tentateurs que le chrétien exorcise chaque jour dans sa prière : « Christ, délivre-nous de la tentation, c'est-à-dire : délivre-nous des dieux de la Grèce, du démon de colère et du démon d'amour. »

Débarquée à Antioche, l'impératrice fut reçue avec éclat dans la quatrième ville de l'empire romain, célèbre par son luxe, ses voluptés, ses actrices, ses spectacles d'un relâchement incroyable et son école de théologiens. Tant de vices n'empêchaient pas les habitans de s'adonner avec zèle à la nouvelle religion du Christ. Au lieu de sacrifier à Apollon daphnéen, à Jupiter et à Calliope, ils adoraient avec ferveur les reliques du martyr Babylas.

D'Antioche, Eudocie suivit l'itinéraire des pèlerins à Jérusalem, tracé dès l'année 333; elle s'arrêta aux stations sanctifiées par les grands souvenirs bibliques. Une destinée bizarre l'avait conduite des bois d'oliviers de sa patrie jusqu'aux palmiers de la cité de David et de Salomon, les deux pôles opposés de la civilisation humaine. Le génie d'Athénaïs, les dons des muses, la science et l'art grecs, tout cela était sans valeur sur ce sol de rochers arides, que Jésus et ses pauvres disciples avaient foulé de leur pied vain-

queur. La clé des mystères de Jérusalem n'est que dans la foi, la piété, l'abandon, le renoncement.

Rien n'y rappelait la Grèce, ni écoles, ni œuvres d'art, ni monumens historiques, sauf quelques ruines du temps des rois juifs et de la domination romaine. Hadrien avait étouffé dans le sang la dernière résistance désespérée des Juifs. A la place du temple antique de Salomon, centre vénéré du monothéisme, s'élevait un temple de Jupiter. Le tombeau du Christ sur le Golgotha avait été comblé et souillé par un sanctuaire de la Vénus la plus vulgaire. Ce n'est que sous Constantin que le temple de la déesse de joie fut démoli et le divin tombeau rendu à la piété des chrétiens. Bannis de Jérusalem, les malheureux Juifs n'avaient pas la consolation d'y pleurer leur sort, d'y pousser des gémissemens en lacérant leurs vêtemens. Des Syriens, des Phéniciens, des descendans de la colonie d'Hadrien composaient la petite population de Jérusalem; il y avait parmi eux des païens cachés, car la vieille religion de Syrie, le culte d'Astarté et de Mithra, se perpétuait malgré les édits. Un père de l'église, Grégoire de Nysse, nous a laissé un tableau lugubre de la corruption de Jérusalem, contre laquelle il met les pèlerins en garde. Mais le sens idéaliste des chrétiens fervens transformait cette Sodome vivante en un paradis céleste, rempli des divins souvenirs du Golgotha, du Jourdain, de Bethléem (1).

Le pèlerinage d'Hélène et de Constantin avait attiré de nouveau les regards des chrétiens vers Jérusalem. Saint Jérôme s'y fixa en 386, suivi de sa pieuse amie Paula. Des pèlerins d'Occident venaient y terminer leur existence. Hormis l'Égypte, il n'y avait pas de contrée où l'on comptât tant de moines, de nonnes, de solitaires sur les monts, au fond des vallées. L'impératrice Eudocie demeura une année entière à Jérusalem, logée dans un cloître; elle hantait les lieux saints, visitait, comme les autres pèlerins, les reliques de la passion, infidèle au souvenir d'Homère et s'abîmant dans la contemplation de la croix. Selon la légende, Hélène avait retrouvé en 326 la vraie croix intacte. Cette croix, devenue le symbole de l'empire, de la domination du Christ sur toute la terre, avait prouvé qu'elle était la vraie en opérant des miracles. Les évêques de Jérusalem gardaient ce palladium de la chrétienté dans le saint sépulcre; ils faisaient un si grand commerce des morceaux de la croix, vendus aux pèlerins en qualité de talismans, d'amulettes, qu'en peu de temps cette croix eût été dissoute si elle n'avait possédé la vertu du renouvellement indéfini. Ces reliques, source de revenus pour le clergé,

(1) On peut comparer ce tableau à celui du voyage plus récent que M. Gabriel Charmes a publié dans la *Revue* du 15 juin 1881. Bien des traits communs subsistent une distance de quatorze siècles.

s'ajoutaient aux dons volontaires des pèlerins, au commerce de l'huile des lampes du saint sépulcre, des images du Christ et de la Vierge, œuvres de l'apôtre saint Luc ou des anges.

On vit plus tard se développer à Rome, au moyen âge, une passion non moins étrange, ignorée de la belle antiquité grecque, le désir de posséder des saints cadavres, qui devint une fureur au point qu'on falsifiait des squelettes, de même que de nos jours on falsifie le vin. Pour protéger les morts contre les marchands de reliques, qui fouillaient les tombeaux comme des hyènes, on était obligé de veiller la nuit dans les cimetières. Lorsque saint Romuald menaça de quitter l'Italie, on voulut l'assassiner afin de garder ses ossemens dans le pays, leur attribuant la vertu de reliques miraculeuses.

En souvenir de ce pèlerinage à Jérusalem, qui pour les chrétiens avait l'importance d'une initiation aux mystères d'Éleusis, Athénaïs rapporta les deux chaînes avec lesquelles le cruel Hérode avait fait enchaîner l'apôtre Pierre. Elle envoya une de ces chaînes à sa fille, qui fit bâtir à Rome, pour les recevoir, la basilique de Saint-Pierre-ès-Liens, où encore aujourd'hui, après quatorze siècles, on les conserve, on les vénère.

De funestes épreuves frappèrent Athénaïs lors de son retour à Constantinople. Un nouveau personnage s'était emparé de la confiance de Théodose, l'eunuque Chrysaphius, dont la belle figure ravissait l'empereur. Cet insidieux Iago brouilla les deux belles-sœurs, et des historiens ont raconté que le motif de cette jalousie aurait été la possession du beau Paulinus, maréchal de la cour. Chrysaphius réussit à éveiller la jalousie de Théodose contre l'amant prétendu de sa femme. Une pomme, envoyée par Athénaïs au maréchal, acheva de convaincre l'empereur et Paulinus fut mis à mort, qu'il eût goûté ou non au fruit défendu. Profondément humiliée, Athénaïs, avec le consentement de l'empereur, se réfugia à Jérusalem vers 441 ou 444, non sans espoir de retour dès qu'elle aurait réussi à convaincre son mari de son innocence.

Les historiens byzantins sont très sobres de détails sur la vie d'Athénaïs dans l'exil. Ils nous ont seulement raconté une effroyable tragédie qui nous dévoile un caractère impétueux chez cette femme, que nous imaginions si calme et si douce. Eudocie avait pris pour compagnons de voyage le prêtre Sévère et le diacre Jean. Théodose ayant appris que ces deux clercs fréquentaient déjà sa femme à Constantinople et recevaient d'elle des cadeaux, envoya au comte Saturninus l'ordre de les égorger; le comte s'acquitta de sa mission à Jérusalem, sous les yeux mêmes de l'impératrice. Transportée de fureur en voyant massacrer des hommes dont le seul crime était l'amitié qu'elle avait pour eux, Athénaïs tua Saturninus, oubliant

devant cet outrage les préceptes de la philosophie et les prescriptions du christianisme, dans le voisinage même du saint sépulcre. Ainsi l'inspiration démoniaque d'une minute venait détruire la belle harmonie d'une vie pleine de grâce et de dignité.

La fin du règne de Théodose fut assombrie par ses cruautés et les défaites de ses armées, sans que lui-même payât jamais de sa personne sur le champ de bataille. Il ne dut son salut qu'à une paix honteuse conclue avec les Huns en 447. Il mourut enfin dans sa cinquantième année d'un accident de cheval. Pulchérie fut proclamée impératrice; trop faible pour gouverner seule dans des circonstances critiques, elle épousa Marcien, veuf, âgé de cinquante-quatre ans, rude et énergique soldat, fils d'un soldat de Thrace. Mais elle ne pouvait oublier son vœu, et le mariage fut tout platonique.

Eudocie voyait s'évanouir dans le tombeau de Théodose l'heureux rêve de sa vie. Pour elle plus d'espoir de retour dans le palais de Constantinople. Son sort était décidé, c'était l'abandon, le solitaire exil à Jérusalem jusqu'à sa mort. Nous la trouvons passionnément mêlée aux querelles théologiques qui bouleversaient la Palestine. Marcien et Pulchérie étaient catholiques éprouvés. Après l'hérésie de Nestorius, qui faisait un Christ trop humain, avait éclaté celle d'Eutychès, qui le figurait comme trop divin, au-dessus et en dehors de l'humanité. La doctrine moyenne de l'Homme-Dieu, les deux natures réunies en une seule personne, prévalut dans l'église et devint formule canonique. Mais les monophysites, ou partisans d'une seule nature divine, se soulevèrent en Palestine. Dix mille moines et anachorètes, à moitié sauvages, conduits par un fanatique nommé Theodosius, assiégèrent Jérusalem, incendièrent les maisons, commirent des atrocités, terrorisèrent toute la contrée. Athénaïs s'était laissé détourner du catholicisme par Theodosius. Cette Athénienne si cultivée, si délicate, s'alliait à la plèbe monacale. Même après la défaite de son parti, elle demeura monophysite obstinée, malgré les tentatives des chefs de l'église et de l'empire, de Pulchérie et du pape Léon, dont tous les efforts échouèrent devant son obstination. Il ne fallut rien moins pour la ramener à l'orthodoxie qu'un grand malheur de famille : assassinat de l'empereur Valentinien, son gendre, captivité de sa fille et de ses petites-filles, emmenées à Carthage par Genseric après le pillage de Rome. Quelques prêtres zélés lui représentèrent ces calamités comme un châtiment de son hérésie. Ébranlée, anxieuse, elle résolut de consulter le saint le plus célèbre de l'époque sur la vérité ou l'erreur des doctrines monophysites.

Ce prophète, Siméon Stylite, qui avait été gardien de troupeaux, s'était élevé à un idéal de sainteté et d'austérité : c'était comme un

virtuose de l'ascétisme, passé maître dans l'art de se torturer lui-même. Importuné par des hommages qui inquiétaient son humilité et pour se soustraire à la foule des pèlerins accourus de Syrie, de Perse et d'Arménie, de la Grèce et de Rome, il s'était réfugié au sommet d'une colonne qui avait le double avantage de l'éloigner de ce bas monde et de le rapprocher du ciel. Son habileté gymnastique se riait des lois de l'équilibre. Debout au sommet de sa colonne, il passait le jour à incliner la tête jusqu'aux pieds, et la nuit en prières, les mains levées vers les étoiles. Pour guérir les folies et les misères désespérées de ce temps, il fallait de ces vertus étranges et exaltées qui elles-mêmes touchent à la folie. Debout sur son monument, le Stylite se sentait heureux et libre; il voyait à ses pieds les vices et les vanités des hommes, « et, ajoute spirituellement notre auteur, nul n'a le droit d'en rire : n'y a-t-il pas de par le monde de plus grands fous que lui, dont chacun se croit au sommet de sa colonne Trajane? » L'influence de Siméon sur les affaires ecclésiastiques de son temps était aussi grande qu'au moyen âge celle d'un saint François, d'un saint Dominique ou d'un abbé de Clairvaux. Athénaïs lui envoya des ambassadeurs chargés de lui soumettre ses doutes et perplexités. Il répondit : « Sache, ô ma fille, que le diable, voyant les richesses de ta vertu, t'a demandée au Seigneur pour te cribler comme le froment. Le misérable Théodosius est devenu l'instrument de ta tentation... » Et il engageait Athénaïs à s'adresser à un saint anachorète, Euthymius, qui résoudrait tous ses doutes. — Cet autre prophète du désert, tout chenu, vivait dans une *laura* voisine de Jérusalem. On appelait ainsi un ensemble de cabanes espacées les unes des autres, mobiles comme des guérites, où vivaient les solitaires, qui pouvaient ainsi camper et décamper, portant leur maison sur leur dos. Euthymius fuyait la présence des femmes. Eudocie eut grand'peine à l'atteindre : il la convertit au catholicisme en l'année 446.

Dans la déserte et chaude Jérusalem, séparée de ses enfans, qu'elle savait captifs et misérables, Eudocie s'adonnait aux œuvres pieuses. Elle traduisait les livres de la Bible, elle invoquait aussi le secours des muses de la Grèce et cherchait à se consoler par la poésie. Elle se révèle à nous comme une gracieuse artiste, de bonne et saine culture littéraire, racontant ses pieuses et édifiantes histoires en une langue excellente, sur le rythme d'Homère. Le poème qui nous reste d'elle a pour sujet les amours de saint Cyprien et de sainte Justine, et leur commun martyr à Nicomédie pendant la persécution de Dioclétien. L'idée profonde du poète, c'est l'insuffisance des sciences profanes et leur impuissance, la lutte du bon esprit et de l'esprit malin, la vertu du signe de croix, la conversion et le salut des

hommes, œuvre des femmes. C'est le sujet traité par Dante, Milton, Calderon, dans *el Magico prodigioso* et *la Devocion de la Cruz*, et enfin dans la légende de *Faust*.

Cyprien, un magicien, consacré dès l'enfance à Apollon et voué au culte des divinités de la Grèce, acquiert toutes les sciences, dans ses voyages en Phrygie, en Égypte, en Chaldée. Il connaît la vertu des plantes et les maladies, et tout ce que le serpent diapré, prince du monde, oppose aux décisions de Dieu ; il sait discerner la voix des morts au fond des sépulcres et le chant des sphères, il pénètre dans la région des métamorphoses, assiste à l'accouplement monstrueux de l'esprit de ténèbres avec les dragons, d'où naissent les passions et les crimes de la terre. Il voit face à face Satan lui-même qui l'éblouit de ses trompeuses images. A Antioche, toutes les femmes tombent victimes de ses sortilèges, hormis Justine, qu'il aime éperdument. En vain il lui envoie les démons pour la tenter, car il a fait un pacte avec le diable. Elle est sauvée grâce à la vertu du signe de croix. Vaincu à son tour par la croix, Cyprien confesse des crimes si énormes qu'il désespère de son salut. Mais le prêtre Eusèbe le console et lui rappelle l'infinie miséricorde de Dieu. De persécuteur, le magicien devient chrétien fervent; il brûle ses livres de magie (τὰς βίβλους τοῦ διαβόλου). Les prêtres en procession chantent *Alleluia*. Sainte Justine, en signe d'allégresse, coupe ses beaux cheveux, elle fait le salut de Cyprien, son ami chaste, qui devient prédicateur, et couronne sa conversion par le martyre.

L'impératrice Eudocie mourut à Jérusalem vers l'an 460. A ses derniers momens, elle témoigna encore de son innocence et de l'injustice des soupçons qui avaient causé la mort de Paulinus. Elle mourut consolée par la foi catholique. Contre la vieillesse défaillante, l'amère solitude, le paganisme n'avait ni secours, ni consolations ; il abandonnait l'homme au jour de l'impuissance, à l'heure de l'agonie.

Telle fut la destinée d'Athénaïs : l'aimable Athénienne nous apparaît à travers ce récit comme une ombre aux traits fins et rigides, détachée d'une mosaïque byzantine. M. Gregorovius lui rend un semblant de vie par la grâce du style et la couleur des descriptions, mais les pensées qu'il prête à cette impératrice du ve siècle sont celles d'un Allemand érudit et lettré du XIXe, qui a cherché à peindre dans une figure plus symbolique qu'historique l'antithèse d'Athènes et de Jérusalem, de l'Acropole et du saint sépulcre.

J. Bourdeau.

LES

DEUX DERNIÈRES CAMPAGNES

D'ALEXANDRE

I[1].

LA BATAILLE DE L'HYDASPE.

I.

Lorsqu'en l'année 1524 de notre ère, l'empereur Baber, le fondateur de la dynastie mongole dans l'Inde, déjà maître de Caboul, envahit le Pendjab, il demeura frappé d'étonnement. « Il me semblait, dit-il, pénétrer dans un nouveau monde : l'herbe, les arbres, les animaux sauvages, les oiseaux, les mœurs et les usages des tribus nomades, tout différait de ce que j'avais vu jusqu'alors. » Les sensations de soldats qui venaient de traverser la Chaldée, la Susiane, la Perside, la Médie, ne purent être naturellement aussi vives que celles d'un Tartare du Kokhand qui n'avait jamais, de son propre aveu, « visité de contrée méridionale. » L'armée d'Alexandre s'attendait, sur la foi de ses traditions, à pénétrer dans un monde étrange, et peut-être l'étrangeté resta-t-elle au-dessous du tableau qu'une imagination portée au merveilleux depuis longtemps s'était fait. Les Grecs avaient dans Homère la foi absolue et aveugle que la plupart des nations musulmanes accordent encore de nos jours au Coran. Que disait Homère? « Neptune est allé visiter les Éthiopiens qui habitent aux

(1) Voyez dans la *Revue* des 1er février et 1er mars *l'Héritage de Darius*.

extrémités de la terre, divisés en deux nations distinctes : les uns vivent aux lieux où le soleil se couche, les autres occupent la région d'où le soleil se lève. » Les Éthiopiens de l'Occident, les soldats d'Alexandre les avaient entrevus, quand ils passèrent de l'Égypte en Libye; les Éthiopiens de l'Orient, on les allait probablement rencontrer aussitôt qu'on aurait franchi l'Indus. Homère s'était borné à faire mention de leur existence; le premier géographe qui ait entrepris de dresser la carte du monde connu, Anaximandre de Milet, ne paraît pas leur avoir assigné une place bien définie sur sa table de bronze; Hécatée, Hérodote, Ctésias, déterminèrent avec plus d'assurance le lieu de leur demeure. Pour parler de l'Inde avec une certaine compétence, ces trois écrivains possédaient ce qui manquait à Homère : le témoignage d'un homme qui avait très probablement été en relation avec des Hindous.

Les voyages les plus contestés sont aujourd'hui en voie de triompher d'un scepticisme qui a reçu de trop fréquens démentis pour n'être pas devenu tout au moins très modeste dans l'expression de ses doutes. Nous admettrons donc sans hésitation et sans scrupule, avec Hérodote, que les vaisseaux de Néchao, partis du fond de la Mer-Rouge au début du VIIe siècle avant notre ère, firent en trois ans le tour de la Libye. Cent ans plus tard, si l'on en croit la même autorité, vers l'année 512 avant Jésus-Christ, les vaisseaux de Darius, fils d'Hystaspe, conduits par un Carien, Scylax de Caryande, descendirent l'Indus jusqu'à son embouchure, voguèrent ensuite au large vers l'Occident et arrivèrent, au bout du trentième mois, à l'endroit même d'où s'étaient élancés les navires égyptiens, quand ils conçurent le projet de passer de la Mer-Rouge dans la Méditerranée, en contournant l'Afrique. La relation de Scylax, conservée, assure-t-on, dans les archives royales, servit de base aux récits d'Hécatée, aussi bien qu'à ceux d'Hérodote et de Ctésias. Pour l'auteur du *Tour de la terre*, comme pour le père de l'histoire et pour le médecin d'Artaxerce, les peuples qui habitent les environs de Nysa, la cité de Bacchus, sont encore « des Éthiopiens limitrophes de l'Égypte. » Hérodote les distingue cependant déjà de leurs voisins, les Calantiens, qui vivent au-delà de l'Indus, « le second fleuve où l'on trouve des crocodiles. » C'est aux populations que l'immense cours d'eau sépare de la vingtième satrapie, aux Calantiens par conséquent, que sera désormais réservé le nom d'Indiens. Si ces Indiens, — Éthiopiens encore, ne fût-ce que par la couleur, — n'existaient pas, les Thraces seraient la nation la plus nombreuse de l'univers; les Thraces doivent se contenter du second rang, car le premier rang appartient incontestablement aux Indiens.

Il y a beaucoup de nations dans l'Inde, ces nations ne parlent pas toutes la même langue; les unes ont des demeures fixes, les autres

restent encore à l'état nomade. De ces peuples divers les plus belliqueux sont ceux qui habitent le plus au nord. On remarque chez eux à peu près le même genre de vie que chez les Bactriens. L'Asie est habitée jusqu'à l'Inde comprise, qui en fait partie; après l'Inde, on ne rencontre plus qu'un désert. On sait que les pays les plus lointains, par un singulier privilège, ont généralement les plus belles productions : l'Inde, qui est, du côté de l'aurore, le dernier pays habité, possède des quadrupèdes, des oiseaux, beaucoup plus grands que les animaux de même espèce qui se rencontrent dans les autres contrées. La Grèce en put juger quand l'armée de Xerxès envahit son territoire; les chiens indiens qui suivaient cette armée étonnèrent les Grecs par leur taille, par leur force et par leur vitesse. L'Inde fournit aussi de l'or en profusion; on en extrait des mines, le fleuve en charrie et des fourmis gigantesques en mêlent aux amas de sable qu'elles amoncellent au milieu du désert. Mais est-il un métal dont la valeur puisse être mise en balance avec celle de l'arbre merveilleux dont Scylax révéla le premier l'existence? Cet arbre croît sans culture et porte pour fruit de la laine plus belle, de la laine de meilleure qualité que la toison des brebis. Les Indiens s'habillent ainsi à peu de frais; ils n'ont qu'à cueillir et à tisser le fil qui pend aux arbres pour se fabriquer des vêtemens.

Au mois d'août de l'année 1854, l'Angleterre et la France ayant uni leurs forces pour une action commune, nous nous préparions à débarquer nos troupes en Crimée. Le naturaliste Pallas et le duc de Raguse nous avaient précédés sur cette terre inhospitalière demeurée en plein XIXe siècle presque aussi soupçonneuse de tout regard étranger qu'au temps où y abordait Oreste. Étions-nous, quand le rivage d'Old-Fort reçut nos bataillons, beaucoup mieux édifiés sur le relief du sol, sur les ressources du pays, sur l'importance notamment des cours d'eau, que les soldats d'Alexandre paraissent l'avoir été sur l'orographie et sur l'hydrologie du Pendjab, quand ils se présentèrent aux frontières jusque-là fermées de l'Inde avec les notions puisées par leur grand état-major général dans Homère et dans Hérodote? Il nous restait cependant sur ces aventureux découvreurs un immense avantage : nous savions d'une façon précise sous quel parallèle et sous quel méridien nos vaisseaux nous avaient conduits. Les Grecs et les Macédoniens, au contraire, après tant de chemin parcouru, se trouvaient en quelque sorte égarés. Ils se demandaient si le Tanaïs et le Pont-Euxin étaient proches, si le cours de l'Indus ne finirait pas par les ramener en Égypte. Les guides qu'ils se procuraient, les nouveaux alliés qu'ils interrogeaient avec insistance, ne pouvaient rien leur apprendre sur ce point; en revanche, ils leur apportaient sur la topographie et la constitution géologique de l'Inde, sur le réseau de fleuves qui arrosaient

cette contrée inconnue, sur les peuples divers qui s'en étaient partagé la surface, des renseignemens infiniment moins vagues que le résumé succinct emprunté à la relation de Scylax; je serais presque tenté de dire que les documens rapportés de Crimée par le savant auteur du *Tableau physique et topographique de la Tauride*. L'Inde septentrionale était habitable et fertile; elle l'était surtout dans sa partie montagneuse; l'Inde méridionale, au contraire, dévorée des ardeurs du soleil, n'offrait qu'un sol desséché et aride, ou des plaines submergées par les débordemens périodiques des fleuves. Cette diversité de climat avait réagi sur l'espèce humaine : l'Indien du Midi ressemblait aux Éthiopiens par la couleur de la peau; l'habitant du Nord rappelait le type égyptien. C'était surtout ce dernier que les Macédoniens avaient intérêt à connaître, car l'Inde septentrionale a toujours été la région dont l'occupation s'est, dès le début, imposée forcément à la conquête. Les Arabes seuls, venus des bords du Golfe-Persique, ont pu, en l'année 711 de notre ère, procéder autrement. Je laisse avec intention de côté les nations modernes.

Ces Indiens du nord, les soldats de Taxile et ceux d'Abisarès les avaient déjà montrés, alliés ou ennemis, aux soldats d'Alexandre. De haute stature, le corps grêle, ils se faisaient avant tout remarquer par une agilité merveilleuse. Les fantassins étaient armés d'un arc et d'une épée; l'arc, à peu près semblable à celui des Carduques, aussi haut que la taille d'un homme, lançait des flèches de plus d'un mètre de longueur. Pour le bander, il fallait l'appuyer à terre, poser le pied gauche sur le bois et attirer à soi la corde avec effort. On n'arrivait probablement pas avec un engin si rebelle à décocher, comme fit plus tard l'archer anglais, douze flèches à la minute, mais la tension du nerf était telle que le trait pénétrait à la fois bouclier et cuirasse, ou toute autre espèce d'armure. L'épée, large, longue aussi d'un mètre, se maniait, à la façon de l'espadon moderne, des deux mains. Pour arme défensive, le fantassin tenait de la main gauche un bouclier oblong de cuir vert qui lui couvrait presque tout le corps. Ce n'était peut-être pas là une infanterie qui fût de taille à se mesurer avec la redoutable phalange; elle n'était inférieure pour l'armement ni aux Agriens ni aux peltastes. Les cavaliers, armés de deux javelots et d'un bouclier moins vaste que celui des hommes de pied, auraient rencontré avec plus de désavantage la grosse cavalerie des hétaires; leurs chevaux n'avaient ni selles, ni mors; on les conduisait à l'aide d'un bridon, courroie de cuir garnie de bagues d'airain ou de fer qui, au lieu d'appuyer sur les barres, agissait simplement sur les lèvres. La grande force d'une armée indienne ne résidait d'ailleurs ni dans sa cavalerie, ni dans son infan-

terie; elle dépendait surtout du nombre de ses chars et du chiffre de ses éléphans. Les chars étaient généralement traînés par quatre chevaux; l'éléphant dépassait de beaucoup en taille et en vigueur les éléphans d'Afrique. Cet animal était alors et demeure encore de nos jours la monture royale; après l'éléphant, venait le quadrige, après le quadrige le chameau; le cheval semble avoir été réservé au guerrier vulgaire.

La fameuse bataille de Panipet, gagnée le 21 avril 1526 par l'empereur Baber sur le sultan de Delhi, fut le triomphe du canon amené pour la première fois dans les provinces situées à l'est de l'Indus; Cortez, au Mexique, dut la victoire à ses arquebuses; Alexandre ne pouvait compter pour venir à bout des Indiens que sur l'habileté de sa tactique et sur la fermeté de ses troupes. En fait d'armes, la balance eût plutôt penché du côté des Indiens, car les éléphans causaient à la cavalerie un insurmontable effroi. Les chars, si redoutés qu'ils fussent des Asiatiques, étaient moins à craindre; on les avait vus aux champs d'Arbèles, sur un terrain préparé à l'avance, dans les conditions les plus favorables que leurs conducteurs pussent souhaiter, et l'on savait qu'il était facile de se dérober à leur choc.

Quant à la nature des opérations, elle allait complètement changer : à l'est de l'Indus, ce n'était plus la guerre de montagne qu'on devrait poursuivre; on combattrait en plaine, dans une autre Babylonie et une autre Susiane; l'ère des batailles rangées ne tarderait pas à se rouvrir.

Cinq grands cours d'eau descendent de l'Imaüs, — le séjour de la neige, l'Himalaya des Hindous, — immense ceinture de pierre dans laquelle les Grecs croyaient reconnaître le prolongement du Taurus : — ces cinq rivières traversent obliquement la contrée et portent leurs eaux réunies à l'Indus, vers le point où s'élève aujourd'hui la ville de Mithan Kot. Prolongez une ligne idéale, dans la direction du sud-est, sur un espace de 400 kilomètres environ, joignez ainsi Attock que baigne l'Indus, à Firozpour qu'arrose le Ghara, vous couperez presque à angle droit tous ces affluens et vous aurez traversé dans sa plus grande largeur le delta renversé qui forme le Pendjab, — le pays des cinq eaux. — Poussez plus loin encore; à 350 kilomètres de Firozpour, vous rencontrerez Delhi, l'antique capitale des souverains mongols. L'armée d'Alexandre n'ira pas, comme celles de Tamerlan et de Baber, jusqu'à Delhi; elle se contentera de passer de l'Indus à l'Hydaspe, de l'Hydaspe à l'Acésinès, de l'Acésinès à l'Hydraote, de l'Hydraote à l'Hyphase. Ces fleuves, dont nul Européen n'avait, au ve siècle avant notre ère, entrevu les rives, nous sont aujourd'hui, grâce à des explorations récentes, parfaitement connus. L'Hydaspe, — en sanscrit Vi-tasta, *le Fleuve qui*

ne se repose jamais, — est devenu sur nos cartes modernes le Djelam, bien que les Hindous qui habitent sur ses bords lui conservent encore son nom antique à peine altéré, — Bedusta. — L'Acésinès, — Asikni, *l'Eau noire,* — se retrouve dans le Chenab; l'Hydraote, — Irawati, *l'Eau,* — est resté pour les indigènes l'Iraoti; nous l'appelons, je ne sais trop à quel titre, le Ravi; l'Hyphase — Vipasa, *l'Indomptable,* — est le fleuve que nous désignons sous le nom de Bias. Quand le Bias a confondu ses eaux avec celles du Sutledje, qui fut dans l'antiquité l'Hesudrus, le lit commun qu'emplissent les deux rivières s'appelle le Ghara et forme la limite orientale du Pendjab.

Vers la fin du printemps de l'année 326 avant Jésus-Christ, Alexandre, n'ayant plus d'Assacéniens, ni d'Astacéniens à soumettre, se décida enfin à franchir l'Indus. La vaste surface comprise entre ce fleuve et l'Hydaspe, souvent inondée, a reçu l'appellation caractéristique de Sind-Sangor, — *l'Océan de l'Indus.* — Alexandre l'abordait heureusement avant la saison des pluies; la province était riche et le trésor de sa capitale, Taxila, renfermait encore, cinquante ans après la mort d'Alexandre, plus de 225 millions de francs. Le chef de Taxila, rajah puissant, mais rajah constamment inquiété par ses voisins, avait pris, suivant la coutume indienne, ou reçu des Macédoniens, le nom de la ville qui était devenue le lieu habituel de sa résidence. Ce n'est donc plus à Omphis ou à Mophis que l'armée grecque va ouvrir ses rangs, mais au pharaon du Sind-Sangor, à Taxile. Menacé par Abisarès, le roi de Cachemyr, et par Porus, — Purusha, *le Héros,* — dont la domination s'étendait de l'Hydaspe à l'Hyphase, Taxile n'hésita point à faire à Éphestion l'accueil le plus favorable; néanmoins, tant que l'armée demeura sur la rive droite de l'Indus, il ne jugea pas prudent de proclamer trop hautement ses sympathies et crut devoir se borner à fournir gratuitement aux troupes étrangères qui occupaient la rive droite du Cophès le blé nécessaire à leur subsistance. Dès que les Macédoniens eurent passé le fleuve, il fit trêve à ses scrupules et se donna tout entier à leur alliance.

Taxila, au rapport des pèlerins chinois qui la visitèrent dans le cours du VIe siècle de notre ère, était située à trois journées de marche de l'Indus. Assuré de ne rencontrer aucune hostilité devant lui, Alexandre s'y porte sur-le-champ et confirme le pouvoir du prince qui s'est déclaré le premier son allié; en même temps, fidèle à sa politique, il donne pour satrape à la province indienne un Macédonien, Philippe, fils de Machate, et pour garnison à la capitale les soldats que leurs blessures ont mis hors de combat; ces dispositions prises, il poursuit, sans s'arrêter davantage, sa marche en avant vers l'Hydaspe.

Porus et Abisarès manœuvraient en ce moment pour opérer leur jonction, mais Abisarès se trouvait encore à 75 kilomètres de Porus. Alexandre ne douta pas un instant qu'il ne pût tenir Abisarès en échec, pendant qu'il irait, avec le gros de ses forces, accabler le prince que nous nommerions aujourd'hui, non pas le roi Porus, mais, ainsi que s'appelait Runjet-Singh, le maharajah de Lahore. De ce côté, en effet, se trouvait la grande armée du Pendjab. Le bruit public prêtait à Porus cinquante mille fantassins, trois mille cavaliers, plus de mille chars de guerre et cent trente éléphans: ce sont là les chiffres de Diodore de Sicile. Porus, en réalité, ne paraît avoir jamais mis en ligne plus de trente mille fantassins et de trois cents chars de guerre; par compensation, Arrien porte à quatre mille le nombre des cavaliers, à deux cents celui des éléphans. Burnes a fait la curieuse remarque que, si l'on remplace les chars par des canons, l'armée de Runjet-Singh et l'armée de Porus présenteront, à très peu de chose près, le même effectif.

Abisarès fut-il intimidé par la rapidité des mouvemens d'Alexandre, ou céda-t-il à la terreur qui précédait partout ce grand nom, il est difficile aujourd'hui de le dire; la seule chose que l'accord de Quinte Curce et d'Arrien nous permet d'affirmer, c'est qu'Abisarès, au lieu de poursuivre sa marche vers le champ de bataille où Porus lui donnait rendez-vous, s'arrêta brusquement et députa son frère vers Alexandre, le chargeant d'apporter au roi de Macédoine l'assurance de sa soumission la plus complète. Un ennemi de moins à combattre est une faveur du sort qu'un général habile ne dédaigne jamais. L'hommage d'Abisarès fut accepté comme sincère, et l'armée, délivrée de la crainte d'une diversion sur son flanc gauche, ne s'occupa plus que d'opérer son mouvement de concentration vers l'Hydaspe. Derrière ce fleuve, le premier qu'on rencontre en venant de l'Indus, le roi de Lahore, avec toutes ses troupes rangées en bataille, attendait.

II.

Dans la saison sèche, nous apprend le lieutenant Burnes, on peut passer à gué l'Hydaspe et l'Acésinès au-dessus de leur confluent; quand ces deux fleuves ont réuni leurs eaux, on ne les traverserait pas sans le secours d'une barque. La saison sèche touchait à sa fin, au moment où Alexandre atteignit la rive droite de l'Hydaspe, et la fonte des neiges avait déjà grossi les cinq fleuves du Pendjab. Tamerlan a franchi l'Hydaspe sur un pont, au point de jonction des deux rivières, là où l'Hydaspe encaissé n'a guère plus de 500 mètres de largeur; Runjet-Singh l'a traversé à la nage avec un gros corps de cavalerie, mais ni Tamerlan ni Runjet-Singh n'opéraient

dans la saison tardive à laquelle d'involontaires délais avaient acculé les Macédoniens. Alexandre ne rencontrait plus un Hydaspe guéable et la présence de l'ennemi sur la rive opposée lui interdisait, tout autant que la crue du fleuve, l'établissement d'un pont de chevalets ou d'un pont de bateaux. Il fallait surprendre le passage ou l'accomplir de vive force, comme on avait accompli celui du Jaxarte. Jamais opération plus délicate, manœuvre plus périlleuse, ne mirent à l'épreuve le génie guerrier d'Alexandre. La bataille de l'Hydaspe mérite de prendre rang à côté des batailles d'Issus et d'Arbèles; maint juge compétent parmi les généraux de l'Inde britannique a cru pouvoir la placer au-dessus de ces deux victoires plus retentissantes. C'est la bataille de Wagram de notre héros: rien n'y manque, pas même le séjour forcé dans l'île du Danube.

Chose singulière et bien digne de notre attention ! le terrain qu'a choisi Porus pour y attendre Alexandre est précisément celui sur lequel en 1849 les Sykhs feront subir un sanglant échec aux Anglais commandés par le général Gough. A deux reprises différentes, à deux mille cent soixante-quinze ans d'intervalle, la plaine de Chillianwallah verra se débattre entre l'Occident et l'Orient les destinées du Pendjab. L'armée du général Gough, venant du Bengale, n'avait pas, comme celle d'Alexandre, à franchir l'Hydaspe; pour aller à l'ennemi, il lui fallait franchir un fleuve plus profond et plus rapide encore, — l'Acésinès; — seulement, elle le franchissait au mois de décembre : à cette époque de l'année, l'Acésinès ne remplit qu'un canal étroit et laisse à découvert plusieurs bancs de sable.

Depuis la mort de Runjet-Singh, survenue en 1844, l'armée des Sykhs ne reconnaissait plus d'autre autorité que celle de ses chefs; sa turbulence était devenue une menace constante pour la frontière anglaise. La victoire de Sobraon, remportée en 1846 par lord Gough, la contraignit à repasser précipitamment le Sutledje, — l'Hesudrus des anciens, le Satudru, c'est-à-dire *les cent courans,* des Hindous. — Au mois d'octobre 1848, le gouvernement des Indes résolut d'en finir avec ces bandes insurgées, et, le 9 novembre de la même année, les troupes britanniques, de nouveau placées sous le commandement du vainqueur de Sobraon, traversèrent à leur tour le Sutledje, allèrent camper pendant quelques jours devant Lahore, puis, se portant rapidement des bords de l'Hydraote aux rives de l'Acésinès, poussèrent devant eux les Sykhs, qui jugèrent à propos de se replier derrière ce dernier fleuve. L'armée anglaise possédait un équipage de pont, mais un pont de bateaux ne s'établit pas aisément sur un vaste cours d'eau, semé de nombreux bancs de sable et partagé en quatre ou cinq bras distincts. Examen fait du lit de la rivière, on décida qu'on la passerait à gué. Quatre gués furent reconnus sur un espace de 48 kilomètres; le corps principal ferait une grande attaque de front; pendant ce

temps, un mouvement tournant aurait lieu ; le fleuve serait franchi sur un autre point par une colonne légère.

Le détachement chargé de la diversion ne jugea le passage praticable qu'au gué le plus éloigné, au gué de Wuzirabad ; il y trouva dix-sept grands bateaux, secours imprévu et fort important, car on pouvait ainsi transporter en un seul voyage une partie des troupes sur l'autre rive. Une brigade d'infanterie et l'artillerie traversèrent, en effet, le fleuve dans ces barques ; une seconde brigade essaya de passer à pied. La nuit était très sombre; la brigade se trouva bientôt égarée au milieu d'un labyrinthe de petits canaux et de flaques d'eau que le fleuve, en se retirant, avait laissées semées dans les sables ; tout ce qu'elle put faire, ce fut de franchir à gué une première et une seconde branche. Il lui fut matériellement impossible de pousser plus loin ; elle dut se résigner à bivouaquer, jusqu'au retour du jour, sur un banc demeuré à sec. La cavalerie tenta le passage avec plus de succès ; elle avait pris soin de jalonner sa route par des perches. Trois soldats cependant se noyèrent durant le trajet. Le reste des troupes ne traversa l'Acésinès que le lendemain. Deux jours après, cette colonne tournante se trouvait en vue de l'ennemi. Contenue par les ordres du commandant en chef, elle se vit obligée de suspendre son attaque déjà prononcée, essuya pendant plusieurs heures, sans tenter d'y répondre, un feu violent d'artillerie, perdit soixante-treize hommes et n'en détermina pas moins, par sa seule présence, un nouveau mouvement de recul chez l'ennemi. Les soldats sykhs, qu'avaient formés les généraux français et italiens de Runjet-Singh, manœuvrèrent ce jour-là comme de vieilles troupes d'Europe ; ils s'évanouirent en silence du champ de bataille, et il fallut plusieurs jours aux Anglais pour retrouver leurs traces.

Le 12 janvier 1849, lord Gough put enfin constater que l'armée sykhe avait pris position sur la rive gauche de l'Hydaspe, entre les villages de Russoul, de Mong et de Chillianwallah. Des renforts successifs avaient porté cette armée de l'insurrection au chiffre de trente mille ou de quarante mille hommes ; les Sykhs disposaient en outre de soixante-deux pièces de campagne.

Nous avions déjà Porus devant nous ; il fallait nous attendre à rencontrer aussi Abisarès. Les troupes de Cachemyr, cette fois encore, se bornèrent heureusement à une attitude suspecte ; elles s'arrêtèrent à 50 kilomètres environ de Russoul et se reportèrent même de quelques kilomètres en arrière aussitôt que lord Gough les eut fait sommer de s'éloigner. Les soldats de Lahore ne profitèrent donc pas de leur incertain concours ; ils pouvaient à la rigueur s'en passer, car ils occupaient une position réellement formidable. L'arène est à double titre historique et le terrain vaut assurément la peine d'être décrit avec quelque détail ; il a, nous l'avons dit, vu

les premiers envahisseurs de l'Inde : Alexandre y a combattu les Indiens de Porus.

La chaîne montagneuse de Russoul descend en pente douce vers la plaine, mais, en approchant de l'Hydaspe, elle forme d'innombrables ravins et se termine brusquement par une face escarpée qui longe les bancs de sable et les canaux du fleuve. Les divers saillans de la chaîne étaient couronnés par de vastes retranchemens; en avant, des halliers extrêmement épais, — employons ici sans hésiter l'expression hindoue, — une *jungle*, composée en majeure partie de buissons épineux atteignant parfois la hauteur de sept ou huit pieds, s'étendait dans la direction du sud-est. L'inextricable taillis devenait plus épais et plus impénétrable encore en approchant de Chillianwallah. Il était près de midi quand les forces anglaises vinrent former leurs faisceaux au pied du monticule qui domine ce village hindou. La jungle, serrée et sombre, séparait les deux armées distantes l'une de l'autre d'un kilomètre et demi environ. A trois heures, la bataille s'engagea. Les régimens anglais se jetèrent résolûment au milieu des broussailles, se frayant un chemin à travers les arbustes et les ronces, essuyant sans fléchir les décharges de l'artillerie ennemie, qui tirait au jugé et essayait la portée de ses boulets pleins lancés à toute volée. Les pertes, durant ce long et pénible trajet, ne laissèrent pas que d'être assez sensibles; enfin on atteignit la lisière du hallier; au bout de 1,800 pas, la jungle cessa tout à coup; l'armée anglaise se trouva complètement à découvert. Des salves de mitraille se succédèrent alors rapidement et balayèrent en quelques minutes des sections entières. La ligne anglaise ne prit même pas le temps de reformer ses rangs; elle se précipita vers les canons ennemis avec cette impétuosité dont l'élan britannique, — l'*english pluck*, — devait nous donner quelques années plus tard le spectacle émouvant dans la plaine de Balaklava. Une mêlée sauvage s'établit; les canons des Sykhs furent enlevés à la baïonnette. Les artilleurs et les bataillons de soutien avaient pris la fuite; ils se rallièrent, comme les Russes à l'Alma, dès qu'ils furent hors de portée de la fusillade. Les réserves d'infanterie, massées en arrière, accoururent à leur aide; les Sykhs, à la suite d'un rude et sanglant combat corps à corps, reprirent possession de la batterie évacuée.

Pareil retour offensif ne compromit-il pas la journée à l'Alma quand les troupes du général Brown se virent si brusquement chargées par une colonne dont elles ne soupçonnaient pas la présence? Canrobert et Bosquet, avec leurs zouaves et leurs chasseurs à pied, avec la vaillante infanterie de marine, n'auraient pas été de trop sur le champ de bataille de Chillianwallah. Brigade après brigade artillerie, cavalerie, toute l'armée anglaise en un mot vint succes-

sivement se faire écharper sur les merlons des redoutes ennemies. La force des Sykhs était presque double de celle que lui opposait le général Gough; cette supériorité numérique n'aurait pas cependant assuré à l'armée du Pendjab la victoire sans le décousu inexplicable de l'attaque. Les Anglais perdirent dans cette malencontreuse affaire deux mille trois cent trente-un hommes mis hors de combat, cent soixante-seize chevaux et six canons. Ils purent néanmoins garder leur position, s'y fortifier et attendre, avant de tenter un nouvel effort, les secours qui leur arrivaient à marches forcées de Moultan.

Les Sykhs avaient su vaincre : comme bien d'autres vainqueurs, ils ne surent pas profiter de leur avantage; on les vit, peu de jours après la bataille, abandonner ces lignes redoutables de Russoul, de Mong et de Chillianwallah, qu'ils venaient de si bien défendre. Le manque de vivres ou la trahison des chefs, peut-être aussi le désir de se rapprocher de Lahore, les reporta des bords de l'Hydaspe aux rives de l'Acésinès, des lignes fortifiées de Russoul aux retranchemens rapidement élevés de Goujerat. Leur armée ne cessait cependant pas de grossir; le 21 février 1849, elle comptait près de soixante mille hommes et cinquante-neuf pièces d'artillerie. La revanche de Chillianwallah, malgré tout, était proche; la ténacité anglaise a réparé de plus grosses fautes de tactique que celle dont le général Gough s'était rendu coupable le 12 janvier 1849. Arrivé devant Goujerat avec toutes ses forces, cette fois, dans la main, lord Gough, le 21 février, prit mieux ses dispositions; il ne lança ses colonnes à l'assaut qu'après avoir ébranlé par le feu de son artillerie l'infanterie des Sykhs, et pas un seul instant ne laissa ses vaillantes brigades dépourvues de l'appui qui leur avait manqué dans la plaine de Chillianwallah. « Les batteries, nous raconte un témoin oculaire, le capitaine Lawrence-Archer, passant dans les intervalles des brigades, se portèrent au galop à 300 mètres environ en avant de la ligne d'infanterie couchée à terre et ouvrirent sur-le-champ le feu. » Des tirailleurs déployés en ordre ouvert reliaient ces batteries l'une à l'autre; au centre s'avançaient les grosses pièces traînées par les éléphans. La bannière de saint George avec sa croix blanche flottait arborée sur le dos d'un de ces animaux gigantesques, monstre majestueux dont la taille dépassait celle de tous ses compagnons et dont l'allure réglait le pas, mesuré comme à la parade, du front de bandière. Quand le feu de l'ennemi se ralentissait, l'infanterie se levait et se mettait en marche, gagnant du terrain au fur et à mesure que les Sykhs en cédaient, mais se laissant toujours précéder par l'artillerie et par les tirailleurs. La cavalerie anglaise avait d'ailleurs rencontré en ce jour un terrain favorable; elle n'eut point à s'enfoncer au milieu des jungles et sut attendre patiemment pour charger

le moment opportun. Quand ce moment arriva, elle partit d'un tel train, mit dans son élan un tel feu et un tel ensemble que la droite ennemie en fut ébranlée, même avant d'être atteinte. Ce flottement général se convertit bientôt en déroute; le reste de l'armée sykhe suivit le mouvement de retraite. Les bataillons anglais reçurent en ce moment l'ordre d'avancer : ils se portèrent en masse sur les pièces qui couvraient la position des Sykhs, les enlevèrent du premier assaut et n'eurent plus qu'à se déployer à droite et à gauche pour envelopper l'ennemi qui fuyait. La plaine était littéralement couverte de canons abandonnés, de bœufs, de chariots, de tentes, d'étendards, de marchandises, de morts et de mourans. La poursuite fut poussée jusqu'à une distance de 22 kilomètres et ne fut arrêtée que par la nuit. La perte totale des Anglais atteignait le chiffre de huit cent sept hommes mis hors de combat; l'armée sykhe était anéantie. Le 30 mars 1849, l'annexion du Pendjab fut solennellement proclamée; Dhulip Singh, le souverain titulaire du pays, céda ses droits au gouvernement britannique pour une pension annuelle de 1,250,000 francs, se réservant toutefois la liberté de résider où il lui plairait.

Voilà comment se gagne dans l'Inde une bataille moderne et comment s'y conquiert une province. Alexandre va nous montrer de quelle façon un grand capitaine savait, à une époque où la guerre était déjà devenue un art, se servir d'une armée qui ne possédait sur l'armée ennemie aucun des avantages dont pouvaient, à Chillianwallah et à Goujerat, se prévaloir les troupes du général Gough.

III.

La prompte soumission de Taxile n'assurait aux Macédoniens que la possession d'une des avenues du Pendjab; Alexandre fit sommer le souverain réel de ce pays, le rajah Porus, de se reconnaître son tributaire et de venir lui rendre hommage dans son camp. La réponse que rapporta au roi de Macédoine son fidèle héraut, le Grec Cléocharès, ne lui laissa aucun doute sur les dispositions du roi de Lahore; on aurait prolongé les négociations sans profit; pour aller plus avant, il n'était désormais qu'un moyen : l'allié de Taxile devait s'ouvrir dans la région des cinq eaux un passage par les armes. Porus avait rangé son armée en bataille sur la rive orientale de l'Hydaspe. Ce fut de tout temps la coutume des Hindous de s'attacher à livrer autant que possible des batailles défensives; leur stratégie consiste à prendre racine dans le sol. Les forces de Porus se composaient, nous ne croyons pas inutile de le rappeler, — de trente mille hommes d'infanterie, de quatre mille chevaux, de trois cents chars et de deux cents éléphans. Telle est la version à

laquelle nous nous arrêtons, comme à la plus probable. Ces forces, voici dans quel ordre Porus les disposa. En avant du front de bandière, il plaça les éléphans à 100 pieds de distance l'un de l'autre; des pelotons d'infanterie remplirent les intervalles de cette première ligne; en seconde ligne, Porus massa le reste de ses fantassins; la cavalerie se déploya aux deux ailes, couverte momentanément par les chars.

De Taxila, l'antique capitale du Sind-Sangor, à l'Hydaspe, on compte environ 178 kilomètres; le trajet ne dut pas employer plus de huit ou neuf jours. Néanmoins, de délai en délai, le temps avait marché; déjà grossi par la fonte des neiges, l'Hydaspe allait bientôt se gonfler encore par suite des pluies abondantes qui, dans le nord de l'Inde, commencent à tomber aux premières approches du solstice d'été. La largeur du fleuve, quand Alexandre en atteignit la rive occidentale, dépassait déjà 700 mètres. Un cours rapide, brisé en maint endroit par des bancs de sable à demi découverts, des tourbillons tels qu'il s'en produit dans le lit heurté des torrens, ajoutaient aux difficultés du passage. Il existait, il est vrai, au milieu du fleuve plusieurs îles; c'étaient autant de stations où l'on pourrait, quand on tenterait de franchir l'Hydaspe, toucher barre et reprendre haleine. Ces îles devinrent dès le début le théâtre de maint petit combat : Indiens et Macédoniens se faisaient un jeu d'y passer à la nage, portant leurs armes attachées sur la tête et sur les épaules. Alexandre, loin de les interdire, encourageait ces insignifiantes escarmouches; il y trouvait l'avantage de tâter le terrain et d'aguerrir ses soldats. Les habitans du Pendjab étaient alors, ce qu'ils sont encore aujourd'hui, une race belliqueuse, au jarret nerveux, dont le corps souple, dur à la fatigue et insensible au mal, semble fait tout exprès pour servir une âme indomptable. Contre de tels ennemis il n'était pas inutile de se mesurer en détail avant la grande et décisive journée dans laquelle l'armée de Macédoine se préparait à jouer toutes ses conquêtes passées, pour ne pas dire son existence même. Deux jeunes gens de noble famille, Symmachus et Nicanor, suivis d'une petite troupe n'emportant pour toute arme que ses piques, allèrent un matin surprendre, dans un de ces fourrés dont se couvrent dès les premières pluies les îles de l'Hydaspe, un parti d'ennemis que les tamaris avaient jusque-là dérobés aux regards et qui, de ce poste avancé, se croyaient en mesure d'observer sans danger les moindres mouvemens de l'armée grecque. Le succès couronna d'abord l'audace de Nicanor et de Symmachus; ils firent un grand carnage des Indiens. L'ennemi malheureusement était bien plus nombreux qu'ils ne le supposaient: accablés par une grêle de flèches, les Grecs se virent enfin obligés de céder à l'orage; ils battirent en retraite. Le fleuve les avait apportés sans prélever de

tribut sur leur bande héroïque, il ne les remporta pas à si peu de frais; la plupart périrent dans la traversée de retour : les uns furent entraînés par l'impétuosité du courant; les autres disparurent engloutis par les remous que, dans la précipitation de leur fuite, ils ne remarquèrent pas ou se trouvèrent impuissans à éviter.

Ce fâcheux incident contenait du moins une utile leçon : il prouvait qu'on ne passerait pas l'Hydaspe comme on avait passé le Tigre, l'Oxus, le Jaxarte et le Gurée; des outres et des radeaux ne suffiraient même pas; des barques devenaient indispensables. Alexandre prend son parti sur l'heure; il expédie Cœnus, fils de Polémocrate, vers l'Indus. Cœnus fera rompre le pont de bateaux jeté sur ce fleuve par Éphestion et lui amènera sur les bords de l'Hydaspe les barques qui vont être, pour la facilité du transport, divisées en plusieurs fragmens. Des moindres on fera deux tronçons; les autres seront partagées en trois; on chargera le tout sur des chars, et les ouvriers du camp, dès qu'on leur aura livré ces tranches faciles à réunir, s'occuperont de reconstituer les bateaux dont l'armée a besoin pour traverser le fleuve. Nos canonnières, plus longues probablement que les embarcations qui composaient le pont de l'Indus, sont venues, il est vrai, tout d'une pièce et sans avoir à subir pareille mutilation, du port de Gênes, où elles furent tirées à terre, au lac de Garde, sur lequel on les remit à flot; mais les trucks d'un chemin de fer sont faits pour porter de plus lourds fardeaux que les chars à bœufs du Pendjab, et encore fallut-il, pour que l'opération réussît, toute l'industrie du plus ingénieux de nos amiraux. Le contre-amiral Dupouy essuya mille traverses pendant cet étrange voyage, et peut-être était-il le seul qui, par sa patience et son indomptable énergie, fût capable de conduire ce que de mauvais plaisans appelaient son *escadre des Alpes*, à bon port. Le plus sûr serait, en semblable occurrence, de prendre exemple sur Cœnus.

Nous avons souvent eu l'occasion de rendre hommage à l'activité d'Alexandre; ce capitaine, si actif quand les circonstances l'exigeaient, savait aussi au besoin attendre. Sur les bords de l'Hydaspe, il semble avoir été plus pénétré que jamais de la gravité de la situation. Tout frémit autour de lui : l'Arachosie, les Paropamisades, le pays des Assacéniens, sont à peine domptés; on vient de lui amener à l'instant le roi d'une petite contrée limitrophe de l'Indus que Barsaente avait jadis séduit et entraîné dans sa tentative de révolte. Que l'on voie un seul instant la fortune de la Grèce fléchir et de toutes parts les populations vont de nouveau répondre à l'appel de leurs anciens chefs. Jamais il n'a été plus nécessaire de vaincre, et, dans son armée, Alexandre chercherait en vain aujourd'hui ces regards résolus et confians qui lui promirent tant de fois la victoire. La rive opposée se montre toute couverte d'hommes et de chevaux; spec-

tacle imposant et bien fait pour justifier les plus sombres inquiétudes. Quel que soit le chiffre de ses combattans, une armée indienne affecte toujours, par le nombre de valets qu'elle traîne à sa suite, l'aspect d'une multitude. La vue des éléphans, masses énormes plantées comme des bastions au milieu de la plaine; les cris stridens que ces animaux mêlaient au roulement des tamtams et au fracas aigu des cymbales jetaient la terreur dans le cœur des soldats les plus intrépides. Il était bien certain que la cavalerie ne supporterait pas le choc de la massive et monstrueuse phalange; les chevaux se cabreraient et emporteraient, impatiens des efforts qu'on ferait pour les ramener au combat, leurs cavaliers loin du champ de bataille. L'infanterie, maîtresse de ses mouvemens, serait moins ébranlée; mais comment songer à transporter sur cette rive si formidablement défendue l'infanterie livrée à elle-même, l'infanterie qui n'avait jamais marché sans que de nombreux escadrons la flanquassent et se tinssent prêts à défendre ses ailes? Un passage de vive force, pour peu qu'on y réfléchît, était hors de question; il fallait manœuvrer, tromper l'ennemi et passer rapidement sur un point où l'on ne serait pas attendu.

Alexandre divise son armée en plusieurs corps, envoie les uns reconnaître les gués, les autres « faire le dégât. » Il ne s'inquiète pas de rester ainsi affaibli en face de Porus; le roi de Lahore n'a jamais révélé par le moindre symptôme l'intention de prendre l'offensive, et si, — chance improbable, — l'ennemi, jugeant tout à coup l'occasion propice, se laissait entraîner à exécuter le premier le mouvement devant lequel Alexandre hésite, les Macédoniens, si restreint que pût être alors le nombre de leurs cohortes, auraient probablement sujet de remercier de cet heureux hasard la fortune, car ce n'est pas la bataille, c'est le passage du fleuve qui constitue leur principal souci.

Des provisions immenses s'accumulent peu à peu dans le camp. Alexandre prend soin de les amonceler dans des magasins bien en vue et s'applique à entretenir chez l'ennemi, par tous les moyens possibles, la croyance qu'il veut s'établir à demeure sur la rive droite de l'Hydaspe, afin d'y attendre la saison d'hiver, qui fera baisser les eaux et rendra de nouveau le fleuve guéable. Toutefois, il croit bon de fatiguer par des démonstrations incessantes l'armée de Porus, de l'accoutumer à de continuelles alertes sans issue, de telle façon que le jour où un mouvement sérieux sera signalé par les vedettes, les Indiens, habitués à de fausses alarmes, mettent en doute l'attaque dont on viendra leur donner avis et hésitent à se déplacer pour courir au-devant d'un ennemi dont les feintes lui auront tant de fois fait prendre inutilement les armes. Il n'est guère de nuit où la cavalerie macédonienne ne simule les apprêts

d'un passage; elle court à grand bruit sur la rive, fait sonner ses trompettes, pousse des cris comme si elle s'efforçait de rallier, au milieu de l'obscurité, ses escadrons. Les Indiens s'arment en toute hâte et garnissent de leurs bataillons émus le bord opposé; ils attendent, rien ne vient. Quelques jours se passent; la même manœuvre se répète; elle en arrive à se renouveler si souvent que les barbares finissent par soupçonner dans ces chevauchées bruyantes un pur stratagème de guerre. Comment donc n'ont-ils pas éventé plus tôt cette ruse puérile dont leurs crédules terreurs pouvaient seules assurer le succès? Alexandre n'a jamais songé à franchir l'Hydaspe; il se propose uniquement de tenir ses ennemis sur pied et de les priver de sommeil. Au bout de quelques jours, toutes les sonneries et toutes les clameurs de la cavalerie macédonienne ne parviennent plus à faire sortir les soldats de Porus de leurs tentes. Sur la rive gauche de l'Hydaspe on se félicite d'avoir déjoué les artifices de l'ennemi, on rit de sa persévérance, on raille sa simplicité et, quel que soit le tapage qu'il mène, on ne bouge pas; sur la rive droite, on commence à comprendre le dessein d'Alexandre et l'espoir du succès rentre dans tous les cœurs.

Alexandre, en effet, ne s'est pas borné à fatiguer l'ennemi; il a fait reconnaître tout le cours du fleuve en amont du camp. Il existe trois points sur lesquels on peut passer l'Hydaspe : droit en face de Porus, à 15 ou 16 kilomètres au-dessus du quartier-général, enfin à mi-chemin, entre ces deux gués. Ce qu'on appelle un gué dans la saison sèche, devient, dans la saison pluvieuse, un torrent; néanmoins, c'est encore là qu'on peut se flatter de rencontrer les meilleures conditions pour traverser le fleuve à la nage ou pour essayer de le franchir sur des radeaux.

Le major-général Cunningham a déterminé avec la plus irréfutable précision l'emplacement qu'occupaient les camps des deux armées : « Alexandre, dit-il, avec environ 50,000 hommes (y compris 5,000 Indiens auxiliaires, sous les ordres de Mophis) avait son quartier-général à Jalalpour; son camp s'étendait probablement sur un espace de 9 ou 10 kilomètres le long du fleuve : de Shah-Kabir à Syadpour. Le quartier général de Porus doit avoir été établi sur l'autre rive, dans les environs de Muhabâtpour, à 6 kilomètres 1/2 dans l'ouest-sud-ouest de Mong et à 5 kilomètres au sud-est de Jalalpour. L'armée de Porus se composait aussi de 50,000 hommes environ (si l'on y comprend les archers, les conducteurs d'éléphans et les conducteurs de chars); elle devait donc couvrir, à peu de chose près, la même superficie que l'armée macédonienne : s'étendre, par conséquent, 3 kilomètres au-dessus et 6 kilomètres au-dessous de Muhabâtpour. Le flanc gauche du camp d'Alexandre se trouvait ainsi à 10 kilomètres du promontoire boisé de Kotera, le flanc droit

du camp indien s'arrêtait à 3 kilomètres de Mong, à 10 du point situé en face de Kotera. C'est à Kotera qu'Alexandre espérait surprendre le passage du fleuve. »

Le moment est venu de jeter les dés; le salut de l'armée et la fortune de la Grèce sont l'enjeu. Alexandre heureusement a si bien mûri son dessein, si habilement concerté tous ses préparatifs, qu'il faudrait une trahison presque inouïe du sort pour que l'opération n'eût pas un succès complet. Cratère restera au camp avec son corps de cavalerie, avec les cavaliers de l'Arachosie et de la Paropamisade, avec la phalange macédonienne, les bataillons d'Alcétas et de Polysperchon, les nomarques de l'Inde citérieure et les 5,000 Indiens auxiliaires de Taxile; Méléagre, Attale et Gorgias conduiront à la hauteur du gué intermédiaire la cavalerie et l'infanterie des stipendiés; Alexandre se portera de sa personne au gué le plus éloigné, emmenant l'agéma des hétaires, la cavalerie d'Éphestion, de Perdiccas et de Démétrius, les cavaliers bactriens, sogdiens et scythes, les archers à cheval que lui ont fournis les Dahiens, les hypaspistes détachés de la phalange, les bataillons de Clitus et de Cœnus, les archers grecs et les Agriens. Dans le camp, les préparatifs du passage vont se faire de la façon la plus ostensible; sur les deux autres points, on prendra, au contraire, toutes les précautions possibles pour réunir avec le plus grand mystère les matériaux qu'on se propose d'assembler au dernier moment.

A l'endroit que s'est réservé Alexandre, l'Hydaspe fait un grand coude et la rive est dominée par un rocher couvert d'arbres. Le milieu du fleuve est, en outre, occupé par une grande île boisée qui ne permet pas d'apercevoir d'une des rives ce qui se passe sur l'autre. C'est là, près du promontoire de Kotera, que, depuis plusieurs jours, ont été amassés les principaux moyens de transport. Des soldats échelonnés tout le long de la rive, en vue les uns des autres, se tiennent prêts à transmettre les ordres et les avis qui doivent maintenir les trois fractions de l'armée en communication constante. Alexandre franchira le premier le fleuve; il compte, par ce mouvement, attirer à lui la majeure partie des forces de Porus : les chars et les éléphans. Si cette prévision se réalise, Cratère ne perdra pas un instant; il passera sans hésiter sur la rive gauche. Que Porus, au contraire, se borne à faire un détachement vers sa droite, qu'il continue de garder le passage direct avec le gros de ses troupes, qu'il ne déplace pas surtout ses éléphans, Cratère, quoi qu'il arrive, demeurera immobile. Les éléphans jetteraient le désordre au sein de la cavalerie grecque et la refouleraient dans le fleuve avant qu'elle eût pu prendre pied sur la berge. Le reste de l'armée indienne est peu à craindre; Alexandre, si Porus ne lui oppose que ses fantassins, ses cavaliers et ses chars, en aura facilement raison.

Méléagre, Attale et Gorgias ne seront pas davantage arrêtés par le déploiement de quelques troupes légères; il leur est recommandé d'attendre simplement que le corps d'Alexandre ait engagé le combat et d'accourir alors le plus rapidement possible pour se précipiter avec leur détachement au cœur de la mêlée.

Toutes ces dispositions ont reçu l'approbation sans réserve des officiers anglais qui ont étudié la grande bataille de l'Hydaspe sur les lieux. Alexandre cependant réussira-t-il à dissimuler son long mouvement de flanc? Pourra-t-il dérober cette marche de 27 kilomètres à l'attention de l'ennemi? Fera-t-il filer sa cavalerie, ses hétaires, ses hypaspistes de Jalalpour à Kotera sans qu'une seule vedette indienne les aperçoive et vole avertir Porus? Il existe heureusement un ravin profond au nord de Jalalpour. Ce ravin est le lit du Kandar-Nullah, qu'on peut suivre à partir de Jalalpour jusqu'au point où la route va rejoindre un autre ravin appelé le Kasi. Par cette seconde vallée, on arrivera au bord de l'Hydaspe, un peu au-dessous de Dilawar. Voilà un chemin couvert qui semble avoir été préparé tout exprès pour cacher aux yeux des Indiens les mouvemens d'Alexandre. « J'ai voulu parcourir moi-même ces ravins, nous dit le général Cunningham, pour m'assurer de la possibilité d'y faire marcher une armée; je me suis convaincu qu'on n'y rencontrerait pas de difficulté sérieuse si l'on compte pour rien la fatigue de monter et de descendre souvent dans la première moitié du trajet, de cheminer au milieu de sables mouvans dans la seconde. Le sommet de la courbe que décrit le Kasi se trouve à 11 kilomètres environ du bord du fleuve. Comme le Kandar-Nullah, le Kasi est un ravin très profond; il est encaissé par des collines dont la hauteur varie de 30 à 90 mètres. » Décrite par Arrien, vérifiée avec un soin minutieux par Cunningham, la route qui conduisit Alexandre sur le flanc droit de l'armée indienne ne nous laisse aucun doute. Alexandre avait intérêt à s'éloigner de la rive pour mieux tromper la surveillance des vedettes de Porus; le Kandar-Nullah et le Kasi offraient précisément l'avantage d'une voie qui, dès les premiers pas, se dirigeait vers l'intérieur des terres et ne revenait aboutir à l'Hydaspe que par un long détour. Le jour tombait quand Alexandre arriva sur les lieux où un éperon rocheux, éperon que le roi de Macédoine doit avoir, dans une de ses reconnaissances, remarqué et qui aura probablement déterminé son choix, se projette dans le fleuve, près du village moderne de Kotera et à 1 kilomètre et demi au-dessous de Dilawar. On avait toute la nuit devant soi; cette nuit fut laborieusement employée. On en profita pour assembler les barques et les triacontores amenées par fragmens de l'Indus, pour coudre et remplir de paille les peaux qui devaient soutenir les radeaux. Un violent orage, accompagné d'une pluie torrentielle et

de longs roulemens de tonnerre, loin de gêner ces préparatifs, les favorisa. Le fracas de la foudre, les rugissemens du vent, étouffèrent le bruit des marteaux et empêchèrent les sentinelles toujours aux aguets de soupçonner le travail auquel, avec une activité fiévreuse, les charpentiers ennemis se livraient. Quand le jour parut, la besogne était terminée et, par une coïncidence qui tendrait à prouver que tout sert les projets d'un général heureux, le vent et la pluie avaient cessé. Cavaliers, fantassins se hâtèrent de prendre place, les uns sur les barques, les autres sur les radeaux accostés à la rive; Alexandre s'embarque sur une triacontore, péniche non pontée de trente avirons. Près de lui il a fait asseoir trois de ses gardes du corps, Ptolémée, Perdiccas, Lysimaque, et un seul hétaire, Séleucus; la moitié des hypaspistes l'accompagne; la seconde moitié est distribuée sur d'autres triacontores. L'armée quitte la rive et vogue vers l'île boisée dans le plus grand silence. Alexandre n'ignore pas que des cavaliers ennemis ont été postés de distance en distance sur les bords du fleuve et il s'étonnerait que les gués ne fussent pas l'objet d'une surveillance spéciale, mais l'île masquera complètement la flottille, et la majeure partie du trajet se trouvera vraisemblablement accomplie avant que le mouvement périlleux qui s'opère ait été découvert. L'événement n'a pas démenti les prévisions de l'habile capitaine; les vedettes de Porus n'ont rien vu et ce n'est qu'au moment où les barques se dégagent de la pointe allongée qui les a cachées jusque-là que les éclaireurs indiens prennent l'alarme; mais déjà la flottille, faisant force de rames, n'avait plus qu'un canal étroit à franchir pour aborder. Les cavaliers sykhs, — je veux dire, l'erreur est excusable, les cavaliers de Porus, — n'ont pas besoin d'en savoir davantage; trop peu nombreux pour songer un seul instant à s'opposer eux-mêmes à la descente, ils tournent bride et se dirigent de toute la vitesse de leurs chevaux vers le camp, qui demeure dans une sécurité insouciante et complète.

La cavalerie macédonienne a pris terre la première; Alexandre se place à sa tête et la range en bataille. Le voilà donc enfin sur le terrain auquel depuis si longtemps il aspire! le sort de l'Inde peut maintenant se décider dans une journée. Alexandre se trompe; il n'a pas encore traversé l'Hydaspe; ce n'est pas sur la terre ferme que sa flottille vient de le déposer; c'est dans une seconde île, dans une île séparée de la rive orientale par un canal dont la largeur et la profondeur ne créent pas en général au voyageur isolé ou aux caravanes un obstacle de nature à être signalé par des guides, mais qui, démesurément grossi ce jour-là par l'orage de la veille, mérite qu'on réfléchisse avant de se hasarder à le passer à gué. La témérité ne serait guère moins grande si l'on essayait d'amener dans ce fossé bourbeux les barques et les triacontores; en s'attardant à

chercher le chenal, en trébuchant, quelques précautions que l'on prît, d'échouage en échouage, on donnerait très probablement le temps aux ennemis prévenus d'accourir. Déplorable incident qui va tout compromettre! Voilà les occasions où le chef doit garder son sang-froid et s'abstenir soigneusement, s'il ne veut décourager ses soldats, de maudire la fortune. Alexandre fait explorer de tous côtés la berge; des cavaliers plus hardis s'aventurent à sonder le lit du canal. Après mille tâtonnemens, ils sont parvenus à découvrir un gué. On passera, mais on passera moins facilement et en courant plus de dangers qu'on ne pense; l'eau arrive jusqu'à la poitrine des fantassins et jusqu'à la tête des chevaux.

Grâce aux dieux, ce dernier obstacle fait pour mettre à si forte épreuve la fermeté du roi de Macédoine, cet obstacle qui a failli être le grain de sable jeté dans les rouages si délicats de l'opération, a été surmonté par la vaillante troupe avec laquelle Alexandre est habitué à tenter l'impossible; l'ennemi désormais peut venir, il trouvera l'armée grecque prête à le recevoir. La ligne de bataille est rapidement formée : la cavalerie de l'agéma et quelques escadrons choisis se rangent à l'aile droite; ils seront soutenus par les hypaspistes, que commande Séleucus. Le bataillon royal vient ensuite, puis le reste des hypaspistes Les deux flancs de la phalange sont protégés par les archers, par les Agriens et par les frondeurs; les archers à cheval précèdent la cavalerie. Tel est l'ordre dans lequel l'armée se met en marche pour se porter vers le camp de Porus.

Malgré la contenance menaçante de Cratère, Porus semble avoir soupçonné que cette attaque de front n'était pas la seule contre laquelle il eût à se prémunir; son instinct militaire ou quelque indice dont l'histoire ne nous a pas transmis la trace l'avertit qu'il se tramait une diversion plus ou moins sérieuse sur sa droite; seulement il en apprécia mal l'importance, car il se contenta de détacher de ce côté un de ses fils avec cent vingt chars et deux mille chevaux. Si Porus eût attendu le rapport de ses vedettes, il n'aurait sans doute pas compromis, dans cette plaine ouverte, à 8 ou 10 kilomètres de son camp, une force aussi notoirement insuffisante. Le détachement qu'une inspiration soudaine lançait avec cette imprudence à la rencontre de forces supérieures devait arriver trop tard pour s'opposer au débarquement; les Macédoniens avaient franchi le gué et formé leurs rangs, quand la cavalerie indienne apparut au loin, déployée à droite et à gauche de ses chars. Un instant Alexandre put croire qu'il allait avoir sur les bras toute l'armée de Porus. Il se met à la tête de sa cavalerie, détache de son infanterie six mille fantassins auxquels il prescrit de le suivre au pas, sans hâte, sans tumulte, ménageant bien leurs forces et leur haleine;

puis il jette en avant Tauron et ses archers à cheval. Bientôt Tauron revient de sa reconnaissance; les renseignemens qu'il apporte sont précis. L'armée macédonienne n'a devant elle qu'une troupe insignifiante, et cette troupe déjà intimidée paraît s'apprêter à rebrousser chemin. Alexandre ne lui en laissera pas le temps; il fond sur les Indiens, les culbute, leur tue quatre cents hommes et s'empare des chars qui restent embourbés dans l'argile rougeâtre qu'a détrempée l'orage de la nuit. Le fils de Porus périt dans la déroute.

Quand cette nouvelle arriva au camp avec les fuyards, Porus se disposait à repousser Cratère, qui, depuis le matin, rassemblait ses radeaux et rapprochait de plus en plus ses troupes du rivage. C'est le général Danenberg qui manœuvre sous les hauteurs de Balaklava et cherche à retenir le général Bosquet loin du champ de bataille où Soïmonof s'efforce de déployer ses troupes. Porus montre ici le coup d'œil dont firent preuve dans la grande journée d'Inkermann nos vaillans généraux d'Afrique, Bosquet et Canrobert; il ne se laisse pas longtemps abuser par une démonstration qui s'accentue en vain, puisqu'elle trahit encore par l'incertitude de ses mouvemens que le moment n'est pas venu pour elle d'aboutir. Le danger bien évidemment n'est pas là; quelques éléphans et un peu d'infanterie suffiront pour contenir Cratère. Alexandre a passé avec une partie de ses troupes sur la rive gauche de l'Hydaspe; c'est contre Alexandre que Porus doit marcher.

Les Indiens faisaient plus de fond sur leurs chars que sur leurs cavaliers; ils ne s'en servaient pas seulement pour enfoncer et pour disperser l'infanterie ennemie; ils les employaient aussi à transporter rapidement d'un point de la ligne à l'autre des archers et des fantassins pesamment armés. Les chars étaient en quelque sorte l'artillerie à cheval d'une armée indienne; les éléphans remplaçaient nos batteries de position. Attelé de quatre chevaux, chaque char portait six hommes : deux hoplites, deux archers et deux conducteurs munis de javelots. Mais pour pouvoir tirer quelque parti de cet engin de guerre, il fallait avant tout rencontrer ce que nos canons aujourd'hui exigent : un terrain ferme. C'est là ce que Porus allait chercher quand il prit la détermination de quitter son camp et de s'éloigner de la rive, au risque de la voir occupée par Cratère.

IV.

Dès que le roi indien a trouvé dans la plaine inondée un sol où les roues de ses chars ne sont plus exposées à entrer jusqu'au moyeu, il s'arrête. Les éléphans prennent leur poste habituel en avant de la ligne, la cavalerie se déploie sur les ailes et les chars se rangent

alignés devant la cavalerie. Alexandre, pendant ce temps, a parcouru la majeure partie de l'espace qui le séparait de Porus. La cavalerie macédonienne continue de précéder la phalange; elle a l'ordre de ne pas engager sérieusement le combat; son rôle est uniquement d'occuper l'ennemi en simulant l'intention de charger. Les escadrons arrivent à fond de train sur la ligne de Porus; puis tout à coup, faisant une demi-volte, ils rasent le front qui s'apprêtait à recevoir leur choc et se retirent aussi rapidement qu'ils sont venus. Toute l'attaque s'est bornée à un échange de traits. C'en est assez cependant pour tenir en respect l'armée indienne et pour l'empêcher de passer par un grand mouvement d'ensemble à l'offensive. A l'abri de ces échelons qui tourbillonnent incessamment devant les yeux des soldats de Porus, l'infanterie macédonienne se repose de sa longue marche et Alexandre étudie les dispositions prises par son adversaire. A Issus, dans les champs d'Arbèles, le choc fut à peu de chose près un choc parallèle; toute la ligne ennemie a été attaquée à la fois. Qu'est-il résulté de ce conflit brutal et sans art? Le centre des Perses a résisté; les Macédoniens n'ont pu l'enfoncer que lorsqu'une des ailes assaillies a cédé et a permis aux troupes victorieuses de se rabattre sur le flanc découvert. Le centre, ici, serait plus apte encore à repousser l'assaut; la force principale des Indiens s'y est massée. N'a-t-on pas admis en principe que les chevaux et les archers ne pouvaient rien contre les éléphans? Faut-il exposer l'infanterie à voir la cavalerie indienne laissée inoccupée tourner tous ses efforts contre les rangs massifs de la phalange? L'armée de Porus ressemble dans sa lourdeur à une flotte au mouillage; Alexandre se dispose à l'attaquer comme Nelson attaquera deux mille ans plus tard nos vaisseaux dans la baie d'Aboukir. L'amiral anglais n'est pas de la taille d'Alexandre et de Napoléon; il est, à coup sûr, de leur famille. Alexandre va donc négliger les deux tiers de l'armée indienne et s'appliquer à en écraser le troisième tronçon. C'est à l'aile gauche de Porus qu'il s'adresse. Mille archers à cheval reçoivent l'ordre d'entrer en action. Dès qu'ils ont paru faire quelque impression sur la ligne ennemie et ont commencé à en rompre l'ordonnance, Alexandre s'élance à la tête des hétaires. Les Indiens tiennent ferme et la mêlée s'engage; de moment en moment, elle devient plus sanglante. Le gros de la phalange cependant et le centre de Porus n'ont pas encore cessé de se faire face, également impassibles et en apparence également étrangers au combat; des charges de cavalerie conduites par Cœnus et par Démétrius occupent et retiennent la droite des Indiens; tout l'intérêt, toute la fureur du conflit sont à gauche.

Où vont ces cavaliers qui, tout à l'heure, attaquaient si mollement l'aile désignée par Cœnus et par Démétrius à leurs coups?

Oseraient-ils bien quitter le champ de bataille? Fallait-il venir jusque sur les bords de l'Hydaspe pour voir une troupe macédonienne en fuite? Rassurez-vous, rien de semblable avec les soldats d'Alexandre n'est à craindre; le plan de la bataille simplement se dessine : assaillir avec vigueur l'aile gauche, contenir le centre et déborder l'aile droite pour filer de toute la vitesse des chevaux sur ses derrières, voilà ce que l'examen des lieux et les dispositions adoptées par Porus ont inspiré au génie guerrier du fils de Philippe. La partie de l'armée indienne qui lutte contre Alexandre se trouve, à son immense surprise, assaillie soudainement en tête et en croupe. Dans ce danger pressant, les derniers rangs n'ont pas hésité à faire volte-face. Se figure-t-on ce que peut causer de désordre dans une troupe à cheval, dans une troupe qui combat déjà un ennemi d'égale force corps à corps, ce mouvement non prévu par les plus savans traités de tactique? La manœuvre est délicate sans doute; elle n'a jamais semblé d'une exécution impossible à la cavalerie du Pendjab; les escadrons sykhs l'ont accomplie plus d'une fois sous les yeux émerveillés des Anglais. La disproportion des forces cependant est trop grande; l'aile gauche de Porus se disperse; ses cavaliers, serrés entre deux lignes qui tendent à se rejoindre, vont chercher un refuge à l'abri du rempart que forme au milieu de la plaine l'imposante rangée des éléphans.

Que sont donc devenus les chars dans ce grand désarroi? N'ont-ils pas tenté quelque diversion? S'ils ne pouvaient rien contre la cavalerie, il leur était du moins permis de se ruer en masse sur la phalange. Les chars n'ont pas bougé; ils paraissent avoir complètement abandonné l'aile gauche à son sort. Porus n'a rien gagné à choisir pour livrer bataille un terrain qui lui fût propice. Cette inaction d'une force aussi considérable ne nous est expliquée ni par Arrien, ni par Diodore de Sicile, ni par Quinte Curce; elle doit avoir contribué plus que tout le reste à la fâcheuse issue de la journée. La terre, très probablement, dans cette plaine argileuse de Russoul et de Mong, n'avait, pas plus que dans les champs si funestes à nos armes de Waterloo, eu le temps de sécher et de se raffermir. La pluie combattit ce jour-là contre Porus : elle devait le 18 juin 1815 aider les soldats de Blucher et de Wellington à nous vaincre.

Alexandre laisse à Cœnus le soin de poursuivre les fuyards, — ce n'est pas là une besogne de roi. — Sans perdre un instant, il vole vers la phalange; les hypaspistes ne sauraient s'ébranler avec la confiance nécessaire qu'à sa voix, marcher aux éléphans que sous sa conduite. Pour la première fois, les Macédoniens vont avoir à combattre ces redoutables monstres dont les cris aigus et perçans les frappaient déjà de terreur quand ils arrivaient portés par les vents jusqu'à la rive droite de l'Hydaspe. De la contenance que la

phalange gardera dans cet assaut étranger à ses habitudes dépend le destin tout entier de la guerre. Rien ne sert d'avoir enfoncé et dispersé l'aile gauche si l'on ne parvient à renverser ce dernier boulevard; il y va de la réputation de l'infanterie grecque. « C'est sur les conducteurs, s'écrie Alexandre, que vous aurez à faire pleuvoir vos traits! Les éléphans de Porus sont comme les vaisseaux de Tyr et d'Athènes; frappez le pilote, il ne restera plus qu'une épave privée de gouvernail, une épave presque aussi dangereuse pour ses voisins que pour l'ennemi. » Mais les éléphans eux-mêmes sont-ils donc aussi invulnérables qu'une émotion exagérée le suppose? Leur trompe, leurs jarrets peuvent être entamés aisément; il n'a fallu qu'une flèche pour percer le talon d'Achille. C'est ainsi qu'Alexandre encourage ses soldats et les dispose au choc terrible qui s'apprête. La phalange cependant n'a pas le temps de se mettre en marche : ce sont les éléphans, lancés à ce moment décisif par Porus, qui viennent à son encontre. — Il y a dans ce spectacle étrange, inattendu, quelque chose de plus terrifiant peut-être que ne le fut aux champs de Fontenoy l'approche de la fameuse colonne anglaise s'avançant, masse inébranlable, à travers le ravin qu'elle avait résolu de franchir. Les escadrons venaient, l'un après l'autre, pareils aux flots qu'une proue d'airain écarte, battre les flancs hérissés de fer contre lesquels d'instant en instant on les lançait; les bataillons succédaient avec aussi peu de fruit aux escadrons; tout semblait perdu, et les cœurs des vétérans mêmes se serraient quand le signal de la charge se faisait de nouveau entendre. Ce fut alors qu'on vit, nous assurent les mémoires du temps, un jeune soldat, indigné de sentir ses genoux se dérober sous lui, s'enfoncer brusquement sa baïonnette dans la poitrine. L'exemple de ce soldat, martyr du point d'honneur, qui n'hésite pas à chercher dans une mort volontaire le moyen d'échapper à la honte de se montrer faible devant le danger, quand le danger revêt à ses yeux un aspect inaccoutumé, prouve assez l'influence que peut exercer sur le sort d'une bataille l'apparition soudaine de quelque engin de guerre encore inconnu, éléphans, mitrailleuses, fusils à tir rapide; il en sera de même de toute formation tactique qui viendra, comme la colonne anglaise, troubler la troupe ennemie dans ses habitudes routinières de courage.

« La guerre, répétait souvent l'illustre maréchal qui sut pacifier l'Afrique après l'avoir conquise, n'est qu'une succession d'effets moraux. » L'effet moral dut être considérable quand la ligne des éléphans de Porus se mit en mouvement. Le sol tremblait sous le pas massif qui frappait lourdement l'argile, et la force d'impulsion de ce majestueux ensemble semblait telle que l'idée d'arrêter le flot menaçant ne vint, assure-t-on, à personne. Les rangs de la phalange s'ouvrirent à l'instant d'eux-mêmes; les conducteurs pous-

sèrent au milieu de la forêt de piques les animaux qui obéissaient docilement à leur voix ; et la trouée déjà toute béante s'élargit encore pour laisser passer la vague. Le plateau de Mont-Saint-Jean a vu nos cuirassiers pénétrer ainsi au milieu des carrés anglais : on sait le ravage qu'ils y firent. Les éléphans foulent aux pieds ou fauchent de leur trompe tout ce qui les entoure, le désordre et l'effroi ont bientôt gagné jusqu'aux derniers rangs; l'infanterie macédonienne peu à peu se dissout. A cette vue, les cavaliers indiens ont repris courage; ils reviennent de toutes parts, se rassemblent et se précipitent de nouveau dans la mêlée. L'aile droite était presque intacte; elle accourt également et accourt suivie de ses chars. Jamais les Grecs, au rapport d'Arrien, n'ont livré « de bataille aussi tumultueuse. » La vaillante cavalerie qui n'a jamais eu et qui n'aura pas de sitôt sa pareille au monde, garde cependant partout l'avantage; l'infanterie seule soutient, avec des alternatives d'espoir et de découragement, une lutte qui devient de plus en plus inégale. Les longues piques de la phalange, rompues du premier choc, n'étaient pas faites pour ce genre de combat; les javelots des peltastes et les traits des archers eurent plus d'efficacité. Ce furent les armes de jet qui décidèrent en faveur des Macédoniens la victoire. Alexandre l'avait pressenti et, dès le début du combat, l'annonçait avec une confiance prophétique à ses troupes. Aussitôt que quelques conducteurs eurent été mortellement atteints ou grièvement blessés, la confusion ne fut plus seulement dans la phalange, elle envahit tout le champ de bataille. Des brûlots abandonnés au milieu de deux flottes que l'ardeur du combat aurait confondues, n'y causeraient pas plus de trouble et plus de dommage que n'en produisirent dans les armées aux prises ces monstres désormais sans guide et dont la fureur se trouvait excitée par les douloureuses blessures que les traits lancés de toutes parts leur infligeaient. Dans cette phase critique où le commandement était en quelque sorte désarmé, où chaque soldat n'avait plus à chercher de direction que dans les inspirations de son propre courage, Cratère, Méléagre, Attale, Gorgias, apparaissent, portant avec eux l'issue définitive du combat; ils ont passé le fleuve à l'heure dite, sur les points mêmes qui leur avaient été désignés. Quand les réserves font preuve de cette ponctualité exemplaire, le destin ne garde pas longtemps ses balances indécises; on l'a toujours v se prononcer en faveur de l'armée dont le chef était le mieux obéi. Les troupes de Porus se voient enveloppées à l'instant même où elles se flattaient de ressaisir la victoire, à l'instant où les conducteurs faisaient un suprême effort pour ramener leurs éléphans au combat. La déroute en quelques minutes est complète et les Grecs n'ont plus que des fuyards à massacrer.

Les Indiens perdirent dans cette journée près de vingt mille hommes

de pied et trois mille cavaliers ; deux des fils de Porus et Spitacès, le gouverneur de la province, y trouvèrent la mort ; les commandans de la cavalerie et de l'infanterie, les conducteurs des chars et ceux des éléphans restèrent également sur le terrain. Ce triomphe décisif fut surtout l'œuvre de la cavalerie et du corps des archers à cheval, car six mille fantassins tout au plus prirent part, avant l'arrivée de Cratère, de Méléagre, d'Attale et de Gorgias, à la lutte que la colonne guidée par Alexandre soutint si longtemps seule contre toute l'armée de Porus. La rapidité avec laquelle les Grecs décochaient leurs flèches déconcerta plus que tout le reste les Indiens : l'arc indien, si puissant, était infiniment moins maniable que l'arc dont se servaient les soldats d'Alexandre. La perte totale de l'armée grecque fut de 310 hommes : 80 fantassins, 10 archers à cheval, 20 hétaires et 200 cavaliers appartenant aux autres corps de la cavalerie.

Porus ne s'était pas ménagé pendant la bataille. Monté sur son éléphant de guerre qui dominait tous les autres par sa taille gigantesque, revêtu d'une armure où l'or et l'argent étincelaient à l'envi, ce prince que sa haute stature, — il avait, assure-t-on, plus de six pieds, — eût suffi pour désigner à tous les regards, défia longtemps les traits qui lui étaient adressés. On l'entourait, on le criblait de flèches, personne ne s'aventurait à le serrer de trop près ; les énormes javelots que lançait Porus du haut de sa citadelle mobile, ont été comparés par Diodore aux traits des catapultes. Les Macédoniens en étaient donc réduits à faire le siège de l'éléphant royal, comme ils auraient fait le siège d'une forteresse. Porus fut enfin atteint à l'épaule droite ; c'était la seule partie de son buste que la cuirasse laissât à découvert. Alexandre avait recommandé de le prendre, s'il était possible, vivant. Taxile fut dépêché vers son puissant rival, pour l'engager à cesser une résistance inutile ; il faillit payer cher le sentiment généreux qui lui avait fait accepter cette mission. Porus, pour toute réponse, saisit un de ses javelots ; il en aurait sûrement percé Taxile, si ce prince n'eût évité le coup par la rapidité de sa fuite. L'Indien Méroé choisit mieux son moment ; il n'aborda Porus que lorsque le farouche guerrier, souffrant de sa blessure, était à demi vaincu déjà par les tourmens de la soif. Il le détermina, invoquant les souvenirs de l'ancienne amitié qui les unissait, à s'en remettre à la générosité d'Alexandre.

L'entrevue des deux rois sur ce champ de carnage fut-elle aussi théâtrale que se sont accordés à la représenter tous les historiens? Porus tint-il les longs discours que Quinte Curce a mis dans sa bouche? Prononça-t-il ce mot fameux qu'ont répété Arrien et Plutarque ? « Comment prétends-tu être traité ? » lui aurait, si l'on ajoute foi à la tradition, demandé Alexandre. — « En roi ! » se serait contenté de répondre Porus. — « Tu ne veux rien de plus ? — Le mot de

roi dit tout : qu'y pourrai-je ajouter? » Vraie ou fausse, la légende est philosophique. Les rois ont tort de s'appeler des frères et de se traiter à peine en cousins; ils compromettent ainsi un prestige qui vaut mieux qu'une province de plus ajoutée par la force des armes à leur empire. Si j'avais été un des conseillers de Napoléon en 1807, je l'aurais engagé à ne pas refuser Magdebourg aux instances de la reine de Prusse. Alexandre fit, suivant moi, de la bonne politique, le jour où, vainqueur de Porus, il lui conserva non-seulement les états dont ce prince avait refusé de faire hommage au fils de Jupiter, mais y adjoignit même, en signe d'estime et de haute confiance, de nouveaux territoires.

Ce traitement peut-être a droit de nous surprendre,
Mais enfin, c'est ainsi que se venge Alexandre.

L'armée grecque venait de sortir triomphante d'un immense danger; il est probable que depuis le jour où elle traversa l'Hellespont, elle n'en courut en aucune occasion de plus grand : la moindre défaite sur les bords de l'Hydaspe devenait, par ses conséquences, un irrémédiable naufrage. Comment Alexandre ne fut-il pas maintes fois submergé, avec sa petite troupe, par le flot qu'il ouvrait si audacieusement devant lui? Le succès constant de ses entreprises a fait l'étonnement de tous les esprits réfléchis; il frappe bien plus vivement encore les hommes habitués par état aux hasards si multiples et si imprévus de la guerre. Alexandre n'a peut-être dû qu'à lui-même, au développement spontané de son génie, cette fidélité jusque-là sans exemple de la fortune. Il fut plus heureux que Cyrus et que le fils d'Hystaspe, bien qu'il jouât avec moins de troupes et une autorité beaucoup moins bien affermie des parties tout à fait semblables sur un échiquier analogue. Il faut donc convenir, sous peine de se montrer injuste, qu'il n'y a jamais eu qu'un Alexandre dans l'histoire; et encore l'Alexandre de l'Inde n'est-il plus l'Alexandre du Granique, il n'est pas davantage l'Alexandre d'Issus et d'Arbèles; nous le trouverons, si nous voulons y regarder de près, complètement transformé. Son intrépidité, sans doute, est restée ce qu'elle devait être : toujours inaltérable; sa prudence politique, sa science de tacticien, ont étonnamment grandi; l'émule d'Achille mérite aujourd'hui de servir de modèle à Charlemagne et à Napoléon. Ces deux grands capitaines pourraient apprendre de lui, je ne dirai pas comment on gagne des batailles, mais comment il peut y avoir profit durable et réel à en gagner. S'il était une partie du monde où le triomphe des armes semblait destiné à des résultats éphémères, n'est-ce pas l'Inde? n'est-ce pas l'Arachosie et la Bactriane? Les dispositions adoptées par Alexandre cependant sont si sages, elles

ont tellement su tenir compte des instincts politiques et du vœu secret des populations qu'au passage rapide de l'armée grecque à travers ces contrées lointaines succédera un royaume hellénique qui durera plus de cent cinquante ans. Les conquérans ne tracent pas d'habitude des sillons de cette profondeur.

De tous les ennemis qu'Alexandre, pour arriver à pacifier le monde, eut, dans ses douze années de règne, à combattre, le plus intraitable fut assurément l'orgueil macédonien. La moindre faveur accordée aux vaincus était pour cette présomptueuse arrogance un vol fait aux vainqueurs tout-puissans de l'Asie. Plaisait-il au roi d'accorder mille talens à Taxile qui lui en avait donné, avec ses états, dix fois davantage, le front des familiers se rembrunissait sur l'heure : « Il fallait donc, s'écriait Méléagre, venir jusque dans l'Inde pour rencontrer un homme qui fût digne d'un pareil présent ! » Ne se croirait-on pas transporté à la cour du grand empereur au temps où le potentat « dont le trône s'appuyait sur l'Europe vassale, » distribuait si libéralement autour de lui les couronnes? Chacun, on s'en souvient, trouvait son lot trop maigre et le lit qui lui était fait trop étroit : « Les envieux, se bornait à répliquer en ces occasions Alexandre, sont nés pour leur propre tourment. » Il eût pu ajouter : et pour le malheur de ceux qui les emploient. Ces intempérances de langage, ces sentimens bas et blessans auraient, quelques années plus tôt, provoqué chez le fils de Philippe quelque effrayante explosion de colère ; Alexandre paraît les avoir supportés alors avec une patience qui n'était peut-être pas exempte de dédain, mais qu'on n'était certes pas en droit d'espérer de la part du meurtrier de Clitus. Était-ce le poids d'un éternel et secret remords qui comprimait l'impétuosité naturelle de cette âme bouillante? Ou ne doit-on pas plutôt reconnaître que le jeune héros apprenait peu à peu à régner? Grand art que celui-là, et, si je ne me trompe, art infiniment plus rare et plus difficile que celui d'arracher, sur le champ de bataille, d'une main rapide et sûre, le laurier dont a pu se parer le front d'un Gengis-Khan ! « Qu'ils murmurent, disait Alexandre, mais qu'ils obéissent ! » Et ils obéissaient tous, en effet. En aurait-on pu dire autant des lieutenans de Napoléon? A quelque distance qu'ils opèrent, les lieutenans d'Alexandre agissent toujours comme s'ils manœuvraient sous les yeux du maître. Ce dieu qu'ils contestent et que leur humeur bourrue ferait si volontiers descendre de son Olympe, n'en est pas moins un dieu incessamment présent à leur pensée ; son souvenir suffit à les défendre du relâchement funeste auquel une armée victorieuse la plupart du temps s'abandonne : ils sont à la fois hardis et ponctuels. Conduites par Cratère ou par Éphestion, les colonnes se rejoignent invariablement au moment voulu. Elles franchiront les montagnes et les fleuves, supprime-

ront, s'il le faut, les haltes, doubleront sans murmurer les étapes; on ne les verra jamais manquer au rendez-vous. C'est là le trait caractéristique des campagnes auxquelles préside le génie d'Alexandre; longtemps avant moi les généraux anglais qui opéraient sur le théâtre où Arrien et Quinte Curce nous ont transportés, en faisaient la remarque. Je craignais de m'être laissé entraîner à exagérer la louange; l'enthousiasme de ces juges, généralement enclins à la froideur, a tranquillisé ma conscience; il justifiera, je l'espère, aux yeux de quiconque n'aura pas l'esprit prévenu, la vive admiration dont je n'ai pas su me défendre et qui n'est, après tout, que le long écho des siècles.

V.

La crainte superstitieuse qu'inspirait Alexandre aux populations de l'Inde, de l'Arachosie et de la Paropamisade, crainte qui contribua tant au succès des armes macédoniennes, n'empêchait pas le bouillonnement sourd de la révolte au sein de ces provinces trop rapidement traversées pour être encore bien sérieusement soumises. La conquête de l'Asie orientale n'était en quelque sorte qu'à l'état d'ébauche; Alexandre se réservait d'y revenir un jour, mais, comme s'il eût craint que le temps lui manquât, il subjuguait les nations à la hâte, posait d'une main fébrile ses jalons et semblait ne vouloir s'occuper du complet achèvement de sa tâche que lorsqu'il en aurait, dans une exploration sommaire, mesuré la vaste étendue. Deux villes furent fondées sur les bords de l'Hydaspe pour commander les principaux gués de ce fleuve. L'une, consacrée à la victoire, reçut le nom de Nicée; on croit, à juste titre, en avoir retrouvé les vestiges dans le monticule de Mong, un des points qu'occupaient les Sykhs pendant la bataille de Chillianwallah; l'autre, destinée à rappeler par son nom la mémoire du vaillant coursier d'Alexandre, mort de ses blessures ou des fatigues de tant de campagnes, peu de jours après le combat livré à Porus, fut bâtie sur la rive opposée, sur la rive occidentale de l'Hydaspe. Bucéphalie, — rapportons-nous-en sans crainte aux savantes investigations du major-général Cunningham, — aurait été située non loin de l'emplacement que couvre aujourd'hui Jalalpour. Toutes ces villes qu'Alexandre semait sur sa route ont été édifiées avec une rapidité qui tiendrait du prodige, s'il fallait se figurer des cités véritables s'élevant en quelques jours à la voix d'un nouveau Deucalion. Le vainqueur de Porus n'a jamais pensé qu'il fût nécessaire d'asseoir les murs cyclopéens de Thèbes ou de Mycènes sur les bords de l'Hydaspe; il n'y songea pas davantage quand il mit sous bonne garde les rives de l'Étymander et celles du Cophès. L'enceinte des places de sûreté que l'armée improvisait ainsi en marchant se com-

posait d'un fossé peu profond couronné de remparts de boue; la moindre inondation vint souvent balayer à la fois les murailles et la ville. Ce ne fut que plus tard, très probablement sous les rois grecs de la Bactriane, que les Alexandries de l'Arachosie et de la Drangiane, les Bucéphalies et les Nicées de l'Inde, prirent le développement qui leur mérita une mention honorable dans les traités de géographie de Strabon et de Ptolémée. Ce réseau de camps retranchés n'en fut pas moins d'une immense utilité à l'expédition; il lui fournit une base de ravitaillement excellente et prévint les levées de boucliers qui, sans cette précaution, se seraient infailliblement produites sur ses derrières.

Diodore de Sicile raconte qu'Alexandre accorda trente jours de repos à ses troupes après la bataille de l'Hydaspe. C'était assurément le moins qu'il pût faire au sortir des fatigues qui précédèrent cette importante journée. La trêve dut cependant coûter quelque peu à son impatience; car non-seulement Alexandre était, dès ce moment, résolu à pousser ses conquêtes jusqu'aux bords de l'Hyphase, mais il est bien certain qu'il couvait aussi le dessein de passer au-delà des cinq rivières du Pendjab et de ne pas s'arrêter avant d'avoir touché les rives lointaines du Gange, de ce grand fleuve dont il entendait pour la première fois prononcer le nom, fleuve, assuraient les habitans du Pendjab, plus considérable que l'Indus et aboutissant, comme l'Indus, à la mer. Là vraisemblablement finissait le monde, là on verrait, — récompense bien digne d'un si long labeur, — la mer d'Hyrcanie joindre ses flots à ceux du Golfe-Indien. On sait en effet que, dans les idées des Grecs, l'Océan était une ceinture qui enveloppait la terre de toutes parts. Burnes, un des premiers, a rectifié les notions que, sur la foi d'Aristobule et de Mégasthène, Strabon et Arrien avaient inculquées aux géographes d'Alexandrie et aux cosmographes arabes : « Le volume d'eau de l'Indus, dit-il, est quatre fois plus considérable que celui du Gange, au moins dans la saison sèche. L'Indus égale presque le grand fleuve américain : le Mississipi. Il est vrai qu'il traverse un pays comparativement aride et désert, peu peuplé, pauvrement cultivé, tandis que le Gange répand ses eaux en irrigations et donne aux populations fixées sur ses rives d'exubérantes moissons. La largeur de l'Indus dépasse rarement 800 mètres; le Gange, dans certaines parties de son cours, ressemble à une mer intérieure. D'une de ses rives, on distingue à peine l'autre. »

Qui n'a pas vu la Jumna et le Gange ne peut se faire qu'une idée imparfaite de la richesse du territoire indien, mais nul conquérant ne s'est jusqu'ici hasardé à franchir l'Hyphase et l'Hesudrus, tant qu'il lui restait quelque portion du pays des cinq eaux à soumettre : Alexandre n'était pas homme à méconnaître cette obligation straté-

gique. Abisarès donnait peu d'inquiétude; il multipliait l'envoi de ses ambassadeurs, réitérait l'assurance de ses dispositions pacifiques et, fût-il disposé à tenir, les circonstances aidant, peu de compte des déclarations que lui commandait en ce moment la prudence, on pouvait jusqu'à un certain point s'en remettre à l'ambition du rajah de Lahore du soin de restreindre les désirs d'empiétement du rajah de Cachemyr dans de justes limites. Les tribus indépendantes méritaient qu'on accordât plus d'attention à leur attitude suspecte. Il fallait de toute nécessité établir la suzeraineté de Porus, puisque c'est à Porus qu'on voulait se fier, sur les Glauses, qui habitaient entre le Haut-Hydapse et les sources de l'Acésinès, sur les Adraïstes qui vivaient entre l'Acésinès et l'Hydraote, sur les Cathéens établis dans la partie inférieure de cette même province, sur les Malliens et sur les Oxydraques cantonnés entre l'Hydraote et l'Hyphase. Un autre Porus affichait la prétention de traiter avec Alexandre pour son propre compte; neveu du rival de Taxile, il refusait l'hommage qu'Alexandre voulait lui imposer envers le prince vaincu qui le réclamait comme un de ses hyparques : c'était encore là une résistance à briser et un territoire à soumettre.

La densité de la population dans cette région privilégiée des cinq fleuves ne cessait d'être un sujet d'étonnement pour les Grecs. Les rochers des Cyclades et le sol peu fertile de l'Attique ne les avaient guère préparés à voir sans émotion semblable spectacle. Neuf peuples différens, leur assurait-on, occupaient le terrain compris entre les deux fleuves extrêmes, l'Hydaspe et l'Hyphase; neuf mille villes, toutes plus grandes que Cos, avaient peine à les contenir dans leurs enceintes. Alexandre, dès que les opérations sont ouvertes, conduit la campagne avec sa vigueur accoutumée. Il se porte d'abord chez les Glauses, dont le territoire montagneux sépare les états de Porus de ceux d'Abisarès; en quelques jours, il s'empare de trente-sept villes renfermant chacune de cinq à dix mille habitans, sans parler d'une multitude de bourgs presque aussi peuplés que les villes. La seule organisation militaire que présentât la contrée avait disparu avec la grande armée de Porus; on aurait encore des fleuves impétueux à franchir, des villes entourées de murailles à prendre; on n'aurait plus de grandes batailles à livrer.

Le passage de l'Acésinès, accompli en pleine mousson de sud-ouest, paraît avoir laissé dans l'esprit du roi Ptolémée le souvenir d'une opération aussi périlleuse que difficile. « Ce fleuve, disait l'ancien somatophylaque dans les précieux mémoires qu'Arrien, quand il écrivait l'*Anabase*, avait sous les yeux, présentait, à l'endroit où l'armée d'Alexandre le traversa sur des barques et sur des radeaux, une largeur de 3 kilomètres environ. La rapidité du courant, brisé par des rochers et par des bancs de sable, produisait en

maint endroit de dangereux tourbillons. Le trajet fut facile pour les soldats qui s'étaient confiés aux radeaux; ceux qui prirent place sur les barques furent moins heureux : plusieurs barques allèrent donner contre les écueils et beaucoup de leurs passagers périrent. » L'Acésinès, le fleuve aux flots rougeâtres, d'où lui est venu son nom de *l'eau noire*, n'est pas, en effet, un cours d'eau que l'on puisse, à l'époque des crues, passer en se jouant. Ni l'Hydaspe, ni l'Hydraote, ni l'Hyphase, ni l'Hesudrus n'ont la même importance; aussi l'Acésinès, suivant la remarque judicieuse d'Arrien, conserve-t-il son nom quand les autres rivières tributaires de l'Indus le perdent. C'est lui qui se charge de recueillir dans son lit profond les quatre affluens alimentés par les neiges de l'Himalaya; c'est lui qui va les porter, au-dessous de Moultan, à la grande artère du Pendjab. Ses bords ne sont pas, comme ceux de l'Indus, encombrés par d'impénétrables halliers de tamaris; ils sont bordés de magnifiques pâturages, dont la richesse attire tout un peuple de bergers. Les nombreux canaux dans lesquels se déverse son onde complaisante arrosent un pays plat et une campagne littéralement couverte de hameaux. Au point de sa jonction avec l'Hydraote, l'Acésinès a souvent, vers la fin du mois de juin, plus de 1,200 mètres de largeur; il en a de 650 à 1,000 en face de Moultan, dont il convertit la plaine, dans la saison des pluies, en un vaste marais. Ce fleuve, en résumé, ne le cède qu'à l'Indus et constitue le plus grand obstacle que pourrait rencontrer une armée se portant d'Attock sur Delhi.

Alexandre paraît avoir eu deux objets distincts dans cette rapide campagne du Pendjab : faire reconnaître partout l'autorité de Porus et remplir ses magasins en prévision d'une expédition plus lointaine. Pendant qu'il jette des garnisons dans toutes les places de quelque défense, Cœnus et Cratère parcourent le pays avec des colonnes volantes, récoltant à la fois des provisions et des moyens de transport; Éphestion poursuit, avec deux phalanges d'infanterie, avec la moitié des archers, sa propre cavalerie et celle de Démétrius, ce Porus rebelle qui refuse de se soumettre au Porus devenu l'allié d'Alexandre. Les Anglais, les Hollandais également, n'ont jamais pratiqué d'autre politique; ils ont toujours mis en avant quelque fantôme de roi pour dérober aux populations courbées en réalité sous leur sceptre l'apparence irritante de la domination étrangère.

L'Hydraote, si on le compare à l'Hydaspe et à l'Acésinès, est une petite rivière : sur certains points, il ressemble plutôt à un canal qu'à un fleuve; sa largeur dépasse rarement 150 mètres (1). On ne saurait rien imaginer de plus tortueux que ce lit encaissé au fond

(1) Comme terme de comparaison, rappelons la largeur de la Seine, qui ne dépasse guère une centaine de mètres dans la traversée de Paris.

duquel coulent les eaux de l'Hydraote, non moins chargées de dépôts argileux et non moins rouges que les eaux de l'Acésinès. L'Hydraote est presque partout guéable pendant environ huit mois de l'année. Alexandre le franchit donc sans peine, d'autant plus qu'il alla le franchir assez près du point où le fleuve prend sa source. Il se disposait à en suivre la rive gauche pour descendre sur Lahore quand il apprend qu'entre l'Hydraote et l'Acésinès, la confédération puissante qui tint jadis en échec les forces réunies de Porus et d'Abisarès vient de courir aux armes. Adraïstes, Cathéens, Malliens, Oxydraques, tous se sont levés à la fois pour défendre leur indépendance; ils attendent Alexandre sous les murs flanqués de tours de Pibrama et de Sangala.

Nous reconnaîtrons, avec le général Cunningham, l'emplacement de Sangala dans la ville ruinée de Sangla-Tiba, *la colline de Sangla*, et la situation qu'occupait Pibrama dans les ruines considérables qui entourent le petit village d'Asarour. Pibrama se serait ainsi trouvée sur la rive gauche de l'Hydraote, à 72 kilomètres environ de Lahore, — le Labokla de Ptolémée; — Sangala devrait se chercher sur la rive droite du même fleuve, 31 kilomètres plus loin, c'est-à-dire à une centaine de kilomètres à peu près de la capitale actuelle du Pendjab. A la nouvelle de l'insurrection qui menace ses communications avec les provinces situées au-delà de l'Indus, Alexandre suspend sa marche vers l'Hyphase et le Gange. En deux étapes forcées, il se porte de son camp de Lahore sous les murs de Pibrama. Surpris par ce mouvement rapide, les Adraïstes, dont Pibrama est la capitale, se soumettent sans oser même tenter un simulacre de résistance. Alexandre fait reposer son armée pendant vingt-quatre heures, repasse sur la rive occidentale de l'Hydraote et arrive le lendemain devant Sangala. Ce n'est plus aux Adraïstes, c'est aux Cathéens que les Macédoniens cette fois vont avoir affaire. Les Cathéens sont, avec les Malliens qui occupent le territoire actuel de Moultan, la peuplade la plus belliqueuse de l'Inde. Comme les Scythes, ils ont l'habitude de combattre à l'abri de leurs chariots. Alexandre les trouve campés près de la ville, sur une éminence, — la colline de Munda-Papoura, au dire du général Cunningham. — Pour tout retranchement, l'éminence présente une triple enceinte de chars. Alexandre reconnaît la position; les Cathéens ne pouvaient faire un meilleur choix; il y aura là encore une sanglante bataille à livrer. L'enceinte formée par toutes ces voitures que des liens nombreux attachent l'une à l'autre vaut bien les remparts de boue de Bucéphalie et de Nicée; ces barbares ne sont pas évidemment des novices dans l'art de la guerre. Les uns ont pour armes des flèches avec lesquelles ils combattent de loin; les autres des haches ou des piques dont ils trouveront l'usage quand on se joindra corps

à corps. Alexandre commence par déployer en avant de ses troupes un rideau d'archers à cheval : ce sont ses tirailleurs; ils occuperont l'attention des Indiens et lui donneront le temps de ranger son armée en bon ordre. L'aile droite se compose de l'agéma et de la cavalerie de Clitus; le centre comprend les hypaspistes, les Agriens et les hétaires à pied; l'aile gauche est formée par les cavaliers de Perdiccas. Les archers flanquent les deux ailes. C'est dans cet ordre qui menace tout le front ennemi à la fois qu'Alexandre s'avance. La gauche des Indiens lui paraît offrir un point faible; il l'aborde résolûment avec la cavalerie de l'aile droite. Qu'il réussisse à y pratiquer seulement une fissure, l'épée de ses cavaliers en aura bientôt fait une brèche! Mais, à son approche, le point faible est soudainement devenu le point fort; les barbares s'y sont rassemblés avec une agilité merveilleuse. On les voit sauter tout armés de char en char et courir sur ces parapets brisés, comme ils pourraient le faire sur le terre-plein uni d'un rempart. L'attaque serait infailliblement repoussée; Alexandre y renonce et la cavalerie se replie après s'être bornée à lancer de loin ses javelots. Le roi court alors à la phalange : voilà le bélier qui doit renverser les murailles de bois. Alexandre a mis pied à terre, les piques sont tombées en arrêt, la phalange marche droit aux chars. La première enceinte ne l'a pas arrêtée un instant; du seul poids de sa masse, elle a bouleversé la fragile barrière, mais son élan vient expirer au pied du second obstacle. Il lui faut maintenant soutenir une lutte acharnée pour arriver à trancher les liens qui font de ce nouveau rang de voitures une barricade compacte. Le premier char qui céda livra passage à la vague; toute la phalange se répandit par cette ouverture dans l'étroite arène. Il y eut là un affreux massacre. Quinte Curce, le plus modéré dans ses chiffres, évalue à huit mille hommes le nombre des barbares qui tombèrent sous le fer des hypaspistes; le reste de la troupe ennemie n'essaya même pas de défendre la troisième enceinte; il se réfugia éperdu dans la ville.

Nous possédons sur la guerre du Pendjab des détails beaucoup plus précis que sur aucune autre des campagnes d'Alexandre. Ptolémée prit à cette expédition laborieuse une part assez active pour que nous ne nous étonnions pas de le voir se complaire à nous en transmettre les moindres détails. Le siège de Sangala n'ajouta rien à la gloire de Cratère, d'Éphestion, de Cœnus, retenus par des poursuites diverses dans les districts du nord; il fournit au contraire à Ptolémée l'occasion de prouver ce qu'on pouvait attendre des aptitudes précoces de ces jeunes lieutenans qu'Alexandre prenait un plaisir presque paternel à former. Justin remarque avec raison que jamais la Macédoine ni aucun autre pays n'avait produit tant de grands hommes à la fois. Telle fut de tout temps l'influence con-

tagieuse du génie : sous un autre souverain qu'Alexandre, cette sève généreuse se serait en quelques instans épuisée; c'est lui qui l'entretient, lui qui, par ses exemples, par ses encouragemens, la provoque sans cesse à un nouvel essor. Sangala était une place indienne; il ne faut donc pas que notre imagination lui prête les murailles de Tyr ou celles de Babylone; nous devons, je crois, nous la figurer entourée de remparts peu élevés pour la construction desquels la brique séchée au soleil aura tenu lieu du granit absent. Les villes de guerre chinoises nous offrent encore à Canton, à Shanghaï, partout en un mot où une garnison tartare a cru nécessaire de se loger, le spectacle de ces fortifications peu solides. — La grande étendue qu'occupait Sangala en rendait cependant l'investissement difficile; ajoutez que, des quatre faces de l'enceinte, il en était une que couvraient complètement un lac et un marais. En quelques jours, Alexandre n'a pas laissé aux assiégés d'autre issue que ce chemin fangeux; les trois autres côtés de la ville sont enveloppés par une double ligne de circonvallation. Des transfuges viennent bientôt annoncer au roi qu'une sortie générale se prépare; les Indiens veulent profiter pour évacuer la ville de la seule voie qui leur reste encore ouverte. Qu'importe que la voie soit ouverte si le débouché ne l'est pas, si la chaussée jetée sur le marais peut être barrée à son extrémité? La voie de salut devient alors un piège. Alexandre se réjouit de voir les Indiens précipiter par leur impatience le dénoûment que des approches régulières lui auraient fait plus longtemps attendre. Pendant que de nombreuses patrouilles de cavalerie circulent constamment autour de la place, Ptolémée, avec trois mille hypaspistes, tous les Agriens et un bataillon d'archers, va se poster secrètement aux abords de la levée de terre qui traverse la partie marécageuse du lac.

Poussés par le désespoir, les assiégés pourraient faire une trouée dans l'embuscade qui leur est ainsi tendue; Ptolémée prend les précautions usitées en pareille circonstance : il commence par embarrasser le chemin. On s'était déjà préparé à réunir par une palissade les deux bras convergens de la ligne de circonvallation; des pieux coupés dans la forêt voisine jonchaient de tous côtés le sol; la troupe de Ptolémée s'en empare, les plante en terre à la hâte, bouche les vides à l'aide des chariots pris sur les Indiens, et la nuit n'a pas encore fait place au jour que la besogne, rapidement menée, est complète. Vers trois heures du matin, les portes de la place s'ouvrent; une foule énorme se précipite à travers le lac et le marais sur la chaussée. Ptolémée la laisse s'engager assez avant pour être bien certain de pouvoir lui couper la retraite. Dès qu'il la voit approcher de la barricade, il donne le signal : les soldats se lèvent et se déploient en cercle; les trompettes sonnent l'alarme, de toutes

parts accourent de nouveaux bataillons. Alexandre lui-même s'est porté de sa personne sur les lieux ; il arrive pour assister à la fuite des barbares. Cinq cents sont restés sur le terrain ; les autres, épouvantés, regagnent précipitamment la ville.

On pouvait se promettre un meilleur résultat de cette surprise : la sortie était repoussée ; il n'en fallait pas moins se résigner à toutes les lenteurs d'un siège. Porus, heureusement, venait de rejoindre l'armée avec cinq mille Indiens et tous les éléphans qu'il avait pu rassembler. Le soin de l'investissement fut laissé à Porus, et les Macédoniens se trouvèrent tous disponibles pour l'assaut. Alexandre donne l'ordre de faire approcher les machines ; une brèche est pratiquée dans le rempart de briques ; sur d'autres points les échelles se dressent : en quelques minutes, la ville est au pouvoir d'une soldatesque furieuse. Le sac de Sangala doit être rangé au nombre des exécutions les plus sanglantes d'Alexandre : dix-sept mille Indiens y périrent, soixante-dix mille furent faits prisonniers. Les pertes essuyées par le vainqueur justifiaient-elles cette rigueur extrême? Cent hommes à peine, depuis le commencement du siège, avaient été frappés mortellement. Les blessés, il est vrai, étaient infiniment plus nombreux ; on en évalue le chiffre à douze cents. Plusieurs chefs de corps, Lysimaque entre autres, un des somatophylaques, furent atteints par les traits de l'ennemi. En laissant un libre cours à l'ivresse sanguinaire de ses troupes, Alexandre ne semble avoir eu d'autre motif avouable que le prétexte si souvent invoqué de la nécessité de faire un exemple. Quand les historiens de l'antiquité ont prononcé ce grand mot, ils s'inclinent, et fît-on comme César, couper les mains à tous les défenseurs de quelque oppidum héroïque, on n'aura guère à redouter leur jugement. La pitié, dans ces temps féroces, ne s'émeut qu'en faveur des Grecs ou des Romains ; elle ne fut jamais faite pour les barbares.

Sangala fut rasée et le pays d'alentour dévasté. Les Indiens, frappés de terreur, s'empressaient d'abandonner leurs villes ; Alexandre crut devoir livrer toutes ces cités veuves de leurs habitans au pillage. Quand Porus fut préposé à la garde de cette province qu'Alexandre adjoignit à ses possessions, il n'eut à occuper que des ruines. Il est permis de supposer que le fils de Philippe se fût montré moins impitoyable si la situation de l'armée macédonienne eût été moins critique. Beaucoup de soldats avaient péri depuis le jour où l'on s'était transporté sur la rive gauche de l'Indus ; les sabots des chevaux étaient usés et, pendant que la rouille rongeait le fer des lances, les vieux uniformes tombaient en lambeaux. Pendant soixante-dix jours, il n'avait cessé de tomber des torrens de pluie accompagnés d'éclairs et du sinistre grondement

de la foudre. Où prétendait aller ainsi Alexandre? Éphestion, détaché plus au nord chez les Phégéens, rapportait de son exploration d'inquiétans renseignemens. Quand on aurait traversé l'Hyphase, on rencontrerait une contrée déserte s'étendant à douze journées de marche au-delà du fleuve. Pour arriver au Gange, il fallait, quoi qu'on fît, affronter ce désert. Franchirait-on le Gange après avoir laissé derrière soi l'Hyphase? Le Gange était, au dire du chef des Phégéens, le plus large et le plus profond des fleuves de l'Inde. Que gagnerait-on à vouloir le traverser? Sur la rive orientale, on trouverait une armée quatre ou cinq fois plus considérable que l'armée de Porus. Les Prasiens et les Gandarides pouvaient mettre sur pied vingt mille hommes de cavalerie, cent vingt mille fantassins, deux mille chars et quatre mille éléphans.

Porus, consulté, ne démentait pas les assertions du chef des Phégéens; il en atténuait singulièrement la portée : la puissance de Xandramès, le roi des Prasiens et des Gandarides, n'avait pas, — rien n'était plus vrai, — son égale dans l'Inde, mais la personne du monarque ne répondait guère à l'importance des forces qu'à juste titre on lui attribuait. De basse origine, parvenu au trône par le crime de son père, un Égisthe indien, Xandramès ne justifiait son élévation par aucune des qualités qui font les grands rois; il n'opposerait certainement pas aux Macédoniens la résistance que son immense armée semblait de nature à faire craindre. En parlant ainsi, Porus allait au-devant de la pensée secrète d'Alexandre. Le vainqueur d'Issus et d'Arbèles avait plus qu'aucun autre le droit incontestable de faire peu de cas des multitudes; en dépit des murmures qui assiégeaient déjà de la façon la plus importune ses oreilles, il poursuivit sa route vers l'Hyphase.

Burnes traversa ce fleuve vers la fin du mois d'août : grossi par les pluies, l'Hyphase coulait alors à pleins bords; sa largeur dépassait 1,600 mètres, sa plus grande profondeur 5 mètres et demi; le courant avait une rapidité de 5 milles à l'heure. Burnes mit près de deux heures à traverser cette vaste nappe d'eau et ne put prendre terre qu'à 3 kilomètres environ au-dessous du point d'où il était parti. Le Sutledje, — l'Hesudrus des anciens, — offre un moindre volume. C'est cependant encore un fleuve considérable, large de 700 mètres, profond de 5 ou 6 dans la saison des pluies, quoiqu'il soit généralement guéable dès le mois de novembre. L'Hesudrus et l'Hyphase réunissent leurs eaux pour les aller porter à l'Indus; les historiens d'Alexandre n'ont mentionné que le plus important de ces deux fleuves, celui qui est censé absorber l'autre, l'Hyphase; les géographes modernes ont fait au Sutledje et au Bias la part plus égale : ils les ont confondus, au-dessous de Sobraon, — un des champs de bataille de lord Gough, — sous le nom commun de

Ghara. Diodore de Sicile attribue à l'Hyphase 1,283 mètres de largeur et 10 de profondeur ; on voit, d'après le témoignage de Burnes, que le savant auteur de la *Bibliothèque historique* n'était pas trop mal informé.

Alexandre, en quittant Sangala, s'était immédiatement reporté sur la rive orientale de l'Hydraote. Entre ce fleuve et l'Hyphase s'étendaient les états de Sopithès; Alexandre reçut en passant la soumission de ce prince, qui paraît avoir régné sur une population paisible, entièrement adonnée aux travaux agricoles; puis, laissant Lahore sur sa gauche, il se rapprocha du pays des Phégéens, qu'Éphestion lui représentait comme disposés à seconder ses projets, et vint enfin, un peu au-dessous du confluent de l'Hesudrus, asseoir son camp sur la rive droite de l'Hyphase, très probablement à la hauteur de Sobraon ou de Firozpour. Déjà il avait prescrit à ses généraux de tout préparer pour le passage, quand de nouveaux symptômes de découragement, des conciliabules mystérieux, avant-coureurs de la sédition, lui firent sentir la nécessité de haranguer ses troupes et de leur exposer les motifs qui le déterminaient à franchir encore des déserts et des fleuves. Arrien et Quinte Curce nous font assister à ce grand conseil de guerre qui paraît différer bien peu des champs de mai de nos anciens rois et des assemblées tumultueuses de la noblesse polonaise. Quinte Curce est assurément capable d'avoir voulu jeter sur le mâle discours d'Alexandre les fleurs habituelles de sa réthorique, mais Arrien doit nous avoir transmis, à peu de chose près et sans altération trop sensible, les souvenirs encore vivans de Ptolémée. Il serait étonnant que le roi d'Egypte n'eût pas fidèlement gardé la mémoire de cette heure solennelle, où les soldats partis de l'Hellespont, las de tant de travaux, inquiets de l'inconnu vers lequel on les entraînait, demandèrent à rétrograder. Les chefs des cohortes font cercle autour d'Alexandre; leurs regards l'interrogent; avant qu'il ait parlé, ils voudraient l'avoir déjà compris. D'une voix ferme et grave, le roi répond à leur impatience : « Macédoniens, dit-il, mes compagnons d'armes, je sais que vous n'apportez plus la même ardeur à suivre et à partager ma fortune; il m'a semblé bon, en conséquence, de vous convoquer pour que nous délibérions ensemble. Si je réussis à vous convaincre, nous irons plus avant; si vous me prouvez que j'ai tort, nous reviendrons sur nos pas. » Alexandre développe alors les motifs qui l'engagent à marcher vers le Gange. Mieux informés, renseignés comme quelques-uns d'entre eux durent l'être plus tard par les curieux rapports de Mégasthène, les lieutenans du roi de Macédoine auraient rougi de leurs indignes alarmes. Le successeur de Xandramès, Sandracottus, — le Chadragupta des Hindous, — ne put, en effet, s'empêcher, nous assure Plutarque, d'avouer à Mégasthène qu'il s'en

fallut de bien peu qu'Alexandre ne devînt le maître incontesté de l'Inde; il eût suffi aux Macédoniens de ne pas se laisser intimider par ce fantôme de roi « qui tenait toute la terre sous l'ombre de son parasol, » mais qui n'avait jamais eu à combattre une armée grecque. Comment, en effet, supposer qu'Alexandre, avec ces soldats aguerris de la Grèce et de la Macédoine, avec ces cavaliers de la Bactriane qu'il avait si habilement fondus dans son armée, eût été moins heureux dans une lutte entreprise contre les Hindous de Delhi et de Bénarès que Mohammed Cassim, le premier conquérant arabe, que Mahmoud le Ghaznévide, que Mohammed-Ghouri, le fondateur de la dynastie ghourienne, que Tamerlan, Baber et Nadir-Shah? L'Inde n'a jamais su se défendre par elle-même; il est dans sa destinée d'appartenir à tous les envahisseurs. Alexandre avait donc raison quand il disait à ses généraux : « Les peuples de l'Inde ne songent qu'à se débarrasser de notre présence; ce sont eux qui répandent tous ces bruits mensongers que votre crédulité trop facile accueille. Que ne vous disait-on pas des gorges infranchissables de la Cilicie, des plaines brûlantes de la Mésopotamie, du cours impétueux du Tigre et de l'Euphrate! Le Tigre, nous l'avons passé à gué; sur l'Euphrate nous avons jeté un pont; et les éléphans, qui devaient, comme autant de murailles vivantes, nous barrer le chemin, et l'Hydaspe avec ses écueils, son rapide courant, ses flots débordés, et tant d'autres obstacles grossis à plaisir, les avez-vous vus suspendre notre marche un seul jour? Croyez-moi, si les fables avaient la vertu de nous vaincre, il y a longtemps que nous aurions été chassés de l'Asie! »

De quel discernement ne doit pas être doué l'homme que sa situation oblige à se tenir également en garde contre une folie gratuite et contre des appréhensions sans fondement! L'histoire est remplie de sages avertissemens méconnus, de désastres au-devant desquels une présomptueuse arrogance courut tête baissée; elle n'aurait peut-être pas à enregistrer moins de défaillances funestes, provoquées par la crainte de dangers purement imaginaires. Quand Alexandre exposait avec tant de feu ses projets aux soldats harassés qui refusaient, dans leur abattement, d'y souscrire, quel intérêt si grand pouvait-il donc invoquer pour les convier aux fatigues périlleuses d'une nouvelle campagne? « Il nous faut perdre, disait-il, tout le fruit de nos travaux, ou nous résoudre bravement à les poursuivre. Si nous essayons de battre en retraite, nous donnons à nos ennemis le signal qu'ils attendent : un soulèvement général éclate à l'instant derrière nous; de l'Hyphase à la mer d'Hyrcanie, nous ne rencontrerons plus que des peuples en armes; les Scythes eux-mêmes seront prêts à les seconder. Marchant au contraire en avant, il nous faut quelques jours à peine pour atteindre le Gange; ce

fleuve nous conduit à l'Océan; de l'Océan, nous gagnons le golfe de l'Indus, qui confine au Golfe-Persique. » Où était le plus grand péril? dans l'accomplissement résolu de ce vaste dessein, ou dans une marche rétrograde et timide à travers les défilés du Khyber? Le salut de l'armée n'exigeait-il pas, avant tout, qu'on la maintînt en possession de son ascendant moral? Si elle le perdait, il était fort à craindre qu'elle ne revît jamais ses foyers.

Ce sont là, reconnaissons-le, des considérations bien hautes et bien subtiles pour une multitude qui, jusqu'à ce moment, n'a guère eu l'occasion d'exercer sa pensée, car elle a trouvé bon, comme il convient d'ailleurs à une troupe sous les armes, de se laisser aveuglément conduire. Les Macédoniens écoutaient dans un morne silence, les yeux fixés à terre. Alexandre eut alors, si nous en croyons Quinte Curce, un sublime élan de désespoir : « Ne romprez-vous pas, s'écrie-t-il, ce silence obstiné? Où sont ces cris, témoignage habituel de votre allégresse? Est-ce là le visage d'ordinaire si joyeux de mes Macédoniens? Je ne vous reconnais plus, soldats, et l'on croirait vraiment que je suis, à mon tour, un inconnu pour vous. Si vous n'approuvez pas mes desseins, ayez du moins le courage de le dire. Qu'il parle celui que vous aurez choisi pour votre interprète! »

A cet appel, Cœnus ôte son casque et s'avance : « Tes soldats, dit-il, ne refusent pas d'aller où il te plaira de les envoyer. Nus, sans armes, les veines taries, ils te suivront partout; ils te précéderont même, si tu l'exiges; mais jette les yeux, Alexandre, sur ton armée, vois dans quel état l'ont mise tant de fatigues, tant de combats, tant d'épreuves de tout genre! Les traits sont émoussés, les armes font défaut, nous sommes obligés de nous habiller à la perse. Est-il beaucoup de nous qui aient conservé leur cuirasse ou qui pourraient se vanter de posséder encore un cheval? Nous avons conquis le monde et nous manquons de tout; criblés de blessures, nous ne laissons pas même à nos plaies le temps de se fermer. Quelle foule généreuse de Grecs et de Macédoniens se pressait sur tes pas quand tu traversas l'Hellespont! Vois aujourd'hui ce qui te reste de tant de braves! A Bactres, tu as congédié les Thessaliens, t'apercevant que leur ardeur première avait considérablement faibli; les Grecs! tu les as, par contrainte et malgré leurs murmures, établis dans les villes que tu venais de fonder, ou entraînés avec tes Macédoniens, à de nouveaux combats. Les uns sont tombés sur le champ de bataille, les autres, mutilés et devenus impropres au service, ont été dispersés dans les provinces conquises; le plus grand nombre a été moissonné par les maladies. Ceux qui survivent sont rares; rends du moins à ceux-là leur patrie! Quand tu auras rétabli l'ordre troublé en Grèce, il te sera facile d'y lever de nouveaux soldats et d'y préparer à loisir, avec le concours empressé d'une

jeunesse ardente, ces grandes expéditions que nous te demandons seulement d'ajourner. »

On ne discourait point autrement à l'armée d'Italie, peu de jours avant la bataille d'Arcole; plus d'une correspondance récemment mise au jour en fait foi. Si le général Bonaparte eût alors interrogé ses lieutenans, c'est très probablement le langage de Cœnus qu'il aurait entendu, et cependant l'armée d'Italie, malgré tous les périls qui l'assiégeaient, n'était plus cette armée en haillons, cette armée famélique, dont un capitaine de vingt-six ans vint, en 1796, prendre, au pied des Alpes maritimes, le commandement à coup sûr peu enviable; elle était devenue, entre les mains habiles qui la conduisaient, une armée opulente, une armée bien vêtue, une armée vivant depuis plusieurs mois au sein de l'abondance. Dans sa détresse si énergiquement décrite par Cœnus, l'armée grecque du Pendjab ne peut se comparer qu'aux premiers bataillons de la république; il faudrait le pinceau de Charlet pour la peindre. Quelle situation que celle de cette bande héroïque perdue aux extrémités du monde! Qu'une catastrophe survînt, la nouvelle n'en serait portée en Grèce que par les cris de triomphe des populations soudainement affranchies; car de tous ces soldats que le regard de la mère patrie semblait, tant la distance de jour en jour s'accroissait, avoir déjà renoncé à suivre, aucun, si la victoire se montrait un seul instant infidèle, ne reviendrait pour dire aux mères en deuil comment leurs fils étaient morts.

Ni les plaintes ni les argumens de Cœnus n'auraient eu le don d'ébranler Alexandre, les applaudissemens enthousiastes dont ce discours découragé fut suivi lui donnèrent, au contraire, à réfléchir. Il rentra dans sa tente et y resta renfermé pendant trois jours. Seul avec sa pensée, il revit tous ses plans, pesa dans la balance les dangers d'une sédition et les avantages de la combinaison qu'il avait mûrie; quand il reparut devant ses soldats, une nouvelle conception était prête à sortir tout armée de son cerveau. « Puisque mes amiraux, disait Napoléon à Boulogne, manquent de caractère, je lève mes camps de l'Océan et j'entre avec deux cent mille hommes en Allemagne. » — « Puisque les Macédoniens, s'est dit Alexandre, refusent de me suivre jusqu'au Gange, je retourne vers l'Hydaspe et c'est l'Indus qui va me conduire à la mer. »

Dès que la résolution du roi est connue, un immense cri de joie s'élève dans le camp; les uns fondent en larmes, les autres supplient les dieux de bénir Alexandre. On court à sa tente. « On veut, raconte Arrien, remercier le héros jusque-là invincible, qui s'est laissé vaincre par les prières de ses soldats. » Ces transports de reconnaissance ne témoignaient que trop de la lassitude de l'armée; ils durent importuner plutôt que toucher Alexandre. Semblables

approbations portent toujours en elles je ne sais quoi de factieux, et les chefs n'aiment guère à entendre saluer d'une façon si bruyante la décision qui leur a été imposée. Quand Cœnus, peu de jours après cette scène attendrie, fut enlevé à l'armée par une maladie soudaine, le roi ne refusa pas sans doute des pleurs à sa cendre; il ne put cependant se défendre d'observer que l'infortuné lieutenant avait fait, quelques jours auparavant, « une bien longue harangue. »

Alexandre néanmoins, une fois sa résolution prise, s'applique à ne laisser percer aucun regret. Les ordres sont donnés et l'armée n'a plus désormais qu'à s'occuper des préparatifs du départ; seulement, avant de quitter les bords de l'Hyphase, elle y érigera douze autels de pierre, douze autels aussi élevés que les plus hautes tours. Ce sera le gage de sa reconnaissance envers les dieux qui l'ont protégée, le monument impérissable de ses victoires. Illusion commune à plus d'un conquérant! Les seuls monumens vraiment impérissables, ce sont ceux qui sont dressés aux héros par les poètes. Les champs de la Troade, quelques fouilles qu'on y ait pratiquées, ne nous ont pas rendu le tombeau d'Achille; les Anglais ont renoncé à retrouver les douze autels d'Alexandre (1). Homère et Quinte Curce qui fut un poète aussi, ont donc été un plus sûr asile que le granit et le bronze pour la mémoire de tant de hauts faits. Vous pouvez renverser de nouveau la grande colonne, raser l'Arc-de-Triomphe, jeter à terre le dôme des Invalides, vous n'empêcherez pas qu'on parle de Napoléon sous le chaume. Aux angles de cette gloire qui, pendant près d'un quart de siècle, a occupé la terre, vous trouverez quatre sentinelles heureusement immortelles : Béranger, Casimir Delavigne, Lamartine et Victor Hugo.

Le travail est enfin achevé, le sol a bu le sang des sacrifices, les jeux gymniques et équestres ont été célébrés en l'honneur des dieux; l'armée se met en marche pour retourner en arrière. De nouveau, elle traverse l'Hydraote, de nouveau elle franchit les flots débordés de l'Acésinès; elle se retrouve enfin sur les bords de l'Hydaspe. Les remparts de Nicée et de Bucéphalie n'avaient pas eu le temps de sécher; l'inondation, quand elle les atteignit, y pratiqua sans peine de larges brèches. Alexandre fait relever par ses soldats les ouvrages détruits et prend toutes les mesures qui pourront assurer la tranquillité de cette riche et fertile contrée. Son premier soin fut de réconcilier Taxile et Porus. Les états de ces deux princes se trouvaient séparés par l'Hydaspe, frontière naturelle que ni l'un ni

(1) Suivant le major-général Cunningham, il faudrait chercher l'emplacement de ces douze autels sur la ligne du cours actuel du Sutledje, à quelques kilomètres au-dessous d'Hariki-Patan, et non loin du champ de bataille bien connu de Sobraon, qui n'est qu'à 8 kilomètres du vieux lit du Sutledje.

l'autre n'avaient un sérieux intérêt à franchir. Il était donc facile au puissant arbitre qui se chargeait de prononcer entre des prétentions trop longtemps rivales, de faire une équitable part à l'allié docile qui devait tenir en bride les Assacéniens et au fier vassal qu'il comptait opposer comme une barrière aux empiétemens des Prasiens et des Gandarides. En ce moment, arrivait de la Grèce, conduite par Memnon, toute une armée d'alliés et de mercenaires : « trente mille hommes d'infanterie, nous affirme Diodore de Sicile, et près de six mille cavaliers. » Cette armée escortait un convoi considérable dont la composition seule nous ferait comprendre ce qu'exige de prévoyance active l'entretien d'une expédition jetée à une si grande distance de ses magasins. La lutte à main armée fut peut-être au temps d'Alexandre, comme au temps de Napoléon, la moindre partie de la stratégie; l'art de faire vivre ses troupes, de les approvisionner en temps opportun d'armes et de munitions semble avoir déjà constitué la grosse difficulté du métier. Alexandre recevait, par les soins d'Harpalus, outre l'important renfort dont nous venons de donner le chiffre, plus de 2,000 kilogrammes de médicamens et vingt-cinq mille armures complètes destinées à l'infanterie. Cet important secours pouvait aussi bien trouver Alexandre sur les bords de l'Hyphase que sur les rives de l'Hydaspe : eût-il changé les déterminations du roi, imposé silence aux murmures d'une armée dont les misères touchaient à sa fin, car le ciel n'allait pas tarder à s'éclaircir? Il est permis de le supposer. Dans ce cas, Alexandre traversait l'Hyphase, l'Hesudrus, et s'engageait, non loin de Firozpour et de Loudhiana, sur la route royale qui conduisit, en l'année 302 avant Jésus-Christ, Mégasthène, l'ambassadeur de Séleucus Nicator, l'hôte du satrape d'Arachosie, Sibyrtius, à Palimbothra, ville immense, située au confluent de l'Erannoboas, — la Jumna, — et du Gange. Ce parcours évalué par l'ambassadeur de Séleucus à 1,840 kilomètres environ, ne menait pas encore Alexandre à la mer; il l'en rapprochait beaucoup puisqu'il le laissait aux lieux qu'occupe aujourd'hui Bénarès, nœud des voies ferrées de Bombay, de Lahore et de Calcutta. Mais quel n'eût pas été l'étonnement des Macédoniens, si, des bouches du Gange, ils eussent voulu gagner le Golfe-Persique et, comme le leur faisait entrevoir Alexandre, les colonnes d'Hercule, en contournant la Libye! Tout un monde s'interposait entre le Gange et l'Indus; un autre monde, bien plus vaste encore, se développait entre l'Indus et le Nil. Plus égarés au milieu de ces ténèbres géographiques que Colomb qui se flattait d'avoir abordé en Asie, le jour où il découvrit la grande île de Cuba, les Macédoniens n'étaient pas très éloignés de croire que ces fleuves immenses, alimentés par les sommets neigeux du Caucase, cet Indus qui nourrissait des crocodiles, cet Hydaspe qu'ils trouvaient

bordé de champs de fèves, pouvaient bien, comme le Nil, s'ils ne les confondaient pas avec le Nil lui-même, finir par aboutir aux plaines cultivées de l'Éthiopie et de l'Egypte.

A quel parti se seraient-ils arrêtés, quand, du fond du golfe du Bengale, ils auraient vu, à l'orient et à l'occident, de nouvelles terres succéder sans cesse à celles qu'ils dépassaient? Nous est-il permis de penser que leur perplexité ne les eût pas déterminés à rebrousser chemin? Nous figurerons-nous Alexandre et ses compagnons suivant, jusqu'au cap Comorin, la côte d'Orissa et la côte de Coromandel, remontant ensuite la côte de Malabar jusqu'à Bombay et, de Bombay, allant rejoindre, à travers le golfe de Cambaye et le golfe de Kutch, les bouches de l'Indus? C'est alors qu'on eût pu vraiment dire qu'Alexandre avait subjugué l'Inde, qu'il laissait bien loin derrière lui les travaux d'Hercule et de Bacchus. Si Alexandre eût ajouté ces 5,000 kilomètres à son itinéraire, si les géographes eussent rattaché plus tard les arpentages de Bæton et de Diognète, les explorations maritimes de Scylax et de Néarque, aux vagues souvenirs du voyage des vaisseaux de Néchao et du périple d'Hannon, s'ils eussent en même temps tenu compte des dépositions bien autrement précises des marins du Céleste-Empire, dont les jonques, dès les âges les plus reculés, ont visité Ceylan, il est probable que Christophe Colomb n'eût jamais découvert l'Amérique, car Ptolémée, — le géographe, non le roi, — ne l'aurait pas induit à cette entreprise, en rétrécissant démesurément notre planète. La civilisation grecque, implantée dans tout l'Hindoustan, au lieu de l'être seulement dans la Bactriane, aurait poussé ses ramifications bien au-delà des confins fabuleux de la Chersonèse d'Or; on se serait formé une idée assez nette de la configuration du globe pour s'en tenir, pendant de longs siècles encore, satisfait. Les îles du Japon, avec l'Australie peut-être, auraient été décidément assignées pour limites au monde; il eût fallu attendre que le hasard jetât quelques pêcheurs des Kouriles ou quelque Alvarez Cabral sur les côtes du continent américain pour avoir connaissance de la dernière partie du globe qui nous manquât et qu'un consentement unanime abandonnait sans le moindre scrupule à l'océan. Le retard apporté à l'arrivée du renfort conduit par Memnon a donc eu des conséquences qu'une imagination active peut s'accorder le plaisir de développer dans un sens ou dans l'autre : les petites causes ont souvent eu dans l'histoire de l'humanité de grands effets; celle-ci a peut-être fait manquer au roi de Macédoine sa fortune; en revanche, elle a fait la fortune de Charles-Quint.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

L'ÉPINGLE D'OR

I.

La gouvernante de maître Barbarin, — un petit imprimeur d'une toute petite ville, — s'entendait si parfaitement aux choses du ménage qu'il n'y avait pas une femme qui n'en fût jalouse et, pour ce motif, ne la gratifiât de quelque bon coup de langue, ce qui est excessivement désagréable, comme chacun sait.

On ricanait en la nommant tout bas : « Mme Barbarin. » Et les plus mauvaises insinuaient que ce prétendu neveu que la gouvernante élevait à la brochette dans l'imprimerie de son maître n'était rien moins que le propre fruit de ses œuvres, né d'une collaboration mystérieuse avec ledit imprimeur au beau temps de sa seconde jeunesse. Personne ne l'avait vu; mais toutes les commères en auraient mis leur main dans le feu. C'est merveille qu'elle ne sente pas davantage le roussi, tant elles l'y mettent souvent et pour des choses moins probables.

Madeleine, la gouvernante, n'en continuait pas moins sa vie de ménagère soigneuse, confectionnant des tisanes pour le vieux bonhomme d'imprimeur et bourrant le petit Angelo de friandises.

Quand je dis petit, c'est pour signifier mignon, délicat, car Angelo courait sur ses vingt-trois ans, il était grand comme une fille qui aurait bien poussé et il portait une fine moustache blonde qui frisotait au bout, retroussée tout juste assez pour qu'on vît les coins fripons de sa bouche. Ajoutez à cela des yeux bleus très doux, la peau blanche, un air de timidité enfantine et vous aurez le portrait

du gentil neveu que Madeleine avait couvé vingt ans dans ses jupes avec une jalousie de mère.

Il avait commencé par la suivre sur ses quatre pattes roses, car il ne marchait pas encore quand elle l'introduisit dans la maison. A trois ans, il faisait déjà les commissions, trottinant sans cesse de l'imprimerie au bureau du patron. Plus tard, on lui apprit à composer. Enfin aujourd'hui, il servait de prote et de correcteur. Madeleine exigeait depuis quelques années qu'on l'employât beaucoup : elle avait son idée.

L'idée de Madeleine, c'était qu'Angelo restât sage. La gouvernante de M. Barbarin possédait sur la sagesse tout un assortiment de préjugés féroces qu'elle déballait à tout propos et hors de propos souvent :

— Toi, dit-elle à Angelo au premier duvet qu'elle lui vit pousser sous le nez, si tu t'avises de courir les filles, je te tordrai le cou.

C'était catégorique, et Angelo ne prit pas du tout l'avertissement pour une métaphore. Dieu aidant, il demeura sage comme un petit saint dans sa niche. Seulement, comme il n'était pas de marbre, ainsi que les bienheureux, sa tête et son cœur prirent l'envolée vers les doux pays du rêve charmant où il lui était interdit de mettre le pied.

Tante Madeleine n'y vit que du bleu, car le jeune garçon, hypocrite comme une demoiselle bien élevée, n'en baissait que de plus belle ses longues paupières chastes sur ses yeux candides. Cependant la gouvernante veillait. Chaque matin, lorsqu'Angelo quittait sa chambrette, toute propre et gaie sous les toits, avec une fenêtre donnant sur la cour, Madeleine arrivait fureter, fouillant dans les poches, scrutant les goussets, comptant la monnaie. Une fois, elle trouva un bouquet de violettes desséchées et elle en fut malade pendant huit jours. Pendant huit jours, Angelo resta à l'imprimerie, sans bouger, et tante Madeleine le bouscula à lui faire perdre la tête; puis, la crise passée, elle se rattrapa en le bourrant à l'étouffer d'exquises crèmes au chocolat, de croquettes à la vanille et de petits pâtés truffés.

Un bonheur si pur ne devait pas durer.

Un matin, Madeleine secouait par la fenêtre un gilet qu'Angelo avait mis la veille pour aller faire une course en ville. Quelque chose s'en échappa qui fit : Bing !.. sur les pavés de la cour.

Elle se pencha et aperçut, horreur ! une mignonne épingle à cheveux, longue, avec la tête formée d'une boule d'or finement découpée à jours.

Il est inutile de dire avec quelle vélocité la tante jalouse descendit les deux étages et se précipita sur ce corps de délit. Elle le

tenait du bout de ses doigts écartés, avec dégoût, comme elle eût fait d'un objet souillé, et elle le retournait, les yeux hors de la tête de colère et d'indignation :

— Une épingle à cheveux! Ainsi Angelo fréquentait les filles! et quelles filles! des drôlesses qui laissaient traîner leurs épingles dans la poche d'un garçon!.. Autant dire qu'il les décoiffait. Eh bien! c'était du joli! A quoi donc servait l'éducation qu'elle lui avait donnée puisqu'il devait en faire ni plus ni moins que les autres. C'était donc une fatalité! Les hommes étaient tous nés pour le mal, quoi qu'on fît!

Et Madeleine, rentrée dans sa chambre, s'effondra sur une chaise, la tête dans son tablier, et pleura.

La sévérité naïve de la gouvernante avait, au fond, une cause bien touchante. Jeune fille, on l'avait séduite. Elle ne s'était jamais consolée et elle s'imaginait que, si l'on donnait une éducation plus morale à l'un comme à l'autre sexe, ces malheurs-là n'arriveraient pas. Elle s'emportait sur cette thèse et se flattait secrètement d'en donner la preuve par la conduite irréprochable d'Angelo. Et voilà que, lui aussi, pratiquait le vice!

Oh! mais elle le sauverait,.. s'il en était temps encore, mon Dieu! Elle l'arracherait à la créature dépravée qui venait de l'initier au mal. Elle le ferait rentrer dans le droit chemin.

Elle s'arrêta sur cette pensée, qui prenait tout à coup dans son cerveau des proportions extravagantes. Tout un monde venait d'éclore et bourdonnait autour d'elle. Elle s'était remise debout et, l'œil fixe, haletante, elle suivait son rêve. Bientôt elle rêva tout haut :

— Voilà, c'est cela... Parbleu, c'est bien naturel, il n'y a pas d'autre moyen. Il faut le marier. Mais à qui? Ah! cherche. Avec cela que c'est facile! Pas de père, pauvre petit! Qui donc en voudra? une ouvrière, peut-être? Merci! Il lui faut une demoiselle à ce mignon si délicat. Il n'est peut-être pas assez joli pour plaire, celui-là! Oui, mais à qui? Oh! hé!.. oh! quelle idée!.. O Seigneur mon Dieu, je n'en puis plus!.. Si celle-là voulait de lui?.. Ma foi, ni une ni deux, j'y vais tout de suite. Nous verrons bien.

Une heure plus tard, la gouvernante de M. Barbarin, vêtue d'une robe noire, d'un châle sombre, avec un chapeau très simple recouvert d'une voilette, sonnait à la porte du petit pensionnat tenu par Mme Morimbeau.

II.

Ce « pensionnat » n'était en réalité qu'une école où trois douzaines de petites filles de la classe ouvrière venaient apprendre à

lire et à réciter proprement pourquoi Dieu les avait créées et mises au monde. Du matin au soir, un hurlement intermittent initiait les voisins aux progrès que faisait l'enseignement dans ces jeunes cerveaux, car, pour simplifier la besogne, les réponses au catéchisme se faisaient en bloc par toutes les élèves à la fois. Cela produisait une musique exquise. On entendait d'abord une voix douce qui posait la question; puis soudain une fusée de voyelles éclatait, lancée par trente-six petites bouches bien ouvertes, mais pas toujours avec ensemble. Alors s'égrenait une cascade de cris aigus qui retombaient dans l'oreille comme des flèches. Les voisins se claquemuraient furieux derrière leurs portes.

Tranquille cependant demeurait à son poste l'institutrice martyre dont la voix douce coupait comme d'un soupir le rythme de ce chœur infernal. Ce n'était pas Mme Morimbeau.

Mme Morimbeau se livrait à des occupations plus sérieuses. Elle composait des livres pour l'édification de la jeunesse. Mgr l'évêque les approuvait, et on les donnait en prix dans les pensions aux petites filles.

Rien n'était plus propre, du reste, à leur donner une idée vraie de l'humanité que ces historiettes sans style, où tous les événemens de la vie étaient expliqués par les fonctions multiples du doigt de la Providence, — jolis petits manuels de bonne conduite dans le monde, élégamment reliés en toile gaufrée et dorés sur tranche, et destinés à les rendre incapables de concevoir les hautes vertus qui découlent des notions de la responsabilité humaine; mais Mme Morimbeau se moquait de ces vérités philosophiques comme d'une guigne. Pourvu que son éditeur lui payât six cents francs par an pour deux manuscrits régulièrement livrés l'un à Noël, l'autre aux cerises, elle se tenait pour femme supérieure et auteur tout à fait distingué. Elle signait hautement : Blanche de Morimbeau.

Elle avait obtenu de son éditeur qu'on donnât ses œuvres à imprimer chez M. Barbarin, afin qu'elle eût toute facilité de corriger ses épreuves. Cela occasionnait un perpétuel va-et-vient entre l'imprimerie et le pensionnat, et quelques relations familières en étaient nées.

Parfois, Mme Morimbeau rencontrait la gouvernante de l'imprimeur et s'arrêtait un moment pour causer de ses œuvres. Madeleine, flattée, l'écoutait. D'autres fois, Angelo portait les épreuves, et si c'était après la classe, par exemple, il attendait volontiers que madame eût achevé les corrections.

Il s'en allait alors sournoisement vers le jardin, où il rencontrait toujours la sous-maîtresse, Mlle Thilda. Tous les deux s'asseyaient sur un banc dans un coin, elle avec sa broderie dans les doigts, lui les regards perdus sur les yeux battus et les joues pâlies de la jeune fille.

Cela revenait assez fréquemment ; ils se connaissaient beaucoup, se racontaient toute leur vie. Peut-être s'aimaient-ils. Jamais ils n'en avaient rien dit.

Thilda devenait une vieille fille ; elle avait vingt-quatre ans, et la fatigue de son horrible métier lui donnait des marques visibles d'épuisement. Avec cela une éternelle tristesse dans ses yeux noirs profonds. Elle vivait pour vivre, parce qu'elle ne pouvait pas faire autrement, mais avec quelle amertume contre la destinée! Elle ressentait toutes les ardeurs de la femme, tous ses besoins, toutes ses souffrances pudiques quand l'heure d'amour a sonné, et c'était pour vieillir seule, ignorée, entre les quatre murs d'une école, parce qu'elle était pauvre. Son teint prenait des pâleurs de cierge, ses yeux se creusaient, les coins de sa bouche un peu épaisse s'abaissaient dans une expression de douleur et de dégoût.

Cependant, le dimanche, quand elle conduisait à la messe son bataillon de fillettes, on se retournait et les hommes cherchaient à se faire remarquer de la jolie institutrice si élégante dans ses vêtemens pauvres. Elle portait sa robe de laine avec une distinction rare, et comme la marche et la confusion coloraient ses joues, elle paraissait absolument belle.

Plus d'un disait en la suivant des yeux :

— Quel dommage!

Et la pauvre fille s'en allait admirée, désirée, mais traînant après elle sa pauvreté comme une infamie qui la condamnait à une solitude éternelle. Elle s'appelait Mlle Ferrière ; elle était orpheline.

Angelo savait tout cela, toutes ses peines les plus intimes. Lui aussi n'avait pas de famille, même pas de nom. Ils se comprenaient et se consolaient rien qu'en regardant longuement, lui les yeux noirs de Thilda, elle les jolies lueurs bleues qui rayonnaient dans les prunelles d'Angelo.

Le soir de cette journée qui avait amené les émotions de tante Madeleine, celle-ci, après le dîner, appela son neveu et se fit suivre dans la chambre d'Angelo tout en haut. Elle parlait mal, ayant la gorge serrée, et le cœur lui battait.

— Ferme la porte, approche. Qu'est-ce que c'est que ça?

Elle lui mit sous le nez l'épingle d'or. Il ouvrit la bouche, ébahi et décontenancé.

— Tais-toi. Ne vas pas mentir. Qu'est-ce que c'est que ça?

— Ma tante,.. balbutia Angelo.

— Ce n'est pas vrai, cria Madeleine, tu as trouvé cela chez une drôlesse... Veux-tu te taire, méchant garnement!

Angelo se dressa comme un petit serpent.

— Une drôlesse, criait-il affolé d'indignation, elle, elle!.. Rendez-moi cette épingle, ma tante, ou bien...

— Ou bien?..

Elle leva la main.

Il ne broncha pas, et répéta crânement :

— Ou bien je m'en vais.

Ah mais! c'est qu'il l'aurait fait comme il le disait. C'était clair maintenant. L'ange se révoltait à la fin. Et Dieu sait les cataclysmes qui arrivent quand les anges se révoltent!

Madeleine s'apaisa comme par miracle, toute froide à cette pensée que le petit s'en irait. Cependant elle ne rendit pas l'épingle, mais elle la jeta à travers la chambre. Le bijou roula comme un petit fou avec un son clair, comme s'il se plaignait d'être ainsi maltraité. Angelo courut après, le ramassa, l'essuya, le frotta avec un pan de sa veste; puis il s'en vint effrontément piquer l'épingle sur une pelote que Madeleine avait confectionnée de ses propres mains.

C'était le comble de l'audace.

Pourtant Angelo était très rouge. Il sentait bien qu'il venait de faire une chose inouïe et il s'attendait à quelque épouvantable châtiment. Il tourna son œil inquiet sur la gouvernante. Celle-ci devina ce commencement de contrition :

— Misérable! dit-elle du ton le plus creux qu'elle put trouver.

Puis elle tira son mouchoir et se moucha d'une façon terrible en criant qu'elle était bien malheureuse.

— Mais, ma tante, murmura Angelo attendri, de quoi vous plaignez-vous? Je fais tout ce que vous voulez...

Elle saisit la balle au bond.

— C'est ce que nous allons voir. Angelo...

Elle fut obligée de tousser : elle étranglait.

— Angelo, tu as vingt-trois ans, et je comprends,.. c'est-à-dire je ne comprends pas... Mais enfin, vois-tu, mon enfant, il faut être honnête. Dans la vie, il n'y a que cela de bon. Si tu tournais mal, j'en mourrais. Cela devient un crime quelquefois de courir les filles. Si tu savais!.. Tu veux une femme? Eh bien! il faut en prendre une, voilà tout. Angelo, tu vas te marier.

— Moi! s'écria le jeune homme, tout étourdi, comme s'il venait de recevoir un mauvais coup.

Et il devint pâle, pâle.

— N'aie pas peur, mon petiot, j'ai bien choisi, va. Tante Madeleine a l'œil fin. Elle sait ce qu'il faut à un petit mignon d'enfant gâté comme toi. C'est une belle demoiselle qui n'a pas le sou, parce que, autrement, elle n'aurait pas voulu d'un pauvre petit diable d'imprimeur. Et j'espère bien que celle-ci ne dira pas non. D'ailleurs, nous avons des économies, par là, de quoi vous faire un joli ménage! Tu verras comme ce sera gentil. Eh bien! qu'est-ce que tu as? Est-ce

le regret de ta péronnelle qui te fait faire cette grimace? Ah! dis donc, il ne faut pas me mettre en colère. Je veux, tu m'entends bien?.. je veux que tu épouses Mlle Ferrière, ou sinon tu en verras de grises... Et maintenant, file!

Madeleine tendait vers la porte son doigt qui tremblait. Elle était toute rouge d'émotion parce que le petit chancelait avec de grosses larmes dans les yeux. Tout à coup il éclata et vint se jeter comme un perdu au cou de la bonne femme en criant dans un vrai sanglot :

— Tante, tante, je vous aime!..

Et il l'embrassait en pleurant comme un gamin et se cachant la figure dans la collerette de Madeleine bouleversée.

Pour un peu, elle aurait dit : « N'en parlons plus, » tant cela lui gonflait le cœur de le voir sangloter.

Mais lui recommença, comme si la fièvre le tenait :

— Tante Madeleine, vous êtes le bon Dieu... Je vous aime! je vous aime!..

— Bon, le voilà qui perd la tête, s'écria la gouvernante en serrant tant qu'elle pouvait le petit sur son cœur. Puis elle hasarda :

— Écoute donc, si tu ne veux pas?..

— Mais si, je veux!

Et il la secoua de la belle façon en se redressant.

Il lui cria encore dans la figure :

— Je veux, entendez-vous, je veux...

Puis il prit la porte, dégringola toutes les marches et disparut, laissant Madeleine, les jambes cassées, se tenant le front à deux mains, essayant de comprendre, tandis que toutes ses idées tournaient dans sa cervelle comme son fil sur le dévidoir. Angelo, nu-tête, ébouriffé comme un petit chien frisé, courait aussi fort qu'il pouvait vers le pensionnat de Mme Morimbeau.

III.

Par bonheur, la porte était entr'ouverte : jamais il n'eût osé sonner. Il se glissa comme un chat dans la petite cour déserte, et, sautillant sur le bout des pieds, il gagna le jardin et se blottit derrière un arbre. De là, il allongea le cou du côté du mur, au fond, là-bas, sous les treilles où il y avait un banc. Il faisait une soirée claire avec un reste de jour dans une partie du ciel. L'autre commençait à laisser percer les premières étoiles. C'était le mois d'août; le jardin avait toutes ses feuilles, toutes ses fleurs et tous ses fruits : cela embaumait. Et Angelo, subitement affamé de tous ses sens,

regardait, aspirait, buvait l'air et allongeait les lèvres pour manger de baisers la jeune fille rêveuse, assise sous les treilles et qui ne le voyait pas. Quand il se fut bien régalé, pour la première fois de sa vie, de voluptés qui lui semblaient désormais permises, il se rapprocha de Thilda, doucement et le cœur détraqué à force de battre.

Elle leva la tête et rougit. Lui, alors, s'arrêta net, n'osant bouger et tout saisi par une confusion subite. S'il avait pu se cacher le visage dans la robe épandue sur les pieds de la jeune fille, peut-être, peut-être encore, eût-il trouvé le courage de lui raconter pourquoi il était venu. Mais comme cela, debout devant elle qui rougissait, jamais de la vie! Il songea à s'enfuir. Aussi, pourquoi ne disait-elle rien? Puisqu'on les mariait, elle devait bien le savoir. Elle le regardait très doucement; ses yeux se promenaient sur lui, demi fermés, avec un battement des cils qui chatouillait follement le cœur d'Angelo. Mais elle ne semblait pas confuse comme une vierge en présence de son fiancé. Cela surprenait le timide neveu de Madeleine. Enfin elle dit, tendant sa main vers lui, d'un geste ami :

— Vous avez bien fait de venir ce soir.

Il trébucha en prenant sa main qu'il lâcha très vite, cela le brûlait, et il vint se coller au mur dans l'ombre d'une traînée de pampres qui lui pendaient sur le nez. Maintenant, plus hardi, il ouvrait sur Thilda ses yeux tout larges, brillans, mouillés comme des bleuets sous la rosée. Elle dit, la voix un peu chevrotante, avec un effort pour paraître calme :

— Il y a comme cela des momens dans la vie où l'on a besoin d'un ami.

Elle s'attendrissait. Des pleurs lui vinrent qui emplirent tout à coup ses yeux.

— Vous pleurez! balbutia Angelo, qu'une grosse inquiétude souleva de son banc.

Il se pencha pour la voir, sa joue toucha l'épaule de la jeune fille. Elle tourna la tête un peu, et son regard voilé se posa sur les yeux levés d'Angelo. Pendant une seconde, ils se regardèrent ainsi dans le cœur, inquiets tous les deux et cependant ravis de ce toucher de l'âme dont la volupté exquise leur donnait comme la sensation d'un évanouissement. Elle détourna les yeux, lente, avec un sourire et dit tout bas comme un aveu :

— Non, je ne pleure plus!

Angelo baissa la tête, frôlant ses boucles blondes au corsage de Thilda, et il murmura, plus bas encore :

— Je vous aime! je vous aime!..

Leurs mains s'étaient prises et ils se tenaient éperdûment.

Alors elle dit, presque rieuse :

— Et quand on songe qu'aujourd'hui j'ai été demandée en mariage! Vous devinez ce que j'ai répondu?

Angelo se jeta sur les doigts de Thilda et, pour les baiser tous à la fois, il les roula sur sa bouche demi-ouverte. Elle ajouta avec un petit éclat de rire :

— J'ai répondu que j'avais fait le vœu de ne pas me marier.

— Vous avez refusé! dit-il, lui lâchant les mains, vous avez refusé!..

Elle fit signe que c'était vrai et demeura surprise de la brusque stupeur d'Angelo. Il s'était rejeté dans l'ombre des vignes et elle n'apercevait plus son visage.

Il se taisait.

— Vous me blâmez? dit-elle d'un ton de reproche.

Puis une colère lui vint.

— J'ai eu tort sans doute. J'aurais dû accepter cette occasion inespérée pour moi, pauvre fille, de sortir de cet esclavage, de vivre d'une autre vie plus large, plus tranquille toujours, avec une famille, moi qui suis seule au monde. Et cependant, lorsque Mme Morimbeau est venue me dire qu'on faisait demander ma main, un effroi m'a prise, mon cœur s'est serré. Oui, j'ai pensé tout à coup que je ne pourrais pas aimer ce... mari et qu'il me faudrait renoncer à mes autres chères affections, à... votre amitié qui m'a consolée et que je puis, du moins, garder au fond de mon cœur sans offenser personne. Et c'est de cela que vous me blâmez, Angelo!..

Elle s'était levée avec un geste désolé, et son regard au ciel disait toute l'amertume de cette dernière souffrance. Et elle s'en allait fière, blessée, rapide, sous la nuit des arbres dont les feuilles basses lui caressaient le front. Distraite et courroucée, elle arrachait les fleurs que rencontrait sa main pendante, et elle les déchiquetait, laissant ainsi derrière elle une traînée de pétales roses et blancs comme un symbole de ses illusions effeuillées.

Angelo venait de comprendre. Il bondit sur les pas de Thilda, léger comme un faon, sans qu'elle l'entendît courir, et il l'arrêta au bout de l'allée dans le découvert du ciel étoilé, près du perron qui s'étendait tout blanc sous la lune. Elle voulut fuir : résolument il saisit sa taille et la retint. Elle ploya, demi renversée, le pied sur la première marche, défaillante. Alors il lui dit dans un grand trouble :

— Savez-vous qui vous avez refusé d'épouser aujourd'hui?

Elle le regarda.

— C'est moi, acheva Angelo, c'est moi... C'est ma tante qui vous

a demandée, et maintenant que vous m'avez refusé, je la connais, elle n'aura pas de repos qu'elle ne m'ait marié à une autre...

— Vous! vous!.. balbutia Thilda, c'était vous!.. Mon Dieu! qu'ai-je fait? Et Mme Morimbeau, qui est sortie ce soir pour porter ma réponse!

— Nous sommes perdus! sanglota Angelo.

Ils se prirent dans les bras l'un de l'autre, se serrant bien fort et tremblant comme des enfans désespérés.

— Thilda! appela soudain une voix à l'intérieur.

— C'est madame!

La jeune fille, essuyant rapidement ses yeux, s'élança dans la maison.

— Adieu!.. lui cria Angelo.

Et il s'enfuit en pensant que la nuit ne se passerait pas sans qu'il rendît l'âme.

IV.

Néanmoins il déjeunait le lendemain à table, sa serviette au menton, entre maître Barbarin et sa gouvernante Madeleine. Mais il mangeait du bout des lèvres, rechignant, boudeur, ses grands yeux baissés avec, au-dessous, un cercle noir comme une fille qui met du kohel. Madeleine le regardait furtivement et faisait des soupirs qui gonflaient son fichu de linon très blanc. Un déjeuner fin cependant, joliment arrosé d'un petit chablis gai et frais, couleur de soleil. Des rognons sautés dans un jus de madère embaumaient et des petites bouchées aux truffes avaient des fumets qui taquinaient les narines. Une tranche rose d'un saumon froid s'enfonçait douillettement dans une gelée aux crevettes, tandis qu'une pyramide de fraises musquées attendait sous la neige du sucre en poudre la mousse parfumée d'un demi-flacon de vouvray, dont la tête argentée émergeait d'un seau rempli de glace.

Maître Barbarin, dans sa veste légère de coutil gris, heureux, béat, caressé par ces odeurs gourmandes, mangeait doucement, buvotait et se délectait. Chaque fois que Madeleine passait à Angelo une assiette servie, l'enfant secouait les épaules avec un: « Je n'en veux pas » qui donnait des sueurs à la gouvernante. A la fin, impatientée, elle lui dit :

— Eh bien! si tu n'as pas faim, va-t'en.

Angelo se leva, jeta sa serviette à terre et sortit.

— Qu'a-t-il donc? dit maître Barbarin en essuyant délicatement sa bouche sensuelle.

Madeleine ne répondit pas, mais s'en alla voir si personne n'écou-

tait aux portes. Après quoi, elle revint s'asseoir, se tournant et remuant sur sa chaise comme si elle était sur de la braise. Elle pâlissait des lèvres et ses joues s'enflammaient. L'imprimeur lâcha sa fourchette et la regarda avec un ennui, une peur égoïste en ses petits yeux enfoncés dans la chair bouffie de sa face de gourmand.

Tout à coup Madeleine, la voix étranglée, articula en mâchonnant ses mots :

— Il y a, Théophile, que le petit et moi nous quittons la maison... Je l'emmène à Paris.

— Hein! quoi! tu!.. vous!.. Sacrebleu! qu'est-ce que c'est que cette histoire-là? On ne pourra donc pas me laisser vivre tranquille! Qu'est-ce qui vous prend maintenant?

Madeleine s'essuyait les yeux.

— Certes, dit-elle suffoquée, il m'en coûtera de quitter cette maison,.. et vous-même, malgré votre conduite envers moi. Le bon Dieu sait ce que je souffrirai de vous laisser aux mains d'une autre femme, qui ne saura pas vous soigner comme moi, qui ne connaîtra pas vos habitudes, vos goûts, votre santé, pour vous donner toujours ce qu'il vous faut et ce qui vous plaît... Jésus! le cœur m'en saigne.

Maître Barbarin, tout blême, avait repoussé son assiette et soupirait. Déjà, et rien qu'à ce tableau de son futur abandon, il n'en pouvait plus. Cette catastrophe lui tombait sur la tête comme une tuile : il en demeurait assommé. Madeleine leva les yeux au plafond et ajouta :

— Mais je me dois avant tout à mon fils. Mon pauvre petit! dit-elle en s'attendrissant et les bras arrondis comme si elle le berçait encore, un pauvre agneau qui n'a pas demandé à venir au monde et qui est déjà malheureux!

— Malheureux? répéta machinalement maître Barbarin. Il ajouta, l'œil méfiant cependant :

— Pourquoi?

Madeleine se dressa sur ce mot, comme enlevée par un ressort, si bien que le bonhomme épeuré se jeta sur le dos de sa chaise. Elle se penchait :

— Pourquoi? vous demandez pourquoi, Théophile? Parce qu'il n'a pas de père, le chérubin, parce qu'il est un pauvre enfant sans nom et que personne ne veut de lui.

— Qui ça personne? bougonna l'imprimeur, dont la face se plissait d'un air dur.

Madeleine tira sa chaise loin de la table et se laissa tomber dessus, accablée, les mains pendantes.

Elle geignait :

— Je ne veux pas que mon enfant devienne un malhonnête homme. Je ne veux pas qu'il séduise les filles pour les abandonner ensuite avec leur enfant. Je veux le marier jeune, à une femme qui soit faite pour lui, qui lui plaise, et le soigne quand je ne serai plus là, — ce qui arrivera bientôt s'il plaît à Dieu ! — Cette femme je l'ai trouvée, je l'ai choisie pauvre, humble, dans l'espoir qu'elle ne le refuserait pas. Eh bien ! elle l'a refusé ! Si celle-là n'en veut pas, qui donc en voudrait? Personne. Et mon Angelo porterait toute sa vie le poids de ma honte ! Jamais il n'aurait une famille, une femme à lui, des enfans ! Et je pourrais vivre, moi, après avoir mis au monde un pauvre être innocent pour en faire un malheureux ! C'est bon por ceux qui n'ont pas de cœur, ni d'entrailles, ni assez d'honnêteté pour réparer leurs fautes, maître Barbarin. Moi je ferai tous les sacrifices pour mon fils ; je m'en irai.

L'imprimeur furieux haussa les épaules.

— Cela vous avancera à grand'chose de vous en aller !

Elle riposta, élevant le ton :

— Cela m'avancera à ceci que, dans une grande ville, d'abord, on ne sait pas qui vous êtes, ni d'où vous venez et que les gens sont moins regardans sur le chapitre de la naissance que dans un petit trou de pays comme celui-ci, où tout se sait. Ensuite, j'ai mon idée.

Ici Madeleine redressa sa taille encore belle malgré l'ampleur ; son œil eut une façon de briller qui fit papilloter les yeux du bonhomme ébahi, et sa voix s'affila comme pour entrer plus avant dans l'oreille et dans le cœur de son maître.

— Il ne faut pas vous imaginer, parce que je vis et que je m'attite comme une vieille femme, que je ne sois plus bonne qu'à faire des cataplasmes et des laits de poule, maître Barbarin. Si vous comptez soixante et dix ans bien sonnés, moi, je viens, tout à l'heure seulement, de toucher mes quarante. Et, je m'entends. Donc il ne me sera pas impossible, — j'aime à le croire, — de rencontrer une personne honorable, ayant de l'âge, des goûts délicats, une santé fragile et qui exige des soins dévoués, et qui ne sera peut-être pas fâchée d'épouser une bonne femme, encore jeune, ménagère, experte en cuisine et en petits raffinemens de gourmet, qui le soignera, qui le dorlotera, qui l'aimera et qui le fera vivre plus longtemps et plus heureux qu'il ne l'eût fait sans elle. Et celui-là entendra trop bien ses intérêts pour refuser la seule condition que je mettrai à son bonheur et qui sera de reconnaître mon fils pour le sien, de lui donner un père, un nom. Nous lui ferons une si belle vie, ensuite, que, j'en jure bien, c'est lui qui nous remerciera. Tenez, le voyez-vous d'ici, ce vieux bonhomme,

rasé, peigné, bien vêtu, propre comme un sou neuf, assis dans un bon fauteuil, les pieds chauds, devant une petite table toujours servie de ces petits plats fins que personne ne fait mieux que moi, je m'en vante? Auprès de lui sa chère femme qui l'embrasse et qui, ma foi, le ragaillardit. Et son fils, mon Angelo, un beau garçon et un honnête homme dont il aura le droit d'être fier. Et sa petite bru, donc! si mignonne et si gaie, et qui chantera comme un pinson en avril! Et les petits! Oh! les tout petits surtout, qui lui courrent dans les jambes et lui grimpent aux genoux tous ensemble en criant : grand-papa! grand-papa!

Madeleine s'était prise à son rêve; elle parlait en le suivant des yeux, transfigurée, rayonnante, rajeunie et presque jolie, en cette minute, comme elle l'était à vingt ans.

Puis un petit frisson lui vint en se rappelant son rôle. Elle coula son regard vers le bonhomme dont la mine attendrie lui gonfla le cœur d'un subit espoir.

— Je n'aurai qu'un chagrin, dit-elle d'une voix bien triste, ce sera de penser que je vous ai laissé seul.

Maître Barbarin fit une telle grimace de chagrin comique, avec l'air penaud d'un vieux renard pris au piège, que Madeleine se leva, sentant le rire la gagner et s'en alla, son mouchoir sur les yeux.

Maître Barbarin, tout seul, et n'ayant point déjeuné, songeait profondément en tournant ses pouces.

V.

Les huit jours qui suivirent cette matinée auraient semblé au vieil imprimeur les plus beaux de son existence si les préparatifs du départ de Madeleine ne lui avaient rappelé à chaque instant que son bonheur allait finir. Jamais soins délicats, attentions fines et multiples n'avaient enveloppé plus délicieusement sa vie. Du matin au soir, on le roulait dans une ouate de félicités et de jouissances qui béatifiaient tout son être égoïste et ramenaient dans ses sens perclus comme une efflorescence de sensations exquises. Ses rhumatismes cédaient à des frictions caressantes, à une médication douce dont l'art de Madeleine savait faire un plaisir. Sa table lui présentait chaque jour une surprise nouvelle, quelque raffinement de haut goût qui tenait en éveil sa sensualité gourmande. Le choix des mets et leur apprêt savant rallumaient d'une flamme discrète le feu amorti de son imagination égrillarde. Les coudes sur la nappe, les lèvres grasses, l'œil piqué d'une petite lueur gaie, il jacassait, dans la fumée de sa pipe, avec Madeleine en face de lui, souriante,

un peu coquette, et qui le ramenait, sans en avoir l'air, aux récits troublans des vieux souvenirs. Ensuite il s'endormait, ballottant sur son fauteuil, dans des poses bachiques, sa calotte de travers. La gouvernante se levait et prenait la lampe. Elle l'emmenait, elle le couchait, elle le bordait dans son lit bien blanc, après lui avoir noué son foulard sur le front. La veilleuse allumée, elle sortait sur la pointe du pied, n'ayant point l'air d'entendre s'il la rappelait tout bas. Le matin, quand il s'éveillait, la tasse de chocolat fumait sous son nez. Et la journée recommençait toute remplie de ces douceurs, de ces plaisirs, de ces soins, où l'âme heureuse s'épanouit. Et puis, tout à coup, on clouait une caisse, Madeleine traînait une malle et un froid tombait brusquement sur le cœur du bonhomme. Quelque chose alors le tiraillait. Il tournait autour de la gouvernante, rêveur, mâchonnant sa moustache. Il avait l'air d'hésiter; et puis, soudainement, il s'en allait.

Elle, derrière lui, se prenait la tête à deux mains, désespérée; ou bien, elle montait d'un coup ses épaules en grommelant :

— Tu y viendras !

Cependant le temps passait et Madeleine se rongeait d'inquiétude: c'est qu'Angelo, lui, devenait maigre et pâle, et triste à croire qu'il allait faire une maladie.

— C'est cette fille qui lui trotte dans la tête, pensait Madeleine. Et elle lui avait défendu de sortir. Angelo ne bougeait de l'imprimerie. Pour s'occuper, il faisait la besogne de maître Barbarin, et celui-ci trouvait ses loisirs fort agréables. Le jeune homme était intelligent et le remplaçait à merveille; le vieux bonhomme n'avait plus qu'à se laisser vivre.

Cependant Madeleine envoya chercha un indicateur, et, un soir après dîner, elle le posa sur la table pour chercher l'heure des trains.

Maître Barbarin changea de visage; cela tombait au beau milieu d'une digestion exquise, il en fut suffoqué. Ainsi c'était fini: Madeleine partait; il restait seul. Il s'attendrit sur lui-même à ce point que des larmes lui vinrent aux yeux. Il murmura :

— C'est donc décidé? tu m'abandonnes, Madeleine? Hélas! je suis vieux, je n'ai pas longtemps à vivre, tu aurais pu prendre patience encore, va !

— Et mon fils? dit-elle.

Il fit un effort :

— Écoute, si tu veux, je lui laisserai mon imprimerie; tiens, tout de suite, veux-tu?

Elle secoua la tête.

— Je veux qu'il se marie, et ici ce n'est pas possible... à moins que...

Il répéta docilement :

— A moins que?...

— Tenez, Théophile, laissons cela. Vous n'avez pas de cœur et maintenant je vous quitterai presque sans regret. Non! vous n'avez pas de cœur ni de pitié, ni de justice. Depuis le jour où vous m'avez prise, toute jeune et naïve, je vous ai consacré ma vie, à vous qui étiez vieux et que je n'aimais pas. Mais vous m'aviez donné un fils et, pour mon enfant, je me suis résignée à tout. J'espérais que ma conduite vous toucherait, que la vue de votre enfant vous donnerait pour lui des entrailles de père, que vous seriez fier de l'avouer un jour, car vous n'avez pas à rougir de lui : il est beau, il est instruit, il est honnête, et vous savez que moi je n'ai jamais été qu'à vous. Vous pouviez nous donner votre nom! nous en étions dignes et vous nous le deviez; mais vous êtes un égoïste. Eh bien! nous vous quitterons.

Elle fit un geste. Il crut qu'elle se levait et il allongea la main.

— Alors, dit-il, alors tu veux que je t'épouse? A notre âge, on se moquera de moi...

— Ah! bien, après? On jacassera peut-être; mais les honnêtes gens diront que vous avez fait votre devoir. Et vous ne vous en repentirez pas, Théophile. Au lieu de vivre seul et de mourir seul sans personne pour vous aimer et pour vous fermer les yeux, et pour prier pour vous, vous aurez autour de vous une famille qui vous adorera comme un père et vous vénérera comme un dieu. Ils ne se moqueront plus de vous, les gens qui verront tout le bonheur que nous vous aurons fait.

Le bonhomme baissait la tête, tout surpris des sentimens nouveaux qui lui venaient. Ces mots de père, de famille, entraient avant dans son vieux cœur et y éveillaient un écho jusqu'alors muet. Ce cœur battait lourd en ce moment avec un besoin inouï de tendresse et d'effusion. La porte s'écarta brusquement et Angelo se précipita comme un fou, les cheveux envolés, une lettre à la main. Puis, à Madeleine :

— C'est de Mme Morimbeau, dit-il, tout essoufflé.

Madeleine ouvrit la lettre et fit un geste de surprise. Le visage tout mouvant d'émotion, elle dit à Angelo :

— Cours vite chez Mme Morimbeau lui répondre que j'irai demain.

Angelo prit sa course, affolé de joie. Mais l'imprimeur le rappelait à si haut cris que le jeune homme s'arrêta et revint se pencher à la porte.

— Qu'y a-t-il? vite, disait-il, repartant déjà.

— Écoute..., c'est une commission, c'est... barbotait maître Barbarin. Approche-toi... Mais approche donc, morbleu!

Et lorsque Angelo impatient se fut jeté devant lui, le bonhomme

l'attrapa par sa veste, le courba vers sa bouche qu'il tendait et l'embrassa sur la joue, bruyamment. Puis il bégaya, les yeux troubles :

— Sauve-toi, maintenant.

Madeleine se tenait à quatre pour ne pas sangloter. Elle relut sa lettre par contenance, et elle finit par dire :

— Mme Morimbeau me prévient que Mlle Ferrière, cette jeune fille qui a refusé Angelo, demande à me parler. C'est une personne bien élevée; elle veut s'excuser sans doute. Après cela, dit-elle encore en hésitant, je ferais peut-être bien de n'y point aller, car si elle me parle de la situation d'Angelo...

Maître Barbarin s'était levé, tout seul, comme rajeuni par ses émotions généreuses, et il s'en alla prendre Madeleine à deux bras, la regardant avec des larmes.

— Eh bien! dit-il, tu lui apprendras qu'Angelo est notre fils, madame Barbarin.

VI.

Madeleine, s'habillant le lendemain pour se rendre chez Mme Morimbeau, sans y songer, mettait plus de soin à sa toilette, une certaine recherche où la tournure humble de la gouvernante disparaissait un peu sous le relief plus cossu de la bourgeoise. Et dans ce travail, elle se prenait insensiblement à des mouvemens d'orgueil qui la gonflaient. Elle mâchonnait en se regardant, se redressant, se faisant des sourires fiers :

— Mme Barbarin! Mme Barbarin! Au fait, dit-elle tout à coup, Angelo est un riche parti maintenant. Il pourra trouver mieux que cette institutrice qui n'a pas le sou. Je vais lui glisser cela tranquillement, à cette demoiselle qui a fait la sottise de nous refuser. D'ailleurs, j'ai l'idée que le percepteur pourrait bien nous donner sa fille. Elle a une dot, celle-là!

En sortant, elle passa par l'imprimerie. Maître Barbarin, tout seul, dormait, bien étalé dans son fauteuil, au frais, sans habit, les jambes allongées, la bouche ouverte. Dans la pièce à côté, Angelo, assis devant le bureau du patron, composait le journal, une feuille hebdomadaire remplie d'annonces, avec une page consacrée aux élucubrations de quelques indigènes, collaborateurs naïfs et gratuits.

Madeleine, en entrant, surprit Angelo immobile, un mouchoir sous le nez. Elle crut qu'il pleurait et se pencha. Mais le mouchoir avait subitement disparu et les yeux d'Angelo brillaient d'un éclat qui n'était pas celui des larmes.

Madeleine lui caressa les cheveux, l'embrassa et lui murmura, la voix câline :

— Pauvre petit mignon, va, sois bien sage, tu seras tout plein heureux dans quelques jours. Allons, je m'en vais. Tu sais, elle n'a pas voulu de toi, Mlle Ferrière? Elle en voudrait peut-être bien aujourd'hui, mais trop tard, mademoiselle; nous avons mieux que cela pour notre Angelo. Travaille bien, petit.

Et Madeleine s'en alla toute riante dans ses espoirs maternels.

Le mouchoir qu'Angelo avait si prestement escamoté reparut, mais cette fois il en tamponna sa bouche pour étouffer ses cris. Il beuglait dedans, il le mordait comme un petit enragé, en donnant des coups de pied sous la table. Il ne se connaissait plus de colère, de douleur. Même il eut cette pensée qu'il voudrait battre tante Madeleine. C'était inouï, à la fin, qu'elle disposât de lui avec cette autorité despotique. Oui, despotique! Et il était un homme, après tout, et il le lui ferait bien voir. Et il allait prendre une résolution tout de suite. D'abord il se décida à enlever Thilda, et puis il réfléchit que la jeune fille n'y consentirait peut-être pas. Alors il s'enfuirait, il s'en irait tout seul, n'importe où, bien loin... Il pleurait tant qu'il pouvait. Et son chagrin était si gros qu'il ne connut bientôt plus de bornes. Alors, tout net, il cessa de pleurer et devint calme et grave comme au moment des résolutions suprêmes. On verrait qu'il n'était plus un enfant.

Cependant Madeleine avait sonné chez Mme Morimbeau. Thilda vint la recevoir. Rougissante, très émue, la jeune fille s'empressa pour faire asseoir Madeleine dans le parloir de la pension. Elles étaient seules.

— Mademoiselle,.. commença la gouvernante d'un air pincé.

— Madame,.. murmurait l'institutrice.

— J'ignore, continua Madeleine, pour quel motif Mme Morimbeau m'a priée de venir.

— C'est en mon nom, madame, et je vous remercie d'être venue.

Madeleine attendait, très digne, mais un peu troublée par l'embarras plein d'émotion de Mlle Ferrière.

Thilda baissa les yeux pour dire :

— Je vous prie de m'excuser, madame, si j'ai fait répondre à votre demande par un refus... je ne savais pas...

— C'est très naturel, mademoiselle, interrompit Madeleine en se levant, et vous n'aviez pas à vous excuser. Heureusement que mon Angelo...

— Oh! je vous en prie, madame, s'écria la jeune fille se levant aussi et s'arrêtant devant Madeleine, soyez bonne, aidez-moi. J'ai à vous dire une chose... qui me coûte beaucoup. Mais je suis sans famille; toute seule, il faut bien que je m'explique moi-même. C'est un aveu que je ne puis faire qu'à vous... J'aime Angelo.

Thilda, toute frissonnante, venait de cacher son visage dans ses mains. Madeleine la regardait ébahie. Elle ne comprenait pas, mais elle crut comprendre.

— C'est-à-dire que vous aimez l'enfant; — il est assez beau pour cela, du reste, — mais vous ne pouvez pas l'épouser à cause de sa naissance. Vous êtes de bonne famille, vous, et dame! cela se comprend...

— Vous vous trompez, répondit doucement Thilda avec un regard timide de ses grands yeux noirs, je serais trop heureuse d'épouser Angelo.

— Mais vous l'avez refusé!

— Mme Morimbeau ne m'avait pas dit son nom.

— Comment! vrai? s'écria Madeleine. Alors vous accepteriez ce pauvre petit, tel quel, sans famille, sans fortune?..

— Nous travaillerions et nous serions heureux, murmura la jeune fille.

Madeleine avait les expansions brusques. Son cœur, gonflé, se détendit dans un cri de tendresse :

— Ah! que je vous aime! dit-elle, puisque vous aimez mon Angelo!

Et elle tira contre elle la pauvre fille tout éperdue de joie à cette caresse de mère :

— Eh bien! vous avez de la chance, ma petite, reprit tout à coup la gouvernante, les yeux brillans de plaisir, et vous n'avez pas fait un mauvais rêve? Apprenez, mademoiselle, qu'Angelo est le fils unique et... légitime de maître Barbarin et son successeur immédiat à l'imprimerie!

Et Madeleine se redressa triomphante, attendant l'effet magique de ses paroles.

Thilda, très sérieuse, répondit :

— Tant mieux... pour Angelo! Mais puisqu'il est riche, maintenant, vous ne pouvez songer à lui faire épouser une femme sans fortune, car je n'ai rien, moi, madame.

— Taisez-vous donc! grommela Madeleine, bourrelée d'émotion. Vous êtes bonne vous êtes belle; ne dites pas que vous n'avez rien. Je vous trouve riche, moi, c'est pour cela que je vous donne à mon fils...

Madeleine fit un mouvement brusque en lâchant ce mot qui échappait à son cœur et une confusion soudaine l'empourpra. Mais Thilda s'était jetée sur elle :

— Mère! dit-elle en lui mettant ses bras autour du cou.

VII.

On fit les noces, très hâtivement, sur le désir de Madeleine. A peine eut-elle épousé maître Barbarin, sans aucune cérémonie et le plus discrètement du monde, que l'on publia les bans d'Angelo et de Mlle Ferrière. La petite ville clabauda sur ces deux événemens à s'en donner la fièvre. Les commères surtout ne tarissaient pas, et, méchamment, pour vexer l'ancienne gouvernante, que, jadis, l'on appelait : Madame Barbarin, elles affectaient aujourd'hui de l'appeler : Madame Madeleine. Mais celle-ci remettait à plus tard le soin de redresser les impertinences et de faire valoir ses droits de bourgeoisie : Madeleine avait bon bec et les commères n'y perdraient rien. Ce qui l'occupait, l'obsédait, c'était le mariage d'Angelo. Maintenant que Madeleine adorait Thilda, il lui prenait des remords : elle se mourait d'inquiétude en songeant que peut-être le petit ne serait pas digne de cette belle jeune fille qui l'aimait tant. L'aimerait-il, lui? Son cœur n'était-il pas secrètement attaché à la « femme » qui lui avait donné des gages d'amour? Oh! cette épingle d'or! Madeleine en rêvait ; cela devenait un cauchemar. Cependant Angelo paraissait joyeux de son mariage, même un peu fou ; mais il continuait à devenir maigre et pâle, avec des yeux grands qui n'en finissaient plus. Il se résigne, pensa Madeleine ; à moins que le petit misérable, déjà corrompu jusqu'aux moelles, ne s'accommode du mariage que dans l'espoir d'en tirer des avantages pour payer ses débauches.

Un jour qu'elle déménageait la chambrette d'Angelo pour l'installer dans sa propre chambre, désormais réservée au jeune couple, elle fureta rageusement dans tous les coins sans parvenir à retrouver l'épingle :

— Qu'en as-tu fait? dit-elle brusquement à Angelo.

Lui, qui la regardait sournoisement, avec des rires cachés, devina tout de suite et répondit :

— Je l'ai perdue!

— Où cela?

— Dans la rue.

— Dans la rue! Tu la promenais donc avec toi!

Madeleine indignée, les bras croisés, ouvrait terriblement les yeux sur ce dernier témoignage de perversité.

— Ainsi, reprit-elle, tu avais l'audace d'aller voir ta fiancée, avec ce souvenir d'une autre... sur ton cœur, peut-être, misérable!

— Mais, ma tante... maman, balbutia Angélo qui ne pouvait

s'habituer à lui donner ce titre, malgré les douces remontrances de Thilda. Cependant lorsqu'il y parvenait, les colères de Madeleine tombaient tout net et sa voix grondeuse se faussait dans un attendrissement subit. Angelo continua :

— Vous n'avez jamais voulu m'écouter. Si vous saviez pourtant!

— Tais-toi ! s'écria Madeleine. Elle tremblait maintenant qu'il lui fît aveu : elle ne se sentait plus assez de sévérité pour l'entendre. Elle reprit tout ébranlée par ses émotions :

— Tais-toi, je ne veux rien savoir ; mais écoute-moi. Tu es un homme aujourd'hui, on peut te parler raison. Ce qui est fait est fait : c'est passé, n'en parlons plus. J'aurais préféré que tu restasses sage jusqu'à ton mariage ; c'était mon idée, le but de toute ma vie. Mais enfin quoi ! tu m'as échappé ; le bon Dieu l'a permis : n'en parlons plus. Mais pour l'avenir, Angelo, oh ! vois-tu, si tu faisais comme les autres hommes, si tu faisais souffrir ta femme, si tu la trompais, si tu avais des maîtresses, non, je le sens, je n'y survivrais pas !

Et Madeleine continua, très solennelle :

— Jure-moi que tu ne reverras jamais la... personne qui t'avait donné cette épingle.

Le jeune homme alors éclata, furieux, tapant du pied ; il cria, levant les bras :

— Mais c'est impossible, puisque....

— Va-t'en! sauve-toi, je t'écrase !.. criait Madeleine hors d'elle les poings tendus, les yeux écarquillés d'indignation et d'horreur.

Ah ! si ce mariage n'eût pas été à la veille d'être conclu, comme elle l'eût fait rompre, et comme elle se sentait coupable vis-à-vis de cette malheureuse fiancée !

Mais le jour fatal était venu, tout était prêt, les robes cousues, le festin commandé, les invitations lancées. On parait l'église, on posait des tapis, on enguirlandait les cierges et le portique. Thilda se recueillait dans les troublantes rêveries de ses dernières heures de jeune fille.

— Je veillerai ! se répétait Madeleine avec une énergie farouche.

Enfin la cérémonie s'accomplit. Jamais on ne vit rien de plus charmant que ce petit couple trottinant ensemble, à la sortie de l'église, avec une gravité pleine de gaucherie.

Ils se serraient bien près tous les deux, comme s'ils avaient peur de se perdre.

Et dans la clarté du soleil, qui les bénissait d'une large tombée de rayons, tout cela se mêlait, les boucles brunes et la frisure blonde, le voile flottant et l'habit noir, la moustache fine et conquérante et la couronne blanche aux fleurs embaumées. On ne pou-

vait s'y tromper : ceux là étaient bien unis. Lui souriait, elle aussi avec ses yeux mouillés, brillans sous la paupière mi-close.

On les ennuya beaucoup en les séparant, comme il convient, pour l'étiquette du dîner. Assis face à face, ils se regardaient bien naïvement, à pleins yeux. Angelo, lui, la mangeait bien mieux que ce que l'on servait sur son assiette. Elle en ressentait des frissons, parfois à lui voir remuer les lèvres. Autour d'eux on plaisanta beaucoup ; ils ne comprenaient pas. Cependant ils trouvèrent le diner bien long. Il y avait là des gens graves qui péroraient lentement, sans pitié, et d'autant plus bavards qu'ils avaient mieux dîné. Madame Morimbeau s'épancha. Elle avait des ambitions littéraires et s'en ouvrit en des phrases doctes. Même elle promit, en permettant que l'on en prît acte, de dédier l'ouvrage qu'elle comptait présenter à l'Académie, au premier-né de Mme et M. Barbarin *Junior*.

Là-dessus, on porta un toast qui mit en feu les deux petits visages des nouveaux époux. Madeleine en eut pitié et les tira de table pendant le tapage des verres. Tous les deux, elle les emmena ; puis, sans phrase, sans discours, elle les conduisit à leur chambre.

— Je sais bien que ce n'est pas ainsi l'usage, dit-elle, mais, ma foi, je trouve les habitudes de province révoltantes. Vous voici mariés, toutes les herbes de la Saint-Jean y ont passé, vous vous appartenez, arrangez-vous, le reste ne regarde personne. Bonsoir!

Elle s'en allait si émue sans le vouloir dire, que son bougeoir tremblait dans sa main, lorsque son regard rencontra sur la cheminée, brillante comme une tache d'or dans la grande lumière de toutes les bougies des flambeaux, l'épingle maudite piquée insolemment toute droite sur la pelote de satin blanc de la mariée.

Ses jambes plièrent, elle eut au cœur un coup terrible. Du revers de sa main elle essuyait ses yeux. Puis une pensée brusque lui vint. Si Thilda apercevait cette épingle! Elle tourna la tête vers les mariés. Ils étaient là tous les deux, plantés, arrêtés au milieu de la chambre, se tenant par la main, bien fort par exemple, mais ne se regardant pas, ne bougeant pas, presque dos à dos. En dessous leurs yeux luisaient. Tout près on eût entendu la jolie musique de deux pauvres petits cœurs détraqués qui battaient comme des fous.

Madeleine se glissa du côté de la cheminée et prestement, d'un coup, enleva l'épingle. Mais, à ce moment, Thilda l'avait suivie des yeux et, surprise, elle s'écria :

— Mon épingle!

Elle se rapprocha de Madeleine, qui demeurait pétrifiée, les doigts en l'air avec la boule qui tremblotait ; et elle ajouta, regardant Angelo derrière elle, qui ne lâchait pas sa main :

— Je l'avais perdue.

Il répondit :

— Je l'avais trouvée... et je la gardais.

Alors Madeleine reprit ses sens :

— C'était votre épingle, Thilda? bien vrai?

La jeune femme tira de ses cheveux un bijou tout pareil et le lui tendit :

— Voyez, dit-elle.

Alors Madeleine, courroucée, apostropha Angelo.

— Tu ne pouvais pas me le dire, n'est-ce pas?.. et un flot de paroles lui sortit des lèvres. Elle se soulageait d'avoir tant souffert. Cependant Angelo s'impatientait et la poussait en riant vers la porte.

— Eh! dit-il, criant bien fort pour l'interrompre, vous n'avez jamais voulu me laisser parler...

Mais une pensée retourna soudain Madeleine. C'était cette épingle qui était la cause de leur bonheur à tous, du mariage d'Angelo et de son mariage à elle, sa réhabilitation. Sans la frayeur qu'elle lui avait donnée, la jolie petite épingle d'or, rien de tout cela ne serait advenu.

— A quoi tient le bonheur cependant! murmura Madeleine. Voulez-vous bien me la donner, Thilda? dit-elle en appuyant toute souriante le bijou sur ses lèvres.

— Oui, oui, mille fois oui!.. répéta, après sa femme, Angelo qui trépignait.

Madeleine se sauva, tirant la porte sur les deux enfans, qui déjà s'embrassaient. Et elle s'en alla dans sa chambre, où, près du lit, pendait une façon de vieux cadre à vitre mobile derrière laquelle se voyait un mélange bizarre de petits objets fanés, des reliques, comme disait Madeleine. Il y avait là des petits bas, des petits chaussons de laine tricotés, tout petits à mettre le bout du doigt et qu'avaient chaussés les jolis petons d'Angelo. Et puis un hochet tout mordillé, avec son grelot d'argent. Et une croix d'honneur quand le petit allait en classe, et une longue boucle de cheveux fins d'un blond d'or pâle. Et encore des chiffons.

Madeleine ouvrit pieusement la vitre, elle regarda longuement, et les yeux troubles, ces chers souvenirs de l'enfant tant aimé, et, les doigts tremblans, au beau milieu de son trésor elle piqua l'épingle.

GEORGE DE PEYREBRUNE.

LES

TRAVAUX PUBLICS

DE

LA VILLE DE LONDRES

I. Rapports du *Metropolitan Board of works.* — II. *Municipal London*, par M. Firth. — III. *Local Government and Taxation in the United Kingdom* (publication du Cobden Club).

Au nombre des promesses que renferme le programme des libéraux anglais figure la réforme du gouvernement municipal de Londres. Il n'y a pas la moindre chance, croyons-nous, que le parlement ait à discuter un projet de loi réorganisant l'administration de la capitale pendant la session actuelle : les affaires d'Irlande et les Irlandais absorberont le temps que la besogne législative courante laissera libre. Une commission parlementaire siège en ce moment afin d'examiner une fois de plus la question et de se prononcer sur le *Government of London Bill.*

Les membres du cabinet ont pris des engagemens ; l'an dernier, M. Gladstone exprimait à Guildhall, au centre même de la cité, l'espoir qu'on verrait une application plus efficace et plus large du principe du *self government* municipal à la métropole. Sir William Harcourt et M. Bright ont proclamé l'urgence d'une réforme qui est exigée par les radicaux et par les politiciens de profession, mais

qui n'est nullement réclamée par la majorité des intéressés, les habitans de Londres; la vaste population sur laquelle on veut expérimenter ne se plaint pas du régime sous lequel elle vit, et elle ne suggère pas de remède à des maux dont elle n'a pour ainsi dire pas conscience. L'agitation est artificielle : lorsque vous prenez en main les rapports de la Ligue pour la réforme municipale de Londres, vous arrivez vite à la conviction que vous avez devant vous un petit groupe de réformateurs obstinés, qui veulent façonner l'administration de la capitale sur le modèle des grandes villes de province sans tenir compte de différences fondamentales. Ces radicaux ont sous les yeux l'exemple de Birmingham, où leurs coreligionnaires politiques exercent une sorte de monopole; ils espèrent infuser un esprit semblable à la capitale et contrecarrer l'influence conservatrice des clubs et des salons du West-End. Ils voudraient mettre la main sur l'ensemble des départemens qui constituent l'administration de Londres et qui sont détachés aujourd'hui les uns des autres, comme la voirie, les écoles, les hôpitaux, ou bien qui dépendent de l'état, comme la police, ou de compagnies particulières, comme le gaz et l'eau.

« Une plus grande confusion de gouvernement n'a jamais existé en temps de paix dans aucune grande ville du monde, » disait en 1881 M. Bright à la chambre des communes (1). Ce jugement a un fond de vérité : l'administration de Londres est un enchevêtrement de juridictions indépendantes. La capitale n'est pas soumise à une autorité municipale unique, — ce qui est l'idéal des radicaux, — mais à un grand nombre d'autorités dont aucune n'est élue directement par les contribuables. Ces juridictions se croisent si bien que, si l'on traçait une carte de Londres et que l'on coloriât les divers districts des diverses autorités, on trouverait plus de trois cents subdivisions. Considérez seulement ce qu'on est convenu d'appeler les fonctions municipales, et vous les trouverez réparties entre le *School Board of London*, qui a le contrôle de l'éducation, — le *Local Government Board*, qui applique la loi des pauvres, — le ministre de l'intérieur, de qui dépend la police, — les *Conservancy Boards*, qui ont soin des rivières. A côté de ces pouvoirs isolés, il y a la juridiction spéciale du Bureau des travaux publics, qui embrasse les grands égouts, les ponts, la voirie, les parcs, etc.; celle-ci s'étend à toute la capitale, à l'exception d'une portion excessivement restreinte, la *cité*, qui a conservé ses richesses et ses privilèges, qui se complaît dans son isolement et qui redoute toute

(1) « L'administration municipale de Londres est un chaos en voie de transformation, » a dit ici-même M. Cochin. (Voyez dans la *Revue* du 1er juin 1870, *le Régime municipal des grandes villes.*)

ingérence dans ses affaires. Le lord-maire de la cité passe pour le représentant officiel de la capitale; il n'en représente en réalité qu'une très petite fraction; le véritable maire de Londres est un personnage moins connu à l'étranger, qui n'a ni robe de parade, ni voiture de gala, ni état-major pompeux; nous voulons parler du président du *Metropolitan Board of works*.

Londres souffre d'une décentralisation excessive, d'un éparpillement des services municipaux. La façon dont le gouvernement y est organisé rappelle une mosaïque. Les frais en sont augmentés; en centralisant les services, en les rattachant les uns aux autres, on économiserait quelques centaines de mille livres par an, on simplifierait le mécanisme, mais on s'exposerait à d'autres inconvéniens, notamment à celui de créer une institution trop puissante et qui, à un moment donné, pourrait devenir dangereuse.

Au point de vue théorique, il existe en Angleterre des anomalies plus flagrantes que cette distribution défectueuse du *self governing power*, dans la capitale, quand ce ne serait que le pouvoir arbitraire de magistrats non électifs dans les districts ruraux. En pratique, il reste à prouver que Londres soit plus mal gouverné par la corporation de la cité, le *Metropolitan Board of works* et les *vestries*, que ne le sont les villes et les bourgs par leur *councils*.

Les réformateurs demandent que l'œuvre de réorganisition soit entreprise sur-le-champ. La seule solution qui leur donnerait satisfaction serait la constitution d'une municipalité unique, directement élue, qui concentrerait dans ses mains le contrôle de toutes les matières municipales. Ils ne veulent plus de bourgs confédérés, pourvus chacun d'une administration locale et nommant un conseil suprême : c'était la combinaison proposée par Stuart Mill. Elle n'est plus assez radicale; c'est toutefois celle qui a le don de plaire aux magnats de la cité, parce que de la sorte leurs privilèges pourraient rester intacts; la cité serait le premier des nouveaux bourgs.

La cité dispose d'une grande influence; elle a réussi à déjouer tous les desseins hostiles. Les radicaux s'en rendent compte, et afin de se concilier les sympathies de cette corporation puissante, ils veulent étendre son organisation à toute la capitale, sacrifier le *Board of works* et créer une constitution sur le modèle de celle de la cité. Ils espèrent par là diviser leurs adversaires et, en flattant la cité, l'empêcher de faire cause commune avec le *Metropolitan Board* et les *vestries*. Il n'est pas sûr qu'ils y parviennent.

La réforme est des plus difficiles. Le gouvernement qui l'entreprendra est certain de se heurter à des obstacles et de se créer des inimitiés. C'est une œuvre utile, mais en l'accomplissant il faut renoncer à l'espoir d'une récompense. Depuis 1863, tous les cabi-

nets se sont abstenus de toucher à cette question, si urgente qu'en ait pu être la solution.

C'est une besogne ingrate. On n'est soutenu que par une minorité bruyante, — la majorité des habitans de Londres est indifférente ou hostile, la province n'a pas d'enthousiasme pour cette réforme, qui doit profiter uniquement à la capitale. Il y a des intérêts puissans que toute tentative effarouche. La cité n'a pas de sympathie pour M. Gladstone, qui menace l'ascendant de la ploutocratie; elle redoute toute innovation qui pourrait avoir pour résultat de rendre aux citoyens le contrôle de leurs affaires. Les *vestries* disposent de milliers de petits fonctionnaires qui craindront d'être dépossédés. Les conservateurs de toute catégorie ont une peur instinctive de toute réforme qui éveillerait la vie populaire dans la grande capitale et qui compromettrait l'influence qu'ils prétendent avoir. L'aristocratie, qui possède des rues et des quartiers, aura des inquiétudes : un conseil municipal avec des opinions avancées peut vouloir imposer des charges autrement lourdes que celles qui pèsent aujourd'hui sur la grande propriété foncière métropolitaine. Ils craindront qu'il n'arrive à Londres ce qui se passe à New York, où la taxation municipale, imposée par une majorité qui ne paie pas de taxes, est intolérablement lourde.

D'autre part, on ne peut se figurer jusqu'où va l'apathie des habitans de Londres pour ce qui touche à la vie municipale. Cet état d'esprit se comprend lorsqu'on pense à l'énormité de la population, aux distances. Londres est une expression géographique, ce n'est pas une chose vivante. Pendant huit mois de l'année, le West End est à moitié vide d'habitans; les grands marchands de la cité et même les plus aisés d'entre les boutiquiers résident à une certaine distance de leurs bureaux ou de leurs magasins. Tout ce monde ne s'intéresse guère aux affaires métropolitaines. Un habitant de Birmingham ou d'Édimbourg qui vient vivre à Londres perd tout sentiment municipal, — les gens nés dans la capitale ne l'ont jamais éprouvé. Londres leur est toujours apparu comme une collection de paroisses, ils ont été déroutés par la quantité de diverses autorités et ils ont peu songé aux avantages personnels qu'une réorganisation du gouvernement municipal pourrait avoir pour eux. Les élections parlementaires se font à Londres au milieu d'une absence d'esprit public, qui est encore bien plus marquée lorsqu'il s'agit de voter pour les *vestries*. Il n'est guère probable qu'une modification dans la législation existante puisse faire naître ce sentiment civique.

Un conseil municipal, élu directement par une ville aussi immense, représentant près de 4 millions d'habitans, disposant d'un budget de 150 millions de francs, semble une assemblée bien puissante; il peut vouloir s'arroger des fonctions politiques. Est-ce que Lon-

dres réorganisé ne sera pas trop fort pour le bon ordre du pays? Londres n'est pas, par ses traditions, un état dans l'état comme Paris, il ne ressemble pas non plus à une ville manufacturière, dominée par une classe dangereuse. Londres est trop vaste, formé d'élémens trop divers pour qu'on ait à y redouter des émotions populaires. En tout cas, quelque tapage que fassent les radicaux, il ne saurait être question pour le gouvernement de se dessaisir de la police; celle-ci forme un corps de 10,000 hommes bien disciplinés qu'on ne mettra pas sous les ordres d'un conseil municipal.

Un autre danger, c'est la richesse de la nouvelle municipalité. Que Londres tombe entre les mains d'une commune, comme Paris, cela semble peu probable. On craint plutôt de voir se produire des faits comme ceux qui ont donné un si mauvais renom à New-York. On n'a pas oublié que la corporation démocratique de cette ville a poussé la corruption et la concussion à un degré inouï.

Les radicaux espèrent adoucir l'opposition en proposant de créer un ministère spécial qui aurait pour mission de s'occuper des affaires de la capitale et d'être l'intermédiaire entre le parlement et la municipalité. Des libéraux vont plus loin : ils voudraient armer le ministre de l'intérieur d'un droit de *veto* et permettre au cabinet de suspendre, par un *ordre en conseil*, l'exercice des privilèges municipaux de la capitale.

Cette nouvelle tentative qu'on fait pour réformer l'administration de Londres aura-t-elle un meilleur sort que les précédentes? L'avenir le montrera. En attendant, il nous a paru opportun de décrire en détail l'un des organes les plus importans du Londres actuel, — le *Metropolitan Board of works*, — dont l'existence est menacée par les radicaux.

I.

La dernière proclamation royale, interdisant la construction de nouvelles maisons à Londres, date de 1674. Depuis cette époque, la royauté anglaise n'a plus élevé d'obstacles ni d'objections à l'agrandissement de la capitale. Les Tudors et les Stuarts avaient des motifs de jalousie, d'inquiétude, de crainte que l'histoire justifie. Le nombre des habitans, la grandeur de la ville, relativement aux autres villes du royaume, étaient bien plus considérables alors qu'à présent. De plus, la cité exerçait aux XVIe et XVIIe siècles une influence marquée sur les affaires politiques de l'Angleterre, à peu près la même influence que Paris exerce aujourd'hui en France. Les bourgeois de Londres intervenaient activement, par des émeutes, dans la conduite du gouvernement; leur hostilité avait déterminé, en partie, la chute de Charles Ier. Il était naturel que son fils s'efforçât de prendre des pré-

cautions; c'était d'autant plus naturel qu'il avait une dette de reconnaissance envers ces mêmes habitans; fatigués de la tyrannie militaire de Cromwell, ils avaient facilité la restauration et, par là même, ils avaient fait sentir leur force. Toutes ces mesures restrictives n'avaient jamais eu grande efficacité et, dix ans après la dernière ordonnance royale dont nous parlions plus haut, Davenant, dans son *Essay on ways and means of supplying the war*, combattait déjà l'idée que l'extension de Londres fût un mal. Vouloir arrêter l'essor de la capitale était peine perdue au XVIIIe siècle (1). L'agrandissement de Londres a été rapide, soudain; il est l'œuvre des cent cinquante dernières années. Le développement des institutions municipales n'a pas marché parallèlement. Il en est résulté qu'en dehors de la cité de Londres, de Westminster et de Southwark, le reste de l'agglomération de maisons et d'habitans était abandonné à lui-même, sans lois générales, sans organisation.

Londres n'a pas grandi d'une manière systématique. La capitale n'avait pas qu'un seul centre autour duquel elle se développait. En dehors de la cité, qui était le noyau véritable, il y avait Westminster, doté d'une organisation à part, à demi ecclésiastique, qui subsiste encore aujourd'hui d'une façon nominale; il y avait les villages adjacens, qui se sont étendus, qui se sont donné la main pour former un ensemble.

Dans les temps anciens, la *cité*, enfermée dans ses murailles, semble avoir été regardée comme la capitale, mais à mesure que la population dépassait ses étroites limites, les districts connus aujourd'hui sous le nom de quartiers extérieurs (*outer wards*) étaient incorporés à la cité. Lorsque le district de l'autre côté de la rivière, au pied du pont de Londres, se peupla davantage, il fut aussi annexé à la ville mère. La cité, siège du commerce, possédait un gouvernement municipal d'une haute antiquité. Westminster, où se trouvaient les habitations de la royauté et du parlement, était administré en vertu de chartes anciennes. De temps immémorial, la cité, Southwark et Westminster avaient envoyé des représentans à la chambre des communes, mais la ville nouvelle ne comptait pas aux élections.

Les cités de Londres et de Westminster avaient commencé par être séparées l'une de l'autre; il y avait eu entre elles des terrains vagues, sans maisons; dans les premières années du XVIIe siècle, elles étaient pleinement réunies l'une à l'autre, en partie, dit-on grâce au grand nombre d'Écossais qui avaient suivi à Londres Jacques Ier et qui s'étaient établis le long du Strand (la rue qui suit le

(1) Les efforts des Tudors et des Stuarts ne furent imités par aucun des souverains de la maison de Brunswick.

cours de la Tamise de Charing Cross à Temple Bar). Jusqu'en 1680, Saint-James square, Pall Mall, servaient de pâturages. Au début du XVIIIe siècle, Hackney, Newington, Marylebone, étaient des villages dans la campagne fort éloignés de la capitale. Marylebone était le plus proche, mais, jusqu'aux premières maisons de Londres, il y avait bien un bon mille de champs. C'était vers l'ouest, là où se trouvaient les demeures des gens riches et de l'aristocratie, que la ville s'étendait. Lord Burlington, sous Charles II, avait construit son grand palais dans Piccadilly, afin de n'avoir pas de maisons au-delà de son habitation et d'être à la limite extrême de la ville. Moins de cinquante ans après, Burlington house était au cœur même du West End, entouré de rues nouvelles de toutes parts. A l'exception de quelques villages épars, au XVIIe siècle, l'espace occupé par les quartiers de Belgravia, de Chelsea, de Kensington, de Saint John's Wood, était une plaine couverte de champs et de jardins. C'était en quelque sorte une collection de villes qui avaient poussé au hasard, sans plan fondamental, sans unité de dessein, sans cohésion; elles avaient grandi l'une à côté de l'autre, sur les deux rives de la Tamise, de Battersea jusqu'à Blackwall. Aujourd'hui que Londres forme un tout compact, sans espaces vides intermédiaires, la ville ne cesse de grandir, mais l'augmentation de population se fait d'une façon entièrement périphérique. Au centre, il existe une dizaine de districts qui forment comme un noyau; — la population y diminue constamment par suite de la substitution des magasins et des bureaux aux logemens d'habitation. Dès que la nuit tombe, les négocians et leurs commis émigrent et retournent au logis. Pour ne parler que de la cité, le nombre des habitans est tombé de 129,000 en 1853, à 74,000 en 1881.

Autour de ce centre qui s'appauvrit, il existe un cercle de districts formant partie de Londres et qui tous voient augmenter leur population d'une manière plus ou moins rapide; — cette augmentation est d'autant plus grande qu'on s'éloigne davantage du centre. En dehors de ce cercle, séparée de la capitale seulement par une ligne arbitraire, vous trouvez une autre zone dont le développement est encore plus prompt; — en vingt ans, la population présente une augmentation de 104 pour 100.

Il peut paraître étrange que les habitans de la cité de Londres n'aient pas eu l'ambition d'étendre au fur et à mesure leur corporation à la ville qui naissait autour d'eux. L'autorité de leur administration se bornait à la cité même, aux quartiers extérieurs, à Southwark enfin, qui s'était créé à l'autre bout de London Bridge. En ce qui concernait le gouvernement intérieur, l'administration des affaires locales reposait sur des bases qui assuraient aux habitans une représentation suffisante de leurs intérêts et de leurs besoins.

Mais ces avantages étaient restreints à l'étendue étroite qui jouissait de la vieille charte municipale. La cité renonça vite au désir de réglementer les faubourgs ; elle y fut forcée peut-être par la jalousie de la couronne. Repliée sur elle-même, elle se contenta de maintenir en vigueur ses privilèges concernant les marchés, de prélever les péages sur les routes, d'encaisser les droits sur le charbon, le vin le blé : c'était taxer le Londres nouveau au profit d'une corporation opulente au sein de laquelle il n'était pas représenté.

La jeune ville était abandonnée à elle-même. Il n'existait pas d'autorité centrale qui s'occupât de l'administrer. Les districts nouveaux n'avaient pas d'organisation municipale ; pour la plupart, ils étaient sans connexion entre eux. Le seul lien commun, c'était une institution qui datait de 1562, — un système de registres de l'état civil connu sous le nom de *bills of mortality* qui fonctionnait dans une certaine étendue. Les limites de la métropole ne furent jamais déterminées par une loi spéciale ; de temps à autre, un acte du parlement, voté en vue d'un objet particulier, définissait ce qu'il fallait entendre par là. Pendant longtemps, la capitale, dans son acception la plus large, fut identique à celle des *bills of mortality*. Les secrétaires des paroisses recueillaient la liste des naissances et des enterremens ; le tableau d'ensemble en était publié annuellement. A mesure que la ville s'agrandissait, on englobait les nouvelles paroisses. En dernier lieu, 148 paroisses coopéraient aux *bills of mortality*. Mais la publication de ces listes était toute volontaire ; quelques paroisses, vers 1823, se dispensèrent d'y prendre part. On avouera que, comme lien commun, c'était assez peu de chose que cette association des secrétaires des paroisses.

Vers 1832, à l'époque où l'attention se portait avec ardeur du côté des réformes intérieures, un véritable chaos régnait dans l'administration de Londres. Trois cents autorités différentes, sous des noms variés et avec la plus grande diversité de fonctions, prétendaient au droit d'imposer des taxes locales soit en vertu de la coutume, soit en vertu de lois modernes. Plus de 10,000 personnes, en qualité de *vestrymen*, *commissioners*, *guardians*, *members of manorial courts*, *magistrates of quarter sessions*, se partageaient le soin de gouverner la ville. Aussi la condition de la plus grande partie de la métropole, sous le rapport des services de voirie et d'hygiène, laissait beaucoup à désirer. Les rues n'étaient pas pavées ; elles étaient mal éclairées et mal balayées.

Quelques-unes des paroisses, qui avaient une constitution représentative, étaient administrées bien et économiquement, mais la plupart étaient soumises à des corporations, *self elected*, irresponsables. Dans quelques districts, des dettes considérables avaient été contractées ; — dans fort peu, les devoirs d'une municipalité intel-

ligente étaient remplis par les *vestrymen*. Le mode d'élection, la qualification électorale de ceux-ci, variaient d'une paroisse à l'autre. A Hackney, il fallait habiter une maison évaluée à 40 livres sterling (1,000 fr.) par an; à Bloomsbury, on perdait ses droits si on avait des locataires. A Saint Paul's Shadwell, le cens électoral n'était que de 10 livres sterling; à Saint George in the East, il tombait à 24 shillings.

Il y avait une multiplicité étonnante de commissions de pavage et d'éclairage. De Charing-Cross jusqu'à Temple-Bar, sept autorités différentes se partageaient le soin d'entretenir la voirie. Ordinairement il y avait brouille entre elles, et cela n'augmentait pas les facilités du trafic. Parfois la chaussée dépendait d'une commission, le trottoir d'une autre, l'éclairage d'une troisième. Les habitans des paroisses naissantes étaient encore plus malheureux. Lorsqu'un grand domaine était divisé en lots à bâtir, le vendeur influent faisait passer au parlement une loi particulière à laquelle personne ne prenait la peine de faire opposition. Les clauses de cette loi assuraient invariablement l'autonomie complète du nouveau district sans s'inquiéter comment elle affectait les quartiers voisins.

En 1855, dans la paroisse Saint-Pancras, dix-huit commissions distinctes exerçaient une juridiction sur les rues et les maisons. Chacune avait été instituée en vertu d'une loi séparée, les clauses de ces lois n'étaient pas les mêmes. Deux districts, dans le sein de cette paroisse, n'étaient soumis au contrôle d'aucune autorité : ils restaient sans éclairage, les routes étaient défoncées; dans une autre partie de cette même paroisse, on laissait volontairement tomber en désuétude les pouvoirs conférés par le parlement. Trois fois de suite les habitans s'entendirent afin d'obtenir des chambres un acte général qui s'appliquât à toute la paroisse; leurs efforts échouèrent; les droits et les privilèges particuliers l'emportèrent.

En 1817, le *Metropolitan general paving Act*, connu sous le nom de *loi de Michel-Ange Taylor*, consolida et systématisa les provisions relatives au pavage et à la voirie contenues dans des lois spéciales. Seulement les effets de cet acte étaient limités aux rues et places publiques de la cité de Londres, de Westminster, du bourg de Southwark, des paroisses de Saint Pancras et de Marylebone.

La réforme parlementaire de 1832 donna des droits politiques aux habitans de Londres qui n'étaient compris ni dans la cité, ni dans Westminster, ni dans Southwark. Cinq bourgs nouveaux furent constitués. C'était un bienfait politique, qui ne changeait rien au chaos dans lequel se débattait l'existence municipale.

En 1835, un grand nombre des villes les plus importantes d'Angleterre furent dotées d'institutions municipales représentatives. Aujourd'hui on trouve de semblables institutions partout dans le

royaume, excepté à Londres (en dehors de la cité). La loi établissant ces institutions fut votée à la suite du rapport présenté par les commissaires nommés en 1833. S'ils avaient été en mesure de soumettre leur rapport sur Londres en même temps que leur rapport sur les autres corporations municipales, sans aucun doute Londres aurait été comprise au nombre des villes appelées à profiter de la nouvelle législation.

L'adresse de la chambre des communes, votée au commencement de la session de 1835, faisait ressortir l'utilité de placer les corporations municipales sous un contrôle populaire vigilant; on ne suggéra pas l'idée que la cité de Londres dût être traitée d'une façon différente ni plus douce que les autres. En 1837, les commissaires finirent par présenter leur rapport sur la corporation de Londres. Leurs vues relativement à la nécessité de réformes immédiates étaient absolues et concluantes. « Nous ne trouvons, disaient-ils, aucun argument justifiant la ligne de conduite adoptée à l'égard d'autres villes, qui ne s'appliquerait pas avec autant de force à Londres, à moins que la grandeur du changement ne soit considérée comme transformant une difficulté pratique en une objection de principe. » Ils étaient opposés à l'idée d'établir des municipalités séparées, indépendantes, idée qui a paru à certains réformateurs présenter une solution possible de la difficulté. Dix-huit ans devaient s'écouler avant que l'autorité centrale, dont ils recommandaient l'établissement, fût instituée.

Lorsque le rapport fut soumis à la chambre des communes, une modification s'était produite dans les relations des partis, l'ardeur pour la réforme municipale s'était calmée, et d'autres questions attiraient l'attention des esprits : la mesure séparée que lord John Russell avait annoncée touchant l'administration de Londres ne fut jamais présentée; l'influence de la cité s'exerça afin de l'empêcher, et s'exerça avec succès. La menace de la défection des représentans de la cité, menace dont un ministère qui n'avait que quelques voix de majorité était obligé de tenir compte, et l'élection de lord John Russell comme l'un des membres pour la cité, retardèrent indéfiniment la réforme du gouvernement de Londres. La manière dont l'influence de la cité fut mise en œuvre provoqua l'indignation de lord Brougham; il la dénonça en 1843 d'une manière très énergique; il proposa une adresse à la reine demandant à Sa Majeste de prendre en considération le rapport des commissaires relativement à un projet de loi réformant l'organisation de Londres. Il exprima l'opinion que beaucoup de mois ne s'écouleraient pas avant que la réforme fût aussi appliquée à cet abus gigantesque, la corporation de Londres. Il se trompait. Aucune

réforme vraiment sérieuse n'a été introduite dans la constitution de la cité depuis cette époque jusqu'à aujourd'hui.

Des tentatives réitérées ont été faites sans succès. Une commission chargée d'une enquête sur la condition de la corporation de Londres a fait un rapport en 1854 ; elle recommandait une trentaine de réformes dans le gouvernement intérieur de la cité ; on n'a pas fait attention à ces recommandations. Les autorités de la cité ont réussi à repousser tous les assauts parlementaires dirigés contre elle. Elles sont parvenues à entraver l'intention avouée de lord John Russell d'introduire un bill en 1837, à faire échouer le *police bill* de 1839, à écarter le *reform bill* de lord Grey en 1856, à se débarrasser de celui de 1858. Elles ont usé de leur influence en 1859, 1863, 1867, 1868, 1869, 1870, 1875.

Ainsi, d'un côté, la cité non réformée, s'abritant derrière ses chartes, vivant pour elle-même, ne demandant que la prolongation du *statu quo* ; de l'autre, des agglomérations de maisons et d'habitans, sans lien organique, sans autorité supérieure qui s'occupât des questions d'un intérêt général.

La nécessité de réorganiser la police et de substituer des agens disciplinés aux veilleurs de nuit fit faire un premier pas à la question, il y a près de cinquante ans, lorsque sir Robert Peel organisa la police de la métropole. L'horreur que la cité avait de toute ingérence étrangère ne permit pas d'établir une seule police pour toute la capitale ; la police de la cité demeura distincte, au détriment de la sécurité commune. La législation inaugurée par sir Robert Peel en 1829 amena la fixation d'une superficie (*area*) métropolitaine fort étendue ; elle embrassait un rayon de 12 milles autour de Charing Cross.

Le gouvernement municipal de Londres est fort incomplet aujourd'hui encore. Ce qui en existe est le résultat de nécessités hygiéniques. La santé publique était compromise par le régime en vigueur, et d'une question d'égouts est sorti le *Metropolitan Board of works*.

Pendant quelques années avant 1847, les questions affectant la santé générale avaient absorbé une grande partie de l'attention publique. En 1843, les *Poor Law Commissioners* nommés pour faire une enquête sur la condition sanitaire des classes ouvrières firent remarquer l'état défectueux des égouts et de l'écoulement des eaux dans la métropole ; ils attirèrent les regards sur l'insuffisance des lois existantes. Les rapports des commissaires parurent en 1844, ils indiquaient le danger inhérent à un drainage défectueux, le péril résultant d'un manque de propreté et de ventilation, ainsi que du défaut d'eau. La commission chargée d'examiner les moyens d'améliorer la salubrité de la capitale en 1847, recommanda, entre autres

choses, que l'application des lois sur les égouts fût confiée à une commission unique pour toute la métropole, au lieu de rester entre les mains d'autorités indépendantes. On n'était plus au temps où un millier de personnes, la plupart nommées *ex officio*, possédant une juridiction mal définie, s'occupaient de cette branche si importante de l'administration locale; elles s'en acquittaient fort mal, et pour remédier à leur incapacité, leur nombre avait été considérablement réduit, sans améliorer beaucoup la situation.

En 1848, au mois de septembre, fut voté le *Metropolitan Sewers Act*, autorisant la reine à instituer une seule commission pour remplacer celles qui existaient auparavant. On lui attribuait le territoire dans un rayon de 12 milles autour de la cathédrale de Saint-Paul. La durée de la loi était limitée à deux ans. Un acte ultérieur étendit les pouvoirs de la commission des égouts et donna force obligatoire aux règlemens qu'elle élaborait. Elle fut autorisée à emprunter 600,000 livres sterling. Les mesures prises par elle ne furent pas toutes couronnées de succès; elles amenèrent cependant une amélioration notable. Un des travaux les plus utiles qui marquèrent son activité fut la levée de plans sans lesquels l'établissement d'un système efficace d'égouts eût été impossible et dont profitèrent ses sucesseurs. Le mode qui avait présidé à l'institution de cette commission avait un défaut : il ne tenait aucun compte du rapport constitutionnel entre la taxation et la représentation ; les contribuables n'avaient pas voix pour élire ceux qui administraient leurs affaires.

Le système de canalisation souterraine présentait ainsi une uniformité relative, puisqu'il était entièrement sous le contrôle de commissaires nommés par la couronne. Il n'en était pas moins dans une condition fort imparfaite. Nombre d'égouts collecteurs, dans les districts suburbains, n'étaient que d'anciens ruisseaux et cours d'eau qui avaient été transformés peu à peu en réceptacles et qui coulaient à ciel ouvert, empestant l'air et infectant la ville. De plus, la Tamise, pendant son parcours à travers la capitale, recevait la décharge de tous les égouts. Le fleuve avait perdu ce caractère de pureté et de limpidité qui faisait l'admiration d'un ambassadeur espagnol deux ou trois siècles auparavant. Il charriait dans ses ondes les immondices de toute la ville, et le résidu des fabriques bâties sur ses rives. La rapidité du courant avait longtemps paru suffire pour entraîner jusqu'à la mer les impuretés déversées dans le fleuve. Il n'en était plus ainsi : chaque année, l'empoisonnement de la Tamise allait en croissant. Durant l'été brûlant de 1854, les membres du parlement (on sait que le palais gothique où ils siègent côtoie la Tamise) commencèrent à se sentir sérieusement alarmés ; — leur

santé personnelle courait des dangers. Une atmosphère infecte, chargée d'exhalaisons meurtrières, les enveloppait. Coûte que coûte, il fallait purifier la rivière, empêcher que les égouts y aboutissent dans l'intérieur de Londres. Des canaux souterrains qui recueilleraient tout le *sewage* de la métropole et le porteraient vers la mer, au-dessous de Londres, furent déclarés indispensables. Il s'agissait de constituer une autorité métropolitaine qui exécutât ce programme. Voilà comment est né le *Metropolitan Board of works:* il doit son origine à une nécessité hygiénique.

Nous avons fait allusion plus haut au chaos administratif qui régnait à Londres, en dehors de la cité. Londres seul n'avait pas été appelé à profiter des bienfaits de la réforme municipale. Le besoin s'en faisait sentir bien vivement. En juin 1853, une commission royale, composée de M. Labouchère, de sir John Patteson et de M. Cornewall Lewis, fut chargée de faire une enquête sur la corporation de Londres; elle était munie de pouvoirs aussi étendus que ceux attribués à la commission de 1853. Les commissaires avaient le droit de faire déposer sous la foi du serment, de requérir tous les documens qu'ils désireraient, etc. Leur rapport fut dûment présenté aux deux chambres.

Les commissaires y constatent qu'aucune réforme systématique n'a été entreprise depuis la publication du rapport de la commission de 1833. Celle-ci s'était prononcée en faveur d'une seule autorité municipale pour l'ensemble de Londres; mais, se bornant à cette suggestion, elle n'indiquait pas comment il fallait procéder. En 1854, on préconisait un autre système. L'importance du changement, l'absence d'intérêts communs entre les extrémités de la capitale, le défaut de connaissances locales, la difficulté d'administrer une si vaste machine, parurent autant d'objections contre une corporation municipale unique. La réforme municipale avait eu les plus heureux effets en Angleterre, les commissaires le reconnaissaient; ils proposaient de l'appliquer à Londres, mais d'une manière particulière. On ne toucherait pas à la cité, on en détacherait toutefois le bourg de Southwark, on diviserait le reste de la capitale en districts municipaux distincts, identiques comme nombre et étendue avec les bourgs parlementaires. Chaque district aurait son propre conseil local, et au-dessus de ces conseils, on créerait un *Metropolitan Board of works*, composé d'un nombre limité de membres, députés par le conseil de chaque bourg municipal, *y compris la cité*. Ce *Metropolitan Board* contrôlerait l'exécution des travaux publics d'un intérêt général. Les commissaires recommandaient de remettre au *Board* la gestion du produit total de la taxe sur les charbons, y compris le droit de 4 deniers que la cité réclamait spécialement

comme sa propriété. Ils proposaient en outre de donner à cette autorité centrale le droit de lever une taxe sur la capitale en prévision d'entreprises d'une utilité générale (grands travaux de voirie, ponts, etc.) Leur rapport reçut un assez bon accueil, bien que leurs argumens contre une municipalité unique ne parussent pas convaincre tout le monde; malheureusement il arrivait à un moment où l'attention des chambres était absorbée par la politique étrangère; la guerre d'Orient ne permettait guère qu'on s'occupât d'une question de réforme intérieure aussi ingrate et aussi complexe.

Ce ne fut qu'en 1855 que le gouvernement se décida à tenir compte de quelques-unes des recommandations de la commission. Le soin de préparer un projet de réforme et d'en assurer le vote par la chambre des communes fut confié à sir Benjamin Hall, président du *General Board of health*. Au lieu d'une mesure radicale, sir B. Hall s'arrêta à un compromis : il ne créa pas de nouvelles corporations municipales, il respecta la cité, il s'en tint aux divisions territoriales de la loi des pauvres (1). On lui reproche d'avoir cédé à des scrupules d'ordre religieux, de n'avoir pas été assez indépendant de l'influence de l'église; autrement il n'aurait pas conservé le système à demi ecclésiastique de paroisses qui sert de base à l'organisation actuelle des *vestries*. On sait, en effet, qu'en vertu de la loi de 1855, les 23 plus grandes paroisses de Londres furent dotées d'administrations indépendantes (*vestries*); les autres paroisses et localités furent groupées en districts et administrées par des bureaux de district. Le curé et les marguilliers font partie du *vestry*. Afin de former le *Metropolitan Board of works*, sir B. Hall avait recours à une double élection : il en faisait élire les membres par les *vestrymen* et les *district boards*, qui devaient représenter les contribuables.

La division territoriale de Londres, maintenue par le président du *Board of health*, fut amèrement critiquée. Les membres représentant Southwark, Lambeth et Marylebone exprimèrent très haut dans la chambre des communes leur désapprobation : les nouveaux districts n'étaient pas investis de fonctions municipales suffisantes; un pareil système serait plus coûteux que celui qui aurait consisté à créer une dizaine de bourgs municipaux. L'élection indirecte parut une nouveauté en Angleterre et fut peu goûtée. On a beaucoup discuté le mode d'élection des membres du *Metropolitan Board of works*; l'opinion s'établit de plus en plus que l'élec-

(1) Les *Poor Law Commissioners* en 1839 avaient fait un grand pas vers la systématisation du gouvernement local de Londres en confiant à 39 bureaux de *guardians* l'administration de la loi qui auparavant reposait sur les autorités de 200 districts distincts.

tion directe par les contribuables serait préférable. La commission parlementaire de 1861 s'est exprimée nettement dans ce sens; elle reconnaît la compétence du *board*, mais elle ajoute qu'une plus grande autorité serait attachée aux délibérations si les membres étaient élus directement. La qualité des membres n'en deviendrait peut-être pas meilleure; en tout cas, cela leur assurerait une plus grande indépendance d'action.

Le *Metropolitan Board* est l'émanation directe des *vestries*. En 1855, on se berçait d'un espoir qui ne s'est jamais réalisé; on supposait que les *vestries* deviendraient de véritables assemblées représentatives, où l'on verrait siéger les plus compétens parmi les habitans du quartier. Le *Metropolitan Board* étant élu par les *vestries* et les *district boards*, on croyait qu'il serait composé de l'élite des contribuables, grâce à cette double élection; mais il n'en est pas ainsi. Les élections des *vestrymen* se font dans la plus grande obscurité et au milieu de l'indifférence générale. Les habitans des paroisses sont supposés se réunir par quartier dans le dessein de nommer les membres du *vestry*. Ces réunions se tiennent fréquemment dans les cabarets, excepté là où il y a des *vestry halls*. Aucun avis n'est donné en dehors de l'affiche placée sur la porte de l'église. Fort peu de gens y assistent; il y a rarement cinquante contribuables présens sur plusieurs milliers. Une fois, un district populeux distribue trois mille avis : combien d'électeurs se trouvèrent réunis le jour du vote? Six : à savoir le *vestry clerk*, un marguillier de la paroisse, un collecteur d'impôts et trois *vestrymen*. Si un scrutin est demandé, il a lieu le lendemain. Les habitans l'ignorent, l'infime minorité vote. Le public se montre absolument indifférent; personne pour ainsi dire ne veut perdre son temps à venir voter. Excepté dans deux ou trois districts, il est impossible de déterminer des hommes vraiment capables à poser leur candidature. Personne, en dehors de petits boutiquiers et de cabaretiers, ne considère comme un honneur de siéger dans le *vestry*, et la conséquence naturelle, c'est que l'administration locale de la métropole est tombée entre les mains d'une classe inférieure d'individus, qui, à leur tour, choisissent les membres du conseil chargé des affaires générales de la capitale. Pour tout Londres, il y a environ 2,500 *vestrymen*, et c'est d'eux que dépend le choix des membres du *Metropolitan Board of works*. Comme on s'est plu à le dire, le *Metropolitan Board* est un « *vestry vestrifié* jusqu'à la puissance *n*. » Cela n'empêche pas qu'il a accompli de très grandes choses et rendu d'énormes services à la population de Londres.

En 1855, le parlement a donc voté le *Metropolis Local Management Act*, divisant la métropole en trente-neuf paroisses et districts, dont les affaires locales sont gérées par des bureaux locaux (*vestries*

ou *district boards*), élus par les contribuables du district. Le *Metropolitan Board* était établi comme autorité centrale afin d'exercer sa juridiction sur toutes les matières concernant la capitale dans son ensemble. Il est composé de représentans de la cité de Londres, de toutes les paroisses et districts de la métropole ; les bureaux locaux nomment chacun un ou deux membres suivant l'étendue et l'importance du district. La corporation de la cité de Londres nomme seule trois membres. Il vaut la peine de remarquer que la corporation est un des élémens constitutifs du *Metropolitan Board*, et que les intérêts que la cité a en commun avec les autres parties de Londres, intérêts qui doivent être soumis à une administration unique, sont confiés au *board*; les affaires locales de la cité restent entre les mains de la corporation.

Depuis la loi de 1855, beaucoup d'autres lois ont été votées par le parlement, conférant des devoirs et des pouvoirs au *Metropolitan Board* comme à la seule autorité municipale pour l'ensemble de la métropole. A mesure que surgissait la nécessité d'accomplir quelque devoir municipal concernant la totalité de Londres, le *board* était considéré comme le seul corps auquel l'exécution pût être confiée.

Au début, on ne destinait pas le *board* à exercer des fonctions municipales, il était créé en vue de certains travaux spéciaux. Avec le temps, lorsque le parlement trouva nécessaire d'assigner certains devoirs à une autorité locale dans la métropole, comme il n'y en avait pas d'autre que le *board*, c'est à celui-ci qu'ont été confiés les nouveaux services. Il est chargé de besognes étrangement diverses, depuis la protection des jeunes nourrissons jusqu'à la démolition de logemens malsains. Aussi, si l'on ne considérait que le nom sous lequel le *board* a été constitué, c'est-à-dire *Board of works* (bureau des travaux), et que les fonctions relativement réduites dont on l'a investi en 1855, il pourrait sembler simplement destiné à exécuter de grands travaux publics, mais si l'on passe en revue les nombreuses lois votées depuis et les fonctions multiples dont on l'a chargé, on voit que l'administration du *board* s'étend à peu près à tous les départemens de l'administration municipale.

La manière dont le *board* est élu le rend impuissant à contrôler les *vestries*; il n'a pas d'autorité sur ceux qui l'élisent, et la loi ne lui fournit aucun moyen efficace d'obliger les *vestries* à s'acquitter de leurs devoirs administratifs. Les circonscriptions électorales présentent la plus grande diversité en étendue et en richesse. Si l'on prend la moyenne, on trouve que chacun des 46 membres représente une valeur imposable de 12,500,000 francs et une population de 80,000 habitans. Cependant il y a la plus étonnante inégalité

entre l'étendue et la valeur imposable des districts représentés. Par exemple, la valeur imposable de Kensington est de 32 millions de francs, celle de Woolwich de 2 ou 3 millions. La différence est encore plus frappante si l'on compare six grands districts avec six petits. Il y a six membres représentant chacun 1 million de livres, et six qui représentent à peine 200,000 livres chacun.

Voici la composition du *Metropolitan Board :* le *common council* de la cité élit 3 membres; chacune des trois grandes paroisses, 2 membres ; chacune des autres, 1 membre. En tout, 45 membres élus pour trois ans. Le renouvellement se fait par la sortie annuelle d'un tiers ; les sortans sont rééligibles. Le président (1) est élu par les membres, il peut être choisi en dehors du *board ;* ce qui porte le nombre des membres à 46, comme c'est le cas aujourd'hui. Depuis la mort de sir John Thwaites en 1870, sir James M'Garel Hogg a été réélu annuellement.

Le *Metropolitan Board* a été constitué par la loi de 1855 comme corporation avec succession perpétuelle, ayant un sceau spécial et la faculté de posséder des immeubles. Il choisit et contrôle ses propres fonctionnaires, nomme des commissions, tient procès-verbal de ses séances, etc.

Le *board* se réunit en séance générale une fois par semaine, le vendredi à midi, excepté pendant les vacances. Le nombre de membres présens exigé par la loi pour que les délibérations soient valables est de 9. En 1881, il y a eu 42 séances du *board* auxquelles ont assisté en moyenne 33 membres. Le public est admis, mais il profite peu de ce privilège, et en dehors des membres du *board*, il n'y a guère dans la salle que quelques reporters qui prennent des notes. Comme la politique est strictement bannie, les questions discutées dans la salle de Spring Gardens n'ont pas grand intérêt pour la masse. Le *board* n'a jamais songé à sortir de ses attributions, il n'a jamais voulu dire son mot sur la politique courante, donnant par sa conduite un démenti aux craintes qu'avait exprimées lord Ebrington en 1855. Celui-ci avait attiré l'attention de la chambre des communes sur le danger qu'il y avait à constituer un parlement local qui discuterait des questions politiques au lieu de s'occuper des égouts et qui pourrait avoir l'ambition de devenir une sorte d'*imperium in imperio*. Ces inquiétudes étaient vaines. On ne saurait dire que le *board* soit sorti en 1881 de sa réserve habituelle en votant à l'unanimité une résolution exprimant son horreur et son indignation de l'assassinat barbare et cruel de l'empereur de Russie.

(1) Le président du *board* reçoit des appointemens qui doivent être au moins de 1,500 livres sterling et ne pas dépasser 2,000.

Une grande partie de la besogne du *board* se fait par les commissions et sous-commissions ; quelques-unes se réunissent chaque semaine, d'autres tous les quinze jours. Il y a onze commissions permanentes. Deux, — celle des *works and general purposes* et celle des *appeals*, — sont formées de l'ensemble des membres ; les autres comptent ordinairement 15 membres. Il y a eu, en 1881, 377 réunions de commissions.

Les membres du *board* ne sont pas payés ; la plupart d'entre eux sont dans les affaires (1). Il faut donc rendre hommage à l'assiduité avec laquelle ils s'acquittent de leurs fonctions, surtout quand on se rappelle qu'ils n'ont pas la notoriété pour compensation. Faillite, banqueroute ou intérêt personnel dans un contrat, excepté comme actionnaire d'une compagnie (dans ce cas, le membre actionnaire n'a pas le droit de voter sur le contrat), rendent le siège vacant. Si le membre qui a perdu le droit de voter n'en tient pas compte, il est passible d'une amende de 50 livres sterling pour chaque contravention.

Voici la liste sommaire des attributions du *board :* maintenir en état les égouts principaux, faire exécuter les travaux afin d'empêcher les matières de couler directement dans la Tamise et afin de les transporter à une certaine distance de la métropole; construire de grandes artères de circulation, exécuter des travaux d'amélioration, comme les quais sur la Tamise ; surveiller et contrôler la formation de nouvelles rues, les établissemens d'égouts locaux, la construction des maisons, la nomenclature des rues et le numérotage des maisons ; créer et entretenir les parcs, préserver les espaces ouverts, les jardins publics ; protéger la vie et la propriété contre l'incendie ; contrôler la construction des tramways et des ponts de chemins de fer ; surveiller les services du gaz et de l'eau, la vente et l'emmagasinage du pétrole et des autres substances inflammables. Il exerce une juridiction en vertu de l'*Infant Life Protection Act* de 1872, c'est-à-dire qu'il s'oblige à tenir un registre de toutes les maisons dans lesquelles on reçoit pour les nourrir des enfans de moins d'un an ; en vertu d'une loi de 1875 (*Explosives Act*), il règle la vente et la fabrication de la poudre et des autres matières explosibles. Il a

(1) En 1875, parmi les membres du *board*, on comptait 7 architectes ou entrepreneurs de bâtimens, 5 libraires, éditeurs ou papetiers, 3 marchands de thé, 3 avoués, 1 fabricant de poêles, 1 fabricant de voitures, 1 tailleur, un tapissier, 1 général de l'armée, 1 *gas engineer*, 1 commissaire-priseur, 1 horloger, 1 pharmacien, 1 boucher, 1 brasseur, etc. Cette composition du *board* est vue avec mépris par les réformateurs radicaux, sans doute parce qu'il n'y a pas de politiciens de profession qui en fassent partie.

charge d'empêcher la propagation de maladies contagieuses parmi les animaux dans la capitale. Il a droit de faire des avances remboursables à certaines corporations publiques. Il est à Londres l'autorité locale chargée de veiller à l'exécution de l'*Artizans dwellings Act* de 1875, qui a pour objet de procurer des habitations salubres aux classes ouvrières.

II.

Le *board* tire les fonds nécessaires à ses opérations : 1° par voie d'impôt direct, d'une taxe sur la métropole, connue sous le nom de *metropolitan consolidated rate*; 2° par voie d'impôt indirect, d'une portion (9/13) du droit payé sur le charbon importé à Londres et sur le vin amené dans le port de Londres; cette source de revenu lui a été attribuée pour couvrir les dépenses des quais de la Tamise et de quelques autres grands travaux; 3° quant au capital requis pour l'exécution des grands travaux, il se le procure par voie d'emprunts en émettant des titres appelés *metropolitan consolidated stock*. Les *vestries* et *district boards* sont les agens pour la perception des taxes municipales; ils encaissent par l'entremise des *overseers*, le *metropolitan consolidated rate* pour compte du *Board of works*.

L'histoire financière du *board* nous fait assister au développement graduel de l'institution. Le début est modeste, les pouvoirs attribués au conseil des travaux sont restreints. Lorsqu'un plan d'amélioration exige une dépense supérieure à 125,000 fr., le *board* est tenu d'obtenir la sanction des *commissioners of public works and buildings*. En 1858, un acte du parlement l'émancipe de cette tutelle.

Dès l'origine, pour couvrir ses dépenses, le *board* était autorisé à lever une taxe métropolitaine et à contracter des emprunts dont cette taxe assurerait le paiement des intérêts et l'amortissement. Il déterminait annuellement la somme dont il avait besoin et il la répartissait entre les paroisses et districts, en ayant égard, d'une part, au revenu net annuel des biens imposables de chacun de ces ressorts, et, en ce qui touche les dépenses du drainage, à l'avantage qui devait résulter des travaux pour chaque fraction de la métropole. Comme base de la répartition, il devait prendre le revenu qui sert d'assiette à la taxe de comté.

En 1858, le parlement décida la construction du *main drainage* (égouts principaux). Le *board* fut autorisé à emprunter 75 millions de francs sous la garantie de l'état. Afin de se créer les ressources

nécessaires au service des intérêts et de l'amortissement, il devait lever pendant quarante ans une taxe spéciale de 3 *pence* par livre de revenu sur les biens de la métropole, le revenu étant évalué d'après les bases de la taxe de comté. Le produit de la taxe et les autres recettes opérées pour le même objet devaient être versés à la Banque d'Angleterre, où un compte spécial était ouvert.

En 1869, la loi connue sous le nom de *Metropolitan Board of works loans act* modifia profondément les pouvoirs financiers du *board;* elle les étendit et en facilita l'exercice. A l'avenir, le conseil des travaux était requis de lever une taxe unique, *metropolitan consolidated rate*, au lieu et place de celles qu'il percevait jusque-là (1).

Le *board* émet des mandats revêtus de son grand sceau (*precepts*) sur la cité de Londres, les *vestries* et les *districts boards* pour obtenir le paiement du contingent imposé par lui à chaque arrondissement. Il n'a pas à s'occuper de la rentrée de la taxe; cette besogne est dévolue aux autorités locales. Celles-ci sont requises de verser par moitié, le 1er juillet et le 1er décembre, le montant du mandat à la *London and Westminster Bank*, qui sert de trésorier au *board*.

En 1882, le revenu annuel de la propriété imposable dans la métropole est évalué à 684,650,000 francs. La taxe métropolitaine sera levée à raison de 6 1/4 pence par livre sterling; on estime le rendement à 17,875,000 francs. En 1875, le revenu annuel de la propriété imposable n'était que de 577 millions; c'est donc une augmentation de plus de 100 millions de francs. En 1856, il ne dépassait pas 282 millions. Grâce à cette augmentation progressive, la taxe annuelle levée par le bureau des travaux ne s'élèvera pas au-dessus de 6 pence et une fraction par livre sterling jusqu'en 1888, date à laquelle expire son privilège d'encaisser une partie des droits sur le charbon et le vin.

Nous avons dit que la seconde branche de revenus du *board* était une portion du droit levé sur le charbon et le vin par la cité de Londres. L'histoire de cet impôt est assez intéressante. Le lord-maire et les aldermen de la cité étaient par droit coutumier gardiens et tuteurs des orphelins et administrateurs des biens laissés par les *freemen* morts. Ils avaient aussi l'habitude de recevoir de l'argent en dépôt, sur lequel ils bonifiaient 4 pour 100 d'intérêt. Sous le règne de Charles II, la cité de Londres avait placé ces capitaux, plus de 700,000 livres, en titres de la trésorerie royale. Par la

(1) Au nombre des taxes sur la métropole, un demi-penny par livre de revenu était imposé afin de couvrir les dépenses du service des pompiers en vertu de la loi de 1865 (*Metropolitan Fire Brigade Act*).

fermeture de l'Échiquier, ces titres perdirent toute valeur, et ce ne fut qu'en 1694 que le dommage occasionné par la banqueroute de Charles II fut réparé. La corporation de Londres présenta une pétition au parlement exposant que, par suite de circonstances adverses, elle était hors d'état de payer les sommes dues aux orphelins de la cité (1). Les comptes de la cité ayant montré aux chambres qu'elle était insolvable, une loi convertit la dette en une annuité perpétuelle à 4 pour 100; elle établissait un fonds des orphelins et affectait divers revenus au paiement des intérêts, entre autres le produit d'un droit perpétuel de 4 shillings par tonne sur le vin importé dans la cité, d'un droit perpétuel de 4 deniers par tonne sur le charbon importé et d'un droit temporaire (cinquante ans) de 6 deniers sur le charbon.

En 1748, le droit de lever ces 6 deniers étant expiré, le parlement le prolongea pour trente-cinq nouvelles années; en 1767, il le continua pour quarante-six années, ordonnant que le produit en serait employé à construire Blackfriars-Bridge, rebâtir Newgate, réparer la Bourse et améliorer les rives de la Tamise. En 1804, nouvelle prolongation pour six ans. En 1807, un penny supplémentaire fut ajouté à la taxe, afin de couvrir les frais d'établissement d'un marché aux charbons. En 1829, le fonds fut converti en un nouveau fonds nommé *London Bridge Approach Fund* et grevé d'une somme de 25,000,000 francs en vue de travaux destinés à faciliter l'accès du pont de Londres. Le fonds était prolongé jusqu'en 1852. En 1831, le droit de 6 et 4 deniers fut réduit à 8 deniers, qui devaient être payés au gouvernement en vue d'améliorations dans la métropole. En outre, la cité prélevait un droit de mesurage de 4 pence par tonne de charbon; elle s'était substituée, en 1875, aux mesureurs assermentés et encaissait le droit à leur place. En 1834, cent quarante ans après la création du fonds des orphelins, la dette de la cité était liquidée, mais l'impôt trop précieux pour être aboli.

Avec le denier imposé pour l'établissement du marché aux charbons, cela faisait 13 deniers (1 shilling 1 denier) que la tonne de charbon, coke ou fraisil, importée par terre ou par mer dans un rayon de 20 milles (24 kilomètres) du *Post-Office* de Londres devait acquitter. Sur ces 13 pence, 4 étaient la propriété imprescriptible de la cité, qui avait, en outre, le privilége de percevoir l'impôt. Au moment de la création du *Metropolitan Board of works*, le droit sur le charbon (9 pence sur 13) devait expirer en 1858. Lorsqu'il s'agit

(1) Ces circonstances étaient les troubles qui avaient suivi le règne de Charles Ier, le grand incendie de Londres, etc.

de fournir au *board* les ressources nécessaires à la construction des quais de la Tamise, il était tout naturel qu'on mît la main sur la partie des droits sur le charbon qui n'était pas la propriété perpétuelle de la cité. En 1861, un acte du parlement, connu sous le nom de *Coal and wine duties continuance Act 1861* maintient pour dix ans les droits sur le charbon et le vin, levés par la corporation de Londres. Le produit du droit sur le vin et 9 des 13 pence du droit sur le charbon doivent être versés à la Banque d'Angleterre en un compte spécial au nom des lords de la trésorerie, sous le nom de *Thames Embankment and Metropolis Improvement Fund*, pour être employé à des travaux d'utilité publique. Les 4 deniers appartenant à la corporation doivent être consacrés à des améliorations locales. En 1863 et en 1868, de nouvelles lois sont venues prolonger les droits. L'*Act* de 1868 en autorise la levée jusqu'au 5 juillet 1889. Le dernier exercice (celui de 1869), reçoit une destination spéciale, il sera affecté au rachat des péages sur certains ponts de la Tamise et de la rivière Lee, hors de la métropole, mais dans les limites de l'étendue soumise aux droits.

Afin de couvrir les dépenses du *Thames Embankment*, le *board* était autorisé à emprunter en hypothéquant le produit du droit sur le vin et sa part de celui sur le charbon. L'état accordait en outre sa garantie. Avant 1869, le produit total des sommes versées par la cité (1) à la Banque d'Angleterre, au crédit du *Thames Embankment Fund* était employé par la Trésorerie à payer les intérêts et à amortir le capital. En 1869, le *board* opéra une conversion de cette dette en *consolidated stock*, excepté la somme de 23,200,000 francs. Les droits sur le charbon et le vin donnent une somme supérieure à celle qu'exige le service de ce reste de dette; aussi, depuis 1869, le gouvernement paie-t-il la différence au *Board of works*.

En 1881, le *board* a reçu de la Trésorerie la somme de 4,539,025 fr. sur le produit des *coal and wine duties*, tandis que 2,600,000 fr. étaient affectés par le gouvernement à couvrir le service des emprunts qu'il avait garantis. Cette source de revenus a donc valu au *board* plus de 7 millions. En 1870, elle ne donnait que 5 1/2 millions.

Si le revenu que le bureau des travaux trouve dans les droits sur le charbon et le vin venait à être supprimé, cette suppression exigerait l'addition de 3 pence au moins à la taxe métropolitaine.

Ces deux chapitres, — droit sur le vin et le charbon, taxe consolidée, — ne représentent pas les seules recettes du *board*. En 1881,

(1) La cité prélève une commission pour les frais de perception, en 1874, plus de 125,000 francs. Il faut se rappeler qu'un *drawback* est accordé aux charbons réexportés de Londres.

il a reçu 3,690,000 francs de diverses autorités locales auxquelles il avait avancé de l'argent pour l'exécution de travaux publics. L'intérêt sur les sommes se trouvant chez les banquiers du *board* a produit 575,000 francs. Le gouvernement contribue pour 250,000 francs aux dépenses de la brigade de pompiers; les compagnies d'assurance ont versé 550,000 francs, c'est-à-dire 35 livres sterling par million de livres assuré. De la location des terrains et immeubles lui appartenant, le bureau des travaux a retiré plus de 2 millions et demi. En vertu d'*acts* du parlement, il touche près de 250,000 francs comme honoraires de services rendus (essayage de gaz, patentes pour la vente du pétrole).

En 1881, les recettes ordinaires (*annual income*) ont été de 31 millions et demi; à ces recettes ordinaires viennent se joindre des ressources extraordinaires, emprunts, remboursemens de prêts faits par le *board*, si bien qu'on arrive à un budget total de 104,800,000 fr.

Les dépenses du *board* comprennent tout d'abord le service des intérêts sur les emprunts : 18,100,000 francs (le *metropolitan consolidated stock* absorbe 15,800,000 francs); l'entretien des égouts, 1,620,000 francs; des quais, 350,000 francs; la brigade de pompiers, 2,600,000 francs; les ponts, 260,000 francs; les frais de bureau, honoraires, appointemens, 1,100,000 francs. Ces dépenses annuelles font un total de 24,956,250 francs. Les dépenses extraordinaires venant s'y joindre, nous arrivons à un chiffre de 4 millions de livres sterling (100 millions de francs).

Avant de parler de la dette du *board*, il nous faut dire qu'il sert de banquier à certaines autorités locales. Divers actes du parlement, votés depuis 1869, autorisent le *board*, avec le consentement du gouvernement, à prêter aux *vestries* et *district boards*, ainsi qu'à certaines autres institutions représentatives de la capitale, l'argent nécessaire pour des travaux d'un caractère permanent (construction d'immeubles, travaux d'égout, achats de terrains). Le *board* se procure les sommes requises en émettant du *metropolitan consolidated stock*, qui rapporte 3 et demi et 3 pour 100. Le taux qu'il se fait payer par les emprunteurs est un peu plus élev la différence est destinée à couvrir les frais d'administration.

Les institutions auxquelles il est autorisé à faire des avances sont les directeurs des asiles métropolitains, le bureau des écoles de Londres, les *vestries*, les *boards of guardians*, bref, les autorités locales qui ont le privilège de lever des taxes et de contracter des emprunts. En 1881, le *board* a consenti à avancer 19,300,000 fr.

Le remboursement se fait dans un délai plus ou moins long, variant de 7 à 50 ans; c'est là un véritable bienfait pour les autorités locales d'une importance secondaire. Le crédit du *Metropolitan*

Board est coté très haut et, par son intermédiaire, les *vestries*, etc. obtiennent de l'argent à un taux bien autrement avantageux que celui auquel ils pourraient emprunter. Au 31 décembre 1881, le chiffre des prêts faits par le *board* s'élevait à 114,500,000 francs sur lesquels il lui a été remboursé 18 millions 950,000 francs environ. En 1881, ces remboursemens ont atteint le chiffre de 3 millions. Le 31 décembre, il était créancier de 99,700,000 francs.

Le *board* contribue aux dépenses exigées par des améliorations locales lorsque ces améliorations lui paraissent d'une utilité générale assez grande pour mériter son concours. Il fournit ordinairement la moitié de la dépense. Les *vestries* peuvent contracter des emprunts en donnant le produit de leurs taxes comme gage, mais il faut l'approbation du *board*. Depuis sa création, il a contribué pour près de 20 millions de francs aux améliorations exécutées par des autorités locales; de cette somme environ la moitié a été votée par le *board* en faveur de la cité de Londres.

Le *board* a eu recours à des emprunts afin de se procurer le capital nécessaire à l'exécution des grands travaux d'amélioration. Les premiers emprunts, avant la loi de 1869, qui a créé un type unique de dette, ont été faits pour rembourser l'ancienne dette des *commissaires des égouts*. Ils ont été réalisés avec la garantie du gouvernement dans des conditions spéciales.

Au 31 décembre 1881, la dette du *board* s'élevait à 505,925,000 fr., dont 470,500,000 francs de *metropolitan consolidated stock*.

Le *board* possède un actif composé des sommes qu'on lui doit (3,982,027 liv. sterl.) et de propriétés immobilières (2,808,715 liv. sterl.); ensemble près de 170 millions de francs. Déduisant cet actif du chiffre de la dette du *board*, on voit qu'au 31 décembre 1881, les obligations de celui-ci s'élevaient à plus de 335 millions de francs.

La loi de 1869, en créant le *metropolitan consolidated stock* 3 1/2 pour 100, en imposait l'amortissement en soixante années. Celles-ci comptent à partir de la date de la loi et non pas à partir du jour d'émission des emprunts successifs. Les comptes de ce fonds métropolitain sont tenus par la Banque d'Angleterre et administrés par elle absolument dans les mêmes conditions que la dette de l'état. Les frais d'administration ont été de 144,600 francs. Le *metropolitan stock* jouit des mêmes privilèges que les consolidés anglais. Au mois de mai 1880 a eu lieu la neuvième émission. Le chiffre de dette créé a été de 43,750,000 francs, pour lequel le *board* a reçu 44,682,000 francs. Le mode d'émission employé est par adjudication. Le prix minimum auquel les demandes pouvaient être acceptées était le pair. Le public a porté des demandes pour cinq fois le montant au taux de 102 liv. 2 sh. 7 d. La première

émission de ce 3 1/2 pour 100 s'était faite en 1869 au cours de 94 3/4; depuis lors, le crédit du *board* s'est si bien établi que le pair a été dépassé dès 1876.

Le *board* est obligé chaque année de venir demander au parlement de sanctionner par un vote le chiffre des sommes qu'il compte emprunter. Au commencement de 1881 (mars), le *Metropolitan Board* profita de la situation du marché monétaire pour créer une nouvelle forme de titres de dette, notamment du 3 pour 100. Avec l'autorisation de la trésorerie, il résolut d'emprunter les 61,250,000 francs, dont il avait besoin en 1881, en émettant des obligations rapportant 3 pour 100 et amortissables en soixante ans (1941). L'émission eut lieu le 11 mars dans les bureaux de la Banque d'Angleterre par soumission (*tenders*); le prix minimum que le *board* avait fixé était 90. Le crédit dont il jouit sur le marché amena des demandes pour 257,000,000 de francs; le prix moyen auquel les obligations furent cédées aux souscripteurs a été 94 liv. 19 sh. 4 d., le prix le plus bas 94 liv. 17 sh. A l'époque de l'émission, le 3 1/2 pour 100 *metropolitan consolidated stock* était coté 105. Le 3 pour 100 nouveau est, depuis l'émission, arrivé aux environs du pair.

III.

Le *board* n'existe que depuis vingt-cinq ans, et quelques reproches qu'on puisse lui adresser, on ne saurait méconnaître sans injustice les grands services qu'il a rendus. Il a fait beaucoup pour l'assainissement et même pour l'embellissement de Londres. Il a transformé certains quartiers de la métropole; là où il avait pleine liberté d'action, il a exécuté des travaux qui ont un caractère de véritable grandeur et qui resteront comme marque de son activité bienfaisante, entre autres la canalisation souterraine, qui emporte au loin les eaux et les impuretés de Londres, et les quais qui garnissent la Tamise. La charte de la cité a été octroyée au lendemain de la conquête de l'Angleterre par les Normands; l'*Act* du parlement instituant le *Metropolitan Board of works* a été voté en 1855. En huit cents ans, la cité a moins fait que son jeune rival en vingt-cinq ans pour la santé et la beauté de Londres.

Le *board* a dépensé jusqu'au 1er janvier 1881 137 millions de francs afin d'établir des égouts qui empêchent le *sewage* de tomber dans la Tamise près de la capitale et qui le conduisent à plusieurs milles au-dessous de la ville, pour que le courant l'entraîne facilement vers la mer. C'est ce que l'on connaît sous le nom de *main drainage system*. Ce système de canalisation souterraine porte au

loin le *sewage* de 4 millions d'habitans, répartis sur un espace de 32,000 hectares.

Avant 1815, il était défendu, sous des peines diverses, de décharger le *house drainage* dans les égouts, qui ne servaient qu'à l'écoulement des eaux. Les vidanges étaient soigneusement amoncelées dans des fosses sous les maisons. Le sol devint tellement imprégné de *sewage* que maladie et mort s'ensuivirent. En 1847, la commission métropolitaine des égouts ordonna la destruction des fosses (en six ans, 30,000 furent détruites) et imposa l'obligation de drainer les maisons dans les égouts (1). Les égouts, qui n'avaient reçu jusque-là que les eaux pluviales, durent charrier les impuretés qui y étaient précipitées des maisons. Ils les amenaient dans les ruisseaux et cours d'eau qui aboutissaient à la Tamise dans Londres. En 1849, la Tamise était remplie de *sewage*; à chaque marée haute, les eaux infectes étaient refoulées dans leur réseau irrégulier; à chaque marée basse, elles venaient se déverser dans le fleuve en formant une vase immonde. Personne ne s'approchait volontiers des bords de la Tamise; on avait même agité la question de transporter loin de la rivière le palais du parlement. Comme plusieurs compagnies des eaux puisaient leur eau dans la Tamise, la presse commença une campagne en faveur de l'assainissement du fleuve. Les épidémies qui sévirent en 1831-1832, 1848-49, 1853-54, et dont la dernière avait emporté 20,000 personnes, devinrent d'impérieux argumens. Nous avons expliqué comment le *Metropolitan Board of works* fut institué pour remédier à cet état de choses. Le *Metropolitan Board* s'arrêta à un plan qui détournait de la Tamise le *sewage*. Sur chaque rive du fleuve, trois grands collecteurs ramassent les eaux d'égout; ils les transportent à une distance de 23 kilomètres de London Bridge. Dans ce système, la plus grande partie du *sewage* s'écoule par l'effet de la pesanteur; mais lorsque la pente fait défaut, de puissantes machines à vapeur l'aspirent à une élévation suffisante pour qu'il puisse se décharger à Barking-Creek ou à Crossness au moment de la marée haute.

On se fera une idée de l'importance de cette canalisation souterraine par la longueur des égouts principaux (*main intercepting sewers*); elle est de 80 milles.

En outre, le *board* a reconstruit, approfondi et couvert beaucoup

(1) Le *Metropolitan Board of works* est impuissant contre les *vestries*, et ces autorités locales ne font pas toutes leur devoir. La construction des conduits qui joignent les maisons aux égouts leur est confiée. Il y a lieu de craindre que beaucoup d'habitations ne soient sans communication avec les égouts et que le drainage ne s'en aille dans le sol. Une association sanitaire a constaté que c'était le cas dans 6 pour 100 des maisons qu'elle avait inspectées, et c'est là l'origine de fièvres typhoïdes.

de lignes d'égouts qui auparavant étaient des cours d'eau coulant à ciel ouvert. La longueur de celles-ci est de 165 milles. Plus de 12 millions de francs ont été dépensés à ces travaux d'amélioration. Le *board* a également examiné les plans et approuvé la construction de près de 950 milles d'égouts locaux. Il a pris ses précautions pour que le niveau de ces égouts secondaires soit en harmonie avec le plan général. Celui-ci a été tracé et exécuté par l'habile ingénieur du *board*, Bazalgette, qui a joué un rôle actif dans tous les grands travaux de Londres, depuis la création du *Metropolitan Board of works*.

Lorsqu'on arrive le soir à Londres et que le train passe sur l'un des ponts de chemins de fer, on aperçoit une ligne brillamment éclairée : ce sont les quais de la Tamise, qui sont l'œuvre du *board*. Il y a peu de quais aussi magnifiques que le *Victoria Embankment*, et tandis que l'œuvre souterraine du *board* est cachée aux regards, on peut admirer les quais qu'il a édifiés le long de la Tamise.

La première idée de former un quai continu sur la rive septentrionale de la rivière semble avoir été conçue par sir Christopher Wren à l'occasion de la reconstruction de la capitale après le grand incendie de 1666. Divers projets ayant le même objet en vue ont été élaborés depuis lors; on peut citer entre autres ceux de sir Fred. French et du peintre Martin.

Plusieurs commissions parlementaires s'étaient occupées de la question. Le seul ouvrage de quelque importance accompli dans cet ordre d'idées, avant que le *board* prît la chose en main, avait été la construction d'un quai, d'un mille de longueur environ, s'étendant de Vauxhall Bridge à l'extrémité de l'hopital de Chelsea. Ce quai n'avait aucune prétention architecturale.

Ce sont les nécessités de la canalisation souterraine qui ont hâté l'établissement des quais. Une commission parlementaire le recommandait comme devant améliorer le lit de la Tamise, faciliter la construction de l'égout collecteur le long de la rivière en même temps qu'une chaussée sur le quai dégageait les rues où le trafic était devenu trop considérable. Celles qui étaient le plus encombrées étaient parallèles à la rivière. La création d'une route, large de 30 mètres, de Blackfriars jusqu'à Westminster, est venue en aide au Strand et à Fleet-street.

Le premier quai construit par le *board* a été le *Victoria Embankment*. Il a 2 kilomètres de long. Les travaux, commencés en février 1864, furent achevés en six années. L'inauguration en a été faite par la reine Victoria le 13 juillet 1870. Quinze hectares de terrain ont été gagnés sur la rivière, une partie en a été employée à l'établissement d'une chaussée de 30 mètres de large, le reste a été des-

siné en jardins. Dans l'intérieur du quai, sous le trottoir du côté de la Tamise, passe le grand égout collecteur connu sous le nom de *low level intercepting sewer*. Le *Victoria Embankment* a été utilisé pour faire passer une portion du chemin de fer souterrain. Les dépenses pour la construction du quai se sont élevées à 36,390,000 francs; par la vente de terrains on a regagné 5,920,000 francs.

L'*Albert Embankment*, d'une longueur de 1,300 mètres, a été commencé en 1865 et ouvert en 1868. Il a coûté 28,000,000 francs, les ventes de terrain ont rapporté 3,250,000 francs.

Le *Chelsea Embankment*, inauguré le 9 mai 1874, est le troisième quai construit par le *Metropolitan Board of works*. Il est né de la nécessité de trouver une place pour la canalisation souterraine du niveau inférieur (*low level*), après qu'on eut abandonné l'idée de décharger le drainage de Fulham dans la rivière près de Cremorne. Il a une longueur de 1,287 mètres. La construction en a coûté 8 millions de francs. Ces quais, qui forment un splendide boulevard, ont rectifié le cours de la rivière et purifié l'air des émanations des bancs de boue, que la marée descendante laissait à découvert. Ils sont en outre d'un avantage incomparable pour la rapidité des communications dans l'intérieur de la capitale. Les 112 millions de francs qu'ils ont coûtés ont été dépensés avec profit.

Une commission parlementaire a tracé en 1855 à grands traits le programme des améliorations qui devaient faciliter la circulation des piétons et des voitures. Elle a formulé certaines règles qui ont guidé le *Board* et le parlement dans la série des travaux qui ont embelli et assaini la capitale.

En 1880, le *board* a achevé le rachat des droits de péage sur les ponts de la Tamise dans l'intérieur de la capitale. Il avait été chargé de cette opération en vertu d'une loi votée en 1877 (*Metropolitan Toll Bridges Act*). Les ponts étaient classés en trois catégories. Dans la première étaient compris Waterloo Bridge, et la partie du pont de Charing Cross, réservée aux piétons (1878). Dans la seconde division se trouvaient Lambeth Bridge, Vauxhall Bridge, Chelsea Bridge, Albert Suspension Bridge, Battersea Bridge (1879).

En 1880, le *board* racheta Wandsworth Bridge, Putney Bridge, Hammersmith Bridge et Deptford Creek Bridge. Le rachat a coûté près de 37 millions de francs.

A peine entré en possession, le *board* a dû songer à mettre les ponts en état de supporter l'accroissement de trafic qui allait suivre l'abolition du péage. Deux ponts, ceux de Battersea et de Putney, doivent être reconstruits à grands frais.

En dehors des quais et des ponts, il est encore chargé, en vertu d'une loi votée en 1879 (*Thames river prevention of floods Act*) de

protéger les bords de la Tamise contre les débordemens du fleuve lorsque les marées sont extraordinairement hautes. Le parlement l'a investi du pouvoir nécessaire pour forcer les riverains à faire les travaux indispensables et le *board* a préparé des plans pour une étendue de 66 kilomètres.

La juridiction du *board* ne s'étend pas autrement sur la Tamise; il doit veiller toutefois à maintenir le cours du fleuve libre de toutes les obstructions qui pourraient résulter de l'écoulement des égouts et qui gêneraient la navigation. Des bancs s'étant formés au-dessous de Barking, les *conservateurs de la Tamise*, à qui est confiée la protection de la navigation, s'adressèrent au *board* pour qu'il fît enlever ces bancs, dont l'origine était due, suivant eux, aux matières charriées par les égouts. Le *Metropolitan Board* étant d'un avis contraire, le litige fut porté devant trois arbitres dont la décision fut en faveur du *board*. L'état de la rivière, depuis la construction des égouts, s'était certainement amélioré et la navigation devenue plus facile.

Le *Metropolitan Board of works* a dépensé 167 millions à améliorer le système des rues et voies de communication dans la capitale (*metropolitan street improvements*). Le parlement lui a confié le soin de percer des rues nouvelles comme Garrick street, Southwark street, Queen Victoria street, Northumberland Avenue, etc., ou bien d'élargir les voies existantes, comme Kensington High-street. Ces travaux profitant à la ville tout entière, il fut décidé en principe que chaque quartier de la capitale y contribuerait pour sa quote-part. L'une des plus grandioses améliorations a été sans contredit Queen-Victoria-street; c'est la continuation du *Victoria Embankment* et elle réunit le centre de la vie politique, le palais du parlement, et le cœur de la cité commerçante, Mansion-House. Depuis Blackfriars-Bridge, Queen-Victoria-street a près de 1 kilomètre de long; quiconque pénètre de ce côté dans la cité aura été frappé de la largeur de la rue et du caractère imposant des maisons. Le percement de cette voie entraînait la démolition de nombre d'immeubles, — l'expropriation en a coûté près de 50 millions de francs, — mais par la vente des terrains expropriés une partie de la dépense a pu être couverte. Les fonds nécessaires à l'exécution ont été fournis par des emprunts garantis par le revenu des taxes sur le vin et le charbon. Queen-Victoria-street est presque une rue modèle; elle a été utilisée afin de recouvrir tout un réseau de voies souterraines. Immédiatement au-dessous du sol, il y a les *subways* pour le gaz et les conduits d'eau, puis viennent les égouts, plus bas le tunnel du chemin de fer souterrain, enfin le grand égout collecteur du système inférieur. C'est un enchevêtrement de colonnes,

de conduits qui commence à $0^m,45$ de la surface et va jusqu'à 9 mètres sous terre. Le *board* a tout un programme tracé de rues nouvelles, seulement une difficulté l'arrête. La 33e section de la loi de 1877, *Metropolitan street improvement*, interdit au *board* de prendre possession, sans le consentement d'un secrétaire d'état, de 15 maisons occupées par des personnes appartenant à la classe ouvrière, jusqu'à ce qu'il ait été prouvé au susdit ministre que l'on a pourvu ailleurs au logement de ces personnes. Cette interdiction forme une barrière insurmontable à l'établissement de toute rue autorisée par la loi de 1877 lorsqu'il faut abattre des maisons habitées par des ouvriers, le *board* n'étant pas en mesure de fournir des logemens ailleurs. Il a essayé d'obtenir des facilités du ministre de l'intérieur, celui-ci a répondu qu'il appréciait les difficultés contre lesquelles le *board* avait à lutter, mais qu'il ne pouvait oublier que lui, il était chargé de protéger ceux qui ne peuvent se protéger eux-mêmes et qu'il devait veiller à ce qu'il n'y eût pas de déplacement considérable de personnes de la classe ouvrière, tant que l'on n'avait pas le moyen de les loger ailleurs.

La question des logemens insalubres a occupé l'attention de la législature anglaise à diverses reprises. La nécessité d'y porter remède a trouvé son expression dans la loi connue sous le nom d'*Artizans' dwellings improvement Act*. Cette loi, due à sir Richard Cross, a pour objet de combattre les inconvéniens d'une trop grande accumulation d'habitans ainsi que la mauvaise hygiène dans les quartiers pauvres des grandes villes. Pour la ville de Londres, en dehors de la cité, le *Metropolitan Board* est l'autorité chargée de l'application de l'*Artizans dwelling Act*. Seulement cette application est lente et coûteuse. Le prix payé pour les immeubles expropriés est trop élevé, la mise en œuvre de la loi entraîne des sacrifices considérables pour les contribuables. La différence entre le prix payé par le *board* pour les immeubles expropriés et les sommes qu'il a réalisées sur la vente de ces terrains s'élève aujourd'hui à près de 20 millions de francs, si bien qu'il a cessé d'agir dans cette direction. En 1880, la question a été renvoyée à une commission parlementaire.

Dès la première année de son existence, des députations des *vestries* sont venues demander au *board* d'augmenter l'étendue des jardins et des parcs publics. Le *board* a créé deux nouveaux parcs, l'un à l'extrême nord de la capitale, *Finsbury Park*, et l'autre au sud-ouest, *Southwark Park*. Il a considérablement augmenté l'étendue de *Victoria Park* et assuré au public la jouissance durable d'espaces libres dans les limites de la capitale (*commons and open spaces*). — En dehors de leurs beautés naturelles, beaucoup de ces

endroits offrent un intérêt historique. On peut citer *Hampstead Heath*, *Blackheath*, *Clapham common*, *Tooting common*, *Shepherds Bush*.

Dans les attributions du *board* se trouve encore le service des pompiers. Depuis l'année 1865, le soin de protéger Londres contre l'incendie lui est dévolu, en vertu d'une loi connue sous le nom de *Metropolitan Fire Brigade Act*. Auparavant les marguilliers des paroisses comprises dans les *bills of mortality* étaient obligés, par une loi votée dans la quatorzième année du règne de George III, d'entretenir une pompe à incendie, avec tuyau, échelles, etc. Avant 1832, quelques-unes des compagnies d'assurance contre l'incendie entretenaient à leurs frais des pompes et des pompiers. En 1832, ces corps indépendans furent fusionnés en un seul nommé *London Fire Brigade*. La dépense de la nouvelle brigade s'éleva la première année à 200,000 fr., — elle était composée d'environ quatre-vingts pompiers. Dépenses et effectif ne tardèrent pas à grandir. En 1865, il y avait cent-trente pompiers, vingt postes et un budget annuel de 625,000 francs. Les compagnies d'assurances ne s'occupaient que du sauvetage de la propriété; une société s'était constituée sous le nom de *Royal Society for the protection of life from fire* ayant pour but de sauver les personnes. Cette société, soutenue par des contributions charitables, dépensait environ 175,000 fr. par an (1).

Une commission parlementaire s'occupa de la question des incendies de Londres et se prononça en faveur de la création d'un corps de pompiers sous la direction de la police métropolitaine; mais après des négociations avec des délégués des compagnies d'assurance et du *Metropolitan Board of works*, le ministre de l'intérieur fit voter par le parlement une loi confiant au *Metropolitan Board of works* l'administration et le contrôle du corps des pompiers, à dater du 1er janvier 1866. Le *board* est tenu d'entretenir un nombre suffisant de pompiers, de leur fournir les pompes, outils, postes nécessaires. L'état contribue aux dépenses pour une somme qui ne doit pas dépasser 250,000 francs par an. Les compagnies d'assurances, qui ont le plus grand intérêt à ce que le service des pompiers soit efficace, paient au *board* une redevance à raison de 35 livres par million assuré. Le reste des dépenses est couvert par le *board* (2).

(1) La société pour la protection des personnes contre l'incendie fut incorporée dans la *Fire Brigade* le 1er juillet 1867.

(2) En 1872, elles ont payé 16,207 livres sterling; en 1873, 1873, 16,334 livres sterling; en 1880, 21,464 livres sterling; en 1881, 22,000 livres sterling.

Dans les derniers temps, l'effectif des pompiers de Londres s'élevait à 536 hommes, officiers compris. Quand on songe à l'étendue de la ville et au nombre des habitans, on trouve que 536 pompiers pour 3,800,000 habitans, c'est bien peu. Paris, avec une population moitié moindre, compte 1,500 pompiers disposant de 50 pompes à vapeur de plus que Londres ; Saint-Pétersbourg compte 1,240 pompiers, Berlin 1,000, Hambourg 789. Il y a Londres 50 postes fixes, 11 postes mobiles, 121 stations d'appareils de sauvetage, 4 stations flottantes, 60 lignes de télégraphe et téléphone, 3 pompes à vapeur flottantes, 35 pompes à vapeur, 110 pompes à mains, 137 appareils de sauvetage et échelles. La qualité des hommes faisant partie de la brigade des pompiers est excellente : ce sont presque tous d'anciens matelots, robustes et courageux. Il est à regretter qu'ils soient aussi peu nombreux. D'autre part, les conditions particulières dans lesquelles se trouve le service des eaux, dépendant de huit compagnies particulières, sont cause que l'activité des pompiers est parfois entravée.

En 1881, il y a eu à Londres 1,991 incendies, dont 167 étaient dangereux. Dans 107, la vie humaine a été en danger; dans 29, il y a eu mort d'hommes.

En 1881, il a été dépensé 1,420,000 francs pour solde et équipement, 325,000 francs pour entretien des stations, 650,000 francs pour entretien des machines et appareils, location de chevaux, etc. ensemble 2,600,000 francs. En outre, 700,000 francs ont été déboursés pour construction de nouvelles stations et achat de nouvelles pompes.

Le *board* exerce une juridiction fort étendue sur la construction des maisons ; il en réglemente la hauteur, l'alignement, la nature des matériaux, les fondations, si bien que les maisons ne peuvent plus être construites sur les gravats malsains qui avaient remplacé le gravier de bonne qualité. Une fois les maisons construites, il donne des noms aux rues et des numéros aux maisons.

Pendant les 25 ans de l'existence du *board*, plus de 2,000 rues ont été tracées et, dans tous les cas, les plans en ont été soumis au *board* qui les a examinés. Il a considérablement amélioré et simplifié la nomenclature des rues et le numérotage des maisons, — ayant dénommé à nouveau près de 2,000 rues, aboli plus de 5,000 noms accessoires ou inutiles et ordonné le numérotage de près de 140,000 maisons. La nomenclature des rues de Londres laisse toutefois encore à désirer, puisqu'il existe 95 *King street*, 99 *Queen street*, 78 *Prince street*, 109 *George street*, 119 *John street*, 151 *Church street*, 69 *Chapel street*, 90 *North* et *South street*, 157 *York street*, etc.

Le *board* a un droit de *veto* sur le barrage de toute rue par les *vestries* pour cause de réparation; mais il n'a pas d'autorité sur les compagnies des eaux et du gaz, si bien que quatre différentes administrations irresponsables ont le droit d'arracher le pavé des rues de Londres, sans parler des lignes télégraphiques souterraines. En vertu du *Metropolis Management Act* de 1878, aucun nouveau théâtre ou salle de concert ne peut s'ouvrir sans un certificat du *board*. Celui-ci peut forcer le propriétaire à faire les modifications nécessaires dans la construction de tout théâtre où le public serait exposé au danger d'incendie. Le *board* donne avis au propriétaire, et si les travaux indiqués ne sont pas exécutés, il y a une amende de 5 livres par jour de retard. Le contrôle de ces différentes matières est entre les mains d'inspecteurs (*surveyors*) placés sous l'autorité de l'ingénieur en chef.

Nous passerons rapidement sur les autres attributions du *board*: elles sont nombreuses, puisque le nombre d'*Acts* du parlement qui s'y rapportent n'est pas moindre que 98, et encore augmente-t-il sans cesse. Il est chargé d'assurer la salubrité de la capitale, et pour cela il réglemente l'exercice des métiers dangereux ou insalubres pour la communauté, la fabrication et le transport de matières explosibles. Il doit en outre protéger Londres contre les épidémies qui sévissent parmi les bestiaux; il surveille activement, en vertu d'un ordre du conseil privé, les étables et laiteries de la métropole; il existait en 1880 un millier d'étables et plus de 7,000 laiteries. On voit combien cette surveillance est nécessaire.

Le *board* est en quelque sorte une bonne à tout faire, *a maid of all works*, puisqu'il est le protecteur des nourrissons. Ainsi il est illégal de prendre à domicile plus d'un enfant âgé de moins d'un an pour le nourrir loin de ses parens, à moins que la maison n'ait été enregistrée par l'autorité locale. Pour Londres, le *board* est l'autorité compétente; il fixe le nombre d'enfans qui peuvent être pris par une seule personne, fait une enquête sur la moralité de celle-ci. 339 inspections ont été faites en 1880, à la suite d'annonces dans les journaux. 354 enfans ont été trouvés dans des maisons non enregistrées: la plupart étaient des enfans illégitimes et étaient abandonnés aux soins de personnes âgées et incapables d'accomplir leur devoir. Le plus souvent les nourrissons étaient mal tenus, et les personnes qui s'en étaient chargées n'avaient pour vivre que les quelques shillings que les parens payaient pour l'entretien de leurs enfans. Il y avait en tout 23 maisons enregistrées, qui ont été visitées 341 fois dans l'année (1880). Le *board* propose d'étendre le bénéfice de cette protection aux enfans âgés de cinq ans.

Le *Metropolitan Board of works* n'a qu'une autorité restreinte sur le service du gaz et de l'eau, qui est entre les mains de compagnies particulières très riches et très puissantes. On lui reproche d'avoir manqué d'énergie à l'égard des compagnies de gaz et d'avoir montré moins de fermeté que la cité de Londres, qui s'est efforcée de protéger les contribuables contre l'exploitation des compagnies.

Le *board* n'a pas dans sa compétence l'éclairage des rues de la capitale ; il n'a sous son contrôle direct que les voies qu'il a construites lui-même, c'est-à-dire les quais, et les ponts, à l'ouest de la cité. Il lui revient le mérite de les avoir éclairées à la lumière électrique dès que ce nouveau mode d'éclairage a été reconnu suffisamment pratique. Le *Victoria Embankment* et le pont de Waterloo sont éclairés par une compagnie française, qui a conclu un contrat de 3 ans, à dater de juin 1880 ; on lui paie 15 centimes par lumière et par heure. Il y a 40 lampes sur le quai et 10 sur le pont. C'est le système Jablochkoff qui est appliqué.

Nous avons exposé aussi brièvement que possible l'organisation et les travaux du *Metropolitan Board of works*. Ce que nous avons dit suffit à montrer que le *board*, bien qu'étant en réalité un bureau des travaux, est plus pour la capitale que son nom ne l'indique. C'est une sorte de conseil municipal, représentant toute la ville de Londres et exerçant un pouvoir d'administration, de contrôle et de surveillance sur tout ce qui concerne les intérêts matériels de la métropole. Il fonctionne depuis un quart de siècle, et là où son activité a pu se déployer librement, il a accompli de très grandes choses : il a embelli et assaini Londres. Il ne s'est point mêlé de politique, il n'a pas mis son influence au service d'un parti plutôt que d'un autre, il n'est pas sorti de la sphère que le parlement lui avait assignée. Il n'y a qu'à l'en féliciter. Les radicaux veulent le transformer ou plutôt le remplacer par quelque nouvelle organisation : il est permis de se demander si cette innovation vaudra mieux que ce qui existe.

ARTHUR RAFFALOVICH.

LA

PEINTURE EN MOSAIQUE

DANS L'ANTIQUITÉ ET AU MOYEN AGE.

I. De Rossi, *Musaici cristiani e saggi dei pavimenti delle chiese di Roma anteriori al secolo XV;* Rome, 1872 et années suivantes. — II. Georges Berger, *Notes sur la mosaïque;* Paris, 1876. — III. J.-P. Richter, *Die Mosaïken von Ravenna;* Vienne, 1878. — IV. Bayet, *Recherches pour servir à l'histoire de la peinture et de la sculpture chrétiennes en Orient avant la querelle des iconoclastes;* Paris, 1879. — V. Barbier de Montault, *les Mosaïques de Milan;* Arras, 1881. — VI. Gerspach, *la Mosaïque* (Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts). Paris; Quantin, 1882.

Industries d'art, arts industriels, arts décoratifs, c'étaient là, il n'y a pas longtemps, des termes impliquant un véritable dédain et jetant une incontestable défaveur sur d'innombrables monumens, précieux pour l'histoire des mœurs, des croyances, des idées, non moins que pour celle du goût. La production d'une œuvre exigeait-elle le concours d'un intermédiaire chargé de traduire le carton du peintre, la maquette du sculpteur, ou bien cette œuvre avait-elle une destination pratique, on s'empressait de lui refuser sa place dans le domaine de l'art, dans ces régions abstraites où les grands-prêtres du beau ne se proposent que la satisfaction désintéressée d'un besoin purement esthétique. La devise des écoles grandes et fécondes, le beau dans l'utile, passait pour un blasphème aux yeux des représentans à outrance du spiritualisme; à force de vouloir ennoblir et

purifier l'art, ils en étaient arrivés à couper les racines qui le rattachaient à la vie nationale et à en faire l'expression, tout artificielle, des aspirations de quelques initiés.

Ces préjugés ont fait leur temps ; depuis un quart de siècle, une curiosité ardente, parfois même inquiète, s'efforce de mettre en lumière jusqu'aux moindres vestiges de ces industries d'art naguère si dédaignées ; elle a cherché à démontrer, et elle a gagné sa cause, que l'activité plastique d'une race ou d'une société n'a pas toujours trouvé sa formule la plus parfaite dans les prétendues formes supérieures de l'art, la peinture à fresque ou à l'huile, la statuaire en marbre ou en bronze. Plus d'un sculpteur de génie s'est appliqué, en des temps où l'esthétique n'avait pas encore établi une rigoureuse distinction des genres, à ciseler un calice ou un candélabre, à graver ou à nieller une paix, à sertir d'un filet ces merveilleuses intailles auxquelles le moyen âge, séduit par leur beauté, prêtait des vertus magiques. D'autre part, que de services les plus grands peintres n'ont-ils pas demandés à ces modestes auxiliaires s'appelant tapissiers, verriers, émailleurs, céramistes ! Avec quel amour n'ont-ils pas travaillé en vue de procédés propres soit à multiplier leurs compositions, soit à leur donner un éclat, ou une souplesse, ou une inaltérabilité supérieurs à ceux des fresques ou des tableaux ! Ces associations fécondes, qu'il faut souhaiter, dans l'intérêt du renouvellement des arts, de voir revivre de nos jours, on doit surtout les bénir quand on se place au point de vue de l'histoire. Que d'informations précieuses les dessins tracés sur de grossiers vases de terre n'ont-ils pas ajoutées à notre connaissance de la peinture gréco-italique ! Et qui pouvait se flatter de connaître les ressources infinies de la sculpture hellénique avant la découverte de ces merveilleuses terres cuites, qui, après un oubli de plus de vingt siècles, viennent de reparaître à la lumière, éblouissantes de grâce et de fraîcheur, et unissant à la pureté des formes l'intimité, on serait presque tenté de dire le laisser-aller dont on avait fait une des conquêtes de l'art moderne !

L'ardeur que nos contemporains apportent dans ces réhabilitations, le triomphe de ces principes de large et féconde sympathie ont tout particulièrement profité, dans les vingt dernières années, à un art peu connu de ce côté-ci des monts, mais qui en Italie, en Grèce et jusque dans l'Orient, compte plus d'un chef-d'œuvre. La considère-t-on dans ses procédés, la peinture en mosaïque est une industrie d'art au premier chef, puisqu'elle nous offre non l'expression directe, immédiate de la pensée d'un maître, mais une traduction due à de patiens et obscurs auxiliaires, incapables de créer par eux-mêmes. S'attache-t-on à ses résultats, elle satisfait, au con-

traire, à toutes les conditions de la peinture monumentale ; si elle n'a pas la souplesse de la fresque, elle l'emporte sur elle par son éclat et sa résistance, avantages qui ont dû être particulièrement appréciés chez des peuples et en des temps préoccupés d'assurer à leurs créations une durée éternelle. Aussi la peinture exécutée au moyen de cubes de marbre ou de cubes de verre, cette peinture pour l'éternité, comme on l'a fort bien appelée, a-t-elle tenu pendant une période de plus de mille ans une place absolument prépondérante dans les annales de l'art ; les aspirations du monde romain, aussi bien que celles des barbares, semblent s'incarner en elle ; pour l'antiquité comme pour le moyen âge, l'étude de ses productions est une première assise, une pierre angulaire de toute histoire de l'art ; ce sont les expressions d'un archéologue doublé d'un écrivain. « Ces œuvres un peu rudes, ajoute M. Vitet dans son compte-rendu de l'ouvrage par lequel M. Barbet de Jouy a eu le mérite d'appeler l'attention du public sur cette classe de monumens, ces œuvres un peu rudes, souvent presque barbares, mais toujours grandioses, parfois même belles, offrent un champ d'études absolument nouveau dès qu'il s'agit d'y chercher des notions sur l'état du goût, le caractère du style et du dessin à Rome et dans l'Occident. »

L'appel adressé aux savans par MM. Barbet de Jouy et Vitet a été entendu. En France, en Allemagne, en Italie, toute une pléiade d'archéologues et d'historiens d'art s'applique depuis lors à l'étude de monumens si peu ou si mal connus. Elle a eu fort à faire, surtout pour en fixer la chronologie ; des erreurs de date de six ou même de huit cents ans n'avaient naguère rien d'extraordinaire dans des ouvrages faisant autorité ; c'est ainsi qu'il a fallu restituer au ve siècle la belle mosaïque de Sainte-Pudentienne, si longtemps attribuée au IXe, et les élégans rinceaux du baptistère de Constantin, dont on avait cru pouvoir faire honneur au XIIIe. Pour aller plus vite, on s'est partagé un domaine qui ne laisse pas que d'être considérable. L'un, M. R. Engelmann, a jeté son dévolu sur l'antiquité classique ; un autre, M. Labarte, sur le moyen âge. Les mosaïques de Ravenne ont fourni à MM. Rahn, Richter et Bayet la matière d'observations intéressantes ; Mgr Barbier de Montault a fait de celles de Milan l'objet d'une étude approfondie. Il appartenait au maître des antiquités chrétiennes de mettre en lumière les mosaïques de la ville éternelle : M. de Rossi n'a pas failli à cette tâche ; son ouvrage se recommande par le luxe typographique non moins que par l'abondance des informations, la sûreté d'une critique toujours en éveil. Plus récemment, M. Jules Comte, inspecteur-général des écoles d'art décoratif, et M. Quantin ont assigné à la mosaïque une place d'honneur dans cette *Bibliothèque de l'enseignement des*

beaux-arts, qui, grâce à leur généreuse initiative, répandra dans toutes les classes de la société des connaissances jusqu'ici réservées à un petit nombre de privilégiés. Le volume dont MM. Comte et Quantin ont confié la rédaction à M. Gerspach forme un résumé clair et substantiel de l'histoire de la peinture en mosaïque depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. L'auteur, qui dirige depuis de longues années le service des manufactures nationales, a tiré le meilleur parti de ses connaissances techniques; elles lui ont permis de déterminer avec une netteté parfaite le rôle et les limites d'un procédé dont on s'est exagéré les ressources comme les lacunes.

I.

La peinture en mosaïque a pris naissance en Asie. Cet art majestueux (qu'il nous soit permis ici encore de citer M. Vitet), cette façon de peindre, lente et traditionnelle, suppose une constance, une fixité d'idées, une unité de goût et de principes qu'on ne rencontre guère que dans des sociétés presque sacerdotales ou bien encore dans les époques où l'art, après avoir jeté le feu de sa jeunesse, commence à se calmer et à s'éteindre. La Grèce connut tard et apprécia modérément un procédé qui répugnait à la liberté, à la vivacité de son génie; mais Rome s'en empara dès le temps de Sylla, mit tous ses soins à le perfectionner et l'introduisit dans les innombrables provinces d'un empire sans limites, les Gaules, la Germanie, l'Espagne, l'Afrique et même la lointaine Bretagne, où de superbes pavemens historiés témoignent aujourd'hui encore du luxe de la colonie latine. Avec sa prédilection pour la magnificence jointe à la solidité, le peuple-roi ne pouvait manquer de se passionner pour ces chefs-d'œuvre de fini destinés à braver l'effort du temps. Nul genre de décoration ne lui sembla plus digne d'être associé aux prodiges de son architecture, aux immenses colonnes monolithes, aux toitures en bronze massif. La fresque ne tarda pas à être délaissée en faveur de la peinture lapidaire, c'est-à-dire d'un art où la couleur n'est pas seulement à la surface, mais fait corps avec des fragmens de marbre ou de pâtes vitrifiées, et participe de leur résistance presque indéfinie. A une époque où la recherche du luxe l'emportait sur celle de la beauté, on se plut à multiplier ces incrustations dont l'éclat rivalisait avec celui des gemmes; au moindre rayon de soleil, ces surfaces tapissées de cubes d'or, d'azur, de pourpre, jetaient mille feux comme un écrin garni des plus riches joyaux. Aussi la peinture en mosaïque devint-elle bientôt, pour les connaisseurs comme pour la foule, la peinture par excellence. Poètes, romanciers, philosophes n'ont pas assez d'épithètes pour en célébrer tous les mérites. Dans sa description du

palais d'Éros et de Psyché, Apulée envie le bonheur de ceux qui peuvent fouler aux pieds les merveilleux pavemens composés de pierres précieuses : *Vehementer iterum ac sæpius beatos illos qui super gemmas et monilia calcant!* Prudence, emporté par son lyrisme, prête une âme aux joyaux qu'il voit resplendir sur les parois. Sidoine Apollinaire oublie presque de nous parler du sujet représenté pour s'extasier devant des scintillemens qui rivalisent avec ceux du saphir. Cette évocation des gemmes n'était d'ailleurs pas toujours une image poétique; il existe des mosaïques dans lesquelles on a poussé le luxe jusqu'à employer des fragmens de lapis-lazuli, d'agate, de nacre.

Dans ce genre de peinture, le prix de la matière première n'est égalé que par celui de la main-d'œuvre : c'était une supériorité de plus aux yeux d'une époque avide de tout ce qui était rare, curieux ou cher. Il n'existe pas de technique plus lente, plus minutieuse. Aujourd'hui même, à l'atelier du Vatican, malgré son assortiment de vingt-cinq mille nuances, l'exécution d'un des grands tableaux destinés aux basiliques de Saint-Pierre ou de Saint-Paul exige presque une vie d'homme : la copie du *Couronnement de la Vierge*, d'après Raphaël, a occupé de 1863 à 1874 quatre artistes habiles. Quelle patience le mosaïste n'était-il pas forcé de déployer à une époque où, dédaignant de recourir aux pâtes de couleur fabriquées de toutes pièces, il s'ingéniait à rendre les carnations les plus délicates avec des marbres fournis par la nature! A cet égard, les chiffres résultant de l'examen de la mosaïque de Palestrine ont leur intérêt et leur éloquence : pour composer cet ouvrage, qui mesure 78,624 onces carrées (1 once carrée équivaut à 9 centimètres carrés), il a fallu assortir, tailler, assembler, six ou sept millions de fragmens de marbre : on y compte, en effet, jusqu'à quatre-vingt-seize fragmens par once carrée.

L'engoûment général ne fit que croître en raison des difficultés. On se flatta d'égaler, avec des matières minérales, la souplesse du pinceau; on considéra ces tours de force comme le but suprême de l'art. De pareilles illusions ne sont pas rares dans les siècles où l'inspiration faiblit, où le goût se corrompt. Ne voyons-nous pas aujourd'hui encore les savans tapissiers des Gobelins, les non moins doctes mosaïstes du Vatican, mettre toute leur gloire à imiter, avec des matériaux en apparence rebelles, les chefs-d'œuvre de la peinture à l'huile et à reproduire dans leurs copies jusqu'aux défectuosités, jusqu'à la patine des originaux? Dans l'antiquité, ces tours de force avaient le privilège d'émerveiller, de passionner toutes les classes de la société; on cria au miracle à la vue de ces prodigieux trompe-l'œil. Un grave auteur, Sénèque, n'hésite pas à accueillir une des fables ridicules qui prirent nais-

sance à ce sujet; il nous parle d'une mosaïque dont les cubes se disjoignaient, comme par enchantement, sous l'action d'un courant d'eau, puis, à un moment donné, reprenaient machinalement leur place primitive. Quelques siècles plus tard, nous voyons se former, à propos d'un ouvrage du même genre, une légende plus étonnante encore. Procope raconte que l'on regarda comme autant de présages de malheur la chute des différentes parties du portrait en mosaïque de Théodoric, incrusté sur un monument du forum de Naples. Le haut de la figure se détacha d'abord : presque aussitôt Théodoric mourut. Huit années plus tard disparurent les cubes d'émail qui dessinaient la poitrine du conquérant goth : on ne tarda pas à apprendre la mort d'Athalaric, son petit-fils et successeur; on fit coïncider la ruine de la partie centrale de la figure avec la mort d'Amalasonthe; enfin, au moment de la prise de Rome par Bélisaire, on vit tomber ce qui restait encore de la mosaïque, et personne ne douta plus que le règne des Goths ne touchât à sa fin.

Introduite à Rome dans les derniers temps de la république, la mosaïque arrive sous l'empire à son complet épanouissement. A partir du Ier siècle, temples et théâtres, forums, thermes, palais, villas demandent leur décoration aux habiles et patiens artistes qui, sous le nom de *musivarii*, se répandent jusque dans les moindres cités. Les maisons des patriciens de Pompéi nous montrent en quelle estime on tenait, dès le règne des Flaviens, le nouveau système décoratif. Avant même qu'il ait franchi le seuil, le visiteur découvre soit un joyeux *Salve* incrusté en cubes de marbre noir sur un fond blanc, soit un chien faisant mine de s'élancer sur lui, avec l'inscription *Cave canem*, ou encore, comme dans cette mosaïque de Pompéi, conservée au château de Chantilly, un chien du nom de Torquatus attaquant un sanglier, avec l'épigraphe : *Cave Torquatum*. Puis viennent des incrustations monochromes de la plus grande élégance, néréides montées sur des chevaux marins, scènes de chasse, de pêche, représentations mythologiques. Ces compositions, pleines de mouvement et de noblesse, alternent avec des pavemens purement décoratifs, dans lesquels des plaques de porphyre, de serpentine, de jaune ou de rouge antique, artistement découpées et assemblées, imitent les plus riches tapis. Dans les fragmens conservés au musée du Palatin, on remarque des fleurs traitées dans un style exquis; ailleurs des grecques, des méandres, des entrelacs, des ornemens géométriques de la plus grande beauté. En continuant d'avancer, le visiteur découvre des tableaux en pierres dures, dont le fini n'a rien à envier aux miniatures les plus parfaites. Le triclinium est généralement orné de sujets en rapport avec sa destination : fruits, poissons, volailles; parfois on se plaît à simuler sur le sol les reliefs d'un festin, comme dans ce pavement

du musée de Latran, où l'artiste s'est ingénié à couvrir le parquet de fragmens de raves et de choux, d'os de poulet, de débris d'écrevisses. *Asarotos œcos*, maison non balayée, tel est le titre sous lequel on désignait ces trompe-l'œil qui semblent avoir été fort en vogue, car on en rencontre jusqu'en Afrique. Les autres salles contiennent tour à tour des tableaux d'histoire, des scènes empruntées au théâtre, au cirque, à la vie de tous les jours (*le Poète comique*, au musée de Naples; *les Courses de char*, au musée de Lyon ; un *Combat de gladiateurs*, à la villa Borghèse), ou encore des représentations géographiques, telles que les grands paysages égyptiens, conservés l'un à Palestrine, l'autre à Rome. Les images des dieux, les portraits des hommes célèbres, d'élégantes arabesques et mille autres motifs leur font suite. L'empire de la mosaïque s'étend jusqu'à la salle de bains ou jusqu'à la fontaine : des cubes d'émail bleu, vert, jaune, rouge, y alternent avec des coquillages et dessinent les figures les plus variées.

Pendant cet âge d'or de l'art romain qui correspond au règne des douze Césars, les peintres en mosaïque, s'inspirant des traditions du génie grec, s'efforcent d'unir dans leurs compositions la liberté et la sagesse. Dans les mosaïques découvertes à Pompéi, l'harmonie des lignes n'est égalée que par la chaleur du coloris, la fermeté du modelé. Rien de plus riche et de plus vivant que le *Bacchus monté sur un lion*, au musée de Naples, rien de plus discret et de plus spirituel que *le Poète comique*, conservé dans la même collection. Une de ces compositions surtout est faite pour donner la plus haute idée du goût et de l'habileté des mosaïstes romains : depuis l'époque de sa découverte, en 1831, la grande page connue sous le nom de *Bataille d'Arbelles* n'a pas lassé l'admiration des connaisseurs.

Sous les Antonins, la tradition du grand art s'altère; si l'on rencontre encore un certain nombre de peintures lapidaires qui témoignent de l'entente des effets décoratifs, surtout quand elles sont composées d'ornemens, il n'en est que trop où tout ce qui s'appelle unité, harmonie, style, fait absolument défaut. Oubliant que leur premier devoir est d'entrer dans les vues de l'architecte, dont ils sont les auxiliaires, de s'inspirer de ses principes, de régler leurs projets sur les siens, les mosaïstes ne songent plus qu'à laisser un libre frein à leur ambition, à leur fantaisie. Là où la disposition générale du temple ou du palais qu'ils sont chargés de décorer exige une composition savamment pondérée, des groupes d'une netteté sculpturale, ils prodiguent les détails et embarrassent l'œil par des lignes heurtées et confuses. On leur demande de procéder par grandes masses : ils s'obstinent à modeler chaque figure avec le fini que comporte une miniature. Ils cèdent surtout à la tentation de traiter leurs incrustations comme des tableaux indépendans de l'édifice auquel elles doivent servir d'ornement : aux fonds unis ils substituent

des paysages compliqués, avec des effets de perspective aérienne qui donneraient à réfléchir aux impressionnistes modernes, ou bien des amoncellemens d'édifices au milieu desquels l'œil s'égare et qui écrasent complètement les figures du premier plan.

Ces défauts sont particulièrement sensibles dans deux mosaïques conservées l'une au musée Kircher, à Rome, l'autre au palais Barberini, à Palestrine, et toutes deux consacrées à l'illustration de l'Égypte. Dans la dernière, pour employer les expressions de M. Gerspach, ce ne sont qu'îles chargées de temples, de fermes, de villas, de berceaux treillagés couverts de plantes grimpantes, où se passent les scènes les plus animées de la vie civile ou religieuse : le fleuve est sillonné par de grands bateaux ou des canots en papyrus ; des indigènes y font une chasse acharnée aux crocodiles et aux hippopotames ; vers le haut de la composition, dont les sections sont superposées, sans paysage, les édifices font place à des rochers peuplés d'animaux, les uns fantastiques, les autres réels, serpens, onocentaures, caméléopards, sangliers, crabes, singes, panthères, tigres, lions, chameaux, chiens-loups, tortues ; des chasseurs, postés sur les sommets, abattent le gibier à coups de flèches. Dans cette étrange ménagerie, les figures se mêlent et se confondent, comme si l'auteur avait pris à tâche de braver toutes les lois de la symétrie ; la vulgarité de la conception, la laideur des types, la violence grimaçante des mouvemens achèvent de former la contradiction la plus complète qui se puisse imaginer avec la belle et noble ordonnance du temple de la Fortune, car telle était la destination de l'édifice auquel la mosaïque de Palestrine servait à l'origine d'ornement.

Les imperfections, peut-être voulues, que l'on constate dans ces deux ouvrages, dont on est aujourd'hui disposé à placer l'exécution sous le règne d'Hadrien, ne doivent pas nous faire oublier la science très réelle du dessin et du coloris, et je ne sais quelle chaleur, quel souffle de vie, qui rachètent bien des erreurs. Les auteurs d'une mosaïque postérieure de trois quarts de siècle et qui marque une nouvelle, on pourrait presque dire une dernière étape dans la voie de la décadence, l'immense pavement des thermes de Caracalla, avec les portraits des gladiateurs célèbres de l'époque, n'ont plus la moindre qualité à nous offrir en échange de leurs défauts : l'incorrection du dessin, la grossièreté du coloris y vont de pair avec l'abaissement de la pensée ; rien ne se saurait concevoir de plus hideux que ces figures bestiales, chez lesquelles la force elle-même ne paraît plus qu'un produit malsain d'une civilisation déchue. Il était temps qu'une autre inspiration vînt renouveler et vivifier cette forme de la peinture qui, chez les Romains, avait le privilège de primer et d'éclipser toutes les autres.

II.

Pour qui n'a pas admiré, dans l'un des grands sanctuaires de l'Italie ou de l'Orient, à Saint-Marc de Venise, à Saint-Georges de Salonique, à Sainte-Sophie, la profusion des marbres précieux, des émaux multicolores qui scintillent sur la façade, enrichissent les portiques, les parois de la nef, la tribune, les ambons, les tabernacles, le trône de l'évêque ou du pape, et jettent leurs feux jusque sur le candélabre pascal, il est difficile de se faire une idée de la place que la mosaïque tient dans l'histoire du bas-empire et du moyen âge. Du IVe au XIIe siècle, depuis le triomphe du christianisme jusqu'à la grande révolution provoquée dans les arts par Nicolas de Pise, qui a retrouvé la beauté de formes inhérente à l'antiquité, et par Giotto, qui a remis en honneur le culte de la nature, c'est dans cette branche de la peinture qu'il faut chercher l'expression la plus précise et la plus harmonieuse de la vie religieuse et politique de l'Italie et de l'empire byzantin, la forme la plus brillante de leur pensée et de leur goût. Dans ces pages splendides se traduisent tour à tour, au sud et au nord, à Milan et à Venise, à Rome et à Ravenne, à Capoue, à Salerne, à Palerme, à Montréal, à Constantinople, à Jérusalem, la piété profonde, les luttes, les conquêtes, les aspirations de siècles tourmentés et troublés, et qui ont plus d'une fois été envahis par les ténèbres, mais dont l'influence sur la genèse du monde moderne a été trop grande pour nous laisser indifférens. D'après une légende longtemps accréditée, c'est en mosaïque qu'était exécutée l'image miraculeuse du Christ qui apparut dans l'abside de Saint-Jean-de-Latran lorsque la vénérable basilique, mère et souveraine de toutes les églises du monde chrétien, fut consacrée par Constantin au culte du nouveau Dieu. C'est à la mosaïque que le pape Sixte III demanda d'affirmer, après la condamnation des nestoriens, les dogmes proclamés par le concile d'Éphèse; c'est à elle qu'il demanda de retracer aux yeux de son saint troupeau l'histoire du peuple d'Israël, que nous admirons sur les murs de la basilique Libérienne. Théodoric réclama son concours pour perpétuer le souvenir de son triomphe : il se fit représenter la lance dans une main, le bouclier dans l'autre, entre les figures symboliques de Rome, qui lui devait un nouveau lustre, et de Ravenne, qui s'avançait vers son vainqueur, humble, éplorée, implorant sa clémence. Puis, après la domination éphémère des Goths, c'est encore à la mosaïque qu'échoit l'insigne honneur de nous transmettre l'image de Justinien, de Théodora et de leur entourage, les

incomparables portraits de l'église Saint-Vital, de Ravenne. Lombards, Francs, Normands s'en emparent tour à tour pendant les siècles qui suivent. Les compositions dont Luitprand fit orner l'église d'Olona furent longtemps célèbres; la place du Latran conserve aujourd'hui encore le souvenir du couronnement de Charlemagne, et nulle part la domination de Robert Guiscard et de ses successeurs n'a laissé de monumens aussi éclatans que dans les mosaïques de Cefalu, de Palerme, de Montréal, de Salerne.

Considérée au point de vue du style, la mosaïque conserve plus longtemps qu'aucun autre genre les traditions classiques et s'élève le plus haut. Lorsque, sous l'action du christianisme, la peinture lapidaire se régénère et se prépare à reprendre son essor, la statuaire n'existait déjà plus que de nom. En examinant, au forum, les bas-reliefs de l'arc de Septime Sévère, il semble qu'il soit impossible de tomber plus bas, et cependant, si on les compare à ceux de l'arc de Constantin, on trouve entre eux un abîme non moins profond que celui qui sépare l'arc de Sévère des arcs de Trajan et de Titus. Les sculpteurs des sarcophages chrétiens, dont la majeure partie appartient au IVe et Ve siècle, ont été impuissans à réagir contre le flot montant de la barbarie. On a beau objecter qu'ils fabriquaient leurs ouvrages d'avance, en quantité considérable, qu'ils les considéraient comme des produits industriels plutôt que comme des œuvres d'art; aucun des sarcophages païens exécutés dans les mêmes conditions ne nous montre des masses aussi mal équilibrées, des figures aussi informes, une ignorance aussi complète des lois de l'anatomie et du goût. Il faut une rare bonne volonté pour découvrir de loin en loin un bout de draperie bien ajusté, une attitude naturelle, un reste d'élégance ou de poésie, dernier reflet des chefs-d'œuvre qui à ce moment peuplaient encore l'Italie. A Ravenne, malgré l'influence salutaire de la civilisation byzantine, l'infériorité de la statuaire n'est pas moins sensible qu'à Rome. Rien de plus lourd et de plus grossier que les figures en stuc qui garnissent l'intérieur du baptistère des orthodoxes : on hésiterait, sans le témoignage des textes, à les croire contemporaines des admirables mosaïques de la coupole. Partout la sculpture en ivoire, l'orfèvrerie, refoulent la statuaire proprement dite; à partir du VIIe siècle, les Italiens semblent renoncer entièrement à travailler le marbre ou le bronze.

Considère-t-on les évolutions de l'architecture, ici encore tout proclame une irrémédiable décadence. Pendant de longs siècles, on ne vit plus que de plagiats; on dépouille les temples de leurs colonnes, de leurs frises, de leurs ornemens; on leur enlève jusqu'aux chambranles et aux chapiteaux, quand toutefois on ne juge pas plus simple de confisquer le monument tout entier pour le

transformer en un sanctuaire chrétien. En contemplant les monolithes aux dimensions gigantesques, aux contours si élégans, que l'empire avait donnés pour supports aux basiliques du forum romain ou du forum de Trajan, au Panthéon ou aux thermes de Dioclétien, on est saisi d'admiration devant ces triomphes de la science architecturale. Que de prodiges pour retirer ces masses de la carrière, pour les tailler, pour les transporter dans la capitale! Ces problèmes, les chrétiens les simplifièrent singulièrement: ont-ils besoin de colonnes pour édifier Saint-Paul hors les Murs, Sainte-Sabine, Saint-Pierre-ès-Liens et tant d'autres basiliques, ils se contentent de mettre en coupe réglée la basilique de Paul-Émile, le mausolée d'Adrien, les thermes. Dans la suite, bâtisseurs et architectes ne se préoccupent même plus d'assurer l'unité de style ou de dimension des matériaux affectés aux créations nouvelles: fûts lisses et cannelés, chapiteaux corinthiens et ioniens, fragmens de frises aux ornemens disparates, tout se trouve mêlé et confondu dans le même édifice : Saint-Laurent hors les Murs, l'Ara-Cœli et bien d'autres sanctuaires romains n'ont que ce désordre pittoresque pour se recommander à l'attention du visiteur.

Quant au plan de ces monumens, il n'est le plus souvent qu'une imitation plus ou moins directe des types antiques. On a pu discuter sur telle ou telle différence de détail; dans ses grandes lignes la basilique chrétienne, il n'est pas permis d'en douter, procède des basiliques païennes, surtout des basiliques privées. Dans cette œuvre d'assimilation, de transformation, on n'a fait, comme à tant d'autres égards, que simplifier, appauvrir. L'extérieur des nouveaux édifices est nu et froid, qu'ils aient la forme d'une croix, celle d'une rotonde ou celle d'un octogone, qu'ils s'élèvent à Rome, à Ravenne ou à Milan. Des murs en briques, tout unis, sans colonnes, sans pilastres, sans ornemens, en font tous les frais. A Ravenne, dans les campaniles construits à côté des basiliques, on chercherait en vain la trace d'une idée architecturale: ce sont d'énormes cylindres, rien de plus.

Si nous pénétrons à l'intérieur, nous sommes dès l'abord frappés de la pauvreté de l'invention, du manque de cohésion et de vie. Ce faîtage en bois recouvrant des pans de murs très élevés, que supportent des arcades reposant à leur tour sur des colonnes, ces nefs latérales adossées plutôt que reliées à l'édifice principal, forment-ils bien un ensemble organique, comme les temples des anciens, comme les cathédrales romanes ou gothiques? Je suis plutôt tenté d'y voir une juxtaposition d'élémens hétérogènes, que l'artiste n'a pas su fondre, auxquels il n'a pas su donner l'unité et l'harmonie. Les critiques ne tardent d'ailleurs pas à faire place à un sen-

timent unique, l'admiration qu'inspirent la majesté de ces triples ou quintuples colonnades, la richesse des ornemens, la noblesse des peintures incrustées dans le pavement, sur les parois de la nef, sur l'arc triomphal, sur la voûte de l'abside : depuis le portique jusqu'à la tribune, le visiteur marche de surprise en surprise ; l'œil ébloui ne sait plus ou se poser. Mais l'architecte n'entre pour rien dans ce triomphe. Si dans les basiliques de Ravenne ou de Rome, à Saint-Apollinaire Nouveau, à Saint-Vital, à Sainte-Marie-Majeure, à Sainte-Praxède, vous supprimez les mosaïques qui font leur gloire, que restera-t-il pour charmer ou pour édifier ?

Dans le domaine de la peinture enfin, c'est encore la mosaïque, non la fresque, qui consacre l'avènement des idées nouvelles. Lorsqu'on lui demanda, après le triomphe de l'église, de concourir à la décoration des sanctuaires, — basiliques, baptistères, mausolées, — il s'agissait en réalité de créer, de toutes pièces, le vaste cycle de représentations qui, depuis, constitue le fonds commun de l'art chrétien. On ne saurait, à cet égard, assez applaudir aux judicieuses observations de l'historien des *Origines du christianisme*. « C'est bien à tort, dit M. Renan, en parlant des peintures des catacombes, qu'on a vu dans ces essais timides le principe d'un art nouveau. L'expression y est faible ; l'idée chrétienne tout à fait absente ; la physionomie générale indécise. L'exécution n'en est pas mauvaise ; on sent des artistes qui ont reçu une assez bonne éducation d'atelier ; elle est bien supérieure, en tout cas, à celle qu'on trouve dans la vraie peinture chrétienne qui naît plus tard. Mais quelle différence dans l'expression (1) ! »

La recherche de la magnificence avait déterminé, aux jours florissans de l'empire romain, la vogue extraordinaire de la mosaïque. Un besoin analogue lui permit, pendant le bas-empire, d'éclipser les autres branches de la peinture et de devenir l'instrument par excellence de l'église triomphante. Il était naturel que les barbares, incapables d'apprécier la pureté des formes, la noblesse du style, s'attachassent à la richesse de la matière première ; le luxe tint lieu, à leurs yeux, de goût. Dioclétien avait donné le signal d'un faste jusqu'alors sans exemple : à ce parvenu il fallut des étoffes de soie brochées d'or, des perles et des gemmes jusque sur ses chaussures. Ses successeurs renchérirent encore sur ces raffinemens. Désormais, les chroniqueurs ne nous entretiennent plus guère de la forme des œuvres d'art ; ils s'intéressent surtout à leur composition et à leur poids. Le moment vint où le marbre, le bronze furent dédaignés, comme matières trop communes ; l'argent, l'or, les pierres précieuses paru-

(1) *Marc Aurèle*, p. 533.

rent seuls dignes de figurer dans la décoration d'une église ou d'un palais. Dans les peintures parvenues jusqu'à nous, on peut suivre d'âge en âge les progrès du faste; bientôt, sauf pour le Christ et les apôtres, la toge antique, si noble, si simple, est remplacée par des costumes byzantins étincelans de pierreries; la Vierge, les saints, les donateurs disparaissent sous le poids des broderies et des gemmes. Les auteurs des inscriptions tracées au-dessous des mosaïques ne font plus que conjuguer les verbes *lucere*, *micare*, *splendere*, *coruscare*, *fulgere*, *radiare*; ce n'est plus la noblesse de l'invention, le sentiment de la vie, la force de l'expression qu'ils célébrent, c'est uniquement la richesse et l'éclat.

Le souci de l'étiquette complète la recherche de la pompe. « Auparavant, dit M. Charles Bayet, dans ses savantes études sur l'*Histoire de l'art byzantin*, le style était plein de naturel, les attitudes simples et sans contrainte; à partir du IVe siècle, ces qualités charmantes commencent à disparaître. Il semble qu'on soit choqué de ces allures familières, qu'on les évite comme un manque de dignité et de tenue. Ce Christ qui ne se distingue point de ceux qui l'entourent, qui se mêle à tous, a quelque chose de trop populaire. Il est roi et l'art doit le faire sentir. Les écrivains, dès cette époque, donnent l'exemple de ces rapprochemens tout matériels entre la royauté divine et la royauté terrestre. Au début du panégyrique de Constantin, Eusèbe s'y étend longuement; il nous présente Dieu, l'empereur céleste, comme une image agrandie de l'empereur d'ici-bas. « Les arcs du monde lui servent de trône, la terre est son escabeau. Les armées célestes montent la garde autour de lui, les puissances surnaturelles sont ses doryphores, elles le reconnaissent pour leur despote, leur maître, leur roi. » Et la comparaison continue et se développe avec une singulière richesse d'images. Aussi, dans le domaine de l'art officiel, donnera-t-on désormais au Christ un costume plus éclatant, un aspect plus majestueux et plus imposant. Il s'est mêlé à la foule, sans doute, mais en monarque qui ne se confond pas avec elle ; on doit pouvoir le reconnaître en toute occasion à des signes distinctifs. Du reste, sa véritable place est sur le trône, sur ce trône byzantin, tout resplendissant d'or et de gemmes (1). »

Sous l'empire des mêmes préoccupations, l'ordonnance, le coloris, le style des peintures, qu'il s'agisse d'incrustations ou de fresques, — ces dernières n'apparaissent plus guère que lorsque le temps ou l'argent manque pour recourir à la mosaïque, — subissent des modifications non moins profondes. C'en est fait de ces pages brillantes,

(1) *Recherches pour servir à l'histoire de la peinture et de la sculpture chrétiennes en Orient*, p. 54, 55.

mais incorrectes, où l'artiste, comme dans la mosaïque de Palestrine, s'abandonne sans contrainte à sa fantaisie. La régularité, la symétrie, deviennent la première loi de toute peinture murale : compléter l'œuvre de l'architecte et ne plus la troubler, telle est désormais la mission du peintre, qui ne s'inspire plus que des besoins de la décoration.

Si l'on s'attache au coloris des mosaïques chrétiennes, on est tenté de croire que les organes de la vision eux-mêmes se sont modifiés. Aux fonds romains, composés soit d'une couche de cubes blancs, soit de paysages ou de motifs d'architecture, succèdent les fonds d'or et d'azur. Dans le mausolée de Sainte-Constance, près de Rome, ce monument de transition si important, le mosaïste s'est encore conformé à la tradition classique : le blanc domine dans ses incrustations. Mais dès le ve siècle, les figures s'enlèvent invariablement sur un fond doré ou azuré, à Rome, à Ravenne, à Milan, à Naples. Rarement innovation en apparence plus simple a produit des résultats plus considérables. Du coup la recherche de l'éclat est substituée à celle de la vie ; une lumière artificielle remplace la clarté du jour ; les personnages quittent le monde réel pour entrer dans un milieu idéal. Assurément, dans l'art romain, ces brillans concerts de couleurs n'étaient pas inconnus. Sans sortir de Rome ou de Pompéi, on trouve plus d'une fois l'or uni à la pourpre ; plus d'une fois des draperies blanches comme la nacre s'enlèvent sur un fond de lapis-lazuli ; tons vifs et gais, sombres et graves, il n'est point de gamme dans laquelle ces virtuoses de la couleur ne se soient exercés. Aussi n'est-ce pas telle ou telle découverte qui constitue l'originalité de la nouvelle école : ce qui distingue les peintres chrétiens, — et sous ce titre je comprends non-seulement les peintres à fresque ou sur panneau, mais encore les mosaïstes, les brodeurs, les miniaturistes, — c'est la rigueur de leur méthode. Ce qui n'avait été qu'un accident devient la règle ; à l'égard du riche héritage laissé par l'antiquité classique, on se livre à un travail de simplification, d'élimination ; on développe un certain nombre d'élémens avec une logique inflexible ; bref, on paraît original à force de se montrer exclusif.

Si je ne craignais de fatiguer le lecteur par des détails trop arides, je montrerais comment cette révolution dans les idées, les aspirations, le style, a été complétée par une modification capitale, de l'ordre technique. Les anciens avaient réservé la peinture en mosaïque proprement dite, en d'autres termes l'imitation de fresques ou de tableaux, pour la décoration du sol ; afin d'assurer une durée plus grande à des compositions sans cesse foulées aux pieds, ils recouraient presque exclusivement aux pierres dures. Pour les incrus-

tations des parois, au contraire, qui n'exigent pas la même force de résistance, ils se servaient de pâtes vitrifiées, de *smalti* (émaux), comme disent les Italiens, plus tendres et moins coûteux. Mais, comme si la difficulté vaincue avait été à leurs yeux la première condition du succès, les Romains de l'empire ne demandaient à cette seconde forme de la mosaïque que de reproduire des motifs d'ornementation, traités largement, dans une donnée essentiellement décorative. Le christianisme renversa l'ordre des facteurs : les parties verticales de l'édifice, — frise de la nef, arc triomphal, coupole, abside, — lui paraissent seules dignes de recevoir la peinture principale, ces figures de saints, ces scènes d'apothéose, auxquelles l'emploi de couleurs artificielles permettra de donner un si grand éclat ; il croirait au contraire commettre une profanation en traçant sur le sol des images religieuses, exposées à être foulées aux pieds. L'indifférence de l'autorité religieuse pour ces pavemens, dans lesquels la peinture païenne avait célébré ses plus beaux triomphes, devint si grande que l'initiative privée dut souvent en faire tous les frais. De nombreuses inscriptions nous montrent les fidèles se cotisant pour faire exécuter l'un dix, l'autre vingt, un troisième cinquante ou même cent palmes carrés de pavement (cathédrales d'Aquilée, de Grado, de Vérone), ou bien encore telle ou telle figure déterminée, qui un paon, qui un griffon (cathédrale de Pesaro). L'intervention de l'élément laïque eut un résultat inattendu ; la foule se plut à fixer sur ce sol qu'on lui abandonnait les traditions de plus en plus vagues d'un culte et d'une civilisation désormais proscrits. Lorsque l'on interroge ces humbles productions, dont l'archéologie commence à peine à soupçonner l'existence, on y découvre la trace de luttes latentes entre la rigueur, de jour en jour croissante, de l'église et les aspirations ou les réminiscences populaires. Pendant plus de mille ans, les représentations profanes, et parmi elles un certain nombre de formules du polythéisme, se développent librement dans les incrustations du sol, tandis que l'orthodoxie la plus sévère préside à la décoration des murs. Ici, dans la cathédrale d'Aoste, les figures des Mois sont groupées autour de celle de l'Année, qui tient d'une main le soleil, de l'autre la lune ; ailleurs, à Pavie, l'Année est assise sur un trône, la couronne en tête, le sceptre dans une main, le globe dans l'autre. A Reggio, les personnifications des Saisons ont pris place à côté des signes du zodiaque ; à Hildesheim, nous voyons celles des Quatre Élémens ; dans la précieuse mosaïque de Sour, rapportée par M. Renan, celles des Quatre Vents. Des scènes tirées de la mythologie complètent ce cycle curieux, où les forces de la nature sont personnifiées, sinon divinisées. Le combat de Thésée et du Minotaure forme le sujet principal des pavemens de Plaisance, de Pavie, de

Crémone. Hâtons-nous d'ajouter que, dans ces compositions inspirées du paganisme, l'artiste du moyen âge a voulu exprimer une idée foncièrement chrétienne. Le labyrinthe est pour lui l'image des séductions du monde : il a souligné son intention en plaçant, en regard du héros grec, David combattant Goliath. Il serait difficile de faire valoir le même argument en faveur d'un dernier ordre de compositions, auxquelles l'esprit populaire s'est attaché avec une ténacité extraordinaire : les souvenirs de l'amphithéâtre. Ici encore, ce sont les mosaïstes qui ont servi d'interprètes à la foule : à Rome, un fragment de mosaïque, provenant de la basilique de Saint-André in Barbara, représente un tigre dévorant une génisse ; à Crémone, à Carthage, à Djemilah et en vingt autres endroits, on rencontre des combats de fauves ou des scènes de chasse. Les pavemens ont conservé jusqu'à cette zoologie fantastique, dont le moyen âge s'empara avec une ardeur contre laquelle saint Bernard a protesté en termes éloquens, et qui, pendant tant de siècles, hanta comme un cauchemar l'imagination de l'Europe : sirènes, hippocampes, centaures, chimères, dragons, capricornes, basilics et autres monstres analogues, enfantés par l'antiquité ; l'exemple le plus curieux peut-être de cette persistance de la tradition nous est fourni par le pavement du dôme de Casale : on y voit les êtres fabuleux décrits par Pline, les hommes sans tête, et les antipodes, avec des inscriptions qui ne laissent aucun doute sur la source de l'inspiration.

III.

Jusqu'à la translation du siége de l'empire à Constantinople, Rome avait régné sans partage dans le vaste domaine des arts. A partir du IVe siècle, une autre cité, jusqu'alors inconnue, lui dispute la suprématie en Italie même. Capitale délaissée, Rome chercha naturellement à se retremper dans les souvenirs et les leçons de son passé, ce passé écrasant qui faisait en quelque sorte sa raison d'être; elle sera la gardienne de la tradition classique; elle défendra contre les novateurs le dépôt sacré que lui a légué la Grèce vaincue. L'admirable mosaïque de Sainte-Pudentienne, qui n'a plus besoin d'être signalée aux visiteurs de la ville éternelle, montre que ces efforts furent couronnés de succès ; le christianisme a enfin trouvé une formule digne de lui ; nous assistons à une véritable renaissance de la peinture, tout à l'heure expirante. Mais on lutte en vain contre la destinée. Rome était atteinte dans ses organes vitaux; un chef-d'œuvre ne pouvait pas l'arrêter sur la pente de la décadence. Les artistes romains cherchent en vain à suppléer par les leçons de leurs ancêtres à l'étude de cette nature qu'ils ne comprennent plus; le

culte trop exclusif des modèles classiques ne tarde pas à engendrer la sécheresse; la correction dégénère en raideur : longtemps avant que le terme d'art byzantin fût devenu synonyme de stagnation intellectuelle, les derniers représentans de l'école romaine étaient réduits à répéter à satiété des formules qu'ils n'avaient plus la force de rajeunir, de renouveler.

Dans ces siècles où tant de fléaux fondirent sur l'Italie, l'invasion des Goths, les luttes entre Bélisaire et les successeurs de Théodoric, l'invasion des Lombards, la rivale de Rome, — nous avons nommé Ravenne, — eut à la fois les avantages d'une situation presque inexpugnable et ceux d'une entière indépendance vis-à-vis de la tradition. Sur ce sol arraché aux flots, dans ces marais transformés en serre chaude, la floraison fut rapide; elle fut aussi éphémère. Les Romains étant les champions des traditions latines, les Ravennates seront ceux des nouvelles aspirations de l'Orient : ils ont eu le bonheur de jouer ce rôle cinq cents ans avant Venise, à une époque où la civilisation byzantine était encore pleine de force et de sève. Si nous examinons les grandes compositions qui ornent, aujourd'hui encore, les principaux monumens de Ravenne, le mausolée de Placidie, le baptistère des orthodoxes, Saint-Apollinaire Nouveau, Saint-Vital, nous y trouvons, à la place de la sévérité propre aux mosaïques romaines contemporaines, une originalité, une chaleur, un sentiment de la couleur et de la vie qui défient toute analyse. Les artistes ravennates sont à la fois plus habiles et plus émus que leurs confrères latins : ils possèdent à fond la technique de leur art; leur science du modelé tient souvent du prodige, comme dans cette composition où ils ont fixé, en traits d'une sûreté et d'une hardiesse incomparables, l'image de l'empereur Justinien et de Théodora, sa trop fameuse épouse, et cependant, à chaque instant, nous les voyons consulter la nature avec cette candeur, cette tendresse, qui prêtent tant de charmes aux ouvrages de la mystique école d'Assise et à ceux du suave fra Angelico. Ici ils se plaisent à orner le sol de fleurs gracieuses, d'oiseaux au riche plumage; ailleurs ils nous montrent le farouche législateur des Hébreux caressant une des brebis du troupeau de Jethro. C'est à ces artistes byzantino-italiens, si décriés dans la suite, que la poésie dut de ne pas mourir tout entière au milieu de l'ignorance et de la barbarie universelles.

Fondée vers la fin du IVe siècle, l'école de Ravenne célèbre ses plus éclatans triomphes dès le milieu du siècle suivant. La décoration du mausolée de Placidie, le plus ancien des monumens ravennates parvenus jusqu'à nous, peut passer pour la plus haute expression, non-seulement de l'art italo-byzantin, mais de l'art chrétien

primitif tout entier. Aucun autre ensemble ne réunit au même point la magnificence et la noblesse. La forme du monument est celle d'une croix grecque, ayant ses bras voûtés en berceau et son centre surmonté d'une coupole; dans la décoration de ses différentes parties, le mosaïste a prodigué les ornemens les plus riches et les plus gracieux : étoiles, rosaces, grecques, méandres, guirlandes émergeant de corbeilles multicolores, rinceaux d'or. Des cerfs se désaltérant aux sources vives de la foi, des colombes buvant dans un vase, enfin les figures des apôtres et les symboles des évangélistes mêlent à l'élément purement ornemental l'élément symbolique et historique. Mais c'est surtout dans les deux tableaux incrustés, l'un dans la lunette qui surmonte la porte, l'autre dans la lunette du fond, que les droits de la foi et de la pensée se font jour. Le premier nous montre le Christ assis au milieu de son troupeau ; les traits du jeune dieu, avec ses yeux pleins de tendresse, sa bouche souriante, ses longs cheveux blonds ombrageant son visage imberbe, du galbe le plus pur, rappellent l'Apollon antique, avec je ne sais quelle douceur et quelle suavité introduites par le christianisme dans le type traditionnel. L'élégance du costume ajoute encore au charme de cette figure délicieusement juvénile : il se compose d'une tunique d'or, qui laisse à nu le cou et les pieds, et d'un manteau pourpre dont l'extrémité repose sur les genoux du divin pasteur; celui-ci, tandis que de son bras gauche, noblement arrondi, il soutient une croix d'or à longue haste, livre sa main droite aux caresses d'une brebis qui vient la lécher; son regard embrasse en même temps les autres brebis, debout près de lui et attentives à sa voix; un paysage pur et calme, avec quelques arbres et quelques rochers, se détachant sur un ciel d'un bleu clair, complète le tableau.

La peinture qui fait face au *Bon Pasteur* montre une inspiration bien différente : si dans la première on admire la douceur et la majesté des traits du Christ, la noblesse de son attitude, la touchante affection que lui témoigne son troupeau, et surtout l'ineffable sérénité répandue sur toute la scène, dans la seconde tout est mouvement et passion; l'une ressemble à une idylle, l'autre à un chant de guerre. On a longtemps discuté sur la signification de cette dernière ; aux yeux de bon nombre d'archéologues, le personnage qui y est représenté, s'avançant, ou plutôt courant, un volume à la main, vers un brasier ardent, ne serait autre que le Christ jetant au feu les livres des hérétiques, tandis que les volumes placés de l'autre côté du brasier, dans une armoire, les écrits des évangélistes, bravent les atteintes des flammes. L'intolérance de Placidie, les décrets récens de Théodose et de Valentinien, ordonnant de brûler les ouvrages des nestoriens, des décrets analogues rendus vers la même époque

par les papes Gélase et Symmaque, tout semblait justifier cette ingénieuse interprétation. La disposition même des deux scènes venait à l'appui de cette manière de voir : au-dessus de l'entrée, l'artiste avait peint le *Bon Pasteur*, c'est-à-dire le Christ exerçant son ministère de paix; au fond, en regard du précédent tableau, le Christ militant, saisi d'une sainte indignation à la vue des progrès de l'hérésie. Aujourd'hui, grâce aux argumens produits par M. de Rossi, nous savons que la seconde composition représente en réalité saint Laurent marchant au supplice, non en martyr, il est vrai, mais en triomphateur. L'énergie qui éclate dans ses traits, la vivacité de son allure, l'éloquence de son geste, proclament la transformation qui s'est opérée dans les sentimens des fidèles : la résignation des premiers siècles a fait place à l'enthousiasme, à l'orgueil fondé sur de récens triomphes. Le saint n'aperçoit même pas le bûcher qui doit le dévorer : dédaignant les menaces d'un bourreau impuissant, il s'avance plein d'ardeur et d'assurance vers l'arche sainte, où il voit briller les livres sacrés destinés à confondre les ennemis de la foi.

Au VIe siècle, sous Théodoric et sous Justinien, le triomphe de Ravenne sur Rome est complet : celle-ci n'a plus qu'une seule composition, la mosaïque des Saints Cosme et Damien, empreinte d'une sorte de grandeur farouche, à opposer aux scènes de la vie du Christ, d'un style si simple et si noble, incrustées sur les murs de Saint-Apollinaire Nouveau, à l'éblouissante décoration de Saint-Vital. Mais cette supériorité dura peu; une commune barbarie envahit la péninsule entière; les efforts de Charlemagne, qui réussit à provoquer de ce côté-ci des Alpes une véritable renaissance, sont impuissans à ranimer l'art italien; nul doute que les dernières traces d'élégance, — une élégance relative, — que l'on découvre dans deux des mosaïques romaines exécutées sous son règne, la chapelle de Saint-Zénon à Saint-Praxède, et Santa-Maria della Navicella, ne soient dues à des artistes venus de Byzance.

C'est encore de l'école byzantine que l'Italie, deux siècles plus tard, au temps des luttes entre la papauté et l'empire, attend son salut, et c'est encore dans la mosaïque que s'affirment les premières tentatives de réforme. En 1070, — cette date mérite d'être retenue, — l'abbé du Mont-Cassin, Didier, fait venir de Constantinople des mosaïstes auxquels il confie la décoration de son couvent; son exemple ne tarde pas à être suivi, au midi par les Normands, au nord par les Vénitiens; bientôt la mosaïque a reconquis son antique popularité. La basilique de Saint-Marc, à Venise, celles de Murano et de Torcello, le baptistère de Florence, les basiliques de Saint-Clément, de Sainte-Françoise-Romaine, de Sainte-Marie du Transtevère,

de Saint-Jean-de-Latran, de Sainte-Marie-Majeure, à Rome, celles de Grotta-Ferrata, de Salerne, d'Amalfi, de Palerme, de Montréal, de Cefalu et vingt autres voient leurs murs se couvrir d'incrustations en émail, tandis que le sol disparaît sous des assemblages de marbres imitant les plus riches tapis. A Rome, une école d'artistes de mérite, les Cosmates, dont la vogue dura pendant plus d'un siècle, étend la mosaïque jusqu'aux ambons, aux autels, aux candélabres, sur lesquels elle incruste d'élégans ornemens stelliformes. Pour la richesse, ces vastes ensembles décoratifs du moyen âge n'ont rien à envier à ceux de l'antiquité.

Dans le travail auquel nous avons déjà fait un emprunt, M. Bayet a défini en termes excellens le rôle de la mosaïque à partir du triomphe du christianisme. Après nous avoir montré le Poussin étudiant la mosaïque de Sainte-Pudentienne, Hippolyte Flandrin s'inspirant de celles de Ravenne, il ajoute : « C'est qu'en effet les plus grossières, les plus imparfaites gardent encore une grandeur d'allure admirable ; les incorrections de détail qui les déparent ne sauraient détruire l'impression de l'ensemble, et l'on conserve le souvenir de ces figures d'une si sévère majesté dans leur immobilité hiératique. Ces qualités tiennent à la technique aussi bien qu'à la composition... Les vieux mosaïstes procédaient par grandes masses, juxtaposant les couleurs tranchées, négligeant les transitions : comme la mosaïque est vue de loin, la dureté de ces oppositions se perd dans l'harmonie générale de l'œuvre ; mais, en revanche, tout se détache avec une vigueur et un éclat incomparables. Les figures s'enlèvent sur un fond d'un bleu ou d'un or intense ; les tons nets et vifs des vêtemens forment avec ce ton uniforme un contraste puissant ; souvent, pour mieux accuser le dessin, une ligne noire indique les contours du corps et les traits du visage. Grâce à cette disposition, les personnages font en quelque sorte saillie. Dans cet emploi d'un nombre de couleurs restreint, ne faut-il voir que l'inspiration d'un goût plus sûr? N'y trouverait-on pas aussi l'ignorance des procédés qui permettent d'obtenir une plus grande variété de nuances? Peu importe : l'art est quelquefois mieux servi par l'ignorance que par la science ; la mosaïque ainsi comprise constitue un art décoratif vraiment original. Dans le choix des compositions, les mosaïstes byzantins apportaient la même recherche de grands effets bien accusés et saisissant le regard. C'est pour cela qu'ils s'attachaient de préférence à des sujets où l'action est presque nulle, où l'on peut isoler les personnages, les ranger en ordre, de manière à ne point troubler la disposition uniforme de l'ensemble. Dans certaines scènes, on évitait même de placer plus de figures d'un côté que de l'autre, de peur de rompre

l'équilibre des différentes parties de l'œuvre et d'y introduire quelque disproportion. Ce principe de symétrie, dès lors si soigneusement observé, devait se maintenir dans l'art byzantin. L'esprit des artistes en fut si pénétré, qu'ils l'appliquèrent sans cesse et jusque dans les moindres ouvrages : ce fut par là que cet art, tout en perdant du côté de la vie et de la liberté, gagna de se prêter mieux que d'autres à la décoration des grands édifices religieux. Aujourd'hui encore, dans l'état de décadence où est tombée la peinture chrétienne d'Orient, ces qualités sont sensibles, et des œuvres médiocres, d'une exécution grossière, ont malgré tout un certain air de grandeur. »

IV.

Grâce au besoin de solennité, de grandeur, de régularité, grâce aussi à l'esprit d'abstraction propres à la première partie du moyen âge, la mosaïque a pu briller du plus vif éclat dans un moment où tous les autres arts étaient dans l'abaissement le plus profond. Mais du jour où de nouveaux horizons s'ouvrirent à l'imagination des artistes, où la nature, si longtemps ignorée, reparut à leurs yeux éblouis, où l'étude des passions reprit sa place dans le domaine de l'art, il fallait ou qu'elle se transformât, ou qu'elle abdiquât. Revenir aux traditions de l'antiquité eût été le plus sage; le sacrifice parut excessif; il en coûtait trop de renoncer à ces associations de tons éclatans, quoique parfois vides, dans lesquelles l'art chrétien avait célébré tant de triomphes. On est en droit de dire que la mosaïque ne survécut pas à l'avènement du style gothique : les compositions qui ornent l'abside de deux des plus vénérables sanctuaires de la ville éternelle, Saint-Jean-de-Latran et Sainte-Marie-Majeure, sont comme la dernière lueur d'un art qui va disparaître. Les incrustations, de plus en plus rares, qui, dans la suite, prennent naissance à Naples, à Rome, à Orvieto, à Sienne, à Pise, à Venise, paraissent des anachronismes; elles n'ont plus rien à faire avec les nouvelles préoccupations de l'Italie.

La renaissance, avec son exquise entente des lois de la décoration, semblait appelée à régénérer un art qui se recommandait à elle par les souvenirs de l'antiquité plus encore que par ceux du moyen âge. Elle lui témoigna en effet un réel intérêt : Laurent le Magnifique, ce grand initiateur, ne négligea rien pour le remettre en honneur; Raphaël et le Titien lui fournirent des cartons. Mais, pour aboutir, ces évolutions ont besoin d'être longuement préparées : les artistes florentins employés par le Magnifique connaissaient mal la technique des incrustations; ceux de Venise, chargés

d'interpréter les compositions de Raphaël et du Titien, étaient au contraire trop pénétrés des traditions byzantines, qui s'étaient maintenues dans la ville des doges jusqu'en plein XVIe siècle. Les résultats obtenus laissèrent donc beaucoup à désirer ; ici on abusa des tons conventionnels du moyen âge, l'or, l'azur, le pourpre, alors qu'il fallait revenir à la coloration à la fois claire et chaude de l'antiquité; ailleurs, on copia servilement les fresques ou les tableaux (à cet égard nous avons vu que l'antiquité n'avait pas été absolument irréprochable), au lieu de les traduire, avec une entière indépendance, dans cette langue sonore et harmonieuse propre aux mosaïstes de Pompéi. L'imitation de la peinture, tel sera désormais le but que se propose la mosaïque. « Dans cette folle tentative, — c'est encore M. Vitet qui parle, — il faut que celle-ci descende aux tours de force, aux procédés microscopiques, qu'elle abdique sa vraie puissance, qu'elle s'amollisse, qu'elle s'efféminé et tombe à ces froids trompe-l'œil qu'on montre à Saint-Pierre de Rome comme les miracles du genre. »

Aujourd'hui, grâce à l'initiative de quelques artistes qui n'ont pas voulu se laisser distancer par les hommes d'étude, la mosaïque promet de redevenir un art vivant. Le premier, M. Garnier a montré quels effets de libre et puissante décoration on pouvait tirer de ces incrustations dans lesquelles on s'était habitué à ne plus admirer que le fini. Le succès obtenu par les masques tragiques incrustés dans le plafond de la loge extérieure de l'Opéra a décidé le gouvernement à établir à la manufacture de Sèvres un atelier de mosaïstes. L'institution naissante, à laquelle M. Georges Berger a tracé sa voie dans un rapport remarquable, n'a compté au début que des Italiens; aujourd'hui, les élèves français, formés sous leur direction, commencent à prendre part aux travaux. La traduction des cartons d'un peintre éminent, qui s'est familiarisé par un long séjour et des études assidues avec les chefs-d'œuvre de la mosaïque italienne, et qui sait unir à la sereine majesté des maîtres d'autrefois une émotion toute moderne, tel est le but proposé à leurs efforts : les compositions de M. Hébert s'incrustent en ce moment sur les murs du Panthéon. Les esquisses qui ont servi à les préparer auraient mérité d'inaugurer le Salon d'une nouvelle espèce qui, en 1882, pour la première fois, a pris place à côté du Salon traditionnel et qui est appelé à consacrer la réhabilitation, la tardive revanche des arts décoratifs.

EUGÈNE MÜNTZ.

LE

SALON DE 1882

LA SCULPTURE.

Les arts sont destinés à changer sans cesse; ils ne peuvent se fixer même à la perfection. Cependant personne ne saurait dire à l'avance quelle figure et quel caractère ils auront demain. Aussi leurs transformations sont-elles toujours pour nous comme soudaines et, si peu qu'elles aient d'importance, en sommes-nous frappés. Chaque jour des tentatives qui nous semblent singulières et contradictoires se produisent sous nos yeux, et nous n'imaginons pas que les élémens qu'elles portent avec elles puissent jamais se combiner; cependant une force secrète les rapproche, en marque la relation, en dégage l'harmonie : et tout à coup l'art nous apparaît avec une physionomie nouvelle. Ce qui fait alors son originalité, c'est qu'il nous donne la somme de ces aspirations que nous regardions comme inconciliables. Au premier abord, on serait tenté de croire que ce sont d'autres idées et d'autres formes qui se manifestent. Mais qu'on ne se laisse pas aller à trop d'illusions. Peut-être, tout

bien considéré, le fond des choses est-il resté le même et n'y a-t-il que les dehors qui soient différens.

Ce sentiment de surprise mêlé de réserve, on l'éprouvait tout d'abord en visitant le Salon. Son premier aspect offrait un agrément imprévu : il semblait que, depuis l'année dernière, un progrès eût été accompli. Une sorte de nouveauté ambiante y régnait et il en restait une sensation de clarté et de fraîcheur. Maintenant, quand on y réfléchit, cette impression s'explique encore. Elle naissait d'un assemblage de qualités qui, bien que secondaires, n'en ont pas moins leur intérêt. Ce qui nous touche en cela, c'est que les entreprises qui ont été faites, depuis quelque temps, pour renouveler l'art, n'ont pas été perdues. L'imitation de la nature poussée jusqu'à la servilité, les excès d'un réalisme sans mesure, ne se sont pas produits inutilement. Un grand nombre d'artistes, sans suivre les novateurs dans leurs exagérations, se sont approprié la part d'idées justes qui est au fond de leurs systèmes. Des audaces de quelques-uns, il est sorti des vérités dont la somme s'est répartie sur l'école entière. Ainsi, les tentatives des impressionnistes, accueillies avec ironie et même taxées avec dédain, ont profité à toute notre peinture. Le coloris y est plus simple; la valeur des tons y est mieux observée : les sujets échappent au jour étroit de l'atelier. Est-ce à dire que ce soit le dernier mot du progrès? Non certainement. Le plein air nous donne la clarté de la fresque, et, ne fût-ce qu'à cause de cela, il mérite d'être consulté; mais, en s'y référant plus que de raison, on risque de tomber dans la décoloration et dans un manque d'effet qui est contraire à l'idée qu'on doit avoir de la peinture. Cependant il est juste de constater qu'un champ nouveau est acquis à l'étude et que l'art, l'art le plus élevé, peut y trouver des ressources.

La situation de la sculpture est à peu près la même. Les méthodes qui prévalaient depuis le commencement du siècle sont tombées en désuétude. La manière de poser une statue, de faire usage du modèle vivant et d'accentuer les formes, est entièrement changée. On ne comprend plus, comme il y a vingt ans, l'entente des ajustemens, l'art de traiter les draperies. Évidemment nous n'avons plus les mêmes procédés d'analyse. Ce qui domine aujourd'hui, c'est un grand éloignement pour toute convention, pour tout pédantisme. On cherche de préférence dans la statuaire un aspect souple et vivant. On voudrait substituer à l'impression que produit l'œuvre d'art l'émotion directe qui vient de la nature. Mais il est à craindre que, de la sorte, on ne franchisse les limites en dehors desquelles il n'y a plus d'œuvre sculpturale.

Il y a aussi en architecture une école de réalistes dont la doctrine

prête à l'exagération. Au fond, elle consiste à subordonner l'art à la seule considération de nos besoins, et cela n'est pas sans danger. Cependant bannir en principe des créations de l'architecte tout ce qui est superflu, attacher au plan, expression rigoureuse d'un programme, une importance capitale et en déduire l'élévation, régler l'emploi des matériaux avec économie et, en dernière analyse, faire servir les élémens de la construction à la décoration de l'œuvre sans être esclave des formes traditionnelles, ce sont là, croyons-nous, des idées pleines de sens et qui ont toujours guidé les véritables architectes. Mais on peut développer aveuglément cette théorie et la pousser à l'excès. Aussi, arrivée à ce point, a-t-elle servi de thème à des discussions passionnées. Toutefois elle a réagi contre l'abus des ordonnances classiques et des arrangemens de convention qui étaient passés à l'état de recette. Elle n'a pas toujours heureusement inspiré, dans leurs ouvrages, ceux qui s'en étaient armés, et cependant elle a fait partout son chemin. L'obligation où nous sommes de reconstruire sur des données nouvelles un grand nombre d'édifices publics et les problèmes que soulève cette mise en demeure ; les exigences de plus en plus grandes des particuliers pour leurs habitations et la liberté laissée aujourd'hui aux constructions qui s'élèvent à Paris, tout cela a contribué à rompre les habitudes et à mieux ouvrir les esprits; tout cela a servi à faire entrer toujours davantage dans les conceptions des architectes des élémens de vérité et de raison.

Reconnaissons donc qu'à ces divers points de vue, il y a eu dans les arts une évolution heureuse, un progrès. On ne devait pas moins attendre de la sincérité qui anime l'école et aussi de sa vitalité. Celle-ci est très grande, et le nombre des œuvres qui figurent au Salon en témoigne assez. Si les observations que nous venons de présenter ne sont pas dépourvues de raison, peintres, sculpteurs et architectes voient à la fois leur talent se transformer sous l'empire des mêmes préoccupations. Ils obéissent à un mouvement d'ensemble qui les porte à chercher et à réaliser le vrai. C'est là ce qui constitue aujourd'hui l'unité de l'école française.

Mais après avoir fait la part à cette louable disposition des esprits et après avoir constaté les effets auxquels elle a conduit, demandons-nous maintenant quelle est la valeur du résultat. L'observation plus attentive de la nature extérieure d'un côté, et les considérations d'un ordre plus rationnel de l'autre, répondent-elles à tout? En possession d'une vue plus large sur la nature et d'une pratique plus libre, le peintre et le sculpteur, par exemple, peuvent-ils se désintéresser comme ils le font du choix de leurs sujets et de la manière de les traiter? L'invention ou seulement la convenance doivent-elles être négligées ou même mises au second rang? Personne n'ose-

rait le dire, mais bien peu d'artistes en ont réellement le souci. Certes, la nature a des droits considérables et l'exécution est appelée à subir mille variations légitimes. Mais n'y a-t-il pas, dans le domaine de l'art tel que l'a fait notre siècle, d'autres autorités? L'histoire n'a-t-elle pas ses droits et n'y a-t-il pas lieu de compter avec elle? ne lui demandera-t-on aucune inspiration, ou bien, après lui avoir emprunté quelque sujet, se croira-t-on libre de le traiter sans égards pour le temps auquel il appartient? L'histoire représente aussi tout un ordre de vérités qui s'imposent et que nous n'avons plus le droit de négliger aujourd'hui. C'est un point sur lequel il importe d'appeler l'attention du public et des artistes.

La langue des arts a besoin d'être fixée. Beaucoup d'expressions qu'elle emploie ont chez elle un sens particulier ou une extension qu'elles n'ont pas dans l'usage ordinaire. Ainsi en est-il du mot histoire, qui veut dire, en principe, le contraire de toute fiction et qui, pour les artistes, comprend à la fois l'histoire proprement dite, les antiquités et la fable. Notre temps a encore élargi cette signification déjà si vaste parce que les études historiques ont pris un large développement. Les artistes et l'art lui-même ne peuvent rester étrangers à ces études : elles fournissent des thèmes aussi bien aux exercices scolaires qu'aux plus importans travaux que le peintre et le sculpteur peuvent être appelés à exécuter. La culture générale des esprits ne permet pas davantage que l'on s'en passe. Par les informations qu'elles fournissent, elles dotent les représentations figurées d'une vraisemblance et d'une exactitude que tout le monde réclame. L'archéologie et l'ethnographie se sont ajoutées à l'histoire, de sorte qu'elle embrasse dans son domaine depuis la couleur historique jusqu'au style.

Il faut bien reconnaître que l'antiquité n'a pas entendu comme nous cette fidélité que nous recherchons. Si l'artiste qui a sculpté le pavillon royal de Médinet-Abou nous a laissé les plus précieux renseignemens sur la race et sur l'armement des peuples vaincus par Ramsès III; si les Assyriens et les Perses ont eu quelque souci de nous faire connaître la figure des ennemis dont ils étaient victorieux, on peut dire que les Grecs n'eurent certainement pour ceux qu'ils nommaient les barbares qu'une indifférence hautaine et que, dans l'art, ils ne firent aucune part à la curiosité. Considérées comme documens, quelle valeur ont les sculptures qui représentent les victoires remportées sur les Perses? Leur insuffisance est heureusement suppléée par les récits d'Hérodote. Singulière contradiction! Tandis que l'historien évoque, fait défiler devant nous la foule des nations qui formaient l'armée de Xerxès et que, d'une touche merveilleusement pittoresque et pour ainsi dire plastique, il fait ressortir

les mœurs, l'accoutrement et la manière de combattre de chacune d'elles, la frise du temple de la Victoire aptère nous représente ces mêmes étrangers résumés, au moyen d'une caractéristique sommaire et sous un type uniforme. C'est une synthèse de l'homme d'Orient. Nous ignorons ce qu'était la bataille de Marathon, dont le pinceau de Panænos avait décoré les murailles du Pœcile, et nous ne pouvons dire si elle offrait des renseignemens plus variés. Il serait possible. Mais, pour les barbares en général, les vases peints sont très avares de ces particularités que nous aurions tant d'intérêt à connaître. Là, plus qu'ailleurs peut-être, on voit paraître le dédain. Tous les peuples qui n'appartiennent pas au monde hellénique, tous, depuis les Égyptiens jusqu'aux habitans des Palus-Mæotides, sont figurés sous des traits dépourvus de noblesse et comme les représentans de races inférieures. Leurs formes sont aussi éloignées de la beauté grecque que le jargon de l'archer scythe qu'Aristophane met en scène est différent de la langue attique. Que dire des Romains? Sans doute ils portaient plus d'attention aux vaincus. Mais combien leurs monumens triomphaux les plus dignes de foi ne sont-ils pas surpassés en intérêt par ce que Tacite nous apprend dans *la Germanie* et dans la *Vie d'Agricola?* Du moins Grecs et Romains se sont-ils très bien représentés eux-mêmes.

Le respect de la vérité historique n'est point un privilège de notre temps : il y a pris une forme plus compréhensive, il s'y est beaucoup développé depuis soixante ans. La connaissance des mœurs des anciens était déjà remarquable dans l'école de Raphaël; Jules Romain et Polydore de Caravage connaissaient bien l'antiquité latine. Le Poussin nous a laissé une foule de dessins qui témoignent de l'importance qu'il attachait à la justesse du caractère. Louis David se passionna tellement pour le style classique que, dans ses ouvrages la forme humaine elle-même paraît empruntée à l'antique au même titre que les costumes et les accessoires. Il manquait de critique comme de mesure, et d'ailleurs l'étude de l'histoire telle que nous l'entendons naissait à peine. Plus tard, l'archéologie initia les artistes à l'esprit de recherches. Un grand amour de la vérité, une curiosité féconde animèrent pendant quelque temps une école qui eut pour chefs Ingres et Paul Delaroche, et dont, après eux, M. Gérôme est encore le représentant ingénieux et bien informé.

Mais aujourd'hui la jeunesse tombe dans l'indifférence; le dédain de tout travail de l'esprit paraît nous saisir. C'est devenu un principe que le sentiment suffit pour exprimer un sujet tout entier et que la plus large part doit être laissée à la fantaisie. Après le culte aveugle de l'antiquité, après les bizarreries auxquelles peuvent entraî-

ner l'archéologie et l'ethnographie lorsqu'elles se substituent à l'art, nous en venons jusqu'à répudier la vraisemblance historique. Nous affectons l'ignorance. Cependant l'instruction se répand de toutes parts, et bientôt les artistes se trouveront en présence d'un public qui aura toute raison pour leur être sévère. Pouvons-nous refaire à notre usage l'indifférence idéale des Grecs? Mais nous n'avons pas la même manière qu'eux de comprendre l'humanité. D'ailleurs, la vérité historique n'est pas incompatible avec la vérité morale : c'est en les unissant étroitement l'une à l'autre, comme nous pouvons le faire, que nous donnerons à nos œuvres la vérité d'aspect en même temps que la profondeur, grâce auxquelles elles résisteront à toutes les analyses.

Le style n'est pas en ce moment plus en faveur que l'histoire. Nous n'entendons pas dire par là que l'on s'occupe moins de sujets empruntés à l'antiquité ; nous voulons seulement remarquer que la manière de voir la nature, de l'adapter à un sujet choisi et de lui donner un caractère nettement tranché, en un mot que les conditions essentielles de l'art souffrent d'un grand délaissement. C'est une erreur de croire que l'on puisse appeler d'un nom qui éveille un ordre d'idées supérieures une imitation quelconque de la réalité. Un corps d'aspect vulgaire ne fera jamais penser à un personnage en dehors du commun. En matière d'art, il n'y a d'autre vérité que celle du sujet. Celle-là seule est nécessaire.

Et maintenant, quelle trace laisserons-nous de notre passage? A quels signes reconnaîtra-t-on nos œuvres? C'est encore un point de vue auquel l'observateur est conduit à se placer. Arriver à une claire connaissance de soi-même est assurément fort difficile. Mais il y a des tendances qu'on peut louer sûrement, comme il y a des erreurs manifestes et d'un caractère éternel qu'il faut toujours blâmer. C'est une autre partie de la tâche que nous essaierons de remplir sans trop y insister.

La sculpture nous offre cette année plusieurs ouvrages remarquables. Est-il vrai, comme on le dit, qu'elle soit supérieure à la peinture? Ce serait à examiner. Mais nous ne savons s'il y aurait quelque avantage à le faire : la comparaison ne serait nécessaire que si les parties que l'on met ainsi en présence devaient en tirer un profit certain. Ce qu'il importe de répéter, c'est que la peinture et la sculpture disposent de moyens très differens. Elles n'ont pas les mêmes ressources : elles sont inégalement appréciées. La première est en faveur et, quoi qu'on dise d'elle, reçoit du public la plus grande somme d'encouragemens. La seconde excite un sentiment de sympathie ; mais on la laisse davantage à elle-même.

Elle vit et on l'admire de vivre. On rend hommage à sa vertu. L'état lui vient en aide. Et c'est ainsi qu'entre les deux s'établit la balance.

Au fond, toutes deux suivent la même voie parce que l'éducation des jeunes peintres et des jeunes sculpteurs se fait de la même manière. Réunis en grand nombre, ils travaillent en commun, et l'objet principal de leurs études est de plus en plus le modèle vivant. Peu à peu, l'opinion que tout réside dans une imitation plus ou moins exacte de la nature a prévalu chez les uns et chez les autres; et la conviction qu'un morceau de peinture ou de sculpture bien fait, quelle que soit d'ailleurs sa signification et même en dehors de toute signification, est une œuvre d'art, cette conviction existe depuis longtemps dans les ateliers et gagne chaque jour du terrain au dehors. A ce compte, le but de l'art serait simplement de donner, au moyen d'une sorte de copie habile, l'idée de l'objet représenté.

Ce qui fait peut-être la supériorité de la sculpture, c'est qu'elle ne peut s'abandonner au caprice. Dans son domaine, il y a des catégories déterminées qui ont quelque chose d'absolu. La peinture ose tout et n'est tenue que par son cadre. La statue, le buste, pour ne parler que de la statuaire proprement dite, sont des formules fixes qui ont leur raison d'être et leur nécessité. On n'a pas encore trouvé autre chose, et tandis que la peinture fragmente et décompose, la sulpture reste enfermée dans ces deux modes de représentation sans y rien ajouter, sans pouvoir en sortir. On voit bien de temps en temps paraître dans certains ouvrages la prétention de changer les conditions de l'art. Mais les lois qui régissent l'ordre matériel sont immuables. L'œuvre que crée le sculpteur doit rester une construction. On voudrait bien faire des statues qui ne fussent pas des statues comme on fait des tableaux qui ne donnent pas l'idée d'un tableau. On ne peut produire que de mauvaises statues : il faut s'y résigner. Il en est de cela comme de l'architecture, qui ne saurait se dénaturer entièrement et qui doit tout au moins se tenir debout; les lignes par lesquelles s'accuse l'équilibre sont déjà de l'ordre de la composition.

Le Salon de 1863 nous a fait assister à l'une de ces tentatives de révolte contre les lois de la statuaire. Elle était presque générale. Ce n'étaient que figures hors d'aplomb, que mouvemens désordonnés. Il est regrettable que la photographie n'ait pas été appelée à reproduire l'ensemble de ces ouvrages; ce serait un document curieux à consulter comme le signe extrême d'une aberration. Les essais de rébellion se manifestent toujours, et ils sont particulièrement sensibles dans les bustes. On en voit beaucoup qui se présentent avec

un aspect mutilé et qui semblent des débris de statues. Un buste n'est point un fragment : c'est une forme créée par l'art. On lui ôte sa dignité et sa raison en le faisant paraître comme un produit du hasard. Quand des maîtres, quand M. P. Dubois et M. Chapu, dans des portraits comme ceux de M. Baudry et de M. Barbedienne, donnent l'exemple de ce que peut l'artiste pour renouveler son talent tout en restant fidèle aux véritables principes, il n'est pas besoin d'entrer dans de longues démonstrations.

En somme, c'est à l'étude du nu que les sculpteurs se portent de préférence. En général, cette étude s'élève peu. On copie des modèles de profession et cela sans grand choix. L'habitude de mettre sa conscience à rendre telles quelles des natures obscures, dépourvues de caractère moral et, à plus forte raison, de beauté, cette habitude, contractée dès le début de la carrière, pèse aujourd'hui sur l'école française. Ah! elle est bien revenue de ce goût pour le joli et pour l'agréable qu'elle professait au siècle dernier! On le lui reprochait; mais il est à craindre que nous ne laissions de notre passage une tout autre trace!

L'habitude de vivre en présence de la nudité vivante, dans le laisser-aller de l'atelier, a encore un effet singulier. Elle conduit l'artiste, peu à peu et sans qu'il en ait conscience, à l'oubli de ce qui convient, à une sorte d'indécence d'un caractère nouveau. Le nu classique, avec son aspect idéal et décoratif, arrive à une chasteté relative, qui n'est contestée que par un petit nombre d'esprits prévenus. L'antique ne fait plus école et d'ailleurs nous n'en avons pas bien la clé. Nous dirons à la décharge des sculpteurs qu'ils ne recherchent pas le caractère provocant que certains maîtres ont mis à leurs ouvrages et qui leur a donné la célébrité. Non; nous parlons d'une inconvenance particulière qui consiste à mettre sous les yeux du public la nature sans respect d'elle-même et aussi peu soucieuse de ses mouvemens que de ses formes. Et quelles formes! La laideur soutenue par la puissance de l'interprétation et par l'audace pourrait s'imposer à nous; mais la misère physiologique, timide et dégradée, qui se montre alors qu'elle devrait se cacher, présente naturellement un spectacle honteux.

On entend répéter que le nu est la raison d'être de la statuaire. Cela dépend de la manière dont on le comprend. Si l'on veut dire que l'équilibre du corps et ses proportions sont les conditions essentielles de toute représentation de la figure humaine, c'est la vérité. Mais si l'on prétendait au contraire que, pour rester dans l'ordre de l'art, il faut absolument du nu, fût-ce sans raison, ce serait une erreur. Le nu peut être l'expression la plus pure et la plus noble de la sculpture, mais il se prête aussi à en être la forme la plus abaissée. Il ne justifie rien.

C'est vraiment là ce que nous font penser beaucoup de statues qui, sans idée et sans aucun sentiment de ce que l'on nomme la forme, ne sont que la reproduction affaiblie de modèles accueillis sans choix : et cependant elles se donnent des noms de nymphes, de dieux et de déesses! Il faut de la volonté et un heureux instinct pour réagir contre l'entraînement qui porte l'artiste à tout attendre de la nature. Heureusement plusieurs de nos sculpteurs, avec des talens divers et à des degrés différens, lèvent la tête au-dessus du courant. Un débutant, croyons-nous, M. Daillion, a fait sous ce titre, *le Réveil d'Adam*, une figure qui, chose rare, indique une aspiration très haute. Les peintures de la chapelle Sixtine l'ont un peu préoccupé, mais il n'y a en lui aucune ambition d'imiter. Il a fait sur un mode vrai, mais puissant, une étude dont on peut louer l'unité, le caractère soutenu et surtout la tendance. *L'Aurore* de M. Delaplanche est une œuvre élégante et forte à la fois. Nous n'en avons encore que le plâtre, mais il nous promet un beau marbre. En même temps, M. Falguière, avec une souplesse qui fait songer au Corrège, a modelé une figure de *Diane* qui, malgré sa fière attitude, ne répond peut-être pas absolument à l'idée que l'on doit se faire d'une déesse vierge, de la chasseresse mystérieuse qui fuit les regards profanes; mais du moins elle nous montre sous un aspect nouveau le talent de son brillant auteur. Au point de vue de l'entente de la forme et du style, les ouvrages qui nous semblent les plus dignes d'attention au Salon de cette année sont ceux de M. Chapu et de M. Idrac. Le premier n'est plus à louer, et nous sommes heureux de revoir le beau *Génie de l'immortalité*, qu'il a sculpté pour le tombeau de Jean Reynaud. Quant à M. Idrac, il a envoyé deux statues qui donnent l'idée la plus avantageuse de son mérite. L'une représente *l'Amour piqué*, vaguement inspiré d'Anacréon, mais qui, sans aucun pastiche, offre un ensemble qui n'est pas indigne de l'antique. Sans doute, on y trouve par places quelques rondeurs, surtout dans les extrémités. Mais, tel qu'il est, cet ouvrage représente une école excellente et qu'il faut d'autant plus encourager qu'elle pourrait disparaître. *Salammbô*, le second travail de M. Idrac, ne témoigne d'aucune préoccupation archéologique ou ethnographique; il est même un peu trop dépouillé du caractère que réclamait le sujet. Mais c'est une étude d'un type agréable, d'un mouvement souple et charmant. Elle ne rappelle que par une sorte d'allusion l'héroïne de Flaubert au moment où celle-ci approche amoureusement de ses lèvres la tête d'un serpent. L'harmonie des formes est parfaite : soutenues et pleines, elles sont vraiment sculpturales. Loin de nous la pensée de prétendre que la sculpture soit une convention absolue. Mais disons cependant qu'elle n'est un art qu'à la condition qu'elle diffère de la simple nature. Ce

que l'on appelle la forme consiste dans un état que crée le sculpteur ou le peintre et qui, par la plénitude, l'accentuation et la force, est supérieur à la réalité. Il faut l'avouer, ces qualités sont rares, aujourd'hui, et leur absence fera sûrement reconnaître nos œuvres dans l'avenir.

Jusqu'ici le *Génie de l'immortalité* et *l'Amour piqué* sont au Salon les seuls ouvrages dans lesquels la forme concoure à l'expression de la pensée. En général, les sculpteurs sont peu soucieux d'établir cet accord. Ceux même qui ont le plus de talent montrent à cet égard une certaine indifférence. C'est le cas de M. Hugues qui, après avoir composé un beau groupe représentant *Œdipe à Colone*, n'a pas assez cherché à lui donner le caractère héroïque. Le personnage d'OEdipe est fort ancien ; cependant sa destinée est si émouvante qu'on est toujours certain de nous intéresser en nous le montrant, et cela aussi bien à l'exposition qu'au théâtre. M. Hugues a parfaitement représenté l'aveugle inquiet et tourmenté, que la destinée accable. Antigone est près de lui : tous deux se sont assis sur une pierre. Lui, semble l'interroger encore. Elle, dans un mouvement du plus noble abandon, repose sa tête sur l'épaule du vieillard et lui répond. Les mains jointes, elle lève vers lui un regard plein de sollicitude et de tendresse. Cela est bien compris et d'un sentiment profond. Mais pourquoi le nu et les ajustemens répondent-ils si imparfaitement au sujet? Ce sujet, c'est Sophocle qui l'a créé. Il y a mis sa marque : on ne peut plus la changer. Mais que manque-t-il donc à l'ouvrage de M. Hugues? Le personnage d'OEdipe est pour ainsi dire composé sur le texte de la tragédie. En vérité, il n'y a rien ici qui ne puisse se justifier par une citation. Voilà bien « la roche grossière » sur laquelle l'exilé et sa fille s'assoient dans le bois sacré des Euménides. OEdipe nous apparaît, tel que va bientôt le retrouver Polynice, « sous des vêtemens qui, vieillis sur son vieux corps, le souillent de leurs lambeaux... Son front privé de la vue est à peine garni de cheveux épars, jouets du vent... » Il n'est pas jusqu'à la position des pieds, ramenés en arrière, qui ne puisse s'expliquer par quelques mots que le chœur dit au commencement de la pièce. C'est tout un assemblage d'indications puisées à la source véritable. Et malgré cela, l'idée du sujet n'est pas rendue. Il y a dans l'*OEdipe à Colone* un côté solennel, mystérieux, sacré que nous n'apercevons pas dans l'œuvre du statuaire. Et puis tous les traits qu'il a réunis sont épars dans le texte : résumés, ils prennent une intensité qui n'est pas d'accord avec le caractère de la tragédie. Par leur nature, ils sont moins conformes au génie de Sophocle qu'à celui d'Euripide. Pour apitoyer sur le sort de ses personnages, Euripide se plaisait à les

mettre en scène dans un appareil d'infirmité et de misère. Aristophane l'en a raillé. Sophocle, dans un âge avancé, composant l'*Œdipe à Colone*, a pu ne point négliger des moyens qui avaient réussi à son rival et qui d'ailleurs étaient en situation. Mais du moins, il n'y a recours qu'à de rares momens. Et puis, s'il est vrai qu'Œdipe ait ainsi paru sur le théâtre, combien le spectacle n'était-il pas relevé par le costume tragique, racheté par la poésie et par la majesté du drame tout entier! Que M. Hugues nous pardonne : son ouvrage est des plus remarquables; mais quand la sculpture s'inspire de la poésie, privée qu'elle est de succession et de nuances, muette de paroles, elle doit s'appliquer à nous donner une vue synoptique, une synthèse morale du sujet. Ce qui caractérise le chef-d'œuvre de Sophocle, c'est un mélange de naturel et d'élévation, de vraisemblance et de merveilleux, d'humain et de surhumain à la fois. Œdipe, si misérable qu'il soit, est un héros qui justement, à cette heure même, se reconcilie avec la fatalité et se rapproche des dieux.

C'est à Rome qu'il faudrait traiter de tels sujets. Quoi qu'on en dise, le séjour de la ville éternelle sera toujours un bienfait sans égal pour un jeune artiste. La nature y est plus belle que chez nous. On trouve dans ce milieu un accroissement de pensée et de force, une idée de grandeur qui viennent à propos soutenir un talent qui veut prendre possession d'une fiction et s'élever au style. Nous en avons cette année un exemple de plus dans un groupe intitulé *l'Age de fer*, et qui est le dernier travail exécuté par M. Lanson à la villa Médicis. La composition en est large et claire. Deux hommes viennent de combattre avec la lance. L'un, l'agresseur peut-être, a porté un coup inutile; son arme s'est brisée en terre; il est tombé. Le vainqueur étend la main sur son ennemi renversé et semble dire : « Du droit de la guerre, cet homme m'appartient! » Geste fatal! Le vaincu se tord sur lui-même, réduit qu'il est à l'impuissance par cette main mise qui accuse si bien qu'il a perdu sa liberté. Les personnages de ce groupe appartiennent à une race indéterminée, mais superbe. Ce qui rend l'action plus saisissante, c'est que ces deux adversaires se ressemblent : on dirait deux frères dont l'un devient l'esclave de l'autre. L'exécution, bien qu'elle soit très vraie et très étudiée, ne donne en aucune manière l'idée d'un art subordonné. Aucune époque n'a préoccupé l'artiste; aucun modèle ne l'a asservi. L'idée et les corps qu'elle anime sont sortis d'une conception puissante. C'est une création, c'est une œuvre de maître.

A vrai dire, on ne fait plus guère aujourd'hui de Grecs ni de Romains. Le goût en est passé; la curiosité en est épuisée. On a pris

son parti d'aborder le costume moderne et on le fait simplement et sans artifice. Le manteau, regardé depuis si longtemps comme le complément indispensable de toute statue, le manteau, souvent invraisemblable, mais toujours complaisant, est laissé parmi les accessoires qui ont fait leur temps. On se soumet à la vérité et on s'efforce de représenter les contemporains tels qu'ils sont et les hommes d'hier tels qu'ils ont été. On se console de ce que nos vêtemens ont de mesquin par la raison que du moins ils n'ont pas l'inconvénient de fausser les proportions. Personne n'est entré avec plus de franchise et d'à-propos dans cette voie que M. Antokolsky. Cet éminent sculpteur, dont on admirait à la dernière exposition universelle les statues du *Christ devant le peuple* et d'*Yvan le Terrible*, cet artiste dont l'esprit est naturellement porté vers les plus hautes conceptions, a, cette fois, su plier son talent à un effort relativement modeste. Il nous a montré un constructeur de chemin de fer qui, une carte à la main et debout à côté d'une machine à aiguiller, réfléchit sur le tracé d'une voie. Cela est naturel, et il y a beaucoup d'individualité dans l'ensemble : c'est un portrait. L'exécution est un peu à la manière italienne, mais dans une mesure qui se justifie aisément. Qu'on ne s'y trompe pas : il faut beaucoup de volonté et de talent pour faire une œuvre aussi juste dans sa simplicité. Non loin, nous trouvons une figure remarquable : celle du *grand Carnot*. L'auteur, M. Roulleau, l'a obtenue au concours, et il débute ainsi d'une manière qui donne plus que des espérances. Carnot est debout, en costume de représentant du peuple, un compas à la main et livré à un travail intense de la pensée. A côté de lui est un guéridon chargé de volumes et de cartes : il pose le doigt sur Wattignies. Pour son travail, M. Roulleau s'est entouré de tous les documens , s'est heureusement inspiré de toutes les traditions : il a fait une œuvre vraiment historique. Cette statue est modelée avec talent : destinée à être coulée en bronze, elle est parfaitement entendue pour le métal. Elle sera bientôt inaugurée à Nolay, où est né Carnot : elle est digne de l'organisateur de la victoire.

L'anniversaire du 14 juillet 1789 étant devenu la fête nationale, l'attention s'est naturellement portée sur les personnages qui ont eu le plus de part au drame politique qui, commencé dans le jardin du Palais-Royal et dénoué dans la nuit du 4 août à l'assemblée nationale, eut pour péripétie le fait devenu symbolique de la prise de la Bastille. Entre tous, au premier rang, paraît Camille Desmoulins. Son apparition soudaine au milieu de la foule réunie près de la rotonde, la table qui lui servit de tribune, l'énergie de son mouvement, sa cocarde improvisée, tout cela constitue la plus vraie comme la plus vive des légendes. Cette année, elle n'a pas inspiré

moins de quatre statues. L'une d'elles est destinée à la ville de Guise, patrie de Desmoulins; les autres semblent avoir été faites en vue du Palais-Royal, si l'on en juge par les accessoires. Camille Desmoulins ne passait pas pour être beau; mais il avait des yeux pleins de feu où brillait une exaltation communicative. Certes son action dut être puissante, car il n'avait pas l'élocution facile, affecté comme il l'était d'une sorte de bégaiement. D'ailleurs, considérées en elles-mêmes, les paroles qu'il prononça ce jour-là et qu'il nous a conservées ne sont pas de celles qui restent frappées dans la mémoire. Mais elles étaient à propos. Elles répondaient aux sentiment de la foule et, l'ardeur du geste aidant, firent déborder son indignation.

Dans ces conditions, le sujet convenait à la sculpture. Cependant que de difficultés un pareil sujet ne présentait-il pas? M. Doublemard, en le traitant d'une manière générale, en a évité les écueils et il a fait une bonne statue de place publique. Il a représenté le tribun entraînant la foule. Chez M. Dumaige, une chaise, placée comme accessoire, rappelle davantage la scène du Palais-Royal. M. Carrier-Belleuse a posé hardiment Desmoulins sur la table du café de Foy, que M. Cornu n'a fait qu'indiquer. Mais, en prenant ce parti, il fallait faire nettement comprendre l'action oratoire du patriote et ce n'était pas chose aisée. En sculpture, l'expression d'une bouche toute grande ouverte n'est jamais bien claire. Est-ce un chant? est-ce un cri, ou s'agit-il d'une parole suivie? Il nous semble que cela ne se lit pas bien clairement dans les statues que nous examinons. D'ailleurs, dans aucune, le mouvement du corps ne s'accorde avec les besoins du discours. L'orateur, au lieu de se rejeter en arrière, devait plutôt se pencher vers ceux qui l'entouraient, répondant à leur passion, cherchant leurs yeux, les animant de son souffle.

On connaît maintenant plusieurs portraits authentiques de Camille Desmoulins. Ces statues lui ressemblent-elles? Il n'y aurait profit pour personne à l'examiner. Ce qu'on pourrait dire d'une manière générale, c'est qu'elles n'ont pas assez les airs de 1789. Non, ce n'est pas assez que le costume soit juste, il faut encore qu'une œuvre d'art de ce genre ait la physionomie de l'époque à laquelle elle se rattache. Et c'est ce que M. Lecointe a très intelligemment compris et rendu dans sa statue de *Sedaine*. L'homme, d'un siècle à un autre, change d'habitudes et d'extérieur. Quelle différence entre les airs majestueux du XVIIe siècle, l'élégance du XVIIIe et toutes les libertés que l'on a dans le nôtre! Indépendamment de l'évolution et des mœurs, la mode intervient à son tour et semble changer jusqu'aux formes du corps. Elle en use avec lui comme s'il était un esclave, elle le pétrit à sa guise. Elle le fait entrer de vive

force dans des costumes qui le torturent. Au milieu de ces violences on est quelquefois tenté de se demander s'il reste toujours le même.

La statue-portrait présente certains problèmes. Tous les personnages historiques ne sont pas également dans des conditions favorables à la statuaire : avec eux cependant on est tenu d'être vrai. Aussi, plus ceux dont on veut conserver le souvenir sont près de nous et plus la tâche est difficile. Elle est moins ingrate lorsqu'il s'agit d'hommes ayant appartenu à une époque déjà éloignée. Mais alors il faut bien connaître cette physionomie des temps dont nous avons parlé pour en signaler l'importance, heureux si, pour reconstituer son sujet, on peut avoir comme point de départ quelque tête dont la ressemblance soit acceptée ou encore mieux authentique. C'est dans ces conditions que M. Thomas a exécuté l'excellente statue de *La Bruyère*, et M. Allouard *les Derniers Momens de Molière*. Cette figure, qui obtient un si beau succès, est parfaitement présentée. Elle est très juste de caractère. Elle est simple et elle émeut. Molière repose déjà; son esprit et son corps se sont détendus. La paix lui est venue. La pièce est finie. Qu'aurait-il à regretter? Artiste, il meurt pour ainsi dire au bruit des applaudissemens. Homme, c'est la fin de ses peines. Philosophe, il reste impassible. Ainsi donc, ni débats, ni convulsions; rien de ces agonies dont la scène nous donne trop souvent le détail. Nous félicitons M. Allouard d'avoir si dignement représenté Molière et d'avoir traité avec tant de mesure un sujet qui touche au théâtre.

On dit volontiers qu'aujourd'hui nous sommes prodigues de statues honorifiques. Mais peut-on contester que celle de *Guillaume Budée*, que celle de *Rabelais*, qui figurent aussi à l'exposition, n'acquittent à différens degrés une dette publique? Les Grecs se montraient en cela beaucoup plus libéraux que nous ne le sommes. Les athlètes victorieux voyaient leurs images s'élever dans les enceintes sacrées mêlées à celles des poètes, des législateurs, des héros. La sculpture ménageait à tous les degrés l'apothéose. Pour nous, nous n'en sommes pas encore arrivés à ce point. Mais les hommes qui ont contribué aux progrès de l'humanité, qui l'ont honorée par leurs talens et par leurs vertus, illustrée par leur génie; ceux qui ont glorifié leur pays ou qui se sont glorifiés eux-mêmes par leurs actes, ceux-là méritent de se voir assurer un honneur durable. Nous devons fixer leurs traits, en marquer le caractère et leur donner la vie inaltérable dont vivent les œuvres d'art. Un jour peut-être leurs images seront brisées, mais on les relèvera. Par instinct, notre race est idolâtre; et malgré son scepticisme, notre

siècle gardera et développera encore le culte des grands hommes.

Et nous voici en présence d'un monument élevé à un guerrier et à un politique de génie par l'admiration et la reconnaissance de son pays. Une souscription nationale a été ouverte en Roumanie afin d'ériger une statue équestre à l'illustre prince de Moldavie, Etienne, qui, au xve siècle, défendit victorieusement son peuple contre les Turcs et les autres nations voisines. L'exécution d'un pareil travail ne pouvait être mise en de meilleures mains que celles de M. Frémiet. L'éminent artiste, tout plein de l'histoire glorieuse de son héros, a composé sa statue en consultant et en mettant d'accord de nombreux documens : on peut dire que l'image qu'il en a tirée a un caractère authentique. Il a eu particulièrement égard aux chroniques de Moldavie, du Vornic Uréchia et à la correspondance du médecin vénitien Mat. Muriano. Il a connu le portrait qui est au monastère de Putna. Etienne est représenté dans un de ces momens où, après une campagne, il rentrait vainqueur dans sa capitale de Succara. Il a la couronne en tête. Il étend sur son peuple, avec un geste de protection, son sceptre en forme de masse d'arme. Le costume qu'il porte est la tunique et la chlamyde byzantines en usage alors pour les cérémonies. Un vêtement de mailles, qui paraît aux genoux, rappelle l'homme de guerre. Tout le personnage respire la force et la sérénité. Le cheval est puissant et son allure offre une noble cadence. L'unité de l'œuvre est complète : le cavalier et sa monture vivent et se meuvent dans un même instant. Sous tous les aspects, la composition se dessine avec une grande netteté. Cette statue triomphale doit être érigée à Jassy sur un emplacement élevé. De loin on en comprendra le geste, on en saluera la majesté. De loin tout homme de Roumanie reconnaîtra Étienne le Bon, le Grand, le Saint.

Dans sa signification la plus haute, la sculpture tient de l'architecture un caractère de consécration Elle est une langue et celle, entre toutes, qui se prête le mieux aux graves hommages. Le souvenir des jours heureux ou tristes l'inspire également. Elle illustre la victoire et prête une expression décente aux regrets. Ce n'est ni par méprise ni par une perversion de notre raison que nous dressons des statues là où la chance des armes nous a été contraire. Ce n'est point par un vain orgueil que nous décorons de quelque œuvre du ciseau le lieu où nous sommes restés maîtres du terrain. Ici comme là-bas nous voulons avant tout honorer ceux qui sont morts pour obéir aux lois. C'est ce qu'expriment avec une même éloquence deux beaux monumens que l'on admire à l'exposition.

Si l'on pouvait douter de la puissance du sentiment d'art et de la vertu qu'il a de donner aux œuvres leur physionomie et leur signifi-

cation, on pourrait s'en convaincre en examinant ces deux grands ouvrages, qui ont entre eux beaucoup de ressemblance, mais dont l'expression est si différente qu'on ne songe pas tout d'abord à les comparer. Nous avons nommé le groupe commémoratif de *la Défense de Saint-Quentin*, par M. Barrias, et *Quand même!* autre groupe destiné à perpétuer la mémoire de la résistance victorieuse de Belfort. Tous deux représentent la figure symbolique d'une ville en costume moderne soutenant un soldat mourant. C'est la même donnée, et cependant il nous semble que personne ne pense à remarquer qu'il existe entre eux quelque similitude. C'est que chacun d'eux répond à un ordre d'idées particulier, porte la marque d'une inspiration personnelle.

La ville de Saint-Quentin, comme une habile ouvrière que la guerre est venue surprendre en plein travail, s'est levée tout pleine de courage. Elle est près de son rouet et elle tient encore sa quenouille. Un garde mobile frappé à mort s'affaisse sur quelques débris qui figurent une barricade improvisée : elle le recueille, tandis qu'un enfant qui s'avance en rampant va se saisir du fusil que laisse échapper le moribond. Tel est le premier groupe que rend aussi clairement que le permet l'allégorie le fait douloureux dont la ville de Saint-Quentin a voulu consacrer le souvenir. M. Barrias y a mis son intelligence, son talent vigoureux et patriotique. L'enfant qui intervient pour continuer la lutte est bien imaginé. Il donne à penser que tout n'est pas fini : c'est une idée qu'il faut entretenir et la figure qui la personnifie est bonne à mettre sur une place publique. La composition de M. Mercié entre dans moins de détails : elle devait être plus simple. Belfort est une Alsacienne debout et fière. Devant elle, à sa droite, un soldat succombe en lui faisant un rempart de son corps. D'un geste admirable dans sa naïveté héroïque, elle le soutient en le saisissant d'une main par la tunique, tandis que de l'autre elle se couvre avec le fusil dont son défenseur ne se servira plus. Son attitude est superbe : elle brave, elle provoque, elle atteste une énergie invincible. Oui! *Quand même!* Sous une autre forme et avec un égal sentiment, nous retrouvons tout entier l'auteur du *Gloria victis*. A ne prendre que le mot-à-mot de l'histoire, est-ce bien là ce que devait exprimer un monument élevé à Belfort à la suite de la guerre? et voyons-nous paraître ici, à côté de la défense, l'idée de la libération du territoire? Mais grâce à l'artiste, notre pensée monte plus haut. Dans sa généralité, dans son idéal, ce groupe de M. Mercié rend avec force l'image de Belfort acropole inviolée de nos provinces perdues, et par un juste hommage il dit que l'espoir de la délivrance repose sur l'indomptable patriotisme des femmes d'Alsace.

Arrêtons ici notre examen. Sans doute on trouverait encore au

Salon d'intéressans sujets d'étude comme les bas-reliefs de M. Fagel et de M. Bottée. On y remarquerait les groupes d'animaux dus à un maître du genre, M. Cain ; et, à côté, des études honorables comme *l'Appel au bac* de M. Tourguénef, et *Chasseur, chien lévrier*, par M. Chemin. Nous y verrions aussi quelques scènes de sentiment, qui semblent des émanations touchantes et lointaines de l'âme de F.-J. Millet : *le Pain*, groupe dans lequel M. Albert Lefeuvre a représenté une villageoise qui fait, en coupant dans sa miche, la part à deux enfans ; *la Mère*, premier succès de M. Devenet. Il y a aussi des morceaux parfaitement gracieux : un buste en marbre de M. Mathurin Moreau ; *le Petit Giotto* de M. L. Guglielmo ; *le Nid*, où dorment les charmans babies de M. Croisy ; et encore *la Porteuse de pain*, statue de M. Coutan, si joliment pétrie. Nous ne faisons que nommer ces ouvrages ; ils ne rentrent pas dans le cadre que nous nous sommes tracé. Et nous passons en espérant que, dans notre pays, il y aura toujours du sentiment et de la grâce.

N'est-il pas utile de visiter quelquefois une exposition en se donnant un sujet d'examen, en se proposant une tâche? N'est-il pas curieux de l'apprécier un jour sous le rapport de l'étude de la nature ou de la recherche du beau ; de tenter d'y découvrir le lendemain quelque talent amoureux du caractère et de l'expression ; de s'y demander une autre fois ce que l'on entend à présent par l'invention, ou d'aller s'y informer simplement de ce dont nous voulions nous rendre compte aujourd'hui : de la connaissance ou du souci que l'on a de l'histoire?

Si l'on en juge par les réserves que nous avons dû faire rien qu'à cet égard, il serait à craindre que, sur les autres points, on n'eût pas lieu d'être plus satisfait. Peut-être dira-t-on que la critique n'est pas un travail de détail? qu'elle ne doit point isoler les points de vue? et que son œuvre consiste dans des appréciations d'ensemble et dans la balance des qualités et des défauts? Il est très vrai que l'analyse partielle des œuvres nous rend infiniment plus sévère pour elles. Cependant nous persistons à croire qu'il fallait appeler l'attention sur l'une de nos incontestables faiblesses. S'il est un point par où la conscience intervient dans le domaine de l'art, c'est par l'étude de l'histoire. Donner un spectacle vrai du passé est devenu un devoir pour l'artiste. Les rôles seraient-ils intervertis? L'historien ne travaille plus de la même manière qu'autrefois. Il ne se borne pas à vérifier les faits, à les ranger en bon ordre. Il les évoque, il nous les rend en chair et en os, il les fait palpiter. Ses récits sont des tableaux qui ont leur relief et leur couleur. Il nous enlève au présent et nous donne l'illusion des milieux dans lesquels il nous transporte. L'historien est un peintre ; l'histoire est une

œuvre d'art. L'artiste qui peut être si bien informé aujourd'hui doit-il vivre dans l'indifférence et se faire une habitude de l'erreur? Que de ressources il s'interdit et que de raisons de durer il refuse à ses œuvres!

Voilà ce que l'on peut dire pour le passé. Sommes-nous plus heureux en ce qui nous concerne? Nous le savons : c'est à son insu qu'on écrit l'histoire de son siècle. Mais nous voudrions que l'art nous aidât à laisser du moment présent une idée juste. A voir l'ordre dans lequel se meuvent nos inspirations et notre ironie vis-à-vis de tout savoir, à considérer le peu de fond de nos productions, il est à craindre que l'avenir nous méconnaisse. A cette heure, il y a de grands sentimens en jeu. Des questions d'une immense portée sont pendantes ou reçoivent des solutions. L'époque est grave. Nous ne demanderons jamais aux artistes de s'associer aux partis. Nous voudrions seulement qu'ils se montrassent plus recueillis en présence des signes du temps.

En nous livrant à ces critiques à propos du Salon, nous avons fait exception pour quelques œuvres remarquables. Mais cela ne suffit pas; cela ne peut suffire à notre pays. En général, à quoi songeons-nous? On ne saurait le dire. La pratique, nous l'avons reconnu en commençant, a réalisé quelques progrès. De ce côté, nous sommes rassurés. Mais, si nous négligeons la pensée et ce qui la nourrit, l'exécution elle-même risque de s'abaisser. On ne peut rendre les nuances les plus intimes d'une idée qu'à la condition d'être en possession d'une technique parfaite; mais on n'arriverait pas à cette technique supérieure, si l'idée, dans le travail qu'elle soutient pour se satisfaire, ne sollicitait le ciseau à la suivre jusque dans les suprêmes délicatesses de son expression.

Si, comme on le dit, il existe dans nos écoles un mouvement d'opinion qui s'élève contre les enseignemens autres que ceux qui ont pour objet la pratique, nous n'avons pas à regretter d'avoir écrit ce qui précède. Nous avons signalé dans la manière de copier la nature une servilité qui, à cause de la vulgarité des modèles, s'oppose à ce que nos ouvrages éveillent, non pas l'idée d'un sujet élevé, mais seulement une sensation agréable. Craignons qu'en jetant de la défaveur sur les leçons qui peuvent, en instruisant l'artiste, compléter et armer son talent, craignons que, dans l'avenir, on ne reconnaisse nos œuvres à un défaut de savoir comme aussi peut-être à quelque manque de beauté.

EUGÈNE GUILLAUME.

LE

DERNIER DES CONDOTTIERI

La mort de Giuseppe Garibaldi a causé d'un bout à l'autre de l'Italie une vive émotion. Le parlement s'est fait l'interprète du sentiment public en décidant que, deux mois durant, la tribune serait voilée de noir, que le trésor prendrait à son compte les funérailles du héros, qu'un monument serait élevé à sa mémoire, qu'une pension viagère de 10,000 francs serait accordée à sa veuve et à chacun de ses cinq enfans. De tels honneurs n'avaient été décernés à personne, et personne ne s'est avisé de les trouver excessifs. Cependant, parmi les Italiens qui raisonnent, on en trouverait difficilement un qui osât affirmer que Garibaldi était un grand politique, il en est peu qui le considèrent comme un grand général, et la plupart estiment que, s'il a rendu de grands services à son pays, il lui a causé plus souvent de grandes inquiétudes. Ils ne laissent pas de reconnaître qu'il était l'homme le plus populaire de la péninsule et, comme l'a dit M. Crispi, « le seul qui, à un moment donné, fût de force à soulever la nation tout entière. » Cette immense popularité avait franchi les Alpes et l'Adriatique, elle s'était répandue dans plus d'un pays lointain. Un Russe, propriétaire de plusieurs milliers d'hectares sur les bords du Volga, nous parlait dernièrement de l'extrême ignorance des paysans qui cultivent ses terres : « Je doute, nous disait-il, qu'ils aient jamais entendu parler d'aucun des souverains, d'aucun des hommes d'état qui gouvernent aujourd'hui l'Europe ; mais il y a un nom, un seul nom qu'ils savent tous, c'est celui de Garibaldi. »

Pour graver son nom dans la mémoire des peuples, pour s'emparer de leur imagination, il n'est pas nécessaire d'être un grand poli-

tique, ni un grand général, ni un homme de génie; mais il faut avoir en soi quelque chose qui étonne et qui subjugue, le goût et le don de l'extraordinaire. Si on y ajoute l'art de la mise en scène, la science du décor, l'attitude superbe, le geste théâtral et une chemise rouge, on n'en est que plus sûr de ne pas manquer son effet. Quelqu'un a dit que l'héroïque Niçard qui vient de mourir avait été le dernier des condottieri. Il possédait assurément toutes les qualités de l'emploi. Il les avait déployées jadis à Montevidéo, lorsqu'il était commandant en chef des flottes de l'Uruguay et qu'il guerroyait contre le dictateur Rosas. Il se surpassa lui-même dans cette expédition des Mille, où il conquit un royaume au pas de charge et qui est demeurée son titre le plus glorieux.

Personne ne savourait comme lui ce qu'il appelait « l'exquise volupté des entreprises; » personne ne fut plus amoureux des périls, personne ne se sentit le cœur plus allègre et plus léger dans les hasards. Au courage le plus bouillant il joignait le sang-froid, la tranquillité dans l'audace. Jamais cette audace ne parut avec plus d'éclat que quand, devançant son armée, il pénétra dans Naples, seul avec un aide de camp, et qu'il vit tout un peuple qui avait juré de le mettre en pièces s'agenouiller devant lui, l'adorer comme un dieu. Il avait ses secrets, ses rubriques, il savait accomplir des choses étonnantes avec des ressources fort minces et par des moyens toujours irréguliers, et c'est là ce qui frappe le plus l'imagination des peuples. Aussi le prit-on longtemps et peut-être se prit-il lui-même pour un thaumaturge. N'affirmait-on pas en Sicile que, dans plus d'une mêlée, il avait été criblé de balles et qu'on l'avait vu secouer son manteau, que les balles en tombaient?

Hélas! il fallut en rabattre, on découvrit que ce vainqueur pouvait être vaincu, que ce thaumaturge n'était pas invulnérable, que celui qui secouait son manteau pour en faire tomber les balles venait d'être blessé à la jambe, et qu'il en était réduit, comme un simple mortel, à s'aider de béquilles pour marcher. Pourtant son prestige n'en souffrit point, mais son humeur s'en ressentit. Jusqu'alors il avait cru aveuglément à son étoile, à l'invincible puissance de sa folie et de son courage. La confiance fit place aux amertumes, aux aigreurs. Il écrivait : « En présence d'un premier amour, l'homme en vaut dix. Vieux comme je suis, je me reporte par la pensée à l'âge où je me sentais plein d'une vigueur indomptable, prêt à braver quelque péril que ce fût, et maintenant les aventures, les espérances, les gloires, tout croule sous le poids de mes années et de mes déceptions. » Mais s'il avait appris à douter, les peuples s'obstinaient à croire, et ses défaites comme ses béquilles leur étaient sacrées. Ils savaient que ce chef de partisans ne ressemblait pas à ceux d'autrefois, que c'était un condottiere che-

valeresque, humanitaire, un redresseur de torts dévoué au service des faibles et des opprimés, prêt à jouer sa vie pour la chimère qui le hantait. Ils savaient aussi que ses conquêtes et sa renommée ne lui avaient rien rapporté. Ils savaient que celui qui avait donné des couronnes s'était retiré dans son île avec vingt-cinq francs dans sa poche. Ils admiraient son désintéressement, sa pauvreté volontaire, vertu rare en tout temps, rare surtout dans ce siècle. Le héros de Marsala était devenu le solitaire de Caprera, et à ce titre il faisait encore figure. Les hommes célèbres devraient toujours s'arranger pour finir leur vie dans une île, rien ne les grandit plus que la solitude qu'elle fait autour d'eux. Plus l'île est petite, plus l'homme paraît grand, et Caprera n'est qu'un tout petit îlot.

Ce que les peuples ne savaient pas, c'est à quel point les héros qui manquent de bon sens sont incommodes et fâcheux dans le train ordinaire de la vie. Pour les tenir en haleine, il leur faut des aventures, des équipées, des coups de main, de perpétuelles alertes. Ils ne se sentent vivre que les jours où ils mettent flamberge au vent; ils voudraient que chaque matin la trompette leur sonnât le boute-selle, et ils méprisent le chant du coq. Mais une nation n'est pas disposée chaque matin à partir en guerre; au lendemain des aventures, on retourne à sa charrue ou à son bureau, et il faut plaindre le sort des aventuriers sans emploi. Leur imagination les tourmente et le repos les consume. Ils ne savent pas se tenir tranquilles; on a beaucoup de peine à enseigner ce bel art aux petits enfans, et les grands enfans ne l'apprennent jamais.

Jusqu'à la fin, Garibaldi ne put s'accoutumer aux situations régulières; il eût dit volontiers comme ce personnage d'une comédie espagnole : « *El orden me mata :* L'ordre me tue. » Ce paladin ne s'intéressait qu'aux grandes causes, aux grandes idées, et les petits intérêts sont le fond de la vie et de la politique. Il n'en prenait pas son parti. Les bruits du monde, les bourdonnemens de la ruche humaine agaçaient cruellement ses oreilles et ses nerfs; il ne comprenait que la musique de l'avenir. Rongé par l'ennui, il avait des bâillemens de lion qui, accroupi dans sa cage, regarde pousser ses ongles. Plus d'une fois, il brisa ses barreaux, s'échappa, se rua tout frémissant au travers des combinaisons préparées par les habiles et des trames les plus savamment ourdies; c'était comme la brusque irruption du roman dans l'histoire, qui s'en tirait comme elle pouvait. Au début, il avait réussi dans ses équipées parce qu'il avait pour lui les circonstances, l'opinion publique, l'appui secret des sages qui se donnaient l'air de mépriser sa folie, et il s'était imaginé qu'il pouvait tout, qu'il ne tenait qu'à lui de remanier le monde à sa guise, de se faire obéir de la fortune en lui montrant sa cape et l'éclair de son épée. Après avoir eu le sens de l'à-propos, le discerne-

ment des occasions, il était devenu le plus inopportun des hommes, et rien ne lui réussit plus. Ce don Quichotte avait eu raison contre le gendarme, le gendarme finit par avoir raison contre lui et, l'appréhendant au collet, le ramena de vive force dans sa prison. Il en était un peu diminué, mais les moujiks des bords du Volga ne s'en doutaient pas; ils ne voyaient que ses bonnes intentions, et ses malheurs ne faisaient aucun tort à sa gloire. Les peuples sont ainsi faits qu'ils aiment à plaindre ce qu'ils admirent.

Le marquis d'Azeglio définissait Garibaldi : un cœur d'or et une tête de buffle. On pourrait lui appliquer aussi le mot de cet évêque de Lérida, ambassadeur d'Espagne à Vienne, qui disait jadis : « Les ministres de l'empereur ont l'esprit fait comme les cornes des chèvres de mon pays, petit, dur et tortu. » Garibaldi avait le cerveau très étroit et infiniment dur, une vraie tête de bois, impénétrable à la persuasion, à toutes les bonnes raisons. Il avait aussi l'esprit tortu et des subtilités bizarres, comme il arrive à tous les mystiques. Il eût mieux fait de ne jamais raisonner, de n'en croire que son instinct, qui souvent le conseillait à merveille. Il eut tour à tour les plus heureuses inspirations, qui ressemblaient à du génie, et de véritables accès de démence, qui eussent tout perdu si on l'avait laissé faire. Incapable de compter avec les idées des autres, il prenait les siennes dans son cœur, et c'est du cœur, assure-t-on, que viennent toutes les grandes pensées, mais il en vient aussi beaucoup de déraisons et beaucoup de malheurs. Ne soyons pas trop sévères. L'évangile nous apprend qu'il sera beaucoup pardonné à qui a beaucoup aimé; Garibaldi a beaucoup aimé, et il était toujours prêt à mourir pour ce qu'il aimait.

Il adorait son pays jusqu'à lui sacrifier non-seulement sa vie, mais ses opinions et ses préjugés. Il avait pour devise qu'il fallait faire l'Italie même avec le diable, *far Italia anche col diavolo*, et il conclut un pacte avec le diable, représenté par le roi de Piémont, auquel il causa mille ennuis, mais contre qui il n'a jamais conspiré. S'il aimait passionnément son pays, il n'était pas moins sincère dans sa bienveillance pour le genre humain, dans sa tendresse pour tous les peuples opprimés; mais il lui arrivait quelquefois de confondre les opprimés et les oppresseurs et de mal placer ses sympathies. Il se trouvait en Angleterre au moment où le Danemark fut envahi par l'armée austro-prussienne, et il s'éprit d'abord d'un vif enthousiasme pour ce petit peuple, contre qui s'étaient coalisés un grand royaume et un grand empire et qui avait si fièrement accepté le défi. Les réfugiés allemands de Londres s'appliquèrent à le circonvenir, à lui démontrer que ce petit peuple était un tyran, un monstre odieux, que David avait tous les torts, que Goliath était le preux chevalier du bon droit. Il écrivait peu de temps après à l'un de ces réfugiés que ce qui manquait à l'Europe,

c'était un peuple chevaleresque qui, faisant bon marché de son bonheur, de ses intérêts matériels, consacrât toutes ses forces à secourir les faibles, à faire régner la justice dans l'univers, et il conviait l'Allemagne à ce beau rôle. C'était bien connaître son monde et bien prendre son temps.

Cet homme à la barbe blonde, à l'œil gris bleu, était aussi sincère et aussi excessif dans ses haines que dans ses tendresses, et il faut convenir qu'il haïssait beaucoup de choses, *multa et multum*. Il détestait par-dessus tout celui qu'il appelait le grand nécromancien. Le Vatican était pour lui « une tanière de renards et de crocodiles, un bourbier pestilentiel, un cloaque d'infamies. » Il considérait les prêtres, les affreux hommes noirs, comme de vils imposteurs, comme les disciples du mensonge, comme la peste de la famille humaine, et il prétendait que, s'il y avait des bossus en Italie, cela tenait à l'abus des génuflexions dans les confessionnaux. Il détestait également les armées permanentes, les généraux qui avaient conquis leurs épaulettes par des moyens réguliers; il les traitait de mercenaires, et il est certain que ses dernières rencontres avec eux n'avaient pas dû lui laisser d'agréables souvenirs. Il avait en horreur tous les tyrans et tous les tyranneaux, parmi lesquels il comprenait les officiers du fisc et les douaniers. Il affirmait que les élections se font toujours au gré de l'inspecteur de la douane, que les douaniers sont pour quelque chose dans les trois quarts des malheurs qui nous arrivent, que toutes les fois qu'une femme se brouille avec son mari, c'est à cause d'un douanier, que lorsqu'une jeune fille se voit obligée de se marier à l'âge de dix-sept ans pour sauver son honneur compromis, il y a sûrement un douanier dans cette affaire. Cherchez bien, vous le trouverez.

Mais s'il détestait les grands et les petits tyrans, il n'avait pas plus de goût pour certain genre de républicains, pour les démocrates doctrinaires, pour Mazzini et ses acolytes, « pour les insolens qui disent : Nous seuls sommes des purs, nous qui voulons la république, même quand elle est impossible. » Il méprisait « ceux qui parlent et écrivent beaucoup, mais qui envoient les autres se battre, ne bougent pas et regardent de loin, et qui se croient seuls capables de constituer un pays. » En vérité, il avait une façon toute particulière d'entendre la république. Il aurait voulu supprimer toutes les lois écrites, qui lui semblaient les unes inutiles, les autres dangereuses, et faire flamber tous les codes dans un grand feu de joie. Il ne croyait pas que le droit de réunion, la liberté de la presse et l'instruction primaire fussent d'un grand secours pour régénérer une nation, ni qu'un peuple qui sait lire vaille beaucoup mieux qu'un autre. Il ne croyait pas non plus que les assemblées fussent bien utiles à l'humanité et « qu'on pût avoir confiance en cinq cents individus, presque tous à vendre, sortis tant bien

que mal de la bourbe où leur médiocrité et leurs vices les condamnaient à croupir. » Il traitait les parlemens avec aussi peu de respect que M. de Bismarck lui-même. Il abhorrait les comités et les commissions, les harangueurs de tribune et les intrigans de couloirs, et il déclarait qu'une dictature honnête est le meilleur mode de gouvernement. « Pourquoi, disait-il, ne pas élire par voie de plébiscite un seul honnête homme, chargé de gouverner la nation? N'est-il pas plus facile d'en trouver un que cinq cents? Ne prenez pas son successeur dans la même famille, et ne lui donnez pour licteurs que dix bons citoyens. Qu'importe qu'il ne soit ni administrateur ni militaire ni financier? Il trouvera assez de gens propres à cette besogne. Essayez ce système, et vous serez débarrassés de cette foule de bavards qui assourdissent le monde et font de l'Europe une vraie tour de Babel. »

Il exprimait le fond de sa pensée quand il disait : « L'homme se prend à regretter la vie des forêts. Il n'avait alors pour nourriture que les fruits sauvages; mais il n'était pas obligé d'endurer la hideuse présence du prêtre, du sbire, du doctrinaire, de cette nuée de harpies ou de fonctionnaires publics qui le dépouillent et le corrompent... Je ne sais en vérité si la civilisation présente, avec sa masse de ministres responsables, de préfets, de gendarmes et ses innombrables impôts, doit être préférée à la vie sauvage, indépendante et libre. » Son choix était fait depuis longtemps. Ce qui lui rendait si cher le séjour de Caprera, ce n'étaient pas les belles sources d'eau douce qui jaillissent de ce rocher de granit, ni l'ombrage des myrtes et des tamaris, ni les plantes aromatiques dont l'air était parfumé. Caprera l'enchantait parce qu'il pouvait s'y promener à son aise sans risquer de rencontrer au détour du chemin un pape, un prêtre, un tyran, un gendarme ou un doctrinaire, et qu'il lui était permis d'y adorer « l'infini délivré de tout mensonge, dans le temple de la nature, qui a le ciel pour plafond et les astres pour flambeau. » Dans cette charmante retraite, il oubliait les parlemens, les rois, les tribuns, et il faisait des songes délicieux.

Un jour il eut une vision. L'Italie de l'avenir lui apparut; elle était entrée en possession de cette dictature honnête qui est le secret du bonheur. Il n'y avait plus ni riches ni pauvres, les désirs étaient modérés comme les fortunes, et chacun était heureux, content de son lot; les méchans seuls tremblaient sous la verge du maître, chargé de réformer leurs mœurs. Plus de lois écrites; un paquet d'allumettes en avait eu raison. Les prêtres avaient jeté leur robe noire aux orties et s'employaient de bon cœur au desséchement des marais Pontins. Le saint-père, qui avait perdu ses pantoufles dorées, dirigeait les travaux, gourmandait les paresseux, leur administrait de salutaires corrections. Des voies ferrées sillonnaient la campagne en tous sens, et parmi les machinistes, parmi les chauffeurs, on pouvait reconnaître plus d'un ancien ministre

des finances et une foule d'agens de la sûreté publique, qui tous avaient fait peau neuve. De son côté, le dictateur rendait la justice au forum et, par les temps pluvieux, dans le plus grand temple de l'univers. Il n'avait qu'un seul secrétaire et il ne sentait pas le besoin d'en avoir deux. Il n'interrompait sa besogne que pour manger à la hâte un morceau de pain et de fromage; une fois par jour il buvait un verre de bon vin qui lui faisait oublier toutes ses fatigues. Cet honnête dictateur gouvernait si bien qu'une centaine de soldats-citoyens suffisait pour assurer l'exécution de ses décrets. Quand il donnait un ordre, les bavards se taisaient, l'Italie obéissait en silence; d'un bout de la péninsule à l'autre, on eût entendu voler une mouche. Lorsqu'il eut vu tout cela, Garibaldi eut le chagrin de se réveiller, il se frotta les yeux, il découvrit qu'il avait rêvé, et il reprit, la tête basse, le chemin de sa demeure déserte (1).

Un Italien de beaucoup d'esprit, qui a été ministre des affaires étrangères, nous disait en 1871 : « Garibaldi est un vrai chef de tribu, un vrai Peau-Rouge, qui n'a jamais rien compris à la société. Il a la haine du gendarme, qu'il traite de sbire, la haine du juge, qu'il traite de bourreau, la haine de tout gouvernement régulier, qu'il taxe de tyrannie. En vrai sauvage, il estime qu'on n'est vraiment libre que les jours où l'on risque de recevoir une balle dans la poitrine en sortant de chez soi. Comme les sauvages, il n'a besoin de rien, et il n'est pas d'homme plus ingouvernable que celui qui n'a pas de besoins, on ne sait par où le prendre ni par où le tenir. Il ressemble encore à un sauvage par ce mélange de naïveté presque enfantine et de finesse rusée qui est dans son caractère. Il s'est fourré souvent dans des guêpiers où il n'avait que faire, mais il a toujours su s'en aller quand il fallait et comme il fallait. Il se défie de tous les fonctionnaires, de tous les ministres responsables, et il croit en Bordone. Le malheur est que son entourage n'est plus celui d'autrefois. Les Medici, les Bixio ont passé dans l'armée active; il n'a plus autour de lui que des aventuriers qui couvrent leurs intrigues de son désintéressement, et ce simple, qui a souvent vu clair dans les imbroglios les plus compliqués, se laisse prendre à des pièges grossiers. » Le Huron du conte de Voltaire avait eu le bonheur de rencontrer le janséniste Gordon; cet excellent instituteur lui avait dégrossi, débrouillé l'esprit, lui avait appris la vie et le monde. Garibaldi n'a rencontré aucun Gordon, aucun civilisé capable de prendre assez d'empire sur lui pour gagner sa confiance, pour le réconcilier avec la société, avec les lois écrites, avec les institutions nécessaires, et il est mort dans la peau d'un Huron.

Ce n'est pas chose aisée pour un grand politique que de lier partie

(1) *Les Mille*, 2e édition; Paris, 1875, chapitre LXIV.

avec un héros qui a la cervelle un peu fêlée et de l'employer à ses desseins. Cavour s'est tiré de cette épreuve à son honneur, il a su se servir de Garibaldi; c'est peut-être le triomphe de son habileté. On croira sans peine qu'il le goûtait peu; il l'appelait : *questo pazzo*. Quelle sympathie un homme d'un génie si souple et d'un lumineux bon sens, accoutumé à préparer les événemens de loin, à s'inspirer des situations, à ne rien abandonner au hasard, pouvait-il ressentir pour un fanatique à l'esprit étroit et tenace, dont les entêtemens mystiques poussaient à bout sa patience et qui jouait un jeu à tout perdre? Quelle entente était possible entre ce civilisé par excellence et cet incorrigible Huron? Le roi Victor-Emmanuel lui voulait plus de bien. A la finesse héréditaire et proverbiale de la maison de Savoie il joignait le goût des aventures, les casse-cou ne lui déplaisaient point. Il traitait avec le solitaire de Caprera par des agens subalternes, obscurs, souvent honteux; plus d'une fois des accords importans furent conclus dans des endroits mal fréquentés, où l'on fait d'ordinaire autre chose que de la politique. Cavour affectait de fermer les yeux, se réservant le bénéfice d'inventaire.

On a vu dans ce siècle deux grands ministres qui s'entendaient également à se servir de leur souverain, mais leurs procédés étaient bien différens. M. de Bismarck s'est toujours chargé lui-même des entreprises douteuses, des besognes compromettantes de la politique occulte. Il était censé agir à l'insu de l'auguste personnage dont il possédait la confiance et à qui appartenaient les suprêmes décisions. Désirait-il tirer son épingle du jeu, se faire relever d'engagemens qui l'incommodaient, il alléguait les résistances, les opiniâtres refus de ce roi trop scrupuleux qui ne voulait entendre à rien. Le comte de Cavour s'y prenait tout autrement; il laissait au roi Victor-Emmanuel la tâche de négocier secrètement avec la révolution. Quant à lui, il n'avait rien vu, rien entendu, il ignorait tout, et il pouvait se glorifier devant la diplomatie européenne de la parfaite correction de ses desseins, de sa parole et de sa conduite. On assure qu'il se souciait médiocrement de l'annexion précipitée de Naples et de la Sicile; il jugeait que le fruit n'était pas mûr, qu'avant de le cueillir il importait de constituer fortement le royaume de l'Italie du Nord. Le roi, plus impatient que lui, donna carte blanche à Garibaldi, et Cavour se laissa forcer la main; il n'était pas homme à bouder la fortune, à rien refuser de ce qu'elle pouvait lui offrir. Son rôle fut de sauver les apparences, de prendre ses mesures pour parer à tous les événemens; il se tenait prêt, selon le cas, à conjurer les fâcheux effets d'une défaite ou à confisquer à son profit le succès et les marrons.

Garibaldi, qui ne se souciait point de faire les choses à moitié, s'était promis de pousser jusqu'à Rome et d'y convoquer une assemblée natio-

nale. C'est à quoi Cavour ne pouvait se prêter. Il laissa les chemises rouges accomplir leurs prouesses, passer le détroit, s'emparer de Naples. Puis il représenta à l'Europe la nécessité fâcheuse où il se trouvait, que c'en était fait de l'ordre public et de tous les principes conservateurs s'il permettait à la révolution triomphante de monter au Capitole ou de s'installer au Quirinal. « Nous marchons sur Naples avec quarante mille hommes, télégraphiait le général Cialdini à l'empereur Napoléon III, pour y combattre la révolution personnifiée dans Garibaldi. » En même temps, on s'efforçait de persuader au chef des chemises rouges qu'il était mal en point, qu'il ne se tirerait pas d'affaire tout seul, qu'on allait à son secours, qu'on lui prêterait main forte. En effet, le hardi vainqueur se trouva en présence d'une armée italienne qui, sous prétexte de le protéger, lui barrait le passage. « Dans les temps difficiles, écrivait-il plus tard, les partisans de la maison de Savoie, pleins de bravoure quand il s'agissait d'intriguer, d'ourdir toute sorte de trames, de corrompre les serviteurs peu fidèles des Bourbons, s'étaient bien gardés de prendre part à la glorieuse expédition. Mais l'entreprise était en bonne voie; ils s'empressèrent de se déclarer nos protecteurs et poussèrent même leur fureur de protection jusqu'au point de nous envoyer deux compagnies de l'armée sarde le 2 octobre, c'est-à-dire le lendemain de la bataille du Vulturne... Ah! messieurs les libérateurs à grande livrée, ajoutait-il, vous aimez les morceaux tout préparés! » Il ne s'y était pas trompé, il savait « que l'armée libératrice de Cavour, après les bruyans exploits d'Ancône et de Castelfidardo, se proposait de partager le coquillage, de donner une écaille et un coup de bâton à chacun des plaideurs et de manger l'huître à leur barbe. » Dans cette rencontre, il sut prendre son parti, il offrit galamment au roi de Piémont l'huître tout entière, en le proclamant roi d'Italie, et il s'en alla cacher son dépit à Caprera. Mais il ne pardonna jamais à Cavour, il ne manqua aucune occasion de lui témoigner ses ressentimens, et la violence de la scène qu'il lui fit dans la séance du parlement du 18 avril 1861 hâta la fin du grand ministre, qui était peut-être plus sanguin, plus passionné, moins maître de ses impressions qu'on ne le prétend.

Les visionnaires devraient mourir jeunes, dans la fleur de leurs années, dans la fraîcheur de leurs espérances, avant que la fortune se lasse de leur être indulgente, de sourire à leur chimère. Une folie en cheveux gris, une folie qui résiste à l'expérience et se refuse au repentir, ne trouve jamais grâce devant la destinée; tôt ou tard elle expie durement son impénitence. La vie a ses lois, et les fous ont beau s'en plaindre, le dernier mot reste au bon sens. Garibaldi s'était mis en tête que rien n'était fait tant que Rome n'appartenait pas à l'Italie, et il avait juré sur son épée qu'il la lui donnerait par un coup de main.

Malgré ses déconvenues et ses découragemens, il s'obstinait à croire à sa mission, il se refusait à comprendre que certaines entreprises sont des œuvres de patience. Il n'avait pas médité le mot de Machiavel sur ceux qui croient les choses faites parce qu'ils désirent qu'elles se fassent, ni la sentence portée par Guichardin sur les imprudens dont l'impétueuse ardeur se flatte d'accomplir par la force des ouvrages qui exigent de l'art, des combinaisons et du temps : *Tessono con la forza le cose mal ordite.* Il était écrit qu'il échouerait dans toutes ses tentatives pour donner Rome à l'Italie, que cette gloire ne lui était pas réservée. Les hommes que nous n'aimons pas nous sont souvent fort utiles. Si Cavour avait vécu, il eût rendu à ce brise-raison le service de déjouer ses plans, de traverser ses préparatifs. M. Rattazzi ne sut pas s'y prendre; il essaya d'abord de la persuasion, comme si on persuadait un Garibaldi, après quoi il fallut recourir au gendarme. Le dernier des condottieri découvrit à Aspromonte qu'il avait épuisé son bonheur; il fut blessé et conduit prisonnier à la Spezzia. C'était un homme fini. Cependant sa popularité demeurait intacte ; la noblesse de son caractère, la générosité de ses dévoûmens avaient tout sauvé. On lui pardonnait ses fautes, où l'on ne voyait que les emportemens d'une grande âme, et il fallait compter avec cet infirme, en proie aux rhumatismes, aigri par ses revers, avide de revanches, qui après avoir été presque un grand homme, n'était plus qu'un grand embarras.

Dans les pays étrangers comme en Italie, on ne lui marchanda jamais les honneurs. Qui ne se souvient de l'accueil que lui fit l'Angleterre en 1864 ? Le gouvernement anglais ne l'avait pas vu sans inquiétude débarquer à Southampton; il craignait que sa visite intempestive ne donnât lieu à de compromettantes manifestations, que l'empereur Napoléon III n'en conçût quelque déplaisir et quelque ombrage. L'aristocratie anglaise, comme si elle se fût conformée à un mot d'ordre, prit à tâche d'accaparer le trop illustre visiteur, de le soustraire par ses empressemens aux fêtes bruyantes que lui avaient préparées les démagogues cosmopolites réfugiés à Londres. On lui prodigua les attentions, les caresses, les hommages; jamais on ne pratiqua si bien l'art d'étouffer un homme dans les embrassemens, de l'emprisonner dans les guirlandes. Les frères et amis avaient résolu de le montrer aux foules, de promener de place en place sa chemise rouge, sa gloire et ses béquilles, de le produire en grande pompe dans les principales villes de l'Angleterre, où l'attendaient des ovations et des harangues. Pour l'empêcher de donner suite à ce fâcheux projet, ducs et marquis lui alléguèrent les fatigues du voyage, les sollicitudes que leur inspirait sa précieuse santé, si nécessaire à tous les opprimés. En vain répondait-il qu'il ne s'était jamais mieux porté, on lui affirmait qu'il était malade, on invoquait le témoignage des médecins, qu'on avait circon-

venus. Ce fut vraiment la scène du *Barbier de Séville :* « Vous n'êtes pas bien, lui disait le duc de Sutherland, et vous me faites mourir de frayeur. De grâce, allez-vous coucher. — Vous avez la physionomie toute renversée, s'écriait M. Gladstone. D'honneur vous sentez la fièvre d'une lieue. Allez donc vous coucher. » Et lui-même finit par leur dire comme Basile : « En effet, messieurs, je crois que je ne ferai pas mal de me retirer; je sens que je ne suis pas ici dans mon assiette ordinaire. »

Cette comédie de la crainte déguisée sous l'admiration et le respect a été jouée en Italie jusqu'à la mort du héros. La royauté italienne n'a jamais été avare de protestations et de condescendances à son égard. Assurément ni le roi Victor-Emmanuel ni le roi Humbert n'appréhendaient qu'il conspirât contre eux; ils connaissaient trop sa fidélité à la parole jurée. Mais on redoutait ses incartades, on craignait qu'il ne se lançât de plus belle dans quelque hasardeuse équipée. On était disposé à lui tout accorder; mais quelle aumône, quel présent peut-on faire à un homme qui ne demande rien et qui met sa gloire à donner? Malheureusement ce qu'il aimait le plus à donner, c'étaient des conseils, et il était bien difficile de les accepter. Il aurait voulu que le roi d'Italie, prenant Garibaldi pour son directeur de conscience, devînt ce dictateur honnête qui supprime d'un coup les prêtres, les sbires, les juges, la police secrète, les ministres responsables et qu'on voit déjeuner sur la place publique ou dans le plus grand temple de l'univers avec un croûton et un morceau de fromage. Pouvait-on lui faire ce plaisir? Aussi son dépit était-il de jour en jour plus amer, sa bile s'allumait et les intempérances de sa langue, trop accoutumée à l'hyperbole, trop sujette à transformer les reproches en invectives, auraient pu faire douter de sa loyauté. On feignait de ne pas entendre, on secouait ses oreilles, on pardonnait tout. « Nous le connaissons depuis longtemps, disait-on; ses mauvais procédés envers nous, nous les imputons à la tête de buffle, mais nous n'oublierons jamais le cœur d'or qui nous a donné la couronne de Naples. »

De leur côté, les radicaux italiens affectaient de compter l'homme de Caprera parmi les leurs, et ils cherchaient à obtenir qu'il couvrît de son pavillon leur marchandise suspecte. Ils ne s'abusaient point sur son caractère, sur ses idées, sur ses hérésies de tout genre; eux aussi, tout en vantant le cœur d'or, décochaient plus d'une épigramme contre la tête de buffle. Ils n'ignoraient pas que Garibaldi goûtait peu leurs principes et leurs procédés, le peu de cas qu'il faisait des bavards, des intrigans, des ambitieux, des habiles, le mépris qu'il professait pour les assemblées et pour ceux qui les mènent, pour certaines républiques et pour certains républicains. Mais ils attisaient et exploitaient adroitement ses haines; c'est par là qu'ils le tenaient. Ils savaient que la vue

d'une robe noire agissait sur lui comme le rouge sur le taureau. Lorsqu'ils avaient réussi à exaspérer ses rancunes et que dans sa colère il lançait à l'adresse des rois et du Vatican quelque bulle fulminante, ils s'écriaient : Vous l'entendez, n'est-il pas à nous?

Il ne pouvait suffire aux radicaux d'avoir l'homme vivant, ils ont voulu avoir le cadavre. Dans mainte occurrence, un cadavre peut servir, Marc Antoine le savait bien. Quand Garibaldi demanda que son corps fût brûlé et que ses cendres restassent à Caprera, il semblait avoir prévu le fâcheux usage qu'on entendait faire de lui après sa mort. Il est permis de regretter que ses volontés n'aient pas été respectées. La vie de ce condottiere, qui fut un homme de conviction, de ce plébéien qui aimait la dictature, de cet ami des peuples qui n'était pas démocrate, n'avait ressemblé à aucune autre; il était désirable que ses obsèques fussent aussi originales que sa vie. Sur le piédouche de l'urne qui eût renfermé ses os calcinés, on aurait gravé cette inscription : « Voilà ce qui reste d'un homme qui fut un révolutionnaire désintéressé. Passant, chez quelque nation que le sort t'envoie, tâche d'en trouver un second. »

Les radicaux ne pouvaient s'accommoder d'une solution si mesquine; ils ont décidé que Caprera était trop petite pour contenir une si grande tombe. Un jour ou l'autre, ils se réservent de transporter sur les bords du Tibre les restes du grand homme, de les installer dans le Panthéon ou au Capitole ou sur le Janicule. Quel qu'il soit, le lieu qu'ils choisiront est destiné à devenir célèbre dans l'histoire des révolutions italiennes; c'est de là peut-être que partira le signal d'une grande journée. Les démagogues y viendront chercher l'esprit saint, le don de prophétie et du secours contre leurs défaillances, la foule y ressentira de mystérieux transports; chacun rapportera de ce pèlerinage l'enthousiasme et la fièvre des illustres aventures. Tôt ou tard, n'en doutons pas, il s'accomplira quelque prodige sur cette tombe. Le ciel ait en sa sainte garde la maison de Savoie! Elle ne peut se flatter que les miracles qui se feront sur le tombeau de saint Giuseppe Garibaldi, et qui seront moins innocens que ceux du diacre Pâris, tournent jamais à son profit. Elle fera bien de se défier de l'endroit où reposeront ces dangereuses reliques et de déclarer solennellement que, de par le roi, défense est intimée à Dieu

De faire miracle en ce lieu.

G. Valbert.

REVUE DRAMATIQUE

Torquemada, drame en 1 prologue et 4 actes, en vers, de Victor Hugo; Paris, 1882. Calmann Lévy.

Récemment, un major qui se sentait devenir sénateur, M. Labordère, écrivait de sa garnison aux conseillers municipaux de Paris qu'il serait heureux de s'asseoir « entre Victor Hugo et Barodet. » S'il a eu le loisir, pendant une séance du sénat, de feuilleter ce drame annoncé depuis longtemps et qui vient de paraître en librairie, *Torquemada*, M. Labordère a dû ressentir une étrange déception : ce n'était pas là ce qu'il attendait du voisin de M. Barodet. *Torquemada*, par Victor Hugo, en 1882, ce devait être un spectacle, — à ravir M. Paul Bert, — des cruautés de l'ancien régime à peine trois siècles avant la révolution, un pamphlet dialogué contre les crimes du saint-office, une diatribe théâtrale contre le cléricalisme, un « musée des horreurs » fait pour animer le peuple à la haine des congrégations.

Or il se trouve que ce drame est une apologie de Torquemada; — combien singulière, nous le verrons tout à l'heure, mais courageuse et nette jusqu'à la témérité, jusqu'à l'invraisemblance. Et cette apologie se produit au moment où l'auteur, dans des lettres publiques, déclare qu'en ce temps-ci même barbarie et religion sont synonymes et que le christianisme livre en Russie sa dernière bataille contre la civilisation ! En vérité, c'est à confondre le sens d'un officier, même supérieur, et d'un sénateur, même voisin d'un maître d'école : M. Labordère n'y doit rien comprendre, il faut que nous secourions sa raison. Aussi bien, la chose est simple pour nous, qui ne sommes que d'humbles gens de plume et n'avons point d'épée à briser.

Victor Hugo, lorsqu'il s'adresse à M. Meurice ou au tsar, fait acte d'homme politique; lorsqu'il écrit un drame, il redevient homme de lettres. Les lettre sont cette vertu qu'elles communiquent à qui les aime la paix de l'âme et la sérénité : devant elles, l'homme de parti ne peut demeurer partial; par un effet de leur charme, il quitte l'idée

la plus utile à ses opinions de l'heure présente pour suivre la plus belle, dont la beauté ne passera pas. Elles ont compté dans ce siècle un grand nombre de croyans ; Victor Hugo est de tous celui qui a pratiqué le plus fidèlement leur culte. A quatre-vingts ans, et malgré tant de divertissemens fâcheux, il donne encore l'exemple du labeur littéraire. Il est juste que cette constance ait en elle-même son prix ; il est juste aussi que tout le public la respecte, et dans le public entendez-bien que je comprends la critique. Non que je réclame l'honneur de compter parmi les lévites qui, chaque fois qu'il parle, encensent le grand-prêtre : pour ceux-là tout ce qu'il dit est également beau, étant divin et révélé. Mais leur superstition au moins est touchante, et je la préférerais presque à l'irrévérence de quelques autres.

S'il est toujours facile d'aligner des points d'admiration, il est facile aussi d'opposer à Victor Hugo une critique brutale ou gamine. Mais la brutalité, ici, ne serait que grossièreté pure, et la gaminerie me paraîtrait simple polissonnerie. L'une et l'autre, d'ailleurs, avec des airs d'indépendance, approcheraient de la naïveté. M. Zola, qui ne peut se tenir, lorsqu'un journal lui est ouvert, de dire son avis sur toutes choses, n'a pas manqué, l'an dernier, de donner dans ce ridicule, qui ne laisse pas d'être vilain. Il a comparé la situation de Victor Hugo, dans la famille des gens de lettres, à celle d'un grand-père entouré de ses petits-enfans : ceux-ci, par une convention pieuse, feignent de ne pas apercevoir les incommodités de son âge ; mais quelqu'un peut venir qui dénonce la convention ; M. Zola est ce quelqu'un. Je n'envie pas son courage ; je n'envie pas davantage l'esprit de qui fera remarquer, par exemple, que Torquemada brûlant les corps pour sauver les âmes rappelle Ugolin mangeant ses fils pour leur conserver un père. Entre les fanatiques d'une part, et les grossiers ou les plaisans de l'autre, il est une place pour la critique libre et décente : — autant que de balancer l'encensoir devant l'homme ou que de le répandre à terre et de cracher dans les cendres, il est peut-être intéressant d'étudier l'ouvrage et d'y trouver qu'après un demi-siècle la doctrine du plus grand des romantiques et son imagination marchent encore par les voies différentes où d'abord elles s'étaient engagées, et que ces voies sont allées toujours en s'écartant l'une de l'autre.

La doctrine de Victor Hugo en matière de théâtre est exposée clairement, dès 1827, dans la préface de *Cromwell ;* depuis, elle n'a pas varié. — La forme propre du théâtre romantique, c'est le drame ; « le caractère du drame, — je cite textuellement, — c'est le réel. » La tragédie et la comédie ont vécu, représentant, l'une « des abstractions de vices et de ridicules, » l'autre « des abstractions de crime, d'héroïsme et de vertu... Après ces abstractions, il reste quelque chose à représenter : l'homme. — La nature donc ! la nature et la vérité, » ou plutôt la nature et l'histoire, voilà les deux puissances auxquelles il faut s'adresser si

l'on veut autre chose que ces ouvrages où des personnages peu nombreux, « types abstraits d'une idée purement métaphysique, se promènent solennellement sur un fond sans profondeur. » Le personnage concret et le fond — ou plutôt le milieu — voilà désormais le double souci du poète. En effet, d'une part, il veut montrer dans l'homme « le mal avec le bien, le laid avec le beau, le sublime et le grotesque, » — car « le réel résulte de la combinaison toute naturelle de deux types, le sublime et le grotesque; » — d'autre part, « on commence à comprendre de nos jours que la localité exacte est un des premiers élémens de la réalité; » on se rit de cette Melpomène « qui laisse au costumier le soin de savoir à quelle époque se passent les drames qu'elle fait; » l'art « feuillette la nature, » mais il « interroge les chroniques;.. non qu'il convienne de faire, comme on dit, de *la couleur locale*, c'est-à-dire d'ajouter après coup quelques touches criardes çà et là sur un ensemble du reste parfaitement faux et conventionnel. Ce n'est point à la surface du drame que doit être la couleur locale, mais au fond, dans le cœur même de l'œuvre, etc... »

On ne saurait mieux dire; aussi, dans ses autres préfaces, l'auteur ne fait-il que répéter ce qu'il a dit dans celle-là. En tête d'*Angelo* (1835), il recommande « l'observation perpétuelle de tout ce qui est nature. » En tête de *Ruy Blas* (1838), il écrit encore une fois : « Le drame tient de la tragédie par la peinture des passions et de la comédie par la peinture des caractères; » et, d'autre part, il déclare, dans la « note » qui suit la pièce, « qu'il n'y a pas dans *Ruy Blas* un détail de vie privée ou publique, d'intérieur, d'ameublement, de blason, d'étiquette, de biographie, de chiffre ou de topographie qui ne soit scrupuleusement exact... A défaut de talent, l'auteur a la conscience. Et cette conscience, il veut la porter en tout, dans les petites choses comme dans les grandes. »

Ainsi voilà qui est clair : les classiques, les grands, ceux de la bonne époque, ont montré dans leurs ouvrages l'homme épuré par l'analyse, réduit à tel ou tel de ses élémens essentiels et partant aussi vrai, — mais non davantage, — dans ce temps et ce pays-ci que dans ce temps et ce pays-là; les classiques de la décadence ont peint des semblans d'hommes, appauvris par des semblans d'analyse, en somme invraisemblables dans tous les temps et dans tous les pays : les romantiques vont peindre l'homme ou plutôt des hommes tels qu'ils sont et tels qu'ils furent, — reconstitués par la synthèse, vraisemblables et vrais d'une vraisemblance générale et d'une vérité particulière; chaque personnage de leur théâtre sera l'homme et tel homme, situé dans tel lieu, dans telle époque et non dans telle autre. A merveille ! L'art romantique ainsi sera le plus parfait, au moins le plus complet du monde; en même temps, il sera bien l'art du XIXe siècle, héritier laborieux de la philosophie expérimentale du XVIIIe; il lui conviendra justement, comme l'art

classique au XVIIe, ce cartésien ; il accompagnera, non sans profit perpétuel, le merveilleux progrès des sciences naturelles et historiques : psychologie animée, histoire ressuscitée et mouvante, l'art romantique ne sera que de la science inspirée.

Mais qui donc établit cette magnifique doctrine ? Prenons-y garde : c'est Victor Hugo. Comment y parvient-il, à cette théorie de la synthèse ? Cela vaut qu'on l'examine, car peut-être, en découvrant comment il y parvient, nous comprendrons du même coup l'usage singulier qu'il en fera.

Est-ce par le commerce des sciences naturelles et historiques, est-ce par un long usage de la philosophie expérimentale que le poète en est venu à former ces maximes ? Non, mais simplement par le tour naturel de son imagination. Philosophie et sciences n'ont apparu qu'après coup : elles marchent auprès de la doctrine pour la soutenir et l'encourager ; elles sont, si l'on veut, ses marraines et lui donnent raison ; mais la doctrine est née du génie même du poète : s'il parle ainsi, c'est qu'il pense, ou plutôt qu'il sent, qu'il voit, qu'il imagine d'une certaine façon ; ce n'est aucunement, comme on pourrait croire, par critique et par choix.

J'ai noté jadis, en tête d'une des parties de *Marie Tudor* (journée III, partie II), cette indication de mise en scène : « La salle est tendue de deuil d'une façon *particulière ;* le mur de droite, le mur de gauche et le plafond d'un drap noir coupé d'une grande croix blanche ; le fond, qui fait face au spectateur, d'un drap blanc avec une grande croix noire. » Dans *Torquemada*, je note aujourd'hui (acte Ier, scène II) : « Deux files de pénitens, l'une noire, l'autre blanche. Les pénitens blancs ont la cagoule noire, les pénitens noirs ont la cagoule blanche. » En 1833, en 1882, même système : blanc sur noir, noir sur blanc. Pourquoi ? Il se peut que les pénitens, au XVe siècle, en Espagne, eussent vraiment ce costume, et que la robe noire n'allât pas sans la cagoule blanche ni la robe blanche sans la cagoule noire. Mais, pour la salle de *Marie Tudor*, aucun texte, j'imagine, ne déclare qu'il fût d'étiquette, à la tour de Londres, de tendre ainsi la pièce où la reine attendait la nouvelle de l'exécution de son amant. Pourquoi donc, je vous prie, cette façon de tenture « particulière ? » Le poète l'a mise là parce qu'il ne pouvait, en effet, l'imaginer autre : il ne peut voir une croix blanche autrement que sur un fond noir ni la voir sans qu'elle se double d'une croix noire sur un fond blanc. Sa faculté maîtresse est l'imagination du relief ; obtenu comment ? Par le contraste des tons. S'agit-il pour lui de se figurer des êtres moraux ? C'est encore par un contraste qu'il les détermine. La préface de *Lucrèce Borgia* contient, à ce propos, une confession précieuse. « L'idée, y est-il dit, qui a produit *le Roi s'amuse* et l'idée qui a produit *Lucrèce Borgia* sont nées au même moment... Quelle est, en effet, la pensée intime cachée dans *le Roi s'amuse* ? La voici. Prenez la

difformité physique la plus hideuse, la plus repoussante, etc., *et puis* jetez-lui une âme, et mettez dans cette âme le sentiment le plus pur qui soit donné à l'homme : le sentiment paternel. Qu'arrivera-t-il?.. C'est que l'être difforme deviendra beau. Au fond, voilà ce que c'est que *le Roi s'amuse*. Eh bien! qu'est-ce que c'est que *Lucrèce Borgia?* Prenez la difformité morale la plus hideuse, la plus repoussante, etc., *et maintenant* mêlez à cette difformité morale un sentiment pur, le plus pur que la femme puisse éprouver : le sentiment maternel.., et cette âme difforme deviendra presque belle à vos yeux. » Le procédé, ici, apparaît à plein. J'ai souligné à dessein ce « *maintenant* » après cet « *et puis :* » c'est qu'en effet le poète, naturellement et presque sans y prendre garde, lorsqu'il imagine un être moral, aperçoit deux élémens contraires, isolés dans la nature; c'est qu'il les aperçoit presque d'un même coup d'œil et les ajoute l'un à l'autre; l'addition, pour lui, est si rapide et facile, — étant nécessaire, — qu'il ne se souvient pas de l'avoir faite et croit de bonne foi qu'il a seulement constaté un total; ravi de la beauté du contraste, il ne voit pas que, ce contraste, c'est lui qui l'institue, et, trouvant le beau, du même coup il croit toucher le réel. Triboulet, dans *le Roi s'amuse*, « l'être difforme devenu beau, » et Lucrèce, « l'âme difforme devenue presque belle, » sont pour lui des personnes réelles; les contrariétés même de leur nature sont, à ses yeux, une garantie de leur réalité; ces créatures de sa fantaisie ont la vérité humaine, psychologique, universelle, éternelle; il n'a plus qu'à leur communiquer la vérité particulière, historique, locale, temporaire; il ne s'occupe plus que de leur costume et du milieu où elles figureront : ainsi, le plus souvent, une synthèse de Victor Hugo n'est qu'une antithèse habillée.

Mais, cependant, plus une antithèse est parfaite et plus elle diffère d'une synthèse vivante. Une antithèse parfaite est celle de deux abstractions, — car deux êtres concrets ont toujours des ressemblances, — une antithèse parfaite n'est qu'une abstraction double : or Victor Hugo est ainsi doué que les antithèses qu'il imagine ne sauraient être imparfaites. Par là, ses personnages sont des *monstres*, — au sens où les naturalistes et les botanistes prennent ce mot, — et son théâtre un musée de tératologie morale. Tel de ces héros fait sur lui-même et ses voisins, à ce sujet justement, de singuliers aveux. « Deux anges luttaient en moi, dit Lucrèce Borgia, le bon et le mauvais, mais je crois enfin que le bon va l'emporter; » Gubetta lui répond : « Si nous devenions, vous une bonne femme et moi un bon homme, ce serait monstrueux. » Monstrueux, en effet! Gubetta dit bien; et cependant, avertis, nous assistons à ce spectacle : Lucrèce, au moins, devient une bonne femme ou, plutôt, elle l'est dès ce moment où le poète imagine presque à la fois et d'un seul trait d'esprit sa vilenie morale et sa noblesse maternelle. Et notez qu'il ne cherche pas, comme ferait un véritable

observateur, quelle spéciale qualité de mère une pareille femme peut offrir; entre ces sentimens contraires, il ne se soucie pas d'introduire une série de sentimens moyens. A quoi bon? Il a naturellement combiné une antithèse; il croit sincèrement avoir constaté une synthèse; il voit déjà la préface qu'il écrira pour la pièce, — où la synthèse sera recommandée, prônée, annexée. En attendant cette préface, sans se mettre en peine d'autre chose, il passe tout de suite à l'habillement de son antithèse et puis à son logement : il s'occupe du costume, et puis du décor, avec conscience, avec scrupule. Comment douter que cette Lucrèce soit vraisemblable et même vraie? Comment nier qu'elle soit humaine puisqu'elle est contradictoire et, par surcroît, historique? Qui donc, je vous prie, sinon la propre fille du pape Alexandre VI, nous apparaîtrait dans cette salle du palais ducal de Ferrare? Car c'est bien ici le palais ducal de Ferrare : voici les « tentures de cuir de Hongrie frappées d'arabesques d'or, » voici le « fauteuil ducal en velours rouge, brodé aux armes de la maison d'Este. » Et pourtant, nous de sang-froid, pour qui la beauté d'un contraste n'est pas le caractère de sa réalité, nous ne pouvons nous tenir de murmurer tout bas que la vilenie morale toute pure et l'amour maternel tout pur sont deux abstractions, que cette Lucrèce du poète n'est qu'une abstraction double et, qui pis est, monstrueuse, — et partant plus chimérique, sous son nom de synthèse, dans son costume et dans ses meubles, que les personnages de la tragédie classique, ces exemplaires de l'humanité simplifiée par l'analyse, ces « types d'une idée purement métaphysique qui se promenaient solennellement sur un fond sans profondeur! »

Tel est le désaccord entre la doctrine du grand dramaturge romantique et son œuvre, et ainsi s'explique-t-il. La doctrine, qui est juste, procède par une sorte de méprise heureuse du tour particulier d'imagination du poète; et l'œuvre, qui procède logiquement de ce tour, est contraire à la doctrine. Quelques changemens qu'aient subis, en un demi-siècle plus qu'achevé, la philosophie de Victor Hugo et son style, ce tour d'imagination est resté le même, et ce désaccord entre la doctrine et l'œuvre n'a fait qu'empirer: *Torquemada* nous en offre un singulier document.

Quelle antithèse morale le père de Triboulet et de Lucrèce a-t-il imaginée cette fois? Au bénéfice de quelle idée a-t-il prétendu en concilier les élémens? Malgré le titre de l'ouvrage, qui sonne comme le cri d'un instrument de torture, il était possible de nommer cette idée à l'avance, pour quiconque avait suivi le mouvement de la philosophie de l'auteur : c'est l'idée d'humanité. Le mot, dans ses deux sens, est également cher au poète, — qu'il désigne le genre humain ou le sentiment de bienveillance que l'homme doit éprouver pour ses semblables. *La Légende des siècles*, le dernier ouvrage de Victor Hugo où son génie

éclate tout entier, est un cantique à la gloire de l'humanité militante et, à la fin, triomphante; le dernier drame tiré de son dernier roman, *Quatrevingt-treize*, s'achève par ce cri : « Vive l'humanité ! » L'humanité du poète, au sens dérivé du mot, n'a guère manqué depuis longtemps une occasion de se manifester; elle s'est même répandue et attendrie en trop de circonstances où peut-être elle eût mieux fait d'être plus contenue et plus ferme; elle tourne quelquefois à « l'humanitairerie » sénile; sans parler de tel manifeste en faveur de telle cause presque indigne d'intérêt, il est permis de rappeler cette manière de quiétisme dangereux dont une pièce de *la Légende des siècles, Sultan Mourad,* offre un exemple. Ici l'humanité a si bien une valeur absolue qu'il suffit pour le rachat d'innombrables crimes qu'elle se soit appliquée une seule fois, non pas même à un homme, mais à un animal. Mourad a un jour délivré un pourceau des mouches qui l'obsédaient; et pour cet acte d'amour, il trouve grâce devant Dieu, après une vie pleine de forfaits. Le monde entier l'accuse, le pourceau le défend; Dieu met

> Dans un plateau le monde et le pourceau dans l'autre,..
> Du côté du pourceau la balance pencha.

Eh bien ! voyez en esprit l'homme qui a le plus torturé les hommes, et voyez du même coup la cause de sa cruauté; voyez que cette cause est contradictoire à son effet, et que cet homme n'a jamais été cruel, sinon par amour... O le beau constraste, et combien utile ! Le beau triomphe que celui de ce paradoxe ! Il aura réconcilié Torquemada et l'humanité ! Le vieux poète, qui ne veut haïr personne, se réjouira tout à l'aise dans la paix de son imagination; Torquemada lui-même n'est plus exclu de sa clémence, comme ces damnés roulant parmi les braises

> plus loin que le pardon de Dieu;

Torquemada se rencontre dans la mémoire attendrie du poète avec Vincent de Paul, Jésus, Çakya-Mouni, tous ces représentans de la charité qui s'y croisent, comme en un lieu de béatitude, « vêtus de leur lumière propre !.. » Après celui-là, qui donc restera dans les ténèbres extérieures ?

Torquemada brûlant les corps par amour des âmes, torturant les hommes par amour des hommes, voilà cette fois le *monstre :* cruauté, charité sont les deux faces de l'abstraction décorée de ce nom terrible; elles sont accolées pour la gloire de l'idée d'humanité. Cette vision, est-elle conforme à l'histoire? Il est peut-être inutile d'établir qu'elle la contredit. L'inquisition s'était donné pour tâche, non de racheter l'esprit par la souffrance de la chair, mais d'établir l'unité religieuse en exterminant les hérétiques. En les jetant au bûcher, elle

supprimait un scandale et ne s'inquiétait nullement d'assurer leur salut. Comment l'aurait-elle fait? L'interprétation du poète, si éloignée qu'elle soit de la vérité historique, l'est encore plus de la vraisemblance humaine : elle est justement contraire à la psychologie du chrétien. Comment un chrétien pourrait-il croire qu'en brûlant un hérétique, il le sauvera contre son gré? Pour que la douleur de la chair profite à l'esprit, il faut que l'esprit l'accepte et l'offre au Seigneur; le supplice n'a pas la valeur morale du martyre, et le ciel n'admettra pas ce racheté malgré lui.

Donc ce Torquemada n'est ni vrai, ni possible; les figures qui l'entourent ne le sont pas davantage. On connaît le procédé d'évocation du poète. Sans cesse hanté par l'hallucination du contraste, il imagine d'ordinaire les êtres moraux par couples; chacun, nous l'avons dit, n'est le plus souvent qu'une abstraction double, mais chacun aussi n'est que le contraire, ou du moins le pendant d'un autre. Torquemada est le personnage central du drame : les autres, disposés autour de lui, n'empruntent que de lui leur raison d'être, et, s'ils déterminent à leur tour deux ou trois comparses, c'est de lui seulement qu'ils en tiennent le pouvoir. Représentant de l'idée religieuse, il a par ici ce pendant : le roi, — Ferdinand doublé d'Isabelle, représentant de l'idée monarchique. Représentant de la terreur dans le drame, il a par là ce pendant, le représentant de la pitié : le couple candide et gracieux de don Sanche et de doña Rose, — deux enfans qui l'ont sauvé lorsqu'il était condamné à périr au fond d'un *in-pace*, qu'il a juré de sauver à son tour, et qu'il sauve en effet, à sa manière, en les livrant au feu parce qu'ils ont pour forcer son cachot employé le fer d'une croix. Représentant de la cruauté catholique, il a de ce côté ce pendant, le représentant de la mansuétude chrétienne : François de Paule. Entre les deux, convaincus également, il faut un sceptique : ce sera un pape; un pape : ce sera Borgia. Voyez-vous les contrastes, — entre les personnages, et dans l'âme de tel ou tel? Don Sanche et doña Rose, pour les rattacher au roi, auront un grand-père, vieux coquin recuit dans tous les poisons de la vie de cour : du jour où ce démon se connaît un petit-fils, il devient un ange :

> Je vivais pour le mal, je vivrai pour le bien!

Le drôle est contemporain de Lucrèce Borgia : il y paraît. Il paraît aussi que le poète n'a pas changé sa façon. Loin de la changer, il y persévère, toujours avec plus de rigueur. Les personnages de ce dernier de ses drames sont singulièrement plus abstraits, plus éloignés de la vérité, plus reculés de la vraisemblance que ceux de ses drames d'autrefois. Et comment seraient-ils autres, ne tenant, je le répète, que d'une abstraction centrale la raison de leur semblant d'être?

Le plus important de tous, celui qui devrait être le plus humain, celui qui serait le plus facilement historique, le roi, s'explique justement là-dessus dans un discours où s'épanche la philosophie de l'auteur :

N'être pas même un roi! Misère! être un royaume!

Il dirait mieux encore s'il disait : une royauté. La confession, telle quelle, vaut cependant qu'on la retienne. Est-ce là Ferdinand le Catholique, ce « véritable auteur de la puissance espagnole, » ce politique serré, attaché à sa besogne, d'une activité si dure, d'une perfidie si forte? Est-ce là cette Isabelle, toujours à cheval au front de ses troupes, lorsqu'elle n'expédiait pas avec ses secrétaires les affaires de l'état, cette Sémiramis de la Castille, d'une si prodigieuse énergie, qui fit pour la prise de Grenade plus que toute son armée, et, sans diminuer son roi, sut être une grande reine? Non, ce n'est ni l'un ni l'autre, mais plutôt, — comme le dit lui-même ce Ferdinand rêveur,

deux larves,
Deux masques, deux néans formidables, le roi,
La reine... elle est la crainte et moi je suis l'effroi!

Je ne sache pas que l'effroi ni la crainte soient des personnages humains et possibles, encore moins des personnages historiques. Et, pourtant, c'est de personnages historiques que le poète leur a donné l'air en les affublant de costumes, et c'est à ce titre qu'ils paraissent prétendre à la qualité d'humains.

Victor Hugo a gardé le souci de la localité, du costume. Le prologue, qui, d'ailleurs, tient plus d'un tiers du drame, suffit à montrer comme l'auteur est hanté par l'histoire. Nous sommes dans un couvent, mais dans lequel? Non pas dans un couvent quelconque. C'est « le monastère *Laterran*, de l'ordre des augustins et de l'observance de Saint-Ruf; » il dépend de deux chefs : « l'un à Cahors, l'autre à Gand. » Quelques chicaniers pourront dire que « Cahors » est là pour rimer avec « dehors » et « Gand » avec « intrigant, » mais que réellement le chef de l'ordre habitait Avignon. Les mêmes se demanderont si le « vicomte d'Orthez » est bien en effet l'abbé de ce couvent, ou s'il n'est là que pour rimer avec « la règle *Magnates*, » — à moins que cette règle, au contraire, ne soit inventée pour lui fournir une rime : aussi bien il se peut que l'un et l'autre soient inventés du même coup pour rimer ensemble. Les mêmes encore examineront si vraiment existèrent, et, dans cet ordre, les seigneurs féodaux dont le poète fait descendre don Sanche : Loup Centulle, duc des Gascons,

Puis Luc, roi de Bigorre, et Jean, roi de Barège,
Puis le vicomte Pierre, et Gaston Cinq...
— Abrège,

interrompt Ferdinand. Nous ferons comme lui : peu nous importe si le détail historique est exact; l'intention de le marquer suffit; au moins, ce n'est qu'elle que nous cherchons : or cette intention, personne n'en peut douter. L'auteur est à ce point préoccupé de l'histoire que ses personnages savent comme lui ce qui s'est passé depuis leur mort. Le roi, dit le bouffon Gucho, le roi Ferdinand est « obscène,

Athée et catholique :
Et tant pis, il aura plus tard ce sobriquet ! »

Rien, dans le décor, n'est laissé au choix du peintre, du metteur en scène ou du tapissier. Au premier acte, nous sommes « dans le patio royal, dit *Condes-reyes*, au palais-cloître de la Llana, à Burgos; » il faut que le trône où s'assied le roi soit « une chaise de fer, blasonnée et couronnée d'un pinacle que surmonte une épée, la pointe en l'air. » Au troisième, nous sommes à Séville « dans l'ancien palais maure, » lequel « avait vue sur la Tablada où était le Quemadero; » il ne suffit pas que sur la table il y ait « tout ce qu'il faut pour écrire, » comme dirait M. Scribe: il faut que les plumes fichées « dans les trous de l'encrier » soient « dorées et peintes. » Pour les costumes, contentons-nous de noter qu'un scoliaste pourrait écrire tout un chapitre rien que sur les chapeaux. Au premier acte, don Sanche a sur la tête « le chapeau de comte, surmonté de l'aigrette Alumbrado (éclair), mélange de plume et de pierreries. » Au deuxième, le pape Alexandre VI, en habit de chasse, est « coiffé d'un haut bonnet d'or à trois cercles de perles. » Au troisième, le roi, « en grand habit d'Alcantara, » — il avait paru dans le prologue avec le petit habit, — porte le « chapeau de velours vert, sans plume, cerclé de la couronne royale. » Il va sans dire que le fou porte « un chapeau de sonnettes. » Comment soupçonner de n'exister pas des personnages ainsi coiffés? Le chapeau prouve l'homme : je suis coiffé, donc je suis. Et cependant nous percevons que ces figures sont vides de réalité. A voir, dans cette singulière scène du troisième acte,

L'idole Ferdinand et l'idole Isabelle,

assises sur leurs trônes jumeaux, tantôt silencieuses, « l'œil vague et fixe, » tantôt échangeant, de leurs lèvres qui remuent à peine quelques brèves paroles mollement répétées; à voir à quelle inanité de « larves » le poète a réduit en effet ce roi politique et cette reine guerrière; à voir ces fantômes, ces « idoles, » — l'auteur a bien dit, — ces abstractions parées de ses mains pour les cérémonies de son symbolisme, on éprouve une étrange impression de malaise, un profond sentiment de pitié pour ces créatures d'une littérature finissante, et l'on trouve du même coup le caractère de cet art, qui est le byzantin. On se

rappelle devant ces « deux néans » couverts d'habits magnifiques, les personnages mystérieux, somptueux et pitoyables des mosaïques de Ravenne, — l'empereur Justinien et l'impératrice Théodora de l'église San-Vitale, ces corps émaciés, ensevelis sous de raides et pesantes chapes d'or, ces fronts étroits opprimés par l'édifice du diadème, ces visages exsangues dévorés par de grands yeux, ces yeux immobiles aux cornées blanches et ternes... Voilà ce qui reste, au VIe siècle, de l'humanité figurée, alors que l'artiste a depuis longtemps quitté l'étude du modèle; — et voilà ce qui reste de l'humanité dramatique dans l'œuvre d'un grand poète, un demi-siècle après qu'il a recommandé « l'observation perpétuelle de la nature » et déclaré que « le caractère du drame » était proprement « le réel ! »

Ainsi le désaccord entre la doctrine et l'imagination est allé s'aggravant. Plus que jamais le décor et les costumes ont la prétention d'être exacts : voilà pour la doctrine; plus que jamais les créatures du maître sont des abstractions de sa fantaisie : voilà pour l'imagination. Ces abstractions costumées sont d'un effet grandiose : de même les fantômes splendidement drapés de Ravenne. Mais de même qu'on voit clairement que ceux-ci sont des fantômes et n'ont sous leurs manteaux ni muscles ni os, de même on voit que ces abstractions sont des abstractions, et sous leurs costumes on ne s'avise même pas de chercher aucune réalité ni aucune vraisemblance. A quoi bon, puisque ce sont des abstractions, examiner si les personnages dont elles portent les noms ont commis ou pu commettre les actes qui leur sont attribués? A quoi bon s'informer si Torquemada put rencontrer en Italie François de Paule qui, à cette époque, habitait la France? A quoi bon vérifier s'il n'a pas été nommé grand inquisiteur par Sixte IV, et non par Alexandre VI, lequel par surcroît est séparé de Sixte IV par Innocent VIII? A quoi bon ces chicanes? Le poète avait besoin de confronter l'abstraction qu'il a nommée Torquemada avec ces deux autres à qui convenaient les noms de François de Paule et d'Alexandre VI. Il s'est passé cette fantaisie; j'en regarde seulement l'effet. Il eût fait se rencontrer l'inquisiteur avec Hérode et Robespierre ou Daniel et Fénelon que je n'en serais pas autrement choqué : je sais que pour lui tous les personnages de l'humanité sont également familiers et contemporains, à peu près comme pour l'astronome toutes les étoiles se projettent à une même distance sur une sphère idéale. L'histoire n'est plus pour lui qu'un magasin de noms, où il prend de quoi décorer ses chimères. Il use et abuse de ce privilège que Goethe a reconnu par deux fois au poète, dans ses *Entretiens avec Eckermann*, à propos des tragédies de Manzoni, et, d'une façon plus explicite encore, dans son opuscule sur *l'Art et l'Antiquité :* « Il n'y a point, à proprement parler, de personnages historiques en poésie; seulement, quand le poète veut représenter le monde qu'il a conçu, il fait à certains individus qu'il rencontre dans l'histoire l'honneur

de leur emprunter leurs noms pour les appliquer aux êtres de sa création. » — Mais justement Victor Hugo, dans une note de *Cromwell*, a protesté contre cette théorie, sans compter ces excellentes phrases qu'il a faites et que nous avons citées, sur la différence de la fausse « couleur locale » et de la vraie! Mais il nous invite lui-même à le critiquer l'histoire en main, et non-seulement par ses préfaces, mais par ce perpétuel spectacle du décor et des costumes prétendus historiques!.. — Hé! sans doute, il nous offre des verges pour le frapper, mais nous les refusons. Pourquoi nous armer de sa doctrine contre son œuvre, puisque nous n'en sommes pas dupes? Il nous suffit de constater le désaccord, et qu'il est irrémédiable; nous négligeons de soulever le costume, sachant qu'il n'y a rien dessous.

Rien! — faut-il le redire? — c'est une façon de parler; rien, si l'on cherche des hommes et les héros d'un drame; mais ces costumes, encore une fois, recouvrent des idées. Ces idées sont éloquentes, ces idées sont poètes; non poètes dramatiques, mais épiques et lyriques, et comme telles, elles parlent la langue de la première *Légende des siècles*. Dramatiques, à vrai dire, comment le seraient-elles? Des idées ne peuvent exprimer qu'elles-mêmes, en des manières de monologues; elles n'ont point de passions; elles ne souffrent pas, elles ne jouissent pas, elles ne se battent pas entre elles. Le drame, dans *Torquemada*, s'il en existe un, reste à l'état d'ébauche, et d'ébauche informe, On le devine à voir ce prologue de 78 pages pour quatre actes qui, ensemble, n'en comptent que 125. A peine si, dans le premier acte et dans le troisième, l'amour inquiet du vieux courtisan pour son petit-fils menacé par le roi fournit une apparence de situation dramatique. Cependant Victor Hugo, s'il a moins que jamais l'imagination psychologique, laquelle seule enfante le drame proprement dit, garde encore cette imagination théâtrale qui produit de beaux effets de mise en scène : la descente de Torquemada dans l'*in-pace*, devant les moines assemblés, et la visite des juifs, le grand rabbin en tête, à Ferdinand et à Isabelle, fourniraient de magnifiques motifs à un impresario d'opéra. Mais, j'y reviens, c'est l'expression épique ou lyrique des idées qui fait la valeur de l'ouvrage. La langue, d'une richesse qui exclut souvent le choix, mais aussi d'un éclat et d'une solidité incomparables, au moins dans plusieurs passages; le rythme aussi, d'une magnificence et d'une sûreté prodigieuses, au moins dans ceux-là, indiquent nettement que ce drame ne date pas de ces dernières années, mais qu'il doit être resté, depuis un quart de siècle environ, dans les cartons du poète comme une grandiose esquisse : il est postérieur de peu, s'il l'est en effet, à la première *Légende des siècles*. La méditation de Torquemada dans le prologue, son entretien avec François de Paule au deuxième acte; au troisième, son prône effrayant devant le bûcher, — autant de morceaux

marqués de la marque du bon temps, auxquels notre admiration ne sera pas marchandée. Cependant ce drame est aujourd'hui le dernier de Victor Hugo, et peut-être il convient qu'il reste le dernier : on ne conçoit guère que la doctrine et l'imagination du poète puissent aller plus loin dans les voies où d'abord elles s'étaient engagées, ni que ces voies puissent encore s'écarter davantage; et c'est pourquoi peut-être il était curieux de constater maintenant cet écart.

Du plus grand des romantiques que reste-t-il aujourd'hui, pour nous autres gens de théâtre? Des œuvres belles encore et qui le seront toujours par leurs qualités épiques ou lyriques, mais dont l'essence dramatique, si tant est qu'elle ait existé ou paru exister, s'est évaporée déjà : le décor et le costume ne donnent plus le change à présent sur le peu de vérité historique et de vraisemblance humaine des personnages. Derrière ces œuvres il reste une doctrine, née du même génie par un heureux accident, et qui leur est contraire; c'est, en effet, la doctrine propre du drame. D'autres l'ont adoptée, qui travaillent à l'illustrer par des ouvrages plus conformes à son esprit : je parle de tous ceux qui, de bonne foi, cherchent à restituer au théâtre ou, si l'on veut, à lui donner un caractère d'humanité. Ceux-là se remettent courageusement à l'étude du modèle, de ses traits particuliers comme de sa structure générale, et de son costume aussi bien que de ses traits. Par-delà les fantaisies de l'imagination romantique, ils renouent la tradition de la psychologie classique et reviennent à la connaissance de l'homme, à laquelle ils prétendent ajouter, par l'aide des sciences naturelles, historiques et sociales, la connaissance des hommes. C'est à peu près ce qu'ordonnait la doctrine romantique; mais qui donc aujourd'hui se souvient qu'elle l'ordonnait? La contradiction des œuvres a étouffé la doctrine : aussi n'est-ce pas de Victor Hugo qu'on se réclame, mais de qui? De Balzac : Balzac a illustré, au moins dans le roman, la doctrine exposée dans la préface de *Cromwell*.

La théorie romantique, on l'a trop méconnu, peut servir de légende à l'œuvre du plus grand des réalistes; le plus grand des romantiques, par tous ses drames, depuis le premier jusqu'à ce dernier, *Torquemada*, témoigne d'une contradiction nécessaire entre son imagination et cette théorie, née pourtant comme ces drames de cette imagination même; la théorie vit encore et les drames sont morts, — s'ils ont jamais vécu, — au moins en tant que drames : — et cependant les drames font oublier que la théorie appartient à leur auteur, si bien que ceux qui suivent aujourd'hui ses conseils blasphèment son nom pour la plupart et glorifient un rival!.. Quelle puissance ironique règle donc les rapports de la doctrine et de l'œuvre et les destinées de l'une et de l'autre?

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin.

Il faut bien voir les choses comme elles sont : il est certain que les affaires d'Égypte ont eu depuis quelques semaines le privilège de secouer et d'affecter désagréablement l'opinion. Elles ont causé une émotion assez profonde, presque autant de surprise que d'émotion et, s'il est possible, encore plus d'ennui que de surprise. Toutes les fois qu'elles se réveillent, ces affaires égyptiennes ont de l'importance sans doute parce qu'elles mettent en jeu les plus sérieux intérêts, parce qu'elles touchent à cette question d'Orient, éternelle préoccupation de toutes les politiques. Si aujourd'hui elles ont plus vivement remué et troublé le sentiment public en France, si elles ont paru prendre une signification plus marquée, une gravité nouvelle, c'est qu'elles ont été comme la révélation soudaine de toute une situation sur laquelle on semblait se méprendre.

Elles ont mis à nu tout ce qu'on ne connaissait qu'à demi, tout ce qu'on n'entrevoyait qu'à travers des déclarations vagues faites pour rassurer un parlement, — des erreurs ou des inconsistances de diplomatie, des illusions de cabinets, des calculs frivoles, des contradictions, des démarches sans autorité et sans suite. Elles ont dévoilé tout à coup cette situation isolée et amoindrie où la France se trouvait amenée sans le savoir par une série de fautes et de méprises, par une politique évidemment peu réfléchie et peu prévoyante. Car enfin c'est la vérité telle qu'elle se manifeste dans les faits, telle qu'elle est écrite dans ces documens diplomatiques publiés depuis quelques jours à Paris et à Londres. On a passé plus d'une année à s'agiter, à débattre des combinaisons, à chercher une solution de la question égyptienne par une entente particulière de la France et

de l'Angleterre, en dehors de toute délibération de l'Europe, de toute intervention de la Turquie, — et, au dernier moment, il se trouve que tout ce qu'on a poursuivi s'évanouit en fumée. On est obligé de revenir à ce qu'on ne voulait pas admettre, à une délibération de l'Europe réunie à l'heure qu'il est en conférence à Constantinople, même à une intervention éventuelle de la Turquie, et la France reste, non pas seule si l'on veut, puisqu'elle délibère avec les autres puissances à Constantinople, mais évincée de tous ses vœux, de ses ambitions, réduite à se dégager de son mieux d'une diplomatie compromettante. C'est là ce qui est apparu au moment où cette crise récente s'est précipitée, où la lumière s'est faite sur la marche des événemens et des négociations, sur le jeu de toutes les politiques. On a été pour ainsi dire surpris et saisi de voir comment la France se trouvait encore une fois placée dans cette pénible alternative d'avouer un mécompte, de battre prudemment en retraite, ou d'aller jusqu'à des aventures.

La faute en est évidemment à ceux qui depuis quelques années, par inexpérience ou par entraînement de parti, ont voulu chercher un rôle ou une diversion dans les affaires extérieures. Ils ont cru populariser la république par une action plus décidée. Ils ne se sont pas souvenus que, pour longtemps peut-être, la France n'avait rien de mieux à faire que de s'en tenir à ce qu'on a appelé la politique de recueillement et de réserve. C'est la politique qu'elle a suivie pendant les premières années après ses désastres, jusque vers 1877, et c'est vraisemblablement par cette prudente réserve qu'elle a échappé en certains momens aux plus graves périls, qu'elle a pu notamment traverser sans sombrer la redoutable crise de 1875. En réalité, tout l'art de notre diplomatie nouvelle devait consister à s'agiter le moins possible, à représenter la France avec une dignité simple, à étudier les mouvemens de la politique universelle sans s'y mêler, à pratiquer l'abstention avec profit, et elle aurait réussi, surtout si elle avait pu parler au nom d'une France pacifiée et réorganisée, au nom d'une république assez bien inspirée, assez forte pour se garantir elle-même des passions et des agitations de partis. Savoir attendre sans affectation, ne rien brusquer, ne rien compromettre dans des interventions inutiles ou prématurées, c'était le meilleur moyen de refaire par degrés le crédit du pays, de donner du prix à notre alliance. C'était, à ce qu'il paraît, trop modeste. On a commencé à sortir de la réserve peu après l'avènement définitif des républicains au pouvoir. On a cédé à la tentation de figurer au congrès de Berlin, et depuis ce moment, sous prétexte de poursuivre l'exécution du traité de 1878, on s'est trouvé entraîné dans cette série de négociations et de démonstrations dont les Turcs ont dû toujours payer les frais. A parler franchement, quel avantage y avait-il à entrer dans un congrès pour sanctionner le démembrement d'un empire au profit de la force victorieuse et de

l'habileté? La France ne serait pas restée moins puissante parce qu'elle se serait abstenue, parce qu'elle aurait conservé sa liberté. Elle eût été bien plus fidèle à ses traditions en demeurant en dehors de tout ce qui accablait et affligeait un empire allié. Elle ne pouvait évidemment trouver aucun profit à paraître au premier rang dans la campagne de Dulcigno ou dans les négociations helléniques. Elle avait à la vérité des intérêts en Égypte et elle se rencontrait particulièrement avec l'Angleterre pour la protection de ces intérêts: c'était une raison de plus pour garder les moyens d'exercer l'utile ascendant d'une alliée à Constantinople au lieu de livrer l'empire ottoman à d'autres influences et de contribuer à le placer dans cette situation où il cherche à reconquérir les régions musulmanes. Au fond, cette politique de coopération dans les nouveaux arrangemens de l'Orient n'a servi à rien. Elle n'a été pour nos cabinets qu'un mirage d'action. Elle ne nous a donné aucune autorité nouvelle et elle nous a créé, au contraire, des difficultés de plus justement dans ces affaires d'Égypte où semblent se concentrer pour notre politique les méprises et les déboires, où la France, après avoir tout essayé, est exposée à tout subir.

Comment s'est noué et précipité ce drame ou cet imbroglio égyptien? C'est certes assez intéressant, et ces documens qui viennent d'être mis au jour sont aussi animés qu'instructifs. Ils montrent à l'œuvre, dans une action rapide de quelques mois, toutes les politiques, tous les gouvernemens, l'Angleterre et la France, les autres puissances de l'Europe, la Turquie elle-même, et ce qu'ils ne disent pas, ils le laissent deviner. Que M. Gambetta, dès son entrée au pouvoir, ait eu le vif sentiment des intérêts français en Égypte et qu'il ait cru le moment venu de jouer une grande partie, c'est évidemment ce qui ressort de tous ses actes comme de son langage. Il a trouvé les affaires déjà singulièrement troublées au Caire; il a compris que si on laissait courir les événemens, on se livrait au hasard, que cette révolution militaire ou nationale, qui s'accomplissait en Égypte, menaçait tout un ensemble de choses dont l'Angleterre et la France s'étaient constituées les gardiennes, et il a voulu agir d'intelligence avec le cabinet de Londres. Il l'a dit dans une vive conversation avec lord Lyons; il a inauguré sa diplomatie par un exposé parfaitement net dont la conclusion était qu'il y avait, pour les deux gouvernemens, nécessité de s'entendre sur les moyens de prévenir une crise, si on pouvait l'empêcher, ou d'y remédier, si elle devenait inévitable. C'était clair, c'était une politique qui n'avait rien que de plausible. Encore cependant aurait-il fallu se rendre compte de tout ce qu'il y avait dans une situation si étrangement compliquée, surtout éviter de s'abuser sur la nature, sur la portée possible de cette action proposée à l'Angleterre, et c'est là visiblement ce qui a manqué; c'est là que le chef du cabinet

du 14 novembre a agi avec la présomption d'un homme qui ne doute de rien, qui ne soupçonne même pas qu'il peut rester en route ou être abandonné à mi-chemin. Sans doute, entre Paris et Londres, on a paru s'entendre sur certains points; on a été d'accord pour reconnaître que la situation de l'Égypte devenait grave, menaçante pour les intérêts européens, qu'il y aurait danger à laisser la Turquie intervenir en pacificatrice, que l'Angleterre et la France avaient des titres particuliers pour régler la question, pour garder la direction des événemens. On a reconnu tout cela, et même cet accord d'idées ou d'impressions s'est manifesté par un acte public, par cette note identique du 7 janvier, qui ressemblait à une affirmation du protectorat anglo-français. A dire vrai, l'alliance était dans les paroles plus que dans les pensées, surtout plus que dans les actions. L'erreur de M. Gambetta a été de prendre ses illusions pour des réalités, de se fier à son esprit d'initiative et à sa résolution, de se figurer qu'après avoir décidé l'Angleterre à faire un premier pas, il l'entraînerait jusqu'au bout; c'est son erreur, et rien ne le prouve mieux que l'équivoque qui a régné depuis le premier jour jusqu'au dernier au sujet de cette note du 7 janvier, considérée par le chef du cabinet du 14 novembre comme une victoire.

Que signifiait-il, cet acte du 7 janvier qui a fait plus de bruit que de besogne et même peut-être plus de mal que de bien? Dans la pensée de M. Gambetta, c'était un premier pas, presque le préliminaire d'une campagne. L'Angleterre, il est vrai, avait fait ses réserves sur le « mode d'action » qui pourrait être adopté si l'action devenait nécessaire; mais ce n'était là qu'une précaution de circonstance: l'entente était désormais nouée et ne pouvait que se développer, aller au besoin jusqu'à une intervention militaire des deux puissances. Dans la pensée du cabinet de Londres, au contraire, ces réserves avaient un sens parfaitement net et positif. Lord Granville n'avait nullement entendu se lier. Il avait cru tout au plus donner un gage d'amitié au gouvernement français, prouver sa bonne volonté en se prêtant à une démonstration morale qui lui était proposée, qui était l'attestation ostensible du bon accord des deux puissances. Il n'avait pas voulu aller au-delà; il avait pensé très positivement réserver dans toute son intégrité la liberté du gouvernement britannique. Avec un peu plus de réflexion ou de précision d'esprit, M. Gambetta aurait dû, avant tout, éclaircir cette équivoque, dissiper cette confusion. Il n'ignorait pas cette différence d'interprétation. Les avertissemens ne lui manquaient pas. Dès la premiere heure, notre ambassadeur à Londres, M. Challemel-Lacour, l'avait prévenu que lord Granville n'avait entendu en aucune manière prendre « l'engagement d'une action effective, » qu'il avait voulu simplement s'associer à une « action morale » en assurant une fois de plus le khédive de l'accord des deux puissances. Peu de jours après, M. Challemel-Lacour, en parlant du prix que lord Granville attachait à

la bonne entente, non-seulement réelle, mais apparente des deux puissances, ajoutait catégoriquement : « Il est à peu près certain aujourd'hui pour moi que, si le cabinet de Londres a envisagé l'éventualité d'une action effective des deux puissances à l'appui de la note collective, ç'a été en fin de compte pour l'écarter... Lord Granville entendait que la note collective ne devait être considérée que comme un encouragement purement platonique qui n'impliquait la promesse d'aucune sanction. » N'importe, M. Gambetta, interprétant à son gré les communications que lord Lyons lui faisait au nom de lord Granville, persistait à croire qu'il n'y avait qu'un malentendu sur le « mode d'action » à déterminer, non sur le principe même de l'action ; il ne voyait là qu'une « nuance, » pour parler son langage. Il restait persuadé que les réserves de l'Angleterre n'excluaient pas l'hypothèse d'une intervention à décider en commun. « L'union de la France et de l'Angleterre persiste et s'accentue, » continuait-il à dire, — et c'est de même jusqu'au bout.

Ainsi M. Gambetta va, comme on dit, de l'avant. Il affirme ce qu'il désire; il fait de la diplomatie d'illusion, d'impatience, et il ne désespère pas dans tous les cas de décider l'Angleterre à sortir de sa réserve, à accepter les conséquences de la démonstration à laquelle elle s'est associée. Avec l'Angleterre il est prêt à tout. Lord Granville, pour sa part, ne va pas si vite. Il s'est fait un devoir de réduire les engagemens de l'Angleterre à leur plus simple expression, de ne laisser aucun espoir à ceux qui croiraient pouvoir compter sur le concours actif des forces britanniques. Il n'a même pas l'air de prendre trop au sérieux tout ce mouvement que se donne le chef du cabinet français, et, si on le presse un peu, il ira jusqu'à dire qu'en souscrivant à la note du 7 janvier, « il n'a jamais pensé que cette note pût être d'aucune utilité. » Il fait de la diplomatie sans conséquence, et chose curieuse, significative, lord Granville semble redoubler de réserve, de circonspection, à mesure qu'il voit M. Gambetta plus menacé dans son existence ministérielle, dans son crédit parlementaire. Alors il paraît éviter les entretiens; il est absent de Londres; il a besoin de se concerter avec M. Gladstone. Il ne s'explique pas, ou, s'il s'explique, c'est pour dire que toutes les combinaisons lui semblent également mauvaises. Il écoute poliment les considérations que M. Challemel-Lacour lui expose, il demande même à notre ambassadeur de les lui répéter; il lui promet de reprendre la conversation dans quelques jours, — et on est au 25 janvier ! Lord Granville attend visiblement la fin de la crise française, si bien qu'au moment où il tombe, M. Gambetta disparaît après s'être beaucoup agité pour ne rien faire; il emporte ses interprétations, ses projets et ses rêves ! Tout est changé désormais par le coup de théâtre intérieur.

Cette fois du moins, avec le nouveau ministère français, une entente

plus précise, plus restreinte, plus modeste, ne sera-t-elle pas possible ? Cela semblerait assez naturel, puisque le premier mouvement de M. de Freycinet a été de désavouer toute pensée d'intervention, d'accepter la politique de lord Granville telle qu'elle est, telle qu'elle a été fidèlement interprétée par M. Challemel-Lacour. On va s'entendre apparemment dès qu'il en est ainsi, dès que M. Gambetta n'est plus là, pour mettre le feu partout. Oui, sans doute, on s'entend. Seulement il est clair que l'Angleterre, malgré le prix qu'elle paraît toujours attacher à l'amitié avec la France, a eu le temps de s'accoutumer à d'autres idées; elle commence à chercher la solution de la question égyptienne par une intervention de l'Europe. D'un autre côté, la politique du chef de notre nouveau ministère paraît elle-même assez énigmatique, assez insaisissable. Elle n'est pas pour une intervention française, elle n'est pas non plus pour d'autres interventions. Elle est pour l'entente avec l'Angleterre, à la condition que cette entente ne serve à rien, si ce n'est peut-être à une démonstration navale inutile, aussi platonique que toutes les déclarations échangées depuis quelques mois entre les gouvernemens. M. le président du conseil se félicite dans une de ses dépêches de la conformité de vues qui existe entre Paris et Londres. Sur quoi donc est-on si bien d'accord ? M. de Freycinet assure naïvement qu'on était arrivé à cette constatation merveilleuse que les deux gouvernemens se trouvaient d'accord sur ces trois points : « 1° nous réservions notre adhésion à toute action effective ultérieure; 2° nous répugnions à l'emploi de moyens coercitifs; 3° nous étions contraires à l'envoi de troupes turques en Égypte. » Fort bien. Voilà deux grands cabinets qui ont réussi d'un commun effort à découvrir ce qu'ils ne voulaient pas; il resterait à savoir ce qu'ils ont voulu, ce qu'ils se sont proposé et ce qu'ils se proposent encore. Le secret de toute cette diplomatie est malheureusement l'impuissance, et ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'à bout de ressources et de combinaisons, les deux gouvernemens ont fini par tomber d'accord sur un dernier point qui dispense de tous les autres, — sur la nécessité de faire appel à une délibération des puissances réunies. En d'autres termes, les cabinets de Londres et de Paris se sont trouvés d'intelligence pour en finir avec cette période des affaires égyptiennes qu'on pourrait appeler la phase des agitations anglo-françaises en remettant la question entre les mains de l'Europe. Mieux aurait valu commencer par là, puisqu'on ne se sentait pas de force à conduire avec autorité jusqu'au bout une entreprise qui intéresse la paix de l'Orient.

A vrai dire, l'Europe qui vient d'entrer en scène sous la figure d'une conférence, l'Europe n'avait pas attendu l'appel venu de Paris et de Londres pour s'occuper des affaires égyptiennes. Elle semblait admettre sans doute jusqu'à un certain point, selon le mot de M. de Bismarck à l'ambassadeur britannique, que l'Angleterre et la France avaient à Alexandrie et au Caire une situation acquise qui leur donnait, non pas

une prépondérance qui n'a jamais été reconnue, mais des droits spéciaux ; au fond, en laissant la France et l'Angleterre agir selon leurs droits et pour leurs intérêts, l'Europe n'est pas restée un instant étrangère à cette crise de l'Égypte. Elle s'en est toujours mêlée plus qu'elle ne l'a dit, et les documens qui viennent d'être publiés à Paris et à Londres servent eux-mêmes à mettre en lumière le rôle des divers cabinets, leurs préoccupations incessantes, la direction de leurs idées et de leur diplomatie. Lorsqu'il y a quelques jours, le ministre des affaires étrangères d'Italie a cru devoir tracer à sa manière un exposé des négociations engagées entre quelques-unes des plus grandes chancelleries, il a sans doute accentué les couleurs. M. Mancini a pris un certain plaisir à opposer à l'alliance de la France et de l'Angleterre une autre alliance certes fort puissante, celle de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Russie et de l'Italie. Le ministre italien a sûrement exagéré le caractère de cette division de l'Europe en deux camps, de ce « groupement séparé » d'une partie des grands états du continent. Il est parfaitement inutile de voir partout des coalitions près de se former. Le fait n'existe pas moins. Il n'est point douteux qu'au courant de l'hiver les quatre cabinets de Berlin, de Vienne, de Rome et de Saint-Pétersbourg étaient déjà en communication, qu'ils se concertaient pour surveiller la France et l'Angleterre autant que la révolution égyptienne.

Notre diplomatie ne pouvait l'ignorer, puisque, dès le 10 janvier, le chargé d'affaires de France à Berlin, M. le comte d'Aubigny, faisait savoir positivement qu'il y avait eu un échange d'idées entre l'Allemagne, l'Autriche, la Russie et l'Italie au sujet de l'attitude qu'il y aurait à prendre si de nouveaux troubles éclataient en Égypte. « Il résulterait de ces pourparlers, ajoutait-il, que ces cabinets seraient unanimes, bien qu'à des degrés divers, à repousser l'hypothèse de la descente, sur les bords du Nil, de forces anglo-françaises, et que la solution qui leur paraîtrait seule praticable serait l'envoi de régimens turcs, après entente de la Porte avec les cabinets de Paris et de Londres... » M. de Bismarck lui-même, dans ses conversations avec l'ambassadeur de la reine Victoria et un peu plus tard avec notre représentant, ne déguisait pas ses impressions. Il ne cachait pas que toutes ses préférences étaient pour l'intervention turque, qu'il verrait avec quelque crainte l'intervention des puissances occidentales, et, ce qu'il y a de plus curieux, c'est la raison qu'il donnait de sa répugnance, que l'ambassadeur d'Allemagne, le comte de Munster, confiait à lord Granville. « M. de Bismarck, disait-il, est contraire à une occupation anglo-française parce qu'il la croit susceptible d'amener entre l'Angleterre et la France des différends et des froissemens qu'il serait heureux de voir éviter, quelque opinion que l'on ait de sa politique supposée... » M. de Bismarck, malgré les démonstrations d'une si touchante sollicitude, s'inquiétait peut-être assez peu des rapports de l'Angleterre et de la

France ; il songeait vraisemblablement avant tout à maintenir une situation favorable à sa politique nouvelle sur le Bosphore, faite pour consolider l'ascendant qu'il a pris à Constantinople. L'Autriche, de son côté, avait la préoccupation des troubles qui, en agitant l'Orient, pouvaient mettre en péril ses propres intérêts, son influence. La Russie ne croyait pas pour le moment devoir se séparer de l'Autriche et de l'Allemagne. L'Italie ne demandait pas mieux que d'entrer dans une grande alliance à la faveur de laquelle elle pouvait se promettre d'obtenir une place qu'elle a si souvent réclamée en Égypte. De tout ceci il résultait un fait évident, c'est qu'une partie de l'Europe était en mouvement, qu'elle avait déjà ses idées sur cette crise égyptienne, qu'elle voyait avec quelque jalousie ou avec quelque crainte l'action particulière des deux puissances occidentales et qu'elle saisirait nécessairement la première occasion de s'interposer. Puisqu'on connaissait à Paris comme à Londres ce travail de diplomatie, ces dispositions générales, ce qu'il y aurait eu de mieux eût été d'en tenir compte dès le premier moment, au lieu de se traîner pendant des mois dans des négociations stériles, dans des équivoques, pour en revenir tardivement à cette idée même d'une délibération européenne qu'on avait commencé par repousser.

Si la France et l'Angleterre, unies dans l'action comme dans le conseil, avaient pu trancher la question par une manifestation rapide et décisive de puissance, les autres cabinets n'auraient probablement rien dit, et M. de Bismarck lui-même se serait sans doute tranquillisé en voyant que cette union anglo-française ne contenait pas tout ce qu'il redoutait. La politique qu'on a suivie n'a eu d'autre effet que de légitimer l'intervention de l'Europe par l'impuissance des deux gouvernemens de l'Occident, et elle a eu de plus un résultat bien autrement singulier : elle a offert à la Porte ottomane l'occasion de reprendre cette position dont il faut désormais tenir compte dans les délibérations de la diplomatie, dans le règlement des affaires égyptiennes. La Porte, dit-on, n'a en tout cela qu'un rôle d'artifice et d'apparence; elle n'a d'autre force que celle qu'elle tient de l'appui visible ou invisible de l'Allemagne et des antagonismes qui divisent l'Europe. C'est possible. Les Turcs ont été dans tous les cas assez habiles pour tirer parti de tout, et ils ont repris même assez de confiance pour devenir un peu embarrassans par leurs prétentions nouvelles. Ils viennent de faire en Égypte ce qu'ils n'avaient pas fait, au moins avec cet éclat, depuis quarante ans. Tandis qu'à Paris et à Londres on en était à délibérer inutilement, le sultan a fait acte de souveraineté en envoyant au Caire ce commissaire impérial, Dervisch-Pacha, qui, à la vérité, a une attitude assez équivoque. Les Turcs ont défendu leur souveraineté, ils la défendent encore par tous les subterfuges d'une diplomatie inépuisable. Lorsque la conférence a dû se réunir à Constantinople même,

où elle délibère aujourd'hui, la Porte a protesté sous prétexte que cette conférence était inutile et qu'elle suffisait à rétablir l'ordre sur les bords du Nil; elle proteste toujours contre l'œuvre qui se poursuit sous ses yeux. Jusqu'ici, c'est elle qui garde un certain avantage, qui maintient ses positions, de sorte que dans cette inextricable crise, tout semble tourner successivement contre la politique des deux puissances occidentales. La France et l'Angleterre ont cru d'abord pouvoir se réserver le droit de régler ces affaires égyptiennes sur lesquelles elles exerçaient déjà un contrôle financier : elles ont assez tristement échoué, elles n'ont réussi, ni par leur diplomatie, ni par leur démonstration navale; elles n'ont pas même pu protéger efficacement leurs nationaux, qui ont péri dans les massacres ou qui abandonnent cette terre devenue inhospitalière. On a voulu avant tout exclure l'intervention turque, et de toutes les interventions qui peuvent être proposées, c'est celle des Turcs qui paraît la plus vraisemblable. Au commencement, les cabinets de Londres et de Paris s'étaient flattés d'en finir avec cette question d'Égypte sans le concours de l'Europe : c'est l'Europe qui est appelée par ces cabinets eux-mêmes à dire le dernier mot du terrible imbroglio!

A quoi aboutira maintenant cette conférence qui est réunie depuis quelques jours à Constantinople, dont la Porte, d'ailleurs, n'a pas reconnu jusqu'ici l'autorité? Tout ce qu'on peut dire ou présumer, c'est que ses décisions seront certainement prudentes, mesurées. Elles tendront, selon toute apparence, à maintenir, à confirmer la situation créée par une série de firmans et d'engagemens internationaux en Égypte. C'est la condition première en dehors de laquelle toutes les complications deviendraient possibles. Seulement ce n'est là, il faut l'avouer, que la partie la plus simple et la plus aisée de l'œuvre de la diplomatie. Les difficultés réelles commenceront le jour où les résolutions de la conférence seront connues, où il s'agira de les exécuter et de les faire respecter. D'ici là des incidens nouveaux ne viendront-ils pas déjouer tous les calculs? La révolution égyptienne ne se sera-t-elle pas précipitée de façon à provoquer quelque action immédiate? L'Angleterre, de son côté, après avoir partagé avec la France les mécomptes de la dernière campagne diplomatique, songerait-elle, comme on le dit aujourd'hui, à sauvegarder, sous sa responsabilité, ses propres intérêts, à mettre des forces en mouvement pour une occupation éventuelle de Suez? C'est l'imprévu toujours possible dans une situation qui a été compliquée, compromise par bien des fautes, qui ne peut être redressée et apaisée aujourd'hui que par la vigilance attentive des gouvernemens.

Ce qui restera toujours de plus curieux, de plus caractéristique dans cette crise de l'Orient qui n'est que la suite de tant d'autres crises, c'est cette rentrée en scène si prompte, si soudaine de la puissance

ottomane, du Turc, pour l'appeler par son nom. Nous ne voudrions sûrement pas faire des comparaisons déplacées ou pénibles, qui ne seraient qu'un futile jeu d'esprit. Il y a pourtant un fait qui pourrait donner à réfléchir. Voilà un empire qui, à une date bien récente encore, a passé par les plus horribles épreuves de la défaite et du démembrement. Il a perdu des provinces, des territoires, ses frontières, ses places fortes. Il a subi les traités les plus durs, les plus humilians. Il en est encore à payer son indemnité de guerre aux Russes. Moins de quatre ans sont passés depuis le traité de Berlin, et déjà, en dépit de ses barbaries intérieures, de ses délabremens financiers, de ses incohérences, cet empire vaincu et dépouillé se retrouve en état de jouer un rôle. Il essaie de ressaisir des provinces qui lui ont échappé depuis longtemps. Il a des alliances, même une alliance puissante, qui le soutiendra tant qu'elle y sera intéressée; il a une politique qui ne laisse pas d'être ambitieuse et embarrassante : il oblige les gouvernemens de l'Europe à compter avec lui. Il fait, en un mot, une sorte de figure pour le moment! La France est certes supérieure à cet empire turc par la civilisation, par la culture, par les arts, par la prospérité matérielle. Qu'est-ce à dire cependant? Il y a douze ans déjà qu'elle a éprouvé aussi les plus cruels revers, et elle n'est malheureusement pas encore ce qu'elle pourrait, ce qu'elle devrait être dans le monde. Qu'on laisse de côté les Turcs, qu'on se rappelle ce qu'était la France elle-même, la France de la restauration douze années après les désastres de 1815! Elle avait fait l'expédition d'Espagne, malgré Canning; elle faisait la campagne de Morée; elle allait faire la conquête d'Alger sous les yeux de l'ombrageuse Angleterre. Elle était écoutée dans les conseils de l'Europe; elle avait des alliés et du crédit. Aujourd'hui, il faut oser dire toute la vérité : la France n'a retrouvé ni position ni influence; elle souffre du temps perdu. Elle est moins avancée dans sa réorganisation militaire qu'elle ne l'était il y a sept ans, à ce moment de crise où elle fut sur le point d'avoir à se défendre contre une invasion nouvelle, et elle est moins avancée non parce que les bonnes volontés sont en défaut, parce que le courage manquerait devant l'ennemi s'il le fallait, mais parce que des sectaires, de vulgaires agitateurs se plaisent à faire de l'armée l'objet de leurs expérimentations. Pour la première fois, elle s'est engagée récemment dans une affaire diplomatique de quelque importance; elle a voulu soutenir des droits, des intérêts sérieux, et on ne peut pas dire vraiment qu'on l'ait conduite à une brillante campagne. Notre gouvernement ne flatte pas l'orgueil national; mais quoi! la France n'a-t-elle pas d'autres soins? ne lui fait-on pas de plus généreuses occupations?

Tandis que les autres nations font leurs affaires dans le monde, nos pouvoirs, nos partis ont une manière à eux de relever la France. Ils sont tout entiers à leur œuvre intérieure, à leurs réformes, à leurs

projets, à leurs propositions, dont le dernier mot est invariablement d'ouvrir quelque brèche nouvelle dans la vieille société française, d'ébranler quelque partie de notre organisation. Nos législateurs ne sont pas d'ailleurs difficiles sur tout ce qui s'appelle progrès; ils votent tout pêle-mêle sans trop s'inquiéter de ce qui en résultera, de ce que deviendront toutes ces mesures qu'ils adoptent à la légère, le plus souvent sous une inspiration de parti ou de secte. On a voté enfin le divorce! seulement il est clair qu'on l'a voté sans conviction, avec des restrictions telles qu'on a l'air d'avoir un peu le remords de ce qu'on fait, et avec de telles confusions qu'il sera peut-être assez difficile de s'y reconnaître. Plus que jamais, bien entendu, la réforme de la magistrature reste à l'ordre du jour. On a déjà voté la suppression de l'inamovibilité, l'élection des juges. Seulement, on est maintenant un peu perdu dans ce qu'on a entrepris, et tout pourrait bien finir par le plus médiocre des expédiens, par cette suspension temporaire de l'inamovibilité qui est le rêve des réformateurs habiles. Il fallait bien aussi s'occuper du serment, ne fût-ce que pour supprimer le nom de Dieu et pour bannir les croix des prétoires comme on les a bannies des écoles. On a voté la suppression du nom de Dieu dans le serment, la suppression des crucifix dans les tribunaux. C'est la fatalité du parti républicain dominant aujourd'hui : il est entraîné à tout supprimer ou à tout mettre en question, depuis les institutions militaires et la magistrature jusqu'au concordat et à l'organisation administrative.

Eh bien! qu'on ne discute pas ces lois, ces prétendues réformes, ces actes en eux-mêmes; qu'on n'examine pas ce qu'ils ont de réalisable ou de chimérique. Ils ont avant tout un suprême et redoutable inconvénient: ils divisent la France, ils mettent la guerre intestine dans la nation. Ils créent une situation où un parti, sous prétexte qu'il a la majorité, se croit le droit de blesser, d'irriter une partie de la population dans ses croyances, dans ses mœurs, — et tout ce qui crée la guerre intérieure, la division, affaiblit nécessairement l'action extérieure du pays. Quelle autorité peut avoir auprès des états étrangers un gouvernement né de cette situation, obligé de transiger avec des passions dont il se fait un appui, représentant des fantaisies de parti et de secte bien plus que la nation elle-même? Les républicains d'aujourd'hui oublient qu'il y a une politique nécessaire pour les peuples qui ont à se relever d'immenses désastres, et, s'ils n'y prennent garde, c'est la république elle-même qu'ils achèveront de perdre en montrant que son règne coïncide avec des humiliations gratuites et imméritées pour la France.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La crise égyptienne a continué d'absorber pendant la seconde quinzaine de juin toute l'attention du monde financier. Les transactions ont été paralysées par la crainte des complications qui peuvent surgir, et même la réunion de la conférence n'a pu rendre quelque confiance en une solution prochaine des difficultés. La baisse des valeurs orientales, conséquence naturelle et forcée des événemens qui se sont passés en Égypte et de l'attitude prise par la Turquie, a exercé la plus funeste influence sur l'ensemble du marché et déterminé un mouvement général de réaction auquel n'ont échappé que les valeurs déjà parvenues à des prix trop dépréciés pour rester sensibles à l'action des impressions politiques.

La spéculation, à Londres, avait pris depuis plusieurs mois de très grosses positions à la hausse sur les fonds turcs, sur la Banque ottomane et sur les catégories diverses de la dette égyptienne. On considérait l'obligation unifiée comme un placement désormais à l'abri de toute atteinte, comme une valeur destinée à trouver place, à côté des consolidés britanniques, dans les portefeuilles des capitalistes les plus soucieux de sécurité. Lorsque les troubles ont éclaté au Caire, il y a deux mois, la conviction était si bien établie à Londres comme ici que le contrôle européen allait sortir fortifié d'une crise qui ne pouvait être que passagère, que la spéculation a commencé par faire monter l'unifiée jusqu'à 360. Bientôt cependant il fallut se rendre à l'évidence et reconnaître que l'on s'était trompé. On ne peut encore prévoir si le contrôle sera un jour rétabli et comment il pourra fonctionner. Pour le moment, il est virtuellement détruit. Des milliers d'Européens ont quitté l'Égypte après les massacres d'Alexandrie, les impôts ne rentrent plus qu'irrégulièrement, tandis que les dépenses vont s'accroître et que les anciennes traditions de gaspillage auront sans peine raison des arrangemens internationaux concernant la perception des revenus.

Depuis le 1er juin, le 5 pour 100 Turc a perdu 1 fr. 10, ce qui représente 10 pour 100 de sa valeur actuelle; la Banque ottomane a reculé de 805 à 740, et l'obligation unifiée de 347 à 270. Le mouvement de baisse a donc atteint 65 francs pour la première et 77 pour la seconde. Parmi les acheteurs en spéculation, il en est certainement qui ne pourront faire honneur à leurs engagemens; il s'ensuivra des réalisations, et la situation de ceux qui auront pu tenir jusqu'à ce jour, payer leurs différences et se faire reporter, se trouvera encore aggra-

vée. C'est à cette situation de la place qu'il faut attribuer la faiblesse de la Banque ottomane au lendemain d'une assemblée générale où la répartition d'un dividende de 37 fr. 50 par action, soit 15 pour 100 du capital versé, a pu être proposée par les directeurs, malgré les difficultés de l'heure présente.

Les rentes françaises ont payé un fort tribut aux mauvaises dispositions qui n'ont cessé de dominer pendant tout le mois de juin. D'une liquidation à l'autre, les deux 3 pour 100 ont baissé de 1 fr. 50 et le 5 pour 100 de 2 francs. La spéculation restreint de plus en plus ses opérations et les capitaux de placement se montrent très circonspects; aucune activité n'est à signaler dans les achats au comptant. A tort ou à raison, l'épargne se réserve lorsque les cours fléchissent; les valeurs mobilières n'exercent vraiment leur attrait que lorsque le vent est à la hausse. Aussi le marché est-il absolument morne, et souvent des fluctuations de cours rapides et très étendues sont le résultat de négociations portant sur des quantités insignifiantes de titres. Les banquiers et les établissemens de crédit qui seuls pourraient par leur intervention enrayer la réaction, sont plutôt portés à s'abstenir parce qu'ils ne considèrent plus comme possible un relèvement sérieux du marché avant l'automne prochain et que toute tentative faite en ce moment ne serait que peine perdue.

La Banque de France vient de distribuer à ses actionnaires pour le premier semestre de 1882 un dividende de 165 francs. L'action cependant a fléchi de 325 francs depuis un mois, soit de 160 francs, si l'on tient compte du coupon détaché. Or, si le dividende du deuxième semestre devait être égal à celui du premier, le dividende total représenterait un revenu de plus de 6 0/0, l'action étant cotée 5,200. Mais il est probable que les bénéfices des six derniers mois n'atteindront pas le même chiffre que ceux des six premiers qui ont donné 33 millions pour vingt-six semaines; la reconstitution de l'encaisse or de la Banque est terminée, puisque le stock de ce métal atteint près d'un milliard, et l'abaissement du taux de l'escompte ne pourra être longtemps retardé.

Presque toutes les institutions de crédit ont reculé, la Banque de Paris de 25 francs, le Crédit foncier de 60 francs, le Crédit lyonnais de 30 francs, le Crédit mobilier de 20 francs, la Société générale et la Banque franco-égyptienne de 10 francs.

Quant aux sociétés de crédit ou plutôt aux maisons financières qui s'étaient créées en si grand nombre depuis deux ou trois ans et dont les émissions de titres et les spéculations à la hausse étaient le seul gagne-pain, la possibilité de subsister devient pour elles chaque jour plus problématique, l'ère des émissions étant close et la spéculation étant aux abois. Aussi les titres de ces sociétés sont-ils tous cotés bien au-dessous du pair; leurs détenteurs cherchent en vain à en débar-

rasser leurs portefeuilles, et les administrateurs n'ont plus qu'une préoccupation, prévenir le désastre final et prochain, non par des appels de fonds auxquels il ne serait pas répondu, mais par des réductions de capital et par des fusions. Les actionnaires du Crédit de Paris, de la Banque romaine et du Crédit de France viennent ainsi d'être réunis en assemblées générales pour statuer sur un projet d'absorption des trois sociétés dans une quatrième nommée la Société de dépôt et de crédit. Le Crédit de Paris était dans une situation médiocre, le Crédit de France était absolmuent ruiné; quant à la Banque romaine, elle n'avait encore fait qu'une seule opération qui avait été de confier au Crédit de France 15 millions que celui-ci était incapable de lui rendre. De toutes ces misères réunies pourra-t-il sortir un établissement viable, ayant un portefeuille sérieux et des ressources liquides et disponibles? On en peut malheureusement douter.

Les actions des chemins français et étrangers ont été fort maltraitées. Depuis le 1er juin, le Lyon a perdu 60 francs, le Midi 70, le Nord 65, l'Orléans 40. Depuis le 15 juin, la baisse a été de 42 francs sur le Saragosse, de 30 sur les Lombards, de 25 sur les Autrichiens, de 17 sur le Nord de l'Espagne.

Les titres de la compagnie de Suez n'ont pu se soutenir au niveau où une spéculation constamment heureuse avait réussi à les pousser. D'une liquidation à l'autre, l'Action et la Part civile ont fléchi de 250 francs. Les cinquièmes de Part civile figurent à la cote officielle au prix de 345 francs.

Le Gaz et l'Omnibus ont reculé : l'un de 25, l'autre de 50 francs; le Panama de 12 francs. M. de Lesseps a réuni hier les actionnaires du canal de Panama et a obtenu d'eux l'autorisation de contracter un emprunt de 125 millions en 250,000 obligations de 500 francs.

Les assemblées générales des actionnaires du Crédit foncier et de la Banque hypothécaire ont adopté le traité de fusion intervenu entre les deux établissemens. En conséquence, la Banque hypothécaire prononce sa dissolution, et apporte au Crédit foncier une somme de 52,500,000 francs composée de son capital versé, de ses diverses réserves, du compte de profits et pertes de l'exercice en cours et du produit d'un appel de fonds qu'elle devra adresser à ses actionnaires. En représentation de cet apport, dont une partie, 26 millions, doit servir à libérer entièrement les actions anciennes du Crédit foncier, les actionnaires de la Banque hypothécaire reçoivent 50,000 actions nouvelles du Crédit foncier entièrement libérées contre 4 actions de la Banque hypothécaire libérées de 125 francs et une somme qui sera probablement fixée à environ 100 francs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

SOUVENIRS LITTÉRAIRES

DOUZIÈME PARTIE (1).

XXIII. — ATELIERS DE PEINTRES.

Les hommes dont j'ai parlé jusqu'à présent n'ont pas tous été mes amis, au sens absolu du mot que les usages de la courtoisie prodiguent un peu plus qu'il ne conviendrait, mais du moins j'ai entretenu avec eux des rapports fréquens dont l'aménité fut sans défaillance ; il en est d'autres que je n'ai fait que frôler à travers les hasards de la vie et qu'il ne faut pas ensevelir dans le silence. Je dois à un homme peu connu de son temps, oublié aujourd'hui, d'avoir été mis en relations avec Lamartine. Où et dans quelles circonstances ai-je rencontré Sarrans jeune? Je ne me le rappelle plus. Sarrans jeune était un petit vieux, tout blanc, avec le nez écrasé au milieu du visage; dans sa bouche énorme vibrait un accent toulousain que rien ne déguisait. Il avait été représentant du peuple pour le département de l'Aude à l'assemblée nationale de 1848 et il avait souvent fait retentir la tribune de ses vocables méridionaux; fort honnête homme, du reste, et de commerce courtois. Il avait employé bien des années, sous le gouvernement de juillet, à écrire une histoire du premier empire; au Napoléon de la paix, ainsi que les courtisans surnommaient Louis-Philippe, il avait voulu opposer le Napoléon de la guerre; son histoire était un panégyrique : pour lui, le « Corse à cheveux plats » était l'homme du siècle, l'incarnation de la révolution; il était la gloire, il était la grandeur de la France;

(1) Voyez la *Revue* des 1er juin, 1er juillet, 1er août, 1er septembre, 1er octobre, 1er novembre, 1er décembre 1881, 15 janvier, 15 avril, 15 mai et 15 juin 1882.

il brillait dans l'auréole de son apothéose comme un astre vers lequel tout chef d'état devait tourner les yeux. Sarrans jeune avait subi l'enthousiasme qui, sous la restauration, sous la monarchie d'Orléans, avait saisi les esprits libéraux et dont Béranger, Victor Hugo, Edgard Quinet furent la plus haute expression; il avait poussé le culte du souvenir impérial jusqu'à donner asile au prince Louis-Napoléon dans les voyages mystérieux que celui-ci faisait fréquemment à Paris. Après le coup d'état du 2 décembre, l'histoire se retourna d'elle-même; pour être désagréable au neveu, on déclara que l'oncle avait une réputation « surfaite; » le dieu de la guerre devint un aventurier qui avait eu de « la chance, » et l'on fit de gros volumes pour démontrer qu'il ne savait ni préparer, ni commander une bataille. Il en est ainsi dans notre pays, où la vérité historique doit se prêter aux déviations de la politique. Sarrans jeune restait avec son livre en portefeuille; nul éditeur ne le lui demandait, et lui-même peut-être ne se souciait guère de le publier, depuis que Napoléon Ier n'était plus « à la mode, » à cause de Napoléon III; mais il mettait parfois le manuscrit sous son bras et s'en allait faire des lectures dans des maisons amies. Un jour, il vint me voir et il me demanda de me rendre, à un soir indiqué, chez Lamartine, où il devait lire un chapitre relatif à la retraite de Russie. J'acceptai. Jamais je n'avais eu occasion d'approcher du « chantre d'*Elvire*; » je l'avais aperçu pendant les journées de 1848 au ministère des affaires étrangères, où j'étais souvent de garde; je l'avais vu le 15 mai, à la tribune, ressaisissant le pouvoir et accablant de sa protection Ledru-Rollin, dont l'attitude faisait pitié. J'avais de l'admiration pour le poète; le prosateur me semblait peu remarquable, de phrase molle et de style indécis: quant à l'homme politique, je sentais en lui un ambitieux blessé, sans ligne de conduite déterminée, se tirant d'un mauvais pas avec des métaphores, plus rêveur que pratique, s'enivrant de son éloquence et peu capable de présider aux destinées d'un grand pays. La souscription qu'il avait provoquée en sa faveur, les lettres autographiées qu'il expédiait à tort et à travers, les larmes qu'il versait volontiers sur les chenets de ses pères, ses mains tendues et sa voix suppliante étaient déplaisantes; il s'amoindrissait et manquait à sa gloire. Sa misère, — relative, — était indépendante de son talent, de son rôle, des fonctions publiques qu'il avait exercées; il avait simplement mal géré ses propriétés et fait des spéculations maladroites. Il avait la prétention d'être un homme d'affaires de haute visée; mais il s'était trompé dans ses calculs et avait gaspillé sa fortune. Cela nuisait à l'intérêt qu'on aimait à lui porter et à la reconnaissance que l'on gardait à l'homme qui, le 26 février, le 16 mars, le 17 avril, le 15 mai, avait courageusement lutté contre la révolution que,

plus que tout autre, il avait contribué à déchaîner. Quelles que fussent les restrictions dont j'entourais mon respect pour Lamartine, passer une soirée près de lui était une bonne fortune que je saisis avec empressement, et je fus exact au rendez-vous.

Lamartine habitait alors, rue de la Ville-l'Évêque, un petit hôtel situé au fond d'une cour et ouvert sur un jardin où de vieux arbres donnaient de l'ombre et de la fraîcheur; les appartemens m'ont paru ternes et maigrement meublés; il y avait là, non de la pauvreté, mais de la gêne et une diminution de *comfort* pénible pour un homme auquel nulle délicatesse, nulle recherche du luxe n'avait été inconnue. Sous sa redingote noire, un peu fatiguée, il avait quelque chose de contraint et de déchu qui ne nuisait pas à son grand air; en le voyant, je me rappelai le vers d'Alfred de Musset :

Le bien a pour tombeau l'ingratitude humaine!

Apollon vieilli et n'ayant pu abandonner les troupeaux d'Admète lui eût ressemblé; comme lui, il aurait eu ce regard triste, ce front ravagé par les soucis, ce sourire dont la bienveillance n'était que banale et cette démarche grave où les élégances de la jeunesse se laissaient encore deviner. Il avait conspiré avec la foudre; la foudre l'avait touché; il en gardait l'attitude d'un dieu détrôné qui se souvient de l'Olympe. Il paraissait indifférent aux conversations, comme s'il eût trouvé en lui-même un interlocuteur attrayant; mais parfois un mot le réveillait de sa rêverie, alors les phrases harmonieuses, le timbre de voix admirable, la richesse de ses images rappelaient ces combats de tribune dont il ne serait jamais sorti que victorieux si l'on n'y eût disputé que le prix de l'éloquence. C'était un éclair : on eût dit que sa lassitude le reprenait, qu'il estimait inutile de parler encore, il retombait dans son mutisme dont il ne sortait que pour répondre courtoisement, mais par monosyllabes, aux questions qu'on lui adressait. La lecture commença. Lamartine s'installa commodément sur un fauteuil, si commodément qu'il parut prendre ses dispositions pour se reposer plutôt que pour bien entendre. Sarrans jeune lisait, avec une ardeur toute méridionale, je ne sais plus quel épisode de la campagne de Russie, dont l'histoire cependant n'est plus à faire depuis que le comte de Ségur a publié l'héroïque épopée qu'il a nommée *l'Histoire de la grande armée*. Je n'écoutais guère, je l'avoue ; je regardais Lamartine. Sa tête s'en allait en arrière, la bouche s'ouvrait, creusant les joues, les yeux se fermaient; le bruit d'un léger ronflement le tirait tout à coup de son sommeil, il souriait, disait : « C'est très bien! » et, deux minutes après,

retombait sur le dossier du fauteuil. Un de ses pieds, placé sur un tabouret, attirait mes regards et les retenait; un soulier en cuir verni, muni d'une large pièce en veau d'Orléans, contenait ce pied déformé, — que l'on m'excuse, — par un oignon monstrueux qui se soulevait comme une gibbosité latérale. C'est ce pied, alors qu'il était fin, mince et cambré, que lady Stanhope avait admiré, quand Lamartine, éblouissant de grâce, voyageait comme un jeune roi dans les montagnes du Liban. Il y avait longtemps : la vieille magicienne de Saïda n'aurait pas reconnu celui auquel les astres, consultés par elle, promettaient de souveraines destinées; les étoiles s'étaient éclipsées; le pied, « sous lequel l'eau pouvait passer sans le mouiller, » s'était couvert de nodosités ; l'homme politique s'était brisé dans sa chute, le poète avait perdu sa lyre ; de tant de gloire il ne restait plus qu'un pauvre écrivain, attelé à un labeur dont la rémunération ne suffisait pas à payer l'intérêt des dettes accumulées par imprévoyance. Cette imprévoyance, qui chez Lamartine était naturelle, changea de caractère avec l'âge et devint une maladie : la prodigalité maniaque. Dans l'affaiblissement des facultés mentales, le souvenir des grandeurs passées subsistait. Lamartine, entrait dans les magasins et achetait sans compter. Une fois, il fit l'acquisition de soixante pendules; une autre fois, il se commanda trois cents paires de chaussures. Un ami dévoué le suivait à distance et faisait comprendre aux marchands que l'on ne devait pas tenir compte de ces fantaisies. Lui non plus, il n'est pas mort en temps opportun : quelle mémoire lui eût survécu s'il avait disparu au lendemain du jour où il déchira le drapeau rouge que les ancêtres de la commune voulaient lui imposer! Le sort fut cruel et lui infligea une vieillesse pendant laquelle son âme ne lui survivait pas ; le souffle qui l'animait encore s'envola à l'avant-dernière année de l'empire. En réalité, il mourut lors des élections législatives de 1849; depuis cette époque, il n'était plus qu'une ombre.

Cette lecture, dont je n'aurais conservé aucun souvenir si elle n'avait eu lieu chez Lamartine, avait eu aussi Lanfrey pour auditeur. C'était un jeune homme blond, attentif, empressé et ne ménageant les complimens à personne. Sous sa forme aimable et juvénile on devinait facilement une ambition qui avait peine à se contenir; son esprit alerte, très clair, de déduction logique, était pour lui faire concevoir de hautes espérances; il méprisait les hommes, ne s'en cachait guère et estimait que les peuples sont des troupeaux qui ont besoin d'une forte houlette. Le métier de berger, j'imagine, ne lui aurait pas déplu. Il était républicain, je le crois, puisqu'il le disait; je l'aurais plutôt pris pour un autoritaire; il me semble que sa république eût été une oligarchie dans laquelle il ne se serait pas attribué le dernier rang. A la date du 23 janvier 1856,

il m'écrivait : « En France, il n'y a plus d'hommes. On a systématiquement tué l'homme au profit du peuple, des masses, comme disent nos législateurs écervelés. Puis, un beau jour, on s'est aperçu que ce peuple n'avait jamais existé qu'en projet et que ces masses étaient un troupeau mi-parti de moutons et de tigres. C'est une triste histoire. Nous avons à relever l'âme humaine contre l'aveugle et brutale tyrannie des multitudes. C'est une noble tâche où je crois X... appelé à jouer un beau rôle par son sentiment profond et énergique de l'orgueil et de la dignité qui convient à un être libre; qu'il se souvienne de Byron! » Ces sentimens étaient sérieux chez Lanfrey; l'admiration banale et la servilité des foules le révoltaient. Il citait Shakspeare : « Comme il a compris l'âme du peuple! disait-il; rappelez-vous la scène où Brutus, au forum, explique l'assassinat du grand Jules; un citoyen s'écrie : « Vive lord Brutus! Nommons-le César! » Et ce même citoyen, après avoir entendu Antoine, s'écrie : « Des tisons! des tisons! chez Brutus! chez Cassius! Allons, brûlons tout! » — Il ne se laissait pas prendre aux surfaces, pénétrait jusqu'au fond et interrogeait les élus de la popularité avant de s'incliner devant eux. Il a prononcé des mots qui restent; c'est lui qui a appelé la coterie des libres penseurs les jésuites de l'athéisme et qui a dit de la délégation de Tours qu'elle était la dictature de l'incapacité. Il me semble qu'il redoutait le joug et qu'il était fait pour ne combattre qu'en partisan, partisan redoutable et ne reculant guère. Dans la discussion, il ne restait pas toujours maître de lui; les argumens affluaient, les paroles se pressaient sur ses lèvres, un léger défaut de prononciation s'accentuait et parfois il arrivait à bredouiller. Sa vie, qui a été courte et bien remplie par le travail, n'a, je le crains, été qu'une déception. Sa barque était à flot, mais, en réalité, il ne savait vers quel port la diriger. On dirait que, se trouvant déclassé ou méconnu sous tous les régimes, il les a tous boudés, sinon combattus. Il avait commencé une *Histoire de Napoléon Ier*. Dans cet être multiple, il vit surtout les côtés défectueux et s'étudia à les mettre en lumière. Il était encouragé à ce travail par des hommes qui cherchaient à porter préjudice à Napoléon III; il s'y appliqua et obtint un très vif succès. La guerre interrompit la publication de ce livre; lorsque la paix nous fut imposée, Lanfrey était député et M. Thiers chef du pouvoir. L'historien du *Consulat et de l'Empire* l'envoya à Berne en qualité de ministre plénipotentiaire. C'était le pourvoir d'une haute situation que justifiait son mérite; mais c'était l'éloigner des assemblées délibérantes, où il pouvait être un adversaire acerbe, et c'était le mettre dans l'impossibilité de continuer, de terminer un livre qui était à la fois une concurrence et une réfutation. En langage de proverbe, cela s'appelle

faire d'une pierre deux coups. Lanfrey, très apprécié comme écrivain, déjà célèbre, disparut dans la diplomatie; il y fut correct et ignoré. Il perdit les dernières années de son existence dans des fonctions honorables, mais stériles. Représenter une puissance vaincue auprès d'une puissance neutre qui n'a que de faibles intérêts commerciaux, quitter le travail des lettres et de l'histoire pour se condamner à rédiger des dépêches dont l'influence ne se peut faire sentir sur la politique générale, c'est lâcher la proie pour l'ombre, et j'imagine que Lanfrey a parfois regretté le temps où, libre et maître de sa pensée, il était moins excellence et plus indépendant. Je suis persuadé qu'il serait revenu aux lettres; la mort ne lui en laissa pas le loisir. Une phtisie laryngée l'arrêta au milieu de sa course et le coucha dans la tombe avant qu'il ait pu donner sa mesure; mais je crois qu'il eût donné cette mesure ample et vraiment glorieuse s'il n'eût quitté la voie littéraire, où ses aptitudes et son talent auraient dû le retenir. Comme tant d'autres, il a suivi le feu follet et s'est égaré.

Pour le gros public, Lanfrey est un inconnu; il n'était point populaire et ne l'aurait jamais été; cela fait son éloge. Entre la célébrité et la popularité, qui est la gloire en gros sous, a dit Victor Hugo, il y a un abîme. Le sonnet d'Arvers est célèbre; on peut affirmer, dès à présent, qu'il est immortel; il ne sera pas populaire. Pour plaire à la foule et en être compris, il faut certaines qualités de vulgarité que l'on retrouve en musique dans *le Postillon de Lonjumeau*; en peinture, dans les tableaux d'Horace Vernet; en littérature, dans *les Mystères de Paris* d'Eugène Suë. Ces qualités ou, pour mieux dire, ces défauts, Lanfrey ne les possédait pas; il avait la pensée hautaine, le style ferme et les dons cultivés qui charment les esprits d'élite. Sa réputation ne fut point une réputation de coterie, comme on l'a dit, ce fut une réputation sérieuse, enviable, établie par des hommes distingués, par des gourmets de l'intelligence et des amoureux du beau langage. Il en est de même d'Eugène Fromentin, dont la réputation, fondée sur le concours des artistes, des écrivains et des gens de goût, est assez solide pour défier le temps. Celui-là fut doué d'une façon exceptionnelle, et jamais corps plus chétif ne contint de plus vibrantes facultés. C'était un nerveux, une sensitive qui recevait des impressions de toute part et semblait les mettre en réserve pour féconder son œuvre. Il a cette fortune inouïe de pouvoir rendre toutes ses sensations; il a les deux outils; l'un complète l'autre; ce que le pinceau ne peut traduire, la plume le raconte. Il a l'œil du peintre, l'œil qui n'oublie jamais, qui se rappelle une ombre portée, un rayon de lumière, une nuance, un miroitement d'eau, un pli de draperie, un reflet d'étoffe; en même temps, il possède le cerveau qui juge,

compare et comprend; de plus, il cristallise sa pensée dans une forme irréprochable. Il y avait en lui un idéal de perfection qui ne lui permit jamais d'être satisfait. Je l'ai beaucoup connu; j'ai souvent été surpris de sa sévérité envers lui-même et du mécontentement qu'il se témoignait. Sa santé y était pour quelque chose, il était débile, parfois souffrant; son inquiétude naturelle s'en augmentait, et on eût dit alors qu'un brouillard s'interposait entre son travail et lui; il ne voyait plus les choses à leur véritable plan; elles lui semblaient confuses et décolorées, tandis qu'elles étaient nettes et vigoureuses. Il se décourageait, ne se remettait à la besogne qu'avec peine et, comme l'on dit, avait besoin de s'entraîner. Je me rappelle l'avoir vu souvent rue de La Rochefoucauld, dans l'atelier où Gustave Moreau devait peindre *Œdipe et le Sphinx*; il travaillait alors à l'un de ses meilleurs tableaux algériens, se désespérait, grattait sa toile, jetait ses pinceaux, effaçait, recommençait pour effacer encore et semblait s'ingénier à douter de sa valeur. L'enfantement lui était douloureux et le tenait en anxiété jusqu'au moment où il prenait son parti de ne pouvoir exécuter le chef-d'œuvre que son rêve avait conçu. Ils sont rares dans le monde des peintres ceux qui se permettent de n'avoir pas dans leur génie une confiance absolue; Fromentin se laissait aller à ses angoisses, et il fallait le raffermir. Il comprenait, que, dans sa manière de procéder, il avait deux façons distinctes, sinon opposées et auxquelles il ne réussissait pas toujours à donner l'unité désirable, j'entends l'unité de facture, car, chez lui, l'unité de composition est impeccable. Cela provenait d'un fait qu'il cachait avec soin, mais que des yeux exercés reconnaissaient dans ses tableaux. Il exécutait d'après nature les accessoires, selles, armes, vêtemens, et il exécutait de souvenir, — c'est-à-dire de *chic*, pour me servir de l'expression consacrée dans les ateliers, — les personnages et les chevaux; de sorte que les accessoires étaient traités avec une fermeté extraordinaire, tandis que les personnages avaient parfois quelque mollesse malgré leur élégance. En art plastique, l'étude directe du document, que l'on peut, du reste, modifier à sa guise, est toujours supérieure au réfléchissement de la mémoire, qui, si forte qu'elle soit, laisse flotter les contours et appauvrit les détails. Entre la précision de la nature et l'indécision du souvenir, Fromentin s'est débattu; de là l'inégalité apparente de la main, qui s'accuse dans plus d'une de ses toiles et qui le désolait. En revanche, les tableaux produits uniquement par l'imagination, — *Centaures et Centauresses*, — ou peints entièrement d'après nature, — *les Vues de Venise*, — sont des œuvres très élevées. Eugène Fromentin subit la fatalité de ses débuts et de ses premiers succès; l'Algérie le saisit et ne le lâcha plus. Inuti-

lement, il tenta de lui échapper ; il y était cantonné et, malgré qu'il en eût, il y resta. Il évoqua d'autres souvenirs, il visita l'Égypte, qu'il me semble avoir peu comprise parce qu'il la vit trop rapidement ; il étudia Venise, ce fut en vain ; dès qu'un de ses tableaux n'était pas emprunté à la vie algérienne, on ne le reconnaissait plus. On était tellement accoutumé à le voir vêtu du burnous et du haïk qu'on le croyait déguisé lorsqu'il prenait la veste des gondoliers ou la robe bleue des fellahs. Les marchands, les amateurs de tableaux, le repoussaient à l'envi vers le Tell et vers le Sahara, qu'il aurait voulu fuir. A toutes ses propositions on répondait : « Non, faites-nous quelque chose d'algérien, vous savez? avec un de ces petits chevaux nacrés auxquels vous excellez. » Il pestait, et, pour la centième fois, il recommençait le petit cheval blanc, le petit ciel bleu, le petit gué argenté, le petit arbre sans nom dans la botanique et le petit Arabe aux bras nus. Un jour qu'il venait de terminer une de ses jolies toiles, il me la montra, et, levant les épaules avec impatience, il me dit : « Je suis condamné à ça à perpétuité! » Il était décidé à rompre avec cette tradition forcée dans laquelle on l'enfermait ; il avait été visiter la Hollande pour en étudier les maîtres et aussi pour voir des prairies interminables, une végétation abondante, pour échapper à l'obsession du désert, du rocher aride et du palmier. Ce voyage à travers la verdure et les horizons brumeux aurait-il amené en lui une transformation? Je le crois ; mais la mort ne lui permit pas de révéler son talent sous un aspect nouveau ; pour toujours, il restera le peintre de l'Algérie. L'impression qu'il en avait rapportée était d'une intensité bien puissante, car jamais il n'est parvenu à l'épuiser ni même à l'affaiblir ; elle survécut à ses études, à ses préoccupations, à ses voyages ; elle était pour lui comme un immense album, qu'il n'avait qu'à feuilleter pour trouver ces images charmantes dont il a formé l'œuvre à laquelle son nom est attaché.

Était-il sensible à la critique? Je le croirais volontiers ; sa nature un peu maladive devait avoir des susceptibilités que son amour-propre savait dissimuler. Il n'hésitait pas à s'adresser des reproches, mais il n'aimait pas qu'on lui en fît. J'en découvre la preuve dans deux lettres prises parmi celles qu'il m'a écrites. Dans un des *Salons* de la *Revue des Deux Mondes*, j'avais cru devoir faire des réserves assez sérieuses sur un de ses tableaux ; il m'écrivit : « Vos observations sont justes, et je les signerais de ma main, si j'avais à parler de moi. Je vous remercie, cher ami, de ce que votre article contient de vérités, de sympathie, d'estime et de véritable affection. » L'année suivante, mon appréciation fut élogieuse sans restriction ; il m'en remercia en termes dont l'ambiguïté n'avait rien de douteux et me démontrait que mes observations précé-

dentes n'avaient point été de son goût : « Votre article me donne à penser que mon exposition vous a plu ; c'est un accident heureux parmi d'autres comptes-rendus qui m'éreintent ; je ne puis qu'être très sensible au témoignage de satisfaction qui me vient d'un ami. » Un jour, je causais de critique d'art avec lui et de la difficulté qu'un écrivain consciencieux éprouve à dire ce qu'il pense et à ménager les susceptibilités souvent excessives des artistes ; il me répondit : « Si l'appréciation de nos tableaux est favorable, nous les vendons bien ; si elle est sévère, nous les vendons moins cher ; voilà pourquoi nous attachons de l'importance à la critique imprimée. » Cette réponse qui me fut faite en 1867, pendant l'exposition universelle, ne tomba pas dans l'oreille d'un sourd ; dès lors, et pour jamais, je renonçai aux *Salons*.

Eugène Fromentin eût volontiers été mondain si sa santé délicate et la fatigue du travail le lui eussent permis. Il aimait le bon accueil qui l'attendait dans les salons ; les complimens des femmes avaient du charme pour lui, il baissait modestement les yeux et savourait l'éloge ; beau causeur, éloquent par éclairs, se laissant parfois un peu trop entraîner à professer des théories esthétiques, il excellait, comme on dit, à tenir le dé de la conversation ; dès qu'il avait surmonté un premier embarras, il se faisait écouter. Malgré sa petite taille et son visage accentué il avait dans le regard une finesse exquise, quelque chose qui était à la fois ironique et caressant. Sa patte était de velours, mais les griffes n'étaient pas loin ; on les devinait plutôt qu'on ne les sentait, car il se gardait de les montrer. Il avait de la coquetterie et ne s'épargnait pas à plaire ; grand « épistolier, » en outre, il a perdu des heures en correspondances futiles ; si on ouvrait certains tiroirs, on y trouverait bien des lettres. — des lettres charmantes, — écrites à plus d'une inconnue. On l'aimait beaucoup, on le redoutait un peu, et l'Institut l'eût appelé si sa vie n'avait été trop courte. J'ai souvent entendu poser cette question : Quelle était la qualité dominante de Fromentin ? Était-ce celle de l'écrivain ou celle du peintre ? La réponse, à mon humble avis, ne peut faire doute : Fromentin était surtout un écrivain. Ni aucun de ses tableaux choisi en particulier ni son œuvre prise dans son ensemble ne vaudra jamais l'*Été dans le Sahara*. C'est bien là un livre unique, un modèle de description dont nul, pas même Théophile Gautier, n'a approché. Jamais la sensation de la lumière, de la chaleur et de l'aridité n'a été rendue avec une telle puissance. Ses procédés sont simples, sans emphase, sans recherche des mots étranges qui eussent été justifiés par l'étrangeté des aspects que l'on met sous les yeux du lecteur. C'est une bouffée de vent du désert passant sur les sables. La vérité de ce livre est implacable comme le ciel sous

lequel il a été conçu. Les impressions y sont condensées avec un art ou une naïveté sans égale ; Gautier l'admirait beaucoup et disait : « C'est du soleil concentré. » Le mot n'a rien d'excessif ; on brûle dans les rues d'El-Aghoüat, sous cette clarté perpendiculaire qui trace à peine une marge d'ombre le long des murs. Je considère que c'est un grand honneur pour la *Revue de Paris* d'avoir publié ce volume qui est le début, — qui est le chef-d'œuvre, — de Fromentin dans les lettres. Du premier coup il a atteint au plus haut et ne s'est jamais dépassé.

Fromentin semblait avoir encore de longues années à vivre ; malgré sa délicatesse, il avait de la résistance ; on pouvait croire qu'il avait traversé les heures périlleuses, lorsque, étant chez lui, à la campagne, près de La Rochelle, il fut atteint, dans l'été de 1876, d'un phlegmon à la bouche ; il mourut le 27 août avant d'avoir accompli sa cinquante-sixième année, car il était né le 24 octobre 1820. On l'enterra au cimetière de Saint-Maurice. Il n'y a pas de corbillard dans le pays. La « confrairie » le porta sur ses épaules. Le cercueil où reposait sa légère dépouille était recouvert d'un tapis bariolé, comme on en jette sur la bière des hadjis que l'on conduit au champ des morts. La route que l'on suivit était aride et blanche, semblable à un de ces sentiers africains qu'il avait parcourus au temps de sa jeunesse et dont l'image reste à jamais fixée dans ses tableaux et dans ses livres. La place que Fromentin occupait dans les lettres et dans les arts est restée vide ; ce n'est cependant pas que les imitateurs lui aient manqué ; bien des peintres ont marché dans la route qu'il avait ouverte, mais de loin, de très loin, sans l'atteindre ; les écrivains qui ont cherché à le copier n'y ont pas réussi ; il fallait ses doubles facultés pour si bien faire et cela lui donne un rang à part au milieu des hommes de notre époque. Il n'est pas le seul parmi les peintres qui ait écrit, mais il est le seul qui ait écrit en maître, comme un écrivain de race dont le talent est inconscient et la forme naturellement belle. Eugène Delacroix aussi a parfois quitté le pinceau pour la plume, mais il n'a traité que des questions relatives à son art ; il n'a même pas reculé devant une étude sur le *Jugement dernier* de Michel-Ange, qu'il ne connaissait que par la copie de Sigalon, car ses curiosités, ses hésitations ou ses terreurs d'artiste ne l'ont jamais conduit en Italie. L'homme qui a peint le plafond de la galerie d'Apollon au Louvre, qui a parlé de Gros et de Prudhon en termes excellens, était, lui aussi, doué d'une rare intelligence. Sa destinée fut étrange ; presque persécuté aux jours de sa jeunesse, méconnu dans son âge mûr, célèbre au milieu d'un groupe d'artistes qui ne peut parvenir à l'imposer à l'opinion, il commence à être apprécié lorsque sa vue et sa main affaiblies le servent mal, et, dès qu'il est mort, il est illustre ; ceux-là même qui en ont souri

le proclament un maître; ses tableaux, qu'il ne vendait qu'avec peine, sont achetés au poids de l'or; et quand on parle de cet artiste auquel si souvent la porte des expositions fut fermée, on évoque Rubens et Tintoret. C'est l'histoire du poète Firdousy : lorsque les trésors que lui envoyait le shah de Perse entrèrent dans la ville de Thous, son cadavre venait d'être mis au tombeau.

Dans un volume récemment publié, on a dit qu'Eugène Delacroix était le fils naturel de Talleyrand; je n'en crois rien; on a prêté tant de choses au prince de Bénévent, qu'on lui a prêté Delacroix sans qu'il en soit coupable. J'ai connu Eugène Delacroix et, aux jours de mon enfance, j'ai aperçu Talleyrand; entre eux, si ma mémoire est fidèle, il n'y avait nul point de ressemblance. C'était dans une cérémonie publique, vers 1833 ou 1834, j'avais onze ou douze ans; j'accompagnais un de mes parens qui était, comme l'on disait alors, un ancien général de l'empire. Les dignitaires se pressaient derrière Louis-Philippe, dont le visage ressemblait singulièrement à celui de Louis XIV. Mon parent me dit tout à coup : « Regarde cet homme; il a prêté quatorze sermens; c'est Talleyrand; lui et Fouché ont vendu la France aux alliés et l'empereur à l'Angleterre. » Je vis un grand vieillard poudré à blanc; sa tête me parut une tête de mort; le regard était terne et cependant hautain, la pâleur était livide, la lèvre inférieure pendait, les épaules se courbaient en avant; la claudication était si forte qu'à chaque pas le corps oscillait de droite à gauche comme s'il allait tomber. La figure du vieux diable de la diplomatie est restée gravée dans mon souvenir; je la revois telle que je l'ai vue; elle n'avait aucun rapport avec celle d'Eugène Delacroix, dont les yeux enfoncés et les énormes maxillaires faisaient penser aux mufles des léopards et lui donnaient une sorte de beauté vigoureuse qui eut son charme. Rien dans ses habitudes d'esprit, dans sa vie parcimonieuse, dans sa sauvagerie, dans ses aspirations qui souvent répondaient mal à ses aptitudes, rien, ni dans l'homme intérieur, ni dans l'homme extérieur, ne rappelait le prince de Talleyrand. C'est là sans doute un de ces propos de salons sorti du désœuvrement et recueilli par la légèreté des oisifs. Il est, du reste, difficile de comprendre en quoi la mère d'Eugène Delacroix a mérité cette médisance.

Delacroix était un homme instruit; il avait du monde; il passait, bien malgré lui, pour le chef de l'école révolutionnaire en peinture; aussi semblait-il prendre à tâche de protester contre cette imputation par la correction de son attitude et la courtoisie de ses façons d'être. Quel que soit le jugement que l'on porte sur ses œuvres, il reste digne du plus haut respect par son amour du travail. La quantité d'esquisses, d'ébauches qu'il a jetées sur le papier est prodigieuse; l'accumulation de ses notes plastiques

dénonce un homme que l'idée de l'art préoccupait sans cesse; sa lourde main a dû se fatiguer à tant dessiner et sa cervelle n'eut que peu de repos. Ch. Varnhagen von Ense a dit : « Un artiste est celui dont les idées se font images; » à ce compte, Delacroix est un artiste, au sens rigoureux du mot, et il avait raison lorsqu'il disait : « Je ne vois qu'à travers ma palette. » Peu de peintres ont eu des conceptions plus élevées ; il eût été un professeur d'esthétique remarquable ; comment se fait-il donc que l'exécution reste toujours inférieure à l'aspiration? pourquoi demeure-t-il au second, au troisième rang même et ne peut-il atteindre le degré où se sont placés les maîtres, j'entends les maîtres primordiaux : Michel Ange, Raphaël, Titien, Léonard, Corrège, Velasquez et Rembrandt? Je crois qu'il ne savait pas son métier, que la première éducation plastique avait été insuffisante et que jamais il n'est parvenu à cette habileté de main, à cette précision de dessin, à cette reproduction intégrale de la forme que l'on acquiert par l'étude aux heures de la jeunesse. Il me semble que son apprentissage a été incomplet, qu'il a trop promptement quitté l'atelier, où il sied de rester de longues années si l'on veut devenir un artisan habile ; or, il n'a pas su que, si l'artiste conçoit, c'est l'artisan qui exécute, et que seule l'exécution donne toute valeur à la conception. De là ces irrégularités, ces aberrations de ligne qui pendant si longtemps l'ont fait méconnaître et auquel le public a eu tant de peine à s'accoutumer. Pendant que les artistes, ne tenant compte que de ses qualités, le portaient aux nues, la masse indifférente ou ignorante ne voyait que ses défauts et se détournait de lui. Des deux côtés on n'avait pas tort; car les lacunes de son talent n'étaient pas moins considérables que son talent même. Parodiant un mot célèbre, on a dit de lui : « C'est une intelligence desservie par des organes. » Rien n'est plus vrai. L'œil ne voyait pas net et la main avait des défaillances. Il ne méprisait pas la beauté, comme on l'a cru, mais il ne pouvait la reproduire. Vainement il s'enivrait de couleur, il sentait bien que la ligne lui manquait et il s'en désespérait. Il avait fait une étude approfondie de Raphaël, — par les gravures, — et il y avait découvert d'ingénieuses combinaisons de lignes courbes qui le ravissaient. Plusieurs fois j'ai causé avec lui d'art et de peinture; j'étonnerai plus d'un lecteur en disant que c'était un classique convaincu; son ignorance du dessin, la maladresse native de sa main, en firent ou semblèrent en faire un romantique énergumène; ce sont ses défauts qui le sacrent chef d'école et non pas ses qualités. Dans l'intimité il ne se réservait pas et avouait ses préférences : en peinture il s'inclinait devant David ; en poésie, le *Tancrède* de Voltaire lui paraissait un chef-d'œuvre. Les éloges qu'on ne lui ménageait pas en le félicitant d'avoir rompu avec les traditions lui étaient désagréables et l'in-

quiétaient, car il lui semblait qu'on lui fermait l'accès de l'Institut.

Comme tant d'artistes que l'on a proclamés des novateurs, un peu malgré eux, il avait fini par s'accepter tel qu'il était, par ne plus chercher à se modifier et par établir tout un système sur ses défauts même, comme pour mieux les mettre en relief. Sa théorie était celle-ci : « Dans un tableau, c'est la coloration qui doit dominer parce que c'est la coloration qui donne l'impression première ; par conséquent, la ligne et l'ordonnance sont secondaires ; on ne doit donc en tenir compte que dans une proportion restreinte. » C'est un procédé musical ; aussi faisait-il des symphonies plutôt que des tableaux : *l'Entrée des croisés à Constantinople* est une symphonie en bleu majeur, tandis que *la Barque des naufragés* est une symphonie en vert mineur avec un rouge à la clef ; car pour rendre plus livide la tonalité des matelots, de la mer et du ciel, il jette un éclat vermillon sur le manteau d'un de ses personnages. C'est ingénieux, mais d'un peintre décorateur plutôt que d'un peintre de chevalet. Dès qu'il touchait la couleur, — la couleur abstraite, — il devenait d'une ingéniosité merveilleuse. Je l'ai vu, un soir, près d'une table sur laquelle se trouvait une corbeille pleine d'écheveaux de laine. Il prenait les écheveaux, les groupait, les entrecroisait, les divisait selon les nuances et produisait ainsi des effets de coloration extraordinaire. Je lui ai entendu dire : « Les plus beaux tableaux que j'ai vus sont certains tapis de Perse. » Je doute qu'il fût sincère lorsqu'il parlait ainsi. Cet amour de la couleur pour la couleur l'a parfois conduit à des tours de force d'exécution ; dans le *Justinien* qui était au Conseil d'état et que la commune a brûlé, les pierreries ornant les brodequins et la reliure des Institutes étaient, comme l'on dit, à prendre à la main ; jamais le chatoiement des cabochons n'a été rendu avec une perfection pareille ; dans ses *Femmes mauresques*, les broderies d'or sont faites à désespérer un passementier. Je connais un portrait peint par lui, portrait d'une jeune femme blonde, dont les traits réguliers avaient de la finesse. Du visage Delacroix n'était arrivé à faire qu'une caricature ; en revanche, le collier de perles qui battait sur le cou faisait illusion et semblait un trompe-l'œil. Ainsi dans un tableau il négligeait souvent les personnages pour ne s'attacher qu'à un accessoire dont la coloration l'avait séduit. Lorsque la couleur est absente de ses compositions, il tombe parfois dans le grotesque ; c'est le fait de ses lithographies sur les œuvres de Shakspeare et sur celles de Goethe : les êtres grimaçans qu'il imagine, ces yeux sans cils, sans paupières, sans sclérotique, sans point lumineux ; ces doigts noueux, ces épaules bossues, ces attitudes contournées à la fois prétentieuses et vulgaires, sont un étrange commentaire de la poésie, même lorsqu'elle peint la folie, comme dans *Hamlet*, ou qu'elle évoque le diable comme dans *Faust*.

Çà et là, il y a des traits de génie, mais au milieu de combien de singularités faut-il les chercher!

Avait-il conscience des imperfections dont son œuvre était déparée? Certes, et je n'en puis douter. Dans son atelier chauffé outre mesure, où il avait toujours peur d'avoir froid, où il revêtait un surcot de laine, où il s'enveloppait le cou d'une énorme cravate, car il avait le larynx faible, où il vivait dans une atmosphère étouffante, il s'abandonnait trop à lui-même et ne résistait pas assez à cet emportement interne qui est la fièvre du travail. Un jour j'étais chez lui, dans son atelier de la rue de Notre-Dame de Lorette; j'étais couché sur un divan et je le regardais travailler. Nous nous taisions, et il avait oublié que j'étais là. Il peignait une *Fantasia* de petite dimension. Un cavalier au galop a lancé son fusil en l'air et lève la main pour le rattraper, pour le saisir au vol. Delacroix était très animé, il soufflait bruyamment; son pinceau devenait d'une agilité surprenante. La main du cavalier grandissait, grandissait, elle était déjà plus grosse que la tête et prenait des proportions telles que je m'écriai: « Mais, mon cher maître, que faites-vous? » Delacroix jeta un cri de saisissement, comme si je l'eusse réveillé en sursaut; il me dit: « Il fait trop chaud ici, je deviens fou. » Puis il prit son couteau à palette et enleva la main d'un seul geste. Il avait l'air farouche; machinalement il fit quelques frottis sur les terrains, comme pour se calmer. « La nuit vient, me dit-il; voulez-vous que nous sortions? » Quelques minutes après nous marchions côte à côte sans parler; il avait pris mon bras. Rue Laffitte, il s'arrêta devant la boutique d'un marchand de tableaux et regarda longtemps à travers les vitres une toile de lui: Un tourbillon rouge armé d'un javelot, frappant Archimède assis devant une table sur laquelle on aperçoit avec surprise un encrier en plomb garni d'une plume. Il me dit: « Dehors je vois mes tableaux, chez moi je ne les vois plus. Comme Sancho dans l'île de Barataria, j'aurais besoin d'un médecin qui me toucherait de sa baguette quand je vais me donner une indigestion. » Nous avions repris notre route, je l'écoutais: « Quelle misère que la nôtre! Voir des chefs-d'œuvre dans son esprit, les contempler, les rendre parfaits par les yeux du cerveau, et, quand on veut les réaliser sur la toile, les sentir s'évanouir et devenir intraduisibles! Être comme Ixion, se précipiter pour embrasser la déesse et ne saisir qu'un nuage! Quand je fais un tableau, je pense à un autre; alors j'obéis à la rêverie qui m'emporte, comme vous l'avez vu tout à l'heure. On dit que le travail est un enivrement, non, c'est une ivresse, je le sais bien. » Nous marchions sur le boulevard; il faisait nuit, c'était en hiver; au milieu des étoiles, Jupiter éclatait et semblait énorme. Delacroix me dit: « Quand j'étais enfant, je croyais que tout cela avait été créé pour moi. Les effets de nuit en peinture m'ont tou-

jours effrayé, il y a une profondeur dans l'unité de la coloration qu'il est impossible de rendre. » Il était en veine d'amertume, car il s'écria sans transition et répondant évidemment à sa pensée : « Ah ! messieurs les écrivains, comme vos éloges nous nuisent dans l'esprit du public et comme vos critiques nous sont douloureuses. Où sommes-nous? Au premier rang ou au dernier? Il y a des jours où tout est certitude, d'autres où l'on doute de tout. Ah! que je voudrais revenir dans cent ans pour savoir ce que l'on pensera de moi ! » Je fus au moment de lui répondre : On vous placera entre Tiepolo et Jouvenet, mais je n'osai pas, et je crois que je fis bien de me taire.

Dans ses heures de détente, il avait de l'enjouement, de l'esprit, et était un causeur agréable. Le monde le rechercha et il y rencontra des succès qui ne le retinrent pas; il aimait trop le travail pour ne pas s'écarter des frivolités absorbantes; de tous les dons, le temps lui paraissait le plus précieux, il ne le gaspillait pas et, comme les hommes réellement laborieux, il le voyait fuir avec angoisse, car à mesure qu'il exécutait une œuvre, il en concevait d'autres. Il n'aimait que son atelier, il y vivait avec prédilection; ses rêves semblaient s'y être concentrés et lui faisaient un milieu ambiant, à la fois plein de charmes et de découragement, loin duquel il se déplaisait. Il était là au centre même de ses aspirations, de ses désirs, de ses mécomptes et ne s'en écartait qu'avec peine. Lorsque la double lassitude de la main et du cerveau le contraignait à quitter la palette, il lui arrivait de s'étendre sur son divan, de prendre une mandoline et de « gratter un air. » Si alors quelque maritorne de ses entours, le madras en tête, les chaussons de lisière aux pieds, venait se trémousser devant lui, il y prenait plaisir. Est-ce bien elle qu'il voyait? Sa rêverie ne la transformait-elle pas, n'apercevait-il pas la danseuse arabe qui, remuant les hanches et heurtant les crotales, avait dansé pour lui lorsqu'il était au Maroc? Les gens qui vivent par le cerveau, — et Delacroix fut du nombre, — ont besoin de bien peu de chose pour se faire illusion et goûter des bonheurs que la réalité n'accorde pas toujours.

Lorsque je connus Delacroix, il avait cinquante ans; on ne les lui aurait pas donnés, car son visage garda longtemps les apparences de la jeunesse; son existence était très calme, mais il avait eu jadis ses emportemens et se rappelait quelquefois avec complaisance les plaisirs violens qu'il n'avait pas dédaignés. Ses premières années lui avaient laissé de bons souvenirs; il ne parlait de Pierre Guérin, qui fut son maître, qu'avec un respect attendri, et de Géricault il me disait : « C'est un grand malheur pour moi qu'il soit mort. » En effet, on comprenait, à l'entendre, que Géricault, nature impétueuse et autoritaire, avait exercé sur lui une influence considérable, influence que dix années de plus et le talent

suffisaient à justifier. Il me racontait que lorsque Géricault lui disait : « Serre ton dessin, raffermis tes contours, mets des muscles sous tes draperies, » il avait des battemens de cœur et recommençait son travail en se disant : « Pourvu qu'il soit satisfait ! » Tout ce qui concernait Géricault m'intéressait, car le peintre de *la Méduse* avait beaucoup fréquenté dans ma famille, à une époque où l'on ne pensait guère à moi. C'est chez un de mes parens que survint l'accident insignifiant qui eut de si redoutables conséquences. Géricault allait sortir pour faire une course à cheval avec Horace Vernet ; il était, selon l'usage du temps, en culotte et en bottes à revers. La boucle de sa culotte se brisa et la tringlette qui soutient les ardillons se détacha. A la prière de Géricault, mon parent noua les deux pattes ; le nœud était très serré et très dur. Deux heures plus tard, Géricault tombait de cheval, ses reins portaient sur un tas de pierres préparées pour le macadam des routes et le nœud froissait une des vertèbres. Il en résulta une inflammation de la moelle épinière, des souffrances atroces qui durèrent plus de dix mois et la mort. On se rappelle qu'après son décès *le Radeau de la Méduse*, mis aux enchères, faillit être enlevé à la France et passer à Londres ; ce fut de Dreux-Dorcy qui le racheta pour la somme de six mille francs ; plus tard cette somme lui fut remboursée par le comte de Forbin, directeur des musées royaux, qui fit placer le tableau au Louvre.

Delacroix me disait que Géricault, malgré son arrogance extérieure, était modeste et doutait de lui. A l'appui de cette opinion, il me raconta une anecdote peu connue et que voici : Géricault habitait Rome en même temps que Pradier, qui était élève à la villa Médicis. Pradier vit une esquisse à la plume où Géricault, se rappelant un fait dont il avait été le témoin et s'inspirant d'un bas-relief de Mythra, avait dessiné un bouvier nu terrassant un taureau. Le mouvement de l'homme et de l'animal avait été rendu avec une énergie et une précision rares. Pradier n'avait pas retenu un cri d'admiration et avait dit à Géricault : « Vous êtes un grand artiste et vous serez un maître. » Géricault fut satisfait ; puis, lorsqu'il fut seul, la réflexion l'entraîna, il regarda son dessin, y découvrit ou crut y découvrir des défauts et il s'imagina que Pradier, lauréat de l'Institut, grand prix de sculpture, avait voulu se moquer de lui. Or il n'entendait pas raillerie, quoiqu'il ne détestât pas à railler les autres. Il envoya des témoins à Pradier et lui demanda des excuses ou une réparation par les armes. Pradier n'y comprit rien et vint s'expliquer lui-même. L'explication fut telle qu'ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre et que Géricault s'écria : « Est-il donc vrai que j'ai du talent ? »

Delacroix dans ses heures d'expansion, — et elles étaient fré-

quentes, elles étaient presque un besoin chez cette nature impressionnable, — me disait : « C'est parce que Géricault est mort que l'école française n'a plus de chef et que tout y va à la débandade, chacun tirant à sa soi, croyant dégager son individualité et glissant dans des lieux-communs de composition, de facture et d'interprétation. Il eût été un maître sévère, j'en conviens, mais il eût ramené dans le rang les partisans qui s'égarent et il eût sauvé la peinture d'histoire, la grande peinture dont les jours sont comptés et que va remplacer la peinture de genre, ou, pour mieux dire, la peinture d'ameublement. » Bien souvent, j'ai regretté, en entendant Delacroix, qu'il n'eût pas ouvert un cours d'esthétique dans lequel il eût professé les principes de l'art, qu'il possédait mieux que personne, quoique souvent la pratique lui en échappât. Il était discret sur ses contemporains et avait des habitudes d'homme bien élevé qui l'empêchaient d'exprimer franchement ce qu'il pensait. J'ai dit qu'il ne parlait de David qu'avec éloges, cela est vrai, mais ce qu'il louait surtout dans son œuvre, c'était le *Marat*, *le Couronnement* et certains portraits. Parmi les tableaux de Gros, il admirait sans restriction *les Pestiférés de Jaffa*, qu'il appelait un chef-d'œuvre. Il souriait en racontant qu'après le Salon de 1822 où il exposa *Virgile et Dante*, — il avait alors vingt-trois ans, — Gros le fit venir et lui dit, d'un ton bourru : « Pour coloriste, mon garçon, vous êtes coloriste ; mais vous dessinez comme un pourceau. » La mort de Gros le poignait encore ; à ce propos, il n'hésitait pas à citer des noms et à les flétrir. Gros après l'insuccès de son tableau : *Hercule et Diomède*, après les insultes qui lui furent prodiguées, après avoir été traité de vert de vessie, de teinte neutre, de vieille momie, ne s'est pas jeté à l'eau comme on l'a imprimé. Il a suivi le bord de la Seine jusqu'en face du bas Meudon ; il a piqué sa canne dans la berge, y a accroché son chapeau dans lequel il a placé son mouchoir et sa cravate ; puis il est entré dans la rivière, s'y est couché dans deux pieds d'eau à peine et a attendu la mort, la face dans le sable, les deux mains croisées sur sa tête. Delacroix savait le nom de ceux qui avaient dirigé la cabale d'où résulta un tel malheur. Ces noms, je pourrais les répéter aujourd'hui ; à quoi bon ? Ils sont inconnus. Les peintres et les sculpteurs qui trouvèrent que l'auteur de *la Bataille d'Eylau* et de la coupole du Panthéon déshonorait l'école française ont eu leurs œuvres exposées ; le public les a regardées, a haussé les épaules et a passé. Aucun d'eux n'est sorti de la médiocrité ; la supériorité d'un maître a pu leur peser, mais ce mauvais sentiment n'a diminué en rien leur infériorité, qui était sans remède, car elle était faite de paresse, d'ignorance et d'envie.

Gros s'est noyé le 25 juin 1835, — il avait soixante-quatre ans, — mais il y avait longtemps qu'il mourait; tout ce qu'il avait aimé, admiré pendant sa jeunesse s'en allait.

Gaîment à coups d'épingle ou bien à coups de pieds,

on dépeçait ses croyances les plus chères : David, perruque; Guérin, perruque; Gérard, perruque; Girodet, perruque; Raphaël, poncif; Léonard, rococo; seul Michel-Ange avait quelque truculence et Titien ne manquait pas de ragoût. Il prenait au sérieux ces turlutaines et s'en désespérait. Il se bouchait les oreilles quand il entendait dire que *la Naissance d'Henri IV*, par Eugène Devéria, dépassait les plus belles toiles de l'école vénitienne. Son atelier jadis si fréquenté, si glorieux se dépeuplait; bientôt il n'y resta plus qu'un élève. Cet élève, il le choyait, il le conseillait avec tendresse; un jour il entra inopinément dans l'atelier, l'élève n'eut pas le temps de cacher le tableau qu'il esquissait : un clair de lune; sur un balcon gothique, d'où pend une échelle, une jeune fille tend les bras vers un jeune homme en justaucorps, à panache, en souliers à crevés. Gros dit : « Qu'est-ce que c'est que cela? » L'élève un peu confus répondit : « C'est Roméo et Juliette. — Ah! reprit Gros, du Shakspeare! et notre pauvre Homère, nous n'y pensons donc plus? »

Ceux qui l'avaient poussé dans la mort lui firent des funérailles magnifiques; on traîna le corbillard, on porta le cercueil, on fit des discours et on s'aperçut, un peu tard, que l'on avait tué un grand homme.

XXIV. — LES UNS ET LES AUTRES.

On se souvient de l'exposition universelle de 1855, j'entends l'exposition des beaux-arts, qui fut d'une richesse exceptionnelle. L'école anglaise se dénonçait à nous pour la première fois dans son ensemble et la grande école décorative allemande nous montrait par le carton de *la Tour de Babel*, de Kaulbach, comment il sied d'interpréter l'histoire dans les arts plastiques. L'intérêt de la France semblait concentré dans les salles spéciales où Ingres, Delacroix, Decamps avaient exposé leurs œuvres. Ce fut une révélation. On vit d'un seul coup d'œil l'effort considérable que notre école avait accompli et comment, partie de David, qui fut son premier chef à la fin du XVIIIe siècle, elle était arrivée, de progrès en progrès, à ouvrir des voies nouvelles où chacun avait été libre de s'engager selon ses affinités et avec son génie particulier. Nul rapport, nul point de contact entre Delacroix, Ingres et Decamps, et en chacun d'eux cependant on sentait un artiste dont la puissance n'était pas discu-

table. C'est qu'on apprécie dans un tableau non pas la reproduction de la nature, mais la façon dont la nature est interprétée, en un mot, le sentiment personnel que l'artiste y a mis, sentiment original, distinct de celui de la foule, plus élevé, plus général, plus synthétique. L'art consiste à reconnaître et à dégager la beauté immanente des choses, beauté que le public ne voit et ne comprend que si on la met en lumière devant lui. C'est pourquoi les réalistes, les naturalistes, les impressionnistes peuvent faire des tableaux, mais ils ne feront pas de l'art; ils seront des artisans habiles, des copistes scrupuleux, des imitateurs irréprochables, mais ils ne seront point des artistes.

On discutait prédominance du dessin, prédominance du coloris et l'on n'arrivait pas à se mettre d'accord, car chacun se laissait entraîner par son goût individuel et ne reconnaissait pas qu'un tableau n'est et ne peut être parfait que si la composition, la ligne et la couleur sont en rapport absolu. Un soir, le 26 mai, j'entendis une conversation dont j'ai pris note et qui m'éclaira sur l'opinion que les artistes professent les uns sur les autres. Le prince Napoléon, président de la commission de l'exposition universelle, donnait des fêtes dans les salons du Palais-Royal. La réunion était nombreuse; toutes les catégories de monde s'y mêlaient, les ambassadeurs côtoyaient les industriels, les ministres y étaient bienveillans pour les journalistes. Je me rappelle Louise Colet, sortant le plus qu'elle pouvait d'une robe en gaze bleue, plantureuse, gesticulant, parlant haut, essayant d'attirer les regards et se promenant de salons en salons au bras de Babinet, qui jouait d'un air grognon son rôle de sigisbée. J'étais dans l'embrasure d'une fenêtre en compagnie de Jadin, de Delacroix et d'Horace Vernet, qui, frétillant et constellé de décorations, regardait les femmes avec un air vainqueur que ses cheveux blancs ne rendaient pas invincible. Jadin avait longuement parlé de l'œuvre de M. Ingres, enchevêtrant si bien, selon sa coutume, les railleries et les choses graves, que l'on ne savait s'il plaisantait ou s'il était sérieux. Delacroix dit : « Malgré ses défauts, on doit reconnaître dans Ingres des qualités de peintre. » Horace Vernet fit un bond : « Ingres! des qualités de peintre? dites donc que c'est le plus grand artiste du siècle! » Jadin laissa glisser son regard ironique sur Vernet, auquel Delacroix demanda : « Que trouvez-vous de si remarquable en lui? Est-ce son dessin? — Non, il dessine comme un ramoneur. — Est-ce son coloris? — Ah! pouah! tous ses tableaux sont en pain de seigle. — Est-ce sa composition? — Vous moquez-vous de moi? il n'a jamais su agencer ses figures; regardez son *Saint Symphorien*; ça ressemble à un déménagement. — Quoi, alors? Est-ce son modelé, son rendu? — Son modelé, son rendu? mais vous êtes fou; il peint

d'après le mannequin ; allez voir, pour vous en convaincre, son *Age d'or* au château de Dampierre. » Delacroix se mit à rire et reprit : « Mais s'il n'a aucune qualité, en quoi est-il le plus grand artiste du siècle? » Vernet répondit en bredouillant : « Je n'en sais rien, mais c'est notre seul grand peintre. J'ai proposé au jury de lui attribuer une médaille exceptionnelle parce que c'est honorer la France que d'honorer ses hommes de génie. » Nous nous regardions et nous avions quelque peine à conserver notre sang-froid. Vernet était irrité; il prit mon bras, nous nous dirigeâmes vers la salle où la musique d'un régiment jouait l'ouverture de *la Gazza ladra*. Vernet me dit : « Si ça ne fait pas pitié de voir Delacroix, qui n'est pas capable de mettre un bonhomme sur ses jambes, qui prend des pieds de vache pour des pieds de cheval, nier le talent du père Ingres! C'est de la jalousie. Moi, je ne suis pas comme cela, et mon plus vif plaisir est de reconnaître le mérite des autres. » Vernet me quitta pour aller saluer la princesse M... Je retournai vers Delacroix; il disait à Jadin : « Ce pauvre Vernet! il s'imagine peut-être qu'il sait peindre! » Jadin ne répliqua pas; il regardait de tous côtés et semblait fort occupé à découvrir quelqu'un dans la foule. Delacroix lui dit : « Qui cherchez-vous donc? » Jadin répondit : « Je cherche si j'apercevrai M. Ingres pour lui demander ce qu'il pense de vous. »

Delacroix aurait pu le dire, car il le savait. Quelques jours auparavant, un banquier peu au courant des divisions de l'école française avait eu la malencontreuse idée de réunir plusieurs artistes à sa table, entre autres Ingres et Delacroix. Delacroix fut bien accueilli, Ingres fut fêté. Ce petit homme court, strapassé, au front étroit et entêté, parlant mal, intolérant, arrêté dans l'histoire du monde à Raphaël, ayant les jambes trop courtes, le ventre trop gros, les mains trop larges, avait un haut sentiment de sa valeur et savait qu'il était un maître. Là où il était, il dominait, ne demandait le nom de personne, et dans ceux qui l'entouraient ne voyait que des admirateurs. On se mit à table; vers le milieu du repas, Ingres commença à donner des signes d'impatience, il venait d'apprendre que Delacroix était au nombre des convives. Lui, Ingres, l'adorateur du dieu Sanzio, dont il était le grand-lama, lui, l'orthodoxe par excellence, assis à la même table que cet hérétique, que ce relaps, et communiant à la même table! Il était ému et roulait des yeux furieux. Delacroix, sur lequel ses regards étaient tombés plusieurs fois, avait pris cet air gourmé qui lui était habituel quand il ne se sentait pas à l'aise. Ingres cherchait à se contenir, mais il n'y réussit pas. Après le dîner, tenant en main une tasse pleine de café, il s'approcha brusquement d'Eugène Delacroix, qui était debout devant la cheminée, et lui dit : « Monsieur!

le dessin, c'est la probité; monsieur! le dessin, c'est l'honneur! » En parlant, il s'agitait; il s'agita si bien qu'il renversa la tasse de café sur sa chemise et son gilet; il s'écria : « C'est trop fort! » Puis saisissant son chapeau, il dit : « Je m'en vais; je ne me laisserai pas insulter un instant de plus! » On l'entoura, on voulut le calmer, le retenir : ce fut en vain. Arrivé près de la porte, il se retourna : « Oui, monsieur, c'est l'honneur! oui, monsieur, c'est la probité! » Delacroix était resté impassible. Diaz, qui était là, frappa sur sa jambe de bois et dit à la maîtresse de la maison, toute décontenancée : « Madame, c'est un vieux bonze; sans le respect que je vous dois, je lui aurais passé mon pilon au travers du corps. » Cela fit rire, mais l'incident avait été trop vif et l'entrain général s'en ressentit. Delacroix fit preuve de bon goût et se plut à détailler les qualités qui faisaient de M. Ingres un peintre éminent; il ajouta : « On n'a souvent de talent qu'à la condition d'être un peu exclusif. »

Auguste Préault, sur lequel on a écrit tant d'articles élogieux, qui a fait tant de bons mots et si peu de bonnes statues, disait en parlant d'Ingres et de Delacroix : « Ce sont les frères ennemis, malades tous les deux; Étéocle a la jaunisse et Polynice a la rougeole. » Ces plaisanteries exaspéraient Ingres et faisaient rire Delacroix, qui était homme d'esprit et qui, du reste, aimait Préault, auquel on a eu tort de le comparer. La distance qui les sépare est énorme, et le temps ne fera que l'accroître. L'œuvre d'Eugène Delacroix survivra, parce qu'elle est le produit d'un tempérament particulier. Celle de Préault périra, parce que les incorrections qui l'enlaidissent sont le résultat de l'ignorance. Ses statues ont des déviations qui leur assignent une place dans un musée orthopédique. Jamais je n'ai vu un homme désirer la croix avec une telle ardeur, avec une si vive souffrance; pendant vingt ans et plus il l'a demandée, sollicitée à tout pouvoir et de toutes mains. Il disait assez drôlement : « Voilà quarante années que je fais de mauvaise sculpture; est-ce que cela ne mérite pas une récompense? » Ses mots sont célèbres; il en a dit de cruels et qui lui ont coûté cher : à la fin du gouvernement de Louis-Philippe, le directeur des Beaux-Arts s'appelait Cavé; il devait sa situation aux *Soirées de Neuilly*, recueil de proverbes dramatiques qu'il avait publié, pendant la restauration, sous le pseudonyme de Fougeray, en collaboration avec un officier de la garde royale, nommé Dittmer. Malgré ce mince bagage, Cavé était d'une vanité littéraire sans pareille et le : « Nous autres écrivains » revenait dans toutes ses phrases; on en riait. Préault avait été le voir pour tâcher d'en obtenir une commande. Cavé lui répondit avec la bonhomie importante d'un chef de service : « Mais, mon cher Préault, vous n'êtes point sculpteur, vous êtes un homme de

lettres. » Préault riposta : « Homme de lettres, moi! pas plus que vous! » Cela n'aida pas à lui faire obtenir des travaux. Plus tard, sous l'empire, passant, un matin, sur la place du Carrousel, il aperçoit Fould, ministre d'état, et Lefuel, architecte du Louvre, qui regardaient les bâtimens couverts de statues dont le square Napoléon est entouré. Il salue; Fould l'appelle : « Voyons, Préault, dites-nous franchement ce que vous pensez de cela. » Préault répond : « Ça, c'est un cul-de-sac héroïque. » Lefuel redressa la tête; Préault reprit : « Trop de monde sur les remparts, mon cher ami, trop de monde sur les remparts! » Prononcé devant le ministre d'état, en présence de l'architecte même qui avait construit le palais, le mot manquait de charité, mais il dénotait peu de gratitude, car Lefuel avait confié à Préault des travaux de décoration considérables. Il était ingénieux quand il s'agissait d'expliquer les aberrations de sa sculpture, et sous prétexte de symbolisme et d'allusion, il excusait d'inexcusables erreurs. Je lui demandais pourquoi son *Marceau*, qui est à Chartres, avait de grosses jambes et des genoux cagneux. Il me répondit : « Comment! vous ne devinez pas? C'est une façon de représenter à la fois la jeunesse de Marceau, la jeunesse de la république, la jeunesse de la nouvelle France; regardez les jeunes chiens, ils ont de grosses pattes. » Quand il fit *le Gaulois* conduisant un cheval qui est au pont d'Iéna, il me dit : « Voyez, ce n'est pas un cheval! ce sera un cheval plus tard, mais ce n'en est pas un. C'est un quadrupède tuméfié par l'humidité des marais de la Gaule; il est préhistorique, il symbolise la période primitive de notre histoire. » Puis, comme il était de bonne foi, il se mit à rire et ajouta : « C'est Michelet qui a trouvé ce a; il a vu tout de suite ce que j'avais voulu faire; moi, je ne m'en rendais pas bien compte. » Sa main, mal habile, a souvent modelé du grotesque; à propos de son bas-relief du tombeau d'Ollivier, il disait : « J'ai fait une jeune femme qui passe et qui brise une fleur; » en réalité, il a fait une cuisinière qui cueille du bouillon-blanc. Il s'insurgeait parfois contre ce qu'il appelait le mauvais vouloir du public à son égard, et, se comparant lui-même à Delacroix, il disait : « J'accomplis dans la statuaire la révolution dont il est le chef en peinture. » Erreur, qu'il eût été superflu de discuter avec lui, mais erreur capitale! La sculpture, — cet art blanc, comme disait Louis de Cormenin, — doit être maintenue dans la précision des lignes et la régularité des contours; la peinture peut, par le coloris, produire des impressions ou des illusions auxquelles la ligne reste étrangère. En d'autres termes, un homme vêtu parvient à dissimuler une infirmité visible, un homme nu ne le peut pas; or, la sculpture est un art nu, même dans la draperie; aucune coloration ne réussit à en cacher les tares.

Préault, quoique sa langue le démangeât parfois plus que son intérêt ne l'eût exigé, était un bon camarade, très laid, opéré de strabisme, parlant avec une voix aigrelette qui accentuait ses plaisanteries, de commerce facile, cherchant à frayer avec les hommes à réputation, ayant des amis partout, serviable et de cœur honnête. Il paraissait toujours heureux de vous rencontrer et avait chaque fois une parole aimable à vous dire. Ce n'était point un causeur; il lançait des mots et ne pouvait se maintenir dans une conversation suivie. Il avait écrit un recueil de maximes et d'aphorismes qu'il consultait souvent. Comme Gélasimus, dans le *Stichus* de Plaute, il eût pu dire :

Ibo intro ad libros et discam de dictis melioribus.

Après sa mort, on commença de publier ce carnet; on s'arrêta, car on s'aperçut que les « Pensées d'Auguste Préault » avaient été prises un peu partout, même dans La Rochefoucauld et dans La Bruyère!

Un autre faiseur de mots eut son heure de notoriété à Paris en même temps que Préault, dont il était le contemporain, on ne l'a connu que sous son pseudonyme de Laurent-Jan; il s'appelait De Lauzanne; il a manié le crayon, la plume, le pinceau, et n'a rien fait. Il a collaboré au *Charivari*, auquel il fournissait le vinaigre des *Carillons*. Vers 1840, il fut chargé de décorer le carré des paquebots-postes de la Méditerranée que l'on venait de construire sur les chantiers de la Ciotat; sous l'empire, il dirigea l'ornementation des salons du ministère d'état. C'était un Parisien exclusif; son domaine était le boulevard depuis le faubourg Montmartre jusqu'à la rue de la Chaussée-d'Antin. La vue de la campagne lui faisait horreur; volontiers il eût répété après Théophile Gautier : « Les arbres sont à la terre ce que la moisissure est au fromage.» Il disait : « Le plus beau spectacle de la nature ne vaudra jamais la vue d'un mur couvert d'affiches. » Les mains dans les poches, les jambes torses, les épaules irrégulières, on le voyait se promener sur l'asphalte, remuant sa tête osseuse, mâchonnant un cigare et aboyant ses bons mots. Il n'était pas tendre au pauvre monde et ne pardonnait aucune supériorité, ni celle du talent, ni celle de l'esprit, ni celle du caractère; il ne pardonna jamais à personne. Sa cervelle était un alambic où les idées se combinaient jusqu'à ce qu'elles eussent produit un précipité qui était une maxime baroque ou un aphorisme de forme étrange. A force de concréter ses phrases, il les rendait inintelligibles et traitait tout le monde d'imbécile parce qu'on ne le comprenait pas. Montesquieu a dit : « Quand on court après l'esprit, on attrape la sottise. » Ce fut le cas de Laurent-Jan. Dans les œuvres littéraires de son temps, il ne cherchait, il n'admirait que la pointe,

le trait. Cela avait singulièrement rétréci ses horizons; il vivait entre un calembour et un bon mot. Une comédie en cinq actes venait d'obtenir un immense succès à la Comédie-Française; j'avais assisté à la première représentation et j'en sortais avec Laurent-Jan, j'étais encore tout chaud d'enthousiasme et d'autant plus ému que l'auteur était de mes amis. Laurent-Jan était furieux : « Quelle dérision! me disait-il; voilà un animal qui va peut-être gagner trois cent mille francs avec une pièce où il y a moins de bons mots, moins de traits d'esprit que dans un article du *Charivari!* » L'envie le dévorait. Il avait de lui-même une haute opinion et néanmoins reconnaissait son impuissance; il avait beau lutter contre elle, elle le rabattait et l'empêchait de se relever. Pour écrire un billet de trois lignes, il méditait pendant une heure, se mettait à la torture et finissait par façonner une phrase prétentieuse qui visait à l'éclat et ne frisait que le phœbus. Il a travaillé avec Balzac et n'a jamais produit qu'un médiocre volume : *Misanthropie sans repentir*, qui, à force de vouloir être spirituel, est mortellement ennuyeux. Les idées qu'il émettait dans la conversation courante étaient haïssables; à l'aide de De Maistre et de Bonald, il s'était fait une sorte de catéchisme qui étonnait les naïfs et indignait les lettrés. En religion, il recommandait le bûcher et en politique l'échafaud. Sévère pour les autres, indulgent pour lui-même, il avait adopté à son usage une morale qui ne le gênait guère; admirant la femme catholique attachée à ses devoirs, assidue aux prières et spiritualisant son mari, il oubliait volontiers sur la table des femmes auxquelles il rendait visite des livres sans nom ornés de gravures sans draperies; il était misanthrope et il fuyait ses semblables; lui aussi, il eût demandé comme Alceste :

> Un endroit écarté
> Où d'être homme d'honneur on ait la liberté,

mais il ne lui déplaisait pas de colporter ses paradoxes dans les maisons où les poulardes étaient truffées et les vins abondans. Il se prenait au sérieux et n'aimait point qu'on lui fît remarquer ses contrastes; mais lorsqu'une fois on lui avait prouvé que l'on n'était pas sa dupe, il s'adoucissait et cherchait à devenir aimable, ce qui ne lui était pas facile.

Blâmant tout et ne retenant guère sa langue, il lui arriva, aux approches d'une distribution de récompenses après une exposition des beaux-arts, de se trouver dans le cabinet du ministre d'état et de dire : « Dans le discours qui sera prononcé, il faudrait tâcher de sortir un peu des lieux-communs ordinaires; c'est prêter à rire aux artistes que de leur répéter toujours les mêmes fadaises. » Le

ministre fit appeler un chef de division et lui prescrivit de préparer le discours ministériel, discours qui devait être un peu neuf et sortir des phrases toutes faites dont Laurent-Jan a eu raison de se plaindre. Le chef de division manda Laurent-Jan et lui dit : « Le ministre désire faire un discours qui ne soit pas la répétition de ceux que l'on connaît déjà ; il est fort occupé en ce moment et n'a pas le temps de composer sa harangue ; vous êtes plus apte que personne à trouver les idées justes et les expressions propres ; veuillez écrire le discours tel que vous le sentez, apportez-le dans trois ou quatre jours, et je tiens cinq cents francs à votre disposition. » Laurent-Jan n'eut garde de refuser l'aubaine et écrivit à un de ses amis : « Le ministre me commande son discours aux artistes ; trois pages, pas plus ; quelques phrases ronflantes, l'avenir de la France, le XVIe siècle qui peut renaître par l'initiative de l'intelligence française ; tu vois ça d'ici, mets-toi à la besogne et expédie-moi cela tout de suite, on l'attend. » L'ami de Laurent Jean était chez moi, à la campagne, tout entier à une nouvelle qu'il terminait pour la *Revue des Deux Mondes*. J'étais de loisir ; je me chargeai du discours que le ministre accepta sans observations. C'est certainement un des plus médiocres qu'il ait prononcés. Un jour, le peintre Landelle dit à Laurent-Jan : « Il faudrait essayer de devenir quelque chose. » Laurent-Jan, indigné, répondit : « Il me suffit d'être quelqu'un. » Il lui fut cependant indispensable de devenir quelque chose, car les difficultés de la vie s'accentuaient, et l'auteur de *Misanthropie sans repentir*, fort connu dans certains estaminets, inconnu du public, n'était point de nature à les supporter vaillamment. On se mit en campagne, on frappa à bien des portes et l'on n'épargna pas les démarches. Enfin cet homme qui méprisait tous les écrivains, vitupérait tous les auteurs dramatiques, raillait tous les artistes, crachait sur tous les ministres, sénateurs, députés, conseillers d'état, notaires et banquiers de son temps, obtint d'être nommé directeur de l'école municipale de dessin de la rue de l'École-de-Médecine. Il accepta avec ingratitude les fonctions qui lui donnaient du pain et se trouva déclassé. De ce jour, il fut difficile de conserver des relations avec lui, car la médisance intarissable est odieuse. Ce malheureux, qui souffrait, qui a traversé la vie en maugréant, qui n'excusait personne, était arrivé à la calomnie maniaque ; il lui était impossible de ne pas dire du mal de tout le monde, même des gens qui lui avaient fait et qui lui faisaient du bien. Il est mort isolé et nul ne lui a accordé un regret. Je l'avais connu, mais j'avais fini par l'éviter, car son sifflement d'aspic m'était insupportable. Les hommes pour qui la réputation ou le bonheur d'autrui est une cause de souffrance, sont très à plaindre ; je n'éprouvais pour lui que de la compassion,

mais cette compassion s'évanouissait lorsque j'étais réduit au supplice de l'entendre.

Extérieurement, ce pauvre homme ressemblait à un héros d'Hoffmann, et il est possible que sa forme biscornue ait été pour quelque chose dans le perpétuel malaise de son esprit. Maître Coppelius devait être ainsi, de mouvemens brusques, de face abrupte et de genou pointu. Un autre personnage, qui vint se fixer à Paris vers la fin de la restauration et qui eut quelque influence dans la société du temps de Louis-Philippe, était, avec d'autres apparences, tout aussi fantastique que Laurent-Jan : c'était le docteur Koreff, qui rappelait le conseiller Crespel du *Violon de Crémone*. Petit, lippu, clignant de l'œil, coiffé d'une perruque à l'enfant, moitié chiendent, moitié filasse, vêtu à la diable, racontant lentement, d'un accent germanique, des drôleries où la saillie ne manquait pas, viveur effronté, sceptique et bas sur jambes, il arrivait de Berlin, où il avait été un des sept du club de Sérapion qu'Hoffmann présidait, — sous la table. Sa situation était spéciale ; recommandé par Humboldt à Cuvier, qui l'avait accepté et patronné, il s'était lié avec Loève-Veimars, qui l'avait mis en relation avec les gens de lettres et les artistes ; médecin de l'ambassade de Prusse, il avait été présenté par son ambassadeur dans les meilleurs salons de Paris ; or le monde, très réservé avec les Français, est plein de bienveillance pour les étrangers ; on les accueille, on les reçoit, on les choie, ça ne tire pas à conséquence, et le docteur Koreff devint la coqueluche de plus d'un lieu de bonne compagnie. Sa laideur et son débraillé furent de l'originalité, son cynisme fut de l'esprit, son baragouin lui donna des charmes ; Koreff fut à la mode. Les femmes faisaient les yeux blancs et disaient : « Connaissez-vous le docteur Koreff? il est délicieux ! »

Il y avait une Mme Koreff, mais on n'en parlait guère, quoiqu'elle se montrât beaucoup. Elle était camarde, grelée et rebondie ; sur sa poitrine, tendue de satin noir, serpentait une énorme chaîne en or soufflé, la boucle de sa ceinture était étincelante et le point de jonction de son tour brun était dissimulé par une ferronnière en émail. Elle regardait les gens à travers un gros binocle reluisant et portait de fortes bagues autour desquelles se bouffissait la chair de ses mains molles. Elle figurait assez bien une idole, quelque Taroa des îles Sandwich, parée pour un jour de fête. Quand elle passait dans son landau, trop bas sur essieu, elle avait l'air d'être traînée dans une baignoire à deux chevaux. Parfois le docteur Koreff et sa femme se promenaient, bras dessus, bras dessous, dans la grande allée des Champs-Élysées ; on les regardait, on les suivait et l'on se demandait de quel théâtre de marionnettes ces deux fantoches avaient pu sortir. Quelque chose de mystérieux pla-

nait autour du docteur; il avait des allures si étranges, il quittait si brusquement les gens, se laissait tomber parfois dans des rêveries si profondes que certaines personnes avisées en avaient conclu qu'il ne pouvait être qu'un espion, un espion du grand monde. Le pauvre Koreff n'a jamais rien espionné du tout, mais ce mauvais propos flattait son importance, qui était grande; il laissait dire et en tirait vanité. Il faut lui rendre justice. Un des premiers, avec Benech, qui fut presque aussi charlatan que lui, il combattit le jeûne auquel les médecins français condamnaient leurs malades, décria la saignée dont les disciples de Broussais abusaient encore; il recommanda la nourriture, les fortifians, le grand air; il avait reconnu que les vieilles races périssent d'anémie; en outre, il s'entremit énergiquement pour ouvrir à Meyerbeer les portes de l'Opéra. Ce sont là des titres à la reconnaissance. Koreff avait du goût pour la bonne chère, mais il aimait surtout les dîners de garçons, où l'on cause les coudes sur la table, où les paroles sont libres et les anecdotes croustillantes. On se donnait rendez-vous à la rotonde du Palais-Royal, entre amis, et là on décidait à quel restaurant on irait demander le pain du jour. Il n'était point sot et choisissait bien ses convives : Loève-Veimars, Mérimée, Beyle, les deux Musset, Eugène Delacroix, Viollet-Leduc, Ampère, Arvers, Briffault, qui est mort fou, et quelquefois même, — ne le répétez pas, — le philosophe Victor Cousin. Il y avait là un souffle d'esprit à tourner la tête. La soirée se prolongeait en causeries que plus d'un aurait voulu entendre. Que faisait-on ensuite? Si j'avais aux doigts la plume de Mathurin Régnier, j'essaierais de le dire. Koreff, ayant ses entrées dans tous les mondes, y servait naturellement d'intermédiaire; lorsque quelque femme curieuse ou trouvant son salon un peu languissant voulait l'animer par la présence d'un artiste, d'un écrivain en renom, elle s'adressait à lui; il faisait droit à la demande, car il était bon homme et se rengorgeait de mettre en relief les gens connus. Une femme du monde demanda au docteur Koreff de lui amener Alfred de Musset, qui, dans tout l'éclat de la jeunesse et de ses débuts, excitait de la curiosité chez les esprits intelligens. Par suite d'une erreur ou d'un calcul, Koreff ne dit mot à Musset et présenta Prosper Mérimée. Ce fut une bonne aubaine pour celui-ci; il n'était pas homme à l'ignorer, car il était habile et savait la vie. Il était déjà célèbre : sa *Jacquerie*, sa *Chronique du temps de Charles IX*, sa *Guzla* à laquelle Goethe lui-même s'était laissé prendre, son *Théâtre de Clara Gazul*, indiquaient les fortes qualités de style qui en ont fait un maître de la langue. Si jamais homme eut la science de l'écrivain, ce fut lui. Ses aptitudes, son ardeur au travail qui était considérable, son amour des lettres, auraient fait penser qu'il eût tout quitté pour elles; il n'en fut rien. Avec une précocité de sagesse rare chez un jeune homme,

il comprit que les lettres sont cultivées avec d'autant plus de soin, avec d'autant moins de sacrifices au respect qui leur est dû, que l'on est dans une situation indépendante du produit que l'on en tire. Son père, dont le meilleur tableau est *l'Innocence donnant à manger à un serpent*, avait abandonné la peinture pour s'occuper de recherches théoriques sur les couleurs. A ce métier on ne s'enrichit guère, et Prosper Mérimée était sans fortune ou peu s'en faut. Il se fit recevoir auditeur au conseil d'état, sachant bien que cette carrière n'en est pas une, mais qu'elle s'ouvre sur bien des routes. Il avait de l'entregent, de la hardiesse; son ami Beyle tâchait de lui infuser son expérience et y réussissait. Il s'agissait de conquérir une position qui n'interrompît pas le labeur littéraire. Il fallait, comme dans *le Mariage de Figaro*, pouvoir chanter : *Gaudeat bene nanti !* Quel magicien ouvrirait la porte derrière laquelle tant d'espérances et peut-être tant de chefs-d'œuvre attendaient! Le magicien fut le comte d'Argout, dont le nez a fait gagner bien de l'argent aux dessinateurs de caricatures et aux journalistes du temps de Louis-Philippe. Lorsqu'il devint ministre, il prit Mérimée comme chef de cabinet et l'emmena successivement au ministère de la marine, au ministère du commerce, au ministère de l'intérieur. Dans ce dernier poste, après je ne sais plus quelle émeute, Mérimée, par ordre de son ministre, rédigea la fameuse circulaire qui enjoignait à tout médecin, à tout chirurgien d'avoir à dénoncer les blessés qu'il soignait. Un seul homme appartenant au corps médical se conforma à de telles instructions et manqua au devoir professionnel; il en est resté déshonoré pour sa vie entière. Quand le comte d'Argout quitta le ministère en 1834, il nomma son chef de cabinet inspecteur-général des monumens historiques. La place était convenablement rétribuée; elle permettait de voyager et donnait du loisir. La littérature en profita, Dieu soit loué! car il eût été cruel qu'un écrivain de cette trempe fût confisqué par l'administration au détriment des lettres. Lorsque Mérimée, dans ses tournées d'inspecteur, reconnaissait malaisément l'âge d'un gable ou l'époque d'un pinacle, il consultait son ami Viollet-Leduc, qui le soufflait et le soufflait bien.

Peu d'hommes ont été plus scrupuleux que Mérimée dans le travail littéraire; il cherchait la perfection et l'a souvent rencontrée; l'envie de mieux faire l'aiguillonnait, il respectait son œuvre et ne se lassait de la corriger. Son procédé était d'une extrême lenteur; il recopiait ses manuscrits et en les recopiant les modifiait; je lui ai entendu dire qu'il avait recopié *Colomba* seize fois de suite. Il avait une faiblesse qui m'a toujours surpris dans un écrivain chez lequel le scepticisme joint au dédain d'autrui n'était pas mince: avant de donner ses ouvrages, — livres ou nouvelles, — à imprimer, il les lisait dans les salons ou dans les boudoirs; il recherchait

les applaudissemens des désœuvrés du monde ou les approbations du tête-à-tête; bien plus, il ne reculait pas devant la corvée de copier ses *Nouvelles* de sa meilleure écriture sur papier de petit format, il les faisait relier chez Bauzonnet ou chez Capé et les offrait à ses admiratrices; — *homo duplex*, — très raide ou très souple, selon les circonstances et surtout selon les gens. Lorsque je lui fus présenté pour la première fois, j'avais dix-huit ans et j'étais fort ému d'une telle bonne fortune; il s'en aperçut, voulut m'étonner et m'adressa une question qui méritait et qui obtint une réponse brutale. Lorsque je le retrouvai une douzaine d'années plus tard, je lui rappelai le fait, il en rit beaucoup et parut étonné que j'en eusse conservé une impression mauvaise que, du reste, le temps n'a pas effacée. Dans le monde, il avait bonne tenue, quoique un peu contrainte et préparée; il ne parlait guère, comme s'il se fût méfié de lui. Ébloui par les grandeurs et volontiers obséquieux, il n'épargnait pas les témoignages de respect lorsqu'il était en face de l'impératrice, mais ne se gênait guère, quand il en parlait, pour dire : « La dernière fois que j'ai vu Eugénie... » Des observations lui furent adressées à cet égard; il n'en tint compte et ne s'aperçut jamais qu'on le raillait quelque peu de cette familiarité de parvenu. Victor Cousin disait : « Mérimée, c'est un gentilhomme. » Il est tout simple que Victor Cousin ait eu cette opinion, mais elle lui reste personnelle. Ni dans les allures, ni dans le langage, ni dans les goûts, Mérimée n'avait rien qui fût de l'homme de race; tout prouvait en lui, au contraire, qu'il était voulu, guindé et qu'il s'efforçait de ne point se départir d'une attitude étudiée. Il avait appris sa leçon et tâchait de ne point l'oublier. Je l'ai vu quelquefois en même temps que le comte de Morny; le contraste était éclatant, et l'aisance de l'un faisait ressortir les façons empruntées de l'autre. Il avait la manie de se faire habiller en Angleterre, et ses vêtemens, coupés sans grâce, solidement cousus, de drap résistant, augmentaient encore la raideur qu'il croyait de bon ton d'affecter. Il était de taille moyenne et bien bâti; le haut du visage était très beau; le front ample et des yeux magnifiques révélaient l'intelligence et les aspirations élevées; mais le nez en groin, la bouche sensuelle, les maxillaires épais indiquaient la grossièreté des appétits auxquels il n'a pas toujours résisté. Dans l'intimité, lorsque l'on était entre hommes, après le dîner, fumant et bavardant à la volée, Mérimée déployait un cynisme extraordinaire. Je ne suis pas prude, les anecdotes grasses ne me choquent pas; les maîtres en langage rabelaisien, en comparaisons salées, en images trop réalistes, ne m'ont jamais fait peur, et souvent je leur ai donné la réplique; mais chez Mérimée il y avait une richesse d'expressions, une abondance de détails, un fini de description qui me suffoquaient. Jamais il ne riait quand il pataugeait à travers les gra-

velures; il se vautrait dans l'immondice avec sérénité; j'ai vu Antony Deschamps sortir pour éviter la fin d'une anecdote. Il cherchait à étonner, c'était là sa faiblesse. C'est à cette mauvaise habitude que j'attribue la répulsion que George Sand éprouvait pour lui, malgré la bienveillance dont elle était animée et l'indulgence qui était le fond même de sa nature. Un jour que je l'interrogeais sur Mérimée, elle me répondit : « Ne me parlez pas de cet homme, son souvenir m'est odieux. »

Il avait cependant des qualités d'un aloi irréprochable, car il eut des amis, des amis très dévoués qui l'ont suivi dans les diverses phases de son existence et toujours lui sont restés fidèles. C'est un lieu-commun de dire que l'on n'aime que ceux qui méritent d'être aimés, mais on peut affirmer que tout homme qui a des amis sincères est recommandable, et Mérimée en eut. Dans les dernières années de sa vie, lorsque la maladie de cœur dont il souffrait avait déterminé des accès d'asthme qui lui furent cruels, les médecins lui avaient conseillé de tirer de l'arc, afin de développer les muscles de la poitrine et de donner du jeu aux poumons. Rien n'était plus touchant que de le voir traverser Cannes, où il allait passer les hivers, escorté de deux Anglaises qui portaient l'arc et le carquois comme deux nymphes antiques derrière ce vieil Apollon et qui venaient exprès de Londres pour le soigner, surveiller son mal et distraire sa solitude. Il fut très lié avec Farcy, qui tomba en combattant pendant les journées de juillet, et il vécut dans l'intimité de Victor Jacquemont; mais les lettres qu'il échangea avec lui étaient d'un tel style qu'elles ne purent trouver place dans la correspondance publiée après la mort du voyageur. Il était bien incomplet : « Je n'aime pas les parens. — L'architecture des palais de Venise est sans goût et sans imagination. — J'abhorre les vers français. » Il le dit dans des lettres confidentielles et on peut le croire (1). C'est qu'en effet certains sentimens lui échappaient; il était sec et en défense contre des émotions qu'il considérait comme banales. En revanche, lorsqu'il a mangé une bécasse cuite à point ou bu un verre de vin de Porto suffisamment dépouillé, il est vibrant de poésie et chante hosannah. Cet homme d'esprit eut la manie baroque, d'apprendre le grec aux femmes qui l'accueillaient. Il leur offrait la grammaire de Burnouf, leur donnait des répétitions et de temps en temps venait les interroger sur les aoristes seconds ou sur les verbes en λώ, μώ, νώ, ρώ. Si ridicules que fussent ses tentatives, il y persistait avec la ténacité d'un cuistre :

Ah! pour l'amour du grec, souffrez qu'on vous embrasse!

(1) Mérimée semble ne rien comprendre à la poésie : Victor Hugo est fou, Baudelaire est fou, Ponson du Terrail seul est intelligent. Est-il de bonne foi? Se moque-t-il de la femme à laquelle il écrit? Voyez les *Lettres à une Inconnue*.

Il avait, du reste, un goût particulier pour les langues; il les apprenait facilement et sut en tirer parti. Dans certains cas, il eut du discernement et choisit bien ses professeurs.

Son obligeance était rare, et pour ses amis il fut serviable. C'est lui qui fit admettre Viollet-Leduc à Compiègne et qui entreprit en sa faveur une campagne hardie. Viollet-Leduc, qui avait une grande admiration pour Napoléon III et une admiration plus grande encore pour l'impératrice Eugénie, concentrait tous ses soins sur un petit théâtre de société que l'on avait improvisé dans un coin du château. On appréciait son adresse à dessiner les costumes et les décors. Entre temps, on entendait dire que c'était le seul architecte d'imagination, mais que la jalousie de l'Institut le tenait éloigné de l'enseignement; et cependant qui donc devait occuper une chaire à l'École des beaux-arts, sinon cet homme qui était à la fois Vitruve et Bramante? En attendant qu'il fût le nouveau grand-maître de l'architecture française, on lui ouvrit un crédit de quelques millions et on lui livra le château de Pierrefonds à restaurer. A ce genre de reconstitutions, Viollet-le-Duc excellait. Dessinateur d'une agilité et d'une science merveilleuses, il connaissait la période gothique de l'histoire architecturale avec une sûreté impeccable. Ses travaux de restauration de la Sainte-Chapelle et de Notre-Dame sont très beaux; mais il ne paraît pas avoir pénétré dans l'antiquité, et ses idées en matière de constructions modernes étaient médiocres. Aussi il y eut un vif mouvement de surprise lorsqu'il fut nommé professeur à l'École des beaux-arts. Mérimée avait usé de son influence qui était sérieuse dans l'intimité de l'empereur et qui, cette fois, n'eut point un heureux résultat. Les élèves de l'École des beaux-arts furent mécontens et protestèrent. On n'en tint compte, et Viollet-le-Duc fut solennellement installé dans sa chaire, par le surintendant des beaux-arts qui était le comte de Nieuwerkerke. Au milieu des clameurs qui l'accueillirent, le professeur ne put dire un mot. Il quitta la salle escorté du surintendant et de quelques amis, au milieu desquels Théophile Gautier s'était fourvoyé; les élèves, comme l'on dit, emboîtèrent le pas : dans la rue Bonaparte, sur le quai Malaquais, sur le pont des Arts, la foule suivait et chantait. Il est superflu de désigner l'opéra auquel elle avait emprunté sa romance, il serait injurieux de répéter les quolibets qui furent lancés. On se groupa dans la cour des musées; Théophile Gautier voulut haranguer la cohue et faire entendre raison aux élèves de l'École des beaux-arts. Il faut toujours que force reste à la loi, aussi les sergens de ville l'arrêtèrent et le conduisirent au poste, où il fut enfermé; la police dissipa l'attroupement; alors on s'aperçut de la bévue et on délivra l'infortuné Gautier, qui se racontait déjà l'histoire de Lesurques. A la suite de ce scandale,

Viollet-le Duc cessa d'essayer de professer devant des jeunes gens qui refusaient de l'entendre. Il avait sans doute besoin d'un auditoire, car plus tard, après la chute de l'empire, il se fit élire conseiller municipal.

Mérimée avait péché par entraînement d'amitié; deux fois déjà l'amitié l'avait poussé à des erreurs : les seules fautes que son habileté ait commises sont dues à un sentiment élevé. Le comte de Montrond venait de mourir; on pourrait raconter bien des anecdotes sur lui si le français, comme le latin, bravait l'honnêteté. Une femme qui l'avait connu dit devant Mérimée : « Quel malheur que tant de mots spirituels soient perdus! on devrait toujours recueillir les paroles des gens d'esprit. » Mérimée répondit : « C'est vrai : je vais faire l'oraison funèbre de Beyle, » et il écrivit cette petite brochure intitulée H. B., qui fut tirée à vingt et un exemplaires seulement, et où les noms laissés en blanc furent tracés à la main. Eugène Pelletan eut communication de l'exemplaire que Mérimée avait donné à un vieil écrivain dont le fils, récemment mort, fut un critique éminent. Pelletan fit un article sévère, mais justifié, car en réalité, cette brochure est passablement malpropre. Le même exemplaire courut sous le manteau, fut copié; une copie tomba entre les mains d'un imprimeur en faillite réfugié en Belgique et nommé Poulet-Malassis, qui la fit réimprimer à grand nombre; Mérimée ne fut pas content. Il avait sérieusement cru qu'il rendait hommage à la mémoire de l'auteur de *la Chartreuse de Parme* en racontant beaucoup de propos que la causerie pouvait excuser et qui ne devenaient coupables qu'en étant fixés par l'impression. Mérimée donna un pendant à « l'éloge de Beyle; » ce fut la défense de son ami Libri qui avait été condamné pour vol de livres rares et de manuscrits dans les bibliothèques publiques. Cette fois les choses tournèrent mal et il n'en fut pas quitte pour un article désagréable. La justice trouva qu'on lui manquait de respect, et il alla passer quinze jours à la Conciergerie. C'était sévère et surtout inutile.

Mérimée, qui était si prudent, qui tâtait le terrain avant d'y mettre le pied, qui faisait profession d'être un « malin, » s'est laissé duper comme un niais dans une circonstance où sa vanité l'a aveuglé. Il en est résulté la publication des *Lettres à une inconnue*, qui fut une spéculation que je n'ai pas à qualifier. Cacher sa vie avec soin, fermer sa porte, tirer les rideaux pour échapper aux regards et être livré tout entier, nu, sans défense, être vendu pour un sac d'écus, c'est un cruel châtiment, et je ne sais pas en quoi Mérimée l'a mérité. En lisant ces lettres, qui jamais n'auraient dû sortir de la cassette secrète, je me rappelais ce cri, ce cri inutile de Proudhon : « Sur votre âme, brûlez toutes mes lettres, ou je cesse de

vous écrire ; ne trahissez pas l'amitié en gardant des chiffons confidentiels ; un de mes bonheurs est de penser que je ne laisserai pas de papiers après ma mort (1). » A qui appartient le droit de publier une correspondance formant un corps d'ouvrage? A celui qui l'a reçue, ou aux héritiers de celui qui l'a écrite? La question ne peut faire doute et nul tribunal n'hésitera à reconnaître que les lettres font retour à l'auteur ou à ses ayans droit du moment qu'elles sont l'objet d'une publication exclusive.

Nous pourrions dire le nom de l'inconnue et citer le pseudonyme anglais sous lequel elle entama cette correspondance dont la première lettre fut confiée à un collégien, qui la jeta à la poste en arrivant à Paris. Nous serons plus réservés et nous ne raconterons pas les épisodes auxquels il est fait ou il n'est pas fait allusion dans les deux volumes que l'on sait et qui auraient pu être plus complets ; mais nous ferons remarquer qu'il eût été convenable de supprimer certains passages injurieux pour des hommes qui ont été les collègues ou les confrères de Mérimée ; ce n'eût été qu'un acte de savoir-vivre.

Le succès qui accueillit cette publication a engagé à fouiller dans les portefeuilles ; *une autre Inconnue* a réuni et mis au jour quelques lettres, mais tellement insignifiantes qu'elles ont passé inaperçues. Les *Lettres à Panizzi* sont importantes : celles-là, du moins, ont été triées par des mains respectueuses. On comprend, à les lire, que bien des suppressions y ont été faites et ce qui en reste est d'un vif intérêt historique. Mérimée y dévoile un homme que l'on ne soupçonnait pas, car il semblait prendre à tâche de le cacher. Ce sceptique, ce cynique, ce coureur de ruelles, qui affectait avec les femmes un manque de respect où l'on trouve l'explication de ses bonnes fortunes, se révèle, dans ses confidences intimes, avec des qualités de cœur et d'abnégation que son existence apparente n'aurait pas fait soupçonner. Il ôte son masque, et le visage inspire de la sympathie. Il est courtisan, ceci n'est pas douteux, mais il est le serviteur de l'infortune et, aux mauvaises heures, il est là. Parfois, il fait la leçon, il tient tête et donne des conseils que l'on eût bien fait d'écouter. Il aime la France d'un grand amour, et, s'il est dévoué au souverain qui l'accueille et le traite avec familiarité, il ne s'aveugle pas, il voit les fautes, il constate les imprudences et ses prévisions ont la force d'une prophétie. Longtemps avant l'écroulement de l'empire, il compte les oscillations du sol, et il est pris de l'angoisse mystérieuse dont on est saisi à l'approche des cata-

(1) Proudhon à M. Pilhes, 25 juillet 1858 ; la Correspondance de Proudhon forme quatorze volumes.

clysmes; il est vieux, l'âge a porté fruit, il a bu le vin amer et fortifiant de l'expérience; il lui semble que les nations sont comme le voyageur engagé dans la montagne et qu'il leur faut un guide. Lui, le libéral à outrance de la restauration, le combattant de juillet, il ne croit plus guère à la liberté et il se demande si de convulsions en convulsions les peuples n'arrivent pas à l'agonie.

Au moment de la déclaration de guerre, en 1870, il était à Cannes. Dès que le bruit de nos premières défaites parvint jusqu'à lui, il domina son mal et accourut à Paris, au sénat et près de l'impératrice. Défaillant, fléchissant sous la maladie et sous nos désastres, il resta au devoir jusqu'au bout, comme une bonne sentinelle. Ce fut la révolution du 4 septembre qui le releva de son poste : « Tout ce que l'imagination la plus lugubre pourrait inventer de plus noir est dépassé par l'événement; c'est un effondrement général. Une armée française qui capitule, un empereur qui se laisse prendre, tout tombe à la fois (1)! » Le coup fut sans merci; il n'y devait pas survivre. Il revint à Cannes, sans espoir, cherchant en vain une lueur au milieu des ténèbres, et disant : « *Finis Galliæ!* » Ses deux amies anglaises étaient près de lui et ne le quittaient pas. L'une d'elles, miss Lagden, écrivait le 24 septembre : « Il est mort la nuit dernière sans lutte aucune; ce sont certainement ces horribles événemens politiques qui ont abrégé ses jours. » Il a bien fait de s'en aller, il n'a pas vu la commune qu'il avait prévue. Le 20 août 1870, il écrivait : « Tout le sang qui a coulé ou coulera est au profit du désordre organisé. » La maison qu'il habitait rue de Lille, à Paris, où il avait réuni les livres qu'il aimait, ses tableaux, ses objets d'art, toutes les reliques de sa vie, a été brûlée en même temps que le palais de la Légion d'honneur, la Cour des comptes et le Conseil d'état. Croirait-on qu'il est des gens, — que l'on pourrait nommer, — qui ont écrit et imprimé que l'impératrice Eugénie, ayant confié des papiers secrets à Mérimée, a fait incendier la rue de Lille afin de les anéantir?

La défaite de la France a tué Mérimée; il a cru qu'elle mourait, parce qu'il mourait lui-même; nulle croyance, nulle foi en l'avenir n'est restée en lui; il est mort désespéré. Pour se ressaisir dans l'écroulement qui l'ensevelissait, il aurait dû se rappeler la parole d'Edgard Quinet : « Quand l'iniquité aura couvert toute la terre, si la justice a pu se cacher à l'ombre d'un brin d'herbe, c'est assez pour qu'elle grandisse et parfume les trois mondes. »

MAXIME DU CAMP.

(1) *A Panizzi*, 4 septembre 1870.

LES

DEUX DERNIÈRES CAMPAGNES

D'ALEXANDRE

II[1].

DE LA GÉDROSIE A BABYLONE.

I.

Je ne veux point fatiguer les lecteurs de la *Revue* de détails géographiques : après la campagne du Pendjab, je pourrais raconter la campagne du Sind, dire comment Alexandre soumit Oxycanus, Musicanus et Sambus, montrer sir Charles Napier appliqué, vingt-deux siècles plus tard, à la même œuvre ; je trouverais surtout un véritable plaisir de marin et d'hydrographe à conduire Néarque des bouches de l'Indus au confluent du Copratès et du Pasitigre ; je me résigne à garder ce travail pour des appétits plus robustes ; il faut savoir faire des sacrifices. Laissons donc de côté tous ces épisodes, n'accompagnons même pas Alexandre jusqu'à l'extrémité du delta de l'Indus, ne le suivons pas dans les déserts de la Gédrosie et, ne faisant qu'un bond de la capitale de la Pattalène à la capitale de la Carmanie (2), représentons-nous le roi de Macédoine et l'armée qu'il ramène de l'Inde arrivés à Poura, et là, tranquillement campés dans

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

(2) Ne pas confondre la Carmanie, qui formait autrefois, avec la Gédrosie, une des satrapies orientales, et la Caramanie, province moderne de l'Asie-Mineure.

une contrée fertile où les satrapes font affluer de tous côtés des vêtemens et des vivres, s'y refaisant peu à peu de leurs incroyables misères et de leurs fatigues.

Les grandes épreuves étaient donc passées, mais dans quel état Alexandre, après six ans d'absence, retrouvait son empire! Le général Bonaparte, débarquant à Fréjus, eût pu se croire, en comparaison, dans un pays ordonné et prospère. L'anarchie était partout, et si les populations eussent été d'un tempérament moins docile, les exactions des satrapes auraient probablement provoqué, longtemps avant le retour d'Alexandre, une insurrection générale. Cléandre, fils de Polémocrate, gouverneur de la Médie, et Sitalcès le Thrace, meurtriers tous les deux de Parménion, après avoir dépouillé les temples et accablé les peuples de vexations de tout genre, ne s'étaient même pas arrêtés devant la majesté des tombeaux: Alexandre les sacrifia sans hésitation à la vindicte publique. Ce rigoureux exemple n'était qu'un premier avertissement donné aux prévaricateurs; il devait être suivi de leçons plus sévères encore. La prétendue cruauté des rois en pareille circonstance n'est-elle pas simplement le strict accomplissement du devoir qu'ils ont contracté envers les peuples? En châtiant la tyrannie de ses officiers, Alexandre rassurait les nations qui allaient enfin respirer sous son sceptre; il leur donnait en même temps la plus haute et la plus salutaire idée de sa puissance. On le croyait accablé par les pertes qu'avait subies son armée; il reparaissait tout à coup dans l'appareil triomphant d'un dieu vengeur. Quelques historiens, démentis par Arrien, qui proteste avec indignation contre cette invraisemblance, ont prétendu qu'Alexandre traversa la Carmanie sur un double char traîné par huit chevaux, au milieu d'un cortège d'hétaires et de musiciens, suivi de ses soldats couronnés de fleurs et les provoquant par son exemple à l'orgie. C'est ainsi que Bacchus, si l'on en croyait la tradition, était revenu de l'Inde: après avoir égalé le fils de Jupiter et de Sémélé par ses exploits, le fils de Philippe, au dire de Quinte Curce, de Diodore de Sicile, de Plutarque, aurait voulu imiter encore le dieu qu'il affectait de prendre pour modele par la pompe joyeuse de son triomphe. Le vin coulait à flots et, pendant sept jours, les soldats purent le puiser aux tonneaux constamment ouverts pour le boire à longs traits dans les vases de Perse et dans les cratères de Corinthe. Le désert avait été jonché de morts et de mourans; c'étaient maintenant les routes de la Carmanie qu'on voyait bordées de cavaliers et de fantassins terrassés par l'ivresse.

Comme au gouverneur de la Cappadoce, ce récit m'est suspect: ce n'est certes pas une armée affaissée et portant encore dans sa démarche la trace des découragemens dont il fallait effacer jusqu'au

souvenir, qu'Alexandre se proposait de montrer aux peuples rangés sur son passage ; ce ne put être non plus une armée en désordre. Ni Ptolémée ni Aristobule n'ont parlé de cette fête bachique ; Aristobule se contente d'écrire « qu'arrivé dans la Carmanie, Alexandre sacrifia aux dieux pour les remercier de lui avoir accordé la victoire dans les Indes et d'avoir sauvé son armée dans la Gédrosie. » Ce devoir pieux, Alexandre n'y manqua jamais et la reconnaissance envers les immortels, sentiment naturel à toutes les grandes âmes, fit constamment partie de sa politique.

Remercier les dieux est fort bien, mais il ne faut pas oublier non plus de remercier ses compagnons d'armes. Peuceste avait couvert Alexandre de son bouclier, quand le roi, privé de sentiment, était à la merci des Malliens ; Alexandre lui réservait la satrapie de la Perside ; avant de quitter Poura, il tint à honneur de lui donner un premier témoignage de sa gratitude. Sept gardes du corps, — pourquoi ne dirions-nous pas plutôt sept aides de camp ? — étaient attachés à la personne royale : on peut juger de l'importance de ces fonctions par les noms des officiers qui les remplissaient : les somatophylaques se nommaient alors Léonatus, Éphestion, Lysimaque, Ariston, tous les quatre de Pella ; Perdiccas de l'Orestide, Ptolémée et Python d'Éorde. Une huitième place fut créée pour Peuceste : c'était en quelque sorte donner au vaillant somatophylaque un brevet de roi.

Tous ces soins accomplis, Alexandre songea enfin à se remettre en marche : il forma de l'armée deux colonnes ; Éphestion ramènerait la grosse infanterie, les animaux de trait et les éléphans ; « il prendrait, dit Arrien, la route qui suit le bord de la mer. » Cette route n'existe pas aujourd'hui et tout fait présumer qu'elle n'a jamais existé. La seule qu'Éphestion ait pu prendre, pour accomplir cette marche d'hiver et rencontrer, avec une température plus clémente, un pays moins dénué de ressources, est très probablement la route qui se dirige d'abord vers l'ouest, de Bam à Kirman et, de Kirman, tourne au sud pour gagner Bender-Abbasi. De Bender-Abbasi, on peut atteindre Lar, redescendre à la mer, remonter vers Firozabad, aller de nouveau chercher le littoral à Boushir et longer, à partir de ce point, le rivage, pour se porter à Suse par les vallées du Pasitigre et du Copratès. Ce sont de bien longs détours sans doute ; il faut de toute nécessité s'y résigner, quand on veut éviter les pâtés de montagnes de la Perside.

Alexandre, au contraire, tenait à rentrer dans ces défilés qui n'avaient, ni en l'année 331, quand il triomphait de Madatès et d'Ariobarzane, ni en l'année 330, quand il poursuivait les Mardes, en plein hiver, jusque dans leurs retraites les plus inaccessibles, sus-

pendu un instant la marche de ses troupes. Il prend ses bataillons armés à la légère, la cavalerie des hétaires, un certain nombre d'archers et, partant de Poura, se dirige vers la vallée du Mourghab. La route est encore tracée aujourd'hui; le major Lowett, en 1872, en a suivi, un peu plus au sud, de non moins difficiles. Alexandre s'attendait à trouver, aux frontières de la Perside, prêt à le recevoir, Phrazaorte, le satrape qu'il avait, cinq ans auparavant, commis à la garde de cette province, mais Phrazaorte était mort pendant que la grande armée achevait la conquête de l'Inde, et sans en avoir reçu mandat d'Alexandre, Orxinès s'était cru autorisé, au nom du salut public, à saisir les rênes abandonnées et flottantes. Malheureusement pour lui, il les saisit d'une main infidèle ou débile, car, de toutes les provinces de l'empire, la Perside fut celle dans laquelle Alexandre constata les plus grands désordres. Le tombeau même de Cyrus avait été violé, sacrilège aussi impardonnable aux yeux d'Alexandre que l'eût été la profanation du temple le plus révéré. Orxinès se sentait coupable: il vint au-devant du roi, les mains pleines de présens. « Il apportait en outre, dit Quinte Curce, 4,000 talens en argent monnoyé, » — plus de 22 millions de francs! Distribué aux principaux officiers de l'armée, ce trésor devait, dans la pensée d'Orxinès, lui créer auprès d'Alexandre de puissans protecteurs. N'était-ce pas ainsi que les satrapes achetaient jadis l'impunité à la cour de Darius? Orxinès, malgré ses artifices et ses libéralités corruptrices, n'échappa point à la justice d'Alexandre; le roi le fit mourir sur la croix.

Où Quinte Curce a-t-il donc recueilli l'infamie dont, à cette occasion, une légende venimeuse essaya de souiller la mémoire du fils de Philippe? Le seul tort d'Orxinès, suivant l'éloquent historien, fut d'avoir négligé l'eunuque Bagoas et surtout d'avoir ajouté « qu'il voulait bien faire sa cour aux amis d'Alexandre, non à ses concubines. » Ainsi donc, au dire de Quinte Curce, ce n'était pas aux justes griefs des peuples, aux mânes de Cyrus que le conquérant de l'Asie sacrifiait Orxinès; c'était à l'orgueil outragé « d'un de ces hommes que leurs mœurs rendaient semblables à des femmes. » Et voilà cependant comme on juge les rois! Il suffit qu'un misérable ait mis au jour cette inepte calomnie pour que des écrivains graves, éloquens, épris d'une gloire qu'ils ont contribué à fonder, la propagent dans tout l'univers et la transmettent d'âge en âge à la postérité la plus reculée. Je comprends que l'empereur Napoléon ait gémi de voir Alexandre « finir avec les mœurs d'Héliogabale, » s'il a eu la simplicité d'ajouter foi aux récits qui nous montrent le héros des Indes « assistant ivre à des concours de danses, dont Bagoas emportait généralement le prix, et souffrant que l'impudent eunuque

traversât le théâtre pour venir, devant les Macédoniens assemblés, s'asseoir, dans son costume de danseur, aux côtés du roi. » Et les Macédoniens, si chatouilleux d'ordinaire, quand il s'agissait de la moindre faveur accordée aux Perses, auraient applaudi! « Ils criaient au roi, dit Plutarque, d'embrasser Bagoas et ne furent satisfaits que lorsqu'Alexandre eut donné à Bagoas un baiser. »

Dans ce pêle-mêle étrange, comment discerner la vérité? La chose ne laisse pas d'être assez difficile, j'en conviens; elle eût peut-être moins embarrassé le grand naturaliste qui ne demandait qu'un fragment authentique des animaux gigantesques dont la race a depuis longtemps disparu, pour les faire revivre à nos yeux dans leur intégrité. Que n'essayons-nous d'appliquer la méthode de Cuvier à l'histoire? Plus d'un monstre moral qui, par ses égaremens, rompant la chaîne des êtres, semble accuser la puissance créatrice de déroger, quand il s'agit de l'homme, aux lois qu'elle s'est tracées, irait, après un plus mûr examen, rejoindre l'hippogriffe et le dragon ailé dans le domaine des fables. La nature a rarement l'imagination malsaine; les chroniqueurs que consultèrent Diodore de Sicile et Plutarque l'eurent souvent.

Alexandre était redescendu de Pasargade à Persépolis, quand il prit le parti d'envoyer Orxinès au supplice. La Perside n'avait pas été facile à conquérir; il n'était guère moins difficile de la gouverner : pour remplir le rôle jadis dévolu au Perse Phrazaorte, une main ferme et un esprit délié ne seraient pas de trop. Alexandre donna pour satrape à la Perside Peuceste. Le choix faisait honneur au discernement d'Alexandre. De tous les Macédoniens, Peuceste était celui qui se montrait le plus franchement disposé à seconder les projets du roi. Au lieu de mettre son orgueil à humilier les vaincus, il ne voulut songer qu'à gagner leur confiance : il apprit leur langue, adopta leur costume et se plia si bien à toutes leurs habitudes que les Perses finirent par se montrer fiers d'avoir ainsi conquis un de leurs vainqueurs.

Les exécutions cependant se succédaient : un hardi prétendant, Bariax, avait ceint la tiare droite et pris le titre de roi des Perses et des Mèdes; livré par Atropatès, satrape de la Médie, Bariax eut le sort d'Orxinès. Abulite, le satrape de la Susiane, et son fils Oxathrès payèrent également de leur tête les malversations qu'ils avaient commises. L'ordre renaissait partout sous les pas du roi, et les rigueurs que les historiens, d'un commun accord, ont flétries, trouvaient pour complices, non pas des courtisans dont l'approbation eût été suspecte, mais des peuples réclamant justice et appelant de tout leur espoir cette sévérité nécessaire.

Que pouvait-il donc manquer encore au fils de Philippe pour

qu'il crût son empire sur les Perses à jamais affermi? Il lui manquait ce qui fit défaut à Napoléon, demi-dieu parvenu, qui regrettait à si juste titre de n'être que le fils d'une révolution dont la hache sanglante venait de s'abattre sur le front des rois; il lui manquait cette chose presque indéfinissable, cette force mystérieuse pour laquelle, quand on voulut raffermir le monde ébranlé sur sa base, il fallut introduire dans la langue politique un mot nouveau; il lui manquait *la légitimité*. Darius Codoman, fils d'Arsane et petit-fils d'Ostanès, ne descendait pas en ligne directe des Achéménides, mais il se rattachait à eux par les liens du sang; l'époux de Roxane pensa qu'il lui restait à faire un dernier sacrifice à la nation vaincue : à peine entré dans Suse, au mois de février de l'année 324 avant Jésus-Christ, Alexandre y célébra son mariage avec la fille aînée de Darius, — Barsine, suivant Arrien, Statira, si nous préférons nous en rapporter au témoignage de Diodore de Sicile et à celui de Plutarque. — Des considérations analogues portèrent Napoléon à demander la main d'une archiduchesse d'Autriche. Répudier Joséphine, indisposer Roxane sont des actes que les préoccupations d'un souverain excusent, mais que la secrète justice du sort ne ratifie pas toujours. A la recherche de tout ce qui pouvait associer son nom au souvenir de l'antique dynastie et mêler son sang à celui des Achéménides, Alexandre finit par découvrir, au dire d'Aristobule, une autre princesse plus légitime encore que l'arrière-petite-fille d'un frère d'Artaxerce : il épousa Parisatis, la plus jeune des filles d'Ochus. La coutume des Perses le conviait, rappelons-le ici, à ces noces multiples, car elle exigeait que les rois eussent au moins quatre épouses. Nous n'avons cependant pour garant du troisième mariage d'Alexandre que le témoignage d'Aristobule. On ne retrouve pas de trace de Parisatis dans l'histoire; la fille de Darius en a laissé une : — trace lugubre qui nous montre bien les mœurs féroces du temps. Aussitôt après la mort d'Alexandre, « Roxane, dit Plutarque, attira auprès d'elle Statira et sa sœur. Assurée de la complicité toute-puissante encore de Perdiccas, elle fait sur-le-champ mourir les deux princesses et jeter leurs corps dans un puits que l'on comble. » Si Parisatis fût entrée au même titre que Statira dans la couche royale, Roxane, à coup sûr, par ce que nous connaissons d'elle, ne l'eût pas laissée vivre. La déposition d'Aristobule ne paraît donc pas suffisante pour établir un fait que les autres historiens ont passé sous silence.

« Épousez des Allemandes! » disait Napoléon à ses généraux dans la première ivresse d'une union qui flattait son orgueil, mais qui fut loin de faire asseoir le bonheur à son foyer. « Épousez, comme moi, des femmes perses, » dit Alexandre à ses compagnons d'armes.

Ces femmes, il les choisit lui-même pour ses amis et pour ses principaux lieutenans; autant que possible, il tint à les choisir de sang royal. Éphestion eut Drypetis, la propre sœur de Statira; Cratère épousa la fille d'Oxyarte, Amastrine; — cet Oxyarte était un des frères de Darius. A Perdiccas Alexandre donna la fille d'Atropatès, le satrape de la Médie; à Ptolémée Artacama, une des filles d'Artabaze; à Eumène Artomis; à Néarque la fille de Mentor; à Séleucus celle de Spitamène. Quatre-vingts hétaires furent unis le même jour à quatre-vingts jeunes filles appartenant aux familles les plus illustres de la Perse; dix mille Macédoniens suivirent leur exemple. En mettant ainsi sa main dans celle de l'Asie, la Grèce abjurait, à la face du monde, les odieux projets de dévastation auxquels, depuis les jours de Cléarque et d'Agésilas, des capitaines d'aventure n'avaient pas cessé de la pousser. Les peuples conquis, à dater de ce jour, respirèrent. Des rives de l'Indus à la Méditerranée et à l'Hellespont, les anciens sujets de Darius durent éprouver ce sentiment de soulagement soudain qui parcourut la société romaine quand elle apprit que l'armée de Clovis venait de recevoir le baptême. Alexandre voulut marquer cette heure mémorable par ses libéralités habituelles; il consacra plus de 110 millions de francs à payer les dettes de ses soldats. L'empereur des Français, protecteur de la confédération du Rhin et roi d'Italie, n'aurait pas mieux fait.

110 millions de francs! C'était beaucoup sans doute, c'était trop peu encore pour des gens qui se croyaient frustrés quand on ne leur livrait pas le monde à piller. Alexandre avait pressenti de longue date les murmures que lui préparaient ces insatiables et jalouses convoitises; peut-être, tout fort qu'il fût, eût-il été impuissant à y résister, s'il n'eût pris la précaution de mettre l'Asie vaincue sous la protection des Asiatiques. L'Hyrcanie était à peine soumise et les troupes rassemblées à Zadracarta n'avaient pas encore levé leur camp pour marcher sur la Bactriane, que déjà trente mille jeunes gens recrutés dans les diverses satrapies étaient réunis en corps et formés au métier des armes par les instructeurs macédoniens que le roi leur laissait. On apprenait à ces recrues dociles à manœuvrer à la grecque, à porter la cuirasse, à manier la sarisse et le bouclier. La nouvelle phalange rejoignit l'armée à Suse : Alexandre la passa en revue, loua son zèle, applaudit à sa bonne tenue et pour mieux marquer, s'il était possible, le but auquel il tendait, appela cette jeune garde sa lignée, ses descendans, en d'autres termes *ses épigones*. On lui reprochait d'adopter le costume et les mœurs des barbares; il demandait en échange aux barbares d'abandonner leur tactique vieillie pour se plier aux institutions

guerrières des Macédoniens. Bactriens, Sogdiens, Arachotes, habitans de l'Arie et de la Drangiane, Parthes et Saces trouvaient accès dans la cavalerie des hétaires, qui se grossissait, pour leur faire place, d'une cinquième hipparchie. L'escadron royal lui-même, l'agéma, voyait tout à coup figurer dans ses rangs OEgobarès et son frère Mithrobée, les fils d'Artabaze, ceux de Mazée et ceux de Phratapherne, Histanès, le frère de Roxane, et le Bactrien Hydaspe. Les vaincus se prêtaient facilement à cette fusion, s'y portaient même avec un certain enthousiasme; les vainqueurs en concevaient une violente jalousie : sans le respect que leur inspirait Alexandre, leur mécontentement aurait depuis longtemps éclaté.

Nous avons vu Alexandre rétablir partout dans l'Asie-Mineure le gouvernement populaire; dans les autres provinces de l'empire il semble, au contraire, n'avoir eu en vue que de consolider, et, s'il est permis d'employer ici une expression toute moderne, de moraliser le gouvernement des satrapes. En dépit des préjugés qui auraient pu parler si haut dans un cœur désireux d'obtenir l'approbation d'Athènes, ce conquérant de bon sens ne rêva jamais, pour les peuples rangés sous son sceptre, de constitution idéale; il jugea plus prudent et plus sage de leur laisser, provisoirement du moins, les institutions auxquelles il les trouvait habitués. Les anciens connaissaient trois formes très différentes d'association politique : le gouvernement d'un seul, le gouvernement d'une élite peu nombreuse et finalement le gouvernement de tous. C'est à cette dernière forme gouvernementale qu'à travers des évolutions successives finissent par s'arrêter la plupart des états : monarchiques au début, oligarchiques dans leur maturité, ils évitent difficilement la pente qui doit les conduire, comme les fleuves à la mer, vers les plaines fertiles ou fangeuses de la démocratie. « Voyez, s'écrie à Sainte-Hélène l'empereur Napoléon, comme aux États-Unis sans efforts aucuns tout prospère! C'est qu'en réalité, dans cet heureux pays, il n'y a que la volonté de tous, que les intérêts publics qui gouvernent. Mettez le gouvernement en guerre avec la volonté générale, et vous verrez aussitôt quel tapage! » La volonté générale? Voilà donc, selon le grand homme qui fit rentrer la révolution débordée dans son lit, le suprême arbitre et le souverain remède! En présence d'un tel aphorisme, tombé de si haut, on aurait mauvaise grâce à douter que le monde puisse, en effet, se suffire à lui-même. L'apparition des Alexandre et des Napoléon sur la terre, ce sont les coups de foudre de la Providence; nous ne pouvons pas demander qu'il tonne tous les jours. Il n'est donc peut-être pas mauvais que les nations s'habituent peu à peu à se passer d'une tutelle qui risque tant de leur faire défaut, mais

combien leur éducation à ce sujet est lente et qu'il est grand le nombre des états qui ont péri avant de l'avoir complètement achevée ! « César, écrivait l'empereur Napoléon III, le 20 mars 1866, dans un livre daté du palais des Tuileries, avait l'intention de rétablir la république dans son ancien lustre, ses anciennes formes, mais sur de nouveaux principes... Il ne fut pas possible à Auguste de réaliser le projet de César; quatorze années de guerre civile avaient épuisé les forces de la nation et usé les caractères; les hommes imbus des grands principes du passé étaient morts; les survivans avaient alternativement servi tous les partis... Le meilleur architecte ne peut bâtir qu'avec les matériaux qu'il a sous la main. »

« Aux jeunes l'action, aux adultes le conseil, » avaient écrit sur les murailles les bannis de Tarse. Athénodore, un philosophe dont la volonté souveraine d'Alexandre s'était plu à faire un gouverneur, ajouta : « Aux gérontes le tonnerre vengeur. » Le conseil des gérontes tenait une grande place dans la plupart des constitutions antiques, principalement dans la constitution de Sparte. Qu'importe qu'à Céos la loi ait naguère prescrit de faire boire la ciguë à tout homme qui avait passé la soixantaine, que chez les Derbices, chez les Caspiens, dans la Bactriane même, on n'eût plus, à l'âge de soixante-dix ans, que le choix d'aller se faire égorger sur l'heure ou de mourir de faim en prison? Il ne faut reconnaître dans ces dispositions inhumaines que les préoccupations d'une époque où les subsistances étaient rares : dès que le blé abonde, au sein même des forêts, si la venaison ne fait pas défaut, l'humanité nous présente un tout autre spectacle. Les Chinois célèbrent dans leurs inscriptions lapidaires « l'agréable odeur des cent ans, » et chez nous-mêmes, chez nous qu'on croirait étrangers à tous les respects, voici ce qu'on entendait hier sur la montagne :

> Pierre à pierre, en songeant aux croyances éteintes,
> Sous la société qui tremble à tous les vents,
> Le penseur reconstruit ces deux colonnes saintes :
> Le respect des vieillards et l'amour des enfans.

Lycurgue ne voulut accorder qu'aux vieillards « le droit de concourir pour les qualités morales. » C'était une excellente chose, pensait-il, que les jeux gymniques, mais ces jeux ne mettaient en relief que la vigueur du corps, « tandis que le concours périodiquement ouvert pour le renouvellement du conseil des gérontes fournissait aux belles âmes l'occasion de se faire apprécier. » Gardons-nous cependant de tomber dans le travers trop fréquent des utopistes; ne nous créons pas une Salente imaginaire : Solon ne se proposa point de don-

ner aux Athéniens les lois les meilleures dans le sens absolu du mot; il leur donna « les meilleures que des Athéniens pussent supporter. » La Cappadoce s'obstine à réclamer un roi; elle se déclare complètement incapable d'exercer la libre autonomie dont nous prétendons la doter; ne contrarions pas son penchant; conservons la gérontocratie pour ceux qui en veulent. Cette philosophie éclectique ne fut pas seulement celle que pratiqua l'élève d'Aristote; elle dirigea également en Asie la politique non moins sage des Romains.

II.

Les rapports de Néarque avaient éclairé Alexandre sur l'importance que pouvait prendre le commerce de la Méditerranée avec l'Inde par la voie de l'Euphrate et du Golfe-Persique. Les efforts auxquels nous avons vu récemment les Anglais s'opiniâtrer pour arriver à s'ouvrir à travers l'Asie une route fluviale vers leurs possessions d'Orient s'imposaient plus naturellement encore au conquérant qui voulait faire de la Babylonie le centre de son empire. Alexandre eût rencontré sans doute dans son entourage plus d'un colonel Chesney à qui remettre le soin de cette exploration; il préféra ne s'en fier qu'à lui-même. Dès que la flottille de Néarque se trouve réunie devant Suse, il s'embarque avec les hypaspistes, l'agéma et une partie de la cavalerie des hétaires; Éphestion conduira le reste de l'infanterie par terre vers le Golfe-Persique. C'est un des berceaux du genre humain qu'Alexandre va visiter, une contrée depuis longtemps peuplée, déjà semée de ruines, quand la Babylonie n'était encore qu'un désert, une région où l'âge des premiers patriarches a laissé son empreinte retrouvée par Loftus : « Le roi, dit Arrien, descend l'Eulée jusqu'à la mer, abandonne sur le fleuve la partie pesante de la flotte et, prenant avec lui les vaisseaux les plus légers, se dirige le long de la côte vers l'embouchure du Tigre. Un canal joint le Tigre à l'Eulée; par ce canal, les navires demeurés en arrière viendront à sa rencontre. » En langage moderne, Alexandre a descendu le Karoun; il va remonter le Shatt-el-Arab.

Les Perses, comme les Chinois, appréhendaient fort les attaques qui pouvaient leur venir de la mer; comme les Chinois aussi, ils se préoccupaient peu du trouble que, par leurs travaux d'art, ils s'exposaient à jeter dans le régime régulier de leurs fleuves. Une vague tradition leur avait-elle appris que les premières colonies arabes et égyptiennes remontèrent naguère le Tigre et l'Euphrate pour venir asseoir leurs campemens dans les plaines de la Chaldée? Craignaient-

ils seulement les incursions des pirates? Les bords du Golfe-Persique ont, de tout temps, été infestés par des flottilles de marins pillards, et Alexandre lui-même, dans la courte traversée qui le porta de l'embouchure de l'Eulée à l'embouchure du Tigre, paraît avoir eu l'occasion de châtier un de ces brigands, dont l'arrogance, à la grande satisfaction des rhéteurs, prétendait traiter d'égal à égal avec le conquérant de l'Asie. Toujours est-il que les Perses avaient cru devoir barrer le cours du Tigre par des digues : « Le chenal de la rivière, écrit en 1881 le commander Pringle, n'offre d'autre danger que les restes d'un ancien ouvrage en briques. » Alexandre donne l'ordre de renverser ce gênant obstacle, — ordre qui fut, paraît-il, très incomplètement exécuté, — puis il poursuit sa navigation vers Opis. Éphestion continue de lui faire escorte, marchant avec l'armée le long des rives du fleuve.

Arrivé à Opis, le roi rassemble ses troupes : il sent depuis longtemps la nécessité de rajeunir l'armée. Toute résistance sérieuse de la part des Asiatiques est brisée; quel besoin Alexandre a-t-il encore de ses vétérans? Ce qu'il lui faut, ce sont surtout des soldats dociles; les vétérans ne le deviendront jamais. Tous ceux que l'âge ou les blessures semblent rendre moins propres à un service actif sont libres de rentrer dans leurs foyers; Alexandre les congédie, mais il veut que leur sort fasse envie à ceux qui n'ont pas quitté la Macédoine. Les trésors de l'Asie ne sont pas encore assez épuisés pour que le roi ne puisse pas payer dignement les exploits de ses vieux compagnons d'armes. Qu'ils partent comblés des dons qu'une main affectueuse leur prodigue, qu'ils aillent raconter à la Grèce ce qu'a fait en dix ans la grande armée! Elle a conquis le monde et l'a si bien assujetti que 13,000 hommes d'infanterie et 2,000 cavaliers suffiront désormais pour le garder.

Croit-on que cette annonce ait été reçue avec joie? Les vétérans vont-ils saluer de leurs acclamations la liberté qui leur est rendue? Loin de là! Les vétérans ne voient qu'un insupportable affront dans la résolution qui leur rouvre le chemin de la patrie. Laisser Alexandre aux Perses, voilà ce que ces amans idolâtres et jaloux ne sauraient admettre. Jeunes et vieux, soldats licenciés et soldats maintenus sous le drapeau, tous se soulèvent et s'indignent; tous demandent à partir: « Alexandre n'a plus besoin de leurs services. Ne lui restera-t-il pas, quand ils auront reçu leur congé, ses vaillans épigones et ses hétaires renforcés de tant de barbares? Le dieu dont il descend combattra, s'il le faut, pour lui. » Jamais la sédition n'avait encore osé tenir au roi un pareil langage. Bravé ainsi en face, Alexandre ne se sent plus maître de sa colère : il s'élance de son siège et se jette au milieu de la foule armée et menaçante; de

sa propre main il saisit les soldats dans lesquels il croit reconnaître les chefs de l'émeute et les remet lui-même aux hypaspistes. Treize des plus insolens sont à l'instant traînés au supplice : la troupe reste atterrée et garde le silence. Pâle encore du courroux qui a fait refluer tout son sang jusqu'au cœur, Alexandre tient maintenant la révolte impuissante courbée sous son regard ; un froid et méprisant dédain semble errer sur ses lèvres ; l'amertume de son âme finit par déborder. Il rappelle aux Macédoniens dans quel état les a pris Philippe : cachant leur nudité sous des peaux grossières, prenant leur nourriture dans des écuelles de bois, et se couvrant, le jour de la bataille, de boucliers d'osier, hordes errantes, qui ne savaient pas même défendre leurs troupeaux contre les Illyriens, les Triballes et les Thraces. Philippe les a revêtus de la chlamyde et les a fait descendre de leurs montagnes dans la plaine ; il leur a donné des villes et des ports ; il a fait plus : après leur avoir assujetti la Thessalie, il leur a ouvert l'accès de la Grèce. Cependant, à la mort de Philippe, il restait à peine dans le trésor royal grevé d'une lourde dette quelques vases d'or et 60 talens. C'est dans ces conditions que le roi qu'ils outragent a trouvé la Macédoine ; il l'a rendue la maîtresse du monde. Les Macédoniens étaient réputés les soldats les plus pauvres de l'univers ; Alexandre leur a fait traverser l'Hellespont ; ils se sont partagé les dépouilles de l'Asie. « Partez donc, s'écrie-t-il, je ne veux plus de vous ; délivrez mes yeux du spectacle de votre ingratitude ; vous apprendrez bientôt ce que vaut une armée sans roi ! » A ces mots, sans laisser aux soldats consternés le temps de se remettre de leur stupéfaction et de leur terreur, Alexandre court s'enfermer dans sa tente. Il y reste deux jours, invisible même pour ses plus chers amis. Le troisième jour, il convoque les officiers perses et leur partage le commandement des troupes.

Querelle d'amoureux et qui ne pouvait durer ! Les Macédoniens n'avaient jamais prévu ce résultat de leur insolence : quand ils voient la personne d'Alexandre sous la garde des doryphores perses, quand ils entendent ses ordres transmis par des hérauts revêtus de la robe des Mèdes, l'énormité de leur crime leur apparaît soudain. Fous de douleur, de honte, de repentir, ils se rassemblent autour de la tente royale et jettent en pleurant leurs armes sur le seuil. « Qu'Alexandre frappe encore, s'il le veut, qu'il ordonne de nouveaux supplices, ses soldats résignés ne se plaindront pas ; mais que le cœur du roi se laisse enfin toucher ; qu'il oublie une heure d'égarement et n'inflige pas à ses vieux compagnons de guerre un châtiment plus cruel que la mort, en s'obstinant à leur refuser ce qu'il accorde aux Perses : la faveur de l'embrasser. » Alexandre aimait ses soldats : c'était au

milieu d'eux qu'il avait grandi; c'était en eux qu'il se plaisait à voir les artisans les plus sincères et les plus désintéressés de sa merveilleuse fortune; leur humeur capricieuse l'irritait souvent, mais son orgueil blessé ne lui avait jamais fait méconnaître de quelle source de tendresse profonde sortaient ces explosions malheureusement trop fréquentes de violence et d'indiscipline. Il essaya vainement de se raidir contre le spectacle de leur humiliation, et, presque malgré lui, finit par se rendre à leurs prières.

Quand il sort de sa tente, les cris de joie éclatent: vaincu par son émotion, il ne peut retenir ses larmes; une voix en ce moment s'élève de la foule et lui rappelle, — affectueux et dernier reproche, — le nom donné aux épigones. « C'est vous, s'écrie le roi, vous qui êtes ma famille! à dater d'aujourd'hui, vous devenez tous mes parens, je ne vous donnerai plus d'autre nom. » En prononçant ces mots, il ouvre les bras : Callinès, un des hétaires, s'y précipite; les sanglots du roi et ceux de l'armée se confondent : la paix de l'Asie est assurée. Alexandre veut prendre les dieux à témoin de cette réconciliation; le sacrifice est suivi d'un banquet auquel viennent s'asseoir neuf mille convives choisis dans les deux nations. Les Macédoniens occupent le premier rang; les Perses devront se contenter du second. Quand les prêtres ont invoqué la protection des dieux de la Perse et de la Grèce, la coupe circule de main en main. Les libations sont faites : tous les convives se lèvent et entonnent à la fois l'hymne des festins.

Les vétérans étaient apaisés : Alexandre jugea néanmoins prudent de donner cours à ses premiers projets; il fit même hâter les préparatifs de départ de tous ces vieux soldats dont l'affection fantasque lui eût toujours laissé l'appréhension de quelque nouveau désordre. Il les renvoya comblés de ses dons, mais, pour mieux assurer leur retour dans la Macédoine, il voulut les placer sous la conduite de Cratère, le plus éprouvé de ses lieutenans et peut-être, après Éphestion et Eumène, le plus cher de ses amis.

Que ferait-on des enfans que ces Macédoniens avaient eus en Asie? Le foyer paternel était occupé déjà : ne devait-on pas craindre que la présence de ces nouveaux hôtes n'y portât le trouble et la confusion? Le préjugé invétéré de la Grèce contre tout mélange de sang étranger ne repousserait-il pas violemment ces demi-barbares des familles où leur place n'était pas marquée par les lois? Alexandre se chargea de recueillir ces déshérités : il veillerait à ce qu'on leur apprît la langue de leurs pères, à ce qu'on les façonnât aux mœurs, aux institutions, à la tactique militaire des Grecs, et un jour, quand il rentrerait lui-même dans la Macédoine, il ramènerait à ses vétérans leurs fils dont il aurait fait des hommes.

De quelle sagesse et de quelle prévoyance toutes ces dispositions sont empreintes! Ce roi, qui pouvait dire à ses soldats, dans le plus magnifique langage qui soit jamais sorti de la bouche d'un souverain : « J'ai conquis le monde et je vous l'ai donné! » avait-il donc eu si grand tort de garder pour lui seul la pourpre et le diadème? C'était là son lot; il dédaigna toujours de s'en réserver d'autre. De quel front, en effet, eût-il osé rappeler à ses vétérans mutinés la simplicité de sa vie, la modération de ses goûts, s'il se fût livré aux orgies que, par une contradiction singulière, lui reprochent les historiens mêmes qui nous le montrent haranguant ses troupes et leur disant, avec la noble assurance d'un détachement auquel il eût été si facile de refuser, en cas d'imposture, témoignage : « Je ne dépense rien pour moi; ma couche et ma nourriture sont les vôtres; si quelqu'un dans le camp se distingue par la recherche de mets délicats, ce n'est pas moi, ce sont vos officiers; si quelqu'un veille quand l'armée repose, c'est votre général et votre roi. »

On n'est pas justicier sans péril : les rigueurs d'Alexandre ont coûté cher à sa réputation. Ceux mêmes qu'il ne menaçait pas, mais dont la conscience s'alarmait à bon droit, se rangèrent, dès le jour où Philotas et Parménion furent frappés, parmi les détracteurs d'un maître si cruel au parjure. La trahison d'Harpalus, entre autres, est restée célèbre. Nous avons raconté comment Alexandre, à peine monté sur le trône, s'empressa de rappeler de l'exil les amis qui, du vivant de son père, avaient partagé sa disgrâce; nous avons dit quels emplois importans il leur confia : qui croirait que, parmi ces hommes, dont plus d'un venait de jouer résolûment sa vie pour frayer au fils de Philippe le chemin du trône, il se rencontra, dès le début de l'expédition d'Asie, de nombreux conjurés disposés à vendre leur ami et leur maître à Darius! Le royaume de Macédoine et mille talens d'or devaient payer ce service signalé au commandant de la cavalerie thessalienne. D'obscures trahisons ne pouvaient sans doute se flatter d'obtenir un si haut prix; cependant, à la veille de la bataille d'Issus, on vit un des dévoûmens les plus éprouvés se démentir soudain avec une audace et une impudence que rien n'aurait pu faire jusqu'alors pressentir. Dans la distribution générale des emplois, Harpalus, fils de Machate, avait eu pour sa part l'administration et la garde du trésor royal. « Les conseils d'un homme pervers, » dit Arrien, l'entraînèrent, pendant que l'armée occupait la Cilicie, dans un de ces projets de défection si communs à cette époque où l'or du successeur d'Ochus faisait chanceler les fidélités les plus à l'abri du soupçon, que l'histoire s'est lassée de les enregistrer; elle a négligé les complots dans lesquels ne figuraient que des personnages secondaires. Ni Arrien, ni Diodore de Sicile, ni Quinte Curce

ne nous disent à quel dessein factieux se trouvait associé Harpalus; il leur a semblé suffisant de nous apprendre que le secret de la conjuration fut mal gardé. Harpalus dut se réfugier à Mégare.

Le bonheur rend l'âme indulgente : après la bataille d'Issus, Alexandre ne songea qu'à se montrer digne de l'éclatante faveur que les dieux venaient de lui accorder; son premier soin fut de jeter un voile sur l'injurieux passé dont l'ombre semblait encore attrister sa victoire. A quoi bon ruminer d'éternelles rancunes? La nature humaine a sans doute ses côtés fâcheux; il est souvent utile, il est toujours salutaire pour soi-même de les oublier. S'imaginerait-on, par hasard, qu'on élève son propre cœur en le repaissant constamment des faiblesses des autres? Nous l'avons déjà dit, et l'occasion nous paraît favorable pour le répéter : la clémence sans l'oubli n'est que l'ostentation puérile d'une fausse grandeur; elle frustre la justice et amende bien rarement le coupable. Alexandre offrit à la fois oubli et pardon à Harpalus : dès que cet ami infidèle fut rentré en Asie, il le rétablit dans sa charge.

L'épargne des rois de Perse était dispersée dans trois ou quatre provinces; Alexandre ne voulut avoir qu'un seul coffre-fort. Il avait d'abord choisi Suse; il finit par préférer Ecbatane : Parménion s'occupa sur-le-champ de régler les détails du transport. Six mille Macédoniens, auxquels on adjoignit un nombre correspondant de cavaliers, composeraient la garnison permanente de la place et monteraient une garde assidue autour de ce nouveau jardin des Hespérides. Quant au trésorier, il était tout trouvé : Alexandre n'en chercha pas d'autre qu'Harpalus. Étrange légèreté, dira-t-on : pourquoi, entre tant d'amis encore exempts de faute, aller précisément faire choix de l'ami qui avait péché pour mettre entre ses mains des trésors avec lesquels on pouvait acheter un empire? Six années de règne n'avaient pas dû laisser beaucoup d'illusions au fils de Philippe : égaré, comme Napoléon, par sa bonté native, Alexandre manqua-t-il en cette occasion de discernement? L'erreur serait dans ce cas peu préjudiciable à sa mémoire. Il est malheureusement à craindre que le choix d'Alexandre n'ait été inspiré bien moins par un excès de crédulité naïve que par un excès d'amertume. Aigri par les déceptions qui blessèrent de bonne heure sa jeune âme, enveloppant, à peu d'exceptions près, tous les hommes dans le même mépris, ne voulant voir ni dans les services passés ni dans l'accumulation des faveurs un gage suffisant de la constance humaine, Alexandre semble s'être préoccupé avant tout de rendre l'éventualité d'une défection aussi peu dangereuse que possible. Harpalus n'était pas, ne pouvait pas être, par suite de la faiblesse de sa constitution,

un homme de guerre : s'il trahissait, le péril serait avec lui moins grand qu'avec tout autre.

Tant qu'Alexandre n'eut pas franchi l'Indus, les mandataires qu'il avait choisis n'osèrent trop se hasarder à provoquer par leurs malversations son courroux; mais le jour où ils perdirent en quelque sorte la grande armée de vue, le jour où la témérité d'une expédition à laquelle il était impossible d'assigner une limite leur fit mettre en doute le retour du roi, ils se sentirent sur-le-champ débarrassés de tout frein. Harpalus fut des premiers à se distinguer par ses désordres : l'Asie n'avait jamais assisté à de telles profusions; les femmes perses et les courtisanes athéniennes purent puiser à pleines mains dans le trésor d'Ecbatane. Harpalus cependant n'était pas tellement rassuré qu'il ne songeât à se ménager un refuge en Grèce; ses libéralités s'adressèrent à tout ce qui avait la réputation de pouvoir y exercer quelque influence. L'arrivée d'Alexandre à Suse, l'exécution de plusieurs satrapes le frappèrent de terreur; il ne vit plus de salut que dans la fuite. Prenant à sa solde six mille mercenaires, il chargea sur des chameaux 5,000 talens d'argent, — près de 28 millions de francs, — et, sans perdre un instant, se mit en route pour l'Attique. Avant qu'Alexandre eût pu donner des ordres pour le faire intercepter en chemin, il avait quitté l'Asie et venait se présenter en suppliant devant le peuple d'Athènes. Antipater et Olympias ne furent pas plus tôt informés de cette audacieuse démarche qu'ils réclamèrent l'extradition d'Harpalus. La voix du vainqueur de Mégalopolis eut plus d'effet sur le peuple athénien que toutes les arguties des orateurs séduits par l'or du fugitif. L'infidèle trésorier n'eut que le temps de s'échapper d'une ville où il n'était plus en sûreté : il alla rejoindre près du promontoire de Ténare, en Laconie, les mercenaires qu'il y avait laissés et s'empressa de passer en Crète. Il espérait se créer un parti dans cette île et y rassembler, à l'aide de ses trésors, une véritable armée. Thimbron, un de ses amis, ne crut pouvoir mieux faire que de s'inspirer de son exemple : il mit fin du même coup à ses intrigues et à ses terreurs en l'assassinant.

Alexandre n'avait pas ignoré les hésitations du peuple d'Athènes : il sentait toujours au sein de cette cité frondeuse une opposition sourde que la moindre occasion pouvait faire éclater. Il ne vit qu'un moyen de changer le cours des esprits : ce fut d'ordonner le rappel de tous les citoyens exilés. On sait qu'à cette époque, chaque cité grecque comptait presque autant de bannis que d'habitans, le parti victorieux ne manquant jamais de sceller sa victoire par la proscription en masse de la faction vaincue. L'édit royal fut solennellement proclamé à Olympie pendant qu'on y célébrait les jeux

auxquels se pressait avec avidité toute la Grèce. Alexandre venait de trouver sans doute un habile expédient pour balancer les influences hostiles, mais il est facile de se figurer l'irritation qu'en conçurent les Athéniens : on les remettait en présence de leurs adversaires; Alexandre voulait donc livrer de nouveau la cité à des divisions implacables? La perte de la liberté n'était rien auprès de cet odieux partage de la puissance publique; la faction, blessée dans ses haines et dans ses privilèges, n'eut plus qu'un espoir : la mort du fils de Philippe.

C'était aussi le vœu secret de bien des Macédoniens, de cette famille surtout qui exerçait, depuis près de douze années, le pouvoir à Pella. Les démêlés d'Antipater avec Olympias avaient souvent irrité Alexandre : le fils de Philippe connaissait l'humeur altière de sa mère; il est permis cependant de penser qu'il ne mettait en doute ni son affection ni l'intérêt vigilant qu'elle apportait à surveiller des menées dont le succès aurait, avant tout, causé sa propre ruine. Les dénonciations d'Olympias possédaient d'ailleurs sur les plaintes réitérées d'Antipater un grand avantage : elles répondaient aux secrètes inquiétudes d'Alexandre. Olympias accusait Antipater de nouer en Grèce des alliances suspectes et d'aspirer dans la Macédoine au rang suprême. Alexandre prit ses précautions; Cratère rentrait en Europe avec une armée; il l'investit du gouvernement de la Macédoine, de la Thrace et de la Thessalie, le chargea de la protection des bannis et lui adjoignit Polysperchon, qui le remplacerait au besoin. La santé languissante de Cratère exigeait cette disposition prévoyante. Quant à Antipater, Alexandre affectait de ne pas mettre en doute sa soumission et s'appliquait à lui représenter son remplacement comme l'effet d'une faveur plutôt que d'une disgrâce. « Le roi n'avait plus pour le seconder d'officiers de la valeur et de l'importance de Cratère; Antipater seul pouvait remplir ce rôle de premier lieutenant, dévolu au début de l'expédition à Parménion, depuis la mort de Parménion à Cratère. » Alexandre lui enjoignait donc, dès qu'il aurait remis à son successeur ses pouvoirs de vice-roi, de prendre le commandement des Macédoniens qui devaient remplacer les vieilles bandes congédiées, et de les lui amener en Asie.

Soit qu'il espérât obtenir la révocation de cet ordre, soit qu'il voulût, avant de passer en Asie, s'assurer des dispositions d'Alexandre, Antipater se fit précéder de Cassandre, l'aîné de ses fils. Il avait déjà, dans un autre fils, Iolas, le grand-échanson du roi, un surveillant attentif et dévoué des desseins qui pouvaient être tramés contre lui. Tant de précautions ne semblent pas indiquer une conscience bien nette. La conduite de Cassandre ne paraît pas non plus avoir été de nature à préparer un accueil favorable à son père :

les railleries que ce Macédonien élevé à la grecque se permit contre les barbares, quand il les vit se prosterner devant Alexandre, provoquèrent le courroux d'un souverain résolu à ne pas laisser renaître les résistances qu'il eut, en Bactriane, tant de peine à dompter. Plutarque prétend qu'Alexandre, outré de colère, saisit la tête de Cassandre des deux mains et la frappa violemment contre le mur. De tels emportemens s'accordent assez mal avec la sévère étiquette que le roi s'appliquait alors à faire prévaloir à sa cour : s'ils eurent lieu, en effet, le crime dont furent accusés quelques mois plus tard les fils d'Antipater n'apparaîtrait-il pas sur-le-champ moins invraisemblable ? Quelle présomption plus accablante aurait pu inventer Olympias elle-même pour désigner aux soupçons de l'armée une famille qui ne se distingua jamais par l'oubli des injures? Plutarque nous représente Cassandre comme atterré par les menaces que lui attira sa tenue indiscrète. « Sa frayeur fut telle, nous dit l'historien romain, que, devenu roi de la Macédoine et maître de la Grèce, il ne pouvait soutenir la vue d'une statue d'Alexandre. Un frisson convulsif agitait ses membres et la sueur du vertige courait par tout son corps. » Était-ce bien frayeur? Ne reconnaîtrait-on pas là plutôt l'habituel effet d'un secret remords? L'histoire, si elle accepte le récit de Plutarque, hésitera certainement à se prononcer.

III.

D'Opis, Alexandre se préparait à passer à Ecbatane : la trahison d'Harpalus hâta ce mouvement. Alexandre, suivant le récit de Diodore de Sicile, presque littéralement reproduit par Quinte Curce, conduisit ses troupes à travers la Sittacène, atteignit Sambane en quatre jours et Célones, colonie thébaine fondée par Xerxès, en trois marches; il entra ensuite dans la Bagistane, contrée opulente, couverte à la fois d'arbres forestiers, de vergers et de moissons. A la Bagistane succédèrent les prairies de Nysée, pâturages sans rivaux dans le monde, où jadis les rois de Perse laissaient errer à l'état sauvage plus de cent soixante mille chevaux. Les désordres causés par la guerre avaient beaucoup diminué l'importance de ce haras royal; Alexandre y trouva néanmoins encore près de soixante mille animaux. Il s'était reposé sept jours à Célones; il s'arrêta tout un mois dans la Bagistane. Harpalus avait pris déjà une telle avance qu'Alexandre ne pouvait conserver l'espoir de l'atteindre : à quoi bon alors imposer par une précipitation inutile de nouvelles fatigues à l'armée? Sept journées de marche conduisirent les troupes macé-

doniennes, entièrement refaites par ce long séjour au sein d'un pays fertile, des champs nyséens à la capitale de la Médie.

La route d'Opis à Ecbatane, par la Sittacène et la Bagistane, est une des plus fréquentées de l'Orient, car c'est encore celle que suivent les caravanes qui, parties de Chiraz ou de Téhéran traversent les massifs montagneux d'Hamadan et de Kermanshah pour gagner par Bagdad la cité des funérailles saintes, Kerbelah. Flandin l'a décrite en partie; Buckingham nous l'a fait connaître tout entière.

Un grand deuil, une immense douleur attendait Alexandre à Ecbatane : Éphestion lui était enlevé en sept jours par une maladie dont la gravité ne fut pas soupçonnée au début. Le désespoir violent auquel le roi se livra, les marques outrées qu'au dire de la plupart des historiens il donna de son affliction n'ont pas laissé de rencontrer l'incrédulité d'un juge plus délicat en matière de critique que Plutarque, Diodore de Sicile et Quinte Curce. Arrien révoque en doute « ces excès de douleur, indignes, suivant lui, d'Alexandre et d'un roi. » C'est à peine s'il admet les obsèques magnifiques dont nous ont entretenus les autres historiens, obsèques dont les frais se seraient élevés à la somme exorbitante de 10,000 talens, — plus de 55 millions de francs. — Le scepticisme d'Arrien me paraît jusqu'à un certain point justifié : la perte d'un ami est sans doute plus cruelle pour un roi que pour l'homme privé, qui n'est pas exposé à perdre du même coup le confident de ses pensées intimes et le dévoué concours nécessaire à l'accomplissement de ses grands desseins; mais un roi a trop de devoirs à remplir pour être libre de s'abandonner longtemps à des regrets qui le détourneraient du soin de son empire, — tâche non moins laborieuse que celle de Sisyphe, tâche ingrate et dure que connaissent mal sans doute ceux qui la convoitent, car elle constitue certainement le plus assujettissant et le plus impérieux des esclavages.

Quelle œuvre que celle d'un Bossuet ou d'un Fénelon chargé de former l'âme du futur héritier du trône! Ces deux grands esprits n'ont eu cependant à préparer un roi que pour une monarchie bien assise : saint Louis était un modèle tout trouvé pour leur royal élève. Le prince destiné par le sort à présider à l'éclosion ou au développement d'un monde nouveau aurait eu très probablement besoin d'autres leçons. Alexandre n'a pas été moins pleuré par les Perses que par les Macédoniens; si Aristote ne lui eût appris qu'à bouter, le cas échéant, de la dague dans le ventre aux infidèles, je doute fort que ses funérailles eussent été honorées des larmes des nations vaincues. Alexandre, dira-t-on, n'a-t-il donc pas, lui aussi, exterminé des tribus entières? Je ne le nierai point; il me suffira de faire observer que la disparition de ces tribus sauvages répondait

aux vœux les plus chers des populations qu'elles opprimaient : paisible et laborieuse, la plaine pardonnera toujours aisément aux rigueurs qui la débarrasseront des incursions du désert ou de la montagne.

La route suivie par Alexandre pour se rendre avec son armée de Suse à Ecbatane ne mesurait pas moins de 550 kilomètres. Il existait pourtant entre ces deux villes une voie infiniment plus courte et surtout plus directe, mais cette voie traversait les montagnes des Cosséens, et Alexandre n'avait pu, avec des troupes qu'il conduisait dans leurs quartiers d'hiver, songer à en user. Les rois de Perse eux-mêmes, au temps de leur plus grande puissance, ne se seraient pas impunément hasardés sur cette route s'ils n'eussent pris soin d'acheter à l'avance le passage par des libéralités qui ressemblaient fort à un tribut. Le trajet n'est devenu ni plus sûr ni plus facile aujourd'hui.

Flandin en fit l'épreuve, quand il voulut se rendre d'Hamadan à Shouster, en l'année 1839. Il lui fallut d'abord quatorze heures de marche pour gagner Kienguawer. De Kienguawer l'intrépide voyageur français tourna brusquement au sud-est; après avoir dépassé Firouz-Abad, il s'engagea dans un défilé qui sépare les montagnes du Loristan des sommets neigeux de l'Elvend. La caravane franchit cette gorge étroite en deux heures et déboucha ainsi dans la longue et fertile vallée de Nehavend. C'est là qu'en l'année 641 de notre ère, le douzième successeur de Chosroès le Grand, Yezdigherd, succomba sous les coups d'un des lieutenans d'Omar. La vallée est bordée d'un côté par le massif montagneux d'Hamadan, de l'autre par la chaîne qui se prolonge et s'abaisse vers Shouster. Accidenté par de nombreux mamelons, le terrain est en outre coupé à chaque pas par des ruisseaux et par des marécages. Flandin eut à traverser, à très peu de distance l'une de l'autre, deux rivières qui coulaient dans des sens différens : la première descendait de l'Elvend et s'épanchait au sud; la seconde venait du sud-est et remontait au nord. Au calcul de Flandin, on ne doit pas compter entre Hamadan et Nehavend moins de vingt-cinq heures de marche. Nehavend est une petite ville bâtie sur la pente d'une colline que couronne une citadelle. Dès qu'on l'a quittée, la vallée se rétrécit beaucoup; elle finit même par se fermer presque complètement. L'obstacle à gravir est pourtant peu de chose et l'on ne tarde pas à pénétrer dans une vallée nouvelle. Mais ici les racines de l'Elvend et celles des montagnes du Loristan se sont tellement rapprochées qu'elles s'entrecroisent; c'est moins une vallée qu'un long défilé qu'il faut suivre. Une rivière très sinueuse baigne le pied des monts; on ne peut se dispenser d'en suivre pas à pas les détours. Onze heures de marche

conduisent Flandin de Nehavend à Boroudgherd; il ne reste plus que 222 kilomètres à parcourir pour arriver aux ruines de Suse; la vallée du Choaspe y conduira par une pente naturelle. Malheureusement, à Boroudgherd, les voyageurs se trouvent arrêtés. Le Loristan est livré à une anarchie complète; il faudrait une armée pour frayer la route à la caravane.

Quand on songe à l'immense intérêt qu'avaient les Macédoniens à s'assurer par cette voie un passage direct de la Médie aux plaines de la Susiane, on a peine à comprendre qu'il se soit trouvé des déclamateurs assez aveugles ou assez injustes pour blâmer Alexandre d'avoir, aussitôt que les troupes conduites à Ecbatane eurent repris haleine, fait irruption chez les Cosséens. Cette expédition, aussi périlleuse qu'indispensable, les rhéteurs l'ont appelée *une chasse à l'homme*; ils n'y ont voulu voir que la fantaisie d'un souverain cherchant dans les dangers au-devant desquels il courait une distraction à son deuil et à sa douleur. Je ne souhaiterais d'autre châtiment à ces juges si sévères et si présomptueux que l'exercice du pouvoir d'Alexandre pendant une semaine. L'expédition contre les Cosséens eut lieu vers la fin de l'hiver : elle dura quarante jours. Ptolémée y prit une part importante. Toute la population mâle, si l'on en croyait certains historiens, fut passée au fil de l'épée. C'est encore là une de ces exagérations que démentent ceux-mêmes qui les accréditent : si les Cosséens avaient été complètement détruits, comment expliquerait-on qu'Alexandre « eût fait élever, dans les situations les plus favorables, des villes fortes pour empêcher la nation domptée de reprendre les armes, aussitôt après le départ des troupes macédoniennes? »

L'année fatale, l'année 323 avant Jésus-Christ, venait de s'ouvrir. Alexandre, poursuivant sa marche rétrograde, se remit en route pour gagner à petites journées Babylone. Il n'était plus qu'à 5 ou 6 kilomètres de cette ville quand il rencontra Néarque. Le chef de la flotte, après avoir descendu le Pasitigre, s'était une seconde fois acheminé le long de la côte du Golfe-Persique, pour rentrer dans l'Euphrate. Des navires d'un plus fort tonnage que les siens se trouvaient déjà rassemblés sous les murs de Babylone : on les avait construits dans les divers ports de la Phénicie; démontés et transportés ainsi, à dos de chameau, jusqu'à Thapsaque. Avec le renfort venu de la côte syrienne la flotte de Néarque se composait de deux quinquérèmes, trois quadrirèmes, douze trières et trente triacontores. Toute la pensée d'Alexandre appartient dès lors à la mer. Héraclide est envoyé en Hyrcanie pour y construire, avec les bois dont le pays abonde, des vaisseaux longs en partie pontés, comme les bâtimens grecs. Cette flottille, distincte de la grande flottille de

Néarque, reconnaîtra la mer Caspienne et s'assurera s'il n'existe pas une communication entre l'Océan qui baigne les côtes de l'Hyrcanie et le Pont-Euxin. Pendant ce temps, on creuse un port à Babylone; un port capable de contenir mille vaisseaux; on y bâtit des cales pour tirer ces vaisseaux à terre. Des cyprès sont amenés de Syrie : il faut que Babylone ait ses chantiers aussi bien que ses cales de hâlage. Micale de Clazomène reçoit 500 talens, — près de trois millions de francs, — pour aller faire des levées de gens de mer sur les bords de la Méditerranée ; Archaïs descend l'Euphrate sur une triacontore et va explorer le Golfe-Arabique.

Après une journée et une nuit de navigation, Archaïs revient sur ses pas : il n'a pas osé s'éloigner davantage de l'embouchure du fleuve. Androsthène pousse un peu plus loin; Hiéron de Soli part avec l'intention de longer toute la Péninsule et de remonter la Mer-Rouge jusqu'à Héroopolis, — la ville des demi-dieux, — où commande, depuis le passage d'Alexandre en Égypte, le fils de Naucratès, Cléomène. Les vivres, plus encore que le courage, manquent au hardi marin; il lui faut rebrousser chemin avant d'avoir atteint le but montré à son audace. Hiéron, à son retour, raconte que la Péninsule a une étendue immense, une étendue presque égale à celle de l'Inde.

Ce n'est que partie remise : Alexandre tient à mettre Babylone en rapport direct avec les échelles de l'encens, et ce sera bientôt la flotte tout entière, la flotte de Néarque, qui se chargera de mener à bien l'entreprise. Les délais nécessaires vont d'ailleurs trouver leur emploi et, avant qu'Alexandre songe à s'éloigner, le sol de la Chaldée aura éprouvé le premier les bienfaisans effets de l'activité royale. A 150 kilomètres au-dessous de la ville de Sémiramis, s'ouvrait le canal de Pallocopas, canal destiné à conduire vers un vaste déversoir le trop plein des eaux de l'Euphrate, dans la saison des crues. Sans cette précaution, la campagne inondée n'eût plus offert, au moment des débordemens, que le spectacle d'une vaste mer. La fonte des neiges passée, vers le coucher des pléiades, le fleuve rentrait de lui-même dans son lit; les plaines de la Chaldée se trouvaient alors stérilisées par une implacable sécheresse. Et pendant ce temps, le Pallocopas, rempli jusqu'aux bords, continuait d'épancher vers les lacs son onde inutile, immense masse d'eau qui, convenablement distribuée, aurait rendu la fécondité à la plaine! Pour rentrer en possession de ce trésor perdu, il n'y avait qu'un moyen: il fallait fermer le canal à son extrémité par des digues et obliger ainsi l'Euphrate à refluer vers les champs auxquels, pour les préserver d'une inondation plus désastreuse encore que la sécheresse, on avait jugé à propos de les soustraire. Les satrapes de Babylone

employaient pendant trois mois dix mille Assyriens à ce travail : le barrage était à recommencer chaque année, et souvent la terre, trop légère et trop meuble, cédait à la pression du fleuve. Alexandre voulut étudier le terrain de ses propres yeux ; il descendit le Pallocopas, parcourut dans tous les sens le lac où ce canal se déchargeait et finit par découvrir un terrain assez solide pour qu'on y pût asseoir une digue permanente. L'exploration du lac l'avait conduit aux lieux où s'élevaient, non loin de la frontière arabe, les tombeaux des premiers rois chaldéens : il donna l'ordre d'y bâtir une ville entourée de murailles et de la peupler d'une colonie composée de Grecs mercenaires.

Quelle noble agitation et que cet empressement à se prodiguer nous montre bien la grande âme qu'avaient formée les leçons d'Aristote ! Quand Alexandre, après cette excursion, revint à Babylone, quels étaient ses projets ? La plupart des historiens ont pensé qu'Alexandre se proposait alors de soumettre l'Arabie. Ce plan presque invraisemblable de conquête n'avait pas seulement pour objet d'exploiter les richesses d'un pays « où l'on recueillait la casse dans les marais, la myrrhe et l'encens sur les arbres, le cinnamomum, — probablement la cannelle, — sur des arbustes et le nard, — le parfum favori de Salomon, — dans les prés ; » l'Arabie soumise, c'était pour la Chaldée et pour l'Assyrie la garantie de paix que les rudes campagnes de la Sogdiane et de la Bactriane venaient de donner aux provinces orientales de l'empire. Alexandre comptait, après la victoire, laisser aux Arabes, comme il le fit pour les peuples de l'Inde, leurs lois et leurs coutumes ; il tenait uniquement à se préserver de leurs invasions. Nous n'irons certes pas jusqu'à croire qu'Alexandre, par une sorte de divination qui n'appartint jamais qu'aux prophètes, ait pu, dès ce moment, entendre mugir au loin le flot de l'islamisme : il devait s'écouler encore bien des siècles avant que les tribus divisées de la péninsule arabique songeassent à se réunir dans une pensée commune, mais il est permis au génie d'avoir la vue longue, et l'expédition d'Arabie entrait naturellement dans les plans d'un souverain auquel le monde, séduit ou subjugué, se hâtait de déférer le rôle de suprême arbitre.

Les députations affluaient de toutes parts dans le camp d'Alexandre : il en venait de Carthage et de l'Éthiopie ; du pays des Scythes européens, de celui des Celtes et de la contrée qu'habitaient les Ibères. Les Bruttiens, les Lucaniens, les Étrusques, envoyaient également d'Italie solliciter une alliance dont la grandeur naissante de Rome était bien faite pour rehausser le prix. Quant aux députés grecs, ils ne pouvaient avoir d'autre mandat que de resserrer le pacte qui unissait déjà, sous le sceptre d'Alexandre, toutes les fractions si

longtemps désunies de l'hellénisme. C'était l'hellénisme qui avait vaincu; c'était l'hellénisme que l'Europe et l'Asie couronnaient dans le fils de Philippe. L'hellénisme cependant n'était pas plus la Grèce que la révolution française ne fut l'empire agrandi des Gaules; l'hellénisme était un mode de civilisation nouveau envahissant peu à peu l'univers. Alexandre et Napoléon auraient songé à borner leurs conquêtes que la cause dont ils étaient les représentans n'en eût pas moins poursuivi sans eux et, en quelque sorte malgré eux, sa marche irrésistible.

IV.

Les sinistres présages semblaient cependant se multiplier pour décourager Alexandre : son entrée à Babylone, déconseillée par les prêtres chaldéens, s'était accomplie sous des auspices funestes, les entrailles des victimes n'annonçaient que deuils et catastrophes; un vent soudain, pendant que la flotte naviguait sur les lacs de l'Euphrate, avait emporté au loin la couronne et le diadème royal. Augure plus redoutable encore, dans le palais même, un inconnu, trouvant le trône vide, venait insolemment s'y asseoir. L'alarme gagnait insensiblement les cœurs les moins sujets à de puériles terreurs. Ne devrait-il pas suffire, en effet, pour s'alarmer, de se voir parvenu au faîte des prospérités humaines? Un instinct secret ne vient-il pas nous avertir alors que le moment approche où le sort jaloux réclamera sa revanche? Alexandre néanmoins, convaincu que sa tâche n'était encore qu'à moitié remplie, refusait obstinément de prêter attention à tant d'indices fâcheux : il exerçait sa flotte, excitait ses trières et ses quadrirèmes à se disputer le prix de la course; il s'occupait, en outre, de faire entrer dans les rangs des phalanges macédoniennes affaiblies 20,000 soldats perses que lui amenait Peuceste. Les Tapuriens des bords de la mer Caspienne, les Cosséens eux-mêmes, si récemment soumis, apportaient leur contingent d'hommes belliqueux et robustes à l'armée, que le roi mettait tous ses soins à reconstituer. On sait que les files de la phalange se composaient de seize hommes : chaque file des phalanges nouvelles comprit quatre Macédoniens et douze Asiatiques. Les Macédoniens seuls conservèrent la sarisse et l'armure défensive de l'hoplite grec; les Perses furent armés de flèches et de javelots.

Tout allait être prêt : la flotte rassemblée se balançait sur ses ancres et Alexandre se voyait déjà côtoyant les rivages de l'Arabie, longeant l'Éthiopie et la Libye, qu'il croyait plus proches du Golfe-Persique que ne l'est en réalité la côte de Zanzibar, franchissant à l'extrémité de sa course le détroit de Gadès et laissant derrière lui

les colonnes d'Hercule, la Numidie, l'Atlas, pour venir soumettre en dernier lieu Carthage et Cyrène, étonnées de se trouver assaillies par des Grecs dont les vaisseaux sortiraient tout armés des mers inexplorées où le soleil se couche. Alexandre eût ainsi devancé les exploits « de ces hommes fameux qui, partis des rives de la Lusitanie, s'avancèrent au-delà de la Taprobane. »

. . . . . Os Baroës assinalados,
Que da Occidental praia Lusitana
Por mares nunca d'antes navegados,
Passáram ainda além da Taprobana.

A toutes les appréhensions de ses amis Alexandre répondait gaîment par ce vers d'Euripide :

Un projet bien conçu, voilà le bon présage!

Et pourtant Alexandre, si l'on en croit Diodore de Sicile et Plutarque, était loin d'être aussi exempt d'inquiétudes qu'il affectait, dans l'intérêt de sa politique, de le paraître. Est-il donc besoin de tant de prodiges menaçans pour rappeler à l'homme la fragilité de son existence? Roi de la nature qu'il dompte et qu'il maîtrise, l'homme en reste-t-il moins le plus chétif et le plus exposé de tous les atomes? Dans les premiers jours de juin de l'année 323 avant Jésus-Christ, Alexandre, au sortir d'un banquet donné à Néarque, se sent brusquement « frappé, comme d'un coup de lance, d'une douleur aiguë dans les reins. » Ses douleurs sont si vives « qu'il demande, dit Justin, un poignard pour remède et que le moindre attouchement lui arrache des plaintes, comme si l'on retournait le fer dans la plaie. » C'est ainsi que j'ai vu, au mois de novembre 1855, défaillir subitement sous la première atteinte du fléau dont nos vaisseaux gardèrent toujours le germe l'amiral illustre qui ramenait en France l'escadre victorieuse de Crimée. L'amiral Bruat fut aussi frappé « d'une douleur aiguë dans les reins, » pendant que, du balcon du *Montebello*, il donnait ses ordres pour la nuit et faisait rectifier la ligne un instant déformée. Que conclure de ce rapprochement? Le poison et le choléra n'ont-ils pas, jusqu'à un certain point des effets analogues? Ni l'un ni l'autre pourtant, si j'en crois les médecins que j'ai consultés, n'a l'habitude de trahir sa cruelle invasion par la fièvre, et chez Alexandre, au dire d'Aristobule, l'hôte et le protégé du meurtrier présumé, de l'impie et détestable Cassandre, au rapport si souvent invoqué et si peu certain cependant des éphémérides, la fièvre, une fièvre ardente, dès le milieu de la nuit se déclare. Le lendemain, le roi trouve encore le courage d'écouter

« les récits que lui fait Néarque sur son périple et sur la grande mer. » La fièvre ne s'abat point : huit jours après, Alexandre est mort. Que va devenir l'univers?

L'univers est à la merci de l'armée. Il en eût été sans doute autrement si Alexandre eût vécu davantage ; tout dans la vie du vainqueur d'Issus et d'Arbèles démontre la préoccupation constante de soustraire les peuples aux compétitions violentes des gens de guerre. Les Grecs qui décernèrent en l'année 336 une couronne d'or à l'assassin de Philippe élèveraient volontiers, en l'année 323, des statues de marbre et d'airain à Iolas : ils se réjouissent tous à cette heure ; ils aspirent avec volupté l'odeur du grand cadavre! Attendez quelques jours : Antipater et son fils sauront bien leur faire regretter Alexandre.

Enivrez-vous, Athéniens, du deuil des vainqueurs de Chéronée, c'est votre droit après la défaite et je n'y contredis pas ; mais ne poignardez pas la réputation de ceux qu'en d'autres temps et avec d'autres mœurs vous auriez su vaincre. Jaloux comme il l'était de sa gloire, il semble qu'Alexandre eût dû prendre plus de précautions pour transmettre à la postérité un récit authentique de sa vie ; il n'est pas cependant de héros dont la physionomie ait été plus défigurée. Le seul homme qui eût pu nous la rendre fidèlement, Eumène, mis à mort par ordre d'Antigone, suivit malheureusement de trop près le roi de Macédoine dans la tombe. Faut-il donc désespérer de recomposer jamais, à la lueur des clartés douteuses dont il nous est si difficile de former un faisceau, le véritable Alexandre? Si j'en désespérais, je voudrais qu'on gravât à l'instant sur tous les tombeaux la prétendue épitaphe d'Anchiale : « Mangez, buvez, tenez-vous en joie : le reste n'est rien. » Car enfin à quoi bon être valeureux, à quoi bon être magnanime, s'il ne doit plus y avoir de justice en ce monde? L'Alexandre que je crois discerner à travers tous les voiles dont demeure encore enveloppée sa majestueuse image, c'est Napoléon à l'âge de trente-six ans, au lendemain de la bataille d'Austerlitz et à la veille de la paix de Presbourg, Napoléon sans la guerre d'Espagne et sans l'expédition de Russie. Les Perses n'écrivaient l'histoire que sur leurs rochers ; les Grecs s'emparaient de l'esprit des peuples par leurs écrits : nous avons hérité de cette dangereuse puissance. Heureusement la mobilité de nos impressions amène dans nos convictions et dans nos témoignages de prompts retours : nous courons moins le risque d'égarer la postérité.

Dans nul pays au monde, à aucune époque de l'histoire, les choses n'ont repris aussi vite que chez nous leur niveau. Soldats gais et vaillans, mais enclins plus que d'autres au changement et à la critique, nous n'avons jamais tardé bien longtemps à nous apercevoir que de toutes les humeurs, la pire humeur est l'humeur difficile.

Ubi plura nitent, non ego paucis offendar maculis, dit Horace. Tacite sera sur ce point du même avis : « Vénérez les bons généraux, dit-il aux cohortes romaines ; continuez de marcher au pas sous ceux mêmes qui n'ont pas le bonheur de vous plaire. »

Quel excellent conseil ! On devrait le graver au frontispice de toutes les casernes. Et pourtant, dans ces périodes indécises et nuageuses que je me permettrai d'appeler les *tournans de l'histoire*, quand, par la lente usure des vieux rouages, la machine, près de s'arrêter, ne marche plus que par soubresauts et par saccades, ni Hoche, ni Joubert, malgré leur incontestable valeur, ne réussiraient peut-être à rendre au volant emporté son équilibre. Est-il donc interdit alors aux meilleurs citoyens, aux esprits les plus libéraux, de souhaiter qu'en cette heure critique, mais en cette heure seulement, le demi-dieu intervienne, qu'il intervienne comme Alexandre, comme Louis XIV et comme Napoléon, « pour éteindre les torches et pour faire rentrer les épées dans le fourreau ? »

On n'a fait à Napoléon qu'un reproche qui me touche : serait-il vrai que ce puissant génie, méritant l'apostrophe que le poète lui adresse :

For sceptred cynics earth were too far wide a den,

ait, du haut de sa nue, « trop méprisé les hommes? » Je le regretterais pour sa bonne renommée non moins que pour la nôtre. D'autres souverains plus éprouvés encore ont su courageusement

Vider la coupe d'amertume,
Sans que leur lèvre en ait gardé le souvenir,

et l'on n'a certes pas décerné un médiocre éloge à un prince, quand on a dit de lui qu'il fut et demeura dans toutes les traverses de sa vie « l'homme le mieux élevé de son empire. » Le cœur des rois a beau être voué par de douloureuses expériences à d'incurables soupçons, le rôle de Diogène n'est pas fait pour celui qui a reçu mission de représenter la divinité sur la terre. Quand on a tant besoin de l'admiration des autres, affecter de ne rien trouver qui soit digne de la moindre estime est chose, à mon avis, des plus impolitiques. *Omnis homo mendax :* un anachorète a le droit de se le dire tous les jours ; un roi doit l'oublier.

Louis XIV fut, sous ce rapport, bien plus roi que le vainqueur d'Austerlitz : il fit naître la grandeur non pas seulement en s'appliquant à en donner l'exemple, mais aussi en la désignant, par-

tout où il croyait en avoir seulement découvert l'apparence, aux regards distraits du vulgaire. Nul ne posséda mieux l'à-propos de l'éloge. On sait le mot heureux et charmant dont il récompensa Duguay-Trouin au retour de l'expédition si brillante de Rio-Janeiro : « J'ordonnai à *la Gloire* de me suivre, disait l'amiral, racontant avec feu son entrée de vive force dans la baie. — Et la gloire vous suivit, » observa finement Louis XIV. Ce souverain, passé maître dans l'art de régner, eût certainement aussi bien réussi à rabaisser son siècle qu'il est parvenu à lui mériter le nom de grand si, au lieu de l'encourager à l'élévation par une louange habile et discrète, il ne l'eût jamais entretenu que de son indignité. Aussi quels sentimens, quel culte, malgré ses malheurs et malgré ses fautes, il inspira jusque dans sa douloureuse vieillesse à toute une génération formée en des temps plus prospères à son image!

« J'étais à Versailles, écrivait Duguay-Trouin en 1715, quand le roi fut frappé de cette maladie mortelle qui nous l'a enlevé : la douleur que j'en ressentis ne se peut exprimer. Dès ma tendre jeunesse, j'avais eu pour sa personne et pour ses vertus des sentimens pleins d'amour et d'admiration; les bontés et la confiance dont un aussi grand roi avait bien daigné m'honorer m'auraient fait sacrifier mille fois ma vie pour la conservation de ses jours précieux; je ne pus soutenir un spectacle aussi touchant et, le moment d'après qu'il eut rendu son dernier soupir, je partis en poste pour aller dans un coin de ma province donner un libre cours à mes regrets (1). » Voilà bien, si je ne me trompe, l'accent de la vérité; voilà l'écho sincère de l'opinion publique! C'est sur de tels témoignages, ce n'est pas d'après les pamphlets publiés en Hollande ou forgés dans Athènes qu'il faut juger un règne : Auguste a eu les vœux d'Horace et de Virgile; un Antonin a mérité les bénédictions de Quinte Curce; moi je me range à l'opinion d'Arrien : « Je ne rougis point de m'inscrire parmi les admirateurs d'Alexandre. »

JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

(1) Extrait d'un manuscrit conservé à la bibliothèque du dépôt de la marine et portant ce titre : *Manuscrit de Du Gay Trouin lui-même, contenant ses exploits et la prise de Rio-Janeiro.*

IMPRESSIONS DE VOYAGE

I.

ALEXANDRIE ET LE CAIRE.

30 novembre.

A six heures, le capitaine nous fait éveiller, car nous arrivons une heure plus tôt qu'il ne l'avait prévu, et quand je monte sur le pont, nous sommes déjà en rade. Je suis un peu désappointée de cette première vue d'Afrique. A peine quelques minarets, de grandes maisons blanches et roses, quelques palmiers, des moulins à vent, le ciel pâle et délicat : peu d'éclat et d'effet. Le navire s'arrête, et nous sommes assaillis par une vraie horde de sauvages, dont les barques nous entourent depuis un moment. Je n'avais rien imaginé de pareil à cette foule d'hommes, agiles comme des chats, dans les costumes les plus variés, grimpant les uns sur les autres, criant, hurlant, escaladant par les cordages, par le bord, puis s'emparant de tout ce qu'ils trouvent. La confusion est inouïe, et nos bagages étant un peu à fond de cale, nous avons le temps de jouir de la presse des autres. Nous avons grand'peine à les réunir et à les faire mettre sur une seule barque après nombre de viremens périlleux. Un vieux patriarche, à turban blanc, avec une robe bleue, gilet et pantoufles jaunes, une longue barbe grise et une canne à la main, s'empare de la boîte à chapeau et ne veut plus la quitter ; les malles descendent, je ne sais comme, sur la tête, sous la tête

de plusieurs grands diables nègres vêtus de chemises blanches. Enfin tout est placé, et nous suivons le patriarche dans la barquette qui va nous mener à terre. Notre homme, qui tient toujours la boîte à chapeau, nous raconte, tout en hélant les nombreuses barques qui nous croisent, qu'il est pur Arabe, que sa généalogie remonte à Moïse qui a traversé la Mer-Rouge, et puis aux Pharaons. Mais nous voici à la douane, où nous sommes presque mis en pièces par les employés, les porteurs, les douaniers, les mendians. On nous tire de droite, de gauche : le patriarche, qui devait tout aplanir de sa grande autorité, n'est bon à rien. Enfin on nous laisse passer. Nous montons en voiture : le patriarche grimpe péniblement à côté du cocher arabe, et par les étroites rues remplies des costumes les plus variés, les plus amusans, nous arrivons à l'hôtel Abbat. Quelle délicieuse cour inondée de soleil et ombragée de palmiers! Je veux manger des dattes, et sortir, pas autre chose. Justement on en apporte de toutes fraîches, et c'est un régal des dieux, fin, sucré, délicat : on en pourrait manger toujours. Sur la place, devant l'hôtel, la féerie recommence. La ville n'a guère de caractère, mais tous ceux qui passent, que de couleurs! quelles démarches! c'est une ivresse pour les yeux que cette variété continuelle, — et puis les lignes surtout, les plis, l'étoffe douce et souple qui suit chaque mouvement, et ces caractères de visage si différens! Rien de ce que l'on a lu, de ce que l'on vous a cent fois décrit, de ce que l'on s'imagine par conséquent connaître ne peut vous y préparer. C'est pour moi un tel rêve de nouveauté que j'ai littéralement peine à y croire, et le comble de cette jouissance est *de penser que cela va durer*, que j'en ai pour des semaines et des mois à poursuivre ces impressions, à m'imprégner de cette vie nouvelle.

Nous montons en voiture, refusant énergiquement les services du patriarche, qui ne voulait plus nous quitter, et je demande à visiter les vieux quartiers. Traversant la banale place des Consuls, nous entrons dans de petites ruelles remplies d'étalages de toutes sortes : c'est le marché aux viandes et aux fruits. Nous descendons de voiture, et, aussitôt, comme le porteur de Zobéide dans *les Mille et une Nuits*, un garçon en turban, en chemise et les jambes nues, s'attache à nous, portant un panier pour y mettre nos emplettes : comme on nous offre des côtelettes, des grives, des gâteaux, puis encore de la viande, du pain, des choux, il nous serait indispensable, si, hélas! nous n'étions des « étrangers. » Mais il sert à éloigner de nous les gamins et les curieux quand la foule nous presse. Après cette rue, d'autres plus ou moins semblables. L'animation est très grande : partout ce sont des comestibles que l'on vend, puis du tabac et de vilaines étoffes d'Europe. Ce qui me frappe

avant tout dans cet amusant spectacle, c'est la beauté des femmes fellahs, — non celle de leur visage, car il est caché, ni celle de leurs yeux, très semblables parce qu'ils sont tous peints, ni de leur taille, car on ne la voit guère et ce qu'on en devine ou entrevoit est horrible, mais celle de leur costume, de leurs gestes, leur noblesse, leur démarche surtout, lorsqu'elles portent, en le soutenant de la main, un vase de cuivre balancé sur la tête, ou qu'elles tiennent sur l'épaule gauche un petit enfant qui s'y cramponne à califourchon. L'élégance de leurs longs vêtemens bleus, souples, sombres, de leur voile, de leur coiffure, ne se peut dire. Sur leurs bras, très bronzés, se détachent de gros bracelets d'or ou d'argent, tordus, de formes antiques. Ce qui est ravissant, c'est le costume des enfans de quatre ou cinq ans : un seul vêtement, sorte de robe de chambre flottante en coton rouge ou jaune à fleurs, des tons les plus violens, traînant sur les talons; les pieds nus. Aux filles, deux petites tresses de cheveux noirs, très sales, tombent dans le dos; de longues boucles d'oreilles, un fichu de mousseline peinte nouée autour de la tête, des bracelets, des dents et des yeux superbes, — quand ces yeux ne sont pas malades. Le reste de la figure est presque toujours laid. Beaucoup de nègres aussi, au visage souvent horrible, mais d'un grand caractère. Il faut pourtant quitter ces quartiers si intéressans, où le moindre groupe est un tableau d'une originalité complète. Nous traversons des quartiers neufs, laids, réguliers, avant de pénétrer dans les faubourgs sous une longue avenue de sycomores, bordée de petites maisons délabrées, grouillant littéralement d'enfans déguenillés, mais délicieusement pittoresque. Nous passons devant nombre de petits cafés borgnes, où de vieux Turcs fument le narghileh, les jambes croisées, les babouches de couleur rangées devant eux. La route est dans un état horrible; des trous, des fornières énormes, des cochons fouillant au milieu des ordures sur lesquelles nous cahotons. Nous voici à la colonne de Pompée, qui, d'un tertre élevé, domine toute la ville, dernier vestige du portique sous lequel enseignait Aristote, de l'académie fondée par Alexandre, de la bibliothèque brûlée par Amrou. Mais ces souvenirs, qui devraient nous intéresser, sont rapidement mis en fuite. A quel usage, grands dieux! sert aujourd'hui cet endroit, autrefois vénéré! C'est à faire reculer les plus braves, et il faut choisir la place de ses pas avec des précautions infinies. Nous fuyons empoisonnés à travers les monticules de sable et de boue qui recouvrent l'ancienne ville, jusqu'au canal Mamoudieh, aux eaux lentes et jaunes. Nous longeons ses rives sous de beaux sycomores, bordant un jardin de palmiers ou de petites villas à l'italienne. La voiture enfonce dans des cloaques de boue. C'est pourtant la grand'route, très fréquen-

tée. Le temps est superbe, l'air léger; il faut songer à rentrer, et par les vilains quartiers modernes, mais je ne vois que les passans, qui m'absorbent entièrement. Voici un grave vieux Turc, au turban volumineux, à la robe noire, assis sur la croupe d'un tout petit âne gris, trottant net et menu et suivi d'un ânier enfantin, la chemise retroussée aux reins, gai, haletant, piquant la bête de sa longue baguette. Plus loin, trois Bédouins, lents, bronzés, une grosse corde retenant autour de la tête leur koufieh de soie jaune, les vêtemens en poil de chameau. Puis ce sont des femmes fellahs, sombres et pures de lignes sous leurs longs voiles bleus. Tout disparaît autour de soi, je dirai au-dedans de soi, devant ces surprises vivantes, continuelles. A déjeuner, encore des dattes, des bananes et du café; mais quel café! mousseux comme du chocolat, délicat comme un parfum de fleurs.

Aussitôt après nous ressortons pour revoir les bazars. Allons à la découverte. D'abord à celui des étoffes, longue enfilade basse, corridor sombre, où les marchands, assis sur leurs talons au fond de chaque échoppe, prennent tous leur café. C'est l'heure du kief, et il n'y a pas d'acheteurs. Presque toutes les marchandises sont européennes. Nous errons dans une multitude de petites ruelles indescriptibles, non pavées; de la terre et des trous remplis d'eau. Nous nous retrouvons à la douane, si animée ce matin, maintenant endormie, et dans une vaste cour, où deux grands diables d'Arabes, rivés ensemble par une chaîne, courent en portant des fardeaux. Ce sont les galériens; d'autres sont assis par terre ou se promènent attachés ensemble, mais dans une liberté entière. Je leur donne une pièce d'argent, tant je suis touchée du geste piteux que me fait l'un d'eux en soulevant péniblement sa chaîne. Elle n'est guère plus lourde qu'une chaîne de montre, mais n'importe! le geste était beau, le coquin plein de noblesse, et avec la piècette, lui et ses compagnons vont se faire apporter une douzaine de tasses de café. Une ruelle nous mène à la mer, avec une vue magnifique sur la rade et la ville, qui longe le bord de l'eau éclatante et rosée au soleil. Nous continuons par des rues assoupies, sans boutiques: des maisons arabes un peu retirées, entourées de jardins de palmiers, des longueurs indéfinies de murailles, quelques moucharabiehs; aux portes, des groupes assis, dignes de Decamps.

Puis nous rentrons dans le mouvement, traversons le bazar des vieux habits, — loques inexprimables, haillons repoussans, — et enfin, morts de fatigue, retrouvons notre hôtel. Je n'ai jamais été si lasse, ni si charmée d'une journée: à dix heures du soir, 21 degrés de chaleur.

1er décembre.

Départ à dix heures en chemin de fer, au milieu d'une foule de drogmans, de faquins, de curieux, d'inutiles. Pendant une heure, nous traversons des lagunes, des champs très pauvres : on y laboure avec de grands bœufs gris, à bosse, séparés par un joug fort long. Quelques villages, mais quels villages! de petits cubes en terre grise, où un trou sert de porte. Tout cela grouillant de monde, d'enfans vêtus de la robe flottante aux couleurs violentes, de femmes en bleu, accroupies ou marchant avec de belles poses antiques, une cruche sur la tête. Peu à peu, la terre devient plus fertile; le lac Mareotis, les marais ont disparu, les villages se succèdent. Beaucoup de troupeaux d'une laide couleur indécise, des chèvres, des champs de coton, peuplés de fellahs, qui font la récolte. Le train traverse une première branche du Nil et suit constamment la rive d'un canal, bordé de l'autre côté par la grande route, de sorte que, toute la journée, nous voyons la file, presque continue, qui y chemine. Ce ne sont d'abord que des voyageurs à âne, des enfans, des la boureurs. Puis, ô bonheur! un chameau, puis un autre; au bout de cinq minutes, nous ne les comptons plus, tant ils se succèdent, chargés de balles de coton qu'ils portent à la station de Dandourâh. Nous sommes à deux heures d'Alexandrie : aux gares, la foule la plus bariolée, la plus variée. Les fellahines aux longs voiles, le menton et les lèvres teintés d'indigo, viennent nous offrir des gargoulettes d'eau ou des mandarines. Il y a des fillettes d'une dizaine d'années ravissantes sous leur costume sévère. La route, de l'autre côté de la rive, est toujours couverte de monde. C'est la procession la plus pittoresque que l'on puisse voir. De gros Orientaux sur ces petits ânes vifs et alertes, qu'ils fouettent du bout d'une canne à sucre; des groupes d'hommes de toutes couleurs; des chameaux de toutes tailles, chargés de coton, de cannes, de fagots, balançant lentement leur énorme fardeau; d'autres, déchargés, mais n'en marchant pas moins avec la même lenteur; quelques-uns, tout jeunes, folâtrent en avant ou suivent leurs mères; d'autres encore attendent à genoux auprès d'un champ de coton où l'on est en train de nouer les balles.

Après la deuxième branche du Nil, nous apercevons une ligne d'horizon rose et azur : c'est le désert; puis la silhouette bleu foncé des Pyramides à notre droite se montre intermittente entre les palmiers; et, enfin, le Caire. Ici, nouvelle bagarre indescriptible; batailles, coups, hurlemens. Mais on s'y habitue et, très tranquillement, nous gagnons l'hôtel Shepheard. Mon salon donne à l'ouest, sur un immense jardin de palmiers qui s'étend à perte de vue et

une vingtaine de belles antilopes gambadent dans une cour ombragée de bananiers, sous nos fenêtres. Le soleil se couche en face de nous, admirable, et les palmes, se détachant en sombre vigueur sur l'orange violacé du ciel, complètent la féerie.

2 décembre.

Hier, nous avons fait les visites obligatoires d'arrivée rendues charmantes par l'accueil que nous trouvons partout. Ce matin, nous allons aux bazars, escortés par le plus aimable des beys. La place de l'Ezbékyeh, qui était autrefois, me dit-on, plantée de palmiers, pittoresque, orientale, est absolument *haussmannisée*. Le jardin est entouré d'une grille et, tout autour, de hautes maisons de location s'élèvent à l'instar de la rue de Rivoli. Puis le Mousky, la rue orientale par excellence, a maintenant un trottoir et des boutiques parisiennes. Elle n'est plus couverte; des noms grecs ou allemands, des réclames, des enseignes du genre de la Belle Jardinière en déshonorent le caractère. On est en train de la macadamiser, et, dans le lointain, nous apercevons la lourde silhouette de notre ennemi des rues de Paris, la locomobile qui doit cette nuit écraser les cailloux et troubler le repos des vieux mahométans étonnés. De grands boulevards à moitié construits, créés par le khédive, abandonnés faute d'argent, s'écroulant faute de soins, attristent encore davantage. Que de coins ravissans, que de merveilles d'architecture ont disparu pour faire place à cette large voie, brûlante au soleil, balayée du vent, inégalement bâtie, à peine habitée! Ici une maison, en construction depuis dix ans, dont le premier étage est seul terminé, a été louée à quelque cafetier, dans l'espoir qu'avec le prix de la location on pourra achever le reste; plus loin, deux étages terminés sont abandonnés et tombent en ruines. Une mosquée éventrée est traversée par un mur de briques qui en est devenu la façade. Le mur est neuf, reluisant, mais, par derrière, les beaux restes de l'antique architecture s'écroulent; les colonnettes gisent à terre, le minaret s'émiette, la muraille nouvelle restera bientôt seule debout.

Nous rentrons dans les bazars, à travers les rues les plus pittoresques. C'est ici que je commence à comprendre le Caire, et l'impression première sera ineffaçable. Chaque coin de rue est un tableau qui laisse bien loin ceux que j'admirais tant à Alexandrie. Les maisons sont hautes, et souvent les étages supérieurs, projetés en avant, se touchent presque au-dessus de nos têtes. Ce grand quartier marchand, fourmillant d'allées étroites, de couloirs sombres, est traversé par le Mousky, où nous passions tantôt, puis transversalement par une large rue tortueuse qui serpente d'une porte de la ville à

l'autre. Dans cette rue se succèdent des boutiques, d'admirables mosquées, de vieux palais en ruines, des fontaines, des échoppes, puis un minaret et de longs murs qui tombent. Aujourd'hui nous parcourons rapidement les différens bazars. Ici, ce sont les étalages de cuivre, casseroles, cafetières, reluisant au soleil, rouges, jaunes, éclatantes, constamment fourbies par un majestueux vieillard. Un peu plus loin, le bazar des pantoufles où, de chaque côté, plus jaunes et plus rouges encore, les maroquins étincelans piquent de taches ardentes le sombre couloir. Tournant le coin où des brodeurs, courbés sur une pièce de vêtement, tirent rapidement l'aiguille à travers la soutache d'or, nous sommes dans la cour légendaire d'Abdullah, le marchand de tapis. Je reconnais, pour l'avoir vu vingt fois reproduit, ce merveilleux coin de couleur, si cher aux peintres qui sont venus au Caire. Que dis-je, reproduit? Aucun pinceau peut-il rendre cette cour à demi couverte de nattes, de pièces d'étoffes accrochées sur des poutres démantelées, laissant filtrer un rayon poudreux, mais qui darde tout juste sur les tapis que nous montre le vieux patron? Tout autour, des piles, des montagnes de ces tapis de tous pays: les fins veloutés de Perse, les rayés de Tunis ou du Kourdistan, les petits carrés de prière de Smyrne ou de Bokhara. Puis des ballots de bissacs de chameaux, se déroulant en taches d'un rouge sombre, d'un bleu amorti; et cette lumière chaude, riche, frappant d'en haut, ici tamisée par un treillage, plus loin ardente, vive, va éclairer violemment une longue bande bigarrée, déployée par un nègre au turban blanc et un Arabe en robe vert pistache. Le vieil Abdullah, grave et d'apparence austère, mais l'œil allumé par la visite de nouvelles pratiques, nous fait fuir avec ses prix exorbitans. Nous continuons dans le passage couvert entre les échoppes des marchands de Constantinople. Ici, les gilets de velours brodés alternent avec les coussins et les brimborions de clinquant, d'un goût douteux. Passons vite et arrivons au bazar persan, galerie plus spacieuse que les autres. Le vieux Mirza, dont le magasin est le mieux orné, nous arrête au passage. Notre aimable guide nous présente, et il me semble faire la connaissance de quelque grand vizir. Il nous fait asseoir, nous offre du thé persan exquis, fort sucré et parfumé, dans des tasses de cristal. Lui-même est un beau spécimen de sa race. Dans ce riche cadre de tentures, d'armes aux formes bizarres, de porcelaines, de pierreries étincelantes, d'objets d'or et d'argent, vêtu d'une robe de soie vert tendre, les cheveux et la barbe teints de henné d'un bel acajou, les yeux peints d'antimoine, il est encore splendide et ne paraît pas son âge.

Je succombe à sa séduction et lui achète des turquoises. Il me jure sur son père, sur sa barbe, sur beaucoup d'autres choses encore, qu'elles ne changeront pas de couleur, et je les emporte

pour consulter de plus experts que moi et de plus sincères que lui. Mais en voici assez pour aujourd'hui : l'heure avance, les gros marchands s'en vont sur leurs ânes richement sellés, emportant leur caisse devant eux; une simple clôture de planches, et la boutique est close, la ruelle vide, et les chiens ont le champ libre pour nettoyer le bazar jusqu'au lendemain. Nous rentrons par le nouveau quartier de l'Abassieh, où les riches négocians juifs se font construire des villas au goût italien. Impossible de se croire en hiver sous ces allées d'acacias et de sycomores tout en feuilles.

5 décembre.

L'excellent A...-bey vient nous prendre pour retourner au bazar, cette fois dans tout l'éclat de l'animation du matin. Nous allons d'abord au khan Kalil, dans un recoin peu écarté, chez un marchand d'étoffes. Je voudrais acheter quelques-uns de ces jolis fichus de tête en mousseline peinte, et l'on me présente à deux effendis associés, gros négocians, quoique installés dans une infiniment petite boutique. Ils nous reçoivent avec cette politesse exquise, ces grandes manières propres aux Orientaux; saluts, poignées de main, saluts encore : puis ils nous font asseoir sur le bord de la mastaba ou comptoir, où eux-mêmes se tiennent tout le jour accroupis sur leurs talons. Ils envoient chercher les narghilehs et le café. Pendant que ces messieurs fument et que je savoure ma tasse parfumée, je m'imprègne de ce petit coin délicieusement pittoresque. Au fond d'un jardinet, en face de moi, un khan où deux nègres et un Arabe en turban jaune déballent des marchandises bariolées; un singe court sur le toit : des éperviers se battant s'élèvent à des hauteurs extraordinaires dans ce carré de ciel gros bleu que découpe net et pur la ligne des maisons environnantes. Deux enfans parfaitement noirs, aux dents d'ivoire, sont en muette contemplation devant nous. Le bruit lointain du bazar ne nous arrive que par intervalles. Là-bas, à gauche, une voûte basse remplie d'ustensiles, d'aiguières, de pots ventrus, accroche un seul rayon de soleil. La jouissance de ce moment de calme est infinie. Puis, remerciant, saluant, mais restant bien loin de l'extrême courtoisie, de la grâce de nos hôtes, nous rentrons dans la foule et le bruit. La rue est bondée de monde; c'est le jour du marché à l'encan, et la foule, comme une marée montante, surgit de tous côtés, à pied, à âne, en voiture, à chameau. Il y en a de toutes couleurs, de toutes provenances, les fellahs en chemise bleue, aux jambes nues, le turban de coton enroulé autour du petit serre-tête qui couvre leur crâne rasé; les Persans plus élégans, aux robes flottantes, le bonnet haut et étroit, les traits fins, allongés, les yeux peints, la barbe teinte; les Bédouins en amples vêtemens de poil

de chameau blanchâtres aux raies brunes, la tête enveloppée d'un châle blanc retenu autour des tempes par une corde ; des femmes de la basse classe en draperies bleu sombre, au voile noir traînant à terre et ne laissant voir que leurs yeux agrandis par l'antimoine ; des nègres de toutes les nuances, depuis le noir jusqu'au chocolat. Parmi tout cela circule le marchand d'eau, ployant sous le bouc gonflé de liquide qu'il porte sur les épaules et auquel les pattes rattachées ensemble, la peau couverte encore de poil et le cou garni d'un robinet donnent une apparence lamentable de vérité. Il se penche et d'un mouvement rapide remplit avec le contenu de son fardeau une tasse en cuivre reluisante comme de l'or. Buvons-en, car cette eau du Nil, un peu trouble quelquefois, est exquise et bienfaisante et le vendeur de *moja* est toujours le bienvenu. Voici de belles dames qui passent, bourgeoises ou femmes de marchands. Sous le manteau bouffant en taffetas noir qui les recouvre de la tête aux pieds et qu'elles retiennent fermé à la poitrine d'une main chargée de bracelets et de bagues, nous apercevons un voile blanc, une robe de soie rose ou vert tendre, et des souliers brodés d'or ou peut-être, hélas ! une bottine européenne.

Avec elles, une ou deux jeunes filles, reconnaissables à leur vêtement tout blanc, recouvert d'une mante blanche, et quelques esclaves noires. Subitement la foule, déjà si pressée, se serre davantage ; une file de chameaux dont la lente allure ne se dérangera pour personne fraie son chemin avec la plus grande impassibilité. Puis c'est un saïs fendant la foule en criant gare, et suivi d'un landau rempli de touristes, laids comme nous le sommes tous ici dans nos costumes étriqués. Derrière sont des chars traînés par des buffles ou des bœufs à bosse, des ânes trottant piqués par leurs âniers. Calmes au milieu de ce tourbillon, s'installent les vendeurs de sucrerie, de petits paquets de viande hachée ; leur plateau de marchandises est aussi rapidement enlevé que de nouveau replacé. C'est au milieu de cette mêlée inexprimable que se fait la vente à l'encan. Couverts de vêtemens d'occasion de toutes sortes, sur la tête trois ou quatre châles, sur les épaules une pièce de soie, sur les bras des gilets brodés, des tapis, entre les mains un vieux pistolet d'arçon, des montres, des bagues, des turquoises, autour du corps une couverture tissée d'or roulée en ceinture, ces commissionnaires de tous âges, — il y en a à barbe grise et de tout enfans, — vous offrent, vous suivent, cherchant à faire une affaire ; puis courent plus loin, appelant, hurlant, riant. On fait, paraît-il, quelquefois d'excellens marchés, mais il faut attendre, marchander, perdre des heures entières, — et, j'allais l'oublier, savoir la langue, — car la transaction est tout à fait locale.

Fendant le flot perpétuellement intercepté par les groupes de fel-

lahines accroupies à terre autour de leurs corbeilles d'œufs ou de légumes, nous arrivons au bazar de l'As-Siagah, celui des orfèvres, où je veux faire refaire à la mode égyptienne un bracelet d'or très pur travaillé en France. Dans ce bazar, au rebours des autres, peu de choses à voir au premier abord : des passages couverts, tortueux, grouillant de monde, et si étroits que deux personnes à peine y passent de front. De chaque côté, de toutes petites boutiques, niches de 2 à 3 mètres carrés. On nous mène chez le fabricant spécial de ces bracelets tordus si chers aux Égyptiennes que, riches ou pauvres, elles en portent toutes une paire de ce modèle simple et d'une extrême antiquité : la pauvresse qui ne peut l'avoir en argent le porte en cuivre, et le cadeau de noces obligé de tout homme qui possède quelque chose est une couple de ces torsades d'or plus ou moins lourdes. Ici, il n'y a rien pour la montre. Un soufflet de forge, une enclume toute petite, une planche à hauteur d'appui, une tenaille, deux marteaux, et l'affaire est faite. Le marchand cophte (ils le sont presque tous dans ce bazar) est un jeune homme aux traits fins, à la barbe rare et courte, en longue robe sombre et turban blanc, des babouches jaunes posées devant lui, des bas fort propres et des mains irréprochables.

Il examine mon bracelet après nous avoir fait asseoir sur nos talons au bord de sa boutique, puis le bat en lingot et le jette au creuset. Pendant que mon bracelet fond, j'ai le temps de regarder le voisinage. Tout autour, des boutiques pareilles à la nôtre. Des femmes voilées y sont assises, accroupies, debout. Elles sont presque toutes de la classe inférieure, car leurs robes et leurs voiles sont de cotonnade. Elles marchandent, mais, je crois, n'achètent guère, car je vois pendant une demi-heure le même groupe de cinq gros fantômes voilés dont je ne distingue que les bras et les doigts bruns chargés de bijoux se passer, en discutant violemment, une paire de boucles d'oreilles en or et turquoises. Le marchand, beau vieillard vêtu de soie jaune, ne montre pas la moindre impatience; et lorsque le groupe disparaît, je le vois tranquillement ranger ses boucles dans un tiroir et reprendre sa cigarette. Mon lingot d'or sort tout chaud du creuset; on le bat sur la petite enclume à côté de moi, on le rechauffe, on le rebat. Il s'allonge aminci à chaque retour. Le bijoutier mesure mon poignet du pan de sa robe, fait passer par une filière le brin d'or qui s'allonge encore. A vue d'œil il le juge assez étiré; en deux coups de pince, sans le mesurer, il le replie exactement en trois, le tord ; de deux coups de marteau il en aplatit les extrémités et les reploie, le plonge dans du sable pour le nettoyer, verse dessus sa gargoulette d'eau, le polit avec le manche de son marteau; d'un seul mouvement le ploie en rond, les deux extrémités se rencontrant; sur l'une d'elles il frappe

sa marque, et mon bracelet est fini ; il a mis trois quarts d'heure à le faire. Pendant ce temps, il a été certainement vingt fois interrompu. On lui apporte, on lui emporte, on lui offre, on lui marchande des bracelets. Lui comme les autres a des commissionnaires qu'il envoie offrir ses marchandises à la criée dans les rues voisines, comme au temps d'Aladdin. Dans l'allée étroite, la foule se pressait toujours. De temps en temps un âne monté par quelque grave pacha avait mille peines à se frayer un chemin. On venait nous proposer de tout : du savon, des marmites, des pantoufles, des fagots, des turquoises, du café, toujours irrésistible et toujours offert par le marchand chez qui vous êtes en train de traiter une affaire. Nous rentrons lassés, mais ravis de cette féerie incessante à la réalité de laquelle je ne puis me faire. Il me semble toujours assister à quelque merveilleuse représentation d'un autre temps et que le rideau un instant soulevé va retomber sur d'incomparables acteurs.

16 décembre.

C'est vendredi que « jouent » les derviches, et aussitôt le lunch fini nous partons pour leur mosquée très lointaine, au vieux Caire. Traversant toute la longueur de la ville, nous arrivons à travers des flots de poussière à la porte d'un paisible jardinet tout odorant de roses et de cassis en fleurs.

La mosquée est délabrée et sans caractère : mais quel spectacle étrange quand nous entrons dans la grande salle carrée, blanche, à la haute coupole ! Une quarantaine de derviches aux vêtemens de toutes couleurs, aux chevelures énormes, debout en demi-cercle, nous tournent le dos. Au centre, un homme en pantalon jaune, longue veste violette et haut bonnet noir, tourne très lentement sur lui-même, les bras étendus en croix. Au fond de la salle, sept musiciens accroupis jouent un air plaintif, discordant, sur des tambourins, des violes, des cymbales. Doucement les derviches commencent à chanter : « Allah! Allah! » et, ployant leur tête et leur corps en unisson, ils répètent le mot sacré. Petit à petit le mouvement s'accélère ; se relevant, ils jettent la tête en arrière, puis, se courbant violemment, ils poussent en mesure cette exclamation qui devient un rugissement. L'un, à la longue barbe grise, porte une crinière blanche qui lui fait à chaque mouvement une rivière d'argent sur le visage. Un autre a des cheveux si touffus, si crêpés, qu'ils dépassent en largeur ses épaules. Le bruit augmente. Les chevelures touchent terre, tellement ils se recourbent en avant. Ils semblent ne plus pouvoir s'arrêter, lorsque le chef, ralentissant ses mouvemens, leur fait un signe, et peu à peu, pantelans, épuisés,

ls se lèvent convulsivement. Alors le principal derviche commence une litanie, et tous les disciples y répondent par un grognement qui n'a rien d'humain. Des lionnes ou des hyènes pourraient répondre ainsi. Quelques spectateurs musulmans se détachent de notre groupe et se joignent à la cérémonie en murmurant « Allah, Allah! » aux répons. La lamentation s'accentue; la musique, d'un rythme étrange et saisissant, soutient la mesure à coups redoublés de tambourin. On ne peut rien entendre de plus déchirant que ces appels à Allah, ces soupirs poussés comme un immense gémissement. O les admirables visages, les merveilleux types de souffrance, d'extase, de douleur folle, de désirs suprêmes, d'indicibles angoisses! L'expression humaine ne peut atteindre plus loin, ni être plus intense. A ce moment du drame, comme le cercle de frénétiques s'agrandit, recule sur nous qui les regardons, adossés au coin de la salle, il me vient comme une vision de ces créatures féroces, hurlantes, haletantes, se retournant sur nous comme sur une proie. En quelques secondes, les « chiens de chrétiens » seraient mis en pièces sans secours possible. Nous sommes une vingtaine à peine de pauvres touristes étriqués, gênés, faibles et ridicules, dans nos vêtemens européens, et nous serions rapidement passés à l'état de légende. Devant nous, la force brutale, développée, splendide, les mouvemens libres et forts comme ceux de la panthère, puis la passion, le magnétisme nerveux et religieux excité au plus haut point. Leurs torsions, leurs cris sont de la frénésie, mais une frénésie réglée, domptée, voulue, qui a quelque chose de plus redoutable qu'une rage spontanée. On sent que ce que ferait l'un de ces démons, — démon pour l'instant, — serait immédiatement suivi par d'autres. Mais tout cela reste à l'état de vision. Nous ne passerons pas à la postérité dans le récit d'un célèbre massacre. Les lamentations cessent, les hurlemens s'éteignent, la musique s'arrête. Calmés comme par enchantement, les derviches tordent leurs chevelures éparses, sous les enroulemens de leur turban de mousseline, et tout est fini. Nous sortons. Presque aucun des spectateurs ne partage mon enthousiasme. Les hommes ont trouvé la séance ridicule ou déplaisante, les femmes sont dégoûtées ou terrifiées. En même temps sort un étrange personnage qui, pendant la cérémonie, s'était livré aux plus effrayantes contorsions. Tantôt il se roulait à terre comme un épileptique, tantôt, accroupi, il balançait le haut de son corps avec la souplesse d'une liane. A la fin de la séance, chaque derviche était venu humblement lui baiser la main et comme implorer sa bénédiction. C'est un nègre, noir d'ébène, à la vaste bouche ouverte, laissant voir des dents éblouissantes, aux yeux d'un brillant extraordinaire; type de férocité et d'exaltation singulière. Sur la tête, un immense châle blanc, replié plusieurs fois sur son turban blanc

aussi, et retombant de chaque côté de ce noir visage, lui fait une coiffure gigantesque. Sa robe est d'écarlate brodé d'or. Il s'approche de nous et violemment, les yeux hagards, nous répète vingt fois la même phrase où le nom d'Allah revient toujours. On nous traduit : « Allah est le seul Dieu ! Allah est là-haut ! Allah n'a pas été mis à mort ! Allah est au ciel ! » Ceci est une protestation évidente contre notre qualité de chrétiens. Si nous n'étions en Orient, je dirais que cet énergumène est ivre. Il n'est que fou, de cette folie des fanatiques que la moindre excitation met hors d'eux. On nous engage à sortir un peu rapidement du jardin et à remonter en voiture. Nous traversons ce désert de poussière, dédale de monticules, de ruines, de maisons abandonnées, de monceaux de débris calcinés qui compose le vieux Caire et terminons notre journée par la mosquée d'Amrou, la première que les Arabes aient bâtie en Égypte. Dans sa simplicité et sa vaste ordonnance, elle est la véritable église des premiers temps, où le peuple entier venait écouter dans la grande cour intérieure la prédication faite sous les hautes galeries. On nous y raconte naturellement la légende du calife Omar, dont le lieutenant Amrou venait de s'emparer de l'Égypte, de fonder la ville de Fostât (ou vieux Caire), et de commencer la construction où nous sommes. Le calife, qui était un peu sorcier, s'aperçut un jour, de la mosquée de la Mecque où il faisait sa prière, qu'une des colonnes du nouvel édifice au Caire était mal taillée. Comme sa puissance était fort grande, il ordonna à un des piliers à côté de lui d'aller remplacer la colonne défectueuse. Par deux fois, le pilier frémit, mais ne s'envola pas. Omar, furieux, le frappa de sa kourbasch en lui criant : « Va donc au nom de Dieu miséricordieux ! » Alors le pilier obéit, traversa les airs et vint prendre place dans la mosquée égyptienne. Nous croyons la légende, car nous voyons l'empreinte de la correction administrée par le successeur de Mahomet. Pourquoi ne pas croire aussi que la source abritée au milieu de la cour par un beau palmier, et par le charmant toit triangulaire à colonnettes qui recouvre le tombeau d'Amrou, communique tout directement avec le puits sacré de la Mecque ? Les galeries s'écroulent, les piliers enlevés en grande partie prouvent autant de vandalisme que d'incurie. Seules, ces légendes restent debout, traversant les siècles. Elle sert quelquefois dans des occasions solennelles, cette mosquée abandonnée où le Coran a été prêché pour la première fois sur la terre d'Égypte. Ce matin, elle est déserte et bien grandiose dans sa solitude. Nous en ressortons par une cour infecte, entourée de fabriques de poterie la plus commune : dégoûtans nids d'enfans qui pullulent à moitié nus, les yeux mangés de mouches.

Nous trouvons en rentrant quelques nouvelles. Le colonel révolté de septembre, Arabi-Bey, qui depuis lors était relégué avec son

régiment dans le Delta, est de retour ici sous un prétexte quelconque. On en est assez préoccupé. C'est un fanatique ambitieux dont l'éloquence creuse a un grand effet sur ses soldats. Le khédive est un souverain obéissant, et on s'attend à de gros événemens prochains.

17 décembre.

Ce matin, nous traversons le Caire par un vent du nord glacé et une poussière desséchante, et nous montons à la citadelle. Nous passons la lourde porte sarrasine, flanquée de deux énormes tours peintes en bandes rouges et blanches, et après avoir franchi plusieurs enceintes entourées de murailles crénelées, nous nous trouvons sur la haute place que couronne la mosquée de Méhémet-Ali. Si frappante dans l'aspect général du Caire, elle est presque la seule mosquée moderne qui s'y rencontre. L'élégance grêle de ses minarets, la lourdeur massive de sa coupole copiée sur des modèles de Constantinople, tout en restant bien loin de l'architecture arabe, font cependant en dominant la ville un effet singulièrement décoratif. A l'entrée de la cour dallée d'albâtre, on nous attache de larges chaussons. La fontaine d'ablutions, au centre, est entourée d'une vingtaine d'Arabes, soldats, enfans, qui s'y lavent les mains et le visage. Notre cocher, qui nous suit, s'y précipite. Au même moment, une voix douce, haute, sonore, résonne au-dessus de nos têtes : le muezzin appelle à la prière. Nous entrons dans la mosquée avec une trentaine de fidèles qui s'agenouillent en une longue rangée. L'aspect intérieur est celui d'une splendide salle de fêtes. De beaux tapis de Smyrne étendus par terre, des colonnes et des revêtemens d'albâtre, des lampes d'or et d'argent innombrables qui pendent de toute la hauteur du dôme par de brillantes chaînettes, des lustres en cristal, des fenêtres carrées à l'européenne ; une tiède atmosphère de salon. Mais un des fidèles a élevé la voix. Sur une mélopée très haute, un peu traînante, bizarre et pourtant mélodieuse, il psalmodie la prière usuelle, cette magnifique invocation que les pieux musulmans doivent répéter cinq fois par jour. Les autres la murmurent tout bas, se levant, se prosternant le front contre terre, se levant encore, les mains tendues vers le ciel. Ils sont si absorbés que les infidèles présens n'existent même pas pour eux. Leur profond recueillement laisse bien loin nos tièdes dévotions d'Occident, notre distraction, notre crainte du ridicule ! Nous nous sentons pénétrés d'une émotion attendrie et religieuse qui dure encore lorsqu'en sortant de la cour la vue entière du Caire se déroule devant nous. L'immensité de la ville nous surprend. Quelle forêt de minarets, de coupoles, de lignes innombrables de toits, de terrasses, coupées çà et

là par un bouquet de palmiers ou l'ouverture de quelque carrefour! A l'horizon, la forme vague des pyramides apparaît derrière le nuage de poussière qui enveloppe la grande cité comme d'une gaze blanche. Je veux oublier l'horrible palais moderne que Méhémet-Ali a construit à côté de sa mosquée, inhabité maintenant et dont la fausse magnificence intérieure choque et révolte.

18 décembre.

Les mosquées au Caire sont d'un intérêt extrême, et nous avons attendu avec impatience une permission de la police, plus sévère cette année que de coutume, pour les visiter. Nous commençons par la plus grandiose de toutes, celle du sultan Hassan, le modèle le plus parfait de la plus belle époque de l'art arabe. Extérieurement, ces murailles de plus de cent pieds de haut, percées de très petites fenêtres, lui donnent la sévérité d'une forteresse. Quelques marches de pierre nous mènent sous un portique d'une hauteur colossale, orné d'arabesques, d'inscriptions coufiques du plus beau caractère, et de là, par un sombre dédale de corridors, dans une cour intérieure. En dire la noblesse, la grandeur et surtout l'originalité est impossible. Cette cour carrée, à ciel ouvert, donne de chaque côté accès, par une immense porte ogivale, dans une vaste salle. Chacune de ces quatre salles sert de lieu de prières et de retraite à une des quatre sectes de la religion musulmane. Celle de l'est, plus haute que les autres, forme le sanctuaire et indique le côté de la Mecque. Au centre de la cour pavée de mosaïques délicates, s'élève une charmante fontaine à la coupole octogone, peinte en bleu, d'une légèreté exquise et aux fines colonnettes. Les quatre arches, d'une hardiesse surprenante, me font songer aux thermes de Caracalla. Même sévérité de lignes, — avec des courbes plus élégantes. Dans le sanctuaire, sur les nattes qui recouvrent le dallage, est installée une famille de savetiers fort occupés à faire des chaussons de paille, une collection de gamins apprenant leurs leçons pour l'école, et une vieille femme faisant la cuisine sur un réchaud. Par derrière, nous entrons dans une vaste salle, surmontée du grand dôme qui domine une partie du Caire et qui contient le tombeau du sultan fondateur, — une simple pierre sépulcrale entourée d'une grille. Mais, hélas! nous ne sommes pas encore faits à ce travail de destruction qui se poursuit, incessant et irréparable, et nous constatons avec désespoir que les murs incrustés d'arabesques, de faïences, s'émiettent et que ces admirables boiseries, répétant en grandioses écritures décoratives les versets du Coran, pendent toutes déchirées. Le dôme percé à jour s'écaille, les charpentes des quatre coins du toit, sculptées en délicates

alvéoles, en stalactites légères, tombent en lambeaux. Les oiseaux y font leurs nids, pénétrant par les fenêtres délabrées, et, en s'y disputant bruyamment, font tomber de gros fragmens de sculpture à nos pieds. Avant peu, ces belles inscriptions, disjointes, gondolées, auront sans doute disparu. C'est ici notre première expérience tangible de l'incurie désespérante que nous retrouverons partout. On ne répare rien au Caire, et les plus admirables choses, les plus vénérées, sont laissées à l'abandon. La mosquée de Hassan sera bientôt une des plus belles ruines de l'Égypte.

Un bel après-midi, nous finissons la journée par un tour à Choubra. C'est le jour élégant. Nous suivons la file des voitures très mélangées, et nous voici sous les sycomores légendaires de la promenade. Devant nous court notre saïs, une baguette à la main, les pieds et jambes nus, les caleçons bouffans, la chemise d'une blancheur éblouissante; les grandes manches retroussées et rattachées derrière le dos sur le gilet brodé d'or ont une apparence d'ailes. Une large ceinture rayée de rouge et de vert lui ceint les reins, et sur la tête un bonnet rouge posé très en arrière laisse flotter jusqu'à la taille un très long gland bleu. Rien n'est comparable à la grâce rapide de ces Mercures, qui me rappellent à chaque instant celui de Jean de Bologne. On me raconte que quelques-uns sont les derniers restes d'une tribu de coureurs, tout entière vouée à ce rude métier. Autrefois, avant le chemin de fer et la vapeur, ils étaient les courriers de toute l'Égypte, se relayant aux différens villages, et toutes les dépêches passaient par leurs mains. Maintenant le nombre des voitures augmente chaque année au Caire, et ils sont indispensables dans les rues si encombrées, surtout pour faire ranger les innombrables aveugles. Cette allée de Choubra, les Champs-Élysées du Caire, est une route droite, parallèle au Nil, dont une haute chaussée la sépare, qui mène sous les ombrages au palais de plaisance de Méhémet-Ali. Le vendredi et le dimanche, jours de repos musulman et chrétien, le beau monde vient ici, et équipages, voitures de louage, chevaux de race et petits ânes trottinant se mêlent sous l'ombre profonde des branches entrelacées. Quelques villas sont construites de place en place, puis un des palais du khédive. Nous le croisons lui-même dans une calèche à deux chevaux fort bien attelée et entourée d'une très petite escorte de cavalerie. Il salue à tout instant et de très bonne grâce. Mais la figure, quoique agréable, est molle, faible, sans expression. Nous poursuivons jusqu'à Choubra et parcourons à pied les beaux jardins, mal soignés, mais remplis de plantes curieuses. Les arbres rares abondent : les plantes des Indes, du Japon, l'arbre sacré des brahmes au feuillage terminé par une pointe bizarre; des acacias niloticas énormes tout poudrés de fleurettes jaunes. Plus loin, un verger d'orangers, de

citronniers pliant sous le fardeau doré, des plates-bandes de rosiers en fleur entourées de haies de jasmin et puis de ces admirables poinsillades aux bouquets de feuilles cramoisies, qui, plantes de serre chez nous, sont ici de véritables arbres.

Au fond du parc, nous découvrons une construction de style rococo entourant un vaste bassin rempli d'eau, pavé de marbre et orné de riches balustrades. Des divans et de grands fauteuils dominent ce lac, car c'est ici que Méhémet-Ali, indolemment couché, regardait se baigner l'escadron de ses esclaves favorites. Aux quatre coins de ce cloître peu religieux, des salons richement meublés et décorés abritaient ses fantaisies. Mais ici comme partout, l'abandon a envahi le coûteux édifice. L'albâtre et le marbre se détachent, les soieries des divans pendent délabrées, les fauteuils vacillent sur trois pieds, les stores battent disloqués contre les fenêtres noires de poussière. Plus loin, de hideuses fabriques européennes, des kiosques, et des aquariums abandonnés, déshonorent lamentablement ce site charmant. Les Orientaux sont des enfans qui jettent au rebut leurs jouets lorsqu'ils ont un peu servi. Ce qui s'est gaspillé ici d'argent en fantaisies oubliées est formidable. Au retour, nous croisons toutes les voitures des harems qui viennent prendre le frais, car il est de bon goût ici de sortir le plus tard possible et de ne venir à Choubra que lorsqu'il est trop tard pour en jouir. Les voitures, même les plus élégantes, sont assez mal attelées. Les grands coupés des femmes de harem, que l'on y aperçoit voilées de gaze blanche très transparente, ont les plus grandes fenêtres possible. Sur le siège, à côté du cocher en livrée, l'inévitable eunuque, qui ne quitte jamais la précieuse couvée qu'il surveille, ou qu'il sert au dire d'aucuns. Il est rare qu'il ne soit pas dévoué à celui ou à celle qui le récompense le mieux, et, si la femme est plus généreuse que le mari ou plus riche, les lettres et les messages du dehors trouvent un commissionnaire fidèle au lieu d'un délateur redoutable. Quelques-uns de ces « anges noirs » passent sur de splendides chevaux de selle. Comblés de cadeaux intéressés, ils amassent de grosses fortunes, et les plus riches ont surtout un grand luxe de chevaux qu'ils montent, du reste, à merveille et où ils sont moins hideux qu'à pied. Le soleil se couche dans une immense auréole d'or et de pourpre. La silhouette des pyramides devient d'un bleu froid contre cet embrasement ardent du ciel. L'air se refroidit aussi. Rentrons vite.

23 décembre.

Hier, vu des bords du Nil, à Boulaq, le coucher du soleil a été splendide. Le ciel, marbré de veines rouges, roses, métalliques, le disque de feu descendant rapidement au milieu d'une bande vert

céladon, étaient tellement éblouissans que nous voulons voir, si c'est possible, pareil spectacle du haut du Mokattam. Le temps est beau et chaud. C'est vendredi, le jour où, toutes les affaires étant suspendues, nous pouvons nous adjoindre d'aimables diplomates et administrateurs. A deux heures, nos ânes, retenus de la veille, ne sont pas là. Les Arabes sont oublieux comme des enfans. Il faut leur commander sur l'heure même, sans quoi ils n'ont aucune mémoire. Enfin, à force de cris, d'attente, d'efforts de Gustav, le brave portier de Shepheard, il en arrive trois fois plus qu'il n'en faut. Alors batailles obligatoires contre ceux qu'on ne veut pas prendre. Mais tout s'arrange, et nous partons en longue caravane. Au pied de la citadelle nous passons sous plusieurs voûtes gardées par des sentinelles, et nous voici dans le désert. La route, dans le sable, est pénible et aux ornières profondes : elle longe un cimetière arabe et puis s'engage entre de hautes roches blanches les plus désolées qu'on puisse voir. La chaleur devient forte, et mon brave petit âne, *Rosy Neale*, — les ânier leur donnent à tous des noms anglais, — avance péniblement dans le terrain mouvant. Mon ânier, Mousè, a un beau type d'ancien Égyptien, le teint bistré, de longs yeux en amande, un peu relevés aux coins extérieurs, le regard doux et brillant, la taille haute. Il me raconte qu'il croit qu'il a vingt ans, — ils ne savent jamais leur âge, — qu'il est marié depuis trois ans à une femme qui en a seize et que le but de sa vie est de se rendre une fois en pèlerinage à la Mecque pour en revenir hadji. Au nom du lieu sacré, il lève les yeux au ciel, et je lis l'intensité de son désir dans ce regard d'une singulière exaltation. L'aspect autour de nous est d'une désolation absolue; des cavernes horizontales font de longues fissures sombres dans le rocher blanc. Pas un brin d'herbe; de la roche, du sable et le ciel d'un saphir ardent. Très loin, dans les profondeurs lumineuses de la falaise, nous apercevons, travaillant au gros soleil, des fellahs qui extraient la pierre des carrières. La besogne, la même que du temps des pharaons, doit être cruelle par cette chaleur. La montée est rude et pierreuse. Au bout d'une heure, nous sommes sur le plateau désert de l'îlot de rochers qui surplombe le Caire et sa citadelle et qui, derrière nous, s'étend en longues collines jusqu'à la Mer-Rouge.

Quittant nos vaillantes petites montures, nous nous installons sur la pointe extrême qui domine la ville. Quelle vue incomparable! Comment l'oublier, mais comment la décrire? A nos pieds, la grande cité, dont l'étendue nous confond. Au delà, circule le Nil, qui la contourne comme un long serpent d'argent, se perdant au nord dans un delta de verdure, au midi, à notre gauche, dans la ligne fauve du désert. De l'autre côté de la ville et du Nil, en face de nous, le désert libyen d'un bleu d'améthyste et de saphir, borné

par des collines qui se fondent dans la brume. Deux taches d'un bleu plus sombre, pointues, caractéristiques, les pyramides de Gizeh, leurs lignes dures et nettes faisant un rare contraste avec les lignes molles du paysage. Directement sous nos pieds, la citadelle, la mosquée de Méhémet-Ali et sa large coupole et ses fins minarets. Puis, à droite, à gauche, autour de notre montagne, le désert, ici rose et orangé comme en face il est bleu : effets de lumière étranges et magiques! Comme sur une carte de géographie déroulée à nos pieds, nous voyons que ce qui se nomme l'Égypte est une bande étroite enserrée par le désert, longue oasis découpée en vert sur le sable. A nos pieds aussi et touchant au désert, les vieilles nécropoles, les tombeaux des califes, solitaires mosquées ruinées, grandioses dans leur abandon. Peu à peu les couleurs se transforment, les ombres deviennent plus bleues, la lumière qui va nous quitter plus douce et plus éclatante. Elle a comme un moment de triomphe éblouissant : les minarets sont d'or, les champs nouvellement semés d'émeraude, le ciel verdit. Puis, rapidement, tout se calme, les ombres semblent s'effacer avant la lumière; une grande teinte pourpre, puis violette, puis bleu indigo, envahit tout, le désert, la ville, l'immense horizon. La citadelle seule se découpe un peu dure sur ce ciel de joyaux. Nous redescendons précipitamment par un sentier à peine frayé, dévalant entre les pierres et les rochers. L'obscurité arrive brusquement, et il ne fait pas bon être ici à la nuit.

Nos ânes nous attendent à mi-chemin de la montagne. Quoique tout le reste semble éteint, les roches blanches, dorées d'un dernier reflet, sont encore d'une richesse de tons exquis contre le ciel vert et assombri. Nous prenons des voitures à la citadelle et rentrons à la nuit déjà complète à travers un dédale de rues étroites. Partout des transparens, des cordons de lanternes vénitiennes, des drapeaux et de la musique : c'est le dimanche des musulmans et jour de noces et de réjouissances.

Noël.

Quel temps merveilleux! Il faut se répéter que nous sommes en plein hiver pour bien en jouir. L'église anglaise est décorée d'immenses bouquets, croix, guirlandes, de roses, de jasmins, d'héliotropes, de palmes. La chaire flamboie, ornée de trophées de poinsillades écarlates. Ah! les pauvres amis de France, qui se morfondent sans doute dans la boue, le brouillard ou le givre, que nous voudrions leur envoyer un rayon de notre soleil, un peu de notre

lumière! Nous ne pouvons que penser à eux dans nos prières et dans nos vœux.

La journée se passe douce et sereine sur la terrasse de l'hôtel, à regarder l'amusant spectacle qui charme les yeux à tout moment. Chaque incident est pittoresque, chaque détail un vivant souvenir des contes de Schéhérazade. Sous la terrasse surélevée, des groupes d'âniers accroupis fument nonchalamment leur cigarette; le gardien arabe du trottoir, en burnous fauve brodé de soutaches d'or et au turban de soie jaune, veille à l'ordre, gravement appuyé sur sa canne.

Des marchands de toutes sortes nous offrent leurs denrées. Ce sont des éventails en plumes rouges pour aviver le feu, des chasse-mouches admirablement confectionnés. Puis des couvertures rayées du Kurdistan dont ils portent une charge sur la tête, des turquoises souvent, quelquefois des antiquités à des prix exorbitans. Voici le montreur d'animaux; mais nous nous détournons: c'est cruel et rebutant. La pauvre chèvre, les infortunés petits chiens, l'âne savant et les misérables petits singes qui font successivement des tours, sont de vraies victimes, car l'Oriental n'a aucune sensibilité pour les animaux. Est-ce parce qu'il croit qu'ils ne sentent pas la douleur, comme on me l'a assuré? En tous cas, il maltraite d'une manière infâme tous ceux qu'il ne redoute pas. La seule bête que nous regardons ici sans grande pitié est un gros singe cynocéphale, féroce et muselé, dont le montreur a grand'peur lui-même. De temps en temps, il fait la plaisanterie de lancer l'animal dans la foule de spectateurs arabes, qui, bouche béante, se pressent autour de la ménagerie. Le singe, ravi, se jette sur quelque fellah et d'un bond le renverse. On fuit, on se culbute, les jambes nues détalent, les gamins hurlent de rire ou d'effroi. Puis vient le montreur de bêtes immondes, et le trottoir est couvert de serpens de toutes sortes: l'aspic de Cléopâtre qui soulève en sifflant sa vilaine tête plate, des petites couleuvres grises mouchetées, des vipères cornues, les plus dangereuses de toutes; puis, mêlés à tout cela, des sauriens, de gros lézards, des caméléons et, pis que tout, des scorpions. L'Arabe joue avec sa vilaine marchandise, rendue inoffensive, je veux bien le croire, mais répugnante. Vite quelques piastres et qu'il s'en aille!

La foule s'écoule peu à peu. Les badauds retournent lentement à leur oisiveté et à leurs cigarettes. Mais voici une rumeur inattendue. Une nouvelle foule se précipite. C'est un voleur, au turban dénoué, qui, les souliers qu'il vient de dérober dans une main, sa robe bleue retroussée dans l'autre, fuit devant des agens de police et d'autres fellahs, qui relèvent, eux aussi, leurs longues robes pour mieux courir. Notre homme les distance au tournant de

la petite rue, en face de nous. La foule et les agens s'y engouffrent, puis reviennent tout penauds quelques minutes après, sans ramener de prisonnier.

C'est la journée aux aventures. Un peu plus tard, nouvelle rumeur. Cette fois la police a le beau rôle ; elle amène devant le kadi trois ou quatre femmes dans un état de rage extraordinaire. L'une d'elles, véritable furie, le visage et le sein découverts, les cheveux épars, couverte de bijoux d'or, gesticule, lève les bras au ciel comme une bacchante en délire. Elle fait revivre absolument les plus beaux bas-reliefs antiques. Nous ne savons vraiment pas, dans nos pays de conventions banales, jusqu'où peut arriver l'expression humaine, la fureur surtout, et restant cependant absolument belle. Le mouvement de cette femme qui, en passant devant nous, lançait des imprécations à l'impassible gardien de police, tout en arrachant à grands gestes des lambeaux de sa chemise, est une des plus belles choses que j'aie vues.

La journée finit radieuse comme elle a commencé, et c'est en voiture ouverte que nous allons au « Christmas dinner, » chez le général comte D...

Lorsque nous rentrons, à minuit, par une tiède température, le ciel est encore brillamment constellé. C'est bien par une nuit comme celle-ci que les bergers, gardant leurs troupeaux, crurent à la bonne nouvelle : « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! » et que les rois mages suivirent l'étoile qui les guidait vers la pauvre étable de Bethléem.

28 décembre.

Le temps est pour la première fois troublé. Néanmoins, une partie est organisée pour visiter les tombeaux des khalifes, et nous partons bravement, malgré un nuage menaçant. Nous sommes à âne. Une vraie caravane, où, comme toujours, âniers et baudets représentent le côté pittoresque, gâté singulièrement par nos tournures et nos costumes européens. Au milieu du quartier arabe, le plus populeux, dans un dédale de ruelles, le nuage crève, et une averse nous force à attendre, qui sous des auvens, qui dans les petites boutiques, où la bonne grâce égale les grandes manières. Partout un beau sourire, une parole courtoise nous accueille. Quand nous repartons, la terre détrempée des rues est devenue une vase gluante où hommes et bêtes ont peine à avancer. Ceux de nos âniers qui ont des chaussures de maroquin jaune les mettent soigneusement dans une des innombrables poches dont leurs vêtemens sont garnis. Cependant nous continuons gaîment à travers ces vieux quartiers aux moucharabiehs encore intacts et aux portails sculp-

tés d'arabesques. Que de nobles échantillons de la race humaine nous rencontrons à chaque pas! Les types arabes sont extrêmement beaux, et de plus, l'expression joue un si grand rôle que les figures les plus ordinaires ne sont pas laides comme ailleurs. Ces tons bronzés adoucissent la dureté des traits, les dents sont invariablement éblouissantes, et ces yeux admirables, clairs, profonds, sont si intelligens! Le regard est par momens pathétique, d'une douceur et d'une mélancolie indicibles. L'aisance des mouvemens me frappe toujours; j'ai rarement vu un geste faux; je n'en vois jamais de disgracieux. Au dehors de Bab-el-Nasr, la vieille porte fortifiée, nous trouvons le désert, et au bout d'un quart d'heure, nous sommes dans cet étrange et mélancolique quartier des Morts, — la nécropole des khalifes mamelouks du xve siècle. Je ne sais rien de plus imposant que cette ligne de mosquées grandioses, semées dans le désert, à intervalles inégaux, entremêlées de tombeaux plus petits de la plus pure architecture sarrasine. Mais elles tombent en ruines, abandonnées, s'effondrant sans espoir de remède. Je ne sais laquelle des trois principales sépultures je préfère, ou de l'immensité sévère de la mosquée de Barkok, le contemporain de Tamerlan, ou de la charmante mosquée de Barsebaï, ou de l'exquis monument de Kaït-Bey, qui rappelle en petit la mosquée de Hassan avec les détails les plus délicats. Celle-ci est décidément la plus élégante de toutes. Les arabesques des fenêtres, les arcades en trèfle, le pavé en mosaïque de marbre, ont ce mélange parfait de goût indien, persan et grec qui a composé l'art arabe. La légende raconte que, chaque jeudi, Mahomet apparaît ici quelques instans, et on me montre la trace que laissent ses pieds sur un cube de granit rose. Comme je comprends la fantaisie du Prophète et que je voudrais pouvoir m'y associer! Le minaret dentelé, d'une hauteur et d'une hardiesse prodigieuses, surplombe un sordide village, mélange de tombeaux, de masures habitées, de palais en ruines et de débris de toutes sortes. L'étrange contraste! Quelques échoppes, où pendent des fichus bariolés, des fruits, des chameaux qui passent chargés d'oranges, quelques petits ânes pauvrement harnachés, des enfans qui grouillent en robe jaune ou cramoisie chatoient sur ces décombres. Un café borgne est rempli d'Arabes qui fument en nous regardant passer. Cela me tente, et bientôt on nous apporte une douzaine de tasses d'un café brûlant et parfumé, sur le péristyle de la mosquée. Faisant un détour dans le désert, nous rentrons par une autre porte de la ville. Le soleil se couche. Derrière nous, le profil blanc du Mokattam et son contrefort de granit rouge se détachent contre un ciel vert, irisé de rose. La ville, au loin, d'un bleu intense, la citadelle dorée, l'horizon violet, ont toutes les couleurs d'une palette. Je monte en voiture pour jouir

à mon aise de cette magnificence. Le reste de la caravane galope autour de nous furieusement; les ânes, excités, s'emportent malgré leurs cavaliers, un des *donkeyboys* a le pied blessé d'une ruade : de là des cris et une confusion qui ne se calment qu'à la ville.

2 janvier.

Voici enfin le jour de notre expédition à Gizeh. La première vue des pyramides, en arrivant au Caire, n'est ni grandiose, ni saisissante. Les formes nous en sont si familières qu'elles ont quelque chose de « déjà vu » et elles sont trop lointaines pour être dans le paysage autre chose qu'un trait caractéristique. Puis, successivement, nous les avons vues à l'horizon, de tous les points, presque de toutes les routes environnant le Caire, et nous sommes inconsciemment habitués à ces triangles, se détachant en bleu sombre ou se fondant dans la brume argentée. Mais aujourd'hui ces fantômes vont devenir des réalités. Nous suivons la chaussée qui longe l'autre rive du Nil, sous une belle allée d'acacias touffus qui se croisent sur nos têtes. Entre nous et le fleuve s'étend une large bande de terre chocolat, à peine quittée par les eaux et que l'on sème chaque jour à mesure qu'elles se retirent. Nous passons le palais de Gizeh, gardé par des sentinelles à cheval et habité par le vice-roi, et tournons dans un petit village en décombres. Comment des créatures humaines peuvent-elles vivre dans de tels bouges? Nous frayons difficilement notre chemin à travers des monceaux de maïs qui sèchent sur la route en l'obstruant et que l'on charge sur des ânes et des chameaux. On crie, on se fâche, on accroche et l'on passe enfin, comme toujours. Alors, la chaussée, libre, reprend, droit vers l'ouest, jusqu'aux pyramides. Des deux côtés, des champs, des plantations se succèdent. Tout est cultivé avec un soin très grand et partout coupé de rigoles de drainage, car, jusqu'au mois de novembre, tout ceci est recouvert par le Nil. Nous voyons les fellahs draguer avec de longs filets, le canal qui longe la route, tirant de chaque rive par des cordes avec les mêmes attitudes, presque les mêmes costumes que dans les peintures anciennes. Devant nous, les pyramides grandissent, dorées au soleil du matin. L'air est d'une limpidité si merveilleuse qu'il semble que le regard puisse traverser tous les objets. Enfin, nous arrivons à une rampe abrupte que les chevaux montent au galop et subitement la masse se dresse devant nous, remplissant l'espace, le ciel, l'horizon. A côté, derrière, plus loin encore, d'autres masses presque semblables; tout autour, des tombes, des rochers, des monticules creusés. Non, rien n'avait pu me donner d'avance une idée de cette région étrange, aux proportions colossales. L'effort pour comprendre cette immensité est presque douloureux; s'en figurer l'an-

cienneté presque impossible. Ce qui me frappe avant tout, c'est le ton d'or fauve de cette masse : comme elle mérite bien le nom gravé il y a soixante siècles dans ses flancs : « Knout la Brillante! » C'est aussi le peu de destruction apparente dans cette énorme pile. Nous avons beau savoir que le revêtement extérieur, que les assises du bas ont été enlevées pour construire les grands édifices du Caire, rien ne semble l'avoir diminuée. Enfonçant péniblement dans le sol rocailleux et les monceaux de déblais et de pierres, nous en faisons le tour (presque un kilomètre entier). Un peu à l'ouest, au delà, se dresse la seconde pyramide, à peine moins haute et conservant une partie de son revêtement luisant qui la rend inaccessible. Elle me frappe moins; est-ce parce que je suis tout absorbée par mon admiration pour celle de Chéops? Est-ce parce que, plus loin, on en aperçoit une troisième moins grande, puis d'autres plus petites, puis d'autres encore? Tout autour de nous, sur l'îlot de rochers qui fait une esplanade grandiose à cette famille de monumens, sont semées des tombes ouvertes, des excavations funéraires. Rien n'est fatigant comme de traverser ce sable, là où, amassé par le vent, il atteint de grandes épaisseurs. Les Bédouins qui se sont attachés à nos pas en nombre, malgré nos réclamations, nous aident avec zèle. Je ne sais comment je serais arrivée, sans leur secours, jusqu'au temple de granit, découvert par Mariette, noyé dans le sable, en avant des grandes pyramides. Ici l'ancienneté, la grosseur extraordinaire des blocs, des murs de granit rose, confondent absolument l'imagination. Pas une moulure, pas un ornement. Des salles carrées, séparées par des assises de cinq à six mètres de long, lisses, aux jointures à peine visibles. Est-ce de l'architecture? C'est, en tout cas, le dernier mot de la simplicité et de la force que ce monument de vingt siècles plus ancien qu'Abraham et que nous retrouvons dans toute la perfection de sa structure cyclopéenne. Contournant un monticule où nos pas enfoncent, nous arrivons dans un creux, devant une roche étrange qui émerge du sable. Le sphinx? Est-ce bien là ce sphinx dont, enfant, nous avons rêvé, qui résumait en une mystérieuse énigme toute cette légende de l'histoire d'Égypte? Ce sphinx, que nous gardions comme le dernier mot, comme le couronnement de cette journée de merveilles? Je crois que l'impression que l'on en reçoit dépend beaucoup du côté par lequel on arrive. Pour moi, le monstre gigantesque n'a été, à première vue, qu'un rocher représentant vaguement une tête humaine. Ma déception est cruelle. Ce n'est qu'en avançant, en gravissant les montagnes de sable que le vent accumule autour du colosse que j'arrive à le voir autrement, à le comprendre, malgré les mutilations de sa face, malgré l'ensablement de son corps. Néanmoins, le grand monstre, accroupi, sentinelle veillant sur les pyramides, son visage moqueur tourné

vers le soleil levant, restera pour moi comme le souvenir d'une douloureuse déconvenue. Je ne l'ai pas reconnu, et est-il quelque chose de plus humiliant que de méconnaître à première vue l'objet d'une longue et ardente curiosité, que dis-je, d'une ancienne passion? La chaleur est devenue très forte. Nous sommes reconnaissans de nous trouver à l'ombre dans la petite maison de repos, construite par l'ex-khédive au pied de la grande pyramide et dont l'ignoble tournure de guinguette abandonnée avait excité notre colère, lors de notre arrivée ce matin. Le panier de provisions apporté de Shepheard, et surtout la fraîcheur, nous restaurent. Nous sommes de force à lutter contre les importunités des Arabes qui réclament des bakchichs et qui cherchent à nous vendre des antiquités fausses. Mais la grande ombre, gigantesque horloge qui, depuis soixante siècles, marque l'heure en s'allongeant, nous avertit qu'il se fait tard. Aussi bien, l'immensité de ce que nous avons vu nous a extrêmement fatigués; nous ne savons plus ni jouir ni comprendre. Au loin, un orage qui s'amasse au-dessus du Caire y fait passer des lueurs magiques. Le ciel est d'encre; la falaise du Mokhattan reluit, blafarde comme de l'argent, et au-delà le désert se fond dans des brumes sans fin.

5 janvier.

J'avais été l'autre matin présentée à la vice-reine, qui m'avait reçue avec beaucoup de bonne grâce, et cette première visite dans un harem m'avait fort amusée. Mais son palais est d'un goût si européen et par conséquent si peu agréable pour nos yeux, que j'en avais rapporté un certain désappointement. Le khédive et tous les princes de la famille n'ont qu'une seule femme, et le ménage du vice-roi est un modèle de bonne entente, d'économie et de sagesse. Les quatre ravissans petits enfans de la vice-reine sont élevés avec sévérité par elle et par des gouvernantes européennes. Aujourd'hui, je vais avec Mme A...-Bey chez une autre princesse : celle dont la vie, le caractère, les habitudes sont restés plus traditionnellement turcs que chez toutes les autres. Quoiqu'elle soit loin de la première jeunesse, la veuve de Saïd-Pacha, l'avant-dernier khédive, est une des femmes les plus imposantes que j'aie rencontrées. Très grande, la démarche royale, les yeux doux et profonds, le tour du visage fort et plein, elle a dû être dans sa jeunesse d'une rare beauté. Elle est née Circassienne, et n'a jamais parlé que le turc et l'arabe. Malgré la difficulté d'une interprétation dont mon aimable guide se tire pourtant à merveille, je trouve un grand intérêt à causer avec elle, tant elle est intelligente et bienveillante. Il est si difficile de franchir « le mur de la vie privée » sans indiscrétion que

je n'ose écrire les mille détails amusans et curieux que je remarque. La princesse habite à Choubra un palais isolé, entouré de beaux jardins. A la porte d'une double cour rigoureusement fermée, un eunuque nous reçoit et nous introduit dans le jardin, où des esclaves viennent au-devant de nous. Leur costume malheureusement n'a presque rien d'oriental. Ce sont des paletots lâches à la taille, en étoffes de toute sorte, de longues jupes à traîne d'une couleur différente et de hautes coiffures ébourifées assez seyantes et ornées de gazes et de rubans. Elles nous font entrer dans un hall, aux canapés dorés, aux luxueux miroirs, meublé « à la franque. » D'autres esclaves nous font traverser de vastes salons, et nous annoncent à la princesse, qui vient à nous. Ma compagne se précipite pour baiser le bas de sa robe. Affectueusement, la princesse la relève, l'embrasse et me tend la main. Elle nous fait asseoir à côté d'elle, et pendant les premiers mots de la conversation en turc, j'ai le temps d'observer l'ancienne vice-reine. Les cheveux coupés à ras du cou, d'un noir à reflets bruns, auquel le henné ne doit pas être étranger, la tête entourée d'un fichu de mousseline rouge foncé, noué en turban et orné de broches de diamans, une longue robe de velours cramoisi, une veste pareille brodée d'or, de beaux bijoux, des mains d'une forme superbe, tout en elle a un grand caractère. Une esclave nous offre du café dans de petites tasses de filigrane d'or, enrichi de diamans et de rubis. Une autre nous apporte des chibouks aux longs tuyaux d'ambre, incrustés de pierreries et d'émaux. Pendant que nous causons, les esclaves, debout au fond du salon, veillent sur les moindres gestes de leur maîtresse et lui apportent des cigarettes qu'elle fume sans interruption. Les salons sont élevés, meublés « à la franque » avec des canapés et de lourds fauteuils dorés; beaucoup de glaces, des tapis en horrible moquette, des meubles en faux laque où brillent des articles de Paris. Çà et là quelque petite merveille orientale ou un rarissime vase de Chine, égarés dans ce goût étrangement faux, et sur lesquels mes yeux s'arrêtent soulagés. Malgré les lenteurs de la traduction, la conversation de la vieille princesse est très intéressante. Elle lit beaucoup et est au courant de tout. Ses jugemens sur la politique actuelle sont très absolus. Je crois que les ingérences européennes lui sont insupportables. Les habitudes modernes lui déplaisent. Jamais, me raconte-t-elle, elle ne s'est assise, elle la femme légitime, devant son mari. Elle ne sort que pour faire de rares visites à ses nièces et n'a jamais été ni au théâtre, ni aux bazars, ni à Choubra. Lorsqu'il fait trop chaud, elle change de palais, car elle en a plusieu Au temps de la grande invasion du choléra, elle a soigné elle-même avec un courage héroïque les nombreuses malades atteintes chez elle, et lorsque chacun fuyait du Caire effrayé, elle est restée presque

seule fidèle au devoir. Nous nous levons pour prendre congé. « Non pas, nous dit-elle, je vous garde à déjeuner avec moi, et vous allez avoir un véritable repas turc. » Nous reprenons des cigarettes, et la causerie recommence jusqu'à ce que successivement apparaissent des esclaves magnifiquement parées. Je vois reluire dans les embrasures des portes des robes roses, lilas, vert tendre, — jamais dans les harems je n'ai vu une porte fermée, — et une belle négresse vêtue de satin rouge à longue traîne vient avertir la princesse que le repas est servi. Nous la suivons à travers plusieurs salons. Des esclaves viennent à nous, tenant des bassins et des aiguières d'or, et nous versent sur les mains de l'eau de senteur; d'autres nous tendent des serviettes brodées d'or et de soie. Dans la salle à manger nous attend une véritable surprise. La princesse a voulu me donner une fête complète. Au bout de la galerie, quatre musiciennes sont assises; derrière elles, trois chanteuses debout. C'est un bruit assourdissant. Les quatre artistes, en satin lilas, brun, soie rose et satin bleu, aux coiffures très hautes, très ornées, jouent du violon, de la mandoline, de la cithare et du tambourin. Nous prenons nos places et la princesse me fait asseoir à sa droite; à côté de moi se trouve, sortant je ne sais d'où, une vieille momie effrayante de laideur et de vétusté, un turban sur la tête et enveloppée d'un manteau fourré. Auprès d'elle, une enfant de sept ans, une des filles adoptives de la princesse, ravissante brunette aux yeux noirs perçans, aux cheveux coupés ras comme un garçon, sans aucun air de jeunesse dans son grave petit visage; elle est habillée très luxueusement, un peu à l'européenne, en satin crème, mais avec des bottines à élastiques! Une autre fille adoptive de la princesse, d'une vingtaine d'années, fort grasse, à la douce et gracieuse expression, habillée de satin rose vif, et puis Mme A...-Bey complètent le nombre des convives. Nous sommes assises autour d'un immense plateau d'argent posé sur un pied. Aussitôt une nuée d'esclaves brillamment parées nous entoure; on nous met à chacune une belle serviette brodée d'or sur les genoux, on pousse nos chaises, on arrange nos robes et on chasse des mouches absentes au-dessus de nos têtes. Devant chacune de nous, une assiette de Chine, un verre et un gros pain plat dont la mie est enlevée. Seules, Mme A...-Bey et moi avons un couteau et une fourchette. Sur la table d'argent sont disposés des plats, des écuelles d'argent contenant des hors-d'œuvre bizarres, des raves, des fleurs. Une grande fille noire, au beau visage, vêtue de satin rouge brodé d'or, apporte une soupière d'argent qu'elle pose au milieu de la table et, armée d'une longue cuiller, nous sert à chacune une portion de fort bonne purée contenant de menus morceaux de viande. Après la soupière, la même esclave, qui est évidemment le maître-d'hôtel,

apporte un immense plat de pilau, délicieux mélange de riz, de mouton, de poulet haché, de haricots, de pistaches. La princesse et les autres convives mangent avec leurs doigts, mais le plus proprement du monde, se servant de la croûte molle du pain arabe en guise de cuiller. Quelquefois la princesse prend la cuiller des mains de l'esclave, retourne le plat, y trouve un morceau à son gré, le prend délicatement entre ses doigts et le mange. Après le pilau vient un bol d'argent rempli de crème cuite exquise, parfumée d'essences et très sucrée. Puis apparaît un plat de boules vertes roulées dans des feuilles de vigne frites. Il faut encore s'exécuter. Après les feuilles de vigne, un vase rempli de riz sucré cuit d'une autre façon et recouvert de crème caillée très acide. Puis c'est un plat de petits carrés bruns frits. Notre hôtesse en prend elle-même deux, de ses doigts chargés de bagues, et me les passe. « C'est mon mets favori, » me dit-elle. Maintenant viennent dans une corbeille d'argent de longs gâteaux dorés, très gras, légers comme un souffle; ensuite une casserole de vermeil à longues anses. Je refuse absolument : il n'y a plus de politesse qui tienne. « Je veux que vous en preniez; c'est un de nos plats nationaux et qui se nomme le plat de l'arche de Noé, parce que Noé le fit faire le premier avec les restes de dessert qui se trouvaient dans l'arche, » insiste ma trop aimable voisine. On ne peut mourir qu'une fois, et grâce à ce raisonnement énergique j'avale une bouillie grise, très sucrée, très claire où nagent des pistaches, des amandes, des raisins secs. L'esclave apporte encore des aubergines farcies dont, avec ses doigts, la princesse choisit pour moi les deux plus grosses. Je mange toujours, mais le devoir devient tout à fait cruel; enfin, prenant mon courage, je refuse de la viande, puis des lentilles séparées encore par un nouveau plat sucré.

La musique cependant ne cessait pas; quand les chanteuses criaient par trop fort et que les instrumens semblaient s'emporter, la princesse faisait un chut impératif; alors le violon jouait seul quelques instans le même air plaintif, étrange, au rythme très monotone, quoique la mesure insaisissable en varie à chaque moment. Il paraît que ce sont des musiciennes fort renommées que celles-ci. Ce bizarre, amusant, mais indigeste repas touche à sa fin. On nous apporte à chacune un bol d'argent de forme charmante sur une soucoupe pareille et rempli d'une excellente compote d'abricots que nous mangeons avec de superbes cuillers de vermeil. Le dessert enfin : des bananes, des mandarines. La princesse fume sa cigarette en guise de dessert et se fait apporter une pelisse de velours fourré, car il n'y a ici de cheminée nulle part. « J'ai voulu faire la coquette et me montrer dans une belle robe à la dame étran-

gère; elle me pardonnera de me couvrir, parce que la vieillesse a froid. » Je l'assure que j'ai apprécié sa coquetterie qui m'a permis d'admirer sa belle taille et que j'ai trouvé le repas excellent. « C'est parce que j'ai eu le bonheur de vous plaire que mon déjeuner vous a plu, » me répond-elle gracieusement; puis prenant la serviette brodée de paillettes d'or fin qui restait sur mes genoux : « Gardez-la en souvenir de moi, » me dit-elle. Nous nous levons de table. La musique cesse enfin : deux esclaves s'approchent et, nous soutenant sous les bras, nous mènent dans la pièce à côté, où nous retrouvons un autre essaim d'esclaves très parées, quelques-unes fort jolies, avec les aiguières et les serviettes dont je comprends maintenant l'usage après un repas turc. Nous restons encore une heure à causer avec la princesse dans un autre splendide salon, mais aux splendeurs françaises un peu démodées, entremêlées de quelques ravissans meubles orientaux. Sur les murs tendus de damas jaune pendent des portraits de toutes sortes : l'ex-khédive, le shah de Perse, à l'huile, très inférieurs à la plus commune enseigne de boutique, trois ou quatre lithographies coloriées, une surtout de la famille impériale française comme on en achetait pour quelques sous dans nos foires de village. L'effet en est très inattendu au milieu de ce luxe extrême. Un merle en cage, à qui la princesse a appris à tousser comme un vieillard et qui siffle des airs comiques dont il ne sait que les trois premières mesures, est accroché dans la baie d'une fenêtre pour distraire l'ennui de cette pauvre vieille femme. Elle nous conte en fumant que, plus jeune, elle peignait pour s'amuser; elle sait travailler, broder, mais elle est souffrante, l'âge est venu et elle n'a plus d'entrain pour rien, dit-elle. Nous prenons congé de cette aimable femme, qui nous prie de revenir; nous retrouvons dans le hall nos manteaux rangés dans des housses de satin brodé, à l'orientale; les esclaves nous les passent, nous attachent nos voiles, nous présentant de jolis miroirs aux cadres brodés. Je m'amuse de ce singulier mélange de types et de cet amalgame de costumes disparates, où la soie, le velours, le satin mêlé à l'alpaga, le tulle, les savates, les bijoux et les bas de coton se confondent. Des yeux incomparables, des peaux de toutes nuances, des démarches indolentes, traînantes, douces, sans bruit, sans talons, souples, un peu débraillées, c'est assez pour être laid, pas assez pour être curieux. Mais en somme cette matinée a été charmante, et j'en garde le plus intéressant souvenir.

10 février.

Le temps est froid et gris, le vent du nord glacé. Quel contraste avec le climat que nous avions laissé dans la Haute-Égypte! Je grelotte dans mon petit salon sans feu. On n'a point vu depuis des années un hiver si dur. Aussi est-il tout à fait pénible de sortir ce matin en voiture découverte. Mais c'est le jour du retour du tapis de la Mecque, fête que nous n'avons garde de manquer. Rien n'est plus éprouvant pour le caractère et les nerfs que d'aller attendre une procession dont l'heure est incertaine. Impossible en Orient d'avoir un renseignement précis. Le kawass du consulat belge, que son maître veut bien nous prêter comme escorte, vient à huit heures et demie nous chercher. Son grand sabre et sa qualité nous assurent une protection absolue. Le dromadaire sacré doit quitter son camp au dehors de la ville, au lever du soleil. Je ne sais à quelle heure l'astre s'est levé pour lui, mais il est onze heures, et nous n'avons pas encore entendu le premier coup de canon annonçant l'arrivée du cortège. Nous sommes depuis deux heures à attendre en voiture au pied de la citadelle. Une désagréable affaire qui a failli nous arriver me met de fort méchante humeur. Nous avons droit, de par notre kawass, qui représente l'autorité indiscutable du consul, à être placés au premier rang de la file de voitures, et pendant une heure notre privilège est respecté. Mais un massif landau contenant le harem d'un puissant pacha se range devant nous et nous intercepte la vue. Notre cocher réclame, notre kawass se fâche et veut repousser l'attelage indiscret. L'eunuque de ces dames s'emporte, en appelle d'autres. Mes deux compagnons descendent de voiture et se mêlent à la dispute; on en vient presque aux coups et j'ai une terreur mortelle, car ces « grands vilains noirs, » comme les appelle l'abbé Galland, sont d'une férocité grossière et sont assurés de l'impunité par la terreur qu'ils inspirent. Ils peuvent nous faire un jour de fanatisme comme celui-ci une mauvaise affaire, d'autant plus que la police se tient toujours à l'écart de leur toute-puissance.

La colère de l'eunuque était hideuse à voir, son noir visage devenait livide de rage. Enfin le canon tonne. La voiture gênante a un peu reculé; nous sommes tout au spectacle qui va se produire. La foule multicolore ondule, s'ouvre et laisse passer de la troupe de ligne. Les Égyptiens ont assez mauvaise tournure en uniforme. Mais voici un régiment qui a bon air, ou plutôt l'air belliqueux, car ils ne sont rien moins que bons, ces soldats noirs du Soudan, pour la plupart féroces et indisciplinés. De hautes bannières scintillent au-

dessus des flots de poussière qu'ils ont soulevés. Verts, brodées de jaune, de blanc et d'or, variées selon les corps de métiers à qui elles appartiennent, elles sont portées au centre de groupes pittoresques. Des pèlerins à âne ou à cheval, ayant, eux aussi, des étendards brodés, alternent avec les marchands de la ville et attirent l'admiration passionnée de la foule. Partis simples fellahs, ils reviennent hadji, c'est-à-dire avec un caractère presque sacré. La procession continue toujours vers le pavillon, à cent mètres de nous, où le vice-roi et ses principaux ministres et officiers la saluent au passage. Maintenant, ce sont des derviches portant d'autres bannières richement ornées de croissans et de devises ; leur nombre est considérable et nous reconnaissons parmi eux les hurleurs qui nous avaient tant impressionnés. Au milieu, des cheiks splendidement vêtus, en manteau de pourpre ou de neige, aux robes tissées d'or, aux turbans bariolés, passent, montés sur des chevaux richement sellés. Un long intervalle se produit dans le cortège. Puis les hurlemens de la foule nous avertissent que le *gemel*, le dromadaire sacré, chargé du *mahmal* qui contient le tapis, est en vue. Le *gemel* est d'une taille énorme et porte haut le splendide dais de velours brodé d'arabesques d'or. Il est suivi par deux autres dromadaires qui doivent le soulager dans cette longue promenade. Derrière eux, un autre chameau est monté par le fameux cheikh-el-gemel, le saint derviche qui est censé faire chaque année le pèlerinage de la Mecque. Ce santon offre l'aspect le plus immonde. Enorme Silène nu jusqu'à ses caleçons blancs, ruisselant de sueur, la face rouge, ivre de hachich, roulant la tête, les yeux hagards, la longue barbe grise flottant au vent. Les dévots se jettent sur lui, pour le toucher, lui, sa selle, son chameau, la trace de ses pas. Vient encore une longue suite pittoresque de pèlerins, qui à cheval, qui à baudet, qui à chameau, l'œil superbe, impassibles sous leur turban vert de hadji.

Tout est fini. Nous rentrons glacés et las. Il paraît que le khédive a reçu un accueil très froid, tandis qu'à côté de lui Arabi-Bey a eu une véritable ovation. Le vice-roi en est, dit-on, très frappé et très attristé.

25 février.

Terrible ouragan tout le jour. Un khamsin froid souffle avec une violence effrayante : impossible de sortir. Les palmiers, courbés à terre de toute leur gracieuse hauteur et penchés d'un seul côté, deviennent laids et maladroits. Faits pour le repos, ils perdent avec

le vent tout leur charme. Comment tous les minarets vacillans, tous les édifices délabrés et qui ne se soutiennent « que par l'attraction du soleil » résisteront-ils à des tourbillons pareils? Le ciel est noir, l'atmosphère grise de poussière. Tout est sombre au dedans et au dehors.

28 février.

La tourmente n'a fait aucun dommage au Caire, quoiqu'elle ait arrêté des trains de chemins de fer et causé des déraillemens. Le ciel est redevenu pur et nous allons à Héliopolis et à la ferme des Autruches. Sortant par l'Abassieh, une longue route plantée de sycomores et d'oliviers nous conduit à travers un pays admirablement fertile et cultivé, à l'obélisque d'Héliopolis. Il est tout ce qui reste de la ville du soleil, où Moïse étudiait sous les grands prêtres, où Platon venait chercher la science. Solitaire au milieu des champs de blé, n'étant remarquable ni comme hauteur, ni comme élégance, il a pourtant ce charme presque solennel d'un objet resté seul debout lorsque tout vestige des temples voisins a disparu. Il date de treize siècles avant Joseph, il a pu voir Abraham et Jacob, et il a eu l'unique fortune de n'être point brisé ou enlevé par les Romains, les Perses, les Califes ou les Américains de nos jours. Une bande criarde d'enfans déguenillés nous escorte pendant que nous allons chercher à deviner les cartouches effacés de son fondateur. « Ousortèsen, le roi ami du soleil, l'épervier d'or, le dieu gracieux, a érigé cet obélisque pour qu'il lui soit accordé de vivre toujours. » Quelle charmante manière de formuler un vœu et comme je le comprends dans ce beau pays de lumière!

Traversant le village de Matarièh, nous rentrons dans la vie moderne; nous sommes à la ferme où l'on élève les autruches. L'établissement, fondé depuis trois ans à peine, est en train de devenir fort prospère. Le directeur nous montre ses élèves. Les hautes bêtes maladroites passent curieusement leurs petites têtes sottes par-dessus les clôtures de leurs parcs. Il y en a de tous âges : de très grandes qui ont trois ans et commencent à fournir de belles plumes; d'autres, dans les couveuses artificielles, où l'on place les deux tiers des œufs pondus, car « le ménage » n'en couve jamais qu'un tiers, n'ont que six semaines et ressemblent à des dindons. Les mâles des autruches, nous conte le directeur, sont les plus galans des maris et les pères les plus dévoués : ils prennent la partie ardue de la longue tâche, couvent la nuit pour laisser reposer les femelles, et les envoient manger avant eux, pendant qu'ils tiennent chaud à

la couvée. L'établissement est créé en plein désert, sur la lisière de la verdure, et la vue de la terrasse du toit est admirable. Notre cocher se lance à grandes guides à travers le désert et, après une demi-heure d'un galop que les chevaux ont dû trouver un peu dur, la voiture s'arrête devant une magnifique plantation d'orangers et de palmiers entouré de murs. C'est le plus beau verger des environs du Caire. Les citronniers, les orangers, les grenadiers, les abricotiers *misch-misch*, les amandiers sont fleuris ou en bourgeons. C'est vraiment une charmante propriété à posséder, toute en fleurs et en fruits. Nous ne voulons pas rentrer sans avoir vu le jardin de l'arbre de la Vierge. Celui-ci est tout autre : très vieux et infiniment pittoresque. Le vénérable sycomore qui, dit-on, abrita la sainte famille lors de la fuite en Égypte, a traversé beaucoup de siècles, si ce n'est tout à fait assez pour justifier la légende. Tout autour, des plantes rustiques, des haies de rosiers échevelés, et puis une *sakkieh* avec des bœufs au repos, quelques Arabes qui fument couchés sous les haies de nopals, donnent un grand caractère à ce lieu paisible. J'ai toujours trouvé qu'un vieux jardin était une des plus jolies choses du monde, et ce coin de verdure est singulièrement attachant. La soirée est tiède, superbe : pas un nuage, mais toutes les teintes de rose, d'or et de vert, se fondant dans un universel rayonnement. Sur la levée qui suit la route, je revois ce charmant tableau, si fréquent qu'il pourrait être absolument typique de l'Égypte ancienne et moderne : un buffle aux lentes allures, monté par des enfans, se détache sur le ciel. L'un des gamins est assis, et ses petites jambes noires et luisantes se confondent avec le pelage de l'animal. L'autre, debout sur la croupe, brandissant une houssine, retient de l'autre main sa chemise en haillons. Dans ce doux pays, les animaux sont si doux que celui-ci, la terreur de la campagne de Rome, se laisse guider par la baguette d'un enfant.

1er mars.

Nous partons en nombre pour Saqqarah. Le vice-roi a bien voulu prêter un de ses bateaux à vapeur de plaisance à l'aimable consul de Belgique qui nous accompagne. Nous avons tous apporté notre part du déjeuner et du dîner : un orchestre joue sur une extrémité du pont, orné de tapis, de divans et de fleurs, et la journée s'annonce fort belle. A Bedrechein, une trentaine d'ânes choisis, venus du Caire par le train, nous attendent, et, par un soleil de feu, nous tra-

versons une plaine poudreuse et les grandes plantations ou palmiers de Memphis. Les enfans déguenillés courent après nous en criant : « Bakchich ! » les chiens fuient comme des chacals, la queue entre les jambes. De jolis sentiers fleuris, quelques flaques d'eau où se roulent des buffles indolens, des monticules de poussière et de débris perçant les champs cultivés, enfin le hameau de Mitrahein, voilà ce qui reste de Memphis, dont nous foulons depuis une heure le sol abandonné. Je me trompe : au fond d'un tranquille petit lac bleu, le visage à demi enfoncé dans la vase, gît un colosse renversé. C'est celui de Ramsès II, le grand Sésostris. Chaque automne, les eaux du Nil le recouvrent ; chaque printemps, l'herbe croît autour de sa belle tête sereine, que nous pouvons distinguer malgré son effondrement. De ci, de là, quelques sphinx délabrés, quelques fragmens de torses sont épars sous les arbres, mêlés aux chèvres qui paissent avidement la belle verdure touffue. La disparition de la plus ancienne cité du monde est complète. La route devient aride et, gravissant une rampe sablonneuse qui domine la plaine, elle nous mène devant un panorama d'une sévérité inoubliable. La ligne des pyramides se déploie tout entière sur la lisière du désert, depuis celles de Gizeh, à notre extrême droite, jusqu'à celles de Dachour, à notre gauche. Devant nous, Saqqarah ; un peu au-delà, celles d'Abousir. Aucune monotonie cependant, car chacune a son caractère absolument individuel dans cette chaîne non interrompue des plus grandes sépultures du monde. A nos pieds, devant, derrière, d'innombrables excavations, puits de momies, tombes ouvertes et à moitié recomblées. La pyramide de Saqqarah est à gradins et, de près, donne plutôt l'impression d'une masse informe de décombres. Nous passons sous sa grande ombre et arrivons par une cuisante chaleur à la maison arabe de Mariette, d'où il surveillait les travaux pendant les deux années que durèrent les fouilles du Sérapéum. La fraîcheur en est vraiment bienvenue. La plupart de nos compagnons, peu soucieux des souvenirs de l'antiquité, se déclarent satisfaits et ne veulent plus avancer. Nous les laissons dans leur félicité indolente et poursuivons, par une route creusée dans le sable mouvant et qui se comble tous les jours davantage, la revue des merveilles du désert. C'est la fameuse avenue des Sphinx, mise au jour par Mariette, et qui mène aux vastes souterrains du Sérapéum, creusés dans le roc pour recevoir les tombes des bœufs Apis. Quelques têtes de sphinx percent encore cette masse fluide, plus invincible que l'eau elle-même, et éternellement envahissante.

Le prévoyant organisateur de notre pique-nique a envoyé d'avance des centaines de bougies, et l'illumination de la région souterraine

est fantastique. D'abord nos yeux ont de la peine à se faire à l'obscurité intense, piquée tous les vingt pas de points lumineux. Il nous faut quelque temps pour nous apercevoir que nous sommes dans un vaste corridor où, de chaque côté, sont creusées, à six ou huit pieds plus bas que nous, de grandes chambres voûtées, contenant chacune un sarcophage énorme en granit poli. Tout est ombre, profondeurs vagues et insondables; c'est la plus solennelle des fantasmagories. Les longues files de bougies fixées sur des trépieds nous laissent deviner d'interminables galeries. De temps en temps, un peu de magnésium brûlé par les guides éclaire les ténèbres d'un jour blafard et violent; l'ombre au-delà n'en paraît alors que plus épaisse. L'oppression physique et morale devient si intense que nous quittons avec soulagement la sombre région et, traversant au soleil flamboyant un autre espace sablonneux, nous arrivons à la maison de Ti, le grand prêtre, gendre d'un pharaon, et dont la femme était « une palme ou délice d'amour pour son époux. » Les trois chambres de ce charmant petit édifice mortuaire sont ornées de merveilleux bas-reliefs représentant la vie passée, les plaisirs, les propriétés de cet aimable et riche seigneur. Nous avons vu les statues de Ti et de sa femme à Boulaq, et il est intéressant d'en rapprocher leur vie, sculptée ici. Ti était non-seulement « familier du roi, chef des écritures royales, » mais, comme les hommes politiques de temps plus modernes, il était chasseur et pêcheur, agriculteur opulent et amateur d'animaux et de plantes rares. Seulement, il y a cinquante siècles, les grands personnages s'occupaient non-seulement de leurs plaisirs du moment, mais aussi de leurs devoirs religieux et de leur préparation à une vie future. Une chambre entière représente les objets destinés au culte des morts. « Que celui qui est à la porte divine me favorise l'entrée dans la contrée bonne et grande! » tel est le vœu que Ti a inscrit sur le tombeau qu'il s'était préparé.

Nous retrouvons avec délices de l'ombre, de fraîches boissons et des bancs dans la petite maison de Mariette, et notre retour au bateau s'effectue en deux heures par le même chemin. Nous dînons sur le pont, tout éclairé de lanternes vénitiennes, voyant passer les silhouettes obscures des grandes dahabiehs chargées de fourrages, glissant mystérieusement à côté de nous. A neuf heures, la lune se lève, un peu voilée malheureusement; mais lorsqu'elle se dégage par momens, le reflet des palmiers dans l'eau est un des plus ravissans spectacles que l'on puisse voir. Nous ne sommes de retour qu'à minuit de cette longue excursion.

3 mars.

Journée très intéressante passée aux mosquées, à celle d'El-Hazar d'abord, que l'on nous avait dépeinte comme assez dangereuse pour les profanes, — cette année surtout. El-Hazar est l'université musulmane de l'Orient tout entier, le nid où se recrute le plus ardent fanatisme et d'où il se répand jusqu'aux extrémités du monde mahométan. C'est ici que, des Indes, de Perse, de Ceylan, des îles de l'extrême Orient, du Maroc, les étudians viennent apprendre, prier, écouter, et ici qu'enseignent les plus fameux maîtres de l'islam. Introduits par une permission spéciale et conduits par un effendi, inspecteur des écoles, nous y pénétrons par une haute porte dorée, sculptée d'arabesques et surmontée de deux beaux minarets. Quand notre permission a été visée, revue, discutée, on nous attache des chaussons. Nous passons le seuil et nous trouvons dans une première cour étroite, où des deux côtés, sur des nattes, des barbiers accroupis rasent le visage et la tête à nombre d'étudians, puis dans une seconde, celle-ci immense. Quel fourmillement, quelle rumeur autour de nous! Le sol entier est couvert de groupes, enfans, hommes, vieillards, assis en cercle ou seuls, ou couchés, lisant, priant, apprenant, écrivant, le tout à haute voix, car en Orient, on a la singulière habitude de lire haut ce que l'on écrit. Presque tous restent indifférens à notre passage, et je saisis peu de regards mécontens. Nous nous frayons difficilement un chemin entre ces groupes serrés à qui il serait imprudent de déplaire. Nombre de cercles sont formés autour de professeurs qui, le Coran à la main, enseignent, commentent ou dictent. Presque tous ont un étrange balancement rythmé de la tête et du haut du corps. Pour nous, qui, debout, dominons la multitude, cette ondulation générale de plusieurs milliers de têtes, de turbans blancs surtout, est bizarre et étourdissante. La clameur nous assourdit. Comment peuvent-ils entendre le maître ou comprendre leur propre leçon avec le bruit que font leurs voisins? La cour est entourée de trois côtés par une galerie où donnent des chambres d'élèves et de professeurs. La quatrième, en face de nous, est la galerie du sanctuaire, plus vaste encore que la cour et formée de neuf travées soutenues par une forêt de piliers. Au fond, devant la niche sainte, l'iman, vêtu de rouge, est en train de faire sa prière. Partout, à terre, comme dans la cour, d'innombrables étudians, des professeurs, les uns très entourés, d'autres avec un auditoire plus restreint.

Il faut prendre garde de ne pas trébucher sur la main ou l'écritoire de ces êtres serrés à nos pieds. Nos pantoufles flottantes com-

pliquent encore cette navigation périlleuse. Quelquefois nous heurtons un paquet roulé, où deux jambes de bronze dépassent : c'est un étudiant pris de sommeil et rêvant à sa patrie, au Gange, à Sumatra ou au Sénégal. Nous rentrons dans la cour brûlante, sans un filet d'ombre, mais sans un mètre carré de vide entre les disciples pressés. Je vois leurs fronts ruisselans de sueur penchés sur la feuille de papier qu'ils tiennent dans leur main gauche et sur laquelle, insensibles à la lumière aveuglante, ils tracent une leçon qu'ils épèlent tout haut. Plus loin, un groupe d'une centaine d'hommes, aux costumes voyans, prient à haute voix, se prosternant avec une intense ferveur. Il y a en ce moment plus de vingt-cinq mille étudians dépendant de l'université, mais environ dix mille seulement y logent. Ils mangent, boivent, dorment ici, couchant par terre pour la plupart, les plus pauvres recevant des rations de pain et quelque monnaie toutes les semaines. Nous avons eu la rare chance de n'exciter aucune manifestation déplaisante et je suis charmée d'être si pacifiquement sortie de cette visite redoutée.

Nous avons beaucoup été à l'Opéra ces dernières semaines. Nos amis ont tous des loges. La troupe est bonne, la salle jolie, les décors et les costumes d'une beauté qui dépasse tout ce qu'on a vu. Ismaïl-Pacha avait fait pour l'Opéra, qu'il adorait, des dépenses folles. Aux premières, six grandes loges sont réservées aux harems des princesses; un grand store en tôle blanche à jour, ressemblant à un tulle à grands ramages, les rend tout à fait invisibles, mais ne les empêche pas de reconnaître les gens dans la salle. Plusieurs fois, dans l'hiver, on donne ici des bals masqués au profit d'œuvres de bienfaisance.

Celui de la semaine dernière a été marqué par un incident sérieux. Une des princesses de la famille khédiviale, dont le mari est exilé en Italie avec l'ex-vice-roi, « s'ennuyant au logis, » fut assez folle pour entreprendre d'aller à ce bal vêtue en *petit duc*. Ce qui serait déplacé pour une Européenne devient d'une gravité sans bornes pour une musulmane. Quadrilles, intrigues et ensuite souper au restaurant avec, dit-on, quelques chanteurs de la troupe, complétèrent l'imprudence. Le vice-roi a appris cette incartade, et notre héroïne est aux arrêts forcés pour six mois, dans son palais, avec défense d'y voir qui que ce soit. Hier soir nous assistions dans la loge du consul d'Angleterre à une pièce burlesque d'Offenbach, et je m'amusais surtout à regarder les spectateurs. Le public arabe, levantin, grec, turc du parterre ne comprend rien à la pièce, la prend au sérieux et siffle. Je vois surtout deux vieux Arabes sévères, bronzés, fronçant le sourcil, plissant la bouche avec dégoût. Enfin

la farce devient si patente qu'ils comprennent subitement, et les éclats de rire sont universels. Comme de vrais enfans, ils sont ravis. Seules, les attitudes des Bédouins restent toujours impassibles.

13 mars.

Je suis retournée aujourd'hui chez la princesse Mansour, la demi-sœur du vice-roi, fille aînée et préférée de l'ex-khédive. Elle est intelligente, elle a tant de goût et tant de charme, sa maison est si belle que j'ai un vrai plaisir à y aller. Son harem est de beaucoup le plus élégant de ceux du Caire et la recherche de son luxe dépasse tout ce que l'Européenne la plus raffinée peut rêver. J'ai ouï dire que les dépenses de la princesse ont également dépassé les limites de ce que nos imaginations bornées pourraient concevoir, et je ne m'en étonne pas en voyant la grosseur de ses diamans, les beaux bijoux de ses esclaves, leurs toilettes exquises et le charmant luxe de ses appartemens. Elle-même se met à ravir. Je l'ai vue l'autre matin faisant une visite à la vice-reine et j'aurais aimé la peindre, en robe de satin blanc, couverte de riches dentelles, ainsi que la veste un peu lâche comme la portent les femmes d'Orient sans corset. Un frou-frou de dentelle, des plus parisiens, entremêlé de fils d'énormes perles, avec une longue broche de diamans, lui encadrait le cou, et sur ses beaux cheveux naturellement roux une gaze blanche et de la dentelle enroulée étaient retenues par un croissant de perles. Assise sur un divan, sa longue traîne s'enroulant autour de petits pieds chaussés de satin blanc brodés de perles, Tewfika-Hanum était une vraie princesse des *Mille et une Nuits*.

Elle m'a montré aujourd'hui sa chambre à coucher, son lit d'argent massif acheté à l'exposition de Paris. Elle est adroite comme une fée, active comme une Française. Elle surveille elle-même son immense maison, ce qui est fort rare chez les Orientales, et elle passe son temps à orner, à embellir ses salons. Les draperies anciennes d'or et de broderies sont attachées et relevées par elle sur le mur. Elle cloue, brode, tapisse, noue, chiffonne comme la plus adroite Parisienne, et en vraie grande dame elle en est toute fière; aussi les pièces sont-elles ravissantes. Tout ce que le luxe, le goût oriental et européen peuvent réunir y est accumulé par elle. De grands palmiers dans les coins, des meubles curieux, des portières, des étoffes splendides, mille charmans bibelots épars, de beaux chiens, une vue incomparable sur la ville et le Mokattam embellissent cette maison, qui semblerait cependant une prison aux femmes d'Europe. La princesse, qui adorait son père, n'est jamais retournée

au théâtre ou à la promenade de Choubra, depuis son exil. Elle s'occupe beaucoup de ses enfans et ne sort que pour visiter les princesses de sa famille.

25 mars.

Nous avons ce matin passé la matinée dans la jolie île de Raouda qui divise le Nil en face du Vieux-Caire. L'aimable duc d'A.., qui, depuis longtemps, a acheté une partie de l'île, y vit dans une petite maison soignée, entourée d'un beau jardin et remarquable par le plus bel arbre des banians qui soit en Égypte. C'est le grand arbre indien, dont les longues branches retombent en arcades, prennent racine, devenant elles-mêmes des arbustes et faisant autour du gros tronc de vastes galeries. Le duc, dernier représentant d'une de nos plus anciennes familles, est le type accompli du vieux gentilhomme français. Il passe ici les hivers, occupé à des travaux considérables d'agriculture et jouissant de ce beau climat nécessaire à sa santé. Il nous mène, malgré le soleil qui devient tropical, à l'extrémité de l'île, admirer la vue ravissante du fleuve, de la ville. C'est ici, dit la tradition, que fut déposé par sa mère le berceau de Moïse et que la princesse fille du pharaon le trouva parmi les roseaux.

Devant ce beau site, il me revient en mémoire une page que je relisais ce matin dans *les Mille et une Nuits*.

« Qui n'a pas vu l'Égypte n'a pas vu ce qu'il y a de plus singulier au monde, s'écrie le marchand persan. La terre y est toute d'or, c'est-à-dire si fertile qu'elle enrichit ses habitans. Si vous me parlez du Nil, y a-t-il un fleuve plus admirable? Quelle eau fut jamais plus légère ou plus délicieuse? Si vous regardez du côté de l'île que forment les deux branches du Nil, quelle variété de verdure, quel émail de toute sortes de fleurs, quelle quantité prodigieuse de villes, de canaux et de mille autres choses agréables! Si vous tournez les yeux de l'autre côté en remontant vers l'Éthiopie, combien d'autres sujets d'admiration! N'est-ce pas la ville de l'univers la plus vaste, la plus riche, la plus peuplée que le Caire? Si vous allez jusqu'aux pyramides, vous serez saisi d'étonnement... Ces monumens si anciens que les savans ne sauraient convenir entre eux du temps qu'on les a élevés subsistent encore aujourd'hui et dureront autant que les siècles. Je vous en parle avec connaissance. J'y ai passé quelques années de ma jeunesse, et tant que je vivrai, je compterai ces années pour les plus agréables de ma vie. »

BLANCHE LEE CHILDE.

M. DUFAURE

SA VIE ET SES DISCOURS

IV[1].

LA RÉPUBLIQUE DE 1870

(1870-1881)

I.

Pour ceux qui aiment leur patrie il est des coups qu'aucune prévision ne peut adoucir. Nos désastres trouvèrent M. Dufaure debout, le cœur brisé, mais l'âme ferme. Cette année-là, il ne prit pas le chemin de Vizelle. Au lieu de s'échapper, tout à la joie des vacances d'août, au lieu de songer à ses chères vendanges de Saintonge, il crut de son devoir de demeurer au centre de la lutte. Il n'était plus d'âge à s'enrôler, comme son père l'avait fait en 1792; mais il y avait d'autres sacrifices à faire. Il obtint de sa femme et de sa fille qu'elles se retirassent à Vizelle, en leur persuadant que la séparation serait fort courte; puis, demeuré avec son gendre et son fils, il s'apprêta à supporter le siège et à donner à la patrie ce que la Providence lui demanderait.

Plus tard, au jour où les bataillons de marche étaient appelés au service du dehors, lorsque se préparaient les héroïques et infructueux efforts de Champigny ou de Buzenval, on pouvait voir un vieillard

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril, du 15 mai et du 1er juillet.

suivre, aux premières heures de l'aube, d'un pas rapide et encore ferme, les files serrées des gardes nationaux; puis, à la dernière halte, lorsque sonnait le départ, s'il s'approchait d'un jeune chef de bataillon, d'un sergent plus jeune encore, s'il prenait congé d'eux, c'était sans un autre vœu qu'un viril encouragement au devoir. Après avoir donné ainsi tout ce qu'il aimait, il traversait Paris sans se ralentir, ne songeant qu'au succès du drapeau et aux moyens de prolonger la résistance pour sauver l'honneur. Il était de ceux qui accomplissent sans bruit et font simplement les plus grandes choses. Son âge l'aurait dispensé de tout. Qui se fût étonné de le voir attendre les événemens, entouré des siens, en son logis de Vizelle? Il n'en eut pas un seul instant la pensée. Pour lui-même, il chercha des devoirs; on l'avait nommé président du conseil supérieur de revision de la garde nationale, sorte de cour de cassation des conseils de guerre, dont la jurisprudence apparut, dès ses premiers arrêts, si vigoureuse et si éclairée qu'en quelques semaines elle fut fixée dans ses principaux points. A ce travail il ajouta d'autres soins; il consacrait une part de son temps aux diverses œuvres et surtout à l'ambulance fondée dans le quartier de Saint-Augustin par un pasteur dont il admirait la charité inépuisable, puis il se rendait au conseil de l'ordre des avocats. Enfin, il ne manquait pas une des séances de l'Académie, qu'enflammait au milieu de nos douleurs le plus ardent patriotisme; il allait y puiser de nouvelles forces et il aimait à s'asseoir auprès de celui de ses confrères qui, dans cette *Revue* même, contribuait si efficacement à soutenir les cœurs.

Le jour arrivait où, la guerre terminée, il faudrait songer à créer un gouvernement. Étant de ceux qui n'avaient jamais eu « aucune confiance dans la durée du pouvoir accidentel qui gouvernait la France, » M. Dufaure, ainsi que ses amis, avait souvent sondé l'avenir pour deviner quel serait l'héritier de l'empire. Il n'était pas pris à l'improviste. Ministre sous un roi et sous une république, il avait vu et comparé les deux régimes; jamais il n'était sorti de sa bouche un mot qui impliquât une condamnation de la monarchie constitutionnelle ni une adhésion de principe à la forme républicaine. Il était libre de tout engagement comme de toute répulsion. Il est plus d'un homme d'état qui, de bonne heure sous l'empire, en étudiant la nature du suffrage universel, en sentant que le gouvernement forçait tous les ressorts et faisait perdre aux citoyens le sentiment de la mesure, qui est une des conditions des monarchies pondérées, s'était demandé si, dans l'avenir, la France pourrait connaître un autre régime que la république ou le despotisme et si jamais elle se reposerait à l'abri d'un trône constitutionnel.

M. Dufaure, qui s'était si souvent et si intimement épanché avec

M. de Tocqueville, avait-il tiré de ses méditations une conclusion semblable? N'avait-il pas parfois pensé que nous pourrions tenter encore de franchir la Manche sans traverser l'Atlantique? C'est là un doute qu'il importe peu d'éclaircir, car il est certain que nos désastres inouis fixèrent définitivement ses vues dès le mois d'août 1870. La France ne sortait point de l'empire libre et vaillante; en tombant mutilée, elle était, aux yeux de la foule, victime du caprice d'un seul : la monarchie en portait la peine. D'autres auraient-ils pu rendre à la couronne un prestige, quand, à l'heure des dons de joyeux avènement, ils auraient eu en une seule année à négocier avec l'étranger, à mettre leur signature au bas du plus douloureux traité, à faire percevoir au nom de la royauté 600 millions d'impôts nouveaux, qui sait? à réprimer peut-être des émeutes, suites trop faciles à prévoir de si formidables convulsions? Il n'y avait pas de nom, quelle que fût sa puissance, pour qui cet héritage ne fût trop lourd. A aucune époque, une dynastie n'était née et ne s'était consolidée par la honte et la misère. Telle était pourtant la dot que la France avait à offrir. Mettre le suffrage universel en présence d'une monarchie tempérée, en une telle crise, au milieu de telles passions, c'était affronter l'océan et ses tempêtes sur une nacelle. Les esprits jeunes, les téméraires pouvaient le souhaiter. Les plus vieux n'y croyaient pas. M. Dufaure, qui repassait dans son esprit les difficultés traversées de 1831 à 1839 par un gouvernement qu'il avait aimé et servi, était convaincu qu'il fallait une tout autre force pour surmonter les obstacles qu'on mesurait déjà et pour panser les maux de la guerre.

Avec la république, il voyait les grandes difficultés de la démocratie croissant comme une marée montante; avec la monarchie, il prévoyait des catastrophes aboutissant à un débordement subit du torrent populaire.

Dans les derniers jours du siège, l'attention se dirigeait vers la future assemblée; chacun sentait que, lors de la reprise de l'existence nationale, les élections seraient le premier signe de vie qui serait demandé à la France. Tout en ignorant s'il était porté par les électeurs de la Charente-Inférieure, M. Dufaure était décidé à n'accepter aucune autre candidature. Cette préférence exclusive était favorable à son action sur les élections de Paris. Réuni à quelques électeurs influens, il présida un comité libéral républicain qui dressa un programme et forma une liste. Sans cette initiative, la rupture eût été complète entre le nombre qui acclamait la république, fût-elle radicale, et l'élite qui s'en détournait par crainte des excès qu'elle avait trop souvent abrités. Entre une réaction qu'il jugeait impossible et la révolution, M. Dufaure ouvrait dès ce jour la voie

dans laquelle il devait marcher, en fondant un gouvernement « également hostile aux doctrines, aux violences, aux expédiens révolutionnaires du despotisme ou de la démagogie, assurant l'ordre, maintenant le constant et inaltérable respect des lois et se prêtant au développement de toutes les libertés qui font la dignité d'un citoyen et l'honneur d'un peuple, » au premier rang desquelles il inscrivait la liberté de conscience. Au bas de ce programme se rencontraient les noms de M. Vitet comme de M. Léon Say, de M. Augustin Cochin comme de M. de Pressensé. La bourgeoisie parisienne le signait comme le testament du siège et le fruit « de concorde et de confiance que de rudes épreuves supportées ensemble nous avaient fait depuis plusieurs mois apprécier et chérir. » Elle devinait ce jour-là, sans l'avoir trouvée, la formule de la république conservatrice telle que M. Thiers devait la définir.

En arrivant à Bordeaux, où il apprenait que cinq départemens l'avaient élu, M. Dufaure ne fut pas ébranlé par le spectacle des ardeurs légitimistes; le besoin de réagir contre le double despotisme de l'empire et de la guerre à outrance n'expliquait que trop bien la première impression de la France demandant à des hommes d'honneur de lui rendre la paix. D'ailleurs il y avait un nom qui sortait le premier de l'urne électorale, que vingt-sept départemens avaient acclamé, qu'appelaient tous les partis et qui seul semblait capable de porter le poids des affaires. M. Dufaure était parti de Paris, persuadé que M. Thiers devait être mis à la tête du gouvernement. Le 16 février, quatre jours après la constitution de l'assemblée, il déposait, avec MM. Grévy, Vitet, Léon de Maleville, Rivet, de la Redorte et Barthélemy Saint-Hilaire, une proposition qui tendait au choix immédiat de M. Thiers, comme « chef du pouvoir exécutif de la république française. »

Le 17, l'assemblée nationale acceptait cette proposition, et le lendemain, M. Thiers, choisissant ses ministres, confiait à M. Dufaure le portefeuille de la justice.

La tâche du nouveau garde des sceaux, comme celle de ses collègues, était terrible. Ce n'est pas le moment de redire les prodigieux labeurs auxquels il fallut se vouer et les responsabilités que sut assumer le patriotisme de tous ceux qui, ministres ou députés, aidèrent M. Thiers dans sa vaillante entreprise. Au milieu des efforts accomplis pour relever notre pays, il y eut une action collective, dans laquelle tous les collègues de M. Thiers ont eu leur part de sacrifice et d'honneur; mais, dans chaque département ministériel, il est facile de retrouver une œuvre spéciale de relèvement qui appartient moins au gouvernement qu'à tel de ses collaborateurs. En cette heure de désarroi universel où M. Dufaure prenait les

sceaux, le cours de la justice était suspendu ou menacé par l'ennemi dans une partie du territoire, les magistrats du ministère public renouvelés par la délégation étaient partagés entre leurs devoirs professionnels, pour lesquels plusieurs se sentaient inexpérimentés, et les intérêts politiques qni formaient leur premier souci ; les correspondances entre les procureurs-généraux et le ministre étaient lentes et parfois supprimées, enfin certains sièges étaient livrés à une véritable anarchie.

A la fin de janvier et dans les premiers jours de février, M. Crémieux, dans l'exaspération de la lutte, avait prétendu user de ses pouvoirs dictatoriaux pour révoquer quinze magistrats inamovibles qui avaient fait partie en 1852 des commissions mixtes. A cette nouvelle, les protestations s'étaient élevées de toutes parts. En certaines villes, la justice avait cessé d'être rendue. Le garde des sceaux voulut que le premier projet dont il eût à saisir l'assemblée nationale fût destiné à effacer une telle atteinte au principe sur lequel il estimait que la magistrature tout entière était assise.

A Bordeaux, on entrevoyait plus d'un embarras, mais c'est à Versailles que les difficultés devaient s'amonceler. L'insurrection de Paris menaçait toute l'œuvre de paix que poursuivait le gouvernement. A la guerre étrangère elle substituait la guerre civile. Pendant qu'à la hâte et avec une rapidité dont l'histoire ne se montrera jamais assez reconnaissante envers M. Thiers, une armée était reconstituée, le gouvernement cherchait à enlever tout prétexte aux plaintes de Paris. A côté des criminels qui étaient à la tête de l'insurrection, il y avait une foule d'habitans, de commerçans paisibles qui s'étaient laissé séduire par d'absurdes mots d'ordre. Ce qui au début rendit la commune possible, ce fut la terreur des petits débiteurs, redoutant également le paiement des échéances et des loyers. Le garde des sceaux pourvut d'abord aux échéances, puis il dut s'occuper des locataires.

C'est sous le coup des plus violentes émotions, alors que retentissait au loin le bruit incessant du canon, que l'assemblée reçut communication de la loi sur les loyers. Au cours de la guerre sociale qui s'engageait à Paris, il se rencontra peu de problèmes plus difficiles et plus nécessaires à résoudre. M. Dufaure eut la pensée de chercher la solution dans la constitution de juridictions arbitrales, où figureraient, sous la présidence du juge de paix, deux propriétaires de l'arrondissement et deux locataires. Ces petits jurys auraient le droit d'accorder de longs délais et même de prononcer la remise de l'un des quatre termes de cette douloureuse année. Concession fâcheuse, suivant certains jurisconsultes, transaction contraire au droit et qui mettait à néant le respect des conventions !

Le projet vivement attaqué fut défendu avec confiance par le garde des sceaux (18 avril 1871). Il y a des circonstances où le législateur ne peut sans péril refuser d'intervenir. Dans une ville qui a traversé un long siège, lorsqu'après neuf mois sans travail, sur cinq cent mille locataires, deux cent quatre-vingt-quatre mille payant un loyer de 600 francs et au-dessous sont à la fois menacés d'expulsion et de saisie, qu'impuissans à payer, ils ont devant eux pour toute perspective la mise en vente de leurs meubles, c'est une consolation dérisoire de les renvoyer au droit commun. Il fallait agir, et le projet, en proposant la plus équitable transaction, avait le mérite de montrer l'intérêt que le gouvernement portait aux débiteurs. Le succès du système imaginé par M. Dufaure dépassa les espérances. Dès que Paris fut rouvert, il vint, chaque dimanche, tenir à la chancellerie des réunions de juges de paix, expliquant lui-même les dispositions de la loi, présidant à son application et constatant avec joie les résultats que contribuaient à obtenir le zèle des magistrats et l'esprit de conciliation des jurés.

Si M. Dufaure concourait à des lois d'exception pour mettre fin par des mesures généreuses à de cruelles souffrances, dans l'ordre politique, il n'entendait, comme M. Thiers, se servir que des lois ordinaires. Sa répugnance était profonde pour les sévérités inspirées par la colère au milieu de la lutte. A l'heure où toutes les violences étaient déchaînées, le garde des sceaux, fidèle aux convictions qui l'animaient dans l'opposition, déclarait à la chambre qu'il ne pouvait poursuivre devant le tribunal correctionnel des délits de presse et demandait qu'une loi fût votée d'urgence pour restituer au jury la connaissance des faits que lui avait attribuée la loi de 1819. Il était fier de montrer l'unité de ses convictions et d'invoquer au déclin de sa vie les grands noms qui avaient fait battre son cœur de vingt ans : MM. de Serre, Royer-Collard, Camille Jordan, le duc de Broglie. « Ce que tous les grands esprits que j'ai cités, disait-il, avaient discuté avec tant de soin, avec tant de réflexion, avec tant de profondeur, nous l'avons pieusement recueilli dans notre mémoire et nous vous avons demandé de le consacrer de nouveau. » Il admettait toutefois des exceptions et il se gardait bien d'enlever à la répression plus rapide du tribunal correctionnel les délits contre les mœurs, la diffamation et l'injure envers les particuliers.

A suivre les discussions législatives dans lesquelles sa parole jetait la lumière, à le voir prêt à répondre à toutes les questions, il est des jours où on aurait pu oublier les terribles événemens qui se précipitaient au dehors. M. Dufaure avait assez de force de volonté pour garder son esprit libre, mais sa douleur était inexprimable. La

condamnation dont la commune le frappait, le pillage ordonné et froidement exécuté de sa demeure de Paris, la perte de tout ce qu'il y avait laissé de souvenirs venant s'ajouter au pillage récent de sa maison de Rueil par l'armée allemande, toutes ces douleurs le touchaient moins que les maux et l'humiliation de la France. Dans l'intimité de sa famille, il ne parlait que de l'intérêt public, de même qu'à la tribune c'est à la patrie seule qu'il songeait, le jour où sur une interpellation de M. Louis Blanc, il eut à dire son sentiment au sujet des « conciliateurs qui considéraient du même œil l'ordre légal et l'insurrection, le pouvoir créé par le vœu de la France, et la dictature qui s'est imposée par le crime et règne par la terreur. »

Il avait hâte de montrer comment il entendait qu'un gouvernement soucieux du droit fît juger un tel crime. Il se souvenait des transportations d'une autre époque et des haines dont elles avaient semé les germes. En plein accord avec M. Thiers, il mettait son honneur à ne pas faire subir une seule peine qui n'eût été régulièrement prononcée. Le jour où le dernier coup de feu fut tiré, trente mille prisonniers étaient arrêtés, il s'agissait de statuer sur chacun d'eux. Ce fut l'œuvre des conseils de guerre. Assurément il y eut des condamnations d'inégale sévérité : c'est le sort de la justice humaine, mais il n'y eut pas un châtiment prononcé sans que l'accusé ait pu se faire entendre et se faire défendre. C'est un fait sans analogue dans l'histoire des guerres civiles, et, quels que soient les jugemens des contemporains, ce sera un précédent que l'avenir ne négligera pas.

Sans enlever l'impulsion au ministre de la guerre, il prit en main la direction légale des poursuites. C'est à lui que le général Appert, qui dirigea supérieurement ce travail, en référait pour toutes les questions de droit, et ce grand exemple de respect de la loi, donné par tout le corps d'officiers au lendemain de la lutte la plus sanglante de notre temps, lui semblait un hommage et un enseignement.

Il n'y avait pas seulement à châtier, il fallait réparer les maux que des mains criminelles avaient commis. La destruction des registres de l'état civil de Paris destinée à frapper la famille, de même que l'incendie du grand livre devait frapper la propriété, créait une perturbation sans précédent. Peu de jours après la rentrée dans Paris, M. Dufaure s'entourait d'une commission chargée de préparer un projet de reconstitution; il en dirigeait les travaux avec la plus vive sollicitude, recherchait tous les moyens d'effacer le souvenir de cette calamité publique, présentait à l'assemblée et faisait voter une loi dont il a pu suivre pendant dix ans les heureux résultats.

Les ruines de la commune n'étaient pas les seules à relever, il y

avait une confiscation dont tout gouvernement soucieux du droit devait avoir hâte d'effacer les traces. M. Dufaure, qui avait siégé, depuis la mort de Mme la duchesse d'Orléans, dans le conseil où étaient traitées les affaires privées des héritiers du roi Louis-Philippe, prit une grande part à la préparation de la loi qui restituait aux princes les épaves non encore vendues de leur fortune patrimoniale.

Les travaux législatifs constituaient le principal intérêt de sa vie; ce n'était pas ceux qui lui donnaient le plus d'occupation et de soucis. Il poursuivait un grand dessein : il voulait affranchir les magistrats, depuis les justices de paix jusqu'aux postes les plus élevés, du joug de la politique. Il ne se contenta pas d'adresser des circulaires. Le personnel de la magistrature avait été profondément modifié dans les six mois qui avaient précédé son arrivée à la chancellerie. Aux parquets de l'empire avaient succédé des magistrats envoyés par M. Crémieux. Entre les révoqués du 4 septembre et ceux qui les avaient remplacés la haine était violente, la guerre déchaînée. Dans le cabinet du garde des sceaux se succédaient dès le matin de longues files de députés : c'étaient les représentans de tout un département venant demander la réintégration de magistrats destitués. L'assemblée n'était cependant pas bonapartiste, elle l'avait prouvé en votant avec une unanimité presque complète la déchéance ; mais la majorité ne souffrait pas les magistrats improvisés qui étaient le produit de la politique. Les sollicitations, les démarches se multiplièrent. M. Dufaure qui avait commencé dès le jour de son arrivée au ministère un examen de chaque dossier, continuait son travail avec le même soin. Plus on se montrait pressé et plus il mettait de conscience à prolonger son étude. C'est le sort des modérés de mécontenter les esprits exclusifs. Des deux côtés de l'assemblée, les violens se plaignaient. A gauche, on commençait à répéter que le garde des sceaux chassait les républicains, tandis qu'à droite on s'irritait de voir un si petit nombre de réintégrations. La gauche aurait interpellé, sans la crainte de déplaire à M. Thiers; la droite, que ce scrupule n'arrêtait pas, prit les devans et demanda comment tous les magistrats du 4 septembre n'avaient pas encore été chassés.

M. Dufaure répondit que, parmi les magistrats antérieurs au 4 septembre comme parmi ceux d'après, plusieurs pouvaient à ses yeux être suspects d'être des magistrats politiques. « Que ferons-nous? ajouta-t-il. Nous rechercherons avec soin ceux qui, aux deux époques, quelle que soit leur origine, ont échappé à cette influence désastreuse pour la magistrature; qui se sont fait remarquer par leur mérite plus que par leur zèle, qui ont été noblement infidèles au mandat que l'on voulait peut-être leur donner, qui enfin ont su

garder, au milieu de la triste époque que nous avons traversée, un caractère ferme, digne, honorable, tel qu'il convient aux fonctions judiciaires. La république révolutionnaire bouleverse en un jour toute la magistrature d'un ressort. La république légale examine, étudie, s'éclaire et ne prononce qu'après avoir été pleinement éclairée. Le gouvernement agira de la sorte... Ayez-en une garantie que je me permets de dire plus élevée, c'est le sentiment de ma responsabilité envers moi-même, car je ne me pardonnerais jamais d'avoir donné sciemment et volontairement au plus ignoré des cantons de France un magistrat ou indigne ou incapable. » Cette réponse devait être le programme de tout son ministère.

M. Dufaure, qui avait échappé toute sa vie à l'action envahissante des partis, mettait son point d'honneur à créer une magistrature étrangère aux passions. L'idéal qu'il poursuivait était de former un corps savant de la législation et du droit. Il ne tolérait pas qu'une épithète empruntée à la langue des partis servît de recommandation ou pût nuire à un magistrat. A Versailles, en 1871, on devine si cette austérité était faite pour plaire, et quel succès elle pouvait avoir parmi les solliciteurs qui arpentaient la rue des Réservoirs, en attendant la sortie des députés. Ce qu'on peut affirmer, c'est que chaque groupe avait son grief. En se multipliant, ces mécontentemens individuels s'annulaient quelque peu. En fait, la droite ne se calma qu'en voyant grandir le mécontentement de la gauche. M. Dufaure s'absorbait et s'isolait dans ce grand travail d'examen où les hommes comparaissaient un à un devant sa conscience. Ayant sans cesse sous les yeux les solides arrêts ou les jugemens iniques qu'un trait de plume pouvait entraîner, il ressentait toute l'émotion d'un juge à l'heure où sa voix décide une sentence. Il ne craignait point la responsabilité et la prenait tout entière; il admirait plus que personne les qualités de M. Thiers, son courage et sa supériorité d'esprit, mais il ne tolérait pas que son universelle aptitude s'exerçât sur la justice. Plus d'une fois, le chef du pouvoir exécutif demanda à M. Dufaure des modifications dans le personnel sans pouvoir les obtenir. M. Thiers cessa de lui rien demander, sachant bien en quelles mains il laissait le domaine législatif et judiciaire. De son côté, M. Dufaure s'abandonnait à ses répugnances de plus en plus vives pour les ambitions qui, par amour d'une place, bouleversaient l'état. Il méprisait souverainement ces petitesses et lui qui ne dédaignait aucune question, se sentait plein de dédain pour les rancunes qui tenaient à des places. Il ne songeait pas aux colères qu'il amassait sur sa tête et se montrait en cela meilleur philosophe que sage politique. Il se disait qu'à la tribune, il regagnerait facilement en autorité dans le pays; ce qu'il

aurait perdu de popularité dans les antichambres. Le remaniement du personnel détourna malheureusement le garde des sceaux de la réforme judiciaire. Aux premiers jours de son ministère, il avait mis cette question à l'étude et il en avait poussé fort loin l'examen. Divers abus le blessaient. Comme les esprits clairvoyans et généreux qui avaient saisi l'assemblée de plusieurs projets, il jugeait qu'il y avait plus d'une modification que le temps réclamait. Mais il fut arrêté par le désir de terminer l'œuvre de réparation patriotique à laquelle il s'était voué. Les cours de Colmar et de Metz, les tribunaux du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle étaient pleins de magistrats animés de l'esprit français et demandant à rentrer dans la hiérarchie judiciaire. Il fallait leur faire place. Etait-ce le moment de restreindre la liberté du choix qui appartenait au garde des sceaux? De donner aux compagnies une influence sur le recrutement? De suspendre ainsi cette reconstitution du personnel qui était entreprise dans des vues d'ensemble? Telles furent les considérations, qui firent, à cette époque, ajourner la réforme judiciaire. M. Dufaure ne se montra disposé à accueillir que l'établissement d'un examen éliminant au seuil de la carrière les incapables. Mollement soutenus par une assemblée indifférente, les auteurs des propositions se découragèrent et ne cherchèrent pas à poser cette première assise qui eût été pourtant une conquête sur l'ignorance et la faveur. En France, on n'aime pas à accomplir lentement une réforme, on préfère en ajourner les avantages, dût-on recourir à une révolution.

M. Dufaure prépara, soutint et fit voter, en 1872, une loi sur le jury, à laquelle il attachait beaucoup d'importance. Sans être porté vers le jury en matière civile, ni vers une extension trop grande de sa compétence en matière correctionnelle, il tenait cette institution pour un des fondemens les plus solides de notre justice criminelle. Pour la garantir contre tout retour d'opinion, il fallait la sauver de ses propres erreurs et la préserver à la fois de l'ignorance et de la politique. Sous le régime du cens, tous les électeurs étaient jurés, mais depuis l'établissement du suffrage universel, il avait fallu faire un choix. En 1848, des commissions cantonales tirées des conseils municipaux et présidées par le conseiller-général, furent chargées de dresser la liste générale. A l'élément électif l'empire substitua les fonctionnaires nommés par lui, maires et sous-préfets. M. Dufaure avait voulu faire du choix des jurés une œuvre judiciaire; ce fut le caractère original de la loi. Les commissions cantonales, présidées par le juge de paix, étaient composées de ses suppléans et des maires, redevenus électifs, les commissions d'arrondissement des conseillers-géné-

raux et des juges de paix présidés par le président du tribunal civil. Depuis dix ans, ce système fonctionne; il a donné des listes d'une valeur intellectuelle et morale qu'aucun parti ne peut méconnaître. La magistrature, si fortement attaquée, travaille chaque année à ces revisions de listes avec les élus du suffrage universel, et cette collaboration offre tous les avantages d'un contrôle sans qu'elle ait donné naissance aux conflits ou aux critiques. Des candidats ont parlé d'une réforme, mais l'opinion ne la souhaite pas, tant est sage la combinaison d'où sort chaque année la liste du jury.

L'assemblée nationale comptait dans son sein les hommes les plus éclairés, et quelques-uns avaient une compétence législative que nul ne contestait; mais ils avaient les défauts que donne un long éloignement des affaires publiques : ils voulaient de grandes réformes, et, s'ils ne pouvaient les obtenir, ils se décourageaient vite. Après un puissant effort de travail dans toutes les directions, ils se fatiguèrent et ils revinrent à la politique. La trêve de Bordeaux allait expirer; la libération du territoire, dont la date se rapprochait grâce à M. Thiers, marquait le terme de l'armistice des partis. Sans souhaiter l'ouverture des hostilités, M. Dufaure estimait, en 1872, qu'on ne pouvait plus beaucoup retarder l'époque où il faudrait donner à la France les principales pièces du mécanisme constitutionnel. La discorde des partis et surtout l'impossibilité de fonder sur le suffrage universel une dynastie vers laquelle aucun courant ne dirigeait le pays lui semblaient commander la solution. Dans l'assemblée, une grande fraction des députés avait une conviction contraire; ils croyaient sincèrement que le pays était favorable à la monarchie, que M. Thiers était le seul obstacle à la restauration, qu'il suffirait de tenir le gouvernail avec plus de fermeté pour faire entrer au port le navire ballotté et terminer ainsi une traversée que le pilote se plaisait à prolonger. M. Dufaure avait suivi avec tristesse les progrès et les incidens d'une lutte sourde qu'il croyait fatale au pays; s'il estimait les hommes de la droite, s'il respectait leur caractère, il ne sentait pour leur idéal politique aucune sympathie. Il était très résolu à lutter contre eux, mais il souffrait de voir leur intime alliance avec le centre droit : à ses yeux, toute politique sage, modérée, devait, dans notre pays et dans notre temps, s'appuyer sur ceux qui, sans exclusion absolue, veulent gouverner avec l'opinion publique, sous ses regards et sous son contrôle. Il aurait désiré que tous les défenseurs sincères du régime parlementaire, qu'ils le voulussent avec un chef d'état héréditaire ou électif, se réunissent en un groupe qui n'eût reconnu pour adversaires que les partisans absolus des trois formes politiques qui nient la liberté en inscrivant sur leurs drapeaux les formules du droit divin, du césarisme ou du jacobinisme.

M. Dufaure n'avait de répugnance absolue que contre ces trois systèmes qui, sans le savoir, ont tant d'attaches communes.

Il vint un jour où le garde des sceaux eut à s'expliquer sur cette grave divergence de vues. M. Thiers, inquiet de l'agitation des partis pendant l'automne de 1872, avait résolu de parler à l'assemblée avec une suprême franchise : dans son message, il déclara que le moment lui semblait venu de faire la constitution, que la république serait conservatrice ou qu'elle ne serait point, et que le seul moyen de fonder cette forme nouvelle de gouvernement était que les conservateurs la fissent eux-mêmes en abdiquant toute rancune et tous regrets. Suivant M. Thiers, le pays voulait la république, et le centre droit n'avait qu'à opter entre le rôle de vainqueur ou celui de victime. Ce langage solennel, ces conseils donnés aux partis ne provoquèrent qu'un redoublement d'agitation. On ne voulait pas encore renverser M. Thiers ; on conçut la pensée de lui fermer la bouche en proposant en apparence une loi sur la responsabilité ministérielle. M. Dufaure s'y opposa en demandant à l'assemblée de faire une loi sur les pouvoirs publics. « Vous voulez, disait-il, répondre au message. Le message a été considéré par la nation comme digne d'une assez haute estime ; les étrangers ont trouvé qu'il y avait quelque grandeur dans ce langage du chef du pouvoir exécutif de la France, après les malheurs inouis qui l'ont désolée, après le vigoureux réveil qui, depuis dix-huit mois, la relève ; enfin, peut-être que l'histoire lui fera une certaine place. Eh bien ! messieurs, je vous le demande, si vous répondez à ce message, en disant : Une commission va rechercher les moyens par lesquels M. Thiers sera empêché d'aborder la tribune française, votre réponse aura-t-elle le même accueil ? »

La proposition de M. Dufaure l'emporta, et la première commission des trente chargée des pouvoirs les plus étendus sortit de cette journée parlementaire. Malgré cet apparent succès, la lutte entre le président et l'assemblée s'accentuait. Le garde des sceaux était de plus en plus impatient de voir constituer les pouvoirs publics. Il se souvenait du conflit sans issue créé par la constitution de 1848 et il appelait de ses vœux une seconde chambre également indépendante des députés et du pouvoir exécutif qui servît entre eux d'arbitre et assurât l'équilibre des pouvoirs. Tel fut le point sur lequel portèrent ses longues négociations avec la commission des trente. Il ne se lassait pas de lui montrer que cette lacune ne pouvait être plus longtemps soufferte sans la plus extrême imprévoyance.

Un instant on crut que le conflit serait apaisé lorsque, le 14 décembre 1872, à propos de pétitions réclamant la dissolution, M. Dufaure, ayant demandé l'ordre du jour, fit un discours si éner-

gique contre les menées dissolutionnistes que les droites lui firent la plus triomphante ovation. A relire, à dix années d'intervalle, ce langage éloquent dans lequel le garde des sceaux ne se séparait en rien de ses collègues et du chef de l'état, on demeure confondu de la physionomie que l'esprit de parti et l'impression d'une séance peuvent donner à une harangue. A certains jours, l'assemblée voulait voir entre M. Thiers et M. Dufaure des nuances d'opinion là où, à vrai dire, il n'y avait que des différences de caractère.

Le succès du 14 décembre engagea M. Dufaure à s'occuper plus particulièrement des travaux de la commission des trente. Ce fut lui qu'elle appelait le plus souvent, ce fut lui que M. Thiers déléguait quand il fallait discuter pied à pied des articles dont il avait peine à supporter l'énoncé. La majorité de la commission ne craignait pas de dire que le « malaise dont on souffrait tenait à l'intervention du chef du pouvoir exécutif dans les débats, qu'en sa présence l'assemblée perdait sa liberté. » Il fallut des semaines et des mois de discussions minutieuses pour arriver à une transaction puérile qui permettait à M. Thiers de parler dans une séance annoncée à l'avance et dont il serait le seul orateur. M. Dufaure, après avoir débattu ces combinaisons bizarres, ressemblait au témoin d'un combat singulier qui aurait longtemps discuté sur le choix des armes et les conditions de la lutte : un seul point n'était pas douteux, c'est qu'un duel à mort allait s'engager. Il ne cessa pas d'assister M. Thiers; il avait à cœur de servir de second à l'homme d'état qui, selon lui, portait le drapeau de la France.

Les événemens se pressaient : l'élection de M. Barodet à Paris et diverses élections de province avaient augmenté les alarmes de la droite. L'entrée dans le cabinet de MM. Casimir Perier, Bérenger et Waddington, remplaçant MM. Jules Simon et de Goulard, provoqua des interpellations; ce fut M. le duc de Broglie qui les développa le 23 mai. M. Dufaure réfuta son discours point par point. Il n'y a pas à revenir sur cette lutte oratoire; elle est à la fois trop voisine et trop lointaine.

Le chef des droites était profondément convaincu que le gouvernement de la France était armé d'une baguette magique, qu'il pouvait diriger à son gré le courant de l'opinion, que, si M. Thiers n'arrêtait pas le flot montant du radicalisme, sa complicité seule en était cause. Il était persuadé que le cours des événemens pouvait être changé par une main plus jeune et une résolution plus ardente de s'opposer aux progrès de la démocratie. La majorité le crut avec lui : son vote, en renversant M. Thiers, permit à M. le duc de Broglie d'en faire, sans rencontrer d'obstacle, une expérience tout à fait décisive.

M. Dufaure fut peu sensible à la perte du pouvoir, mais il aimait

trop son pays pour ne pas rougir de son ingratitude envers celui qui aurait dû être maintenu aux affaires, autant par la reconnaissance publique qu'afin d'éviter les secousses aiguës et stériles qu'il était permis de prévoir.

II.

Pour l'extrême droite, le pouvoir du maréchal n'était qu'un mandat provisoire auquel un événement prochain allait mettre un terme. M. Dufaure aurait voulu que cet aveu de projets secrets fût fait à la tribune. Le 2 juillet, il demanda vainement la mise à l'ordre du jour des bureaux des projets de lois constitutionnelles qu'il avait déposés au nom du gouvernement de M. Thiers. Après l'automne agité de 1873, lorsque le refus venu de Frohsdorf eut fait avorter l'entreprise, M. Dufaure reprit avec la même obstination sa demande. A la proposition de créer le septennat, il réclamait, le 5 novembre, qu'on joignît les lois constitutionnelles pour en saisir la même commission. L'assemblée n'admit pas la jonction, mais elle décida, peu après, la formation d'une nouvelle commission des trente à laquelle seraient renvoyés, après une année d'attente, toutes les lois. Des cinq membres de gauche admis dans la commission, M. Dufaure fut le premier. Nous ne pouvons le suivre dans ces interminables débats, que la majorité ne se lassait pas de retarder par l'espérance toujours poursuivie de quelque solution chimérique.

Il luttait depuis sept mois dans le sein de cette commission, lorsque M. Casimir Perier déposa une proposition tendant à l'organisation de la république. Sa conviction était trop ancienne pour laisser à d'autres le soin de répondre à M. de Broglie. Ce qu'il redoutait par-dessus tout, c'étaient « les époques où les nations fatiguées des longues luttes engagées dans leur sein cherchent un homme auquel elles s'adressent, devant lequel elles s'inclinent, à l'autorité duquel elles veulent se rendre. Messieurs, cela est trop vrai, il y a trop de personnes qui poussent les nations à ces idées d'abaissement et d'abdication. Mais nous avons à voir les choses de plus haut, et si ce que l'on disait était vrai pour nous en ce moment, s'il y avait en effet une tendance à dédaigner ces luttes parlementaires qui ont fait autrefois l'honneur de notre pays et à se rejeter vers la tutelle du pouvoir d'un seul homme, ce serait une raison de plus pour que nous fissions comprendre à tout le monde que la force d'une nation réside dans les principes dont elle vit plus que dans les hommes qui la gouvernent. » Il rappela qu'on avait vu, du 24 mai au 20 novembre, des comités occultes se substituer au gouvernement et suppliait l'assemblée de faire l'acte le plus conserva-

teur qui se puisse imaginer, en donnant un caractère constitutionnel et permanent aux institutions de la France.

En tenant ce langage, il répondait aux sentimens du pays fatigué de l'incertitude et ne voyant devant lui que des illusions sans lendemain. Battu dans l'assemblée, il ne perdait pas courage, et lorsque M. Wallon commençait fort à propos sa campagne contre le provisoire, M. Dufaure était auprès de lui, l'appuyant à la tribune comme il avait soutenu ses projets dans la commission des trente et déterminant par sa parole les actes de raison qui ramenèrent du centre droit quelques voix courageuses et déterminèrent le vote du 30 janvier. La lutte soutenue avec tant de vigueur, depuis quatorze mois, dans le sein de la commission, avait porté ses fruits. La décision de l'assemblée, en écartant l'œuvre des trente, jeta le désarroi dans leurs rangs. De ce jour, ce fut M. Dufaure qui se fit en réalité le *leader* du débat, et chaque scrutin vint attester à la fois la défaite de ses adversaires et leur résignation croissante.

M. Dufaure ressaisissait son autorité sur l'assemblée. Ceux même qui ne l'avaient pas suivi reconnaissaient qu'il était l'homme nécessaire. On ne parlait pas de l'appeler à former un cabinet, mais le jour où M. Buffet fut chargé par le maréchal de constituer un ministère, il fut entendu entre les politiques que les sceaux seraient rendus à celui qui avait poursuivi avec patience la constitution des pouvoirs, non comme une revanche du 24 mai, mais comme l'accomplissement d'un devoir patriotique; il refusa d'entrer seul dans le cabinet, et il obtint que le portefeuille des finances fût donné à M. Léon Say. Il fut entendu que la première mission du ministère serait d'achever l'œuvre si longtemps retardée et enfin commencée des lois fondamentales. Dans ces circonstances, M. Dufaure ne pouvait refuser l'appel qui lui était fait. Il y a une règle de loyauté qui domine les relations parlementaires et qui interdit à celui qui a fait triompher un principe de se refuser à l'appliquer. Entre la politique de 1874, qui vivait d'ajournemens, et celle de 1875 qui menait à un but défini, la mise en mouvement des rouages constitutionnels, avec la constitution des deux chambres, il y avait toute la distance qui sépare l'immobilité de la marche. M. Dufaure, qui n'avait cessé de soutenir la politique nouvelle, ne pouvait se refuser à la servir. Il rentra à la chancellerie qu'il avait quittée depuis le 24 mai comme s'il en était sorti la veille, et sa première circulaire aux procureurs généraux avait pour but de renouer le fil rompu de la tradition : « Étranger, leur écrivait-il, depuis bientôt deux ans, à l'administration de la justice, je désire savoir les difficultés que vous avez rencontrées. » Après leur avoir annoncé « le régime défini et légal qui venait de remplacer un état provisoire, » il insistait sur les menées bonapartistes et sur la vigilance qu'elles exigeaient. Peu de jours

après, le garde des sceaux remettait en vigueur l'une des règles auxquelles il tenait le plus et qu'avait annulée l'un de ses prédécesseurs : il enjoignait aux juges de paix de se renfermer dans leurs fonctions judiciaires. En un mot, on sentait qu'un ministre de la justice, soucieux d'arracher les juges aux périls de la politique, venait de ressaisir la conduite des affaires.

Le garde des sceaux avait hâte d'accomplir son premier devoir en déposant les projets complémentaires sur les rapports des pouvoirs publics et sur les élections des sénateurs. Les droites avaient épuisé leurs forces, et la discussion de ces lois se produisit sans incident notable.

M. Dufaure était fort inquiet des agitations du parti de l'appel au peuple. Plus son prédécesseur avait paru indifférent aux rapports du procureur-général près la cour de Paris, et plus M. Dufaure avait à cœur de défendre M. de Leffemberg contre les attaques de M. Rouher. Il semblait que, depuis quelque temps, les partis eussent le droit de conspirer. « Il y a là, dit-il, des essais, des efforts sur lesquels nous devons avoir incessamment les yeux ouverts. Je n'admettrais jamais, quant à moi, je ne garderais jamais le pouvoir à cette condition qu'après tout ce qui a été dit du haut de cette tribune et tout ce qui a été écrit dans cette enquête, vous vissiez un gouvernement indifférent, sans souci, fermant les yeux sur les tendances, les projets qui ont été manifestés par le parti du comité de l'appel au peuple, et qui ne fût pas prêt, au moindre pas que l'on ferait sur cette pente, à les réprimer, comme tout projet pareil qui, de tout autre côté, mettrait la société en péril. » Ce langage sortant d'une bouche ministérielle était nouveau : évidemment le ministre de la justice était résolu à montrer qu'il existait un gouvernement respectant la constitution et décidé à la faire respecter.

Néanmoins tant que la chambre haute n'était pas créée, l'équilibre risquait à tout instant de se rompre. Pour atteindre ce but, il fallait suivre une politique de ménagemens, ne pas froisser l'assemblée, savoir attendre, regarder à la fois la majorité pour éviter une rupture et les partis pour modérer leurs manifestations. Telle fut la tâche difficile de l'année 1875. M. Dufaure ne fit de grands discours qu'en faveur du scrutin d'arrondissement. Il était persuadé que le scrutin de liste, favorable à l'établissement de grands courans d'opinion, était le suffrage qui convenait aux heures troublées qui précèdent l'élection des assemblées constituantes et souveraines. En 1848, en 1871, ce mode de scrutin avait sauvé la société. Il trouvait naturel que ceux qui veulent faire de la politique à outrance s'en fissent les défenseurs. En 1876, M. Dufaure, comme la France, était fatigué de la politique des partis. Pour lui, il ne s'agissait pas d'élire une constituante où se fussent reflétées sous leurs nuances les

plus vives, et avec l'éclat de la parole et l'ardeur de la pensée, les passions du pays, mais d'appeler les arrondissemens à choisir dans leur sein des hommes de bon sens résolus à pratiquer sagement la nouvelle constitution. La médiocrité, qui est l'écueil du scrutin uninominal, l'effrayait moins que la passion. Il soutint vivement la discussion et montra que le scrutin de liste détruisait les rapports entre les électeurs et le candidat, leur substituait l'action de comités anonymes et risquait de décourager l'électeur en lui enlevant toute initiative et toute influence. Le scrutin d'arrondissement l'emporta. C'était le testament de l'assemblée.

Les élections constituèrent le sénat, puis le 20 février, les députés furent nommés. L'échec de la politique hésitante dépassa toutes les prévisions. Le suffrage universel par horreur des équivoques se porte toujours vers les extrêmes. Si le scrutin de liste eût été en vigueur, n'est-il pas permis de supposer que la réaction républicaine cherchant l'expression la plus claire de sa pensée eût fait de tels choix que d'un seul coup toutes les digues eussent été emportées? Les élections donnaient à la vérité la majorité aux gauches, mais elles n'excluaient pas la pratique d'une politique modérée. Elles n'écartaient que les défenseurs des stériles transactions exigées par l'assemblée nationale. M. Buffet, battu dans quatre collèges, donna sa démission, dès que les résultats du scrutin furent connus. Le maréchal obéit à l'opinion publique et nomma le même jour M. Dufaure président du conseil. Il fallait terminer les élection, en surveillant les scrutins de ballottage. M. Dufaure, ministre de l'intérieur par intérim, y appliqua tous ses soins. Sans changer le personnel, il tempéra l'ardeur de certains préfets, interdit toute infraction aux règles de la neutralité électorale et s'efforça de calmer les passions, tandis qu'il préparait les élémens de son nouveau ministère. Aux monarchistes qui suivaient naturellement M. Buffet dans sa retraite, le nouveau président du conseil substituait des membres du centre gauche comme MM. Ricard, Christophle et Waddington, ou des amis d'ancienne date tels que M. Teisserenc de Bort et l'amiral Fourichon.

A dater de ce jour, M. Dufaure considérait que la politique était toute différente. Jusque-là il avait eu pour adversaire l'équivoque. Désormais il allait avoir à lutter contre des affirmations positives servant de mot d'ordre à des impatiences longtemps contenues.

Dans les premiers mois, il n'y eut pas de difficultés sérieuses. L'amnistie pour les insurgés de la commune fut la première des sommations radicales; mais l'extrême gauche s'en souciait seule. Le cabinet fut unanime à la repousser et à décider en même temps que le gouvernement userait du droit de grâce pour effacer peu à peu et dans la mesure de l'équité, les suites de la guerre civile. Sur-le-

champ, le garde des sceaux institua une commission des grâces chargée de l'éclairer et de préparer avec voix consultative les propositions qu'il soumettrait au président de la république.

Cette politique de détente à laquelle ne se mêlaient ni haines ni faiblesses, convenait aux nouveaux élus. Les électeurs ne les avaient chargés que de maintenir la république et d'en affirmer l'existence. Ils trouvaient un gouvernement qui prenait au sérieux nos institutions. Cela suffisait à leurs premières exigences. La session se passa sans orages, et le garde des sceaux trouva le temps de se livrer aux études qui étaient pour lui un repos.

A côté de l'initiative parlementaire dont il lui semblait que la chambre faisait abus, il lui plaisait d'accomplir sans bruit des réformes durables. L'étude des législations étrangères avait attiré de bonne heure son attention. Président de la société de législation comparée, il avait suivi et dirigé ses travaux. Il lui sembla que l'état, sans se substituer à l'initiative privée, avait une action féconde à exercer en formant une collection de lois étrangères qu'un système bien établi d'échanges tiendrait sans cesse au courant. Il demanda au budget une allocation annuelle et forma auprès du ministère, sous la présidence d'un des plus savans jurisconsultes du conseil d'état, devenu son ami, un comité auquel il confia la mission de réunir tous les textes et de publier les traductions des codes étrangers. Rien n'est venu troubler dans son développement une œuvre qui offre aux chambres et à tous ceux qui étudient ou qui appliquent le droit une ressource jusque-là inconnue.

Le garde des sceaux était persuadé que le seul moyen de mettre les magistrats à l'abri des attaques qui se produisaient, et dont il pressentait le redoublement, était de peupler les compagnies judiciaires des intelligences les plus distinguées et d'entretenir à tous les degrés le goût des travaux de l'esprit. Tel fut le but qu'il ne cessa de poursuivre. L'établissement du concours au seuil de la carrière judiciaire en fut la marque la plus éclatante. Il avait été frappé des résultats que donnait le concours à l'aide duquel se recrutaient les auditeurs au conseil d'état : il résolut d'instituer, sous le nom d'attachés, un corps de candidats parmi lesquels il puiserait les jeunes magistrats. « Nous vivons, disait-il dans la circulaire où il exposait les motifs de sa résolution, à une époque où toutes les fonctions publiques qui ne sont pas données à l'élection doivent se défendre par le mérite de ceux qui les occupent. Nous n'échapperons à l'application des théories fausses qui se sont fait jour dans ces derniers temps relativement à l'élection des magistrats qu'à la condition d'éviter dans nos choix toute faiblesse et de ne laisser entrer dans les rangs de la magistrature que des jeunes gens capables, instruits, ayant déjà fait leurs preuves et conquis l'estime

de ceux qui ont assisté à leurs débuts. » Le concours fit sortir de l'obscurité des hommes de savoir et de mérite auxquels la magistrature « n'aurait ouvert ses rangs que très tard et avec beaucoup de difficulté. » La valeur des épreuves dépassa l'attente : un grand nombre de jeunes gens apportèrent dans les parquets un talent qui mit hors de conteste l'institution des concours. La faveur seule s'en émut; les choix purement politiques en souffrirent; à la chambre, les solliciteurs évincés ne cachèrent pas leur dépit. Aussi, après M. Dufaure, le concours, de toutes les réformes la plus démocratique, devait-il être délaissé.

Il ne suffisait pas d'assurer le recrutement, il fallait que la discipline des tribunaux, le travail régulier de leurs membres fût partout assuré. M. Dufaure craignait que le contrôle manquât de vigilance. Les procureurs-généraux furent invités à faire des tournées fréquentes et à envoyer des rapports sur chaque siège et sur chaque magistrat. Rien de plus curieux que cette vaste enquête sur l'état de notre organisation en 1876; chacun de ces rapports jette sur nos mœurs judiciaires une lumière inattendue; l'horizon peut paraître borné, la vie modeste et routinière, mais la valeur morale est très grande et le respect des justiciables entoure le tribunal. Seuls, les jeunes magistrats, arrivant avec toute l'ardeur de leur âge au milieu de ces existences paisibles, sentaient le poids de leur inaction. Quelques-uns, réagissant d'abord avec énergie, préparaient une étude sur un point de législation ou d'histoire, puis le découragement les envahissait. Le garde des sceaux voulut qu'un comité composé de tous les magistrats membres de l'Institut prît connaissance des travaux de leurs jeunes collègues, soit pour en faciliter la publication, soit pour en mentionner le mérite dans le dossier de l'auteur.

A ces réformes intérieures il faut ajouter les travaux législatifs qui se préparaient à la chancellerie et dont les chambres allaient être saisies. A la suite de longues études, M. Dufaure reconnut que le principal vice de l'organisation judiciaire actuelle était le nombre excessif des magistrats et l'insuffisance de leur situation pécuniaire. Il voulut apporter un remède au mal, sans altérer aucune des garanties actuelles, sans changer les relations des justiciables et sans modifier une seule de nos lois de compétence. Il y parvenait en supprimant en certains sièges peu occupés deux juges et un substitut et en puisant dans un tribunal voisin, les jours d'audience, les magistrats nécessaires. Appliqué pour de petites distances reliées par un chemin de fer, ce système aurait réalisé une économie sensible, sans bouleverser l'administration de la justice, plus que ne le font les voyages des magistrats et des avocats allant aux environs de Paris et en revenant, chaque matin, dans la saison

d'été. Ce projet n'était pas de nature à intéresser les chambres : aucun des partis n'y trouvait d'aliment à ses passions; la gauche n'y rencontrait pas le moyen d'obtenir une épuration du personnel judiciaire. Le projet fut oublié.

Il n'y a pas lieu d'en être surpris quand on songe que la réforme la plus favorable aux petits propriétaires, imaginée par M. Dufaure et proposée en 1876, n'est pas encore votée par la chambre des députés. Les ventes judiciaires d'immeubles donnent lieu à des formalités ruineuses pour les petites propriétés. Croirait-on que, pour les immeubles vendus moins de 1,000 francs, les frais absorbent la moitié de la valeur. Si l'enchère est au-dessous de 500 francs, la confiscation est complète. A cet ancien abus, que la routine croyait impossible à corriger, le garde des sceaux entendit remédier. Il obtint du ministre des finances une remise progressive des droits d'enregistrement, qui variait suivant le prix de vente et qui s'élevait jusqu'à la totalité des droits si l'immeuble avait été vendu moins de 500 francs. Une concession aussi large appelait un sacrifice analogue de la part des auxiliaires de la justice. Représentés dans la commission réunie à la chancellerie, ils adhérèrent aux plus généreuses réductions. Dans un pays où la propriété est aussi divisée qu'en France, il n'y avait pas de projet plus démocratique ni qui méritât plus un vote d'urgence. Au moment où M. Dufaure le déposait, il aurait été bien surpris, si on lui eût dit qu'une commission saurait le retenir et l'enterrer pendant six ans.

D'autres projets étaient préparés en silence : les améliorations bruyantes ne sont ni les plus fécondes ni les plus durables. M. Dufaure, on le sait, avait le goût des réformes. Sa longue expérience accueillait avec satisfaction celles que concevait l'initiative toujours en éveil de son jeune secrétaire-général; cette époque de sa vie fut une des plus dégagées de souci. Il était heureux d'observer, dans toutes les branches du service judiciaire, des modifications heureuses, une impulsion plus éclairée, une meilleure organisation.

La fin des vacances vint détourner le garde des sceaux de ces intéressantes études. Les députés de la gauche revenaient fort animés contre les fonctionnaires, dont l'adhésion à la république leur semblait singulièrement lente. Chaque député avait un grief contre un des ministres, mais les magistrats avaient le don d'exaspérer leurs colères. Il y avait plus d'un membre de la chambre qui menaçait de renverser le président du conseil pour un juge de paix. Le jour où le parlement reprit ses travaux, un observateur attentif aurait pu voir que les rapports entre le garde des sceaux et les députés s'étaient sensiblement aigris. Les discussions ne tardèrent pas à s'en ressentir.

La cessation des poursuites à l'occasion de la commune fut l'objet

d'une première discussion irritante. On était d'accord sur le fond, mais la gauche soutint et fit passer, malgré le cabinet, le dessaisissement de la juridiction militaire au profit des cours d'assises. Peu de jours après, le refus des honneurs funèbres aux membres de la Légion d'honneur enterrés civilement souleva un débat menaçant, et le projet déposé par le gouvernement afin de ne rendre les honneurs qu'aux militaires en activité de service, en passant à côté de la question, ajouta au mécontentement. L'examen du budget des cultes s'ouvrait sous de fâcheux auspices. Il semblait que la gauche eût accumulé en quelques articles toutes ses revendications les plus inopportunes. La suppression du budget des cultes fut aisément écartée, mais l'augmentation de traitement pour les desservans pauvres, proposée par le garde des sceaux, fut votée de mauvaise grâce après plusieurs réductions successives et à la suite de propos acerbes qui révélaient une lutte systématique contre le clergé et qui mettaient à une singulière épreuve la patience de M. Dufaure.

Affaibli à la chambre, le président du conseil était presque déterminé à se démettre. Il aurait fallu que le sénat, le voyant ébranlé, fît un effort pour le soutenir. La loi sur la cessation des poursuites allait permettre de savoir ce que, de ce côté, on pouvait attendre. Après une discussion approfondie et malgré un discours du garde des sceaux, la majorité du sénat la rejeta. M. Dufaure n'hésita plus à se retirer. Il était persuadé que, ni ses convictions, ni ses goûts, ni son tempérament ne convenaient à une chambre jeune, inexpérimentée, ne connaissant ni les questions ni les difficultés de la politique. Il souffrait des malentendus et s'en irritait. A aucune époque, la responsabilité de sa mission ne lui avait paru plus pesante.

III.

M. Dufaure recouvrait avec bonheur sa liberté. S'il avait moins aimé son pays, il eût goûté un repos sans mélange, mais les préoccupations le suivirent alors même qu'il s'éloignait de Versailles pour aller chercher, pendant l'hiver, un climat nécessaire à la santé de Mme Dufaure. De loin, il essaya de comprendre le singulier spectacle que le bruit et le mouvement de la scène l'avaient peut-être empêché de saisir. Plus il suivait les symptômes de cette instabilité des esprits et moins il se rendait compte des mobiles qui maintenaient les députés en une perpétuelle agitation. Lui, qui désirait si sincèrement l'établissement et la durée d'un régime régulier fondé sur le respect des lois, ne pouvait souffrir cet abus de l'initiative parlementaire remettant tout en question, ne laissant debout ni une loi, ni une institution. « Si la majorité, écrivait-il de Menton

le 27 février, avait une foi républicaine sincère et éclairée, quelle joie d'assurer la pratique paisible et patiente de cette machine gouvernementale pour prouver qu'aucun de ses organes, suffrage universel, dualité législative, chef électif et temporaire, n'est incompatible avec l'esprit, le caractère et les intérêts politiques de notre pays! Au lieu de cela, quelle politique inquiète, quels rêves de malades! quelles conséquences singulières tirées de ce mot de république! quelle impatience de voir réaliser ce qu'on a imaginé ce matin, ce que l'on combattra ce soir! quelle absence complète d'unité de vues, de discipline parlementaire, de confiance en ses plus anciens amis! Depuis que je ne suis plus au pouvoir, je suis tout étonné d'y avoir été. Je m'en souviens comme on se souvient d'avoir été au bord d'un précipice. J'éprouve quelque vertige en y pensant. » En faisant les vœux les plus vifs pour ses successeurs, il suivait avec une extrême attention les incidens de la lutte et ne comprenait pas que la chambre fût assez imprévoyante pour attaquer et affaiblir M. Jules Simon.

A l'heure où il revenait à Paris, entrevoyant un renversement du cabinet et s'alarmant des perspectives qu'il apercevait au-delà, le maréchal congédiait inopinément ses ministres et appelait le duc de Broglie. Ce n'était ni une violation de la loi, ni un coup d'état, ce n'était qu'un coup de tête. De sages conseillers auraient pu en prévenir le danger. Ceux que le président de la république écouta lui persuadèrent que, l'acte une fois commis, il fallait aller jusqu'au bout et tenter de guérir la France de ses sympathies républicaines en six mois. Dès le premier jour, M. Dufaure jugea l'aventure. Il en prévit l'insuccès, mais il était loin de croire aux moyens qui furent successivement mis en œuvre.

Il vota au sénat contre la dissolution, non qu'il renonçât à son jugement sévère sur la chambre des députés, mais parce qu'il croyait qu'un appel aux électeurs, venant de la droite, au milieu d'un si violent conflit, était de nature à surexciter les esprits, à donner aux députés une popularité qu'ils ne méritaient pas et à transformer les mécontentemens en passions obstinées. Il se rendit bientôt en Saintonge. C'est là seulement qu'il lui fut permis d'apprécier les ravages de la politique pratiquée par le ministère. Sa douleur surtout fut profonde en voyant ce qu'on tentait de faire de la magistrature qu'il avait formée et défendue pendant quatre ans. Les juges de paix avaient été révoqués; autour de lui, il y avait eu des iniquités révoltantes. Il gémissait en comparant nos mœurs politiques à celles des pays rompus à la liberté, en voyant la facilité avec laquelle un cabinet « abusait du pouvoir que le sort avait mis entre ses mains pour désorganiser toute une grande institution et se livrer à une débauche d'arbitraire. » Les préparatifs des élec-

tions tardives, en lui montrant le ministère se cachant à tout instant derrière le maréchal, blessaient son respect de la responsabilité ministérielle. Il lui semblait qu'après la faute du 16 mai il n'y en avait pas de plus grande que de compromettre la personne du président de la république et d'user sans profit d'une influence qu'il eût fallu mettre en dehors et au-dessus de la lutte. Le résultat des élections ne le surprit pas; mais il fut consterné d'apprendre qu'il existait des conseillers assez aveugles pour proposer au maréchal une nouvelle dissolution; le mois de novembre se passa à supputer les chances d'une seconde campagne. Dans le désarroi de la défaite, on écouta toutes les propositions pour éviter l'appel aux adversaires du 16 mai, même les moins bruyans, ce qui semblait une capitulation inacceptable. On multipliait les plans de campagne pendant que la chambre des députés, maîtresse du budget qu'elle refusait de discuter, se préparait aux événemens. Jamais conflit plus aigu n'avait excité plus vivement les esprits. M. Dufaure se demandait avec anxiété si la France allait être jetée dans la guerre civile. Seul, M. d'Audiffret-Pasquier, au commencement de décembre, avait osé parler avec franchise au maréchal. S'il était suivi par ses amis, les plus grands malheurs pouvaient être évités. Dans des réunions peu nombreuses, mais qui suffisaient à déplacer la majorité dans le sénat, M. Bocher tint, au milieu des constitutionnels, le langage le plus courageux et le plus net: ses amis et lui ne suivraient pas le président dans une nouvelle campagne de dissolution; il fallait que le maréchal, après avoir consulté le pays, se résignât à gouverner parlementairement comme on gouverne dans tous les états d'Europe. C'était la condamnation de la politique violente. M. Dufaure fut appelé. Ses conditions étaient précises : un cabinet homogène et indépendant; une déclaration publique du maréchal proclamant que son gouvernement rentrait dans les voies parlementaires, et l'adhésion à deux projets de loi sur le colportage et sur l'état de siège. Elles ne furent acceptées que trois jours après, lorsque toute espérance d'un cabinet de droite, caressée jusqu'à la dernière heure, se fut définitivement évanouie devant la fermeté des constitutionnels.

Jamais président du conseil n'était entré au pouvoir dans des conditions plus difficiles. Entre la chambre et lui, aucun accord de tempérament; entre le chef de l'état et son premier ministre, un fond d'estime sincère pour le caractère, mais peu d'idées politiques communes, une alliance imposée par les événemens et rappelant sans cesse à l'un des deux sa défaite. En un mot, M. Dufaure, placé entre les deux adversaires, n'avait de force vis-à-vis de la chambre que parce que sa présence était le signe visible d'une victoire que les amis du maréchal tenaient pour une humiliation. Il fallait le renom d'inébranlable fermeté de M. Dufaure pour faire tenir debout, au

milieu de telles complications et pendant quatorze mois, un ministère modéré. L'habileté y eût échoué. La loyauté un peu rude d'un homme d'état de quatre-vingts ans sut y parvenir.

L'effet, en France et en Europe, fut immense. En se soumettant, non devant un homme, mais devant son pays librement consulté, le maréchal avait écouté les voix les plus sages. Pour la première fois, disait-on, la France avait su faire l'économie d'une révolution.

M. Dufaure appela autour de lui tous ceux dont il avait pu, en d'autres temps, apprécier la valeur. Grâce à M. Léon Say, l'accord fut sur-le-champ rétabli avec la commission du budget, et la loi de finances fut votée.

Une première tâche s'imposait au nouveau ministère : il fallait avant tout panser les plaies des sept derniers mois. Cette fois, le personnel ne causait pas les difficultés les plus sérieuses. Il fallait à peu près rétablir partout les fonctionnaires qui accomplissaient paisiblement leur tâche le 15 mai précédent. Pour le ministère de la justice, dont M. Dufaure s'occupait exclusivement, le travail porta d'abord sur les juges de paix. Successivement, les magistrats révoqués reprirent leurs places, à moins qu'ils n'eussent démérité. Cet examen permit de juger les chefs de parquets.

Dans l'ordre politique, les réparations étaient moins faciles. La magistrature avait été mêlée à l'œuvre du 16 mai par les répressions mêmes qui lui avaient été demandées : des colères nouvelles s'étaient ameutées contre elle. Les condamnations minimes ne sont pas celles qui laissent de moins longues traces. Or les contraventions, les délits de presse et de colportage avaient été poursuivis par milliers. Il fallait couvrir d'un oubli complet toutes ces erreurs de la passion politique. Dès le lendemain de la constitution du cabinet, la loi d'amnistie fut proposée à la chambre des députés et, au mois de janvier, lorsque le parlement reprit ses séances, le gouvernement pressa l'examen des lois qui, suivant ses amis, devaient rendre impossible le renouvellement d'une campagne aussi funeste aux intérêts conservateurs.

Au sénat, les discussions furent animées, elles ravivaient de récens et pénibles souvenirs. Une politique sage commandait cependant des précautions spéciales. L'état de siège, qui aurait été décrété dans l'automne à la veille des élections sans la résistance peu connue du parquet de la cour de cassation, était une mesure si grave qu'il fallait empêcher à l'avenir que des pouvoirs destinés à réprimer l'insurrection devinssent un instrument de pression électorale. M. Dufaure tenait ces lois pour aussi sages que nécessaires. Les constitutionnels leur firent bon accueil. A droite, on eut l'injustice et l'imprudence de les qualifier de lois de parti. C'est à propos du colportage que M. Dufaure eut à répondre à ce grief : « Si nous étions, dit-il,

un ministère de parti, qu'aurions-nous fait? Nous aurions gardé l'arme dont on s'était servi, et vous auriez eu peut-être à en gémir autant que nous en avons gémi pendant les dernières élections. Nous n'avons pas voulu le faire; nous croyons avoir agi en véritables politiques et, au lieu de demander pour nous le funeste présent de pouvoir supprimer les journaux de nos adversaires et de laisser répandre les nôtres, nous vous avons demandé de voter une loi claire, correcte et précise qui interdirait au pouvoir de faire à jamais ce que nous aurions pu faire, si nous avions été des hommes de parti. » (26 février 1878.) M. Dufaure exprimait ainsi les sentimens de toute sa vie.

Il avait hâte de voir se clore ces discussions rétrospectives et irritantes. En réparant les maux du passé et en fermant les brèches, le ministère avait accompli la première partie de son œuvre; il allait pouvoir se tourner vers l'avenir, se mettre au-dessus des récriminations et marcher dans une voie d'études que les colères ne viendraient plus troubler. Le garde des sceaux avait de grands projets législatifs. Il était persuadé qu'aux réformes de l'ordre purement politique qui convenaient aux esprits superficiels, parce que le premier venu, après avoir lu un journal, s'y croyait propre, il fallait substituer de vastes revisions telles que celles de nos codes criminels. En 1832, le gouvernement de juillet avait amélioré le code pénal. Il fallait tenter la même œuvre pour l'instruction criminelle, qui portait la date et le reflet du premier empire. Il en chargea une commission où il appela les membres les plus compétens de la cour de cassation. Président de la société des prisons dont il avait été l'un des fondateurs, il fit des efforts pour ramener au ministère de la justice l'administration pénitentiaire. En même temps, il préparait et présentait une loi sur l'extradition, voulant faire rentrer dans le domaine législatif et judiciaire une mesure que réglait seule l'infinie variété des traités (1).

Il avait bien d'autres projets, mais les jours et les semaines s'écoulaient trop vite; les dossiers s'accumulaient sur sa table; chaque ministre lui soumettait les affaires les plus difficiles, les questions qui divisaient deux départemens ministériels. Il lui fallait toute sa vigueur pour conserver sa liberté d'esprit; parfois il aurait voulu fermer sa porte, qui était assiégée : « Je ne sais auquel entendre, disait-il, et si j'en croyais les députés, je laisserais tout cela pour m'occuper de leurs juges de paix. Les affaires d'état, la conférence de Berlin! qu'est-ce que cela? Les affaires de mon canton, voilà les matières sérieuses! J'ai achevé les réintégrations que

(1) Présentée en 1878, cette loi fut votée par le sénat; mais le gouvernement n'a pas jugé à propos de l'apporter à la chambre des députés.

commandait la justice. Le travail est terminé, et j'entends que la magistrature ait une fixité telle qu'elle ne puisse être confondue avec l'administration. J'envie ceux qui peuvent s'occuper autour de moi de législation, voilà les intérêts permanens qui reposent l'esprit. »

A l'heure où il dévouait toutes ses forces à la chose publique, un coup terrible allait l'atteindre. La santé de celle qui l'avait secondé dans la vie était frappée sans retour. En quelques jours, les bises d'avril enlevèrent Mme Dufaure. La douleur de celui qui survivait fut grande et saisissante. Il eût été renversé par une telle secousse, si son âge même ne l'avait averti que la séparation serait courte. Il vécut deux années comme attiré par celle qu'il avait perdue et avec la confiance que chaque jour écoulé le rapprochait d'elle. Les travaux mêmes de sa charge, qu'il aurait abdiqués s'il ne s'était pas souvenu qu'elle l'avait poussé à en accepter le fardeau, le rattachèrent à la vie plus que jamais. Il s'y absorba, ne négligeant ni une lettre, ni un rapport, ni un projet de loi. Il faut l'avoir approché en ce temps pour le connaître tout entier.

D'autres jugeront le politique. Le garde des sceaux était incomparable. En l'entendant traiter une affaire, juger un magistrat, en observant cette conscience inébranlable, étrangère aux partis, haïssant leurs vues étroites, leurs jalousies, le souvenir des grands magistrats d'autrefois traversait l'esprit. C'étaient bien là les haines qu'avait conçues L'Hospital pour les factions de son temps, l'ardeur avec laquelle il se réfugiait dans les études de sa charge pour ne pas entendre les insultes échangées entre catholiques et huguenots. Il fallait le voir dans ces longues après-midi de travail que lui accordait quelque vacance parlementaire, ou lorsque les siens obtenaient à grand'peine qu'il descendît dans le jardin du ministère. En marchant à travers les allées, il oubliait pour un instant les rapports des procureurs-généraux ou les feuillets d'un dossier qu'il tenait à la main. Il se laissait entraîner à parler de ses projets, des réformes possibles, des abus à redresser, mais surtout de la France, de ce qui pouvait calmer ses nerfs, apaiser son cerveau et assurer son avenir. En l'écoutant, à la fois si simple et si profond, il était impossible de ne pas songer à ceux qui, depuis des siècles, s'étaient promenés sous ces vieux arbres de la chancellerie. Ce robuste vieillard était bien leur digne successeur. M. Dufaure était né pour être un de ces grands chanceliers qui, appuyés sur les lois, sont en des pays d'antique tradition les représentans et l'image vivante de l'état. I en avait tous les goûts, toutes les aptitudes, l'austérité et le prestige; il aurait fait respecter sa charge, qui eût grandi entre ses mains; il aurait relevé et épuré la magistrature. Nous avons vu en Angleterrre de célèbres juriscon-

sultes qui partageaient leur temps entre la chambre des lords et la cour de justice qu'ils présidaient le même jour, augmentant l'une par l'autre la dignité de leurs doubles fonctions et apportant à la chambre haute le reflet d'une autorité qu'ils empruntaient à l'interprétation souveraine des lois. M. Dufaure nous rappelait ces vies pleines d'austères devoirs.

Lorsqu'il s'était rendu le matin au conseil d'état, qu'après avoir présidé le conseil des ministres, il partait pour Versailles prêt à prendre part aux discussions du parlement, il était impossible de ne pas songer à ce qu'il aurait fait, au grand profit de la justice et des lois, s'il avait été débarrassé des soucis de l'action. Heureusement l'année 1878 fut une des plus paisibles que la France ait traversées depuis douze ans; fatiguée des querelles, elle se reposait en recevant le monde entier dans cette fête de l'exposition qu'accompagnait si à propos une trêve des partis. M. Dufaure, étranger aux joies bruyantes, prit un intérêt passionné à ces comparaisons de toute nature qu'offrait à un esprit curieux le palais du champ de Mars. Lorsque l'automne arriva, ses collègues le décidèrent à aller prendre quelque repos à Vizelle. Il y passa trois semaines sans cesser de diriger la chancellerie et de conserver la signature.

A son retour, l'horizon s'était rembruni. Ceux qui avaient le goût des intrigues étaient las du calme dont jouissait la France. Le ministère aurait bientôt un an ! A quoi songeaient les politiques? Ils se remirent si bien et si vite en campagne, ils firent tant de projets, se montrèrent si bavards et si pressés qu'on put croire un moment leurs plans éventés. M. Dufaure, qu'on avait voulu forcer à donner sa démission, n'avait pas daigné écouter ces sommations de couloirs. Il attendit de pied ferme les attaques publiques. Devant ce calme l'audace se tut. On recourut à d'autres moyens. Du moment où il ne voulait pas céder la place de bonne grâce, on saurait bien l'y contraindre. Les intrigues se nouèrent afin de préparer un grand ministère présidé par M. Gambetta et dans le sein duquel les quatre gauches seraient représentées.

Il y a des heures de crises où certaines idées se propagent et dominent exclusivement les esprits. Au commencement de janvier 1879, le changement du personnel judiciaire, administratif, financier et militaire était l'unique sujet des conversations et des vœux dans les couloirs de la chambre, dans les rues et dans les trains de Versailles. Les élections sénatoriales, à entendre les députés, contraignaient le ministère à agir avec énergie, ce qui signifiait à destituer et à révoquer des catégories entières de fonctionnaires. Il est vrai que les nouveaux sénateurs auxquels on prêtait une si impérieuse volonté se montraient beaucoup moins absolus.

M. Dufaure était disposé à les écouter d'une oreille d'autant plus

attentive qu'ils représentaient l'opinion publique sous son expression la plus récente. Il put se convaincre que leur impatience moins vive que celle des députés ne différait que dans la mesure. On lui rapportait des incidens qui prouvaient le langage agressif de certains fonctionnaires et qui justifiaient non les clameurs des députés, mais les doléances dont les sénateurs se faisaient discrètement l'écho.

Le conseil des ministres et son président prirent aussitôt leur parti. Ils rédigèrent un message dans lequel furent énumérés toutes les lois, toutes les réformes, tous les travaux soumis au parlement. Sur chaque point, on verrait la détermination de faire un pas en avant, de se montrer franchement libéral, sans faire de concession au radicalisme. Le sénat écouta la déclaration avec sympathie. A la chambre, l'attention était ailleurs. Que dirait le cabinet de l'épuration? Quelle satisfaction donnerait-il? Le gouvernement promit de destituer les fonctionnaires qui attaqueraient les institutions établies, mais, au lieu de procéder par catégories, il annonça qu'il agirait prudemment, « voulant être assuré de la faute avant d'infliger la peine. » Une interpellation fut aussitôt annoncée.

En réponse à M. Senard qui le pressait de destituer un certain nombre de procureurs-généraux, M. Dufaure déclara qu'il serait sévère, mais que l'intérêt politique ne le ferait pas souscrire à une seule révocation qu'il tiendrait pour injuste. Il comprenait que « les élections, en mettant d'accord les deux pouvoirs législatifs, avaient affermi les institutions, que cet accord devait descendre des pouvoirs à tous les fonctionnaires et qu'il n'y avait plus à tolérer ces hésitations, ces doutes, qui pouvaient naître de ce que le fonctionnaire avait au-dessus de lui, dans la majorité d'une des chambres, un exemple et peut-être un appui. » La chambre prit acte de ce langage et donna cent voix de majorité au ministère.

Cette victoire ne pouvait pas rassurer les esprits clairvoyans : la masse tranquille du pays, ceux qui veulent le repos et qui haïssent les querelles des partis étaient satisfaits du langage de M. Dufaure. Un pas en avant leur suffisait ; mais les impatiens de la chambre ne s'arrêtaient pas en chemin et s'apprêtaient à exiger de longues séries de révocations, apparaissant à *l'Officiel* comme un coup de théâtre. Tandis que le garde des sceaux, pesant dans sa justice certaines « lenteurs d'obéissance, » songeait à mettre à la retraite quatre procureurs-généraux, les meneurs dans les couloirs de la chambre demandaient que quatorze fussent destitués. C'étaient des procédés révolutionnaires substitués à la méthode d'examen d'un gouvernement régulier. Il était aisé de prévoir qu'un ou deux mois plus tard, les exigences accrues renouvelleraient l'attaque. Mais de telles prévisions ne changent pas la nature du devoir. Il fallait faire ce qui

était juste, ce qui était politique, et acquitter la promesse du message. Chaque ministre se mit en mesure de saisir le conseil.

Le maréchal avait suivi les événemens avec des sentimens bien divers. Consterné par les élections sénatoriales, désirant vivement échapper aux difficultés accrues du pouvoir, il avait espéré que les demi-mesures pousseraient à bout la chambre et que ses ministres seraient renversés le 20 janvier; il était prêt à partir et sa lettre de démission était écrite, lorsqu'il apprit le succès de son cabinet. Il en eut un vif mécontentement et ne chercha plus que le moyen de retrouver l'occasion perdue. Il la saisit le 28 janvier, quand le général Gresley, celui de ses ministres en qui il avait le plus de confiance, celui qu'il venait de désigner peu de jours avant par un libre choix de son amitié pour le portefeuille de la guerre, vint lui demander l'application de la loi aux commandans de corps d'armée. Il s'agissait d'en remplacer cinq qui avaient dépassé depuis longtemps le terme des trois années. Le maréchal consentit à la mesure pour deux d'entre eux, refusa son adhésion pour les trois autres, et préféra déposer la charge qu'il avait assumée le 24 mai 1873.

C'est l'honneur et le péril de ceux qui acceptent d'être les premiers dans l'état, de ne pouvoir à leur gré se soustraire aux responsabilités par cela seul que la mission imposée par la Providence devient plus pénible ou plus périlleuse qu'ils ne l'avaient prévu. En politique comme en tactique militaire, il y a des postes qu'il n'est jamais permis d'abandonner.

En présence de la résolution du maréchal, que devait faire M. Dufaure? Abandonner le général Gresley, c'était le désaveu sans profit comme sans dignité de la politique du message. Offrir au président de la république la démission du cabinet, c'était courir au-devant de je ne sais quelle résolution du maréchal appelant la droite à une nouvelle aventure. Il fallait se résigner à une démission aussi préméditée que prématurée, qui devançait de vingt-deux mois l'échéance du terme présidentiel.

Au milieu de cette crise, dans laquelle M. Dufaure accomplissait non sans tristesse son devoir, il ne se souciait pas des éloges exagérés qui lui étaient décernés par les journaux et les partis qui proclamaient à l'envi sa victoire. On parlait de lui pour la présidence. Il signifia, dès les premiers bruits, sa volonté absolue de ne pas succéder au maréchal. Il y a des devoirs sévères qui n'ont de valeur que s'ils sont dénués de récompense. En cédant au pays sur un petit nombre de points pour empêcher tout le mal que son expérience prévoyait, M. Dufaure obéissait à une conviction, non à un calcul personnel.

Aussi son premier acte fut-il de remettre à M. Grévy la démission du ministère. Il espérait qu'une politique ferme et libérale pouvait être suivie par des hommes plus jeunes.

IV.

M. Dufaure fut bientôt détrompé : les concessions, en se succédant, lui causèrent une tristesse profonde. L'annonce de l'amnistie pour l'insurrection de la commune lui parut une faiblesse, prélude de bien d'autres. Du rivage où il contemplait les signes avant-coureurs de l'orage, il se sentait plein d'appréhensions pour son pays, mais il n'avait pas la présomption de croire qu'il eût pu aisément dompter les flots. Il avait la conscience tranquille. Il sentait que pendant quatorze mois il avait servi de frein aux impatiences. Il n'avait cessé de le dire à ceux qui l'entouraient : « Les magistrats me maudissent, combien ils me regretteront plus tard ! » Il prévoyait clairement le débordement de destitutions dont sa chute serait le signal. Néanmoins il était loin de s'attendre au renouvellement presque entier des parquets. Ce fut une des douleurs les plus sensibles de ses années de retraite. Suivant chaque jour dans les décrets les mouvemens de ce personnel dont il était fier d'avoir été le chef pendant cinq années, il voyait révoquer successivement des hommes dont il savait la valeur et dont il avait tenu à honneur de consacrer l'activité au service public. Il était frappé de l'identité des passions et des procédés de partis. Ce qu'avait fait la droite, en plein combat, les gauches au lendemain de leur victoire l'imitaient servilement. Il écrivait dans l'automne de 1879 : « Le gouvernement actuel accomplit ce que le ministère du 16 mai avait entrepris et commencé : il met la magistrature sous l'autorité de l'administration ; des magistrats qui ont vieilli sous la discipline austère de leur profession sont appréciés, jugés par des préfets sortis, il y a six mois, du bureau d'un journal ou d'un comité électoral. L'esprit élevé et permanent du droit est invité avec menace à s'effacer devant les fantaisies d'une politique capricieuse et passagère. C'est la perversion de nos mœurs judiciaires. »

Il regrettait souvent de n'avoir pas eu devant lui des années de force et de vie pour adapter les formes judiciaires aux besoins de notre temps et donner à nos tribunaux ce qui leur manquait pour triompher des passions qui les entourent. Il se demandait ce que la démocratie triomphante ferait de la magistrature. C'était un des problèmes qu'il se posait le plus souvent. Il étudiait la démocratie avec une curiosité passionnée, cherchant ce qu'elle contenait de bien et de mal, ne tolérant pas ceux qui, par colère ou par faiblesse, la condamnent ou la vantent sans réserves. Les ouvrages de M. de Tocqueville, qu'il avait toujours admirés, prenaient à ses yeux une vérité de plus en plus vive. Il était à la fois charmé et effrayé de l'exactitude des tableaux tracés par son ami. On l'a accusé de haïr la démocratie ; rien n'était plus faux, mais il était sans pitié pour le

flot montant des ambitions besogneuses, pour ce goût de la foule aimant non le service, mais le budget de l'état; lui, qui avait toujours eu pour lui-même le mépris des places, qui n'avait donné son estime qu'à ceux dont l'âme était supérieure à la fonction, se demandait par instans avec épouvante comment une société pourrait réagir contre ces appétits malsains. Il aimait alors à pénétrer au-dessous de la bourgeoisie, à chercher le progrès là où les détracteurs de notre temps ne se donnent pas la peine de l'observer. Il regardait le paysan, l'ouvrier des villes, étudiait leurs mœurs, questionnait ceux qui étaient en contact avec les souffrances, voyait et mesurait avec bonheur les efforts de la charité, écoutait le récit de ceux qui y consacraient leur vie, admirait leurs efforts, se réjouissait de leurs succès. Il s'y associait de ses vœux, de sa parole et de son nom, ne se bornait pas à de fugitives sympathies, se mettait sans bruit à la tête d'œuvres considérables et se demandait, après avoir pénétré dans ce monde si actif de l'assistance chrétienne dans les grandes villes, si le dernier mot de nos crises sociales n'était pas, comme il l'avait dit en 1848, lorsqu'il combattait le droit au travail, une plus intime union des classes dans le support commun de la misère.

Tout le ramenait vers ces méditations morales ou philosophiques; mais ce vieillard qui avait traversé tant d'épreuves n'y apportait pas une âme chagrine. L'âge, loin d'assombrir M. Dufaure, avait éclairci son âme. L'expérience très prolongée de la vie exerce souvent cette action sur les âmes vraiment grandes. La diversité des secousses politiques, le souvenir des plus chères affections brisées par la mort, au lieu d'aigrir son cœur, lui avaient donné une douceur dont le charme était d'autant plus profond qu'elle contrastait avec les traits de son visage. Les étrangers seuls éprouvaient encore sa rudesse; mais, pour les amis de son choix, pour ceux qu'il avait distingués et attirés, quel accueil! Il avait toujours aimé à patronner les jeunes gens. Leur déférence ne rencontrait jamais de raideur et souvent une tendresse affectueuse qui accompagnait et rehaussait la force de ses conseils. Il les suivait et les encourageait dans la lutte, leur rappelait les combats de la restauration, parlait peu de lui, mais beaucoup de ses contemporains qu'il montrait en exemple, voulait qu'on aimât son pays et son temps, qu'on ne laissât pas sans emploi son intelligence et qu'on usât des moyens qu'offraient la loi et la liberté; il poussait les uns vers la tribune, les autres vers la presse, tous vers le travail, il prenait une part personnelle à leurs succès, et lorsqu'il vit entrer à la chambre un jeune talent plein d'ardeur et de mesure dont l'éclat des débuts oratoires et le rare esprit politique permettaient d'augurer l'avenir, il semblait, à voir sa joie, qu'il s'oubliât lui-même pour ne songer qu'à ces promesses de l'intelligence et au profit que la France pourrait en tirer.

C'est vers elle, vers ses destinées, que son esprit revenait sans cesse. Il croyait à des transformations, à de longues crises, au renouvellement, sous d'autres formes, des secousses et des souffrances de la révolution, mais jamais le mot de *décadence* n'est sorti de ses lèvres. C'est maudire son pays que de prononcer cette parole, et M. Dufaure ne tolérait pas les malédictions. C'est qu'au fond il aimait l'homme, il respectait la nature humaine. Tout le secret de la philosophie est là. Ceux qui croient à l'essence surnaturelle qui nous fait penser et aimer ne peuvent ni mépriser tout à fait leur semblable, ni désespérer entièrement de l'avenir. Dieu me garde de croire qu'eux seuls aient ce privilège! Il y a des natures rares auxquelles l'élévation de l'esprit peut inspirer ce respect de l'homme : mais on ne raisonne pas sur des exceptions, quelque brillantes qu'elles puissent être. M. Dufaure était persuadé qu'en dehors du spiritualisme philosophique ou chrétien, il ne pouvait exister ni société, ni moralité politique. Il le répétait souvent. Il jugeait rarement les actes qui le blessaient le plus sans remonter à cette cause première de tous les dissentimens qui élève ou rabaisse la conscience, donne à la morale une sanction ou ne lui offre d'autre but que les calculs de l'intérêt.

Rien ne l'alarmait davantage que la haine aveugle des sectaires contre la religion, parce qu'il y voyait un effort contre la morale du peuple; il se demandait avec effroi ce que pourrait devenir une société sans croyance : il trouvait si haute la mission des interprètes de l'évangile qu'il ne comprenait pas qu'ils se fussent jetés un seul jour dans les querelles politiques. Il en voulait surtout au radicalisme, qui en inscrivant sur son drapeau la guerre contre le clergé, avait provoqué les alarmes de tous ceux qui croyaient et dénoncé la longue paix due au concordat. Le développement de cette lutte dans laquelle se multipliaient les griefs l'inquiétait sérieusement. Il aurait voulu n'y voir qu'une revanche politique enflammant les esprits pour quelques jours au lendemain des élections et cherchant à faire expier quelques imprudences commises; mais lorsqu'il était forcé de discerner un dessein général, il s'indignait et se sentait prêt à tous les efforts pour sauvegarder ce qui était à ses yeux le premier des biens, la liberté de conscience.

Le projet de loi sur l'enseignement qui privait une catégorie de citoyens français du droit d'enseigner parce qu'ils faisaient partie du clergé régulier, lui parut non-seulement une loi mauvaise, mais une mesure inique, contre laquelle il ne devait pas hésiter à employer ses derniers efforts. En sortant de sa retraite pour affronter la tribune du sénat, il était préoccupé de son âge et de sa fatigue; il obéissait à un devoir et craignait de ne pas se maintenir à la hauteur de la tâche qu'il s'était imposée. Son discours peut être rangé

parmi ses meilleurs : aux pensées de concorde qui doivent animer le véritable homme d'état, à la parole de M. Thiers déclarant qu'à son gré « toucher à une question religieuse était la plus grande faute qu'un gouvernement pût commettre, » il opposait le tableau de la guerre poursuivie, depuis un an, sur toute l'étendue de la république. Il montrait le sens que les passions donnaient à l'article 7 et l'effort qui était fait pour diviser en deux partis la nation tout entière, division fatale qui est le signe et l'avant-coureur de toutes les guerres civiles. Il montrait la liberté et la religion également ménacées, également atteintes par cette loi qui était contraire à tout progrès et qui, pour tout dire, n'était qu'un misérable expédient politique. Il fit à grands traits l'histoire de la liberté d'enseignement, née après l'empire, soutenue sous la restauration, présentée comme loi sous le gouvernement de juillet, adoptée comme principe constitutionnel en 1848, transportée dans les lois organiques de 1850 et de 1875, de ce principe en vertu duquel tout citoyen est capable d'ouvrir une école primaire, une institution secondaire, une école supérieure. Enfin il termina en rappelant à la gauche combien sa conduite ressemblait à celle qu'elle avait blâmée chez ses adversaires. « Eh bien! messieurs, disait-il au milieu des applaudissemens, permettez-moi de vous adjurer les uns et les autres de ne pas instituer de gouvernement de combat, quand nous devons tous travailler paisiblement et pacifiquement à faire les affaires de notre pays. »

Le sénat donna raison à M. Dufaure, L'orateur fut heureux de son succès et surtout heureux de penser qu'il pouvait mettre au service de l'inamovibilité judiciaire l'influence d'une parole que le sénat écoutait encore. L'article 7 avait été rejeté au milieu des prophéties les plus sinistres du ministère. Quelques semaines plus tard, l'expulsion des congrégations non autorisées était résolue. Ces représailles inauguraient toute une politique de violences fondées sur une légalité mensongère et, en blessant la justice, allaient décimer ceux qui en avaient la garde. M. Dufaure contemplait toutes ces ruines avec douleur. Il jugea qu'il n'y avait pas à répondre à des passions par des discours, mais par des actes. Dans le désordre des esprits, il crut que la protestation la plus efficace était de saisir le sénat d'un projet de loi sur les associations. Il répondrait ainsi à l'application arbitraire d'une loi surannée par la mise à l'étude d'une législation conforme au progrès de la raison et du droit. Pendant l'insurrection de la commune, en combattant un projet qui abolissait en cette matière les lois préventives, il avait annoncé que, l'ordre rétabli, il se montrerait favorable à la liberté d'association. C'est cet engagement qu'il venait tenir le jour où les luttes religieuses avaient fait sentir plus vivement la nécessité de cette loi. Son projet permettait la fondation de toute association ayant pour

but de s'occuper d'objets religieux, littéraires, scientifiques, politiques ou autres sous la condition de déclarations précises excluant toute action occulte ; mais il refusait la personnalité civile à toutes celles qui n'auraient pas obtenu par une loi la reconnaissance d'utilité publique. Déposé en juin 1880, ce projet fut soumis à une commission dont M. Dufaure fut aussitôt élu président et rapporteur ; il en dirigeait les travaux avec l'intérêt qu'il portait à ce genre d'études. Il y voyait le testament de ses convictions libérales. Six fois ministre sous cinq chefs d'état sans qu'on puisse l'accuser de versatilité, parce qu'il a été à toute époque fidèle aux principes qui avaient formé son esprit sous la restauration, il dirigeait les travaux de la commission avec une application qui l'absorbait et le fatiguait ; quand sa santé ébranlée lui interdisait de se rendre au sénat, la commission s'assemblait chez lui. Il réunissait les documens, multipliait les lectures, accumulait les notes en vue du rapport qu'il méditait. Par momens, il craignait de ne plus pouvoir monter à la tribune, mais il ne perdit pas l'espérance de terminer son travail. Il lui semblait qu'il faisait ainsi une dernière protestation contre la politique qui substituait les expédiens à la pratique virile de la liberté.

Il avait coutume de dire : « Pour agir je suis trop vieux. Comment regretter de mourir à mon âge ? Mais si j'avais cinquante ans, quelle lutte à soutenir ! » Il croyait à l'efficacité de l'action, et il n'a pas un moment désespéré de son pays.

Ses forces diminuaient peu à peu sous l'influence du mal. On voulait se faire illusion autour de lui. Il était le seul à ne pas souffrir la moindre atteinte à la vérité, se rendant compte des progrès de la maladie et en calculant la marche. Il avait chaque année l'habitude de ranger en liasses ses notes et ses dossiers lorsqu'il s'apprêtait à quitter sa résidence de Paris ou de la campagne. Au printemps de 1881, on le vit entreprendre à Rueil un rangement général. Il venait de ressentir les premières souffrances. Il voulait d'avance se tenir prêt pour son dernier voyage.

Il avait fait bien d'autres préparatifs. Toute sa vie il avait eu une prédilection pour Pascal et Bossuet. Tantôt les *Sermons*, tantôt les *Pensées* repassaient sous ses yeux et venaient habituer son âme à la mort. Certains passages le frappaient ; il y revenait souvent et il s'était dit qu'aux heures suprêmes où l'intelligence subsiste, où l'on perçoit les sons sans pouvoir s'exprimer, il serait doux d'entendre ce grand langage des maîtres de la pensée humaine qui viendrait fortifier l'âme et lui donner la paix. Dans ce dessein, il marquait les pages, multipliait les signets, indiquait d'avance tout ce qu'il pourrait demander à des voix aimées de lui lire.

Sa foi n'avait besoin ni d'avertissement ni de retour. La con-

stance de ses convictions datait de loin. Il avait servi d'exemple à plus d'un dans les années de sa jeunesse, sans bruit, sans apparat, avec la simplicité d'un devoir pieusement accompli. La dernière heure pouvait le surprendre; le chrétien était prêt.

En peu de jours il avait dû cesser ses promenades; puis il avait fallu garder la chambre; enfin le mal l'avait relégué dans son lit. Entouré de sa famille, embrassant chaque jour ses petits-enfans, il avait commencé de demander les lectures qu'il avait préparées de si loin. Il les écoutait l'âme ravie, les accompagnant d'une pensée, d'un mot, d'une admiration ou d'un remercîment à celle dont il suivait la voix. Il ne s'en laissait détourner que par le souvenir de quelque ami. Son cœur demeurait ouvert : s'il entendait prononcer un nom, s'il se doutait qu'on lui cachait la présence d'un de ceux qu'il aimait, il exigeait qu'on l'amenât auprès de son lit. A chacun il sut dire une parole d'adieu douce et forte; sa vie repassait devant lui et ne lui ramenait ni regrets ni remords. Avec les visages aimés, il revoyait non plus ses luttes politiques, — il est des heures où certaines querelles se rapetissent à leur vraie mesure, — mais ses efforts pour le repos de son pays, pour la réforme des abus, pour la défense de ceux qui souffrent; il se reprenait à aimer le barreau d'un respect plus tendre, il lui adressait un dernier adieu, il était heureux de revoir celui qui, dans des jours de sang, avait ajouté une page glorieuse aux annales de l'ordre, il remerciait tous ceux qui l'avaient aidé à faire un peu de bien ici-bas. Il ne souffrait pas qu'on lui rappelât sa vie. Jusque dans la mort il redoutait la flatterie et allait jusqu'à recommander au bâtonnier, lorsqu'il parlerait de lui, de se souvenir qu'il n'avait jamais été qu'un homme secondaire. Il se détachait peu à peu de tout ce qui n'était pas le cœur ou la foi. L'amour des siens interrompait seul sa méditation devant la mort. « Je sens, dit-il dans les dernières heures, que je m'élève de plus en plus au-dessus de moi-même. »

Puis la lecture des morceaux de Bossuet et des passages de l'évangile recommençait auprès de ce lit où, malgré ce déclin des forces, une âme veillait toujours. Les heures s'écoulaient, la vie se retirait peu à peu. Un matin, il interrompit les prières et demanda le *Credo*, ce fut le dernier mot sorti de ses lèvres; peu d'instans après, il cessa d'entendre, enfin le souffle s'arrêta. C'est ainsi que mourut, le 27 juin 1881, cet homme d'état dont nous n'avons pas la prétention de juger la place, mais qu'il nous est assurément permis d'appeler, après avoir montré la suite de sa vie, « un grand homme de bien. » C'est le titre, ses amis le savent, qu'il aurait prisé le plus haut.

GEORGES PICOT.

MARTHE DE THIENNES

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Ce fut au mois de juillet 1880 que Mlle Sirven reçut un jour la visite du docteur Radel. C'était le plus ancien et le meilleur de ses amis.

— Ma chère Louise, lui dit-il, j'ai pris des engagemens en votre nom, j'espère que vous les ratifierez. Vous m'avez entendu parler de Mme de Thiennes?

— Oui, répondit celle qu'il avait appelée Louise, ce nom ne m'est pas inconnu. N'est-ce point celui d'une de vos clientes, cette jeune femme que vous surnommez Proserpine par une de vos fantaisies mythologiques?

— Fantaisie que vous comprendrez quand vous l'aurez vue, et vous la verrez, car je viens de lui promettre que vous l'accompagnerez aux eaux de Bergbad.

— Mais c'est impossible, une femme que je ne connais pas, s'écria Mlle Sirven. D'ailleurs, j'ai besoin de repos...

— Voici deux mois que vous vous reposez, repliqua le docteur avec une brusquerie amicale, et vous n'en êtes guère mieux! L'air de Paris ne vous convient pas, l'inaction vous est funeste, vous avez besoin d'une œuvre à accomplir, je vous en propose une, et vous refusez...

— Mais de quelle utilité pourrais-je être à Mme de Thiennes? Une jeune et jolie femme ne saurait que faire d'une dame de compagnie. Elle a son mari, ses amis, ses plaisirs...

— Ses plaisirs!.. pauvre femme! Voyons, mon enfant, parlons sérieusement. Mme de Thiennes est malade, il faut qu'elle change de milieu, d'entourage; je lui ordonne les eaux de Bergbad en Allemagne. Son mari ne peut l'accompagner, ses affaires le retiennent à Paris; sa mère est à Spa, absorbée par ses propres maux. D'ailleurs je vous l'ai dit, je veux un changement complet; mais il est impossible qu'elle parte seule. Cela m'a préoccupé pendant une semaine, puis soudain j'ai pensé à vous et je me suis trouvé le plus niais des hommes de ne pas y avoir songé plus tôt. J'ai couru chez ma cliente, j'ai répondu de vous à M. de Thiennes comme de la perfection même. On vous offre tous les avantages possibles, il ne vous reste qu'à accepter.

Cette brusque intervention dans ses plans contrariait Mlle Sirven; elle trouvait la proposition étrange et ne comprenait pas le rôle qu'on lui destinait. Était-ce celui de garde-malade?

— Oui, de garde-malade morale. Ne dites pas que vous en êtes incapable, ajouta vivement M. Radel; vous avez l'intelligence, la douceur, le tact. Cette mission, je ne la confierais à nulle autre qu'à vous. Ne vous effrayez pas, vous aurez beaucoup plus à observer qu'à agir. Vous respecterez ses heures de solitude. Je lui ai promis une entière liberté; elle semblait craindre que vous n'attendissiez d'elle des ressources de conversation et de distraction.

— Elle est donc sérieusement malade?

— Oui et non... Aucune maladie déterminée, mais un dépérissement inquiétant, une mélancolie sombre. Je suis depuis longtemps le médecin de sa mère, une Américaine maladive et fantasque, veuve d'un Français, M. de Vassy. Ces dames voyageaient beaucoup; je les perdais de vue durant des mois, quelquefois pendant une année entière. Un jour, on m'appelle auprès de Mme de Thiennes; ce nom m'était étranger. J'eus beaucoup de peine à reconnaître Mlle de Vassy dans cette femme alanguie et triste. Je me souvenais de sa jeunesse florissante et vivace; elle était alors belle à miracle, souple, nerveuse et vibrante, aujourd'hui elle est morne, inerte. Le corps succombe sous les tourmens de la pensée. Ces cas échappent à la science. Pour les guérir, il faudrait connaître la cause morale qui les a déterminés, et à toutes mes questions elle oppose un silence absolu. J'ai pensé que le tact et l'adresse d'une femme réussiraient peut-être là où l'expérience du vieux médecin a échoué. Votre but doit être de gagner sa confiance, d'arracher à cette âme fermée le secret dont elle meurt. Mme de Thiennes ne recouvrera la santé du corps que lorsque la crise morale que vous devez provoquer lui aura rendu la paix de l'esprit. L'œuvre que je vous confie est une œuvre de sympathie et de charité, vous ne refuserez pas de vous y prêter?

Depuis son enfance, Louise avait l'habitude d'obéir au docteur Radel. Après une courte hésitation, elle se soumit et accepta le programme qu'il lui traçait. Le lendemain, il la conduisit jusqu'à la porte de sa cliente. On introduisit Mlle Sirven dans un vaste salon sombre et silencieux; les meubles, symétriquement rangés, étaient appuyés au mur; on y respirait la tristesse des lieux inhabités. Quelques minutes se passèrent; l'attente fut suivie d'une déception, Mme de Thiennes était trop souffrante pour la recevoir. Ce départ soudain, avec une femme inconnue, paraissait bizarre à Mlle Sirven et choquait la correction de ses idées. Elle aurait voulu du moins connaître M. de Thiennes ou Mme de Vassy. Eux aussi auraient dû comprendre la nécessité de cette entrevue; elle le fit observer au docteur.

— Sa mère est à Spa, je vous l'ai dit. Quant à son mari... Pauvre Proserpine!

Le ton dont il prononça ces paroles, l'expression de son visage, firent supposer à Louise que Mme de Thiennes était une femme sacrifiée à un vieux mari égoïste et maussade.

Le jour du départ arriva.

— Cinq heures et demie! et elle ne paraît pas! s'écria le docteur en tirant sa montre. — Il était sur le quai avec Mlle Sirven, devant le compartiment réservé à Mme de Thiennes. L'inquiétude le prenait. Soudain il toucha le bras de sa compagne.

— La voici, dit-il.

Une femme s'avançait vers eux, appuyée au bras d'un homme jeune, élégant, qui guidait ses pas avec sollicitude, et lui parlait bas d'un air tendre et soumis. Cet homme, évidemment, ne pouvait être M. de Thiennes. Louise n'eut le temps de poser aucune question, le docteur avait abordé les retardataires. Au moment où il allait présenter les deux femmes l'une à l'autre, la cloche du départ retentit; vivement, il poussa Louise dans le wagon et aida Mme de Thiennes à y monter. Celle-ci posa le pied sur la première marche, puis, se retournant, tendit la main au jeune homme qui l'avait accompagnée. Il la prit, la baisa longuement. Dans ses yeux se lisait une prière muette. Elle détourna la tête, retira d'un geste rapide ses doigts qu'il retenait... La portière s'était refermée. Mme de Thiennes se pencha au dehors : — Adieu, docteur! cria-t-elle. — Adieu, Ludovic! — Durant l'espace d'une seconde, sur les lèvres de son vieil ami, Louise vit un sourire d'encouragement. Le regard de celui qu'on avait appelé Ludovic avait toujours la même expression suppliante.

Le train s'ébranla; les deux inconnues demeurèrent un instant embarrassées et muettes en face l'une de l'autre. Mlle Sirven n'osait parler la première, enfin la jeune femme se tourna vers elle, la main

tendue, disant avec un mélange de timidité et de hauteur : — Je suis Marthe de Thiennes, vous devez être Mlle Sirven.

Elles échangèrent quelques paroles, puis toute conversation cessa. La température était accablante, les stores baissés ne laissaient pénétrer dans le compartiment qu'une faible clarté. Louise essaya de lire, mais au bout de quelques pages, le livre tomba sur ses genoux. Ses regards se tournèrent alors vers sa compagne de route. Celle-ci, les yeux à demi clos sous leurs longues paupières bistrées, sa tête blonde renversée sur le velours du fauteuil, révélait dans cette attitude abandonnée, pleine d'une grâce chaste et souple, l'harmonie parfaite de sa personne. La ligne pure des épaules, emprisonnées dans un corsage collant, se perdait vers le cou dans un fouillis de dentelles. Le front bas et lisse, de grands yeux gris à fleur de tête, un nez droit et petit, se renflant légèrement aux narines comme dans les statues égyptiennes, une bouche d'un modèle exquis; puis, ainsi qu'un voile assombrissant jeté sur cette beauté et cette jeunesse, une pâleur étrange, presque livide. La fantaisie mythologique du docteur s'expliquait. C'était bien Proserpine, rapportant sur son front l'épouvante des enfers où elle était descendue.

Les yeux de Mlle Sirven ne quittaient pas Mme de Thiennes, retenus moins par sa saisissante beauté que par l'expression douloureuse empreinte sur ses traits charmans. Une pitié tendre et spontanée s'eveillait dans son cœur pour cette femme à laquelle la destinée venait de mêler sa vie. Shakspeare dit quelque part : « L'amour vraiment profond naît à première vue. » Cette appréciation peut s'appliquer parfois aux autres sentimens du cœur; il est des sympathies subites aussi peu raisonnées que l'amour, qui naissent d'une intuition mystérieuse, de secrètes affinités de l'âme, et auxquelles l'imagination excitée et charmée prête soudain une vie intense et active. Cette inconnue dont elle ignorait le caractère, les antécédens, s'était irrésistiblement emparée de la pensée de Louise. Durant les longues heures de leur silencieux voyage, elle repassa une à une dans sa mémoire les paroles du docteur Radel, essayant de ressaisir l'impression qui lui en était demeurée. Elle revoyait la scène de la gare, le visage du jeune homme penché vers celui de Mme de Thiennes, son expression de tendresse protectrice et de tristesse suppliante... Ce Ludovic, qui était-il? La possibilité que ce fût M. de Thiennes, tout l'écartait. Un frère? elle n'en avait pas... Fallait-il chercher dans le triste roman d'un amour coupable l'explication du mal étrange qui mettait en défaut l'expérience du docteur? Non, c'était impossible! Son vieil ami n'eût pas manqué à ce point de perspicacité, et s'il avait eu le soupçon d'une situation équivoque, il ne l'aurait pas chargée d'en

percer le mystère, il n'aurait pas parlé de Mme de Thiennes avec une sympathie si respectueuse. Il suffisait d'ailleurs de regarder ce beau et fier visage pour comprendre qu'aucun bonheur coupable n'en avait terni la pureté.

Les heures s'écoulaient, le train marchait toujours. Inconsciente de l'attention qu'elle excitait, le regard perdu, immobile dans son attitude lassée, Marthe semblait devenir de plus en plus pâle à mesure que le jour baissait.

II.

Quelques jours après leur arrivée à Bergbad, Mlle Sirven écrivait au docteur Radel :

« Ah! mon ami, dans quelle aventure m'avez-vous lancée! la responsabilité que j'ai assumée trouble mon esprit, dépasse mes forces.

« Nous sommes arrivées ici après trois jours de voyage sans que notre intimité ait fait le moindre progrès. Mme de Thiennes me laisse le soin de tous les détails matériels; jamais je n'ai vu pareil abandon de toute initiative. Je l'ai accompagnée aujourd'hui chez le médecin de l'établissement, pour lequel vous nous aviez donné une lettre. Celui-ci l'a minutieusement interrogée; à toutes ses demandes elle opposait le silence ou des réponses évasives. C'est vainement qu'il essayait de la rappeler à la réalité de l'heure présente. Il a abordé la question morale avec une hardiesse qui l'a déconcertée un instant; j'ai vu ses lèvres frémir, une lueur s'allumer dans son regard, mais promptement elle s'est éteinte...

« Votre confrère de Bergbad partage vos perplexités. Il a prescrit des distractions variées, une cure complète... Son rôle est plus facile que le mien. Je m'avance sur un terrain incertain et glissant, je ne puis rien pour cette inconnue qui repousse mes soins, mes témoignages de sympathie et semble me défier d'oser avoir pitié d'elle. Je vous demande instamment de me dégager de ma promesse et de chercher quelqu'un de plus autorisé, de plus capable que moi, pour me remplacer auprès d'elle. »

Le docteur Radel n'attacha aucune importance aux dernières paroles de la lettre de Louise, il savait qu'elle ne partirait pas. Son âme était trop vaillante pour fuir la responsabilité qu'elle avait acceptée. Si la destinée l'eût placée dans une position qui la mît en vue, la distinction de son esprit, la rectitude de son jugement, en eussent peut-être fait une de ces puissances féminines dont l'influence reconnue s'étend jusqu'aux intérêts les plus sérieux ; mais elle était née dans la médiocrité, sa jeunesse s'était usée dans le travail... Elle joignait à un implacable bon sens qui lui faisait démê-

ler le faux en toutes choses une tendresse de cœur qui la portait à compatir à toutes les faiblesses.

Ainsi que le docteur l'avait prévu, elle ne parla plus de partir.

Pour gagner la confiance de Mme de Thiennes, il fallait d'abord pénétrer sa nature; ce n'était pas aisé. La volonté de la malade, qui semblait avoir abdiqué sur tous les points, demeurait ferme pour garder le silence qu'on tentait de lui faire rompre. Aucun incident extérieur ne venait apporter à Mlle Sirven une lueur ou un indice. Marthe n'écrivait ni ne recevait de lettres... L'abandon où il la laissait indignait le cœur de Louise contre ce mari indifférent.

La première semaine s'écoula en essais stériles. Mme de Thiennes refusait de se mêler à la vie extérieure. Mais, à Bergbad, il est presque impossible de s'isoler. La station thermale est située sur un plateau étroit, l'établissement des bains prend toute l'étendue de la terrasse qui domine la vallée. Il n'y a qu'un seul hôtel, pas de village; les rapports s'y nouent avec une facilité extrême, et l'apparition d'un visage nouveau prend les proportions d'un événement. La présence de Mme de Thiennes excitait l'intérêt des baigneurs; on l'avait aperçue le jour de son arrivée, et sa grâce mélancolique avait éveillé chez tous les hommes une admiration curieuse. Les femmes étaient moins bienveillantes, la retraite où se confinait Marthe les indisposait contre elle.

— Trop belle! c'est insolent pour les autres, disait la vieille Mme Délianof. Avec cela des allures romanesques!... Croyez-moi, type dangereux, passé douteux. Personne ne la connaît ici. Vous, Seckendorf, qui avez longtemps vécu à Paris, vous souvenez-vous d'avoir entendu ce nom... de Thiennes?

Le petit baron, très raide dans sa tenue de dandy cosmopolite, fronça les sourcils comme pour rappeler ses souvenirs les plus lointains.

— De Thiennes!... Attendez... Mais j'ai connu un charmant garçon de ce nom-là, intelligent, distingué. Il était dans la marine : on racontait de lui un fait héroïque, les journaux de l'époque en ont parlé.

Mme Délianof l'interrompit.

— Était-il marié, ce paladin? C'est ce qu'il importe de savoir. Interrogez la dame de compagnie, elle est votre voisine de table.

Une enquête sur la situation d'une jolie femme n'était pas de ces tâches que refusait Seckendorf. Afin de ne pas compromettre le résultat de ses démarches, ce fut avec mille précautions qu'il s'adressa à Mlle Sirven, arrivant par de savans détours au point qu'il tenait à élucider. Il s'informa de la santé de sa compagne, demanda l'orthographe du nom de Thiennes, qui rappelait à son esprit un ancien camarade. Il fit de celui-ci un éloge enthousiaste,

exagéra l'amitié qui les avait unis... Louise commença à l'écouter avec intérêt ; peut-être s'agissait-il du mari de Marthe? Mais lorsqu'il parla de M. de Thiennes comme d'un héros de roman, son attention se relâcha ; évidemment il l'entretenait d'un inconnu.

— Il y a fort longtemps que je ne l'ai vu, reprit Seckendorf, je serais curieux de savoir ce qu'il est devenu. Vous allez me trouver indiscret, mais je me suis demandé s'il n'était pas le parent ou le mari de Mme de Thiennes? — Louise se disposait à répondre négativement, lorsque le jeune homme continua : — Celui dont je parle est grand, mince, brun, il s'appelle Ludovic.

Ludovic! ce nom, ce portrait, jetèrent Mlle Sirven dans une confusion d'idées inexprimable. Quoi! l'homme jeune et charmant dont les attentions empressées avaient excité ses soupçons, serait le mari de Marthe!... C'était inadmissible... Tout son échafaudage d'indignation s'écroulait. Elle oubliait de répondre à Seckendorf, absorbée dans l'étonnement devant cette situation qui se révélait inattendue et inexplicable. Un doute lui restait cependant : ce Ludovic de Thiennes pouvait être un cousin, un parent?.. Il arrive qu'on porte le même nom sans qu'on soit uni par le mariage. Bravement elle monta chez Marthe, et prenant le premier prétexte venu pour amener le nom qu'elle voulait connaître :

— Ne puis-je vous rendre aucun service? lui demanda-t-elle. Vous êtes trop souffrante pour écrire, voulez-vous que je me charge de votre correspondance?

— Je vous remercie, répondit la jeune femme d'un air surpris, je n'ai pas de lettres pressantes.

— Mais, insista Mlle Sirven, Mme de Vassy est probablement impatiente d'avoir de vos nouvelles, M. de Thiennes également.

Marthe parut sortir d'un rêve.

— Vous avez raison, écrivez.

— A qui?

— A mon mari. — Elle s'était un peu soulevée en disant ces mots, et une faible rougeur avait coloré son visage.

— Voulez-vous me dicter?

— Non, non, écrivez que j'ai été fatiguée du voyage, que je vais mieux...

Quand la lettre fut prête, Mlle Sirven la lui apporta. Elle la rendit sans la lire, puis, la rappelant :

— Vous ne l'avez pas inquiété? demanda-t-elle.

Il y avait de l'anxiété dans sa voix. Louise la rassura. Mme de Thiennes se laissa retomber sur ses coussins.

— Pauvre Ludovic! murmura-t-elle d'un ton de lassitude extrême, comme si la pitié que ses paroles exprimaient eût été pour elle un lourd fardeau.

Mlle Sirven savait ce qu'elle voulait savoir. Ludovic était le mari de Marthe; il l'aimait, elle le plaignait. Quel était le malentendu qui séparait ces deux cœurs?

III.

La réponse de M. de Thiennes ne se fit pas attendre; si le cœur de la femme était indéchiffrable, celui du mari ne l'était point, et dans les lignes reconnaissantes qu'il adressait à Mlle Sirven se lisait la tendresse profonde qu'il éprouvait pour Marthe. Sa sollicitude s'exprimait d'une façon timide, et il y avait quelque chose de tristement touchant dans la recommandation qu'il faisait à Louise d'agir directement sur la malade sans faire appel à son nom ou à son autorité. — Il faut la distraire, — ajoutait-il, essayant de donner le change sur la signification de cette réserve, — la faire sortir d'elle-même, ne pas lui rappeler sa vie habituelle.

Cette lettre, pleine de délicatesse, éveilla la sympathie de celle qui la reçut. Elle résolut de travailler en faveur de l'amour dédaigné et généreux qui s'y révélait.

Avant toutes choses, il fallait tirer Mme de Thiennes de la solitude où se complaisait sa mélancolie maladive. Après une résistance inattendue de la part d'une personne si dépourvue d'énergie apparente, la volonté de Mlle Sirven finit par l'emporter; elle appela à son aide le médecin, qui traça à la malade un plan d'existence réglé militairement, où les soins de la cure, la promenade, les repas pris en commun, absorbaient les heures de la journée. Cette activité coûtait à la pauvre femme un pénible effort. Rien ne la fatiguait comme les longs dîners de table d'hôte, suivis du concert de l'orchestre qu'on allait écouter sur la terrasse.

Trop distraite pour s'apercevoir de l'insistance admirative avec laquelle on la regardait, il lui était cependant impossible de ne pas entendre les questions directes que lui posaient ses voisins de table. C'est en vain qu'elle essayait de se tenir à l'écart, répondant froidement aux avances de Mme Délianof. Celle-ci lui en voulait beaucoup.

— Décidément tout est théâtral chez cette femme, disait-elle, ses airs mourans, ses attitudes lassées, jusqu'à la façon indolente dont elle traîne les dentelles de ses jupons. Ce n'est qu'une princesse de comédie.

— La pauvre femme est malade, répondait Seckendorf, qui s'était fait le champion de Marthe; il me semble que cela explique suffisamment l'air mourant que vous lui reprochez.

A quelques pas du groupe Délianof, Mme de Thiennes était assise; le soleil mettait des taches lumineuses aux surfaces unies de son

écharpe de satin, sa tête fatiguée s'appuyait au dossier du banc, dont la teinte verdâtre augmentait sa pâleur. Le petit baron s'était placé de façon à ne pas la perdre de vue. Après un instant de silence contemplatif, il reprit :

— Non-seulement elle est malade, mais malheureuse. Ne le voyez-vous pas à la fixité de son regard, à la rigidité de son sourire? Il y a un mystère sous cette tristesse...

Mme Délianof haussa les épaules.

— Dites plutôt une faute, mon cher. De notre temps il n'y a plus de mystères, il n'y a que des coupables.

Mlle Sirven n'entendait pas les paroles échangées; le clapotement du jet d'eau qui s'égouttait dans le bassin de marbre couvrait le bruit des voix, mais elle devinait le sujet de l'entretien. Malgré la répugnance que lui inspirait l'esprit acerbe et dépravé de Mme Délianof, elle tenait à s'en rapprocher. Son but était de mettre Marthe en rapport avec la société qui les entourait. Un incident imprévu, une parole échangée, pouvaient l'éclairer sur le passé qu'elle ignorait. Elle prit donc à tâche de réparer les distractions, le manque de cordialité de Mme de Thiennes. Peu à peu les relations personnelles qu'elle se créa s'imposèrent à sa compagne. Louise ne s'était pas trompée, ses observations devinrent plus faciles lorsque leur cercle s'agrandit. Au contact des autres femmes, les lacunes de l'esprit de Marthe se révélèrent, en même temps que la noblesse de sa nature s'affirmait. Il y avait chez elle une absence totale de vanité futile, un grand dédain des propos frivoles et légers, mais aussi l'indifférence la plus complète pour ces questions d'intérieur et de famille si chères au cœur des femmes et qui sont une de leurs meilleures sauvegardes. Les unes parlaient de leurs enfans, de leur maison ; d'autres formulaient des visées ambitieuses pour la carrière de leurs maris; chacune, dans cette intimité subite et factice de la vie des eaux, laissait deviner ses penchans et ses goûts. Seule, Mme de Thiennes se taisait et semblait étrangère à ces sortes de préoccupations.

Parfois, dirigée par Mme Delianof, la conversation touchait à l'amour et s'y arrêtait. Les femmes, surtout les plus sages, éprouvent à discuter ce périlleux sujet un attrait spécial. Dans ces momens, à travers sa distraction apparente et sa froideur forcée, se devinait le frémissement intérieur qui blanchissait ses lèvres et faisait battre ses paupières comme les ailes d'un oiseau effrayé. Lorsqu'une question lui était posée, trop directe pour qu'elle pût l'éluder, elle y répondait par quelques mots rapides et heurtés; la pensée qu'ils exprimaient, à la fois ardente et découragée, formait

un contraste marqué avec l'effronterie sceptique de Mme Délianof et la sérénité souriante des autres femmes.

Toute sympathie réelle est contagieuse ; peu à peu celle de Louise gagna Mme de Thiennes. Elle apprenait à s'appuyer sur cette volonté ferme et ne repoussait plus aussi obstinément l'intimité où les circonstances l'avaient jetée. Mais ces apparences meilleures étaient suivies de retours de froideur et de mutisme qui décourageaient Mlle Sirven.

IV.

Le caractère de Marthe la prédisposait à la douleur. Fille d'une Américaine et d'un Français, ce mélange de races avait produit une de ces organisations brillantes et incomplètes où l'équilibre manque entre les diverses facultés. L'influence des milieux, une éducation saine et forte, ramènent parfois de telles contradictions à une unité harmonieuse. Ces soins intelligens avaient manqué à Marthe. Sa mère, veuve de bonne heure, menait l'existence de ces étrangères errantes qui vont demander aux différens climats de l'Europe un soulagement à leurs maux et une distraction à leur ennui. Elle emmenait sa fille avec elle, la laissant croître au gré du hasard dans l'ignorance des devoirs et des réalités de la vie. Faible, douce, honnête, inconsciente du mal, Mme de Vassy avait rencontré peu de tentations. La médiocrité de son esprit ne lui permettait pas de discerner les dangers de la nature de son enfant. Elle se contenta de lui enseigner les vagues principes de vertu qui lui avaient suffi ; elle ne s'occupa ni de fortifier sa raison ni de donner à son imagination exaltée le dérivatif d'une activité régulière. Le développement de l'âme de Marthe ne se fit que du côté de la sensibilité.

Son enfance s'écoula dans des rêveries chimériques : elle s'était créé un monde à part où tous les sentimens prenaient une mesure excessive. De quinze à dix-huit ans, elle traversa une crise d'ardeur religieuse. On l'avait placée au couvent durant un voyage que sa mère fit en Amérique. Elle en reçut une impression profonde. Le surnaturel pouvait seul satisfaire les aspirations de son cœur ; elle se jeta avidement sur le merveilleux qui entoure la vie des saints ; elle aurait voulu partager leurs palmes et leur martyre. La supérieure essayait de tempérer les excès de son zèle ; elle l'exhortait à la modération, à l'humilité, l'engageait à s'occuper davantage de ses compagnes, mais Marthe les méprisait, trouvait leurs intérêts mesquins, leurs amitiés puériles ; elle se disait avec orgueil :

— Moi, je n'aime que Dieu.

Quand elle quitta le couvent pour le monde, la mère Angélique lui dit tristement :

— Ma fille, je crains que votre foi ne soit que de l'idolâtrie ; elle ne vous soutiendra pas.

Dans son existence mondaine, Marthe apporta la même fougue immodérée, profitant largement de l'indépendance que lui laissaient les habitudes américaines de sa mère. Leur passage continuel d'une ville à l'autre ne lui imposait pas les ménagemens salutaires auxquels sont soumis ceux qui vivent toujours dans le même cercle. Chose étrange! ce genre de vie ne déflora pas sa pureté. Son dédain pour les personnalités médiocres la préserva de toute liaison intime et du triste savoir qui s'acquiert par l'expérience des autres ; elle était trop fière pour s'abaisser aux curiosités malsaines. Si sa beauté lui attirait souvent des hommages passionnés, son attitude hautaine imposait silence à l'expression de toute pensée hardie. L'admiration l'amusait sans l'émouvoir ; cependant c'était bien de l'amour qu'elle attendait le bonheur, mais elle le voulait grand, unique, absolu. Aucun des hommes qui l'entouraient ne lui semblait digne de l'inspirer. Ainsi s'écoulèrent pour Marthe les années heureuses.

Elle avait vingt-deux ans quand il prit fantaisie à Mme de Vassy d'aller passer un hiver au Caire. A l'hôtel où elles descendirent, la mère et la fille retrouvèrent quelques anciennes connaissances, entre autres une Américaine fantasque qu'elles avaient rencontrée à Nice. Un jour celle-ci arriva sur la terrasse au bras d'un homme inconnu, qu'elle présenta à la ronde sous le nom du comte Stéphane Lasdrassy. Marthe était assise un peu à l'écart, à l'ombre d'un des piliers du balcon. Mrs Bryce lui amena l'étranger ; il s'inclina très bas devant elle, selon la coutume de sa nation, puis releva la tête brusquement ; leurs yeux se rencontrèrent ; les siens étaient d'un bleu pâle, avec une expression froide, résolue, insolente devant laquelle ceux de la jeune fille se baissèrent.

Il se trouva que le comte Lasdrassy habitait le même hôtel. Bientôt, le plus naturellement du monde, il mêla son existence à la leur. Il déployait pour se rendre agréable aux femmes une souplesse d'esprit remarquable. Vis-à-vis de Marthe seule il était glacial, lui parlait à peine, évitait de la regarder.

Ce traitement, auquel Mlle de Vassy n'était pas habituée, la blessa dans toutes les fibres de son orgueil. Comme il n'était pas dans son caractère de dissimuler ses impressions, elle lui montra ouvertement l'aversion qu'il lui inspirait. Ses façons avec lui étaient si méprisantes que Mme de Vassy le remarqua.

— Heureusement, dit-elle en riant, l'antipathie est réciproque, car il faut avouer que, si vous le traitez mal, il ne vous traite guère mieux.

Ces paroles irritèrent Marthe; une tristesse inquiète altérait son humeur; elle ne trouvait plus de charme aux plaisirs qui l'avaient jusqu'alors satisfaite; elle accusait Lasdrassy d'être venu apporter dans son existence heureuse le fiel d'un sentiment mauvais. Elle le fuyait sans cesse et y pensait toujours... Rien n'est aussi excitant et absorbant que la haine.

Un soir, on organisa un bal à l'hôtel. L'agitation de son âme prêtait à la beauté de Marthe un charme ardent et mettait dans ses yeux des lueurs troublantes; des larmes tremblaient dans les vibrations de sa voix. Il y avait à ce bal une Grecque d'Alexandrie dont Lasdrassy s'occupait beaucoup. Cette femme était belle... Deux hommes passèrent près de Marthe : « Qui est-elle? demanda l'un. — La maîtresse de Lasdrassy, » répondit l'autre. Un flot de colère monta au cœur de la jeune fille. — Quoi! il osait être heureux, celui qu'elle haïssait!.. Elle aurait voulu anéantir la créature hardie qui lui donnait le bonheur. A ce moment, Stéphane s'approcha et lui demanda de lui accorder une valse.

— Non, répondit-elle violemment comme s'il lui avait fait une injure.

Un sourire sardonique plissa ses lèvres, il s'inclina, et d'une voix railleuse :

— Vous m'en voyez désolé, dit-il en s'éloignant. — Il traversa la salle et offrit le bras à la Grecque.

La tête de Marthe tournait, elle se sentait incapable de se contenir plus longtemps. Quittant le salon, elle ouvrit la porte du vestibule et se mit à marcher à pas précipités; elle arriva à la troisième terrasse qui domine les jardins, et là, certaine de ne pas être vue, s'abandonna aux sensations douloureuses qui bouleversaient son cœur.

Elle resta ainsi longtemps; l'air frais de la nuit glissait sur ses épaules nues, elle ne s'en apercevait pas; soudain, elle ressentit une impression de chaleur, quelqu'un l'enveloppait d'un châle. Brusquement elle se retourna. C'était Lasdrassy... Les yeux de Marthe, troublés par les larmes, se fixèrent avec effroi sur les siens. — Il était très pâle et la regardait sans parler : au bout de quelques instans de silence, sa main s'abattit sur son bras :

— Marthe, vous m'aimez, dit-il d'une voix grave et pofonde.

Cette affirmation impertinente rendit à la jeune fille le sentiment de la réalité. D'un mouvement rapide, elle secoua l'étreinte de cette main hardie :

— Moi, vous aimer! s'écria-t-elle, mais je vous hais; vous m'êtes odieux, ne le voyez-vous pas?..

Elle tremblait de colère.

— Pauvre enfant! reprit-il. A quoi bon ces violences, ces dénégations? Vous m'aimez, je le sais.

Un torrent de paroles véhémentes sortit des lèvres de Marthe, où elle accumula tout ce que son cœur orgueilleux lui inspirait de dédains insultans :

— Est-ce là de l'amour, dites?

Il l'écoutait impassible et continuait de sourire :

— Marthe, vous m'aimez, répéta-t-il, et vous serez à moi!

L'indignation la paralysait, elle essaya de lui imposer silence, mais elle avait perdu la dignité vraie que donne la possession de soi-même. Elle le sentit, et cachant son visage dans ses mains, se mit à pleurer de honte et de colère impuissante. Il se pencha vers elle : — Adieu! dit-il doucement; puis, d'une voix si basse qu'elle l'entendit à peine, il murmura : — Je vous aime!..

Quand elle releva la tête, il n'était plus là.

Marthe rentra chez elle, l'esprit égaré, rempli de pensées incohérentes. Elle passa la nuit à répéter : — Je ne l'aime pas! non, je ne l'aime pas! — mais toujours elle entendait la voix de Lasdrassy qui, comme un démon moqueur, répondait à la sienne : — Marthe, vous m'aimez!

Le lendemain, elle ne quitta pas sa chambre; elle se sentait incapable de le revoir : des rougeurs lui montaient au front en pensant à la scène de la veille. Le soir seulement, elle descendit au jardin; évitant les terrasses, elle s'enfonça sous les allées basses où personne ne pénétrait jamais. Cette solitude silencieuse la calma, une sorte d'apaisement se fit en elle. Chose singulière, à ce moment seulement, les dernières paroles qu'il avait prononcées lui revinrent à la mémoire. Dans sa colère, elle avait oublié le tendre adieu. Il lui semblait entendre le vent du soir lui apporter ces mots : « Je vous aime! » et, malgré elle, Marthe y trouvait une étrange douceur... Une rêverie vague s'emparait d'elle; inconsciente, elle s'y abandonnait. Mais le réveil ne se fit pas attendre; effrayée de la révélation que contenaient ses pensées, elle s'écria dans un dernier appel de son orgueil expirant :

— Mon Dieu! ne permettez pas que j'aime cet homme!

— Il est trop tard, répondit la voix de Stéphane, qui résonna soudain à ses côtés dans le silence de la nuit; il est trop tard, car vous l'aimez!

Elle ne sut ni lui répondre, ni protester. Il s'agenouilla devant elle, lui aussi ne parlait pas... Leurs yeux se rencontrèrent... par ce regard, il prit possession de son âme.

Elle n'avait jamais pu la lui reprendre.

V.

Il y avait chez Marthe de Vassy une disproportion dangereuse entre la force de ses sentimens et la faiblesse de sa volonté. Du premier

jour qu'il l'avait vue, avec cet instinct subtil que prête à l'homme intelligent la pratique constante et victorieuse du cœur féminin, Lasdrassy s'était dit : — Elle m'aimera ! — Il devinait cette nature altière, exaltée à l'excès. Pour arriver à elle, il fallait d'abord blesser et même brutaliser l'orgueil qui était sa seule énergie. L'audace de ses prévisions fut justifiée. Marthe, prise au dépourvu, épuisa dans les premières violences de sa fierté révoltée les forces morales dont elle aurait eu besoin pour réprimer ou diriger le sentiment qui s'emparait de son cœur. Elle s'y abandonna en aveugle et connut alors tout ce qu'un amour passionné et sans reproche auquel l'avenir est assuré peut donner à l'être humain de joies ardentes et pures... Elle devait être sa femme... Avec la liberté des jeunes filles américaines qui choisissent elles-mêmes leur mari, elle n'hésita pas à lui promettre sa vie.

Ils rapportaient tous deux, à ce projet de mariage, leurs espérances de bonheur ; il ne manquait que le consentement de Mme de Vassy. Celle-ci ne s'inquiétait pas de ce qui se passait sous ses yeux : elle avait en sa fille une confiance entière. D'ailleurs, le comte Lasdrassy lui paraissait un parti sortable, il appartenait à une des meilleures familles de Hongrie. Avec l'imprudence particulière aux personnes qui changent continuellement de milieu, elle pensait rarement à s'enquérir des antécédens de ses relations. — Marthe partageait son insouciance. Pourtant, il y avait dans les paroles et les plans de Stéphane une incohérence bizarre qui aurait inquiété un esprit perspicace ; tantôt il voulait presser leur mariage, tantôt il parlait des dures nécessités qui le forçaient à attendre... Mais elle ne s'apercevait de rien et ne songeait pas plus à préciser l'avenir d'une façon pratique, qu'à lui demander compte du passé... Elle vivait uniquement dans la réalité radieuse de l'heure présente.

Cependant son bonheur était traversé de jours mauvais où Lasdrassy paraissait être en proie à des inquiétudes sombres. Après ces crises, son langage devenait cynique, railleur ; il amenait la rougeur au front de la jeune fille. Vis-à-vis d'elle, son attitude prenait quelque chose de léger et de libre qui la faisait souffrir... Il riait de son indignation, de ce qu'il appelait sa ridicule innocence, la traitait impérieusement, avec dureté ; puis, lorsqu'il la voyait sérieusement affligée, il semblait saisi de remords, s'accusait d'être un misérable, la suppliait de lui pardonner. Ces passages subits de la colère à la tendresse, de la brutalité au respect troublaient le cœur de Marthe sans éclairer sa raison.

L'hiver touchait à sa fin, quand Mme de Vassy reçut la visite du baron de Hassingen, un de ses amis de Vienne que son gouvernement envoyait en mission au Caire. Ce jour-là, Lasdrassy partait pour Alexandrie ; il vint prendre congé de la mère et de la fille ; en

apercevant leur visiteur, il tressaillit imperceptiblement. Mme de Vassy les nomma l'un à l'autre; la contenance du baron était glaciale; il s'inclina avec une mauvaise grâce évidente. Marthe s'en aperçut et regarda Stéphane; sa pâleur l'effraya... Il murmura un adieu rapide et quitta le salon. Subitement, instinctivement, la jeune fille sentit que quelque chose d'horrible la menaçait.

La conversation roula un instant encore sur des sujets indifférens; mais M. de Hassingen semblait préoccupé; enfin il demanda :

— Vous connaissez, je vois, le comte Lasdrassy?

— Oui, répondit Mme de Vassy, c'est un homme charmant; nous le voyons beaucoup.

— Voulez-vous me permettre un conseil d'ami, chère madame? Fermez-lui votre porte; il n'est pas digne de pénétrer dans votre intimité.

Et, inconscient du coup qu'il allait porter, le baron commença le récit de l'existence désordonnée de Stéphane Lasdrassy; il en dévoila les côtés sombres, les taches ignorées. Dès le début de sa vie, celui-ci n'avait connu d'autre loi que ses passions; joueur effréné, il avait dissipé sa fortune, attaché à son nom une renommée dangereuse, dépassé dans le dérèglement de sa conduite la mesure d'indulgence que le monde accorde si volontiers au vice quand il est dissimulé sous une certaine correction de tenue. Sa nature violente l'avait jeté tête baissée dans toutes les aventures qui viennent solliciter la jeunesse d'un homme. Longtemps l'influence d'une famille puissante avait soutenu sa situation ébranlée; mais un scandale éclatant suivi d'un duel malheureux donna lieu aux révélations les plus fâcheuses. Il fut forcé de quitter Vienne.

— Depuis lors, continua M. de Hassingen, il parcourt l'Europe, dissipant au jeu les derniers débris de sa fortune. Sa haute mine, le nom qu'il porte lui facilitent parfois encore l'entrée d'un monde qui ne devrait plus être le sien.

— Mais cet homme est un misérable, s'écria Mme de Vassy avec l'indignation profonde de l'imprudence punie.

— Vous comprenez maintenant, chère madame, pourquoi je vous disais de ne plus le recevoir, repondit le baron. Aujourd'hui, ce n'est qu'un gentilhomme... déclassé; demain ce sera un aventurier, plus tard... Dieu sait jusqu'où il descendra.

Les mots qu'elle venait d'entendre résonnaient dans la tête de Marthe avec une netteté effrayante, accompagnés d'une souffrance physique aiguë, comme si le marteau qui produisait les sons avait frappé sur sa chair vive. Un flot de colère passionnée envahissait son cœur : elle aurait voulu couvrir Stéphane de sa tendresse, crier à M. de Hassingen qu'il en avait menti. Mais à quoi bon? Elle ne pouvait rendre pur ce qui était flétri. La conviction horrible de la

véracité des paroles entendues s'emparait de son esprit. Les hésitations, les incohérences de la conduite de Lasdrassy lui revenaient à la mémoire et s'éclairaient d'une lueur impitoyable.

La nuit qui suivit fut une agonie ; il lui semblait voir passer comme dans un tableau magique le déshonneur de la vie de cet homme. Elle avait aspiré au sublime, dédaigné le médiocre pour tomber jusqu'à lui. Son orgueil se sentait écrasé, sa pureté lui paraissait ternie. Incapable d'accepter la corruption avec un sourire indulgent, elle n'essaya pas de pallier les fautes de Stéphane ; elles lui apparaissaient dans toute leur nudité et leur souillure. Le sentiment de la réalité qui la torturait ne l'abandonna pas un seul instant ; elle se voyait descendant avec Lasdrassy une route de misère et de honte ; puis, par une réaction indignée, elle le repoussait loin d'elle, rejetant le partage de son déshonneur...

Le lendemain, Mme de Vassy entra chez sa fille :

— Nous quittons le Caire après-demain, dit-elle. J'ai fait retenir nos places sur le premier paquebot en partance pour Marseille. Je ne veux pas que cet aventurier nous retrouve ici.

Un effroi exagéré avait remplacé sa confiance aveugle ; le souvenir de son imprudence augmentait son irritation et lui donnait un accès d'énergie.

Cette décision si prompte et si inattendue, contre laquelle aucune objection ne put prévaloir, jeta l'esprit de Marthe dans un égarement indicible. Partir, c'était se séparer de Stéphane. Devant cette pensée désolante, toutes les autres pâlirent. Cependant sa conscience et sa fierté tenaient un langage qu'elle ne pouvait méconnaître. Déchirée entre deux pouvoirs contraires, son âme succombait.

Lasdrassy ne revint que le lendemain. A l'heure où ils avaient coutume de se rencontrer, elle s'achemina vers le banc du jardin, près duquel il l'attendait toujours. Elle le vit de loin, debout, la tête penchée sur sa poitrine. Au bruit de ses pas, il se retourna. Marthe n'eut pas besoin de parler, il lut la vérité sur son visage. Le sien pâlit, ses traits se contractèrent. A cet aveu muet, elle se tordit les mains de désespoir, sa dernière espérance s'évanouissait.

— Stéphane, par pitié, dites qu'on m'a trompée !

Il ne répondit rien ; le malheureux, que pouvait-il répondre ?

Frissonnans, humiliés, la tête baissée, ils demeuraient en face l'un de l'autre sans paroles et sans regards. Quelques pas les séparaient, il les franchit, et, d'une voix si altérée qu'elle était méconnaissable :

— Marthe, vous ne m'aimez plus !

L'angoisse du cri qu'il poussait vers elle bouleversa son cœur, elle s'attacha à lui dans un élan désespéré. Jamais il ne lui fut plus cher que dans cette heure de détresse... Le courage lui manquait

pour prononcer les paroles qui devaient les séparer. Au premier mot, il l'arrêta. Son audace lui revenait; le sentiment d'humiliation que lui avait fait éprouver le regard douloureusement interrogateur de Marthe s'était déjà dissipé.

— Nous séparer! et pourquoi, je vous prie? N'est-ce pas assez de l'amour pour être heureux?

Il lui représenta comme une duperie le sacrifice qu'elle voulait faire à des grands mots qui ne donnent pas le bonheur; il lui reprocha comme une lâcheté l'abandon qu'elle méditait, l'accusant d'être de celles pour qui la mauvaise fortune est le signal de la trahison. Puis, par une de ces transitions rapides qui le rendaient si dangereux, se faisant subitement tendre et suppliant, il la conjura de ne pas le quitter. Son passé, en les isolant d'un monde hypocrite, les unirait davantage.

Cette voix adorée faisait trembler le cœur de Marthe, la passion murmurait à son oreille : « Je t'offre l'ivresse et tu choisirais le désespoir! » Autour d'eux, la nuit tombait, les paroles de Stéphane devenaient de plus en plus pressantes, il la suppliait de ne pas l'abandonner dans la malheureuse existence où il se débattait.

Alors elle lui apprit avec une résignation morne le départ du lendemain et les résolutions de Mme de Vassy.

Lasdrassy entra dans une colère violente en voyant ses plans déjoués. Il se répandit en paroles menaçantes et folles, refusant de lui rendre sa liberté, la défiant d'oser désunir leurs deux vies : les promesses qui les liaient étaient sacrées, elle ne pouvait y manquer sans déshonneur. Elle lui appartenait pour toujours.

Marthe l'écoutait, saisie d'une terreur nouvelle; son cerveau affolé ne discernait plus le vrai du faux, cette misérable mise en scène agissait sur ses nerfs ébranlés. Il aurait voulu la contraindre à quitter sa mère, à fuir cette nuit même avec lui; mais il comprit que l'exécution serait difficile, le scandale intempestif, il préféra se réserver l'avenir.

— Jurez que vous serez à moi, disait sa voix ardente, sinon craignez que je vous ferme le chemin du départ!

Il la tenait palpitante entre ses bras, elle tremblait dans cette étreinte impérieuse, il lui semblait qu'une fatalité inexorable prenait la direction de sa vie. Il vit son angoisse et n'en eut pas pitié.

— Jurez, répéta-t-il, jurez de me suivre lorsque je viendrai vous réclamer.

Il pesait de toute la puissance de sa volonté perverse sur cette volonté plus faible; profitant du trouble où elle était jetée, il arracha une à une des lèvres de Marthe les paroles qu'elle se refusait à prononcer.

Dès lors le souvenir de cette promesse devint pour Marthe de

Vassy une obsession continuelle. Sa vie désœuvrée, qui ne se rattachait à aucun grand devoir, qu'aucune amitié sérieuse ne soutenait, se traîna vide et désolée entre l'intolérable regret du passé et l'attente inquiète de l'avenir. Son cœur passionné ne savait pas se reprendre... Mais si le mépris ne tuait pas l'amour, il en faisait une souffrance et une humiliation. Peu à peu sa santé s'altéra, elle ne prenait plus plaisir à rien d'extérieur, son attitude hautaine l'avait abandonnée, elle éprouvait pour elle-même un dédain profond... Son orgueilleuse faiblesse l'avait donc conduite à supporter un joug indigne sous lequel elle se courbait, résignée désormais à un sort inévitable. Les mois se passaient, c'est à peine si de temps à autre elle recevait quelques mots de Lasdrassy. Il semblait attendre avec une confiance insolente que son heure fût venue.

Une année s'était écoulée depuis leur séparation, quand il lui envoya ces lignes expressives dans leur brièveté : « Je serai à Paris dans six semaines. Attendez-moi. » Alors une réaction violente se fit dans son esprit, elle comprit à quel scandale elle allait livrer son nom, à quelles luttes déchirantes exposer son cœur. Jamais sa mère ne consentirait à ce mariage, il faudrait fuir comme une coupable ; tout ce qu'il y avait en Marthe de pur et d'honnête se révoltait à l'idée d'appartenir à Lasdrassy. Mais hélas ! chez elle l'énergie ne secondait pas l'instinct, elle se sentait d'avance vaincue par ses sophismes corrupteurs, par son influence dominatrice. Avant qu'il fût là, il fallait dresser entre eux un obstacle infranchissable. Sa terreur absorbait momentanément toute autre sensation ; elle oubliait son amour, le respect de la parole jurée. Elle jeta autour d'elle un regard désespéré, cherchant une main pour la soutenir.

Parmi les hommes de son entourage, il en était un, Ludovic de Thiennes, sur le dévoûment duquel elle croyait pouvoir s'appuyer. A deux reprises, il lui avait demandé de devenir sa femme, sans que rien dans son attitude respectueuse et réservée vînt trahir un sentiment trop vif. Ce fut vers lui qu'elle se tourna. Emportée par son angoisse, sans raisonner, sans réfléchir, elle se précipita tête baissée dans ce mariage comme en un port de salut. Elle devait y trouver des douleurs nouvelles.

Marthe croyait se délivrer du fardeau de sa promesse, regagner sa liberté, mais c'était mal connaître Stéphane et mal se connaître elle-même. Dans une lettre menaçante, il lui reprocha comme un crime l'union qu'elle venait de conclure : le serment qu'elle lui avait fait tenait toujours, il ne l'en libérait pas, son avenir lui appartenait ; l'heure de l'échéance n'était que reculée. « Vous n'avez pas voulu vous confier à ma tendresse, écrivait-il ; dorénavant ce sera avec mes mauvaises passions qu'il vous faudra compter ! »

Elle se sentit retomber avec honte et désespoir sous la domination

à laquelle elle avait tenté d'échapper. Les reproches de Lasdrassy l'atteignaient dans ses sentimens de probité morale, elle se crut vis-à-vis de lui coupable de parjure. Son imagination malade lui faisait admettre les fatalités inexorables et les devoirs faux.

De loin en loin, elle entendait parler de lui, rapidement il descendait la pente prédite par le baron de Hassingen. Chacune de ses fautes nouvelles pesait sur la conscience de Marthe, elle s'accusait de l'avoir précipité toujours plus avant dans la route désastreuse qu'il parcourait.

A ce remords s'en joignait un autre qui ne la torturait pas moins. Son mari l'aimait. Cet amour parfait qui avait été le rêve de sa jeunesse, Ludovic l'éprouvait pour elle. Dans l'affolement qui précéda son mariage, elle n'avait pensé qu'au moyen de salut, demeurant aveugle à tout le reste. Lorsqu'elle connut la vérité, elle éprouva un repentir profond. Son acte d'énergie avait été inutile, coupable et cruel. Elle n'était pas assez vile pour feindre une tendresse qu'elle n'éprouvait pas, son mari était trop généreux pour se plaindre, trop fier pour l'interroger. S'il ne l'eût pas aimée d'amour, Marthe lui eût donné sa confiance, lui eût demandé aide et conseil. Que de fois elle avait été tentée d'appuyer sa tête fatiguée sur ce cœur ferme et loyal! Mais le respect qu'elle portait à son mari l'empêchait de formuler son humiliant aveu, la pitié qu'il lui inspirait scellait ses lèvres. Ainsi tout conspirait pour augmenter sa détresse. Sa santé déjà ébranlée s'altéra davantage, elle tomba dans le découragement absolu; puisqu'elle n'avait pas su vivre, il ne lui restait qu'à mourir, c'était le seul moyen d'échapper à Stéphane, de réparer vis-à-vis de Ludovic le tort qu'elle lui avait fait. Elle se réjouit de la faiblesse physique qui l'envahissait, croyant avec l'inexpérience de la jeunesse que la mort vient quand on l'appelle.

Lorsque le docteur Radel lui conseilla les eaux de Bergbad, Marthe opposa à ce projet une résistance qui ne céda qu'aux prières de son mari. Elle éprouvait une répugnance instinctive à quitter sa protection. Cependant, comme sa présence était pour elle un remords constant, elle se trouva soulagée en ne le voyant plus. A Bergbad, rien ne lui rappelait les mauvais jours, l'horizon borné de collines vertes ne permettait pas à la pensée de se perdre dans les vastes espaces qui agitent et qui troublent. Peu à peu l'air vivifiant de la montagne lui rendit quelques forces, le contact avec la nature élevée de Louise éclairait son intelligence de lueurs nouvelles. Celle-ci avait une manière d'envisager la vie si différente de la sienne; elle considérait le bonheur et l'amour comme des accidens passagers indignes d'altérer l'équilibre de l'âme. Cette fermeté de cœur frappait Marthe d'étonnement et interrompait sa contemplation douloureuse d'elle-même. Elle commençait à comprendre ce qui avait

manqué à sa direction morale. C'était la première fois qu'elle pénétrait dans l'intimité d'une femme : elle y voyait l'harmonie intérieure, garantie par des règles de conduite précises, par le développement des intérêts secondaires qui distraient des passions.

— Je suis excessive en toutes choses, disait-elle avec tristesse ; c'est un vice originel que rien ne corrige.

— Tout se corrige, répondit Mlle Sirven.

Mais Marthe demeurait incrédule ; elle croyait aux empreintes indélébiles et doutait des renouvellemens intérieurs.

VI.

A Bergbad, la distribution du courrier du soir a lieu au guichet sous la galerie du Nord. C'est le moment sérieux de la journée. Tous les baigneurs se réunissent. Le secrétaire de l'hôtel crie à haute voix le nom des personnes auxquelles les lettres sont adressées :

— Mme de Thiennes !

Mlle Sirven reçut l'enveloppe et la tendit à Marthe, qui, sans la regarder, la posa sur ses genoux.

Peu après les deux femmes rentrèrent chacune chez elle. Mme de Thiennes fit sa toilette du soir, elle avait oublié la lettre, qui, glissant de sa main distraite, était tombée sur le plancher. Tout d'un coup la tache blanche que celle-ci formait sur le tapis sombre attira son regard, elle se baissa... La lumière de la lampe tombait d'aplomb sur l'adresse, qui se détachait claire et nette. Marthe reconnut l'écriture. Un cri sortit de ses lèvres qui fit tressaillir Mlle Sirven dans la chambre voisine. C'était celui de la bête traquée qui sent glisser sur elle l'haleine de la meute qui la poursuit.

C'est en vain qu'elle avait espéré que la mort serait plus prompte que Lasdrassy, son corps jeune se refusait à mourir. Pourquoi avait-elle quitté la maison de son mari, le seul lieu où Stéphane n'osait la poursuivre ?

Cette lettre qu'elle tenait dans sa main communiquait à tout son être des vibrations douloureuses ; une colère l'animait contre cet homme qui, sans trêve et sans pitié, s'acharnait après elle, spéculant sur sa faiblesse et son amour. Puis son indignation se calma, un à un les souvenirs du passé lui remontaient au cœur avec leur charme enivrant. La pression nerveuse de ses doigts sur le papier qu'ils froissaient se changea en caresse, elle voulut ouvrir l'enveloppe, qu'elle n'avait pas décachetée encore. Mais subitement Marthe s'arrêta, honteuse de la minute de joie coupable qu'elle venait de savourer. Cette lettre, elle n'avait pas le droit de la lire. Si vaincue qu'elle se sentît d'avance, elle était trop honnête pour ne pas essayer de combattre. Toute la nuit, Louise entendit la malheureuse femme

marcher de long en large sans s'arrêter. Les quelques forces qu'elle avait regagnées devaient déjà être employées pour la lutte et la souffrance.

L'esprit de Mlle Sirven était assailli de pressentimens inquiets, les jours difficiles allaient commencer. Elle se leva aux premières lueurs du matin et s'absorba dans une méditation découragée. Accoudée à la fenêtre, elle regardait les brouillards monter et se dissiper à travers les branches droites des sapins, lorsqu'elle entendit tourner le bouton de sa porte. Mme de Thiennes parut sur le seuil. Rapidement elle s'avança vers Louise, et avant que celle-ci eût le temps de se mettre debout, laissa tomber sur sa robe la lettre reçue la veille, froissée, maculée de larmes, mais intacte encore.

— Brûlez-la, ordonna-t-elle, détruisez-la. J'ai essayé toute la nuit, je n'ai pas pu...

Louise la regardait stupéfaite, hésitante.

— Prenez-la, vous dis-je; ne voyez-vous pas que, si vous tardez un instant, je vais la reprendre, l'ouvrir, la lire?

La main de Marthe secouait l'épaule de Mlle Sirven; à chaque mot qu'elle prononçait, sa voix devenait plus rauque, plus brisée. Une bougie brûlait encore dans la chambre; Louise en approcha la lettre: la jeune femme fit pour l'arrêter un mouvement instinctif qu'elle réprima aussitôt... Sa pâleur prenait dans le demi-jour du matin une teinte grise... Les yeux fixes, elle regardait se consumer sur le rebord de la fenêtre le papier noirci qui se tordait sillonné de langues de flammes.

Tout d'un coup ses genoux fléchirent; épuisée par l'insomnie et les larmes, elle s'affaissa... Louise prit dans ses bras ce beau corps inerte et l'entoura de ses soins compatissans. Elle n'osait appeler personne à son aide, comprenant dans sa délicatesse que nulle main que la sienne ne pouvait secourir la pauvre femme dans l'heure d'angoisse où se débattait son âme. Elle avait la pudeur de la douleur de Marthe.

Lorsque Mme de Thiennes rouvrit les yeux, elle demeura un instant encore inconsciente, semblant chercher quelque chose qu'elle ne trouvait pas.

— Ma lettre, rendez-moi ma lettre! cria-t-elle.

Puis le souvenir de ce qui s'était passé lui revint.

Marthe sortit de cette crise plus pâle, plus défaite que jamais. Son accablement habituel avait été remplacé par une agitation nerveuse; elle tressaillait au moindre bruit comme si un danger toujours imminent menaçait sa sécurité. Pas un mot d'explication ne sortit de ses lèvres vis-à-vis de Louise; elle semblait lui en vouloir d'avoir été le témoin de sa défaillance.

Quelques jours après, comme Mlle Sirven traversait le vestibule au moment où l'on déchargeait les bagages des voyageurs arrivés par le dernier train du soir, une malle roula jusqu'à ses pieds. Ses regards tombèrent machinalement sur l'objet qui obstruait le passage; une plaque de cuivre portait le nom du propriétaire. Elle se baissa pour le lire. Au moment où elle se relevait, elle vit un homme debout qui la regardait fixement. C'était sans doute le possesseur de la malle. Cette tête de femme penchée avait attiré son attention. Le visage sérieux et fatigué qu'il rencontra lui causa un désappointement que ses yeux ne prirent pas la peine de dissimuler, — des yeux d'un bleu froid, de ces yeux métalliques sur lesquels les paupières ne battent jamais. Mlle Sirven était un peu confuse de sa curiosité. Il s'inclina avec un léger sourire et se détourna poliment pour la laisser passer. Elle se rendait chez Mme de Thiennes, qui avait repris des habitudes irrégulières et casanières.

— Il est arrivé beaucoup de monde ce soir, lui dit-elle en entrant. Je viens de regarder les malles dans le vestibule, et figurez-vous que j'ai été surprise en flagrant délit de curiosité par un des voyageurs, tandis que je considérais ses bagages. C'est un comte Lasdrassy.

— Lasdrassy?

Mme de Thiennes s'était levée; il y avait de l'épouvante dans son regard.

— Vous dites Lasdrassy?

— Oui, un homme droit, très grand, blond.

Marthe fit quelques pas dans la chambre, sa démarche était incertaine. Brusquement elle se tourna vers Mlle Sirven :

— Appelez Julie, qu'elle fasse nos malles; nous partons demain matin.

— Mais c'est impossible, madame; interrompre votre cure, risquer votre santé...

— Qu'importe! il faut que je parte.

Mlle Sirven essaya de formuler de nouvelles objections. Mme de Thiennes frappait impatiemment la terre de son pied.

— Si vous refusez de m'accompagner, je partirai seule!

Elle parlait d'une voix impérieuse, irritée. Une activité nouvelle l'animait. Elle allait d'une chambre à l'autre, tirait les tiroirs, jetait pêle-mêle les robes sur les meubles. Mlle Sirven la regardait faire, ne sachant à quel parti se résoudre, ne comprenant rien à ce qui se passait. Les fenêtres ouvertes donnaient sur la terrasse. On entendait des lambeaux de conversation.

— La chambre que vous m'avez donnée est humide et froide; je veux un appartement au soleil.

La voix claire, incisive qui prononçait ces mots était celle du voyageur que Louise avait rencontré.

Mme de Thiennes l'entendit et la reconnut. Ce fut comme si elle recevait un choc en plein cœur... Elle s'arrêta, vacilla sur elle-même; ses forces factices, sa résolution farouche, l'avaient abandonnée, ses bras se tendirent, une expression d'amour infini, d'attendrissement douloureux éclaira son visage.

— Stéphane! Stéphane!

D'un mouvement rapide, elle se précipita vers la fenêtre. Mlle Sirven se jeta au-devant d'elle et la ramena au fond de la chambre. Un instant elle parut se calmer, mais promptement l'agitation la reprit.

— Je veux partir tout de suite, c'est mon devoir... Vous ne comprenez pas... Il faut que je parte. Cette lettre que j'ai refusé de lire, j'aurais dû deviner ce qu'elle contenait, j'aurais dû m'enfuir déjà...

Des plaques rouges marbraient ses joues, elle parlait rapidement en phrases pressées et sans suite... Cette femme silencieuse, aux lèvres muettes, maintenant que la digue était rompue, s'enivrait de ses propres paroles et semblait éprouver une sorte de soulagement à dévoiler ce que jusqu'alors elle avait si jalousement caché... L'histoire de son cœur sortait spontanément de sa bouche, elle racontait son enfance, sa jeunesse, son amour, puis les révélations désespérantes; le bonheur perdu, les terreurs qui avaient précédé son mariage, les remords qui l'avaient suivi. — Elle s'accusait d'improbité vis-à-vis de Lasdrassy, de déloyauté à l'égard de son mari.

— Entre ces deux remords stériles, mon existence s'écoule inutile et lassée. Il est des jours où je discerne le devoir vrai, mais il en est d'autres où mon esprit troublé me montre mes anciens engagemens comme les seuls qui me lient. Vous savez maintenant pourquoi je dois partir... Lasdrassy est ici, il est venu réaliser ses menaces. Je n'ose le revoir, je me sens perdue...

Louise voulut l'interrompre, mais Marthe ne lui en laissa pas le temps.

— Vous ne pouvez me comprendre, je le sais, vous n'avez pas un de ces lâches cœurs qui se sentent fléchir au son d'une voix aimée.

Elle parlait d'elle-même avec un mépris amer et semblait n'avoir conservé qu'une énergie, celle de la fuite devant le péril.

— C'est ma seule sécurité, reprit-elle, ne voyez-vous pas que je suis incapable de lutter! Pour mon mari, pour mon honneur de femme, il faut que je parte!

— Votre devoir au contraire est de rester et de vaincre, répondit Mlle Sirven.

La confession qu'elle venait d'écouter l'avait profondément troublée. Elle ne pouvait comprendre cette passion persistant dans le

mépris, cette faiblesse qui s'avouait impuissante devant les entraînemens du mal, cette délicatesse faussée qui retenait les aveux de la femme au mari. Elle se sentait prête à condamner Marthe, mais il y avait chez celle-ci à travers les erreurs de son jugement, des éclairs si brillans et si purs d'honnêteté instinctive, de grandeur généreuse, que la sympathie l'emportait dans le cœur de Louise pour cette belle œuvre de Dieu gâtée par la volonté mauvaise d'un homme.

Il manquait à Mme de Thiennes la pondération des esprits sages, la prudence des natures médiocres, elle n'avait pas su mesurer l'amour qu'elle donnait... Son imagination ardente l'avait dominée dans la joie comme dans la douleur, obscurcissant sa raison, exaltant son cœur jusqu'à l'affolement, jusqu'à la désespérance. Stéphane Lasdrassy lui avait fait perdre plus que le bonheur, la confiance en elle-même. Il fallait la retrouver, cette confiance, le salut était là... Marthe devait reconquérir sa liberté, comprendre qu'un être humain ne peut confisquer à son profit le libre arbitre d'un autre, et peser sur son avenir comme une menace inévitable et fatale. Mais pour gagner la victoire, il fallait accepter le combat : permettre à Mme de Thiennes de partir, c'était renoncer à tout espoir de délivrance. D'un coup d'œil rapide, Louise jugea la situation et mesura la responsabilité qu'elle assumait. Son âme vaillante n'hésita pas. Elle fit entendre à Marthe des paroles fortes et sages, elle l'exhorta à demeurer à Bergbad, faisant appel à sa dignité, essayant de ranimer son courage. Marthe refusait de se laisser convaincre et ne céda qu'après une longue résistance.

— Si ma volonté me trahit, dit-elle, n'oubliez pas que j'ai voulu fuir...

Un doute traversa avec un frisson d'angoisse la pensée de Mlle Sirven; une vision rapide lui montra le visage hardi et impérieux de l'homme qu'elle avait rencontré. La victoire resterait-elle à la perversité audacieuse? Non, Dieu ne le permettrait pas. La logique des faits n'est impitoyable que pour les coupables, le cœur religieux de Louise se refusait à croire qu'il pût en être ainsi pour les innocens.

***

(La dernière partie au prochain n°.)

LA MORALE

DE

LA BEAUTÉ ET DE L'AMOUR

SELON LE MYSTICISME CONTEMPORAIN.

Félix Ravaisson : *la Philosophie en France au* XIX*e siècle.*

La morale esthétique est celle qui identifie le bien avec le beau. Elle peut prendre deux formes différentes : l'une scientifique, l'autre mystique. La réduction scientifique de la beauté et de la moralité à de communes lois, — réduction que nous ne voulons pas tenter ici, — n'a point encore été sérieusement entreprise par les philosophes. Métaphysiciens et moralistes s'en tiennent de préférence à une sorte de mysticisme esthétique : ils cherchent l'origine de la beauté en général, et de la beauté morale en particulier, dans un « principe supérieur tout ensemble à la raison et à la nature, » conséquemment « surnaturel, » selon l'expression familière au représentant le plus autorisé de cette doctrine en France.

M. Ravaisson procède volontiers, dans l'exposition de ses idées, par une méthode d'intuition et de synthèse qui fournit des vues d'ensemble, des échappées sur les profondeurs des choses, plutôt qu'une analyse rigoureuse et précise. De plus, sa belle imagination métaphysique est prodigue d'hypothèses. Ce n'est pas nous qui lui en ferons un reproche, car nous croyons à la nécessité et à la fécondité des hypothèses en philosophie. Elles ressemblent à ces phénomènes de réfraction qui peuvent rendre tout d'un coup visibles des objets éloignés et inconnus. Parfois, sur la côte ligurienne, on voit les montagnes lointaines de la Corse, situées au-delà de l'horizon et ordinairement invisibles, dresser par-dessus la mer leurs pics

éblouissans de neige : c'est comme une vision chimérique, et cependant c'est une réalité; on peut traverser la mer pour vérifier leur présence. Le métaphysicien, lui, ne peut traverser l'océan qui le sépare de la terre inconnue; peut-être pourtant en aperçoit-il les plus hautes cimes dans les momens où l'atmosphère intérieure est d'une transparence inaccoutumée. Peut-être aussi est-il la dupe d'un mirage. En tout cas, il ne doit pas donner ses hypothèses pour des certitudes; c'est là, peut-être, ce qu'il nous sera permis de reprocher à M. Ravaisson, qui présente les spéculations les plus problématiques de la philosophie comme un objet de science, « d'expérience » et même de « conscience immédiate. » Il n'a d'ailleurs fait que résumer en traits rapides, mais saillans, la morale esthétique telle qu'il la conçoit. Ce serait, peut-on dire, une réconciliation entre la morale antique de la beauté et la morale chrétienne de la grâce. M. Ravaisson, en effet, propose d'abord de « définir le bien, comme le firent les Grecs, par le beau, puis le beau par l'harmonie et l'unité, ou encore par ce qui détermine l'amour, ou par l'amour lui-même. » Ensuite, à l'exemple de Pascal, de Biran et de Schelling, M. Ravaisson considère l'amour du bien ou, pour mieux dire, tout amour véritable, comme constituant un règne de la grâce, une vie proprement « éternelle; » et c'est cette vie mystique qui, à ses yeux comme à ceux de Biran, est la véritable vie morale. « Ce qu'on nomme en nous le *cœur* étant un *sens* spécial et supérieur des affections dont l'amour est le fond, Pascal a pu dire : — La vraie religion est Dieu sensible au cœur. Leibniz a cru que les vertus avaient toutes là leur plus profonde origine, et c'est cette même croyance que saint Augustin avait exprimée avant lui lorsqu'il disait, non comme si l'amour dispensait de toutes les vertus, mais comme si elles devaient en jaillir toutes immanquablement : *Aimez et faites ce que vous voudrez* (1)! » Aussi M. Ravaisson blâme-t-il, avec les théologiens, « la philosophie qui se tient tout à fait à part de la religion, la philosophie séparée; » il voit « une morale incomplète et, à beaucoup d'égards, plus étroite que celle de l'Évangile, que celle de l'Ancien Testament, que celle même du bouddhisme, » dans toute morale qui, « ne dépassant en rien le cercle de la *nature* et de la *raison*, n'irait point chercher sa racine où la nature et la raison ont la leur. » La racine commune de l'esthétique et de la morale, ajoute-t-il, est « le principe surnaturel et supra-rationnel qu'exprime, dans l'ordre religieux et moral, la loi d'amour et de sacrifice connue déjà des religions de l'Orient et que le christianisme a mise dans une si grande lumière. » Ce prin-

(1) Discours prononcé à Louis-le-Grand en août 1873; p. 11.

pe du bien et du beau peut s'appeler l'Amour absolu. A en croire M. Ravaisson, nous en avons en nous-mêmes la « conscience » toujours présente : la plus haute moralité et la plus haute beauté impliquent « l'expérience » de l'absolu. Telle est la théorie par laquelle M. Ravaisson rattache sa morale esthétique à la mystique orientale, comme l'avaient fait avant lui les alexandrins et Schelling. Il n'accepte pas la critique kantienne qui, rejetant l'intuition de l'intelligible admise par les platoniciens, réduit l'absolu à une pure idée dont la réalité en dehors de notre esprit est un objet de doute scientifique et de foi morale. Selon M. Ravaisson, nous connaissons l'absolu par « la plus positive » des expériences; on peut même dire avec Thomassin et le père Gratry que nous le *sentons*, avec Aristote que nous le *touchons* par une sorte de tact intérieur. En un mot, en ayant conscience de nous-mêmes, nous avons aussi la conscience de « la cause ou raison dernière. » Dès lors, l'absolue perfection n'est pas seulement un objet de croyance, elle est un objet de connaissance. Comme Fichte et Schelling, M. Ravaisson est donc, malgré les dates, un prékantien. L'*intuition* d'un objet, selon Kant, ne peut atteindre que le sensible; M. Ravaisson, au contraire, admet une intuition de l'intelligible. D'autre part, la *réflexion* du sujet sur soi, selon Kant, ne peut atteindre que le sujet lui-même, c'est-à-dire la pensée; M. Ravaisson, au contraire, admet avec Aristote que la réflexion atteint l'être et l'être absolu. La conscience vraie, qui enveloppe à la fois l'intuition de Platon et la réflexion d'Aristote, est donc, comme l'enseignait Schelling, une conscience du sujet-objet, une conscience de l'absolu, une conscience absolue. Réfléchir sur soi, c'est écarter ces ombres ou nuages qu'on nomme les phénomènes pour retrouver au-dessous le ciel empli de lumière.

Ce retour à la métaphysique et à la morale du mysticisme, en même temps qu'à l'esthétique des philosophes grecs, est une tentative du plus haut intérêt, quoique son auteur l'ait laissée inachevée. Dans une précédente étude, nous avons essayé de faire voir que le mysticisme esthétique, par sa philosophie de la nature, est en opposition avec la science moderne, qui ramène « l'art de la nature » en apparence spontané aux nécessités les plus profondes et les plus primordiales de la mécanique : il importe maintenant d'examiner si le mysticisme sera plus concluant dans la philosophie des mœurs. De là les questions suivantes, à la fois morales et métaphysiques, dont il serait superflu de montrer la gravité : — En premier lieu, l'idée de l'absolu est-elle un fondement intelligible pour l'esthétique ou pour la morale, et explique-t-elle la *nature* du beau ou du bien? En second lieu, « l'Amour absolu et parfait » est-il l'*origine* de tout amour, de toute pensée, de toute existence? Enfin, est-ce à la réa-

lité de cet amour absolu, de ce « bien surnaturel, » qu'est nécessairement liée la *destinée* de l'humanité et du monde?

I.

Si nous essayons, avec le mysticisme esthétique, de ramener à la notion d'un absolu « transcendant » l'idée de bonté ou de beauté, nous sentons d'abord entre les deux termes une secrète opposition. — Qui dit beauté dit avant tout forme saisissable à l'intelligence, saisissable à l'intuition ; ce qui suppose à la fois, selon la formule antique, variété et unité. Il faut, dans l'objet beau, que la variété des élémens ne soit ni trop grande ni trop hétérogène pour échapper entièrement à notre imagination et à notre pensée; il faut d'autre part que l'unité ne soit pas trop simple, trop générale, trop indéterminée pour être saisissable. La beauté proprement dite suppose une appropriation de l'objet à nos moyens de connaître et de sentir, qui en permet l'exercice à la fois énergique et facile, conséquemment agréable. Il semble alors que l'objet ait été disposé tout exprès par quelque intelligence pour exercer ainsi nos facultés et par cela même pour nous plaire: il offre dans sa forme l'apparence de ce que Kant appelait une adaptation à notre pouvoir de connaître et de sentir, une « finalité formelle. » En réalité, c'est nous qui nous sommes peu à peu adaptés à la variété et à l'unité des choses ; lorsque cette variété et cette unité ne dépassent pas notre mesure, l'harmonie du dehors avec le dedans produit un sentiment de plaisir. Telles sont, au point de vue de la science positive, les principales conditions du beau. Or aucune n'est applicable à l'idée d'absolu. Cette idée est au-dessus ou peut-être au-dessous de toute *forme* sensible et intelligible : elle échappe à la connaissance comme à l'imagination et à la sensibilité. Le pur absolu, à parler avec rigueur, ne peut donc être *beau*.

De même, le pur absolu, au sens propre des termes, n'est pas *bon*. En effet, l'idée du vrai bien, du bien *moral*, ne renferme pas seulement une conception vide et métaphysique « d'existence absolue, » « d'être par soi, » de « substance ou de cause première. » Elle ne se ramène pas même à la notion déjà plus déterminée et plus psychologique de puissance absolue, ou, si l'on préfère, de volonté voulant ce qu'elle veut parce qu'elle le veut, c'est-à-dire de liberté absolue. Un tel absolu peut être en lui-même mauvais tout comme il peut être bon: selon Schopenhauer, par exemple, la volonté absolue qui engendre le monde est déraisonnable, absurde de sa nature et, sans même le savoir, produit naturellement le mal en produisant le pire des mondes. Absolu et bien ne sont donc pas immédiatement identiques. Peut-être même l'absolu, s'il y a quelque

chose de tel, est-il précisément le plus bas degré de l'existence, la matière la plus voisine du néant, l'être le plus nu parce qu'il est le plus immédiat et exige le moins grand nombre de conditions, la nécessité primordiale d'où toutes les autres dérivent et qui, invincible comme puissance, est ce qu'il y a de plus pauvre comme perfection, de plus étranger à nos idées humaines de moralité ou de bonté. C'est là du moins une des hypothèses plausibles sur la nature de l'absolu ou, comme dit Kant, du « noumène », justement nommé par M. Spencer « l'inconnaissable. » Rien ne nous assure donc qu'il ne soit pas contradictoire au fond d'associer, comme le spiritualisme et le mysticisme ont coutume de le faire, l'idée d'absolu avec celles d'amour, de pensée, de conscience, de perfection, qui perdent tout sens pour nous quand elles ne désignent pas des relations, des rapports au moins idéaux entre plusieurs termes. Ou bien il faut laisser l'absolu dans une complète indétermination, et alors il n'a plus rien ni d'esthétique, ni de moral; ou bien il faut le déterminer par la totalité de ses effets visibles, et alors on sera obligé d'y introduire le principe premier du mal comme du bien, du laid comme du beau, de la douleur comme de la joie, de l'impuissance comme de la puissance, de la nécessité comme de la liberté. Il y a des siècles que la pensée des théologiens se perd en cet abîme, et nous ne voyons pas comment la morale pourrait trouver un fondement positif, ainsi que le croit M. Ravaisson, dans ce qui est sans fond. Le mysticisme est un effort, selon nous impuissant, pour attribuer une portée surnaturelle à des idées ou à des sentimens tout naturels, comme la beauté, l'amour et la bonté.

Ce qui donne lieu au mysticisme, c'est un fait purement psychologique dont il propose abusivement une interprétation théologique. Ce fait consiste en ce que le sentiment du beau, comme celui du bien, fait naître dans l'esprit un sentiment plus ou moins obscur d'infinité. Ce n'est pas seulement le sublime, comme on l'admet d'ordinaire, c'est le beau lui-même, quoique à un moindre degré et d'une manière différente, qui éveille la notion d'infini et en devient pour nous le symbole. Voilà le fait d'expérience qui sert de point de départ au mysticisme esthétique et moral. Mais, pour expliquer ce fait, est-il nécessaire d'admettre, avec M. Ravaisson, une réelle « conscience » de l'absolu et de l'infini sous le fini même? Nous allons voir, au contraire, que le sentiment de l'infini a son explication toute psychologique dans les lois d'association qui régissent les idées, les images et les sentimens.

En premier lieu, avons-nous dit, le plaisir du beau a pour origine le jeu à la fois fort et régulier de notre entendement, de notre imagination et de notre sensibilité; or, ce jeu énergique laisse nécessairement, selon les lois mises en lumière par la psychologie et par

la physiologie modernes, un excédent de force et d'excitation nerveuse, qui se propage dans le cerveau en ondes de plus en plus faibles. Tout objet beau, — par exemple un paysage, une fleur, un visage, — a sans doute des formes déterminées, et il provoque en nous des idées ou des sentimens déterminés; mais il éveille aussi par contagion et suggestion un nombre indéfini d'idées, d'images, de sentimens vagues, auxquels répond dans le cerveau ce que les physiologistes appellent une « excitation diffuse. » Ainsi le son d'une cloche, près de nous, ébranle l'air d'une manière distincte et engendre en même temps au loin des ondulations affaiblies, qui vont mourant pour l'oreille en un murmure indistinct; même quand l'oreille n'entend plus, l'esprit écoute encore et prolonge indéfiniment par la pensée les sons qui viennent de s'éteindre. Tout sentiment d'infini dans l'ordre de la quantité et du nombre est un prolongement analogue; une loi semblable régit aussi le beau et lui prête un caractère d'infinité. De là un triple effet du beau sur notre entendement, sur notre imagination, sur notre sensibilité. Dans l'*entendement*, la beauté véritable laisse deviner, sous l'unité de la forme visible, une complexité de fond intelligible, supérieure à tous nos calculs et à notre science bornée. Il n'y a, en effet, de vraie beauté que là où se trouve la vie, tout au moins l'apparence de la vie; or, qu'est-ce qui distingue l'être vivant d'une machine artificielle? C'est que, dans la machine, le nombre des rouages est déterminé, connu de nous; et leurs relations sont pareillement définies, réduites à des théorèmes de mécanique dont la solution est trouvée. Tout y est à jour pour l'entendement; tout y est décomposé en un nombre fini de parties élémentaires et de rapports entre ces parties. Dans l'être vivant, au contraire, chaque organe est formé d'autres organes qui, comme dit Leibniz, s'enveloppent les uns les autres et « vont à l'infini; » par cela même, l'être vivant est un ensemble de rapports et une combinaison de lois qui dépassent toujours par leur nombre notre entendement; d'où il suit que la vie est pour nous un infini numérique où se perd la pensée. D'autre part, les associations et relations d'idées sans nombre que l'objet vivant éveille en nous, ou qu'il nous fait entrevoir confusément sous l'idée actuellement dominante, sont comme l'image intellectuelle de sa propre infinité. Comparez un œil de verre et un œil vivant : derrière le premier, il n'y a rien; le second est pour la pensée une ouverture sur l'abîme sans fond d'une âme humaine. En même temps que le beau agit ainsi sur l'entendement, il agit dans le même sens sur *l'imagination*. La perception précise de la beauté s'entoure d'un ensemble d'images vagues et échappant à toute mesure, qui en sont comme la pénombre intérieure. Une beauté qui n'éveillerait rien de semblable dans l'imagination aurait en ses contours quelque chose de trop arrêté, de trop

dur et de trop géométrique : elle ne semblerait plus vivre. Aussi le clair-obscur et les demi-teintes, qui enveloppent la beauté vraie d'une sorte d'auréole progressivement dégradée, sont un des élémens essentiels de ce qu'on nomme la grâce. — Le beau produit enfin, dans la *sensibilité*, un effet parallèle. Autour de l'émotion centrale se répand en nous, sans limites précises, une quantité d'autres émotions indéfinissables. Émotions qui, sous leur douceur même, cachent le plus souvent une tristesse prête à venir : c'est, en effet, le propre de l'infinitude que de satisfaire et de trahir tout ensemble notre puissance de sentir, car, ne pouvant être saisie tout entière, en se donnant elle se refuse, en nous agrandissant elle nous montre notre petitesse, en nous apportant la joie elle nous apporte le sentiment mélancolique de ce qui est au-delà et au-dessus de nous. Une grande émotion esthétique est ainsi un retentissement de tout notre être, d'abord heureux, puis plus ou moins douloureux. La grâce même, par exemple celle de la fleur ou de la femme, la grâce, cet épanouissement d'une vie au premier abord infiniment riche, est faite de fragilité autant que de force; et qu'est-ce que sentir la fragilité de la vie, sinon entrevoir une infinité supérieure, celle de l'univers, qui engloutit en soi l'infinité de l'organisme vivant, et qui, par un changement soudain de point de vue, transforme l'infiniment grand en un infiniment petit, en un néant? Ainsi, de toutes parts les bornes de la quantité, du nombre, de l'espace, semblent reculer et même disparaître dans l'objet beau, gracieux ou sublime. Tel est le premier élément d'apparence mystique qui entre dans le sentiment du beau et dont en réalité peut rendre compte la liaison psychologique des idées, des images ou des sentimens.

En second lieu, l'association des *souvenirs* étend pour ainsi dire l'émotion esthétique dans le lointain de la durée, comme les associations précédemment décrites l'étendaient dans le domaine du nombre et de l'espace. Un plaisir esthétique n'est jamais seul et réveille toujours de confuses réminiscences : il est même en grande partie composé de souvenirs plus ou moins inconsciens. C'est un fait que l'école anglaise a suffisamment mis en lumière. Pendant notre vie, par exemple, la couleur rouge, bleue, pourpre, verte, a été liée avec les fleurs, les jours lumineux, les scènes pittoresques de la nature et les plaisirs inséparables de toutes ces impressions : de là, selon la psychologie anglaise, provient le charme de cette couleur. De même, les sons dont le timbre nous émeut et nous touche sont liés le plus souvent au souvenir d'une voix sympathique, aimante ou aimée. Les sensations présentes et les souvenirs du passé se fondent ensemble, pourrait-on dire, comme la couleur principale avec les couleurs complémentaires, comme la note dominante avec les sons harmoniques qui l'accompagnent d'un sourd concert. Mais il est un fait psycho-

logique auquel l'école anglaise n'a pas prêté attention; c'est que nos sensations et mieux encore nos sentimens esthétiques, en ouvrant à nos regards des échappées sur tout un passé qui dormait dans l'inconscience, produisent par cela même en nous la conscience de l'indéfini dans le temps. Nos impressions actuelles s'entourent ainsi d'un sentiment confus de durée sans limites, qui est encore un mélange de douceur et de tristesse; car, s'il est doux de sentir sa vie se prolonger dans le passé par le souvenir, il est triste de la sentir pour jamais perdue au moment même où nous paraissions la retrouver. Dans l'émotion du moment se résume et retentit la vie entière, avec ses joies sans doute, mais aussi avec ses peines. De là encore une naturelle transition de la beauté, d'abord à la grâce, puis à la sublimité. D'une part, en effet, le lointain du souvenir donne de la grâce à toutes choses, la grâce de ce qui est à demi enveloppé d'ombre, à demi disparu dans la nuit; d'autre part, il donne à cette perspective ouverte sur le passé le caractère mystérieux et sublime de tout ce qui semble se perdre en un horizon sans limites.

Un troisième élément du beau tend à produire le même résultat : c'est le *désir* plus ou moins vague qui accompagne le plaisir esthétique. Tout plaisir tend à se prolonger et, comme il diminue en se prolongeant, à s'accroître pour pouvoir durer : il devient ainsi désir. De plus, il éveille sympathiquement d'autres désirs, en vertu de cette sorte d'ondulation intérieure qui, partant d'un point déterminé, se répand dans tout le système nerveux. Or, de l'association des désirs doit résulter, selon nous, une aspiration qui n'est jamais entièrement assouvie, une attraction vers l'avenir et vers un avenir sans limites, analogue à l'autre mouvement que nous avons vu l'association des souvenirs produire vers le passé. Le cœur oscille alors, pour ainsi dire, entre deux directions dont les bornes lui échappent, entre la série sans fin des choses qui ne sont plus et la série sans fin des choses qui ne sont pas encore. Par ce côté comme par les autres, l'émotion esthétique déborde et tend à franchir ses limites présentes. Notre idée de l'infini et surtout notre « tourment de l'infini » n'est que la traduction plus ou moins abstraite de ce désir inassouvi, de cette aspiration que rien ne peut entièrement satisfaire, de cette volonté qui rencontre partout des bornes et partout veut les dépasser. Tel est le fait psychologique qui a servi de texte aux métaphysiciens : « Partout, disait Plotin, où l'esprit voit encore une *forme*, il sent qu'il y a quelque chose au-delà à désirer. » Traduisez dans le langage de la science les effusions passionnées de la métaphysique, vous direz que la beauté, par l'émotion même qu'elle produit, éveille d'abord l'idée de la joie complète et sans bornes, c'est-à-dire de la félicité suprême; puis, comme cette féli-

cité nous dépasse et nous échappe, la joie même tend, au-delà de certaines limites, à se fondre en tristesse et le sourire en larmes :

Les hauts plaisirs sont ceux qui font presque pleurer.

Enfin une quatrième conséquence, non moins importante, dérive de l'émotion esthétique. Cette émotion, provenant de ce que nous exerçons nos facultés pour elles-mêmes, sans but déterminé et immédiat, sans considération extérieure et sans calcul utilitaire, est en ce sens désintéressée, quoiqu'elle ait sa racine dans l'intérêt profond et primordial de vivre, d'agir et de penser. Par cela même, nous attribuons à l'émotion esthétique une valeur indépendante de notre individualité propre, et l'objet beau nous paraît devoir être beau pour autrui comme pour nous. Expansif et communicatif par essence, le sentiment du beau tend à se partager et nous enlève à la préoccupation exclusive du *moi;* il semble donc supprimer les bornes de notre individualité et nous élever à un point de vue impersonnel. De là résulte encore un sentiment de l'infini sous une nouvelle forme, celle de l'*universalité.* En d'autres termes, la félicité même dont le beau éveille l'idée est un bonheur universel et non pas seulement égoïste. Mais, là encore, l'essor de la pensée et du cœur s'est à peine produit qu'il semble déçu : nous voudrions partager notre émotion avec l'universalité des êtres qui comme nous sentent et pensent : ils nous manquent, et la solidarité de leurs émotions, faisant défaut à la nôtre, laisse la place à cette ombre qui paraît nécessairement envelopper tout bonheur humain.

Les émotions esthétiques finissent ainsi par se rattacher aux émotions *sympathiques* causées en nous par le commerce avec nos semblables : joies partagées et aussi douleurs partagées, bonheurs et tristesses de la vie en commun, de la pensée en commun, de la mutuelle affection et de l'amour. Nous voyons donc l'émotion dominante, engendrée d'abord par un objet aux formes définies, s'étendre indéfiniment dans toutes les directions et susciter, en un frémissement de tout notre être, une quantité innombrable d'émotions secondaires. La sympathie entre les personnes, par un phénomène tout naturel, produit entre elles une réciprocité d'influence ; elle multiplie les sentimens de l'une par ceux de l'autre et les répercute à l'infini en images de plus en plus lointaines, conséquemment de plus en plus confuses et sans bornes distinctes. C'est ainsi que la sympathie et l'amour, qui sont le désir du bonheur d'autrui, paraissent, comme le bonheur même, envelopper l'universel, l'illimité, l'infini.

Qu'est-ce maintenant que la félicité universelle, sinon le bien même, objet de la morale, et qu'est-ce que la sympathie univer-

selle, sinon la bonté, fond de toute moralité? Comme d'ailleurs le bien idéal est irréalisable en sa perfection, tout être dont nous voulons et poursuivons le bonheur nous apparaît en même temps comme incapable de le ressentir tout entier. Aussi peut-on dire, avec Schopenhauer, que la bonté enveloppe en soi la pitié, comme la joie enveloppe la tristesse. Pitié, sympathie, bonté, amour, ce sont des noms divers du bien moral. Nous voyons donc le beau se rapprocher du bien. La grâce esthétique touche à ce qu'on pourrait appeler la grâce morale par son caractère de désintéressement et de sympathie. En même temps, elle touche au sublime moral par l'idée qu'elle éveille d'une bonté sans limites, qui, ne pouvant entièrement se satisfaire, devient une pitié infinie. L'objet beau, en tant qu'il nous cause de la joie, est le symbole de l'amour universel; en tant qu'il peut nous causer de la tristesse, il devient symbole de la pitié universelle. La psychologie peut donc accorder à Platon et à ses disciples, sans pour cela faire appel à la métaphysique du mysticisme, que c'est en définitive le bien, sous les formes les plus diverses et principalement sous la forme supérieure de la bonté, qui donne à l'objet désiré ses grâces, comme à l'être qui désire ses amours. Mêmes pensées dans Schiller et dans Schelling. La grâce, pourrait-on ajouter, est comme le cœur des choses : là où il ne se fait pas deviner, la beauté perd son charme. Si la fleur est gracieuse, c'est qu'elle semble non-seulement vivre, mais sentir et aimer; en effet, n'est-elle pas l'organe même de l'amour, et, pour le poète, n'est-elle pas de l'amour visible? La pierre, au premier abord, manque de grâce, parce qu'elle est inanimée; et pourtant, si je viens à songer que cette pierre est un témoin des plus anciens âges de notre terre, qu'elle a en quelque sorte vécu de la vie même du globe, qu'elle renferme en raccourci les périodes innombrables de siècles qui ont passé en elle, la pierre même alors s'anime à mes yeux : elle s'embellit de cette grâce qui, à divers degrés, se retrouve chez tout être vivant. Bien plus, en me parlant du passé, en rappelant à mon esprit la fuite infinie des temps dont elle garde la marque, elle peut, comme la montagne même dont elle est un fragment détaché, éveiller dans mon esprit le sentiment du sublime. Toute vraie beauté est donc, soit par elle-même, soit par ce que nous mettons de nous en elle, une infinitude sentie ou pressentie.

Nous pouvons maintenant comprendre ce qu'il y a de réel, pour le psychologue, dans l'élément mystique que semblent renfermer le beau et, à un plus haut degré encore, le sublime et la grâce, qui selon nous se retrouvent, au moins en germe, dans toute véritable beauté.

Mais autre chose est d'admettre, comme nous venons de le faire, que la beauté est le symbole du bien et que le vrai bien est l'uni-

versel amour, autre chose de réaliser le principe de la beauté ou de la bonté dans un monde transcendant et d'en faire, avec Pascal et tous les mystiques, un être « surnaturel, » identique à l'absolu. L'absolu, comme le noumène de Kant, n'a en morale et en esthétique qu'un rôle négatif et, selon l'expression de Kant lui-même, *limitatif*. La notion d'absolu, notion d'ailleurs tout indéterminée et indéterminable en elle-même, exprime simplement ce fait que toutes les choses par nous senties et connues comme belles ou bonnes ont des limites, des bornes nécessaires, et par conséquent ne sont pas *tout*. Le grand inconnu est peut-être meilleur que tout ce qui nous semble bon et plus beau que tout ce qui nous semble beau, mais peut-être aussi n'est-il ni bon ni beau. L'unique avantage moral et esthétique de cette notion, c'est d'humilier en quelque sorte notre pensée et notre volonté, de nous inspirer, avec une certaine tristesse, le détachement de ce qui est humainement bon ou beau. Encore faut-il que ce détachement n'aille pas trop loin et n'aboutisse pas à l'indifférence du quiétisme. Pour éviter cet excès, il suffit de remarquer qu'en définitive l'absolu est un simple x, dont nous ne savons rien, et qu'en lui sacrifiant toute beauté ou bonté réelle, nous risquerions de laisser la proie pour l'ombre. Le pur absolu est la nuit où la lumière de la pensée n'a pas pénétré encore : quand on veut le penser, il fuit, comme l'ombre quand on veut la voir avec une lampe allumée.

Le nouveau dogmatisme de M. Ravaisson n'accepte pas cette conception de l'absolu, qui le laisse, selon l'expression de Kant, à l'état de *problème* pour la pensée. M. Ravaisson ne nous attribue rien moins qu'une « conscience de l'absolu » dont le sentiment du beau et celui du bien seraient de simples formes, et que la moralité aurait pour but de dégager en nous affranchissant des désirs inférieurs. La morale esthétique vient ainsi se rattacher à la morale théologique et même mystique. « On est fondé, dit M. Ravaisson, à douter qu'une théorie morale puisse se constituer, sinon sur la base mobile et fragile de l'intérêt matériel, en dehors de toute conception de cet idéal moral que représente le nom de Dieu (1). » Et cet idéal, nous ne pouvons le concevoir que comme réel ; bien plus, nous le *sentons* réel dans notre conscience, principalement dans notre conscience morale. C'est là, suivant M. Ravaisson, la seule solution possible des deux grands problèmes métaphysiques d'où, à son avis, la morale entière dépend : le problème des origines et celui des destinées. Morale et religion sont à ses yeux inséparables : bien plus, la vertu même a son type dans l'acte divin de la création. Suivons donc M. Ravaisson dans ce retour à la métaphysique

(1) *La Philosophie en France*, p. 222.

qui précéda Kant, et examinons d'abord si, dans la question des origines, il réussira mieux que ses devanciers à opérer le difficile passage du point de vue purement naturel à un principe de moralité supranaturel, qui serait à la fois et indivisiblement la racine de toute existence, de toute conscience, de toute volonté.

II

Puisque le problème moral nous ramène aux problèmes métaphysiques qui constituent, selon le mot de Kant, la « métaphysique des mœurs, » rendons-nous d'abord compte du caractère que doit offrir toute tentative pour expliquer l'origine de l'être, de la pensée et du vouloir. Si on en croit trouver l'explication en dehors de l'humanité et de la nature dans un être supérieur, ce ne peut être qu'en vertu d'un certain rapport qu'on établit entre l'univers et son principe; mais alors ce rapport, qui est la seule raison pour admettre un principe transcendant, ne doit être ni une simple *traduction en termes nouveaux* de la difficulté qu'il s'agit de résoudre, ni une *contradiction* dans les termes mêmes. Si donc, dans nos apparentes solutions du problème, subsiste le problème tout entier, et si, en outre, il y a incompatibilité entre l'univers à nous connu et le principe par nous supposé, il n'y a plus de motif pour admettre ce principe qui, au lieu d'*expliquer*, ne fait que *compliquer*. N'est-ce point le défaut que nous pourrons reprocher à l'idée du bien surnaturel, comme explication de cet effort incessant, de cet universel désir que l'homme trouve d'abord en lui-même et transporte ensuite par analogie dans la nature entière?

Si on coordonne les raisons en faveur d'un bien surnaturel éparses dans les ouvrages de M. Ravaisson, on les verra se ramener aux argumens traditionnels du spiritualisme et se grouper en trois classes : elles sont tirées du principe de causalité, du principe de finalité, et enfin du concept même de perfection ou de bien infini. M. Ravaisson s'efforce d'abord de montrer que la nature et l'humanité ont nécessairement une cause supérieure à elles-mêmes et surnaturelle. En effet, ce qui constitue selon lui l'essence même de la nature comme de l'homme, c'est la tendance, l'effort, quelque chose d'analogue à ce que nous trouvons en nous-mêmes, à ce *vouloir* que la morale entreprend de régler. Admettre que le monde a sa cause en soi, ce serait donc admettre, selon lui, que l'effort est le dernier mot des choses. Or, c'est ce qu'il est impossible de soutenir, dit M. Ravaisson, car l'effort ne se comprend que comme « l'action arrêtée, empêchée, suspendue. » Il implique donc opposition mutuelle des êtres, et conséquemment dualité, multiplicité de causes; mais l'intelligence a besoin d'unité. Voilà pourquoi, au-dessus de

l'effort qui fait la vie de l'homme et de la nature entière, M. Ravaisson propose d'admettre une cause supérieure et vraiment *une*, dont l'action, par conséquent, ne rencontre aucune limite et aucun obstacle.

A ce premier argument on peut répondre d'abord que la conclusion n'est point contenue dans les prémisses. L'effort est une résultante, une composition de forces; or la composition des forces suppose assurément les forces composantes, mais suppose-t-elle *une seule* force? Tout au contraire. L'unité est ici dans le résultat, non dans les causes. La simplicité (d'ailleurs tout abstraite) de la ligne suivie par un char que traînent deux chevaux tirant en divers sens, suppose les actions combinées de deux forces motrices; mais il est inutile, pour expliquer cette unité de résultante, d'imaginer au-dessus des deux premiers moteurs un troisième moteur absolument *un* et, qui plus est, absolument *immobile*. En un mot, la *relation* des effets implique la *relation* des causes; mais implique-t-elle une cause *absolue?* Elle en semble au contraire la négation. La pensée ne peut que par un artifice isoler la force appliquée de l'objet résistant auquel elle s'applique et, conséquemment, isoler la *puissance* de la *résistance :* tout levier suppose les deux termes; semblablement, toute pensée qui veut concevoir une puissance absolue est un levier qui prétend sans point d'appui soulever le monde. Pour parler avec exactitude, il ne faut pas dire seulement que l'intelligence a besoin d'unité; il faut dire qu'elle a besoin tout ensemble de multiplicité et d'unité, car la pensée disparaît aussi bien dans l'unité absolue que dans la multiplicité absolue. M. Ravaisson ne gagne donc rien à supposer, par-delà l'homme et le monde, une unité qui, si elle est absolue, supprime la pensée au lieu de la satisfaire, et qui, si elle enveloppe encore une multiplicité, n'est plus que la reproduction, l'image affaiblie, l'ombre de la nature même. De plus, en admettant que le besoin d'une unité absolue soit légitime, satisfait-on vraiment ce besoin quand on imagine, au-dessus de l'effort et du *devenir* « immanens » au monde, une perfection transcendante et immuable? Non, car on est toujours obligé de replacer en elle, sous une forme quelconque (décorée du nom de forme *éminente*) le devenir, la dualité et même le mal, comme nous le verrons tout à l'heure. Ni Platon ni Leibniz n'ont échappé à cette difficulté, et tous deux ont dû supposer en Dieu une matière idéale, un principe même de mal. Dès lors, la difficulté qui semblait levée n'est que reculée. Une métaphysique plus économe d'hypothèses se contentera donc de constater l'activité et la sensibilité présentes en nous, et dont l'effort n'est qu'une conséquence, puis de les transporter par induction dans la nature; mais elle ne reportera pas encore les mêmes choses dans un monde surnaturel,

où elles ne font que prendre une forme plus subtile sans que le fond change. Subtiliser une difficulté, ce n'est point vraiment la supprimer. Si vous coupez un aimant en deux avec l'espoir de faire disparaître la dualité des pôles, vous serez déçu, car vous retrouverez encore vos deux pôles dans chaque fragment. Vous auriez beau arriver à des fragmens indivisibles pour nos yeux, à des unités apparentes, ces fragmens seraient encore polarisés, ils seraient *doubles*. Telle est l'unité prétendue de la théologie; si elle paraît une, c'est que l'œil de l'esprit finit par perdre la vision distincte des choses au milieu des entités. En croyant franchir, comme dit M. Ravaisson, « les bornes de la nature et de l'humanité, » la théologie y demeure en réalité enfermée, *immanens*. Au lieu de remplacer, dans l'équation à résoudre, les inconnues par des valeurs connues, elle ne fait que porter le problème plus haut, elle transpose pour ainsi dire le même air dans un ton si aigu que nos oreilles ont peine à percevoir les relations des sons. Il y a plus, ces relations mêmes s'altèrent et se faussent. En d'autres termes, on n'aboutit pas seulement à des notions plus *abstraites*, on aboutit à des rapports *contradictoires* entre ces notions : à une unité multiple, à une immutabilité enveloppant le devenir, à une action parfaite dont le résultat est imparfait, etc. Tautologie ou contradiction, tel est le dilemme dont aucune théologie n'a réussi à sortir. Et ce dilemme est logiquement inévitable. Dans le domaine de la science, en effet, on explique une chose par une autre qui, sans être ni *identique* ni absolument *contraire* à celle qu'il s'agit d'expliquer, nous est connue par expérience comme *différente;* dans la théologie, ne pouvant connaître directement les attributs positifs et *différentiels* du principe surnaturel et surhumain, nous sommes réduits à nous le représenter d'après la nature et l'humanité, ou comme simplement *semblable*, ou comme simplement *contraire;* c'est donc une inconnue x affectée d'un signe soit négatif, soit positif. Dans le premier cas, nous nions de la cause suprême ou unité suprême tout ce qui appartient à la nature et à l'humanité, et alors nous n'avons plus qu'une notion vide de pur absolu; dans le second, nous nous contentons de transporter dans la cause suprême la nature et l'humanité, par exemple quand nous l'appelons l'amour absolu, la moralité absolue; non-seulement alors le problème n'est pas résolu, mais il devient insoluble en ses termes mêmes, par la contradiction de l'existence absolue et des attributs relatifs, termes entre lesquels il n'y a aucun milieu.

Serons-nous plus heureux en nous appuyant sur le principe de finalité que sur celui de causalité? De même que la *tendance* et l'effort impliquent une cause, de même, selon M. Ravaisson, ils impliquent une fin. Or tendre à une fin, c'est *vouloir;* vouloir, c'est *dési-*

rer; désirer, c'est *aimer;* aimer, c'est *sentir* en soi un bien; sentir un bien particulier, c'est sentir quelque chose du *bien absolu* et avoir conscience de sa présence intime. La finalité ne se comprend donc pas sans le bien absolu; le vrai nom de la finalité est amour; l'esthétique et la morale, qui fournissent des lois à l'homme et contiennent la dernière explication des lois mêmes de la nature, sont deux aspects de cette science suprême des fins que Socrate appelait science de l'amour. Tels sont, si on les ramène à un ordre systématique, les degrés de cette analyse toute platonicienne et péripatéticienne, par laquelle M. Ravaisson essaie de montrer successivement sous la volonté le désir, sous le désir l'amour, sous l'amour humain l'action de l'amour divin. Il importe de suivre et d'apprécier ces divers degrés de l'échelle dialectique, afin de voir si, après avoir pris sur terre un solide appui, elle ne se brise pas tout à coup et ne nous laisse pas dans le vide au moment où elle semblait atteindre le ciel intelligible.

D'abord, quelle est la nature de la volonté, qui, pour le psychologue et le moraliste, est le point de départ nécessaire? M. Ravaisson montre excellemment que la volonté a pour fond le désir, dont elle est en quelque sorte la forme intellectuelle. Pour vouloir, dit M. Ravaisson, il faut concevoir comme possible un certain objet qui est une fin à atteindre, un bien à réaliser; or nous ne concevrions pas un objet comme un *bien* si nous n'avions pas « le *sentiment* qu'il est désirable. » Pour que la volonté réfléchie « se détermine par l'*idée abstraite* de son objet, il faut donc, ajoute M. Ravaisson, que la *présence réelle* nous en ébranle déjà secrètement. Avant que le bien soit un *motif*, il est déjà dans l'âme, comme par une grâce prévenante, un *mobile*, mais un mobile qui ne diffère point de l'âme même. Avant d'agir par la *pensée*, il agit par l'*être* et dans l'être, et c'est là jusqu'au bout ce qu'il y a de réel dans la volonté... La volonté a sa source et sa substance dans le désir, et c'est le désir qui fait le *réel* de l'expérience même de la volonté (1). » M. Ravaisson exprime ici un simple fait d'observation intérieure, à savoir qu'une idée abstraite, non accompagnée de *sentiment* et de *désir*, ne saurait nous mouvoir. Mais c'est là, au fond, le principe même du déterminisme et, en général, de tout système qui nie le libre arbitre : c'est la traduction psychologique du mécanisme physiologique selon lequel la réaction du dedans au dehors, ou volonté, suppose une excitation du dehors au dedans, ou un sentiment agréable. La volonté, au point de vue physiologique, se ramène ainsi à une action réflexe d'ordre supérieur accompagnée de conscience.

(1) Voyez la profonde *Étude sur la philosophie d'Hamilton*, publiée jadis ici même par M. Ravaisson (année 1840).

Passons maintenant au second degré de l'échelle et demandons-nous avec M. Ravaisson si le désir, fond de la volonté, n'a pas lui-même dans la conscience un fond plus reculé. Si l'objet du désir, dit M. Ravaisson, c'est-à-dire le bien « qui le touche et qui le tire, » était « étranger, extérieur à lui, » il n'irait jamais « atteindre l'âme dans ses profondeurs et en remuer les puissances. » Le désir suppose donc une première possession et une première jouissance de l'objet, du bien désiré. Ici encore, M. Ravaisson exprime en langue métaphysique des faits élémentaires d'expérience. On ne veut que ce qu'on *connaît* comme bon, on ne connaît comme bon que ce qu'on *sent* comme tel, et on ne sent que ce qui est *présent*, que ce qu'on possède au moins en partie. Si donc nous résumons les prémisses précédemment posées par M. Ravaisson, elles se réduiront aux définitions suivantes de la *volonté*, du *désir* et de la *jouissance :* 1° la *volonté* est le désir conscient de soi et concevant d'avance la jouissance plus complète d'un objet déjà possédé en partie; 2° le *désir* est la tendance à persévérer dans la jouissance de l'objet et à l'accroître; 3° cette *jouissance* même ne peut être éprouvée en l'absence de l'objet et en présuppose une première possession. Physiologiquement, la réaction nerveuse a pour condition le *contact* d'un objet agréable, d'où la *jouissance;* une fois produit, le courant nerveux *tend* à suivre la ligne de la moindre résistance, qui est pour la conscience la ligne du plus grand plaisir, d'où le *désir*, — pure question de pente, de lit tracé d'avance dans le cerveau, simple application du parallélogramme des forces; — enfin, la conscience du plaisir actuel jointe à la conception du plaisir futur, conséquemment la conscience de la direction suivie par le désir, produit la volonté (1). Jusqu'ici, rien de mystique : c'est un simple mécanisme mental et cérébral. Maintenant, veut-on convenir d'appeler *amour*, comme le fait M. Ravaisson, la possession d'un objet causant de la joie, possession qui tend à se maintenir quand elle est complète ou à s'achever quand elle est incomplète, par cette simple raison qu'elle est un bonheur déjà accompli ou seulement commencé; on pourra alors conclure avec M. Ravaisson que l'amour est la condition du désir, qui est lui-même la condition de la volonté. Mais il y a là, d'abord, un certain abus du mot amour, pris arbitraire-

(1) M. Ravaisson se borne à exprimer les mêmes choses en formules plus abstraites lorsqu'il dit : 1° La volonté réfléchie est l'union *en idée*, l'union idéale avec un objet encore séparé d'elle, encore opposé au sujet qui veut; la volonté implique donc « l'opposition idéale du sujet (moi) et de l'objet (non-moi); » 2° La volonté ainsi conçue a « pour condition immédiate l'union imparfaite, demi-idéale et demi-réelle en quelque sorte, du sujet et de l'objet dans le *désir;* » enfin, 3° « elle a pour fond leur unité réelle » dans une première possession ou jouissance.

ment comme synonyme de possession et de jouissance. En outre, ce mot n'a désigné jusqu'ici dans l'argumentation de M. Ravaisson que l'amour de soi, c'est-à-dire la tendance naturelle de l'être à persévérer dans la jouissance de son être, d'où il suit que, si la jouissance est pour lui soumise à certaines conditions extérieures, il tendra à persévérer aussi dans ces conditions ou à les rétablir quand elles seront dérangées. De quel droit M. Ravaisson change-t-il ces conditions extérieures en une sorte de personnage présent à la conscience, en un *objet* d'amour, ou, pour mieux dire, en un second *sujet* aimant qui serait uni au premier? En outre, comment cette personne, en union d'amour avec nous-mêmes, devient-elle tout d'un coup l'amour absolu ou Dieu? Dans cette transformation inattendue du mécanisme psychologique et physiologique en une finalité morale et théologique, il y a, selon nous, une double solution de continuité. En premier lieu, M. Ravaisson n'a pas justifié le changement soudain de l'amour de *soi* en amour d'un *autre*, de l'égoïsme initial et spontané en « altruisme, » conséquemment du *désir* en véritable *amour*. Le moyen terme qu'il intercale, à savoir la jouissance résultant de la présence d'un bien quelconque, n'implique nullement que ce bien soit une autre personne et qu'en *désirant* continuer de jouir, nous *aimions* réellement un être différant de nous-mêmes. C'est pourtant à cette conclusion que M. Ravaisson aboutit, par une sorte de changement à vue qui transforme tous les degrés de l'amour de soi en degrés de l'amour d'autrui. Ces degrés, la théologie mystique des saint Bonaventure, des Richard de Saint-Victor, des Gerson, les avait désignés sous les noms d'*amor complacentiæ, benevolentiæ, unionis;* le premier qui nous fait trouver du plaisir et nous *complaire* dans l'objet aimé, le second qui nous fait *vouloir le bonheur* de cet objet, le troisième qui nous *unit* à cet objet et nous rend heureux de son bonheur. M. Ravaisson, par l'analyse psychologique que nous avons précédemment résumée, croit avoir montré dans tout désir ces trois degrés de l'amour : « Pour désirer, dit-il, il faut que, sans le savoir, on se *complaise* par avance et se repose dans l'objet de son désir [*amor complacentiæ*], qu'on mette *dans lui* en quelque manière son bien propre et sa félicité [*amor benevolentiæ*], qu'on se pressente en lui, que l'on s'y sente au fond déjà *uni*, et qu'on aspire à s'y réunir encore [*amor unionis*]; c'est-à-dire que le *désir* enveloppe tous les degrés de l'*amour*.» M. Ravaisson identifie donc les degrés de l'amour de soi avec ceux de l'amour d'autrui. Le rapport du désir à son milieu, du sujet à l'objet, devient subitement une relation entre deux personnes. Il y a là une première solution de continuité. Il ne serait peut-être pas impossible de la supprimer en montrant que l'univer-

selle réciprocité d'action entre tous les êtres a pour conséquence une solidarité fondamentale entre eux, d'où résulte un rapport fondamental entre l'amour de soi et l'amour d'autrui. Supposons ce rapport établi, nous n'aurons toujours qu'une relation naturelle, et non surnaturelle, entre les êtres de la nature ou entre les membres de l'humanité; c'est le déterminisme mutuel qui fait qu'un être, surtout un être conscient et raisonnable, ne saurait être complètement heureux sans le bonheur des autres. M. Ravaisson, lui, ne se contente pas de ce point de vue et passe sans transition à l'existence d'un principe surnaturel; la joie produite en nous par la possession d'un bien quelconque se change en une « grâce prévenante. » Étendant ensuite à la nature entière ce qu'il croit avoir trouvé dans la conscience humaine, M. Ravaisson aboutit à cette définition générale de l'existence : « Une tendance ou désir qui se détermine incessamment, comme une loi vivante, à une suite réglée de manifestations extérieures, *du fond de l'éternel amour.* » La solution de continuité, ici encore, est évidente. Entre le *désir* et l'*amour éternel*, il y a une distance que M. Ravaisson franchit sans aucun intermédiaire. L'échelle dialectique manque toujours sous nos pieds, et, quoique M. Ravaisson présente ses conceptions comme un objet de conscience et de science, il semble que, pour s'élancer vers ces hauteurs, il ne reste que « les ailes de la foi. »

Si pourtant nous essayons de combler le vide laissé ici par le raisonnement entre la nature et le surnaturel, nous n'avons d'autre ressource, semble-t-il, que la théorie de l'amour platonique. Malgré la vive critique que M. Ravaisson a faite du platonisme, c'est au fond sur les argumens platoniciens qu'il s'appuie dans sa doctrine de l'amour absolu. On n'aime un bien moindre, selon lui, que parce qu'on aime un bien plus grand dont il est l'amoindrissement, et, de degrés en degrés, parce qu'on aime un bien infini, une beauté infinie; d'où Platon inférait que l'existence de la beauté parfaite est démontrée par notre amour même de la beauté imparfaite. Par malheur, la conclusion dépasse les prémisses : si toute limite à un plaisir éveille en nous le désir de franchir cette limite pour accroître le plaisir, il ne s'ensuit pas qu'il existe actuellement un objet illimité, lequel serait la parfaite réalisation du bonheur. De plus, la conséquence contredit le principe. Que conclure, en effet, de l'insatiabilité même du désir, sinon que *tout* le bien *possible*, seul objet capable de rassasier le désir, n'est pas éternellement réalisé? Les platoniciens, au contraire, concluent que cet objet existe déjà. Pourtant, de ce qu'un amant *se complaît* dans la vue de celle qu'il aime (*complacentia*), de ce qu'il *veut son bien* (*benevolentia*), de ce qu'il désire *s'unir* à elle (*unio*), on n'en infère pas qu'il la possède déjà, ou, qui plus est, qu'il est déjà uni à une beauté éternelle et à une

bonté incréée. — Les platoniciens répondent : « La bonté infinie existe *en soi*, sinon *en nous*. » Mais une bonté vraiment infinie ne peut réaliser en soi tout le bien possible que si elle le réalise aussi au dehors : quand il s'agit de bonté absolument infinie sous tous les rapports, les bornes extérieures sont aussi contradictoires que les bornes intérieures, sans compter que la distinction de l'extérieur et de l'intérieur, appliquée à l'infini, est inintelligible. La bonté n'est parfaite que si elle se *donne* parfaitement sans obstacle et est parfaitement *possédée*. La puissance *transitive* est ici la condition de la puissance intérieure. — Mais, ajoutent les platoniciens, le sentiment et l'amour de la partie impliquent le sentiment et l'amour du tout, c'est-à-dire du bien infini. — Encore ici, il y a confusion et contradiction. On confond un tout idéal avec un tout réel, le terme non encore atteint et simplement conçu auquel tend le désir avec le principe initial d'où il dérive. De plus, en réalisant ainsi le bien total, on se contredit; car il est au fond contradictoire de posséder incomplètement le bien complet, d'être uni d'une manière finie à un objet infini.

A ceux qui, pour ces raisons, considèrent la fin suprême du désir comme un pur idéal, M. Ravaisson objecte que l'idéal ne pourrait mouvoir l'homme et la nature entière s'il n'avait lui-même de réalité que « dans la pensée de l'homme. » Selon nous, c'est là poser la question de manière à y introduire gratuitement une pétition de principe, qu'on reproche ensuite à ses adversaires. La question doit être présentée de la manière suivante : — Est-ce le désir qui suppose un idéal préconçu, une fin préexistante dans une intelligence, ou n'est-ce pas au contraire l'idéal qui présuppose le désir dont il ne serait que l'extrait ou le dérivé, la formule abstraite, l'expression dans la langue de l'intelligence? En un mot, l'idéal est-il créateur, ou est-il une création des êtres pensans? — Ce qu'on nomme l'idéal, esthétique ou moral, n'est en dernière analyse que la conception tout humaine d'une puissance, d'une science, d'un bonheur auxquels on ne pourrait plus rien ajouter, conséquemment d'un bonheur non égoïste, où le bien de chacun serait réconcilié avec le bien de tous, conséquemment encore d'un amour universel et universellement satisfait. Or, en ce sens, il n'est nullement nécessaire que l'idéal préexiste : c'est lui, au contraire, qui n'est que le prolongement par la pensée de la félicité présente dans l'avenir, et du bonheur individuel dans l'universalité des êtres. Tel un jet de lumière, sortant d'un foyer déjà ardent, étend ses reflets dans le lointain de la nuit : ce n'est pas la sphère lumineuse qui produit le foyer, mais, au contraire, le foyer qui produit la sphère. Le cercle vicieux attribué par M. Ravaisson au naturalisme n'est donc pas réel : les partisans de ce système ne prétendent point

que la nature soit mue dès l'origine par un idéal qui n'arriverait cependant à l'existence que dans la pensée humaine : ils admettent comme ressort primitif le *plaisir* intérieur directement attaché à l'être, comme second ressort la peine dérivée des obstacles extérieurs, d'où résulte la réaction appelée *désir,* et enfin, comme dernier ressort, comme moteur de la volonté réfléchie, l'idéal d'amour conçu par l'intelligence, lequel n'est lui-même que la conception d'une félicité suprême et universelle. En revanche, le spiritualisme s'enferme dans un cercle vicieux au moment où il voudrait y enfermer ses adversaires, car il admet que la fin idéale est déjà entièrement réelle. Or, si le bien *total* et *idéal* était réel dès le principe, si le terme et le but du désir existaient dès l'origine, le désir n'aurait plus de raison d'être.

Admettons cependant que ce but existe, que le bien parfait, objet de l'esthétique et la morale, soit déjà réel en soi ; au moins n'existe-t-il pas en nous-mêmes, pour notre *expérience* et *dans notre conscience* (1). D'abord, si nous avions la conscience du bien parfait

(1) Cette conscience, dont M. Ravaisson fait la condition même de la moralité, ne peut être que l'une de ces trois choses : ou l'intuition d'un objet, ou la réflexion du sujet sur lui-même, ou la conscience d'une absolue identité entre le sujet et l'objet. Ces trois conceptions se rencontrent chez M Ravaisson. Or aucune ne satisfait l'esprit. D'abord, l'*intuition* ou le sentiment du bien parfait et absolu, comme d'un objet différent de nous, supposerait une action extérieure de cet objet sur nous, conséquemment un état passif de nous-mêmes par rapport à lui, une modification subie, un phénomène interne correspondant à la cause externe, ce qui changerait le « sentiment du divin » en une sensation du divin. L'être parfait et absolu ne serait plus alors, dans notre conscience, que « le phénomène de lui-même, » selon l'expression de Kant, c'est-à-dire une apparition, une apparence ; cette apparence serait toujours elle-même imparfaite, inadéquate à son objet et, finalement, incertaine : car nous pourrions toujours nous demander s'il y a hors de nous un objet conforme à notre modification intérieure. Le bien absolu et parfait peut se définir « celui qui est, » soit ; mais non celui qui *apparaît;* il ne peut être en aucune manière, malgré la parole de Thomassin et du père Gratry que M. Ravaisson approuve, « un objet de sens. » Passons donc à la seconde hypothèse, celle de la *réflexion* atteignant l'être absolu. De deux choses l'une : ou le sujet moi et l'objet Dieu sont différens, ou ils sont identiques. Dans le premier cas, la réflexion du sujet pensant sur lui-même n'atteindra que le subjectif, n'atteindra que ma pensée, ses conditions d'exercice, ses formes nécessaires, les lois que lui imposent sa nature propre et la nature du cerveau. Qu'en pourrai-je conclure, et conclure *a priori?* Que tout objet doit se soumettre à ces conditions de ma pensée pour pouvoir être pensé, de même que je puis dire : — La condition de la vision étant l'entrée des rayons lumineux dans le globe de mon œil, tout ce qui ne pourra pas y pénétrer sous la forme de rayons lumineux sera pour moi invisible. — Mais de cela même il résulte que l'idée d'un objet absolument parfait demeurera une simple forme de ma pensée, comme l'a montré Kant ; le sujet ne pourra, par la réflexion sur soi, que se saisir lui-même, non saisir un objet différent. Prétendre atteindre par la conscience un être hors de sa conscience, c'est ressembler à quelqu'un qui, du rivage où il a un point d'appui, voudrait jeter un pont mobile sur une mer dont l'autre rive est à l'infini. Il faut donc que les deux rives et la mer même soient dans la conscience. Nous sommes ainsi amenés à la troisième et dernière hypothèse, celle d'une conscience

et de la moralité parfaite, nous n'aurions plus rien à désirer ni à vouloir ; or, en fait, nous désirons et voulons ; nous avons donc seulement conscience d'un bien fini, dont nous concevons l'accroissement par une induction toute mathématique, dont nous désirons l'accroissement par une réaction toute mécanique contre nos limites extérieures. Si le flot qui vient échouer au rivage pouvait penser, il envahirait en idée la terre qu'il ne peut conquérir en réalité, sans qu'il fût besoin pour cela d'admettre l'existence actuelle d'un océan infini et d'en prêter la conscience à chaque flot qui, pour un instant, se soulève à la surface. De plus, la conscience de la perfection absolue chez un être relatif et imparfait est contradictoire. La seule représentation possible d'une telle conscience consisterait à admettre, avec Platon, que la conscience d'un bien imparfait est la conscience d'une partie du bien parfait, conséquemment la conscience *partielle* du bien parfait. Et c'est en effet cette théorie platonicienne de la « participation » que M. Ravaisson semble reproduire après l'avoir lui-même réfutée à la suite d'Aristote. « L'opération *simple* et *indivisible* de la haute philosophie, nous dit M. Ravaisson, c'est la *con-*

où le sujet et l'objet coïncident, où l'absolu est à la fois pensant et pensé : c'est la *pensée de la pensée* admise par Aristote, c'est la *conscience absolue* admise par les Allemands. Et telle est, semble-t-il, la vraie doctrine de M. Ravaisson. Selon lui, la pensée saisit en soi l'absolu de son existence et, en même temps, de toute existence, c'est-à-dire sa substance. On n'a pas besoin de chercher au-delà ni au-dessous de la pensée quelque autre substance qui la soutiendrait : elle se soutient seule. Ainsi, pourrait-on dire pour rendre l'idée de M. Ravaisson plus sensible, le monde se soutient dans l'espace sans avoir besoin pour support ni de la tortue ni de l'éléphant imaginés par certains Hindous. — Mais, si l'éminent métaphysicien est autorisé à rejeter l'idée d'un support « inerte et stupide » pour la pensée, support qui serait « comme une pierre pensante, » a-t-il démontré pour cela que la pensée se suffit à elle-même, sans le cerveau et sans le monde extérieur? Quand on se demande si nous avons bien conscience de notre substance et de notre existence absolue, il ne s'agit pas, comme semble le croire M. Ravaisson, de savoir si notre pensée est liée à une sorte de matière *nue* dont elle serait la forme superficielle ; il s'agit de savoir si elle est liée ou non à toutes les autres choses dont se compose le monde, sous la loi de l'universelle solidarité ou de l'universel déterminisme. Or, quoi de plus contesté et de plus contestable que la conscience d'une pareille indépendance, c'est-à-dire d'une existence isolée et se suffisant à elle-même? En nous l'attribuant, M. Ravaisson nous enlève non pas seulement l'inutile support d'une substance abstraite, mais le plus réel et le plus incontestable des supports, à savoir cet univers, où nous sommes une simple partie impuissante à se suffire sans le tout. Admettons cependant cette conscience d'une indépendance absolue, cette conscience de l'absolu que M. Ravaisson nous prête sans preuves. S'il est encore plausible de nous attribuer cette conscience tant qu'il s'agit simplement de l'absolu métaphysique, — c'est-à-dire de je ne sais quelle activité primitive et obscure, de je ne sais quelle existence première et immédiate qui est peut-être la plus indéterminée et la plus pauvre des existences, de je ne sais quelle unité primitive des contraires où le bien et le mal semblent encore à l'état d'équilibre et de neutralité, — pourra-t-on vraisemblablement nous attribuer cette conscience quand il s'agit, comme l'entend M. Ravaisson, d'un absolu de perfection, de beauté, de bonté, de moralité ?

science immédiate, dans la réflexion sur nous-mêmes et, par nous-mêmes, sur l'absolu auquel nous *participons*, de la cause ou raison dernière. » Ce n'est pas là seulement une métaphore poétique, c'est une conception toute métaphysique. Or, il y a une première contradiction entre une conscience *simple*, *indivisible*, et la conscience d'une *participation* à l'absolu, c'est-à-dire d'une division de l'unité absolue en parties, d'une « dispersion, » d'une « réfraction, » d'une relation dans l'absolu. Il y a, de plus, une seconde contradiction entre la conscience de la perfection et la conscience d'une participation imparfaite à la perfection, car on aboutit alors à la conscience d'une perfection imparfaite. En un mot, si nous sommes parfaits, comment sommes-nous en proie au désir, et si nous sommes imparfaits, comment pouvons-nous avoir « la *conscience*, l'expérience » de la perfection?

La perfection, et surtout la seule digne de ce nom, la perfection morale, est donc, au moins pour notre pensée, un simple idéal; aucune « expérience, » ni extérieure ni intérieure, ne nous apprend si cet idéal est en lui-même une réalité. Dès lors, il ne reste plus aux spiritualistes qu'une ressource : c'est de prétendre que, pour la raison et *a priori*, l'idée même de la perfection implique l'existence. M. Ravaisson semble l'admettre, lorsqu'il oppose à ceux qui conçoivent la perfection comme un simple idéal l'éloquente interrogation de Bossuet : « Pourquoi l'imparfait serait-il et le parfait ne serait-il pas? Est-ce à cause qu'il est parfait, et la perfection est-elle un obstacle à l'être? » Mais à cette vague idée de perfection substituons le nom plus précis que M. Ravaisson lui donne, et la question deviendra la suivante : « Pourquoi l'amour relatif et imparfait serait-il et l'amour absolu ne serait-il pas? » Sous cette forme, nous saisissons encore mieux les difficultés du problème telles que Kant les a montrées. Pour prouver l'existence d'une chose, il ne suffit pas d'une simple interrogation : — Pourquoi n'y aurait-il pas des hommes dans Sirius? Pourquoi la terre ne tomberait-elle pas demain sur le soleil? — Il faut prouver d'abord la possibilité, puis la réalité de ce qu'on affirme. En ce qui concerne la possibilité, Kant l'a fait voir, autre chose est l'absence de contradiction d'une idée avec soi, qui en rend la *conception* possible pour nous, autre chose sont les conditions qui rendent l'*objet* même réellement possible en soi. Or M. Ravaisson n'a pas fait voir que l'idée d'amour absolu n'implique aucune *relation*, aucune contradiction, et soit réellement possible à concevoir pour nous d'une conception qui ne se détruise pas elle-même. Quant aux conditions qui rendent possible en soi l'amour infini, nous ne les connaissons pas ; nous ne savons donc si un tel amour est possible ou impossible en réalité. En revanche, en supposant que l'amour absolu ne soit ni contradictoire pour nous ni impossible

en soi, n'est-il pas en contradiction avec notre expérience de la nature? Peut-on concilier la perfection actuelle d'un amour infini avec l'imperfection non moins actuelle d'un monde livré au mal et à la douleur? Telle est la grande question qui finit par se poser devant nous. Et remarquons-le, cette question n'intéresse pas seulement la métaphysique : elle intéresse la morale; bien plus, on peut dire qu'elle est essentiellement morale, car il s'agit au fond d'apprécier la moralité de l'amour créateur, notre modèle et notre type de conduite, d'après l'œuvre qu'on lui attribue.

IV.

M. Ravaisson, après bien d'autres philosophes, s'est efforcé de résoudre l'éternel problème de l'existence du monde et de nous représenter comment l'amour infini a pu produire une œuvre qui diffère de lui encore plus qu'elle ne lui ressemble. Son hypothèse métaphysique mérite un examen attentif, car elle fait le fond de sa morale et n'est pas étrangère à son esthétique même. En effet, c'est à la théorie du « sacrifice » divin qu'il a rattaché ce sacrifice humain dont le nom est vertu ou dévoûment; et par cela même il a considéré comme le suprême du beau ou le plus haut degré de la sublimité le « sublime du sacrifice. » S'inspirant, comme l'avaient fait déjà Schelling et Lamennais, de la théologie hindoue, grecque, hébraïque, chrétienne, où l'idée de sacrifice joue un rôle prédominant et semble figurée dans tous les rites des mystères, il croit que l'amour éternel, pour produire l'univers, « s'est sacrifié lui-même, afin que de ses membres se formassent les créatures. » Tel est, selon lui, le poème du monde, dont notre vie morale doit être l'imitation et dont les plus grandes œuvres d'art elles-mêmes nous présentent une lointaine image.

La théorie de l'amour créateur donne lieu à une objection capitale. Si l'amour illimité, supérieur à tout dualisme et à tout obstacle, a une action que rien n'entrave, que rien n'arrête, son effet ne saurait être précisément un état de choses où tout est entravé, arrêté, borné, car d'où viendrait cette borne? La cause transcendante invoquée pour rendre compte de l'effet est donc, ici encore, ou identique à l'effet même et comme lui imparfaite, ou en radicale opposition avec l'effet qu'elle avait pour unique but d'expliquer. Dans le premier cas, elle est inutile, dans le second, elle est contradictoire, selon le sort commun à toutes les notions théologiques.

M. Ravaisson est bien forcé de reconnaître lui-même que l'action de l'amour infini ne peut rencontrer devant soi un obstacle qu'elle n'aurait pas elle-même créé, car cet obstacle contredirait son infinité prétendue : « Si l'on remonte, dit M. Ravaisson, à la cause

première, à l'infini de la volonté libre, comment comprendre que quelque chose qui serait hors d'elle, qu'un rien, un néant par conséquent, pût en quoi que ce soit l'empêcher et suspendre un seul instant son action? » Mais M. Ravaisson espère lever la contradiction de l'effet avec la cause en disant que c'est l'amour infini qui se pose à lui-même un obstacle, une borne, pour pouvoir donner l'existence à un monde imparfait et borné : « Il semble, dit-il, qu'on ne saurait comprendre l'origine d'une existence inférieure à l'existence absolue, sinon comme le résultat d'une détermination *volontaire*, par laquelle cette haute existence a d'elle-même modéré, amorti, éteint pour ainsi dire quelque chose de sa toute-puissante activité... Ainsi, de ce que l'amour absolu a annulé en quelque sorte et anéanti de la plénitude infinie de son être (*se ipsum exinanivit*), il a tiré, par une sorte de réveil et de résurrection, tout ce qui existe. » — Selon nous, cette nouvelle forme de la participation platonicienne ne fait qu'élever à son plus haut degré la contradiction de la cause parfaite et du monde imparfait, en faisant dériver cette contradiction d'un acte volontaire du premier principe. Le mal et l'imperfection, au lieu d'être *subis*, sont *voulus* par le bien parfait, par « l'éternel amour, » par la moralité absolue. En ce cas, la contradiction est imputable à la volonté divine et non plus à la puissance divine, elle passe du pouvoir exécutif au pouvoir législatif; mais une contradiction volontaire, qui vient du dedans et non plus du dehors, n'en demeure pas moins une contradiction et n'en est que plus choquante; dès lors, à quoi bon supposer cet absolu qui ne se manifeste que comme s'il était relatif, cet amour sans bornes qui agit comme si, pour une raison ou une autre, volontaire ou involontaire, il était borné de toutes parts? C'est assembler des notions incompatibles entre elles que de répondre : l'amour suprême a annulé une partie de son être sans parties pour produire notre être, une partie de son bonheur sans limites pour produire la souffrance, une partie de sa lumière infinie pour produire les ténèbres de l'ignorance, une partie de sa bonté pour engendrer le mal. Bien plus, il l'a fait *volontairement*, nous dit-on, puisque aucune condition extérieure ne pouvait lui imposer une nécessité ; il a donc fait volontairement des malheureux; il a ainsi introduit librement la contradiction et la dualité dans son unité en voulant son contraire. Puisqu'il était à ce point au-dessus des lois de la logique, puisque ces lois ont été par lui produites et non imposées à sa volonté, comment n'en a-t-il pas profité pour produire une infinité d'autres êtres heureux comme lui, aimans comme lui, tout au moins plus aimans et plus heureux que ceux qui s'agitent ici-bas et s'entre-dévorent dans la lutte pour la vie?

M. Ravaisson nous arrêtera par l'argument classique, selon lequel

un monde parfait constituerait un second dieu. Nous répondrons que la prétendue démonstration de l'unité de Dieu est à nos yeux sophistique et que notre éducation monothéiste nous empêche seule de le reconnaître. En effet, on imagine un être *absolu* et cependant on l'asservit à la loi du nombre, qui est la *relativité* même, en l'obligeant à ne pouvoir être qu'un plutôt que deux ou une infinité. Tel est le vice caché qui rend le monothéisme aussi inintelligible que le polythéisme. Les Indous, pour expliquer l'univers, prétendent que, du fond de la solitude, l'être infini poussa un jour ce soupir : « Oh! si j'étais plusieurs! » et de là naquit le monde. — Mais si l'être parfait ne peut produire que des êtres imparfaits, si la bonté ne peut produire que le mal sous toutes ses formes, Dieu ne réussit nullement à être plusieurs : à l'appel de l'être souverainement heureux ne répond dans l'immensité qu'un gémissement universel. La conception de nos modernes philosophes est moins poétique et n'est pas plus rationnelle. Ils se contentent de répéter avec Leibniz : « Plusieurs dieux se confondraient. » — Qu'en peut-on savoir, et pourquoi les êtres seraient-ils *discernables* uniquement par leurs imperfections? Autant revenir à l'argument populaire selon lequel il ne peut y avoir plusieurs dieux « parce qu'ils lutteraient entre eux. » Le nombre *un* auquel, selon le préjugé hébraïque, on réduit et condamne la perfection, et qu'on impose ainsi à la bonté suprême, est aussi bien une idole que les dieux multiples des païens; quant au principe des « indiscernables » que la théodicée leibnizienne érige en vérité absolue, il oblige l'Amour sans limites à ne pouvoir produire un être autre que soi et à ne pouvoir l'aimer qu'en donnant à cet être pour attribut distinctif le mal et l'imperfection; or, un tel être cesse d'être aimable précisément en tant qu'il se distingue de l'amour infini et qu'il a une individualité; l'amour, en essayant d'enfanter son objet, avorte donc. Ainsi, le spiritualisme traditionnel a beau changer de voie, il aboutit toujours à élever je ne sais quel *fatum* au-dessus d'une volonté qu'il déclare à la fois absolument libre et absolument aimante : l'arithmétique et la logique se dressent devant la bonté infinie pour lui défendre d'aller plus loin.

Il est, au fond, dans cette conception, une essentielle immoralité, puisqu'on fait dériver de la moralité suprême une loi de mal et de misère : involontaire, cette loi la fait déchoir de sa prétendue toute-puissance; volontaire, de sa prétendue bonté. Voilà le dilemme dont la théologie n'est jamais sortie et ne semble pas devoir jamais sortir. C'est pourtant cette négation de toute moralité pour nous intelligible qu'on érige en principe absolument nécessaire de la morale et en type suprême de moralité. C'est un amour générateur de la discorde et de la guerre qu'on appelle

l'Amour infini et qu'on représente s'incarnant pour racheter le mal dont il est le premier, le *volontaire* auteur. De toutes parts, du sein des images et des symboles poétiques, comme des formules métaphysiques sous lesquelles on le déguise, éclate le désaccord de la pensée avec elle-même. Le résultat est la destruction implicite et inconsciente, en son principe, de la moralité même qu'on s'efforce de fonder.

Concluons qu'en résumé, si la perfection de la bonté existait quelque part, elle existerait partout; qu'il y ait un seul instant où existe un amour parfait et parfaitement puissant, et il y aura éternellement une infinité d'êtres semblables. La perfection n'est donc conçue comme réelle qu'à la condition de devenir imparfaitement puissante ou imparfaitement bonne : la réaliser, c'est la nier.

Pour pallier ce grand scandale de la bonté agissant comme pourrait le faire la méchanceté, le seul refuge est cet optimisme esthétique qui, avec Malebranche et Leibniz, se console de la souffrance universelle par la régularité, la symétrie, l'harmonie et la beauté de l'univers. Le supplice de la vie est si savamment dirigé par les voies « les plus courtes, » par les moyens « les plus simples, » par les règles les plus « immuables, » qu'il devient beau et bon : les cris de douleur, entendus de loin, se fondent en une sublime symphonie. L'éternité même des peines était, pour Leibniz, un résultat nécessaire de cette harmonie générale où tout se suit et se lie suivant d'immuables lois. « Pour choisir d'autres hommes ou autrement, dit l'auteur de la *Théodicée*, il aurait fallu choisir une tout autre suite générale, car tout est lié dans chaque suite... Dieu choisit le meilleur absolument. Si quelqu'un est méchant et malheureux avec cela, il lui appartenait de l'être (1). » En lisant ces dures paroles, on comprend l'indignation de Schopenhauer devant ce qu'il appelait « l'optimisme monstrueux de Leibniz. » M. Ravaisson a l'esprit trop élevé pour admettre de telles conséquences; aussi, quelque soin qu'il prenne d'ordinaire de concilier sa pensée avec la tradition théologique, il espère, sur cette question, que la théologie elle-même admettra un jour le salut universel. « S'il est vrai, dit M. Ravaisson, que toute créature soupire vers le Seigneur, que c'est l'esprit même du Seigneur qui prie en nous avec des gémissemens ineffables, peut-il y avoir un soupir vers le Seigneur qui, tôt ou tard, ne soit exaucé (2)? » Mais, admît-on que l'hérésie d'aujourd'hui, condamnée depuis des siècles, deviendra pour la théologie le dogme de demain, la philosophie n'aurait pas pour cela résolu le problème. On pourra toujours demander comment le soupir

(1) *Théodicée*, 1re partie, p. 84, 11e partie, p. 122.
(2) *La Philosophie en France*, p. 49.

universel, le gémissement des créatures n'est pas encore exaucé, depuis des myriades d'années qu'il monte vers le ciel, comment même il se fait que ce soupir et ce gémissement aient pu être l'œuvre de la bonté, le moyen de la beauté, l'expression de l'amour créateur.

La véritable moralité ne saurait ici s'accommoder d'une esthétique admirative ni d'une morale complaisante, et il y a, en réalité, un sentiment religieux plus profond dans les révoltes du pessimisme que dans les adulations de l'optimisme. C'est ce qui fait, selon nous, que le pessimisme n'est pas seulement, comme l'admettent MM. Janet, Caro et peut-être M. Ravaisson lui-même, une maladie passagère; c'est au contraire un indestructible élément de la vérité métaphysique et morale, une juste réaction contre toute doctrine qui fait de la beauté l'excuse d'un manque de bonté, ou qui justifie chez la bonté suprême ce qui semblerait odieux au point de vue de la seule bonté à nous connue, de la seule qui nous regarde et nous intéresse, de la seule qui puisse être notre loi : je veux dire la bonté *humaine*. Avant de prétendre au divin, soyons humains. De deux choses l'une : ou la moralité absolue peut être en opposition avec la nôtre, et alors ne la prenons pas pour modèle; ou elle n'est que la nôtre agrandie, purifiée, idéalisée, et alors ses œuvres ne peuvent être en contradiction formelle avec ce que les nôtres seraient à nous-mêmes, au cas où nous aurions la toute-puissance et la toute-science avec la parfaite bonté. Si la charité « surnaturelle » de Pascal ne ressemble pas plus à la nôtre « que la constellation du chien à l'animal aboyant, » comme le disait Spinoza de son dieu, elle n'est plus qu'un vain nom semblable à ceux que nous prêtons aux constellations célestes, et l'influence qui lui est attribuée sur la marche du monde est aussi mythologique que l'influence des astres sur la destinée humaine. Quant à son influence sur la moralité, elle est ou nulle ou nuisible. N'est-ce point, sans s'en apercevoir, altérer dans la conscience morale l'idée de l'amour, n'est-ce point en profaner involontairement le nom, que de l'attribuer à un principe qu'on représente comme ayant produit ou permis la haine?

V.

Si des prémisses générales de la morale esthétique et mystique, qui se résument dans l'optimisme absolu, on voulait déduire avec rigueur les applications particulières, on verrait se dérouler successivement les diverses conséquences que cette doctrine a toujours entraînées avec elle chaque fois qu'elle s'est produite dans l'histoire. La première de ces conséquences logiques, à laquelle les théologiens n'ont jamais pu échapper alors même qu'ils la repoussent,

est la prédestination, — l'une des formes du fatalisme radical, que les théologiens s'efforcent vainement de concilier avec la liberté qu'ils admettent. Le fatalisme théologique représente nos actions comme prédéterminées par une volonté supérieure. Leibniz croyait réconcilier la liberté avec cette doctrine en admettant, comme mode d'action du principe suprême, non une impulsion mécanique, mais un attrait esthétique; de même, pour Aristote, la beauté absolue meut le monde comme cause finale et non comme cause efficiente. Telle est aussi l'idée par laquelle M. Ravaisson s'efforce de rendre l'action divine compatible avec sa conception de la liberté humaine. — Mais, peut-on objecter, qu'importe la nature du moyen employé par Dieu pour mouvoir le monde, — attrait esthétique ou impulsion physique, finalité ou mécanisme, — si le résultat demeure toujours et nécessairement prévu et, en conséquence, prédéterminé? Bayle demandera avec raison : — Supposons qu'un homme en entraîne un autre à un meurtre par un attrait et une séduction quelconque, sensuelle ou intellectuelle, au lieu de le forcer à prendre une arme et à frapper : cesse-t-il, pour cela, d'être l'auteur ou le complice du meurtre? Il en est de même quand l'attrait détermine au bien, non au mal : c'est toujours un attrait séducteur, et la prédestination est égale dans les deux cas. La délectation victorieuse des théologiens, qui incline par un charme irrésistible, est donc un fatalisme plus agréable, mais non moins sûr et non moins absolu que celui de l'impulsion brutale et matérielle. Au reste, impulsion et attraction ne sont que les noms divers et relatifs d'une même nécessité : que les particules de fer se précipitent sur l'aimant par impulsion ou par attraction, peu importe, s'il est finalement certain qu'elles s'y précipiteront. L'attrait, pour un être doué de sentiment, est même une nécessité plus profonde et plus irrésistible encore que l'application d'une force mécanique à ses bras ou à ses jambes, car le lien pénètre alors en lui au lieu de lui demeurer extérieur; bien plus, ce lien devient sa nature, son caractère, il devient l'homme lui-même, et l'homme ne peut pas plus s'en séparer que de soi. M. Ravaisson aura beau dire qu'en ce cas, en obéissant à ce lien, nous nous obéissons à nous-mêmes et que s'obéir, c'est être libre, nous répéterons que l'obéissance à notre nature, c'est-à-dire en définitive à notre constitution morale et à notre tempérament physique, combinés avec l'influence du milieu, ne saurait constituer ce que les spiritualistes appellent liberté. Tout, dans l'univers, obéit à sa nature, qui, par une analyse plus complète, se rattache à la nature entière et est, au fond, la nature même. Il ne suffit donc pas de donner à la *nature* le nom plus doux et plus esthétique de *grâce* pour pouvoir admettre en même temps la nécessité et la liberté.

Cette idée même de grâce entraîne logiquement, comme seconde conséquence de la morale mystique, l'arbitraire et le hasard, qui sont encore des formes déguisées du destin. « La grâce, dit M. Ravaisson, la grâce qui, selon la doctrine chrétienne, vient en aide à la volonté malade de l'idolâtrie de soi, c'est l'amour que Dieu met en nous ou y réveille, et cet amour est lui-même (1). » Mais alors les objections se pressent, touchant l'efficacité et la justice de la grâce. — L'amour suprême, dit-on, meut les êtres et les rend libres par l'amour même qu'il leur inspire. — Comment donc ne sommes-nous pas déjà tous aimans et libres, tous guéris de nos misères, tous réveillés de notre sommeil, tous remplis de joie par le même don du même amour? Comment y a-t-il des places diverses dans la maison du Seigneur, c'est-à-dire dans le cœur même de Dieu? Pourquoi les uns sont-ils plus haut, les autres plus bas, les uns bons, les autres méchans, les uns heureux, les autres malheureux, puisqu'en définitive c'est la bonté sans limites qui produit l'être et tous les degrés de l'être? A cela il n'y a d'autre réponse que la formule théologique de l'élection arbitraire, que M. Ravaisson aime à reproduire : « L'esprit souffle où il veut. » Il semble cependant que l'esprit universel, quand il est l'universel amour, devrait souffler partout et remporter partout la victoire, d'autant plus qu'il n'a devant lui, nous a dit M. Ravaisson, qu'un obstacle volontairement créé par lui-même dans son propre sein, un simple amoindrissement volontaire de sa « toute-puissante activité, *amortie*, *détendue*, *obscurcie*, » à cette seule fin d'introduire des ombres et des distinctions individuelles dans l'être universel. Depuis une éternité que l'univers existe, on attend encore l'absorption des ombres dans la lumière et le retour des malheureux à la félicité : une éternité est un temps bien long. La grâce divine est donc en premier lieu inefficace, en second lieu irrationnelle et moralement injuste. En un mot, si tous les êtres sont élus, d'où viennent les différences des destinées, et s'ils ne le sont pas tous, d'où viennent les différences de l'amour infini? De quelque côté qu'on tourne ou retourne ces questions, la morale mystique ne peut échapper soit à la nécessité, soit au caprice divin.

Une troisième conséquence de la morale mystique, c'est de tendre à remplacer en nous-mêmes la justice et le droit par un principe d'amour vague qui risque fort, dans la pratique, de se montrer arbitraire comme la grâce divine. « Aime et fais ce que tu voudras (2). » M. Ravaisson a beau ajouter, en des termes de la plus haute éloquence, que l'amour ne dispense pas des autres vertus, mais les produit toutes immanquablement, il est difficile qu'un

(1) Discours prononcé à Louis-le-Grand, en août 187?, p. 11.
(2) *Ibid.*

amour qui souffle où il veut trouve en soi sa propre règle. L'homme, en vertu de ce principe d'amour et de grâce qu'on représente comme supérieur au droit, s'est cru trop souvent autorisé à imposer sa volonté aux autres par amour de leur perfection et de leur bonheur (1).

Si, pour échapper à l'arbitraire du mysticisme théologique, le moraliste essaie de faire appel à des considérations esthétiques, plus humaines, plus concrètes et plus sensibles, on n'aura encore pour critérium de la moralité qu'un sentiment du beau susceptible d'interprétations contraires. Il y aura, dans l'art de la vie comme dans les

(1) La morale de M. Ravaisson n'est pas sans de curieuses analogies avec celle de M. Renan. On a pu voir dans les doctrines de ce dernier, surtout dans celles qu'il professait naguère, un exemple des conséquences pratiques auxquelles aboutit ce principe peu sûr de la charité, de la grâce, de l'inégalité providentielle : morale de renoncement au droit, d'absorption en autrui, de sacrifice, de dévoûment à ses « supérieurs, » en qui seuls on jouit; enfin, dédain des vertus juridiques, « plébéiennes et démocratiques. » Quand M. Renan, en 1872, rêvait pour la France une restauration politique et un retour à la royauté traditionnelle, il ne prêchait pas d'autre doctrine dans son livre sur *la Réforme intellectuelle et morale*. A l'esprit de la révolution française, fondée selon lui sur l'égoïsme, il semblait alors préférer les vertus chevaleresques du moyen âge, fondées sur l'amour. C'est en des termes semblables et presque à la même époque que M. Ravaisson opposait au culte de la « personnalité, » qui fut celui de la révolution française, l'idéal chevaleresque du dévoûment. « Idéal trop souvent démenti sans doute par la réalité, disait-il, mais que n'en réalisèrent pas moins, dans toute sa hauteur, les Boucicaut, les Bayard, tant d'autres Boucicaut et Bayard que nos pères ont vus et que nous voyons encore. » (Discours prononcé au lycée Louis-le-Grand en août 1873, p. 5.) « Quand la révolution française, ajoutait-il, renversa l'ancienne société, beaucoup la comprirent comme l'inauguration, en vertu du *droit*, jusque-là méconnu, d'une ère où, désormais, les gens n'auraient enfin à vivre que pour eux-mêmes. Au nom d'une nouvelle science sociale, suivant laquelle il suffirait pour faire le bien de tous que chacun songeât à soi, — et ce serait là pour l'humanité aussi bien que pour la nature tout le secret de la Providence, — la personnalité se crut autorisée à décréter sa propre apothéose. De là sont issus, dans notre pays, plus de désordre et de maux qu'en nul autre. » A ces « théories *plébéiennes* » devaient succéder, selon M. Ravaisson, « les pensées généreuses qu'on peut appeler *royales* et divines. » — « Si la France doit renouer la tradition de son antique gloire, ce sera lorsque, pour conduire la foule, dont c'est le premier intérêt de n'être pas livrée, ignorante, à sa propre conduite, une nouvelle élite se sera formée, digne d'une telle fonction, c'est-à-dire ayant pour maxime, comme tous ceux à qui il fut donné de fonder ou de relever sur des bases solides des cités ou des empires, de n'amasser que pour répandre, de n'être riches que pour faire des largesses, forts que pour secourir et grands que pour élever » (Discours à Louis-le-Grand, p. 5, 14 et 15). — Quelque haut que pût être l'idéal proposé par M. Ravaisson à la nouvelle aristocratie ou à la royauté nouvelle, il est permis de se demander s'il n'y a pas aussi de la grandeur et plus de sûreté dans les vertus démocratiques, qui se ramènent au culte du droit, de la personnalité individuelle, de l'égalité entre les personnes. Le droit, tel que l'a compris la révolution française, ne consiste nullement, comme le soutiennent MM. Renan et Ravaisson, à ne « songer qu'à soi » à ne vivre « que pour soi; » il consiste au contraire à considérer ce qui est dû aux autres aussi bien que ce qui nous est dû à nous-mêmes, à respecter en eux comme en nous cette « personnalité » que l'on nous représente à tort comme un principe d'égoïsme, inférieur à l'impersonnalité de l'amour et de la grâce.

autres arts, des idéalistes et des réalistes; les uns feront consister le beau et le bien dans l'impalpable, les autres dans le palpable. Il y aura aussi des contemplatifs et des actifs, et les premiers seront plus nombreux que les seconds, l'art étant de sa nature une contemplation. Il existe une sorte de quiétisme esthétique qui se rallie facilement à l'optimisme métaphysique. Pour éviter ces divers écueils et arriver à un critérium plus sûr, il faudra en revenir tôt ou tard à des raisons d'ordre expérimental, qui réduiront alors à une sorte de sinécure, dans la science des mœurs, le rôle de l'absolu, de la beauté incréée et de l'amour transcendant. Ce sont là des questions que M. Ravaisson, dans sa rapide esquisse, n'a pu aborder. Ce qui est certain, c'est que les idées d'amour surnaturel et de sacrifice, portées jusqu'au mysticisme, ont toujours produit dans l'histoire l'intolérance religieuse, un simple amour de « protection » chez les puissans et un amour de « soumission » chez les petits, plus souvent encore l'oppression des petits par les grands, enfin, comme dit M. Renan, le renoncement à son droit et en définitive le sacrifice de la personnalité.

Sacrifice, tel est le dernier mot de cette morale comme de cette métaphysique. Nous avons vu tout à l'heure que le monde s'explique par le sacrifice volontaire de Dieu; la vertu s'explique maintenant par le sacrifice volontaire de la personnalité humaine. Examinons donc si le second sacrifice peut vraiment se déduire du premier.

Déjà Lamennais, déjà le père Gratry avaient dit que « le sacrifice est la méthode morale elle-même. » — « Le sacrifice est l'unique voie qui nous rapproche de Dieu; il est la relation nécessaire de la vie finie à la vie infinie. » M. Ravaisson croit aussi que la vraie méthode philosophique et morale consiste « à retrouver en notre conscience, au-delà de notre propre personnalité, immolée, sacrifiée, ce qui est meilleur que nous (1). » A notre avis, il faut faire ici la même distinction que plus haut. La loi du sacrifice est vraie quand on l'interprète en un sens *immanent* et scientifique, c'est-à-dire quand on y voit l'expression morale de la loi mathématique de dépense qui régit le monde. En effet, le budget de force disponible étant invariable dans un univers où rien ne peut se créer ni se détruire, il faut bien que nous donnions et dépensions de nos propres forces pour conserver ou accroître la force et le bonheur de tous; mais cette même loi, justifiée par la connaissance de la nature, devient injustifiable quand on la rattache aux spéculations transcendantes sur le sacrifice éternel de Dieu, s'incarnant dans tous les êtres pour y mourir et y ressusciter. Toute analogie disparaît alors entre les deux termes. Un amour de sacrifice, s'il produit la souf-

(1) *La Philosophie en France*, p. 130.

france chez l'être qui aime, est en contradiction avec la béatitude d'un être parfait; et s'il ne la produit pas, en quoi ressemble-t-il au sacrifice douloureux que l'on nous demande par imitation de l'amour éternel? Ne pouvant se faire souffrir lui-même, l'être absolu nous passe le rôle qu'il ne peut personnellement remplir, et c'est en nous seulement qu'il souffre; c'est donc dans la personne d'autrui qu'il se sacrifie, et, en dernière analyse, il sacrifie les autres. Si l'homme pratiquait ce genre de sacrifice, ce serait plus que jamais l'analogue de la haine et non de l'amour.

La vérité est que toutes les hypothèses, appliquées à l'absolu sont également irrationnelles et que l'idée de l'amour, comme nous l'avons vu déjà pour celle de la beauté, perd toute signification dès qu'on veut lui en donner une « surnaturelle » et « transcendante. » Le point de vue immanent, — c'est-à-dire phychologique, social et cosmologique, — est ici le seul vrai, tout au moins le seul intelligible et le seul utile. Le reste est affaire de foi individuelle, et il ne faut pas confondre la foi avec la science ou, qui plus est, avec la « conscience immédiate. »

VI.

Selon M. Ravaisson comme selon le spiritualisme traditionnel, s'il n'existe pas au-dessus de la nature et de l'homme une *perfection* actuelle, le *progrès* futur est impossible pour l'univers. M. Ravaisson appuie ce recours au surnaturel, dans la question de la destinée du monde comme dans celle de son origine, sur une importante formule métaphysique qu'Auguste Comte lui-même proposa et développa dans sa seconde philosophie. On sait que le fondateur du positivisme, sous l'empire de préoccupations esthétiques et religieuses, finit par chercher dans l'amour, lui aussi, non-seulement le principe de l'art et de la morale, mais celui même de la cosmologie. « Le supérieur, disait-il, ne saurait provenir de l'inférieur et l'explique au contraire. » M. Ravaisson adopte cette formule, selon lui « profonde. » Il n'a pas de peine à y reconnaître, d'abord le principe de finalité esthétique et morale, admis par les Platon, les Aristote, les Leibniz, puis le principe de causalité, selon lequel il ne saurait y avoir plus dans l'effet que dans la cause. Le progrès est un perpétuel passage de l'inférieur au supérieur; il semble donc que tout espoir de vrai progrès soit interdit au monde, s'il n'existe pas déjà une perfection éternelle, source à laquelle le monde même puise ce qu'il acquiert de beauté et de bonté.

Quelle est l'exacte valeur de la formule toute platonicienne proposée par A. Comte et dont le livre entier de M. Ravaisson est comme le développement? — Au sens propre des termes, cette for-

mule nous paraît inadmissible et pour l'expérience et pour la raison. En premier lieu, à consulter l'expérience, les faits semblent la démentir sans cesse. La nature fait continuellement du supérieur avec de l'inférieur, de la vie avec de la matière, du sentiment et de la pensée avec de la vie. Le moindre mouvement, le moindre changement implique déjà une supériorité acquise et réalisée, ne fût-ce que sous le rapport de la force motrice et de la puissance, puisque tout mouvement suppose une force en excédent sur les autres forces. De plus, comme chaque force est déjà elle-même une *composition* de forces, on peut dire qu'elle est déjà une *organisation;* or, dans la lutte des êtres organisés pour la vie, toute supériorité est une condition *sine qua non* de durée et même de simple existence; car, pour être et persévérer dans l'être, il faut se subordonner les forces inférieures, les entraîner par quelque moyen dans son propre courant et se faire comme leur centre de gravitation. La vie même, étant une *adaptation croissante* au milieu, est donc un progrès perpétuel; ce progrès se transmet et s'accélère par l'*hérédité;* enfin, sous la loi de la *sélection naturelle*, l'inférieur est comme forcé, pour subsister, de devenir supérieur; la nature enferme chaque être dans ce dilemme : Progresse ou disparais. Ainsi se développent, par une sélection graduelle, toutes les formes d'organisation supérieure, non-seulement la puissance motrice, mais encore la sensibilité, l'intelligence, la volonté, l'amour. — En second lieu, à consulter la raison, le changement serait encore plus difficile à expliquer qu'il ne l'est déjà, si le supérieur ne provenait pas de l'inférieur, car pourquoi l'être changerait-il? L'évolution implique un besoin non satisfait, une existence incomplète et conséquemment inférieure, d'où peut sortir une meilleure distribution des choses et une meilleure accommodation; en d'autres termes, elle implique un équilibre encore incomplet entre l'être et son milieu; de là résulte une souffrance, par cela même une tendance à un état de jouissance supérieure, et cette jouissance, d'abord égoïste, finit par être liée à la jouissance d'autrui.

On objecte, avec Platon et Descartes, qu'il ne peut y avoir dans la cause *plus* que dans l'effet et que de rien ne peut sortir quelque chose : *De nihilo nihil.* — Mais cet axiome n'a de sens que s'il exprime l'équivalence universelle des forces; il n'implique pas que l'effet ou la résultante des forces ne puisse contenir rien de nouveau, rien de meilleur, car alors l'effet, étant de tout point identique à la cause, se confondrait avec elle; il n'y aurait plus aucun effet, et tout serait immobile. L'axiome de causalité deviendrait la négation de la causalité. Il peut donc y avoir dans l'effet plus que dans la cause, sous le rapport de la qualité et de la relation, c'est-à-dire de l'effet

même; mais il ne peut y avoir plus sous le rapport de la quantité de force. Ce qui revient à dire qu'il ne peut surgir aucune cause nouvelle, mais seulement des effets nouveaux. En un mot, il ne peut exister plus de causes qu'il n'en existe, mais il peut y avoir plus d'ordre dans les effets. Ce n'est pas tout. Si nous pouvons accorder en un sens que rien ne vient de rien, il n'est pas moins vrai, d'autre part, que rien ne retourne à rien : *In nihilum nihil.* Or les partisans de ce qu'on pourrait appeler l'évolution renversée, qui, comme M. Ravaisson, font sortir l'imparfait du parfait, l'inférieur du supérieur, par une sorte « d'abaissement, » de « chute, » de « sacrifice » volontaire, semblent supposer eux-mêmes une limitation, un anéantissement au moins partiel de la perfection préexistante. Aussi avons-nous vu M. Ravaisson expliquer le monde par une « mort » partielle de la divinité. Mais cette supposition renverse le principe de causalité et d'équivalence des forces encore bien plus que l'autre hypothèse.

A la formule de Comte et de M. Ravaisson nous opposerions volontiers, en terminant, une formule toute contraire, qui résulte de ce que nous avons plus haut essayé d'établir : le supérieur, dirions-nous, ne peut produire l'inférieur quand sa supériorité est assez grande et digne de ce nom; un être ne produit jamais quelque chose d'inférieur que par impuissance, conséquemment par une *infériorité* sous le rapport de la puissance, sinon sous les autres rapports. L'inférieur seul, en dernière analyse, produit donc l'inférieur. Ce principe posé, si on imagine une toute-puissance jointe à la science et à la bonté absolues, la production de quelque chose d'inférieur ne pourra plus s'expliquer ni par une supériorité ni par une infériorité dans la cause première; elle ne s'expliquera donc par rien, et voilà de nouveau le principe même de causalité renversé. — Mais alors, dira-t-on, si le progrès fait naître le supérieur de l'inférieur, comment la quantité de force ne s'accroît-elle pas dans l'univers? La réponse est contenue dans ce qui précède : autre chose est la *quantité* de force, autre chose est la *qualité* des résultats par rapport à la satisfaction esthétique et morale des êtres pensans, c'est-à-dire de l'intelligence, de la sensibilité, de la volonté, — satisfaction que nous appelons précisément supériorité, perfection, beauté, moralité. La même quantité de force disponible peut, avec le temps, être organisée et en quelque sorte orientée différemment par rapport à ce centre de perspective : le bonheur des êtres sentans et pensans. L'architecte ne crée pas des pierres nouvelles, mais il les dispose d'une nouvelle manière. L'idéal est la réalité redistribuée dans l'ordre le plus propre à satisfaire la pensée et le sentiment. La perfection ici, au lieu d'être l'existence même comme dans l'autre doctrine, est un développement, une évolution, se traduisant

dans la conscience par une plus grande somme de satisfaction et de bonheur. Considérez la société : quand l'état de paix succède à l'état de guerre, quand les hommes et les peuples s'aiment et s'aident au lieu de se haïr et de se faire obstacle, le supérieur est né de l'inférieur; y a-t-il eu pour cela création mécanique de force? Non, mais une répartition et une circulation meilleure, une harmonie de consciences au lieu d'une lutte. Étendez la loi du progrès au monde : elle ne supposera pas nécessairement une violation des lois mécaniques. Il faut transformer le plus de matière possible en pensée et en sentiment; or, cela n'est pas inconcevable, puisqu'en fait le fond quelconque de l'existence, — la matière, si l'on veut, ou, si l'on aime mieux, l'activité qui est en toute chose, — pense et sent en nous. Peut-être, dans l'univers, les forces qui s'ignorent encore arriveront-elles peu à peu à se connaître, puis à s'entr'aider et à s'organiser. Que de forces ou de combinaisons possibles des forces qui ne sont pas encore parvenues à la conscience d'elles-mêmes? C'est seulement depuis cent ans que l'électricité (qui, pourrait-on dire, avait dormi des siècles dans l'inconscience) est arrivée à se connaître par l'intermédiaire du cerveau humain; de découverte en découverte, on peut espérer une croissante domination de l'esprit sur la nature et une croissante union des volontés aujourd'hui aveuglément divisées.

L'apparition de la pensée réfléchie et de la volonté morale marque, dans l'histoire du monde, le moment critique où le monde prend conscience de ce qu'il devrait être et commence par là sa propre transformation, car l'idée du mieux est déjà une première réalisation du mieux et elle est le moyen d'une réalisation plus complète. Produit de la nature, l'homme peut trouver des raisons toutes naturelles et morales de croire que sa pensée et sa volonté réfléchies expriment la pensée et le vouloir spontanés de la nature entière. C'est, en définitive, à cette foi morale et naturelle que la foi mystique vient se réduire. Un des premiers savans de l'Allemagne terminait un discours resté célèbre sur les limites de la science par cette formule d'humilité intellectuelle, — aveu un peu découragé d'ignorance invincible : — *Ignorabimus.* Sans méconnaître les bornes de la pensée, les êtres intelligens que l'univers a produits (et l'homme n'est sans doute pas le seul) peuvent cependant espérer de reculer toujours ces bornes, et, par l'intermédaire de la pensée même, de porter toujours plus loin la subordination de la nature à l'idéal moral et social, par conséquent le progrès de l'inférieur au supérieur. Il nous semble donc que, si la devise de la science devant l'énigme des origines du monde est : *Ignorabimus,* la devise de la morale devant l'énigme des destinées du monde pe être : *Sperabimus.*

ALFRED FOUILLÉE.

POÉSIES

A LA MER.

LES PATÉS DE SABLE.

Sur la plage, à basse marée, —
Quand la mer, au loin retirée,
Remonte à l'horizon sans fin, —
Pelles en main, jupes roulées,
Voici les enfans, par volées,
Se jouant dans le sable fin.
Actifs, affairés, pleins de flammes,
Par-ci, par-là, de tous côtés,
Petits hommes, petites femmes,
Ils font des pâtés!

Avec des mines ingénues,
Bien campés sur leurs jambes nues
Que le chaud soleil briqueta, —
Ils dressent, sur le sable humide,
Quelque naïve pyramide,
Quelque modeste Golgotha,
Qui devra tenir tête aux lames,
Résister aux flots irrités...
Petits hommes, petites femmes,
Ils font des pâtés!

Remparts épais, tours crénelées,
Fossés profonds, larges vallées,
Demi-lunes et bastions
S'élèvent à grands coups de pelles
Suivant les règles fort nouvelles
De leurs fortifications.
Puis ils plantent des oriflammes
Sur les travaux exécutés...
Petits hommes, petites femmes,
Ils font des pâtés!

Chers enfans, fines têtes roses,
A ces très importantes choses
Donnez vos soins et vos efforts :
Jeunes Vaubans en jupes hautes,
Tout le long, le long de nos côtes
Dressez vos châteaux et vos forts.
Ignorant la vie et ses drames,
Ses soucis et ses duretés,
Petits hommes, petites femmes,
Faites des pâtés!

Toi, mon gros père, qui barbotes,
Portant le sable à pleines hottes
Pour consolider le rempart,
Qui sait où le destin te mène,
Et, dans notre mêlée humaine,
Quelle peut bien être ta part?
Traiteras-tu les dieux d'infâmes
Ou chanteras-tu leurs bontés?..
Petits hommes, petites femmes,
Faites des pâtés!

Toi, mignonne commère blonde,
Qui, dans cette fosse profonde,
Veux faire « entrer toute la mer, »
Quand un jour, — car il faut qu'on aime! —
Il te prendra malgré toi-même,
L'amour te sera-t-il amer?
Connaîtras-tu des nobles âmes
Les révoltes et les fiertés?..
Petits hommes, petites femmes,
Faites des pâtés!

Sans souci de vos destinées,
Enfans, que vos jeunes années
Brillent en pleine floraison :
Là-bas ! impossible à connaître,
L'horizon est sombre peut-être...
Ne regardez pas l'horizon !
Avant d'être de belles dames,
De beaux messieurs bien cravatés,
Petits hommes, petites femmes,
Faites des pâtés !

LA JEUNE MÈRE.

C'est la banale table d'hôte
De l'hôtel normand que l'on voit
S'arrondir sous son vaste toit
Au bout de la plage, à mi-côte.

Aux murs de la salle, par rangs,
Dans leurs cadres dont l'or se pique,
Une collection unique
De tableaux... à trente-cinq francs;

Dans le fond, sur la cheminée,
Entre deux vases vernissés,
Souvenirs des hymens passés,
Dort une couronne fanée,

Et, sous un lustre en papier vert
Où viennent bourdonner les mouches,
Jouant des mains, jouant des bouches,
Les dîneurs prennent leur dessert.

Parmi tous ces hôtes vulgaires
Bourgeois de Caen ou de Bayeux,
Hauts en couleur, ronds et joyeux,
Riant fort au choc de leurs verres,

En face de moi je la vois
Dans son corsage de cretonne,
Toute frêle, toute mignonne,
Et fine jusqu'au bout des doigts.

Elle a douze ans, treize ans à peine
Cette fillette aux cheveux d'or :
Bien plus enfant que femme encor,
Elle a pourtant des airs de reine.

A sa droite, œil clair et front haut,
Mais vieux d'âge et d'inquiétude,
Le père, — quelque homme d'étude, —
Mange et rêve sans dire un mot.

A sa gauche est le petit frère,
Pauvre enfant à l'air attristé,
Celui qui sans doute a coûté
En naissant, la vie à la mère,

Être malingre, au long profil,
A l'œil terne, à la peau de cire,
Un de ceux-là qui vous font dire :
« A quoi le bon Dieu pensa-t-il ? »

Or, sur cette plante chétive,
Éclose par un froid soleil,
Avec un amour sans pareil
Veille la fillette attentive.

Malgré les refus entêtés
De l'enfant injuste et morose,
Elle prodigue en toute chose
Des trésors d'exquises bontés :

De sa main active et fluette
Vitement, le faisant manger ;
Dès qu'il vient à se déranger
Serrant le nœud de sa serviette ;

Pour qu'il y puisse boire mieux
A ses lèvres portant son verre,
Quelquefois, pour le faire taire,
Lui parlant avec de gro yeux...

Bref, en sa charité suprême,
Sans défaillance, sans ennui,
Vivant en lui, par lui, pour lui
Jusqu'à s'oublier elle-même.

A ce moment, rouge de feux,
Le soleil, se couchant dans l'onde,
Vient colorer sa tête blonde
Et se jouer dans ses cheveux,

Si bien que sous cette auréole
On dirait, descendant du ciel,
Quelque vierge de Raphaël
Qui tient l'enfant et le console.

Et je pensais par devers moi
Devant ce tableau tout intime :
« Providence! ô mère sublime!
Combien admirable est ta loi!

Loin de ces êtres qu'elle adore
La mère s'en va pour jamais...
Mais en sa fille tu permets
Qu'elle puisse exister encore!

Près de ce pauvre enfant chétif
Que la crainte de vivre assiège
Tu mets, afin qu'il le protège,
Ce jeune gardien attentif,

Et tu voulus, dans ta clémence,
Que, pour veiller au bord du nid,
En cet ange blond qui finit
Fût une mère qui commence! »

JACQUES NORMAND.

REVUE LITTÉRAIRE

LES *ESSAIS* DE MACAULAY.

Essais historiques et biographiques, 2 vol. — *Essais politiques et philosophiques*, 1 vol. — *Essais sur l'histoire d'Angleterre*, 1 vol. — *Essais littéraires*, 1 vol. — *Essais d'histoire et de littérature*, 1 vol., traduits par M. Guillaume Guizot. — Paris, Calmann Lévy.

M. Guillaume Guizot vient de terminer, ou à peu de chose près, la tâche qu'il s'était proposée, voici déjà bien des années, de mettre à la portée du lecteur français le recueil entier des *Essais* de Macaulay. S'il avait quelque temps, plus longtemps que nous ne l'eussions voulu, pour notre part, interrompu son labeur, c'était sans doute qu'il avait cru que, la vertu des nouveaux programmes d'enseignement secondaire opérant merveilleusement et la connaissance des langues étrangères s'étendant parmi nous prodigieusement, sa peine devenait inutile et sa traduction superflue. Mais il s'est aperçu que ce que perdaient de jour en jour le grec et le latin, non-seulement ni l'anglais ni l'allemand ne le gagnaient, mais encore, et plutôt, le français lui-même le perdait ou l'avait perdu; et reprenant courageusement son œuvre, après un long intervalle, il a pensé que ce dernier volume ne serait pas moins favorablement accueilli qu'autrefois les premiers, qu'il avait traduits presque sous l'œil de Macaulay lui-même. Il ne s'est pas trompé. La tra-

duction est également digne, en effet, et du grand nom que soutient le traducteur, qui fut celui de l'homme qui, dans ce siècle, en France, a peut-être le mieux connu l'Angleterre, ses institutions, son histoire, sa littérature; et digne aussi de ce grand nom de Macaulay, qui fut celui de l'homme qui, dans le même temps, en Angleterre, et sans beaucoup aimer la France, a manifesté, si je puis ainsi m'exprimer, et par une rencontre qui n'en est que plus piquante, quelques-unes des plus rares qualités de l'esprit anglais sous leur forme la plus française.

Ce n'est pas que nous voulions disputer à l'Angleterre contemporaine un de ses plus illustres citoyens. Anglais, Macaulay le fut assurément, et des pieds à la tête, comme on dit en style familier. Mais ses qualités d'écrivain furent jetées dans le moule que nous appelons classique. Il mit au dehors, dans ses *Essais*, comme dans sa grande *Histoire*, l'ordre et la clarté que ses compatriotes, s'ils les ont peut-être dans l'esprit, ne se soucient pas toujours assez, à notre avis, de faire passer jusque dans leurs œuvres. Il tira lui-même des choses les leçons qu'elles contiennent, au lieu de les y laisser enveloppées, comme cet apocalyptique Carlyle, dont l'insupportable affectation est d'épaissir en quelque sorte la nuit dans l'esprit du lecteur pour l'illuminer d'éclairs plus éblouissans et de fulgurations plus aveuglantes. Il connut cet art du développement par les idées générales qu'avaient seuls connu, si je ne me trompe, dans l'histoire de la littérature anglaise, les grands écrivains du siècle de la reine Anne, tous formés à notre école, Pope, Swift, Addison, quelques autres encore, et Burke aussi, peut-être, depuis eux. Il eut enfin cette science de la composition aussi rare en France, et partout, qu'en Allemagne ou qu'en Angleterre, mais où il est certain que nous attachons plus de prix, et dont nous sommes, je crois, par une plus longue expérience, meilleurs juges que l'Allemand ou l'Anglais, science difficile, de longue acquisition, mais d'importance capitale, qui consiste à trouver pour chaque sujet le point de perspective d'où la confusion des détails se débrouille et chaque partie concourt, dans la mesure et le degré qu'il faut, à l'effet d'un ensemble unique.

M. Guillaume Guizot ne nous en voudra pas si nous disons qu'à raison de toutes ces qualités de son auteur il n'est pas étonnant que la traduction qu'il nous en a donnée se lise avec autant de facilité, de plaisir et, par conséquent, de profit qu'un recueil d'*Essais* originaux. Est-ce d'ailleurs diminuer la part du traducteur ou rabaisser son mérite? Non sans doute, et plutôt c'est le féliciter du bonheur de son choix. Qui ne sait d'ailleurs qu'il n'est donné de faire valoir les qualités les plus certaines de leur original qu'à bien peu de traducteurs, d'une science trop exacte pour n'être pas très rare, et d'un goût trop exercé pour n'être pas beaucoup moins répandu qu'il ne serait à souhaiter?

Nous ne commettrons pas l'impertinence de parler de ces six volumes d'*Essais* comme s'ils étaient tout à fait inconnus du public français. Rien cependant ne serait plus facile que de montrer que, pour connus qu'ils soient, ils ne le sont pas encore assez. Je vois que les cinq premiers ont atteint et deux ou trois dépassé la seconde édition : je les voudrais plus répandus encore, et dans leur pays d'adoption aussi populaires que dans leur patrie d'origine. Si l'on y retrouve, en effet, toutes les qualités que je signalais tout à l'heure, et on les y retrouve, et bien d'autres encore, ils mériteraient d'être, au sens entier du mot, ce qu'on appelle un livre classique. J'entends par là qu'ils ne contiennent pas seulement de quoi distraire l'imagination ou même occuper fortement l'esprit, mais encore de quoi former l'écrivain, et s'instruire d'exemple. Je ne sache pas au moins de leçon sur l'art de concevoir et d'ordonner un sujet qui vaille la lecture attentive de l'*Essai sur François Bacon* ou de l'*Essai sur Warren Hastings*. Et encore n'est-il question pour le présent ni de l'habileté dialectique dont le premier de ces deux *Essais* porte l'éloquent témoignage, ni de la magnificence oratoire, véritablement asiatique, — c'est le cas ou jamais de le dire, — qui place le second parmi les chefs-d'œuvre de Macaulay. Mais je parle de cet art de tisser ensemble, dans la continuité d'un même ample et facile récit qui se déroule majestueusement, — biographie littéraire ou biographie politique, — les événemens de la vie d'un homme, l'histoire générale de son temps, l'analyse de ses œuvres, l'examen de ses actes et, enfin, ce que Macaulay n'a garde d'oublier, la discussion des principes que soulèvent naturellement, et comme sur son chemin, cet examen des actes et cette analyse des œuvres.

Il n'y a pas dans le talent de Macaulay beaucoup de parties qui soient plus admirables que cette singulière aisance avec laquelle il parcourt, sans précipitation ni lenteur et comme d'un mouvement toujours égal, toute l'étendue d'un grand sujet. Vous n'apercevez dans la trame de ses récits ni solution de continuité ni suture; il est maître passé dans l'art des transitions, cet art dont les habiles d'aujourd'hui se moquent, faute peut-être de le posséder, mais qui pourrait bien être, en dépit d'eux, le fondement même de l'art d'écrire. Si toutes nos idées, en effet, sont comme qui dirait voisines les unes des autres, et que chacune d'elles touche à toutes les autres en une infinité de points, qu'y a-t-il de plus nécessaire, pour une bonne position des questions, que de trouver entre deux idées le vrai point de contact, le seul qui convienne à la circonstance, et qu'y a-t-il de plus délicat? Car il n'y a de composition et je dirai même qu'il n'y a de style qu'à la condition de trouver ce point de contact. La confiance, la sécurité qu'inspire un écrivain, cette sécurité qui le dispense, en histoire comme en critique, de charger ses pages d'autant de notes qu'il écrit

de mots dans son texte, ou de multiplier à la fin d'un volume les *appendices* et les *pièces justificatives*, est à ce prix, et ne provient de nulle part ailleurs. On ne s'en rend pas toujours compte à la première lecture, et il y faut revenir, mais on sent que, dans son esprit et, par conséquent, sous sa plume, les idées s'ajustent comme on s'y attendait, comme il faut, comme il est nécessaire qu'elles s'ajustent, et c'est ce qui fait que, tandis que nous lisons Carlyle avec autant de défiance que nous lisons Michelet, deux visionnaires, encore qu'ils n'aient pas précisément les mêmes visions : tout au rebours, avec autant de confiance que nous lisons l'historien de Charles Ier et de Cromwell, ainsi faisons-nous de l'historien de Jacques II et de Guillaume III. Nous devions cette comparaison au traducteur de Macaulay.

Ce qui corrobore cette confiance qu'inspire Macaulay, ce qui fait mieux sentir au lecteur la solidité du terrain où l'écrivain l'invite à le suivre, — et qui n'est possible d'ailleurs que si toutes les parties d'un même ensemble sont assez fortement liées pour que l'on ne risque jamais de le perdre de vue, — c'est l'abondance, l'ampleur et surtout la nature des digressions. L'Anglais ici se retrouve tout entier, qui ne se paie ni de mots ni de phrases, à ce qu'il croit du moins, mais qui veut des argumens probans et des faits décisifs. Dickens, en divers endroits, dans les *Aventures de Monsieur Pickwick* et dans *les Temps difficiles*, si j'ai bonne mémoire, s'est agréablement moqué de ce qu'il y a d'excessif parfois dans cette manie nationale. Elle nous paraît à nous aussi, Français, souvent bizarre, mais plus particulièrement quand c'est, si je puis ainsi dire, à la démonstration de la moralité qu'on l'applique. Les prédicateurs en sont presque tous possédés, et sous ce rapport, Bourdaloue, qui justement est l'un de nos grands écrivains dont les Anglais de tout temps ont fait le plus de cas, ne le cède pas à leur Tillotson. Si cependant l'objet du prédicateur ou de l'historien même et du critique n'est pas tant de plaire que d'instruire, ou de persuader que de convaincre, il faut bien avouer que cette méthode un peu lente, mais très sûre, qui se pique de ne rien avancer que l'on ne prouve, a du bon et même de l'excellent. Dès que l'on n'écrit pas pour soi seul, auquel cas je ne vois pas le motif qu'on aurait de se faire imprimer, ou pour le très petit nombre de gens qui sont en état de juger ce que l'écrivain apporte de vraiment nouveau dans le sujet qu'il traite, on peut poser en principe que rien n'est si connu du lecteur qui ne vaille la peine d'être une fois de plus répété, rien n'est si solidement établi qu'il ne soit utile d'en renouveler la démonstration, et rien enfin n'est évident d'une si pleine et si rayonnante évidence qu'on ne puisse espérer de le rendre plus évident encore. Les dilettantes font profession d'avoir horreur du lieu-commun. Mais qu'appellent-ils un lieu-commun et que deviendraient-ils eux-mêmes si

nous leur ôtions la facilité d'y contredire, qui est la principale ressource du dilettantisme? Et puis, les lieux-communs le sont-ils tant? Est-ce un lieu-commun que de dire que les tragédies de Racine sont des chefs-d'œuvre et que de se reprendre à le démontrer? Évidemment oui. Combien pourtant rencontrerez-vous de gens, gens cultivés et gens d'esprit, pour vous dire que, si ce sont des chefs-d'œuvre, ce sont au moins des chefs-d'œuvres *ennuyeux;* sans réfléchir, il est vrai, que ce pourrait bien être eux qui fussent dignes d'être ennuyés? Est-ce un lieu-commun encore que de dire qu'il y a certaines scènes et certaines représentations de la réalité que l'artiste, s'il est digne de ce nom, doit absolument s'interdire? Évidemment oui. Mais à combien de gens entendrez-vous cependant professer que l'art purifie tout ce qu'il touche, et qu'il faut être, en 1882, le dernier des philistins pour oser parler seulement de moralité dans l'art? Est-ce un lieu-commun que de dire qu'il y a toujours de la bête dans l'homme, des appétits grossiers, des instincts violens et le reste, que je vous épargne? Évidemment oui. Combien là-dessus trouverez-vous de journalistes et d'hommes politiques, combien de publicistes et de législateurs qui raisonnent, qui parlent et qui votent comme si l'homme était né naturellement bon et qu'il n'y eût qu'à favoriser le libre et l'entier développement de ses instincts et de ses appétits? D'où je conclus que les lieux-communs, encore une fois, ne sont peut-être pas si communs, que ceux qui s'en moquent les redoutent souvent beaucoup plus qu'ils ne voudraient en avoir l'air, et que, si les dilettantes peuvent penser que Macaulay perd quelquefois bien du temps et bien de la peine à consolider des vérités que personne n'attaque, ou à dissiper des sophismes que personne ne soutient, les autres, ceux qui ne se piquent pas de dilettantisme, ne peuvent que lui savoir gré d'avoir eu le courage le plus rare qu'il y ait en critique, c'est le courage du lieu-commun.

Je serais bien fâché pour ma part que ces dissertations philosophiques et morales, où se complaît si visiblement Macaulay, fussent moins nombreuses dans ses *Essais*, ou seulement moins développées. Sans doute, il y en a qui sont un peu longues, ou même qui ne sont pas à leur place et qui ne tombent pas toujours très heureusement en leur temps. Elles n'adhèrent pas au fond du sujet assez étroitement, et ni l'utilité morale ni l'intérêt littéraire n'en apparaissent assez clairement. Telle est, par exemple, pour n'en citer qu'une, dans l'*Essai sur Addison*, cette dissertation célèbre sur la querelle d'Addison et de Pope. Pope voulait refondre sa *Boucle de cheveux enlevée*, et Addison le lui déconseillait, mais le poète résista contre l'avis d'Addison, et le succès lui donna raison. Il s'agirait du destin des empires que Macaulay ne déploierait pas un plus imposant appareil d'argumens et de preuves qu'il ne fait ici pour justifier Addison, dans cette mémorable circon-

stance, de tout reproche de malveillance et de basse jalousie. L'effort est trop grand, le résultat trop mince. Mais lorsqu'au contraire ces dissertations sont le fond du sujet lui-même, c'est où Macaulay triomphe et emporte comme de haute lutte l'assentiment du lecteur.

Il est évident que, dans l'*Essai sur les poètes comiques de la restauration*, cette question de la moralité dans l'art, dont nous parlions tout à l'heure, est la raison d'être de l'*Essai*, sa cause efficiente, comme disent les philosophes, et que le théâtre de Congreve et de Wycherley n'en est que la cause occasionnelle. J'inclinerais même à croire que, si Macaulay n'a pas tenu toute la promesse de son titre et n'a pas plus amplement parlé du théâtre de Farquhar et de celui de Vanbrugh, c'est qu'il avait épuisé ce que le sujet lui fournissait de considérations à l'appui de sa thèse, et que par suite ni de Farquhar ni de Vanbrugh il ne pouvait rien dire d'essentiel qu'il n'eût dit à l'occasion de Congreve et de Wycherley. Il n'est pas moins clair qu'en écrivant l'*Essai sur Machiavel*, s'il pensait sans doute aux comédies du Florentin; il pensait surtout au livre du *Prince*, à la vie politique du secrétaire de la seigneurie, à l'Italie du moyen âge et de la renaissance, et que l'objet propre qui sollicitait ses réflexions, c'était la définition en soi de la moralité politique et de ce qu'elle a de variable selon les temps et selon les lieux. Mais qui niera que dans l'*Essai sur lord Clive*, à n'approfondir pas ce difficile problème de savoir si l'on doit appliquer à la conduite politique des fondateurs d'empire la même mesure de rigueur morale qu'à la conduite privée des marchands de bonnets de coton et de gilets de flanelle, il eût, non pas sans doute manqué, mais du moins étrangement rabaissé son sujet? Car au fond, ce sont ces questions de principes, éternellement agitées entre les hommes, et sans doute éternellement insolubles, qui sont le grand intérêt de la critique et de l'histoire. Beaucoup de gens ont vécu sans lire les comédies de Congreve, beaucoup vivent aujourd'hui qui ne connaissent *le Prince* que de nom, ou même ne le connaissent pas, non plus que Machiavel, et beaucoup vivront sans entendre jamais parler de lord Clive ou de Warren Hastings, mais il n'est indifférent à personne de savoir s'il y a deux morales ou s'il n'y en a qu'une; s'il y a des occasions où la fin justifie les moyens, ou s'il n'y en a pas; et si l'on violera, sous prétexte d'art, ou si l'on ne violera pas toutes les convenances que la police, à défaut de l'éducation, nous oblige à respecter dans la vie quotidienne. Je ne crois pas me tromper en disant que la préoccupation de ces questions, toujours présente, a été le principe intérieur et l'âme même de la critique de Macaulay. Il n'est pas douteux au moins qu'il aime non-seulement à suivre, mais lui-même à pousser toute sorte de questions de littérature ou d'histoire jusqu'au point où elles se transforment en questions, je ne dirai pas de morale, pour faire une concession au scepticisme qu'affecte volontiers le lec-

teur français en pareille matière, mais de conduite. Et j'ajouterai que, bien loin de nuire à la critique de Macaulay, cette préoccupation lui a donné, tout au contraire, ce qui, dans ce siècle même, pourrait bien avoir fait défaut trop souvent à la critique française, uniquement ou presque uniquement préoccupée de la forme : le fond, la solidité, et si j'ose dire, le lest.

Il faut d'ailleurs faire attention qu'un lieu-commun, même de morale, et de tous les lieux-communs fût-il le plus rebattu, cesse en réalité d'en être un quand il est comme renouvelé par la vertu d'une application particulière. C'est un lieu-commun assurément, s'il en fut, que de dire que la connaissance des *Analytiques* d'Aristote, et voire la connaissance de *l'Éthique à Nicomaque* ne valent pas, pour apprendre à se conduire dans le monde, un peu de cette expérience qui s'acquiert à pratiquer la vie, par l'usage des choses, et dans le commerce des hommes : ce n'en est plus un cependant que de donner à la démonstration de cette vérité la forme ingénieuse que lui a donnée Macaulay dans son *Essai sur Bacon*. C'en est un autre encore que de dire qu'il est d'une politique habile de faire servir à ses desseins cela même qui semblait devoir en procurer la ruine : ce n'en est certes plus un que de montrer, comme l'a fait Macaulay dans l'*Essai sur l'histoire de la papauté*, la politique pontificale utilisant au profit de sa domination sur les âmes ce même esprit d'indépendance qui a été, qui est encore le principe actif de dissolution des communions protestantes. Macaulay n'a pas de rival pour le nombre et la diversité de ces applications. L'étendue de connaissances qui lui a permis d'écrire avec une égale compétence l'*Essai sur les orateurs athéniens* et l'*Essai sur Mme d'Arblay ;* la richesse d'informations de toute sorte, grâce à laquelle il a pu traiter avec une égale précision des intérêts de la politique anglaise dans l'Inde, et des caractères de la poésie de Pétrarque et de Dante ; la certitude enfin d'érudition qui l'autorise à parler de Bacon et de la philosophie de l'induction avec autant de poids et de sécurité que de la tragédie de Dryden et de la comédie de Molière, tout cela lui suggère, à chaque page, à chaque ligne de ses *Essais*, des ressouvenirs, des comparaisons, des images qui risqueraient presque d'égarer l'esprit du lecteur, si l'art de l'écrivain ne rattachait ses digressions et ne les ramenait à l'unité du sujet avec autant d'aisance et de bonheur qu'il les en a distraites. Il a été l'un des premiers à éclairer l'histoire de la Grèce antique à la lumière des mœurs politiques de l'Angleterre moderne, et tout le monde sait le parti que Grote a tiré de cette méthode, bien que sans doute en l'exagérant. Il a été aussi l'un des premiers, parmi ses compatriotes, à s'emparer de l'histoire de la littérature et de l'art italiens, et l'on sait qu'aujourd'hui si l'on veut lire un bon livre sur l'histoire de la renaissance, ce sont quelques livres alle-

mands qu'il faut se procurer, ou du moins écrits en allemand, mais surtout des livres anglais.

Cette variété de connaissances que nous louons dans Macaulay reposait-elle sur un fonds de science qu'il eut pour ainsi dire constamment à sa disposition, ou l'acquérait-il, au contraire, à mesure, dans les livres mêmes qu'il étudiait, ou plutôt qu'il refaisait, et selon le besoin du moment? La question vaut la peine d'être au moins posée.

Sainte-Beuve, qui savait beaucoup de choses, mais à qui manquait un peu cette connaissance de l'histoire générale, et aussi de l'antiquité, disait d'un homme qu'il n'aimait guère, « qu'il avait l'air de savoir de toute éternité ce qu'il avait appris le matin même. » Je vois bien la malice, mais je ne la comprends pas. Sainte-Beuve lui-même savait-il donc par avance tant de choses sur les Arnauld et sur le jansénisme quand il commença de faire un cours sur *Port-Royal* et de publier le premier volume d'un livre qui n'en est pas moins son chef-d'œuvre? Mais c'est ici précisément le propre de la faculté critique. Les auteurs ne le savent pas ou ne veulent pas le reconnaître qui s'étonnent si souvent et si naïvement de tenir si peu de place, eux et leur livre, dans l'examen qu'on veut bien faire de leur sujet. Même lorsqu'ils sont de bonne composition, et qu'ayant soumis leur œuvre au jugement de la critique, ils accordent qu'elle a le droit (en se trompant, cela va sans dire) de la trouver médiocre, ils semblent croire que le rôle de la critique soit de les mettre eux-mêmes en avant et de leur servir complaisamment d'intermédiaire pour arriver jusqu'à l'oreille du public. Erreur! Erreur complète, erreur dangereuse, mais erreur impertinente quand il s'agit d'un Macaulay! Le rôle de la critique est d'examiner, avant tout et par-dessus tout, ce que les sujets comportent de ressources, et de ne tenir compte des livres qu'autant que le sujet y est traité, comme disaient nos pères, selon sa vraie constitution. Ainsi procède Macaulay. Peu importe ce qu'il pouvait savoir du sujet avant de l'étudier à fond, s'il n'en connaissait que les grandes lignes et la superficie, ou s'il le possédait à la fois dans l'ensemble et dans le détail. Le fait est qu'il n'a pas plus tôt commencé de lire qu'il a vu si le sujet était bien ou mal pris, s'il valait le développement que l'auteur ou le compilateur lui donne, s'il soutenait les rapports qu'il faut dans toutes ses parties et avec les sujets qui confinent; et presque toujours l'auteur est mis de côté, le livre refait, et le sujet disposé comme il devait l'être, avant que la lecture soit achevée. Le compte alors du malencontreux auteur est promptement réglé. Quelques lignes y suffisent, mais de ces lignes dédaigneuses, dans la manière ironique et grave de Swift, que Macaulay reproduit quelquefois avec un singulier bonheur. « Ce livre semble avoir été manufacturé en vertu d'un contrat par lequel la famille s'engageait à fournir des papiers et le compilateur

des éloges. » Et là-dessus constatant que le contrat a été religieusement exécuté, Macaulay se donne carrière et compose l'*Essai sur Warren Hastings*, auquel peut-être on trouvera que nous revenons souvent, parce qu'en effet nous y voyons le chef-d'œuvre de l'histoire biographique.

On dira donc avec vérité que, sauf quelques rares exceptions, comme quand il faut bien discuter pied à pied, en raison de leur importance ou de l'importance du personnage, les assertions de son auteur, Macaulay n'aime évidemment pas à lui soumettre sa façon de concevoir le sujet, et préfère user de l'occasion pour penser à son compte. On aime à faire ce que l'on sait bien. Or Macaulay certainement excelle à discerner ce qu'il est si rare que l'on discerne dans un grand sujet, complexe et divers : le point essentiel, celui d'où tous les autres dépendent et dont la position commande, en quelque sorte, non-seulement toute l'étendue, mais encore les alentours du sujet. Quiconque ne se rendra pas d'abord possesseur de ce point, et c'est, pour le dire en passant, ce qui distingue un historien d'avec un érudit, il pourra publier les documens à tous les égards les plus neufs et les plus curieux, étaler les trésors de la science la plus sûre et la plus variée, répandre même à mains pleines les idées les plus rares et les plus originales, on dira qu'il a manqué son sujet, et l'on ne se trompera pas. L'histoire est encombrée de matériaux, mais peu de gens réussissent à les mettre en œuvre. Ils ne possèdent pas leur sujet : c'est leur sujet qui les possède. Je connais tels ouvrages qui ne seraient pas très éloignés de la perfection de leur genre s'ils étaient seulement allégés d'une bonne moitié, pour ne pas dire de la presque totalité d'eux-mêmes. Mais on ne sait pas assez combien il y en a qui sont précisément admirables autant pour ce qu'ils ne contiennent pas et qu'ils eussent pu contenir, si leur auteur l'eût voulu, que pour ce qu'en effet ils contiennent. Comparons des choses comparables. Je ne suis pas sûr que les nombreux volumes consacrés par Carlyle à Frédéric le Grand ne soient pas de la première espèce, mais je n'hésite pas à classer dans la seconde le court *Essai* de Macaulay sur ce même Frédéric. Et ne pourrais-je pas aller jusqu'à dire qu'il est plus complet, s'il donne, comme je crois, du fondateur de la grandeur prussienne une idée plus exacte, une connaissance plus précise, un portrait enfin plus vivant et qui se grave dans la mémoire en traits inoubliables?

Tel est un charme encore de ces *Essais*. Grâce à la méthode sévère de l'historien, mais grâce aussi (car il ne faut faire croire à personne que la seule vertu d'une méthode arrive à de tels effets), grâce à la vivacité d'une imagination qui n'en est pas moins puissante, quoique la raison la gouverne toujours, c'est une galerie que ces six volumes ; et l'intensité de vie des portraits en garantit la ressemblance. Les phy-

sionomies mêmes qui n'y sont que touchées en passant, si peut-être elles ont moins de couleur, n'en ont pas moins de relief. Macaulay n'a parlé qu'incidemment, dans son *Essai sur Addison*, d'Alexandre Pope et de Jonathan Swift; c'est assez pour qu'on les reconnaisse; quelques mots lui ont suffi pour les caractériser. Mais quelle peinture de Burke et de Sheridan pourrait faire oublier l'esquisse qu'il a tracée de l'un et l'autre de ces grands orateurs dans l'*Essai sur Warren Hastings?*

Lorsque l'on domine de si haut sa matière, il est inévitable que l'on apporte dans la critique ce que j'appellerai des instincts de justicier. Les mêmes qualités de coup d'œil qui font que l'on démêle dans un grand sujet le principal d'avec l'accessoire font aussi que l'on discerne, dans les œuvres, le point fort d'avec le point faible, et dans les caractères, le trait fondamental d'avec les apparences superficielles. Une erreur commune en critique est de formuler des jugemens généraux qui enveloppent tout un homme ou tout un temps et qui substituent ainsi dans l'appréciation des œuvres et des hommes une unité logique factice à la complexité réelle de la vie. On ne divise ni l'admiration ni le blâme. On condamne en bloc et on loue pour ainsi dire en tas. On se refuse à reconnaître qu'il peut y avoir, jusque dans un chef d'œuvre, des parties qui seraient à peine dignes d'un écolier. On n'admet guère qu'il y ait dans un même très grand homme beaucoup de bassesse unie souvent à beaucoup d'élévation. Vous ne ferez jamais entendre à certaines gens que l'on puisse autant qu'eux, plus sincèrement qu'eux peut-être, admirer dans Voltaire ce qu'il y a d'admirable, mais néanmoins y blâmer ce qu'il y a de blâmable, et professer autant de mépris pour la honteuse versatilité de son caractère que de sympathie pour les grandes causes dont il s'est trouvé l'avocat. Il y en a d'autres à qui vous ne persuaderez pas aisément que l'on puisse trouver que l'auteur de *Tartufe* et du *Misanthrope* écrit quelquefois, souvent même, selon le mot de Fénelon, presque aussi mal qu'il pense bien; et l'aimer cependant d'une affection tout aussi sincère, quoique plus éclairée, que la leur. Je les renvoie à Macaulay. Ils trouveront des modèles de cette libre critique dont l'indépendance n'abdique ni devant le talent, ni devant le génie dans l'*Essai sur Dryden*, dans l'*Essai sur Milton*, dans l'*Essai sur Goldsmith*, dans l'*Essai sur Johnson*, dans l'*Essai sur Bacon*, et bien d'autres encore, où ils pourront apprendre que, pour se diviser et ne s'adresser qu'où il faut, l'admiration n'en est ni moins vive ni moins sentie; mais la critique en est plus instructive et la justice mieux distribuée. L'*Essai sur Johnson* est peut-être, sous ce rapport, le plus curieux. Si l'on ne connaissait en effet la manière de Macaulay, on risquerait de s'y méprendre; et, après l'avoir vu tourner le portrait du personnage à la caricature, le premier mouvement est de s'étonner quand il conclut qu'avec tous ses défauts

et tous ses ridicules, Samuel Johnson n'en demeure pas moins un très grand homme. C'est qu'aussi bien parfois Macaulay a le style, pour ainsi dire, trop fort, et qui grave trop profondément. Lorsque donc la physionomie du modèle est elle-même déjà caractérisée, comme celle de Samuel Johnson, par une vigueur inaccoutumée des traits, la rudesse de l'aspect et l'exagération du tic, l'image qu'en trace Macaulay, quoique ressemblante, nous apparaît comme une caricature et cependant n'en est pas une. Mais quand c'en serait une, et quand il serait vrai que l'originale figure de Samuel Johnson est plus digne du crayon d'Hogarth que du pinceau de Reynolds ou de Lawrence, qu'est-ce que cela pourrait faire au talent de Johnson et, pour être grotesque à voir, en serait-il moins digne d'être compté parmi les grands noms de la littérature anglaise? Je me reprocherais là-dessus de ne pas ajouter que le style de Macaulay, quand il le faut, a autant de souplesse et de délicatesse que de force. L'une des plus nobles vies, le plus constamment dignes, le plus simplement et le plus généreusement vouées au bien qu'il y ait dans l'histoire d'aucune littérature est celle d'Addison, et l'une des plus belles biographies littéraires qu'il y ait, le plus élégamment racontées et le plus doucement émues, sans emphase ni pompe, comme sans excès de sentimentalisme, est incontestablement l'*Essai sur Addison.*

Il paraîtra peut-être singulier qu'après avoir loué dans Macaulay cet instinct et presque cette passion de la justice, on se demande maintenant si sa critique est toujours impartiale. La question cependant est de celles qu'on ne saurait se dispenser d'indiquer à propos d'un écrivain anglais. La politique en Angleterre est mêlée trop intimement à la littérature pour qu'il n'advienne pas souvent que la critique n'y soit guère qu'un moyen de satisfaire des ressentimens de parti. L'impartialité d'ailleurs est-elle possible aux hommes, et ce que l'on vante sous ce nom, parce que quelqu'un l'a vanté le premier, est-ce autre chose qu'un idéal que l'on propose à l'histoire? C'est une question plus générale, que nous aurions essayé, sinon de résoudre, au moins d'agiter, si nous avions eu la prétention d'examiner l'œuvre entière de Macaulay. Nous nous serions sans doute alors aperçu qu'on ne peut pas s'empêcher de porter, quoi qu'on en dise, les préoccupations du présent dans le récit du passé. Si quelqu'un pense qu'il ait écrit l'histoire de la révolution française sans y laisser percer, à chaque page, pour ne pas dire à chaque ligne, ce qu'il continue d'espérer ou de craindre des principes que cette révolution, bientôt centenaire, a jetés dans le monde, il se trompe lourdement. Et je dis qu'il n'est pas plus facile à un Anglais de parler avec impartialité, sans égard à ce qu'il pense du bien ou du mal actuels qui en sont résultés, de la révolution qui a chassé le dernier Stuart du trône d'Angleterre. Mais

nous n'avions à parler que des *Essais* de Macaulay. Et nous croyons en avoir dit assez, non pas pour mettre le lecteur en garde, on ne saurait aller jusque-là, ni reprocher à Macaulay tant de partialité, mais pour l'inviter, et notamment quand il lira ceux de ces *Essais* que le traducteur a réunis sous le titre d'*Essais politiques*, ou encore d'*Essais sur l'histoire d'Angleterre*, à n'en pas tout accepter sans contrôle. Car, pour les *Essais littéraires* comme pour les *Essais biographiques*, et comme pour ceux enfin des *Essais historiques* proprement dits dont le sujet est suffisamment éloigné des controverses où Macaulay s'est intéressé en qualité d'homme politique, il n'a de parti-pris que celui de ses convictions philosophiques, littéraires, morales surtout, et que peut-on demander davantage?

J'ai entendu dire, ou peut-être ai-je lu quelque part que, depuis quelques années, le vif éclat de la réputation de Macaulay aurait commencé de s'obscurcir en Angleterre. Ce serait une grande erreur du goût public, et j'aime mieux croire que ma mémoire me trompe ou que j'aurai mal lu. Car Macaulay a représenté quelque chose d'unique, non-seulement dans la littérature anglaise contemporaine, mais encore dans la littérature européenne, toute la solidité de l'ancienne critique enrichie de tout ce que lui ont apporté de ressources dans notre siècle la connaissance de l'étranger et les découvertes de l'histoire. Ce que l'on vante en lui d'ordinaire, c'est plutôt l'historien de Jacques II et de Guillaume III, mais l'auteur des *Essais* n'a pas été, à mon sens, inférieur à l'historien; et peut-être même ces *Essais*, à raison de la variété des sujets et de la diversité des mérites, perpétueront-ils plus sûrement la gloire et la popularité de son nom. C'est pourquoi nous ne saurions trop remercier M. Guillaume Guizot de les avoir si heureusement acclimatés dans notre langue.

F. Brunetière.

REVUE MUSICALE

Ce théâtre de l'Opéra-Comique, vous savez à quel état d'abaissement nous le vîmes réduit il y a quelques années. Eh bien! allez maintenant vous y promener par un beau soir des *Noces de Figaro* ou de *Joseph* et vous m'en direz des nouvelles. Ce que peuvent pourtant l'initiative et la volonté d'un chef habile! Où les autres n'ont connu que la ruine il crée la vie et l'abondance, taille en plein dans le neuf et dans le vieux, évoque, suscite, se recueille et se disperse, en un mot, travaille si bien que la veine qu'on croyait perdue à jamais se retrouve. Les malveillans s'écrient : « C'est un faiseur! » Oui, faiseur de troupes, aptitude singulière d'un homme que tous s'entêtent à n'envisager que par le côté de la chance et de la fortune quand c'est, au contraire, sur sa capacité qu'il faudrait insister. A cette heure que les directions de théâtre jusqu'alors les mieux pourvues voient leurs ensembles se désagréger, il réussit, lui, à se procurer une troupe excellente; que dis-je? une troupe, il en a deux : la troupe d'opéra comique proprement dit, M. Taskin, M. Fugère, M. Bertin, M. Nicod, Mlle Ducasse, pour jouer le répertoire courant, et la troupe lyrique pour chanter Mozart et Méhul : M. Talazac, Mme Carvalho, Mme Vauchelet, Mlle Van Zandt, Mlle Isaac, une âme et une voix, la première aujourd'hui parmi les jeunes et qui déjà serait à l'Opéra si M. Vaucorbeil, toujours hésitant, avait eu la main plus prompte à l'engager, et M. Carvalho la main moins adroite à la retenir.

La reprise des *Noces de Figaro*, la reprise de *Joseph*, dans ces conditions, sont deux coups de maître et bien frappés pour rabattre la fougue des prétendus docteurs en wagnérisme. A Dieu ne plaise que je veuille ici déprécier l'art moderne! il est un fait pourtant contre lequel vous et moi ne pouvons rien; les productions du jour manquent absolument d'attrait sur le public; il s'ennuie aux ouvrages nouveaux et court aux vieilleries. *Galante Aventure* s'est jouée environ trente fois devant une salle médiocrement garnie, tandis qu'on faisait le lendemain avec *Haydée* des recettes de 8,000 francs. Notez que ces profits du répertoire

vont de plus en plus s'accentuer à l'Opéra-Comique, aujourd'hui que, faute d'une scène lyrique intermédiaire, notre Académie nationale devient forcément un théâtre d'essai. Si nous avons vu des temps où l'Opéra pouvait ne représenter que des chefs-d'œuvre, ces temps illustres ont vécu, les rôles sont intervertis, c'est maintenant l'Opéra-Comique qui passe à l'état de musée. Pendant que M. Carvalho remet en évidence Mozart et Méhul et qu'il s'apprête à reprendre Cherubini, M. Vaucorbeil, sans gloire ni profit et par une sorte de fatalité que l'existence d'un théâtre lyrique eût conjurée, M. Vaucorbeil essaie les *jeunes*. Vanité des programmes et des hommes, on devait restaurer Gluck sur son trône, introduire Beethoven à l'Opéra; on devait être le grand salon carré du Louvre, et nous sommes les témoins du peu dont on se contente. Mais que voulez-vous! « Le cahier des charges, la commission du budget, les ministres, l'Institut. Ah! s'il y avait un théâtre lyrique pour aider à toutes les expériences qui sont et seront la ruine du répertoire de l'Opéra! » Et le théâtre lyrique ne vient jamais!

La chambre, le gouvernement, le conseil municipal, l'industrie privée, tout le monde en caresse l'idée, personne ne l'exécute. On cherche le secret de cette émulation à la fois si générale et si stérile; que les curieux regardent donc du côté de l'Opéra-Comique; ils apprendront que, si la chose ne se fait point, c'est probablement qu'elle était déjà faite et que M. Carvalho s'ingénie en tapinois à réaliser le projet que les autres discutent. Qu'est-ce que cet Opéra-Comique qui joue alternativement *Jean de Nivelle* et *la Flûte enchantée*, sinon le théâtre lyrique du boulevard du Temple où figuraient également l'ancien et le moderne : l'*Oberon* de Weber à côté de *la Reine Topaze* de Victor Massé, *les Pêcheurs de perles* de George Bizet près du *Don Juan* de Mozart? Croyez-moi, les habiles sont les gens d'une idée, et lorsque l'idée est bonne, ils l'emmènent avec eux partout où ils vont, quittes à lui ménager les grands et petits bénéfices de la circonstance. Les ministres, les commissions et les cahiers des charges auront beau se montrer farouches, l'Opéra-Comique, sous M. Carvalho, ne sera jamais qu'un théâtre lyrique perfectionné, un théâtre lyrique ayant en plus le répertoire de Boieldieu, de Méhul, d'Herold et d'Auber.—On ne discute pas *les Noces de Figaro*, et s'il se rencontre des esprits assez abandonnés du ciel pour méconnaître les beautés de cet ordre, on les ignore. « Cela ne se discute pas, disait Beethoven, il faut le sentir. » Les figures de Mozart sont réelles, réelles pour la première fois, car personne avant lui ne s'était avisé de faire vrai, pas même Gluck, dont les personnages sont plus encore des types que des êtres humains.

Mozart, avec *les Noces de Figaro*, avec *Don Juan*, passe de la vie mythologique à la vie dramatique, au théâtre contemporain. *Les Noces de Figaro* datent de 1786, *Don Juan* de 1787. Que deux pareils chefs-d'œuvre aient pu naître ainsi coup sur coup, on ose à peine y croire!

Don Juan l'emporte en grandeur, mais *les Noces*, quel régal exquis! C'est de la musique d'archiduchesse; vous y respirez cette aimable ironie des sphères élevées où l'auteur vécut, un je sais quoi de fin, de poudré, d'esthétique propre à la société du temps et dont l'impressive et nerveuse organisation de Mozart a plus encore peut-être recherché que subi l'influence. Rien des tendances politiques du drame de Beaumarchais; la comédie de cour et d'après le naturel. Souvenez-vous du monde des *Sonates*, c'est le même qui défile devant vos yeux pendant la représentation; de beaux messieurs en bas de soie, le geste haut et familier, sourians, jeunes malgré la poudre et le fard qui leur donnent un petit air vieillot, de nobles dames qui se déguisent en bergères, des pages roucoulant la romance aux pieds de leur châtelaine, tandis que le seigneur est à la chasse et braconne au pays de Tendre; un monde cérémonieux, galonné, fleuri de distinction suprême et pourtant capable d'amour, de jalousie, capable même de naïveté dans son imprescriptible attachement à l'étiquette. Point de pamphlet ni de satire; le sol que vous foulez n'est qu'un parterre de roses, vous y marchez librement et sans crainte d'alerte entre des corbeilles et des plates-bandes dont la variété vous émerveille. Les personnages ont tous le ton et les passions de leur état; le comte, très grand seigneur, n'aimant pas qu'on le plaisante et poussant tout de suite les choses au tragique. Voir l'air du second acte, si résolu, si fier, dépassant de si haut Beaumarchais : la comtesse rêveuse, amoureuse, langoureuse, en proie à ses *vapeurs*, une archiduchesse qui s'ennuie et songe aux aventures dans son gynécée, Suzanne, une accorte, élégante et sensuelle Viennoise, Figaro, bonhomme et jovial, ouvert à toutes les gaîtés, à toutes les roueries de l'antichambre sans regarder guère au-delà, plus baryton que philosophe, Chérubin, la quinzième année qui s'éveille, le désir en pleine poésie, un Faublas qui se souvient d'Ariel. Puis, alentour, Bartholo, Basile, Marceline, Antonio, toutes les figures secondaires, soulignées d'un trait, qui se meuvent et se croisent dans le finale, un des plus savans et des plus surprenans tableaux où se soit exercée la main d'un maître du théâtre.

L'exécution de pareils ouvrages laisse toujours à désirer, et ce n'est pas avec des points d'exclamation qu'on la juge, non que je veuille jeter un froid sur le succès de l'Opéra-Comique; l'effort est excellent, mais ce qui manque, c'est la tradition. Mozart ne se joue pas ainsi au pied levé; il exige, comme Molière, certaines conditions d'atmosphère, et sans parler de notre ancien Théâtre-Italien si regrettable à tant de titres, je citerais en Allemagne telle scène secondaire où le sens de ce style a survécu bien autrement. Quand l'auteur n'est plus là pour vous indiquer ses mouvemens et ses nuances, c'est la tradition qui le remplace; des virtuoses multipliés ne font point un ensemble. Que sait, par exemple, Mlle Van Zandt de cette musique? Qui lui en a

dit les intentions et le secret? Son chant, son jeu, sa mimique, tout se passe en enfantillages. Elle y est jolie, mignonne, irrésistible, tout ce qu'on voudra, mais exécrable. Lâchez une gazelle dans un musée et vous verrez les beaux ravages! Aucun soin de la mesure, aucune conception du rôle; tantôt elle ralentit, comme dans le premier air qui veut être enlevé de fougue, tantôt elle précipite, indécise, entrecoupée et vacillante, un *tempo rubato* perpétuel; avec cela beaucoup de gentillesse, une vocalisation délicieusement minaudière et dans la scène du fauteuil, une espièglerie adorable, une souplesse de chatte à se pelotonner. Jusqu'à présent, Mlle Van Zandt a réussi par des qualités d'enfant prodige. Virtuose avant d'être artiste, elle semble avoir dès le début rempli tout son mérite. Sa grâce personnelle, son fin gosier, son assurance, lui ont valu dès l'arrivée un de ces succès de fantaisie qui ne se discutent pas; elle est pour le moment l'oiseau rare, le joujou qui vaut quinze cents francs. Nilsson en herbe, Patti mouche, le public en rafole ainsi, et dès lors pourquoi travailler? Reste à se demander combien de temps cet engoûment pourra durer. Avec Mlle Isaac, le décor change; ici, nous sommes en présence d'un talent sérieux et qui ne nous marchande pas ses progrès. Entre ce qu'elle était il y a trois ou quatre ans dans *le Domino noir* et ce qu'elle est aujourd'hui dans *les Noces*, que de chemin parcouru! C'est Mme Carvalho qui chante la comtesse, nous l'entendîmes autrefois dans Chérubin, et ni plus ni moins elle chanterait demain Suzanne; les artistes de sa race n'ont point à se gêner avec Mozart; ils ont des droits sur tous ses rôles et peuvent même les chanter sans voix.

Sur ce chapitre de l'exécution, le *Joseph* de Méhul nous met plus à l'aise; nous avons le Conservatoire pour marquer le pas; d'Elleviou à Ponchard, de Ponchard à M. Talazac, la transmission est presque immédiate. Nous sommes chez nous, dans le milieu même où naquit cette musique, et chaque année, quand revient l'époque des concours, nos jeunes gens nous en récitent des morceaux qu'ils ont appris de leurs professeurs formés eux-mêmes par les successeurs des Gavaudan et des Martin. Je sais pour ma part quelqu'un dont le père avait personnellement beaucoup connu Méhul, et qui trouverait au besoin dans ses papiers de famille matière à discourir sur le sujet. Ce n'était pas simplement une grande vocation musicale que l'auteur de *Joseph*, c'était aussi un caractère, Gluck l'avait formé à ses leçons. Venu à Paris à l'âge de seize ans avec un très mince bagage de savoir amassé chez l'organiste de Givet, sa ville natale, il eut la bonne chance d'assister à la première représentation d'*Iphigénie*, d'y voir Gluck et d'en obtenir des conseils. « Je dois à ce grand maître, disait-il, tout ce que je possède dans mon art en fait de notions poétiques et philosophiques. » Plus tard Cherubini lui fut également une source d'inspiration, mais alors, comme on était en 1805 et qu'il avait déjà fait sa trouée avec *Euphro-*

sine et Coradin, la leçon parut moins agréable; elle n'en porta que mieux ses fruits. En présence d'un pareil rival et du succès de *Faniska* dont le bruit emplissait l'Europe, le musicien piqué d'émulation se mit à feuilleter des traités de fugue et de contrepoint, à écrire des marches d'harmonie, c'est de ce système qu'est sorti *Joseph*, son chef-d'œuvre.

J'ai cité *Euphrosine et Coradin* représenté en 1790, *Joseph* est de 1807. Entre ces deux dates se déploie un vaste répertoire où figurent à tour de rôle *Stratonice*, *la Caverne*, *Ariodant*, *l'Irato*, *Uthal*, *Gabrielle d'Estrées*, quatre ou cinq opéras en un acte, trois ballets, *le Jugement de Pâris*, 1793, la *Dansomanie*, 1800, *Persée et Andromède*, 1816. « On devient plus exigeant à mesure que l'art fait des progrès; en 1790, les amateurs crièrent au miracle après avoir assisté à la représentation d'*Euphrosine*, on regarda cet opéra comme un chef-d'œuvre de science musicale; les adversaires de Méhul opposèrent tous leurs souvenirs du passé à cette musique, qu'ils trouvaient barbare tant elle était chargée d'effets d'orchestre. Aujourd'hui les deux partis ont tort. En admirant les beautés que cet ouvrage enferme, je dois dire que la facture en est négligée et que le chant instrumental paraît insuffisant pour notre oreille accoutumée à des combinaisons d'un coloris plus vigoureux. » Ce jugement qu'un célèbre critique portait jadis sur *Euphrosine* pourrait aujourd'hui s'appliquer non pas à telle partition de Méhul, mais à son œuvre entier. Le siècle a si terriblement cheminé depuis lors, qu'on se prend à sourire des audaces dont nos pères s'effarouchaient. D'autre part, nous verrons plus loin, par *Joseph*, le peu que pèsent ces acquisitions modernes dans la confection d'un chef-d'œuvre et quelles sublimités peuvent naître sans l'intervention de l'enharmonique. Méhul est un musicien de théâtre, il étudie les caractères, peint les passions, il a le sentiment, l'émotion, la grandeur; Méhul sait faire vivre, et certaines de ses ouvertures nous montrent combien il possède aussi la note pittoresque.

Je ne prétends pas que l'ouverture du *Jeune Henri* soit une symphonie dans l'ordre de la *pastorale;* mais, s'il n'a point cet art de tourner et retourner un motif, de tirer d'un sujet tout ce qu'il contient de lumière, s'il ignore cette science infinie du développement qui sied à la conception abstraite des Beethoven, quelle suite d'images variées dans son style, comme il s'entend à vous intéresser aux moindres incidens de son poème! Cette ouverture du *Jeune Henri* par exemple, — toute française, — n'est point une méditation instrumentale sur *la* chasse telle que Beethoven l'eût composée, c'est le tableau même d'*une* chasse à courre depuis la quête jusqu'à la curée. L'aube s'éveille humide et calme, le musicien réunit ses cavaliers, leur fait trouver le pied du cerf; ils le lancent, galopent avec lui, le perdent, le cherchent, le retrouvent, le poursuivent plus vivement. La bête forcée se rend enfin. Un coup de timbales imitant le coup de feu annonce qu'elle est frappée à

mort, un gémissement douloureux s'exhale aussitôt couvert par un cri de victoire que tous les instrumens à vent entonnent à pleine embouchure; on sait que les airs sonnés par la trompe doivent changer selon que la situation de la chasse l'exige, Méhul ne pouvait sans un contresens se borner à un ou deux motifs principaux; il a donc réglé l'ordonnance de ses mélodies sur celle du tableau qu'il avait à peindre, s'attachant à reproduire avec fidélité les divers appels consacrés, et mis en toute valeur un effet employé déjà par Philidor dans *Tom Jones* et par Haydn dans *les Saisons*. Cette succession de fanfares traitée, enlevée haut la main, donne à la symphonie un caractère original qui, même aujourd'hui, n'a rien perdu de sa fraîcheur, de sa jeunesse; cet hallali de la *strette* présenté si carrément et d'une si verte allure, ces accords sabrés par l'archet sur les derniers traits des instrumens à vent, tout cela devance son temps et conserve encore bien de l'intérêt. C'est un chef-d'œuvre de naturel que cette ouverture, un morceau écrit de verve, assez savant pour contenter les difficiles et que plus de science gâterait; ce qui d'ailleurs n'empêche nullement l'ouverture du *Freischütz* d'avoir son mérite. Volontiers, on les opposerait l'une à l'autre comme deux modèles faits pour représenter deux écoles, j'allais presque dire, deux civilisations, celle-ci âpre et mystique, répercutant l'écho sinistre des profondeurs, celle-là d'un réalisme tout galant, bien lancée, bien troussée en son habit à la française : — deux sujets de haute vénerie, l'un qui pourrait être d'un Albert Dürer coloriste, l'autre que Watteau ou Fragonard signerait.

En musique, l'exclusivisme joue un rôle énorme, et c'est presque toujours par l'abus des contraires que l'on périt; tantôt on sacrifie le vrai à ce qui plaît, tantôt le vrai l'emporte et veut régner au préjudice de l'aimable. Et remarquez que ces deux tendances ne se manifesteront pas seulement au cours d'une période, vous les trouverez luttant et se combattant dans la personne du même artiste. Qu'arrive-t-il alors? Ou l'une des deux écarte l'autre, ou la lutte reste indécise en ce sens que les tendances vont en alternant, ou finalement, chacune rabattant de ses prétentions exagérées, vous voyez un régime de paix s'établir dans la fusion et l'harmonie des deux tendances. Constatons que l'heure de cette transaction est aussi d'ordinaire celle qui pour un artiste marque le point culminant. Chez Méhul, il semble que la partition de *Joseph* ait dû être le résultat d'une pareille crise. Avant d'en arriver là, Méhul avait fort bataillé sur le terrain de l'expérimentation, sacrifiant, dans *Euphrosine et Coradin*, le plaisant au sévère, poussant dans *Uthal* le rigorisme ossianique jusqu'à remplacer les violons par des altos, ce qui faisait dire à Grétry son fameux mot du « louis d'or pour une chanterelle, » d'autres fois courtisant les grâces légères dans une *Folie*, ou, dans l'*Irato*, s'efforçant de rire malgré Minerve en s'affublant du masqe des bouffons.

Le premier consul lui avait reproché souvent de ne pas être un mélodiste à la manière des Italiens : « Trop de science, disait-il, *vous autres Français.* — Qu'était-il donc, lui ? — Vous autres Français, le chant et la gaîté vous manquent comme aux Allemands. » Méhul, ennuyé de la mercuriale, pria son ami Marsollier de lui faire un acte bien burlesque et pouvant, par l'extravagance du sujet, passer pour l'invention d'un librettiste italien. On convint en outre de ne rien ébruiter. La besogne terminée, on la présente au comité de l'Opéra-Comique qui la reçoit, pièce et musique, comme une traduction. Les sociétaires s'arrachent les rôles, Martin chante Scapin, Philis, Isabelle, et les journaux promettent au public parisien toute une révélation, si bien que le premier consul veut être de la fête et qu'il invite Méhul à venir y assister dans sa loge : « J'en suis fâché pour vous, mon cher Méhul, mais il paraît que nous allons entendre des choses qui ne ressemblent point à votre moderne école, laquelle décidément s'entête à ne nous donner que du baroque. » Bonaparte se montre enchanté dès l'ouverture ; quel entrain ! quel esprit ! que tout cela est aimable, frais et naturel ! vive la musique italienne ! il n'y a rien au-dessus ! Il applaudit chaque morceau ; le public, de son côté, crie au miracle, pendant tout le cours de la représentation, et, le rideau tombé, réclame le nom des auteurs ; c'est alors que Martin s'approche de Marsollier, très entouré sur le théâtre, et lui demande s'il veut être nommé comme traducteur. « Non pas, diantre ! répond celui-ci, dites : auteur, et profitez, de cette occasion pour leur annoncer que la musique est de Méhul. » On devine l'étonnement et les acclamations, car, je le répète, personne, — ni la cour, ni la ville, ni les coulisses, — n'était cette fois dans le secret de la comédie. Est-il nécessaire de remarquer qu'un pareil phénomène serait impossible aujourd'hui, avec la fièvre de publicité qui nous galope et qui nous a valu cet affreux mot de *reportage?* Quoi qu'il en soit, le premier consul prit la chose en homme de goût, et lui frappant sur l'épaule : « Bravo, dit-il, mon cher Méhul, moquez-vous toujours ainsi de moi ; je le souhaite pour votre gloire et pour mes plaisirs. »

De cette histoire plusieurs fois racontée avec toute sorte de variantes, mais que nous transcrivons ici d'après le témoignage même de Méhul et ses propres paroles, de cette histoire, deux leçons se peuvent tirer : l'une nous montre quelle est en musique la force du préjugé. Ce qui se voit journellement à ce propos est de telle nature que nous ne répondrions pas de l'accueil que les amateurs du Conservatoire feraient à l'un des derniers quatuors de Beethoven s'il pouvait leur être offert comme l'œuvre première d'un débutant. L'autre considération a plus d'importance ; jamais, quoique la légende en dise ou puisse dire, la musique de *l'Irato* ne fut de la musique italienne, et, sur ce point, un connaisseur ne saurait se méprendre. Affirmons cependant que Méhul s'était amendé pour l'écrire, dégageant son style de

ses lourdeurs, de sa monotonie, inclinant davantage vers la forme mélodique et, par là, se rapprochant de l'idéal transalpin. En ce sens, le mot de Bonaparte touchait juste; Méhul, continuant de la sorte, devait, en effet, travailler et pour sa propre gloire et pour les plaisirs du public. Cette partition de *l'Irato* marque donc une date dans sa carrière. Le maître, sans renier aucun de ses principes et sans outrepasser la mesure des concessions, y reconnaît qu'au théâtre il ne faut point vouloir serrer de trop près la vérité et qu'une musique qui manque de charme risque aussi de manquer d'effet. Si l'on considère *l'Irato* comme une œuvre italienne ou du moins composée dans le sentiment italien, il est évident que Méhul a fait buisson creux; mais si nous plaçons cette partition parmi les opéras français de l'époque, le thème change. Ce n'est pas dans Cimarosa ni même dans Guglielmi qu'il faut chercher les termes de comparaison; c'est bien plutôt dans Grétry, dans Dalayrac, et, la question ainsi posée, le fameux quatuor de *l'Irato* prend tout de suite une valeur quasi-monumentale.

Abordons maintenant *Joseph*. Là souffle l'esprit d'en haut, l'esprit de simplicité biblique, de grandeur; nul clinquant sonore, une instrumentation toujours sobre et raisonnée, des effets sublimes obtenus par des moyens restreints et qui, tout bornés qu'ils soient, n'en dénoncent pas moins la science du maître et son expertise. « Devant une pareille musique, je n'admets point d'hésitation, » écrivait l'auteur du *Freischütz* et d'*Euryanthe*. Quelle leçon pour la musique de l'avenir et du présent que cette musique du passé! et comme cette reprise et le succès qui la couronne viennent à souhait! Le wagnérisme n'enferme rien que la partition de *Joseph* ne nous démontre; c'est l'opéra moderne tel qu'on nous le prêche et se manifestant dans son expression la plus rigoureuse. On nous parle de la *caractéristique* nouvelle, mais regardez à ces personnages du drame de Méhul et dites-nous ce que vous avez inventé depuis. Joseph, Siméon, Benjamin, le vieux Jacob, sont des figures marquées du trait individuel; l'air de Joseph, sa romance, le désespoir et le repentir de Siméon dans l'ensemble qui suit, le finale, le chœur des Hébreux, la romance de Benjamin, son inquiétude pendant le sommeil de son père, la prière de Jacob, le trouble de Joseph dans le trio, son émotion à la vue de ses frères, la plainte de Jacob regrettant la perte de son fils, la pompe du second finale, le duo de Jacob et de Benjamin, la colère du vieillard dans la scène de l'aveu, l'intervention de Joseph amenant le pardon et l'apaisement final; j'ai nommé là douze morceaux, — douze, entendez-vous bien, alors que la moindre opérette en contient aujourd'hui plus de vingt, — et dans ce rapide espace, que de sentimens rendus à fond, de types reproduits, de vraie humanité prise sur le vif, de passions remuées, d'images entrevues, jusqu'au paysage, dont le chœur du second acte, — antique et solennel comme le péristyle d'*Athalie*, — semble ouvrir

à vos yeux l'horizon et vous fait vous écrier avec les voix : « Dieu d'Israël! » Notez que, sur ces douze morceaux composant le chef-d'œuvre, il y en a sept où vous ne rencontrerez pas un seul accord de septième diminuée. Méhul n'emploie les dissonances que dans les cas de force majeure, et lorsqu'il s'agit d'accuser les troubles de l'âme, son style a même des abstentions parfois excessives qui vous rappellent la sainte horreur d'un Stendhal ou d'un Mérimée pour les adjectifs. Ainsi, la romance de Joseph, en sa grâce naïve et candide, ne va point sans un peu d'ennui. Ces couplets répétés trois fois sont d'une monotonie qu'il aurait fallu éviter en variant les jeux d'orchestre, comme l'a fait Herold dans la ballade de *Zampa*. L'instrumentation ne commence à s'émouvoir qu'à l'arrivée de Siméon, dont Méhul exprime les remords par un trait de basse qui revient sans cesse. Parlerai-je de la proportion des morceaux, de cette phrase musicale toujours en situation, de cet accompagnement qui ménage la voix du chanteur et vous permet de saisir chaque mot?

Tant de préceptes dont on nous assomme nous sont démontrés là par l'exemple. On nous prêche l'indissoluble union, la totalisation de la musique et du poème; on nous crie : « Plus de spécialisme, ni de subjectivité, nous voulons l'opéra *objectif!* » Eh bien! mais il me semble que le voilà venu le phénix de vos rêves, ô musiciens sublimes de l'avenir, et c'est le passé qui nous en étrenne et c'est d'un compositeur français qu'il s'agit. Pends-toi, Wagner! que ceux qui doutent aillent à l'Opéra-Comique, ils en reviendront convaincus. Jamais occasion plus belle ne s'offrit, et pendant qu'ils y seront, je leur conseille de retourner le lendemain pour entendre cette fois *les Noces de Figaro*. Ces deux soirées suffiront à les édifier et sur les grandeurs d'autrefois et sur le néant d'aujourd'hui. — Sans avoir rien de merveilleux, l'exécution est intéressante. J'avouerai cependant que, pour un des bons élèves que le Conservatoire ait produits, M. Talazac me paraît singulièrement prendre des aises; il chante son premier air et le récitatif d'introduction comme si c'était une cavatine italienne quelconque, abusant des nuances et des oppositions, distribuant à volonté les antithèses alors qu'on ne lui demanderait que d'être simple, partout inégal, prétentieux, distrait au point d'en oublier son personnage et d'avoir l'air dans la scène du festin de se moquer de ce qu'il joue. En revanche, Mme Bilbaut-Vauchelet est un Benjamin idéal. Vous diriez d'un rôle expressément écrit pour elle. On n'a pas une diction plus naïve à la fois et plus savante. Dans la romance, dans le duo avec Jacob, dans le grand trio, vous ne savez qui admirer davantage de l'actrice ou de la cantatrice; la voix, l'accent, le geste, le regard, c'est la perfection et l'expression même qui convient à Méhul. Il faut louer aussi les deux autres interprètes du trio, M. Talazac qui tient la partie de Joseph, et cette fois sans défaillance, et M. Cobalet, très remarquable d'élan pathétique dans

l'invocation de Jacob : « Dieu d'Abraham ! » Voilà, par exemple, un sublime sorti des entrailles humaines et qui ne s'obtient point avec des paquets de modulations : « Combinaison n'est pas émotion. Si tu veux que je sois ému, commence toi-même par t'émouvoir. » Ceux qui n'ont jamais réfléchi sur ce précepte n'auront, pour en pénétrer le vrai sens, qu'à opposer au néant de notre *maniérisme* contemporain l'immense effet de la musique de *Joseph*.

A propos de ce rôle de Jacob, d'un caractère superbe, si court qu'il soit, on ne sait comment le classer; est-ce une basse, est-ce un baryton? Nos maîtres d'autrefois avaient une façon tout arbitraire de manier les voix : c'était le règne du bon plaisir. Nous voyons, dans *la Fausse Magie* et dans *le Tableau parlant*, Grêtry faire *ténoriser* des vieillards, et voici que, dans *Joseph*, on nous donne pour une basse ce rôle de Jacob qui monte jusqu'au *fa dièse* et jusqu'au *sol*. — La partie de Siméon est médiocrement tenue, ce qui n'arrive que trop souvent, le rôle exigeant à la fois des qualités de chanteur et de comédien. Gavaudan, qui le créa jadis, y laissa de grands souvenirs, et Couderc, que nous avons pu voir, y fut plus que remarquable. Ainsi lorsque, dans le premier ensemble, il s'écriait : « Je suis maudit par le Seigneur ! » c'était à frissonner d'horreur tragique. Mais Couderc était un de ces artistes à double vocation comme l'ancien Opéra-Comique en produisait et comme il ne s'en fait plus aujourd'hui que nos jeunes ténors peuvent stipuler dans leur engagement qu'ils seront « dispensés de dire le dialogue. » Elleviou, Martin, Gavaudan, Mme Scio, tout ce monde qui servit d'interprète à Méhul, à Cherubini, chantait et jouait au même titre, un talent n'excluait pas l'autre, et c'est à cette tradition, continuée par les Ponchard, les Chollet, les Roger et les Faure, que nous devons les répertoires de Nicolo, de Boieldieu, d'Herold et d'Auber. Elle eut pour derniers représentans, du côté des hommes, Couderc et Mocker; du côté des femmes, Mlle Lefebvre (le Benjamin d'une des plus célèbres reprises de *Joseph*), Mme Ugalde, la Galli-Marié, et jeta son éclat suprême avec Capoul dans *le Premier Jour de bonheur*. Ce qui se passe désormais sous nos yeux n'est qu'un entr'acte en attendant que le rideau se lève sur le grand Opéra. Le drame lyrique, moitié chanté, moitié parlé, comme l'entendaient nos pères, n'existe plus. Ce qui se disait s'en est allé à l'opérette, ce qui se chante est resté seul, et la symphonie, le costume, le décor y tiennent tant de place que le malheureux chanteur a déjà trop de suffire au texte musical. Si nos maîtres du passé pouvaient revivre, toute une part de leur répertoire d'Opéra-Comique échoirait aujourd'hui à l'Opéra. *Stratonice* et *Joseph*, la *Médée* de Cherubini, représentés à l'ancien Feydeau, rentreraient désormais dans le cadre de l'Académie nationale, Autant nous en dirions de *Zampa*, d'*Haydée*, dont on pourrait tout aussi bien changer le dialogue en récitatifs, maintenant qu'il n'y a plus ni des Chollet ni des Roger

capables de plaire au public sous le double masque du chanteur et du comédien, maintenant qu'il faut être tout l'un ou tout l'autre.

L'auteur d'*Euphrosine*, de *Stratonice*, d'*Ariodant*, de *l'Irato*, d'*Uthal*, d'*une Folie* et de *Joseph* n'a point seulement marqué sa place au premier rang des musiciens de théâtre, il a écrit aussi des symphonies, des hymnes patriotiques, et nous lui devons *le Chant du départ*, ce frère immortel de *la Marseillaise*, mais d'un patriotisme en quelque sorte amendé, plus national que révolutionnaire et que ne repousse aucun parti. Longtemps, sous le consulat, les orchestres le jouèrent chaque jour avant les spectacles, prévenant ainsi toute autre demande que le gouvernement de cette époque n'eût point tolérée. *La Marseillaise* est faite pour être chantée en plein vent et sans le secours de la symphonie ; *le Chant du départ*, morceau d'inspiration calme et splendide, donne davantage à l'intérêt musical proprement dit. Supprimez les entrées d'orchestre, les imitations jetées largement dans la partie basse, et les voix se trouvent isolées, les vides se montrent. Peut-être même est-ce son caractère d'œuvre d'art qui vaut au *Chant du départ* cette adhésion unanime dont nous parlons. Méhul a célébré la république à chacune de ses phases, il a chanté tour à tour le 8 juillet (*O glorieuse destinée !* à deux orchestres, exécuté aux Invalides en 1797) ; l'Hymne à la raison (*O raison, puissance immortelle !*) ; le 9 thermidor (*Salut ! neuf thermidor !*) ; le Chant du départ (*La Victoire en chantant*) ; le Chant du retour, l'Hymne à la paix et la Cantate de Roland (*Où vont tous ces preux chevaliers ?*) écrite à l'époque du camp de Boulogne. Il aurait donc ainsi chanté, sinon l'empire, du moins pour l'empire, ce qui s'explique par ses relations avec le premier consul, relations un moment très familières, ayant commencé chez Mme de Beauharnais et s'étant continuées ensuite à la Malmaison, où Méhul dînait une fois par semaine. Ces rapports intimes ne cessèrent que lors du couronnement, mais sans qu'il y eût brouille ni rupture, et tout simplement à cause de ces pratiques et rituels de cour dont Napoléon usait avec un pédantisme dont il aurait assurément ri le premier si le hasard l'avait fait naître Bourbon ou Habsbourg.

L'empereur visitait les places fortes du Nord ; il vint à Givet. Le père de Méhul se présente à l'hôtel de ville et demande à parler à sa majesté. Au nom de Méhul, le chambellan de service court prendre les ordres de l'impératrice et revient quérir le vieillard tremblant. Joséphine le fait asseoir et d'un air de bonté parfaite : « Mon mari, dit-elle, visite les fortifications de Charlemont ; mais ne vous impatientez pas, monsieur Méhul, il rentrera bientôt et sera charmé de vous voir. » Puis, courant à la rencontre de l'empereur, elle l'amène près du brave homme, à qui Napoléon répond : « Méhul est un grand musicien et un honnête homme. Je suis charmé de voir son vieux père ; à mon retour à Paris, je m'empresserai de lui en donner des nouvelles. » En effet,

l'empereur vint à Feydeau sans être annoncé. On y jouait *Hélène* pour la première fois. Il demanda Méhul après le premier acte et lui dit : « J'arrive de Givet; j'y ai vu votre père en bonne santé et j'avais hâte de m'acquitter de la promesse que je lui ai faite de vous donner de ses nouvelles. » Quelques jours plus tard, le père de Méhul recevait le brevet d'adjudant du génie chargé de veiller à l'entretien des fortifications de Charlemont. Membre de l'Institut, de la Légion d'honneur et l'un des trois inspecteurs du Conservatoire, Méhul avait aussi à faire valoir ses titres de lettré. On a de lui deux rapports célèbres qu'il lut à l'Académie des beaux-arts, l'un sur l'état futur de la musique en France; l'autre sur les travaux des élèves du gouvernement à Rome. Il y eut même telle occasion où ce talent de plume qu'on lui connaissait tint en arrêt les malveillans. Grétry, dans ses *Essais sur la musique*, encore inédits, attaquait violemment le nouveau style introduit aux théâtres Favart et Feydeau par Méhul et Cherubini. Le duo d'*Euphrosine* était surtout pris à partie. Méhul en fut informé. Peu de jours après, il demande à son confrère des nouvelles des *Essais*. « L'ouvrage est sous presse, dit Grétry. — Tant mieux! répond Méhul, car moi aussi j'ai mon mot à dire sur les musiciens de notre temps, et votre succès va m'encourager. » Il n'en fallut pas davantage pour changer en or pur le plomb vil qu'on se préparait à décocher; Grétry, redoutant la riposte, sacrifia sa diatribe contre le duo d'*Euphrosine* et lui substitua l'éloge du même morceau que nous lisons à la page 60 du tome II des *Essais sur la musique :* « L'orchestre immense de l'Opéra avait déjà étonné les spectateurs par ses déploiemens magnifiques; mais on était loin de s'attendre à des effets terribles sortant de l'orchestre de l'Opéra-Comique : Méhul l'a tout à coup triplé par son harmonie vigoureuse et surtout propre à la situation. Il a dû voir qu'il est inutile d'exiger des musiciens de l'orchestre des effets extraordinaires; soyons forts de vérité, l'orchestre fournira toujours au gré de nos désirs. *Je ne balance point à le dire, le duo d'Euphrosine est peut-être le plus beau morceau d'effet qui existe.* Je n'excepte pas même les beaux morceaux de Gluck. Le duo est dramatique. C'est ainsi que Coradin furieux doit chanter, c'est ainsi qu'une femme dédaignée et d'un grand caractère doit s'exprimer; la mélodie en premier ressort n'était point ici de saison. Ce duo vous agite pendant toute sa durée; l'explosion qui est à la fin semble ouvrir le crâne des spectateurs avec la voûte du théâtre. Dans ce chef-d'œuvre, Méhul est Gluck à trente ans; je ne dis pas Gluck lorsqu'il avait cet âge, mais Gluck expérimenté et lorsqu'il avait soixante ans, avec la fraîcheur vigoureuse du bel âge. Après avoir entendu ce morceau dont le premier mérite, à mon gré, est d'être vigoureux sans prétention et sans efforts pour l'être, je destine de bon cœur à mon ami Méhul l'épigraphe que Diderot avait jadis placée sous mon portrait :

Irritat, mulcet, falsis terroribus implet,
Ut magus. . .

Il semble effectivement que c'était pour l'auteur du duo d'*Euphrosine* qu'Horace fit des vers.» Admirons cet art de parler de soi à propos de tout et de tous; Grétry nous dira bien qu'Horace semble avoir fait ces vers pour Méhul, mais c'est après avoir eu soin de nous apprendre que Diderot les avait inscrits sous son portrait à lui Grétry. Il s'emprunte à lui-même l'hommage qu'il décerne aux autres, cueille sur sa propre poitrine la croix dont il vous décore; il est bon prince. Ce diable d'homme avait des raffinemens de personnalité à confondre les plus gros seigneurs de notre époque. Un matin quelqu'un, dont chez moi j'ai le portrait dessiné par Greuze, aborde Grétry en fredonnant.

— Que chantez-vous là? demande l'auteur de *Richard Cœur de lion.*

— Vous le savez comme moi.

— Pas le moins du monde; quel est cet air?

— La romance d'*Une Folie*, du Méhul!

— Je ne connais pas...

— Mais puisque nous l'avons entendue ensemble?

— Quand donc cela?

— A Feydeau, le mois passé.

— Attendez, oui, je m'en souviens... *Une Folie!* En effet, cette petite pièce qui se joue en lever de rideau et dont nous avons entendu la fin un soir que nous arrivâmes trop tôt à *Richard.*

Méhul avait une organisation sensible à l'excès; il aima passionnément les femmes et les fleurs, deux choses très charmantes et faites pour s'associer avec la musique! Quant aux femmes, il en distingua beaucoup, sans compter la sienne, qu'il avait épousée d'inclination et délaissa pour d'autres qui ne la valaient point et le trompèrent. Ses affections n'allaient point sans quelque mysticisme. Il croyait au surnaturel, aux fantômes. Une personne qu'il avait eue pour maîtresse était morte à soixante lieues de Paris pendant la nuit; au matin, il s'habille à la hâte, court s'informer chez des amis communs, qui, de leur côté, n'ont aucune nouvelle. Mais, lui, de plus en plus effaré : « Elle est morte! je vous répète qu'elle est morte; je l'ai vue cette nuit comme je vous vois; elle est entrée pâle et dans son linceul en me disant: « Je te recommande mon fils. » Curieux phénomène et très fréquent aux premiers temps de la révolution que ce mélange de libre pensée et de superstition! Comme si l'austère raison devait toujours à la longue et par force de contradiction surexciter la vie imaginative, « le côté nocturne de l'être humain! » dirait Leibniz. Méhul est dans son art la raison même; oncques ne se vit cerveau de musicien mieux équilibré, et c'est peut-être justement ce qui donnait naissance au visionnaire.

Car notre misère terrestre veut que notre raison ne nous suffise pas et que nous finissions par la prendre en lassitude, en dégoût; de là le monde des spectres et du merveilleux que nous inventons pour y échapper, de là aussi certaines distractions choisies qui nous consolent. Méhul, je l'ai dit, adorait les fleurs. Né d'une famille pauvre, il avait eu jadis pour instituteur à la Val-Dieu, — abbaye de prémontrés, située sur les bords de la Meuse, entre Givet et Charleville, — le maître de chapelle du couvent, un Souabe, nommé Guillaume Hauser, qui joignait à ses talens d'organiste et de contrepointiste une rare prédilection pour la culture des roses. Hauser enseigna d'abord à son élève les premières règles du contrepoint rigoureux et le mit bientôt en état d'occuper l'orgue au moins pendant les offices du matin. Méhul s'acquitta donc envers l'abbaye en remplissant les fonctions de maître de chapelle adjoint. L'amitié des religieux, l'attachement qu'il avait pour son professeur, une place de maître de chapelle en perspective et le désir de ses parens, qui bornaient leur ambition à faire de lui un moine de la plus éminente abbaye de la contrée, tout conspirait pour le retenir, tout, jusqu'à l'amour de ce petit coin de terre qu'il jardinait à ses heures de récréation. Goût aimable, toujours conservé depuis et qui devait, par la suite, faire de l'auteur de *Stratonice* et de *Joseph* un amateur de tulipes renforcé. Méhul s'était lié, sur le tard, avec M. Pirolle, spécialiste alors renommé parmi les adeptes de l'école de Harlem; ils cultivaient ensemble des tulipes dans un jardin sis à Pantin, près de l'église; les deux amis semaient beaucoup, car ce n'est qu'au moyen de semis qu'on obtient des variétés nouvelles. Mais une tulipe semée ne fleurit qu'au bout de trois ans. Avant la floraison tant espérée, Méhul meurt et voilà, presque aussitôt après, l'épanouissement des tulipes qui commence. Dans le nombre, il en est une, — la plus belle, — qui semble porter le deuil du musicien : noir sur blanc, on la nomma le « tombeau de Méhul » et c'est encore sous ce vocable que les amateurs d'aujourd'hui la recherchent. Je ne sais, mais en feuilletant tous ces souvenirs, le nom d'Hoffmann me revient à la pensée. Ce cloître et son jardin, cette culture des roses parmi les orgues et les cantiques, puis, chez le moinillon fait homme et grand homme, le goût des femmes se mêlant au goût des fleurs sans que le mysticisme y perde rien, et, finalement, l'âme de ce musicien de génie s'exhalant comme un parfum d'encensoir du frais calice de cette tulipe funéraire, que de poésie et d'intérêt pour un de ces contes fantastiques comme l'auteur du *Pot d'or*, du *Chevalier Gluck* et du *Chat Murr* excellait à les imaginer, sinon à les écrire!

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet.

Voici un peu plus de quarante ans que ces affaires d'Égypte, qui viennent de reprendre une gravité singulière, remuaient pendant quelques mois, à pareille date, l'Europe tout entière et mettaient un moment en jeu la paix universelle. Entre le passé et le présent, entre 1840 et 1882, bien des événemens se sont accomplis sans doute. Une grande création, le canal de Suez, a donné une importance de plus à cette partie du monde oriental devenue le grand chemin du commerce des nations. Les intérêts de toute sorte se sont développés, fixés ou transformés dans la vallée du Nil. L'Égypte elle-même a passé par bien des phases diverses, comme les puissances qui l'ont protégée, pour lesquelles elle a été un objet incessant de diplomatie. Toutes les conditions internationales se sont étrangement modifiées depuis l'échauffourée européenne de 1840. De cette époque cependant il est toujours resté quelque chose, ne fût-ce que le principe des arrangemens généraux qui ont consacré l'état légal de la vice-royauté du Nil, cette semi-indépendance admise désormais par le droit public. Il est resté aussi le souvenir d'une crise avec laquelle la crise d'aujourd'hui n'est peut-être pas sans d'intimes analogies, où l'Égypte n'était que l'occasion et le prétexte d'une mêlée d'influences toutes prêtes un instant à s'entre-choquer à l'occident comme à l'orient.

La situation était certes grave. Alors régnait à Alexandrie et au Caire un arnaute plein de génie qui avait réussi à s'emparer de l'Égypte, qui l'avait organisée, qui s'était fait une position de vassal émancipé vis-à-vis du sultan et qui, avec les forces créées par lui, tenait à sa merci l'armée turque vaincue à Nezib, l'existence même de l'empire ottoman. L'ambition croissante de Méhémet-Ali pouvait d'un instant à l'autre

appeler la Russie sur le Bosphore. La menace d'une intervention russe à Constantinople provoquait les ombrages de l'Angleterre représentée par Palmerston. Les autres puissances n'étaient pas moins inquiètes et attendaient le moment de se prononcer. La France, pour sa part, prétendait jouer son rôle dans cette phase nouvelle des affaires d'Orient qui venait de s'ouvrir par la victoire égyptienne de Nezib. Elle ne voulait pas hâter la chute de l'empire ottoman; elle concentrait toutefois ses efforts en Égypte, où elle avait ses habitudes d'influence, et elle ne déguisait pas l'intérêt qu'elle portait à son heureux client, à Méhémet-Ali, dont elle s'exagérait un peu les forces. Au fond, elle aurait voulu gagner les autres puissances, à commencer par l'Angleterre, à l'idée d'une assez large mesure d'indépendance pour l'Égypte et d'un certain agrandissement de territoire pour son protégé Méhémet-Ali. Elle avait des illusions: elle ne gagnait malheureusement personne, — ni l'Angleterre, qui ne voulait pas agrandir Méhémet-Ali, ni le cabinet de Saint-Pétersbourg, qui préférait céder sur certains points à l'Angleterre par antipathie contre la France, ni l'Autriche et la Prusse, qui ne demandaient pas mieux que de suivre la Russie. La France en était encore à délibérer lorsque, par une évolution soudaine, tout changeait de face. Les quatre principales puissances, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse, s'étaient entendues pour signer à Londres, en dehors et à l'insu du gouvernement français, ce traité du 15 juillet 1840, qui allait retentir dans le monde. Les quatre puissances s'étaient alliées pour en finir avec les complications orientales, pour régler les affaires égyptiennes, en d'autres termes pour ramener l'orgueilleux pacha à son rôle de vassal de la Porte, et comme pour mieux montrer qu'elles n'avaient pas pris une résolution vaine, elles passaient immédiatement à l'action: l'Angleterre se chargeait de commencer l'exécution du vice-roi en allant bombarder Beyrouth.

La France, par le fait, restait seule, retranchée de ce qu'on appelait déjà le « concert européen, » obligée de souscrire à tout ce qui venait d'être fait sans elle ou d'accepter les conséquences d'un antagonisme plein de périls; elle était placée entre une paix de résignation, de déception, et l'éventualité d'une guerre inégale contre une coalition reconstituée. Les deux politiques se trouvaient brusquement mises en présence. M. Thiers, le président du conseil en 1840, avec son vif sentiment national, représentait l'une de ces politiques, celle de la résolution et de l'action. M. Guizot, qui était comme ambassadeur à Londres au moment même où se signait le traité du 15 juillet, rentrait bientôt à Paris pour représenter au pouvoir l'autre politique, celle qui, en subissant les faits accomplis, ne devait pas tarder à négocier la rentrée de la France dans le concert de l'Europe, à sanctionner le règlement des affaires égyptiennes tel qu'il avait été décidé et réalisé par les autres puissances.

Le résultat de cette crise, un instant si menaçante pour la paix universelle, c'est, après tout, ce qui a subsisté depuis quarante ans en Égypte, sous Méhémet-Ali d'abord, puis sous ses médiocres et faibles descendans ; c'est cet ordre de choses qui a pu être modifié par des firmans, par des arrangemens successifs, qui en définitive s'est maintenu à travers tout avec l'assentiment de la Porte elle-même et la garantie de l'Europe, surtout des deux grandes puissances de l'Occident redevenues depuis longtemps des alliées. Il s'agit maintenant de savoir si ce qui est sorti laborieusement de la crise d'autrefois sera emporté par une crise nouvelle, comment cette situation égyptienne violemment compromise depuis quelques mois pourra être raffermie et régularisée, quel sera le dernier mot de cet inextricable conflit où sont engagés à la fois les droits du protectorat européen, les prétentions de la Porte, les intérêts de l'Égypte elle-même. C'est justement la question qui se débat à Constantinople dans la conférence, tandis que l'Angleterre, sortant de ses hésitations, vient de se décider brusquement à bombarder Alexandrie.

Évidemment, cette question d'Égypte, elle n'est plus aujourd'hui ce qu'elle a été autrefois. Elle se compose bien, si l'on veut, des mêmes élémens et elle se rattache à tout un passé, à tout un ensemble d'événemens ; elle se manifeste seulement avec d'autres caractères, sous des traits nouveaux. Il ne s'agit plus, comme il y a près d'un demi-siècle, de réduire un vassal révolté dont l'ambition pouvait paraître inquiétante, mais qui avait assez de puissance pour créer une sorte de civilisation dans son pays. Le danger est dans cette indéfinissable anarchie qui s'est développée par degrés depuis quelque temps, qui a commencé par mettre en doute le pouvoir du khédive lui-même aussi bien que l'autorité des engagemens internationaux pour en arriver bientôt à menacer les intérêts et la vie des Européens ; c'est ce désordre qui s'est attesté par des scènes comme les massacres d'Alexandrie. On peut parler tant qu'on voudra de mouvement national, de droits du peuple et même d'institutions libres. Ce qui est certain, c'est que cette prétendue résurrection égyptienne ne s'est manifestée que par des insurrections militaires, par des interventions de la soldatesque, et que ce mouvement national n'est représenté jusqu'ici que par un colonel qui, en quelques mois, de sédition en sédition, est arrivé à se faire pacha, ministre de la guerre, dictateur, — dominant le khédive, traitant avec la Porte, bravant l'Europe. Ce qu'il y a également de bien clair, c'est que le résultat de cet étrange régime est une désorganisation croissante qui remet tout en question dans ces régions du Nil. En quelques mois l'Égypte a perdu les fruits du travail de bien des années. Tous les intérêts ont été rapidement compromis. Des institutions de garantie internationale qui avaient contribué au crédit, à la prospérité du pays, se sont trouvées suspendues. Tous les droits, toutes les tran

sactions ont été plus ou moins ouvertement violés. Les étrangers, qui avaient jusqu'ici joui d'une sécurité complète et qui ont fait la richesse de la vice-royauté par leur travail, par leur industrie, n'ont plus eu bientôt d'autre ressource que de s'enfuir. Ils abandonnent en masse cette contrée, où ils ne se sentent plus suffisamment protégés. Voilà à quoi ont abouti ces quelques mois de révolution et de dictature soldatesque! Le seul malheur est qu'on ait trop tergiversé, qu'on se soit amusé à des négociations évasives et à des consultations sans résultat. On aurait pu vraisemblablement, avec quelque résolution, arrêter ou atténuer au début cette étrange crise. Avec le système incertain et traînant qui a été suivi par les puissances les plus intéressées, on n'a réussi qu'à laisser aux événemens le temps de s'aggraver. Aujourd'hui le mal est fait, et il est d'autant plus dangereux que, pour le réparer, pour reconstituer une situation à peu près régulière à Alexandrie, on en est encore, pour le moment, à la confusion des conseils et des langues. Tout le monde est bien d'accord pour la forme, au moins en apparence, sur la nécessité de prendre des mesures de sauvegarde; la difficulté est de préciser ces mesures, de savoir ce qu'on veut faire, qui sera d'abord chargé d'aller remettre l'ordre en Égypte.

La conférence, réunie depuis quinze jours déjà à Constantinople avec la mission expresse de formuler les volontés ou les vœux de l'Europe, réussira-t-elle à s'entendre sur ces mesures, à trouver une combinaison réalisable, suffisamment efficace? Tout dépend sans doute des dispositions ou des préoccupations avec lesquelles les diverses puissances sont entrées dans cette délibération nouvelle. Dans tous les cas, il a été d'abord admis sans contestation que la question égyptienne était la seule dont il y eût à s'occuper et qu'aucun des gouvernemens ne devait poursuivre des avantages spéciaux. C'est ce qu'on a appelé le protocole de désintéressement. C'était entendu d'avance; jusque-là rien de plus simple. L'embarras a commencé lorsqu'il a fallu aborder les points vifs de la situation, se prononcer sur le principe d'une intervention aussi bien que sur les conditions dans lesquelles l'intervention s'accomplirait. L'embarras était d'autant plus grand que la Porte est restée en dehors de la conférence, qu'elle a toujours protesté contre l'immixtion de la diplomatie, qu'elle n'a cessé de se prévaloir de ses droits de souveraineté et que, jusqu'à ces derniers jours, elle s'est même étudiée à représenter les affaires d'Égypte comme réglées par la mission qu'elle avait donnée à Dervisch-Pacha. Le principe de l'intervention en Égypte une fois admis, malgré la Porte et en son absence, devait-on persister à charger les Turcs d'aller porter la paix sur les bords du Nil? A quel titre et avec quel caractère rempliraient-ils cette mission? Agiraient-ils simplement au nom de la souveraineté ottomane ou bien iraient-ils à Alexandrie comme les exécuteurs des volontés de l'Europe avec un mandat déterminé? Quel serait

enfin, en dehors du strict rétablissement de l'ordre matériel, l'objet de l'intervention? Il y avait encore une question à examiner : dans le cas où la Porte refuserait décidément le mandat qui lui serait offert, la mission du rétablissement de la paix sur les bords du Nil serait-elle confiée à une des puissances européennes ou à plusieurs puissances? C'est l'ambassadeur de la reine Victoria, lord Dufferin, qui paraît avoir ouvert ces débats, où les correspondans anglais assurent que notre représentant, M. le marquis de Noailles, s'est distingué par son esprit de ressource autant que par la pressante et courtoise habileté de son langage. Malheureusement les conférences ont une habitude qui ne date pas d'aujourd'hui : elles se hâtent lentement, et, tandis que les diplomates de Constantinople se prononçaient d'abord pour l'intervention turque, tandis qu'ils communiquaient ce qu'ils avaient décidé à leurs gouvernemens, tandis qu'on en est encore à savoir si la Porte accepte ce qu'on lui offre, les événemens ont marché plus vite que les délibérations. Les Anglais ont ouvert le feu de leurs canons contre les forts d'Alexandrie. Il est évident d'ailleurs que le gouvernement britannique, avant d'accomplir cet acte de vigueur, a dû en informer les autres cabinets et qu'il n'a point entendu se mettre en dehors du programme de la conférence. Il a voulu simplement prouver que, s'il restait d'accord avec l'Europe sur les conditions générales, essentielles du règlement des affaires égyptiennes, il se réservait aussi, au besoin, un rôle spécial de protection pour ses intérêts. La France, sans avoir participé au bombardement d'Alexandrie, entend vraisemblablement, elle aussi, il faut le croire, réserver ses intérêts et ses droits.

Au fond, c'est là toute la question ou, si l'on veut, le point délicat de la question. Assurément l'Europe a toute sorte de titres pour avoir une opinion sur une affaire qui touche de si près à l'état de l'Orient, c'est-à-dire à l'équilibre du monde. Elle est intéressée à avoir la paix sur le Nil pour avoir la paix sur le Bosphore, pour avoir aussi la paix au centre du continent Le point de départ de ses délibérations d'aujourd'hui, le maintien de ce qui a été créé en Égypte par une série d'actes diplomatiques, de firmans du sultan, est un intérêt commun, universel, parce que c'est l'intérêt de la paix, et, en ce sens, elle a le droit d'appeler la question égyptienne une fois de plus devant son tribunal. Ce qu'elle aura décidé à Constantinople ne peut qu'être exécuté, et rien ne sera fait qu'avec son approbation ou avec sa tolérance; mais il est bien clair que, si la compétence de l'Europe est souveraine et incontestée, il y a des puissances qui, par leurs traditions, par leurs intérêts, ont un rôle plus spécial, plus caractérisé, et c'est peut-être parce que ces puissances l'ont oublié que ces complications égyptiennes sont arrivées au point où elles sont aujourd'hui. Il n'est point douteux qu'à un moment opportun, l'alliance de l'Angleterre et de

la France aurait pu tout décider; elle a été sans efficacité parce que, depuis quelques mois, elle a toujours été flottante et indécise, plus apparente que réelle. Elle a été toute en paroles, elle n'est jamais arrivée à se nouer sérieusement. On dirait, à la suivre dans les actes diplomatiques, que lorsqu'un des deux gouvernemens fait un pas en avant, l'autre se hâte de reculer ou reste immobile. Si une proposition vient de Paris, elle se croise avec quelque autre proposition partant de Londres, et tout finit par des demi-mesures, par des actes sans portée, par des démonstrations sans résultat. Les deux gouvernemens ne paraissent s'être bien entendus que pour en venir à se dégager par une série de faux-fuyans de la responsabilité d'une question qui était cependant leur affaire. Il n'y a point eu rupture comme en 1840; il y a eu une sorte d'entente formée sans précision, continuée sans résolution.

L'Angleterre, pour sa part, c'est bien visible, n'y a point mis l'empressement et la netteté qu'elle aurait pu y mettre si elle avait voulu décidément lier partie avec la France; elle a craint de s'engager. Elle n'a certainement pas gagné beaucoup à tout cela; elle n'a réussi qu'à se débattre pendant quelques mois dans toutes les fluctuations, les versatilités et les contradictions d'une politique sans suite et sans éclat. Elle a eu sa part de mécomptes dans cette singulière campagne égyptienne; mais l'Angleterre, heureusement pour elle, est une de ces puissances vigoureusement trempées qui sont bientôt debout quand elles le croient nécessaire. La nation anglaise peut se laisser abuser par de faux calculs et pousser parfois la prudence jusqu'à l'effacement; aussitôt qu'elle voit ses vrais, ses grands intérêts engagés, elle n'hésite plus à déployer ses forces, dût-elle être seule à l'action. On peut être assuré qu'en se prêtant à ce que voudra ou décidera la conférence de Constantinople, elle ne laissera en aucun cas compromettre ou interrompre la route de l'Inde. Le bombardement d'Alexandrie n'a point évidemment d'autre sens. Était-il absolument nécessaire dès ce moment? C'est peut-être douteux. Il reste une démonstration de la puissance anglaise, un avertissement pour toutes les éventualités. Il signifie que l'Angleterre, ne consultant qu'elle-même, est parfaitement décidée pour sa part à en finir avec l'anarchie et la dictature, à rétablir une situation régulière en Égypte, et en cela, elle ne se sépare pas de l'Europe, elle ne fait rien qui ne puisse être accepté par les autres puissances, par la France elle-même, manifestement intéressée à marcher d'intelligence avec l'Angleterre.

Eh! sans doute, quoi qu'on en dise, quelque soin qu'on mette parfois à réveiller de vieux préjugés ou de mauvais souvenirs, les deux nations ont tout à gagner à être des alliées sincères. L'Angleterre, malgré la facilité avec laquelle elle s'accommode de l'isolement, a pu éprouver en plus d'une circonstance depuis dix ans que, faute de l'alliance française, elle était obligée de subir des événemens qui pesaient

à son orgueil, qui contrariaient toutes les traditions de sa politique. La France, de son côté, ne pourrait que se sentir fortifiée, garantie par l'alliance anglaise, par des habitudes d'action ou de délibération commune avec la plus grande des nations occidentales. Les deux pays surtout auraient trouvé un égal avantage à se concerter jusqu'au bout dans ces affaires d'Égypte où rien de sérieux ne les divisait depuis longtemps, où par des raisons différentes ils poursuivaient un même but. Il n'y a qu'un malheur, c'est que, si l'Angleterre, par des raisons diverses, par un certain sentiment de défiance et de réserve, n'a pas paru rechercher bien vivement notre alliance, la France à son tour n'a sûrement pas fait ce qu'il fallait pour vaincre les hésitations britanniques, pour gagner les Anglais à une action sérieusement combinée.

M. Gambetta a cru la conquérir, cette alliance anglaise, par sa hardiesse, par son esprit d'initiative; il s'est presque flatté de l'avoir tenue dans ses mains : il ne s'est pas aperçu qu'il inspirait plus de curiosité que de confiance à un gouvernemeot pratique et sensé comme le gouvernement anglais, qu'il se créait à lui-même une sorte d'irrémédiable impuissance par sa légèreté, par son entourage, par le ministère qu'il avait formé, par ses engagemens de parti, par les projets excentriques qu'il présentait comme le dernier mot de sa politique. Il manquait d'autorité pour suivre jusqu'au bout un dessein extérieur, on ne le prenait pas au sérieux. Son successeur, M. de Freycinet, n'a certes rien fait pour reprendre avec plus de gravité et de suite la politique de l'alliance anglo-française. Il a paru plutôt dès le premier jour préoccupé de dégager le cabinet de Londres, de se dégager lui-même en maintenant une certaine apparence d'entente inactive, et à dire vrai on est toujours à se demander ce que veut réellement M. le président du conseil. Il a eu cependant plusieurs fois depuis quelques semaines l'occasion de répondre à des interpellations qui se sont succédé dans le parlement. Ces jours derniers encore, il s'est expliqué au sujet d'une demande de crédits que M. le ministre de la marine a portée à la chambre des députés, qui en ce moment même est examinée dans une commission avant d'être l'objet d'une discussion publique. La difficulté est toujours de saisir le secret de la diplomatie de M. le président du conseil. M. de Freycinet ne veut point imiter M. Gambetta; il n'est pas pour une intervention française, qu'il a appelée une politique d'aventure. Il n'est pas même pour une intervention avec l'Angleterre, pour une apparence d'action particulière avec le cabinet de Londres, puisqu'il a laissé les vaisseaux anglais aller seuls au feu. D'après ce qui a été révélé par de nouveaux papiers anglais tout récemment publiés, M. de Freycinet ne se serait, d'un autre côté. rallié qu'avec bien des façons, à la dernière extrémité, moyennant qu'on lui gardât le secret, à cette idée d'une intervention turque dont il sent le

danger. Aujourd'hui il propose des armemens, mais des armemens modérés qui, s'ils restaient tels qu'ils sont proposés, ne conduiraient à rien. Que veut-il donc? Après avoir parlé de la prépondérance, de la position privilégiée de la France en Égypte, M. le président du conseil paraît s'en tenir à tout attendre, à tout accepter de la conférence, — l'intervention turque si elle est décidée, la modeste participation de la France à une intervention européenne si on en vient là, — et dans tous les cas ce n'est point assurément un rôle des plus brillans pour notre pays.

Si c'était encore une abstention préméditée, décidée, calculée, ce serait un système. Entrer dans une affaire sérieuse pour flotter entre toutes les opinions et pour finir par tout accepter, franchement, ce n'est plus de la politique. — C'est, dira-t-on, une nécessité de situation, et M. le président du conseil ne fait que conformer sa diplomatie aux indications de l'opinion, à la volonté du parlement. Il est pour la paix parce que tout le monde est pour la paix, parce qu'il y a dans le pays comme dans les chambres ou une profonde indifférence pour les affaires égyptiennes ou une répugnance extrême à voir la France s'engager dans des campagnes sans issue, mais non sans péril. M. le président du conseil s'est replié sur la conférence, parce qu'après tout c'est le meilleur moyen de ne rien faire en paraissant sauvegarder une certaine dignité publique, en se mettant à l'abri d'une délibération européenne. S'il avouait la pensée d'une intervention active, fût-ce d'accord avec l'Angleterre, s'il proposait des armemens sérieux, il serait immédiatement renversé. M. le président du conseil ne tient pas à être renversé; il préfère donner aux chambres l'assurance que l'honneur national, les intérêts français seront protégés, — et qu'au surplus on ne fera rien sans les consulter. Tout cela est fort bien! C'est sans doute une habile tactique de paraître toujours se mettre à la disposition d'une chambre jalouse de son pouvoir, de flatter ses passions ou ses préjugés et d'éviter de prendre un parti sur les plus grandes affaires pour ne point s'exposer à des surprises de scrutin; mais enfin, on n'est un gouvernement qu'à la condition d'avoir une opinion, d'accepter au besoin la responsabilité de résolutions sérieuses, d'oser en certains momens proposer au pays une politique conforme à ses intérêts les plus élevés aussi bien qu'à ses plus anciennes traditions. Qu'on se défende des projets aventureux dont on attribue la pensée à M. Gambetta, des témérités de toute sorte, des impatiences militaires ou diplomatiques, on ne peut certes mieux faire; il n'est pas moins certain que la prudence n'est pas l'inaction érigée en système, que, dans cette affaire égyptienne, en dehors des questions financières dont on parle souvent, il y a des intérêts politiques de premier ordre que la France ne peut abandonner sans se trahir elle-même. Lorsque

l'Angleterre, malgré le tempérament pacifique et peu conquérant du cabinet libéral qui existe à Londres, ne recule pas devant une résolution énergique dans les eaux égyptiennes, c'est qu'elle a son regard tourné vers l'empire indien. La France, à son tour, ne peut oublier que sur l'autre bord de la Méditerranée, elle a de vastes possessions, récemment augmentées par le protectorat tunisien, que, si on laisse s'établir en Égypte un foyer de fanatisme et de propagande rayonnant sur tout le monde musulman, c'est une menace permanente pour notre domination de l'Afrique. C'est pour elle un intérêt de grandeur nationale ou même, si l'on veut, de sécurité, et c'est précisément ce qui fait qu'elle ne peut ni s'effacer ni s'abstenir dans les affaires d'Égypte, qu'elle est l'alliée naturelle de l'Angleterre dans tout ce qui sera entrepris pour rétablir l'ordre dans cette partie de l'Orient. La question est de savoir si la France restera la France en se souvenant de toutes ses traditions, de tous ses intérêts, ou si elle est décidée à oublier tous ses devoirs de grande nation par de petites considérations de parti, par de médiocres calculs de tactique parlementaire.

Qu'aurait-on dit autrefois, au temps de la monarchie constitutionnelle, si cette position équivoque et amoindrie eût été faite à la France ou acceptée pour elle? A cette époque de 1840 où, justement pour l'Égypte, s'engageaient des luttes si vives, si éloquentes entre M. Thiers et M. Guizot, on se révoltait contre une politique qui ressemblait à une déception, qui faisait souffrir l'orgueil national, — et cependant cette politique, que M. Guizot soutenait avec éclat contre son puissant et ardent antagoniste, elle avait sa grandeur, sa noblesse; elle mettait hautement le bien souverain de la paix au-dessus d'une susceptibilité du moment et elle laissait encore la France dans la dignité d'un isolement respecté, dans l'intégrité de ses forces. Nous sommes loin de ce temps, et il est même admis à peu près parmi les partis régnans aujourd'hui qu'il n'y a plus à prendre feu pour ces grandes questions, que ce sont là des habitudes de diplomatie monarchique et des traditions surannées avec lesquelles il faut rompre, que la république doit avoir d'autres préoccupations et d'autres soucis.

Il vaut bien mieux célébrer des fêtes bruyantes, inaugurer avec ostentation l'hôtel de ville avant qu'il soit construit, pour le plaisir du conseil municipal de Paris; il vaut bien mieux fulminer contre l'église de Montmartre, jouer aux interpellations et aux prises en considération dans les chambres, faire la guerre à la magistrature, dépenser des millions pour une armée dont on détruit l'organisation et le ressort, livrer l'enseignement à l'esprit de parti, troubler les croyances dans les plus modestes écoles. Il vaut mieux enfin s'attacher à tout ce qui flatte des passions, des préjugés ou des goûts dont on peut se servir dans un intérêt de domination. Toute ette agitation, il est vrai, est

assez stérile. Les commissions sans nombre nommées pour la revision de toutes les institutions se perdent dans leurs travaux; les prises en considération deviennent une plaisanterie. Les votes sont sans conséquence et se contredisent souvent d'un jour à l'autre. Nos législateurs, c'est bien clair, soulèvent plus de questions qu'ils n'en peuvent résoudre; ils sont les premiers embarrassés de ce qu'ils font, et on s'en aperçoit bien rien qu'à voir les péripéties par lesquelles a déjà passé cette réforme judiciaire si légèrement entreprise. Au fond, il n'y a pas à s'y tromper, ce qu'on voulait tout simplement d'abord, c'était se procurer, par une suspension temporaire de l'inamovibilité, un moyen commode d'épuration de la magistrature; mais il s'est trouvé que dans un entraînement radical, par un de ces mouvemens si fréquens dans une chambre incohérente, on a voté à l'improviste et la suppression complète de l'inamovibilité et le principe de l'élection des juges. Voilà l'embarras! Comment sortir de là? Quelques députés, plus pressés d'obtenir des révocations de magistrats que d'assister à l'expérience de la magistrature élue, ont imaginé l'autre jour de revenir par voie indirecte, par une proposition nouvelle, à l'expédient de la suspension temporaire de l'inamovibilité. C'était l'épuration immédiate dans toute sa crudité! La tentation a été grande un moment. La manœuvre était pourtant trop grossière; la chambre a reculé, le gouvernement lui-même a refusé la brutale mission qu'on lui offrait, de sorte qu'on se retrouve toujours en face du premier vote sur la suppression de l'inamovibilité accompagnée de l'élection des juges, et il y a maintenant bien des chances pour que cette réforme judiciaire reste en chemin.

En général, dans toutes ces délibérations confuses, décousues, qui se succèdent sur la magistrature, sur l'armée, sur l'enseignement, l'esprit de parti se manifeste d'une manière si visible, avec un tel emportement qu'il frappe pour ainsi dire d'avance de stérilité toutes ces œuvres mal venues. Il y a surtout un sentiment qui fait tout oublier, le bon sens, l'équité, les plus simples garanties libérales, c'est cette antipathie vulgaire contre ce qu'on appelle le cléricalisme, en d'autres termes contre toute influence religieuse. Pour satisfaire ce sentiment aveugle, il n'est rien qu'on ne se permette, et il est assez clair que cette loi sur l'enseignement secondaire qui vient de reparaître à la chambre, qui s'inspire de cette passion aveugle, n'est rien moins que libérale. On aura beau atténuer ou interpréter ce nouveau certificat pédagogique exigé des maîtres des institutions libres, c'est toujours un retour plus ou moins déguisé à l'ancienne autorisation, un instrument de parti mis dans les mains de tous les gouvernemens qui pourront se succéder; sous une forme plus adoucie, plus tempérée, c'est au fond l'idée de M. Madier de Montjau, qui,

lui, avec sa fougue de jacobinisme exubérant, va droit au but : la liberté pour tout le monde, — excepté pour les prêtres, pour les cléricaux, pour tous ceux qui veulent maintenir ou introduire les influences religieuses dans l'enseignement. M. le ministre de l'instruction publique s'est proclamé une fois de plus, il y a quelques jours, dans un discours d'apparat, grand partisan de la liberté de l'enseignement. A l'entendre, il est le premier à appeler la liberté. En toute occasion il renouvelle l'assurance qu'il ne veut ni une religion, ni une « irréligion d'état, » qu'il entend maintenir la neutralité dans les écoles. Tout cela est fort bien; mais qu'en sait-il et que peut-il lui-même? Est-ce qu'il est maître de gouverner des passions dont il s'est fait le complice, auxquelles il doit chaque jour des satisfactions ou des concessions nouvelles, qu'il est pour le moins obligé de ménager? Il règne dans son ministère, — c'est M. Paul Bert qui règne dans ses écoles! Rien certes sous ce rapport de plus significatif que cet incident qui a été l'autre jour l'objet d'une interpellation de M. Buffet au sénat, qui s'est passé dans une petite commune d'Eure-et-Loir. Un jeune instituteur qui est dans les idées du jour, — qui comprend ses devoirs, à ce que dit M. le ministre de l'instruction publique, — a imaginé d'adopter pour son école primaire le *Manuel* de M. Paul Bert. C'est un jeune instituteur qui promet. Or il s'est trouvé que quelques enfans, soit sous l'inspiration de leurs parens, soit sous l'influence du curé du village, ont refusé les bienfaits de l'instruction civique de M. Bert. Grande rumeur dans l'école et dans le village! appel aux moyens de discipline! M. le sous-inspecteur primaire s'en mêle; M. l'inspecteur d'académie lui-même est obligé d'intervenir, — et il prend à l'égard de ces pauvres enfans coupables de manquer de foi en M. Bert un arrêté tellement bizarre que M. le ministre de l'instruction publique n'a pas cru devoir le maintenir.

Ce n'est certes qu'un bien petit incident; il n'est pas moins tristement instructif, d'autant plus que ce qui se passe dans un village d'Eure-et-Loir peut se passer dans bien d'autres villages de France. Voilà donc ce qui arrive! On bannit l'évangile des écoles; mais il y a un autre évangile, c'est le *Manuel* de M. Paul Bert; M. Paul Bert est infaillible pour les jeunes instituteurs, les enfans doivent s'incliner. Ainsi c'est la guerre des croyances dans les écoles, et c'est là apparemment ce que M. le ministre de l'instruction publique appelle la liberté de l'enseignement! c'est ainsi surtout qu'on travaille à fortifier la France pour la préparer à rester ce qu'elle doit être dans le monde.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

L'échéance de fin juin avait donné lieu longtemps à l'avance aux plus sérieuses appréhensions. Il y a quinze jours, nous disions ici combien, à Londres et à Paris, on redoutait de voir la spéculation, engagée à la hausse sur certaines valeurs internationales, se trouver incapable, non-seulement de conserver ses positions, mais encore de faire face aux pertes énormes que lui imposaient la violence et la continuité du mouvement de baisse. Heureusement la grandeur même du péril a sauvé la situation. La haute banque a été tellement effrayée des conséquences que pourrait avoir un nouveau krach, frappant, définitivement peut-être cette fois, les intermédiaires du marché libre, qu'elle s'est décidée à ne pas marchander son concours. Au Stock-Exchange et à la Bourse de Paris, elle a soutenu des positions qui allaient sombrer; d'opportunes levées de titres ont achevé ce qu'avaient déjà heureusement commencé des réalisations anticipées; grâce à ces mesures hardies, l'obligation unifiée d'Égypte, qui pouvait tomber à 250 et au-dessous, n'a pas reculé au-delà de 270, et la liquidation a été préservée des embarras dont pendant toute la dernière quinzaine de juin elle avait été menacée.

Aussi cette liquidation s'est-elle effectuée dans des conditions que nul, quelques jours auparavant, n'eût osé espérer. A Londres, on a pu signaler quelques sinistres sans grande importance; on n'en a signalé aucun ici. Les taux des reports ont été très modérés; la détente a été surtout marquée en ce qui concerne nos fonds publics, sur lesquels la masse des engagemens à reporter était peu considérable. Sur la plupart des valeurs, les transactions avaient été si limitées en juin que les pertes de la spéculation se sont trouvées minimes en comparaison de celles du portefeuille; bien des capitaux sont restés sans emploi; ceux dont le concours a été invoqué ont dû se contenter d'une faible rémunération.

Le bon marché des reports a été une des premières causes et l'une des plus efficaces de l'arrêt du mouvement de baisse. Les cours avaient été dépréciés dans une assez large mesure pour qu'on fût amené à se demander, en présence du fait incontestable de l'extrême abondance des capitaux, si les événemens fâcheux que la politique pouvait faire surgir n'étaient pas pleinement escomptés.

Au point de vue financier, d'autre part, les perspectives étaient plu-

tôt encourageantes; on avait craint une détestable liquidation, et ces craintes étaient dissipées; on entrait en juillet avec des cours relativement bas, une masse considérable de capitaux disponibles et des coupons semestriels à détacher sur un très grand nombre de valeurs. Si l'horizon politique pouvait s'éclaircir, on avait sous la main des élémens importans et nombreux de reprise; en attendant, il fallait rendre aux capitalistes et à la spéculation un peu de cette confiance que l'on avait tant exagérée autrefois et qui avait fait place à une défiance non moins excessive, et comme cette année, contrairement à toutes ses habitudes, la spéculation n'avait pas escompté à l'avance l'arrivée sur le marché des centaines de millions à provenir de la mise en paiement des coupons de juillet, l'occasion du détachement de ces coupons à la cote a paru bonne à la haute banque pour frapper un petit coup d'éclat. La journée du 6 juillet a donc été une journée de hausse, une journée comme on n'en avait pas vu depuis le commencement des préoccupations relatives à l'Égypte; les transactions se sont animées, le 5 pour 100 a progressé de 50 centimes, la spéculation a paru sortir de sa torpeur; la physionomie du marché était vraiment transformée. Naturellement, il ne pouvait être question d'une campagne en règle; dès le lendemain, les affaires retombaient dans le calme habituel et les cours ne subissaient plus que d'insignifiantes fluctuations. L'effet voulu n'en avait pas moins été produit; les dispositions se sont sérieusement modifiées; on ne croit plus à une accentuation de la baisse et on croit volontiers à un vif mouvement de hausse pour le jour où quelque bonne nouvelle viendra mettre le feu aux poudres. La conviction s'est répandue que la haute banque ne veut pas laisser porter atteinte aux cours actuels, qu'elle a décrété la reprise et que le mouvement se produira mathématiquement, au jour et au moment où il lui plaira de lâcher les rênes.

La situation peut se résumer ainsi : il semble qu'une spéculation veut en ce moment la hausse, une spéculation assez puissante pour faire que ce qu'elle veut se réalise, mais par cela même assez patiente pour ne rien tenter prématurément. Elle dispose de ressources considérables, car elle comprend dans ses rangs de hauts banquiers et la plupart des établissemens de crédit que la hausse seule pourra tirer du marasme où ils sont tombés; les capitaux de placement la suivront volontiers, car il y a beaucoup d'argent à employer et les bas cours offrent une occasion propice. Mais pour que tous ces élémens de reprise entrent en œuvre, il faut que la politique cause moins de soucis. Or la crise égyptienne vient d'entrer dans une phase nouvelle, et la haute banque ne se laissera certainement pas engager dans de fausses manœuvres par l'impatience des spéculateurs qui comptent sur son intervention. Après comme avant le bombardement d'Alexandrie, bien

qu'on puisse espérer une plus prompte solution, la circonspection reste impérieusement recommandée.

Le 5 0/0 a été compensé le 1er juin à 114.10 ; il s'est depuis relevé à 115 francs, perdant et reprenant tour à tour le cours rond. L'abaissement du prix du report et la perspective du détachement du coupon à la fin du mois ont déterminé quelques vendeurs à se racheter un peu précipitamment. Les deux 3 0/0 ont suivi le 5 0/0 à une certaine distance, la rente ancienne dépassant de 32 centimes et l'amortissable de 72 les cours de compensation. On a détaché le 1er juin le coupon trimestriel sur ce dernier fonds, qui continue à se tenir à peine au-dessus du 3 0/0 perpétuel, alors que l'écart normal devrait être de plusieurs unités. L'Italien a eu un marché assez agité entre 87 et 88 ; il a perdu à peu près le montant du coupon détaché le 6 courant. Les valeurs de la compagnie de Suez partagent avec l'action de la Banque de France l'honneur d'une vigoureuse avance sur les cours du commencement du mois. La Banque a progressé de 5,200 à 5,350; l'action Suez de 2,350 à 2,420, la Part civile de 1,775 à 1,840, ces cours de 2,420 et 1,840 devant s'entendre coupon détaché. Après nos fonds publics et le Suez, les deux valeurs qui ont surtout préoccupé la spéculation sont la Banque ottomane et l'obligation unifiée. La première a regagné environ 12 fr. sur son coupon de 37 fr. 50; la seconde a été relevée de 275 à 286. Des mains puissantes ont pris la direction des destinées de l'unifiée; pour l'instant, il ne paraît pas douteux qu'il y ait une intention arrêtée de lui faire reprendre le cours de 300 francs aux premières nouvelles satisfaisantes.

Il serait oiseux de relever les oscillations de cours sur les titres des établissemens de crédit et sur les actions des chemins de fer français ou étrangers. D'oscillations, à vrai dire, il n'y en a pas. La spéculation a tout à fait abandonné, au moins provisoirement, ce groupe de valeurs. Toutes, même les meilleures, comme le Crédit foncier, la Banque de Paris, le Lyon, le Nord, etc., s'en vont lentement à la dérive. L'épargne peut aux cours actuels commencer à faire, en limitant rigoureusement ses choix, d'excellens placemens; mais qu'elle se garde de considérer comme bon marché ce qui est à très bas prix. Il y a en ce moment sur la cote bon nombre de papiers se négociant fort au-dessous du pair, et qui, pour ce qu'ils valent intrinsèquement, sont encore d'un prix bien trop élevé.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LE

PRIX DE LA VIE HUMAINE

ET LA

QUESTION DU BONHEUR DANS LE POSITIVISME.

L'ancien positivisme n'existe plus; il a perdu par degrés cette forme doctrinale que M. Comte lui avait d'abord imposée et qu'avait acceptée en partie M. Littré. Mais s'il est mort comme système, il est plus vivant et plus puissant que jamais comme tendance; il a légué aux nouvelles générations un problème dans lequel est venu se résoudre tout l'effort de cette laborieuse école, et qui est devenu le problème capital du XIXe siècle : La science positive est-elle en mesure d'être l'institutrice unique de l'humanité, l'arbitre de ses idées et de ses mœurs? Pourra-t-elle donner à l'homme tout ce qu'il est en droit d'espérer dans l'ordre idéal aussi bien que dans l'ordre industriel, pour la vie de l'imagination et du cœur, que l'on ne veut pas apparemment proscrire, pour les ambitions de la pensée et les aspirations vers la justice, aussi facilement qu'elle le fait pour la conquête graduelle des forces de la nature, pour l'extension du pouvoir humain sur la matière, pour l'ornement et l'amélioration du séjour de l'homme et les satisfactions presque illimitées de son bien-être? Suffit-elle à tout? Répond-elle à toutes les conceptions du bonheur que l'homme peut se faire, à toutes les conditions de sa destinée? *La foi scientifique*, que Littré oppose, sous ce nom expressif et dans un sens très limité, aux croyances philosophiques et religieuses, est-elle de nature à les

remplacer dans tous leurs emplois et leurs applications légitimes, après qu'elle les aura détruites?

Nous reprenons cette question au point où nous a conduit l'analyse critique de la philosophie positive (1). Nous n'entreprendrons pas de reconstruire ici, au nom de la pensée spéculative, les objets d'intuition ou de croyance que cette critique a relégués dans la région des possibilités inaccessibles ou des pures chimères. Ce serait tout un système à développer contre un autre système. Nous ne prétendons traiter en ce moment la question qu'au point de vue de la pratique. Que deviendra la vie humaine sous l'empire exclusif de la foi scientifique? Jusqu'à présent il n'est guère douteux, selon la remarque d'un auteur anglais qui s'est beaucoup occupé de cette question, que « les deux bases de la vie morale, chez les peuples occidentaux, n'aient été l'existence d'un dieu personnel qui la produit et l'immortalité de l'âme qui la perpétue. » Il faut y ajouter la foi à l'absolu du devoir, à une loi indépendante des conventions humaines, des races et des climats. C'était là un fond de doctrine, implicite dans les idées et les mœurs de notre civilisation, et comme fixé dans les instincts des générations. L'accord sur ces différens points existe, malgré des dissidences de détail, entre Platon et saint Augustin, Leibniz et Bossuet, Kant et le christianisme. Des philosophies fameuses, comme celles de Hobbes, de Spinoza ou de Voltaire, n'avaient pas réussi à extirper de la conscience humaine cet ensemble de croyances. Mais ce que la dialectique des idées ou l'ironie n'avaient pu faire pour la grande majorité des hommes, restés fidèles à ces doctrines, ni pour la civilisation, constante à elle-même et à ses directions générales, la critique moderne, au nom de la science positive, est en train de l'accomplir. On assure qu'elle aura bientôt, selon une expression célèbre du XVIIIe siècle, « purgé l'esprit humain de toute matière superstitieuse. » Dès lors, on est en droit de se demander ce qui arrivera dans le monde, quand « ces bases » seront renversées. Si la conception positiviste du monde finit par triompher dans les esprits, il faudra bien que l'homme moderne s'habitue à penser et à sentir autrement qu'il n'a pensé et senti jusqu'à ce jour; il faudra le façonner à de nouvelles formes d'idée et de vie, créer pour l'esprit humain un autre climat et l'y faire vivre de gré ou de force.

C'est la nature de ce nouveau climat moral, c'en est la composition, les élémens et les effets que je voudrais analyser. Plaçons-nous résolûment en face de ce problème qui préoccupe les esprits les plus distingués de ce temps. Les uns semblent frappés d'une

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

sorte d'épouvante, quand ils mesurent par la pensée les vides qui vont se creuser dans la conscience humaine à la place des croyances disparues. Les autres, à la vue d'une humanité transfigurée, se jettent à corps perdu dans des espérances et des enthousiasmes sans limites; ils n'aperçoivent plus d'obstacle dans cette voie triomphale qui s'ouvre devant l'homme se consacrant dieu de ses propres mains, le dernier dieu, c'est-à-dire l'être le plus élevé qu'il lui soit donné de concevoir. D'autres enfin, bien que favorables théoriquement aux nouvelles doctrines, ne peuvent s'empêcher d'être soucieux devant les grands changemens qu'ils prévoient : ils ont des visions attristées sur ce lendemain de l'humanité qui va sonner à l'horloge des siècles. Tous sentent qu'il y a là une question à la fois inévitable et dramatique.

I.

C'est de cet ordre d'idées qu'est sorti récemment un livre qui a fait sensation en Angleterre et dont le titre est significatif autant que le succès lui même : *Is life worth living?* La vie vaut-elle la peine d'être vécue (1)? Vivre, si l'on doit repousser comme une chimère tout idéal supérieur aux faits et aux lois physiques, vivre alors en vaudra-t-il le tracas et l'effort? Tel est le sujet, vivement exprimé par ce titre original et inquiétant. Une critique sévère aurait à signaler dans ce livre de graves défauts: trop de questions mêlées ensemble et qui gagneraient à être séparées, des surcharges et des lacunes dans la teneur générale du raisonnement, un désordre qui n'est pas toujours un effet de l'art, des plaisanteries d'un goût douteux, un humour sans légèreté; en revanche, on y peut méconnaître une dialectique pénétrante, tenace, subtile, une étude profonde du sujet, une connaissance exacte du problème et de ses conditions fondamentales, une probité de pensée et de sentiment qui inspire la confiance au lecteur. Tel qu'il est, et malgré ses défauts trop visibles, le mérite de ce livre est de nous donner à penser sur un sujet d'un haut intérêt et d'avoir nettement posé la question en la prenant dans la conscience moderne qui la pose elle-même en termes irrécusables, chaque jour, avec une curiosité toujours plus pressante. Cette question, il est bon que chacun des hommes de ce temps, et qui pensent, s'habitue à la traiter sous tous ses aspects, avec calme, sans illusion, dans un esprit de sincérité absolue.

Nous n'avons pas à donner ici l'analyse du livre de William Mal-

(1) Deux traductions viennent de paraître simultanément. Nous nous servirons de celle de M. Salmon, autorisée par l'auteur, en la modifiant parfois, en la resserrant surtout.

lock ; nous nous réservons simplement le droit de le citer à l'occasion comme un témoin qui mérite d'être entendu, toutes les fois que l'examen que nous entreprenons amènera des rencontres entre ses idées et les nôtres. Mais nous pouvons dire déjà qu'il y a un point essentiel que l'auteur a mis parfaitement en lumière, c'est la force d'impulsion acquise, et très lente à se perdre, qu'exercent longtemps encore les idées religieuses dans les esprits, même quand on croit qu'elles ont disparu. C'est là une considération d'une importance capitale dans la question qui nous occupe. On se demande ce que deviendra la vie humaine, quand on l'aura réduite, non partiellement et pour quelques-unes de ses manifestations, mais tout entière, aux données de la science positive. Pour répondre sérieusement, scientifiquement à cette question, une condition préliminaire est à remplir, c'est d'éliminer avec le plus grand soin, dans l'analyse de la civilisation future, tous les élémens qu'ont pu y introduire les influences désormais condamnées, spiritualistes ou religieuses.

C'est un fait incontestable que nous vivons longtemps de la vie du passé, même quand théoriquement le passé n'existe plus pour nous, et cela est vrai, surtout dans l'ordre des idées pratiques et des sentimens moraux. Il s'est formé en nous une série d'habitudes et d'instincts qui ne sont eux-mêmes souvent que des habitudes accumulées dans une famille ou dans une race, qui nous lient ensuite dans l'avenir, prisonniers inconsciens du passé, et nous engagent dans des associations presque indissolubles d'impressions ou d'idées. Prenons un exemple qui nous servira à mesurer la portée de ces influences secrètes. Il y a une question que l'on pose souvent dans certaines écoles philosophiques et religieuses, à savoir « si un athée peut être un honnête homme. » Cela n'a de sens évidemment que si l'on entend l'honnêteté selon les règles de la morale ordinaire; sans cela il n'y aurait pas lieu de poser la question. Mais alors même la réponse n'est pas douteuse. Oui, sans doute, et nous en avons des exemples sous nos yeux, un athée peut être un honnête homme, d'après les règles de la morale généralement reçue. Nous en voyons chaque jour qui conforment leur vie non pas seulement à la plus stricte justice, mais à la plus large équité, qui l'élèvent même jusqu'à la charité, qui en consacrent chaque journée par le plus utile travail, qui savent en faire un modèle, un type bienfaisant à contempler. Mais de tels cas individuels ne résolvent logiquement la question ni pour l'humanité tout entière, ni pour son avenir. Il faudrait tout d'abord examiner pour quelle part entrent dans une telle vie les influences actuelles ou séculaires, les idées ambiantes, tout imprégnées de christianisme dif-

fus ou de spiritualisme latent, les habitudes collectives de la race, de la nation ou de la famille, les habitudes individuelles de l'homme lui-même, contractées en dehors de ses convictions nouvelles. Tout cela est très difficile, très délicat, très compliqué. La question de l'athée honnête homme n'est donc pas une question de fait. Dans le fait, elle est trop aisément résolue. Pour la rendre intéressante, il faut la transformer en un problème de logique; il faut se demander si la morale de l'avenir, uniquement déduite de l'expérience positive, pourrait produire théoriquement ce que la civilisation actuelle appelle un honnête homme. Là seulement serait l'intérêt du débat. Et, pour résoudre la question, il faudrait d'abord écarter tous les élémens de civilisation antérieure, fixés de longue date dans la conscience qui serait soumise à l'examen. Reste à savoir si, dans le fond de cette conscience, il ne subsistera pas encore toute une série d'instincts et d'aspirations irréductibles à la morale positive, des forces secrètes dérivant d'une essence incomplètement connue par la psychologie cérébrale, des énergies intérieures d'impulsion, qui, même dans le triomphe apparent de la morale nouvelle, la dépasseront de tous les côtés, la domineront, élèveront l'homme au-dessus de sa doctrine et lui referont, en dépit d'elle, une moralité supérieure, inexplicable par ses idées.

De ces divers élémens de la question, le plus considérable est l'influence occulte du christianisme, survivant à sa défaite officielle dans certaines âmes. Personne n'a mieux décrit que M. Renan, dans une circonstance récente, cet état de conscience, si fréquent parmi nos contemporains, chez lesquels un minimum d'idée religieuse, persistant à travers le rationalisme sec ou l'empirisme rigoureux, soutient encore et dirige la vie morale. Ce pénétrant observateur nous traçait la peinture d'une âme, qui, après des études faites pour le ministère pastoral, avait rompu avec la vieille tradition et était entrée dans la voie de la philosophie et de la critique allemandes (1). « Ce changement, nous dit-il, comme il arrive souvent, ne modifia en rien ses règles morales... Une vie entière était parfumée par le souvenir de ces croyances fécondes dont on pouvait sacrifier la lettre sans abandonner l'esprit. » Il marque d'un trait bien personnel « cette heure excellente du développement psychologique, où l'on garde encore la sève morale de la vieille croyance sans en porter les chaînes scientifiques... A notre insu, c'est souvent à ces formules rebutées que nous devons les restes de notre vertu. Nous vivons d'une ombre, du parfum d'un vase vide; après nous, on vivra de l'ombre d'une ombre. — Je crains, par momens, que ce

(1) Séance de l'Académie française du 25 mai 1882.

ne soit un peu léger, » ajoutait l'orateur académique, aux applaudissemens très significatifs de l'auditoire.

C'est cet élément subtil et presque insaisissable qu'il faudrait tout d'abord éliminer par une opération chimique, *sublimer*, comme disaient les vieux alchimistes, afin de pouvoir apprécier avec exactitude ce qui restera, au fond du creuset, de substance solide vraiment utilisable pour les adeptes du positivisme. Mais comme il est difficile d'arriver à saisir ce résidu pur et sans mélange! Une opération aussi délicate demande, pour réussir, beaucoup de tact, de finesse et de sincérité. C'est une expérience de chimie morale à faire sur l'atmosphère intellectuelle dans laquelle et dont nous vivons. Cette atmosphère n'est-elle pas en effet saturée de la vie antérieure du monde civilisé et de ses conditions d'existence? Nous la respirons sans nous en rendre compte, et les positivistes aussi bien que nous. Il n'est pas difficile de démêler dans leurs jugemens et leurs sentimens un grand nombre de ces idées dont l'origine devrait leur être suspecte, mais qui font partie de cet air natal et familier nécessaire à leurs poumons, où leur vie s'alimente encore longtemps après qu'ils s'imaginent s'être créé à eux-mêmes des conditions nouvelles d'existence.

C'est l'ordinaire erreur des positivistes quand ils s'occupent de la vie humaine. Ils font profession, dit M. Mallock, de l'avoir *déreligionisée* avant de s'en occuper. Mais c'est une singulière méprise. Ils s'imaginent donc que la religion n'existe que dans sa forme pure, qu'elle est toujours un sentiment distinct de la dévotion, ou l'assentiment d'une foi qui a conscience d'elle-même. On s'est débarrassé de ces formes, et l'on se persuade alors que tout est fini. C'est à peine si l'on est au début de l'opération. L'idée religieuse ne se trouve que rarement à l'état pur, elle se combine, à l'ordinaire, avec les actes et les sentimens de la vie; elle leur donne des propriétés, des couleurs et une consistance toutes nouvelles. Elle se trouve partout cachée, là même où nous aurions été le moins tentés d'aller la chercher, dans l'esprit et dans l'humeur même, dans nos ambitions présentes et futures. Bien plus encore la trouverions-nous dans l'héroïsme, dans la pureté, dans l'affection, dans l'amour de la vérité et dans tout ce qu'il plaît aux positivistes d'exalter. Ils pensent apparemment qu'il leur suffit d'éliminer Dieu pour s'emparer de son héritage. Aussitôt qu'ils ont frappé les croyances, ils se retournent du côté de la vie, en montrent les trésors et nous appellent à en jouir. Mais il se trouve qu'ils sont loin de compte. Tout maintenant a changé d'aspect. La religion est une des couleurs de la vie qui se mêle le plus intimement à toutes les autres couleurs conservées sur la palette; c'est elle qui leur prête leur apparence de

profondeur et le meilleur de leur éclat. Si, par un procédé subtil, on l'enlève, tout se ternit et se décolore (1).

On peut déposséder l'humanité de ses dogmes actuels, mais non pas des effets qui ont produit ces dogmes dans le cours des siècles. Dissimulés sous des formes diverses, ils ont envahi, pénétré la vie morale; ils l'ont prise d'assaut, et maintenant ils se présentent à nous, plus ou moins cachés, dans toutes nos idées et nos espérances, dans tous nos intérêts et même dans nos plaisirs. Aussi rien de plus difficile, pour l'homme moderne, que de se faire positiviste en réalité et dans toutes les conséquences que le mot comporte, de s'abstraire violemment de dix-huit siècles de christianisme, de plus de vingt-deux siècles de métaphysique qui pèsent sur lui. Que l'on essaie de calculer combien de spiritualisme, après ce long temps, reste incorporé dans les notions et dans les sentimens de l'humanité, quelle quantité d'idées morales est emmagasinée dans la conscience des générations, comme la chaleur du soleil l'est dans la houille ou dans le diamant. Cette conscience historique de l'humanité est restée, à son insu, religieuse. On nous reprochera peut-être d'employer ce mot d'une manière trop générale pour désigner tous les élémens idéalistes qui sont entrés par l'action des siècles dans l'âme des peuples d'Occident. De telles notions sont, je le sais, d'origines bien diverses. Plusieurs proviennent des philosophies; elles ont pris naissance dans la réflexion libre de la pensée sur elle-même. Mais ces idées philosophiques, ce spiritualisme séculier, si je puis dire, n'ont exercé leur empire direct que sur un petit nombre d'intelligences d'élite. Le grand courant des générations y est resté étranger. Elles n'ont eu d'accès dans la masse de l'humanité qu'à travers les influences religieuses et à la condition de se confondre avec elles. C'est pour cette raison que, toutes les fois que nous venons à considérer ce grand phénomène historique, la formation de la conscience humaine à travers les âges, nous résumons sous le terme le plus clair, le plus compréhensif et le plus usuel tous les élémens similaires qui sont entrés successivement dans la composition de cette essence complexe. Quelle que soit la hauteur de ses origines et la grandeur des esprits qui la représentent, la métaphysique n'aura eu dans l'histoire de l'humanité qu'un rôle secondaire si on le met en regard de celui que les religions ont rempli sur la scène du monde.

Voilà ce que comprennent quelques-uns des chefs des écoles nouvelles. Aussi est-ce directement à l'élément religieux qu'ils s'attaquent, ne doutant guère qu'il n'entraîne dans sa ruine le spiritua-

(1) W. Mallock, pages 91-95. (Paris, 1882; Didot.)

lisme tout entier, y compris l'idéalisme, qui en est une dernière forme. Dans une polémique récente, un des plus hardis et des plus ardens écrivains de ce temps raillait impitoyablement ce que d'autres, démolisseurs convaincus des religions, mais plus timides pour tout le reste, voudraient conserver sous le nom de *croyances laïques* et maintenir à la place et sur les ruines mêmes des dogmes. « Croyances laïques, disait-il, le mot m'a plu. Je ne serais pas fâché de savoir en quoi elles consistent. Une croyance religieuse, cela se conçoit. Vous faites intervenir un être supérieur, une révélation ; vous vous inclinez, vous obéissez. Voilà qui va bien. Hors de là, je ne sache pas qu'il y ait autre chose que la raison individuelle. La raison m'apprend certaines vérités scientifiques, telles que : *deux et deux font quatre*, et : *la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre.* Mais je ne pense pas que ce soient là les croyances laïques dont on nous parle et qui constituent la morale. Il n'est pas une de ces prétendues croyances qui ne puisse être niée par la raison. On ne s'aperçoit donc pas que les fameuses croyances laïques sont tout simplement les vestiges du christianisme que l'on a détruit. » Et s'adressant à ses adversaires, qu'il accuse d'inconséquence : « Toutes les lois, dit-il, avec lesquelles vous faites la morale devraient être considérées par vous comme autant de préjugés; car toutes viennent de là. Vous avez sapé la base, mais le château reste encore en l'air, tenant debout par la force de l'habitude (1). »

Il semble bien démontré que le monde moderne vit encore, malgré tout l'effort des nouvelles doctrines, sur le capital (bien qu'amoindri et chaque jour décroissant) des idées morales accumulées pendant de longs siècles. Mais qu'arrivera-t-il quand ce capital sera perdu et dissipé? Il faut prévoir que ce jour-là, qui même ne peut guère tarder, si l'on en croit les pronostics du positivisme, on devra se contenter de ce qui est strictement contenu dans les données de l'expérience positive. Et dès lors « un changement s'accomplira dans le monde dont le sens et la portée nous échappent encore, mais que nous pouvons essayer de deviner; c'est la transformation d'une ère qui finit et d'une autre qui commence. » Tâchons de réduire à leur plus simple expression, en les dégageant de tout alliage métaphysique ou religieux, les données fondamentales de ce que l'on a nommé la foi scientifique : toutes les idées constitutives de chaque science devront être l'objet d'une perception positive, d'une expérience indiscutable et vérifiée; les phénomènes psychiques ne pourront être étudiés que dans leur expression sensible et dans leurs conditions

(1) M. Henry Maret.

organiques ; au fond, plus de distinction essentielle entre les phénomènes psychiques et les phénomènes physiques, toute distinction de ce genre impliquant une différence de substance là où l'on ne peut concevoir qu'une différence de manifestations. L'unité de la nature est présumée, je ne dirai pas affirmée, ce qui serait contraire au programme de l'abstention la plus rigoureuse sur les origines et les causes premières ; mais les résultats sont les mêmes : la base de la psychologie cherchée dans la biologie, la base de la morale dans l'histoire naturelle des espèces ; la vie humaine ne différant pas par ses conditions et ses lois fondamentales de la vie universelle, qu'elle représente seulement avec un degré supérieur d'intelligence qui permet à l'homme de se rendre mieux compte de ces conditions et de ces lois. Il n'y a nulle part interruption brusque dans la série des phénomènes, lesquels se ramènent tous également à des métamorphoses incessantes de la force et de la matière, apparaissant soit comme individus sous les formes d'un monde ou d'un astre, d'un corps ou d'une cellule, soit comme phénomènes, sous les formes du mouvement ou de la sensation, de l'instinct ou de la pensée, irréductibles jusqu'à présent les unes aux autres, mais de plus en plus serrées par l'analyse et destinées à révéler un jour ou l'autre leur identité sous la variété purement apparente des circonstances et des conditions qu'elles rencontrent dans le mélange infini des choses. — Ne rien admettre, ne rien croire que sur la foi de l'expérience positive, voilà toute la doctrine et toute la méthode. C'est sur cette base que l'on s'engage à reconstruire la vie morale tout entière, qui risquait de périr sous les débris des vieilles doctrines. A-t-on tenu cet engagement? S'il n'est pas tenu encore jusqu'à l'heure présente, peut-on prévoir qu'il le sera un jour, que les promesses des novateurs seront accomplies et que l'on finira par rendre à l'humanité, sous une autre forme, en échange de son adhésion à la vérité nouvelle, les richesses intellectuelles et morales qu'elle était menacée de perdre, ou du moins l'équivalent positif de ces idées qui seules nous semblaient capables de donner à la vie sa valeur et son prix?

II.

La question ainsi posée n'a pas l'air d'embarrasser les positivistes. On leur dit : « Vous enlevez à la vie humaine tout ce qui pouvait, aux yeux des sages, la sauver de la vanité absolue. Prouvez maintenant que ce qu'il en reste n'est pas vain. » Ils acceptent cette mise en demeure. Il se font fort de prouver qu'ils n'ont après tout détruit que des chi-

mères, qui ne pouvaient être un solide appui pour le bonheur ou la moralité, et qu'en transformant les conditions et les aspects de la vie, ils n'en ont pour cela diminué ni le sérieux ni la valeur.

M. Littré a montré à plusieurs reprises le noble souci de ne pas laisser décroître entre ses mains ce trésor moral de l'humanité. Dès 1851, il esquissait la théorie positive du bonheur. Elle vaut la peine d'être résumée; car elle contient en germe toutes les réponses qui seront faites plus tard par les penseurs de cette école à cette grave question de la destinée.

Dans ces temps d'anarchie, disait-il, où les uns se lamentent sans fin sur l'imminence de la ruine, où les autres se laissent aller à d'ardentes passions de destruction, où beaucoup sont saisis d'un scepticisme énervant et d'une égoïste mélancolie, il est salutaire de montrer à tous qu'on n'a ni à se lamenter sur le passé qui s'évanouit, ni à s'user dans les colères de la destruction négative, ni à se perdre misérablement dans les langueurs du scepticisme, mais qu'on peut et qu'on doit vivre l'esprit clair, l'âme sereine et le cœur ardent. Cela est-il possible avec la doctrine nouvelle? Assurément. Qui empêche les positivistes d'atteindre, d'une autre manière et par d'autres procédés, à ces biens inestimables, la clarté de l'esprit, la sérénité de l'âme, l'ardeur du cœur? Aimer est la première condition de la félicité promise et réalisée par la philosophie positive. Elle inspire l'horreur de ce monde de violence, de guerre, de domination privilégiée, de richesse égoïste où nos prédécesseurs ont trop longtemps vécu. Elle inspire l'énergique désir d'en sortir. Elle ouvre à nos instincts sympathiques une carrière infinie, non pas dans un séjour surnaturel, mais sur notre terre, dans la continuité de la vie humaine, dans l'héritage permanent des générations. — Connaître est le second terme de la satisfaction de notre âme, et qui mieux que la science positive peut lui donner cette satisfaction? Quel puissant révélateur que le savoir scientifique, étalant devant nous le spectacle réel de ce que nous voyons de la nature, spectacle dont les anciens n'avaient aucune idée! Les immensités se sont ouvertes; les soleils y cheminent comme des points lumineux. Les antiquités se sont agrandies comme les espaces; l'homme est ancien, et avant lui la vie s'était manifestée sous toutes sortes de formes d'autant moins complexes qu'on remonte plus haut, jusqu'à ce qu'enfin on rencontre les terrains primordiaux vides de tout organisme. Voilà la réalité dans toute sa grandeur, dans toute sa beauté, dans toute sa terreur. — De graves et salutaires émotions s'élèvent dans le cœur à la vue de cette réalité et nous répétons avec Dante : *Il naufragar in questo mar è gioia :* S'abîmer dans cette mer est une joie. — Servir est le

troisième terme de la satisfaction humaine. Selon M. Comte, ce qu'il y avait de plus douloureux, pour les belles âmes, dans le régime antique de l'esclavage et du servage, c'était de ne pouvoir se dévouer librement au service d'autrui. Nous qui ne sommes plus ni esclaves ni serfs, nous entrons dans cette pleine liberté du dévoûment au service de l'humanité. D'autant plus dévoués que nous sommes plus libres, nous trouvons un aliment assuré à notre activité la plus étendue. Tout, dans cette direction, s'ennoblit et se sanctifie. — Et la conclusion arrivait d'elle-même : avoir contemplé les lois éternelles du monde et aimer ce qui est digne d'être aimé, vaut la peine d'avoir vécu.

Telle était, il y a trente ans, sous l'impulsion directe et personnelle de Comte, la doctrine de M. Littré sur la valeur et la dignité de l'existence morale. En 1878, soumettant ces pages à un examen approfondi et les jugeant librement selon sa coutume, il les approuve; il en reprend quelques idées pour les développer. Il fait remarquer que de même que les révélations diffèrent grandement (révélation théologique, révélation scientifique), de même les félicités qu'elles procurent aux hommes ne diffèrent pas moins. La félicité individuelle tenait le premier rang dans le christianisme : il ne s'occupait pas de la félicité sociale, du moins directement; il travaillait au salut individuel et par là sans doute il contribuait en une certaine mesure à l'amélioration de la communauté; mais, au vrai, la cité de Dieu n'a aucun rapport avec la cité humaine, et il suffit de se rappeler le petit nombre des élus pour voir à quel point divergent les deux conceptions du bonheur, le bonheur chrétien et le bonheur positiviste.

La félicité sociale est au premier rang parmi les objets que poursuit la philosophie positive. On pourrait presque dire qu'elle absorbe la félicité individuelle. Elle s'occupe avant tout de promouvoir par tous les moyens possibles le perfectionnement général, intellectuel, moral et matériel; elle se définit par le devoir de connaître la marche des choses, d'y contribuer par un labeur conscient et attrayant, de faire que chaque génération transmette à la génération qui la suit un héritage augmenté. Elle n'a pas besoin de sanction, dans le sens vulgaire des récompenses et des peines administrées par un juge suprême. Il y a une sanction cependant, mais qui n'est pas sous la dépendance d'un pouvoir personnel et par conséquent arbitraire : elle est remise à une puissance impersonnelle, à savoir l'action progressive du milieu contemporain; elle change et se développe à mesure que change et se développe ce milieu lui-même. Rien en cela de fortuit, de déréglé ni d'impuissant. La grande masse des hommes obéit, sans résistance, à la moralité régnante; et ceux qui

s'y soustraient ne le font guère impunément. La moralité, comme la science et l'esthétique, est intimement incorporée à la société générale; elle existe par elle, croît par elle, et en retour exerce sur elle son action bienfaisante. C'est pour cela que les individus ne peuvent rien contre elle, et que sa sanction a un pouvoir non-seulement incontestable, mais incontesté (1).

On remarquera dans cette théorie un grand effort pour lier le bonheur de l'individu à celui de la société, pour convertir l'un dans l'autre, un élan imprimé aux sentimens sympathiques pour les exalter. Selon une formule qui plaît à M. Littré et qui met en opposition les trois théories du bonheur où se résume à ses yeux le travail de l'humanité, la rédemption païenne avait un caractère matériel; la rédemption chrétienne avait un caractère de salut individuel; la rédemption positive a un caractère de morale sociale. Le célèbre professeur anglais Huxley, partant de principes analogues, arrive à peu près au même résultat. Ayant à parler du bien suprême qui comprend deux termes, bonheur et moralité, il accorde que l'on fasse une distinction. S'il s'agit du bonheur, on peut entendre celui d'une société ou celui des membres qui la composent. S'il s'agit de moralité, on peut distinguer la moralité sociale, laquelle a pour critérium et pour objet le bonheur de la société, et la moralité personnelle dont le bonheur individuel est le critérium et l'objet. Très bien. Mais quand ensuite il arrive à donner des explications, ces explications ne portent que sur un seul point, le bonheur social, la moralité sociale (2). Dès lors on comprend qu'il puisse dire : « Arrive que pourra de nos croyances intellectuelles, de notre éducation même; les charmes de la sainteté, les laideurs du mal demeureront, pour ceux-là qui ont des yeux pour les voir, non point de simples métaphores, mais des sentimens réels et profonds. » A plus forte raison entendons-nous Tyndall, beaucoup moins avancé dans le sens des négations que M. Huxley, déclarer que, tout en ayant rejeté les croyances de ses jeunes années, « il n'est aucune des expériences spirituelles qu'il connaissait alors, aucun accomplissement du devoir, aucune œuvre de miséricorde, pas un acte d'abnégation, pas une pensée solennelle, pas une joie dans la vie ou dans les aspects de la nature qu'il ne veuille garder encore. »

Toutes ces aspirations, très respectables en elles-mêmes, sinon très logiques, viennent aboutir à cet hymne de George Elliot, qui les a recueillies dans son âme de poète et qui les exprime avec une sorte de foi exaltée :

(1) *Théorie positive de la révélation et de la félicité*, chap. XXVIII de *Conservation, Révolution, Positivisme*, pages 416-429.

(2) W. Mallock, traduction française, p. 42.

Oh ! puissé-je m'unir au chœur invisible
De ces morts immortels qui vivent encore,
En des vies que rend meilleures leur présence !
Vivre ainsi, c'est le ciel ! . .
C'est produire dans le monde une harmonie qui ne meurt pas,
Où respire l'ordre merveilleux qui règle,
Avec un pouvoir grandissant, le progrès de l'humanité.
Puissions-nous recevoir en héritage cette douce pureté,
Pour laquelle nous avons combattu, gémi, agonisé,
Les yeux perdus dans le vaste passé qui n'enfanta que le désespoir !
Notre être, ainsi meilleur, vivra, jusqu'à ce que le temps humain
Ait fermé sa paupière, et que les cieux humains
Soient repliés, comme un rouleau, dans la tombe,
Où nul jamais ne les lira. C'est la vie à venir,
Qu'ont rendue pour nous plus glorieuse ces martyrs
Dont nous tâchons de suivre les pas. Puissé-je atteindre
Ces cieux très purs ! Être pour d'autres âmes
Le calice de vaillance en quelque grande agonie,
Allumer de généreuses ardeurs, nourrir de purs amours,
Engendrer des sourires exempts de cruauté,
Être la douce présence du bien partout diffus,
Et dans sa diffusion toujours plus intense !
Ainsi je m'unirais à ce chœur invisible
Dont l'harmonie est la joie du monde.

C'est là qu'on peut prendre la plus haute idée que le positivisme se soit faite de la vie, la plus haute, mais assurément la plus vague. En effet, que faut-il chercher sous les formes de ce poème sociologique? C'est une habitude singulière et à certains points de vue fâcheuse chez les sectateurs de ces nouvelles philosophies que de garder l'ancien langage religieux et de le transporter dans un ensemble d'idées auquel il s'étonne d'être adapté. Il résulte de cette adaptation parfois violente que la série des mots n'est plus qu'une série de métaphores qui doivent être expliquées, si l'on ne veut pas induire en erreur les âmes naïves. Il faut avoir la clé de ce symbolisme pour pénétrer dans la pensée qu'il recèle. M. Littré, vers la fin de sa vie, après avoir été le témoin attristé des abus commis en ce genre par M. Comte, déclarait « qu'il n'était plus aussi disposé qu'il l'était jadis à employer en un sens de philosophie positive les termes consacrés dans le langage des croyans théologiques. » Mais la tendance existe dans l'école, lui-même y a cédé plus d'une fois, et nulle part elle n'a pris plus de développement que dans les effusions poétiques d'Elliot. Qu'y a-t-il donc sous l'expression mystique de ces joies et de ces espérances? Qu'est-ce que ce *chœur invisible de ces morts immortels* et comment peut-on *s'unir à eux en des vies que leur présence rend meilleures*, et dont on peut dire que *vivre ainsi, c'est le ciel?* Si l'on y regarde sérieusement, tout

se réduit à cette idée que les morts anciens revivent d'une certaine manière, tout imaginaire, par les bienfaits qu'ils ont assurés à leur postérité. Le reste n'est que le développement lyrique de cette même idée. *Cette harmonie qui ne meurt pas*, cet *ordre merveilleux et toujours grandissant*, *cette vie à venir que ces martyrs ont rendue plus glorieuse*, cette double perspective étendue *vers le vaste passé qui n'enfanta que le désespoir et vers cet avenir qui nous découvre la joie du monde*, ces *cieux très purs auxquels aspire toute âme noble*, c'est dans un sens tout réaliste qu'il faut entendre tout cela. « *Les cieux très purs*, dit M. Mallock, ces cieux que les hommes d'une génération doivent avoir en vue, sont un accroissement de joie qu'ils auront assuré, par leur bonne conduite, à la génération à venir. Ainsi le présent pour les positivistes est la vie future du passé, la terre est un ciel qui la réalise sans cesse. Il paraît que c'est comme un chœur éternel en action : les exécutans sont encore un peu en dehors du ton, mais ils deviennent à chaque instant de plus en plus parfaits. En ce moment, un ciel de ce genre existe autour de nous. Notre joie actuelle, dont nous ne nous apercevons guère, eût été le ciel pour nos grands-pères, si elle avait commencé un siècle plus tôt. » Et l'humoriste anglais ajoute quelques réflexions égayées : « Mais il est clair que cette prétendue musique ne se trouve pas partout. Où donc est-elle alors? Et quand nous l'aurons, méritera-t-elle tous les éloges qu'on lui décerne? On nous indique bien le moyen d'assurer à chaque exécutant sa voix ou son instrument, mais on ne nous dit pas comment avoir de bonnes voix ou de bons instrumens; on ne décide pas non plus si l'orchestre jouera du Beethoven ou de l'Offenbach, si le chœur chantera un psaume de la pénitence ou une chanson à boire (1). »

C'est ici qu'il serait bon d'appliquer une opération chimique du genre de celle que nous avons indiquée et qui consisterait à éliminer tous les élémens disparates d'origine spiritualiste ou religieuse, à écarter toutes ces brillantes métaphores qui font illusion, à débarrasser la pensée de cette enveloppe, à la réduire à sa vraie substance. Quelle réalité nue et froide s'offrirait alors à nos yeux! Ce n'est pas la sensibilité qui manque à des positivistes tels que M. Huxley ou Littré ou George Elliot. C'est au contraire leur sensibilité personnelle, ardente sous les glaces de la doctrine, qui projette sa chaleur au dehors. L'idée ramenée à elle-même est bien peu de chose. Comme elle nous paraît pauvre, sèche, d'un réalisme froid, d'une médiocrité désolante, quand elle n'est plus animée par les

(1) W. Mallock, p. 84.

rêves ou les passions de ces généreux esprits, quand l'analyse la dépouille de ces prestiges que lui confère ou la beauté de reflet empruntée à des idées d'un ordre tout différent, ou le charme souverain de l'éloquence et de la poésie!

Il y a là tout un groupe d'illusions qui persistent dans les principaux représentans des écoles nouvelles. Leur grande prétention est de ne pas enlever à l'homme une seule de ses nobles jouissances et même de les garantir en leur donnant un point d'appui inébranlable dans la réalité. A les entendre parler, on s'y tromperait facilement. Ils revendiquent le droit de considérer la moralité comme le but le plus élevé, la fin vers laquelle doit tendre chacun de nos actes. Pour eux comme pour les spiritualistes de toute nuance, elle n'est ce qu'elle est qu'à une condition, c'est qu'avec elle nous pensions avoir les plus hautes raisons de vivre, et que sans elle nous perdions tout. Mais pour se maintenir en accord avec eux, il est prudent de ne pas les contraindre à s'expliquer. Toute explication poussée à bout aurait chance de détruire le charme qui produit ces illusions et cet accord momentané. Il est trop aisé de voir à quoi se réduit ce souverain bien, quand on le ramène aux données strictes de la philosophie positive. Elle suppose nécessairement que la vie présente contient en soi la possibilité d'un certain genre de bonheur accessible à tous et supérieur à tous les autres. Ce n'est plus comme dans les doctrines qui se ménagent un crédit illimité sur la justice de Dieu et qui ont à leur disposition le double trésor de l'idéal et de l'éternité. Ici, la fin, par laquelle se détermine le système moral, cette fin, la seule chose qui soit vraiment digne d'être atteinte, doit l'être dans cette vie et non pas ailleurs. Il faut qu'elle puisse être cherchée dans l'existence présente, sur la surface de la terre, dans les limites de temps où peuvent exister la vie et la conscience, en dehors de toute conception d'un être transcendant, de toute idée ou de toute loi impérative, de toute force supérieure aux forces qui agissent dans ce monde.

En quoi donc peut consister pour un positiviste logique et conséquent ce bien suprême qui contient à la fois le secret de notre vie et la règle de toute notre conduite (1)? On remarque que les positivistes parlent toujours de la vie comme si le bonheur personnel en devait être le couronnement, et sitôt qu'on leur demande d'expliquer la nature de ce bonheur, ils changent de terrain et nous repondent en exposant les conditions et les lois du bonheur social. Grâce à cette confusion perpétuelle de points de vue, ils peuvent demeurer d'accord en apparence avec le langage

(1) W. Mallock, p. 43, 52, 104, *passim*.

de la morale ordinaire, dire que le bien reste toujours le but de leurs efforts, la seule fin vraiment désirable de la vie. Mais à quel prix, à quelles conditions l'homme peut-il réaliser ce bien, atteindre cette fin? Pour cela il ne faut rien moins qu'obtenir de lui qu'il renonce à poursuivre son bonheur individuel, ce qui ne sera pas aisé; il faut ensuite exalter ses sentimens sympathiques, l'amener à ce point où il fera son bonheur du bonheur d'autrui, ce qui est vraiment héroïque et rare. Voilà des conditions difficiles à remplir, et qui transforment la simple moralité en un objet de luxe, hors de la portée et de l'usage du plus grand nombre.

D'ailleurs à quel titre et de quel droit un positiviste voudrait-il imposer à l'homme moderne un acte ou plus encore un état de renoncement? Que l'on dise à un disciple de Bouddha : « La vie est triste, elle sera suivie d'un nombre indéterminé d'existences aussi tristes que celle-ci, et le cycle fatal recommencera sans fin jusqu'au jour où tu auras volontairement renoncé à ton être propre, rejeté de ton sein tout désir, germe funeste des vies futures, » on pourra amener ce fataliste de l'extrême Orient, succombant sous le double poids du climat et de la misère, à renoncer sans trop de peine au travail stérile qui agite et accable sa pauvre existence, à s'immoler, à tuer en lui-même jusqu'au désir, à se plonger avec une joie farouche dans la nuit sans conscience du nirvâna, qui n'est pas le néant sans doute, mais l'évanouissement dans l'infini. Que le chrétien, par des considérations toutes contraires, arrive au même résultat, le renoncement volontaire; que sous l'action et la doctrine du Christ qui a aimé les hommes jusqu'à mourir pour eux, il imprime dans son âme cette grande leçon, ce grand exemple; qu'il exalte en lui le sentiment de la justice jusqu'à la charité, la charité jusqu'au dévoûment; qu'il renonce à son bien propre, par amour pour Dieu, ou bien qu'il s'immole à la vie et au bonheur d'autrui, par un motif moins noble assurément, mais énergique, l'espoir et l'idée du salut; que par ces deux motifs très inégaux, mais tous deux puissans, on obtienne du chrétien le sacrifice actuel de sa félicité momentanée, cela se conçoit, cela se voit tous les jours et s'explique sans peine. Enfin que le disciple de Kant, convaincu comme son maître de l'existence du souverain juge et de la nécessité de la sanction, et d'ailleurs pénétré de la sainteté de la loi morale et de son inflexible autorité, prenne la résolution virile d'accomplir tout ce que cette loi exigera et se jure à lui-même de sacrifier ses fins individuelles dans toutes les occasions où elles seraient en opposition avec les fins générales, cela est dans l'ordre, et l'ordre est tellement rigoureux que l'on a vu des kantistes inquiets de leur conscience, quand ils croyaient saisir un éclair furtif de plaisir personnel dans leurs

déterminations morales. Mais au nom de quelle considération supérieure l'homme nouveau doit-il renoncer à son bonheur personnel, si la foi scientifique règne seule dans le monde, destitué de causes premières et de causes finales, abandonné à la souveraineté des lois physiques? Il y a une chose douteuse et qui d'ailleurs lui est étrangère, en dehors des déductions subtiles dont il n'aperçoit pas clairement le principe, la liaison et les conséquences, c'est le bonheur général et indéterminé de l'humanité. Il y a une chose claire et manifeste et qui le touche directement, qui l'attire presque irrésistiblement par toutes les séductions, c'est son propre bonheur. Vous voulez qu'il sacrifie le bien certain et qui est à lui, s'il le veut, puisqu'il n'a que la main à étendre pour cela, à un bien lointain, équivoque, indéfinissable dans sa nature, et dont il ne ressentira probablement jamais les effets pour sa part, le bien général! Vous lui demandez trop. C'est une mystification, si c'est un calcul que vous lui suggérez; c'est une superstition, si c'est une obligation que vous lui imposez; dans tous les cas, c'est un métier de dupe que vous voulez qu'il fasse, et s'il a la claire vision de la vie telle qu'elle est, il ne le fera pas. En vérité pourquoi veut-on qu'il le fasse et comment peut-on l'espérer, si un être supérieur ne doit pas lui en savoir gré, si une loi sacrée par son origine ou son caractère ne lui en fait pas un devoir? Entre les deux extrémités de cette vie s'étend un si court intervalle! Va-t-il donc le remplir de la préoccupation obstinée du bonheur des autres? Il a si peu de temps pour penser au sien, tant de peine pour se le procurer, tant d'efforts pour en retenir la rapide et précaire jouissance! Il a déjà bien à faire pour ne pas trop souffrir; un si grand nombre de chances et de risques à courir, d obstacles à vaincre, de haines à déjouer! Et l'on veut qu'il s'oublie pour travailler au bonheur d'un être abstrait, le genre humain, un être qui n'a pas même d'existence propre, qui n'a ni conscience ni sensation personnelle, qui ne se réalise que par des milliards d'existences successives, semblables à la mienne, pas plus dignes de respect après tout, étant faites des mêmes impressions, des mêmes joies et des mêmes douleurs que nos joies et nos douleurs, avec cette différence que celles-ci sont à moi ou plutôt sont moi-même et que les autres ne me touchent que par l'imagination. Pourquoi donc sacrifier la solide et substantielle réalité à ce qui pourrait n'être qu'un rêve?

Pour obtenir de haute lutte ce renoncement, les positivistes comptent sur les sentimens sympathiques qu'ils essaient de porter à un degré d'intensité et d'énergie où ils seront nécessairement victorieux. La sympathie deviendrait ainsi la puissance directrice de tous les autres instincts et la force motrice de la moralité. N'y

a-t-il pas là encore bien des illusions? Dans cet ordre d'idées, M. Mallock raisonne à merveille. C'est une des bonnes parties de son livre. J'abrège quelques pages, en tâchant toutefois de leur conserver leur saveur originale. — Ces beaux sentimens se trouvent dans la pratique bien insuffisans, quand ils ne sont pas soutenus et dirigés eux-mêmes par une idée supérieure à eux, qui leur donne ce qu'ils ne peuvent pas avoir, l'obligation, la cohésion et la durée. Ils sont inégalement distribués entre les hommes, ils agissent d'une façon capricieuse et partiale; il suffit pour les paralyser d'un retour de l'égoïsme, qui est fréquent et avec lequel il faut toujours compter. Nous voyons des exemples d'héroïsme désintéressé se produire chez des hommes grossiers, tout spontanément, dans des naufrages, par exemple. On pourrait croire, à voir cette spontanéité merveilleuse dans le dévoûment, que c'est bien la vraie nature de l'homme qui se traduit ici, qu'il y a chez l'homme une force constante de bienveillance et de sympathie que nous apprendrons peu à peu à utiliser, à diriger à coup sûr. Mais que notre optimisme ne s'endorme pas. Voilà que chez les mêmes hommes, dans un autre ordre de faits, l'égoïsme va éclater avec une violence inattendue. Ce matelot, le même qui, hier, exposait ses jours pour sauver une femme à bord d'un bateau prêt à sombrer, la renversera et l'écrasera aujourd'hui pour échapper à l'incendie dans un théâtre. Il faut même reconnaître que c'est la tendance la plus commune que le matelot personnifie dans le dernier cas. Aucun de ceux qui ont étudié l'histoire ne dira le contraire. Les vies des plus grands hommes, les vies mêmes de ceux qui ont été les meilleurs sur cette terre, ne seraient pas des dernières à témoigner de la force persistante de ces tendances. Quelque large part qu'on accorde aux instincts désintéressés, il faut bien reconnaître qu'ils n'ont en général qu'une puissance très limitée et ne se montrent forts qu'à des rares instans, dans des circonstances exceptionnelles. En *l'absence du motif supérieur*, ils prédominent, mais seulement lorsque l'avantage à procurer aux autres se trouve momentanément investi d'une valeur singulière, et que la perte qu'on a soi-même à faire est aussi singulièrement réduite; ou bien encore, lorsque la possibilité de choisir entre deux partis disparaît subitement, pour ne laisser d'autre alternative que l'héroïsme ou la honte. Mais pareille chose n'arrive que dans les événemens rares, les grands périls, les grandes catastrophes. Or ce qui mérite réellement de nous occuper, c'est l'état ordinaire de la vie, où les sentimens sont à leur diapason normal. Et dans ce cas, le désintéressement, tout en restant un fait aussi certain que l'égoïsme, se trouve essentiellement au-dessous de la tâche qu'on lui demande; il s'en faut bien qu'il soit une des puissances directrices de la vie.

Voyez ce qui se passe, même chez un homme bien intentionné, quand il s'agit de la comparaison toujours délicate des conditions de son bonheur propre avec celles du bonheur général. Évidemment, si nous pouvons, sans aucun inconvénient pour nous, réprimer tous ces désirs qui, comme le dit M. Huxley, « vont à l'encontre du bien du genre humain, » tous, — presque tous, faudrait-il dire, car il y a encore à faire la part des mauvaises volontés, — presque tous, nous le ferons volontiers. Mais si la répression de soi-même entraîne de graves difficultés, si elle exige un combat constant, pour nous décider à nous abstenir d'une action, il nous faudra voir clairement que le bonheur qu'elle enlève aux autres dépasse de beaucoup celui qu'elle nous donnerait. « Supposez, par exemple, qu'un homme soit amoureux de la femme de son ami et qu'il ait pris l'engagement de la conduire un soir au théâtre. Évidemment il y renoncera, s'il sait qu'en donnant suite à son projet il causera quelque grave accident et fera brûler vifs tous les spectateurs de la galerie. Mais il n'y renoncera sans doute pas pour l'unique raison que son exemple fera baisser un peu le niveau moral parmi ceux qui occupent les stalles (1). » On est toujours plus ou moins enclin à tricher à son profit quand on met en balance les deux genres de bonheur qu'il s'agit de peser. Pour ce qui est du bonheur de la communauté, on n'en met qu'une partie dans le plateau, on le *désavantage* autant qu'on peut avant l'opération; on calcule, par exemple, que ce qui doit augmenter mon plaisir dans la proportion d'un million de livres ne coûtera pas à chaque membre de la société la moitié d'un liard. Me voici dans une alternative très fréquente, au moins si je considère la moyenne de la vie. Je sais, d'un côté, que telle ligne de conduite me procurera de grands avantages; d'autre part, je sais que, si tout le monde suivait cette même ligne de conduite, elle causerait un grand préjudice général; mais je sais aussi qu'en fait ma façon d'agir, à moi, dans ce cas particulier, sera à peine nuisible à la communauté, ou ne l'atteindra en tous cas que très légèrement. Aussi mon choix ne se réglera-t-il pas sur celui du matelot qui se dévoue dans le naufrage, parce que l'alternative est là brutale et violente : sauver sa vie aux dépens d'une femme, ou sauver la vie d'une femme en risquant la sienne. Ici il s'agit d'un moindre intérêt, et, par un ingénieux artifice de logique intérieure, la proportion des enjeux est renversée : ce serait, par exemple, l'alternative très captieuse de laisser cette femme perdre une boucle d'oreille, ce qui est fort léger, ou de me casser, à moi, un bras, ce qui est grave. Voilà comment raison-

(1) W. Mallock, p. 69 et sq.

nera très souvent le trop ingénieux calculateur que nous portons en nous, et le résultat ordinaire de cette double opération d'arithmétique, une addition et une soustraction, c'est que nous choisirons presque certainement de nous épargner à nous-mêmes le plus grand mal au risque d'un moindre mal pour la communauté. « Il suit de là que les conditions générales d'un bonheur indéterminé forment un idéal absolument impropre à contre-balancer les tentations personnelles, ou même à nous inspirer la volonté requise pour les renoncemens que l'on nous demande (1). »

Il paraît donc pas possible de faire de la sympathie exaltée une règle universelle et toujours agissante. C'est une pure utopie que de vouloir gouverner la vie humaine par la sensibilité désintéressée, à moins qu'elle ne s'inspire elle-même dans quelque obligation supérieure qui contienne ses défaillances, qui prévienne ses caprices, qui déjoue ses illusions plus ou moins volontaires, qui fixe ses incertitudes et règle sa perpétuelle inconstance. Tous ces appels éloquens ou lyriques au renoncement et à l'abnégation resteront sans écho et sans réponse auprès de ces âmes médiocres qui sont après tout la foule humaine. Si elles ne se sentent pas obligées à la bienveillance, sans la repousser absolument, elles la subordonneront à ce qui leur est plus intime et plus cher, la recherche de leur propre bonheur. Elles resteront fermées, dans l'habitude de la vie, à ces nobles conseils qui ne sont pas et ne peuvent pas être des ordres. Tout cela ne réussit pleinement que pour les belles âmes, qui précisément n'en ont pas besoin. Ne trouvent-elles pas en elles-mêmes ces instincts et ces sentimens nés avec elles, fortifiés par la plus délicate culture?

D'ailleurs il faut s'entendre sur ce qu'on nous propose. L'homme moderne est tenu à ne rien accepter sur la foi d'autrui; c'est le précepte de ses maîtres et la première condition de la méthode expérimentale. Il n'aura garde d'abdiquer son droit au raisonnement quand il s'agira de défendre son droit personnel au bonheur. On veut qu'il prenne l'habitude de préférer le bien général au sien. Mais quel est donc ce bien? Quel en est le caractère et l'objet? Si je me sacrifie, au moins dois-je savoir à qui ou à quoi profitera ce sacrifice. Il n'y aurait rien de plus niais que l'immolation, ne fût-ce que d'un plaisir, d'une sensation, à un mot pompeux, à une chimère. Ce bonheur général qu'on nous met devant les yeux sous des formes si magnifiques de langage, me paraît bien n'être que la somme des bonheurs individuels. Si ce n'est que cela, pourquoi m'y subordonner? Mon bonheur vaut celui des autres, et il mérite au moins autant

(1) W. Mallock, p. 75.

d'égards. — On me dit : Le bien de la communauté n'est pas seulement cela, il est aussi la garantie des biens particuliers : il signifie l'ordre et la discipline d'une société dans laquelle chacun pourra exercer naturellement et librement son aptitude à être heureux. La moralité sociale, à laquelle on nous convie, serait l'ensemble des règles empiriques qu'il faut respecter, des conditions négatives du bonheur, c'est-à-dire des conditions qui empêchent qu'aucun obstacle ne s'élève, dans le milieu social, contre le bonheur de chacun. Soit, mais en présence d'un simple conseil je garde toujours ma liberté d'appréciation et de conduite. Si j'estime que le but que l'on me montre ne vaut pas, au moins pour moi, les moyens employés pour l'atteindre, si je pense que, pour une si faible part que je puis apporter à la coopération sociale, je risque de compromettre les biens que je préfère, ma tranquillité, ma sûreté personnelle, l'usage facultatif de mes aptitudes, mes loisirs et mes goûts, qui donc pourrait raisonnablement s'opposer à mon calcul, me forcer à sortir de ma retraite, suffisamment protégée, et à me jeter dans la mêlée ? On prétend que je calcule mal, que je serai victime de mon égoïsme, que par la coopération sociale je me rends service à moi-même et qu'en définitive c'est moi-même que je trahis si je la trahis. Je n'en suis pas aussi sûr que cela. J'estime que l'état de civilisation où je suis et où sont la plupart des hommes à l'heure qu'il est, après tout, est un état supportable, qu'on y peut vivre à sa guise en ne pensant qu'à soi, et je me dispenserai d'aller chercher ailleurs une fortune meilleure, mais incertaine, dont je ne puis prévoir ni les caprices ni les orages. Au point de vue du raisonnement expérimental, que peut-on bien me répondre ? Il est possible que je me trompe, mais qui me le prouvera ?

On l'essaie pourtant, on nous dit qu'il n'y a rien d'arbitraire dans les règles empiriques du bien social auxquelles on prétend nous astreindre, que ces règles, bien que formées par l'expérience, sont des lois véritables, qu'elles expriment la nécessité de certains faits généraux et traduisent non des conceptions arbitraires de l'esprit, mais des fatalités de la nature. Contrairement à ce que font les platoniciens, les spiritualistes et les rêveurs, ce n'est pas la politique que l'on fait dépendre de la morale, c'est la morale dont on fait une dépendance de la politique. Ainsi le veut la science nouvelle, la science maîtresse des faits humains, la sociologie. Les maîtres de cette science nous déclarent que la société humaine est une chose concrète et vivante, du même ordre que les sociétés animales. Or dans les sociétés animales, l'action bonne est simplement l'action conforme aux lois organiques du groupe considéré comme être vivant ; donc la morale humaine doit avoir aussi son principe dans les conditions d'existence du groupe social. Ces conditions étant

autres qu'elles sont, venant à changer avec le climat ou les circonstances historiques, la morale changerait en même temps. Elle est en soi chose relative, bien que nécessaire momentanément dans son rapport avec les conditions actuelles d'existence du groupe; elle est devenue sacrée, comme sauvegarde des intérêts communs.

C'est bien là l'origine et le caractère des lois morales selon la philosophie positive. Elles impliquent la négation de l'unité morale de l'espèce humaine et la prédominance du point de vue historique ou local. Elles reflètent, non plus l'essence de l'humanité, constante à elle-même sous des formes diverses, mais bien la multiplicité et la diversité infinie des intérêts des groupes nés et répartis sur les différens points du globe, que rattachent vaguement entre eux non pas une identité de nature, donnant naissance aux mêmes devoirs et aux mêmes droits, mais le hasard des analogies anatomiques et la coïncidence approximative de leur avènement au même point d'évolution dans l'ascension des formes animales. En même temps, il est trop clair que sur chacune de ces règles empiriques, qu'on nous donne pour des lois morales, le droit de discussion est ouvert. Qu'y a-t-il de plus sujet aux interprétations les plus diverses que ces prétendues conditions d'existence de tel ou tel groupe social et les lois qui les expriment? Rappelons-nous c orateur qui demandait l'autre jour, à la tribune de la chambre des députés, laquelle des croyances laïques qui constituent la morale pourrait échapper à la discussion et au péril d'être niée par la raison. « Il y a, disait-il, des institutions sociales qu'on fait bien de respecter tant qu'elles sont du goût de la majorité, mais elles ne constituent nullement une réunion de principes indiscutables ; » c'est un ensemble de règles empiriques, réussissant ici, ne réussissant pas là, dépendant de tel ou tel état social, de tel ou tel degré de latitude, et par conséquent toujours soumises à l'examen, pouvant être changées aussi facilement qu'une loi de douane par un coup de suffrage, quand elles cesseront d'agréer à un groupe qui n'y reconnaît plus les signes de l'utilité sociale. L'animal subit ces conditions d'existence, ces lois spécifiques, mais il les subit sans les comprendre, et par conséquent il n'y a pas de péril qu'il les discute; l'homme arrivé par une longue évolution au degré d'intelligence actuelle, éclairé sur l'humilité de ses origines probables, ne sera plus dupe du mystère qui enveloppait pour ces ancêtres le principe et la naissance de ces lois. Il n'y verra que des habitudes héréditaires, contractées pendant de longues générations, et dès lors que l'analyse les aura réduites à un fait naturel ou à des associations d'idées qui peuvent être tout aussi bien des associations de préjugés, ces lois perdront du même coup leur autorité. Il n'est pas exact de dire, comme le font les positivistes, qu'elles n'en seront pas moins sacrées, à ce seul titre qu'elles sont la sauvegarde des

intérêts communs, car les intérêts changent avec le temps, et l'utilité de certaines conditions empiriques peut toujours être remise en question. L'évolution le veut ainsi, et n'est-elle pas la maîtresse de la morale au même titre qu'elle l'est de la nature et de l'histoire?

Aussi rien de plus difficile à expliquer que la formation, ou comme on dit en ce temps où l'on aime à amplifier les mots, la *genèse* d'une conscience positiviste, c'est-à-dire d'une conscience où il n'entre absolument aucune inspiration, aucune réminiscence du passé, d'une conscience placée en dehors de toute espèce d'idée ou de loi supérieure à l'homme. Que sera cette conscience et comment pourra-t-elle être dans la rigueur des mots une conscience morale, si elle se constitue sans aucune loi qui la domine, si elle répudie tout commandement catégorique, si elle écarte toute autorité qui puisse éclairer ses incertitudes, briser ses résistances ou condamner ses révoltes? Comment cette conscience pourra-t-elle se lier elle-même, s'obliger? En vertu de quelle nécessité physique ou de quelle induction expérimentale, puisqu'on exclut toute nécessité rationnelle ou toute obligation morale en dehors et au-dessus de l'homme?

Il n'y a pas d'erreur plus répandue que celle-ci, qui l'autre jour encore trouvait des interprètes dans nos chambres, où j'aime à recueillir l'écho plus ou moins fidèle des controverses contemporaines. On soutenait que, s'il y a des divergences entre les hommes sur les questions religieuses et métaphysiques, les mêmes divergences n'existent pas relativement au juste et à l'injuste, au bien et au mal. — « Tous les hommes, disait-on, sont unis dans cette communion morale du devoir qui consiste à proclamer l'existence du droit comme obligatoire pour tous; et ceux-là mêmes qui violent la justice, l'affirment encore; si bien que les voleurs parlent de probité et les parjures de bonne foi, et ainsi tous rendent hommage à la conscience qui les unit (1). » De pareilles assertions m'étonnent. Où donc a-t-on pu constater cette « communion morale » de tous les hommes dans le devoir et dans le droit? C'était bon avant l'ère du positivisme, quand la généralité des hommes, divisés ailleurs, s'accordait sur les principes de la morale, sans regarder de trop près à l'origine de ces principes. Aujourd'hui que l'analyse s'est portée de ce côté, il n'y a plus d'illusion à se faire sur cette prétendue unanimité morale. Dans le fait il est possible que l'accord apparent se maintienne longtemps par la force de l'habitude et de la tradition. Théoriquement cet accord est détruit. Il l'est depuis le jour où l'on a discuté les bases de cet accord au nom de l'expérience positive. Le législateur optimiste dont nous citons l'opinion n'avait-il pas

(1) *Discussion sur le serment judiciaire,* séance du 22 juin 1882.

entendu la redoutable voix qui, quelques jours auparavant, dans la même enceinte, demandait si, en dehors du goût de la majorité et de ses arrêts, toujours révocables, il y avait une seule loi morale qui tînt debout, si par exemple il y avait une base sérieuse à l'institution de la monogamie? Et cependant s'il y a une institution où le devoir et le droit soient directement intéressés, le devoir de l'homme étant de garantir le droit de la femme et sa personnalité, c'est évidemment celle-là. Où donc, en dehors d'une loi supérieure, trouvera-t-on ce lien des consciences qui les empêche de se disperser dans les fantaisies particulières ou dans les libres utopies? Mais cette loi supérieure, c'est déjà ou de la métaphysique ou de la religion, et l'on ne veut ni de l'une ni de l'autre. — On nous parle, il est vrai, de l'honneur, de la dignité. Je reconnais quelle est la force pratique de ces sentimens; mais tout cela implique un autre ordre d'idées que celles qui tombent sous le coup de l'expérience sensible et des inductions qui en dépendent. L'honneur est un sentiment très énergique et très complexe, dont on a pu dire qu'il était la conscience exaltée du devoir; si le devoir est atteint dans ses sources supérieures, l'honneur n'y survivra pas. Quant à la dignité humaine que l'on invoque, c'est par elle que se traduit et s'exprime en traits délicats et fiers le sentiment que nous avons de l'excellence de la nature humaine. C'est un sentiment d'origine spiritualiste, et a ce titre il mérite d'être suspect aux yeux des logiciens de l'école. Pour toutes ces raisons, il paraît bien que la conscience n'est plus que la dernière illusion de la métaphysique expirante, ou même, comme on l'a dit énergiquement, « le dernier spectre de la religion évanouie. »

Et voyez les contradictions où se joue l'humanité. Tout ce que nous disons là est rigoureusement déduit; au point de vue de la logique pure, nous sommes en droit de le dire. Mais, dans le fait, les plus célèbres positivistes, comme Auguste Comte et Littré, pratiquent les règles, les délicatesses mêmes et les scrupules de cette conscience morale qui théoriquement n'existe plus, ne devrait plus exister. Car c'est ne plus exister pour elle que de dépendre d'un instinct qui n'a aucune règle, qui n'a rien d'universel, qui peut se démentir d'un instant à l'autre, qui ne se révèle que par une émotion fugitive, qui a bien de la peine à soulever par momens le poids de l'égoïsme, et auquel des conseils purement humains, des inductions plus ou moins arbitraires ne peuvent conférer un caractère certain ni d'obligation ni de durée. Heureusement la source inconnue n'est pas tarie d'où sortent les belles et bonnes âmes; elles naissent ici et là, souvent en contradiction flagrante avec les systèmes qu'elles doivent inaugurer dans le monde, et ce sont ces âmes-là qui sauvent l'humanité de la logique.

III.

En dehors même de la fonction morale, qui méritait un examen à part, il n'est pas douteux que, le jour plus ou moins prochain où le positivisme se sera emparé du fond de l'âme humaine, il affaiblira dans une forte proportion plusieurs de nos plus précieux mobiles d'action. Serait-il possible, en effet, qu'une si complète expropriation de nos idées et de nos sentimens les plus invétérés n'eût pas une grande influence sur notre manière de vivre et même sur nos motifs de vivre? Que de changemens sont à prévoir dans nos habitudes d'esprit quand cette révolution intellectuelle sera un fait accompli!

Il semble, au premier abord, que ce genre de questions n'existe pas pour les trois quarts des hommes. Très peu y pensent, très peu y ont pensé. La foule humaine paraît vivre, au jour le jour, sans se soucier de ce qu'est la vie, de ce qu'elle vaut, la prenant comme elle vient, en souffrant sans la maudire, facile à distraire, se contentant des joies médiocres qui traversent le cours de ses journées, sans grand bonheur et aussi sans grand malheur, sauf ceux qui dépendent du cours de la nature. Combien d'hommes engagés ainsi dans une sorte d'existence routinière faite d'insouciance et d'oubli! Et, malgré cela, si vulgaires que soient ces destinées, bornées par quelques arpens dans l'espace et par quelques idées élémentaires dans l'ordre de l'esprit, si l'on y regardait de près, on découvrirait qu'ils ont eu presque tous un culte pour quelque chose, pour une réalité ou un rêve, pour une grande espérance ou une chimère. Ils ont eu un éveil de sensibilité plus ou moins éclairée, soit pour la religion, soit pour l'art, fût-ce sous des formes élémentaires, soit pour la nature, soit pour l'amitié. Il est tombé sur eux, on ne sait d'où, un rayon qui a coloré quelque saison de leur vie et jeté sur un point de cette surface terne une lueur par laquelle leur existence entière a été éclairée et honorée. C'est là un des traits propres à l'homme et qui le distinguent profondément de l'animal, quand même on le supposerait né autrefois sur le même degré de l'échelle des organismes. L'animal n'a jamais le rayon; l'homme même médiocre sent parfois l'obligation de cultiver en lui autre chose que la vie instinctive ou, ce qui revient au même, le remords de ne l'avoir pas fait. Un très petit nombre s'élève jusqu'à la culture de la vie raisonnable. Mais beaucoup cèdent, ne fût-ce qu'un instant, à quelque attrait supérieur qu'ils ne savent pas définir, qui les ravit momentanément à leur humilité ou à leur misère, au-dessus d'eux-mêmes et du milieu vulgaire où le sort

les a jetés, et qui fait briller quelques heures privilégiées sur le fond obscur de cette destinée.

Ce qui est vrai même des existences les plus ordinaires, à plus forte raison l'est-il dans une sphère plus élevée. Il n'est pas question ici, qu'on le remarque bien, de conditions sociales. Cette élévation ou cette médiocrité de l'existence ne se mesure pas sur le hasard de la naissance. Ce qui la mesure, c'est la dignité de l'esprit. Or plus nous montons dans cette hiérarchie des âmes, la seule qui compte, plus nous voyons se manifester cette aspiration à sortir de la vie élémentaire, à décorer son existence de quelque noble souci, à entrer dans la région des joies désintéressées. Ce sont de tels objets qui sont les vrais buts de la vie raisonnable, les vraies fins qui l'excusent et l'absolvent, celles qui lui donnent son prix et font d'elle autre chose qu'une insignifiante succession de jours et de sensations vulgaires. Or qu'adviendra-t-il de ces *causæ vivendi*, comme les appelle Juvénal, de ces admirables raisons de vivre, si nous les plaçons en regard du positivisme? Demandons-nous s'il n'y sera pas porté quelque atteinte quand la philosophie nouvelle aura triomphé des dernières résistances et des dernières illusions. Ce jour-là, l'existence humaine étant ramenée à une série de phénomènes d'ordre biologique, le monde étant réduit à un système mécanique de mouvemens et de combinaisons de mouvemens, tout *au-delà* étant supprimé ou écarté de la pensée comme une tentation funeste, n'y aurait-il pas à craindre qu'il ne se produisît un froid mortel dans les âmes, une nuit dans les intelligences, un grand découragement dans les plus nobles ardeurs? Il me semble qu'on aurait à regretter quelque chose comme une disparition de cette lueur d'idéal qui donne le goût et la force de vivre, quelque chose comme la décoloration de la vie.

Un des traits de la crise actuelle, c'est le contraste entre certaines exigences éternelles de l'esprit humain et le besoin intense qu'aujourd'hui il éprouve de se rendre compte de tout. Sous l'action de cet instinct, comme on l'a remarqué, l'homme a beaucoup perdu de son ancienne spontanéité; il est devenu un être inquiet, ombrageux, qui ne veut plus être dupe, qui a besoin de regarder en avant et en arrière; son caractère primitif de décision intellectuelle et de détermination pratique a faibli singulièrement sous l'influence de la réflexion. « On n'admet plus rien à présent sans en savoir le pourquoi, et l'on a appris à démonter tous les motifs de nos actions. Non-seulement nous savons davantage, mais nous ne cessons de ruminer nos connaissances. » Ainsi, la critique moderne se vante d'avoir ramené toutes les religions à de simples idéalismes créés par l'homme; elle admet volontiers qu'en cette qualité et malgré ce vice d'origine,

elles ont exercé une grande influence, mais cette influence va disparaître sous la lumière croissante de l'analyse. En revanche et par compensation, on nous promet que l'humanité se construira dans l'avenir de nouveaux idéalismes avec cette seule différence, que nous saurons alors ce qu'ils valent et que nous ne serons plus les dupes de leur valeur purement subjective. Il y a là une méprise singulière chez les penseurs qui, de près ou de loin, participent au mouvement de la philosophie positive; ils oublient que l'idéalisme qui a exercé son action sur un peuple l'a obtenue par cela même qu'on y voyait autre chose et qu'on le prenait pour un fait très réel. Tout changera sitôt qu'on lui attribuera une autre nature ou qu'on le dépouillera de sa réalité. Il n'y a pas dans l'histoire un seul exemple qui nous montre les hommes enchaînés et assujettis ou stimulés et sérieusement affectés par un idéalisme reconnu comme purement imaginaire. « L'enfant a peur quand sa nourrice lui dit qu'un homme noir va descendre par la cheminée pour l'emporter. L'homme noir n'est qu'un idéal sans doute, et pourtant l'enfant est affecté. Mais il cesserait de l'être du moment où il saurait à quoi s'en tenir (1). »

C'est pourtant une chose singulière que jamais on ne nous ait autant parlé de l'idéal que depuis que l'on a ravi à l'esprit humain les réalités invisibles et supérieures que ce nom résumait pour lui, l'ordre des idées et des essences éternelles, le monde des types conçus par une raison supérieure, l'existence et la perfection divines. On a fait le vide au-dessus de nos têtes ; on a brisé l'ancre qu'un célèbre orateur nous exhortait un jour « à jeter en haut ; » on a détruit toutes les formes austères ou charmantes où nos croyances étaient attachées. On a fermé le ciel, — aussi bien le ciel intelligible de la pensée pure que le ciel théologique. Dès lors, il est assez clair que nous ne sommes plus que des « apparitions éphémères, flottant à la surface de l'illusion infinie, » ou plutôt, pour parler un langage scientifique, des *états de conscience* momentanés, éclos au point de jonction de certaines forces physiques et chimiques, infaillibles et déterminées. Qu'est-ce donc que cette dernière idole que l'on nous propose dans cette ruine de tout le reste et que l'on abandonne comme une suprême ressource à notre adoration désabusée ? Peut-elle nous satisfaire et nous consoler de ce que nous avons perdu ?

On croirait que l'idéal règne aujourd'hui sur un grand nombre d'âmes qui ont rejeté hors d'elles toute autre foi ; mais il règne sur elles en les trompant, et la poésie de ce noble culte, survivant à tous

(1) W. Mallock, pages 33 et seq.

les autres, repose tout entière sur une illusion qui n'est pas autre chose que le reflet prolongé des réalités disparues, reflet persistant par une sorte d'incompréhensible mirage. Ce reflet lui-même disparaîtra à son tour quand l'homme sera tout à fait persuadé qu'il n'y a autour de lui, au-dessus de lui, devant lui, rien de plus que le jeu éternel des forces aveugles. Que serait en effet cet idéal dans la méthode rigoureuse de l'école? D'où pourrait-il bien sortir, sinon d'un travail tout personnel de l'esprit, qui le crée et l'élabore sans aucune règle, sans aucun principe objectif, sans aucune autre raison de choix que sa fantaisie? C'est de l'imaginaire pur, c'est de l'arbitraire; chacun l'engendre dans sa conscience, le façonne à son goût, l'épure ou l'élargit à sa mesure. C'est l'esprit de chacun qui s'adore complaisamment dans cette image abstraite de lui-même. Voilà ce qu'il faut bien voir, voilà ce qu'il faut nettement montrer à cette foule intelligente, mais irréfléchie, si facilement dupe des mots, si prompte aux illusions agréables, qui se console des réalités perdues en se réfugiant dans ce dernier rêve et s'enchante de la beauté du nom, qu'elle prend pour une idée, ne s'apercevant pas que ce nom ne sert qu'à dissimuler ou bien un reste inavoué de superstition spiritualiste ou le néant même de toute pensée, et à ménager ainsi un dernier culte, le plus vague et le plus invraisemblable de tous, à ceux qui n'en ont plus.

Passons en revue quelques-unes des formes sous lesquelles se traduit ce culte de l'idéal et voyons si, au point de vue de la logique nouvelle, aucune de ces formes a le droit de se maintenir aussi haut dans l'estime et l'admiration des hommes, si elles méritent que tant de belles activités s'y dévouent, que tant de laborieuses existences s'y consacrent et qu'on s'épuise ainsi à poursuivre des fins rapidement entrevues, sitôt évanouies, bien peu consistantes et parfois même entièrement mensongères. Que dire, par exemple, de ce qui nous paraît être un des buts les plus nobles de la vie, le dévoûment à la science? Certes nous applaudissons de grand cœur quand on célèbre en un beau langage ces intelligences courageuses, ces volontés passionnées qui devant nos yeux ont construit pierre par pierre l'édifice d'une science colossale, qui ont vécu presque uniquement pour satisfaire leur ardent besoin de vérité, qui ont poussé le travail jusqu'à l'héroïsme et par là mérité d'être à leur jour « une des consciences les plus complètes de l'univers. » Nous aimons qu'on nous dise que la haute vie de tels hommes « les a mis en rapport avec l'esprit éternel qui agit et se continue à travers les siècles. » Mais à quelle condition ce langage nous émeut-il? C'est qu'il soit aussi exact qu'il est beau, c'est que le besoin de vérité ne soit pas une agitation sans but et une poursuite dans le vide, c'est

qu'il y ait en réalité, non par hypothèse ou par métaphore, un esprit éternel à l'œuvre duquel le savant puisse s'associer par la pensée, c'est qu'il y ait dans l'univers un système d'idées qui devienne l'objet réel des contemplations de notre raison; quelque chose, en un mot, d'éternel en dehors de l'homme qui puisse être pensé dans l'homme sous la forme de l'éternité, *sub specie æternitatis*, comme disait Spinoza. Mais qu'arrivera t-il si l'analyse impitoyable vient nous démontrer que les formes les plus hautes de la science, celles qui dépassent la sphère de l'expérience sensible, sont de pures chimères, que l'inconnaissable nous borne et nous arrête de tout côté, que là où la vérification positive s'arrête, là aussi s'arrête le droit de l'esprit humain, toujours sollicité par des visions et toujours repoussé? Du même coup, on retranche à la pensée ses plus belles ambitions, ses plus nobles audaces, on la déshabitue de ces hypothèses qui sont comme des coups d'état de l'homme sur l'inconnu. On pourrait dire qu'à la rigueur et logiquement ces puissantes et vastes conjectures, qui ne sont souvent que de grandes pensées invérifiables, n'ont pas le droit d'exister et que l'esprit humain devrait résolûment sacrifier en lui cette haute volupté scientifique des intuitions qui dépassent le contrôle et sont irréductibles à la formule prouvée.

On étale devant nous les immensités ouvertes à nos regards ou à nos calculs; on nous montre la réalité « dans toute sa grandeur, dans toute sa beauté, dans toute sa terreur. Nos regards se promènent sans obstacle et sans limite jusqu'aux confins où les plus brillans soleils ne sont plus qu'une faible lueur au-delà de laquelle on peut rêver tout ce que l'on veut. » Mais qu'est-ce que toute cette immensité matérielle dont les limites reculent devant nous, et qu'importe qu'elle soit si grande si elle est vide pour nous, si elle ne porte nulle part l'empreinte d'une intelligence? Il y a plus de grandeur dans la pensée du savant qui a mesuré la distance d'une étoile, pesé dans sa balance le poids de ce soleil et analysé la poussière d'élémens qui le compose que dans cet infini cosmique qui fuit devant notre imagination inutilement fatiguée à le poursuivre. Derrière ces grands spectacles, Linné voyait passer l'ombre de Dieu. Mais si cette ombre même a disparu sans retour, que reste-t-il que des espaces sans fin et des océans d'éther? qu'y a-t-il là autre chose, sous des formes nouvelles, que le vieil atomisme d'Épicure? Certes il est curieux d'assister par la pensée au développement des choses, à l'évolution des phénomènes, à la formation des mondes, à l'éclosion de la vie, à la succession étonnante des forme de la vie, si tout cela traduit une pensée, exprime un plan, contient et révèle un avenir. Mais quoi! si c'est là, comme disaient les Grecs,

une série d'épisodes sans lien, une histoire sans plan, un poème sans unité, si les commencemens sont inexplicables et les dénoûmens incompréhensibles, si une force aveugle a fait surgir cette fantasmagorie, à un moment donné, de l'éternité muette et doit la replonger à un autre moment dans le chaos informe, si le Hasard, c'est-à-dire une nécessité sans but, a produit le monde et si un autre hasard doit y mettre un terme, à quoi bon s'épuiser à poursuivre le secret de ces combinaisons étrangères à l'ordre de la pensée? Nous dirons, non plus comme ces Grecs que nous citions tout à l'heure : Ζεὺς παίζει, mais : Φύσις παίζει : La Nature joue et se joue de nous.

La vérité est sacrée. Oui sans doute, mais pourquoi et dans quel sens l'est-elle? Elle l'est parce que nous la rapportons à quelque chose d'auguste et d'éternel, parce qu'elle exprime pour nous quelque chose de la souveraine raison. Arriver au vrai, dit M. Mallock dans un passage que nous résumons, cela signifie qu'on se met en rapport avec cette existence infinie qui nous enveloppe et nous soutient. Si nous avons de suprêmes devoirs envers la vérité, c'est qu'alors, dans l'infini qui n'est pas nous, quelque chose correspond à ce quelque chose qui est en nous, qui est la plus forte et la plus haute partie de nous-mêmes. Toutes les épithètes morales de sublime, d'auguste, de sacré n'ont absolument aucune signification que si on les applique à des êtres consciens; mais, au point de vue de la critique positiviste, il n'y a pas de conscience dans l'univers en dehors de la terre. On peut opposer le même argument à tous ceux qui se refusent à reconnaître nettement un *Esprit* ou une *Pensée* à l'origine des choses. Nous recueillons avec émotion les aveux qui échappent à la piété scientifique de Tyndall lorsqu'il nous dit, dans une sorte d'hymne inspiré, « qu'aux heures d'énergie, de vigueur et de santé, où s'arrête le cours de l'action, où la réflexion prend place en nous, l'investigateur scientifique se sent enveloppé lui-même dans l'ombre d'une terreur sacrée. Elle le soustrait au contact absorbant des détails de la terre et l'associe à la puissance qui donne à son existence tout son nerf et toute sa plénitude sans qu'il puisse ni la comprendre ni l'analyser... Il y a là, ajoute le savant anglais, une sorte de *divine communion.* » A merveille; mais nous cessons de suivre le célèbre docteur quand il déclare que « c'est avec la nature qu'il entre en communion divine, que la nature est en même temps spoliée et profanée par les gratuites assertions du théisme... Quand j'essaie, dit-il, de donner au pouvoir dont je vois les manifestations dans l'univers une forme objective personnelle ou autre, il m'échappe et refuse de se laisser toucher par mon intelligence. Je n'oserais autrement qu'en poésie me servir à son égard du pronom *Lui*. Je n'ose l'appeler un *Esprit*. Je

refuse même de l'appeler une *Cause*. Son mystère me couvre de son ombre, mais demeure un mystère, et les formes objectives que d'autres essaient de lui approprier ne font que le travestir et le profaner (1). » Mais alors qu'est-ce donc que cette *divine communion* dont il nous parlait tout à l'heure? C'est un mot absolument vide de sens.

Il ne peut y avoir de communion ni entre deux objets matériels, ni entre un homme vivant et un corps inanimé, ni entre un esprit et une chose. La communion implique des deux côtés l'existence de quelque chose de commun. Or que peut-il y avoir de commun entre le docteur Tyndall et les cieux étoilés? Parler de communion avec la nature, quand on est plus ou moins positiviste, c'est tout aussi rationnel que de parler de communion avec une machine à vapeur. Il n'y a que deux points de vue où l'homme puisse se comparer au reste de la nature, c'est d'abord parce qu'elle se révèle comme une force, et ensuite que cette force obéit à des lois. Mais la force qui se révèle dans les étoiles par exemple est immense, la sienne est petite; en revanche, lui qui les considère est un agent qui se détermine par lui-même, tandis qu'il n'y a rien de tel dans les étoiles. Il n'y a donc entre ces deux termes que deux points de comparaison, et c'est à deux traits de contraste et non de ressemblance que la comparaison aboutit. Il est bien vrai qu'un sentiment de terreur et de silencieuse solennité se dégage du spectacle de cet amas de soleils et de mondes qui germent dans les cieux comme l'herbe dans les prairies; il est bien vrai qu'une émotion spontanée met ce sentiment en rapport avec les profondeurs de notre être moral. Mais, dans la rigueur de la logique il n'y a là qu'une impression et rien de plus. Elle ne signifie rien; aucun fait objectif n'y correspond. C'est une illusion, une *tromperie pathétique*.

Ce n'est que grâce à des métaphores continuelles que les positivistes peuvent transférer à la nature en général les qualités qui, en tant qu'ils les connaissent, sont particulières à la nature humaine et n'appartiennent qu'à elle. Si l'on s'en tient à leurs principes, « il n'y a pas plus de sens à dire que l'univers est sacré qu'à dire que la lune parle français. » Toutes ces adorations par lesquelles s'achèvent les recherches des savans, si l'on en écarte la notion d'une cause intelligente, ne peuvent être que le résultat d'une fantaisie sans règle ou l'acte d'une foi surprise et momentanément hallucinée. En elle-même et prise en dehors de ce point de vue supérieur où les scandales apparens se pacifient, où les contradictions exté-

(1) J. Tyndall, *Materialism and its opponents*.

rieures se réconcilient, la nature est cruelle, mauvaise, inexplicable; elle est une détestable maîtresse de morale. Si nous nous en tenons au point de vue positiviste, selon lequel elle est le dernier terme assignable, le dernier principe de la connaissance, elle n'a le droit de prétendre ni à notre respect ni à notre approbation. A force de fantaisie et de mysticisme mêlés, on a fait d'elle une sorte de grand hiéroglyphe. Mais qu'on lui applique seulement une des règles de la moralité humaine, le grand hiéroglyphe, comme l'a si puissamment montré J. Stuart Mill, devient un monstre. Il n'est pas de crime qui ne soit tous les jours commis par la nature; elle ignore tout sentiment de justice ou de pitié; ses tendresses illusoires et sa bienfaisance se tournent à chaque instant en perfidie; elle est indifférente ou traîtresse. « Tantôt elle joue le rôle de l'avarice, tantôt celui de la prodigalité; elle offre ici une pureté sublime, ailleurs une corruption révoltante, et, s'il faut la juger d'après un type moral, ses capacités admirables ne font qu'ajouter à l'horreur de ses crimes. Comment donc y aurait-il quelque chose de noble et de sacré dans l'intimité de cette grande criminelle (1)? » Et voyez comme elle s'intéresse à ceux qui la servent avec passion, à ceux qui l'ont le plus aimée. Voici un savant qui, sur quatre-vingts ans de sa vie, en a dévoué plus de soixante à ce culte ardent du vrai, à la poursuite de la nature dans toutes ses retraites et ses mystères; il a vécu plus que tout autre « dans cette communion divine, » dont nous parle Tyndall. « Il a subordonné à cette passion maîtresse tous les mobiles inférieurs de la vie, l'intérêt, les jouissances, le plaisir. La fin d'une si belle vie aurait dû être calme, douce et consolée; mais cette marâtre nature qui récompense si mal ici bas ce qu'on fait pour coopérer à ses fins, montra en ce qui le concerne sa noire ingratitude. Les dernières années de M. Littré furent remplies par de cruelles souffrances (2). » Et pourquoi l'éloquent écrivain qui nous fait entendre cette plainte s'étonnerait-il de cette dureté de la nature? A coup sûr, M. Littré, en vrai positiviste, ne s'en serait ni étonné ni scandalisé. Il savait que la nature ne punit et ne récompense personne; impassible, elle déroule autour de nous l'ordre fatal de ses phénomènes; elle développe devant nous ses mondes et ses soleils sans se soucier de nous qu'elle ne connaît pas. Comment aurait-elle quelque tendresse pour ceux qui coopèrent à ses fins, puisqu'elle-même, si elle a des fins, les poursuit en aveugle et les ignore éternellement? Supposer même qu'elle a des fins, ne serait-ce pas sortir de la règle et des conditions de la doctrine?

(1) W. Mallock, ouvrage cité; pages 155-165.
(2) Discours de M. Renan à la séance de réception de M. Pasteur.

Il semble bien que, si les positivistes étaient conséquens avec eux-mêmes, ils reconnaîtraient la vanité de cette poursuite du vrai, qui ne peut jamais être pour eux qu'un vrai relatif et momentané, l'ordre actuel des phénomènes n'ayant rien de stable et devant subir un jour, comme toutes les autres combinaisons de figures et de mouvemens, une désagrégation totale, une dissolution d'où peut-être sortira un autre univers qui ne sera en rien semblable à celui-ci, où ni la vie ni la pensée ne pourront éclore, et peut-être aussi un chaos suprême, dernier terme possible des choses comme il en a été la première origine. Ni la science ni la nature, qui en est l'objet, ne sont plus choses éternelles. Tout cela passera, tout cela n'est qu'une halte entre deux infinis impénétrables; la nature, un moment où la vie a surgi comme un accident heureux; la science, un moment où la vie a produit la pensée qui a brillé comme une flamme entre l'obscurité profonde d'hier et celle de demain. Peut-on croire que l'homme éclairé sur la fragilité de ce qu'il croyait éternel, donnera follement le temps si rapide de son existence, ses jours et ses nuits si étroitement mesurés, à la conquête de quelque chose qui ne doit pas durer? Sauf ce qui, dans la science, intéresse directement son bien-être et l'amélioration de son séjour sur la terre, que lui fera le reste? Par quoi les grandes spéculations, dans leur inutilité superbe, pourront-elles désormais émouvoir son esprit, absorber sa volonté et ses forces? Dans les travaux supérieurs de l'homme, dans toutes ses pensées élevées, il entre l'espoir ou la chimère de quelque chose d'éternel ou d'infini.

Une dernière croyance subsiste; peut- être est-ce une dernière illusion, c'est la foi dans l'œuvre même de l'humanité, la civilisation, le progrès. A coup sûr, personne n'a éprouvé plus profondément le religieux amour de l'humanité que le fondateur du positivisme et son successeur. Elles sont de M. Littré, ces belles paroles inscrites dans son Testament philosophique : « Déjà du sein de la vie individuelle, il est permis de s'associer à cet avenir, de travailler à le préparer, de devenir ainsi, par la pensée et par le cœur, membre de la société éternelle, et de trouver en cette association profonde, malgré les anarchies contemporaines et les découragemens, la foi qui soutient, l'ardeur qui vivifie, et l'intime satisfaction de se confondre sciemment avec cette grande existence, satisfaction qui est le terme de la béatitude humaine. » J'écoute et j'admire, mais je me demande si ce sont là des espérances bien solides, durables, à l'usage, non pas seulement de quelques âmes d'élite, mais de tous les hommes, qui tous sont appelés également au partage du dernier idéal qu'on leur laisse encore. Nous rencontrons

ici le même genre d'illusions que nous avons déjà combattues à propos de la moralité.

Cette participation au bonheur futur des générations dont plusieurs siècles les séparent, cette fusion volontaire et consciente de soi-même avec la grande existence dont nous sommes une partie infinitésimale, vouée à une apparition si rapide et à une disparition éternelle, est-ce donc pour les hommes un prix suffisant des fatigues et des souffrances qu'ils doivent accepter comme conditions de l'héritage préparé pour d'autres? Et d'ailleurs qui nous assure que cet héritage acquis avec tant de peine par nous leur sera fidèlement transmis, qu'il n'y aura pas de brusque rupture dans la trame sacrée du progrès, qu'il n'y aura pas de retours à l'ignorance et à la barbarie, des accidens d'atavisme, des réminiscences de la vie sauvage et même animale au milieu des merveilles de la civilisation, des cataclysmes dans l'œuvre de l'humanité, comme il y en a dans l'œuvre de la nature? M. Schérer nous confiait l'autre jour, dans une page très intéressante, les aveux d'un de ses amis, un esprit libre, qui se pique de rester tel, et que je ne crois pas mal juger en pensant qu'il est un positiviste désabusé. « Il me parlait de ce qu'il appelait son dernier affranchissement, son triomphe sur un dernier préjugé, et ce préjugé, quel était-il? Toutes nos modernes souffrances, selon lui, venaient de trois choses, très modernes, en effet, et qu'il fallait avoir le courage de remettre en question, l'idéal, la philanthropie et l'idée du progrès. — Nous avons rêvé un monde, continuait-il, que nous ne trouvons réalisé nulle part et qui est, selon toute vraisemblance, irréalisable; nous aimons le genre humain d'un amour plein d'illusion, comme des membres de notre famille, comme chair de notre chair; enfin, avec un optimisme passé à l'état d'instinct, nous croyons à une marche des sociétés qui les rapproche toujours davantage du vrai et du bien. Trois maladies que le XVIIIe siècle, avec son rationalisme creux, avec ses conceptions abstraites, nous a inoculées, et qui sont la source du malaise et de l'inquiétude dont nous sommes travaillés. » M. Schérer proteste, il est vrai, pas trop fort pourtant. Il avoue que son ami avait tort, mais que son erreur s'explique. Le mal, dit-il, n'est pas dans les notions dont il se plaignait, il est peut-être seulement dans le caractère absolu qu'elles revêtent, grâce à notre ignorance de l'histoire, à notre dédain du passé, à notre impatience des transitions et des transactions (1). Quoi qu'il en soit, le coup est porté et par des mains amies, au cœur de ce dogmatisme, je devrais dire

(1) *Le Temps*, samedi 27 mai 1882.

de ce mysticisme du progrès infaillible, revêtu d'une sorte de caractère sacré, tel que l'a conçu ou rêvé M. Littré.

Cette religion du progrès existe sans doute dans quelques âmes. La question est de savoir si l'on peut en faire une religion efficace et universelle. Espère-t-on en faire le *stimulus* de l'activité chez tous les hommes? Le sentiment qu'on peut contribuer soi-même au progrès du monde ne produira chez la plupart qu'un très médiocre effet. Parfois il donnera plus d'ardeur à nos inclinations, il servira rarement à les réprimer. Dans la plupart des cas, il obtiendra un acquiescement passif, rarement de grands efforts. Notre auteur anglais fait très justement remarquer que, pour que le positivisme pût faire une œuvre pratique avec cette foi au progrès, il faudrait que la nature humaine subît une complète métamorphose, et il n'y a aucunement lieu de l'attendre. Il faudrait que deux qualités fussent portées en nous à un degré très haut : l'imagination et le désintéressement.

L'imagination d'abord; on l'exciterait au point de nous présenter avec une vivacité extraordinaire les fins éloignées auxquelles doit tendre le progrès, elle s'emparerait alors de toutes nos aspirations personnelles pour les diriger vers ce but unique. Mais comme cela est difficile et peu probable ! La religion a proposé aux hommes une fin à laquelle ils étaient directement intéressés, la vie future, les joies du ciel, et l'imagination se trouve bien souvent impuissante à la maintenir devant nos yeux et à contre-balancer les plaisirs actuels. Comment donc les positivistes espèrent-ils que leur pâle et lointain idéal produira sur le monde un effet plus vif que celui qu'ils veulent remplacer et qu'on voyait briller plus près de nous, au terme de notre vie et comme à la portée de notre main? — Le désintéressement, combien n'en faudra-t-il pas pour accepter ce but pratique ! Pour réserver à d'autres ce bonheur dont on nous parle, nous aurons en grande partie à sacrifier le nôtre. Peut-on compter que l'on modifiera la nature humaine au point de lui imposer sans résistance un pareil sacrifice? Vous nous parlez du bonheur assuré à l'homme de l'avenir et vous imaginez toujours, comme si c'était la chose la plus naturelle, que l'homme du présent jouira *par procuration* autant que s'il s'agissait de lui-même. Encore faudrait-il lui persuader pour cela qu'il s'agira d'une félicité considérable; car le bonheur par procuration n'est possible que si l'objet gagné par un autre est immensément plus grand que celui qu'on perd soi-même; et même il n'est pas toujours possible dans ces conditions. — Dans le fait, ne savons-nous pas que l'avenir auquel vous voulez que l'homme s'immole n'aura sur le présent d'autre avantage que de compter un peu moins de misères? Vous ne trouve-

rez probablement que bien peu de volontaires qui consentent à « combattre, gémir, agoniser, » pour hâter la réalisation d'une si médiocre félicité. « Rien de plus vain que de spéculer sur des contingens impossibles. Les positivistes pourraient parler absolument comme ils le font, s'ils avaient à nous dire avec quelle rapidité on voyagerait si l'on avait des ailes; dans quelles eaux profondes on pourrait s'engager si l'on avait vingt-quatre pieds de haut. Toutes leurs suppositions équivalent à celles-là. Entre la nature humaine que nous avons et celle qu'ils ambitionnent pour nous, se creuse une rivière profonde et sans gué; ils ne peuvent y jeter un pont, et, dans tous leurs raisonnemens, ils supposent que nous volerons pardessus, à moins qu'elle ne vienne à se tarir d'elle-même, mais

Rusticus expectat dum defluat amnis; at ille
Labitur et labetur in omne volubilis ævum (1). »

Une dernière considération est de nature à flétrir ou à décolorer la religion du progrès dans l'esprit de l'humanité, si elle devenait positiviste. C'est celle que nous avons déjà indiquée à propos de la science, et qui naît tout naturellement des données mêmes du savoir positif et de ses prévisions sur la fragilité de cette combinaison purement mécanique qui a formé l'univers. On nous parle de la civilisation comme d'une œuvre admirable, toujours croissante, et qui mérite que chacun y collabore dans la mesure de ses forces. Si elle doit produire plus de justice et de lumière et que ce surplus de justice et de lumière se répartisse entre des âmes qui ne doivent pas périr, si c'est vraiment à une œuvre éternelle que nous travaillons, au progrès de la conscience universelle, à la réalisation de plus en plus étendue et profonde du monde moral sur la terre, comme inauguration et commencement du règne de Dieu, certes il n'est pas de but plus élevé, plus digne de nos efforts. Mais ici que devient l'œuvre à laquelle on convie tous les hommes d'apporter leur bonne volonté et de se sacrifier même au besoin, s'il le faut? A quel avenir est-elle réservée? A quoi bon nous dévouer ainsi? A quoi bon devenir les ouvriers d'une tâche qui cessera brusquement un jour et dont les résultats, chers et sacrés, seront brutalement détruits? A quoi bon? C'est le cri lamentable des générations qui savent d'avance qu'elles seront trompées dans leur lointain espoir et qui, à quelques siècles près, calculent que le trésor de leurs sacrifices périra sans remède. De tous les côtés, il nous arrive des prophéties sinistres. En voici une bien faite assurément pour décou-

(1) W. Mallock, pages 174-180.

rager les efforts de l'humanité : « Déjà, nous dit-on, la fin du monde apparaît dans un avenir dont la science déchire le voile. Comme les espèces fossiles des diverses époques géologiques, l'homme n'aura fait que passer sur la terre. Éloignée ou prochaine, une époque viendra sûrement où tout ce qui vit sur la terre retournera avec l'homme à la poussière. La lutte pour l'existence sera terminée. L'éternel repos de la mort régnera sur la terre solitaire. Privé d'atmosphère et de vie comme la lune, son globe désert continuera de tourner autour d'un pâle soleil. L'homme et sa civilisation, ses efforts, ses arts et ses sciences, tout cela aura été (1). » Si ces prophéties sont vraies, si tout périt avec la vie sur notre globe, s'il n'y a pas quelque part une pensée qui se souvienne et des consciences qui aient recueilli le résultat de tant de sacrifices et d'efforts, cette dernière religion du progrès, avec une telle ruine au bout, n'est-elle pas la plus cruelle mystification du pauvre animal humain, que l'on aura inutilement troublé dans son misérable bonheur pour l'agiter à la poursuite de chimères et le forcer à bâtir pour le néant?

Qu'on le remarque bien, toutes ces considérations n'ont leur application qu'au point de vue de la logique pure et leur exacte réalité que pour la moyenne des hommes. Pas une d'elles, vraies pour la généralité des cas, ne le serait peut-être actuellement pour un seul des représentans plus ou moins célèbres du positivisme. Il faut faire la plus large part aux caractères, aux tempéramens, aux natures d'intelligence, à l'éducation indélébile, aux traditions de famille ou de race; tout cela offre bien des points de résistance intérieure et de réaction contre les influences que nous avons essayé d'analyser. Mais il suffit à notre démonstration que ces influences soient exactement déduites et qu'on ait le droit d'en prévoir les effets sur l'humanité future. Par exemple, quand nous montrons que la valeur de la vie serait singulièrement amoindrie par le triomphe des nouvelles doctrines, que l'idéal pâlirait dans la raison, que le dévoûment à la vérité ou à l'art, les joies désintéressées de la haute culture, l'enthousiasme du progrès, ne trouveraient peut-être plus d'alimens suffisans dans l'homme nouveau, enfin que bien des sources du bonheur humain se dessécheraient sous l'action de ces idées comme sous un vent glacé qui rend aride tout ce qu'il touche, évidemment je ne fais aucune application personnelle de ces déductions. J'ai suffisamment marqué mes réserves sur ce point.

On aurait d'ailleurs mauvaise grâce à vouloir persuader aux gens qu'ils sont malheureux, quoi qu'ils en puissent dire, par l'effet de leurs doctrines, et que l'existence a dû perdre tout son prix à leurs

(1) Jules Soury, *Philosophie naturelle*, p. 325.

yeux parce que la logique le veut ainsi. Ils se moqueraient de la logique et de nous, et ils auraient raison. Je me souviens toujours de la réponse spirituelle de Sainte-Beuve à des correspondans trop zélés. Dans les dernières années, où il inclinait sur bien des points vers le positivisme pratique, il écrivait à l'un d'eux : « Je vous remercie de tout ce que vous me dites d'affectueux. Mais, de grâce, pourquoi les choses ne seraient-elles pas égales entre nous? Vous avez pitié de moi et de mon malheur. Mais vous ai-je donc parlé de mon malheur? et qui vous a dit que j'étais si à plaindre? Prenez garde que l'amour-propre, qui a tant de replis, n'aille se glisser aussi dans cette prétention à être plus heureux qu'un autre jusque dans ses malheurs mêmes (1). » Miss Henriette Martineau écrivait quelque chose de semblable dans son *Autobiographie* : « Quelques personnes disent ne pas concevoir comment, avec mes opinions, je ne suis pas misérable au sujet de la mort et déclare qu'à ma place elles le seraient. A mon tour, je m'étonne qu'on ne s'avise pas de penser que, peut-être, on ne comprend ni mes vues ni mes sentimens. Le fait est que ma disposition générale d'esprit est bonne, et je trouve qu'une bonne disposition est un grand point; mais la sollicitude qu'on témoigne à ce sujet et l'évidente envie de tirer parti d'une mauvaise disposition si je l'avais, sont des traits curieux dans mes rapports, soit avec certaines de mes connaissances, soit avec des étrangers qui ont la bonté de s'intéresser à mes affaires. » Devant une pareille protestation, nous n'avons qu'à nous incliner. On ne discute pas la manière dont chacun se trouve heureux. Enfin M. Littré, dans un de ses derniers écrits, racontant ses souffrances, qui étaient continuelles et vives, déclarait « que la philosophie positive, qui l'avait tant secouru depuis trente ans et qui lui donnait un idéal, la soif du meilleur, la vue de l'histoire et le souci de l'humanité, l'avait préservé d'être un simple négateur, l'accompagnait fidèlement en ces dernières épreuves. » Il n'y a rien non plus à répondre à cela. J'ai d'ailleurs plus de confiance dans les déclarations de Littré que dans celle de Sainte-Beuve, que nous avons connu dans les dernières années de sa vie trop agité, trop ombrageux, trop soucieux de lui-même et de son esprit, trop peu désintéressé de son *moi* littéraire pour avoir goûté une heure de vrai et calme bonheur. Pour M. Littré, c'est différent. La plénitude de sa vie intellectuelle, cette moralité supérieure acquise par sa foi dans le bien, par son tendre amour pour les hommes, par son dévoûment absolu à la vérité, cette nature, dont un de ceux qui l'ont le mieux connu a pu dire qu'elle était « essentiellement religieuse »

(1) *Correspondance*, tome II, p. 348.

(quel que fût l'idéal de sa foi), enfin cette volonté héroïque consacrée au travail, cette jouissance profonde de l'exercice de son activité et de ses résultats accumulés, ce sentiment énergique et fier sans orgueil de ses forces fécondes, uniquement appliquées au vrai durant le cours d'une si longue existence, tout cela semble bien être le gage d'un bonheur solide et élevé.

Resteraient pourtant quelques questions très importantes à résoudre en vue du problème général que nous étudions. Ces nobles instincts qui, en gouvernant la vie de M. Littré, lui donnèrent de si belles et de si hautes satisfactions ne prouvent-ils pas contre son système et ne sont-ils pas une protestation de la réalité vivante contre la logique des théories dans lesquelles il a en vain essayé d'emprisonner son esprit? Ces instincts ne seraient-ils pas un résidu indissoluble des anciennes civilisations, une résultante héréditaire des vieilles doctrines, ou mieux encore ne tiendraient-ils pas au fond même de la nature humaine, n'en seraient-ils pas l'expression naturelle, l'aspiration légitime vers quelque chose d'éternel et d'absolu en contradiction avec le positivisme? Enfin, quand on étudie de près la vie et la conscience de M. Littré, quand on le voit si prompt à reconnaître ses erreurs, si empressé à se rectifier et à se corriger lui-même, n'est-il pas permis de croire qu'il ne se reposa jamais complètement dans la pleine et tranquille possession de la vérité? Qui peut dire s'il ne lui arriva pas un jour, une heure, de sentir cette disproportion entre ses instincts et sa doctrine? Ce sont là des questions réservées à la psychologie intime. En tout cas, il faut ouvrir une catégorie à part à ces personnalités d'élite et d'exception qui trouvent dans la hauteur de leur nature, dans la culture intellectuelle la plus élevée, dans la conception des grandes idées politiques ou sociales, l'emploi de l'activité qu'ils sentent en eux et des raisons d'être heureux, incontestables dans le fait, quand bien même elles ne seraient pas justifiées par la logique. Mais parmi les hommes qui naîtront dans un siècle positiviste, tout aussi bien que dans nos générations actuelles, combien en pourra-t-on compter de cette trempe?

Pour les autres, qui sont la grande masse humaine, quelles prévisions peut-on faire raisonnablement, en évitant autant que possible toute exagération de parti-pris qui les discréditerait? Il n'est pas douteux que la vie ne perde son prix absolu pour les chercheurs d'idéal sous toutes ses formes et pour les âmes simplement et instinctivement religieuses, quand il sera admis comme un dogme que toute la connaissance est bornée par l'expérience positive et quand ce dogme aura passé dans les habitudes mentales des générations. Mais, pour la grande majorité des hommes, la vie, au lieu de

perdre de son importance, en gagnera; elle en gagnera même trop en un sens; elle aura perdu son prix élevé, son prix vulgaire augmentera d'autant. En face de cet inconnaissable, ou peut-être de ce néant qui nous enveloppe de tout côté, qui s'étend en avant de nous comme en arrière, elle seule sera chose réelle, sentante et sentie. On s'y attachera avec une sorte d'âpreté, on la défendra avec fureur, quand on aura perdu les raisons qui font qu'en certaines circonstances on la sacrifie avec joie, avec l'ivresse de l'honneur triomphant ou de la conscience exaltée. On n'aura plus qu'elle, on y tiendra passionnément. Il se formera, sous l'influence de la foi positive, une génération dure, pratique, solide, calculatrice, *positive* à outrance. Je me figure ces générations nouvelles de jeunes gens hardis, confians en eux-mêmes, capables de suffire aux plus grands excès du travail et du plaisir, implacables dans la grande bataille pour la vie, savans dans la mesure utile des applications, parce que la science est une force dans la bataille et une chance de plus pour la victoire, qui s'enfermeront sans regret et sans souci dans l'horizon qui leur est mesuré, s'empareront en victorieux des choses réelles et en extrairont avec ardeur tout le suc et la substance. Assurément l'idéal sans objet n'aura plus de prise sur ces âmes expérimentales et désabusées et rien de ce genre ne les troublera dans leur félicité positive.

Au contraire, ceux qui auront gardé cette maladie et ce tourment inutile de l'idéal auront lieu de souffrir beaucoup. Ceux-là chez qui prédomineront, malgré tout, des dispositions réfractaires au nouvel état de choses, des sentimens indomptables et des aspirations désormais sans but, ceux-là refoulés sur eux-mêmes, comprimés, tomberont de plus en plus dans le dégoût de la vie. De plus en plus ils se plaindront que la vérité est triste. Ils iront grossir la foule que le pessimisme entraîne à sa suite vers des *nirvanas* pires que ceux de l'Orient; ils maudiront la conscience qui ne leur aura donné que le sentiment de la souffrance. L'école du suicide renaîtra comme au déclin des philosophes antiques; elle aura des adeptes de plus en plus nombreux, non plus seulement dans la pratique, mais par doctrine. Ce seront les irréconciliables de la vie, et ce ne sont assurément ni les plus mauvais, ni les plus lâches, ni les plus sots, ni les moins nobles qui s'en iront.

Il en sera ainsi jusqu'au jour où quelque penseur hardi s'avisera qu'il y a quelque chose au-delà de la physique et de la chimie, et par un coup de génie inattendu découvrira l'âme et Dieu.

E. Caro.

LES ORIGINES

DE LA

CRISE IRLANDAISE

IV[1].

LE FENIANISME.

I. *Études sur l'Irlande contemporaine*, par Mgr Perraud, de l'Académie française. — II. *La Question agraire en Irlande*, par M. Paul Fournier. — III. *L'Irlande, le Canada, Jersey*, par G. de Molinari. — IV. *Land Acts* 1881, 1870 and 1860, by G. Mac-Dermot. — V. *The Tenant'skey to the Landlaw act*, 1881, by T. M. Healy, M. P. — VI. *The Working of the irish Land act, a list of the judicial rents fixed by the sub-commissions.* — VII. *A History of our own times*, by Justin Mac-Carthy.

I.

Le 17 février 1866, le palais de Westminster offrait le spectacle d'une activité fiévreuse : les deux chambres siégeaient en permanence. C'était un samedi, jour où le parlement ne se réunit pas d'ordinaire. La veille cependant, le cabinet libéral, dont lord Russell avait pris la direction à la suite de la mort de Palmerston, était venu annoncer qu'il allait demander d'urgence la suspension de l'*habeas corpus* en Irlande. Une vaste conspiration, disait-on, venait d'être découverte : son siège était l'Amérique, son but l'établisse-

(1) Voyez la *Revue* des 1er septembre et 1er octobre 1880, et du 1er juin 1882.

ment d'une république en Irlande, ses chefs des Irlandais réfugiés aux États-Unis à la suite des événemens de 1848. Le public et le gouvernement lui-même n'étaient qu'imparfaitement renseignés sur les projets et les moyens d'action des conspirateurs. On savait seulement qu'on se trouvait en présence d'une association politique, les fenians; on savait que cette association, après s'être développée mystérieusement pendant de longues années, ne prenait plus la peine de se dissimuler et tenait publiquement ses assises sur le sol des États-Unis et à l'abri des lois américaines; on savait que, dans les derniers mois de 1865, plusieurs chefs fenians, venus d'Amérique en Irlande pour organiser l'insurrection, avaient été mis en état d'arrestation, que l'un des plus habiles et des plus audacieux, James Stephens, était parvenu à s'échapper de sa prison, grâce à la complicité d'un gardien probablement affilié à l'association; que trois autres, O'Donovan Rossa, Thomas Clarke Luby et John O'Leary, avaient été condamnés, le premier aux travaux forcés à perpétuité, les deux autres à vingt ans de la même peine; on savait que ces condamnations rigoureuses n'avaient point découragé les adeptes du fenianisme, que, tout au contraire, depuis plusieurs semaines, ils paraissaient redoubler de confiance et d'activité; qu'on avait constaté la présence en Irlande de plusieurs centaines d'émissaires venus d'Angleterre et d'Écosse et payés à raison d'un shilling et demi par jour; qu'on avait découvert à Dublin trois fabriques d'armes clandestines; qu'en un mot, tout semblait se préparer pour une prise d'armes générale comme celle de 1798. On savait enfin que le commandant en chef des troupes en Irlande, sir Hugh Rose, un soldat qui avait fait ses preuves dans l'Inde et en Crimée, considérait la situation comme très grave et qu'en conséquence le gouvernement ne pouvait plus répondre de l'ordre si on ne lui conférait des pouvoirs exceptionnels.

A ce cri d'alarme, conservateurs et libéraux répondirent en accordant au ministère tout ce qu'il demandait. Seuls quelques radicaux, M. Bright, M. Stuart Mill, protestèrent contre la suspension des garanties séculaires qui protègent en Angleterre la liberté individuelle. M. Bright déplora, en termes éloquens, l'inimitié réciproque qu'un long passé de luttes et de violences avait créé entre la Grande-Bretagne et l'Irlande : « Soyez sûrs, dit-il, que si les Irlandais le pouvaient, ils arracheraient leur île de ses fondemens et la transporteraient à quatre-vingts lieues plus loin vers l'occident. » Stuart Mill s'efforça de démontrer l'inanité de la politique de répression pratiquée par la plupart des cabinets à l'égard de l'Irlande. Non-seulement la résistance de ce petit groupe n'empêcha pas le vote, mais elle ne le retarda même pas. Le ministère avait déclaré qu'il

lui fallait sa loi d'exception dans le plus bref délai : les deux chambres expédièrent les trois lectures en une seule journée. La reine était à Osborne; la chambre des lords siégea jusqu'à ce que la sanction royale fut arrivée de l'île de Wight. Enfin le dimanche, à une heure du matin, tout était terminé, et le parlement, en se séparant, pouvait se dire qu'il n'avait pas perdu sa journée. En moins de vingt-quatre heures, la loi avait été discutée, votée et sanctionnée.

Qu'était-ce donc que ces fenians qui inspiraient assez de terreur à l'Angleterre pour la décider à prendre précipitamment des mesures de suprême défense ? Leur nom était emprunté à une ancienne milice celtique que l'on trouve mentionnée dans Walter Scott. Leur organisation était l'œuvre d'un réfugié de 1848, John O'Mahoney, qui, après s'être jeté dans le mouvement de la jeune Irlande, avait émigré aux États-Unis. Des journaux furent créés pour servir d'organes à l'association : l'*Irish People* à Dublin, l'*Irish American* à New-York. Des souscriptions furent recueillies parmi les Irlandais établis en Amérique pour acheter des armes. Le 25 décembre 1863, une convention feniane se réunit publiquement à Chicago pour préparer une descente en Irlande. James Stephens partit pour l'Europe, muni d'argent et investi de pleins pouvoirs. On ne s'expliquerait ni l'audace que montraient les chefs du fenianisme ni la tolérance qu'ils rencontraient de la part du gouvernement américain, si l'on ne se souvenait qu'à ce moment, l'affaire de l'*Alabama* était pendante entre l'Angleterre et les États-Unis. Le gouvernement de Washington ménageait donc les fenians en vue d'une rupture possible avec l'Angleterre, et les fenians, de leur côté, comptaient sur l'appui éventuel de l'Amérique. On sait que l'affaire de l'*Alabama*, après avoir traîné pendant plusieurs années, finit par se dénouer pacifiquement. Les fenians, ne voyant pas venir la rupture attendue entre les États-Unis et l'Angleterre, perdirent patience et prirent le parti d'agir seuls. C'est alors qu'ils inondèrent l'Irlande de leurs émissaires et que le gouvernement britannique, de son côté, devant un danger qui prenait un caractère d'imminence, demanda en toute hâte aux deux chambres les moyens de se défendre.

Les mesures votées par le parlement anglais ne parurent pas tout d'abord avoir intimidé les fenians. Au contraire, il y eut chez eux, au premier moment, une recrudescence d'ardeur et d'activité. Le 4 mars, deux chambres fenianes se réunirent solennellement à New-York. Le colonel O'Mahoney, du 19e régiment de la milice new-yorkaise, l'un des fondateurs et le principal organisateur de l'association, fut nommé président de la république irlandaise; des fonds furent votés pour une expédition qui devait mettre à la voile

pour l'Irlande dans un délai de six semaines; une cotisation prélevée sur les adhérens produisit une somme de 5 millions. Il y avait une certaine *crânerie* dans cette manière d'opposer parlement à parlement, gouvernement à gouvernement, et de répondre aux lois d'exception votées à Londres par une déclaration de guerre datée de New-York. Au bout de quelques jours cependant, la réflexion vint refroidir l'enthousiasme. Entreprendre une expédition maritime contre l'Angleterre avec un budget de 5 millions, quelques régimens de volontaires levés à New-York et quelques bâtimens de commerce transformés en transports, c'était une de ces folies grandioses qui passent pour sublimes ou pour ridicules suivant la manière dont elles se terminent. Garibaldi seul de notre temps a mené à bonne fin pareille aventure; et c'était contre le pauvre petit roi de Naples. Les plus expérimentés parmi les chefs fenians proposèrent quelque chose de plus modeste: une expédition contre le Canada. De ce côté, les difficultés étaient moins grandes. On ne se heurtait pas du premier coup à la formidable puissance maritime de l'Angleterre. On se trouvait en présence d'une frontière très étendue, presque dégarnie de troupes, ouverte sur bien des points. On se décida donc pour une attaque contre le Canada, sauf à revenir plus tard au projet de descente en Irlande. Le 4 juin 1866, un petit corps de fenians, une sorte d'avant-garde, franchit le Niagara près de Buffalo et occupa le Fort-Erie. Des volontaires canadiens, étant venus à leur rencontre, furent battus et dispersés. Ce petit succès provoqua un vif enthousiasme chez les Irlandais des États-Unis. Si de nouveaux régimens fenians avaient pu passer la frontière, l'expédition pouvait prendre un caractère sérieux. Le gouvernement des États-Unis coupa court à ce mouvement avec une décision qu'on n'attendait pas de lui. Il fit surveiller sévèrement la frontière. Le président Johnson lança une proclamation contre les fenians. Le général Sweeney, organisateur de l'expédition contre le Canada, fut arrêté. Ne recevant pas de renforts, les fenians engagés au-delà du Niagara furent bientôt acculés à la frontière. Les uns la repassèrent; les autres, cernés et faits prisonniers, comparurent devant une cour martiale : six d'entre eux furent fusillés.

La tentative des fenians contre le Canada n'eut pas beaucoup de retentissement en Europe. Sur le continent toutes les préoccupations se concentraient autour de la lutte qui venait de commencer entre la Prusse et l'Autriche et qui devait se terminer au bout de quelques semaines par la bataille de Sadowa. En Angleterre, le cabinet de lord Russell succombait sous une coalition de conservateurs et de libéraux dissidens. Lord Derby était appelé à former un nouveau ministère. Disraeli redevenait ministre des finances et *leader* de la

chambre des communes; son ancien adversaire, lord Robert Cecil, devenu lord Cranbourne par la mort de son frère aîné, entrait dans le cabinet comme ministre de l'Inde, tandis que le fils de lord Derby et l'héritier de son titre, lord Stanley, prenait les affaires étrangères. Le retour inattendu des conservateurs au pouvoir provoquait un peu d'émotion et surtout beaucoup de curiosité. Quelle allait être l'attitude du cabinet dans les deux questions du moment, la question de la réforme électorale et la question irlandaise? Contrairement à toutes les prévisions, la première de ces deux questions, qui avait été funeste à tant de cabinets, fut assez heureusement résolue, grâce à la souplesse d'esprit et de caractère du sceptique Disraëli. Les affaires d'Irlande au contraire ne cessèrent de créer des embarras au cabinet et finirent, comme on le verra tout à l'heure, par être la cause déterminante de sa chute.

Après son évasion, Stephens était retourné en Amérique, et de là il avait annoncé que ses compatriotes n'attendraient pas longtemps leur délivrance. Cependant il ne reparut pas en Irlande, du moins sous son nom, et l'on n'entendit plus parler de lui. Sa disparition vraie ou simulée, celle de plusieurs autres chefs de la première heure, n'empêcha pas cependant le mouvement de poursuivre son cours. Dans une association analogue à celle des fenians, les chefs ne manquent jamais : il apparaît à chaque instant des noms nouveaux. C'est ce qui se voyait dans les sectes religieuses du moyen âge et dans celles du XVIe siècle; c'est ce qui se voit de nos jours chez les nihilistes de Russie; c'est ce qui se serait vu dans la commune de Paris si elle avait duré. A la suite de l'insuccès de l'expédition en Canada, le fenianisme changea de plan sans changer de but. L'objectif final était toujours une insurrection en Irlande. Toutefois, comme ce pays était l'objet d'une surveillance très active de la part du gouvernement britannique et comme, d'un autre côté, les grandes villes manufacturières ou commerçantes de l'Angleterre contenaient une nombreuse population d'origine irlandaise, les chefs de la conspiration eurent l'idée assez intelligente de provoquer tout d'abord des mouvemens insurrectionnels dans quelques-unes des villes dont il s'agit. Si une seule d'entre elles était tombée entre leurs mains, ils auraient eu une base d'opérations qui avait toujours manqué à leurs prédécesseurs de 1798 et de 1848.

Le 11 février 1869, l'exécution de ce plan fut essayée dans la ville de Chester. Une bande de fenians marcha vers le vieux château que l'on comptait surprendre. On savait qu'on trouverait là un dépôt d'armes assez considérable : on aurait alors coupé le télégraphe, on se serait transporté par chemin de fer au port de Holy Head, situé à peu de distance; on aurait capturé les navires qui s'y

trouvaient à l'ancre et l'on aurait fait voile vers l'Irlande. Ce plan ingénieux était malheureusement connu du gouvernement, qui avait naturellement pris la précaution de faire affilier au fenianisme un certain nombre d'agens de la police secrète. Le château de Chester était donc en état de défense. Les fenians se dispersèrent, et la plupart d'entre eux disparurent dans les villages voisins. Il fallut renoncer pour le moment à l'espoir de s'emparer d'une place d'armes en Angleterre. On ne pouvait pas cependant retarder indéfiniment le mouvement insurrectionnel en Irlande. Tout était prêt depuis longtemps. Déjà, le 12 février, le lendemain de l'affaire de Chester, un soulèvement partiel avait éclaté près de Killarney, sous le commandement du capitaine Moriarty, et avait été aisément comprimé par la police et par la troupe. On s'usait dans ces efforts isolés. On décida pour le mois de mars une insurrection générale. C'était une tentative désespérée. Tous les appuis sur lesquels on avait compté faisaient défaut. Le clergé catholique, avec beaucoup de bon sens, se prononçait énergiquement contre une tentative révolutionnaire qui ne pouvait qu'attirer de nouveaux malheurs sur l'Irlande. Enfin les élémens même semblèrent se tourner contre le fenianisme. Dans les premiers jours de mars, à la veille de la prise d'armes projetée, la neige se mit à tomber avec une abondance et une continuité presque inconnue sous ce doux et tiède climat. Au bout de peu de jours, les collines du Kerry, les fondrières du Connaught, les plaines du Munster, tout fut uniformément recouvert d'un manteau de neige. Dès lors, pas d'abri pour les insurgés, pas de recoin pour se dissimuler après une défaite, pour se grouper en vue d'une attaque. On se battit néanmoins à l'aventure, sans espoir de succès, un peu partout, dans les comtés de Cork, de Kerry, de Limerick, de Tipperary, de Louth. On essaya d'enlever des postes de police, on se fit tuer quelques hommes, on se fit faire un grand nombre de prisonniers; on se découragea, on se dispersa, et l'ordre matériel fut rétabli en Irlande. La neige, suivant la pittoresque expression de M. Justin Mac-Carthy, avait été le linceul de l'insurrection.

Alors commença la troisième phase du fenianisme, et la moins glorieuse. La première période avait été celle des vastes projets et des hautes ambitions : c'était le moment où l'on déclarait la guerre à l'Angleterre, où l'on envahissait le Canada en attendant l'heure et la possibilité de débarquer en Irlande. La seconde période, déjà moins brillante, avait été celle du coup de main de Chester et des attaques contre les postes de police. Au début, les fenians avaient été presque des belligérans, puis des insurgés dignes encore de certaines sympathies. Maintenant ils allaient descendre

au rang des criminels vulgaires. Le gouvernement anglais ne s'était montré ni violent ni même rigoureux dans la répression du mouvement de mars 1867. Les principaux chefs, et notamment le colonel Burke, qui avait servi naguère avec distinction dans l'armée des états confédérés, ayant été condamnés à mort, un meeting présidé par Stuart Mill demanda la commutation de leur peine, et lord Derby s'empressa de l'accorder. Peu de mois après, le 18 septembre, à Manchester, deux chefs fenians qu'on venait de découvrir et d'arrêter, le colonel Kelly et le capitaine Deasy, étaient conduits dans une voiture cellulaire à la prison de la ville. Au moment où le véhicule franchissait un viaduc, une troupe de fenians en armes apparaît, des coups de feu retentissent, les chevaux sont tués; on somme l'officier de police Brett de livrer les clés de la voiture cellulaire; il refuse, on tire sur lui; il est tué. Les prisonniers sont délivrés. On ne remit jamais la main sur eux, mais on parvint à découvrir quelques-uns de ceux qui les avaient délivrés. Ils passèrent en jugement, et cinq d'entre eux furent condamnés à mort : Allen, un jeune homme de vingt ans, qui fut regardé cependant comme le chef de la bande; Larkin, O'Brien, Condon ou Shore et Maguire. Condon, qui était citoyen américain, fut gracié à la demande du gouvernement des États-Unis; Maguire bénéficia de doutes assez sérieux qui s'étaient élevés sur sa culpabilité et dont les rédacteurs des journaux judiciaires s'étaient faits l'écho. Les trois autres furent exécutés. On avait essayé encore de fléchir le gouvernement en leur faveur. On s'était heurté à une résistance absolue de la part de lord Derby. Il avait fait grâce, quelques mois auparavant, à des condamnés politiques, mais il ne voyait dans Allen, Larkin et O'Brien que des criminels de droit commun.

L'exécution des condamnés de Manchester avait eu lieu le 23 novembre. Moins de trois semaines après, le 13 décembre, à quatre heures de l'après-midi, la population de Londres était mise en émoi par une détonation suivie d'une secousse analogue à celle que produirait un tremblement de terre. Le mur de la prison de Clerkenwell venait de sauter sur une étendue de 80 mètres. Plusieurs maisons du voisinage s'étaient écroulées. Il y avait six morts et cent vingt blessés, dont plusieurs succombèrent après coup; des femmes accouchèrent avant terme, des enfans moururent en venant au monde. C'était encore un coup des fenians, et le plus triste de tous. Ils avaient placé un baril de poudre contre le mur de la prison et y avaient mis le feu. Rien ne rachetait, rien ne palliait l'atrocité de ce crime. Sous prétexte de délivrer deux fenians renfermés dans cette prison, on exposait à une mort horrible et ces deux individus, et tous les autres détenus, et les gardiens de la prison, et

les habitans du voisinage pendant qu'on se mettait soi-même à l'abri de l'explosion qu'on avait préparée. Les détenus ne furent sauvés que parce qu'ils avaient été ce jour-là consignés dans leurs cellules. La police rechercha fiévreusement les auteurs de cet abominable attentat. Elle ne mit certainement pas la main sur les chefs véritables du complot; elle découvrit seulement quelques-uns des agens subalternes. L'un d'eux, Barrett, fut condamné comme ayant mis le feu au baril de poudre. Il avait plaidé un *alibi* avec beaucoup d'énergie. Il fut pendu le 26 avril 1868. Ce fut la dernière exécution motivée par le fenianisme; ce fut aussi la dernière exécution publique, une loi ayant décidé que, désormais, les condamnés seraient mis à mort dans l'intérieur de leur prison.

Pendant que le crime de Clerkenwell, en déshonorant le fenianisme, enlevait à la cause irlandaise une partie des sympathies dont elle était entourée, un homme se faisait sur ce grave sujet une opinion toute différente de celle qui dominait dans le monde politique anglais. M. Gladstone, sans excuser un crime aussi froidement atroce, estimait cependant qu'il fallait y voir une conséquence du désordre moral provoqué chez les Irlandais par de longues années de mauvaise administration et de gouvernement tyrannique. Il en arrivait à penser, comme M. Bright, que l'Angleterre était responsable, dans une certaine mesure, des attentats dirigés contre elle et qui soulevaient son indignation. L'opinion de M. Gladstone en cette matière, opinion nouvelle chez lui et dont il n'avait pas encore fait part au public, avait d'autant plus d'importance que l'ancien lieutenant de Robert Peel, par suite de diverses circonstances, avait fini par devenir le chef reconnu du parti libéral. William Ewart Gladstone était entré dans la chambre des communes en 1832, par la protection du duc de Newcastle, qui l'avait fait nommer député de Newark. Il siégeait alors sur les bancs du parti conservateur, tandis qu'Édouard Stanley, le futur lord Derby, faisait partie du ministère libéral; trente-cinq ans plus tard, les rôles devaient se trouver renversés. Jeune, ardent, plein d'éloquence, il fut pris en amitié par Robert Peel, qui le fit *junior lord* de la trésorerie et sous-secrétaire d'état des colonies dans le court ministère de 1834-1835 et qui le reprit en 1841 comme vice-président du bureau de commerce et comme directeur de la monnaie. En 1843, il était président du bureau de commerce et membre du cabinet; en 1845, ministre des colonies. D'une puissance de travail remarquable, il fut le plus utile collaborateur du premier ministre dans toutes les questions si complexes soulevées par la revision des tarifs douaniers et par la réforme des lois sur le commerce des grains. A cette époque, il dit adieu aux électeurs de Newark, dont il ne représentait plus les opinions ultra-conserva-

trices et se fit élire député par l'université d'Oxford, dont il avait été l'élève, et qui était glorieuse de lui. Après la mort de Robert Peel il conserva quelque temps une situation intermédiaire entre les conservateurs et les libéraux. Il refusa d'entrer dans le cabinet Derby en 1852, fut ministre des finances, la même année, dans le cabinet de coalition formé par lord Aberdeen, conserva ce poste sous lord Palmerston, le quitta après le vote de l'enquête proposée par M. Rœbuck à propos de l'expédition de Crimée, le reprit enfin, lors de la formation du second cabinet Palmerston, en 1859, au moment de la guerre d'Italie. A partir de ce moment, il fut officiellement compté comme appartenant au parti libéral. Tant que vécut Palmerston, il se tint au second plan : merveilleux ministre des finances, préparant, exposant, défendant un budget comme personne ne l'avait su faire depuis les grands jours de Pitt et de Peel ; en politique, se soumettant à la discipline du parti, ne s'insurgeant pas contre le chef du cabinet, mais défendant toujours les thèses les plus libérales, et par une évolution continue se rapprochant peu à peu des chefs du groupe radical au point de devenir leur espoir et leur idole. Dans les jours de sa jeunesse, alors qu'il était tout imprégné des doctrines qui dominaient à l'université d'Oxford, il avait publié sur les relations entre l'église et l'état un livre que Macaulay critiqua vertement. L'alliance traditionnelle du trône et de l'autel y était préconisée en termes que n'auraient pas désavoués les tories les plus ardens. M. Gladstone a changé depuis ; c'est son droit. Ses adversaires se donnent quelquefois le malin plaisir de lui citer les déclarations les plus compromettantes de son malheureux livre : c'est aussi leur droit.

Palmerston était mort en 1865 ; Russell était vieux, il s'était d'ailleurs réfugié depuis plusieurs années dans le calme atmosphère de la chambre des lords. Gladstone restait, dans la chambre des communes, le chef incontesté du parti libéral. Son heure était venue. La génération des hommes d'état de 1830 achevait de disparaître. Lord Derby, après avoir organisé le cabinet conservateur de 1866 et l'avoir dirigé pendant deux ans, venait de se démettre de ses fonctions de premier ministre en faveur de Disraëli. Gladstone voyait donc à la tête du gouvernement son plus redoutable adversaire, le seul homme qui fût de taille dans la chambre des communes à se mesurer avec lui. La question irlandaise allait fournir aux deux rivaux l'occasion de se prendre corps à corps.

Le 16 mars 1866, un député irlandais, M. Maguire, était venu soumettre à la chambre des communes une série de résolutions sur la situation de son pays. Le débat qui s'engagea à ce sujet prit des proportions considérables. M. Maguire n'était pas le premier venu.

Propriétaire d'un grand journal, écrivain distingué, orateur de mérite, il jouissait surtout d'une réputation de loyauté qui le faisait écouter de tout le monde, sinon avec sympathie, du moins avec respect. Ennemi de tout acte de violence, de tout recours à la force, il avait blâmé en 1848 les chefs de la jeune Irlande; il condamnait plus sévèrement encore les meneurs du fenianisme. Il fit une vive peinture des souffrances de son pays; il signala surtout la situation privilégiée de l'église épiscopale en Irlande comme une monstrueuse anomalie et une odieuse iniquité. En lui répondant, le secrétaire en chef d'Irlande, lord Mayo, n'essaya pas de contester cette dernière assertion; il ne refusa pas de reconnaître que l'organisation de l'Irlande, au point de vue religieux, réclamait d'importantes modifications : « Oui, dit-il, il faut établir l'égalité entre les diverses communions religieuses, mais en élevant celles qui sont abaissées, et non pas en abaissant celles qui sont élevées. » Il annonça que le gouvernement préparait la création d'une université catholique et qu'il étudiait un projet pour améliorer la condition des fermiers irlandais.

Le débat sur les propositions Maguire durait depuis quatre jours, lorsque M. Gladstone prit enfin la parole. M. Lowe, M. Bright, du côté de l'opposition, sir Stafford Northcote, du côté du gouvernement, avaient parlé tour à tour. Malgré les mérites divers de ces orateurs, ce qu'ils avaient à dire n'était pas attendu avec curiosité; on connaissait d'avance leur opinion sur la question. Quand, au contraire, M. Gladstone se leva, la plupart de ses auditeurs ne savaient pas encore à quel point était complète l'évolution qui s'était faite dans son esprit. La sensation fut donc profonde, lorsqu'au milieu de l'attention générale, il se prononça, sur la question de l'église d'Irlande, pour la solution la plus radicale, pour celle que réclamait depuis si longtemps M. Bright : « L'église, dit-il, comme église d'état, doit cesser d'exister. » Les acclamations éclatèrent sur les bancs où siégeaient les représentans du libéralisme avancé. M. Disraëli, parlant le dernier, répondit avec sang-froid et habileté. Il espérait peut-être que le parti libéral se diviserait sur cette question comme il s'était divisé naguère sur la question de la réforme électorale. M. Maguire, avec beaucoup de présence d'esprit, retira ses propositions afin de laisser le champ libre à M. Gladstone. Le chef du parti libéral était donc tenu, après avoir exposé son programme, de le formuler en une série de propositions et de le soumettre au vote de la Chambre. Il s'acquitta de ce devoir dans la séance du 30 mars. Il apporta trois résolutions, dont la première portait à peu près ce qui suit : « La chambre considère comme nécessaire que l'église épiscopale d'Irlande cesse d'exister comme

église d'état, étant bien entendu que les situations actuelles des membres du clergé seront maintenues leur vie durant. » La question de principe était donc nettement posée. Elle fut discutée avec l'ampleur, la gravité et aussi avec la chaleur que comportait un pareil debat. M. Bright prononça l'un de ses plus éloquens discours, lord Cranbourne une de ses plus véhémentes philippiques; le ministre de l'intérieur, M. Gathorne Hardy, en se faisant l'organe des craintes et des colères du vieux parti protestant, trouva des accens passionnés qu'on n'attendait pas de lui et qui remuèrent l'auditoire. M. Lowe compara l'église épiscopale d'Irlande à une de ces plantes exotiques qu'on fait vivre à grands frais et à grande peine sur un sol ingrat. Gladstone et Disraeli résumèrent le débat avec leur supériorité accoutumée. Lord Stanley, le fils de lord Derby, moins éloquent que son père, mais aussi moins ardent, sans repousser formellement les résolutions de Gladstone, proposa d'en ajourner l'examen après le renouvellement évidemment prochain de la chambre des communes. Cet amendement, habilement conçu et habilement défendu, fut repoussé par 331 voix contre 270. La discussion, suspendue par les vacances de Pâques, fut reprise à la rentrée du Parlement. La première résolution de Gladstone, la résolution décisive, celle qui condamnait à mort l'église épiscopale d'Irlande, fut alors votée par 330 voix contre 265. C'était à peu près exactement la majorité qui s'était déjà prononcée contre l'amendement Stanley. L'opinion de la chambre des communes n'était donc pas douteuse. Pendant les vacances de Pâques, en outre, le parti libéral tout entier avait tenu une grande réunion à Saint-James'Hall, sous la présidence de lord Russell et s'était prononcé en faveur des résolutions Gladstone. Les libéraux de la chambre des lords étaient donc d'accord sur la question avec ceux de la chambre des communes.

Disraëli était beau joueur : quand il vit la partie perdue, il ne se départit pas de son imperturbable sang-froid et se contenta d'annoncer à la chambre que, par suite du vote qu'elle venait d'émettre, le gouvernement avait à prendre une résolution qu'il ferait connaître prochainement. Cette résolution était prévue; il s'agissait évidemment de dissoudre la chambre. Une réforme électorale venait d'être votée. Quoi de plus naturel que de faire appel au nouveau corps électoral pour lui demander de se prononcer en appel sur la réforme que la chambre venait de voter? Principal auteur du nouveau système électoral qui allait être appliqué pour la première fois, Disraëli se faisait peut-être l'illusion de croire que les citoyens auxquels il venait de conférer le droit de vote l'en remercieraient en lui donnant la majorité. Il fut vite détrompé. Le nouveau corps électo-

ral se prononça dans les trois royaumes en faveur du parti libéral. L'opposition réunit 1,400,000 voix et le gouvernement 880,000 seulement, soit une majorité opposante de 520,000 voix, qui se décomposait de la manière suivante : 400,000 voix en Angleterre et dans le pays de Galles, 100,000 voix en Écosse, un peu moins de 20,000 voix en Irlande. Les conservateurs n'avaient eu la majorité que dans les comtés anglais; ils avaient été battus dans les bourgs anglais, battus en Irlande, écrasés en Écosse. La nouvelle chambre comptait 387 libéraux contre 272 conservateurs. Au milieu de cette grande victoire du parti libéral, quelques échecs individuels. Gladstone, qui avait abandonné depuis plusieurs années l'Université d'Oxford pour se réfugier dans la circonscription sud du Lancashire, était battu aussi dans ce nouveau collège et obligé de se faire élire à Greenwich. Le marquis d'Hartington, le fils aîné du duc de Devonshire, échouait dans une autre circonscription du Lancashire et cherchait une nouvelle patrie électorale dans une petite circonscription du pays de Galles. Plus d'un vétéran du libéralisme, Milner Gibson, Rœbuck, Horsman, Bernal Osborne, restaient sur le carreau. Stuart Mill lui-même, le grand penseur, était rejeté par les électeurs de Westminster. La lutte avait donc été rude, mais la victoire n'en était peut-être que plus significative. Le corps électoral s'était prononcé en connaissance de cause, après avoir entendu le pour et le contre sur toutes les grandes questions pendantes. En donnant à Gladstone une majorité de plus de 100 voix dans la nouvelle chambre des communes, il lui donnait en même temps le mandat de réaliser les réformes qu'il avait réclamées au cours de la campagne électorale.

On avait qualifié de *parlement chinois* le parlement qui fut élu en 1857 pour approuver la guerre de Chine et la politique belliqueuse de lord Palmerston. De même, on aurait pu donner au parlement élu en 1868 le nom de *parlement irlandais*. Les questions irlandaises en effet tenaient la première place dans le programme électoral de M. Gladstone. Il ne parlait plus seulement de réformer l'organisation religieuse de l'Irlande : il avait élargi son plan. Il s'attaquait à deux autres questions non moins graves. Dans un discours prononcé à Wigan, devant les électeurs de la circonscription du sud du Lancashire, il compara l'Irlande à un voyageur gisant sous un mancenillier, et développant sa métaphore : « Les trois maîtresses branches du mancenillier irlandais, dit-il, sont l'église épiscopale, le régime de la propriété et le système d'éducation. » Tel était donc le but que se donnait le chef du parti libéral; il voulait couper les trois branches du mancenillier, supprimer l'église épiscopale en Irlande, y réformer le régime de la propriété et le système d'éducation. La

tâche était vaste et Gladstone l'aborda immédiatement. Disraëli, s'inclinant devant l'arrêt du corps électoral, avait donné sa démission sans attendre la réunion des chambres. Le cabinet fut vite formé. Un seul des hommes importans du parti libéral, l'éminent légiste Roundell-Palmer, refusa son concours; il n'était pas de l'avis de Gladstone sur la question de l'église d'Irlande. Clarendon prit les affaires étrangères et Granville les colonies; Lowe fut ministre des finances et Forster ministre de l'instruction publique avec le titre de vice-président du conseil privé. Enfin, grande nouveauté, Bright le radical, Bright le puritain, accepta la présidence du bureau de commerce. Son entrée dans le cabinet était significative : elle scellait l'alliance conclue entre le nouveau chef du parti libéral et les représentans du radicalisme.

Le 1er mars 1869, Gladstone présentait à la chambre des communes, comme chef du gouvernement, son projet pour la suppression de l'église officielle d'Irlande. Trois heures durant, avec une pleine possession de son sujet et une admirable lucidité de pensée et d'expression, il exposa tout son système, passant avec une aisance merveilleuse des considérations morales les plus élevées aux questions de chiffres les plus arides, expliquant point par point comment il comptait procéder pour opérer cette grande réforme, sans provoquer la moindre secousse, sans porter la plus légère atteinte aux droits acquis, et enfin quel usage il comptait faire des ressources qui deviendraient libres par suite de la sécularisation progressive des biens de l'église d'Irlande. « Cette mesure, dit-il en terminant, est importante à tous les points de vue, d'abord par les principes sur lesquels elle repose, ensuite par la multiplicité des détails arides et techniques qu'elle embrasse... Elle fait peser une lourde responsabilité sur tous ceux qui siègent dans cette chambre et particulièrement sur ceux qui occupent le banc des ministres. Nous serions coupables, nous serions condamnables si, sans conviction ou bien d'une manière imprudente et hâtive, nous avions entrepris une réforme aussi considérable... La responsabilité, toutefois, ne pèse pas uniquement sur nous, mais sur chacun de ceux qui prendront part à la discussion ou au vote. Tous sont tenus d'élever leur vue et d'élargir leur âme en présence de la grandeur de la tâche qui leur incombe. Le fonctionnement de notre constitution est en ce moment mis à l'épreuve. Je crois pouvoir dire toutefois que jamais plus grave question ne s'est posée dans des conditions d'ordre et de tranquillité plus favorables à sa solution. »

La deuxième lecture du bill fut fixée au 18 mars. Il y eut encore quatre jours de discussion, quoique le vote ne fût pas douteux. Chaque orateur important avait naturellement son mot à dire sur

une question de cette gravité. Bright parla le second jour, en réponse à sir Stafford Northcote. Il n'examina pas, comme Gladstone, tous les détails de la réforme soumise à la chambre; il s'attacha surtout à en dégager le principe. « L'église épiscopale d'Irlande, dit-il, est l'église de la conquête. Non-seulement cela est vrai historiquement, mais je prétends qu'il est impossible que le culte professé par une infime minorité de protestans ait pu être établi pendant trois cents ans au milieu d'une nation entièrement catholique autrement que par droit de conquête... Le principe de la réforme comprenait le droit pour une nation de choisir son église et son culte : le fait d'établir la religion protestante au milieu d'une nation catholique est la violation la plus flagrante de la réforme qui ait jamais été commise depuis Luther... J'ai déjà eu l'occasion de le dire il y a quelques années et je le répète aujourd'hui : la politique de l'Angleterre à l'égard de l'Irlande a fait du catholicisme non-seulement un article de foi auquel le peuple irlandais s'attache avec une persévérance héroïque et désespérée, mais encore une question de patriotisme pour laquelle ses enfans sont prêts à souffrir et au besoin à mourir... Plus je pense à cette grande mesure, — et je crois y avoir plus réfléchi que la majeure partie des membres de cette assemblée, l'ayant vue naître article par article, en ayant suivi le développement avec un intérêt toujours grandissant, — plus je la regarde comme de nature à provoquer une intime et solide union entre l'Irlande et l'Angleterre. Je la vois donnant le calme à tout un peuple. J'ose réclamer en faveur de ce projet de loi l'appui de tous les penseurs et de tous les gens de bien qui vivent dans les limites de l'empire britannique, et je ne puis douter que son adoption ne soit bénie par l'Etre suprême dans ses bienfaisans résultats, car elle est fondée sur les principes de justice et de bonté qui sont les glorieux attributs de son éternelle puissance. »

Le projet de loi fut voté en deuxième lecture par trois cent soixante-huit voix contre deux cent cinquante; en troisième lecture, il eut une majorité de cent quatorze voix ; porté à la chambre des lords, il y fut combattu par lord Derby. Ce fut le dernier effort oratoire de l'ancien adversaire d'O'Connell. Quelques mois après, il succombait à une attaque de goutte dans sa résidence patrimoniale de Knowsley-Hall. La chambre des lords dans l'intervalle avait voté le projet de loi par cent soixante-dix-neuf voix contre cent quarante-six, et la reine avait donné sa sanction le 26 juillet. La loi nouvelle devait commencer à produire ses effets le 1er janvier 1870. Elle a été, en effet, appliquée depuis cette époque de la manière la plus régulière et la plus satisfaisante. Une des injustices séculaires qui pesaient sur le peuple irlandais a donc été supprimée, et cependant

les espérances de M. Bright ne se sont pas réalisées. L'hostilité que les luttes d'autrefois avaient créée entre l'Angleterre et l'Irlande n'a pas disparu. Il est plus facile de faire le mal que de le réparer, et le souvenir d'une injustice subsiste longtemps après que l'injustice a disparu.

II.

Une des trois maîtresses branches du mancenillier irlandais était coupée. Restaient les deux autres branches, le régime de la propriété et l'organisation de l'enseignement.

Le régime de la propriété, comme l'église épiscopale, était une création factice, un fruit de la conquête, une plante exotique transportée en Irlande par les Anglo-Saxons. Lorsque le premier des rois angevins, Henri II, commença la conquête du pays, les terres étaient la propriété indivise des clans ou *septs*. Le chef du *sept* est élu toujours dans la même famille, mais non pas toujours dans la descendance directe. Les membres de la tribu choisissent parmi les parens du chef celui qui leur paraît le plus en état de les gouverner et surtout de les conduire au combat. Ils le nomment d'avance pour qu'il soit prêt à prendre la place à l'heure même où elle se trouvera vacante. Cet héritier désigné porte le titre de *tanist*, et la coutume en vertu de laquelle il est choisi s'appelle *tanistry*. Les relations entre le chef et les membres de la tribu ne sont pas celles qui existent entre un propriétaire et des fermiers; ce sont les relations qui existent entre des associés, entre des copropriétaires. Les membres de la tribu sont si bien des copropriétaires que dans toutes les familles, sauf celle du chef, les terres sont soumises au régime du partage égal entre les mâles; les membres de la tribu sont si bien des copropriétaires, qu'ils ne peuvent pas être expulsés, déplacés, remplacés, suivant la volonté arbitraire du chef. Ils ont à payer des redevances très lourdes, généralement en nature; ils sont obligés, à de certaines époques, d'héberger le chef et sa suite; ils sont tenus, soit au service militaire, soit à l'entretien des mercenaires levés pour la défense de la tribu. Ces charges acquittées, ils sont en règle avec le chef; ils ne peuvent pas être chassés de leur coin de terre (1).

Il suffit d'exposer ce système pour montrer en quoi il diffère soit de la propriété individuelle telle que nous la pratiquons, soit de la propriété féodale telle que les populations de race germanique l'ont organisée pendant des siècles partout où elles se sont établies. La

(1) *La Question agraire en Irlande*, par Paul Fournier.

politique des Plantagenets et, après eux, celle des Tudors et des Stuarts, fut de substituer le régime du fief au régime du clan, la propriété féodale à la propriété collective. Henri II commence; Jean sans Terre, Henri III continuent : tantôt ils confisquent des terres pour les donner à leurs compagnons d'armes et les soumettre naturellement au régime féodal; tantôt, chose plus curieuse, ils transforment les *chieftains* irlandais en seigneurs féodaux; ils se font remettre par eux les terres de leur tribu, puis les leur rendent à titre de fiefs en les créant barons anglais. Leurs anciens copropriétaires, les membres du *sept*, ne sont plus dès lors que leurs fermiers ou tenanciers. Telle est du moins la situation légale; quant à la réalité, c'est autre chose. Les vieilles mœurs protestent contre cette loi nouvelle. Les membres de la tribu se considèrent toujours comme propriétaires du sol sur lequel leurs pères ont vécu avant eux et leurs grands-pères avant leurs pères. La lutte commence entre le vieux droit celtique et le nouveau droit germanique, entre la loi des Brehons, proscrite par les Plantagenets, et la loi anglo-normande, repoussée par les Irlandais. Pendant longtemps, au surplus, le régime féodal ne franchit pas les limites restreintes du *pale* ou de la marche, c'est-à-dire de la partie du pays la plus voisine de Dublin. Partout ailleurs, c'est-à-dire dans les trois quarts de l'Irlande, l'autorité des Plantagenets est presque nominale et l'antique constitution de la propriété subsiste toujours.

Sous Édouard III, la conquête anglaise fait un pas en avant. Le XIVe siècle, on ne l'ignore pas, fut une époque d'expansion pour la monarchie anglo-angevine, qui faillit un instant conquérir la France, entraîner l'Espagne dans son orbite et constituer un vaste empire dans l'Europe occidentale. L'épée de Du Guesclin et la politique de Charles V ne furent pas de trop pour arrêter ces ambitions menaçantes. Tandis que le prince Noir poursuivait sur le continent l'exécution des grands desseins de son père, un autre fils du roi, Lionel, duc de Clarence, était nommé vice-roi d'Irlande et avait pour mission de plier enfin aux lois et aux mœurs anglaises ce pays réfractaire et cette population intraitable. Non-seulement les Irlandais de pure race, les Irrois sauvages, comme on les appelait dédaigneusement, avaient gardé leurs vieilles coutumes, mais les Anglais transplantés en Irlande avaient fini par les adopter. Par des mariages, par des unions irrégulières, par les mille liens que crée l'existence commune, la race conquise s'était assimilé la race conquérante. Phénomène fréquent : le vaincu absorbe le vainqueur; la terre absorbe le maître; la femme absorbe l'homme. Pour réagir contre cet état de choses, la politique anglo-angevine employa des moyens d'une implacable sévérité. En 1337, le vice-roi tient un parlement à Kil-

kenny : là sont votés des statuts rédigés en Angleterre et apportés par Lionel pour devenir la loi de l'Irlande. Défense à tout Anglais, sous peine de haute trahison, d'épouser une Irlandaise, de prendre pour maîtresse une Irlandaise, de porter aux fonts baptismaux un enfant irlandais. Défense à tout Anglais, sous peine de confiscation de ses biens, soit de prendre un nom irlandais, soit de se servir de la langue irlandaise, soit de porter le costume irlandais. Défense de se soumettre aux lois des Brehons sous peine de haute trahison. Défense à un Irlandais de faire pâturer ses bestiaux sur des terres appartenant à un Anglais, même avec l'autorisation du propriétaire.

Les Tudors succèdent aux Plantagenets. Henri VIII abjure le catholicisme. Un nouveau ferment de haine s'élève entre l'Angleterre et l'Irlande. Ce n'était pas assez de la lutte entre deux races, de la lutte entre deux systèmes opposés de propriété : voici que commence maintenant la lutte entre deux religions. Les Anglais et les Irlandais ont un motif de plus pour se détester : ils se considèrent réciproquement comme des impies et des damnés. Plus de ménagemens, par conséquent : c'est une guerre sans merci. Henri VIII entame la lutte : les biens du clergé catholique sont confisqués; une partie est attribuée au nouveau clergé schismatique, une partie vendue au profit du trésor royal. Élisabeth, à son tour, confisque les biens des barons qui refusent de prêter le serment de *suprématie* ou, en d'autres termes, qui restent fidèles à la foi catholique. Quand elle accorde des donations, elle impose aux donataires l'obligation de ne pas vendre leurs terres à des Irlandais *de pure race*. Jacques Ier veut améliorer la situation des fermiers par rapport aux propriétaires. Il s'y prend si bien qu'il trouble à la fois propriétaires et fermiers. Il commence par réclamer de chacun la justification de l'origine de sa propriété. Or, en Irlande, à cette époque, les propriétés les plus anciennes et les plus respectables ne reposaient que sur la coutume et la tradition. Donc pas de titres écrits ou des titres que les commissaires royaux considéraient comme irréguliers. Donc nouvelles confiscations : 800,000 arpens sont réunis au domaine royal, donnés à l'église épiscopale, vendus à des spéculateurs anglais ou écossais, qui fondent au milieu des domaines confisqués la ville protestante de Londonderry. Sous Charles Ier, l'enquête sur les titres de propriété se poursuit avec une rigueur croissante. Strafford comme vice-roi d'Irlande, trouve moyen de faire attribuer au roi une partie des comtés de Tipperary et de Limerick et plus de la moitié du Connaught. Triste cadeau, qui devait porter malheur au ministre, au monarque et à la monarchie. Un soulèvement général éclate dans l'île : cinquante mille colons anglais sont massacrés. Pour réprimer la rébellion, il faut

une armée; pour équiper l'armée, des subsides, pour voter les subsides, un parlement. C'est ce parlement qui fait la révolution d'Angleterre.

Huit ans se sont passés. Charles Ier est mort sur l'échafaud. Cromwell est tout-puissant en Angleterre : il veut l'être aussi en Irlande. En 1649, il se fait nommer vice-roi de ce pays. Il y débarque le 15 août avec ses bataillons de puritains, animés d'un sombre fanatisme. Pendant quatre ans l'impitoyable soldat promène le fer et le feu à travers toute l'Irlande. Enfin, en 1653, sûr désormais d'être obéi, décidé en tout cas à briser les résistances si elles se produisaient, il exécute la plus terrible entreprise qu'on ait jamais tentée contre un peuple et contre un pays. Ce n'est pas moins qu'une expropriation en masse de tous les Irlandais, aussi bien de ceux de pure race que de ceux qui, descendus de colons anglais, ont adopté les mœurs et surtout la foi religieuse de leur nouvelle patrie. L'Irlande est divisée, comme on sait, en quatre grandes provinces : le Munster, le Leinster, l'Ulster et le Connaught. Les Irlandais catholiques sont expulsés de trois de ces provinces. La quatrième, le Connaught, leur est affectée comme lieu de résidence ou plutôt d'exil. Ils recevront là un tiers de ce qu'ils possédaient de terres dans leurs anciennes résidences. Les biens confisqués sont, ou donnés aux soldats de Cromwell, ou livrées aux spéculateurs de Londres et des autres grandes villes de l'Angleterre en paiement des sommes qu'ils avaient avancées pour les frais de l'expédition en Irlande. Le système peut se résumer en deux mots : les trois quarts de l'Irlande aux Anglais et aux protestans; un quart aux Irlandais et aux catholiques. Voilà le principe général; dans l'application, il est tempéré par le caprice ou par l'intérêt du vainqueur : on garde dans les trois provinces protestantes un certain nombre de catholiques dont on a besoin comme laboureurs, journaliers, hommes de peine; on laisse, par grâce, une partie de leurs biens à quelques propriétaires catholiques spécialement signalés comme ayant montré un zèle constant en faveur du gouvernement anglais. Simple tolérance, essentiellement précaire, facilement révocable, achetée en tout cas par d'incessantes humiliations. La règle est celle-ci : à dater du 1er mai 1654, l'Irlandais, le catholique, sauf exception dûment justifiée, doit vivre à l'ouest du Shannon. Si on le trouve en-deçà du fleuve, sur la rive gauche, dans la partie que les protestans se sont réservée, on peut le tuer. Ce refoulement de la population indigène dans la partie ouest de l'île a reçu un nom expressif, celui de *transplantation*. Parmi les *transplantés* se trouve un descendant d'Edmond Spenser, qui, soixante-dix ans auparavant, avait reçu en donation de la reine Élisabeth des biens confisqués aux Fitzgerald. Un *trans-*

planté; Luttrell, obtient à grand'peine la permission de coucher dans ses propres écuries pour avoir le temps de faire ses préparatifs de départ. Lord Roche et ses filles sont obligés de se rendre à pied dans le Connaught; Édouard Hetherington est pendu pour avoir refusé de se laisser transplanter. Il est exécuté à Dublin le 3 avril 1655 et pour l'exemple on lui met sur la poitrine un écriteau avec ces mots : *For not transplanting.*

Après le retour des Stuart brusque changement. Charles II flotte entre les protestans et les catholiques, mais Jacques II se prononce ouvertement en faveur du catholicisme. Pendant qu'il était chassé d'Angleterre par Guillaume d'Orange, l'Irlande lui resta fidèle. Là il régna encore deux ans ou plutôt ce furent les chefs du parti irlandais, Tyrconnel en tête, qui régnèrent en son nom. De persécutés les catholiques devinrent persécuteurs. Les Anglo-Saxons avaient pendu les Celtes et avaient usurpé leurs terres; les Celtes à leur tour se donnèrent le plaisir de pendre les Anglo-Saxons et de confisquer leurs biens. Il fallait prévoir de terribles représailles au cas où l'Angleterre reprendrait possession de l'île. Aussi les Irlandais, même après la défaite de la Boyne et la fuite de Jacques II, continuèrent-ils à lutter avec acharnement. Enfin le 3 octobre 1691, ils signent à Limerick une capitulation ou plutôt un traité avec les généraux de Guillaume III. Le préambule désigne comme parties contractantes : d'un côté, le baron Gaskell, commandant en chef, sir Charles Porter et Thomas Conningsby, représentant Guillaume et Marie, roi et reine; de l'autre Sarsfield, le comte de Lucan, le vicomte Galway, le colonel Purcell, le colonel Cusack, sir John Butler; le colonel Dillon, représentant la nation irlandaise. Les clauses principales du traité sont : le libre exercice du culte catholique, le droit pour les catholiques de siéger au parlement, la liberté commerciale en faveur de l'Irlande, la garantie de la libre jouissance de leurs biens à ceux qui ont pris les armes en faveur de Jacques II, une amnistie générale. Le traité est accepté par Guillaume et Marie; il est déchiré par le parlement de Dublin, en majorité protestant. Les catholiques sont exclus des deux chambres irlandaises, comme ils l'étaient déjà des deux chambres anglaises; ils sont privés du droit de vote, soit pour les élections législatives, soit pour les élections municipales; ils ne peuvent pas s'éloigner à plus de 4 milles de leur résidence. De nouvelles confiscations sont prononcées. Guillaume III ayant rendu aux anciens propriétaires quelques parcelles des terres qui leur avaient été enlevées, on l'accuse de complaisance pour les papistes, lui, le chef du parti protestant en Europe. Les concessions faites par lui sont annulées; les terres sont reprises pour être vendues : défense aux catholiques de s'en rendre adjudicataires. Sous la reine Anne,

redoublement de sévérité. De nouvelles lois sont édictées sous le nom de lois pénales. Elles ont un double but : favoriser le morcellement des biens que les catholiques peuvent encore posséder, empêcher les catholiques d'acquérir d'autres propriétés. Pour favoriser le morcellement, ni droit d'aînesse, ni liberté de tester dans les familles catholiques ; le partage égal et forcé à chaque génération : si pourtant le fils aîné d'un catholique se fait protestant, le droit d'aînesse revit en sa faveur ; c'est une prime offerte à l'apostasie. Pour atteindre le second but, interdiction d'abord aux catholiques d'acheter des terres, interdiction ensuite d'hériter de leurs parens protestans. Après les propriétaires, les fermiers : s'ils sont catholiques, on ne peut pas leur consentir des baux de plus de trente et un ans ; s'ils sont catholiques, ils doivent payer un fermage qui représente au moins les deux tiers du produit de la terre ; autrement tout protestant, sur simple prestation de serment, peut se substituer au bail.

Telle était la législation inique que l'Angleterre ancienne avait léguée à l'Angleterre nouvelle ; tel était l'odieux héritage qu'il s'agissait de répudier. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, sous l'influence de Fox et de Pitt, de Burke et de Grattan, l'édifice des *lois pénales* est battu en brèche : pendant la première moitié du XIXe siècle il achève de s'écrouler. Par l'acte de 1778, les catholiques recouvrent le droit de contracter des baux emphytéotiques ; par le même acte ils sont replacés sous l'empire du droit commun en matière de successions. L'acte de 1782 leur restitue le droit d'acquérir la terre ; l'acte de 1793 leur rend la capacité électorale ; l'acte de 1829 enfin leur rouvre l'entrée du parlement. Nous avons raconté dans d'autres articles l'histoire de ces réformes successives. Cependant, malgré l'adoucissement incontestable de la législation établie sous Guillaume III et sous la reine Anne, le régime de la propriété, en Irlande, ne s'était pas sensiblement modifié dans la pratique. Quoique les catholiques eussent recouvré le droit d'acquérir des terres, ils n'avaient que peu d'occasions d'en profiter. La plupart des grands domaines, grâce au droit d'aînesse et aux substitutions, étaient immobilisés entre les mains d'un petit nombre de familles protestantes. Beaucoup de propriétaires étaient obérés ; ils avaient emprunté pour une valeur égale ou supérieure à celle de leurs terres. Dans cette situation, ils ne touchaient plus leur revenu, gage de leurs créanciers ; ils ne pouvaient faire aucune amélioration ; ils étaient entraînés à écraser leurs fermiers par des augmentations de redevances. La vente de leurs terres aurait été un avantage pour eux, pour leurs créanciers, pour leurs fermiers. Malheureusement la plupart de ces domaines étant substitués, leur aliénation était extrêmement difficile.

En 1848, un effort est fait pour porter remède à cette situation. Le cabinet libéral, dirigé par lord John Russell, propose à la chambre des lords une loi spéciale pour autoriser la vente des biens obérés (*encumbered estates*). Le projet de loi, combattu par certains membres de la chambre des lords, qui tremblaient à la pensée de voir la propriété foncière se mobiliser ou se morceler, est renvoyé à une commission pour être étudié à nouveau et remanié. Il passe enfin en 1849 à la chambre des lords. Porté à la chambre des communes, il est voté par elle à la suite d'un remarquable discours de sir James Graham, l'ancien collègue de Robert Peel, qui s'exprime dans les termes suivans : « Il me paraît nécessaire que des facilités et des encouragemens soient donnés pour favoriser le partage des terres en Irlande. Il importe de rattacher au sol de l'Irlande les populations catholiques de ce pays. Pendant une longue période d'inégalité, les catholiques irlandais, grâce à leur économie et à leur industrie, ont acquis des capitaux considérables qu'ils seraient heureux, j'en suis convaincu, de consacrer à l'achat de biens-fonds. D'un autre côté, une partie des vastes domaines acquis autrefois par suite de confiscations et qui se trouvent entre les mains des protestans, sont obérés de manière à mettre leurs propriétaires hors d'état de remplir les devoirs qui leur incombent. Il faut remédier à cet état de choses. » Les tribunaux créés en vertu de la loi sur les biens obérés commencèrent à fonctionner dès le mois de mars 1849 et siégèrent pendant plusieurs années. Jusqu'en 1852, il avait été vendu 11,024 domaines, représentant une valeur totale de 23,161,093 livres, soit près de 600 millions de francs.

On avait fait quelque chose pour les propriétaires : on n'avait encore rien fait pour les fermiers. La situation de ces derniers était singulière. Pour la comprendre, il faut nous abstraire un instant de nos idées françaises. Les rapports réciproques du propriétaire et du fermier, en Angleterre et en Irlande, sont essentiellement différens de ce que nous les voyons chez nous. Les mots mêmes que nous employons pour exprimer ces rapports, les mots de propriétaires et de fermiers, de baux et de fermages, ne sont pas la traduction exacte des mots anglais. Le *landlord* n'est pas l'équivalent de notre propriétaire français, pas plus que le *tenant* ou tenancier n'est l'équivalent de notre fermier. Chez nous, le fermier ne se croit aucun droit de copropriété sur la terre : son seul titre est le contrat passé entre lui et le propriétaire. Ce contrat lui garantit sa jouissance. Par contre, il lui impose des obligations rigoureuses : faute par lui de les remplir, il est déchu. Dans l'organisation féodale de la propriété, telle qu'elle subsiste encore chez nos voisins, il en est tout autrement. M. Paul Fournier, le savant professeur à la faculté de droit

de Grenoble, l'explique avec une rare précision dans son ouvrage sur *la Question agraire en Irlande* : « Avant 1860, dit-il, la situation réciproque du propriétaire et du fermier n'était point considérée comme le résultat d'une convention expresse sur certains points, tacite sur les autres. Les jurisconsultes disent à bon droit que la relation du fermier avec le propriétaire est la conséquence de la tenure, non du contrat. Les obligations que produit cet état de choses naissent de la coexistence de droits réels appartenant à deux personnes différentes sur le même objet; ce ne sont pas des obligations contractuelles. »

Il y a donc, d'après les idées anglaises, une sorte de décomposition de la propriété entre le bailleur et le preneur, entre le *landlord* et le *tenant*. Le bailleur se réserve le domaine éminent; il a un droit de reversion, dont il peut user, soit à une époque indéterminée, en l'absence de convention spéciale, soit à une époque déterminée, quand il y a convention. Jusque-là le domaine utile passe sur la tête du preneur. Cette manière de comprendre la situation semble au premier abord extrêmement favorable au *tenant*, car elle lui reconnaît un droit réel sur la terre qu'il détient et qu'il cultive. Or un droit réel peut se vendre, se céder, se transférer. D'où cette conséquence toute naturelle : le fermier prétend traiter avec son successeur pour la cession du susdit droit : Je vous laisse la place, lui dit-il, je vous abandonne les améliorations que j'ai faites, je vous transfère ma situation, mais je vous demande une indemnité de bon gré (*good will*). A merveille, seulement il dépend du *landlord* de faire échouer la combinaison. Il peut d'abord refuser le nouveau fermier qui lui est présenté par le fermier sortant; il peut ensuite, à l'expiration du bail, s'il y en a un, ou à toute époque, s'il n'y a pas de bail, élever outre mesure le chiffre du fermage; alors le nouveau fermier n'a ni le désir ni la possibilité de payer à son prédécesseur l'indemnité de *bon gré*. Aussi le tenancier ne peut-il bénéficier de cette situation que là où il existe de bonnes relations entre lui et le propriétaire. Ce n'était pas le cas dans la majeure partie de l'Irlande. Seule, la province de l'Ulster faisait exception. Là les haines de race et de religion étaient moins violentes; beaucoup de fermiers étaient protestans comme les *landlords*. Par suite, la coutume de l'Ulster était très favorable au droit du tenancier. L'indemnité de *bon gré* s'y payait couramment, et le propriétaire ne refusait pas d'accepter le successeur présenté par son fermier, à moins qu'il ne fût notoirement insolvable. Aussi les paysans des trois autres provinces disaient-ils constamment : Donnez-nous le *tenant right*; donnez-nous la coutume de l'Ulster. Et lord Palmerston, qui n'était pas très tendre pour ses compatriotes les Irlandais, répondait avec

l'approbation de la chambre des communes : « Le droit du tenancier, ce serait la spoliation du propriétaire. »

Cependant le cabinet Palmerston ne refuse pas de faire quelque chose en faveur des fermiers. En 1860, Cardwell, alors ministre de l'Irlande, fait voter deux lois dont voici l'économie : la nature des relations entre le propriétaire et le fermier est modifiée; ces relations reposeront désormais sur le contrat et non plus sur la tenure. Quand il n'y a pas conventions expresses entre les parties, la loi y supplée en supposant des conventions tacites. La législation de 1860 tend à faire du tenancier un simple locataire, comme notre fermier. De là deux ordres de conséquences : les unes favorables au propriétaire, les autres favorables au fermier. Le propriétaire peut expulser plus facilement et plus rapidement le fermier en cas de non-paiement de sa redevance. Le fermier, de son côté, est indemnisé des améliorations qu'il a exécutées du consentement du propriétaire : jusqu'alors le fermier, sauf dans l'Ulster, n'avait aucun intérêt à améliorer, les améliorations ne lui profitaient pas; au contraire, elles donnaient au propriétaire un prétexte, lors de l'expiration, pour élever la redevance. Autre avantage pour le fermier. Dérogation est apportée à la règle traditionnelle : *Quidquid solo plantatur, solo adquiritur.* Le fermier, en s'en allant, emporte les objets mobiliers, machines et même les bâtimens établis par lui sur le domaine, pourvu que ces objets puissent s'en détacher sans fracture ni détérioration. Ainsi le législateur entre dans une voie toute nouvelle; il modifie la situation respective des propriétaires et des fermiers, et il ne la modifie pas dans le sens indiqué par ces derniers. Bien loin de fortifier le *tenant right*, il l'affaiblit, il le supprime implicitement; il le remplace, il est vrai, par un droit d'indemnité; mais ce droit ne résulte que des améliorations consenties par le propriétaire, il est donc subordonné à la volonté de ce dernier. De là des difficultés que l'on aurait dû prévoir. Pour les lever, deux nouvelles lois sont préparées : l'une en 1866, sous le cabinet libéral, par M. Chichester Fortescue; l'autre en 1867, sous le cabinet conservateur, par lord Stanley. Aucune des deux n'arrive à être votée. C'est dans cette situation que M. Gladstone, en prenant le pouvoir, trouve la question.

Cette question dans son programme vient immédiatement après celle de l'église d'Irlande. Le sort de l'église a été réglé en 1869, l'année 1870 sera consacrée à régler le sort des fermiers et des propriétaires irlandais. Dans la séance du 15 février, le premier ministre apporte à la chambre des communes son projet de loi. Dès les premières lignes, il est aisé de voir que nous ne sommes plus du tout dans l'ordre d'idées où s'était placée la loi Cardwell. La loi Gladstone

prononce tout de suite et nettement le mot de droit du fermier : *tenant right*. Là où ce droit existe, comme dans l'Ulster, elle se contente de le reconnaître, de le sanctionner, de lui donner force législative et caractère juridique. Là où il n'existe pas, là du moins où il est méconnu, contesté, la loi l'établit et l'organise. Le droit du fermier peut s'exercer de deux manières principales : ou par la cession de son intérêt à un fermier nouveau qui lui paie son *bon gré*, ou par une indemnité qu'il réclame et qu'il obtient du propriétaire. Cette indemnité, d'autre part, est infiniment plus large que dans le système de la loi Cardwell. D'après le législateur de 1870, l'indemnité est accordée non-seulement pour les améliorations faites du consentement du propriétaire, mais même pour les améliorations faites contre son gré; elle est accordée enfin, en dehors de toute question d'amélioration, par le seul fait que le propriétaire renvoie sans raison le fermier. C'est ce que la loi appelle l'indemnité pour trouble de jouissance. Ainsi deux voies sont ouvertes au propriétaire pour se débarrasser du fermier, il peut l'autoriser à vendre son *bon gré* à un nouveau fermier; dans ce cas, le propriétaire ne doit rien à l'ancien fermier, qui se trouve payé ; ou bien le propriétaire peut s'opposer à la vente du *bon gré*, mais dans ce cas c'est lui qui est obligé d'indemniser le fermier sortant. Dans un cas comme dans l'autre, il y a un démembrement de la propriété en faveur du fermier. On estime que la réforme de 1870 a réduit de près de 20 pour 100 la valeur de l'ensemble des grands domaines irlandais. Aussi les adversaires de cette réforme la considèrent-ils comme une confiscation déguisée. Ils lui adressent un autre reproche, c'est de n'avoir pas fait cesser la lutte entre les propriétaires et les fermiers. Si, en effet, moyennant le sacrifice de 1/5 de leurs revenus, les grands propriétaires irlandais s'étaient vu assurer la paisible jouissance des quatre autres cinquièmes, ils se seraient consolés de ce sacrifice. Malheureusement la loi, en plaçant pour ainsi dire deux propriétaires en face l'un de l'autre, en leur donnant des droits sinon égaux, du moins analogues, ne les a pas reconciliés, au contraire. Elle les a mis en état d'hostilité permanente. Nous verrons tout à l'heure les conséquences de ce regrettable état de choses.

L'activité réformatrice du cabinet Gladstone n'est cependant pas épuisée par les deux grandes mesures qu'il vient de faire voter. De 1870 à 1873, le premier ministre et ses collègues s'attaquent tour à tour à toutes les questions, examinent l'une après l'autre toutes les branches de l'administration, font succéder les réformes aux réformes et les projets de lois aux projets de lois. En 1870, établissement d'un système général d'enseignement pour l'Angleterre et le pays de Galles; création de commissions scolaires électives, où les

femmes sont admises; éducation religieuse assurée aux membres des diverses communions. En 1871, réforme du système de recrutement dans l'armée, abolition de l'achat des grades. En 1872, établissement du scrutin secret, depuis si longtemps réclamé pour protéger le vote du fermier contre la pression du propriétaire ou de ses agens. La même année, abolition des sermens universitaires, qui privaient les catholiques du droit de prendre leurs grades à Oxford et à Cambridge ; abolition d'une loi vexatoire et impuissante qui interdisait aux évêques catholiques d'Angleterre de porter publiquement leur titre; adoucissement de la législation sur les *trades unions*; création enfin d'un bureau de l'administration locale, dans les mains duquel vont être concentrées un certain nombre d'attributions jusqu'alors mal à propos dispersées. C'était une fièvre de réformes. Jamais on n'avait rien vu de pareil depuis le grand ministère de lord Grey, en 1830. On commençait à trouver que Gladstone allait un peu vite. L'Angleterre n'est pas habituée à marcher d'un tel pas; elle aime à respirer après chaque réforme. On ne lui laissait pas le temps de souffler; elle finit par demander grâce. On ne l'écouta pas; elle se fâcha.

C'était en 1873 : cinq ans s'étaient écoulés depuis que Gladstone était arrivé triomphalement au pouvoir, précédé par un splendide programme de réformes, escorté par une majorité formidable dans la chambre et dans le pays. Dans l'intervalle, une révolution avait eu lieu sur le continent : la république en France avait succédé à l'empire. Au milieu des circonstances mémorables qui accompagnèrent ce grand événement, il ne parut pas que le cabinet Gladstone eût fait jouer à l'Angleterre un rôle digne d'elle. Ce fut du moins l'opinion générale, et les adversaires du ministère ne manquèrent pas d'en tirer avantage contre lui. Par le traité de Versailles, le *statu quo* en Occident était changé au profit de l'Allemagne; par la conférence de Londres, le *statu quo* en Orient était changé au profit de la Russie. Dans les deux cas, le cabinet Gladstone avait été sans action sur les événemens.

Il est rare que de graves événemens se passent sur le continent, et notamment en France, sans avoir un contre-coup en Angleterre. Nous l'avons constaté plus d'une fois dans la suite de ces études. Il serait injuste de rattacher à la révolution du 4 septembre l'agitation rurale qui se manifesta en 1872 dans certains comtés de l'Angleterre sous la direction de Joseph Arch et qui se traduisit par des grèves, des réunions, des discours empreints d'une sorte de socialisme mystique; cette agitation a un caractère tout à fait local et tout à fait anglais. Il n'en est pas de même du mouvement d'opinion qui eut pour conséquence la formation d'un petit groupe répu-

blicain dans la chambre des communes. Ce fut très certainement une conséquence de la fondation de la république en France. Il y avait toujours eu quelques républicains en Angleterre; ils n'avaient jamais réussi à former un parti parlementaire; en 1871, on put croire qu'ils allaient y arriver. Un homme jeune, ambitieux, plein de talent, se prononça en faveur de leurs idées. C'était sir Charles Dilke, récemment entré dans la vie politique comme député du bourg métropolitain de Chelsea. Que Dilke eût des opinions très libérales et presque radicales, on le savait et personne n'aurait songé à l'en blâmer; mais on regretta de voir le fils d'un protégé, d'un ami du prince Albert, aller un moment jusqu'à se faire républicain. Aussi fut-il très durement traité par la presse et par l'opinion. Les journaux satiriques le caricaturèrent; on le surnomma le citoyen Dilke, le Gambetta de l'Angleterre. A côté de ces épigrammes et de ces colères, quelques rares enthousiasmes. Cela se passait dans l'automne de 1871. Le nom de Dilke fut alors sinon le plus populaire, du moins le plus souvent cité dans toute l'Angleterre. Il faut lui rendre justice; au milieu de ce tapage, il montra un beau sang-froid. Il ne se laissa pas griser par les éloges; il ne se laissa pas démonter par les attaques. A la rentrée des chambres, il présenta tranquillement une motion contre les dépenses occasionnées à l'Angleterre par la royauté et la défendit en bons termes, comme une proposition toute naturelle et tout ordinaire. M. Gladstone répondit avec une ardeur qu'on n'attendait pas d'un premier ministre presque démocrate. Ardeur sincère sans doute, mais ardeur nécessaire et politique; car bien des gens, sans prendre M. Gladstone pour un républicain, le regardaient comme un précurseur de la république, comme un allié inconscient de sir Charles Dilke. Il lui importait donc essentiellement de dissiper ce soupçon. Les difficultés d'ailleurs s'accumulaient devant lui. L'idée du rappel de l'union, de la séparation législative et administrative entre les deux parties du royaume-uni n'avait jamais complètement disparu en Irlande; seulement depuis la mort d'O'Connell, les autonomistes irlandais n'avaient plus de chef et plus d'orateur. Ils finirent par en trouver un et de ce jour le parti du *home rule*, héritier direct du parti du *rappel*, fut constitué. Chose bizarre, le chef du nouveau parti, Isaac Butt, avait été dans sa jeunesse un adversaire d'O'Connell. Protestant de religion, il débuta en politique comme conservateur et protectionniste. Malgré ses opinions, il fut choisi comme avocat par Smith O'Brien dans l'affaire de la jeune Irlande en 1848. Ce procès, qu'il plaida avec beaucoup de talent, le mit en rapport avec les chefs du parti irlandais. Peu à peu ses opinions se modifièrent. Les chefs du parti conservateur l'oubliaient ou ne voulaient se servir de

lui que comme d'un subalterne. Un d'eux eut l'inconvenance d'écrire à un de ses amis : « N'oubliez pas d'acheter Butt. » C'était mal connaître l'homme; il y avait malheureusement du désordre dans ses affaires et du décousu dans sa vie privée; mais il n'était pas à vendre. S'il eut connaissance de cette lettre, il ne dut pas la pardonner.

Voilà donc M. Gladstone qui se réveille tout à la fois en face d'un parti républicain en Angleterre et d'un parti séparatiste en Irlande. Ni l'un ni l'autre, à vrai dire, n'était bien redoutable. Le parti républicain, dans la chambre des communes, se composait de trois hommes, pas un de plus : sir Charles Dilke, le professeur Fawcett et M. Auberon Herbert. Quant au parti du *home rule*, il venait à peine de se constituer; son chef, Isaac Butt, après avoir été longtemps en dehors du parlement, y était rentré seulement en 1871 comme député de Limerick. Avec un rare talent de parole, il n'avait pas les qualités de caractère nécessaires pour conduire un grand parti; il n'avait ni l'activité infatigable d'O'Connell ni la froide résolution qu'a montrée depuis M. Parnell. Avec cela trop d'aventures galantes et trop de bons dîners. Cependant, si Dilke et Butt n'étaient pas des dangers, ils étaient des embarras. Ils ébréchaient, ils écornaient à l'une de ses extrémités le parti libéral, tandis qu'à l'autre extrémité les conservateurs faisaient peu à peu des conquêtes parmi les whigs de la vieille école, effrayés par les hardiesses réformatrices de Gladstone.

Le premier ministre n'était pas homme à se laisser détourner de ses idées par les résistances qu'il rencontrait. Il était arrivé au pouvoir avec un programme connu et déterminé. Il voulait l'exécuter jusqu'au bout. Il aborda donc la dernière des trois grandes questions énumérées dans son discours de Wigan. Dès l'ouverture de la session de 1873, M. Forster présenta un bill pour réorganiser l'enseignement en Irlande. Il existait dans ce pays deux universités : la vieille université protestante de Dublin et l'université de la reine, créée par Robert Peel en dehors de tout caractère confessionnel; en outre, il existait des collèges libres fondés par les catholiques. Le plan de Gladstone et de Forster réunissait tous ces établissemens en une seule université qui devait donner l'instruction aux catholiques comme aux protestans, aux épiscopaux comme aux non-conformistes, s'interdisant l'enseignement des matières sujettes à controverse, c'est-à-dire de la théologie, de la morale et de l'histoire moderne. C'était, comme on le voit, l'idée de Robert Peel développée, agrandie, systématisée. C'était ce que nous appellerions en France la *laïcisation* de l'enseignement, mais la laïcisation entendue de la manière la plus large et la plus libérale, puisque,

respectueux de la liberté d'opinion des familles ou des églises, on leur laissait même l'enseignement de la morale, même celui de l'histoire dans ses parties controversables. Et cependant, malgré ces précautions et ces ménagemens, la laïcisation, défendue par l'éloquence de Gladstone, appuyée par l'autorité morale de Forster, échoua devant les résistances de toutes les confessions religieuses. Catholiques et protestans s'unirent pour combattre un projet qui exilait la religion de l'école. Disraëli, pour qui l'heure de la revanche avait sonné, résuma, dans un discours amer et spirituel, les griefs de l'opposition, non-seulement contre la mesure en discussion, mais contre toute la politique suivie par le cabinet libéral depuis quatre ans : « Vous avez dépouillé les églises, vous avez menacé toutes les corporations, vous avez troublé toutes les professions, vous vous êtes immiscés dans les affaires de chacun ; personne n'est plus sûr de sa propriété, personne ne sait plus à quelles obligations il pourra être soumis demain. Le pays est fatigué de votre politique de confiscation. » Le projet Gladstone-Forster fut repoussé par 287 voix contre 284. Le cabinet donna sa démission. Les conservateurs refusèrent d'accepter sa succession avant que la chambre des communes fût renouvelée. Gladstone garda encore le pouvoir pendant près d'un an avec son prestige diminué et sa majorité entamée. Dans ces conditions, il ne pouvait que végéter. Après de longues hésitations, tout à coup, brusquement, sans s'être concerté avec ses amis politiques et après avoir à peine prévenu ses collègues, il risque la dissolution en janvier 1874. Les libéraux vont à la bataille dans de mauvaises conditions, mécontens, découragés; les conservateurs y arrivent pleins d'espoir et de confiance. La majorité de 1869 est culbutée. Disraëli rentre à la chambre à la tête de trois cent cinquante conservateurs disciplinés et serrés. Le grand ministère libéral a vécu; le grand ministère conservateur commence; il va durer six ans. Pendant six ans, l'Angleterre entendra plus rarement parler de réformes intérieures; elle entendra plus souvent parler d'événemens extérieurs et de succès diplomatiques. La question irlandaise est suspendue; elle n'est pas résolue. Ce n'est pas un dénoûment : ce n'est qu'un entr'acte.

ÉDOUARD HERVÉ.

LA

MAGISTRATURE ÉLUE

Un pays civilisé ne peut pas se passer de juges, on le reconnaît; mais il peut encore moins se passer de juges qui rendent la justice : c'est ce que beaucoup de gens oublient. Les partis politiques, cherchant avant tout à grossir leurs rangs, arrivent à classer tous les citoyens en deux camps : qui n'est pas pour eux est contre eux. Cependant le point essentiel est que le juge ne soit pour ni contre personne. Avant de chercher comment il dirigerait les affaires publiques, qu'il ne dirige pas, il faut se demander s'il applique les lois, qu'il doit appliquer; avant de savoir comment il vote, il faut savoir comment il juge. Un gouvernement, républicain ou monarchique, a sans doute le droit d'obtenir de tous les corps judiciaires qu'ils reconnaissent et respectent son propre principe; mais, cela fait, tout lui reste à faire, puisque ces corps ne sont institués qu'en vue de la justice et que la justice est encore à organiser. M. Ribot a, d'un mot, dans la séance du 1er juillet 1882, exactement résumé la question : « Il faut une magistrature républicaine; mais ce qui est encore plus nécessaire, c'est qu'il y ait une magistrature. »

Or il n'y a pas de magistrature si le juge n'est impartial. C'est pourquoi presque tous les peuples modernes ont cherché le moyen d'assurer son indépendance. Quand Loyseau, dans son *Discours sur l'abus des justices de village*, voulut, au XVIIe siècle, montrer l'infériorité de ces juridictions subalternes, il écrivit : « La justice des villages ne peut qu'elle ne soit mauvaise, pour ce que ces petits juges *dépendent* entièrement du pouvoir de leur gentilhomme, qui les peut destituer à sa volonté et en fait ordinairement comme de ses valets; » et ailleurs : « Si le seigneur veut mal à quelque homme de bien, qui est l'officier qui, *pour faire le bon valet*, ne fera contre

lui du pis qu'il pourra, même s'il est accusé à tort..? » C'est clair : si le juge est dépendant, il fera le bon valet; s'il fait le bon valet, il rendra des services : donc il doit être indépendant. Jusque-là, tout le monde est d'accord. Mais comment garantir son indépendance? C'est ici qu'on cesse de s'accorder.

Il y a des hommes d'état auxquels la droiture naturelle du cœur humain inspire une inébranlable confiance. C'est dans le caractère du juge et non dans un texte législatif qu'il faut, à les en croire, chercher cette garantie. On naît avec une âme servile comme on naît avec un corps difforme : la loi n'y peut rien. Quant à l'honnête homme, il domine les événemens et n'a pas besoin qu'on vienne à son aide : *Impavidum ferient ruinæ*. Je crains, en effet, que quelques-uns ne gardent leur bassesse native en dépit des institutions et ne s'obstinent à s'aplatir quand on a tout fait pour les tenir debout; je crois aussi que quelques autres ont assez de cœur pour faire leur devoir en dépit des menaces qu'une mauvaise législation leur adresse et des pièges qu'elle leur tend. Mais il ne faut chercher l'homme ni si haut ni si bas. Les candidats aux fonctions de l'ordre judiciaire sont à peu près de la même taille que leurs semblables et doivent être traités en conséquence. L'homme, en général, songe à lui-même avant de songer à la république; or ce qu'on demande au juge, c'est précisément de penser à la république avant de penser à lui. Puisqu'on exige de lui cet effort, il est raisonnable qu'on le mette à même de l'accomplir.

I.

La meilleure garantie de l'indépendance fut, aux yeux de nos ancêtres, l'inamovibilité de la fonction. M. Gerville-Réache a sans doute, dans son discours du 8 juin 1882, rappelant certains termes qu'emploie l'édit d'octobre 1467, cet « acte de baptême de l'inamovibilité, » soutenu que, si Louis XI avait promis de ne pas destituer les magistrats, ce fut « justement pour les rendre dépendans du pouvoir. » Mais ce rusé despote n'avait pas la vue si courte. Il se proposa, sans doute, d'associer plus étroitement les parlemens à sa politique; il voulut par-dessus tout, dans l'intérêt commun du prince et des sujets, fortifier la justice royale. Élever en face et au-dessus de la justice seigneuriale des juridictions stables, puisant dans leur permanence le sentiment de leur dignité, de leur force et de leur indépendance judiciaire, gagnant par là même le respect et la confiance du pays, d'autant plus capables de servir utilement la couronne dans l'exercice de leurs pouvoirs politiques, c'était encore un moyen de vaincre le système féodal et d'unifier la France dans la royauté. Les états-généraux de 1484, qui unirent tant de

sagesse politique à une si grande liberté d'allures, ne s'y trompèrent pas, et, quand ils réclamèrent le maintien de l'inamovibilité, ce ne fut pas seulement dans l'intérêt du roi, dont il fallait bien dire un mot, mais dans celui de la justice et des justiciables (1). Ce ne fut pas assurément par un attachement excessif aux prérogatives de sa couronne, mais par un grand effort de clairvoyance politique et par un vif sentiment des intérêts généraux qu'Henri IV, au lendemain de ses rudes batailles, défendit contre ses meilleurs amis, contre ses compagnons de victoire, les parlemens ligueurs et maintint dans leurs postes des gens qui lui avaient, les armes à la main, barré le chemin du trône. L'inamovibilité des juges royaux devint donc une « maxime fondamentale de notre droit public. » Ce sont les termes même qu'emploie le parlement de Paris lorsqu'il reproche au roi, le 8 novembre 1765, d'avoir organisé à Rennes une chambre criminelle composée de douze commissaires, conseillers d'état et maîtres des requêtes de l'hôtel. « Deux circonstances sont également nécessaires pour composer un parlement, dit-il : la communication du pouvoir et l'irrévocabilité. » Celle-ci « garantit la sûreté du citoyen parce que les magistrats, sûrs de leur état par sa perpétuité, ne sont pas, suivant les circonstances, exposés à plier leur devoir et leur intégrité au désir de se maintenir. » « La stabilité seule des magistrats, répète en plein lit de justice le 13 avril 1771 l'avocat-général Séguier, peut leur assurer cette liberté qui doit être l'âme des délibérations et garantir la sûreté des droits respectifs du souverain et de son peuple. » Les princes du sang, protestant contre le coup d'état exécuté par Maupeou, tiennent le même langage.

Un des principaux argumens qu'on puisse invoquer en faveur de l'inamovibilité, c'est que Napoléon Ier ne s'en accommoda jamais. Ce grand homme de guerre, qui n'admettait pas la contradiction, même en matière de foi, ne devait pas la tolérer dans l'administration de la justice : s'il ne pouvait pas, à son grand regret, déposer un pape, il n'aurait jamais compris qu'une loi quelconque l'empêchât de briser un juge, et qu'après avoir contraint tous les rois de l'Europe à subir ses ordres, il fût lui-même contraint de subir, dans ses propres états, l'arrêt rendu contre son gré par un de ses sujets. Je sais que, pour mieux saper l'inamovibilité de la magistrature, on se plaît à supposer qu'elle fut restaurée par l'empereur. « Pensez-vous, disait M. Bovier-Lapierre dans la séance du 8 juin, que le premier Bonaparte ait constitué le principe de l'inamovibilité pour avoir une magistrature indépendante? » C'est précisément,

(1) « Et si seroit plus aigu et inventif à trouver exactions et pratiques, pour ce qu'il seroit tous les jours en doute de perdre son office. »

répondons-nous, pour avoir une magistrature dépendante que le premier Bonaparte la maintint amovible. Ainsi s'expliquent le sénatus-consulte du 12 octobre 1807, restreignant l'inamovibilité aux magistrats qui auraient obtenu leurs provisions après cinq ans d'exercice, *si, à l'expiration de ce délai, S. M. l'empereur et roi reconnaissait qu'ils méritaient d'être maintenus dans leurs places*, le décret du 24 mars 1808, qui révoqua plus de soixante magistrats des cours et des tribunaux, la loi du 20 avril 1810, qui, en donnant aux cours d'appel le titre de cours impériales, enjoignit de procéder à leur installation et en exécution de laquelle le gouvernement impérial opéra le remaniement complet de leur personnel. Il appartient aux adversaires de l'inamovibilité de revendiquer tous ces exploits du premier empire aussi bien que les anathèmes de M. de Bonald (1) ou les votes de la chambre introuvable.

Depuis 1815, les libéraux n'eurent qu'un but : assurer, par l'établissement et le maintien de l'inamovibilité, l'indépendance des juges. C'est la thèse que soutinrent et développèrent avec un grand éclat, à la chambre des députés, Pasquier, Beugnot, de Barante. Royer-Collard, que firent prévaloir à la chambre des pairs Lally-Tollendal, Molé, le duc de La Rochefoucauld, le garde des sceaux Barbé-Marbois. Après la révolution de 1830, ce furent d'autres libéraux, Villemain, Dupin, Daunant, Madier de Montjau, qui prirent en main cette grande cause, et ce dernier, dans une véhémente apostrophe, alla jusqu'à « conjurer » la chambre des députés de ne pas porter atteinte à l'inamovibilité, si elle ne voulait « renverser la société dans ses fondemens (2). » Cependant, après la chute de la monarchie constitutionnelle, le gouvernement provisoire crut pouvoir décréter (17 avril 1848) que le principe de l'inamovibilité, « incompatible avec le gouvernement républicain, avait disparu avec la charte. » C'est Jules Favre qui lui répondit, à la tribune de notre première assemblée républicaine, en demandant à la représentation nationale de ne pas laisser croire à la nation « que le gouvernement de la république n'était qu'un gouvernement de créatures (3), » et la constituante de 1848 ne voulut pas, en effet, le laisser croire. L'inamovibilité fut maintenue. Bien plus, afin de la préserver des atteintes que le pouvoir exécutif pourrait lui porter sous prétexte de

(1) Voyez l'*Officiel* du 9 juin 1882.

(2) Il est vrai que le serment de fidélité exigé des magistrats fit disparaître ceux d'entre eux qui étaient le plus attachés à la branche aînée des Bourbons; mais le refus de serment venait du juge, il lui était imposé par sa conscience : le refus d'investiture serait venu du pouvoir; c'eût été une atteinte portée par l'arbitraire à un grand principe. (Albert Desjardins, *Études sur l'inamovibilité de la magistrature*, p. 30.)

(3) C'est exactement ce que répète M. Franck-Chauveau dans la séance du 8 juin 1882.

réduction de sièges, une loi du 8 août 1849, toujours en vigueur (1), décida qu'aucune réduction dans le personnel des cours et tribunaux ne pourrait s'opérer que par voie d'extinction. Ainsi s'enracina pour la seconde fois dans nos mœurs le principe que la révolution et l'empire avaient successivement méconnu, mais à l'abri duquel nos pères avaient placé l'indépendance des juges. Ce principe « qu'on verra toujours menacé par la tyrannie naissante et anéanti par la tyrannie toute-puissante, » la France le regarda pour la seconde fois et pendant plus d'un demi-siècle comme le *palladium* de ses libertés et comme la plus sûre garantie des justiciables. C'est ainsi, d'ailleurs, qu'on l'envisageait partout. Les juges étaient inamovibles en Angleterre depuis le règne de George III, en Suède depuis 1809, dans les Pays-Bas depuis 1815 (2), en Bavière depuis 1818, dans le Wurtemberg depuis 1819, au Brésil depuis 1824, en Portugal depuis 1826, en Belgique depuis 1831 ; ils le devinrent en Prusse (1850), en Russie (1864), en Autriche (1867), en Irlande (1874), etc. Parmi les lois de ces différens états, quelques-unes, comme la constitution prussienne du 31 janvier 1850, ne se bornèrent pas à énoncer le principe ; elles le justifièrent en déclarant « que les tribunaux doivent rester indépendans et n'être soumis qu'aux lois. » Même aux États-Unis, les plus sages publicistes reconnurent que l'inamovibilité était « une des plus importantes améliorations apportées dans les temps modernes à la pratique du gouvernement (3). »

Rien ne saurait mieux affermir cette conviction générale que le spectacle auquel la France vient d'assister. Notre chambre des députés compte à coup sûr parmi ses membres beaucoup d'adversaires de la magistrature inamovible, Cependant quand l'ordre du jour appela, le 1er juillet 1882, la première délibération sur la proposition de M. Alfred Girard, ayant pour objet de faire suspendre indéfiniment l'inamovibilité jusqu'à la promulgation d'une loi d'ensemble sur la réorganisation judiciaire, on sentit de divers côtés qu'un grand péril menaçait les justiciables. Tandis que M. de Sonnier disait à ses collègues dans un langage dépouillé d'artifice : « La mesure que nous proposons est une simple mesure politique..; c'est une mesure politique pour frapper certains magistrats, » on se demandait, à gauche comme à droite, si l'on n'allait pas, pour satisfaire quelques rancunes, livrer le pays à l'arbitraire en mettant le pouvoir judiciaire et la justice à la merci des différens ministères qui pourraient se succéder jusqu'au vote définitif de la loi d'ensemble.

(1) « Et qui défend encore aujourd'hui les corps judiciaires. » (*La Réforme judiciaire*, par M. G. Picot, p. 118).

(2) Voir pourtant Albert Desjardins, p. 79.

(3) *The Federalist*, cité par Story, *Commentaries on the constitution of the United States*, § 1594.

Ce ne furent pas seulement les orateurs du centre gauche, MM. Ribot et Franck-Chauveau, qui dénoncèrent à la tribune « cet expédient misérable » et signalèrent « l'avilissement du corps judiciaire tout entier livré au pouvoir ministériel, » ni le gouvernement, représenté par M. Varambon, qui déclara qu'on « ne trouverait pas en France un garde des sceaux pour accepter l'arbitraire indéfini, » ce fut un député de l'extrême gauche, M. Clémenceau, qui vint dire : « Nous avons la ferme volonté de donner à notre pays une magistrature qui s'inspire de l'esprit de la démocratie, une magistrature à qui chacun puisse confier sans crainte la garde de sa sécurité, de ses biens, de son honneur, de sa vie, et c'est parce que toutes ces choses dépendent des magistrats de la république que nous ne voulons pas livrer ceux-ci à l'arbitraire, au caprice des gouvernans. » Il se hâtait, il est vrai, de faire observer que la droite, le centre gauche, le gouvernement et l'extrême gauche n'avaient pas « de vues communes dans cette affaire. » Mais moins ces différens groupes s'étaient concertés et plus ils se divisaient quant au but suprême, plus la démonstration était péremptoire. Si les partisans les plus résolus et les plus implacables adversaires de la magistrature inamovible se trouvèrent, presque à leur insu, coalisés pour une heure, c'est qu'ils ne voulaient ni les uns ni les autres d'une magistrature asservie, et je ne sache pas qu'on pût rendre un plus éclatant hommage au principe de l'inamovibilité.

Mais plusieurs des hommes politiques qui firent échouer, le 1er juillet, la proposition de M. Girard se figurent qu'ils peuvent trouver dans l'élection des juges une autre garantie d'indépendance et, le principe électif leur paraissant plus conforme à l'organisation de la France moderne, ils proposent de l'appliquer désormais à la magistrature. La chambre des députés a d'ailleurs, dans la séance du 10 juin 1882, voté ce principe en adoptant, par 275 voix contre 208, une proposition de M. de Douville-Maillefeu ainsi conçue : « Les juges sont élus. » Je me propose d'examiner s'il est, en effet, possible et désirable que les corps judiciaires soient, à l'avenir, nommés par un corps électoral au lieu d'être choisis par le chef du pouvoir exécutif.

II.

Le principal obstacle à l'établissement du système électif, c'est précisément, à nos yeux, qu'il anéantit l'indépendance du magistrat élu.

Quand les juges sont nommés par le chef de l'état, un législateur prévoyant les soustrait avant tout à l'action du pouvoir exécutif. C'est pourquoi d'inflexibles logiciens ont prétendu les dérober à ses

caresses comme à ses menaces et voudraient lui ôter le droit de les élever à un poste supérieur comme on lui ôte celui de les déplacer sans leur consentement. Mais le prince ou le président de la république n'est pas le seul maître dont il faille craindre l'influence.

Si le juge est élu, c'est du corps électoral qu'il dépendra. Donc il deviendra tout aussi nécessaire de le protéger contre le corps électoral qu'il l'est aujourd'hui de le protéger contre le chef de l'état. Cela sera même plus nécessaire. Étudiant les rapports d'Henri IV avec les parlemens, je signalais, en 1877, un certain nombre de grands procès qui avaient attiré l'attention de ce prince et je le blâmais d'avoir fait connaître, en écrivant aux magistrats, à laquelle des parties il s'intéressait. Mais Henri IV, au demeurant, ne s'intéressa et ne pouvait s'intéresser qu'à un très petit nombre de causes. Un chef d'état, un ministre même, outre qu'ils répondent de la justice au pays et, par conséquent, gardent un intérêt direct à ce qu'elle lui soit rendue, sont placés trop haut pour tracasser le juge dans l'exercice continuel et quotidien de sa fonction : quand ils ne seraient gênés par aucun scrupule, leur intervention est limitée par la force des choses. Il n'en est pas de même d'un corps électoral, quel qu'il soit. D'abord, par cela seul que la responsabilité se dissémine entre ses membres, aucun d'eux ne se croit responsable, aucun ne se figure qu'il ait de comptes à rendre, car chacun entend bien que, si le juge doit obéir sans réplique à ses sollicitations, celles du voisin soient accueillies avec une morne indifférence. Mais ce qu'il y a de plus lamentable, c'est qu'il n'y a pas pour l'électeur de petits procès. Celui-ci s'intéresse à tout. Il n'est pas une question de servitude urbaine ou prédiale qui ne soit capable de l'enflammer. Ce tribunal élu ne connaîtra pas un jour de repos. Il n'aura pas à rendre une sentence interlocutoire dans le plus misérable litige qu'il ne soit harcelé par ses justiciables, devenus ses maîtres. Enfin, comme il n'existe pas de corps électoral sans qu'il s'y forme immédiatement une majorité, celle-ci tolérera bien difficilement qu'on n'ait pas pour elle des égards tout particuliers. A quoi servirait-il, je le demande, d'avoir vaincu dix fois sur le champ de bataille électoral, fait un député, des conseillers généraux, des conseillers d'arrondissement, des conseillers municipaux et placé l'écharpe à la ceinture d'un maire, s'il fallait qu'un adversaire, encore meurtri de ses défaites, prît ou crût prendre une revanche dans un procès douteux? Un juge sera bientôt suspect s'il ne comprend pas cette argumentation décisive, et son impartialité ne sera qu'une forme de la résistance aux vœux de cette majorité. La justice, ce sera la volonté du corps électoral.

Plus le juge sera rapproché des justiciables et plus cet esclavage sera dur. A coup sûr, les conseillers à la cour de cassation ne seront

inquiétés que de loin en loin et les membres des cours d'appel seront moins régulièrement traqués que les juges d'arrondissement. Mais que je plains les juges de paix! Quelles journées et quelles nuits! Que de fois ces mots : « Qui t'a fait juge? » retentiront à leurs oreilles! quelles terreurs à la veille d'une réélection! Dans quel canton Aristide pourra-t-il se flatter de survivre à ses propres sentences et de ne pas rentrer dans le néant?

Les partisans du système électif se figurent-ils qu'on trouvera, dans de semblables conditions, beaucoup de candidats aux fonctions judiciaires? J'entends parler de candidats sérieux, c'est-à-dire honnêtes et connaissant les lois. Quelle perspective pour un homme probe, instruit, capable de se frayer un chemin dans le monde, ayant à la fois le sentiment de sa valeur et le souci de sa dignité! Quelques années de subordination quotidienne et de pénible dépendance; au terme du mandat, le juge obligé de comparaître devant ses justiciables et ses électeurs, de leur rendre ses comptes et de leur tendre pitteusement la main s'il veut être réélu, maudit et méprisé des honnêtes gens s'il a montré de la complaisance, repoussé par les « politiciens » et par les meneurs s'il en a manqué. Croit-on qu'un avocat, je ne dis pas des premiers, ni même de ceux qui brillent au second rang, mais des plus humbles, pourvu qu'il ait quelques dossiers dans son cabinet et quelques cliens dans son antichambre, se résigne à jouer un pareil rôle? Ces dossiers et ces cliens, il les gardera s'il reste avocat; juge, après quelques années de judicature, il les aura perdus (1), et, s'il n'est pas réélu, peut-être ne saura-t-il plus comment vivre et faire vivre les siens. Il n'est pas jusqu'au jeune licencié, nouveau venu des universités, qui, à l'âge des longs espoirs et des vastes pensées, ne soit prêt à dédaigner ce vasselage éphémère et ne doive chercher, même au prix des plus rudes efforts, à se faire une place un peu moins précaire dans la société française. On n'aura donc, pour administrer la justice, sauf quelques exceptions, que le rebut du barreau; ceux-là brigueront les fonctions judiciaires qui ne pourront pas trouver un autre emploi de leurs facultés : la magistrature, quand elle ne sera pas le marchepied des intrigans, sera l'asile des ignorans et des incapables. Imagine-t-on un Paillet, un Bethmont, un Berryer, un Dufaure, plaidant devant de pareils tribunaux! Quel contraste et quel spectacle! D'un côté, les maîtres de l'éloquence française, les plus grands jurisconsultes, entourés de l'estime et de l'admiration publiques, ne relevant que d'eux-mêmes, ne devant leur renommée comme leur fortune qu'à la persévérance de leur travail et à l'irrésistible ascendant de leur parole; de l'autre, les plus obscurs, les plus inex-

(1) C'est ce qu'a très bien expliqué M. Bovier-Lapierre dans la séance du 8 juin 1882.

périmentés, les plus dépendans, n'ayant subi cette dépendance qu'à raison de leur inexpérience et de leur obscurité ! Cependant les premiers seront jugés et les seconds jugeront. Qu'en penseront les justiciables? Tandis que, dans la plupart des autres pays civilisés, on n'a rien négligé pour assurer le prestige des fonctions judiciaires, on aurait tout fait, dans le nôtre, pour les avilir et les ridiculiser.

Il y aurait, à coup sûr, deux moyens de protéger l'élu contre l'électeur. Par malheur, ni l'un ni l'autre ne me semblent praticables en France.

Le premier, dont la constitution pensylvanienne offre un exemple, consiste à décréter que le juge ne sera pas rééligible. N'ayant plus rien à espérer ni à craindre du corps électoral, il ne se laissera ni intimider ni séduire. D'accord; mais, outre que ce personnel, sans cesse renouvelé, ne pourra jamais acquérir l'expérience des affaires ni la connaissance des lois (1), on aura fermé l'accès de la magistrature à tous ceux qui pourraient rendre la justice. Les fonctions judiciaires ne sont pas un passe-temps : elles demandent, après d'assez longues études préparatoires, un labeur continu; le juge doit être chaque jour, presque à chaque heure, à la disposition du justiciable. Il ne peut pas cumuler deux professions. Donc, s'il en a une, il devra la quitter. Mais comment la quitterait-il s'il n'en trouve une autre et comment pourra-t-il se figurer qu'il en trouve une autre quand il est, à bref délai, destitué par le législateur lui-même? Il ne restera donc au corps électoral que deux espèces de candidats : les besogneux à bout de ressources et en quête d'expédiens; les adolescens, qui feraient un stage dans les fonctions judiciaires comme aujourd'hui, sous l'œil vigilant d'un maître clerc, dans une étude d'avoué, mais qui le feraient sans maître clerc et aux dépens des justiciables.

Le second moyen consiste à décréter que le juge élu sera nommé à vie, comme le sont divers fonctionnaires de l'ordre judiciaire dans le Massachusetts, le New-Hampshire, le Connecticut et la Floride. On ferait ainsi rentrer dans nos lois, par une autre porte, l'inamovibilité, qui procéderait de l'investiture populaire comme elle procédait jadis de l'investiture royale. Mais voilà, si je ne me trompe, une proposition bien hétérodoxe. Est-que l'élection peut, dans une société démocratique, conférer des droits perpétuels? C'est un axiome de droit démocratique que le corps élu doit être le « miroir » du corps électoral. S'il en était autrement, à quoi bon des élections? Or je ne surprendrai personne en avançant qu'il arrive quelquefois aux corps électoraux de modifier de fond en comble et du jour au lendemain, tantôt pour de bonnes raisons et

(1) C'est ce qu'établit M. Granet dans son discours du 8 juin 1882.

tantôt sans raison plausible, leur opinion sur la constitution du pays, sur sa religion, sur la conduite de ses affaires générales et locales, sur les hommes et sur les choses. Quoi! les mêmes électeurs pourraient précipiter du pouvoir leurs sénateurs, leurs députés, leurs conseillers municipaux, et seraient contraints de garder les juges qu'ils auraient élus en un jour de malheur? Tandis qu'ils se refléteraient dans toutes les autres faces du miroir, il y en aurait une, une seule qui cesserait de leur renvoyer leur image! Bien plus, si quelqu'un de ces élus était doué d'une constitution très robuste, deux ou trois générations pourraient être liées par le caprice d'une seule! Dans un pays où parfois l'élu, au bout de quinze ou vingt ans, ne représente guère plus ses électeurs que si l'élection remontait au temps de la réforme et de la ligue, on ne peut pas, ce me semble, infliger de pareilles déceptions au corps électoral.

Mais ne pourrait-on pas, du moins, pour donner aux magistrats une indépendance relative, leur conférer des mandats à très long terme comme dans l'état de New-York, où les juges de la cour suprême, de la cour d'appel, des cours de bourg et de cité sont élus pour quatorze ans, dans le Maryland, où les juges de la cour d'appel, et plus généralement ceux de toutes les cours, le sont pour quinze ans, dans la Pensylvanie, où les juges de la cour suprême sont nommés pour vingt-un ans? Cette combinaison n'empêcherait pas le juge, quand il voudrait se soumettre à la réélection, d'avoir à mendier, au moins à la dernière période de son mandat, l'appui des justiciables. Elle offrirait toutefois des avantages quand un candidat d'un âge mûr briguerait les suffrages des électeurs avec l'intention de ne pas les leur redemander, et permettrait à de bons avocats fatigués de la plaidoirie, à des avoués prêts à céder leur office avant l'heure de la retraite de consacrer les dernières années d'une vie honorable à l'administration de la justice. Mais qu'il serait difficile de la faire prévaloir! Puisqu'elle est, au demeurant, destinée à paralyser l'influence des électeurs, n'y verrait-on pas une attaque indirecte aux prérogatives du corps électoral? Elle n'a prévalu que très exceptionnellement aux États-Unis, et, dans la plupart des états de l'Union américaine, le mandat judiciaire est de deux, de quatre ou de six ans : quelquefois même il ne dépasse pas une année (1). Ne sommes-nous pas d'ailleurs éclairés par notre propre expérience? Notre première assemblée constituante, « persuadée que les magistrats à longue durée ne tarderaient pas à former une corporation dans l'état, » avait limité le mandat des tribunaux ordinaires à six ans, celui des juges de paix à deux ans. Cependant la patience,

(1) Voir au surplus, dans le *Bulletin de la société de législation comparée*, t. x, p. 155, le tableau très exact et très complet qu'a dressé M. Gourd, avocat à Lyon.

après moins de deux ans, manquait aux pouvoirs publics, et la convention ordonnait, dès le 22 septembre 1792, le renouvellement de tous les corps judiciaires, le tribunal de cassation excepté. La pire erreur que puisse commettre un législateur, c'est de faire des lois pour qu'elles ne s'exécutent pas. Qu'on essaie donc, en France, de maintenir des juges élus à leur poste pendant le temps que nous mettons à dévorer un ou deux régimes politiques! A quel moment de notre histoire contemporaine eussions-nous laissé s'achever une expérience analogue à celle que la Pensylvanie a tentée en 1873 (1)?

III.

C'est pourtant notre propre exemple que nous proposent avant tout les défenseurs du système électif. « Est-ce que nous n'avons pas dans notre pays des juridictions électives? disait, le 8 juin 1882, M. Gerville-Réache à la chambre des députés. Vous n'avez tenu aucun compte de la juridiction consulaire, vous n'avez tenu aucun compte du conseil des prud'hommes; mais cependant ce sont des juridictions électives. Les juges consulaires ont une grande importance dans ce pays où les affaires commerciales ont un immense développement. Eh bien! est-ce que de ces bancs quelqu'un pourrait venir dire à la tribune que les magistrats des prud'hommes, que les magistrats consulaires ne font que de la politique, que les électeurs qui les nomment ne font que de la politique? Qui donc pourrait contester l'indépendance, la moralité et la dignité de ces magistrats? Personne ici. Eh bien! pourquoi dites-vous que l'expérience n'est pas faite? » Non, l'expérience n'est pas faite, et l'argument, à notre avis, est sans portée.

Ce qui caractérise les tribunaux de commerce, c'est leur spécialité. Ces tribunaux n'ont qu'une catégorie de justiciables et ne statuent que sur une classe d'affaires litigieuses. Les livres d'un commerçant sont-ils honnêtement et régulièrement tenus? Une société de commerce a-t-elle été sérieusement et légalement formée? Faut-il la liquider? Quel est le meilleur moyen de dégager l'actif du passif? Deux navires se sont rencontrés en mer : lequel est responsable de l'abordage? Tel négociant a-t-il suspendu ses paiemens? A quelle date les a-t-il suspendus? On conçoit très bien que le législateur invite un certain nombre de commerçans à se réunir et à désigner parmi eux quelques hommes expérimentés pour résoudre ces questions particulières. Encore est-il entendu que, si l'intérêt du litige dépasse

(1) Il n'est pas inutile de faire observer que, dans cet état de l'Union américaine, si les juges de la cour suprême sont élus pour vingt-un ans, les autres juges ne le sont que pour dix ans.

quinze cents francs ou reste indéterminé, leurs décisions pourront être réformées par les cours d'appel, composées de magistrats inamovibles et choisis par le chef de l'état. Ces fonctions sont gratuites. Presque nulle part elles ne sont recherchées : il faut généralement adresser des appels réitérés à quelques honnêtes gens dévoués au bien public, qui ne se décident pas sans peine. En effet, les anciens commerçans pensent généralement qu'ils ont acquis le droit de se reposer et ceux qui ne sont pas encore « retirés » ne se soucient guère de dérober à leurs propres affaires une partie de leur temps pour débrouiller et juger celles des autres. Cependant, comme on ne leur demande au demeurant (sauf dans quelques grandes villes) que quelques heures par semaine, et qu'ils peuvent, avec un léger surcroît de travail, s'acquitter de cette nouvelle tâche sans abandonner la direction de leur maison, ils se résignent. Mais ils se résignent parce que leur mandat est très court et que, nommés pour deux ans, s'ils ont été réélus une fois, ils cessent d'être immédiatement rééligibles : ce n'est pas une profession qu'ils embrassent, mais une charge temporaire qu'ils acceptent ou subissent dans l'intérêt du commerce et des commerçans.

Ce qui caractérise les tribunaux ordinaires, c'est qu'ils sont « de droit commun, » c'est-à-dire qu'ils jugent tous les procès, sauf ceux qu'un texte législatif leur a formellement enlevés. Tous les actes de la vie civile relèvent de leur juridiction. Les questions de nationalité, la constitution de la famille, les questions de propriété, l'honneur et la securité de tous leur sont confiés. C'est pourquoi des corps de judicature, composés de légistes, ont été, dans tous les pays, institués pour appliquer l'universalité des lois à l'universalité des citoyens. C'est par là qu'il se forme chez un peuple civilisé des traditions et des mœurs judiciaires, sans lesquelles toutes les garanties législatives sont éludées ou faussées et tous les droits tombent à la merci des plus rusés ou des plus forts. Les commerçans ont assurément un intérêt à ce que le législateur arrête avec discernement la composition du corps spécial chargé d'élire la magistrature consulaire ; mais, pour le pays pris en masse, la question est secondaire, et l'on s'en désintéresse assez généralement. Il n'en est pas de même quand il faut décider qui nommera les juges ordinaires et, par conséquent, ce qu'ils seront. D'une part, aujourd'hui comme en 1789, chacun sent qu'on touche à un organe essentiel du corps social ; chacun s'émeut, comprenant que la vie même est en jeu. D'autre part, les partis, qui se soucient médiocrement d'étendre la main sur la justice consulaire, s'irritent communément d'être mal servis par des corps judiciaires impassibles, formés par le long effort des siècles et par le développement progressif de la civilisation, et sont tentés de s'approprier cette grande force, c'est-

à-dire de détourner et d'exploiter la justice ordinaire à leur profit : c'est ce que le législateur, s'il ne se méprend ou s'il n'abdique, doit empêcher à tout prix. Nos juges permanens n'ont donc presque aucun trait de ressemblance avec les magistrats consulaires qui font habituellement le négoce et rendent accidentellement la justice ; les recruter, malgré cette dissemblance, par le même procédé, ce serait encore moins de la logique à outrance que de la logique à rebours.

Mais les tribunaux de droit commun sont élus dans une république voisine de la France, et l'expérience, d'après les partisans du système électif, a complètement réussi. « Je demande à nos honorables collègues, a dit, le 8 juin 1882, M. Gerville-Réache, pourquoi ils ne nous ont pas parlé de la magistrature de Suisse. Pourquoi ne nous en avez-vous rien dit? Je vais vous le faire savoir. C'est parce que les résultats de l'élection sont excellens en Suisse et que nous sommes en mesure de les contrôler. » Quand ces résultats seraient, en effet, excellens, je doute qu'on en pût tirer, en ce qui nous concerne, une conclusion pratique. Se figure-t-on, sur un point quelconque de notre territoire, une sorte de champ de mai comparable à ces assemblées générales du peuple qui se réunissent dans la vallée d'Uri ou d'Unterwald pour traiter directement des affaires publiques ? Beaucoup de choses ne s'expliquent en Suisse que par les limites étroites du territoire, le nombre restreint des habitans, leurs mœurs pastorales, leurs vieilles traditions locales. Rien ne ressemble moins à ce petit pays que la France avec sa mobilité politique, ses révolutions périodiques, ses alternatives d'ardeur et d'indifférence, ses traditions militaires, sa puissante centralisation, son administration uniforme et méticuleuse, ses grandes agglomérations d'hommes et l'ascendant d'une seule ville sur les destinées publiques. Mais quand il en serait autrement, l'expérience a-t-elle aussi complètement réussi que paraît le croire M. Gerville-Réache?

Sur tous les points du territoire helvétique où les partis luttent avec une certaine violence, les dernières élections judiciaires ont été purement politiques et, plus tard, dans les procès où pouvaient revivre les griefs du candidat, la rancune a dicté les arrêts du juge. A Lucerne, on a mis un intervalle de deux ans entre les élections des députés et celles des magistrats, pour laisser se refroidir les premières émotions ; mais la politique n'en a pas moins envahi les secondes élections. Il en est surtout ainsi dans les cantons où le grand conseil fait les choix, le jeu des partis étant plus vif en un champ plus étroit. Dans plusieurs cantons, les magistrats peuvent être députés, et le consul achève de mêler ce qui devrait être séparé. D'après les observateurs les plus impartiaux, il n'y a pas

une juridiction, quelque élevée qu'elle soit, fût-ce le tribunal fédéral, qui échappe à ce contact de la politique. En outre, au témoignage même des Suisses, la plupart des juges issus du suffrage populaire direct, s'ils échappent à la corruption, sont notoirement incapables. Les préjugés populaires font de la science une cause de défaveur, et plus d'un candidat est compromis par cela seul qu'il est docteur en droit. Entre des hommes de science inégale, le peuple prend ceux qui sortent de son sein (1). Quel assemblage de garanties! et que pouvons-nous envier à la confédération?

M. Gerville-Réache, en nous proposant ce modèle, a pris soin d'ajouter qu'il « n'aimait pas à parler des Américains, auxquels nous ne ressemblons ni par le caractère ni par les mœurs. » « Je n'ai pas besoin, moi, d'aller chercher l'expérience de l'autre côté de l'Atlantique, » a répété le surlendemain M. Camille Pelletan. Comment! il s'agit d'appliquer les principes de la démocratie pure à la nomination des juges! il s'agit de conformer le plus exactement possible l'organisation judiciaire de la république française à son organisation politique, et nous négligerions l'exemple de la grande république américaine! C'est un procédé de discussion qui me semble incompréhensible. En tout cas, tel n'a pas été, dans la séance du 8 juin, l'avis de M. Humbert : le garde des sceaux a déclaré nettement que le système électif pratiqué aux États-Unis y avait donné « des résultats détestables. »

L'embarras n'est pas de trouver des preuves à l'appui de cette proposition, mais de choisir entre les preuves, qui affluent de toutes parts. Dans certains districts, on a vu les électeurs imposer aux juges le mandat impératif de ne pas appliquer les lois sur l'ivrognerie (2). Depuis 1845, dans le district houiller de Pottsville (Pensylvanie), les mineurs, qui forment la majorité de la population, ont établi une association qui les rend maîtres des élections, et ne nomment pour juges que des affiliés, de façon à s'assurer, le cas échéant, une impunité complète : depuis lors, cette société, connue sous le nom de *Molly Maguire*, n'a fait que croître et s'est étendue aux districts voisins. Il y a des entreprises colossales, disposant de capitaux énormes, qui accaparent à la fois, dans certains états, le pouvoir judiciaire et le pouvoir politique. C'est dans cet accaparement de tous les pouvoirs destinés à se contrôler les uns les autres que consiste le *ring*. C'est ainsi qu'en deux ans et demi (du 1er janvier 1869 au 1er août 1871), la dette de la ville de New-York monta de 29,000 à 100,000 dollars à la suite de vols prodigieux

(1) Tout cela est attesté par M. G. Picot, qui a étudié sur place la justice helvétique. Voyez *la Réforme judiciaire en France*, p. 194 et suiv.

(2) Voir *les États-Unis contemporains*, par M. Claudio Jannet, 3e éd. t. I, ch. VIII.

accomplis dans les expropriations, parce que les commissaires chargés de statuer sur les indemnités appartenaient tous au *ring* de New-York et parce que les juges avaient été, comme la législature elle-même, achetés à beaux deniers comptans : il fallut qu'un comité de soixante-dix citoyens se formât pour dénoncer et poursuivre les juges concussionnaires et s'épuisât en efforts inouïs pour briser la coalition. C'est encore dans l'état de New-York que s'engagea, en 1869, entre les deux grandes compagnies de l'Erié et de la Susquehannah cette lutte incroyable à coup de jugemens rendus par les affidés des deux belligérans, qui finit par aboutir à la proclamation de la loi martiale. Dans l'Ouest, trois ou quatre compagnies, ayant monopolisé les transports dans les ports de l'Atlantique, ont vu se retourner contre elles leurs procédés d'accaparement : leurs adversaires, en possession des législatures, ont fait tarifer les transports par des lois, au mépris des droits acquis, et les juges ne sont élus que s'ils promettent d'appliquer ces lois, malgré leur inconstitutionnalité (1). « On raconte même, disait à la tribune française M. le garde des sceaux Humbert, que, dans certaines villes, les voleurs sont « parvenus à faire élire leurs complices. » Ces paroles furent accueillies, dans la séance du 8 juin 1882, d'après le compte-rendu *in extenso*, par une hilarité générale. Il est probable que, de l'autre côté de l'Atlantique, elles n'eussent pas soulevé la moindre hilarité.

« Quand le juge, lit-on dans le *New-York Observer* du 10 février 1870, est regardé comme complice de spéculateurs ou d'hommes d'un parti politique; quand il se permet d'ignorer toute responsabilité excepté envers ceux par lesquels il a été élu ou par lesquels il espère être réélu, les fondemens mêmes de l'ordre social sont ruinés... Si l'on en est venu au point que les criminels arrivent par cabale à élire ceux qui les délivreront de la sellette, voyons si l'on ne peut trouver quelque voie pour élever à cette position des hommes connus pour craindre Dieu et haïr la cupidité. » Presque à la même date, le *New-York Times* démontrait aisément qu'aucune police ne peut subsister à côté de ce « corps judiciaire corrompu. » « Nous avons souvent dit, répète à l'autre extrémité de l'Union *l'Abeille de la Nouvelle-Orléans*, que la justice n'était qu'un vain mot à la Nouvelle-Orléans en ce qui regarde les criminels. Un assassin, pour peu qu'il ait de l'argent et qu'il retienne les services d'un avocat influent, est presque toujours certain de se faire acquitter ou sinon, dans le cas où l'opinion publique serait trop ouvertement contre lui, on s'arrange pour faire renvoyer son procès de mois en mois jusqu'à ce que les témoins à charge, séduits

(1) M. Cl. Jannet, ch. VII.

par des offres d'argent ou effrayés par des menaces, aient tous disparu... Donc le crime est impuni... Le glaive symbolique de la justice est devenu aussi inoffensif que la latte d'un arlequin... Il y a tout un système à renverser, toute une épuration à faire. Frappons une justice corrompue qui acquitte moyennant finances... » Propos de journalistes, dira-t-on peut-être. Qu'on écoute donc le congrès lui-même, s'exprimant, en 1868, par l'organe d'un de ses comités : « Il est nécessaire de renvoyer tous les voleurs du service public : ce sera une affaire de temps, les voleurs infestant *chaque département*... Ils sont comme les trichines dans le système animal... *Il n'y a pas de branche de service* dans laquelle on ne les trouve. » Il y a d'ailleurs deux faits plus éloquens et plus décisifs que tous les articles de journaux et que tous les rapports au congrès. D'une part, le *lynchage*, après avoir pris naissance dans le Far-West et la Californie, se propage à mesure que se multiplient les scandales judiciaires dans les États d'ancienne formation, et le peuple sur divers points du territoire, en vient à exécuter sommairement ses propres juges (1). D'autre part, les associations de citoyens, sous le nom de « comités de vigilance, » se substituent, dans plusieurs États, à la magistrature régulière, arrêtent, jugent (généralement sans intervention d'un avocat) et exécutent les coupables. Nés en Californie il y a trente ans, à la suite de jugemens iniques rendus par des juges vénaux, ces comités se sont surtout développés dans les états du Sud et sont, en Louisiane, presque officiellement organisés : « Nous entendons déblatérer contre les comités de vigilance, disait *la Sentinelle des Atlakapas* du 21 mars 1874. Eh bien! nous disons, nous, qu'ils sont devenus indispensables... Lorsque les cours de justice, pour une raison ou pour une autre, ne protègent ni les propriétés ni la personne des honnêtes gens, il appartient à ceux-ci de se protéger eux-mêmes. » Nos lecteurs ont désormais compris pourquoi les partisans du système électif « n'aiment pas à parler des Américains. » Il ne nous reste donc plus qu'à parler de nous-mêmes en consultant notre propre histoire.

C'est le 7 mai 1790 que l'assemblée constituante, à une assez faible majorité (par 503 voix contre 450), décréta l'élection des juges. « Les juges seront élus par les justiciables, » dit la loi du 16 août 1790 (tit. II, art. 3). « Ils seront élus pour six années; à l'expiration de ce terme, il sera procédé à une élection nouvelle, dans laquelle les mêmes juges pourront être réélus » (art. 4). « Nul

(1) « Il y a peu de temps, dans le Missouri, le peuple a *lynché* un juge et un *attorney* soupçonnés de connivence avec une bande de voleurs. Des faits de ce genre se sont récemment passés dans la Louisiane, la Virginie, le New-York, le Maine, le Massachusetts lui-même. » (Cl. Jannet, ch. VIII.)

ne pourra être élu juge ou suppléant s'il n'est âgé de trente ans accomplis et s'il n'a été pendant cinq ans juge ou homme de loi, exerçant publiquement auprès d'un tribunal » (art. 9). « Le juge de paix sera élu (tit. III, art. 4) au scrutin individuel et à la pluralité absolue des suffrages par les citoyens actifs réunis en assemblées primaires, » c'est-à-dire par tous les Français n'étant ni serviteurs à gages, ni faillis, ni insolvables, âgés de vingt-cinq ans, domiciliés depuis un an dans le canton et payant une contribution directe de la valeur de trois journées de travail. D'après la loi du 22 décembre 1789 (sect. I, art. 17 et 19), l'assemblée primaire devait en outre choisir les électeurs du second degré, à raison d'un par cent citoyens actifs, nul n'étant d'ailleurs éligible dans cette assemblée s'il ne payait au moins dix journées de travail. La réunion des électeurs du second degré, formant l'assemblée électorale du district, nommait le tribunal de district (loi du 16 août 1790, tit. IV, art. 1). Les premiers magistrats élus sous l'empire de cette loi, dans les derniers mois de l'année 1790, furent assez bien choisis : on avait assez généralement songé, dans un élan de bonne foi, de désintéressement et de patriotisme, à nommer de vrais juges, qui ne fissent pas regretter ceux de l'ancien régime.

Qu'arriva-t-il? Les nouveaux tribunaux, dès qu'ils essayèrent d'appliquer impartialement les lois, furent reniés par leurs électeurs. Les dénonciations ne tarissaient pas. « Citoyens législateurs, écrivait, dès le 28 mai 1791, le directoire de l'Aisne, le peuple élève des plaintes amères contre les nouveaux tribunaux et, nous le disons avec douleur, elles sont justes... Leur partialité est fortement prononcée... Il est évident même que les nouveaux tribunaux ne sont que des émanations des anciens corps judiciaires. Le clergé réfractaire trouve en eux un franc appui, et cette coalition devient formidable. » Trois jours après, le directoire du Cantal dénonçait en termes encore plus vifs le tribunal de Saint-Flour et signalait au pouvoir législatif trois de ses juges comme suspects : « Les esprits sont si exaltés, ajoutait-il, qu'il serait impossible de faire exécuter les jugemens de ce tribunal sans une force considérable. » Le 1er août, le directoire de l'Aude alla plus loin et demanda formellement à l'assemblée constituante de destituer la moitié des membres des tribunaux, « qui sont gangrénés et coalisés à un point qu'elle ne peut concevoir, » tout comme s'ils ne tenaient pas directement leurs pouvoirs du peuple! Ces dénonciations ne restèrent pas infructueuses. Le corps électoral supportant chaque jour plus impatiemment l'indocilité de ses élus, Jean Debry, en mars 1792, demanda le renouvellement des juges dont le mandat légal n'expirait qu'en décembre 1796; il dénonça leur incivisme, et bientôt des députations portèrent leurs sommations à la barre de l'assemblée

législative. Celle-ci, avant de se séparer, supprimait le titre de citoyen actif et conférait le droit de suffrage à tout Français, âgé de vingt-un ans, domicilié depuis un an, pourvu qu'il ne fût pas en état de domesticité (loi du 11 août 1792), préparant ainsi par la modification du corps électoral la dissolution des tribunaux. La convention, à peine installée, décrétait, nous l'avons dit, que les corps judiciaires, les juges de paix « et leurs greffiers, » seraient renouvelés en entier, « sauf la faculté de réélire ceux qui auraient bien mérité de la patrie, » et que le peuple avait désormais « le droit de choisir indistinctement ses juges parmi tous les citoyens. » Une loi du 19 octobre 1792 convoquait les nouveaux électeurs et répétait : « L'obligation de ne choisir pour les emplois judiciaires que ceux qui ont exercé pendant un temps déterminé la profession d'homme de loi est abolie, et les choix, tant pour ces fonctions que pour les autres fonctions publiques, pourront être faits indistinctement parmi tous les citoyens et fils de citoyens âgés de vingt-cinq ans accomplis, domiciliés depuis un an et n'étant pas en état de domesticité ou de mendicité. »

C'est avec une profonde tristesse que nous feuilletons ces pages de notre histoire contemporaine. On peut assurément excuser la constituante. Il s'agissait de remplacer des tribunaux qui ne pouvaient pas survivre à la chute de l'ancien régime, et l'on conçoit qu'elle ait, pour transformer l'organisation judiciaire, à cette heure d'illusions et d'espérances, fait un appel direct à la nation, source unique de vie, de force et de pouvoir. Quel mécompte! Le prestige et l'autorité que ne pouvait plus communiquer le roi, la nation ne les avait pas communiqués davantage : elle-même maudissait son propre ouvrage et n'aspirait qu'à le détruire. Ses élus chancelaient au premier pas et tombaient, essoufflés, bien avant le terme de leur course. Quel mécompte! mais quel enseignement! Déjà le vice originel du système électif apparaît aux moins clairvoyans. Si ces premiers tribunaux succombent, haïs, injuriés et menacés, c'est qu'ils ne reflètent plus, moins de six mois après leurs élections, les passions du corps électoral : ce n'est pas qu'ils aient méconnu leurs devoirs, c'est qu'ils ne les ont pas oubliés. Le premier essai de ce système avorte donc avec l'œuvre politique et constitutionnelle de 1791.

Les élections faites sur l'injonction de la convention nationale et conformément à la loi d'octobre 1792 furent exclusivement politiques. On choisit généralement, sur tous les points du territoire, de chauds patriotes, qui n'avaient pas la moindre notion des lois ni des affaires. C'est ainsi qu'à Paris même on voit figurer, sur cinquante et un juges et suppléans, à côté de douze « hommes de loi, » un peintre, deux graveurs, un ciseleur, deux employés, deux commis,

un jardinier, etc. Singuliers juges! Mais ce qu'il y a de particulièrement instructif, c'est que les nouveaux élus, à peine élus, encoururent, tout comme ceux de 1790, la disgrâce de leurs électeurs. A Paris, dès le 31 mars 1793, la section de l'Observatoire protestait contre leur installation prochaine et, quelques jours après cette installation, la section des sans-culottes suppliait la convention d'ordonner un scrutin épuratoire (8 avril). Celle-ci, dès cette époque, à l'occasion, pourvoit aux vides (1). Le 12 avril 1794, plusieurs juges sont nommés par le comité de salut public. Un décret du 3 janvier 1795 renouvelle les tribunaux de Paris et chasse la plupart des magistrats nommés par le peuple. Enfin la convention destitue non plus les élus, mais les électeurs eux-mêmes et couronne son œuvre par un décret du 4 mars 1795, qui autorise le comité de législation à nommer directement les membres des tribunaux, comme les officiers municipaux et les administrateurs. Le second essai de système électif avait échoué comme le premier et, s'il se peut, plus pitoyablement.

Il ne faut pas oublier, en effet, que les tribunaux ordinaires, en dépit de leur origine démocratique, avaient été partiellement supplantés, aussitôt après leur entrée en fonctions, par des tribunaux exceptionnels. Il est vrai que quatre-vingt-sept tribunaux criminels de département, revêtus des attributions nouvelles, furent chargés de rendre, sans le concours d'un jury, cette justice spéciale et sommaire connue sous le nom de justice révolutionnaire. Mais on sait que ces juridictions elles-mêmes, de quelques pouvoirs qu'on les eût armées, ne suffirent pas à la tâche. Il fallut créer à côté d'elles trois sortes de tribunaux : les tribunaux révolutionnaires proprement dits, jugeant, avec l'assistance d'un jury, tous les crimes de contre-révolution : révoltes, émigrations, conspirations, faux assignats, écrits, propos contre la république; les commissions révolutionnaires, investies de la même compétence, mais qui se passaient du jury; les commissions militaires, juridictions ambulantes attachées aux armées et généralement composées d'officiers devant lesquels on avait traduit d'abord les révoltés et les émigrés pris les armes à la main, mais qui finirent par juger tous les crimes de contre-révolution. Dans quelques départemens, comme la Manche, la Vendée, la Haute-Garonne, les Basses-Pyrénées, le tribunal criminel et les tribunaux d'exception rendent simultanément la justice révolutionnaire; dans d'autres, comme la Mayenne, il semble que le tribunal criminel, jugé trop peu expéditif, ait été purement et simplement remplacé par des commissions. Ainsi s'expli-

(1) Décrets des 7 octobre 1793, 19 février et 13 mars 1794. Ces trois décrets nomment des juges au tribunal de cassation.

quent, à vrai dire, les décrets du 3 janvier et du 4 mars 1795. Si la convention, après le 9 thermidor, avait renié le principe électif, c'est que les tribunaux élus en 1792 étaient réduits à l'impuissance, qu'un certain nombre d'entre eux pliaient sous le poids de leurs fautes et que la nouvelle organisation judiciaire avait abouti au chaos.

Un troisième système électif fut inauguré par la constitution de l'an III. Tout homme né et résidant en France, qui, âgé de vingt-un ans accomplis, s'était fait inscrire sur le registre civique de son canton, qui avait demeuré depuis sur le territoire de la république et qui payait une contribution directe, foncière ou personnelle, fut citoyen français. Les assemblées primaires se composèrent des citoyens domiciliés, c'est-à-dire résidant depuis deux ans dans le même canton. Chaque assemblée primaire dut nommer un électeur à raison de deux cents citoyens. Nul ne put être électeur au-dessous de vingt-cinq ans accomplis et s'il ne réunissait aux conditions nécessaires pour exercer les droits de citoyen certaines conditions de cens énumérées par l'article 35 de l'acte constitutionnel. L'élection des juges de paix fut confiée aux assemblées primaires, celle des tribunaux civils aux assemblées électorales de département. Mais on n'exigea pas une seule condition de capacité des candidats aux fonctions judiciaires : il suffit qu'ils fussent âgés de trente ans. Les juges de paix durent être nommés pour deux années, les juges des tribunaux civils pour cinq. Le régime électoral étant ainsi réglé, les nouvelles élections furent faites quelques jours après l'installation du directoire, et le tribunal civil de Paris tint sa première audience le 2 décembre 1795.

Cette première expérience eût-elle réussi? Le directoire ne le crut pas, sans nul doute, puisqu'il ne la laissa pas s'accomplir. Les élections législatives de l'an V l'ayant alarmé sur les destinées de la république, il déporta deux directeurs, quarante-deux membres du conseil des cinq cents, onze membres du conseil des anciens, et obtint de la représentation nationale ainsi mutilée que les opérations des assemblées primaires, communales et électorales de quarante-neuf départemens fussent annulées comme « illégitimes. » La loi de « salut public » du 19 fructidor an V, au mépris de l'acte constitutionnel, balaya les juges élus et donna des loisirs aux électeurs. « Les individus nommés à des fonctions publiques par les assemblées primaires, communales et électorales, *sans exception,* » durent cesser immédiatement « toutes fonctions » (art. 4). « Le directoire exécutif fut chargé de nommer aux places qui deviendraient vacantes dans les tribunaux en vertu des articles précédens ainsi qu'à celles qui viendraient à vaquer par démission ou autrement avant les élections du mois de germinal an VI » (art. 5). Enfin

(art. 6) « les nominations faites par le directoire durent avoir en tout point le même effet et la même durée que si elles avaient été faites par les assemblées primaires et électorales. » C'est ainsi qu'à Paris, sur cinquante-trois juges élus, quarante-sept furent inconstitutionnellement remplacés. On ne respecta donc, dans aucune de ces périodes de notre histoire révolutionnaire, ni les nouvelles lois d'organisation judiciaire, ni les droits que les tribunaux tiraient des constitutions elles-mêmes, ni les manifestations les plus claires de la volonté nationale, et ce régime électif, qu'on propose encore à notre admiration, ne fut qu'une comédie.

Faut-il chercher maintenant ce que furent, à partir de germinal an VI les derniers magistrats élus et quelles garanties offrirent aux justiciables ces tribunaux épurés à tant de reprises et triés avec tant de zèle? Qu'on veuille bien parcourir les rapports des conseillers d'état chargés en l'an IX d'une enquête sur la situation de la république. « Dans les campagnes, écrivait Redon, envoyé dans les départemens de Sambre-et-Meuse, de la Meuse-Inférieure et de l'Ourthe, les maires ne savent pas lire, les juges de paix n'ont aucune idée des lois. » « Les juges de paix, écrivait Najac, envoyé dans le Rhône, la Loire, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme et le Cantal, sont médiocrement bons à Lyon, à deux ou à trois près. A la campagne, beaucoup manquent de lumières; quelques-uns sont accusés de partialité. » « Les juges de paix, disait Fourcroy après avoir visité les Deux-Sèvres, la Charente-Inférieure, la Loire-Inférieure et la Vendée, sont, en général peu éclairés et même mauvais. Ils ont une morgue et souvent une exagération fâcheuse. Ils contre-carrent les autorités administratives, surtout par rapport aux prêtres, dont ils ne devraient pas se mêler. En général, ils abusent de leur titre et de leur nomination par le peuple. Leurs greffiers commettent souvent des exactions criminelles... » « Les juges de paix, disait enfin Français de Nantes, chargé de l'inspection dans les départemens de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Var, des Basses-Alpes et des Alpes-Maritimes, sont excessivement mauvais. Des villes telles qu'Aix et Marseille, où il eût été si facile de faire de bons choix, ont pour juges de paix de simples ouvriers, qui sont sans lumières et sans considération. » Le régime électif avait porté tous ses fruits et disparut enfin sans qu'un regret l'accompagnât dans sa tombe.

Ceux qui veulent l'en tirer feront bien, ce me semble, de n'invoquer à l'appui de leur dessein ni l'exemple des États-Unis ni même celui de la Suisse ni surtout le nôtre.

IV.

Il ne suffit pas, d'ailleurs, de voter un principe et de décider, comme l'a fait la chambre des députés le 10 juin 1882, que « les juges seront élus ; » il faut encore décider comment ils seront élus. Or je n'aperçois que trois moyens d'organiser le régime électif ; il faut recourir soit au suffrage universel direct, soit au suffrage restreint et spécial, soit au suffrage universel à deux degrés. Or il est aisé de démontrer que chacun de ces trois systèmes se heurte à des obstacles insurmontables.

On assure que M. Achard, député de la Gironde, a proposé de faire appel au suffrage universel direct. De tous les projets, celui-ci nous paraît être le plus dangereux et le plus impraticable. Parmi les inconvéniens qu'il présente, il en est un qui saute aux yeux d'abord. Le suffrage universel et direct n'est pas capable de discerner, entre ceux qui aspirent aux fonctions judiciaires, les bons et les mauvais candidats.

C'est là, dira-t-on peut-être, une impertinence, et la compétence du suffrage universel direct est absolue : puisqu'il est apte à nommer les députés, il l'est à tout faire et singulièrement à nommer les juges. La conséquence n'est pas forcée. Le peuple ne sait peut-être pas avec précision lequel, entre deux diplomates, connaît le mieux la politique des cabinets étrangers et fera le plus sûrement prévaloir les intérêts français dans un conflit international, ni lequel, entre deux financiers, connaît le mieux le mécanisme des divers impôts et mettra le plus sûrement un budget en équilibre ; mais il peut, du moins, manifester sa volonté sur un certain nombre de questions générales. Nous voulons une constitution républicaine : la voulez-vous? Nous demandons le maintien de la paix ; le demandez-vous? Nous désirons une réduction du service militaire : y consentez-vous? Nous souhaitons que les charges de l'agriculture soient diminuées : nous seconderez-vous? Le suffrage universel direct peut poser ces questions et n'est pas incapable de discerner lequel, entre deux candidats, les résoudra conformément ou contrairement à ses vœux. Mais quand il s'agit de nommer des magistrats, il ne s'agit plus pour l'électeur de faire connaître et d'imposer ses volontés à l'élu, puisque le premier devoir de l'élu sera d'en faire abstraction, puisque le juge ne relève plus, au lendemain de son élection, que de sa conscience et de la loi. Si le suffrage universel direct perd toute compétence, c'est que le rôle de l'électeur est transformé.

Avez-vous étudié les lois? connaissez-vous bien le droit civil et le droit criminel? joignez-vous à la connaissance théorique de la légis-

lation française la notion pratique des affaires? joignez-vous à la notion pratique des affaires une dose suffisante de sens commun? êtes-vous assez clairvoyant pour débrouiller un procès embrouillé par des hommes de loi? avez-vous l'esprit assez subtil pour démêler le bon argument présenté par un mauvais avocat du mauvais argument présenté par le plus éloquent des hommes? par-dessus tout, avez-vous le cœur assez ferme pour rester inaccessible à toutes les passions, sourd à toutes les sollicitations et pour oublier, en toute circonstance, votre propre intérêt? saurez-vous, au besoin, braver l'opinion publique? vous souviendrez-vous enfin que vous devez, si je veux abuser de ma force et vous dicter vos arrêts, me résister et m'éconduire? Voilà le seul langage que le suffrage populaire doive tenir à cette autre classe de candidats : je le demande à tous les esprits impartiaux, le tiendra-t-il? peut-il le tenir?

Il ne le tiendra pas. Le suffrage universel direct ne sentira jamais qu'il est astreint, s'il ne veut désorganiser la justice, à émettre deux séries de votes dans des conditions aussi différentes. Il confondra probablement, ainsi que l'a fait ressortir M. Martin-Feuillée dans la séance du 30 mai 1882, les élections judiciaires avec les élections politiques. Dans les arrondissemens royalistes, il se figurera que tout est gagné s'il a nommé les plus intraitables partisans de l'idée monarchique; dans beaucoup d'autres, il croira que tout est perdu s'il n'a choisi les soldats les plus bruyans de l'idée républicaine.

Aussi la confusion qui se sera produite dans l'esprit des électeurs pourra-t-elle s'opérer dans celui des élus. Où la majorité voudra par-dessus tout être *efficacement* représentée dans le prétoire comme au Palais-Bourbon, elle atteindra souvent son but, et la justice, qui ne doit dériver que d'elle-même, dérivera du nombre, c'est-à-dire de la force. La majorité disposera tout à la fois des lois et des juges. Cependant, ainsi qu'il arrive en Suisse, l'élection judiciaire aura ouvert à ceux-ci la carrière politique, et le tribunal aura servi de marchepied au futur législateur. Je ne sache pas de péril plus grave : le peuple conférant des fonctions judiciaires pour gagner et s'asservir le juge; le juge, par voie de conséquence, acceptant les mêmes fonctions pour gagner et s'asservir le peuple! Quel idéal de civilisation et de liberté!

Pour éviter tant d'abus, quelques publicistes ont proposé de faire nommer les juges par un très petit nombre d'électeurs. Il y a, près des tribunaux, quelques corporations spéciales intéressées à la bonne administration de la justice, et compétentes pour apprécier le mérite des candidats, surtout leur degré d'instruction théorique et pratique. Les avocats, les avoués, les notaires seraient le noyau du nouveau corps électoral : peut-être leur adjoindrait-on, pour éviter

les soupçons de camaraderie, les professeurs des facultés de droit et les licenciés en droit domiciliés dans la circonscription. On n'aurait plus à craindre que la justice fût rendue par des ignorans.

Maisil ne s'agitpas seulement d'empêcher que la justice soit rendue par des ignorans. Autant vaudrait faire élire, dans l'armée, les colonels par leurs régimens. Les avocats n'ont sans doute aucun ordre à recevoir des juges, mais les décisions de leurs conseils disciplinaires peuvent être déférées aux cours d'appel. Quant aux officiers publics et ministériels, ils sont placés directement sous la surveillance des cours et des tribunaux. L'élu ne peut pas surveiller ses électeurs. Quand il faudra taxer des états de frais ou qu'il sera fait, devant la juridiction compétente, opposition à la taxe, est-ce que la situation des juges ne deviendra pas insupportable? Le corps électoral ne leur reprochera-t-il pas ses bienfaits et ne les menacera-t-il pas de sa disgrâce? S'il se produit un incident public, par exemple, au grand criminel, si le défenseur injurie les témoins ou se moque des lois et bafoue le gouvernement, le président osera-t-il réprimer ces écarts de parole? Ne s'attirera-t-il pas quelque rebuffade terrible? Lui pardonnera-t-on, s'il résiste, et ne l'amènera-t-on pas à quelque amende honorable? Il est à désirer sans doute que le juge vive en bonne intelligence avec tous ses auxiliaires, mais non qu'il soit leur serviteur. Or il sera, neuf fois sur dix, leur serviteur s'il est leur créature.

Que se proposent d'ailleurs les auteurs de ce système bâtard? Je conçois, à la rigueur, que d'ardens démocrates veuillent dessaisir le pouvoir exécutif au profit du suffrage populaire; il s'agit de pousser une idée politique à ses conséquences extrêmes en faisant participer la nation elle-même, par l'intermédiaire de ses mandataires directs, à l'administration de la justice. Mais il me paraît illogique de dessaisir à la fois, au profit d'une oligarchie judiciaire, le pouvoir exécutif et la nation. Dans un pays démocratique, toute justice émane du peuple. On heurte, en investissant du droit électoral un corps spécial et restreint, ce principe fondamental. L'organisation judiciaire actuelle est beaucoup plus conforme aux maximes de l'état populaire et du gouvernement républicain. Les juges sont aujourd'hui nommés par le président de la république. Or le président est lui-même élu par le congrès, c'est-à-dire par les mandataires du peuple souverain. C'est donc la nation même qui, par l'intermédiaire de ses représentans, lui délègue le droit de pourvoir aux emplois judiciaires. Bien plus, en lui déléguant ce droit, elle en contrôle l'exercice. Il ne faut pas oublier, en effet, que, si le décret de nomination est signé par le président de la république, il est contresigné par le ministre de la justice et que, par conséquent, le chef de l'état ne peut pas, sans l'adhésion formelle de ce

ministre, nommer un juge de paix. Or le garde des sceaux est lui-même membre d'un cabinet responsable, issu de la représentation nationale et que celle-ci brise, dès qu'il ne lui paraît plus traduire exactement, dans ses actes et dans son langage, les vœux et les besoins du pays. Ces considérations enlèvent précisément toute raison d'être au troisième système proposé par les panégyristes du régime électif, je veux parler du suffrage universel à deux degrés. Ce mode de suffrage, à tout prendre, vaut en cette matière mieux que les deux autres, et je conçois que, s'il faut subir le régime électif, on se résigne à le leur préférer. Les électeurs du second degré seront peut-être moins faciles à séduire; ils auront, on peut l'espérer, l'entière conscience de leurs votes et ne choisiront pas, au moins sans le savoir, des ignorans. C'est quelque chose. Toutefois, je me demande si la commission législative d'organisation judiciaire, disposée, on l'assure, à résoudre ainsi le problème, a calculé toute la portée politique de cette innovation.

Le suffrage universel direct a conquis la France et la gouverne depuis plus de trente ans. Ce conquérant sait garder ses conquêtes. Il est, en tout cas, comme la plupart des conquérans, fort ombrageux, fort jaloux de ses prérogatives et tout prêt à les revendiquer. Il va falloir lui faire entendre raison. Nous restituons au peuple souverain, lui dira-t-on demain, le droit de rendre la justice par l'intermédiaire de ses élus. — Je vais donc, répondra-t-il, nommer moi-même les juges. — Pas tout à fait, lui répliquera-t-on : vous nommerez les électeurs qui nommeront les juges. — Le suffrage universel direct à coup sûr ne comprendra pas cette réplique. — Pourquoi, va-t-il s'écrier, ce détour subtil? Je nomme moi-même mes conseils municipaux, mes conseils généraux, ma chambre des députés, et nul autre, on me le répète sur tous les tons, ne serait plus apte à les choisir. Ai-je donc perdu, du jour au lendemain, mon discernement? N'ai-je pas fait mes preuves? Me jugeriez-vous incapable d'élire les magistrats? — A Dieu ne plaise! faudra-t-il bien lui répondre. Mais vous avez par-dessus tout le goût de la politique. Nous craignons que vous ne puissiez vous défaire en un jour d'une si ancienne habitude et, comme les élections judiciaires ne ressemblent pas aux élections politiques, nous vous ôtons la nomination directe des magistrats. — Est-on assuré que le suffrage universel ne trouve pas ce langage malséant, irrévérencieux et n'en garde pas rancune au législateur? — Je ne suis bon, selon vous, qu'à faire de la politique? Eh bien! vous ne serez pas surpris si je ne fais que de la politique dans mes assemblées primaires et si je me laisse exclusivement guider par mes fantaisies politiques quand vous m'inviterez à nommer les électeurs du second degré.

Il est à craindre, en effet, qu'il n'en soit ainsi. Puisque le choix

des juges ne regarde pas les assemblées primaires, elles affecteront de s'en désintéresser et l'assemblée électorale proprement dite sera nommée sous l'empire de sentimens exclusivement politiques. Or comment celle-ci ne refléterait-elle pas les passions de ses propres électeurs? Si l'on nomme, aux élections préparatoires, dans quelques grandes villes, la fleur du parti collectiviste, et dans quelques arrondissemens ruraux, des chouans ou des Vendéens, les uns et les autres se soucieront peu de savoir si les candidats aux fonctions judiciaires ont médité les Pandectes ou pâli sur les dossiers. Ils formeront, comme les électeurs de 1792 et de l'an v, des tribunaux à leur image. On retomberait ainsi dans un des plus graves inconvéniens qu'on veuille éviter en ôtant aux électeurs du premier degré le droit de nomination directe. Ceux-ci, en maint endroit, eussent involontairement désorganisé la justice; mais si ceux-là, sur divers points du territoire, la désorganisent volontairement, on n'y aura rien gagné.

Enfin la dépendance du juge sera plus étroite encore que sous le régime du suffrage universel direct. Plus le corps électoral est nombreux et moins le fardeau de la reconnaissance est lourd, moins le ressentiment de chaque électeur est à craindre. Mais quel maître impérieux qu'un collège électoral de deux ou trois cents électeurs! Si l'élection s'est faite à cinq ou six voix de majorité, quels ménagemens le juge ne doit-il pas garder pour conserver, avec une majorité si faible, ses chances de réélection! Les voilà, « ces pauvres officiers, » comme les juges seigneuriaux contemporains de Loyseau, « contraints de tourner à tout vent et d'être les valets des valets et se souvenir à toute occasion du commun dire qui a été possible inventé pour eux : *Ne le piquez pas, il est à madame*, s'ils ne veulent se résoudre d'avoir continuellement un pied en l'air et se tenir toujours prêts à déloger. » Madame, c'est l'électeur du second degré.

C'est pourquoi les pouvoirs publics, après mûre réflexion, refuseront sans doute d'appliquer le régime électif, sous toutes ses formes, à la magistrature. Les libéraux et les républicains s'uniront pour le repousser dans l'intérêt de la république et de la liberté.

Les libéraux! ils savent, en effet, que la liberté civile et la liberté politique sont également bannies d'un pays où les lois ne sont pas appliquées par un corps judiciaire indépendant. Il importe peu que la liberté de la presse soit écrite dans la constitution elle-même, si l'imprimerie peut être fermée par un coup de force sans qu'un tribunal ose ou veuille accueillir la réclamation de l'imprimeur. Il importe peu que la liberté individuelle soit garantie par la plus belle loi du monde, si le premier venu peut être arrêté sous un vain prétexte et jeté dans une prison sans que le juge ose ou veuille l'en faire sortir. Les libéraux demandent avant tout que chacun puisse

faire impunément tout ce qui n'est pas défendu : le propre du despotisme monarchique ou populaire, c'est que nul ne soit assuré de faire impunément tout ce qui est permis. Pour atteindre leur but, les libéraux entendent soustraire au maître, quel qu'il soit, le juge et la loi : le propre du despotisme, c'est que le juge et la loi ne soient jamais à l'abri du maître. C'est pourquoi les libéraux ne placeront pas le juge dans la dépendance d'un corps électoral.

Quelques républicains croient, il est vrai, servir la république en mettant à l'élection les fonctions judiciaires. Cependant un état républicain est celui qui peut le moins se passer d'un pouvoir judiciaire solidement constitué. C'est ce que démontra en 1825, avec une verve admirable, le grand jurisconsulte américain Story. C'est la thèse que reprit, longtemps après, l'auteur de *la Démocratie en Amérique*. En effet, dans une république, quand une magistrature forte et stable n'a pas le dépôt des lois, la démocratie dégénère en démagogie et, comme aucun frein ne l'arrête, elle ruine son propre principe en ruinant l'état. Le parti dominant y peut tout, pour une heure, parce qu'il ne trouve un obstacle sérieux ni dans les prérogatives du pouvoir exécutif ni dans la résistance d'une chambre haute et qu'il semble, à lui seul, personnifier la nation. Quelle sera donc la barrière aux abus de la force si le juge n'est pas, par son origine et par la permanence de ses fonctions, au-dessus des vicissitudes politiques, s'il est le prisonnier du plus fort, et si les faibles, les opprimés, les vaincus ne peuvent plus recourir à son tribunal?

Ce n'est pas, d'ailleurs, à une république quelconque que nous devons penser, mais à la nôtre. Il appartient à ceux que la république française regarde comme ses vrais appuis d'apprécier si les fauteurs du système électif, en l'entraînant à cette révolution judiciaire, ne l'entraînent pas à quelque faute irréparable. Il ne suffit pas de tailler, il faut recoudre. Or, ce pays est habitué à une justice honnête et régulière; il s'en passerait bien plus difficilement qu'il ne le croit lui-même et ne se remettrait pas aisément de sa surprise le jour où il en serait décidément privé. Si l'on substitue tout à coup aux juridictions actuelles des juridictions moins éclairées, moins intègres, moins impartiales, non-seulement il sera mécontent et troublé, mais il comparera bientôt le présent au passé. Or il ne s'agit pas, à coup sûr, de disputer « à qui dévorera ce règne d'un moment, » mais de fonder un gouvernement durable. Notre troisième république s'affaiblirait en désorganisant la justice. Elle s'affermirait en sacrifiant les rancunes d'une heure aux besoins permanens du pays, l'intérêt des partis à l'intérêt général, en assurant enfin l'empire des lois, c'est-à-dire en les plaçant sous la garde d'une magistrature respectable et respectée.

ARTHUR DESJARDINS.

MARTHE DE THIENNES

DERNIÈRE PARTIE (1)

VII.

Dans toute âme, si corrompue qu'elle soit, se trouve le germe d'une vertu réparatrice, comme l'empreinte ineffaçable du Dieu qui l'a créée. La vertu réparatrice du comte Lasdrassy était une sorte de loyauté hardie. Cet homme, dont le sens moral était oblitéré, qu'aucun frein ne retenait, se serait senti abaissé s'il avait consenti à renier son passé, à jouer la comédie d'une régénération qu'il savait impossible et à laquelle tous ses instincts se refusaient. Cette franchise audacieuse le rendait redoutable. Si Marthe avait vu Stéphane humilié, la honte au front, essayant de nier, de se défendre, elle aurait compris toute la dégradation de l'homme, et son dangereux prestige se serait probablement évanoui.

Dès le début de leur amour, tout en espérant qu'une chance heureuse en retarderait le moment, Lasdrassy s'était préparé à la découverte inévitable. Il comptait, pour en atténuer les conséquences, sur le cœur exalté de la jeune fille, sur la faiblesse insouciante de sa mère. Lorsqu'il vit ses calculs déjoués par l'accès d'énergie inattendu de Mme de Vassy, par la résistance de Marthe, chez laquelle l'horreur du scandale dominait la passion, cet homme altier, qui ne connaissait d'autre loi que ses volontés, n'accepta pas la défaite et renvoya sa victoire à l'avenir. Mais si un calcul inspira sa conduite, il n'était pas froidement de mauvaise foi en défiant Marthe d'oser désunir leurs deux vies. Lui aussi croyait aux fatalités inéluctables; son âme de joueur le rendait superstitieux. D'ailleurs il l'aimait

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

d'une passion égoïste et mauvaise, mais vraie dans sa violence dominatrice. Il ne pouvait se résigner à la perdre. L'amour de cette femme pure et fière avait pour ce déclassé une saveur spéciale, un parfum doux et pénétrant qui l'enivrait.

L'éloignement, le temps écoulé, les hasards de ses fortunes diverses, la dureté des jours, ne lui avaient pas fait oublier l'échéance sur laquelle il comptait. Le mariage de Marthe irrita son orgueil, dérangea ses plans sans le détourner de son but. Un journal lui avait appris la nouvelle. Arrivé de la veille à Paris, il assista à la cérémonie, dissimulé dans la foule. La vue de M. de Thiennes lui causa un frisson de colère jalouse; mais il se remit promptement en regardant le visage navré de la mariée :

— La malheureuse se perd en voulant se sauver, murmura-t-il dans un sourire cruel. Désormais elle ne sera plus pour moi qu'une femme après d'autres femmes.

Il était à Dresde lorsque la liste des étrangers des diverses stations thermales de l'Allemagne lui tomba sous les yeux. « Mme de Thiennes et sa suite. Bergbad. » Ce ne pouvait être que Marthe. Elle était seule, sans sa mère, sans son mari. Chez le comte Lasdrassy, les résolutions étaient promptes. Il adressa à Mme de Thiennes quelques lignes respectueuses, lui demandant si elle consentirait à recevoir un ancien ami. Cette lettre étant restée sans réponse, il résolut de partir.

Le soir même de son arrivée, il jugea d'un coup d'œil rapide que le milieu lui serait défavorable : un seul hôtel où les baigneurs avaient l'habitude de se réunir sur la terrasse; en général, un public honnête et une atmosphère d'austérité qui lui parut déprimante. Il aperçut en outre quelques figures connues dont la rencontre ne lui fut pas agréable.

Avant toutes choses, il fallait s'assurer si Marthe était réellement à Bergbad. Le lendemain, il descendit au bureau et demanda le livre des étrangers; nerveusement il en feuilleta les pages : « Mme de Thiennes et sa suite. » L'écriture lui était inconnue. Il se tourna vers le secrétaire :

— Mme de Thiennes! il me semble connaître ce nom, une femme âgée, n'est-ce pas?

Son ton était hésitant, interrogateur.

— Non, monsieur, très jeune au contraire. Mais la pauvre dame a l'air bien malade. C'est dommage, car elle est étonnamment belle!

Lasdrassy retrouva son assurance; ce signalement répondait à celui de Marthe.

Après avoir bu de grand matin leurs verres d'eau à la Trinkhalle et fait leur promenade réglementaire, les baigneurs devien-

nent invisibles jusqu'à l'heure du dîner. A Bergbad, à l'encontre des autres établissemens de bains de l'Allemagne, il n'y a pas de restaurant, chacun dîne à table d'hôte et y prend la place que lui donne son rang d'arrivée. Le comte Lasdrassy se trouva assis à droite, près de la porte. Sa position était excellente, il embrassait du regard la salle entière et pouvait surveiller les entrées et les sorties; mais aucun des visages qu'il vit défiler n'était celui qu'il cherchait. On était déjà au second service quand la porte se rouvrit pour livrer passage à une retardataire. Stéphane reconnut la physionomie douce et grave de la personne qu'il avait rencontrée le soir précédent. Ses voisins se penchèrent vers elle, tous avec la même question sur les lèvres.

— Quoi! vous êtes seule?

— Oui, elle a une forte migraine.

Le reste de la phrase échappa à l'oreille attentive de Lasdrassy. S'agissait-il de Mme de Thiennes? Ces indices vagues ne lui suffisant pas, il résolut d'aller aux renseignemens et descendit les marches du perron.

Mme Délianof était assise à sa place habituelle, ses doigts agiles de vieille fée faisaient courir la navette dans les mailles d'un filet, tandis que ses yeux cherchaient autour d'elle quelque aliment à sa curiosité, lorsqu'elle aperçut la silhouette de Lasdrassy qui arpentait l'esplanade. Une exclamation d'étonnement lui échappa.

— Ce ne peut être lui! et cependant je ne connais qu'un homme au monde qui ait une tournure pareille.

Elle planta sur son nez le lorgnon qui pendait à sa ceinture.

— Mais oui, c'est Lasdrassy.

Il s'avançait distraitement et n'eut l'air de la reconnaître que lorsqu'il fut près d'elle. Il s'approcha chapeau bas.

— Quel plaisir inespéré de vous rencontrer ici, madame!

Mme Délianof ne parut pas bénir ce hasard, évidemment elle aurait préféré que la reconnaissance n'eût pas lieu. Son ton était froid, contraint; mais Stéphane ne lui laissa pas le temps d'accentuer ses dispositions malveillantes.

— Il y a des années que nous ne nous sommes vus, reprit-il; la dernière fois, c'était à Nice. Vous ne l'avez pas oublié. C'était lors de cette fâcheuse affaire de Serge Zourof.

Il parlait le sourire aux lèvres, avec sa voix un peu chantante. Mme Délianof comprit la menace. Misérable! pensa-t-elle, tandis que d'un geste aimable, elle l'engageait à s'asseoir à ses côtés.

Elle avait peur! celle-ci du moins ne dérangerait pas ses plans. Ce premier succès l'encouragea. Bientôt, il sut amener la conversation sur le terrain choisi d'avance. Il parla des femmes, demanda qui il y avait à Bergbad.

— Personne pour vous, grand séducteur ! Quelques pensionnaires, une ou deux mères de famille avec leurs enfans. Mais j'oublie. Tout espoir n'est pas perdu pour vous, cher comte. Nous avons ici une déesse tombée des nues, « une de ces beautés à montrer aux ambassadeurs, » comme disait Mme de Sévigné de Mme de Montespan. Vous la verrez d'ailleurs. Elle est seule, et je ne la crois pas inabordable. Seulement, elle s'est trompée de nom : au lieu de s'appeler Athénaïs, elle se nomme Marthe.

VIII.

Mme de Thiennes passa cette journée dans une inquiétude fébrile. En évoquant le passé, elle lui avait donné une existence nouvelle. A la terreur de revoir Lasdrassy se mêlaient des accès de joie coupable, bientôt suivis de remords. Elle paraissait si nerveuse, si incapable de se contraindre que Mlle Sirven l'engagea à recueillir ses forces avant d'affronter la présence qu'elle redoutait. Mais cette retraite ne pouvait se prolonger indéfiniment. Le surlendemain, Marthe recommença sa vie habituelle.

Lorsqu'elle reprit sa place à table, son visage était blanc comme celui d'une morte; le réseau des veines se voyait à travers la transparence de la peau et lui marbrait les joues de teintes bleuâtres. Durant la première partie du repas, ses paupières demeurèrent obstinément baissées,.. la malheureuse n'osait les relever !.. Enfin sa lâcheté lui fit honte, elle ouvrit les yeux; Stéphane était là en face d'elle, la regardant... Brusquement elle les referma, l'instinct l'avertissait de dissimuler la flamme qui s'y était allumée. La pauvre femme avait raison de douter de la sagesse de son cœur, elle le sentit soudain palpiter de vie. Il lui sembla qu'elle retrouvait sa jeunesse heureuse... La voix de Mlle Sirven la rappela à la réalité. Il fallait parler, masquer l'agitation qui s'emparait d'elle. Une discussion s'élevait entre ses voisins, elle s'y mêla au grand étonnement des interlocuteurs. Le son de sa propre voix, qui sortait en paroles rapides, l'étourdissait. Elle essayait de saisir le sens de celles des autres, forçait ses yeux à se fixer sur les leurs, mais, en dépit de ses efforts, une subtile et dangereuse ivresse montait peu à peu de son cœur à son cerveau. Elle ne voyait pas les regards de Lasdrassy, elle les sentait.

Quand, quelques instans plus tard, elle sortit sur la terrasse, une jeune fille s'attacha à son bras. C'était Claire de Niven, la nièce de Mme Délianof. Elle éprouvait pour Mme de Thiennes une de ces admirations enthousiastes propres à la première jeunesse et recherchait toutes les occasions de se rapprocher d'elle.

— Promenons-nous un peu, voulez-vous? L'air vous fera du bien, vous étiez si pâle à dîner!

Elles se mirent à marcher le long de la balustrade, du côté de l'avenue, là où les rosiers fleurissent, où les groupes sont moins nombreux, les bancs plus rares. En revenant vers le perron, elles croisèrent le comte Lasdrassy. Un mouvement spontané, irréfléchi, portait Marthe vers lui. Mais Stéphane passa près d'elle comme devant une étrangère, sans donner le moindre signe de reconnaissance, sans même s'incliner. Il se contenta de dévisager sa compagne.

Cette attitude blessa Mme de Thiennes. Au lieu de s'en réjouir, car ainsi il lui devenait facile d'éviter Stéphane, elle chercha avec anxiété à deviner les mobiles qui le dirigeaient. Ce manège se renouvela plusieurs fois. Décidément, il était résolu à ne pas la reconnaître!.. Elle le vit s'approcher de Mme Délianof et s'aperçut que celle-ci la désignait à l'attention de Lasdrassy. Il y avait un tel contraste entre l'air impassible de cet homme et l'émotion qui la bouleversait, qu'elle en fut humiliée jusqu'au plus profond de son être. Claire sentit le bras de sa compagne peser lourdement sur le sien.

— Rentrons, dit-elle.

Mais Mme Délianof s'était établie en haut du perron, sous la galerie couverte; pour rentrer, il fallait passer devant le banc qu'elle occupait. Marthe voulait traverser rapidement le passage sans s'arrêter; mais la vieille dame l'interpella et fit quelques pas à sa rencontre. Le comte Lasdrassy lui aussi s'était levé. Il se tenait appuyé contre le grillage boisé. L'espace était étroit, le bras de Stéphane frôlait les dentelles de la manche de Marthe. Un tremblement la saisit, ses mains laissèrent échapper le paquet de roses qu'elles tenaient. Ladrassy se baissa pour le ramasser. Il se releva lentement, en se détournant un peu, de façon que son visage ne fût pas dans le rayon visuel de Mme Délianof. Alors, ramenant sa tête au niveau de celle de la jeune femme, il lui tendit les roses, tandis que sa bouche murmurait silencieusement, par un mouvement caressant des lèvres, son nom : Marthe!

— Vous ne devriez jamais porter de fleurs sur vous, croyez-en ma vieille expérience, disait Mme Délianof; demandez à votre médecin, il vous dira combien c'est mauvais.

Marthe et Claire allaient s'éloigner, quand Stéphane se pencha vers Mme Délianof et lui dit quelques mots à demi-voix; celle-ci acquiesça de la tête et le désignant du geste :

— Le comte Lasdrassy, dit-elle, — Mme de Thiennes, — Mlle de Niven.

Il s'inclina très bas, Marthe salua froidement, Claire ébaucha un demi-sourire. Ce fut tout.

Mlle Sirven, bien que ne perdant pas de vue la malade qu'elle

soumettait à une épreuve si sérieuse, la laissait en apparence complètement livrée à elle-même. Il fallait que Mme de Thiennes triomphât seule. Le soir, elle la trouva en proie à une crise de larmes.

— Oh! lui dit Marthe du ton navré d'un enfant qui n'a pas le droit de se révolter et auquel on demande quelque chose qui est au-dessus de ses forces, ne me contraignez pas à demeurer ici; je suis plus faible encore que je ne pensais.

Louise ne crut devoir poser aucune question. Ce fut d'un ton un peu raide, presque dur, qu'elle répondit :

— Et pourquoi Mme de Thiennes quitterait-elle Bergbad? Parce que le comte Lasdrassy y arrive? De quel droit peut-il déranger ses plans, précipiter son départ? Logiquement, honnêtement sa présence est indifférente et ne doit en aucune façon changer ses habitudes.

Ces fiers conseils, Marthe les écoutait avec une humilité découragée sans songer à s'offenser du blâme qu'ils contenaient, sans espérer avoir la force de les suivre.

Pendant ce temps, le comte se promenait dans l'avenue, envoyant aux étoiles du ciel la fumée de son cigare. Il longeait la haie; une branche de rosier accrocha la manche de son habit. En la dégageant, il se pencha. Le parfum des fleurs, plus pénétrant dans l'air de la nuit, lui caressa le visage.

— Les roses de Marthe, dit-il.

Il en détacha une et en passa la tige entre ses dents, sous sa moustache blonde.

— Pauvre chère, comme elle est pâle! mais toujours belle, cependant!

Sa voix avait des accens presque tendres. Il était si sûr de réussir, l'émotion de Marthe l'avait si bien convaincu qu'elle l'aimait toujours, qu'il oubliait son orgueil blessé, ses calculs pervers, et se laissait aller à une sorte de compassion attendrie pour cette femme qui se mourait de l'amour qu'il lui avait inspiré.

Il est d'usage à Bergbad de fêter l'anniversaire de l'ouverture de l'établissement. Ce jour-là, tout se remplit d'animation et de bruit. Les paysans des environs, leurs chapeaux garnis de fleurs, descendent de la montagne; les femmes portent des corbeilles remplies de bruyères et de gentianes qu'elles vendent aux étrangers. Le soir, des feux de joie s'allument sur les collines voisines, des feux d'artifice se tirent sur l'esplanade. La grande salle, ornée de guirlandes de feuillage, ouvre ses portes à la foule joyeuse. L'orchestre joue les danses nationales, le bal s'anime, les baigneurs y prennent part.

Claire de Niven y trouvait un plaisir très vif; entre ses lèvres rouges, ses dents luisaient d'un éclat laiteux. Avec sa naïveté habi-

tuelle, elle exprimait à haute voix les regrets que lui causait l'absence de Seckendorf et des autres jeunes gens, qui avaient entrepris une partie de plaisir.

— Un peu de patience, ma chère; ils reviennent demain, répondit Mme Delianof.

Cette nouvelle fit froncer les sourcils à Lasdrassy; mais, se remettant promptement :

— Pourquoi Mme de Thiennes n'est-elle pas ici? On ne l'a pas aperçue de la journée.

Un mouvement se faisait près de la porte, les groupes s'écartaient. Marthe parut sur le seuil. Vêtue d'une étoffe soyeuse et pâle, elle avait autour des épaules une écharpe de dentelle, dont une des pointes retombait sur son front, encadrant son visage de plis blancs et floconneux. Les seuls points sombres dans cette apparition lumineuse étaient ses yeux gris frangés de cils noirs et le bouquet de gentianes, d'un bleu foncé, qui ornait son corsage.

Elle attendit pour traverser le salon que le quadrille fût terminé. La seule place vide était à côté de Mme Délianof. Elle s'y assit et demeura silencieuse, regardant Claire danser au bras de Lasdrassy. Une sensation confuse de jalousie l'empêchait de détourner ses yeux du couple enlacé qui passait et repassait devant elle. Les rôles étaient renversés maintenant; elle aurait à se défendre, elle s'attendait à une attaque rapide, à une scène immédiate et décisive.

Rien de pareil n'eut lieu. Il la traita froidement comme une étrangère, ne cherchant aucune occasion de se trouver seul avec elle. Il lui avait expliqué qu'il était à Bergbad d'après le conseil de son médecin, que sa cure serait longue... Pas une allusion au passé.

Cet homme, dont la passion avait pesé sur sa vie comme un tourment et un remords, il la laissait libre. La poursuite incessante qu'elle maudissait avait pris fin. Sans doute, il ne l'aimait plus. Cependant la soirée s'avançait : les pas cadencés des danseurs soulevaient la poussière du plancher; des branches de sapin, entrelacées au plafond, s'exhalait une odeur forte de résine parfumée. Mais, tandis que le visage de Marthe se colorait de teintes roses, son cœur se serrait sous l'angoisse nouvelle qui venait l'assaillir. Elle songeait avec un intolérable regret à cet amour perdu et aurait tout donné pour sentir qu'il lui appartenait encore.

— Quel rêve que cette valse! s'écria Claire en s'approchant de Mme de Thiennes. Pourquoi ne dansez-vous pas? Je vais vous céder mon partenaire et me reposer un peu.

Et, prenant la main de Marthe, elle la contraignit doucement à se lever. Le comte Lasdrassy s'inclinait d'un air soumis. Mais la musique avait cessé, la salle se vidait. Une voix du dehors cria :

— Le feu d'artifice commence!

Tout le monde sortit.

Au-dessous de la terrasse s'étendait une plate-forme circulaire où l'on arrivait en descendant l'avenue. C'était là que les fusées se tiraient. Claire, qui voulait voir les choses de près, y entraîna Marthe. La nuit était sombre; on ne distinguait que les silhouettes indécises des artificiers et de quelques curieux. Tous les spectateurs étaient demeurés sur l'esplanade. Bientôt Mme de Thiennes s'aperçut que Stéphane les avait suivies. Il continuait à rire et à plaisanter avec Mlle de Niven. Quelques fusées partirent, un soleil tournoya, les étincelles s'éparpillèrent jusque sur les robes des femmes. Elles changèrent de place et se mirent à l'abri sous un massif de verdure. Mais la curiosité de la jeune fille ne s'accommoda pas de cette retraite; elle aperçut une de ses compagnes et, criant à Marthe : « Je reviens tout de suite, » disparut du côté du jardin.

Un instant de silence, puis la voix passionnée de Lasdrassy murmura :

— Enfin!..

Un rapide jet de lumière le montra à Marthe, tandis que, penché vers elle, il la regardait... Sous ce regard, une joie soudaine fit trembler son cœur, rassura ses craintes... Il était à elle toujours,.. elle n'en pouvait douter.

— Enfin, reprit-il, l'heure que nous attendions a sonné. Marthe, je suis venu réclamer ce qui m'appartient...

Elle aurait dû l'arrêter, lui dire qu'elle ne pouvait l'entendre, mais la musique de cette voix qui lui parlait d'amour la jetait dans une extase qui paralysait sa conscience. Il l'aimait encore!.. Des larmes obscurcissaient ses yeux, et tombaient brûlantes sur ses bras nus, sur ses mains croisées. Elles brillaient dans l'ombre comme des points lumineux.

— Ma pauvre bien-aimée, pourquoi nous avoir fait tant souffrir tous deux et si longtemps?

Ils étaient seuls, l'un près de l'autre, le vent du soir poussait les boucles de Marthe jusqu'aux lèvres de Stéphane. La passion que cette femme lui avait inspirée, amortie par la rancune, par l'absence, par le premier attendrissement du revoir, se réveillait en lui impérieuse et violente.

Soudain, avec une promptitude extrême, Lasdrassy changea d'attitude, sa voix redevint indifférente, respectueuse. Claire apparaissait au détour de l'avenue, à l'angle du massif où ils se trouvaient.

— C'est vous, mademoiselle? Je disais justement à Mme de Thiennes combien elle avait tort de demeurer exposée à l'air humide de la nuit.

Il parlait avec une aisance parfaite, tous trois reprirent le chemin

de la terrasse. Mme Délianof, Mlle Sirven venaient à leur rencontre, Ils s'assirent en groupe pour regarder les derniers feux de la fête. La chaise de Mme de Thiennes était appuyée au tronc d'un arbre, un peu en arrière de celle des autres. Stéphane posa la sienne de façon à être caché dans l'ombre des branches. La conversation roulait sur les incidens du bal, sur les projets du lendemain. Quelqu'un proposa une course de montagne; tandis qu'on discutait les voies et les moyens, Lasdrassy murmurait à l'oreille de Marthe des mots d'amour, entrecoupés et pressans.

— Vous viendrez, n'est-ce pas? s'écria Claire en se tournant vers Mme de Thiennes.

Celle-ci se leva. La torpeur où elle tombait effrayait enfin sa conscience.

— Non, répondit-elle; demain je ne pourrai pas.

Chacun était debout, on se séparait. Les femmes s'enveloppaient de leurs châles. Lasdrassy, le plus naturellement du monde, ramena autour des épaules de Marthe les plis de sa mantille; puis, tout bas, la bouche presque sur ses cheveux :

— Je serai patient, dit-il, j'attendrai.

IX.

M. de Seckendorf avait rencontré Lasdrassy dans plusieurs villes d'eaux; ses antécédens lui étaient connus. Le petit baron avait le sentiment très juste de l'honneur. Ce fut d'un ton singulièrement froid qu'il accueillit Lasdrassy à leur première entrevue à Bergbad. Il ne se borna pas à cette manifestation et exprima sans ménagement la mésestime dans laquelle il le tenait. Les hommes sont solidaires en ces sortes de questions. En peu de jours, l'isolement se fit autour de Lasdrassy. Seule Mme Délianof n'osait affronter une rupture complète.

Si le cynisme de Stéphane l'empêchait de souffrir de ce qu'il appelait les préjugés des sots, sa nature arrogante supportait difficilement la réserve qui lui était imposée. Les humiliations auxquelles l'exposait le désordre de sa conduite, il les subissait sans s'y habituer jamais, s'en vengeait par un scandale, ou y mettait fin par un départ précipité. Mais le but qu'il se proposait aujourd'hui lui interdisait toute résolution de ce genre. Il resta donc impassible en apparence, tandis que dans son âme ulcérée les sentimens mauvais acquéraient une force redoutable.

Marthe n'avait jamais connu Stéphane aux prises avec le dédain et l'ostracisme. Quand elle vit toutes les mains se détourner de la sienne, quand elle entendit de toutes les bouches des paroles de

mépris, le sentiment réel de la dégradation de celui qu'elle avait aimé pénétra son âme.

Comme Mme de Thiennes ne se prêtait pas aux entrevues dérobées, il devenait impossible à Lasdrassy de s'approcher d'elle, le groupe qui l'entourait lui était trop hostile. Elle le voyait de loin, se promenant seul, la tête droite, l'air toujours hautain. Elle sentait son regard fixé sur le sien avec l'intensité d'un appel, le cœur de la pauvre femme se serrait d'angoisse et de pitié. Il lui semblait que ses anciennes promesses la liaient à cet homme, dont la séparait le respect du monde. La complicité qu'il lui avait imposée en cachant leurs rapports antérieurs pesait sur elle comme une solidarité. Sa sensibilité exaltée lui disait : « Ta place est auprès de lui et non pas auprès de ses détracteurs. »

A Bergbad, les sujets de conversation sont rares. Le passé de Lasdrassy, certains détails de sa vie, étaient l'objet d'interminables récits qui faisaient pénétrer Marthe dans toutes les hontes de cette existence dévoyée. Marthe entendait ces propos et n'osait les arrêter. Elle aurait voulu s'éloigner, disparaître, mais la main de Mlle Sirven la retenait doucement. Ces mots, qui lui causaient une douleur cuisante, il fallait qu'elle les écoutât pour guérir.

Depuis la soirée où Mme de Thiennes avait demandé à Louise de ne pas la contraindre à rester à Bergbad, aucune conversation intime n'avait eu lieu entre elles. Mlle Sirven ne voulait pas l'interroger, elle respectait le travail qui se faisait dans cette âme et affectait une confiance complète. Cependant son anxiété grandissait; en voyant chacune des humiliations infligées à Lasdrassy oppresser le cœur de Marthe, elle craignait moins pour celle-ci les entraînemens de la passion que les dangers de la pitié. Elle savait à quel faux point d'honneur se sacrifient parfois les natures mal équilibrées.

Un jour, elle rencontra le médecin, qui sortait de chez Mme de Thiennes :

— Je suis très mécontent de l'état de notre malade, lui dit-il; les mains sont chaudes, les yeux fiévreux; la surexcitation a remplacé l'abattement, c'était une crise nécessaire, mais cet état ne peut se prolonger sans devenir dangereux.

Ces paroles du docteur troublèrent profondément Louise. Le dilemme était grave. Emmener Marthe, la soustraire à l'épreuve, c'était renoncer à la guérir. La laisser seule se débattre dans une lutte au-dessus de ses forces, c'était risquer sa santé, peut-être plus encore. Elle ne pouvait espérer une crise prompte et décisive, car Lasdrassy semblait avoir les longues patiences des natures cruelles. Puisqu'il acceptait la situation déplorable qui lui était faite à Bergbad, ni les ordres ni les prières de Marthe ne lui feraient

abandonner la partie engagée tant qu'il verrait pour lui une chance de victoire.

Ce fut au milieu de ces perplexités qu'une idée nouvelle surgit dans l'esprit de Mlle Sirven. Le temps pressait, sa responsabilité était trop lourde. Sans hésiter, sans calculer, elle mit son projet à exécution.

X.

Un escalier étroit et dérobé conduit des chambres de bains, placées au sous-sol, jusqu'aux différens étages de l'hôtel. Il était midi; Mme de Thiennes remontait. A cette heure, les corridors sont déserts; les baigneurs se reposent avant de dîner. A l'un des tournans, elle se rouva face à face avec Lasdrassy qui descendait. Elle poussa un léger cri de surprise, effrayée. Brusquement, il lui saisit les poignets :

— Taisez-vous! dit-il.

Elle ne pouvait faire un mouvement; il lui barrait le passage.

— Que me voulez-vous? balbutia-t-elle.

— Vous le demandez?.. Voyons, Marthe, il est temps que cette comédie prenne fin. Êtes-vous prête à me suivre?

— Vous suivre?

Il y avait dans sa voix plus d'épouvante que de colère.

— Oui, me suivre... Oubliez-vous les engagemens qui nous lient? Moi, je ne les renie pas, je suis prêt à avouer notre amour, à le proclamer devant tous. Je leur dirai, à ceux qui vous entourent : — Cette femme, qui me traite en étranger, qui semble partager vos préjugés, elle vous trompe, elle est ma complice, ses lèvres hautaines ont murmuré à mes oreilles des paroles d'amour...

— Par pitié, Stéphane!

— Pitié! Avez-vous eu pitié de moi? Quand vous m'avez vu isolé, bafoué, un mouvement généreux vous a-t-il portée à me défendre? Vous êtes-vous dit que ma longue constance, en me créant des droits, vous créait des devoirs?

Ces paroles qui répondaient si bien à ses sentimens secrets, remplirent Marthe d'angoisses.

— Si vous saviez ce que je souffre, vous ne parleriez pas ainsi...

Il la tenait palpitante sous la colère de son regard, ses doigts se crispaient sur la chair délicate des poignets qu'ils enlaçaient. Il éprouvait un sauvage plaisir à brutaliser cette femme autour de laquelle la considération du monde dressait une barrière que lui, le déclassé, n'osait renverser ouvertement.

— Vous souffrez, reprit-il, mais est-il une seule de vos souffrances

que vous n'ayez voulue? Notre séparation, votre mariage, tout cela est votre œuvre.

Elle se révolta à la fin.

— Et la vôtre, qu'a-t-elle été? De me tromper d'abord, de me poursuivre ensuite, de peser sur moi comme une malédiction. Vous voyez mon existence désolée, cela ne vous suffit pas, vous voulez encore m'apporter la honte!

— Dites plutôt le bonheur.

Par une de ces transitions rapides si fréquentes chez lui, ses paroles de colère se changèrent en mots de tendresse.

— Votre vie s'use en vain dans un combat stérile, vous ne pouvez lutter contre les forces qui vous lient à moi. Marthe, voulez-vous me suivre, ou faut-il que je m'attache à vos pas? Si vous le désirez, nous ne nous verrons qu'en secret, je n'aurai dans votre vie que la part de l'amour.

Il parlait doucement, ses mains s'étaient détachées des poignets de Marthe, comme pour lui rendre la liberté de choisir. Les vapeurs chaudes des eaux en ébullition montaient jusqu'à eux. Affaiblie par cette atmosphère lourde et molle, elle se sentait incapable de répondre aux sophismes, aux raisonnemens captieux de Stéphane. Elle était si lasse!

Il crut qu'elle consentirait :

— Oui, pour toujours ensemble!

Il prit sa main et, au lieu de la porter à ses lèvres, d'un geste respectueux et tendre l'appuya à son front, comme pour en effacer toute trace du passé qui les avait séparés... Pourquoi ce mouvement, ces paroles, rappelèrent-ils si vivement à la femme égarée celui dont elle oubliait l'existence, Ludovic, son mari? Le jour de leur mariage, il lui avait dit ces mêmes mots : Oui, pour toujours ensemble! — les accompagnant de la même caresse, sérieuse, presque solennelle.

Ceux qui nient l'intervention directe de la Providence dans les hasards de la vie, comment expliquent-ils les coïncidences singulières, les incidens imprévus qui viennent au moment opportun entraver le cours des événemens les mieux préparés, ou précipiter l'action de forces demeurées jusque-là inactives? Ce souvenir raffermit la raison chancelante de Marthe.

Les portes s'ouvraient, se fermaient aux étages supérieurs. Elle regarda autour d'elle avec inquiétude, un malaise lui vint... Cet escalier étroit, ces odeurs chaudes énervantes, ces corridors assombris, cette entrevue dérobée, tout cela sentait les rendez-vous équivoques, les situations douteuses... Elle était loin des jardins ombreux du Caire, des amours libres et permises, des fières et innocentes tendresses.

— Choisissez, Marthe, répétait la voix de Stéphane, pressante, impérieuse.

Elle détourna la tête pour qu'il ne vît pas son expression écœurée. Elle était lâche, elle n'osait le repousser ouvertement, elle ne pensait qu'à échapper à l'étreinte de la main et du regard hardi qui la gênait.

— Laissez-moi, dit-elle, on peut nous entendre.

Des pas pressés résonnaient sur les dalles du vestibule, des sonnettes retentissaient, des appels de voix. Le danger d'être rencontré était imminent, il le comprit et livra passage à Mme de Thiennes.

— Ce soir, à dix heures, sous le portique du chalet!

Il lui jeta ces mots comme un ordre.

Il tombait ce jour-là une pluie fine et serrée qui formait autour des bancs abandonnés des flaques d'eau bourbeuse. Le ciel lourd et bas rejoignait les brouillards qui fermaient l'horizon. Un air humide et froid avait remplacé l'atmosphère chaude des jours précédens. Les baigneurs frissonnans s'étaient réfugiés dans le salon de lecture, trop étroit pour les contenir tous ; quelques-uns, plus hardis, arpentaient le portique de la galerie du nord.

La journée s'écoulait lente et maussade pour chacun, triste et agitée pour Marthe. La pauvre femme succombait sous le poids d'impressions trop fortes. Une pensée l'absorbait maintenant à l'exclusion des autres, le souvenir de son mari. Sa pitié égarée se reporta sur lui, sur cet amour généreux qui s'écartait de sa route pour ne pas l'importuner. Le rêve ardent se dissipait, la réalité froide et grise commençait à lui apparaître. Sa conduite lui semblait soudain dénuée de sens et de raison. Valait-il la peine d'avoir résisté autrefois pour succomber aujourd'hui d'une façon plus lâche, plus incompréhensible? Alors du moins elle était libre. Ce mot lui rappela ses années de jeunesse, ses extases religieuses, ses aspirations innocentes et pures. Un grand frisson la saisit. Jusqu'où n'était-elle pas descendue! Non, elle ne tomberait pas plus bas! Elle parlerait à Stéphane, lui ordonnerait de partir. Mais obéirait-il?

— A dix heures, sous le portique du chalet! — Ce rendez-vous, qu'elle avait tacitement accepté, lui pesait comme un cauchemar, elle éprouvait à s'y rendre une répugnance profonde. Cependant il fallait se résigner à une rencontre décisive.

Elle essaya de recueillir ses forces, de raffermir sa conscience.

Elle se sentait si seule! si abandonnée! Personne auprès d'elle, ayant le droit de la protéger, de lui défendre cette entrevue dont elle avait peur. Ses bras se tendirent dans le vide, ses lèvres murmurèrent un appel plein d'angoisse. Le nom qui sortit de son cœur défaillant était, pour la première fois, celui de Ludovic.

XI.

Dans le vestibule, les hommes fumaient en se promenant. Les portes du salon rouge étaient ouvertes et laissaient voir autour de la table les femmes réunies, causant entre elles : quelques-unes tiraient les points d'une broderie, Claire de Niven passait d'un groupe à l'autre. Elle s'approcha de la fenêtre, d'où elle revint frissonnante :

— Quel froid ! la pluie ne cesse pas. Si nous faisions quelque chose pour nous distraire?

Seckendorf paraissait sur le seuil de la porte.

— Arrivez, cria-t-elle, nous allons organiser des charades, des jeux d'esprit.

Quelqu'un proposa des tableaux vivans. La discussion s'animait. Pour mettre tout le monde d'accord, on résolut de débuter par le jeu du secrétaire.

— Vous savez, disait Claire, les demandes et les réponses, par exemple : Que pensez-vous des étoiles filantes?

On parlait à tort et à travers ; le jeu commença. Les questions de Mme Délianof étaient embarrassantes ; les jeunes gens se les répétaient avec de petits rires étouffés.

— Définissez un coquin, définissez un honnête homme, murmura Seckendorf en dépliant un des carrés de papier. Ce n'est pas malin, le coquin est tout trouvé : Lasdrassy ! L'honnête homme? C'est plus difficile. Il faut le type parfait. Aidez-moi à le découvrir, madame, ajouta-t-il en se tournant vers Marthe. Puis vivement : Mais j'y suis : M. de Thiennes ! nous ne pourrions rien citer de plus concluant.

Elle baissa la tête en signe d'acquiescement.

La soirée s'avançait. Les yeux de Marthe fixés sur la pendule suivaient avec angoisse le mouvement des aiguilles. Encore quelques minutes et dix heures allaient sonner. Elle entendait dans le vestibule le pas cadencé de Stéphane, dont la présence semblait lui fermer toute retraite. La pluie continuait à battre contre les vitres, redoublant de violence. Par un temps pareil, il ne pouvait s'attendre à ce qu'elle sortît ! L'explication décisive serait renvoyée. Ce délai la rassurait, plus tard elle aurait du courage.

La température du salon s'était élevée. Une sensation de bien-être envahissait chacun, l'entrain augmentait. On demanda un second tour de secrétaire.

La pendule sonna dix heures. La silhouette de Lasdrassy apparut

dans l'encadrement de la porte. Il s'appuya contre l'un des battans, son regard hautain parcourut la chambre, puis se fixa sur Marthe avec l'autorité d'un appel qui doit être obéi. Leurs yeux se rencontrèrent, il fit de la tête un léger signe qui disait : « Je vous attends. »

Il n'était plus là, on entendait ses pas s'éloigner et se perdre dans le couloir de sortie.

Le premier mouvement de Mme de Thiennes fut de se dire : « Je n'irai pas. » Elle essaya de se distraire, et, saisissant un des bulletins, y traça résolûment quelques mots, ils étaient sans suite, sa pensée la trahissait. Les aiguilles marchaient toujours. Chaque seconde qui s'écoulait semblait battre dans sa tête égarée... Il l'attendait. A quelle violence le porterait son désespoir ! Elle le voyait venir hardiment, devant tous, affirmer leur amour ou pis encore, pénétrer de force chez elle, comme il l'en avait menacée... Mais elle s'alarmait à tort, il serait patient, il était si sûr d'elle ! Au souvenir de l'expression triomphante que le visage de Lasdrassy avait eue toute la journée, il lui montait au cœur un dégoût d'elle-même, comme une impression de flétrissure. Non, elle ne lui laisserait pas un instant de plus cette illusion insolente. Elle se leva à demi. Elle éprouvait une répugnance physique à quitter l'abri de la chambre chaude, des visages amis. Personne n'observa son angoisse. Mlle Sirven n'était pas là.

— Comment ! vous partez ? s'écria Claire en voyant Marthe reculer sa chaise. Où allez-vous ?

Chacun se levait pour la saluer, elle s'inclinait sans répondre. Claire répéta sa question.

— Où je vais ? mais chez moi, chère petite.

Quoi ! elle devait mentir déjà ! Ce mensonge lui brûlait les lèvres et lui faisait mesurer les hontes qui l'attendaient. Elle n'osait sortir par le vestibule. Elle gravit un étage et, traversant les longs couloirs qui relient entre eux les différens bâtimens de l'hôtel, se trouva près d'une porte ouvrant sur la galerie du nord : deux femmes de chambre causaient sur le seuil, Mme de Thiennes eut peur d'être vue et se cacha dans l'encoignure de l'escalier. Une sueur froide mouillait ses tempes, la paume de ses mains. Les servantes s'éloignèrent, elle se glissa dehors.

Ses pieds enfonçaient dans les flaques d'eau, dont les éclaboussures rejaillissaient jusque sur les volans de sa robe ; le vent humide soulevait ses cheveux, piquait ses paupières.

Le portique du chalet est une construction séparée, placée sur la gauche, un peu à l'arrière. Un quinquet fumeux l'éclairait d'une lueur blafarde ; il y avait des enfoncemens où elle ne pénétrait pas. Lasdrassy arpentait le sol d'un pas impatient. Lorsqu'il aperçut la forme blanche qui s'avançait, il vint à sa rencontre :

— Par ici, dit-il en lui indiquant les degrés qu'elle devait monter. Puis durement : — Pourquoi avez-vous tardé à venir ?

Ce ton de maître irrita Mme de Thiennes. Sa fierté, indignée des compromis où on l'abaissait, se révoltait à la fin.

— De quel droit cette interrogation ?

— Du droit que vous m'avez donné, répliqua-t-il insolemment.

Il comprenait que la résistance s'accentuait; tous les moyens devenaient bons.

— Vous savez que vous n'en possédez aucun, et, si ma faiblesse vous a laissé une espérance, je suis venue vous l'enlever.

Elle parlait résolûment; mais s'il avait pu voir la pâleur de ses lèvres, entendre les battemens désordonnés de son cœur, cette énergie récente ne l'aurait pas effrayé.

— Quel est ce caprice nouveau? Il y a quelques heures à peine, vous me laissiez croire que vous consentiez...

— J'étais insensée alors! La raison m'est revenue... Partez, Stéphane, nous ne pouvons rien être l'un pour l'autre.

— Épargnez-moi ces phrases inutiles; vous savez par expérience qu'elles ne me convainquent pas.

Il riait d'un rire sardonique. Marthe se sentait impuissante. Elle avait peur de l'obscurité, du silence, du craquement de la boiserie. L'humidité du dehors pénétrait sous le portique ouvert et faisait frissonner la jeune femme. Lasdrassy continua plus doucement :

— L'heure des enfantillages est passée. Ma pauvre amie, vous ne pouvez vivre sans moi. Le plus sage est d'accepter les faits et d'arranger l'avenir.

— L'avenir ne m'appartient pas. Il y a quelqu'un que vous oubliez toujours, Stéphane : mon mari.

— Non, je ne l'oublie pas, répondit-il avec une sombre violence. Mais à qui la faute s'il existe? D'ailleurs qu'importe! ce ne sera qu'un mari trompé de plus.

L'image de celui que ce mot trivial outrageait se dressa devant Marthe dans sa dignité triste et fière. Nulle blessure ne lui fut aussi sensible. Elle essaya de parler; il ne lui en laissa pas le temps.

— Je vois ce qui vous trouble. Un éclat vous effraie. Si vous le voulez, nous éviterons le scandale, Je vous suivrai à Paris. Je préparerai une retraite à notre amour...

Un frisson de dégoût secoua Marthe. Dans quels sentiers fangeux s'enfonçait le roman de sa jeunesse!

La lueur huileuse de la lampe se mourait lentement dans son globe de verre. Le temps pressait.

— Vous n'avez rien à préparer, dit-elle. Nous allons nous dire adieu ici pour toujours.

— Vous êtes folle! Croyez-vous que je vous laisserai échapper?

Cependant il était inquiet. Il se pencha pour discerner l'expression du visage de Marthe, mais l'obscurité l'en empêcha. Il ne voyait que sa silhouette claire se profilant sur le panneau de bois.

— Tout est fini entre nous, dit-elle.

Une force qui ne venait pas d'elle-même la soutenait, mais il ne fallait pas que la lutte fût trop longue.

Avec la véhémence du flot qui remonte, la colère s'emparait de Lasdrassy. Il ne voulait pas reculer au moment où il touchait à la victoire. Il employa la prière, la menace.

— Vous ne voulez pas être à moi? Sa voix sifflait entre ses dents : — Pourtant vous m'aimez à en mourir... Osez dire que vous ne m'aimez pas!

Ces accens qui la défiaient n'avaient point perdu le pouvoir de la bouleverser. Mais dans l'esprit de cette femme, tout à l'heure encore si troublé, la route du devoir se dessinait maintenant nette et droite.

— Vous vous trompez, répliqua-t-elle, je ne vous aime plus,.. vous ne m'êtes plus rien.

— Quelques pas les séparaient. Marthe se trouvait du côté de la sortie. Elle posa le pied sur le degré qui descendait; puis, retournant la tête :

— Adieu! murmura-t-elle.

D'un bond il se jeta en avant et la retint par les plis de sa robe. Une résolution cynique allumait son cerveau. Jusqu'alors il n'avait pas voulu effaroucher la pudeur fière de la femme qu'il convoitait. C'est à peine s'il avait effleuré ses mains. Il était si sûr de l'avenir qu'il trouvait dans sa patience une sorte de volupté. Mais l'heure des ménagemens était passée : il étendit les bras pour la saisir. Elle regarda autour d'elle. Pas un bruit, sauf celui de la pluie qui tombait, pas une lumière. Aucune fenêtre ne s'ouvrait sur le mur blanc de l'hôtel qui faisait face au portique. Elle était entièrement à sa merci. Le visage de Lasdrassy se penchait vers le sien. L'idée de ce contact lui faisait horreur. Sa tête se renversait pour fuir cette flétrissure. Elle cria, une des mains de Stéphane s'abattit sur sa bouche. Mais ce mouvement affaiblit son étreinte. Les nerfs de Marthe, surexcités par la terreur, se tendirent dans un suprême effort. Elle échappa au bras qui la retenait et se mit à courir affolée. Lasdrassy la poursuivait. Ses pas résonnaient derrière les siens. Elle fuyait toujours, ne discernant plus son chemin. La pluie l'aveuglait, ses souliers de satin remplis d'eau entravaient sa marche, ses talons s'attachaient au sol boueux.

— Mon Dieu! mon Dieu! cria-t-elle, sauvez-moi.

Ses mains étendues rencontrèrent une résistance. Sa fuite désor-

donnée l'avait conduite vers l'entrée des bains. La porte n'était pas fermée; elle la poussa au moment où Lasdrassy tournait le coin de la maison.

Rapidement elle se glissa le long de l'escalier; ses vêtemens mouillés se collaient à son corps; elle avait hâte de se débarrasser de ces témoins de son imprudente conduite, de se sentir à l'abri des murs de sa chambre, sous la protection de Louise. Sa main pressée se posa sur le bouton de la porte, qui glissa sur ses gonds. Elle croyait trouver l'obscurité, la solitude. Une vive lumière éblouit ses yeux. La lampe brûlait sur la table; la pièce n'était pas vide. Appuyé à la fenêtre, un homme debout regardait la pluie tomber. Il se retourna au bruit des pas. Cette tête brune, au profil fin et ferme, ces yeux profonds et tendres qui rencontraient les siens, elle les reconnut; un grand cri lui échappa :

— Ludovic!

Jamais il n'avait entendu les lèvres de Marthe prononcer son nom avec une intonation pareille.

Il s'avança, embrassa d'un coup d'œil rapide le désordre de sa toilette; il vit la souffrance qui contractait ses traits :

— Marthe! ma pauvre enfant!

Ses bras s'ouvrirent comme un refuge protecteur. Elle s'y jeta, s'attachant à lui dans un élan désespéré. L'appel de son cœur avait été entendu.

XII.

C'était une lettre de Mlle Sirven qui avait amené M. de Thiennes à Bergbad. Effrayée de sa responsabilité, elle réclamait sa présence, la santé de la malade empirant au lieu de s'améliorer.

Si Ludovic hésita un instant, ce fut dans la crainte de contrarier Marthe par son arrivée inattendue, car Louise l'engageait à ne pas l'en prévenir. Mais ses scrupules avaient cédé promptement. Cette femme, qui ne lui avait apporté que tristesse et désenchantement, il ne pouvait se résigner à la perdre. L'idée qu'elle pût mourir le transperçait de douleur. Cependant l'âme de Ludovic de Thiennes était virilement trempée et, s'il acceptait sans se plaindre l'indifférence avouée de Marthe, ce n'était ni par faiblesse de caractère, ni par lâcheté d'amour. Il ne comprenait pas vis-à-vis d'une femme ces rancunes d'amour-propre, ces représailles de vanité blessée qui rendent les hommes durs et souvent cruels. Il l'aimait; elle ne l'aimait pas, c'était un malheur personnel dont il était trop généreux pour la punir. Jusqu'au bout il se sentait prêt à la protéger, à la

défendre. Peut-être avait-elle besoin de lui maintenant?.. Cette pensée pressait son départ. Il lisait et relisait la lettre de Mlle Sirven, cherchant entre les lignes la pensée qui les avait dictées.

Depuis longtemps, Ludovic de Thiennes avait deviné que le dépérissement de sa femme cachait une souffrance morale, mais il ne possédait aucune donnée certaine et ne posait pas de questions. Si elle aimait ailleurs, il songeait plus à la plaindre qu'à l'accuser. Nul soupçon injurieux n'effleurait son esprit. Le grand amour qu'il lui portait la couvrait d'un respect plein d'égards et de confiance. Lorsqu'il la voyait errer pâle et triste dans leur intérieur, qu'aucune intimité n'égayait, il se reprochait d'avoir été aveugle et égoïste. Le soir où elle lui avait dit : « Voulez-vous toujours de moi pour femme? » il aurait dû comprendre qu'une nécessité cruelle la poussait à cet acte irréfléchi et ne pas profiter de cette heure d'entraînement inexpliqué. Maintenant tous deux ne vivaient que pour souffrir, et la souffrance de l'homme, quoique courageusement supportée, n'était pas la moins profonde. Il s'acharnait au travail. Des raisons de famille lui avaient fait quitter la marine, il regrettait cette existence active et songeait parfois à reprendre du service. En attendant, il réunissait des matériaux pour une histoire de la marine française.

Ces études occupaient sa pensée sans distraire son cœur. Il voyait toujours en face de lui une place vide. Dans ses rêves d'amoureux, il s'était figuré que la femme qu'il allait amener à son foyer partagerait ses goûts. Il avait organisé pour elle une installation dans l'embrasure d'une des vastes fenêtres de son cabinet de travail. De sa table à écrire, il pouvait voir le fauteuil destiné à Marthe, abrité par le paravent de peluche qui devait jeter ses reflets roses sur le front de la jeune femme, mais le fauteuil était demeuré inoccupé, la soie du paravent avait inutilement pâli sous les rayons du soleil, les livres posés avec tant de sollicitude à portée de la main n'avaient pas été ouverts...

Le voyage de Paris à Bergbad parut interminable à Ludovic, sa pensée inquiète doublait le cours du temps.

Prévenue de son arrivée, Mlle Sirven l'attendait sur le perron, elle lui donna rapidement des nouvelles de Mme de Thiennes.

— Il ne faut pas vous montrer avant que je l'aie avertie, j'ai voulu lui épargner les agitations de l'attente, mais une émotion trop brusque pourrait être également mauvaise.

Elle l'introduisit dans l'appartement de sa femme, et redescendit au salon pour chercher Marthe, qu'elle venait de laisser quelques minutes auparavant dans le cercle des petits jeux. Mais tout ceci avait pris du temps; quand Louise y pénétra, Marthe n'y était plus.

— Elle est remontée dans sa chambre à peine étiez-vous partie, lui répondit-on.

Un effroi soudain précipita le battement de ses tempes. Elle passa dans le cabinet de lecture : personne. Elle embrassa d'un regard toute l'étendue du vestibule et des corridors ; pas une robe de femme, quelques hommes se promenaient lentement en fumant leur cigare, mais pas un ne ressemblait à Lasdrassy. Il lui restait à explorer la galerie du nord ; elle était vide, les becs de gaz éteints. Au dehors, la pluie tombait toujours à torrens. Une seule explication se présentait à son esprit... Elle maudissait son absurde confiance... Que dire à celui qui l'attendait ?

Elle remonta, essayant de préparer un mensonge plausible, elle n'en trouvait aucun. Louise ne sut jamais combien de temps elle demeura appuyée à l'angle le plus obscur du corridor, les yeux fixés sur l'entrée de la chambre de Marthe, s'attendant à voir paraître ce mari outragé lui demandant compte de la femme qu'il lui avait confiée.

Au fond du couloir se trouvait l'escalier dérobé. Un bruit de pas précipités venait de ce côté. Une ombre haletante, dégouttante de pluie, passa rapidement devant Louise... une serrure grinça, une porte s'ouvrit, on entendit un grand cri... « Ludovic!.. » puis plus rien.

Quand, quelques instans après, appelée par la voix de M. de Thiennes, Mlle Sirven pénétra chez Marthe, elle trouva celle-ci pâle et grelottant sous ses vêtemens humides, le visage de son mari penché anxieusement vers le sien :

— Je vous laisse aux soins de mademoiselle, dit-il doucement.

Marthe comprit qu'il allait la quitter. La main de Ludovic était encore à sa portée, elle la prit dans ses doigts tremblans et la porta à ses lèvres. Dans ce geste humble et soumis il y avait un pardon demandé.

Lorsque Mme de Thiennes fut seule avec Louise :

— J'ai vaincu, dit-elle d'une voix brisée. Maintenant apprenez-moi à bien mourir.

— C'est à bien vivre que vous allez apprendre, répondit Mlle Sirven avec un sourire confiant.

Le comte Lasdrassy était rentré chez lui ce soir-là l'âme pleine de colère. L'influence qu'il était habitué à exercer sur les femmes aurait-elle diminué ! La glace étroite qui surmontait la cheminée lui renvoyait son image... Il plongea un regard anxieux dans sa profondeur transparente. Le visage qui s'y reflétait était toujours hardi et beau, avec les mêmes yeux clairs et insolens, la même bouche au dessin net et ferme. Pas un fil blanc dans les boucles

épaisses de sa chevelure. Tout au plus autour des tempes quelques traces de fatigue. Il se redressa avec un sourire orgueilleux; ses armes de combat étaient d'un acier si bien trempé que le temps et les duretés de la vie n'avaient pas réussi à les endommager.

Cependant des doutes continuaient à l'assaillir. Il se répétait : « Ce n'est que partie remise ; » mais son instinct l'avertissait qu'elle était presque perdue. Sa nature impérieuse se révoltait. Cette femme malade, abandonnée à sa propre faiblesse, aurait raison de lui, Stéphane Lasdrassy?.. Non, cela ne serait pas!.. Et dans son cerveau excité des plans nouveaux surgissaient, où la vengeance avait plus de part que l'amour.

Le lendemain, au dîner de table d'hôte, la place de Mme de Thiennes resta inoccupée, ainsi que celle de Mlle Sirven. La supposition d'un départ traversa la pensée de Stéphane. Il s'approcha de Mme Délianof, qui était assise sur la terrasse à son banc habituel.

— Pourquoi Mme de Thiennes ne paraît-elle pas aujourd'hui? demanda-t-il brusquement.

La vieille dame lui lança un regard inquisiteur, des clartés se faisaient dans son esprit, elle comprenait que Lasdrassy l'avait jouée. Il répéta la question, il ne se souciait plus de feindre, il aurait même trouvé un malin plaisir à dévoiler le passé qui le liait à Marthe.

— Je ne saurais vous le dire, répondit Mme Délianof; mais n'est-ce point elle qui arrive là-bas? Je reconnais sa robe blanche. A qui donne-t-elle le bras? C'est un inconnu,.. peut-être le mot de l'énigme.

Les yeux de Lasdrassy suivirent la direction qu'elle lui indiquait. C'était bien Marthe qui remontait lentement l'avenue. Celui sur lequel elle s'appuyait, il le reconnut aussi. Une exclamation de rage lui échappa.

Un sourire railleur plissa les lèvres de Mme Délianof.

— Rien de décevant comme ces beautés langoureuses. J'aurais pu vous en avertir.

Mais il ne l'écoutait pas. Il calculait dans son esprit les suites de cette arrivée soudaine. La partie était bien perdue, il le comprenait maintenant. Vengerait-il son amour-propre par un duel avec M. de Thiennes?.. Il haussa les épaules. Stéphane Lasdrassy n'était pas un lâche, mais son esprit froid ne se plaisait pas aux aventures inutiles.

Quelques heures après, il avait quitté Bergbad, laissant pour Marthe ces seuls mots : « Au revoir! »

Jusqu'à la fin, il refusait de lui rendre sa liberté.

. . . . . .

Le rôle actif de Louise était terminé, celui de Ludovic allait commencer. L'heure des fausses délicatesses, des réserves orgueilleuses était passée. Marthe avait soif de sécurité morale, de protection légitime; elle ne pouvait les obtenir qu'en racontant à son mari la triste histoire du passé. Le départ de Stéphane écartait toute conséquence fâcheuse. Cependant elle hésitait encore... Elle craignait de voir se refermer les bras qui l'avaient accueillie... Plus la confiance de Ludovic avait été grande, moins il pourrait pardonner sa misérable faiblesse, les inexcusables erreurs de son jugement. Il la mépriserait!.. A cette pensée, une douleur nouvelle traversa son cœur, mais elle l'accepta comme une expiation.

Bravement, elle s'achemina vers la chambre de son mari.

— Ludovic, je viens...

Il écrivait, assis devant la table, le dos à la porte. Il se retourna au son de cette voix qui tremblait.

— Ludovic, je viens...

Elle ne pouvait continuer, les sons mouraient dans sa gorge oppressée.

Il devina ce qu'elle allait lui dire. Une souffrance aiguë le saisit en songeant aux paroles qu'il aurait à entendre. Puis cette pensée fit place à la grande pitié que lui inspirait l'attitude craintive de la femme qu'il aimait. Même vis-à-vis de lui, il ne pouvait supporter de la voir humiliée. Il la fit asseoir et se mettant près d'elle :

— Qu'avez-vous à me dire? fit-il doucement.

Mais elle ne pouvait lui parler ainsi, face à face; elle courba la tête et, cachant son visage entre ses mains, commença son triste récit.

Il l'écoutait en silence penché vers elle, afin de ne pas perdre un mot de cet aveu tardif. Un frémissement de colère et d'envie le saisissait, chaque fois qu'elle parlait de son amour, car, après tout, il était homme. Quand elle raconta les menaces de Lasdrassy, ses poursuites audacieuses...

— Eh quoi! s'écria-t-il, c'est pour un être pareil?..

Ce fut son seul reproche; il était trop généreux pour accabler la malheureuse qui s'accusait.

— C'est moi que vous devez maudire, disait sa voix pleine de larmes, je ne vous ai apporté que tristesse et amertume.

A mesure qu'elle parlait, ses torts semblaient grandir à ses propres yeux. Non, c'était impossible, Ludovic ne pourrait pardonner!.. Ce fut ainsi devant lui, les yeux baissés, n'osant affronter son regard, que Marthe comprit pour la première fois la sainteté des devoirs qu'elle avait enfreints.

Sa confession était terminée. Elle demeurait toujours dans la même attitude, n'osant implorer un pardon dont elle se sentait indigne, tremblant d'entendre une sentence méritée.

Lui non plus ne parlait pas. Le soleil couchant remplissait la chambre silencieuse de ses teintes de pourpre. Un rayon accrocha la chevelure de Marthe et l'enveloppa d'une auréole lumineuse. Alors Ludovic se pencha, il attira à lui cette tête courbée, et, d'un geste miséricordieux, l'appuya contre sa poitrine.

Il avait pardonné.

XIII.

L'hiver suivant, Mlle Sirven se trouvait de passage à Paris. Le but de son séjour était de rencontrer Mme de Thiennes, qui revenait d'Italie après un voyage de quelques mois. Ce fut vers la fin d'une journée de mars pluvieuse et froide que Louise alla frapper à la porte du petit hôtel de la rue Saint-Dominique. Elle se rappelait sa première visite, l'aspect muet et glacé du grand salon où elle avait vainement attendu l'apparition de la maîtresse du logis. Aujourd'hui tout était changé : les portes ne se refermaient plus sur les visiteurs, la vaste pièce, illuminée par un feu clair, offrait une atmosphère hospitalière et chaude.

— Madame attend mademoiselle, dit le valet de pied en s'effaçant contre la muraille et en lui indiquant la portière soulevée d'une pièce voisine.

Les tapis épais amortissaient le bruit des pas; Louise s'arrêta un instant sur le seuil. Assise dans une bergère à dossier bas, Marthe, le cou légèrement penché, travaillait à un ouvrage de femme. Son profil délicat se détachait sur le fond sombre de la tenture. La lumière de la lampe, tamisée par le capuchon à longs plis, dardait ses rayons sur le livre ouvert, placé sur la table basse à côté du fauteuil. De temps en temps, la main de Marthe tournait une page, puis revenait à son aiguille. C'était un tableau d'intérieur paisible et charmant. On ne voyait pas l'expression du visage, mais tout dans cette attitude de femme occupée révélait un retour à la vie.

Ce fut d'un mouvement joyeux que Mlle Sirven pénétra dans la chambre. Le frôlement de sa robe frappa l'oreille de Mme de Thiennes, qui vint à elle les deux mains tendues, les lèvres souriantes.

— Louise! ma chère Louise!

Il y avait dans sa voix un accent de reconnaissance émue. Elles s'assirent l'une près de l'autre et commencèrent à s'interroger.

— Parlez-moi de votre santé, demandait Mlle Sirven.

— Vous voyez, répondait Marthe, je vais mieux.

En effet, son visage avait perdu sa blancheur maladive, quoique son apparence fût encore délicate.

Un pas ferme résonna sur les dalles du vestibule.

— Mon mari! s'écria la jeune femme, tandis qu'une légère rougeur courut sur sa peau transparente.

La porte du fond s'ouvrit; M. de Thiennes entra avec la démarche de l'homme heureux qui se sent attendu.

Il accueillit M^le Sirven comme une amie qu'on respecte et qu'on aime. Puis sa main s'appuya au dossier du fauteuil de sa femme. Les paupières de Marthe se soulevèrent, les yeux qu'elle levait sur lui étaient remplis d'une confiance entière, d'une affection profonde. On y voyait l'abandon d'une âme qui s'est donnée. Y lisait-on de l'amour?.. Entre ces deux regards qui s'entre-croisaient il y avait une différence que Louise sentait sans pouvoir la définir.

La présence de M. de Thiennes donna à l'entretien un tour plus général. Il parlait de toutes choses avec un intérêt sérieux et enjoué. Marthe ne se contentait pas d'écouter; elle prenait parfois l'initiative d'un sujet nouveau. Ce n'était plus cette créature maladive qui ne sortait de son apathie que pour tomber dans une exaltation fiévreuse. L'âme, en reconquérant sa liberté et en retrouvant l'équilibre, avait guéri le corps. Elle s'occupait de chacun avec une grâce aimable et projetait des améliorations dans son intérieur. Les intérêts de M. de Thiennes étaient devenus les siens. Elle avait appris que l'amour n'est pas le seul mot de la vie et que l'être humain, s'il veut garder sa dignité et sa force, doit apprendre à en épeler d'autres. L'œuvre commencée par Louise avait été achevée par Ludovic.

Le soir, les deux femmes demeurèrent seules ensemble; l'intimité du coin du feu les amena à parler du passé.

— Sans vous, disait Marthe, sans votre fermeté courageuse, je ne serais pas ce que je suis aujourd'hui.

— Dites plutôt sans votre mari; il a été, j'en suis certaine, l'ami le plus patient, le plus dévoué; maintenant, enfin, il a sa récompense,.. il est heureux.

— L'est-il vraiment?

Il y avait dans la voix de Mme de Thiennes une interrogation anxieuse.

— Croyez-vous que le passé ne lui a pas laissé un souvenir amer? Pourra-t-il complètement oublier l'existence de celui?..

— Aussi bien que vous l'oubliez vous-même.

— Mais c'est que je ne l'oublie pas!..

Et une expression de tristesse assombrit le visage de Marthe.

— Ce n'est pas, poursuivit-elle, qu'il me reste dans l'âme un sentiment dont je doive rougir; mais le passé obscurcit mes joies, agite ma conscience; il me semble toujours qu'entre mon mari et moi se dresse une ombre qui nous sépare, celle de Stéphane abandonné, malheureux... J'ai la persuasion que je le reverrai un jour, et cette pensée équivaut à une souffrance. Ne me dites pas que c'est un jeu de mon imagination, un reste de mes terreurs maladives; de cela je suis guérie,.. bien guérie, c'est une certitude à laquelle je ne puis échapper.

La fermeté de la conviction de Marthe frappa Mlle Sirven. Malgré les apparences heureuses, l'influence de Lasdrassy allait-elle se prolonger jusqu'à la fin de la vie de cette femme pour en ternir le rayonnement? Mme de Thiennes continua :

— Lorsque Ludovic aperçoit chez moi une préoccupation triste, il me traite plus doucement encore que de coutume; mais, sous la tendresse de ses paroles, je devine un sentiment pénible. Il sait que mon âme lui appartient, que ma volonté est reconquise; cela ne me suffit pas; je voudrais effacer toute trace du passé qui nous a désunis. Hélas! dans ce monde, rien ne s'efface.

— Vous oubliez que l'amour possède ce pouvoir réparateur, répondit Louise, mais il faut que ce soit de l'amour.

Marthe devint très rouge. Les paroles de Mlle Sirven pénétraient au fond de son cœur. Elle sourit faiblement.

— Vous voulez un examen de conscience?

Elle avait dit vrai; entre elle et son mari, Stéphane se dressait toujours, arrêtant les élans de sa passion naissante. Sa délicatesse exaltée lui faisait croire que son cœur, après s'être abaissé jusqu'à lui, ne pouvait se relever jusqu'à Ludovic. Le sentiment de ses longues erreurs la rendait timide.

M. de Thiennes ne se torturait pas l'esprit, comme elle le craignait, avec les mauvais souvenirs de leur première année de mariage. Sa nature était trop sereine et trop confiante. Il était tout au bonheur de l'avoir reconquise, et, s'il sentait que quelque chose manquait encore à la perfection de son bonheur, il avait foi dans l'avenir.

XIV.

Le séjour de Louise touchait à sa fin; d'autres engagemens réclamaient sa présence. Elle emportait de sa visite un souvenir consolant. L'impression pénible que lui avaient laissée les paroles de Marthe au sujet de Lasdrassy s'était dissipée. Elle avait pris des renseigne-

mens sur lui. Ses traces étaient perdues; sans doute, il était retourné en Égypte et avait disparu pour jamais de la vie de Mme de Thiennes.

Mais les événemens se précipitent alors qu'on s'y attend le moins. La veille du départ de Mlle Sirven, on vint avertir Mme de Thiennes qu'une femme demandait à lui parler. C'était la troisième fois qu'elle venait; ce qu'elle avait à dire ne souffrait pas de retard et ne pouvait être communiqué qu'à Mme de Thiennes. Son insistance fut si vive et si prolongée que, de guerre lasse, on l'introduisit. Marthe vit entrer une femme d'une cinquantaine d'années, courte et forte, haute en couleur, avec de petits yeux clignotans sous des paupières lourdes, une physionomie vulgaire, une voix perçante, enveloppée dans un cachemire d'occasion, fortement tendu sur sa poitrine bombée. La jeune femme se sentait intimidée par l'apparence de sa visiteuse, elle avait hâte d'en être débarrassée :

— Parlez; qu'avez-vous à me dire?

Son ton était ferme et impérieux.

— Un peu de patience, madame; je suis encore essoufflée de ma discussion avec ce grand valet qui garde votre porte. Voici trois jours que je viens inutilement et là-bas le pauvre malade se meurt tout seul!.. Il m'a dit ce matin avec le peu de voix qui lui reste :

— Madame Brocard, il faut, entendez-vous, il faut que cette lettre soit remise aujourd'hui même.

— Quelle lettre?

Il y avait dans l'accent de Marthe un commencement d'inquiétude.

— Vous allez voir.

Et, soulevant un des pans de son châle, Mme Brocard fouillait la poche de sa robe. Elle parlait tout en cherchant :

— Voici deux mois qu'il est malade, une fièvre typhoïde!.. Quel embarras cela a été!.. Je perdais ma clientèle. Le médecin disait : — C'est un homme mort. — J'espère que ceux qui s'intéressent à lui se souviendront...

— La lettre! répéta Mme de Thiennes, interrompant ces doléances.

Sa main tendue tremblait.

Une enveloppe froissée sortit enfin des poches de Mme Brocard, elle ne portait pas d'adresse. D'un mouvement rapide, la jeune femme la déchira; elle était devenue toute blanche, ses lèvres se décoloraient.

Les yeux clignotans de la visiteuse suivaient d'un sourire narquois ces signes d'émotion :

— J'attendrai la réponse.

Elle s'était assise, son ton devenait familier.

Dans les doigts de Marthe, le papier frémissait; l'heure qu'elle appréhendait avait sonné, le dernier appel de Stéphane se faisait entendre. Les mots tracés par sa main faiblissante étaient presque illisibles. Il la conjurait de ne pas lui refuser un dernier adieu.

Il allait donc disparaître à jamais de sa vie, celui qui l'avait torturée! elle serait libre, elle oserait être heureuse! Mais cette sensation de soulagement lui fit horreur. Elle devait fermer aujourd'hui son âme à tout ce qui n'était pas la pitié. Les minutes s'écoulaient, Marthe ne bougeait pas. Inconsciente du temps qui passait, elle avait oublié la présence de Mme Brocard. Celle-ci s'impatienta de cette longue attente :

— Mais je ne puis demeurer ici indéfiniment, je dois lui porter une réponse.

Une réponse! C'était vrai; on ne pouvait la refuser à ce mourant. Mais avait-elle le droit?..

— Voyons, madame, du courage!

— Qui a besoin de courage ici? demanda soudain une voix grave et profonde.

M. de Thiennes, debout sur le seuil de la porte, considérait d'un air surpris l'étrange visiteuse de sa femme. L'expression douloureuse et inquiète des traits de celle-ci ne pouvait lui échapper.

— Qu'y a-t-il, Marthe? Avez-vous besoin de moi?

Oui, elle avait besoin de lui pour la soutenir dans cette dernière épreuve, pour la protéger contre la familiarité de cette femme. Sans hésiter, d'un geste soumis, elle tendit à Ludovic la lettre de Stéphane.

Dès les premières lignes, il comprit de quoi il s'agissait. Il se tourna vers Mme Brocard :

— Vous pouvez partir, dit-il; laissez votre adresse à la porte, on enverra la réponse.

Celle-ci, devenue soudainement respectueuse, disparut sans répliquer.

Le mari et la femme demeurèrent seuls en face l'un de l'autre. Ludovic continuait la lecture; il était devenu très pâle, un combat se livrait dans son âme. Marthe attendait.

Quoi! la rendre, ne fût-ce que pour quelques secondes, à l'homme qu'elle avait aimé! Le sacrifice était trop grand, il ne s'y résignerait pas. Par pitié pour elle, il avait épargné Lasdrassy, il s'était refusé la satisfaction de lui jeter son mépris au visage. On ne pouvait lui en demander plus. La femme qui portait son nom franchir le seuil d'un logis suspect! C'était impossible. Il le lui défendrait. Elle n'irait pas... N'avait-il pas assez souffert, assez pardonné?

Il regarda Marthe longuement, il vit qu'elle lui obéirait sans une

hésitation, mais il comprit que la retenir serait lui créer des remords inutiles : — Je l'accompagnerai, pensa-t-il.

— Allez, et que Dieu vous inspire!

Nul ne sut jamais ce que ces paroles lui coûtèrent.

XV.

A l'angle d'un quartier excentrique, une maison neuve, bâtie par la spéculation et dégradée avant le temps, offrait à l'œil sa façade haute, étroite, percée à chaque étage de fenêtres à balcon. Un escalier en spirale, prenant jour par la lanterne du toit, conduisait à l'entresol, où un écriteau portant ces mots : « Appartemens à louer, » invitait à pénétrer dans une antichambre obscure qui conduisait à un salon délabré, meublé de damas de laine rouge. Dans une chambre voisine, dont la portière soulevée laissait apercevoir le dénûment, un lit se dessinait dans l'ombre. C'était là que Stéphane Lasdrassy, au bout de ses fortunes diverses, était venu échouer pour mourir.

La maladie l'avait d'une façon soudaine saisi et terrassé. Après des semaines de délire et d'inconscience absolue, il avait repris connaissance pour apprendre qu'aucune chance de guérison ne lui restait. Cette vérité terrible lui avait été révélée par l'attitude de son entourage. Les soins se relâchaient, les procédés se faisaient rudes et négligens. — Il est perdu, avait dit insouciamment à quelques pas de son chevet le médecin qui le soignait. Ma présence devient inutile. — Et il s'était éloigné pour ne plus revenir.

Oui, Stéphane Lasdrassy savait, à n'en pouvoir douter, qu'il ne quitterait son lit de souffrance que pour faire son dernier voyage. Cette aventure qu'il appelait sa vie allait prendre fin. Dans les rares heures de réflexion que lui laissait son existence agitée, s'il avait arrêté sa pensée sur ce passage inévitable, ce n'était que comme sur une nécessité lointaine. Sa vigueur lui assurait de nombreuses années : il s'était trompé dans ses calculs, il devait payer comme un beau joueur. Il voulait mourir comme il avait vécu, sans crainte et sans remords. Cependant il souffrait de la réalité brutale qui l'entourait, de la déchéance matérielle à laquelle il était arrivé. Il avait des révoltes de délicat contre la sordide et prétentieuse misère de son gîte. Il étouffait sous ses rideaux imprégnés d'une odeur de fièvre; les notes vulgaires de la voix de Mme Brocard, le contact de sa main grossière, lui causaient des frissons de dégoût. Heureusement l'affaiblissement général de tout son être ne lui laissait que de courtes perceptions de la réalité; elles étaient suivies de longues

prostrations qui le sauvaient de lui-même. Ce sont les heures où l'âme endormie, insensible aux bruits extérieurs, écoute peut-être une voix mystérieuse qui lui parle d'éternité.

Dans un organisme aussi robuste que celui de Lasdrassy, la dissolution ne s'accomplit pas sans combat. Cependant la fin approchait. L'esprit du malade reprenait toute sa lucidité. D'anciennes impressions lui revenaient, le regret des choses perdues envahissait son âme. Le visage de la seule femme qu'il eût aimée sans la posséder jamais hantait son souvenir. Un de ces désirs de la dernière heure, si forts, dit-on, qu'ils parviennent à retarder la mort, s'empara de Stéphane : avant de quitter la vie, il voulait emporter dans ses yeux une autre image que celle des murs dégradés de son misérable logis.

A plusieurs reprises, avec une peine extrême, il avait tracé les quelques mots que Mme Brocard avait apportés à Mme de Thiennes. Chacun de ces retours infructueux le jetait dans une agitation fébrile. Depuis que cette idée s'était emparée de son cerveau, il lui semblait qu'il ne pouvait mourir qu'après avoir revu Marthe. Il l'attendait non-seulement comme un dernier rayon, un dernier parfum de jeunesse et de beauté, mais comme une délivrance.

La réponse arriva... à la fin. Elle viendrait. Il la reverrait, ce n'était pas en vain qu'il lui avait dit : « Au revoir ! » Un sourire orgueilleux plissa ses lèvres décolorées, ranima ses yeux éteints. Le lien subsistait toujours, la mort seule le dénouerait. Pauvre Marthe ! il lui rendait sa liberté maintenant, et il s'attendrissait sur elle.

Il y a chez les réprouvés plus de soif d'idéal que l'on ne croit, et dans les comptes de la dernière heure, leur meilleur souvenir est souvent pour la femme qui leur a résisté.

Mais l'impatience de l'attente épuisait les forces du malade. Il tomba dans une sorte de torpeur, et lorsque la voiture de Mme de Thiennes s'arrêta devant la maison, il n'entendit ni le bruit des chevaux ni le murmure des voix.

Une émotion poignante étreignait le cœur de Marthe tandis qu'elle gravissait l'escalier obscur et étroit. La crainte d'arriver trop tard précipitant ses pas, elle monta tout d'une traite jusqu'à la porte de l'entresol. Mlle Sirven avait peine à la suivre. Elle pénétra dans le salon rouge, que la nuit tombante enveloppait d'une teinte sinistre.

— Est-ce ici ? — Marthe frissonnait en regardant les murs inhospitaliers, d'où des lambeaux de tapisserie pendaient en loques informes. L'atmosphère malsaine lui prenait à la gorge. Le voisinage de la visiteuse du matin lui causait une vive répulsion. Quelle demeure, grand Dieu, pour y mourir !

L'obscurité avait envahi la chambre basse, c'est à peine si l'on discernait les plis sombres des rideaux baissés; mais sous la blancheur du drap se dessinait nettement la forme rigide d'un corps étendu. Après un moment d'hésitation, de terreur instinctive devant les épouvantemens de la mort, avec un geste qui défendait de la suivre, Marthe franchit la distance qui la séparait de Stéphane.

— Maintenant je pourrai mourir!

Ce furent les premières paroles qu'il adressa à la vision désirée lorsque, soulevant ses paupières, il la vit devant son lit, le considérant avec de grands yeux dilatés.

Ce visage ravagé, flétri, où les muscles faisaient saillie, où la mort avait déjà marqué son empreinte, était-ce le visage hardi et beau qui la faisait autrefois trembler et rougir? Elle y cherchait la couleur, la lumière, mais une teinte grise et uniforme envahissait les traits, ternissait la chevelure et le regard. Le cœur de la jeune femme frémissait de pitié. Des pleurs silencieux tombaient sur le front, sur les mains décharnées du mourant; ces larmes durent effacer bien des souillures.

Un sentiment confus des torts qu'il avait à réparer traversa l'âme de Stéphane.

— Marthe, dites que vous me pardonnez!

Un sanglot lui répondit.

— Ma mort vous délivre, vous allez être libre.

Elle était toujours debout devant son lit; sa silhouette, éclairée par la lueur qui passait à travers la porte, se détachait radieuse dans l'obscurité de la chambre.

Il la regardait, se grisant une dernière fois de cette jeunesse, de cette beauté. Ses doigts tremblans attirèrent à lui, pour en respirer le parfum, le mouchoir avec lequel elle essuyait sur son front les sueurs de l'agonie.

— Libre! vous serez libre! répétait sa voix mourante.

Ce mot éveillait en lui des regrets cuisans. Un semblant de force lui revint. Il repoussa le bras qui l'assistait. Des paroles désespérées sortaient de ses lèvres. Il maudissait la mort, qui allait lui enlever cette image enivrante de la vie penchée à son chevet.

La main de Marthe se posa douce et solennelle sur la bouche qui voulait blasphémer.

— Stéphane, écoutez-moi.

Elle s'agenouilla, et approchant sa tête de celle du mourant, murmura à son oreille des paroles que nul autre n'entendit.

La nuit était tombée depuis longtemps. Dans la pièce voisine un mouvement se faisait, rompant le silence de cette veillée funèbre. Auprès de Stéphane assoupi, Marthe priait toujours. Des pas résonnèrent près d'elle, un bras l'entoura.

— Venez maintenant, lui dit la voix de Louise.

A demi morte, elle se laissa entraîner. Elle avait perdu la perception exacte des choses, elle voyait comme dans un rêve plusieurs personnes réunies. Le docteur Radel lui faisait respirer de l'éther, elle ne songeait pas à s'étonner de sa présence.

Peu à peu la connaissance lui revint. On disait autour d'elle :

— Il faut l'emmener.

— Non je ne veux pas, je ne puis le laisser mourir seul, sans une prière.

Marthe se débattait, repoussant le bras de Louise.

— Il faut que je retourne près de lui.

Un bras plus fort que celui de Mlle Sirven l'arrêta dans son mouvement. Ludovic ! comment était-il là ? comment ne l'avait-elle pas aperçu plus tôt ?

Un cri de soulagement lui échappa, il était si généreux qu'il la comprendrait.

— N'est-ce pas ? ce serait cruel de le laisser mourir seul ?

Elle levait vers lui des yeux supplians.

Il prit dans sa main protectrice les mains tremblantes de la pauvre femme.

— Rassurez-vous, dit-il.

Et, la conduisant sur le seuil de la porte, il lui montra près du lit de Stéphane une sœur blanche à genoux, qui récitait les prières des agonisans.

Le lendemain matin, au lever du jour, Ludovic entra dans la chambre de sa femme. Elle lut sur son visage la nouvelle qu'il apportait.

Une question inquiète tremblait sur ses lèvres, il la devina.

— La miséricorde divine est infinie, dit-il ; elle écoute les repentirs silencieux, il y a des soupirs qui pour elle valent des prières.

Marthe pleurait en l'écoutant. Chacune de ses larmes ajoutait une souffrance au cœur de son mari, et pourtant il l'aurait moins aimée si elle n'avait pas pleuré.

. . . . . .

Aujourd'hui rien ne les sépare plus : la mort a effacé l'empreinte.

Le fauteuil placé dans l'embrasure de la fenêtre du cabinet de travail de Ludovic ne demeure plus inoccupé, et quand leurs yeux se rencontrent en un regard d'amour, la même intensité de passion se reflète dans leurs profondeurs.

***

LES QUESTIONS

D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

SOUS

LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

II[1].

LES INTERNATS. — LES DIVERS ORDRES D'ÉTUDES. — LE BACCALAURÉAT. — L'INSTRUCTION SECONDAIRE DES FILLES.

I.

La question de l'éducation nationale se complique en France de la question des internats. On a bien des fois, et toujours en vain, signalé les inconvéniens du régime de la caserne ou du couvent imposé depuis l'âge de sept ou huit ans jusqu'à celui de dix-neuf ou vingt à tant de milliers d'enfans ou d'adolescens, l'élite de la jeunesse française. Je ne lui connais guère de défenseur autorisé que M. Bouillier, qui ne l'admire pas absolument tel qu'il est et qui voudrait y introduire de larges réformes au point de vue des soins physiques comme à celui de la surveillance morale, mais qui lui reconnaît « des avantages qu'aucune autre éducation ne peut remplacer » pour la formation des caractères et pour l'apprentissage de la vie. M. Bréal, au contraire, en a toujours été l'irréconciliable adversaire. Dans son nouvel ouvrage, il oppose à nos internats l'exemple des collèges

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

allemands (*gymnases classiques* ou *écoles réelles*), qui ne connaissent qu'à l'état de très rare exception ce déplorable régime. Débarrassés de tous les soucis d'ordre inférieur et matériel, les directeurs de ces établissemens peuvent tourner tous leurs efforts vers le seul bien des études. Ils prennent part à l'enseignement en même temps qu'ils le dirigent. Ils sont à la fois les collègues et les chefs des professeurs; ils ont les mêmes intérêts et se placent naturellement au même point de vue pour les comprendre. Leur autorité est ainsi plus grande et plus aisément respectée. Ils se recrutent sans peine parmi les meilleurs maîtres, tandis que chez nous il serait souvent très périlleux de confier à un excellent professeur la direction d'un collège. Enfin ils peuvent avoir, dans le choix de leurs auxiliaires et dans l'organisation de l'enseignement, une initiative que nous laisserions difficilement à nos proviseurs, en qui nous devons surtout chercher d'habiles maîtres de pension. Chaque collège allemand a ainsi sa physionomie propre, son personnel à lui et une large autonomie. En France, le régime est partout le même : tout vient du centre, programmes et fonctionnaires. Les mutations dans le personnel administratif ou enseignant peuvent être fréquentes sans troubler trop sensiblement la marche des classes, mais aussi sans apporter de sérieux élémens de progrès. Les réformes ou les prétendues réformes sont des révolutions scolaires accomplies en un seul jour, dans tous les établissemens d'enseignement secondaire, sur tout l'ensemble du territoire.

M. Bréal est tellement pénétré des défauts de l'internat qu'il est porté à les exagérer. Il les exagère dans le tableau qu'il fait de la condition matérielle de nos lycées, qu'il peint beaucoup trop en noir. Il les exagère également dans les conséquences qu'il attribue à notre goût invétéré pour ce mode d'éducation. Il lui impute les « proportions colossales » de quelques-uns de nos lycées. L'installation d'un internat exigeant des frais considérables, nous aimons mieux agrandir outre mesure un lycée déjà trop peuplé, dussions-nous y multiplier les divisions d'une même classe, que de créer des lycées nouveaux pour un nombre croissant d'élèves. M. Bréal oublie que le plus peuplé des lycées de Paris, celui qui a reçu dans ces dernières années les agrandissemens les plus énormes, est le lycée Fontanes, qui n'a que des externes (1). Les raisons d'économie qui font préférer un lycée agrandi à un nouveau lycée sont indépendantes de la question des internats. S'il faut une installation

(1) D'après le rapport présenté au conseil supérieur de l'instruction publique par M. Gréard, vice-recteur de l'académie de Paris, le lycée Fontanes comptait à la rentrées des classes, en 1880, 1,631 élèves. Venaient ensuite le lycée Louis-le-Grand avec 1,376 élèves et le lycée Charlemagne, autre lycée d'externes, avec 1,009.

plus coûteuse pour recevoir des pensionnaires, l'augmentation des frais est couverte par des bénéfices que ne donneraient pas de simples externes. M. Bréal a raison de préférer la multiplication des collèges à l'extension démesurée d'un petit nombre d'établissemens et de nous proposer, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, l'exemple de l'Allemagne, mais il a tort de compter sur la suppression des internats pour faciliter cette réforme, qui est d'ailleurs en voie de réalisation par la création projetée de plusieurs lycées dans l'intérieur et dans la banlieue de Paris.

La question des internats a été parfaitement posée par M. Jules Simon. Il n'a pas pour ces établissemens la tendresse de M. Bouillier; il condamne avec non moins de force que M. Bréal « la vie claustrale imposée à nos enfans; » il fait appel à l'opinion publique aussi bien qu'à l'Université pour encourager l'imitation des systèmes d'éducation scolaire en vigueur dans d'autres pays; mais, tant que les familles auront besoin de grands pensionnats ou continueront à les préférer, il se résigne à l'ajournement d'une réforme qui n'aurait pour effet que de « remplacer tout simplement les pensionnats universitaires par l'industrie des particuliers et la règle par l'aventure. » Tous les vices que l'on peut justement reprocher aux internats des lycées leur sont communs avec les autres pensionnats, et ils sont corrigés ou atténués dans les premiers par des garanties d'une bonne et scrupuleuse administration sur lesquelles on ne saurait compter au même degré dans les seconds.

En dehors des internats universitaires, les familles n'ont le choix qu'entre trois sortes de pensionnats : les petites pensions, les grandes institutions laïques et les collèges ecclésiastiques. Les petites pensions se rapprochent davantage de la famille et, à ce titre, elles mériteraient d'être préférées; mais celles qui, sous tous les autres rapports, peuvent soutenir la comparaison avec les établissemens de l'état, coûtent très cher et ne peuvent convenir aux fortunes moyennes. Les grandes institutions laïques sont des lycées libres : elles n'évitent aucun des inconvéniens qui résultent d'une grande agglomération d'élèves et elles y joignent les dangers propres à toute entreprise mercantile. Les mieux tenues ne sont pas inférieures aux meilleurs lycées; mais, dans l'ensemble de ces établissemens, et surtout s'ils devaient se multiplier pour remplacer les internats publics, combien de fois ne pourra-t-il pas arriver, comme le dit M. Jules Simon, « qu'un déficit soudain dans les recettes, ou un désir de gain immodéré, ou quelque idée fausse passant par la cervelle du chef de la maison compromettent le succès des études, la santé des élèves ou, ce qui est plus grave, leur moralité! » Les collèges ecclésiastiques sont à l'abri de pareils dangers. La direction,

comme celle des lycées, n'y obéit qu'à des mobiles désintéressés et de l'ordre le plus élevé. Ils ont de plus des avantages incontestables. Le zèle religieux leur assure des ressources qui peuvent rivaliser avec celles du budget de l'état, et comme ils peuvent plus aisément s'écarter du centre des villes, comme d'ailleurs les traitemens qu'ils ont à payer à des maîtres, tous célibataires et vivant en commun, restent très au-dessous des traitemens, pourtant si modiques, des professeurs de l'Université, ils s'offrent aux familles, sans leur demander de grands sacrifices, dans les meilleures conditions d'hygiène, de confort et de bonne direction. Leurs avantages, au point de vue moral, ne sont pas moins grands. C'en est un certainement que l'action constante du sentiment religieux dans l'éducation. C'en est un aussi que la présence assidue des maîtres au milieu des élèves et une familiarité qui, grâce au respect de la robe, n'ôte rien à l'autorité. Déjà la confiance des familles se partage entre les collèges ecclésiastiques et les collèges de l'état : la balance pencherait de plus en plus du côté des premiers si les seconds devaient renoncer à leurs internats.

Ce n'est pas sans doute le résultat que désire M. Michel Bréal, et M. Jules Simon, plus impartial peut-être, ne le désire pas davantage. Nous n'avons, quant à nous, aucun parti-pris contre les collèges ecclésiastiques. Nous respectons en eux le libre choix des familles. Nous respectons également les intérêts d'un grand nombre d'enfans qui trouvent dans une maison religieuse le milieu le plus favorable pour la formation de leur caractère et le développement de leur esprit. Nous ne connaissons rien de plus odieux que la pression exercée depuis quelque temps sur les fonctionnaires publics pour les obliger à retirer leurs enfans de ces maisons, sans tenir compte non-seulement de leurs préférences personnelles, toujours respectables, mais des motifs intimes, souvent douloureux, auxquels ils peuvent obéir et dont ils sont les meilleurs juges. Nous ne voulons pour les collèges de l'état aucun privilège; mais nous ne voulons également aucun privilège pour leurs plus redoutables ou plutôt leurs seuls rivaux. Or la suppression des internats publics aurait pour effet une double perte pour les collèges de l'état au profit des collèges ecclésiastiques. Ces pensionnaires, que l'Université laisserait passer sous une direction rivale, seraient pour elle des élèves absolument perdus. Sauf de rares exceptions, ils ne lui resteraient pas comme externes, à moins d'un *Compelle intrare* dont nous avons montré les difficultés et les dangers, et que l'Université serait la première à repousser au nom de ses vrais intérêts comme au nom de la liberté. Ses internats lui sont donc nécessaires pour répondre à la libre confiance des familles dont elle garde les préfé-

rences au double point de vue de l'éducation et de l'instruction. Elle ne pourra y renoncer que lorsque ces familles trouveront à leur disposition, dans des conditions également bonnes, également conformes à leurs sentimens ou à leurs besoins, d'autres moyens d'éducation.

En Allemagne, en Angleterre et dans d'autres pays, les élèves de l'enseignement secondaire que leurs familles ne peuvent pas garder à la maison sont mis en pension soit chez des professeurs, soit chez des particuliers. C'était aussi l'usage en France avant que les collèges reçussent des pensionnaires, et cet usage subsiste encore pour un certain nombre d'enfans placés chez des professeurs. Serait-il possible d'y revenir complètement? Nous craignons que nos mœurs n'y opposent d'ici longtemps de très grands obstacles. Les familles bourgeoises en France, et c'est leur honneur, se sont fait des habitudes d'intimité qui excluent la cohabitation d'étrangers. Autrefois les employés de commerce, les clercs de notaires ou d'autres officiers ministériels trouvaient communément chez leurs patrons la table et le couvert. C'est beaucoup plus rare aujourd'hui, malgré les avantages que les uns et les autres en pourraient retirer. Assez rares aussi, je le crains, seront les professeurs qui voudront bien prendre des élèves en pension. Ceux qui le font aujourd'hui sont tentés par l'espoir d'avantages sérieux, qui supposent un prix de pension élevé, inabordable pour la plupart des familles. Il en serait de même dans tout autre intérieur privé, à moins de descendre jusqu'à des ménages d'artisans. On n'y avait autrefois, et on n'y a encore dans d'autres pays, aucune répugnance. En France, le progrès même des idées d'égalité dans les institutions semble avoir mis dans les mœurs beaucoup plus de défiance pour les abus de l'égalité dans les rapports sociaux. Des parens bien élevés ne laisseront pas volontiers leurs enfans dans un milieu grossier, et s'il leur faut se séparer d'eux, ils préféreront les internats ou les grands pensionnats, tant qu'ils en trouveront à leur portée. Le flot se portera donc vers le collège ecclésiastique si l'internat universitaire vient à disparaître. Rien de mieux s'il suit la pente naturelle des opinions qui dominent dans les familles; mais, s'il y a carte forcée, nul esprit impartial ne saurait s'en applaudir.

Si l'Université ne peut renoncer à ses internats, elle ne doit avoir pour eux aucune prédilection et, suivant le conseil que lui donnent également M. Jules Simon et M. Michel Bréal, elle doit plutôt encourager les autres modes d'éducation qui peuvent également concourir au recrutement de ses élèves. Elle est déjà entrée dans cette voie. Elle a institué dans tous ses collèges des *externats surveillés* qui, tout en gardant pendant le jour les enfans dont les parens pourraient difficilement surveiller le travail, les rendent chaque soir à la vie de

famille. D'un autre côté, elle a cessé de voir d'un œil jaloux les professeurs qui prennent des pensionnaires. Ce n'est pas assez. Comme le demandait M. Bréal il y a dix ans, chaque lycée devrait mettre son honneur à s'entourer d'une clientèle de familles honorables, sur lesquelles il pût se décharger en partie du fardeau de son internat. Il devrait les indiquer, les recommander, leur donner place sur ses prospectus, en leur imposant toutefois, comme condition de son patronage, l'acceptation de sa surveillance. Il devrait agir de la même façon avec les pensions grandes ou petites qui se grouperaient autour de lui. Les règlements actuels, non plus que les lois anciennes et nouvelles sur l'enseignement secondaire libre, ne font pas de distinction entre les pensions qui donnent elles-mêmes l'instruction et celles qui envoient leurs pensionnaires aux classes des lycées. Ces dernières pourraient sans inconvéniens être dispensées de l'obligation d'avoir des directeurs pourvus de grades universitaires, ou, comme l'exige la nouvelle loi, d'un certificat d'aptitude pédagogique; ce serait assez de réclamer de sérieuses garanties de moralité.

Un dernier progrès est surtout nécessaire et, outre ses avantages propres, il pourrait seul assurer la réalisation de tous les autres : ce serait la séparation du lycée proprement dit et de l'internat. Cette séparation a été posée en principe dans la loi du 15 mars 1850, dont l'article 71 est ainsi conçu :

« Les établissemens publics d'instruction secondaire sont les lycées et les colléges communaux.

« Il peut y être annexé des pensionnats. »

Une disposition semblable a trouvé place dans la loi du 21 décembre 1880 sur l'enseignement secondaire des jeunes filles, qui n'accepte aussi les pensionnats que comme une annexe facultative des établissemens d'instruction. Je souhaite que le principe soit mieux respecté dans les collèges de filles qu'il ne l'a été dans les collèges de garçons. Jamais il n'en a été tenu compte dans ces derniers alors même qu'on en a créé de nouveaux, l'internat a toujours été considéré non comme l'accessoire, mais comme le principal, soit dans les plans et devis, soit dans l'organisation des divers services, soit dans la hiérarchie des fonctions administratives. Des protestations se sont plus d'une fois élevées depuis trente ans contre un état de choses aussi fâcheux en lui-même qu'il est contraire à la lettre et à l'esprit de la loi (1). M. Bréal demande à son tour, en invoquant

(1) Nous citerons particulièrement deux articles de M. Alfred Mézières sur *l'État actuel de l'Université* (*Revue des cours littéraires*, 22 et 29 juin 1867). On nous permettra de citer aussi un article de la même *Revue* où nous avons traité la question des internats à propos d'une conférence de M. Renan sur *la Famille et l'État* (16 mai 1869).

l'exemple de la Belgique, que la direction du lycée et celle de l'internat cessent d'être réunies sur une seule tête. Il voudrait, pour les deux fonctions et pour les deux établissemens, non-seulement deux personnages distincts et indépendans l'un de l'autre, mais deux maisons séparées. Le directeur de l'internat serait simplement, pour le proviseur du lycée, « un père de famille plus riche en enfans que les autres. » Ni le premier n'aurait à s'immiscer dans la marche des études, ni le second dans le régime des pensionnaires. La séparation des locaux ne sera possible, M. Bréal le reconnaît, que dans des lycées de construction entièrement nouvelle ; mais rien n'empêche d'introduire dès à présent dans tous les lycées la séparation des fonctions. Il n'y aurait pas à créer de nouveaux fonctionnaires, puisque chaque lycée a déjà deux chefs : un proviseur et un censeur. L'un des deux aurait la direction exclusive de l'internat; l'autre serait le chef des professeurs et il pourrait recevoir toutes les attributions qui assurent aux directeurs des gymnases allemands une si heureuse influence sur le progrès des études. Les professeurs de chaque lycée formeraient ainsi un véritable corps, qui pourrait acquérir une autonomie de plus en plus large; leur chef pourrait avec avantage participer lui-même à l'enseignement, qui serait désormais son unique souci ; il en connaîtrait ainsi de plus près tous les besoins ; son autorité se ferait plus aisément accepter par ses collaborateurs, et sans doute aussi elle grandirait dans la confiance de l'administration supérieure, qui ne refuserait pas de lui laisser une plus grande part d'initiative. Cette réforme du provisorat et de l'internat est la plus urgente de toutes, dit très bien M. Dreyfus-Brissac, après MM. Jules Simon et Michel Bréal : « Tous les projets de réforme avorteront, s'ils ne s'appuient pas sur des bonnes volontés individuelles, sur une plus large initiative accordée au corps enseignant (1). »

(1) Parmi les heureux effets qu'on pourrait attendre de cette réforme, il faut compter une amélioration de la condition des maîtres d'études. Tant que la direction de l'enseignement et celle de l'internat resteront confondues, l'Université n'offrira d'autre avenir à ses maîtres d'études que de vieillir dans leurs humbles fonctions ou de s'élever au professorat, qui suppose des grades auxquels beaucoup ne parviendront pas et des aptitudes spéciales dont les meilleurs surveillans peuvent très bien être dépourvus. Si la direction de l'internat formait un service séparé, elle pourrait être le dernier échelon d'une hiérarchie administrative dont le premier degré serait la maîtrise d'études, et les degrés intermédiaires la fonction de *préfet d'études*, dont un rapport officiel propose la création, et celle de surveillant général, depuis longtemps existante. Le zèle des simples surveillans serait ainsi stimulé et leur autorité relevée aux yeux des élèves par les chances d'avancement qui leur seraient ouvertes dans l'ordre même des fonctions où ils font leurs débuts. Rien n'empêcherait d'ailleurs ceux qui se sentiraient une vocation différente de viser soit au professorat, soit même à d'autres carrières en dehors de l'Université.

II.

Nos établissemens publics d'instruction secondaire réunissent, sous une direction commune, des groupes distincts d'enseignemens : l'enseignement classique, l'enseignement spécial, les cours préparatoires aux grandes écoles. De bons esprits souhaiteraient que ces groupes fussent entièrement séparés. Cette séparation serait difficile dans les villes de second ou de troisième ordre et peut-être aurait-elle plus d'inconvéniens que d'avantages si elle s'étendait aux internats. Il n'est pas mauvais qu'une éducation commune réunisse les jeunes gens de même âge, alors même qu'ils reçoivent une instruction différente. Ce qui importe, c'est que des études distinctes soient soumises à une direction distincte. Rien ne serait plus facile à réaliser si l'internat cessait de se confondre avec le lycée ou le collège. Il pourrait y avoir, pour un même internat, un collège d'enseignement classique, un collège d'enseignement spécial, une ou plusieurs écoles préparatoires, avec des directeurs différens pour chaque ordre d'études. Il n'en résulterait pas un accroissement excessif du personnel, puisque la direction pourrait se cumuler avec le professorat; mais il en résulterait, pour chaque enseignement, qui vivrait ainsi de sa vie propre, une intelligence plus nette des besoins particuliers qu'il est destiné à satisfaire, une solidarité plus étroite entre les maîtres, une action plus directe et plus éclairée, de la part des chefs, en vue d'assurer le succès et le progrès des études.

Toutefois, nulle amélioration sérieuse ne peut être espérée dans les divers enseignemens, tant que leurs cadres mêmes ne seront pas exactement définis. La définition est facile pour les cours préparatoires aux écoles spéciales : elle est donnée par leur destination même. Il serait désirable d'ailleurs que ces cours pussent disparaître de notre instruction secondaire et qu'une entente entre le ministre de l'instruction publique et les autres ministres de qui relèvent les écoles spéciales rendît inutile, par une meilleure rédaction des programmes d'admission, toute préparation distincte en dehors des enseignemens ordinaires. Malheureusement, ces enseignemens eux-mêmes n'ont pas cessé, depuis le commencement du siècle, d'être soumis à toutes les fluctuations, à toutes les incertitudes, aux expériences de toutes sortes, et ils attendent encore une définition claire et précise de leurs matières et de leurs destinations respectives.

L'enseignement secondaire, sous l'ancien régime et dans la première organisation de l'Université, n'avait qu'une seule forme, la

forme classique, dont le latin et les mathématiques étaient les éléments essentiels. Cependant les collèges ont été ouverts de bonne heure à une catégorie d'élèves qui, ne visant pas aux professions libérales, ne venaient y chercher qu'une instruction supérieure à celle des écoles primaires. Les classes suivies par ces élèves étaient connues sous le nom de *classes de français*, parce que les langues anciennes en étaient exclues. Elles flattaient la vanité des familles, à qui elles permettaient de mettre leurs fils au collège ; mais, dans le collège lui-même, elles étaient un objet de dédain pour les maîtres et pour les élèves de l'enseignement classique. Cet enseignement était seul recherché par toutes les familles que n'effrayaient pas les frais de neuf années d'études et qui voulaient assurer à leurs fils la possibilité d'un libre choix entre toutes les carrières. Cette faveur dont l'enseignement classique n'a pas cessé de jouir a été pour lui tout à la fois un honneur et un péril. Elle l'a forcé à enfler démesurément ses programmes pour répondre aux vœux d'une clientèle où se rencontrent tous les genres d'ambition et toutes les natures d'esprit, et elle ne lui a pas permis un accroissement proportionné de la durée des études, qui eût entraîné, avec des dépenses plus considérables, un trop grand retard dans la préparation spéciale aux différentes carrières. M. Jules Simon, qui a si bien vu le mal de cet entassement de matières dans un trop court espace de temps et qui a fait de si louables, mais si infructueux efforts pour y porter remède, cite une page curieuse de l'abbé Fleury, qui se plaignait déjà, au milieu du XVIIe siècle, que les études fussent devenues impossibles « par la multiplicité des choses qu'on y a comprises et que l'on promet d'enseigner en même temps. » Que dirait Fleury de nos programmes actuels où, sans rien sacrifier, sauf quelques exercices, de ce qui s'enseignait dans les collèges de l'ancien régime, tant d'enseignemens nouveaux ou renouvelés par une étude plus approfondie se sont fait place : le grec, le français, les langues étrangères, l'histoire de France et les histoires de tous les peuples anciens et modernes, la géographie universelle, la philosophie, les sciences de tout ordre et enfin le dessin, la gymnastique et les exercices militaires ?

La première tentative sérieuse pour porter la faux dans cette formidable accumulation de matières a été la célèbre *bifurcation* de 1852. L'idée était excellente. Elle consistait à créer deux enseignemens secondaires, l'un où la part des sciences serait réduite au profit de la culture littéraire, l'autre où les lettres subiraient une réduction analogue au profit de l'instruction scientifique. L'exécution, par malheur, fut déplorable. On recula devant une séparation complète des deux enseignemens. On maintint, pour les premières

classes, des études entièrement communes et on n'introduisit, à partir de la troisième, sous les noms de section des lettres et de section des sciences, qu'une séparation partielle. Il était aisé de prévoir les résultats d'une telle organisation. La section des lettres garda les meilleurs élèves des classes de grammaire, qui s'y trouvaient mieux préparés par leurs études antérieures. La section des sciences n'eut en général que le rebut; elle fut recherchée moins par amour des sciences que par dégoût du grec et du latin. Les classes communes furent encombrées de non-valeurs : les élèves des sciences devenaient de plus en plus incapables de les suivre et, par les soins particuliers qu'ils demandaient, nuisaient au travail de leurs camarades de la section littéraire. Enfin, ce qui acheva de tout gâter, c'est qu'on avait prétendu assigner à chaque section des vocations professionnelles différentes. On ne pouvait suivre telle carrière que si l'on avait passé par les lettres, telle autre que si l'on avait choisi la section des sciences. Il fallait décider de sa destinée future dès la quatrième, et si l'on se repentait plus tard de la décision prise, il fallait refaire à dix-neuf ou vingt ans les études auxquelles on avait renoncé à treize ou quatorze. C'est par là surtout que la bifurcation, déjà odieuse aux professeurs, devint insupportable aux familles. Elle succomba devant un mécontentement général, mais sa disparition ne fit que rendre plus sensible le mal auquel elle avait appliqué un impuissant remède.

L'enseignement secondaire spécial a recueilli les épaves de la bifurcation et les a fait entrer dans les anciennes « classes de français, » érigées ainsi en rivales de l'enseignement classique. La rivalité est mieux entendue, car elle ne comporte pas de classes communes; mais le nouvel enseignement a été compromis dès l'origine par deux graves défauts. Le premier, très remédiable, est sa subordination à l'enseignement classique, dont il est presque partout le commensal et dont les chefs sont appelés à le diriger, sans lui porter un véritable intérêt. Le second tient à sa constitution même. Comme les deux sections du système de 1852 et dans une mesure encore plus étroite, il préjuge les vocations de ses élèves; il les exclut des carrières qui tiennent le plus haut rang dans l'estime ou dans les préjugés de la société. Malgré tous les développemens qui lui ont été donnés dans ses programmes, il ne convient qu'aux familles qui, par sagesse ou par nécessité, s'interdisent pour leur fils une trop vaste ambition. Aussi paraît-il se mouvoir dans un cercle trop étendu pour les besoins de sa clientèle ordinaire, et bien peu de ses élèves parcourent ce cercle tout entier. Toutes les familles un peu haut placées dans le commerce, dans l'industrie, dans l'agriculture, préfèrent pour leurs fils les études classiques, non pour les pousser

vers les carrières dites libérales, mais pour ne pas leur fermer ces carrières. Elles préfèrent les études classiques, mais elles voudraient que les connaissances pratiques et positives y conquissent la première place; elles ne repoussent pas les lettres, et les langues anciennes elles-mêmes ne leur paraissent pas absolument inutiles pour former et pour orner de jeunes esprits, mais elles demandent, au nom des besoins de la société moderne, que les études littéraires renoncent enfin à leur prépondérance usurpée.

C'est pour donner satisfaction à ces exigences que l'enseignement classique a élargi sans cesse ses programmes de sciences et qu'on a cherché en même temps, par des réformes plus ou moins hardies, à y restreindre la part des exercices littéraires. Le trait commun de ces réformes est la prétention non-seulement de ne rien sacrifier de ce qui fait le fond des études littéraires, mais de rendre ces études plus fructueuses, grâce à l'emploi de meilleures méthodes, en leur consacrant moins de temps. C'est le but que s'était proposé M. Jules Simon, dont la tentative, si modeste cependant, a soulevé tant de clameurs. On est allé beaucoup plus loin depuis, et cependant on n'est pas allé jusqu'au bout des projets qui ont été soumis, soit au jugement de l'opinion publique, soit aux délibérations des conseils universitaires. Il ne s'agissait de rien moins que de fondre presque entièrement l'enseignement spécial dans l'enseignement classique, en reculant jusqu'aux dernières classes les études littéraires proprement dites. Tel est le système très bien conçu, très étudié dans toutes ses parties, mais, à notre avis, très chimérique, qu'a proposé un publiciste distingué, M. Ferneuil. Tel est aussi, avec moins de hardiesse et de logique, le plan d'études dont le conseil supérieur de l'instruction publique a été saisi en 1880. Les représentans de l'Université ont reculé devant des innovations aussi radicales; ils ont fait aux langues anciennes une part un peu moins étroite et surtout un peu moins tardive; mais, sauf cette réserve, ils sont entrés dans l'esprit des réformes proposées, et, comme tous les promoteurs de ces réformes, ils ont compté sur le changement des méthodes pour sauver et pour améliorer les études littéraires dans le champ plus restreint qui leur était assigné.

A-t-on réussi? Nous n'invoquerons pas pour répondre à cette question le témoignage d'un adversaire des nouvelles méthodes, mais celui de l'homme le plus compétent pour les bien juger; car il les a étudiées de près dans le pays où elles ont été appliquées avec le plus de succès, en Allemagne, et il en a recommandé depuis longtemps l'introduction dans notre enseignement classique. M. Bréal a été associé à l'élaboration des réformes de M. Jules Ferry, comme il l'avait été à celle des réformes de M. Jules Simon. Il avait indiqué

avec précision, dans son livre de 1872, la voie dans laquelle devaient s'engager les réformateurs. Il explique aujourd'hui plus en détail, dans ses *Excursions pédagogiques*, le mécanisme des méthodes allemandes, et il les compare sans parti-pris avec l'imitation que nous en avons prétendu faire. Il met surtout en lumière les résultats presque merveilleux obtenus par les *extemporalia* ou traductions improvisées. Il sait toutefois se tenir et nous tenir nous-mêmes en garde contre les illusions qui pourraient s'attacher à l'importation de ces procédés. Ils ne pourraient réussir dans nos classes supérieures qu'à la suite de très fortes études dans les basses classes. Le latin est étudié pendant neuf ans dans les gymnases allemands, le grec pendant sept ans, et, depuis le commencement des études jusqu'à la fin, la plus grande place est toujours laissée aux deux langues classiques. Les enfans sont exercés à lire et à expliquer, non de courts morceaux, mais des ouvrages entiers; ils apprennent par cœur toute une tragédie de Sophocle pour la jouer en public, comme on faisait, il y a quelques années, au petit séminaire d'Orléans. Dans nos lycées, le grec et le latin ont vu réduire et le nombre d'années qui leur était consacré dans la durée des études et le nombre d'heures dont ils avaient le bénéfice dans chaque classe. Même au temps où ils régnaient en maîtres, nous nous proposions moins de les bien apprendre que d'en faire le point d'appui le plus sûr pour nous exercer à bien ordonner nos pensées et à les exprimer avec élégance dans notre propre langue. « J'ai vu, dit M. Bréal, adresser à nos lycées le reproche qu'on s'y occupait trop de la Grèce et de Rome et qu'on y négligeait le français. De toutes les critiques qui peuvent être dirigées contre notre enseignement, c'est la dernière à laquelle je me serais attendu. La vérité est que l'Université apprend surtout à écrire en français et qu'alors même qu'elle a l'air de faire du latin ou du grec, c'est le français qu'elle a en vue, c'est le français qu'elle enseigne. » Nous avons toujours attaché la plus grande importance aux compositions écrites : en Allemagne, elles ne sont que l'accessoire et elles sont généralement médiocres. Le gymnase allemand prépare les futurs érudits qui se perfectionneront à l'Université; le lycée français réussit surtout à former des orateurs, des écrivains, et, il faut bien le dire, des journalistes.

M. Bréal regrette qu'il n'ait pas été assez tenu compte de ces différences dans les dernières réformes de notre enseignement secondaire. Ils craint que ces réformes n'amènent promptement la décadence des études littéraires, non par la faute des procédés empruntés à l'Allemagne, mais par l'effet de leur introduction dans des conditions défavorables. Il s'incline devant les considérations d'intérêt politique ou social auxquelles on a obéi en restreignant

la part de ces études dans l'enseignement même qui leur paraît proprement consacré; mais il voudrait leur réserver quelques établissemens modèles où elles pourraient recevoir tous leurs développemens. Dans ces lycées véritablement classiques, on pourrait s'approprier avec succès ce qu'il y a d'excellent dans les méthodes allemandes, sans rien sacrifier des qualités de l'esprit français. Nous ne ferions d'ailleurs que reprendre notre bien; car, s'il fait justement honneur de ces méthodes aux grands humanistes allemands de la fin du dernier siècle et du commencement de notre siècle, M. Bréal sait aussi y reconnaître des idées françaises, les idées de Port-Royal et de Rollin. Rien ne serait plus précieux pour nous que ces asiles ouverts à la culture littéraire, où se réuniraient, pour l'entretenir et la développer, les meilleures traditions de l'enseignement français et de l'enseignement étranger. C'est là que se formeraient les vrais lettrés et que les carrières libérales pourraient assurer, sinon leur recrutement complet, du moins celui de l'élite qui leur est nécessaire pour ne pas déchoir au rang de purs métiers. Je crains seulement que notre amour de l'égalité et de l'uniformité ne se prête mal à ces créations si désirables.

Les collèges classiques, tels que les entend M. Bréal, sont un retour à l'idée si heureuse en elle-même qui avait présidé à l'essai malheureux de la bifurcation. Ce sont des collèges littéraires d'où les sciences ne sont pas exclues, mais où elles ne reçoivent pas tous les développemens qu'ont prétendu leur donner les nouveaux programmes. Ils supposent à côté d'eux, pour donner satisfaction à tous les besoins, d'autres collèges où les rôles seraient renversés entre les sciences et les lettres. Ces derniers collèges, qu'on pourrait appeler scientifiques, trouveraient un modèle dans les *écoles réelles* de l'Allemagne. On se fait une très fausse idée de ces écoles quand on leur assimile notre enseignement spécial. Elles ont bien, à l'origine, été conçues dans le même esprit, comme écoles professionnelles, destinées au recrutement du commerce et de l'industrie; mais elles se sont bientôt divisées en deux ordres, et celles de second ordre sont seules restées fidèles à la destination primitive. Les écoles réelles de premier ordre correspondent, non à notre enseignement spécial, mais à la section des sciences de la bifurcation, avec cette différence que leur enseignement ne se greffe pas sur l'enseignement littéraire et qu'il ne garde avec lui aucune classe commune. Leurs programmes, où le latin tient une place importante auprès de la langue nationale, des langues vivantes, de l'histoire, de la géographie et des différentes branches des sciences, représentent à peu près l'ensemble des matières de notre baccalauréat ès-sciences. Il y a ainsi une parité complète et une émulation féconde entre les écoles réelles de premier ordre et les gymnases classiques.

Ces derniers avaient toutefois, jusqu'à ces dernières années, un privilège considérable. Ils préparaient seuls aux études d'enseignement supérieur et aux carrières libérales. Ce privilège leur a été ardemment disputé par les écoles rivales, et elles ont remporté une série de victoires qui laissent préjuger dans un prochain avenir une entière égalité de droits. Cette égalité est nécessaire dans l'intérêt des études littéraires comme dans celui des études scientifiques. Il faut, pour le succès des deux ordres d'études, que le choix entre eux n'impose pas aux familles une décision prématurée sur la profession future de leurs enfans. Sans doute, il est certaines professions auxquelles conviendra exclusivement l'un des deux enseignemens. Un professeur d'humanités se formera difficilement au collège scientifique et un professeur de mathématiques au collège littéraire. Force sera bien, dans ces cas exceptionnels, de faire tardivement de nouvelles études si des vocations spéciales s'éveillent en opposition avec le choix qui aura été fait de l'un ou de l'autre enseignement. Le changement pourrait d'ailleurs être facilité par l'institution de cours facultatifs de lettres dans les collèges scientifiques et de cours facultatifs de sciences dans les collèges littéraires. Il n'y a toutefois que des natures d'élite douées d'une capacité exceptionnelle pour le travail, et ce sont celles qui conviennent le mieux pour le professorat, qui puissent embrasser à la fois ou même successivement, sans en être épuisées, les matières des deux systèmes d'études. Il convient donc que les autres puissent s'en tenir à un seul système et que leurs vocations, en thèse générale, n'en souffrent aucune entrave. Or, à part un très petit nombre de fonctions spéciales, il n'est pas une carrière libérale qui ne puisse sans inconvénient se recruter indifféremment parmi les élèves des deux catégories de collèges, telles qu'elles pourraient se constituer sur le double modèle des gymnases et des écoles réelles de l'Allemagne. Un avocat et un magistrat ne seront pas au-dessous de leurs fonctions parce qu'une étude plus approfondie des sciences aura remplacé le grec dans leurs années d'enseignement secondaire. La science du médecin ne sera pas de moins bon aloi, soit qu'il ait été préparé à ses études professionnelles par une culture plus particulièrement scientifique ou plus particulièrement littéraire. Les Allemands ont fait sagement en renonçant à entasser dans les mêmes établissemens toutes les matières de l'enseignement secondaire et en répartissant ces matières entre deux systèmes d'études. Ils ne font pas moins sagement en attribuant à ces deux systèmes des droits égaux pour le recrutement des professions. La meilleure réforme de notre enseignement classique consisterait à les imiter dans ces deux actes de sagesse.

Si nous nous décidions à emprunter à l'Allemagne, sous un nom

ou sous un autre, la distinction du gymnase classique ou littéraire et de l'école réelle ou scientifique, le type scientifique devrait être imposé à nos collèges communaux et au plus grand nombre de nos lycées. C'est celui qui convient le mieux aux besoins généraux des familles et qui se prête le plus naturellement au recrutement moyen de la plupart des carrières. C'est aussi celui qui serait le plus facile à réaliser. Il suffirait de supprimer le grec, ou, du moins, de le rendre facultatif, et de réduire la part du latin : pour tout le reste, les programmes actuels de l'enseignement classique pourraient être conservés. Le type littéraire exigerait une organisation nouvelle pour donner à l'étude des langues et des littératures anciennes ses développemens nécessaires en réduisant la part des sciences. Il faudrait le réserver pour un petit nombre de lycées dans les villes où la culture littéraire est plus particulièrement restée en honneur. Paris et quelques grandes villes pourraient d'ailleurs posséder les deux types dans des établissemens distincts.

L'enseignement spécial garderait sa place dans cette nouvelle distribution de l'enseignement secondaire. Il pourrait subsister isolément dans les mêmes conditions que les *écoles réelles de second ordre*, et les besoins auxquels il répond trouveraient également satisfaction s'il se confondait avec les premières années d'études dans les collèges du type scientifique, comme cela a lieu en Allemagne dans les *écoles réelles de premier ordre* (1).

III.

Chaque groupe d'enseignement, dans l'instruction secondaire, aboutit à un examen final institué par l'état et investi de privilèges considérables. De là l'importance de la question du baccalauréat, soit pour la liberté d'enseignement, soit pour l'organisation de l'enseignement public. Nous avons traité cette question dans un rapport présenté à la Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur (2). Nous ne voulons ici qu'indiquer, en la justifiant d'après

(1) La *Revue internationale de l'enseignement* a donné, dans sa livraison du 15 juin 1882, un extrait d'un rapport écrit en 1835 par Saint-Marc Girardin sur l'instruction intermédiaire dans le midi de l'Allemagne. Nous avons été heureux d'y trouver les lignes suivantes, qui résument admirablement les considérations que nous venons de développer : « Moins d'élèves dans la même école, moins de cours différens dans la même classe, un plus grand nombre d'écoles distinctes; voilà quels sont, selon moi, les véritables principes de la réforme des études en France. »

(2) Ce rapport a été reproduit dans les bulletins des deux sociétés de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire pour l'année 1880.

les travaux les plus récens, la solution qui nous paraît la plus désirable.

Il y a quelque chose de fondé dans les regrets qu'ont laissés à beaucoup d'amis éclairés et impartiaux de l'Université les certificats d'études autrefois exigés pour le baccalauréat. Ces certificats étaient une garantie qu'on a eu raison de supprimer dans l'intérêt de la liberté, mais à laquelle on a eu le tort de ne rien substituer dans l'intérêt des études.

Le baccalauréat a pour but de constater les résultats d'une instruction encyclopédique répartie en neuf ou dix années. Il ne devrait être, dit M. Jules Simon, que « le degré le plus élevé d'une série d'examens obligatoires pour le passage d'une classe dans une autre. » Ces examens sont prescrits par les règlemens universitaires, et plus d'une fois cette prescription a été rappelée par des circulaires ministérielles. Elle était à peu près une lettre morte au temps du monopole. On craignait de perdre des élèves en se montrant trop rigoureux, car une liberté de tolérance avait précédé la liberté légale et l'Université avait déjà des concurrens redoutables dans les petits séminaires, dans les institutions privées et dans de prétendues études domestiques attestées par des certificats de complaisance. Il est devenu plus difficile encore, depuis la loi de 1850, de maintenir ou de remettre sérieusement en vigueur les examens de passage. Il faudrait, en effet, les imposer à la fois aux établissemens de l'état et aux établissemens privés : or comment s'assurer dans ces derniers que les examens sont régulièrement et sincèrement faits à l'entrée de chaque classe? A défaut de cette garantie, qui a toujours été illusoire, il y avait, avant 1850, celle des certificats d'études. Il fallait, pour se présenter au baccalauréat, avoir suivi complètement pendant deux ans les classes de rhétorique et de philosophie dans un collège de l'état. On s'affranchissait, il est vrai, de cette obligation en alléguant des études domestiques, et elle n'était pas d'ailleurs imposée dans toute sa rigueur aux élèves des institutions privées. La garantie toutefois était réelle et sérieuse pour la grande majorité des aspirans au baccalauréat. Actuellement le baccalauréat se suffit à lui-même. Il n'est précédé d'aucune justification. Les examinateurs ignorent les antécédens des candidats et ceux-ci ont même le droit, pour se mettre mieux à l'abri de toute investigation défavorable, de se présenter où ils veulent, partout où siège un jury d'examen, à quelque distance que ce soit du lieu où ils ont terminé leurs études ou de la résidence de leurs parens.

Les choses ne se passent pas ainsi pour des examens beaucoup moins encyclopédiques. Non-seulement l'examen final, en droit et en médecine, est précédé d'une série d'épreuves réparties

en plusieurs années; mais des certificats d'inscription, séparés par des intervalles fixes, attestent des études régulières. Les ressorts des jurys d'examen sont d'ailleurs parfaitement déterminés, et nul candidat ne peut sortir, sans une permission spéciale, de celui qui lui est assigné. Pour le baccalauréat, un examen divisé en deux parties, dont chacune comprend deux ou trois compositions et des interrogations de moins d'une heure, est l'unique constatation des résultats de neuf années d'études sur les matières les plus variées. C'est peu pour un tel objet; c'est peu surtout pour l'intérêt social que représente un examen qui seul ouvre l'entrée des professions libérales et de la plupart des fonctions administratives. Les examinateurs offrent les plus hautes garanties de savoir et d'impartialité; mais que peuvent-ils contre cette masse énorme de candidats mal préparés qui, chaque année, pendant plusieurs semaines, les enlèvent à leurs leçons et à leurs travaux personnels? On ne peut les accuser d'une indulgence excessive puisqu'ils écartent près de la moitié des candidats. Ils ne pourraient se montrer plus sévères sans entraver le recrutement des carrières qui dépendent du baccalauréat. Et cependant ils sont les premiers à déclarer que la différence ne leur paraît pas très appréciable entre beaucoup de ceux qu'ils admettent et beaucoup de ceux qu'ils refusent. Ils ne sont pas même certains que leur jugement soit entièrement juste, car il faut faire une large part au hasard dans un examen de cette étendue, réduit à des épreuves aussi sommaires. Ils ne peuvent pas enfin se dissimuler les avantages qu'un tel examen laisse à la préparation artificielle au détriment des bonnes études. Le vrai professeur ne s'occupe pas de l'examen; il ne considère que la valeur propre des diverses parties de son enseignement et le profit qu'en peuvent retirer ses élèves pour la formation et le développement de leur esprit. Le préparateur habile n'a devant les yeux que le programme des examens. Il écarte tout ce qui n'est pas strictement compris dans ce programme. Il s'enquiert de la façon dont l'appliquent les examinateurs et il y accommode ses leçons. Il sait les préférences, les habitudes d'esprit, les formes d'interrogation, la moyenne des exigences de chaque examinateur; il est expert dans certains calculs de probabilités dont le succès constant le met en grand honneur près des candidats et de leurs familles (1).

Les établissemens les plus sérieux, sous peine de perdre leur clientèle, ne peuvent se soustraire entièrement à l'imitation de ces

(1) Nous avons vu des tours de force vraiment prodigieux dans ce genre. Dans une ville de province, centre d'examens pour le baccalauréat, un préparateur devinait à coup sûr dans quel cercle de cinq ou six textes serait choisie la version donnée à chaque série d'examens.

pratiques. Ils sont d'autant plus forcés de se préoccuper du baccalauréat qu'ils y voient la seule sanction des études pour la très grande majorité de leurs élèves. Les plus jeunes, que le baccalauréat laisse encore indifférens, ne sont pas stimulés au travail par de sérieux examens de passage. Les plus âgés, à mesure que le but se rapproche, ne voient que lui. Il leur faut, dans les classes supérieures, réparer les lacunes qu'ont laissées les premières classes. Comment pourraient-ils s'approprier ce qu'il y a de fécond pour l'esprit dans les enseignemens propres de la rhétorique et de la philosophie quand ils ont besoin de refaire tant bien que mal leur cinquième ou leur quatrième? Et ce qu'il y a de pire, c'est que le niveau auquel s'arrêtent forcément les élèves médiocres n'est guère dépassé par les plus intelligens. Telle est, pour tous les élèves de l'enseignement secondaire et pour leurs parens, l'importance du baccalauréat, que l'ambition scolaire ne vise pas plus haut que la possession du diplôme. On affecte dès quinze ans le dédain des prix; on se déclare même indifférent aux bonnes notes qui peuvent relever le niveau de l'examen; on ne tient qu'à être reçu, fût-ce même « à la botte, » comme disent les écoliers dans leur jargon, c'est-à-dire à la dernière limite de l'indulgence.

Les candidats aux grandes écoles font seuls exception. Ils sentent le besoin de fortes études, mais ils ne le sentent que dans la mesure où de fortes études peuvent assurer le succès de leurs examens spéciaux. Tout d'abord ils tiennent à se débarrasser le plus tôt possible des classes ordinaires pour se consacrer tout entiers à la préparation de ces examens. Ce sont leurs exigences à cet égard qui ont toujours empêché l'Université de reculer à dix-huit ans la limite d'âge pour le baccalauréat et de la mettre ainsi mieux en rapport avec le développement si considérable qu'ont pris depuis cinquante ans les programmes de l'enseignement secondaire. La limite de seize ans paraît elle-même trop rigoureuse; des dispenses sont sans cesse demandées et trop souvent accordées dans l'intérêt ou sous le prétexte de la préparation à l'École polytechnique. Dès qu'un enfant montre une intelligence un peu vive et une certaine application au travail, des parens imprudens rêvent pour lui la grande école; on se hâte de le mettre au collège, on lui fait, si l'on peut, passer une ou deux classes; on est fier d'avoir un rhétoricien de quatorze ans, un philosophe de quinze; le baccalauréat est conquis sans la maturité d'esprit, sans la sérieuse assimilation de connaissances de toutes sortes dont il devrait être la constatation; puis de nouveaux efforts non moins prématurés sont faits pour les études les plus abstraites et, à vingt ans, soit qu'on ait atteint le but, soit qu'on l'ait manqué, l'esprit et le corps sont également énervés par ce

système d'*entraînement*, que M. de Laprade, dans son *Éducation libérale*, et M. Jules Simon, dans sa *Réforme de l'enseignement secondaire*, ont si éloquemment et si justement condamné.

M. Bréal n'est pas moins sévère contre ces pratiques, dont il rend responsable l'organisation de nos examens. Là encore le remède lui paraît indiqué par l'exemple de l'Allemagne. Les études secondaires sont couronnées en Allemagne par un « examen de maturité » qui a passé à peu près par les mêmes vicissitudes que notre baccalauréat, mais qui a trouvé plus tôt des conditions propres à concilier tous les intérêts. Le baccalauréat allemand est vraiment « le dernier terme d'une série d'examens obligatoires, » auxquels il donne leur sanction suprême sans rien leur enlever de leur autorité. Il est subi, comme les examens de passage, dans l'intérieur des gymnases, par les soins des professeurs. Les élèves sont interrogés à la fin de leurs études, comme ils l'ont été à la fin de chaque année classique, non par des étrangers, mais par les maîtres mêmes dont la veille ils suivaient les leçons, qui ont eu tout le temps de bien connaître leurs qualités et leurs défauts, qui savent comment il faut les prendre pour les rassurer et les remettre dans la bonne voie, s'ils se troublent ou s'égarent, mais qui sauraient aussi déjouer, s'ils y avaient recours, les artifices d'une fausse préparation. Cet examen final, s'ajoutant à tous les examens antérieurs, donne ainsi une sincère et complète constatation des études. Il répond, d'un autre côté, aux légitimes exigences de l'intérêt social par la présidence et par le contrôle d'un délégué de l'état, qui non-seulement assiste aux interrogations et prend connaissance des compositions, mais se fait communiquer l'ensemble des notes obtenues par chaque candidat dans le cours de ses études, sur toutes les matières de l'enseignement, même sur celles qui ne sont pas expressément comprises dans le programme spécial de l'examen. Enfin, pour que la liberté d'enseignement ait aussi sa garantie, l'examen de maturité peut être subi dans les établissemens privés comme dans les gymnases publics, sous le même contrôle d'un délégué de l'état autorisé à se rendre compte de tout et armé d'un droit de *veto*. Ce n'est toutefois qu'un privilège accordé à certains établissemens et qui peut toujours leur être refusé si les études n'y paraissent pas assez fortes. Les autres sont forcés d'envoyer leurs élèves dans les établissemens de l'état, où ils subissent un examen spécial plus complexe et entouré de plus de précautions. Leur condition est celle qui a été faite par notre dernière loi sur l'enseignement supérieur aux facultés libres, dont les élèves subissent leurs examens devant les facultés de l'état.

Nous renvoyons aux *Excursions pédagogiques* de M. Michel Bréal

pour tous les détails de ce système d'examens. M. Bréal n'en propose pas l'adoption immédiate et complète; mais il voudrait qu'on l'essayât dans quelques-uns de nos meilleurs lycées, en laissant subsister le baccalauréat actuel pour les autres établissemens de l'état, de même que pour les institutions libres. Il n'y aurait dans cette différence de traitement aucune atteinte à l'égalité. Le droit comme le devoir de l'état est de constater par les moyens les plus sûrs les résultats de l'enseignement secondaire. Il ne fait tort à personne en appropriant des moyens divers à des situations différentes. Là où il trouve avantage à faire examiner les candidats par leurs propres professeurs, assistés d'un représentant direct de son autorité, il serait absurde qu'il maintînt le mode actuel, dont les inconvéniens sont manifestes, sous prétexte qu'il ne serait pas possible d'y renoncer pour d'autres établissemens. L'uniformité est le pire ennemi du progrès; elle est le principal obstacle aux réformes les plus utiles, devant lesquelles les plus prudens reculent quand il faut les appliquer partout sans en avoir fait l'essai dans des conditions favorables et que de plus hardis entreprennent avec peu de chances de succès, par suite du caractère révolutionnaire que leur donne une généralisation prématurée.

Quelque parti que l'on adopte à l'égard de la transformation du baccalauréat sur le modèle allemand, il appelle encore certaines réformes partielles, qui ne sont pas moins désirables et qui peut-être ne se heurteraient pas aux mêmes préjugés.

Nous voudrions placer au premier rang l'élévation de la limite d'âge. Nulle réforme ne serait mieux justifiée; mais il est devenu plus difficile que jamais de la réaliser. Elle n'avait autrefois contre elle que le besoin bien ou mal entendu de la préparation aux écoles spéciales. Elle soulèverait aujourd'hui une opposition plus générale en présence des projets qui ont pour but de rendre plus rigoureuse l'obligation universelle du service militaire. Le moment paraîtrait mal choisi pour démontrer aux familles qu'elles doivent laisser leurs fils deux ans de plus au collège quand ils sont menacés de passer trois ans au régiment : la tentation sera, au contraire, de plus en plus forte d'abréger la durée des études classiques et de compenser à leurs dépens le retard qu'auront à subir les études professionnelles. Le mal dont souffre l'enseignement secondaire sera ainsi aggravé et les préoccupations politiques seront venues une fois de plus à la traverse des intentions généreuses que l'on affecte et dont on est, je le crois, sincèrement animé pour le développement de l'instruction publique.

Une autre réforme non moins utile rencontrerait aujourd'hui beaucoup moins de difficultés. L'impartialité pleinement reconnue

des examinateurs universitaires a désarmé depuis longtemps, chez tous les hommes éclairés et de bonne foi comme auprès des pouvoirs publics, cet esprit de défiance auquel avaient obéi les législateurs de 1850, quand ils avaient permis aux candidats de choisir à leur gré leurs juges dans toute la France et quand ils les avaient dispensés de toute justification d'études. Les partisans les plus jaloux de la liberté d'enseignement n'ont aucune raison de redouter un système tout contraire, qui assignerait aux candidats leurs centres d'examens, de même qu'il y a des centres fixes de juridiction pour toutes les catégories de justiciables, et qui exigerait d'eux la production de certificats attestant des études régulières et complètes, soit dans l'enseignement public, soit dans l'enseignement libre, pendant un nombre déterminé d'années, sur toutes les matières de l'ordre d'enseignement auquel correspond le baccalauréat. On pourrait craindre sans doute des certificats de complaisance, mais on en peut craindre partout où des attestations sur un objet quelconque sont demandées, et cependant c'est une garantie dont aucune administration ne voudrait se passer, qu'il s'agisse de santé, de moralité ou de revenus personnels. Est-il sage d'y renoncer dans les questions d'instruction et de se contenter d'un simple examen ? Il y aurait en réalité double garantie ; car, en même temps que l'examen serait éclairé par les certificats, il servirait lui-même à en contrôler la sincérité. L'ignorance dont tel candidat ferait preuve, soit sur l'ensemble, soit sur une partie du programme, serait un démenti public infligé à des attestations mensongères.

Il est au moins un certificat d'une valeur incontestable qui devrait être exigé de tout candidat au baccalauréat. C'est le certificat de grammaire, que les élèves des lycées obtiennent après la classe de quatrième et que les élèves des autres établissemens publics ou libres peuvent obtenir à la suite d'un examen devant un jury spécial. Ce certificat est nécessaire pour certaines études professionnelles ; il pourrait sans difficulté devenir la condition générale des études littéraires ou scientifiques en vue du baccalauréat (1). Il arrêterait ainsi au passage ceux que l'incurie de leurs parens ou de leurs maîtres laisse poursuivre ces études sans qu'ils y soient préparés par de bonnes classes de grammaire. Il ferait cesser le scandale trop fréquent de jeunes gens qui se présentent sans vergogne à l'examen de rhétorique quand ils seraient incapables de bien suivre une classe de cinquième.

(1) Si la distinction de deux catégories de collèges devait prévaloir, elle entraînerait naturellement celle de deux certificats, correspondant aux premières classes dans chaque collège et dont l'un serait exigé pour le baccalauréat ès-lettres, l'autre pour le baccalauréat ès-sciences.

Nous voudrions plus encore pour diminuer dans l'examen la part du hasard. Confié aux seuls professeurs des facultés des lettres et des sciences, le baccalauréat est pour eux une corvée aussi fastidieuse que pénible, qui les enlève à leurs autres devoirs sans même leur laisser la conscience de la bien remplir. Cette corvée fait d'eux les juges de l'enseignement secondaire, auquel ceux même qui lui ont appartenu comme professeurs sont devenus plus ou moins étrangers par leurs nouvelles études. Elle les réduit, de plus, s'ils ne veulent pas lui consacrer tout leur temps, à des appréciations très incomplètes et très hâtives soit sur les compositions, soit sur les épreuves orales. Il y aurait donc avantage à décharger les professeurs de l'enseignement supérieur d'une partie de cette tâche ingrate et nécessairement mal remplie, en leur adjoignant d'autres examinateurs empruntés à l'enseignement secondaire public ou libre. C'est ce que demande un vœu adopté par les deux sociétés de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. Aux termes de ce vœu, chaque jury serait formé, sous la présidence d'un professeur de faculté, d'agrégés et de docteurs pris en dehors de l'enseignement supérieur. Les jurys pourraient ainsi être plus nombreux et disposer de plus de temps pour les diverses épreuves. Leurs membres auraient une compétence plus spéciale et, d'un autre côté, la direction d'un professeur de faculté conserverait à l'examen son caractère élevé et le mettrait à l'abri de tout soupçon de partialité.

Ces réformes s'appliqueraient au baccalauréat ès-sciences comme au baccalauréat ès-lettres. Elles conviendraient également, dans leur esprit, sinon dans leur forme littérale, à l'examen final des autres branches d'instruction secondaire, telles que l'enseignement spécial et le nouvel enseignement qui vient d'être institué pour les jeunes filles.

IV.

Nos lois, jusqu'à ces dernières années, ne reconnaissaient pas d'autre enseignement pour les filles que l'enseignement primaire, soit du degré élémentaire, soit du degré supérieur. C'était ne tenir compte ni de l'intérêt social ni de la réalité des choses. L'éducation des filles n'intéresse pas moins la société que celle des garçons. Si les deux sexes n'ont pas des droits pareils et si leurs aptitudes physiques et morales ne les destinent pas aux mêmes fonctions, la femme n'est pas cependant étrangère aux professions et aux emplois qui réclament une instruction plus ou moins étendue et, en dehors de ces vocations spéciales, son rôle général comme épouse et comme

mère serait à la fois abaissé et compromis si elle restait dans un état d'infériorité trop sensible, pour la culture intellectuelle, vis-à-vis de son mari et de ses fils. Les familles l'avaient compris, et l'initiative privée y avait pourvu avant l'intervention du législateur. La plupart des familles qui ne se contentent pas pour leurs fils de l'instruction primaire ne s'en contentent pas davantage pour leurs filles. Elles font suivre à ces dernières soit à la maison, soit dans des pensionnats ou des externats, soit dans ce qu'on appelle des cours, des études d'un ordre supérieur, ayant à peu près la même durée et, sauf le grec et le latin, comprenant les mêmes matières que l'instruction secondaire des garçons. Beaucoup même veulent, pour ces études, une constatation officielle, analogue au baccalauréat; mais, comme l'état n'a pas institué pour les filles d'autres examens généraux que des examens primaires, cette constatation ne peut être demandée qu'aux épreuves pour le brevet d'institutrice soit du premier, soit du second degré. Des études qui ont le caractère élevé et désintéressé de l'instruction secondaire sont ainsi réduites à la préparation d'examens professionnels, qui ne sortent pas du cercle de l'instruction primaire. Elles n'ont également d'autre garantie que de tels examens pour le recrutement du personnel enseignant, à moins que l'enseignement ne soit confié à des hommes.

C'est sur ce point qu'auraient dû porter les premières réformes. Il fallait faire pour l'instruction secondaire des filles ce qui a été fait pour l'instruction secondaire des garçons, la définir dans ses cadres généraux et lui assurer la sanction d'un examen final, également accessible aux élèves de l'enseignement libre et à celles de l'enseignement public, s'il venait à se constituer. Cette constitution d'un enseignement public pouvait être, en effet, un but ultérieur pour l'intervention de l'état. On pouvait encourager par des subventions les meilleures institutions libres; on pouvait aussi créer, pour les filles comme pour les garçons, des lycées ou collèges destinés à suppléer à l'insuffisance de l'initiative privée et à lui servir de modèles. Cette création de lycées et de collèges pour les jeunes filles a été le seul objet que se soit proposé la loi du 21 décembre 1880. Elle ne reconnaît pour les filles que l'enseignement secondaire public. L'examen final qu'elle institue est réservé aux élèves formées dans les établissemens de l'état. Les études privées, quel que soit leur niveau, restent légalement des études primaires; elles ne peuvent aboutir qu'à des examens primaires.

Voilà le vice capital de cette loi, qui a pris les choses à rebours en ne constituant qu'un enseignement d'état quand il fallait constituer tout d'abord, d'une manière générale, un nouvel ordre d'enseignement, sans distinguer entre les établissemens qui pourraient

lui être ouverts par l'initiative privée ou par l'initiative publique. Nous ne regrettons pas personnellement de l'avoir votée, car elle réalise un progrès; mais nous craignons que ce progrès ne soit compromis d'avance par une conception incomplète et inexacte de ses conditions et de son objet. C'est surtout quand il s'engage sur un terrain nouveau que l'état doit faire appel aux efforts des particuliers et limiter autant que possible le champ de sa propre action. Réduit à faire des essais, il faut qu'il les fasse dans les conditions les plus propres à en assurer le succès, et il réussira d'autant mieux qu'il concentrera ses créations sur quelques points bien choisis. Nulle part cette réserve ne lui est plus strictement commandée que dans tout ce qui touche aux choses féminines. La nature des femmes répugne beaucoup plus que celle des hommes à l'ingérence toujours un peu brutale de l'état. Il ne fallait donc procéder que pas à pas, par une série d'essais heureusement combinés, à la création de lycées pour les jeunes filles et, quels que dussent être plus tard leur nombre et leur importance, ne pas craindre pour eux, mais au contraire provoquer et encourager la concurrence des institutions libres. Autrement, on risquait, en multipliant les fondations publiques, de ne constituer qu'un enseignement imparfait et médiocre, indigne du beau nom dont on le décorait, inférieur à l'enseignement donné dans quelques-unes de ces institutions privées dont on affectait d'ignorer l'existence. C'est la crainte qu'exprimait, avant la présentation de la loi Camille Sée, une femme d'un esprit élevé, qui s'est fait de l'instruction des jeunes filles une sorte d'apostolat, Mme Coignet (1). Au lendemain du vote de la loi, le même danger était signalé avec une grande netteté par un publiciste très compétent, M. Dreyfus-Brissac: « Voyez, disait-il, le résultat du système que vous proposez! Dans l'espoir chimérique de faire une concurrence sérieuse aux couvens, vous préparez la ruine des pensionnats laïques et vous organisez l'enseignement de l'état moins solidement qu'il ne faudrait. Pour attirer les familles, vous mettez à la tête de vos collèges des directrices qui ne seront peut-être pas à la hauteur de leurs fonctions; au lieu d'un nombre restreint d'écoles fortement constituées, vous faites surgir sur tous les points du territoire une foule d'établissemens qui, la plupart, seront mal dotés et insuffisamment outillés; enfin vous préconisez le système de l'internat, que vous seriez les premiers à condamner en d'autres circonstances (2). »

(1) *L'Enseignement secondaire des jeunes filles.* (*Revue politique et littéraire* du 19 avril 1879.) — *Quelques Mots sur l'enseignement secondaire des jeunes filles.* (Même *Revue*, 1er août 1880.)

(2) Article du journal *le Parlement*, reproduit par M. Dreyfus-Brissac dans son livre de *l'Éducation nouvelle.*

Telle est, en effet, la voie périlleuse dans laquelle on s'est engagé. La proposition primitive voulait un collège de filles par département. On a compris bien vite que les ressources de toutes sortes faisaient défaut pour une aussi vaste organisation et on s'est borné à des créations facultatives, pour lesquelles on a fait appel au triple concours de l'état, des départemens et des communes. Toutefois, on n'a pas renoncé à l'espoir de les multiplier; non-seulement on accueille avec faveur les propositions des moindres cités, mais on provoque celles des grandes villes et, pour les obtenir, on consent à discuter leurs plus déraisonnables exigences, on n'est pas éloigné de leur abandonner quelques-unes des prérogatives dont l'état se montre ailleurs le plus jaloux. D'un autre côté, dans la rédaction des programmes, on a paru craindre un niveau trop élevé qui aurait pu convenir pour un établissement modèle, mais pour lequel on n'aurait pas trouvé, dans les nombreux établissemens que l'on rêvait, un personnel de maîtresses suffisamment préparé et une clientèle d'élèves suffisamment étendue. La même préoccupation paraît avoir inspiré les dispositions relatives aux examens. Ils sont divisés en deux degrés: l'un, se rapportant aux trois premières années; l'autre, à l'ensemble des études. Cette division, considérée en elle-même, est excellente; elle correspond à la distinction de l'examen de grammaire et du baccalauréat dans l'instruction secondaire des garçons; mais ce qui est tout à fait inacceptable, c'est l'institution, pour l'examen du premier degré, d'un certificat qui porte le titre pompeux de « certificat d'études secondaires. » On a pensé sans doute que beaucoup de jeunes filles se contenteraient de trois années d'études et que peut-être un certain nombre d'établissemens n'iraient pas au-delà, et on a voulu laisser croire que ces trois années, à peine suffisantes pour une instruction primaire supérieure, pourraient représenter des « études secondaires. » Il y a là, non dans le certificat lui-même, mais dans le titre qui lui est donné, une sorte de charlatanisme peu digne d'une institution publique (1).

La nouvelle loi admet l'internat à titre facultatif, comme une annexe purement municipale des lycées de jeunes filles. C'est lui faire trop d'honneur; car, en lui donnant une consécration légale, avec l'espoir d'une subvention de l'état, on encourage les villes à en entreprendre la création. Il serait imprudent de détruire les internats de garçons; mais, s'ils n'existaient pas, il n'y aurait pas lieu

(1) Nous empruntons ces critiques à un rapport de M. Maurice Vernes à la Société pour l'étude des questions d'enseignement secondaire (*Bulletin pédagogique*, des 27 avril et 4 mai 1882). M. Vernes a reproduit ses observations dans un nouveau recueil qui vient de se fonder sous le titre suivant : *l'Enseignement secondaire des jeunes filles.*

de les inventer. A plus forte raison, l'état doit-il s'abstenir de créations de ce genre pour les filles. Nul intérêt ne les appelle; car les familles trouvent pour leurs filles beaucoup plus aisément que pour leurs fils un grand nombre de pensionnats, laïques ou congréganistes, accessibles aux moyennes comme aux grandes fortunes, et ces établissemens se multiplieront encore quand ils pourront se décharger des frais d'instruction en envoyant leurs pensionnaires aux cours des nouveaux collèges. L'éducation n'est pas sans doute, dans la plupart d'entre eux, telle que la souhaiteraient les libres esprits qui ont à cœur de soustraire les femmes aux influences cléricales. C'est à eux de susciter, par leur initiative ou par leurs encouragemens, des institutions où domine une éducation différente. L'état ne satisferait personne en se chargeant d'une telle œuvre. Il alarmerait les consciences religieuses sans remplir les vœux des libres penseurs. Il rencontrera enfin, à quelque point de vue qu'il se place, dans les soins de tout genre et d'un ordre si délicat que réclament les jeunes filles, des difficultés infiniment plus grandes que celles qui ont paralysé ses meilleures intentions dans l'éducation des garçons. Puisqu'il a eu la sagesse relative de n'admettre que des internats facultatifs, il fera bien de ne jamais user de la faculté qu'il s'est réservée. Que les villes instituent, à leurs risques et périls, des internats de jeunes filles, c'est leur droit; qu'elles obtiennent même, pour ces établissemens, des subventions des départemens et de l'état, sous forme de bourses ou autrement, c'est une faveur qui peut se recommander par des intérêts plus ou moins légitimes; mais que l'état ne prenne à aucun degré la responsabilité des internats; qu'il ne les accepte pas comme des annexes de ses lycées et surtout qu'il ne les admette pas dans les mêmes bâtimens; que le lycée de jeunes filles, dégagé de tout compromis avec un pensionnat quelconque, municipal ou privé, se fasse honneur de son seul enseignement et, par l'impartialité comme par le caractère élevé de cet enseignement, mérite la confiance d'une clientèle d'élite, soit parmi les familles, soit parmi les pensionnats groupés autour de lui : voilà dans quelles conditions la nouvelle institution pourra porter tous ses fruits.

Dans les programmes eux-mêmes, un seul point a pu être signalé aux alarmes des familles : c'est l'enseignement de la morale. Par un contraste singulier, où nous trouvons une nouvelle preuve de l'inconséquence des partis politiques, la défiance qu'un tel enseignement a inspirée de deux côtés opposés, quand il a pris place dans l'instruction primaire, ne s'est manifestée que d'un seul côté dans l'instruction secondaire des filles. Les mêmes partis qui ont repoussé, au nom de la liberté de conscience, toute intervention de l'idée de

Dieu dans les notions de morale données à l'école primaire, ont laissé passer sans protestation les déclarations les plus expresses du gouvernement sur la large part qui serait faite aux principes de religion naturelle dans la morale enseignée aux jeunes filles. Il faut se féliciter de leur acquiescement tacite et souhaiter que rien ne vienne justifier les inquiétudes qu'ont affectées, dans un sens opposé, les partis conservateurs. Il importe encore plus, dans l'éducation des filles que dans celle des garçons, que les divisions religieuses soient atténuées par un enseignement moral fondé sur des principes communs à toutes les religions. Les femmes répugnent encore plus que les hommes au pur utilitarisme comme au pur stoïcisme. Elles ont besoin, pour la morale comme pour tout le reste, d'un enseignement qui dise quelque chose à leur imagination et à leur cœur : sauf de très rares et d'ailleurs très honorables exceptions, une morale sans Dieu deviendrait aisément pour elles la négation de toute morale. Les préoccupations de la politique anticléricale n'ont pas porté bonheur à l'instruction secondaire des garçons. On compromet bien plus encore l'instruction secondaire des filles en y cherchant surtout un champ de bataille contre les couvens : la guerre au sentiment religieux lui porterait un coup mortel (1).

ÉMILE BEAUSSIRE.

(1) Ce travail était terminé lorsque nous avons reçu d'Allemagne un document qui peut offrir un point de comparaison intéressant avec les programmes de nos nouveaux lycées : ce sont les comptes-rendus des trois premières années d'une importante école d'enseignement secondaire pour les jeunes filles : l'*École Charlotte*, de Berlin. Ouverte en 1879, cette école compte déjà neuf cent soixante-neuf élèves, appartenant à toutes les communions religieuses, sans excepter le catholicisme et le judaïsme. L'instruction religieuse y garde la première place parmi les matières d'enseignement. Elle est confessionnelle suivant le culte des élèves. Le cours régulier des études comprend neuf classes. Voici un aperçu du programme de la dernière classe :

Religion : deux heures par semaine. Histoire de l'église. — Allemand : cinq heures. Rhétorique et art du style. Lecture de poésies dramatiques. Histoire de la littérature jusqu'au XVIIe siècle. — Français : cinq heures. Lecture de classiques : *Horace* de Corneille; *Bataille de dames!* de Scribe; *au Coin du feu*, de Souvestre. Grammaire, syntaxe. Exercices oraux et écrits. *Extemporalia*. — Anglais : quatre heures. Lectures dans Dickens : *le Grillon du foyer*, *Contes de Noël*. Exercices pratiques. *Extemporalia*. — Italien : deux heures. Grammaire. Lectures. Exercices. — Histoire : trois heures. Histoire moderne depuis la réforme. Revision de l'histoire du moyen âge. Une heure d'histoire grecque dans ses rapports avec l'histoire de la civilisation. — Géographie : une heure. Cosmographie. — Sciences physiques et naturelles : deux heures. — Calcul : deux heures. Exercices pratiques. Applications aux usages domestiques. Principes de géométrie. — Dessin : deux heures. — Chant : deux heures. — Travaux manuels : deux heures. — Gymnastique : deux heures.

L'ŒUVRE MÉDICALE

DE M. LITTRÉ

Il y a une quinzaine d'années, si vous aviez traversé le petit village de Mesnil-le-Roy, vous auriez pu rencontrer un vieillard robuste, alerte, marchant d'un pas ferme et rapide, la tête nue, les longs cheveux noirs collés aux tempes, le regard profond et incliné à terre. C'était M. Littré qui allait visiter un paysan malade de son cher Mesnil, qu'il aimait tant et qui le lui rendait bien. Pendant vingt-cinq ans, il y fut la providence des malades. C'est là que je l'ai connu, c'est là que j'ai appris à l'aimer et à le vénérer; car mon père, son élève, était venu se fixer auprès du maître, qui devint et resta son ami le plus dévoué jusqu'à l'heure douloureuse de la séparation éternelle.

Ce modeste village du Mesnil aura eu la gloire d'avoir été le seul endroit où M. Littré ait pratiqué la médecine. Ce maître de tous les historiens de notre science, cet excellent praticien, n'était pas docteur, quoiqu'il eût été dans les hôpitaux de Paris un des internes les plus distingués de son temps. Pendant le cours de son internat, en 1827, son père mourut. Ce cruel événement fut un coup de foudre pour M. Littré. Se sentant seul, obligé de subvenir aux besoins de sa vie et de celle de sa mère, il fut pris d'un grand découragement et pensa que jamais il ne pourrait arriver à s'établir médecin à Paris, malgré les offres pécuniaires que lui firent son maître Rayer et son ami Hachette. Aussitôt le nouveau parti fut pris : le jeune et brillant interne quittait la carrière de la médecine sans en abandonner l'étude. Tout en gagnant sa vie à donner des leçons d'humanités, il suivait en disciple bénévole les cliniques

de Rayer, d'Andral et de Bouillaud à la Charité. Il était attiré vers cette médecine qu'il aimait et qu'il a toujours aimée. C'est ainsi que vers la fin de sa vie il écrivait : « Malgré tout et quoi que la médecine m'ait coûté, je ne voudrais pas qu'elle eût manqué à mon éducation générale. C'est moralement et intellectuellement une bonne école, sévère et rude, mais fortifiante. Perpétuel témoin des souffrances et de la mort, elle inspire une profonde pitié pour la condition humaine. Il est bon d'avoir vu l'amphithéâtre et l'hôpital, et de savoir par quel procédé organique la maladie se produit dans le corps vivant, quels troubles elle y cause et comment elle vient à la guérison ou à la mort (1). »

Dès l'année 1830, ses maîtres Andral et Bouillaud le prient d'entrer dans le comité de rédaction d'un nouveau journal qu'ils fondent : le *Journal hebdomadaire de médecine*. A peine fondé, la révolution de 1830 éclate. M. Littré, libéral, ardent, fougueux, passionnément convaincu, ne craint pas d'aller combattre les Suisses au Pont-Royal ; il se bat vaillamment et va ramasser le cadavre de son ami Georges Farcy sous le feu plongeant des soldats de Charles X. Je ne puis me rappeler sans émotion avec quelle éloquence puissante et simple M. Littré racontait sa courte vie d'insurgé. J'étais bien jeune et je me vois encore dans le petit salon de mon père, au Mesnil, le dimanche soir, blotti dans un coin, la bouche ouverte, les yeux fixes, saisi par l'intérêt et l'épouvante à la vue de ces fusillades acharnées, de ces morts glorieuses, de ces promenades triomphales à travers Paris ou Rambouillet. Tout cela, je le voyais, car la parole de M. Littré était vivante. On sentait que cette histoire avait été vécue, et ardemment vécue ; elle se déroulait comme les tableaux d'un brillant panorama. Et puis c'était un spectacle attachant que de voir son visage s'illuminer, son œil s'enflammer sous ses grands sourcils agités. Tout respirait en lui l'enthousiasme, l'amour du bien, du beau, passionnément conçu, simplement exécuté.

Mais les devoirs de citoyen ne faisaient pas oublier à M. Littré ses devoirs de rédacteur du *Journal de médecine*. Le lendemain de la révolution, après avoir célébré en quelques lignes ces glorieuses journées de juillet qui ouvraient à la liberté et à la science une ère nouvelle, il publie un article de critique, à propos de la triste influence que la métaphysique a eue sur les études physiologiques et il combat vigoureusement les vitalistes de l'école ultramontaine convaincus que l'intelligence peut parfaitement exister, progresser et produire sans cerveau. C'est dans le même journal qu'il écrit des études historiques de la plus grande valeur sur Van Helmont, Cullen, Brown. En 1831, il entre au *National* et s'y révèle comme un

(1) *Médecine et Médecins*, préface, 1872.

maître dans l'art de la vulgarisation scientifique, en abordant les problèmes les plus élevés de l'astronomie, de la physique, de l'histoire naturelle, des sciences médicales. M. Littré ne pensait pas que la science puisse être présentée au public en la tronquant, en la défigurant à force de la rendre agréable et facile, mais bien qu'il fallait l'élever et l'éclairer par quelque grande pensée philosophique. « L'Isis des Égyptiens, disait-il, symbole de la nature et de la science, était représentée à Saïs couverte d'un voile que nul mortel ne pouvait soulever. L'esprit mûri et la main ferme des modernes ont écarté plus d'un pli de ce voile; mais quiconque veut entrevoir le visage de la déesse ne doit pas craindre la sévérité qui appartient à toute beauté intellectuelle (1). »

A la même époque, M. Littré fait de nombreux articles dans le *Dictionnaire de médecine en trente volumes*, dans la *Gazette médicale;* il publie un opuscule sur *le Choléra*. Il devient collaborateur de la *Revue des Deux Mondes* en 1836 et y débute par un remarquable article sur les grandes épidémies. En 1837, il fonde le journal *l'Expérience* avec Dezeimeris et partage pendant un an la direction de ce recueil avec le savant bibliothécaire de la Faculté. Déjà, à ce moment, M. Littré s'était voué corps et âme à l'étude de l'histoire de la médecine. Dans son journal, il proclame que la science est fille du temps et que nos connaissances actuelles deviendraient une grande île déserte si on ne recherchait pas leurs raapports avec les productions antérieures en renouant la tradition. L'année suivante, en 1839, il publie le premier volume de la *Traduction des œuvres d'Hippocrate*, que l'éminent éditeur J.-B. Baillière lui avait confiée sur les instances de Rayer et d'Andral. Cette publication plaça immédiatement M. Littré au premier rang parmi les historiens de la médecine, et la même année l'Académie des inscriptions lui ouvrit ses portes; il n'avait que trente-huit ans.

Quelle facilité et quelle puissance de travail il fallait pour produire à la fois tant d'œuvres parfaites! Un contemporain de M. Littré, le savant pathologiste infantile, M. Roger, son vieil ami de la première et de la dernière heure, me racontait que, pour faire un de ses beaux articles de critique scientifique, il étudiait son sujet le soir avant de se coucher, et, le lendemain matin, il dictait sans s'interrompre un instant. Un jour, les directeurs du *Dictionnaire de médecine* lui confièrent l'article *Cœur* et lui adjoignirent le docteur Blache pour l'aider. Blache fut chargé de compulser les auteurs anglais, Littré garda tout le reste du travail. Les tâches préparatoires terminées, M. Littré va chez M. Blache, examine les notes de ce dernier, les approuve. Alors M. Blache lui demande comment

(1) *Journal des Débats*, 5 février 1855.

on se partagera la besogne définitive. « Eh bien! si vous voulez, lui répond M. Littré, mettez-vous à votre bureau et je vais vous dicter. » C'est ainsi qu'en une nuit fut rédigé ce grand article désormais classique. Malgré cette immense facilité, M. Littré ne travaillait pas par boutades, mais avec la plus grande régularité. Et que de temps consacré au travail! Il se levait à huit ou neuf heures et ne se couchait qu'à trois heures dans la nuit. Ce travail solitaire, infatigable, inquiétait vivement sa mère, qui tremblait pour la santé de son cher fils. On trouve les traces de ces craintes dans cette belle lettre que lui écrit le directeur du *National*, Armand Carrel, en 1835 : « Quand on a tant d'amour pour la science et qu'on exprime si éloquemment cette noble passion, on est bien excusable de ne pas toujours obéir aux représentations d'une mère qui ne veut pas qu'on travaille trop; mais on devient aussi un être précieux à la science et à son temps. Quand donc, madame, vous presserez Émile de se ménager, que ce ne soit plus seulement au nom de votre tendresse et de ses sentimens pour vous. Dites-lui que d'autres que vous ont besoin de lui. »

Jusqu'en 1848, M. Littré partage son temps entre la traduction d'Hippocrate et ses nombreuses publications littéraires. La révolution éclate; il est nommé membre du conseil municipal, de la commission des récompenses, et refuse le ministère de l'instruction publique. « Je l'accepterai si personne n'en veut. Mais, ajouta-t-il, vous trouverez bien un amateur. » Pendant ces temps troublés, il ne perd pas de vue sa chère médecine. Il traduit Pline l'ancien, écrit une introduction à la *Physiologie* de Muller. Puis, en 1855, il refond avec M. Ch. Robin le *Dictionnaire de médecine* de Nysten; il donne au *Journal des Débats* et au *Journal des savans* de nombreuses études sur l'histoire médicale; il écrit une introduction au livre de Salverte sur *les Sciences occultes*. En 1858, il est élu membre de l'Académie de médecine et, en 1861, il publie le dernier volume d'Hippocrate. A partir de ce moment, le *Dictionnaire de la langue française* absorbe presque toute la vie de M. Littré. Cependant il s'intéresse toujours à l'histoire de la médecine, et, soucieux de ses progrès, il obtient de M. Duruy la création d'une chaire au Collège de France, mais, comme toujours, il refuse de l'occuper et la fait confier à mon père. En outre, dans la *Revue positive*, fondée en 1867, il publie chaque année quelque remarquable article médical. Enfin, en 1872, M. Littré a terminé son *Dictionnaire*, il est élu à l'Académie française et se repose en réunissant en deux volumes ses principaux articles de médecine sous le titre de : *Médecine et Médecins* et *la Science au point de vue philosophique*.

Quelle œuvre médicale immense à côté de l'œuvre littéraire, plus

immense encore (1)! Mais la dernière ne doit pas faire oublier la première, dont nous allons tâcher de faire comprendre toute la grandeur. Sainte-Beuve a très justement dit que M. Littré était médecin par la vocation, par le dévoûment, la méthode en tout. Les études médicales ont certainement développé en lui ce sens d'observation critique qui distingue ses œuvres littéraires et les ont empreintes des procédés sévères de l'investigation scientifique. Voilà pour la méthode; quant au dévoûment médical, personne ne l'eut plus que lui; les paysans du Mesnil le savent bien. Il prenait à cœur son art et ne s'endurcit jamais au spectacle de la douleur et de la mort. « Je ne connais pas de sentiment plus douloureux, écrit-il, que celui qui saisit le cœur, quand à la lumière froide et inexorable de ces lois qui ont été découvertes, on prévoit à l'avance la destruction d'existences qui mériteraient d'être conservées (2). » Mais la compensation des souffrances de son cœur, si bon, si tendre, M. Littré la trouvait dans le plaisir d'être utile, de rendre service à ses semblables.

M. Littré professait pour la médecine les sentimens les plus élevés. Dans toutes ses œuvres il flétrit ces médecins charlatans, ces faiseurs que Plaute nous représente comme si affairés qu'ils n'ont pas le temps d'examiner leurs cliens : « Ils viennent de remettre la cuisse à Esculape et vont remettre le bras à Apollon. » M. Littré, connaissant toutes les difficultés de la médecine, n'aimait pas à en parler en public. Il ne voulait pas encourager les profanes à parler de choses qu'ils ne connaissaient pas et ne pouvaient comprendre. Et cependant tout le monde parle de médecine depuis qu'il y a des malades. On connaît l'amusante histoire du duc de Ferrare et de son bouffon. Alphonse d'Este demande un jour « de quel mestier il y avoit plus de gens. — De médecins, lui répond le bouffon, et je vous le prouverai en vingt heures. » Le lendemain, notre joyeux compère sort dans la rue le menton bandé. Là chacun lui demande ce qu'il a; il répond « qu'il a une douleur enragée de dents, » et chacun lui recommande « la meilleure recepte du monde. » Il arrive ainsi dans la chambre du duc, qui s'écrie en le voyant : « Hé! je sçay une chose qui te fera passer incontinent ta douleur. » Alors le fou jette bas sa mentonnière : « Et vous aussi, dit-il, estes médecin. J'en ai trouvé plus de deux cents depuis mon logis jusqu'au vôtre et je n'ai passé que par une rue. Trouvez-moi autant de personnes d'autre mestier (3)! » M. Littré parlait toujours avec tristesse de cette rage des ignorans de vouloir tout affirmer, tout expliquer, connaître

(1) Voyez la belle étude de M. Caro sur *Émile Littré* dans la *Revue* du 1er avril et du 1er mai.

(2) *Journal des Débats*, 30 mai 1856.

(3) Laurent Joubert, *Erreurs populaires*, 1re partie, ch. IX.

des remèdes infaillibles, indiquer les causes les plus cachées des maladies les plus redoutables. « Se taire dans ce cas, ne pas donner d'explication est si rare qu'on peut regarder le silence en pareille matière comme la marque d'un esprit discipliné et habitué à réfléchir sur l'étendue de ce qu'il sait réellement (1). »

M. Littré avait la réserve et la modestie des vrais savans. Il aimait la médecine et il voulait qu'elle fût respectée. Cette admiration et ce respect, il les étendait à la science entière, qui a ouvert des horizons si élevés, si poétiques à l'étude de la nature et du monde: « Ce bleu céleste où l'on voyait une muraille immobile et solide, tout cela s'est dissipé comme une erreur, comme un songe des premiers hommes ; l'espace infini s'est ouvert sinon aux regards, du moins à la pensée. La terre, humble planète, a pris son rang autour de son splendide soleil ; ce soleil lui-même, vu à sa véritable distance, n'a plus été qu'une étoile perdue au milieu des innombrables étoiles, et l'homme, du seuil de sa terre si petite, a pu contempler les mondes fuyant comme une troupe d'oiseaux d'un vol infatigable sans terme et sans relâche et déployant dans les espaces déserts leurs ailes lumineuses (2). » Quel poétique enthousiasme pour la nature, pour la science! quelle hauteur de pensée! quel charme d'expression! On se demande comment Mgr Dupanloup a pu dire, dans son *Avertissement adressé aux jeunes gens et aux pères de famille,* en 1863, que M. Littré était « un écrivain embarrassé dans son style, un esprit raide et tendu, plus allemand que français, fatigué par la vue obstinée du même horizon et l'entêtement des mêmes idées. » Rien n'est plus injuste que cette appréciation. Et l'examen de son œuvre médicale nous montrera, au contraire, l'esprit le plus varié, le plus malléable, le plus ouvert à toutes les grandes découvertes.

I.

Après son grand Dictionnaire, la plus grande œuvre de M. Littré a été sa traduction d'Hippocrate. Il la commença jeune et la termina vieux; le premier volume parut en 1839, le dernier en 1861; et ce n'est pas sans un sentiment d'affectueux regret qu'à cette époque, il se sépare de ce compagnon de tant d'années, auquel il doit sa réputation européenne parmi les médecins et les érudits. Avant M. Littré, tout ce qu'on a écrit sur Hippocrate est une œuvre à peu près stérile, faute de méthode, de critique, de connaissance de l'histoire de la médecine. Cette méthode, c'est lui qui l'a trouvée;

(1) *La Science de la vie,* dans la *Revue* du 1er janvier 1855.
(2) *OEuvres d'histoire naturelle de Goethe,* dans la *Revue* du 1er avril 1838.

cette critique, c'est lui qui l'a introduite; cette histoire, c'est lui qui en a posé les bases. Jusque-là on avait en face de soi un Hippocrate de fantaisie : le divin vieillard, le père de la médecine, le sublime auteur des *Aphorismes* qui surpassent l'esprit humain, le créateur des immuables principes du pronostic, le courageux lutteur contre la peste d'Athènes, le médecin désintéressé qui refuse les présens d'Artaxercès (1). De ce savant, de ce praticien illustre, on faisait un devin, un prophète. En même temps, quelques esprits chagrins, irrités de voir cette auréole surnaturelle planer autour du front d'Hippocrate, viennent nier son existence même et l'authenticité de ses écrits. L'obscurité la plus complète régnait donc sur l'œuvre du grand médecin de Cos quand M. Littré entreprit de réédifier ce monument délabré. Tout était à refaire : l'histoire d'Hippocrate, que la légende avait profondément altérée, et le texte de ses œuvres, que le temps, l'incurie et l'ignorance avaient mis dans un état tel que la lecture en était à peine supportable. Il fallait établir quelles œuvres de la *Collection hippocratique* appartenaient bien à Hippocrate, reconstituer les faits et les doctrines au point de vue médical ancien et les éclairer à la lumière de la science moderne, pour mettre cette collection à la portée de médecins de notre temps et la rendre intelligible comme un livre contemporain. Nous allons voir par quels moyens et au milieu de quelles difficultés M. Littré a accompli cette œuvre, qu'au siècle dernier Grimm déclarait au-dessus des forces humaines.

Les écrits d'Hippocrate nous sont parvenus par plusieurs manuscrits du moyen âge. Chacun d'eux est en bien des endroits absolument incompréhensible, car les copistes ne comprenaient guère ce qu'ils transcrivaient; très souvent ils oubliaient des mots, des phrases entières, transposaient de longs passages, des livres même. Au XVIe siècle, des érudits comme Cornarius et Foës tentèrent de mettre un peu d'ordre dans ce chaos, mais leur œuvre fut bien incomplète, et après eux l'érudition tomba dans un discrédit profond. Les médecins se retournèrent vers l'étude de la nature vivante et aucun d'eux n'essaya de reconstituer les monumens de notre histoire. C'est M. Littré qui a repris l'œuvre des savans de la renaissance. Il a recueilli les variantes de soixante-dix manuscrits conservés dans toutes les bibliothèques de l'Europe et suivi les traces fugitives des altérations successives que le texte avait éprouvées. C'est lui qui a reconnu des transpositions qui troublaient des livres entiers, fait disparaître des centons tirés d'autres ouvrages, réuni des traités arbitrairement séparés, établi une distinction féconde entre les ouvrages didactiques et les simples notes rassemblées sans

(1) Barthez, *Discours sur Hippocrate*, 4 messidor an XI.

art et sans liaison. Enfin c'est lui qui a découvert à la Bibliothèque nationale une traduction latine du célèbre *Traité des semaines*, que l'on croyait à jamais perdu depuis plusieurs siècles. Grâce à M. Littré, il ne nous manque plus qu'un seul traité, celui des *Traits et Blessures*, pour avoir la collection hippocratique aussi complète qu'au temps de Galien.

Le texte une fois constitué, il importait de savoir, avant de l'interpréter, à qui on devait l'attribuer; à Hippocrate, à ses contemporains, à ses successeurs? Mais d'abord Hippocrate a-t-il jamais existé? Cet Hippocrate, descendant d'Hercule par sa mère, d'Esculape par son père, fils de dieux et de rois, qui a traité la folie de Démocrite, qui a arrêté la peste, qui a entretenu d'intimes relations avec tous les puissans de la terre, cet Hippocrate légendaire n'était-il pas un produit de l'imagination antique? C'est ce que soutint en 1804 le citoyen Boulet dans une thèse présentée à la Faculté de Paris. Fort heureusement M. Littré nous a prouvé qu'Hippocrate a parfaitement bien existé. Platon parle de lui dans ses *Dialogues* et dans le *Phèdre :* il nous montre qu'il était de Cos, qu'il appartenait à la grande famille médicale des Asclépiades, qu'il enseignait la médecine, que ses leçons n'étaient pas gratuites, qu'il était contemporain de Socrate, et qu'il a écrit des livres. Ces livres, Platon les avait certainement lus, puisque, dans maint passage, il copie les théories médicales du médecin de Cos. Nous avons aussi un témoignage d'un autre contemporain : Ctésias, médecin de Cnide, qui accompagna l'expédition de Cyrus le jeune, critiqua les œuvres d'Hippocrate, et Galien nous a transmis cette critique. Il en est de même pour un célèbre médecin qui suivit de près Hippocrate, Dioclès de Caryste. Aristote, disciple de Platon, parle aussi du grand Hippocrate. On voit donc que non-seulement Hippocrate a existé, qu'il a vécu dans le grand siècle de Périclès, dont il fut un des ornemens, mais que, de son vivant et après sa mort, ses écrits avaient une grande réputation dans toute la Grèce.

Voilà ce que nous savons d'Hippocrate; pouvons-nous accepter de même toutes les brillantes histoires que les biographes anciens ont accumulées sur le père de la médecine? M. Littré taille dans la légende à grands coups de ciseaux et, son travail terminé, il ne reste plus rien que ces témoignages contemporains cités plus haut. Certes il était agréable pour les amateurs d'anecdotes de voir Hippocrate, appelé auprès de Perdiccas II, roi de Macédoine, reconnaître que sa maladie était uniquement causée par l'amour secret inspiré à ce monarque par la maîtresse de son père; mais aucun contemporain ne parle de ce diagnostic divinatoire. Nous aurions aimé voir le

divin vieillard arrêter la peste d'Athènes en allumant de grands feux, comme Empédocle et Acron avaient déjà fait avant lui, et les Athéniens lui élever une statue de fer. Malheureusement Thucydide, qui nous a donné une admirable description de cette peste, ne fait aucune mention d'Hippocrate. Même absence de documens pour prouver que le roi de Perse Artaxerxès envoya au médecin de Cos des ambassadeurs chargés de l'attirer à sa cour en lui offrant de riches présens et pour pouvoir enregistrer son refus superbe, exalté par les uns, blâmé par les autres, mais qui en tout cas a été bien rarement imité. C'est encore une pure invention que la vieille légende adoptée par La Fontaine et représentant Hippocrate délégué auprès du philosophe Démocrite, accusé de folie par ses compatriotes d'Abdère :

> . . . Hippocrate avisa dans le temps
> Que celui qu'on disait n'avoir raison ni sens
> Cherchait dans l'homme et dans la bête
> Quel siège a la raison, soit le cœur, soit la tête.

Hippocrate n'a donc pas été ce demi-dieu de l'antiquité et du moyen âge, ce « miracle de la nature, » dont on ne prononçait le nom qu'en se découvrant la tête. M. Littré nous a débarrassés de l'Hippocrate merveilleux, il nous en a donné un bien vivant, réel, à l'esprit profond et plein de bon sens, que l'on ne sera plus obligé d'adorer de confiance, mais que l'on pourra admirer sur des textes authentiques.

Quelle est l'œuvre propre d'Hippocrate au milieu des nombreux traités qui forment cette collection hippocratique? M. Littré et les commentateurs qui l'ont suivi ont démontré que cette collection était une bibliothèque médicale, probalement la bibliothèque entière d'Hippocrate, contenant ses œuvres, celles de son fils Thessalus, de son gendre Polybe, et de ses ennemis les médecins de l'école de Cnide. Cette collection encyclopédique était immense puisqu'au moment où Galien écrivait, on avait déjà perdu plus de la moitié des ouvrages qui la composaient. Dans l'antiquité, les livres étaient bien facilement détruits; souvent il n'en existait qu'un exemplaire, acheté fort cher par un grand collectionneur de livres, comme le fut Aristote; quelquefois aussi cet exemplaire passait entre des mains indifférentes qui l'abandonnaient à la moisissure. Il est probable que nous n'aurions aucun des livres hippocratiques si les Ptolémées, rois grecs d'Égypte, animés du culte de leur littérature nationale, n'avaient lancé à travers tout le monde civilisé des chercheurs de livres qui apportèrent toutes leurs dépouilles à Alexandrie.

La collection hippocratique est arrivée à Alexandrie, telle que nous l'avons aujourd'hui, dans un désordre qui déroutait déjà les

critiques alexandrins et qui exerça en vain la sagacité des innombrables commentateurs depuis le IIIe siècle avant Jésus-Christ jusqu'à nos jours. M. Littré, le premier, a porté la lumière dans ce fatras, rendant à Hippocrate ce qui lui appartenait, et cela seulement. Les témoignages des contemporains d'Hippocrate, Platon, Ctésias, Dioclès de Caryste, nous apprennent qu'il faut réellement lui attribuer la paternité du *Traité des articulations*, des *Aphorismes*, de *l'Officine du médecin*. Par des recherches ingénieuses et des rapprochemens sagaces, M. Littré a montré qu'il en était de même pour le traité des *Fractures*, *le Pronostic*, les livres I et III des *Épidémies*, *le Régime des maladies aiguës*, *l'Ancienne médecine*, le traité *des Airs*, *des Eaux et des Lieux*. Et, coïncidence remarquable, ce sont les œuvres les plus belles de la collection hippocratique que la critique savante de M. Littré attribue à Hippocrate. Tous ces livres, démontrés authentiques, présentent bien un ensemble où règne une seule pensée, où tout se lie et où l'on ne remarque ni incohérence ni contradiction.

Ce travail ardu, pénible, hérissé de difficultés, était absolument nécessaire pour rechercher la vraie doctrine d'Hippocrate, sur laquelle on avait imprimé tant de belles phrases creuses. Avant de juger l'œuvre d'un homme, il faut d'abord savoir ce qu'on peut lui attribuer en propre. Cette vérité si simple n'avait cependant pas été reconnue avant M. Littré, et ses prédécesseurs nous avaient montré un Hippocrate absolument falsifié. Les textes sûrs et précis, voilà le premier matériel d'investigation absolument nécessaire à l'historien. M. Littré l'a bien compris, car s'il a été un des chefs de l'école positiviste en philosophie, il a été le maître de l'école positive dans l'histoire des sciences. Il l'a encore prouvé en interprétant ces textes obscurs. Quand on traduit un livre de médecine ancien, il ne suffit pas de remplacer les mots d'une langue par ceux d'une autre : il faut s'identifier avec l'époque de son auteur pour donner un sens précis aux faits observés, aux idées exprimées dans un milieu qui n'avait ni les mêmes moyens d'exploration ni les mêmes procédés de raisonnement que nous. Il faut laisser à la vieille médecine son cachet antique, tout en l'éclairant à la lumière de la science moderne. C'est cette méthode critique que M. Littré a inaugurée, que la postérité appellera la méthode de Littré, et qui entre ses mains a fait naître les découvertes les plus inattendues.

Avant lui, on trouvait dans Hippocrate l'histoire d'une foule de maladies sur lesquelles il était impossible de mettre une étiquette moderne. On pensait qu'il parlait d'affections éteintes ou de cas mal observés. Une étude attentive a démontré à M. Littré qu'Hippocrate avait su observer plus de trois cents ans avant Jésus-Christ des faits que les modernes ont cru découvrir de nos jours. Ainsi,

dans les *Épidémies*, on trouve la description d'une maladie caractérisée par de la toux et qui se terminait souvent par des paralysies. Quelle était cette maladie, que l'on appelait épidémie de Périnthe, ne pouvant pas la rapprocher d'une affection actuelle? M. Littré nous a montré qu'il s'agissait là tantôt des paralysies qui surviennent après l'angine couenneuse et bien décrites en 1860 par Trousseau et Maingault, tantôt de celles qui se manifestent à la suite des angines inflammatoires simples, comme l'a montré Gubler. Ainsi pendant vingt-deux siècles, cette connexité entre les paralysies et les angines était restée enfouie dans les ténèbres, et ses nouveaux observateurs ne se doutaient certes pas qu'ils avaient été dans cette voie précédés par Hippocrate. C'est encore M. Littré qui a montré qu'Hippocrate, avant nos contemporains, avait décrit la paralysie d'une moitié du voile du palais accompagnant la paralysie de la moitié de la face, le bruit de cuir neuf perçu dans la poitrine des individus affectés de pleurésie avec des fausses membranes; qu'il avait employé les appareils et les procédés les plus ingénieux pour réduire les fractures et les luxations, même celles des vertèbres; qu'il avait affirmé avec raison que les lésions du côté droit du cerveau déterminaient la paralysie des membres du côté gauche (1). Dans la collection hippocratique, on trouve aussi mentionné l'érysipèle de la gorge comme compliquant l'érysipèle de la peau, l'atrophie musculaire à la suite des paralysies, l'érysipèle gangréneux, les kystes hydatiques du poumon, etc.

Voilà ce qu'a découvert M. Littré en sachant lire Hippocrate, tant il est vrai que l'intelligence et l'interprétation des livres anciens dépendent du progrès actuel des sciences. La science d'aujourd'hui est fille de la science d'hier. Pour retrouver le fil conducteur entre le passé et le présent, il faut lire les anciens, voir combien, au milieu de son évolution rapide, la médecine a laissé en chemin d'essais, d'indications, d'institutions qu'il serait sage de ne pas perdre et qu'une étude intelligente peut nous rendre. Au milieu du fouillis presque inextricable de la pharmacopée antique, on trouve des aperçus fort curieux. Dans Hippocrate, on lit des observations fort intéressantes sur l'ellébore, très en honneur à cette époque pour le traitement des affections fébriles et complètement oublié depuis bien des siècles; de nos jours, on a retiré de l'ellébore un alcaloïde, la vératrine, possédant les mêmes propriétés sédatives que le médicament donné par le médecin de Cos pour modérer les phénomènes inflammatoires. Il y aurait des essais analogues à faire sur les autres drogues empiriques des anciens. Que de choses on a été obligé de réinventer depuis eux! Un contemporain d'Hippocrate fai-

(1) Tome x de la traduction d'Hippocrate 1861.

sait des frictions générales à tous les fiévreux et surtout aux fiévreux atteints d'une maladie consomptive comme la phtisie. Combien de médecins pensent que ce traitement date de quelques années! Et la ligature des artères à la suite des amputations, elle est bien ancienne, car Paul d'Égine en parle; mais on l'avait complètement oubliée, et il a fallu qu'Ambroise Paré la réinventât. La torsion de ces mêmes artères, qui a été proposée il y a une dizaine d'années, est décrite tout au long dans Galien. Quant à l'inoculation de la petite vérole, elle était pratiquée au IIe siècle, comme le prouvent ces vers de l'école de Salerne :

> Pour éloigner d'un fils ce poison délétère,
> Inocule en sa veine un virus salutaire (1).

Les anciens et les Arabes au moyen âge opéraient la cataracte par la succion, que M. Laugier a cru imaginer pour la première fois, il y a une trentaine d'années.

Cette liste très écourtée des découvertes renouvelée des Grecs serait bien incomplète si nous ne signalions la trouvaille la plus importante que M. Littré ait faite au milieu des œuvres d'Hippocrate. C'est celle des *fièvres rémittentes ou pseudo-continues* de Grèce, dont parlent à chaque instant les auteurs hippocratiques et que les commentateurs du centre de l'Europe avaient complètement méconnues. M. Littré lui-même, dans son article *Fièvre typhoïde* du *Dictionnaire en trente volumes*, avait considéré ces fièvres comme des fièvres typhoïdes. Mais depuis ce temps nos soldats avaient été en Morée (1828). Là, nos officiers de santé militaires se virent aux prises avec un ennemi absolument nouveau; les uns le regardèrent comme étant la fièvre typhoïde, les autres comme une entérite grave, d'autres enfin, ne regardant guère, se contentèrent de saigner à blanc, selon la méthode de Broussais. Quelques années plus tard, ces mêmes médecins passèrent en Afrique et ils se retrouvèrent en face du même ennemi; ils saignèrent de plus en plus, et les malades moururent presque tous. Il faut arriver en 1836 pour rencontrer un médecin modeste, mais observateur éclairé et convaincu, M. Maillot, qui osa renverser toutes ces idées erronées et appeler les fièvres d'Afrique irritations cérébro-spinales *intermittentes* (2). M. Littré lut ce mémoire, et ce fut une révélation pour lui. Il comprit que la pathologie d'Hippocrate n'était pas la pathologie d'un Parisien, d'un Londonien ou d'un Viennois,

(1) Traduction Meaux Saint-Marc, 2e édition, 1880.

(2) *Traité des fièvres ou irritations cérébro-spinales intermittentes d'après des observations recueillies en Corse et en Afrique.*

mais bien la pathologie de la Grèce, et que les fièvres d'Hippocrate étaient les fièvres des pays chauds, causaient le gonflement de la rate et la douleur des flancs, comme l'avait parfaitement observé le médecin de Cos. Cette découverte de M. Littré eut une portée immense : elle démontra d'une façon irréfutable que ces fièvres de Grèce et d'Algérie, soi-disant inflammatoires, faisaient partie de la grande famille des fièvres paludéennes, et qu'il fallait les traiter par la quinine, comme les médecins anglais le faisaient depuis longtemps dans l'Inde. M. Maillot s'empara avec ardeur de la découverte de M. Littré et lui fit porter fruit auprès de nos pauvres soldats d'Afrique, que les émanations telluriques et la saignée décimaient. L'Algérie n'a pas oublié le grand service que M. Maillot lui a rendu et elle vient de donner son nom à un nouveau village. Voilà certes une conquête de la science au profit de la civilisation que l'histoire de la médecine peut bien revendiquer.

On voit combien est fécond pour le médecin moderne le commerce avec les médecins anciens. Il se fait ainsi contemporain de tous les âges ; il prend connaissance de mille faits qui lui auraient été à jamais inconnus, et ce voyage dans les temps anciens ne lui sert pas moins que ne lui servirait un voyage à travers les continens et les mers. Mais pour faire profiter les siècles présens de l'expérience et des idées des siècles passés, pour vivifier la lettre morte de l'histoire, il faut connaître à fond les découvertes de la science moderne. « Alors seulement, nous dit M. Littré, il est temps de se tourner vers la science passée. Rien ne fortifie plus le jugement que cette comparaison. L'impartialité de l'esprit s'y développe, l'incertitude des systèmes s'y manifeste, l'autorité des faits s'y confirme, et l'on découvre dans l'ensemble un enchaînement philosophique qui est en soi une leçon (1). »

Cet enchaînement philosophique des découvertes médicales a toujours préoccupé M. Littré. Dans ses études sur Hippocrate, il s'est efforcé de l'établir au début même de la médecine scientifique en détruisant la légende du *père de la médecine*. Dix ans à peine avant la publication de M. Littré, Double disait encore à l'Académie de médecine « qu'Hippocrate seul, sans antécédens, sans rien avoir emprunté aux siècles qui l'avaient précédé, puisqu'ils n'avaient rien produit, ouvre à l'esprit la route de la vraie médecine. » M. Littré ne peut admettre que la médecine soit sortie toute faite de la tête d'Hippocrate, comme Minerve tout armée du cerveau de Jupiter. Et sans beaucoup de peine il nous démontre qu'il y avait en Grèce des médecins avant Hippocrate, comme il y avait des sculpteurs avant Phidias et des philosophes avant Socrate. C'est dans

(1) Traduction d'Hippocrate, t. I, p. 477.

Hippocrate lui-même que M. Littré trouve les argumens nécessaires au renversement de la légende. Dans plusieurs passages de ses livres, le médecin de Cos dit que l'art de la médecine existe depuis longtemps et qu'il est dû à une longue expérience. A chaque page, il parle d'instrumens inventés bien avant lui; à chaque page aussi, nous trouvons des discussions hardies et piquantes contre les anciens médecins. Ce n'est pas ainsi qu'aurait écrit l'inventeur de la médecine. Et puis, si l'on consulte les auteurs non médicaux, on rencontre partout la trace d'une médecine parfaitement établie. Homère avait en anatomie, en chirurgie, en médecine des connaissances et des doctrines dont on retrouve les traces dans la collection hippocratique. Il a pour la médecine le plus grand respect, car il qualifie le médecin de « riche en médicamens et valant à lui seul beaucoup d'autres hommes. » Déjà, au moment de la guerre de Troie, la médecine, en Grèce, devait, comme les arts de la guerre et de la civilisation, avoir dépassé l'époque barbare (1). Du reste, en fouillant les ruines de la littérature grecque, on trouve partout les débris d'une médecine avancée, dans Euripide, dans Platon, dans Aristophane et les autres comiques, dans les philosophes antésocratiques depuis Alcmæon jusqu'à Démocrite. M. Littré a démontré qu'avant Hippocrate les écoles médicales de Crotone et de Cyrène étaient célèbres quand celle de Cos ne l'était pas encore, qu'une énumération des maladies avait déjà été tentée par les médecins de Cnide, qu'Euryphon traitait déjà la pleurésie par la cautérisation et que la langue médicale technique était créée. Il existe déjà une doctrine qui place le développement des maladies sous les influences générales du monde extérieur et les influences particulières du régime ou des lois qui gouvernent les efforts et les crises de la nature, système oublié par les historiens et reconstitué par M. Littré. Quand Hippocrate arrive, il s'empare de toutes ces doctrines, de tous ces faits, les soutient avec talent, les développe avec bonheur et féconde ce qui existait avant lui. Tant il est vrai que rien dans les sciences n'est un fruit spontané qui germe sans préparation et mûrisse sans secours.

Mais alors, dira-t-on, M. Littré a amoindri l'Hippocrate que nous connaissions avant lui. Point du tout; l'Hippocrate de l'histoire vaut bien celui de la légende. Si M. Littré lui a enlevé le titre de *père de la médecine*, il lui a rendu celui de *père de la médecine scientifique*. C'est lui, en effet, qui, arrachant la médecine aux conceptions métaphysiques écloses dans le sein des écoles philosophiques et l'élevant au-dessus de l'empirisme, a commencé ce grand travail d'élaboration qui a créé la véritable méthode d'observation médi-

(1) Littré, *Journal des savans*, article sur Oribase, 1855.

cale. Nous avons vu quels trésors de faits renferme l'œuvre d'Hippocrate. Ses théories médicales sont bien souvent marquées au coin du génie. Il crée la doctrine si féconde de l'action des milieux sur l'homme; il réforme le régime dans les maladies aiguës, en subordonnant le régime à la maladie et non la maladie au régime, comme le faisaient les médecins de son temps. Le premier, il donne une grande place à l'étude de l'état général du malade, et c'est sur cette étude qu'il fonde sa *prognose*, c'est-à-dire l'art de juger le passé et l'avenir d'une maladie d'après sa nature présente. Il blâme la polypharmacie et l'usage immodéré des drogues en montrant que la nature a une tendance curative spontanée et qu'il faut la combattre seulement quand elle s'égare; ce fut là une grande révolution pour son temps, qui appela injustement la médecine d'Hippocrate « une méditation sur la mort. » Que de grandes choses nous aurait encore apprises Hippocrate si de son temps la physiologie eût été créée! Malheureusement, les idées les plus étranges régnaient sur le fonctionnement de l'organisme humain : il ne pouvait en être autrement, on ne disséquait pas, on ne faisait aucune expérience sur les animaux, et le champ de l'hypothèse était largement ouvert aux fantaisies de l'imagination antique.

Malgré cette ignorance absolue des fonctions de nos organes, Hippocrate fut un grand médecin. Il a observé la nature, et, se servant de l'induction, il a trouvé un lien entre les faits particuliers observés chez chaque malade isolé. Mais quelle réserve, quelle sagesse, quelle modestie dans ses affirmations! « L'affirmation en paroles est glissante et faillible, dit-il; il n'y a de solide que ce qui s'opère par démonstration; c'est à quoi il faut se tenir et s'attacher sans réserve si l'on veut obtenir cette aptitude facile et sûre que nous appelons l'art de la médecine. » Il n'est pas de ceux qui croient, comme Van Helmont, que leur pouvoir est illimité et que les médecins sont les dompteurs des maladies; il se contente d'émettre cette sage pensée : « Avec le médecin, le malade doit combattre la maladie, » tout comme Ambroise Paré a dit : « Je le pansai, Dieu le guérit. » Puis, quelle honnête sagesse dans ce précepte : « Le praticien doit avoir deux objets en vue : être utile au malade et avant tout ne pas lui nuire. » Il faut aussi que le médecin recherche la considération de ses malades par une parfaite honorabilité professionnelle : « Quand il existe, dit-il, plusieurs méthodes de traitement, il faut employer celle qui fait le moins d'étalage. Quiconque ne prétend pas éblouir les yeux du vulgaire par un vain appareil sentira que telle doit être la condition d'un homme d'honneur et d'un véritable médecin. » Chez lui le sentiment de l'honneur s'alliait à celui de la charité. « Quand il y aura des pauvres, c'est auprès d'eux que le médecin courra tout d'abord, dis-

posé à les assister, non-seulement de ses remèdes, mais encore de sa bourse. » Mais si Hippocrate était sage, modeste et réservé, il possédait le sentiment de fierté inné chez l'homme libre et qui a animé tous les illustres représentans du génie grec au siècle de Périclès : « Les Européens ne sont pas comme les Asiatiques, s'écrie-t-il, gouvernés par des rois, et chez les hommes qui sont soumis à la royauté le courage manque nécessairement. Leur âme est asservie, et ils se soucient peu de s'exposer aux périls sans nécessité pour accroître la puissance d'autrui. »

Voilà l'Hippocrate que M. Littré a exhumé des ténèbres ; n'est-il pas aussi grand, aussi beau que celui de la légende? Nous n'aurons plus devant les yeux le père de la médecine, ce divin vieillard, tenant en main ce sceptre enroulé du mystérieux serpent d'Épidaure, lançant ses prédictions du ton inspiré d'un augure; mais nous verrons un homme grave, sage, modeste, charitable, soucieux de la dignité de son art, avouant son impuissance fréquente; un observateur sagace, doué d'un sens médical exquis, jugeant l'ensemble des phénomènes, en saisissant le lien, embrassant d'un coup d'œil la marche du mal et l'équilibre instable de la vie, un polémiste hardi, un chef d'école puissant, ayant assuré à la médecine une forme qui a triomphé des âges et des sectes.

II.

Que de temps la médecine aurait gagné si, avant le XVIIe siècle, Hippocrate eût trouvé un commentateur tel que M. Littré! Mais hélas! cinq siècles après sa mort le médecin de Cos devint un oracle, comme la légende prétendait qu'il l'avait été pendant sa vie. Quelques médecins de l'école d'Alexandrie avaient bien essayé de modifier ses théories. Mais, au IIe siècle de notre ère, Galien arriva, il se servit du nom d'Hippocrate pour imposer ses propres doctrines au monde entier, et ce mélange des opinions du médecin du Cos et du médecin de Pergame constitua une doctrine, le galénisme, qui asservit le monde à son joug pendant quinze siècles. On ne voyait plus la nature, car on ne la regardait qu'à travers les livres hippocratiques ou galéniques et leurs traducteurs arabes. Aussi on peut dire que, si les grands systèmes sont beaux et admirables dans les œuvres de l'homme qui les produit, ils sont après eux désastreux pour la science; car lorsqu'ils cessent d'être au service du génie, ils deviennent des menottes aux mains d'adeptes serviles ou de commentateurs étroits. Le principe d'autorité est la ruine de la médecine, et jamais Hippocrate n'avait rêvé de régenter son art. Il n'avait préconisé aucun système exclusif. Il avait simplement créé cette

méthode scientifique si simple et si belle, toujours ouverte au progrès et aux découvertes : l'expérience appuyée sur le raisonnement.

L'histoire de cette longue servitude de la médecine a vivement attiré l'attention de M. Littré, et dans les nombreux articles qu'il lui a consacrés, il ne s'est pas seulement contenté de la raconter, mais comme pour Hippocrate, il l'a interprétée et expliquée. Dans son exploration à travers les âges il a été guidé par une grande idée qui lui est propre. C'est lui qui l'a introduite le premier dans l'histoire de la médecine; elle est cependant bien simple : c'est que notre science n'est pas une création isolée sans relation ni parenté avec les autres créations de l'esprit humain. Avant lui on était incapable d'expliquer pourquoi, à certaines époques, la médecine avait reculé et pourquoi à certaines autres, elle avait avancé. C'est lui qui l'a fait rentrer dans le cercle des autres sciences, a montré le lien qui les rassemble et établi la loi commune qui explique leurs progrès ou leurs défaillances. Voilà le nœud de l'histoire de la médecine, voilà sa vie. Tel est le flambeau qui doit guider l'érudition; car l'érudition n'est qu'un instrument dont l'histoire est le produit. Avant M. Littré on disait souvent que les révolutions religieuses et sociales, que les progrès des arts, des lettres et surtout de la philosophie avaient eu une grande influence sur le développement de la science médicale. C'est là un rêve. Est-ce qu'Hippocrate a puisé sa méthode d'observation dans les philosophes épicuriens ou chez ses contemporains du siècle de Périclès? Est-ce que le siècle de Périclès a été le père d'autres grands siècles médicaux? Le christianisme ou l'islamisme ont-ils créé une médecine originale? Est-ce que la réforme a créé autre chose que des démolisseurs illuminés, comme Paracelse et Van Helmont? Est-ce que Harvey, l'immortel auteur de la découverte de la circulation du sang, n'a pas précédé Addison, Swift, la révolution d'Angleterre, Descartes et Leibniz? Le siècle de Louis XIV n'a-t-il pas été le siècle des Diafoirus et des Purgon? Et la grande révolution médicale opérée par Bichat, Broussais et Laënnec n'a-t-elle pas eu lieu dans un temps où les lettres et les arts étaient fort peu en honneur? Non, ce n'est pas parmi les littérateurs, les artistes, les philosophes, ce n'est ni dans les temples ni dans les palais, que nous devons chercher les inspirateurs de la médecine. C'est aux savans, aux physiologistes, aux physiciens, aux chimistes que nous devons demander les origines de nos fluctuations ascendantes et descendantes. La médecine est un art fragile appuyé sur des sciences solides.

Voyons donc avec M. Littré comment s'est créée la médecine et quelles ont été les causes de ses erreurs et de ses progrès. C'est en Grèce qu'elle s'est constituée. On a bien essayé de trouver ses premiers fondemens dans l'Inde, en Chine, en Égypte, en Judée, on a

bien tenté de démontrer qu'il avait existé une science préhistorique, dont l'antiquité aurait recueilli les débris. Mais un examen attentif ne montre chez tous ces peuples que des pratiques empiriques exploitées par les prêtres ou les sorciers, telles qu'on les retrouve encore dans les peuplades sauvages. Chez ces populations le mouvement d'accumulation scientifique s'est arrêté tout à coup; leur histoire fait découvrir chez elles une halte définitive. Dans la Grèce seule nous trouvons cette évolution permanente et successive qui transforme la médecine empirique en médecine scientifique. L'étude des textes anciens démontre qu'entre Homère et Hippocrate, il y eut de grandes écoles de médecine. Car ce sont des médecins qui ont fondé la médecine et non des philosophes; ces derniers peuvent bien remuer des idées, mais, semblables aux voyageurs qui vont aux découvertes, ce ne sont pas eux qui colonisent les voies qu'ils ouvrent. Il existe une vraie médecine quand Hippocrate survient, et c'est lui qui lui donne sa méthode, la méthode d'observation : « Tout médecin, dit-il dans le traité de *l'Ancienne Médecine*, doit étudier la nature humaine et rechercher soigneusement quels sont les rapports de l'homme avec ses alimens, ses boissons, les climats, tout son genre de vie, et quelle influence chaque chose exerce sur chacun. » La méthode était bonne, mais, comme le fait remarquer M. Littré, les instrumens manquaient absolument pour la mettre en œuvre. Hippocrate voulait que la médecine fût fondée sur la science des milieux dans lesquels nous vivons. Cette science des milieux, c'est celle des corps organiques, c'est-à-dire l'ensemble des sciences physico-chimiques. Or la physique et la chimie n'étaient pas encore nées. On peut dire que la physique n'a vraiment été fondée que le jour où Newton a établi le principe de la gravitation universelle; quant à la chimie, c'est Lavoisier qui l'a créée en faisant entrer le principe de la composition et de la décomposition moléculaire dans le domaine scientifique. Avant lui on avait certes fait de grandes découvertes, mais elles étaient demeurées isolées, surgissant du chaos de l'alchimie, comme les ruines de ces grands monumens qui restent seuls debout au milieu des cités anéanties. Lavoisier arriva, la balance à la main, et il constitua une chimie certaine, fondée sur une physique déjà assez puissante pour soutenir un vaste édifice (1).

Hippocrate, n'ayant aucune notion de la physique et de la chimie, ne pouvait aborder la biologie, la science générale de la vie; il ne pouvait même pas aborder la physiologie, qui nous explique le fonctionnement normal de l'organisme chez l'être sain. Il est bien

(1) Voyez Littré, préface à la *Physiologie* de Muller.

certain, que si la logique avait été la loi du monde, les hommes auraient dû étudier la physiologie avant de créer la médecine. Mais ce n'est pas la logique, c'est la nécessité qui fait la loi. La souffrance était là, pressante, acharnée, et il fallait, comme dit le vieil Homère, « composer les doux médicamens qui apaisent les noires douleurs. » Ce sont les cris de l'organisme malade et non l'attrait de la vérité abstraite qui ont fait naître la médecine. Et nos premiers maîtres ont été forcés de commencer l'étude des êtres vivans par le cas le plus difficile, puisque la maladie est plus compliquée que l'état déjà si complexe qui constitue la santé. Aussi est-ce avec une grande indulgence que nous devons juger ces médecins anciens qui, à travers les plus grandes difficultés, s'efforcèrent d'observer les phénomènes, de penser sur ce qu'ils avaient observé, de créer des théories encore bien précaires, d'instituer enfin l'esprit scientifique. Pour les apprécier, il ne faut pas les séparer du milieu dans lequel ils vivent et de la somme des connaissances alors en circulation (1).

C'est avec ce sentiment d'indulgence qu'il faut observer avec M. Littré cet admirable mouvement intellectuel qui poussa après Hippocrate le génie grec dans le chemin des découvertes anatomiques. Aristote établit les premiers rudimens de l'anatomie comparée en rapprochant les parties analogues des différens animaux et en les comparant ensemble. Théophraste, son élève, étudie la vie des plantes. Erasistrate, Hérophile, Galien, démontrent que le cerveau n'est pas une glande et que les nerfs ne doivent pas être confondus avec les tendons. Mais ces découvertes restèrent infécondes ; car, ne s'appuyant sur aucune autre science, elles étaient semées dans un sol frappé de stérilité. Il n'est pas permis à des génies vigoureux d'intervertir l'ordre des temps, et l'on ne peut accuser leurs contemporains d'avoir manqué de clairvoyance en ne mettant pas à profit des vérités si palpables. C'est là qu'éclate dans tout son jour, dans toute sa force, le principe de la connexion historique qui fait tout marcher pas à pas, ne permettant pas que même les vues avancées des génies sagaces aient aucun effet prématuré. Ainsi l'histoire nous démontre que l'anatomie isolée n'a jamais fait progresser la médecine. Un habile anatomiste moderne se comparait avec raison au portefaix qui connaît très bien les rues d'une ville, y circule sans s'égarer, mais ne pénètre pas dans l'intérieur des maisons et ignore ce qui s'y passe. Le scalpel chemine, en effet, avec une grande sûreté dans les rues du corps humain, il en sait les replis et les

(1) Voyez Littré, *Journal des savans*, article sur Oribase, 1855 ; *Journal des Débats*, 16 janvier 1858.

sinuosités, mais il ne pénètre pas dans les intérieurs où se manipulent les matériaux de la vie. C'est l'expérimentation physiologique qui seule éclaire les mystères du jeu de l'organisme (1).

M. Littré a commencé ses études médicales au moment où Bichat et Broussais venaient de démontrer que la pathologie n'est autre chose que la physiologie dérangée. C'est certainement à cette idée dominante vers 1830 que M. Littré dut d'avoir découvert cette belle loi de l'histoire de la médecine : *les Erreurs de la pathologie sont solidaires des erreurs de la physiologie.* Tant que la vraie physiologie n'exista pas, la pathologie n'a valu quelque chose que lorsqu'elle secouait le joug de la mauvaise physiologie traditionnelle, comme l'a fait Hippocrate dans ses *Épidémies*, en se livrant à l'observation pure et simple des faits. Toutes les fois, au contraire, où les anciens ont fondé leurs systèmes sur des conceptions physiologiques erronées ou incomplètes, ils ont fait de la mauvaise médecine. M. Littré nous permet de toucher du doigt ce grand principe historique, en faisant défiler devant nous les diverses théories sur la nature même de la maladie qui ont tour à tour éclairé ou plutôt obscurci la médecine.

Les anciens, eux, pensaient bien qu'ils devaient chercher leurs élémens de discussion dans les propriétés des corps inorganiques, mais, comme ils ne les connaissaient pas, ils inventaient une physique et une chimie de fantaisie, instrumens défectueux et impuissans au service d'une idée juste. Ces essais prématurés produisirent une doctrine étrange, où la maladie est regardée comme un mauvais mélange de quatre humeurs : le sang, la bile, l'atrabile et la pituite. Cette théorie chimique, c'est l'*humorisme* ancien. Quelques siècles plus tard, les méthodistes, représentés par Soranus et Alexandre de Tralles, déclarèrent que la santé consistait dans la laxité et le resserrement des parties, et que la maladie survenait quand ces qualités étaient troublées. Cette théorie physique est le *solidisme* ancien. Avec Paracelse, avec Van Helmont, apparaît un nouvel élément, l'archée, sorte d'esprit qui est la cause de tout le mal. Cette théorie psychologique, c'est l'*animisme.* Voilà les trois théories qui, isolées ou mélangées entre elles, ont régi les systèmes médicaux jusqu'à nos jours ; partout on retrouve la chimie, la physique ou les esprits. M. Littré nous montre qu'au siècle dernier, le célèbre médecin d'Édimbourg, Brown, ne fit guère que renouveler les méthodistes du commencement de notre ère. Pour lui la santé consiste dans une propriété générale de l'organisme, l'incitabilité. Si cette incitabilité est trop forte ou trop faible, la maladie survient. Quelle

(1) Voyez Littré, *Journal des savans*, 1855, et la *Revue* du 1er janvier 1855 : *de l Science de la vie dans ses rapports avec la chimie.*

courte vue! et cependant avec quel contentement de lui-même il s'écrie : « J'ai démontré que l'état de maladie ne consiste pas dans l'introduction de matières étrangères dans le corps, ni dans un changement de formes des molécules organiques, ni dans une augmentation ou une diminution de la force du cœur et des artères, ni dans l'influence d'un principe raisonnable qui régisse les fonctions, ni dans un rétrécissement ou un élargissement des pores, ni dans une contraction des capillaires par le froid, ni dans un spasme qui occasionne une réaction de la part du cœur ou de vaisseaux profonds. » Tout cela était trop compliqué pour Brown, et pour lui toutes les maladies sont simplement sthéniques ou asthéniques; il faut donc stimuler ou contre-stimuler l'organisme, et comme Brown exerçait dans un pays humide et froid, il stimulait tous ses malades, tandis que son adversaire Rasori, qui exerçait en Italie, les contre-stimulait tous (1).

L'examen de ces efforts impuissans de la médecine pour se constituer et se créer des lois, nous montre la profondeur de cette parole de Celse : « Si l'art de raisonner faisait les médecins, il n'y en aurait pas de plus grands que les philosophes. Mais il vaut mieux ignorer comment se fait la digestion et savoir ce qui se digère le plus facilement. Au lieu d'interroger les causes de la respiration, il est préférable de chercher les moyens d'en faire cesser la gêne et la lenteur. Or ces notions nous viennent de l'expérience. » Au lieu de se livrer à l'expérience, à l'observation seule, nos ancêtres ont trouvé dans leur ignorance même une tendance naturelle à tout expliquer sans que des faits précis vinssent arrêter l'essor de leur imagination. Cependant ce n'est pas sans un grand enseignement pour notre esprit orgueilleux, nous dit M. Littré, qu'on voit s'écrouler ces empires scientifiques devant les irruptions de doctrines nouvelles ou régénérées, et naître, d'intervalle en intervalle, ces puissans esprits, législateurs temporaires, à qui finit toujours par échapper la science mobile et progressive (2).

Il faut arriver à notre époque contemporaine pour voir les médecins, familiarisés avec les sciences précises, la physique, la chimie, la physiologie, introduire la rigueur, la précision dans leurs recherches et considérer que la pathologie atteindra son idéal lorsqu'elle assimilera en tout ses observations aux expériences de la physiologie. L'histoire nous montre que plus les systèmes sont éloignés de cet

(1) Voyez Littré, article *Maladie* du *Dictionnaire en trente volumes* et *Journal hebdomadaire de médecine*, article sur le Brownisme, 27 février 1830.

(2) Voyez Littré, traduction d'Hippocrate, t. IV, Remarques rétrospectives, — le *Journal hebdomadaire de médecine*, t. VI, p. 321, article sur Cullen; — *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1846, article sur la Physiologie; — *Journal des Débats*, 12 avril 1864.

idéal, plus ils sont imparfaits; plus ils s'en rapprochent, plus leurs qualités augmentent. Ainsi cette histoire de la médecine nous enseigne que les progrès de notre art dépendent des progrès de la physiologie, qui est elle-même sous la dépendance de la physique et de la chimie, que les notions scientifiques doivent suivre une gradation nécessaire, et que nous devons regarder comme nulles et non avenues ces médecines qui croissent sur le fond malsain du mysticisme et de la superstition. La science n'est jamais née tout à coup d'un cerveau; elle est le fruit d'une élaboration bien des fois séculaire. Ainsi que l'a dit Montaigne en son naïf langage : « Les sciences ne se jettent pas au moule, on les forme peu à peu en les maniant et polissant à plusieurs fois, comme les ours façonnent leurs petits en les leschant à loisir. » Nous n'avons pas le droit de dire comme Euthydème : « Athéniens, je n'ai jamais rien appris de personne : j'ai toujours évité avec le plus grand soin non-seulement de recevoir des leçons, mais même de paraître en avoir reçu. »

M. Littré n'a pas seulement introduit dans l'histoire de la médecine ce principe fécond de la connexion des sciences, mais il a aussi accueilli avec empressement celui de la connexion des temps et de l'évolution successive de la médecine sans aucune interruption. On a cru pendant bien longtemps que le moyen âge avait été une époque de barbarie complète, où les sciences, les lettres et les arts étaient complètement inconnus ou délaissés : la renaissance était regardée comme une ère nouvelle née de toutes pièces. Cette renaissance avait jeté un voile épais sur le moyen âge. C'est notre siècle qui a été obligé de le reconstituer. Au moment où M. Littré se livrait avec ardeur à ses études historiques, on avait déjà démontré que cette époque, réputée ténébreuse, parce que nous ne connaissions pas la lumière capable de l'éclairer, avait été la gardienne de la tradition, et que même elle avait évolué au-delà de l'époque gréco-romaine. On avait prouvé qu'au moyen âge, le droit romain, la dialectique d'Aristote, la musique, l'architecture, l'enluminure, empruntés aux anciens avaient été en grand honneur. M. Littré pressentait qu'il en avait été de même pour la médecine, qu'il n'y avait pas eu de solution de continuité dans l'enchaînement des choses; car, disait-il, on n'aurait pas pu expliquer comment la science arabe, qui envahit l'Occident au XIIe siècle, aurait si facilement prospéré au milieu d'un foyer éteint. Le premier, il fit voir que pendant cette époque on traduisit les médecins grecs en latin, puisqu'il découvrit dans notre Bibliothèque nationale une traduction latine des livres des *Semaines* d'Hippocrate. En 1847, il montra que de nombreux médecins du XIIIe siècle, tels que Richard, Gilbert l'Anglais, Géraud du Berri, Gautier, Jean de Saint-Paul, Aubrand de Florence, cultivaient moins la science arabe que celle

de l'école latine fondée à Palerme au IXe siècle. Mais la multitude de ses travaux ne lui permit pas d'aller plus loin (1). La fin de la tâche échut à son élève, à mon père, qui parcourut les bibliothèques de l'Europe et y trouva les vestiges nombreux d'études médicales très actives entre la chute de l'empire romain et l'invasion des Arabes. On traduisait, on commentait, on enseignait. Comme la médecine en vogue venait de Rome, elle était surtout représentée par les méthodistes Soranus et Alexandre de Tralles. Cependant ce siècle de conservation par excellence nous a transmis en outre les œuvres de plusieurs compilateurs des premiers siècles de notre ère, et entre autres celles de Pline le naturaliste et d'Oribase.

On ne peut oublier de parler de Pline en parlant de l'œuvre médicale de M. Littré, car le grand historien de la médecine l'a traduit et commenté (2). Ce n'était pas là une œuvre facile; Pline parle de tout, et il fallait connaître presque toutes les branches des connaissances humaines pour le faire comprendre. C'était un singulier personnage que ce Pline. Grand ami de Vespasien, avocat, homme de guerre, homme d'état, n'ayant vécu que cinquante-six ans, il a écrit sept gros ouvrages d'histoire, de littérature, de science, sur lesquels l'*Histoire naturelle* seule est parvenue jusqu'à nous. Mais quelle vie studieuse! Pline le jeune nous raconte que son oncle ne perdait pas une minute. Levé avant le jour, il n'enlevait à l'étude que le temps du bain, et encore, pendant qu'on le frottait, il écoutait quelque lecture ou dictait; pendant les repas, il lisait et prenait des notes. L'élégant auteur des *Lettres* ajoute : « Quel est celui qui, à côté de mon oncle, ne rougirait d'une vie qui semble n'être que sommeil et oisiveté? » Cette réflexion pourrait tout aussi bien s'appliquer à M. Littré qu'à Pline l'ancien. Car est-il beaucoup d'entre nous qui ne rougiraient de leur oisiveté en jetant un regard sur la vie de labeurs incessans de l'éminent historien et de l'illustre lexicographe? M. Littré avait, comme les anciens, l'amour de la science universelle, mais il avait aussi ce qui leur manquait et ce qui manquait surtout à Pline, l'esprit critique. Du reste, il serait injuste de demander cette qualité au célèbre Romain. M. Littré nous fait remarquer que Pline est un littérateur qui s'est mis sans préparation aucune à traiter des sujets scientifiques. De la médecine il n'en a aucune notion; sa thérapeutique est la transcription fidèle des absurdités et des superstitions qui avaient cours parmi ses contemporains. « Ce semble, nous dit M. Littré, le livret des recettes d'un vieux berger et parfois des formules de quelque sorcier. » Son livre fut cependant le flambeau du moyen âge et triompha

(1) Voyez Littré, *Histoire littéraire de la France*, t. XVI.

(2) Pline, traduction en français, par E. Littré, 2 vol.; Dubochet 1848.

même du *Grand Miroir* de Vincent de Beauvais, cette immense encyclopédie naturelle composée au temps de saint Louis. Buffon comparait Pline à Aristote, et il faut arriver à Cuvier et à de Blainville pour savoir que cet auteur n'était qu'un compilateur et qu'il n'avait aucune connaissance des sujets qu'il traitait.

Un compilateur plus intelligent, plus soigneux fut Oribase, le médecin de l'empereur Julien. Il nous a conservé des extraits heureusement choisis d'une foule d'auteurs médicaux dont les ouvrages ont disparu. Et, fait bizarre, M. Littré nous apprend qu'une idée religieuse a déterminé la confection de cette collection médicale. Julien voulait restaurer la religion des dieux, aussi désirait-il remettre sous les yeux du public toute la médecine, qui était uniquement païenne. Voilà pourquoi il chargea son médecin Oribase de montrer en un seul corps toutes les richesses médicales conquises sous l'inspiration de ces dieux que le flot emportait (1).

L'Occident, au moyen âge, traduisit ces compilateurs et reçut de leurs mains la médecine de Cos, d'Alexandrie et de Rome. Il est vrai qu'au milieu des luttes, des guerres, des invasions, il fut bien difficile à cette médecine de progresser. Elle resta un enfant, mais c'était un enfant d'illustre origine puisqu'elle avait pour mère la science gréco-latine. C'est devant cet enfant avide de s'instruire que les Arabes se présentèrent, et ils furent les bien venus. Mais qu'apportaient donc ces brillans Orientaux? Ils apportaient Galien, le grand commentateur d'Hippocrate. C'est Galien qui avait été leur guide unique, et c'est Galien traduit en arabe, puis en latin, qui fut le guide de toute la médecine pendant quatre siècles. Les Arabes ne sont donc, ainsi que nous le dit M. Littré, qu'un incident dans l'évolution historique, puisqu'ils ne firent que toucher l'arbre de la science et bientôt en laissèrent tomber le fruit de leurs mains fatiguées (2). Le moyen âge accepta aveuglément leur médecine galénique parce qu'il avait besoin d'un maître. Il transforma en dogme absolu les moindres données d'une science traditionnelle qu'il ne comprenait pas bien. Les intelligences étaient asservies à l'autorité des textes comme les manans étaient asservis à celle des seigneurs, comme les seigneurs l'étaient à celle des représentans de Dieu sur la terre. Et alors on delaissait la nature pour ergoter à perte de vue sur les mots, sur les idées échappées à ces libres génies grecs qui, eux, n'avaient connu aucune entrave dans leur recherche de la vérité. Depuis longtemps on croyait que la science était un livre achevé, tout à lire chez les anciens. Au VIIe siècle, Paul d'Égine affirme que

(1) Littré, *Journal des savans*, août 1852.
(2) Littré, *Journal des savans*, décembre 1855.

les anciens n'ont rien omis, si bien qu'il ne parle pas de la petite vérole qui existait de son temps et qu'un médecin syrien, Aaron, avait déjà décrite en Orient : les anciens avaient tout vu, donc la petite vérole avait tort d'exister (1).

Il faut arriver au XVIe et au XVIIe siècle pour trouver quelques velléités d'indépendance. Mais quels essais malheureux! Paracelse et Van Helmont, ne se contentant pas de se révolter contre l'autorité exagérée de Galien et d'Hippocrate, disent qu'il n'y a rien de bien chez les anciens, qu'il faut tout renverser, et, à l'exemple de bien des révolutionnaires, leur œuvre ne vaut pas celle qu'ils détruisent. Van Helmont disait que la médecine était une table rase et vide, sur laquelle il a voulu écrire la vérité éternelle, car il croyait savoir tout; par exemple, que l'âme était dans l'estomac, que la mémoire était dans le cerveau, tandis que la volonté était dans le cœur; que les purgatifs, la saignée, les exutoires sont de vieilles friperies bonnes à mettre au magasin des oripeaux. M. Littré nous démontre que le nouvel édifice ne valait pas l'ancien; il ne reposait pas sur une saine observation, mais sur les conceptions les plus bizarres de l'alchimie. L'œuvre de Paracelse et de Van Helmont ne tenait pas sur ses pieds; elle n'a pas résisté à l'épreuve du temps. L'heure de la rénovation n'avait pas sonné pour la médecine; elle attendait Harvey, Haller, Lavoisier et Bichat (2). Aussi cette excursion à travers l'histoire des sciences médicales nous ramène à notre point de départ, à la théorie féconde de M. Littré, sur la connexion des sciences. La médecine suit la fortune de la physiologie, et la physiologie ne peut progresser que lorsque la physique et la chimie sont toutes deux constituées.

M. Littré a aussi appliqué à toute l'histoire de la médecine cette belle méthode inaugurée solennellement dans l'interprétation d'Hippocrate et qui consiste à étudier attentivement les faits anciennement observés à l'aide de la lumière que procurent les connaissances modernes en anatomie, en physiologie, en pathologie. De cette façon, il a donné un but réel et fécond à l'érudition, il a rendu la vie et l'actualité aux questions anciennes qui semblaient éteintes et ensevelies à jamais dans un juste oubli. De cette façon, il a détruit plusieurs assertions fausses acceptées par l'histoire en établissant des diagnostics rétrospectifs. Ainsi, quand Alexandre mourut, à Babylone, à trente-trois ans, au milieu des plus grands succès que puisse rêver un conquérant, on pensa de toute part qu'il avait été empoisonné, et les soupçons se portèrent sur Antipater, commandant de

(1) Voyez Littré, *Journal des savans*, décembre 1855, article sur la traduction de Paul d'Égine par M. Brian.

(2) Voyez Littré, *Journal hebdomadaire de médecine*, 1830. Article sur Van Helmont.

la Macédoine. Ces présomptions furent acceptées par le peuple et même par les historiens. M. Littré, commentant le récit de la mort d'Alexandre tel qu'il nous a été laissé par ses deux historiographes, nous montre clairement que l'illustre conquérant est mort d'une de ces fièvres pseudo-continues si bien décrites par Hippocrate et qui sont, depuis les temps les plus reculés, fort meurtrières dans tout l'Orient (1). Ainsi s'évanouit, devant la critique sagace de M. Littré, toute la légende de l'empoisonnement d'Alexandre.

Par une expertise également profonde et sagace, M. Littré a détruit le soupçon qui planait sur la mort de Madame, de la charmante Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans (2). Lorsque cette aimable princesse mourut en quelques heures, au milieu de la santé apparente la plus parfaite, il n'y eut qu'un cri dans la cour et dans la ville : on l'a empoisonnée, et tous désignaient l'empoisonneur dans la personne du chevalier de Lorraine, que Madame avait fait exiler. Quelle mort foudroyante, en effet! Vers cinq heures de l'après-midi, on apprend que la princesse est malade; dans le milieu de la nuit, elle a succombé : « Madame se meurt, Madame est morte! » Ces fins rapides et tragiques ont toujours effrayé nos pères, qui les rapportaient à quelque agent surnaturel ou étrange, un philtre ou un poison. Mais aujourd'hui nous savons les expliquer par des apoplexies cérébrales, des ruptures du cœur ou des grosses artères, et aussi par la rupture subite de l'estomac, dans une maladie que l'illustre Cruveilhier a décrite le premier, il y a cinquante ans, sous le nom d'ulcère rond de l'estomac. Or M. Littré nous démontre que c'est à cette affection qu'a succombé la duchesse d'Orleans. Pour établir ce diagnostic rétrospectif, il se sert de deux documens, le récit de la maladie laissé par Mme de La Fayette et le procès-verbal de l'autopsie conservé dans les manuscrits français de la Bibliothèque nationale. Madame, à la fin de la journée, fut prise tout à coup de douleurs partant du creux de l'estomac et s'irradiant dans tout le ventre; ces douleurs devinrent atroces quand elle but un verre d'eau de chicorée et, plus tard, un verre d'huile. Elle criait, tant elle souffrait, et disait : « Si je n'étais pas chrétienne, je me tuerais, tant mes douleurs sont excessives. » Son visage devint pâle, ses extrémités froides, son pouls petit, son sang se figea, si bien que la saignée du pied ne donna pas de résultat, les vomissemens survinrent. Puis arriva la torpeur, elle n'eut plus la force de crier; la mort se peignit sur son visage et envahit tout son être. Les médecins avaient d'abord dit qu'il s'agissait là d'une colique sans

(1) Littré, *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1853, *de la Toxicologie dans l'histoire de la mort d'Alexandre.*

(2) *La Philosophie positive*, septembre et octobre 1867.

gravité, puis d'un grand débordement de bile et enfin d'un choléra-morbus; et le public, voulant etre plus savant que les médecins, s'attacha à l'idée de l'empoisonnement. Pour éclairer cette question, M. Littré met sous les yeux du lecteur le cadavre à peine refroidi de la grande princesse, ouvre le corps, examine les lésions internes, les compare aux symptômes foudroyans qui ont enlevé la malade et tire un jugement sur cette maladie survenue il y a deux cents ans comme s'il s'agissait d'un cas observé de nos jours. Le récit de l'autopsie est très clair. On trouve sur l'estomac un petit trou aussi net que s'il avait été fait à l'emporte-pièce. Mais cette perforation de l'estomac ne peut pas frapper les médecins de ce temps, et ils croient qu'il est dû à un accident de la dissection. Ils ne voient pas que cette perforation explique pourquoi on a trouvé le bas-ventre plein d'un liquide putride, gras comme de l'huile, l'intestin et ses enveloppes, le foie, mortifiés. C'est cette perforation de l'estomac qui a déterminé une péritonite suraiguë, c'est par elle que la tasse d'eau de chicorée s'est répandue dans le ventre et a provoqué des douleurs atroces, c'est aussi par cet orifice qu'a passé l'huile retrouvée dans le bas-ventre. Rien n'est plus clair que cette observation restaurée par M. Littré; elle nous explique cliniquement comment, « en neuf heures, l'ouvrage de Dieu s'est accompli. »

III.

M. Littré, dans de nombreuses publications, s'est attaché à éclaircir à l'aide de la science moderne les *faits merveilleux* qui avaient frappé l'attention de l'antiquité ou du moyen âge, et que la médecine actuelle peut expliquer. Il s'est occupé des hallucinations de Socrate qui croyait entendre la voix d'un génie, d'un démon, conversant avec lui et dirigeant ses actions. Et acceptant les idées de M. Lélut, il démontre que le fameux démon de Socrate était une simple hallucination, comme il en survient chaque jour dans le cerveau des aliénés qui conversent avec les rois, les empereurs, les saints, les papes et les êtres divins. Il est fort heureux que Socrate n'ait pas vécu dans notre siècle, car on aurait probablement pensé que son génie n'était pas une raison suffisante pour garantir de sa folie et on l'eût enfermé dans un asile (1). C'était aussi un halluciné, mais à un moindre degré, que Pascal. Le 23 novembre 1654, cet esprit troublé eut une vision. Un feu lui apparut de dix heures et demie du soir à midi et demi, et depuis ce jour il prit l'engagement de se livrer tout entier à Dieu. Il écrivit ce pacte avec le Créateur, et après sa mort on trouva cet etrange engagement cousu

(1) Littré, *Socrate et Pascal, Pathologie mentale;* (*National*, 1er août 1856).

dans son pourpoint. C'est bien l'acte étrange d'un halluciné. Mais il faut bien savoir que l'hallucination n'exclut pas le génie. C'est un rêve fait les yeux ouverts; on voit des objets, on entend des voix, et tout se passe comme dans l'état de veille, sauf la réalité.

Les médecins du moyen âge n'échappèrent pas à l'hallucination. Van Helmont raconte qu'après une fervente prière dans laquelle il demandait à Dieu de l'éclairer, il se vit transformé en une sphère creuse dont le diamètre s'étendait de la terre au ciel; au-dessus de lui était un sarcophage et au-dessous un abîme de ténèbres. Van Helmont n'hésita pas à interpréter ce songe; il comprit que le stoïcisme le retiendrait entre l'abîme des enfers et une mort imminente. Tout ce qui est merveilleux l'attire. C'est lui qui croit aux vertus miraculeuses du crapaud, à la génération spontanée des vers, des scorpions, des souris. C'est lui qui nous raconte avec le plus grand sang-froid l'histoire suivante : « Un Bruxellois ayant perdu le nez dans un combat, se rendit chez un chirurgien nommé Tagliacozzi. Ce dernier eut recours, pour le guérir sans difformité, à l'autoplastie et emprunta le lambeau de chair au bras d'un domestique. Le blessé revint chez lui avec son nez d'emprunt. Treize mois plus tard, il fut tout à coup désagréablement surpris en voyant cet organe se refroidir et finir par se putréfier. Qu'était-il arrivé? Après bien des lamentations et des recherches, on apprit que le domestique au bras duquel le Bruxellois avait emprunté son nez était mort au moment où cet organe s'était refroidi. » De telles histoires, aujourd'hui, ne se trouvent plus que dans les fables, et celle que nous venons de transcrire a inspiré la fantaisie de M. About : *le Nez d'un notaire.*

L'antiquité et le moyen âge se ressemblent par leur confiance aveugle dans le merveilleux. Là on interrogeait les entrailles des victimes et le vol des oiseaux, ici on cherchait à prévoir l'avenir par des formules ou des réactions cabalistiques. Les sorciers valaient les augures. Ils répandirent également à travers l'Orient et l'Occident cette croyance au surnaturel qui a entravé si longtemps les progrès de la médecine et surtout de la thérapeutique. Quand les médecins essayaient des substances nouvelles, qu'elles produisaient sur les corps des effets dont ils ne pouvaient se rendre compte, quand des phénomènes insolites apparaissaient, ils s'effrayaient et criaient au surnaturel, absolument comme les enfans mettant en jeu des machines dont ils ne soupçonnent pas les effets et qui s'épouvantent quand ils voient s'agiter des ressorts et se mouvoir des roues qu'ils ne savent pas arrêter.

Mais si la foi dans le merveilleux réunit l'antiquité et le moyen âge, ce dernier fut bien moins tolérant envers les illuminés. C'est qu'à cette époque, nous dit M. Littré en recherchant toujours dans les faits les traces de l'évolution de l'esprit humain, le diable appa-

rut sur la scène. Dans la religion des gentils, les démons étaient de bons génies ; mais quand les démons furent des anges rebelles, les ennemis de Dieu, les auteurs du mal, les inspirateurs des noirs forfaits, alors on s'inquiéta de ceux qui prétendaient fréquenter habituellement une aussi redoutable compagnie. C'est alors que l'on vit s'allumer les bûchers dont la flamme lugubre se projette sur quatre longs siècles. La justice, se montrant aussi cruelle que le diable était méchant, promenait la mort parmi les sectateurs du prince des ténèbres. La foi qui brûlait était aussi déraisonnable que le fou qui était brûlé. Et cependant, était-elle donc si dangereuse cette science des sorciers? avait-on jamais vu un magicien dénouer les liens serrés autour de ses mains ou briser les portes d'une prison? De ces relations de l'esprit humain avec les princes du ciel ou de l'enfer, était-il sorti quelque conception féconde, quelque production de génie, quelque œuvre effective? Le magicien ne vivait-il pas pauvre à côté des trésors, ignorant à côté de la science? « Les sciences occultes, nous dit M. Littré, malgré les promesses qu'elles prodiguaient, ont manifesté leur impuissance finale. Toute l'histoire chemine comme si elles n'existaient pas ; elles tiennent la baguette des fées, et cette baguette ne produit pas d'œuvre dans leurs mains (1). »

M. Littré a voulu jeter aussi quelques rayons de la science moderne sur les hallucinations et les phénomènes nerveux étranges qui prirent anciennement la forme épidémique. Quel étrange spectacle que celui de ces bandes d'hommes et de femmes formant des cercles en se tenant par la main et dansant avec fureur jusqu'à ce qu'ils tombent épuisés, et allant à travers l'Allemagne étaler le spectacle de leurs danses désordonnées! Quelle bizarre folie que celle de ces aliénés appelés lycanthropes par Oribase, loups-garous au moyen âge, « qui, nous dit le médecin de Julien, imitent les allures du loup en toute chose et errent jusqu'au lever du soleil autour des tombeaux! Ils sont pâles, ils ont les yeux ternes, secs et enfoncés dans les orbites, la langue sèche, sans salive ; la soif les dévore. » Mais, de notre temps, n'est-il pas tout aussi étrange de voir surgir en plein XIXe siècle, aux États-Unis, une épidémie d'hallucination causée par la croyance aux esprits frappeurs, aux tables tournantes, aux visions célestes? Et tout récemment encore, en 1878 et en 1880, n'avons-nous pas vu des épidémies de démonopathie apparaître en Italie? La dernière a pris naissance à Alia, près d'Udine, à la suite d'une procession faite pour prier saint François de faire pleuvoir. La statue du saint fut promenée, et une jeune fille

(1) Littré, *les Tables parlantes et les Esprits frappeurs*, *Revue* du 15 février 1856, et introduction à la 3e édition du livre de Salverte : *les Sciences occultes*, 1856.

hystérique affirma avoir vu l'eau couler sur son visage! Aussitôt une foule de gens virent la sueur perler sur les traits de l'image vénérée. Pendant deux mois, le village tout entier délira et fut en proie aux hallucinations les plus variées.

Aujourd'hui la science a éteint les bûchers, détruit la croyance au surnaturel diabolique et expliqué cliniquement toutes ces hallucinations. Elle a vu que l'opium et le haschich procurent des rêves délicieux, que le sulfate de quinine fait entendre un bruit de cascade imaginaire, que la belladone trouble la vue, que la strychnine détermine des convulsions, que toutes ces hallucinations des sens s'observent dans les maladies aiguës les plus naturelles. Elle a vu, en outre, que toutes ces prétendues possessions démoniaques étaient toujours accompagnées de tremblemens, de convulsions, de raideurs tétaniques, de troubles dans les sens, de perversion de la sensibilité, de paralysie; que tous les traits de ce tableau étaient du domaine du médecin. Ces démons et ces esprits qui ne pouvaient intervenir que par l'intermédiaire des nerfs, sont devenus de simples maladies nerveuses, et l'école de la Salpêtrière, dirigée avec tant de talent par M. Charcot, a montré que cette maladie spéciale était l'hystéro-epilepsie, observée de nos jours. Aujourd'hui on n'en voit plus guère que des cas isolés. Autrefois elle se manifestait très souvent sous forme épidémique, parce que chez les ignorans, les malheureux, les misérables, la croyance au merveilleux est une consolation et l'imitation un penchant naturel. Quand, au moyen âge, un même malheur, une même calamité frappait un groupe d'individus, tous ses membres se trouvaient dans un milieu propice pour être atteints par la maladie nerveuse que les événemens sociaux répandaient dans l'air. C'est ainsi, nous dit M. Littré, qu'au XIV siècle, le besoin d'expiation développa la grande épidémie des flagellans, que les persécutions religieuses provoquèrent au XVIIe siècle des épidémies convulsionnaires et extatiques chez les protestans camisards des Cévennes et les jansénistes de Saint-Médard. Ces épidémies nerveuses, comme les grandes épidémies miasmatiques, sont soumises à certaines lois de développement. Seulement, il ne s'agit plus de l'influence de la nourriture, de l'air, du chaud, du froid, d'agens délétères, mais bien de l'état social, des influences morales, des douleurs générales, créant des penchans irrésistibles qui s'emparent d'une foule d'esprits préparés à les recevoir. Cette question des milieux psychiques a beaucoup préoccupé M. Littré, dès 1856, et ses études ont provoqué un grand nombre de travaux publiés depuis cette époque. La science a vu que le grand agent de diffusion de ces épidémies est une exagération du sentiment religieux chez des âmes surexcitées par les perturbations

sociales et qui se jettent avec une ardeur inconsidérée dans les bras de la religion comme dans un refuge sacré.

S'il a existé au moyen âge des maladies diaboliques, il y a eu aussi des guérisons miraculeuses. M. Littré a essayé de faire rentrer quelques-uns de ces faits surnaturels dans le domaine de la médecine. C'est dans ce sens qu'il a étudié sept cas de guérisons opérées sur le tombeau de saint Louis qui sont racontés dans un vieux texte du XIIIe siècle (1). Ces sept malades étaient atteintes de paralysie du mouvement et de la sensibilité, de contractures des membres et de paralysie des vaisseaux sanguins déterminant une coloration foncée des tissus. Toutes ces malades furent soulagées ou guérirent en se couchant sur le tombeau et en accolant leurs membres à la châsse du saint roi, après avoir éprouvé des contractions générales. Ces observations montrent que l'on avait affaire à des hystériques chez lesquelles une influence morale vive provoquait un vigoureux ébranlement nerveux. Cette influence morale peut être religieuse, c'est-à-dire psychique, comme elle peut être purement physique, quand il s'agit d'une frayeur subite. Peut-être aussi pourrait-on invoquer dans ces cas l'influence du froid produit par la pierre du tombeau et l'action électro-magnétique des métaux qui composaient la châsse de saint Louis. Nous sommes fondés à émettre aujourd'hui de pareilles hypothèses. Mais, au moyen âge, on ne connaissait ni l'influence naturelle du moral sur le physique, ni l'action du froid, ni l'électrothérapie, ni la métallothérapie. La science, cette foi démontrée, n'existait pas; les intelligences étaient gouvernées par la foi traditionnelle, qui, livrée à elle-même, tombe infailliblement dans la superstition. Elle était fatale au moyen âge, cette superstition, et elle ne doit pas nous rendre injustes envers ce temps malheureux. « Dans cette église majestueuse de Saint-Denis, que j'ai si souvent visitée et admirée, dit M. Littré, il m'est facile de m'asseoir en idée à côté des pèlerins; même de leur parler ne m'est pas étranger, car je m'y suis familiarisé dans les livres; j'examine avec curiosité et en médecin leurs infirmités; j'écoute avec compassion leurs plaintes et leurs prières, et quand une voix joyeuse s'élève pour annoncer une guérison, je me réjouis de l'heureux événement, non sans m'étonner des ressources secrètes des organismes vivans. »

Ce n'est pas seulement les épidémies nerveuses, mais toutes les épidémies, que l'antiquité et le moyen âge plaçaient sous l'influence des agens surnaturels, et c'est à ce titre que M. Littré a

(1) Littré, *un Fragment de médecine rétrospective*, dans la *Philosophie positive*, juillet 1869.

voulu éclairer par la science moderne ces mystérieuses calamités des temps anciens. Dans ces époques lointaines, l'Occident fut ravagé par de terribles épidémies. Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, la grande peste à bubons et à charbons passa d'Orient en Occident, en promenant partout la mort et la terreur. Elle fut encore plus terrible au milieu du XIVe siècle, et il faut entendre ce cri mélancolique et désespéré de maître Symon de Covino, dont le poème sur *la Peste noire* a été publié et traduit pour la première fois par M. Littré dans la *Bibliothèque de l'École des chartes :* « Rien ne sert, ni la chaleur, ni le froid, ni la salubrité du pays. Que ce soit des montagnes élevées, des vallées profondes, une île de la mer, une vaste plaine, une terre hérissée de rochers, une forêt, une rive sablonneuse, un marais, la maladie se propage partout. On attend l'hiver, la froidure est sans effet contre elle; la chaleur de l'été, la douceur du printemps, le cours de la lune, rien n'arrête ses ravages. Aucun souffle n'est salutaire, de quelque côté qu'il vienne. » Dans ce temps, il mourait cinq cents malades par jour à l'Hôtel-Dieu de Paris. A Avignon, le pape bénit le Rhône afin que les cadavres pussent y être jetés, les cimetières ne suffisant plus. A Vienne, à Londres, on fut obligé de creuser d'énormes fosses hors des murs pour enfouir des milliers de cadavres (1). Ces morts terribles et soudaines étaient bien faites pour aveugler les esprits. On crut d'abord que de grandes perturbations cosmiques, que des éruptions volcaniques ou des tremblemens de terre étaient la cause de ces épidémies, comme si une sorte d'état fébrile de la terre avait été la source des fléaux qui frappaient notre espèce; comme si la nature irritée, ne se contentant plus de la succession ordinaire de la vie et de la mort, empruntait soudainement des moyens plus prompts de destruction.

Puis les esprits affolés, fatigués d'accuser le ciel et la terre, dirigèrent leurs soupçons sur leurs semblables. Ils prétendirent que les juifs empoisonnaient les fontaines et les fureurs de l'homme s'ajoutèrent aux fureurs de la nature. On enfermait ces juifs dans leurs synagogues et on les brûlait. Ces vengeances accomplies, on pillait leurs demeures, on traquait les fugitifs, que la populace massacrait. Quelques-uns cependant échappèrent et trouvèrent un refuge dans la lointaine Lithuanie, où le roi Casimir le Grand les prit sous sa protection (2). Mais, malgré la disparition des juifs, le fléau continuait ses ravages; c'est alors que l'on prétendit que des *semeurs de peste* étaient les auteurs de ces méfaits. Ils étaient accusés de pulvériser les débris du cadavre d'un pestiféré, de mêler cette poudre

(1) Littré, *le Choléra à Paris en* 1832; *National* du 3 octobre 1834.
(2) Id., *les Grandes épidémies, Revue* du 15 janvier 1836.

aux alimens, de la répandre dans les rues, dans les maisons, jusque dans les mouchoirs et les jarretières. M. Littré nous démontre que, même si ces accusations eussent été fondées, ces semeurs de peste n'eussent causé aucun mal; car il est prouvé depuis le XIIIe siècle que les animaux peuvent manger sans danger les débris d'un corps pestiféré et que la peste n'est pas contagieuse par l'attouchement des cadavres, mais seulement par l'attouchement des vivans ou des objets qui leur ont appartenu. Ainsi la sémination de la peste fut un faux crime, comme la sorcellerie (1).

La peste n'eut pas le triste privilège de décimer les populations du moyen âge. La variole apparut en Occident vers le IVe siècle, comme nous le prouve une relation de Plinius Valerianus. Au VIe siècle, Grégoire de Tours nous décrit les ravages qu'elle fait à Marseille, Rome, Clermont et Paris. Pendant plusieurs siècles, elle leva une dîme d'un douzième sur la population de l'Europe, défigurant et aveuglant la plupart de ceux qui échappaient à la mort. Puis survint une maladie étrange : le feu sacré, ou mal des ardens, dans laquelle des membres gangrenés se détachaient du corps. Quelle était cette maladie? M. Littré pense qu'il s'agit là de la pellagre. En 1485, il survint en Angleterre, et surtout à Oxford, une terrible épidémie qui tuait en quelques heures au milieu de sueurs profuses : c'était la suette anglaise. M. Littré a démontré que cette affection était très comparable à l'affection appelée, dans l'antiquité, maladie cardiaque, et à la maladie moderne nommée suette des Picards, ou suette miliaire. Ces diagnostics rétrospectifs nous enseignent que les maladies éteintes et les maladies nouvelles sont beaucoup plus rares qu'on le pensait. L'étude de ces calamités des temps anciens nous montre combien l'hygiène moderne a diminué le pouvoir meurtrier des épidémies. On ne reste plus les bras croisés devant elles; on les arrête par des quarantaines, comme pour le choléra ou la fièvre jaune; on les éteint sur place par les inoculations, comme pour la variole. Et, grâce aux magnifiques découvertes de M. Pasteur, on atteindra peut-être bientôt tous ces génies épidémiques qui terrifiaient nos pères et les condamnaient au fatalisme le plus impuissant. Comme les temps sont changés et combien la foi dans la puissance de la science nous a rendus plus courageux dans la lutte contre le mal! Nous ne sommes plus au temps où Guy de Chauliac écrivait ces paroles navrantes : « On meurt sans serviteur, on est enseveli sans prêtre; le père ne visite pas son fils, la charité est morte, l'espérance anéantie. »

Nous venons de voir combien de problèmes historiques M. Littré a éclairés à l'aide des lumières de la science moderne. Pour entre-

(1) Littré, *les Semeurs de peste*, dans *Médecine et Médecins*, p. 492.

prendre une pareille œuvre, il importait de connaître à fond cette science moderne. Et M. Littré a prouvé qu'il la possédait dans ses plus intimes détails en jugeant les travaux et les découvertes de ses contemporains. Les questions actuelles lui étaient aussi familières que les questions anciennes. Jamais il n'a cessé d'étudier et il connaissait tout aussi bien la science de 1870 que celle de 1830. Aussi a-t-il pu quelquefois porter des jugemens très profonds sur les grands problèmes scientifiques qui s'agitaient devant lui et empêcher la science d'adopter des théories trop hâtivement conçues. Ainsi, dans plusieurs publications, il a combattu les prétentions de la chimie à expliquer définitivement tous les phénomènes de la vie (1). Certes la vie des êtres, plantes et animaux, est un grand acte chimique de composition et de décomposition. Les savans modernes ont jeté une vive clarté sur cette vie du globe qui, avec quelques corps simples, engendre l'infinie variété des êtres venant un moment jouir des rayons du soleil, puis rendant leurs élémens à l'éternelle chimie. Les hommes mangent les animaux, les animaux absorbent les végétaux; en les mangeant ils leur empruntent la force nécessaire à leur vie, puis, cela fait, ils restituent à la terre ces matériaux, qui leur sont devenus inutiles; la terre les féconde et les fait absorber par les végétaux, qui nourriront de nouveau l'espèce animale. Et ainsi de suite se continue ce travail de Pénélope, toile toujours sur le métier et ne subsistant qu'à la condition d'avoir ses fils incessamment renouvelés. C'est la chimie qui a découvert les ressorts merveilleux de ce mécanisme. Comme le dit M. Wurtz dans la belle préface de son *Traité de chimie biologique*, les animaux sont des appareils de combustion et de dépense de force; ainsi qu'une machine à vapeur, ils brûlent du charbon et versent dans l'air de l'acide carbonique; tandis que les végétaux sont des appareils de réduction et d'accumulation d'énergie, ils s'emparent de l'acide carbonique de l'air et lui rendent de l'oxygène en faisant du charbon qui sera repris par les animaux. Le foyer de cette élaboration réside dans les organes foliacés des plantes et l'agent est la radiation solaire. Sans le soleil la vie n'existerait pas, pas plus que la chaleur, l'électricité, le mouvement, que la houille produit aujourd'hui. Car cette houille, c'est un amas de végétaux de l'époque géologique qui nous rendent aujourd'hui la force qu'ils avaient empruntée autrefois au soleil. C'est donc cet astre qui, en dernière analyse, met en mouvement tous les rouages de cette vie terrestre ondoyante comme une flamme vacillante à la surface de notre planète.

(1) Littré, *de la Science de la vie dans ses rapports avec la chimie. Revue* du 1er janvier 1855. — *Philosophie positive*, article sur M. Ch. Robin, t. XII, 1874, et *Journal des Débats*, 30 mai 1856; article sur Magendie.

Ce sont là de belles conquêtes de la chimie ; mais, nous dit M. Littré, elles ne prouvent pas qu'il n'y ait pas un abîme entre la matière inorganisée et la matière vivante et que les élémens des corps vivans n'obéissent qu'aux lois chimiques. La chimie explique le mode de la nutrition des êtres, mais elle ne donne pas le secret de ce grand inconnu : Quelle est la force qui régit le mouvement de ce mécanisme compliqué? En dehors de l'affinité chimique qui explique toutes les transformations des élémens morts, il existe des lois inconnues qui gouvernent les transformations des élémens vivans. Quand, sous le microscope, on place sur un tissu vivant une solution de fuchsine, les cellules ne se colorent pas ; si ce tissu meurt, les cellules s'imbibent immédiatement de la substance colorante. Les cellules vivantes diffèrent donc des cellules mortes. Et puis la chimie a-t-elle jamais pu produire une cellule capable de reproduction? La reproduction, voilà la grande propriété vitale qui empêche de confondre les lois de la chimie avec les lois de la biologie, la science de la vie. Ainsi instruits par l'expérience des anciens, qui ont divagué en recherchant les causes premières, renonçons, comme nous le conseille sagement M. Littré, à découvrir la nature essentielle de la vie. « Que l'esprit humain rejette loin de lui les vains desirs qui ne sont pas de sa condition. Et, pour se payer de sa résignation, il verra se révéler à lui toutes ces agences qui accomplissent l'œuvre du monde, en cultivant l'ensemble des sciences, précieux et puissant intermédiaire entre la pensée qui contemple et le bras qui agit (1). » Et n'imitons pas ces alchimistes du moyen âge qui, en étudiant l'essence de la vie, croyaient trouver le remède universel capable de fixer à jamais dans les organes cette vie fugitive.

Mû par la même crainte des hypothèses hasardées, M. Littré a combattu en 1874, dans sa *Revue de philosophie positive*, les physiologistes, comme Haeckel, de Iéna, qui ont exagéré la doctrine du transformisme fondée par Darwin. M. Littré admettait que les êtres n'avaient pas été créés sur un type unique, d'après une forme unique, qui n'était qu'une forme de l'esprit de Goethe (2), mais d'après une loi de développement :

> Est-ce que la commune mère,
> Une fois son œuvre accompli,
> Au hasard livre la matière,
> Comme la pensée à l'oubli (3) ?

(1) Littré, *Revue* 1855.
(2) Littré, les *OEuvres d'histoire naturelle de Goethe.*
(3) A. de Musset, *sur Trois marches de marbre rose.*

Cette loi, c'est de développer toujours ce qui existe, de passer d'une forme à une autre par des transitions, en laissant à chaque degré une trace de celui qui le précède et de celui qui le suit. Dans la nageoire de la baleine, dans l'aile de l'oiseau, on retrouve l'os qui fait le bras chez l'homme et le pied de devant chez les mammifères. M. Littré admet le mode de création par transition. Il admet que les animaux supérieurs n'auraient pas vu le jour si les animaux inférieurs n'avaient pas existé. Parmi les êtres, l'homme est donc le terme où ont abouti toutes les transformations opérées par transitions successives. Voilà ce qu'a dit M. Littré sur la place occupée par l'homme dans la nature. Cela veut-il dire que l'homme descend du singe, cette pensée banale et brutale que l'on a attribuée à l'illustre savant? M. Littré n'en savait rien, et il ne parlait que de ce qu'il savait. Dans cette question épineuse du transformisme, il s'est efforcé de rejeter toutes les hypothèses hasardées. Il a dit que ce mécanisme de l'évolution et de la sélection était une explication et non une démonstration. Il a dit aussi que cette théorie de l'évolution dans la nature devait s'arrêter aux dernières limites des êtres vivans et qu'on ne pouvait pas expliquer comment s'opère le passage de la matière brute à l'élément vivant. Ce sont là de sages réserves, que les détracteurs de M. Littré feront bien de considérer attentivement.

M. Littré, par principe, ne cherche pas à connaître les causes premières qui ne sont pas du domaine de la science. Partout on retrouve cette crainte un peu dédaigneuse des hypothèses. Aussi on lira dans l'article *Ame*, du *Dictionnaire de médecine*, par Littré et Ch. Robin, édition de 1877 : « L'âme, en biologie, est l'ensemble des facultés intellectuelles et morales... Cet ensemble de facultés est le résultat des fonctions encéphaliques d'après le dogme scientifique actuel, qui n'admet ni propriété ou force sans matière, ni matière sans propriété ou force, tout en déclarant ignorer absolument ce que c'est en soi que force et matière, et pourquoi la sensibilité et la pensée se manifestent dans la substance nerveuse. » Il est difficile de faire une définition scientifique plus sage et plus prudente. On ne peut vraiment rien demander de plus à un savant, car les physiologistes n'ont jamais eu la prétention de disputer aux philosophes le champ de l'hypothèse.

M. Littré ne s'est pas toujours confiné dans les régions élevées de l'histoire et de la philosophie scientifiques, il a souvent traité les sujets les plus pratiques de la médecine et s'est souvent occupé des grands problèmes hygiéniques. Il a longuement parlé des mesures prophylactiques destinées à arrêter le choléra et les autres épidémies (1). Il a le premier en France demandé la création d'un

(1) Littré, *de l'Hygiène*. (*Journal des Débats*, 23, 25 et 27 novembre 1858.)

ministère de la santé publique. A plusieurs reprises, il a insisté sur l'utilité des exercices du corps bien réglés, comme dans l'antiquité; exercices encore fort en honneur chez nos voisins et que nous délaissons beaucoup trop. Il recommande de les régler de façon à développer toutes les fonctions du corps, sans vouloir produire cet entraînement qui fait les athlètes et non les guerriers, les chevaux de course et non les chevaux de travail. Ces salutaires exercices du corps, M. Littré ne se contentait pas de les recommander. Il les pratiquait. Combien de fois ne l'ai-je pas vu, au Mesnil, bêcher ou creuser des trous dans son jardin ! Et quelle vigueur il montrait en traversant et retraversant la Seine à la nage ! je ne crois pas avoir jamais vu quelqu'un nager aussi bien que lui. Ces exercices avaient donné une grande force corporelle à ce travailleur infatigable. Il bravait impunément le froid, le chaud, comme il bravait la veille, privilèges bien rares chez les vieillards.

M. Littré était trop sage pour s'insurger contre la vieillesse quand elle arriva, comme l'avait fait Mme de Sévigné : « Il me semble que j'ai été traînée malgré moi à ce point fatal où il faut souffrir la vieillesse, je la vois, m'y voilà et je voudrais au moins ménager de ne pas aller plus loin. » Certes, M. Littré n'était pas de ces vieillards orgueilleux qui méprisent la jeunesse. Aux hommes dans la vigueur de l'âge, il réservait la puissance des conceptions; mais à lui, vieillard, il s'accordait le calme de la vie, la sérénité de l'idée, l'accumulation du savoir, l'étendue du jugement. Et puis il se relisait, non pas pour s'admirer, mais pour apprendre combien, insensiblement et sans s'en apercevoir, il avait subi de changemens. « En se comparant diligemment à soi-même, on reconnaît en quoi l'on a perdu, en quoi l'on a gagné, on entretient la trame de sa propre évolution; et c'est avec fruit que l'on se considère dans la jeunesse et dans la maturité, pour ne pas se méconnaître dans la vieillesse (1). »

Si M. Littré ne redoutait pas la vieillesse, il redoutait fort la maladie. Quand il était jeune, c'était sa seule préoccupation, il craignait de tomber malade et de laisser sa mère dans le besoin. Entre la mort de sa mère et son mariage, il ne craignait pas de dire à ses amis (c'est M. Henri Roger qui me l'a raconté), que, s'il était atteint d'une maladie incurable, il se suiciderait pour n'être à charge à personne. Plus tard, il se résigna; mais il regarda toujours la maladie comme une source désagréable de souffrances, un tribut considérable prélevé sur le fruit de son travail, un temps précieux qui lui était enlevé. Il ne voyait pas en elle un châtiment ainsi que le faisait Pascal, puisque les innocens, comme les enfans, les animaux et

(1) Littré, *Gil-Blas et l'Archevêque de Grenade* (*Philosophie positive*, novembre décembre 1867).

les plantes, sont tout aussi malades que les hommes. Il la recevait comme un fait naturel, il ne lançait pas l'anathème contre elle et répétait le mot du médecin de Louis XIV, Fagon : « Je suis trop bon physicien pour m'irriter contre la nature (1). » Et il nous raconte comment il a lutté par le travail contre le mal redoutable qui l'a torturé pendant dix ans ; on trouvera ces belles et tristes lignes dans la préface qu'il a placée en 1879 en tête de la réimpression de son livre : *Conservation, Révélation, Positivisme*, publié en 1852 : « En relisant sur l'épreuve les dernières de ces pages, je me plais à me représenter combien d'heures elles m'ont rendu plus rapides et plus légères au milieu des souffrances permanentes qui assaillent la fin de ma vie. Autant de lignes elles contiennent, autant de minutes de mon existence elles ont dérobées à l'absorption de la douleur physique. Aussi, comme le mal ne me quitte pas, je ne le quitte que pour prendre quelque autre travail, qui me verse à son tour le breuvage journalier de la distraction bienfaisante. »

Quel stoïcisme! quelle puissance d'esprit! Je vois encore ce maître illustre dans la chambre haute de sa petite maison du Mesnil, les jambes paralysées, le corps épuisé et desséché, attablé à son bureau, la plume en main, vous recevant toujours avec affabilité, puis reprenant sa plume et cherchant à oublier le mal dans les diversions les plus laborieuses. Enfin la mort arriva. Depuis longtemps il la prévoyait. Quand un de ses contemporains quittait ce monde, M. Littré répétait : « Il m'avertit que mon tour est bien proche. »

Tel fut ce grand homme qui, sur le bord de la tombe entr'ouverte à ses pieds, écrivait modestement, en parlant de son Dictionnaire : « Combien de fois, dans le cours du travail, n'ai-je pas désespéré de le mener à terme et regretté la responsabilité que j'avais ainsi encourue envers les miens et envers mon éditeur ! » S'il était permis de comparer les petites choses aux grandes, j'aimerais à m'appliquer ces belles paroles du maître. Combien ne dois-je pas redouter la responsabilité que j'ai prise devant la mémoire de M. Littré, devant le souvenirs des siens, et devant cette *Revue*, où je suis nouveau venu !

G. Daremberg.

(1) Littré, *de l'Usage des maladies* (*Philosophie positive*, 1872).

LES

DÉCEPTIONS DE M. DE BISMARCK

DANS

SA POLITIQUE INTÉRIEURE

Il y a dans la destinée du chancelier de l'empire germanique des contrastes étranges, qui seront pour la postérité un sujet d'étonnement. Elle mettra sûrement en balance les prodigieux succès qu'il a obtenus dans toutes ses entreprises au dehors et les graves échecs qu'il s'est attirés par sa façon d'administrer les affaires de son pays. Peut-être en conclura-t-elle que ce grand maître en diplomatie aurait dû s'en tenir à ce qu'il fait si bien, au métier pour lequel il était né, qu'il a eu le tort de se croire universel, de s'imaginer qu'il y avait en lui l'étoffe d'un grand administrateur, d'un grand financier, d'un ministre de commerce, de se flatter qu'il pouvait réunir dans ses mains quatre ou cinq portefeuilles sans en sentir le poids.

On a beau dire que celui qui peut le plus peut le moins, M. de Bismarck a prouvé qu'il lui était plus facile de faire des choses extraordinaires que de se tirer à son avantage des embarras de la vie courante, de gouverner l'Europe que d'organiser l'Allemagne à sa guise, de gagner à ses desseins des empereurs et des rois que de faire entendre raison à son parlement. S'agit-il de débrouiller ou d'embrouiller quelque grosse question de politique générale, tout lui réussit; il a le coup d'œil, il a la main, la sûreté du conseil, la fertilité

des ressources, une abondance d'inventions heureuses, et la fortune le gâte. Mais s'occupe-t-il des affaires d'Allemagne, qui sont ses affaires domestiques, son bonheur accoutumé l'abandonne, il ne parvient pas à désarmer les oppositions, les difficultés succèdent aux difficultés, rien ne tourne au gré de ses souhaits. Il disait un jour : « On prétend que j'aime la politique comme une maîtresse; elle me cause assez d'ennuis pour que j'aie le droit de la considérer comme une femme légitime. » Il parlait de la politique intérieure, car la politique étrangère n'a jamais eu pour lui que des douceurs et d'amoureuses complaisances. Mais il est certain que son parlement résiste à ses fantaisies avec toute l'âpreté et l'aigreur d'une femme très légitime, qui, toujours à cheval sur son droit, aime mieux plaider que de s'accommoder.

Ainsi va le monde. Tel habile homme, tel courtier honnête ou malhonnête, qui a la passion et le génie des arbitrages, trouve son profit à s'entremettre dans les différends des autres. Plein d'astuces et d'expédiens, il fait la loi dans leur ménage et ne réussit pas à avoir la paix dans le sien; sa femme le boude ou le méprise, ses enfans se moquent de lui. M. de Bismarck a toujours trouvé son compte à se mêler des affaires des autres; mais de plus en plus l'Allemagne regimbe contre ses impérieux caprices. Elle ne se met pas en peine de lui être agréable, elle décrie ses projets, elle suspecte ses intentions, et il découvre avec chagrin qu'il lui est plus facile de conduire à leur perte de vastes empires que de faire le bonheur d'un seul Allemand. L'histoire constatera qu'en l'an de grâce 1882, la prépotence de M. de Bismarck était reconnue de toute l'Europe, que la conférence réunie à Constantinople pour régler la question d'Égypte interrogeait ses désirs, cherchait à lire sa pensée dans ses yeux, sentait peser sur elle son inquiétante volonté comme la colombe sent à travers l'espace le poids des ailes étendues de l'épervier. L'histoire constatera aussi que cette même année, après tant d'autres rebellions de son parlement, il a eu le cruel déplaisir de voir rejeter par une écrasante majorité ce monopole du tabac dont il avait déclaré que dépendaient son bonheur, sa sûreté et son avenir.

Un précieux avantage que possède M. de Bismarck et auquel il doit la meilleure partie de ses succès diplomatiques est l'incomparable connaissance qu'il a de l'Europe. Il a déclaré lui-même que la diplomatie était fondée non-seulement sur la science des intérêts, mais sur celle des caractères. Un Américain de grand mérite, M. Bancroft, qui fut longtemps ministre des États-Unis à Berlin, nous disait jadis : « Ce que j'admire surtout dans M. de Bismarck, c'est que, présentez-lui un cheval ou un ambassadeur étranger, il vous dira sans hésiter, après un très court examen, si le cheval a un vice secret et par laquelle de

ses faiblesses on peut tenir l'ambassadeur. » Il connaît son Europe comme un propriétaire connaît ses fermes et ses bois. Il sait comment sont faits le Russe, l'Anglais, le Turc, l'Italien, le Français, quels sont leurs penchans, leurs visées, leurs désirs cachés, leur façon de voir les choses et de raisonner, les passions qui faussent leur jugement, les espérances qui les tentent, les difficultés qu'ils redoutent, comment il faut s'y prendre pour les attirer ou les effaroucher, ce qu'il faut leur offrir pour les séduire, de quoi il faut les menacer pour les obliger à se tenir tranquilles. Les bons pêcheurs à la ligne n'ignorent pas que le secret d'une bonne pêche est dans l'amorce, mais le choix de l'amorce suppose une connaissance approfondie du caractère du poisson. Brochets, carpes ou goujons, M. de Bismarck sait ce qui convient à chacun. Personne ne l'égale dans l'art de parler à tous les peuples la langue qu'ils comprennent et qu'ils aiment. Il parle russe à l'ambition moscovite, anglais à l'orgueil britannique, le plus pur italien à la souplesse florentine et aux appétits romains. Hélas! il a su, dans le temps, parler français à notre donquichottisme, auquel se mêlait une dangereuse vanité. « Crois-tu, disait Hamlet, pouvoir jouer de moi comme d'une flûte? » Il n'est pas en Europe un seul peuple dont M. de Bismarck, un jour ou l'autre, n'ait joué comme d'une petite flûte.

Il arrive quelquefois qu'à force d'étudier les langues étrangères, on finit par oublier la sienne, et il semble qu'aujourd'hui M. de Bismarck ait beaucoup de peine à parler allemand aux Allemands. Sans contredit, les derniers discours qu'il a prononcés pour défendre ses projets de réforme financière et le monopole du tabac compteront parmi ses chefs-d'œuvre oratoires. Jamais il n'eut plus d'esprit, jamais il ne mêla avec plus de bonheur les sarcasmes, les allusions piquantes aux raisonnemens subtils et captieux, jamais il ne donna un plus libre cours à cette impétuosité, à cette insolence de génie qui lui est propre. Mais il a dépensé en pure perte sa verve endiablée; il n'a point convaincu ses auditeurs. Le langage qu'il leur tenait n'est pas celui qui les persuade. L'Allemand est de tous les peuples le moins disposé à prendre une épigramme pour un argument, une métaphore heureuse pour une solution. Une éloquence plus terne, mais plus solide ferait mieux son affaire, lui inspirerait plus de confiance. Jadis, l'étudiant qui vint consulter Méphistophélès sur le choix d'un état le crut facilement sur parole et se laissa mystifier par lui; il était à l'âge des illusions et de la candeur. Depuis lors, il a grandi, il a mûri, il a fait son tour du monde, il s'est frotté aux hommes et à la vie, et il répond au grand tentateur : « Je sais qui tu es, tu as trop d'esprit pour n'être pas le diable. »

Si l'éloquence hautaine et cavalière de M. de Bismarck n'est pas propre à rassurer et à convaincre les Allemands, le socialisme d'état,

le césarisme autoritaire dont il leur vante les bienfaits ne sont pas de nature à leur agréer. Ce sont des produits exotiques qu'ils ne se soucient pas d'acclimater chez eux. Ils ont peu de goût pour un pouvoir immense et tutélaire, se piquant de pourvoir à leurs besoins, d'être le seul agent de leur bonheur et le seul arbitre de leurs destinées, s'occupant d'assurer les ouvriers contre les accidens, de protéger « le pauvre homme » contre ses passions et contre ses créanciers, ayant l'œil et la main partout, multipliant d'année en année ses fonctionnaires, dirigeant les industries, contrôlant les actions, déchargeant la nation moyennant finance du trouble de penser et de la peine de vivre. Les Allemands abandonnent volontiers à leur souverain le soin de choisir ses ministres comme il l'entend; mais ils désirent qu'en retour leur souverain se mêle aussi peu qu'il est possible de tout ce qui concerne leur métier, leur maison et leur commune. César tient déjà trop de place en Allemagne, et c'est pourquoi beaucoup d'Allemands se sauvent en Amérique.

Le socialisme d'état a un autre défaut auquel ils sont fort sensibles, celui de coûter très cher; le bonheur à bon marché est le seul qui les attire. On leur parle sans cesse de faire grand, on leur reproche la mesquinerie de leurs pensées et de leurs ambitions. Sans doute, ils sont enchantés d'être devenus un grand peuple, mais ils estiment que la gloire qui leur est échue par la grâce du ciel et du prince de Bismarck n'a pas été un don gratuit, ils aspirent à rentrer dans leurs frais. Ils ne croient pas beaucoup à cette pluie d'or que le césarisme fera tomber sur eux; ils craignent qu'elle ne tombe que sur certains gros personnages de leur connaissance, que les petits ne passent entre les gouttes. L'économiste Bastiat disait que l'état tel que l'entendent les habiles politiques est une grande fiction en vertu de laquelle tout le monde doit vivre aux dépens de tout le monde. L'Allemand préfère s'en tenir à ce qu'il a, garder son argent en poche, et il se défie de toutes les belles inventions qui font renchérir le pain, la viande et la bière.

Au mois de juin dernier, dans la discussion sur le monopole du tabac, M. de Bismarck s'est plaint qu'il était bien difficile de gouverner avec un parlement. Il entendait par là qu'il est bien difficile d'en tirer tout l'argent qu'on désire. Il est certain que les parlemens sont quelquefois fort gênans et que M. de Bismarck doit regretter le temps où les rois de Prusse qui aimaient à thésauriser n'avaient pas à compter avec les obliques manœuvres de M. Windthorst, avec les refus brutaux de MM. Richter et Lasker. Nous lisons dans un livre très intéressant et très curieux de M. Braun-Wiesbaden (1) qu'un certain Eckard,

(1) *Von Friedrich dem Grossen bis zum Fürsten Bismarck*, fünf Bücher Parallelen zu Geschichte der Preussisch-Deutschen Wirthschaftspolitik, von Karl Braun-Wiesbaden; Berlin, 1882.

natif de Bernburg, qui avait été le pitre d'un marchand d'orviétan, s'en vint trouver le roi Frédéric-Guillaume Ier et lui proposa un moyen de son invention pour accroître le revenu des brasseries royales. Il ne s'agissait que de fabriquer dans l'intérêt de la santé publique une bière sensiblement plus faible, de la vendre dans l'intérêt du fisc sensiblement plus cher et de contraindre les habitans de chaque village à en acheter chaque année une certaine quantité, sans les obliger toutefois à la boire, car il faut respecter la liberté de son prochain. Cela s'appela la conscription de la bière. A défaut d'un parlement qui n'existait pas, la chambre du domaine se permit à ce sujet de respectueuses représentations. Le roi lui adressa au mois de mars 1739 une ordonnance ainsi conçue : « La très louable chambre est priée de ne plus raisonner et de laisser tranquille l'honnête Eckard, ou nous nous chargerons de faire rentrer le président de la chambre dans son devoir en lui administrant nous-même un bon coup de bâton. » En vérité, MM. Lasker et Richter doivent se féliciter tous les jours de n'avoir pas vécu sous le règne de Frédéric-Guillaume Ier et de sa grosse canne de sergent. Quant à l'honnête Eckard, il fut nommé conseiller de la guerre et des domaines et décoré de divers ordres. Le roi lui alloua pour logement un palais, sur la façade duquel il voulait faire graver une inscription signifiant à peu près : « Voilà le salaire qu'obtiennent les loyaux services. » Mais il entendait que cela fût mis en beau langage, selon toutes les règles de l'art, et se défiant de lui-même, il confia cette tâche à l'Académie des sciences, qui ne réussit pas à le satisfaire.

Après la guerre de Sept ans, Frédéric le Grand consacra tous ses efforts à réparer le désordre et l'épuisement de ses finances.—Ce qu'il me faut, disait-il, c'est de l'argent, beaucoup d'argent. Tout ce qui amène chez moi de l'argent est bon; tout ce qui le fait sortir de chez moi est mauvais. — C'est ainsi qu'il comprenait l'économie politique. Il ne savait pas que, comme l'a dit Mirabeau, un écu ne sort le plus souvent d'un pays que pour en aller chercher d'autres au dehors, qu'il ramène avec lui. Uniquement occupé de remplir ses caisses, Frédéric recourut à toutes sortes de moyens fiscaux que M. Braun énumère, à la loterie, aux monopoles du sel et du tabac, au monopole de la navigation sur l'Elbe, au monopole de la pêche au hareng. Il se fit marchand de blé. Il institua une société privilégiée, chargée d'approvisionner Berlin et Potsdam de bois de chauffage, et il fit main basse sur tous les chantiers particuliers. Il en résulta que le prix du bois de chêne monta de 8 thalers à 20, que le bois de sapin, qui coûtait auparavant 3 écus, en coûta 18, et l'histoire ne dit pas qu'il fût meilleur; aussi les bourgeois de Berlin s'empressèrent-ils de le remplacer par la tourbe.

Les inventions fiscales du vainqueur de Rosbach lui rapportèrent beaucoup moins de profit qu'il n'avait espéré, appauvrirent et moles-

tèrent ses peuples, firent recevoir la nouvelle de sa mort avec une indifférence à laquelle se mêlaient des soupirs de soulagement. Ses successeurs, éclairés par son exemple, s'y prirent tout autrement que lui. Au lendemain des effroyables désastres où s'était engloutie la grandeur naissante de la Prusse, Frédéric-Guillaume III et ses sages conseillers surent remédier à une situation qui semblait désespérée en encourageant la liberté de l'industrie et du commerce, en réveillant la vie publique, en faisant de la Prusse une nation instruite et agissante, capable de faire elle-même ses affaires. Il y a seize ans, quand fut fondée la Confédération du Nord, trois monopoles subsistaient encore, celui du sel, des cartes à jouer et des maisons de jeu ; ils ont été tous trois abolis.

Aujourd'hui M. de Bismarck s'efforce sans succès de remonter ce courant. Le seul gouvernement qui lui agrée est celui qui dépense beaucoup pour accomplir de grandes choses et pour faire par-dessus le marché le bonheur « du pauvre homme. » Mais les Allemands croient à tort ou à raison que les monopoles font hausser le prix de toutes les denrées, que les marchandises d'état sont chères et mauvaises, *schlecht und theuer*, que la dépense seule est évidente, que le profit est beaucoup moins certain. Ils s'obstinent à douter qu'un immense train de maison soit nécessaire à la prospérité d'un peuple, que s'ils se prêtaient aux désirs de leur chancelier, il y eût dans toute l'Allemagne un heureux de plus. Pendant longtemps encore, ils porteront dans la vie publique l'esprit domestique et bourgeois. Il leur paraît que, dans un état bien organisé comme dans un bon ménage, on ne règle pas son gain sur ses appétits, mais ses dépenses sur son revenu. Ils ont supporté autrefois sans trop murmurer beaucoup d'oppressions de leurs gouvernemens, parce que cette tyrannie avait quelque chose de patriarcal. Mais rien n'est moins patriarcal que M. de Bismarck et son césarisme, et ils se prennent à trouver quelquefois que ce grand homme est un étranger qui leur parle napoléonien.

Chaque métier a ses lois, ses pratiques, ses vertus. Les qualités d'esprit et de caractère qui font le grand diplomate ne sont pas celles qui servent à bien gouverner un pays. Rien n'est plus utile à un ministre des affaires étrangères que cette parfaite liberté du jugement qui lui permet de ne chercher que son intérêt, sans écouter ses sympathies ou ses aversions naturelles, et de s'accommoder aux circonstances sans autre souci que d'y trouver quelque chose à gagner. Dans toutes les négociations qu'il a si heureusement conduites, M. de Bismarck n'a jamais été gêné par ses doctrines ou ses principes, ni même par ces vues générales ou généreuses qui s'imposent quelquefois aux grands hommes, car il se soucie moins d'être un grand homme qu'un grand Prussien. C'est à l'Europe de se tirer d'affaire

comme elle pourra. On ne l'a que trop vu dans ces derniers temps. Nous n'aurions garde de lui imputer Alexandrie en cendres, la colonie européenne en fuite, le sang qui a coulé, les brigandages et les hauts faits d'Arabi-Pacha. Mais il est à présumer que, si le sultan Abdul-Hamid n'avait pas obtenu de la chancellerie de Berlin des encouragemens secrets ou du moins l'assurance qu'on respectait trop sa souveraineté pour ne pas le laisser faire, l'Égypte ne serait point aujourd'hui dans l'anarchie, l'œuvre de trente années n'eût point été détruite en quelques jours. M. de Bismarck est un civilisé et même un bon chrétien; mais que lui importent Mahomet ou le Christ, la barbarie ou la civilisation, pourvu qu'il trouve à qui parler? Tout instrument lui est bon, aucun homme d'état n'a poussé plus loin l'absolu dégagement de l'esprit et l'insouciante férocité du calcul. Dans une heure d'épanchement, il disait à M. Moritz Busch : « Ma glorieuse carrière politique ne m'a valu l'affection de personne et n'a fait la joie de personne; elle a même fait le malheur de beaucoup de gens. Sans moi, trois grandes guerres n'auraient pas eu lieu; 80,000 hommes n'auraient pas péri sur les champs de bataille, et leurs familles ne seraient pas en deuil. J'ai accompli mon œuvre avec Dieu. » Avec lequel? Avec le dieu des grands joueurs d'échecs, qui l'invoquent soir et matin, en lui disant : « Enseigne-moi, je t'en conjure, le moyen de faire mat mon adversaire en trois coups et je te tiens quitte du reste. »

Si, en matière de diplomatie, les doctrines sont plus nuisibles qu'utiles, il convient d'en avoir pour administrer un grand empire, et le scepticisme absolu de M. de Bismarck l'a souvent desservi dans ses négociations avec son parlement. Le chef d'un gouvernement est appelé à représenter quelque chose, à faire son choix entre les idées et les systèmes qui se disputent l'opinion publique. On peut improviser du jour au lendemain des combinaisons d'alliances et y renoncer quand le but est atteint sans que personne ait le droit de vous reprocher vos contradictions; mais il n'est pas permis d'improviser des lois dans une vue fiscale, au risque de compromettre l'avenir d'un pays. M. de Bismarck a pratiqué à l'intérieur une politique de volte-face et d'à-coups, et ses brusques variations ont fini par nuire à son autorité. Il a commencé par être un libre-échangiste résolu. Au mois d'octobre 1849, il blâmait M. Von der Heydt « de vouloir contraindre l'Allemagne à payer plus cher les fers anglais pour se rendre agréable au mineur silésien, de faire renchérir le vin de Bordeaux, cette boisson naturelle de l'Allemand du Nord, à la seule fin de venir en aide aux aigres raisins de l'Ahr et de la Nahe. » Il déclarait que les droits protecteurs ne servent qu'à protéger le fabricant contre le consommateur, il se plaignait que le fisc prît de l'argent aux contribuables pour le mettre dans la poche de quelques chefs d'industries privilégiées.

Pendant bien des années, le très prudent et très respectable docteur Delbrück fut son conseiller de prédilection, son homme de confiance, le plus précieux de ses outils. L'Allemagne fut bien étonnée quand elle apprit, au mois de mai 1876, que cet homme considérable, plein de savoir et d'autorité, doué de cette exactitude d'esprit à laquelle l'instinct et la fantaisie ne suppléent pas, venait de donner sa démission, qui avait été acceptée le même jour. M. de Bismarck, interpellé à ce sujet dans la chambre des députés de Prusse, affirma qu'il n'y avait pas eu entre son conseiller et lui le moindre conflit, qu'ils n'avaient jamais eu maille à partir ensemble. Cela était vrai; on ne peut pas se disputer quand on ne se voit pas, et depuis quelque temps M. de Bismarck affectait de ne plus voir M. Delbrück, de ne plus lui parler. Il l'évitait avec soin, il ne le consultait sur rien; il s'était choisi d'autres hommes de confiance, M. Maybach pour tout ce qui concernait les chemins de fer, M. Dechend touchant les affaires de banque et de monnaie, M. de Varnbüler dans les questions de douanes. Économiste convaincu, M. Delbrück n'avait jamais pu se persuader que tous les moyens sont bons pour subvenir aux besoins du trésor; il détestait les expédiens financiers qui sont de nature à compromettre la prospérité d'un pays, à tarir les sources de sa richesse. Après avoir été un homme fort utile, il était devenu un homme fort incommode; M. de Bismarck le lui fit bien voir.

Touché de la grâce, le chancelier de l'empire germanique, qui a eu son chemin de Damas, fait aujourd'hui profession de croire que le système protecteur est le salut des états, et il traite les libres-échangistes d'incorrigibles doctrinaires, d'ennemis de leur pays et de leur empereur. Les Allemands savent très bien que sir Robert Peel a changé, lui aussi, mais en sens contraire, qu'il n'a pas craint de se démentir, qu'après avoir professé toutes les théories des tories, il a aboli les droits sur les céréales. Mais ils savent que ce changement fut le résultat d'une conviction raisonnée et d'un sincère amour du bien public. Ils doutent beaucoup qu'il en soit de même pour M. de Bismarck. Leur est-il possible d'ignorer que cet homme admirable et inquiétant n'a jamais fait au dedans comme au-dehors que de la politique réaliste, et qu'il ne se soucie que d'une chose? Il désire que l'empire allemand devienne très riche, énormément riche, qu'il le soit assez, non-seulement pour ne plus demander de subsides aux gouvernemens confédérés, mais pour se mettre en état de leur distribuer des excédens et des aumônes, de leur fournir des secours, de les tenir ainsi dans une étroite sujétion. Il entend aussi que les ressources dont l'empire pourra disposer ne soient pas des ressources temporaires, qu'elles lui soient allouées une fois pour toutes, de sorte qu'il n'ait pas à compter avec les inconstances, avec les repentirs du *Reichstag*. Grâce à sa richesse, le chancelier tiendrait à la fois sous sa coupe les royaumes,

les principautés et les parlemens. C'est une si douce chose que la fortune!

> Elle a cela de beau qu'elle est la liberté,
> Et que seule elle met à l'air la volonté.

Pour arriver à ses fins, M. de Bismarck est prêt à conclure tous les marchés. Les partisans du libre-échange n'avaient rien à lui proposer, il a lié partie avec les protectionnistes. Mais le bénéfice des droits protecteurs ne lui suffit pas, il voudrait rétablir à son profit plus d'un monopole supprimé et peut-être en ajouter d'autres de sa façon. Il aime aujourd'hui tout ce qui déplaît à M. Delbrück, son ancien conseiller, tout ce qui plaît à M. de Varnbüler, son aigre ennemi d'autrefois.

M. de Bismarck a toujours rêvé d'avoir à ses ordres une majorité compacte, docile, bien disciplinée, se laissant mener à la baguette, prête à le suivre dans toutes ses évolutions. S'il a souvent répété qu'il avait peu de goût pour les gouvernemens de partis, il en a beaucoup pour les partis de gouvernement, qui obéissent à leur consigne sans demander d'explications. Mais pour maîtriser une chambre, pour pouvoir compter sur sa fidélité, il faut avoir un programme bien défini et de la suite dans les idées. M. de Bismarck a eu tous les programmes et toutes les idées. A la constance, à la netteté dans les desseins, il faut joindre aussi l'esprit de conciliation qui est propre à grouper les intérêts. M. de Bismarck n'a jamais été qu'un homme de combat, dominé par son humeur, s'attaquant tour à tour à tout le monde, prodiguant les avanies à ses amis de la veille. Lorsqu'il daigne raisonner avec eux, il les écrase de sa superbe ou leur parle de ses nerfs qui le tourmentent, et il leur donne à comprendre qu'il leur fait une grâce en essayant de les convaincre quand il ne tiendrait qu'à lui de les étrangler.

Il se vantait dans son dernier discours que, depuis 1871, il s'était appliqué sans relâche à déjouer tous les projets de coalition contre l'Allemagne. Qui pourrait lui en vouloir de veiller à la sûreté de son pays, ou plutôt de travailler à consolider sa grandeur? *Divide ut impe-res*. Tous les politiques réalistes qu'on voit dans l'histoire ont pratiqué cette maxime. Quand on recourait à leurs bons offices d'arbitres ou de juges de paix, ils savaient, tout en sauvant les apparences, aigrir la querelle qu'ils se chargeaient de concilier. Ces industrieux horticulteurs, qui ne sont pas des rosiéristes, s'adonnent tout particulièrement à la culture des plantes et des questions vénéneuses; ils ne leur marchandent ni les soins ni l'engrais. Quoique M. de Bismarck se soucie fort peu de Mahomet, quoiqu'il juge que les affaires d'Orient

touchent médiocrement l'Allemagne et ne valent pas le sacrifice des os d'un fusilier poméranien, il est tout naturel qu'il s'en occupe avec amour parce qu'elles mettent en jeu toutes les ambitions, toutes les jalousies et qu'au besoin elles peuvent servir à brouiller la Russie avec l'Autriche, ou l'Italie avec la France, ou la France avec l'Angleterre ou l'Angleterre avec tout le monde. Aussi porte-t-il un vif intérêt à Abdul-Hamid, comme à un malade qui peut communiquer son mal à toute l'Europe, et il a décidé depuis longtemps que, si le kalifat n'existait pas, il faudrait l'inventer.

L'art de brouiller les cartes et les hommes, qui rend de si grands services dans la politique étrangère, n'a pas toujours d'aussi heureux effets dans la politique intérieure. A force de brouiller, on produit quelquefois le gâchis. M. de Bismarck a successivement amusé tous les partis par des espérances de portefeuilles qu'il était bien décidé à ne pas leur donner. Il disait l'autre jour aux libéraux : « Si, pour mon malheur, je me trouvais revêtu de la suprême autorité, il y a trois ans déjà que je vous aurais appelés dans mes conseils pour avoir le plaisir de vous voir opérer. » Il ne parlait pas sérieusement, il entend avoir le plaisir d'opérer lui-même; mais à défaut de portefeuilles, il donnait quelque pâture aux passions de ses amis d'un jour. Les libéraux ont voté avec joie les lois peu libérales qu'il leur proposait pour tracasser et humilier les catholiques. Il a entrepris aujourd'hui de se raccommoder avec les catholiques pour avoir raison des libres-échangistes. A force de traiter les partis comme de simples instrumens de ses combinaisons ou de ses fantaisies, il leur a appris à se défier de ses promesses; les plus crédules se réservent désormais le bénéfice d'inventaire et le parti des « bismarckiens sans phrase » est encore à naître. Quoi qu'il en dise, l'Allemagne n'est point en danger d'être partagée comme la Pologne et il s'écoulera de longues années avant qu'il se forme contre elle une coalition de puissances. Mais, au mois de juin, il a eu le chagrin de voir les catholiques se coaliser avec les libéraux pour lui infliger un mémorable échec en rejetant le monopole du tabac.

L'auteur de l'ouvrage que nous citions plus haut affirme qu'une fois au moins M. de Bismarck fut sincère dans son désir d'offrir sa démission à son souverain. Si nous en croyons M. Braun, il songeait sérieusement en 1874 à se décharger de son pesant fardeau. Il se disait qu'après les grandes choses qu'il avait accomplies et qui devaient faire vivre son nom à jamais, il ne pouvait que décroître dans l'opinion, qu'il convenait à sa gloire de laisser les affaires de l'empire qu'il avait fondé aux mains d'hommes speciaux qui s'en tireraient peut-être mieux que lui. Il se ravisa bientôt. Ces fortes imaginations sont incapables de repos : le moulin ne chôme jamais, la roue tourne tou-

jours, et quand le grain manque à la meule, on lui donne du sable à broyer. L'ambition vint à ce conquérant d'égaler dans les finances et à l'intérieur les grandes actions par lesquelles s'était signalée sa diplomatie, d'inventer un nouveau système qu'il marquerait de sa griffe, de la griffe du lion, et de laisser loin derrière lui tous les hommes d'état de son siècle.

Il tenait alors à quelques députés avec qui il aimait à s'épancher, quelles que fussent leurs opinions politiques, des discours que M. Braun paraît avoir entendus et qu'il nous rapporte sans se croire coupable d'indiscrétion : — « Je m'ennuie, disait-il. Les grandes choses sont faites, l'empire allemand est organisé, il est reconnu et respecté de toutes les nations. D'habitude il se forme des coalitions contre un état qui a obtenu de grands succès; elles seront faciles à prévenir. Si la France nourrissait des pensées de revanche, elle ne trouverait pas d'alliés, et sans alliés, elle n'osera rien. En de telles circonstances, que me reste-t-il à faire? Je ne suis pas toujours fort édifié moi-même de la façon dont on nous administre, et je me sens des velléités de déposer ma charge pour solliciter un mandat de député, qui ne saurait m'échapper, et pour rendre ensuite par mon opposition la vie aussi désagréable qu'il me sera possible aux ministres qui me succéderont. Mais que je sois à la tête du gouvernement ou de l'opposition, ce que je puis faire est fort peu de chose au prix de ce que j'ai fait jusqu'à présent. Je n'ai aucune envie de me mettre à chasser quelque méchant lièvre; je suis trop las pour cela. Ah! s'il s'agissait de tuer quelque gros et puissant sanglier, un vrai sanglier d'Érymanthe, cela serait mon affaire et je m'en chargerais volontiers. Donner à l'empire allemand une forte et solide assiette financière, lui assurer ainsi une situation dominante, en le mêlant à tous les intérêts publics dans l'état, dans la province, dans le cercle, dans la commune, une telle tâche serait digne de moi et je lui consacrerais de grand cœur le reste de mes forces qui s'en vont. Mais cette tâche est malaisée. Je ne suis pas homme de métier dans ce genre de travail, et mes conseillers actuels, si bons qu'ils soient pour les affaires courantes, manquent absolument d'invention. Ils ne connaissent que la routine, ils se traînent dans les vieilles ornières. Me voilà obligé d'imaginer moi-même cette grande réforme et de prendre pour l'exécuter mes instrumens où je les trouverai. »

Peu après cet entretien, des journaux officieux annonçaient que les jours du ministère Camphausen étaient comptés, que M. Delbrück lui-même n'en avait plus pour longtemps. Qu'est-il advenu cependant de cette grande réforme imaginée par M. de Bismarck? Savoir selon les cas entreprendre ou s'abstenir, toute la sagesse est là. Mais allez prêcher l'abstinence à un victorieux que la fortune a comblé de ses faveurs! Essayez de lui persuader que ce ne sont pas seulement les corbeaux

qui ne réussissent pas à enlever les moutons, mais qu'il peut arriver à un aigle lui-même de rester pris dans leur laine, sans savoir comment s'en démêler!

En vieillissant, le génie devient ou très modeste ou très méprisant. Dans un des voyages qu'il fit à Breslau, le grand Frédéric disait au philosophe Garve : « Croyez-moi, l'espèce humaine ne se compose que de canailles : *Glaub' Er mir, es ist alles Canaille.* » Il se plaignait aussi que tous ses conseillers étaient des idiots, tous ses fonctionnaires des imbéciles. A mesure qu'il avance dans la vie, M. de Bismarck tient en moindre estime l'espèce humaine; mais le mépris a ses illusions comme le respect a ses candeurs, et le dédain qu'il a pour les hommes lui a procuré quelques déconvenues. Il a ressenti une pénible surprise en 1875 quand, persuadé qu'il n'y avait plus d'Europe, il a vu le prince Gortchakof et lord Beaconsfield s'entendre pour opposer leur *veto* à la campagne qu'il méditait. Il est permis de croire qu'il a eu cette année une surprise du même genre lorsque ce ministère whig, qu'il jugeait incapable de toute action hardie et dont il espérait la chute prochaine, s'est décidé à tenter un coup de force à la barbe de la conférence. Il ne pensait pas que M. Gladstone se transformât jamais en un foudre de guerre. Toutefois, les rares étonnemens qu'il a éprouvés dans sa politique étrangère ne sont rien au prix des déceptions qui lui étaient réservées dans son administration intérieure. Il se flattait de faire plier sous ses puissantes volontés les consciences catholiques, les consciences ont résisté. Il se flattait que les économistes se lasseraient de combattre ses combinaisons financières, les économistes ne se sont pas lassés. Il s'est formé une coalition de mécontens qui se goûtent peu les uns les autres, et c'est une question de savoir s'il obtiendra jamais son monopole du tabac.

Un Allemand qui le connaît bien disait de lui : « Il y a dans M. de Bismarck quelque chose de diabolique qui se plaît aux complications, et il compliquera si bien les affaires qu'il lui sera difficile de se débrouiller. » Le diable est le roi des diplomates, c'est proprement son métier, et il serait un merveilleux ministre des affaires étrangères, surtout s'il avait derrière lui un million de baïonnettes. Mais, selon toute apparence, le diable serait un médiocre ministre de l'intérieur, et s'il devenait ministre des finances, peut-être aurait-il de la peine à remplir ses coffres. En dépit de toutes ses habiletés, sa voix, son geste, ses sourires noirs le trahiraient. Les intérêts sont moins faciles à tromper que les passions, et les écus ont quelquefois de salutaires défiances; ils ne viennent pas toujours quand on les appelle.

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Mithridate*.

La Comédie-Française a repris *Mithridate*, à l'usage de MM. les membres de la commission du budget. En effet, chaque année, en cette saison d'été, M. l'administrateur-général est sujet à un retour de déférence envers cette assemblée d'où dépendent les subventions. L'accès, d'ailleurs, est bénin et de courte durée. On a reproché durement à M. l'administrateur-général de n'avoir enfanté d'un regard, pendant l'exercice précédent, ni Talmas, ni Rachels, mais d'avoir quitté le répertoire pour des nouveautés de meilleur rapport : il a répondu bravement que son système était le bon, ou que du moins il était le sien ; il a offert sa démission, sans trouver son 24 mai. L'orage une fois passé, M. l'administrateur-général est bon prince : raffermi dans sa place par l'assaut qu'il a soutenu, et sauvé du soupçon de céder à la force, il convoque ses recrues et remonte une tragédie : même il advient que, par malice, il fasse magnifiquement les choses. Ah ! les critiques l'accusent de négliger les pensionnaires au profit des sociétaires ! C'est bien ! Dans une seule soirée, il produit douze pensionnaires : il leur adjoint une sociétaire, apparemment pour qu'on soit treize, et marche la jeune troupe ! Si d'aventure ces conscrits, quoique nullement soutenus ni encadrés de vétérans, rapportent une victoire, cette victoire sera la bien reçue ; mais si le public, comme c'est possible, renvoie les pensionnaires à la pension ou ailleurs, ne craignez pas au moins que M. Perrin soit inconsolable : au contraire, m'est avis qu'il sourira politiquement. L'épreuve est faite, qu'on l'avait sommé de faire ; on l'avait tant pressé de montrer de jeunes acteurs ! Il a montré ceux qu'il a ; on le prie de les cacher : le voilà tranquille encore pour vingt

représentations des *Rantzau* et peut-être pour cinquante du *Monde où l'on s'ennuie!*

C'est, en effet, douze pensionnaires que Mme Broisat toute seule a patronnés sur l'affiche; encore ne jouait-elle pas dans la pièce principale : n'allez pas croire qu'elle fît Monime, mais Silvia, dans *le Jeu de l'amour et du hasard*, qui devait égayer la fin de la soirée. Mme Broisat serait parfaite avec moins d'afféterie; M. Prudhon, qui lui donne la réplique, est de tout point convenable et ne mérite pas d'autre éloge; c'en est un, croyez-le bien, et la preuve en est que je souhaite à M. Truffier, pour jouer les Marivaux avec convenance, un zèle plus discret et à Mlle Kalb plus d'intelligence du personnage qu'elle est chargée de représenter. M. Davrigny s'est rouillé dans une longue oisiveté; tiendra-t-il jamais ce qu'il avait promis? Ces réflexions suffisent à marquer cette fin de soirée, qui, sans être maussade, n'a pas été pleine de délices. Mais la comédie, même classique, garde assez d'avantages aux regards du public : il serait injuste sans doute qu'elle fût traitée par ses interprètes mieux que la tragédie.

C'est ici que vraiment nous trouvons des pensionnaires : aussi bien tous bons élèves, et de ceux que leur maître envoie au concours, sans vif espoir qu'aucun d'eux ravisse un prix d'honneur. M. Silvain, dans sa classe, aura le prix d'excellence, Mlle Dudlay le prix d'application, M. Garnier le prix d'encouragement et M. Dupont-Vernon le prix de persévérance. Tous ces talens suffiraient dans un second Théâtre-Français, dont les comédiens seraient destinés à ne jamais passer dans le premier. Entendons-nous : ils suffiraient à faire honneur au directeur, qui n'aurait pu s'en procurer de plus éclatans. Nulle part ils n'auraient la force de nous intéresser et de nous émouvoir : le seul rôle de Mithridate, pour nous imposer son pathétique, voudrait maintenant un comédien qui eût un peu de génie.

Des critiques, et des plus sagaces, et des plus respectueux, ont écrit, à propos de cette reprise, « qu'il était permis, sans impiété, de considérer *Mithridate* comme la plus faible des tragédies de Racine, et surtout la plus ennuyeuse. » Ce sentiment n'est pas le nôtre : il ne suffit pas cependant de se récrier contre une telle licence. Si nous n'admettons pas que *Mithridate* soit une œuvre faible, nous ne pouvons démentir des gens de bonne foi qui ont le chagrin de constater l'ennui chez leurs voisins et chez eux-mêmes; seulement, nous pouvons trouver de cet ennui des raisons qui ne soient pas tellement au déshonneur du poète, et ce sera, je pense, une meilleure défense de Racine que tous les anathèmes contre ses détracteurs.

On a dit que « de deux choses l'une : ou le spectateur ne connaît pas l'histoire du roi de Pont, et il ne comprend rien au poème de Racine; ou il la connaît, et il est choqué des inexactitudes et des ana-

chronismes violens que l'auteur a commis de propos délibéré. » On a noté que la moindre de ces inexactitudes n'est pas de faire « soupirer » Mithridate, cet Asiatique comparable « aux tyrans nègres de l'Afrique centrale, » de le faire « soupirer comme un Amadis pour *les beautés* de la tendre Monime. » Je ne crois pas que ces raisons soient bonnes; ou, si elles contiennent une part de vérité, je crois qu'il faut la démêler.

Et d'abord, des alternatives proposées, la première me paraît ne renfermer qu'une erreur: l'exposition de *Mithridate* donne assez de connaissance des personnages et du sujet pour que l'ignorance de l'histoire, si épaisse qu'on la suppose, ne nuise en rien à l'émotion d'un spectateur intelligent. Je ne vois guère quelle tragédie historique serait, à ce point de vue, dans de meilleures conditions que celle-ci. Pour les inexactitudes, c'est une autre affaire: encore ne faut-il pas me parler d'inexactitudes matérielles, comme sont des anachronismes. Que Racine, par exemple, ait prolongé la vie de Xipharès et la vie de Monime, qu'il ait fait de celle-ci la fiancée de Mithridate, à l'époque de sa dernière défaite, et non sa femme, comme le veulent Plutarque et Dion Cassius, je n'imagine pas qu'il y ait dans une salle de spectacle beaucoup d'historiens assez intraitables pour que cela les gêne, et j'avoue en toute humilité que je ne serais pas de ceux-là. Mais, s'il s'agit de la manière inexacte, ou du moins historiquement peu convenable au sujet, dont s'exprime la psychologie de Racine, alors nous pouvons nous entendre, à condition que nous ne prétendions pas nous entendre trop vite; et je déclarerai que c'est là ce qui choque le spectateur d'aujourd'hui, même peu versé dans l'histoire, et ce qui empêche justement son intérêt de s'échauffer.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on témoigne un peu de surprise de voir Mithridate amoureux. Qu'il soit amoureux, — et jaloux, — cela n'est pas neuf et cela n'a pas nui à son succès auprès de nos pères; mais comment l'est-il? Comment ce politique, cet homme de guerre, ce plus grand ennemi qu'aient rencontré les Romains, ressent-il ces passions, l'amour et la jalousie, et comment les exprime-t-il? Il les ressent à la française, avec une âme ordonnée selon la méthode de Descartes; il les exprime de même, avec une éloquence réglée par les mêmes principes. Et c'est justement cette ordonnance des sentimens et du discours qui plaisait tant au XVIIe siècle, chez quelque personnage qu'on la rencontrât, qui nous étonne aujourd'hui, nous arrête et nous laisse trop le temps de nous remettre devant le formidable roi de Pont.

Non que les Français, à les regarder en bloc, aient cessé d'être cartésiens. Ils l'étaient même avant Descartes, et là-dessus je chercherais volontiers chicane à l'auteur d'un livre soumis récemment à la faculté des lettres de Paris. C'est de M. Émile Krantz que je parle,

et de son *Essai sur les rapports de la doctrine cartésienne avec la littérature classique française au* XVII*e siècle* (1). Cette thèse est ingénieuse, toute fourmillante d'idées et d'une curieuse allure de dissertation déductive qui me paraît tout à fait propre au sujet; malgré ce caractère de la composition, les échappées en divers sens, les traits vifs abondent; l'ouvrage de M. Krantz est l'un des plus remarquables, touchant la littérature classique française au XVII*e* siècle, qui ait paru depuis plusieurs années dans l'ordre de l'enseignement supérieur, comme, dans l'ordre de l'enseignement secondaire, touchant le même sujet, le plus remarquable est sans contredit le volume de M. Gustave Merlet : *Études littéraires sur le théâtre de Racine, de Corneille et de Molière* (2). Mais où M. Krantz me paraît se méprendre, c'est lorsqu'il cherche dans tel ou tel de nos classiques non pas seulement l'esprit cartésien, mais l'effet direct de la propre doctrine de Descartes; lorsqu'il vérifie des dates pour savoir si tel poète, et dans tel ouvrage, a pu sentir l'influence du philosophe, et lorsqu'il s'essaie à déterminer exactement cette influence. Assurément il est bon de ne pas se payer de généralités; ainsi l'on peut constater que Pierre Corneille écrivait *le Cid* l'année où paraissait le *Discours de la méthode*; on peut noter que Racine fut janséniste et qu'il renforça, comme tel, la passion contre le libre arbitre plus que n'aurait fait un pur disciple de Descartes. Et cependant Corneille, malgré les dates, et Racine malgré les dogmes, sont cartésiens : car tous les deux sont chrétiens et Français, ou, pour faire court, Français. Ce n'est pas assez, en effet, de constater, avec M. Krantz, que le cartésianisme est « la plus exacte expression laïque du christianisme français; » Il faut dire avec M. Nisard, que c'est « la méthode même de l'esprit français, » soit « pour rechercher, » soit « pour exprimer la vérité; » à quoi encore il convient d'ajouter que l'homme selon Descartes est proprement le Français.

Le Français est encore, aussi bien qu'avant Descartes, un animal raisonneur et qui se croit libre, et, partant, cartésien. Le Français garde encore, malgré tant de controverses dont l'effet se communique même aux illettrés, malgré tant de doutes soulevés par la philosophie et par la science, le sentiment, ou, si l'on veut, l'illusion de la liberté morale. Il croit sentir dans son âme le perpétuel mouvement de son libre arbitre, à peu près de la même façon et aussi naturelle que le frémissement de sa vie dans les artères de ses tempes. Il est, par instinct, spiritualiste, et convaincu intimement de sa responsabilité personnelle. Se croyant libre, il délibère, et pour délibérer, il s'examine : pour savoir ce qu'il fera de soi, il regarde ce qu'il porte en soi, il s'interroge, il s'analyse. Il

(1) Germer-Baillière, éditeur.
(2) Hachette, éditeur.

n'a pas de peine, d'ailleurs, à démêler ses sentimens : il les trouve le plus souvent distincts et tout rangés par ordre. Il arrive assurément que l'un de ces sentimens lutte contre un autre avec quelque avantage; il arrive que celui-ci empiète un moment sur ceux-là, mais sans les absorber, sans exiger pour cela que tous viennent se perdre en lui, sans abolir à son profit l'illusion du libre arbitre, et surtout sans aveugler un seul moment la conscience. Une brute, un maniaque, au regard du Français, seraient seuls exposés à de pareils accidens. Il vit à l'abri de ces désordres, dans la sécurité de sa culture morale et de sa santé physique. Amoureux et jaloux, il l'est à ses heures, comme ambitieux ou cupide; il l'est à ses heures et, si j'ose dire, pour une part de lui. Rarement il se donne à sa passion tout entier, sans réserve, et laisse détourner par elle le train ordinaire de sa vie.

On citera là-contre les exceptions curieuses : elles demeureront trop rares pour prévaloir contre la règle. Il se peut que, sans le savoir, je coudoie dans un salon, où toutes les voix sont modérées et tous les gestes calmes, des maris ou des amans possédés d'amour et furieux de jalousie, hantés par l'atroce vision de l'adultère ou de l'infidélité légale, et penchant déjà sur cette limite de la folie au-delà de laquelle roulent désespérément vers la mort l'Othello de Shakspeare et, — si l'on me permet de franchir un abîme, — le héros parisien de *Fanny*, ce cruel roman de M. Feydeau. Chez ceux-là une seule passion, une seule image, une seule idée empoisonne toute l'âme et gâte les sources de la vie. A ceux-là correspondent, dans les races imaginaires des héros de théâtre, la famille des grands personnages shakspeariens, « qu'un destin intérieur, comme a dit M. Taine, pousse vers le meurtre, vers la folie, vers la mort : .. » Macbeth, possédé d'ambition, — Hamlet, de philosophie désenchantée, — Othello, d'amour et de jalousie sensuelle. *Sua cuique deus fit dira cupido ;* une seule idée altère tout l'organisme de ces hommes. Voyez Othello, ce grand homme de guerre! Du jour où l'image de sa femme livrée aux bras d'un autre homme s'est peinte dans son esprit, l'idée toujours présente de cette trahison, l'hallucination perpétuellement aiguë de ce spectacle pervertit tout son être : la jalousie, chez lui, n'est pas une passion à laquelle l'intelligence, la volonté ou d'autres passions même puissent faire sa juste part; toutes ses idées, toutes ses sensations, toutes ses raisons d'agir se teignent de ce venin; à ce coup, le monde entier est décoloré pour cet homme et toute sa vie comme infectée d'une liqueur abominable. « C'est la cause! la cause!.. » c'est le ferment de maladie qui, introduit dans le cœur, le corrompt tout entier; c'est le souffle de folie qui, glissé dans le cerveau, le bouleverse jusqu'en chacune de ses cellules : « Adieu maintenant le repos et la joie de l'esprit!.. adieu les grandes guerres! » Othello n'est plus le chef d'armée, l'homme de conseil et d'action : une seule action lui reste à commettre, vers laquelle le

précipitent toutes les forces de son âme et de son corps, un double crime où s'abîmera son imagination lâchée; Othello ne peut plus laisser vivre Desdémone, il ne peut plus se laisser vivre : une seule image fixée dans son esprit les a condamnés tous les deux.

Certes, ce n'est pas là sentir à la française. Othello n'est pas un esprit qui se croit libre et délibère et qui garde en sa fureur une claire conscience de lui-même. C'est une imagination soutenue par un tempérament qui l'enflamme et dont, à son tour, elle redouble le feu; une imagination qui ne s'avise pas de se connaître et de se juger, encore moins de s'inquiéter si elle va librement où elle va : emportée d'une ardeur qui ne s'éteindra que dans la mort, où tout d'un coup elle tombera comme consumée en cendres, elle ne s'arrête pas devant des eaux fraîches à se regarder flamber.

Aussi bien, si Othello ne sent pas à la française, n'est-ce pas à la française qu'il exprime ses sentimens. Un récent traducteur, M. Jean Aicard, définit heureusement les drames de Shakspeare, au moins ses drames de caractère : « de la psychologie révélée par des mots dramatiques. » C'est en effet de la psychologie révélée et non déduite, comme est la nôtre même au théâtre : Shakspeare ne donne pas, comme nos poètes, des descriptions de l'âme, mais des peintures, et dans ces peintures les raccourcis abondent. Shakspeare donne tel quel le cri de la passion, sans phrase déroulée qui l'annonce, ni cadence qui l'amortisse : la passion chez ses personnages, comme chez tout être vivant, a sa logique, mais, comme chez la plupart des êtres, sa logique secrète; elle ne se reprend ni ne se modère pour mettre entre telle et telle de ses expressions un lien visible ou qui se devine à première vue; Othello, devant le lit de Desdémone, interrompt sa menace :

Et je vais te tuer et je t'aimerai morte !

Voilà de ces surprises qui déconcertent notre public, habitué à des héros qui mettent leurs pensées en bel ordre et exposent leur passion plutôt qu'ils ne l'expriment.

En effet, si tout à l'heure nous avons admis par scrupule qu'il puisse se rencontrer un Français amoureux et jaloux tout entier, si cependant nous avons déclaré que le cas n'est pas commun à la ville, force est bien de convenir qu'il est introuvable au théâtre, et surtout parmi les personnages de notre théâtre classique. Nos tragiques sont des moralistes bien plus que des gens de théâtre, ou ce sont des gens de théâtre qui se tiennent toujours au-dessus de leur métier. Leur objet n'est pas seulement de divertir en émouvant, mais bien plutôt d'acquérir et d'exprimer la connaissance de l'homme. Pour l'acquérir, ils emploient la méthode cartésienne, et pour l'exprimer ils attribuent cette méthode

à leurs personnages : chacun de ces personnages est un psychologue qui se connaît. Chacun suit la grande règle : « Diviser les difficultés; » chacun s'analyse, sépare son esprit de son corps, partage ses idées et fait le tri de ses sentimens. Aussi bien les sentimens et les passions ne sont que des idées : l'amour, au témoignage de Descartes, n'est « qu'un attachement de pensée. » — D'autre part, si la passion est une idée, la conscience psychologique est une jouissance : quelles que soient nos passions, « nous avons du plaisir de les sentir exciter en nous, et ce plaisir est une joie intellectuelle qui peut aussi bien naître de la tristesse que de toutes les autres passions. » Cette joie intellectuelle, nos héros tragiques n'en sont jamais privés; elle naît chez eux aussi bien de la haine que de l'amour, et non-seulement de la tristesse, mais du désespoir même et de ce désordre apparent qui, dans les douleurs extrêmes, leur tient lieu de folie. Les héros de Corneille sont libres, et la fin du drame n'est que le triomphe de leur volonté sur leur passion. Chez ceux de Racine, la passion domine le plus souvent la volonté; mais s'ils ne sont pas libres, du moins ils pensent l'être : la preuve en est qu'ils délibèrent. Ainsi M. Merlet peut appeler *Phèdre* « le drame de la conscience » et marquer par ce caractère la différence de la tragédie de Racine à la tragédie d'Euripide; ainsi M. Krantz peut écrire : « Les fureurs de Phèdre et d'Hermione sont jusqu'à un certain point raisonnables, puisqu'elles sont raisonnantes et surtout conscientes. » Et ailleurs : « Sur la scène romantique, l'âme des personnages se manifeste surtout par la spontanéité, l'irréflexion, la soudaineté illogique des déterminations, tandis que l'âme des personnages classiques se possède, s'analyse, réfléchit jusque dans la passion et délibère raisonnablement jusqu'au plus aigu de la crise. »

Faut-il ajouter que cette « soudaineté illogique des déterminations » que M. Krantz remarque chez les héros du romantisme, n'est illogique qu'en apparence? C'est justement cette logique secrète que nous trouvons dans Shakspeare, et là-dessus M. Krantz, en dépit des mots, est sûrement d'accord avec nous. La passion d'Othello est aussi logique que celle de Phèdre, mais non logicienne; ses raisons sont cachées et non oratoires. Il y a sans doute au théâtre deux logiques de la passion, l'une classique, l'autre romantique; on peut préférer à l'art vivant de celle-ci l'artifice merveilleux de celle-là, mais l'une existe aussi bien que l'autre. L'auteur d'*Othello* ne suit pas la même marche que l'auteur de *Phèdre*, et cependant il n'ignore ni son art ni le cœur humain. C'est que la passion de Phèdre n'est pas seulement logique, mais logicienne, et c'est dans ce sens que Racine a pu écrire dans sa préface que ce caractère était peut-être ce qu'il avait « mis de plus raisonnable sur le théâtre. » S'il est un personnage classique qui ressemble à ceux du drame shakspearien par ceci qu'une seule idée, dans son esprit, s'est répandue à travers les autres pour les corrompre toutes, ce per-

sonnage est celui de Phèdre! n'importe : la discipline cartésienne est si forte que, même dans cette aventure, la passion ne trouble pas l'intelligence, la conscience garde sa force et même tout ce désordre ne fait que l'exercer. Phèdre s'interroge, elle se connaît, elle se juge; elle rédige son signalement et sa sentence, ou plutôt son *portrait*, comme on disait au XVIIe siècle, ce portrait qui la condamne, en de beaux discours disposés selon les règles de *la Méthode*. Roxane et Hermione, amoureuses et jalouses comme Phèdre, assez jalouses toutes les deux pour punir de mort l'infidélité de leur amant, ne sont pas cependant assez troublées par cette furieuse jalousie pour perdre l'habitude de l'examen de conscience et du raisonnement. Même après qu'elle a lâché ce cri, qui est bien, cette fois, de la psychologie révélée, —

Qui te l'a dit?

Hermione se reprend et elle ajoute à cette expression directe une exposition diserte et bien ordonnée d'elle-même, et comme une leçon de psychologie rétrospective :

Ah! fallait-il en croire une amante insensée?
Ne devais-tu pas lire au fond de ma pensée?..

Mithridate, à qui nous revenons enfin, est cousin ou, si l'on veut, grand-oncle d'Hermione : j'entends qu'il appartient à la famille cartésienne. Mithridate cependant est un despote d'Asie comme le More de Venise un condottière africain; mais il porte une âme disposée à la française; pour un peu, je dirais : dessinée à la Le Nôtre. Amoureux et jaloux, il ne crie pas comme Othello : « Adieu les grandes guerres! » Tout au contraire, il prépare sa dernière campagne en même temps que son nouveau mariage. Il n'est pas de ces esprits mal distribués, qu'à l'occasion une seule idée possède. Il le dit lui-même expressément :

D'ailleurs mille desseins partagent mes esprits...

Tantôt l'amour survient sur les talons de la politique, tantôt la politique sur les talons de l'amour, sans que jamais l'un abatte l'autre et prenne décidément sa place; dans une âme bien ordonnée, chaque sentiment garde sa part. A peine rentré dans ses états, ce roi vaincu et fugitif, — et quel vaincu! quel fugitif! Mithridate, le rival le plus redouté de la puissance romaine, — Mithridate fait-il à son ministre le récit de sa guerre malheureuse, de sa défaite et de sa déroute, aussitôt il incline son discours vers un autre objet, et, comme par un passage naturel, il

achève ce bulletin de chef d'armée, ce message de chef d'état en confidence amoureuse :

> Voilà par quels malheurs poussé dans le Bosphore,
> J'y trouve des malheurs qui m'attendaient encore.
> Toujours du même amour tu me vois enflammé...

Un peu plus loin, dans ce compliment à Monime, l'amour accompagne la politique d'une façon plus curieuse encore :

> C'est pourtant cet amour qui, de tant de retraites,
> Ne me laisse choisir que les lieux où vous êtes.

On n'imagine pas une stratégie plus galante. Plus loin encore, c'est la politique et la stratégie qui viennent, à leur tour, harceler la passion :

> Pharnace, en ce moment, et ma flamme offensée,
> Ne peuvent pas tout seuls occuper ma pensée...

Ainsi s'établit la balance entre les sentimens qui se partagent, selon de justes lois, cette âme française. Ils sont naturellement distincts : elle n'aura pas de peine à les distinguer, lorsqu'elle regardera en elle-même pour les reconnaître et pour les exprimer. Elle y regardera, n'en doutez pas, selon les règles de *la Méthode*. Elle regrettera le témoignage des autres et n'acceptera pour vrai que ce qu'elle aura trouvé ; elle divisera les difficultés, elle conduira ses pensées sans précipitation et par ordre :

> Non ! ne l'en croyons point, et sans trop nous presser,
> Voyons, examinons. Mais par où commencer ?

Elle s'interrogera et se répondra, elle se reconnaîtra jusqu'en sa fureur, et à cette fureur même :

> Qui suis-je ? Est-ce Monime ? Et suis-je Mithridate ?..
> Ma colère revient, et je me reconnais.

Comment ne pas délibérer ? Elle se croit libre, puisqu'elle regrette, en examinant sa conduite, de n'avoir pas choisi telle conduite contraire et qu'elle pouvait tenir :

> Ah ! qu'il eût mieux valu, plus sage et plus heureux,
> Et repoussant les traits d'un amour dangereux,
> Ne pas laisser remplir d'ardeurs empoisonnées
> Un cœur déjà glacé par le froid des années !

Se figure-t-on Othello regrettant d'avoir laissé l'amour pénétrer dans ses veines ? La pierre lancée d'une montagne regrettant de se laisser

rouler dans l'abîme? Mithridate se croit libre, il l'est en effet, et l'événement le prouve. Non-seulement à la fin il pardonne à Monime, mais il la remet aux mains de son rival, de son fils Xipharès, justement comme Polyeucte « résigne » Pauline aux mains de Sévère. Imagine-t-on le More de Venise blessé par un Cypriote et confiant, avant de mourir, Desdemone aux bras de Cassio? Non, non, Othello, comme nous le disions tout à l'heure, n'est même plus libre de laisser vivre Desdémone ni de se laisser vivre; une fatalité le pousse, une fatalité intime, qui ne permet pas qu'il s'arrête. Son caractère court vers un but dont rien ne peut le détourner; aucune puissance ne peut le fléchir vers un dénoûment meilleur. Shakspeare, ayant imaginé Othello, n'est plus maître de sa destinée, laquelle commande nécessairement la destinée de Desdémone; Shakspeare n'a pas le droit de grâce; il faut que son héroïne périsse : Racine, au contraire, maître de diriger pour le mieux la liberté de son héros, a pu, malgré l'histoire, faire grâce à Monime.

Est-ce donc que Shakspeare a réussi mieux que Racine à peindre des héros qui ne fussent pas de son pays ou de son temps? Mais le poète n'exprime guère, quelles que soient ses prétentions, que des âmes de son temps et de son pays. Le César de Shakspeare et son Brutus, aussi bien que son Othello et son Hamlet, sont des hommes et peut-être des Saxons du XVIe siècle, tout comme le Mithridate et le Bajazet de Racine sont des Français du XVIIe. Seulement il arrive que la philosophie cachée de Shakspeare est plus naturelle et plus générale que la philosophie presque explicite de Racine. La philosophie de Shakspeare accepte l'homme tel qu'elle le trouve, assez voisin de la nature, et permet que l'art l'exprime tel quel; la philosophie de Racine s'exerce sur un type d'homme très particulier, très cultivé, déjà par lui-même presque artificiel, et ne l'abandonne même pas lorsqu'elle l'a livré à l'art, qu'elle accompagne perpétuellement. Ainsi le caractère d'Othello, sans que l'auteur ait fait plus d'efforts, — et bien au contraire, — vers la psychologie ethnographique, géographique, historique, sera plus acceptable pour celui d'un Maure, général des armées de Venise à l'époque des guerres de cette république contre le Turc, que le caractère de Mithridate, du Mithridate français, pour celui du roi de Pont. Que si l'on me dit que l'Achille de Racine et son Oreste sont plus éloignés que son Mithridate de la vraisemblance historique, que l'un ressemble plus au comte de Guiche qu'au farouche vainqueur d'Hector, et l'autre à un ambassadeur du roi-soleil plus qu'à un envoyé de l'Atride, et que pourtant l'un ne nuit pas à l'intérêt d'*Iphigénie en Aulide* ni l'autre à l'intérêt d'*Andromaque*, je répondrai que, d'une part, ces héros fabuleux nous sont devenus plus familiers par toute notre éducation littéraire que ne l'est Mithridate, ce personnage réel,

et qu'ainsi nous sommes moins surpris, malgré le plus grand écart des temps, de les voir déguisés moralement à la mode du XVIIe siècle français ; que, d'autre part, ici la convention est franche, et que, justement parce que le poète nous demande une concession plus grande, nous la faisons dès l'abord et ne chicanons plus sur le détail de l'œuvre. Aucune convention de ce genre n'excuse Mithridate de garder, sous le nom d'un personnage réel, étranger, — nous ne pouvons l'oublier, — au XVIIe siècle et à la France, une âme à la mode de ce pays et de ce temps : c'est la raison de notre malaise et de notre froideur en sa présence, ou plutôt la raison de ce défaut d'illusion qui nous rend impossible toute émotion tragique.

Mais, dira quelqu'un, cette raison existait déjà quand la pièce était nouvelle et ne nuisait pas à son succès : il faut donc que les Français aient changé de caractère pour avoir des exigences si différentes des anciennes. Et l'on demandera si nous avons troqué la philosophie de Racine pour la philosophie de Shakspeare.

Apparemment, ce Mithridate était le même dans sa nouveauté que maintenant ; mais les Français du XVIIe siècle, assurés que le fond de l'âme est identique dans tous les temps et dans tous les pays, et connaissant ce fond de l'âme pour l'avoir étudié chez eux-mêmes, aimaient à se retrouver dans un héros de théâtre, à quelque pays, à quelque temps qu'il appartînt. Cette convention, par laquelle nous acceptons que tel ou tel personnage leur ressemble, était à peine une convention pour eux ; la ressemblance leur paraissait presque naturelle et nécessaire : il ne se pouvait guère qu'Achille, étant un jeune guerrier amoureux, ne ressemblât pas au comte de Guiche. A plus forte raison trouvait-on de la vraisemblance à des personnages moins reculés, à ceux-là même qui nous choquent justement par cela qu'ils ne nous demandent pas d'abord et franchement crédit ; on sait que Mithridate est du nombre. Enfin, si c'était une illusion de croire que les uns et les autres dussent être pareils à des seigneurs français, même les conditions matérielles où la tragédie était représentée aidaient pour les uns et les autres à cette illusion. Quand Mithridate paraissait en perruque pour divertir la nouvelle dauphine dans les salons de Madame, entre des paravens brodés, parmi les girandoles et les fleurs, pouvait-on s'étonner que ses idées et ses paroles fussent accommodées au goût de la cour ? On était réuni pour goûter le plaisir le plus délicat que pût choisir une société policée : quelle figure eût faite là le vrai roi de Pont, ce barbare ? Ses passions mal disposées, ses discours en désordre l'eussent fait reconduire à la porte par la hallebarde des suisses.

Notre caractère, nous l'avons dit, n'est pas si différent qu'il paraît de celui de nos pères ; au fond, et dans le train de la vie, nous demeurons cartésiens comme eux. Cependant notre doctrine est moins assu-

rée que la leur; si nous ne l'avons encore changée pour aucune autre, elle ne prévaut plus contre l'histoire à ce point de nous faire trouver bon que n'importe quel personnage nous ressemble, ou plutôt ressemble à nos pères. Nous l'admettons de quelques-uns, j'ai dit pour quelles raisons; j'ai dit aussi pourquoi nous ne l'admettons pas de Mithridate. La confidente de Monime s'écrie :

Mais ce n'est pas, madame, un amant ordinaire!

Nous trouvons justement qu'il en est un, à la mode du XVIIe siècle, et cela nous choque un peu. Les grands esprits, au témoignage même de Descartes, ne devraient avoir que de grandes passions, et nous tenons Mithridate, sans raffinement d'enquête, pour un grand esprit; or ces passions diverses, qui se font leur part dans son âme, nous semblent toutes mesquines; et comment ne le seraient-elles pas? Une dernière fois, citons Descartes, puisqu'il a tant de crédit dans cette affaire, et tournons son autorité pour nous : « L'esprit n'est pas assez large, a-t-il dit formellement, pour comprendre plusieurs passions à la fois, sans quoi elles sont faibles; de même qu'il ne peut soutenir deux raisonnemens à la fois, sans quoi ils sont pleins de confusion. »

Ainsi, ce n'est pas que Mithridate soit amoureux et jaloux qui nous fâche, mais qu'il le soit à la française, — et pourtant nous restons Français. S'il l'était, comme il dut l'être, à la mode du pays de Pont, il nous étonnerait peut-être : il ne nous blesserait pas comme blesse toujours un mensonge. Ainsi l'*Othello* de Shakspeare nous étonne, et c'est pourquoi l'on n'ose pas nous en donner sur le théâtre une exacte traduction en prose; mais l'*Othello* de Shakspeare traduit en vers français nous offusque, parce que l'alexandrin, même disloqué, même rompu, est encore l'alexandrin, qui ne convient qu'à la vieille ordonnance française des idées et des actes, et que lui faire exprimer des sentimens autrement disposés que les nôtres est une manière de mensonge qui inquiète notre jugement. Nous restons Français et même encore trop inhospitaliers à l'étranger, mais nous devenons inhospitaliers à l'étranger qui se déguise en Français. Voilà, si je ne m'abuse, pourquoi *Mithridate*, à moins que de parfaits comédiens n'en viennent relever l'intérêt, nous plaît moins qu'à nos pères. Voilà les causes de cet ennui que des critiques ont marqué : on trouvera peut-être qu'elles ne sont ni au déshonneur de Racine ni au nôtre.

LOUIS GANDERAX.

L'ÉGYPTE

ET

LE CONTROLE ANGLO-FRANÇAIS

Que la France ait des intérêts en Égypte, intérêts majeurs, multiples, urgens, est-il besoin de le démontrer? Pour nous, ce serait faire injure à nos lecteurs que de le supposer. Il faut la complication de notre situation politique, les divisions et les calculs égoïstes de nos partis, l'incohérence et la débilité de nos gouvernans pour laisser mettre en doute une vérité aussi manifeste, et nous exposer à perdre de propos délibéré le fruit de plus de cinquante ans d'efforts, dans le seul coin du monde peut-être où, sous tous ses gouvernemens, la France ait eu une politique suivie et toujours d'accord avec elle-même.

Cette politique traditionnelle, on n'est pas surpris de la voir abandonnée des organes de l'extrême démocratie, des partisans de l'internationalisme ou de l'autonomie communale, de ceux dont l'horizon et le patriotisme ne dépassent pas toujours les murs de Paris. Ce qui est pénible, c'est de la voir reniée et désertée, de la voir immolée à de mesquines rancunes de partis, par les représentans attitrés des vieilles traditions françaises, par les héritiers des gouvernemens qui ont fondé l'influence de la France en Égypte, par les hommes qui sembleraient les défenseurs nés de tout le patrimoine de grandeur que nous ont légué nos ancêtres. En vérité, nos chambres sont loin de présenter à cette heure le même spectacle que le parlement anglais : les uns semblent se croire en droit de laisser abaisser le pays pour montrer l'impuissance de leurs adversaires au pouvoir ; les autres, absorbés

dans d'étroites préoccupations ministérielles ou électorales, oublient qu'une humiliation nationale n'est pas le meilleur moyen d'affermir un gouvernement et que, si indifférente, si timide ou si casanière qu'elle paraisse, la France peut bientôt leur demander compte de ses intérêts sacrifiés.

De quoi s'agit-il en effet? Il s'agit d'intérêts commerciaux, financiers, coloniaux, politiques, scientifiques mêmes. Il s'agit d'une nombreuse colonie française, pillée et massacrée en présence de nos cuirassés sans un boulet pour la protéger ou la venger. Il s'agit de nos libres communications avec nos colonies d'Asie et de la sécurité de nos possessions africaines, car, grâce à nos ingénieurs, l'Égypte est la clé de l'Asie en même temps que la clé de l'Afrique. Il s'agit de notre influence dans tout l'Orient, dans toute la Méditerranée, du capital le plus précieux pour un état et le plus difficile à reconstituer quand il est perdu, de notre prestige national.

Et ces intérêts divers, y avait-il doute sur la manière de les défendre? Manquions-nous d'allié pour nous y aider? Nous fallait-il pour cela de grandes armées? Nullement, la voie était toute tracée, l'allié était là qui prenait les devans, l'entreprise n'exigeait que quelques régimens.

Que penseraient M. Thiers et les chambres de 1840, si devant le concours de l'Angleterre ils nous voyaient hésiter et reculer? L'Angleterre, dit-on, veut nous faire faire ses propres affaires! Et nous, ne craignons-nous pas de lui abandonner le soin de faire les nôtres? Les intérêts des deux pays sont manifestement connexes, si ce n'est identiques; pour l'un et l'autre, les deux grands points sont de communiquer librement avec leurs colonies d'Asie et de maintenir leur prestige vis-à-vis de leurs sujets musulmans. La différence est que, pour l'Angleterre, la libre communication avec les Indes est l'intérêt capital, tandis que pour nous, installés depuis un demi-siècle en Algérie et récemment campés en Tunisie, ce qui importe avant tout, c'est de ne pas laisser amoindrir l'ascendant de la France parmi les tribus arabes.

Chose rare et singulièrement attristante pour notre clairvoyance, tous les intérêts dont on peut, dont on doit se préoccuper en Égypte, intérêt de la France, intérêt de l'Europe, intérêt de l'Égypte elle-même et de la civilisation, étaient visiblement d'accord en faveur du concert anglo-français.

Nos voisins des Alpes, en cela imités par nos radicaux, se sont pris d'un beau zèle pour la nationalité égyptienne. Ce n'est pas nous qui leur en ferons un reproche. Il est tout naturel que l'Italie, enfantée elle-même par l'idée nationale, s'en fasse l'organe et le défenseur chez autrui. Il faut pourtant, à cet égard comme à tout autre, distinguer entre l'Europe et l'Afrique, entre les peuples chrétiens de notre civilisation et les peuples mahométans ou païens de culture inférieure. Or, qui ne le sait, chez les peuples musulmans, l'idée religieuse l'em-

porte encore d'ordinaire sur le sentiment national. Ce dernier, comprimé par le principe à demi théocratique de l'islam, n'existe en Égypte et chez tous les Arabes qu'à l'état rudimentaire. C'est se payer de mots que de comparer les Arabes d'Égypte aux Roumains, aux Grecs, aux Serbes; sous ce rapport, il y a en Orient même une grande différence entre le chrétien et le musulman, et ce n'est pas la moindre supériorité du premier.

Pour ma part, je ne suis pas de ceux qui raillent la prétendue nationalité égyptienne. A mes yeux, les peuples sont de grandes individualités vivantes, ayant chacune leur génie et leur originalité, ayant chacune leur rôle dans l'histoire et la civilisation. Aussi, dussions-nous passer pour chimériques, souhaitons-nous vivement, dans l'intérêt de la culture universelle, de voir cette antique race arabe, qui, à certaine heure, a jeté un si vif éclat dans les arts et dans la science même, se relever de son long abaissement et former quelque part dans son vaste domaine ce qu'elle n'a encore jamais su constituer, une nation au sens moderne et conscient du mot.

Peut-être n'est-ce là qu'un rêve, une utopie si l'on veut! Peut-être, pareil à ces régions d'Orient, autrefois vertes et fertiles, aujourd'hui dénudées et arides, l'esprit arabe est-il épuisé, desséché, incapable de reverdir. Peut-être est-ce en vain que nous espérerions le féconder de nouveau au contact de la culture européenne, comme ces sables incultes dont, après des siècles d'abandon et de stérilité, les canaux du Nil refont des champs de blé ou des jardins. Une chose, en tous cas, nous semble manifeste, c'est que, si les peuples arabisés d'Asie ou d'Afrique doivent former un état et une nation vivante, ce sera en Égypte, aux bords du seul grand fleuve de l'énorme territoire encore couvert par leurs tribus.

Partout ailleurs, de l'Euphrate au Maghreb, dans les déserts de l'Arabie, dans l'étroit littoral de la Syrie, dans le Tell montagneux des pays berbères, les peuples de langue arabe sont trop disséminés, trop mêlés, trop pressés par le désert pour jamais se fondre en une nation homogène et un état civilisé. La configuration des terres, la nature du sol, la vie de tribus s'y opposent; et c'est se montrer injuste ou ignorant que de nous accuser, comme on le fait parfois en Italie, d'avoir étouffé dans son berceau, à Tunis et à Alger, une nationalité et une civilisation. Si les Maures ont jamais su former un état cultivé, ce n'est point en Afrique, c'est en Europe, en Espagne.

L'antique terre des Pharaons est le seul pays où puissent se constituer une nation et un état arabes, peut-être même le seul où les peuples musulmans gardent quelque chance d'un développement autonome; car l'Asie turque, l'Asie-Mineure, le dernier refuge des Ottomans, est sur la Mer-Noire comme sur la Mer-Égée, vers le Taurus comme vers le Mont-Olympe, en grand partie chrétienne, en grande partie grecque

ou arménienne. L'Égypte est l'unique contrée du monde arabe où la vie soit naturellement concentrée, où les conditions physiques tendent à agglomérer les hommes en peuple sédentaire et compact. La géographie y a dessiné le cadre d'un état, l'histoire y a préparé les matériaux d'une nation. Si l'Égypte fût demeurée chrétienne, il y aurait peut-être aujourd'hui une nationalité néo-égyptienne; comment s'en formera-t-il une? Est-ce sous le couvert du fanatisme musulman qui, nulle part au monde, n'a su créer une nation?

Il y a aujourd'hui en Afrique, en Asie, en Europe, dans tout le vaste monde musulman, un mouvement à demi politique, à demi religieux dont les maîtres de l'Algérie ne sauraient ne pas tenir compte. Ce mouvement, dont l'impulsion part d'Yldiz-Kiosk et se transmet à travers la mosquée d'El-Ahzar jusqu'aux murailles de Kairouan et aux tentes de Bou-Amema, c'est ce que les Occidentaux ont baptisé du nom de panislamisme (1). La Turquie, affaiblie militairement, cherche à retrouver dans le sentiment religieux de l'islam la force que ne lui offre plus l'énergie affaiblie de l'Ottoman. Le sultan se transforme en calife, et des milliers d'ulémas, de marabouts, de derviches enseignent, d'un bout à l'autre de l'islam, la solidarité des disciples du Prophète et leur prêchent l'union sous l'autorité mal définie du commandeur des croyans.

Ce panislamisme, auquel certains gouvernemens sembleraient vouloir livrer l'Afrique, est-il, comme on se l'imagine parfois, à Rome surtout, en harmonie avec les idées nationales, avec les sentimens de patriotisme sur lesquels s'est édifiée l'indépendance de l'Italie et de la Grèce? Nullement. Loin d'être analogues ou connexes, l'idée panislamique et l'idée nationale sont, au fond, en opposition. Le triomphe de l'une serait pour longtemps la subordination de l'autre. Ce serait la victoire de l'esprit théocratique sur l'esprit national ou, ce qu'on voit si souvent en Orient, la substitution permanente de la religion à la nationalité, alors même que, s'émancipant de la suprématie turque, le panislamisme finirait par se métamorphoser en panarabisme.

Le triomphe du panislamisme au Caire ne serait pas seulement un danger pour toutes les puissances qui ont des sujets musulmans, ce serait pour longtemps l'étouffement de la nationalité arabe et de toute nationalité en Égypte sous le niveau uniforme du despotisme ottoman. La victoire du panislamisme ne compromettrait pas seulement, aux bords du Nil, les intérêts matériels des colons européens, elle mettrait en péril, dans tout l'Orient, la civilisation avec l'influence de l'Europe, car, au Caire comme à Stamboul, les fanatiques se plaisent à procla-

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 octobre 1881 et du 15 février 1882, les études de M. Gabriel Charmes.

mer que la régénération des peuples musulmans est dans le retour aux vieilles mœurs et aux principes de l'islam. A cet égard, si injurieux que puisse sembler un pareil rapprochement pour les Russes, il y a une secrète parenté entre le nouveau panislamisme et le panslavisme ou mieux le néo-slavophilisme de Moscou. Tous deux prêchent avec un aveuglement presque égal qu'en dehors des anciennes traditions il n'y a pas de salut, et que tout bon patriote doit travailler à évincer l'européisme.

Or c'est l'Europe et l'influence européenne qui ont fait l'Égypte moderne, qui, hier encore, semblaient l'avoir placée à la tête du monde musulman et être en train d'en faire une sorte d'état modèle pour tout l'islam. En dehors de cette influence et, je dirai plus, en dehors de cette tutelle de l'Europe, il n'y a de longtemps pour l'Égypte que barbarie, décadence, appauvrissement.

On a souvent accusé les puissances occidentales de n'avoir, en Égypte, songé qu'à elles-mêmes et à leurs nationaux sans se soucier des indigènes et du peuple égyptien, cyniquement sacrifiés à la rapace cupidité des banquiers de Londres et de Paris, des négocians d'Alexandrie ou du Caire et de tous les oiseaux de proie accourus de l'Occident au pays des Pyramides. Qu'y a-t-il de vrai dans ces doléances dont l'écho, grossi par l'esprit de parti ou les jalousies nationales, a bruyamment retenti du Caire à Rome, à Paris, à Londres?

Certes, la France et l'Angleterre, en s'immisçant dans les affaires égyptiennes, ont eu d'abord en vue les intérêts français, les intérêts anglais. Et à quel autre titre pouvaient-elles intervenir? Voudrait-on qu'elles eussent fait de la politique en dehors de leurs intérêts nationaux? Est-ce à dire pour cela, comme on cherche de divers côtés à en accréditer l'opinion, qu'elles aient systématiquement immolé le peuple d'Égypte à leur égoïsme? Rien n'est moins prouvé.

Il faut juger l'arbre par ses fruits, dit l'évangile; or si l'on juge du contrôle anglo-français par ses premiers résultats, par les fruits surtout qu'il eût donnés en quelques années, pour peu qu'on leur eût laissé le temps de mûrir, il nous paraît évident que l'Égypte avait tout à gagner à l'ingérence des deux puissances.

Ce qui a été le plus attaqué dans l'action commune de la France et de l'Angleterre, c'est le contrôle financier. On a prétendu qu'il écrasait, qu'il saignait le peuple égyptien; on a été jusqu'à dire qu'il appauvrissait l'Égypte. Au risque de paraître me plaire aux paradoxes, j'avouerai qu'à mes yeux ce contrôle tant décrié devait surtout profiter à l'Égypte. C'est elle qui a le plus à perdre à sa suppression.

Le contrôle anglo-français, sans doute, comme toute immixtion de l'étranger, a blessé des susceptibilités, produit des froissemens, fait des mécontens; il a pu même donner lieu à des abus; dans quel

pays, dans quel état de l'Orient surtout, n'y a-t-il pas d'abus? Pour un observateur attentif, ce contrôle n'en était pas moins le meilleur moyen de relever l'Égypte et matériellement et moralement. N'était-ce donc rien que d'apporter aux anciens sujets du prodigue Ismaïl des habitudes d'ordre et d'économie, de donner aux pachas comme aux derniers cheiks des leçons d'honneur, de probité, d'équité? C'était quelque chose, nous semble-t-il, et beaucoup des antipathies excitées par le contrôle tiennent précisément à cela; il dérangeait les habitudes indigènes, il déconsidérait les pratiques de l'administration orientale.

On a, non sans raison peut-être, fait un reproche à la France et à l'Angleterre de s'être trop exclusivement occupées des intérêts financiers de leurs nationaux, bien que ce fussent là des intérêts positifs, incontestables, se chiffrant, pour chacun des deux pays, par milliards de francs. On n'a pas assez remarqué qu'en cherchant à introduire en Égypte les procédés de perception et de comptabilité de l'Europe, les puissances occidentales servaient non moins les contribuables indigènes que les créanciers étrangers. Quant à l'Égypte elle-même, envisagée comme état, l'intérêt d'un débiteur n'est-il pas de se libérer et doit-il en vouloir à ceux qui lui en fournissent les moyens?

Peu de personnes semblent se rendre compte des magnifiques perspectives qu'eût ouvertes à l'Égypte, dans un avenir prochain, le maintien, pour quelques années encore, du contrôle anglo-français. Avec l'amortissement de la dette, avec le progrès économique qui eût infailliblement suivi le rétablissement de l'ordre dans les finances et l'administration, l'Égypte eût retrouvé un crédit sans précédent en Orient. Avec le crédit, elle aurait possédé une des choses qui manquent le plus aux peuples mahométans : la richesse et les instrumens de travail. Elle eût pu, en moins d'un demi-siècle, doubler aux dépens du désert l'étendue de ses cultures, et, par suite, doubler sa population, doubler ou tripler sa richesse.

Un des reproches les plus souvent adressés au contrôle, c'est le grand nombre d'étrangers, Français, Anglais, Italiens, Européens de toute sorte, appelés à des postes lucratifs dans les administrations égyptiennes, dans les chemins de fer, dans les télégraphes, dans le cadastre, dans les douanes, etc., tous grassement payés, à l'anglaise ou à l'anglo-indienne, aux dépens des finances du khédive; 174 Anglais touchaient en appointemens 6,968 livres égyptiennes, 326 Français touchaient 9,812 livres (1). Il a pu y avoir excès dans le chiffre de quelques traitemens ou dans le nombre des Européens transformés en fonctionnaires égyptiens. Mais était-ce là uniquement, entre les Anglais et les Fran-

(1) La livre égyptienne vaut près de 26 francs.

çais, une sorte de partage des dépouilles de l'Égypte? Pour réformer les finances et les administrations, ne fallait-il pas des agens sûrs? N'était-ce même pas là, en plein Orient, en plein islamisme, la principale difficulté de toute réforme, et ces agens probes et capables, où les trouver, si ce n'est parmi les Européens? et comment les attirer ou les garder, si ce n'est en les dédommageant largement? Il est clair que, de ce côté, le contrôle a dû se faire beaucoup d'ennemis, mais moins sans doute parmi les fellahs et les contribuables que parmi les anciens collecteurs ou fermiers des taxes, parmi les agioteurs et spéculateurs chrétiens, juifs ou musulmans.

En dehors des défauts inhérens à son institution, le contrôle anglo-français a donné lieu à des griefs qui ont plus ou moins directement contribué à la formation et à l'insurrection du prétendu parti national. Nous voulons parler de l'attitude des contrôleurs en face de l'armée et en face de l'assemblée des notables.

Par situation, pour alléger les finances égyptiennes, et non moins peut-être pour parer à certaines éventualités, les contrôleurs ont cherché à diminuer l'effectif de l'inutile armée égyptienne. Naturellement, un tel projet ne pouvait être populaire près des colonels. Les faits ont montré que l'Europe et l'Égypte n'avaient qu'à gagner à la réduction de cette armée, moins propre à conquérir le Soudan ou à battre les Abyssiniens qu'à faire des pronunciamientos politiques. Si l'Europe veut établir au Caire un ordre de choses durable, elle sera obligée de suivre sur ce point les vues des contrôleurs. Le tort de ces derniers a été de laisser transpirer des projets que l'hésitation de leurs gouvernemens ne leur permettait pas d'imposer. En pareil cas, si l'on ne peut recommander les procédés de Mahmoud avec les janissaires ou de Méhémet-Ali avec les mamelouks, il faut se garder de parler lorsqu'on ne peut agir.

Quant à la chambre des notables, il était difficile qu'elle n'excitât pas les suspicions du contrôle, tant par les intrigues d'où elle était sortie que par les droits qu'on revendiquait pour elle. Qu'étaient les parrains égyptiens du système constitutionnel? C'étaient, on le sait, les colonels, et ils ont montré que, dans la chambre du Caire, leur épée pesait plus que les plus beaux discours. Ce n'était pas la première fois du reste que l'Égypte s'essayait au parlementarisme ; son initiateur en pareille matière avait été Ismaïl lui-même. L'ex-khédive avait le premier enseigné à Arabi l'art de se dissimuler derrière une assemblée.

Les Orientaux les plus attachés au Coran savent, à l'occasion, faire des emprunts à l'Europe. Les pachas en imitent les lois et les assemblées, comme ils en ont imité le costume ou les modes. Ils se taillent une constitution comme ils ont substitué le fez au turban et la banale stambouline au pittoresque accoutrement de leurs ancêtres. Au fond,

ce n'est guère pour eux qu'une sorte de travestissement; ils ont beau s'habiller plus ou moins à l'européenne, dans la vie publique comme dans la vie privée, il n'y a que les dehors de changés.

Faut-il rappeler ce qu'est devenue aux mains du sultan la fameuse constitution de Midhat, dès que la Porte n'a plus eu besoin d'en imposer à la crédulité de l'Occident? Il y a des gens pour lesquels le despotisme est aussi naturel à l'Orient que le soleil et le palmier. Si différens que Turcs et Arabes soient de nous, par l'origine, par la religion, par tous les élémens de la civilisation, nous n'oserions, pour notre part, les condamner à l'absolutisme à perpétuité. Les nations, à cet égard, ont plus d'une fois donné à leurs contempteurs d'heureux démentis. L'Italie, la terre des morts du poète, en est une preuve vivante, mais, n'en déplaise à nos voisins des Alpes, l'Égypte n'est point l'Italie, pas plus qu'Arabi n'est un Garibaldi ou un Manin. Il faudra du temps à la liberté politique pour s'acclimater dans le limon du Nil, et si jamais elle s'y enracine, il est douteux qu'elle y soit semée par la main des colonels.

Le véritable obstacle à l'établissement du régime constitutionnel au Caire, ce n'est pas le contrôle anglo-français, qui, après tout, eût pu lui faire sa part; ce sont les traditions de l'islam et les mœurs de la vieille Égypte, ce sont les cinquante siècles de despotisme qui pèsent sur le fellah, c'est la courbache qui règne en souveraine du delta aux cataractes. On l'a dit à la tribune, ce n'est pas dans ses hypogées que l'Égypte peut retrouver les principes de 89; veut-elle se les approprier, il lui faut se mettre à l'école de l'Europe, se laver des vices invétérés de l'administration orientale, se pénétrer des notions d'ordre et de justice sans lesquelles toute liberté ne serait qu'un mensonge et toute constitution une parodie.

Cette initiation, l'Égypte ne peut la faire que sous la tutelle de l'étranger, et si pareille tutelle est toujours pénible, il était difficile de lui trouver une forme moins inquiétante que le contrôle anglo-français. En pareil cas, deux précepteurs valent mieux qu'un. Par sa situation et sa faiblesse, l'Égypte est exposée à toutes les convoitises musulmanes ou chrétiennes; c'était pour elle une garantie que de ne pas subir l'influence exclusive d'une seule puissance. En s'attaquant au contrôle anglo-français, Arabi n'a pas seulement fait reculer l'Égypte d'au moins un quart de siècle, il en a compromis l'existence nationale; il l'a placée dans l'alternative de devenir un pachalik turc ou une colonie anglaise.

Contre ce double péril, la présence de la France était pour l'Égypte, aussi bien que pour l'Europe, la meilleure assurance. La conférence a montré combien il était difficile de rien substituer au contrôle anglo-français; elle a fait voir en même temps combien étaient frivoles les

soupçons affichés au sud des Alpes ou au nord de la Manche contre l'ambition française. Loin de convoiter la possession de l'Égypte, la France refuse d'y intervenir pour le maintien de ses droits acquis et pour la répression d'un fanatisme dont elle doit plus que personne redouter la contagion, pour ne pas laisser enfin la place vide à l'Angleterre ou à la Porte.

C'était pourtant la plus sûre manière d'empêcher le khédive de tomber au rang d'un vali turc ou d'un rajah indien. Le gouvernement français eût voulu pour agir un mandat de l'Europe; ce mandat, elle a beau ne pas l'avoir reçu officiellement, c'est l'intérêt européen que la France eût représenté sur le détroit artificiel de Suez. Elle y eût été, sinon le mandataire, du moins le garant de l'Europe.

Il est heureux pour les chrétiens que, sans attendre les obscures combinaisons du Divan, M. Gladstone se soit chargé de rétablir leur prestige aux bouches du Nil et de leur rendre de nouveau l'Orient habitable; mais serait-il bon, pour la France et pour l'Europe, de laisser tout l'honneur et le profit de cette tâche à l'impératrice des Indes ou de s'en fier entièrement à la loyauté et au désintéressement des Turcs?

Le monde est en grande partie gouverné par l'opinion; l'idée qu'a l'étranger de l'énergie d'un peuple, de la virilité d'un gouvernement est une force que rien ne remplace et d'autant plus précieuse qu'en mainte circonstance elle dispense d'en appeler à la force matérielle ou que, si on fait mine d'y recourir, elle en double l'effet. L'Angleterre l'a compris, la France l'a oublié. Pour n'avoir pas su se décider à l'heure opportune, notre gouvernement a laissé grossir les difficultés égyptiennes, et, de peur de s'y laisser engager, il risque de les laisser trancher sans nous et peut-être contre nous. Pour n'avoir pas osé débarquer un homme sur les plages d'Égypte, il risque de nous contraindre à accroître durant des années l'effectif de nos soldats dans les oasis de la Tunisie ou dans le Sahara oranais.

A force de tergiversations et de tâtonnemens, nous nous sommes laissé devancer par la Porte en même temps que par l'Angleterre. Les décisions de la conférence, dont nous avons provoqué la réunion, les tardives offres d'intervention de la Porte, qu'en dépit de nos intérêts africains nous avons nous-mêmes officiellement sollicitées, nous ont pris au dépourvu. On dirait que notre politique n'a eu d'autre but que de se laisser distancer par les événemens pour nous rendre toute résolution inutile et toute action impossible.

La France a fait de ses mains tout ce qu'elle a pu pour s'évincer elle-même d'un pays, où il y a quelques semaines à peine elle réclamait solennellement une position privilégiée. Il a beau être bien tard pour réparer les fautes commises, la perspective d'une intervention turque, au lieu d'être pour nous un motif d'abstention, était un motif

de nous hâter. Si nous avions des raisons pour ne pas abandonner entièrement à l'Angleterre une œuvre où nous étions presque aussi intéressés qu'elle, nous en avons d'autres pour ne pas nous en reposer aveuglément sur l'immixtion turque. Notre mémoire serait-elle si courte que nous ayons déjà oublié les récentes provocations des agens du sultan à Tripoli? Notre imagination est-elle si débile qu'elle ne puisse nous représenter les espérances suggérées au fanatisme musulman, du Liban à l'Atlas, par le débarquement des troupes du calife sur une terre qui leur avait été si longtemps fermée? Si le pied des soldats turcs doit fouler le sol d'Égypte, fasse le ciel que nous n'entendions point l'écho de leurs pas résonner dans les sables de la syrte ou les ksours du Sahara!

Puisque nous n'avons pas su épargner à l'Égypte cette rentrée des Turcs, le mieux pour nous serait encore de ne pas laisser persuader à nos sujets musulmans que la république française s'efface humblement devant le calife. Si nous ne pouvons coopérer avec les nizams ou les rédifs, nous aurions pu occuper un point du canal de Suez, dont la protection semblait revenir de préférence à notre drapeau. De cette façon au moins, nous ne nous fussions pas absolument dissimulés dans l'ombre, à l'heure où les regards de tout l'islam se tournaient vers le Nil, et, lors du règlement des affaires égyptiennes, nous aurions eu un gage dans Port-Saïd ou Ismaïlia, comme l'Angleterre en a déjà un dans Alexandrie.

Croire que tout serait terminé par l'intervention de la Porte, même acceptée de l'Angleterre, que tout serait arrangé par la soumission plus ou moins sincère et durable d'Arabi et de Toulba, ce serait une nouvelle illusion. A quelles conditions l'Égypte sera-t-elle ouverte aux Turcs qui, en dépit de la conférence, s'y présentent déjà moins en mandataires de l'Europe qu'en maîtres et en souverains? Combien de temps y resteront-ils et les Anglais peut-être avec eux? Quelle garantie assurer au pâle héritier de Méhémet-Ali et d'Ibrahim contre la domination des instigateurs ou des complices presque avérés d'Arabi? Quel ordre de choses nouveau établir en Égypte, ou comment restaurer le *statu quo ante* dont nous n'avons cessé de réclamer officiellement le rétablissement sans rien faire pour le faciliter? Ce sont là des questions dont la France ne saurait se désintéresser. Puisse-t-elle y faire preuve de plus de résolution et d'esprit de suite que par le passé! Autrement l'été de 1882 risquerait d'être plus funeste à l'influence française, plus funeste à l'autonomie égyptienne, que l'été de 1840.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet.

Il n'y a point de dettes qui ne se paient, c'est un dicton vieux comme le monde avec lequel on a fait des comédies, même des tragédies, et les plus lourdes dettes ne sont pas toujours des affaires d'argent. Il y a aussi ces dettes qui en politique s'appellent les engagemens présomptueux, les coûteuses poursuites de popularité, les complicités onéreuses, les mécomptes préparés par les faux calculs. Cela veut dire qu'en politique toutes les fautes sont des dettes et qu'un jour ou l'autre elles se paient. Quand, par imprévoyance ou par témérité, par irrésolution ou par inexpérience, on s'est jeté ou on s'est laissé entraîner dans d'inextricables embarras extérieurs, les conséquences se font bientôt sentir et deviennent inexorables : on ne peut plus les éluder, il faut payer ! Quand, par aveuglement d'esprit ou par des condescendances intéressées, on a laissé les partis abuser de leur pouvoir, mettre en doute les institutions et les lois, troubler les mœurs et les croyances, on ne tarde pas à tomber dans une confusion d'où l'on ne sait plus comment sortir : il faut encore payer pour ce qu'on a fait et pour ce qu'on a laissé faire. Lorsque, par des dépenses démesurées ou par des combinaisons chimériques, on a gravement engagé, sinon compromis, les finances publiques, il n'y a pas à dire, il faut s'arrêter, voir de plus près au budget et régler ses comptes ! Tout ce qui se passe depuis quelque temps, ces incidens, ces discussions qui se sont succédé à propos des affaires égyptiennes, de la politique intérieure, des difficultés financières, et cette crise ministérielle qui vient aujourd'hui compléter l'imbroglio, tout cela, qu'est-ce autre chose qu'une série de dettes représentant l'imprévoyance de plusieurs mois, de plusieurs années, et arrivant ensemble à la fatale échéance ? Il faut payer, c'est le dernier mot, — avec cette particularité aggravante et peu consolante que ce sont toujours les partis, les ministères, les cham-

bres qui font les dettes, et que c'est toujours le pays qui est obligé de les payer, qui souffre de toutes les fautes dans ses intérêts, dans sa sécurité, quelquefois dans sa considération et dans son crédit devant le monde.

Assurément il fallait bien s'y attendre. A voir particulièrement le rôle que le ministère a fait depuis quelques mois à la France dans ces graves affaires orientales et européennes qui occupent de plus en plus le monde, on pouvait bien pressentir qu'une crise était inévitable. La seule question était de savoir si cette crise serait immédiate ou si on réussirait à l'éluder pour le moment, à l'ajourner jusqu'après les vacances parlementaires. Tout s'est précipité au dernier instant et ce vote d'hier, qui a mis un terme à de pénibles incertitudes, n'est à vrai dire que le dénoûment des discussions qui se sont succédé depuis quelques jours, qui ont préparé la déroute définitive du ministère. Cette question de la politique française en Égypte, ou plutôt de la politique extérieure tout entière, a été agitée en effet il y a quelques jours devant le sénat à propos des premiers crédits demandés par le gouvernement; elle a été l'objet d'une éloquente et vive controverse entre M. le duc de Broglie, M. Waddington, M. le président du conseil et le rapporteur de la commission, M. Scherer, qui, parlant au nom d'une majorité républicaine, n'a pas été le moins dur pour le ministère. Elle est revenue plus d'une fois par saccades, par soubresauts dans la chambre des députés. Ces discussions françaises ont été elles-mêmes éclairées ou complétées par les débats du parlement anglais, par les révélations diplomatiques comme par la marche des événemens. Tout a été mis au jour, ce qui n'a pas été dit a pu être entrevu. L'instruction a été aussi complète qu'elle pouvait l'être, et la vérité, telle qu'elle se dégage de tous les faits, de toutes les manifestations, c'est que, par ses indécisions, par ses faiblesses, M. le président du conseil s'était mis évidemment dans une position où il ne pouvait plus diriger avec autorité la politique de la France. A prendre ses déclarations mêmes, à interroger ses actes, on est toujours réduit à se demander ce qu'il a voulu, ce qu'il s'est proposé. Depuis sa rentrée aux affaires, il semble n'avoir eu d'autre préoccupation que de battre en retraite devant les événemens ou, si l'on veut, de s'établir dans une sorte de politique mixte qui consiste à ne s'engager qu'à demi, à ne se retirer qu'à demi, et le seul résultat apparent de ce système est d'avoir créé une situation où il serait maintenant aussi difficile pour la France de se replier dans une abstention complète que de s'associer à une action sérieuse et décisive. S'abstenir après avoir déclaré si haut que la France a une position privilégiée, une prépondérance légitime à sauvegarder aux bords du Nil, c'est une humiliante abdication; accepter le rôle actif d'une puissance indépendante dans une campagne égyptienne, même d'accord avec l'Angleterre, ce serait courir une terrible aventure, au

dire du président du conseil d'hier. C'est l'alternative où M. de Freycinet a conduit la France et où il la laisse. Il faudra bien cependant sortir de là et retrouver un chemin à travers les impossibilités ou les difficultés qui ont été créées.

La fatale erreur commise depuis quelques années par nos gouvernemens a été d'aller devant eux assez étourdiment sans trop savoir où ils allaient et ce qu'ils voulaient, sans se faire une idée précise de ce qui était possible et utile pour notre pays. Sans doute, à l'origine, il y avait à choisir entre deux politiques. On pouvait se dire que la France, après les malheurs dont elle avait été la victime, dans la situation qui lui était faite en Europe, ne devait avoir pour longtemps d'autre pensée que de vivre retirée des mêlées du monde, recueillie en elle-même, uniquement occupée à guérir ses blessures, à réparer ses forces. Ce n'était pas une abdication fataliste, un effacement morose et stérile; c'était la réserve préméditée d'une nation vaincue, mais toujours puissante, acceptant ce qu'on pourrait appeler un état de disponibilité temporaire plutôt que de briguer des rôles secondaires et inutiles. C'est la politique qui a été suivie heureusement pendant quelques années et que M. le duc de Broglie exposait l'autre jour encore avec éclat au Luxembourg. Il y avait sans doute aussi, surtout après les premières années, une autre politique qui, en étant peut-être moins sûre, pouvait cependant encore être utilement et honorablement pratiquée. Évidemment la France, sans se mêler de tout, sans se jeter avec impatience sur toutes les occasions d'intervention, pouvait choisir certains points du monde où elle avait le droit de maintenir son ascendant. C'était son droit, c'était aussi son rôle, et les points où elle pouvait revendiquer, non une prépondérance d'ostentation, mais un ascendant naturel et légitime, étaient tout indiqués. Dans cette affaire d'Égypte, qui a commencé il y a quelques années déjà, elle avait notamment des traditions, les intérêts les plus sérieux; elle n'avait pas seulement à protéger une colonie florissante, une œuvre servant au commerce universel des nations, elle avait en même temps le droit de ne pas laisser s'établir en pleine Égypte, au Caire, un foyer de propagandes et d'influences musulmanes plus ou moins ennemies, plus ou moins menaçantes pour sa domination dans le nord de l'Afrique. La France, en cela, n'avait point à se mettre en contradiction avec les intérêts généraux de l'Europe; elle avait de plus l'avantage de se trouver en complet accord avec l'Angleterre. C'était une sorte de prolongation ou de résurrection de l'alliance occidentale dans des conditions restreintes qui ne pouvaient nullement réveiller les ombrages européens. Sauvegarder des intérêts et des droits légitimes, les défendre par une entente permanente avec le gouvernement britannique, sans se séparer un instant de l'Angleterre, pas plus dans l'action que dans la délibération, c'était donc aussi une politique avouable, plausible,

comme le recueillement avait été une politique, et, en définitive, elle pouvait être pratiquée sans péril. Elle ne pouvait inquiéter sérieusement les cabinets du continent, et elle se produisait, sous la garantie de l'alliance des deux plus grands états maritimes, dans un intérêt universel, pour le bien de la paix générale, pour le maintien de conditions internationales depuis longtemps reconnues, acceptées par toutes les puissances de l'Europe, sans excepter la Sublime-Porte elle-même.

Oui, sans doute, c'était une politique qui n'avait rien que d'avouable, qu'il aurait fallu simplement suivre sans déviation et sans défaillance dès qu'on avait cru devoir, à un certain moment, sortir de la réserve, du recueillement où l'on s'était renfermé au lendemain des malheurs de la France; mais ce qui ne peut en vérité passer pour une politique, ce qui ne ressemble plus à rien, c'est tout ce que le dernier président du conseil a cru devoir faire depuis son entrée au pouvoir, c'est ce système intermittent et méticuleux qui consiste tantôt à se retirer, tantôt à s'avancer, un jour à invoquer l'alliance anglaise, un autre jour à se mettre à la disposition du concert européen reconstitué en conférence à Constantinople. M. de Freycinet, au début de son ministère, faisait entendre les plus fières paroles sur la prépondérance et la position privilégiée de la France, sur la protection due à cette vaillante colonie qui portait si haut le drapeau français. Ce n'était pas la peine de parler ainsi pour en venir bientôt à laisser les événemens se précipiter, à temporiser avec les violences de la soldatesque égyptienne, à se désister des droits les plus légitimes de défense, à envoyer quelques navires qui n'ont eu d'autre mission que d'assister silencieux et immobiles au massacre des Européens à Alexandrie.

M. de Freycinet prétendait récemment, non sans une certaine amertume, qu'on ne lui rendait pas justice, qu'on ne tenait pas compte des difficultés de sa position, qu'on méconnaissait la logique qui présidait à tous les actes de sa diplomatie. Personne ne conteste au dernier ministre des affaires étrangères ni les bonnes intentions, ni les difficultés d'une position aussi délicate que compliquée. Quant à la logique qu'il a cru mettre dans sa diplomatie, c'est malheureusement la logique de la faiblesse, de la timidité, qui ne sait pas trop ce qu'elle veut, qui s'évertue vainement à concilier les choses les plus contraires, qui n'arrive à rien et finit par tout compromettre. Le chef de notre diplomatie a cru presque faire un coup de maître ou, dans tous les cas, se tirer d'embarras, prendre ses sûretés en s'employant de tout son zèle à mettre en mouvement le concert européen représenté pour le moment par la conférence de Constantinople. On ne peut certes parler légèrement d'un aussi grand personnage que le concert européen. Il est pourtant impossible de ne pas remarquer que si le chef de notre cabinet s'était flatté de trouver auprès de cet éminent personnage quelque garantie ou quelque facilité, il s'est mépris. Quand le con-

cert européen a eu à prendre une résolution, il s'est prononcé pour l'intervention turque que le sultan lui-même avait d'abord déclinée, et il a même été assez puissant pour décider cette intervention à la dernière extrémité, lorsqu'elle ne pouvait plus être qu'une complication de plus. Quand il a eu à délibérer sur l'intervention de quelques autres puissances, de la France et de l'Angleterre notamment, à défaut de la Turquie, il s'est récusé, et, quand il s'est agi d'une intervention restreinte, limitée à la protection du canal de Suez, il a encore refusé d'avoir une opinion. Il a laissé à chacun sa responsabilité; c'est ce qu'on a appelé récemment par un euphémisme une « neutralité bienveillante. » En définitive, tout ce qu'on a obtenu de la conférence de Constantinople jusqu'ici a été la sanction de l'intervention turque, dans laquelle on a bien des fois signalé un danger pour la France.

Voilà qui est clair. Le chef de notre cabinet, avec la logique qu'il se flatte de mettre dans sa diplomatie, s'est toujours efforcé de faire marcher ensemble sa déférence pour le concert européen et l'entente particulière avec l'Angleterre; mais il est bien évident qu'il veut trop de choses à la fois et que cette entente avec l'Angleterre, dont il aurait dû se préoccuper avant tout, il l'a pratiquée de manière à la rendre impossible ou vaine. Oh! sûrement il s'est toujours promis de la maintenir, il en a parlé sans cesse en témoignant le plus vif désir de ne rien faire sans l'Angleterre. En réalité, dès son entrée au pouvoir, son premier mot, dans une conversation avec lord Lyons, était pour décliner tout engagement, tout ce qui aurait pu conduire à une entente plus précise; il commençait par désavouer toute pensée d'action sérieuse. Depuis il n'a laissé échapper aucune occasion de réduire aux proportions de l'accord le plus inoffensif l'alliance des deux nations. Que disons-nous? On se défend même de prononcer ce mot d'alliance; on ne veut pas d'alliance, et jusque dans ce dernier arrangement qui avait été adopté à la veille de la crise de ces jours passés, notre gouvernement avait pris les précautions les plus singulières pour qu'il fût bien entendu que la cause française n'était pas la cause anglaise. C'était à tout prendre un simple accord d'apparence, de politesse, sans aucune efficacité, si bien qu'en fin de compte M. le président du conseil s'est trouvé entre le concert européen qui ne lui a pas prodigué ses faveurs, qui ne lui a pas donné le moindre mandat, et l'Angleterre, avec qui il a craint jusqu'au bout de se lier plus intimement. Il a tenu à garder son indépendance, il l'a gardée, en effet, au risque de ne savoir qu'en faire.

Cependant les événemens ont marché! L'Angleterre, sans s'arrêter aux consultations de la conférence de Constantinople pas plus qu'aux hésitations du ministère français, s'est décidée comme elle se décide toujours quand elle voit ses intérêts en jeu. Elle a engagé l'action avec son énergie redoutable. Elle a ouvert le feu contre Alexandrie, et non-

seulement elle a bombardé les forts d'Alexandrie, elle est entrée immédiatement en armes dans la malheureuse ville que les soldats égyptiens aux ordres d'Arabi ont abandonnée après l'avoir incendiée et pillée. Elle s'est établie provisoirement dans les ruines, essayant de reconstituer une administration, se servant un peu du khédive, qu'elle tient sous sa garde et qui est sans doute plus en sûreté avec les sentinelles anglaises aux portes de son palais qu'il ne le serait au camp d'Arabi. Il est bien clair que désormais les Anglais ont pris leur parti. Ils n'en sont plus à délibérer. Ils ont déjà voté tous les crédits nécessaires, et en même temps qu'ils appellent des Indes des contingens qui doivent débarquer à Suez, ils envoient d'Europe des forces nouvelles incessamment dirigées sur Alexandrie. Ils ont même levé des réserves, et avant peu ils auront en Égypte une armée entière prête à exécuter les volontés de la puissance britannique. Ils iront vraisemblablement au Caire. C'est une nouvelle campagne d'Égypte qui commence. Maintenant on ne s'attend pas sans doute à voir les Anglais s'arrêter ou se retirer parce que le sultan, pressé par la conférence de Constantinople, aurait offert d'envoyer des troupes. Le temps est passé selon le mot de M. Gladstone. Que les soldats du sultan aillent ou n'aillent pas en Égypte, l'Angleterre ne paraît pas moins résolue à aller jusqu'au bout, à « rétablir l'ordre, » comme dit la diplomatie. C'est en présence de cette situation que le ministère français, placé entre le concert européen et l'Angleterre, a eu, à son tour, à user de l'indépendance qu'il s'est réservée, à prendre des résolutions nouvelles pour suivre, ne fût-ce que de loin, les événemens. Qu'a-t-il fait alors? Il avait déjà demandé un modeste crédit pour armer ou réparer quelques navires, — uniquement par précaution, comme on le disait; il s'est bientôt décidé à faire un pas de plus, à soumettre aux chambres une nouvelle demande de crédits, — justement la proposition qui a précipité sa chute. A vrai dire, il ne pouvait guère en être autrement. Cette proposition, en effet, n'était que la continuation, l'aggravation de cette politique d'ambiguïté qui depuis longtemps fatigue et déconcerte l'opinion. Notre gouvernement avait imaginé une sorte d'apparition dérobée en Égypte, une petite opération qui ne pouvait, pensait-il, le brouiller avec le concert européen et à laquelle l'Angleterre s'était empressée de souscrire sans y attacher évidemment toute l'importance qu'a paru y voir le président du conseil français. Il s'agissait d'envoyer un petit corps, quelque trois ou quatre mille hommes, sur les bords du canal de Suez, dans deux ou trois postes, probablement à Port-Saïd et à Ismaïlia. Ces trois ou quatre mille hommes seraient allés là, pas ailleurs; ils devaient monter la garde et repousser les Bédouins, pas les Égyptiens d'Arabi, si ceux-ci par hasard les attaquaient. Il était expressément réservé qu'en aucun cas nos soldats ne devaient prêter le moindre secours aux soldats anglais.

C'était une manière d'aller en Égypte et de n'y pas aller! Or ici s'élevait aussitôt la question la plus grave et la plus délicate. Si la France avait intérêt à intervenir, elle devait sans contredit le faire ouvertement, sans détour, sans cacher son drapeau, en acceptant franchement de placer ses forces à côté des forces anglaises. Si on ne voulait pas aller jusqu'à cette intervention avouée, mieux valait certes de toute façon ne pas se donner ces mesquines apparences et se réfugier dans une abstention complète qui n'est pas glorieuse, mais qui, enfin, est un système. La pire des politiques, dans tous les cas, était de se prêter à une opération équivoque qui, sans avoir les avantages et l'honneur d'une intervention, en offrait les inconvéniens et les périls : car enfin ces soldats peu nombreux, placés dans un poste lointain, étaient exposés à être attaqués, peut-être à subir des revers, à engager le drapeau, et la France pouvait se trouver entraînée, sans l'avoir voulu ni prévu, dans une aventure bien plus grave qu'une intervention avérée et légitime. C'est tout cela qui a ému les instincts de la chambre, qui l'a mise en garde contre cet inconnu qu'on lui présentait, et le ministère, en dépit de toutes les habiletés de langage de M. le président du conseil, est tombé sous le poids d'un vote qu'on pourrait presque dire unanime, auquel se sont associés les partis les plus divers. D'un seul coup il a payé toutes ses faiblesses.

Au fond, qu'on ne s'y trompe pas, le ministère a péri sans doute victime d'une conception malheureuse, d'une combinaison subtile et équivoque, qui ne répondait ni aux instincts nationaux, ni aux plus sérieux intérêts de prévoyance ; mais il est tombé aussi parce que dans ces graves affaires, depuis le commencement jusqu'à la fin, il n'a su ni remplir le rôle, ni accepter la responsabilité d'un gouvernement. On aurait dit que le chef du cabinet, loin d'exercer son influence et de prendre la direction du parlement, n'avait d'autre souci que de se modeler sur les mobilités de la chambre, de flatter les partis pour avoir leur appui, d'attendre d'heure en heure une impulsion, au lieu de la donner, comme c'était son devoir, avec son autorité de premier ministre, avec la connaissance qu'il avait de l'état de l'Europe, de la complication des rapports et des intérêts diplomatiques. Rien, certes de plus étrange que cette insistance méticuleuse et inquiète que mettait le chef du cabinet à revenir perpétuellement devant la chambre, à lui répéter sans cesse qu'elle pouvait être tranquille, que rien ne serait fait sans qu'elle fût consultée, non-seulement sur la direction générale de la politique, mais sur les détails, sur chaque incident. Il ne l'a pas dit une fois, il l'a déclaré à tout propos, comme s'il ne se sentait jamais assez lié. Il ne s'est pas borné à des paroles, il a mis sa théorie dans les actes, il a procédé par ces demandes de crédits partiels, successifs, « étagés, » comme on l'a dit l'autre jour au sénat, de telle façon qu'il fût bien entendu que tout restait à la merci d'un scru-

tin perpétuellement ouvert. M. le président du conseil ne s'apercevait pas qu'avec ses procédés il confondait et dénaturait toutes les conditions de la vie publique, et qu'en abdiquant les droits du gouvernement, il ne facilitait pas l'œuvre du parlement. Cette crainte de la responsabilité s'est traduite d'une manière presque naïve il y a quelques jours dans les rapports du cabinet avec une commission au sujet des premiers crédits demandés pour les affaires égyptiennes. Un membre de la commission, à ce qu'il paraît, s'était hasardé à demander s'il n'y aurait pas « avantage à ce que le crédit fût voté avec cette signification que le gouvernement était dès à présent autorisé à faire usage des armemens qu'il réclame pour un cas pressant. » A cette question fort sensée, le ministre, — au dire d'un rapporteur qui parle une langue assez baroque, — aurait répondu qu'assurément une telle attitude ne pourrait pas être refusée par le cabinet, si les chambres croyaient devoir la lui offrir, mais qu'il ne jugeait pas opportun de prendre, quant à présent, l'initiative de réclamer ce pouvoir.

C'est fort bien assurément de respecter les chambres, de se soumettre à leur volonté; mais si le système parlementaire était tel qu'on le représente depuis quelque temps, tel que l'a pratiqué le dernier président du conseil, il serait le plus désastreux des régimes. Il éteindrait toutes les initiatives et détruirait partout le sentiment de la responsabilité; il serait l'impuissance organisée. Et sait-on ce qui en résulte? Il y a deux conséquences également graves : la première, c'est qu'un chef de cabinet sans volonté perd nécessairement toute autorité devant le parlement auquel il témoigne de telles obséquiosités. Il y a une autre conséquence bien plus dangereuse encore dans les rapports extérieurs. Comment les gouvernemens étrangers seraient-ils tentés de traiter sérieusement avec un pouvoir qui, même lorsqu'il essaie de marcher, ne sait pas s'il existera demain?

Au courant de la brillante et rapide discussion qui s'est engagée, il y a peu de jours, devant le sénat sur ces malheureuses affaires d'Égypte, un des partisans les plus décidés de l'alliance anglo-française, M. Waddington, a exprimé l'opinion que, si M. Gambetta était resté plus longtemps au pouvoir, l'entente désirable des deux pays serait allée sans doute jusqu'à l'action militaire; il a ajouté que les hésitations du gouvernement anglais n'avaient tenu, n'avaient dû tenir qu'à des perspectives d'instabilité ministérielle et de crise intérieure en France. Eh! sans doute, il est possible que dans des conditions moins incertaines, moins précaires, le gouvernement anglais eût été plus prompt à se décider, que M. Gambetta eût réussi à donner plus de force et d'extension à cette alliance pour laquelle il se prononçait si ardemment ces jours derniers encore; mais c'est là justement toujours la question. Pourquoi M. Gambetta, avec son énergique intelligence des intérêts français en Égypte et ses idées sur l'alliance anglaise, a-t-il échoué au moment

décisif? Il n'a pas réussi et il ne pouvait peut-être pas réussir parce qu'il n'inspirait pas assez de confiance à un gouvernement sérieux appelé à traiter avec lui, parce qu'il s'était arrangé pour n'offrir aucune garantie de durée par sa situation, par son ministère, par sa politique intérieure. Malheureusement, c'est là ce qu'on semble ne pas comprendre. On ne veut pas voir qu'il n'y a aucun moyen de suivre un dessein de politique extérieure, d'entrer dans des alliances, de servir utilement les intérêts de la France dans le monde, tant qu'on n'aura pas une autre politique intérieure, tant qu'il n'y aura que des ministères réduits à se faire les complices des passions de secte, à subir toutes les propositions désorganisatrices, à compter heure par heure avec les tyrannies vulgaires des partis sans réussir toujours à les satisfaire. M. Gambetta a échoué dans ses tactiques; il a joué son ascendant, il l'a perdu pour longtemps peut-être, et le ministère qui lui a succédé a eu beau louvoyer, faire des concessions aux uns, essayer de rassurer les autres, flatter le radicalisme lui-même dans ses espérances ou tenter de rallier les modérés, il n'a pas été plus heureux; il n'est arrivé en fin de compte qu'à expier aujourd'hui les indécisions de politique extérieure par l'impuissance dont il a offert le triste spectacle et les concessions de politique intérieure par cette première échauffourée qui a éclaté pour ainsi dire sous ses pas il y a quelques jours à propos de la mairie centrale de Paris, qui a été le prélude de sa chute définitive. C'est ce qui s'appelle avoir à payer à la fois toutes les dettes de ses faiblesses ou de ses connivences à l'intérieur comme à l'extérieur.

Cet incident de la mairie centrale de Paris, qui est venu se mêler d'une manière si imprévue, si bizarre à des débats entrecoupés sur l'Égypte, est bien, certes, tout ce qu'il y a de plus curieux comme expression des ambiguïtés d'une situation, d'une politique. Lorsque le ministère se formait, il y a six mois, sous la présidence de M. de Freycinet, il croyait bien habile de rechercher des appuis un peu de tous les côtés, de se ménager des intelligences jusque dans les camps les plus extrêmes, en se flattant toujours néanmoins de garder une certaine apparence de modération. Il laissait passer toutes les prises en considération sous prétexte qu'il pouvait y avoir à examiner, à discuter, et, en réalité, pour n'avoir pas à se prononcer sur les questions les plus graves ou les plus délicates. Il faisait comme tous les pouvoirs faibles, qui, pour s'épargner un embarras du moment, accumulent les difficultés pour l'avenir. Le chef du cabinet accueillait tout, acceptait tout dans le parlement et hors du parlement. Il ne dédaignait pas d'entrer en pourparlers avec les délégués du conseil municipal de Paris, impatiens de conquérir cette institution d'une mairie centrale dans laquelle ils voyaient le couronnement de leurs ambitions, la sanction de leur indépendance, de l'autonomie parisienne. Le chef du

ministère, loin de décourager du premier coup ces prétentions comme il l'aurait dû, se plaisait au contraire à leur faire bon visage; il laissait tout espérer. Il ne voyait, quant à lui, aucun inconvénient à l'institution de cette mairie qu'on lui demandait, et s'il faisait quelque réserve, c'était tout au plus au sujet des « attributions qui seraient dévolues à cette magistrature. » Qu'a-t-il donc gagné avec ces concessions imprévoyantes? Il n'a réussi tout simplement qu'à exciter les ambitions d'une assemblée locale pleine de velléités usurpatrices, à préparer d'inextricables difficultés, à envenimer une situation qui n'est déjà que trop périlleuse.

On devait bien penser que les conseillers municipaux de Paris, avec leur humeur batailleuse et révolutionnaire, se souviendraient des promesses qu'ils avaient reçues, qu'ils ne tarderaient pas à en réclamer impérieusement la réalisation, dussent-ils paraître faire la loi au gouvernement et au parlement. Un instant, le conflit a failli éclater à l'occasion de la fête du 14 juillet. Le président du conseil municipal avait tout bonnement imaginé de profiter de l'inauguration de l'Hôtel de ville pour réclamer solennellement la grande institution, la mairie centrale, et M. le président de la république avait déclaré, de son côté, que si on devait parler de la mairie dans les discours qui lui seraient adressés, il n'assisterait pas au banquet de l'Hôtel de ville. La grande cérémonie risquait ainsi de se passer en famille, entre conseillers municipaux, et de manquer un peu de majesté. Heureusement on a transigé la veille de la fête! M. le président de la république a pu aller à l'Hôtel de ville sans être exposé à entendre des paroles qui auraient ressemblé à une sommation révolutionnaire; mais la crise n'était que différée. La question était trop vivement engagée pour ne pas renaître à la première occasion, et elle n'a pas tardé en effet à se reproduire en plein palais Bourbon sous la forme d'une interpellation qu'un honorable inconnu de la Cochinchine a cru devoir adresser au gouvernement pour lui demander s'il ne croyait pas le moment venu de donner un maire à la ville de Paris. C'est là justement que l'affaire s'est embrouillée et est devenue tout à fait singulière pour le gouvernement comme pour la chambre; elle s'est compliquée aussitôt de toute sorte de péripéties.

Que s'est-il passé, en effet? Il paraît bien que M. de Freycinet, en se montrant il y a quelques mois si prodigue de promesses envers le conseil municipal, n'avait pas consulté les sentimens intimes du parlement, puisque le jour où la question s'est produite, elle a provoqué une sorte d'explosion, une confusion complète. M. le ministre de l'intérieur, dans sa politique, a fait comme son chef dans sa diplomatie. Il n'a pas dit oui, il n'a pas dit non; il n'a pas promis la mairie centrale, il ne l'a pas absolument refusée: il a louvoyé. Il a cru se tirer d'affaire en demandant, après des explications évasives, l'ordre du jour pur et

simple; il n'a pas même obtenu cette modeste satisfaction. Il s'est trouvé, au contraire, dans ce parlement tout républicain, une majorité pour lui déclarer avec une sorte de brutalité que la chambre, « opposée à la création d'une mairie centrale à Paris, » espérait que le gouvernement se tiendrait pour averti. Le coup était rude autant qu'imprévu. M. le ministre de l'intérieur a donné sa démission, le cabinet tout entier a donné sa démission. On s'est bientôt ravisé cependant; on s'est expliqué. Un vote de confiance préparé par les tacticiens est venu le lendemain relever le ministère, sans rétracter toutefois le vote de la veille contre la mairie centrale, et on s'est cru sauvé. Malheureusement, on avait compté sans le conseil municipal, qui à son tour est entré en scène, qui a voulu relever le défi de la chambre en opposant, lui aussi, un ordre du jour à l'ordre du jour du palais Bourbon. M. le préfet de la Seine Floquet, qui avait donné sa démission comme le ministre de l'intérieur, a fait cause commune avec le conseil municipal et a déclaré plus que jamais qu'il n'avait accepté la préfecture que pour conquérir la mairie; « sinon, non, » a-t-il dit fièrement : de sorte qu'on était entre deux camps : d'un côté, la chambre, qui représente le pays tout entier, se déclarait opposée à la création de cette fameuse mairie centrale; d'un autre côté, le conseil municipal votait son ordre du jour contre la chambre, et M. le préfet de la Seine, après avoir donné sa démission, ne consentait à la retirer que s'il recevait une nouvelle investiture de ce conseil en insurrection. Le gouvernement s'est trouvé fort embarrassé et, une fois de plus, il a essayé de se tirer d'embarras en éludant tout, en confondant tout. Il a donné satisfaction à la chambre en annulant l'ordre du jour du conseil municipal, qui était une illégalité, une usurpation, et il a donné satisfaction au conseil municipal en lui laissant son préfet, qui, par un vote de confiance, est devenu une sorte de maire. C'est ce qu'on appelle gouverner!

L'incident est assurément bizarre, et sans avoir une importance démesurée, il a cependant sa signification, sa moralité. Il révèle une fois de plus cette situation étrange, absolument irrégulière et à peu près révolutionnaire où Paris se trouve placé depuis quelques années. Ainsi voilà un conseil municipal qui prétend se mettre en antagonisme avec l'assemblée souveraine du pays et se substituer à tous les pouvoirs. Il tient ses assises, il vote des ordres du jour de censure ou de confiance, il a son journal ; il a aussi son préfet qui n'est resté que sur son invitation; pour M. le préfet de la Seine, le gouvernement ne compte pas. Le conseil municipal prétend régir à son gré, selon ses passions, une ville comme Paris qui est la capitale de la France et disposer souverainement d'un budget de deux cents millions. Pour le conseil municipal il n'y a ni lois, ni constitution, ni pouvoirs nationaux : Paris lui appartient, et, chose plus bizarre que tout le reste, le gouverne-

ment ne trouve rien à dire; il n'oppose à toutes ces usurpations de chaque jour, de chaque heure, que d'inoffensives annulations de vote dont on se moque. Il a cru récemment avoir apaisé la question; il l'avait tout au plus ajournée, et il est bien clair que, s'il n'était pas tombé pour ses indécisions dans les affaires extérieures, il serait tombé un jour ou l'autre pour ses faiblesses dans ces affaires municipales, où il n'a su ni maintenir la loi, ni faire respecter une volonté de la chambre, ni rester un gouvernement.

Aujourd'hui c'est fait. Que va-t-il sortir après cela de cette crise qui vient de s'ouvrir? Quel sera le dénoûment des négociations qui ont commencé pour arriver à la reconstitution d'un ministère? La question est certes assez compliquée, assez épineuse, d'autant plus que la situation, qui paraît simple à ne considérer que le vote qui l'a créée, n'est en réalité rien moins que claire. Cette majorité même qui s'est révélée dans un scrutin est à peine une indication; elle se compose d'élémens trop divers ou même antipathiques pour pouvoir servir à la formation d'un ministère. Elle s'étend à toutes les parties de la chambre; elle a rapproché pour un instant, dans un vote exceptionnel, ceux qui auraient voulu une intervention plus décidée, plus étendue, et ceux qui encore aujourd'hui préféreront une abstention complète. D'une autre côté, l'opinion est visiblement aussi partagée, aussi divisée que le parlement. Tout est passablement confus, nous en convenons. De cette confusion même cependant on pourrait dégager deux ou trois faits essentiels, caractéristiques. D'abord il est parfaitement évident que, dans toutes ces mêlées d'opinion, dans toutes ces discussions qui viennent de se dénouer par la chute d'un cabinet, il n'y a pas une apparence d'hostilité contre l'Angleterre et que, pour tous les partis sérieux, l'utilité de l'alliance ou de l'entente, comme on voudra l'appeler, n'est pas même un doute. En même temps, il est clair que, s'il y a un sentiment universel de prudence nationale qui répugnerait aux aventures, ce sentiment public ne souffrirait pas moins d'une humiliante abdication dans des affaires où la France a toujours eu un rôle. Si on voulait enfin chercher, au point de vue intérieur, quelque lumière dans notre récente histoire, on pourrait remarquer que ceux qui ont eu depuis quelque temps le plus d'autorité, de crédit, même dans cette chambre telle quelle, ce sont des hommes modérés comme M. le ministre des finances, qui sort intact de la dernière crise avec son budget plus qu'à demi voté, comme M. Ribot. Un député qui a passé au pouvoir avec M. Gambetta, M. Paul Devès, disait lui-même l'autre jour au dernier ministère, à propos de la mairie de Paris : « Ne pensez pas pouvoir vous servir de républicains modérés pour faire les affaires de l'extrême gauche. » Il ne s'agirait que de s'entendre sur ce que signifie cette modération interprétée par un ancien collègue de M. Gambetta. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne peut relever les affaires

de la France devant le monde qu'en se décidant à modifier sensiblement la politique intérieure imposée jusqu'ici par les partis et qu'on ne peut arriver à redresser, à améliorer cette politique intérieure qu'en commençant par la dégager des passions, des préjugés, des fanatismes qui, depuis quelques années, ont troublé et divisé le pays.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La hausse qui a suivi la dernière liquidation de quinzaine a été et ne pouvait être que de courte durée, et il est probable que celle qui vient de se produire depuis jeudi n'aura pas plus de solidité. Mais ces brusques mouvemens de reprise qui ne sauraient se justifier par les circonstances et que la situation de la place peut seule expliquer, démontrent avec quelle vigilance l'attitude du marché est surveillée par les banquiers et par ceux des établissemens de crédit qui ont conservé les ressources nécessaires pour exercer, le cas échéant, une action sensible sur la Bourse.

On veut la hausse, non pas tant pour les bénéfices qu'en peut espérer la spéculation puissante qui vient de relever le 5 pour 100 d'un franc en quarante-huit heures que pour l'effet comminatoire qu'elle produit sur les baissiers en les obligeant deux ou trois fois par mois à se racheter précipitamment. Le résultat qu'on cherche à atteindre est le maintien des cours à un niveau relativement encore très élevé pendant tout le temps que dureront les complications politiques que la question égyptienne a fait et pourra faire surgir. Jusqu'ici les banquiers peuvent se féliciter du succès de leurs efforts. Les cours de 115.50 sur le 5 pour 100, de 2,550 sur le Suez, de 2,000 sur le Nord, de 260 sur l'obligation unifiée, de 87.40 sur l'Italien pourraient malaisément passer pour des cours de panique. Si l'on met à part les titres de certaines institutions de crédit auxquelles la crise de janvier dernier a enlevé tout moyen aussi bien que toute raison de subsister et qui se débattent péniblement contre la nécessité de disparaître et ceux de quelques entreprises industrielles forcées d'entrer en liquidation ou dont les premiers exercices ne pourront donner que de faibles

résultats par suite de majorations excessives au moment de la formation du capital, la cote continue à enregistrer sur le plus grand nombre des valeurs des prix que les haussiers les plus déterminés, il y a quelques années, n'auraient jamais espéré atteindre. Nous avons cité le 5 pour 100, le Suez, le Nord, l'obligation unifiée, nous pouvons ajouter le Crédit foncier, la Banque de Paris, le Lyon, le Midi, le Gaz, l'Omnibus, les Voitures, le Lombard, le Nord de l'Espagne, etc. Des établissemens, atteints assez vivement à l'heure actuelle par la prolongation de la crise, comme le Crédit lyonnais et la Société générale, gardent encore 50 et 80 pour 100 de prime. Il s'agit d'empêcher que ce groupe de grandes valeurs, dont la spéculation s'occupe spécialement et dont l'attitude détermine en quelque sorte la fortune de toute la masse des titres mobiliers, soit entraîné par les baissiers dans un mouvement de recul au terme duquel se retrouveraient les cours des années qui suivirent le grand désastre de 1871.

Les banquiers et les établissemens de crédit qui conservent en portefeuille des quantités énormes de valeurs dont la négociation est devenue impossible doivent, en effet, veiller au maintien d'un marché pour le jour plus ou moins prochain où la politique permettra enfin aux affaires de reprendre leur essor. C'est contre la politique que les haussiers soutiennent la « lutte; » ils ont, il est vrai, pour eux les conditions financières les plus désirables, le bon marché et l'extrême abondance de l'argent; mais les événemens paralysent ces moyens d'action et fournissent de solides armes à leurs adversaires. C'est pour empêcher ceux-ci de recueillir les fruits d'une trop facile victoire que la haute banque vient encore une fois d'imprimer au marché une vigoureuse impulsion en hausse, à l'heure même où les circonstances politiques, à l'intérieur comme à l'extérieur, prenaient un caractère de moins en moins satisfaisant.

La dernière liquidation avait permis de constater que les ressources disponibles étaient plus que suffisantes pour les engagemens déjà réduits de la spéculation. Aussitôt quelques valeurs avaient été très vivement poussées, surtout le 5 pour 100, qui se rapprochait de 116 francs, et le Suez, qui atteignait presque 2.700. Les Anglais avaient bombardé Alexandrie; on espérait qu'une action vigoureuse allait amener en peu de jours la chute d'Arabi, on savait de plus que l'Angleterre et la France venaient de conclure une convention relative à la protection du canal de Suez. Mais les banquiers comprirent sans doute que cet élan était prématuré et qu'ils ne pourraient être suivis ni par la spéculation moyenne, ni par l'épargne. Après avoir contraint les vendeurs à quelques rachats, ils ont laissé le marché à lui-même, et ce qui venait d'être gagné a été à peu près intégralement reperdu. Il devenait de plus en plus évident que la conférence ne voudrait donner aucun mandat européen à la France et à l'Angleterre pour la pacification de

l'Égypte; les premières symptômes d'une dislocation ministérielle en France commençaient à s'accuser; les opinions les plus divergentes se faisaient jour au sein du parlement sur l'opportunité des demandes de crédits présentées par le gouvernement pour l'armement de quelques navires, puis pour l'envoi de quelques bataillons d'infanterie de marine à Port-Saïd et à Ismaïlia. Pendant ce temps, la Porte faisait savoir qu'elle consentait à participer à la conférence, ce qui était une complication nouvelle. Enfin, au moment où la confusion parlementaire chez nous était à son comble par suite de la décision de la commission des crédits tendant à un rejet des propositions du cabinet Freycinet, au moment où le *Times* déclarait qu'il était temps d'en finir avec les subtilités et que l'Angleterre devait définitivement s'emparer de l'Égypte, on a appris que la Turquie consentait à intervenir sur les bords du Nil aux conditions posées par les puissances.

Comment les banquiers ont-ils pu choisir précisément, pour commander un mouvement de hausse, le moment précis où le désordre politique était complet, c'est ce qui ne peut s'expliquer que par le désir de faire courir les vendeurs après leurs primes deux jours avant la réponse et la liquidation. Mais la situation ne s'est nullement améliorée parce que le 5 0/0 est à 115.45, bien au contraire, et la faiblesse reprendra le dessus, selon toute vraisemblance, dès les premiers jours d'août, si, comme il est trop aisé de le prévoir, les prétendues propositions de soumission d'Arabi cachent simplement une nouvelle manœuvre dilatoire du dictateur égyptien et peut-être de la Porte.

En dehors des rentes, des titres de la Compagnie de Suez et des fonds orientaux, peu de valeurs ont donné lieu pendant cette quinzaine à des affaires de quelque importance. La Banque de France a conservé en grande partie l'avance de plus de 200 francs qu'elle avait obtenue depuis la liquidation de fin juin. Il en est de même des actions des Chemins français. Le Crédit foncier s'est maintenu à travers des oscillations de 10 à 20 francs aux environs de 1,450 francs. Les cours des autres institutions de crédit présentent peu de changemens sur ceux du 15 courant. La Banque de Paris a perdu 12 francs, la Banque d'escompte 7, le Crédit mobilier 10. Nous retrouvons la Société générale au même prix à 615, et le Crédit lyonnais en reprise de 7 francs. Le Crédit mobilier espagnol, avec une hausse de 40 francs, constitue une heureuse exception. Le Nord de l'Espagne, qui suit les mouvemens du Mobilier espagnol, a gagné 25 fr., le Saragosse 10 fr., et le Lombard 7 francs. Les valeurs orientales restent en baisse, l'action Suez de 75 francs, la Banque ottomane de 25 francs, l'Obligation unifiée de 10 francs. L'Italien a reculé de 35 centimes, le Turc de 30 centimes.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

SOUVENIRS LITTÉRAIRES

TREIZIÈME PARTIE (1).

XXV. — LUI ET ELLE.

Je n'ai vu Alfred de Musset que deux fois. De tous les hommes célèbres dont j'ai été le contemporain, c'est celui que j'aurais le plus aimé à connaître; mais le hasard ne nous mit pas en rapport et je n'eus avec lui que deux contacts qui sont restés présens à ma mémoire. La première fois que je l'aperçus, c'était dans une réunion provoquée en son honneur dans une maison où le monde officiel, les artistes et les écrivains se rencontraient. Alfred de Musset y était patronné, si je ne me trompe, par Hippolyte Fortoul, alors ministre de l'instruction publique. On avait donné quelque solennité à cette soirée. Musset y devait lire *le Songe d'Auguste*, pendant que Gounod, assis au piano, jouerait une symphonie destinée à accompagner les vers du poète. Ce fut assez triste; on entendait une poésie de commande, et les « murmures approbateurs » étaient de ceux que les gens bien élevés ne refusent pas. Les vers étaient d'Alfred de Musset, nous le savions; ils eussent été de Ponsard, on n'en aurait pas été surpris. Il reçut les complimens d'un air contraint; il était mal à l'aise et en méfiance. Le milieu le troublait; à côté de quelques-uns de ses confrères de l'Académie française, il y avait

(1) Voyez la *Revue* des 1er juin, 1er juillet, 1er août, 1er septembre, 1er octobre, 1er novembre, 1er décembre 1881, 15 janvier, 15 avril, 15 mai, 15 juin et 15 juillet 1882.

trop de personnages qui lui étaient inconnus ; sa voix était faible, sa diction molle et contrastait avec la vigueur du jeu de Gounod. En somme, les applaudissemens furent pour le poète et les éloges pour le compositeur. Musset parut s'en apercevoir ; il fut assez rogne et peu causeur tant que dura la soirée, qui se prolongea après la lecture. Dans une de ses lettres à Mme Jaubert, il parle de « son extérieur raide, grognon et impertinent, peu sympathique ; » ce soir-là, le portrait fut ressemblant.

La seconde fois que je le vis, c'était dans une maison où j'étais en visite après le dîner. Un grand feu flambait dans l'âtre ; un lustre chargé de bougies, plusieurs lampes éclairaient le salon, où quelques jeunes femmes s'amusaient d'une discussion ouverte entre Victor Cousin et Charles de Rémusat. Alfred de Musset entra et s'assit près de la cheminée avec la figure ennuyée d'un homme qui accomplit une corvée. Il regardait les femmes comme s'il eût cherché à les comparer entre elles. Je pus le contempler à mon aise. Il avait alors quarante-quatre ans ; de sa jeunesse, de sa beauté passée, il n'avait conservé qu'une admirable chevelure blonde que dorait le reflet des lumières ; le visage allongé était maigri ; des rides précoces accusaient les traits, le front avait de la grandeur, mais la lèvre inférieure trop amollie donnait à l'ensemble une expression d'hébétude ; la main, belle et soignée, rassurait parfois les boucles de cheveux. Le costume et surtout la façon de le porter avait quelque chose de suranné qui sentait le vieux dandy ne pouvant se décider à renoncer aux modes de son bon temps. Il consulta la pendule, tira sa montre, la mit contre son oreille et hocha la tête. Cinq minutes après, il recommença et parut contrarié de reconnaître qu'elle était arrêtée. Je le regardais avec un intérêt poignant et je me demandais si le génie n'est pas une force extérieure dont l'homme est irresponsable et peut être inconscient. C'est à peine s'il échangea quelques paroles banales, questions et réponses d'usage avec la maîtresse de la maison. Au bout d'une demi-heure, il se leva tout d'une pièce, resta un instant immobile et traversa le salon d'un pas posé, la taille raide, la tête droite, marchant du talon et les yeux fixés devant lui. Dès qu'il fut parti, une femme qui l'avait attentivement suivi du regard dans une glace dit : « Pauvre garçon ! » Victor Cousin eut un mot méchant qu'il aurait mieux fait de retenir, mais il n'était ni bon chrétien ni bon confrère, et quand une médisance le tourmentait, il en faisait volontiers part aux autres. L'état de Musset n'était point douteux, et lorsqu'il s'était retiré, chacun avait feint d'être occupé pour ne pas le gêner :

Dans ce verre où je cherche à noyer mon supplice,
Laissez tomber plutôt quelque pleur de pitié.

Qu'il est difficile de parler d'Alfred de Musset! Je ne sais pourquoi on l'a surnommé le poète de la jeunesse, car ce sont les lamentations qui dominent dans son œuvre, et le sanglot que lui a arraché sa douleur éclatera toujours au milieu de ses chants. Il eut plus que du talent, il eut du génie, et son génie s'est éveillé dans la souffrance. Qu'est-ce que les rodomontades de *l'Andalouse* et de *Don Paez*, — poèmes de la jeunesse, — si on les compare aux *Nuits*, au *Souvenir*, à la *Lettre à Lamartine*, lettre à laquelle « l'amant d'Elvire » fit la plus sotte des réponses? Qu'est-ce que son rire, sa raillerie, ses bravades en regard de ses pleurs? C'était un malade, on n'en peut douter. « Il fallait que tu fusses poète, tu l'as été en dépit de toi-même; Dieu condamne certains hommes de génie à errer dans la tempête et à créer dans la douleur, » lui écrivait George Sand. L'impulsion irrésistible qui l'emportait, le cri qui échappait comme malgré lui à ses lèvres, les sensations où il cherchait un assouvissement à des désirs d'autant plus violens qu'ils étaient indéterminés, l'ivresse à laquelle il demandait l'oubli à défaut d'apaisement, l'impossibilité de jouir d'un bien possédé, le désespoir de ne plus posséder ce bien perdu, les séparations brutales, les retours impétueux, les reproches, les injustices, les violences sont le fait d'une nature mal équilibrée qui s'appartient peu, obéit à des appels instinctifs et ne se commande pas. Le génie est une névrose : n'est-ce pas Broussais qui l'a dit? Chateaubriand, Byron, Alfred de Musset n'ont été si grands que pour avoir supporté des vibrations cérébrales dont l'intensité était un supplice. La souffrance était en eux, tout choc extérieur l'a fait résonner; la mélodie fut la voix de leur mal, et cette mélodie, qui était le cri de leur désespoir, retentira d'un immortel écho parmi les hommes. Leur voyage a été agité; il n'est pas un coin de la route où ils ne soient tombés, pas une pierre contre laquelle ils ne se soient blessés; qu'ils reposent en paix! leur plainte n'est pas près de s'éteindre; le tombeau des grands poètes est le cœur même de l'humanité.

Pour commenter Alfred de Musset, pour expliquer son existence faite de travail et de plaisirs qui parfois dégénéraient en excès, il faudrait le prendre aux premières années de son adolescence, alors qu'il était beau comme le Chérubin de Beaumarchais, avec l'éclair du génie futur; il faudrait raconter à quelles obsessions, à quels ordres il a obéi et mettre à nu des mystères qu'il vaut mieux ne pas dévoiler. S'il a aimé l'air vicié, c'est qu'on l'avait accoutumé, qu'on l'avait forcé à le respirer de bonne heure; il le savait et il en a crié de détresse. En 1832, à l'âge de vingt-deux ans, lorsqu'il n'avait pas encore fait la rencontre qui devait exercer tant d'influence sur sa vie et sur son talent, il publia *le Spectacle dans un*

fauteuil. Qui ne se rappelle *la Coupe et les Lèvres?* qui ne sait l'imprécation de Frank?

> Ah! malheur à celui qui laisse la débauche
> Planter le premier clou sous sa mamelle gauche!
> Le cœur d'un homme vierge est un vase profond,
> Lorsque la première eau qu'on y verse est impure,
> La mer y passerait sans laver la souillure,
> Car l'abîme est immense et la tache est au fond.

C'est l'explosion d'un regret : la première eau versée avait été impure. Comme au montagnard du Tyrol, une Monna Belcolor lui avait dit : « Monte à cheval et viens souper chez moi. » Je l'ai connue, celle-là, déjà vieillie, toujours belle, fière de son titre et de ses grands laquais, blanche, onduleuse malgré sa taille épaissie, contemplant sa petite main dont elle était amoureuse, divinité déchue comme une Cybèle dévergondée; son rire s'épanouissait sur ses lèvres rouges, et il était difficile de supporter la hardiesse de son expression lorsqu'elle vous regardait

> Avec ses deux grands yeux qui sont d'un noir d'enfer.

Gustave Flaubert l'aperçut une fois et ne voulut jamais la revoir; il en avait peur.

Alfred de Musset était pauvre; entraîné par les plaisirs dans un monde où les prodigalités n'arrêtaient pas des gens riches, il joua pour gagner un argent que ses œuvres ne suffisaient guère à lui rapporter. Le duc d'Orléans, qui avait été son camarade au collège Henri IV, voulut lui obtenir les faveurs du roi; mais Louis-Philippe fut choqué d'avoir été tutoyé en vers par le poète; Louis XIV était moins susceptible :

> Grand roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire!

François Buloz, auquel on avait offert le poste de bibliothécaire au ministère de l'intérieur, le fit attribuer, non sans peine, à Alfred de Musset; sa *Ballade à la lune* lui nuisait dans l'esprit des chefs de bureau. Après la révolution de 1848, Ledru-Rollin, lettré comme un saumon, s'empressa de mettre Alfred de Musset à la porte. Lamartine, chef réel du gouvernement provisoire, laissa accomplir cet acte d'imbécillité et n'eut même pas la pudeur de protester. Il fallut attendre l'empire et l'entrée aux affaires d'Hippolyte Fortoul, qui, sans en être sollicité, nomma Alfred de Musset bibliothécaire au ministère de l'instruction publique. C'était une sinécure, et le poète eut quelques inquiétudes matérielles de moins. Les hommes

de la génération actuelle, qui, tous, savent les poésies d'Alfred de Musset, les citent et les répètent, croiront-ils qu'il était inconnu au temps de ma jeunesse? Inconnu, je m'explique. Il était célèbre parmi les jeunes gens des lettres et des arts, dans quelques salons féminins, mais sa réputation flottait au milieu de groupes privilégiés et n'en débordait pas. Lui qui sera peut-être le grand poète de notre époque, — car le cri qu'il a poussé est plus humain que les clameurs des autres, — n'avait point dépassé les zones d'indifférence au-delà desquelles se rencontre la gloire. Un hasard le mit en lumière et découvrit l'auréole dont il était éclairé. Une actrice de goût, Mme Allan, fut engagée à la Comédie-Française; elle arrivait de Saint-Pétersbourg, où elle avait souvent joué *le Caprice* sans que personne s'en doutât en France. Elle désira le faire donner sur la scène des Français. Par bonheur, le commissaire royal près de la Comédie-Française était François Buloz, directeur de la *Revue des Deux Mondes*; il avait été un des premiers à reconnaître le talent d'Alfred de Musset, avait publié ses poèmes, ses proverbes et professait pour lui une admiration sans réserve. *Le Caprice* fut mis en répétition, au grand scandale d'un acteur nasillard de ce temps-là, oublié aujourd'hui, auquel la prose de Musset ne semblait pas suffisante. La représentation eut lieu le 27 novembre 1847. Ce fut un succès éclatant; ce petit acte à deux personnages révélait des qualités de langue si parfaites que l'on fut charmé. On commença dès lors à s'apercevoir qu'Alfred de Musset était un poète et qu'il y avait en lui mieux qu'un faiseur de « romances à mettre en musique. » En moins d'une semaine, il fut connu, et ce que n'avaient fait ni les *Contes d'Espagne et d'Italie*, ni *le Spectacle dans un fauteuil*, ni *Rolla*, ni tous ses chefs-d'œuvre, un badinage agréable le fit en une seule soirée. « Tout vient à point à qui sait attendre, » je le sais; mais il eût été plus équitable de faire attendre Alfred de Musset moins longtemps. C'est de ce jour que ses œuvres, tirées à milliers d'exemplaires, sont dans toutes les mains et que ses vers sont dans toutes les mémoires.

Sa liaison avec George Sand a fait trop de bruit pour qu'une fausse discrétion m'empêche d'en parler. La destinée a rarement, je crois, réuni deux êtres plus disparates et plus dissemblables; instinctivement ils devaient se repousser et ils se sont accrochés par leurs contrastes. Ces deux forçats de l'amour rivés à la même chaîne n'avaient entre eux aucun point de rapport, ni dans les habitudes de travail, ni dans les tendances intellectuelles, ni dans les aptitudes, ni dans les sentimens; seules, les sensations ont pu les rapprocher. L'association ne pouvait durer, car elle était un contresens; les rôles étaient intervertis; George Sand, âgée alors de trente ans, était l'homme, et Musset, âgé de vingt-trois ans, était

la femme : et quelle femme ! nerveuse, volontaire, capricieuse, suivant ses fantaisies, abusant de chaque chose et surtout de la patience d'autrui. Il regimbait contre la domination quasi-maternelle que Sand exerçait sur lui, il s'en échappait, faisait mille sottises comme pour la mettre au défi et revenait harassé, démoralisé, demander secours à la main qu'il maudissait et qu'il adorait. Il l'a dit lui-même : « Je ne suis pas tendre, je suis excessif. » Un mot peindra leur dissemblance. Musset disait : « J'ai travaillé toute la journée; le soir, j'ai fait dix vers et bu une bouteille d'eau-de-vie; elle, elle a bu deux litres de lait et écrit un demi-volume. » En effet, George Sand était un écrivain calme, laborieux, déterminant sa tâche et l'accomplissant; Musset attendait la muse, la cherchait parfois au fond d'un verre, ne l'y trouvait pas, s'impatientait et partait en aventures. Sand avait la sérénité de ces animaux ruminans dont les yeux pacifiques semblent refléter l'immensité; Musset était un oiseau qui donnait des coups d'aile et cherchait un nouvel essor. Un seul point les rapprochait : une curiosité insatiable. Tandis que l'un s'éprenait d'un chignon ébouriffé et courait derrière jusqu'à perdre haleine, l'autre s'engouait d'une barbe noire qui débitait des théories palingénésiaques. De là beaucoup de fantaisies et néanmoins peu d'indulgence. Une telle union était fragile et fut brisée. Ils se quittèrent, respirant à l'aise comme des gens délivrés d'un supplice. Le supplice leur manqua et ils coururent l'un vers l'autre, se reprirent, s'abandonnèrent de nouveau, se ressaisirent; ils épuisèrent toutes les douleurs, toutes les frénésies, toutes les violences. Un jour, leur exaltation fut telle et l'accès si aigu que l'on soupçonna Sand d'avoir avalé une fiole de laudanum; Musset la tint renversée et la força de boire le contenu d'un pot à eau. Il y avait là un témoin qui m'a raconté la scène plus de vingt ans après; il en était encore troublé.

Lorsque, déjà stérile, Alfred de Musset mourut, le 1er mai 1857, à l'âge de quarante-six ans et demi, son frère Paul se hâta d'aller à Nohant, où habitait George Sand, afin d'obtenir d'elle la restitution ou la destruction des lettres qu'elle conservait. Il était, en effet, d'un haut intérêt que ces lettres fussent anéanties. On a raconté bien des historiettes à ce sujet, il m'est facile de faire connaître la vérité, car je la sais. George Sand, avant de brûler cette correspondance, qui sous plus d'un rapport eût été sa justification, la donna à lire à une de ses amies. L'amie copia cinq lettres, pas plus. Ces lettres, dont j'ai lu la copie, pourraient être publiées sans inconvénient. Il en est une qui contient deux strophes que voici :

Te voilà revenu dans mes nuits étoilées,
Bel ange aux yeux d'azur, aux paupières voilées,

Amour, mon bien suprême et que j'avais perdu!
J'ai cru pendant trois ans te vaincre et te maudire,
Et toi, les yeux en pleurs, avec ton doux sourire,
Au chevet de mon lit te voilà revenu.

Eh bien! deux mots de toi m'ont fait le roi du monde.
Mets ta main sur mon cœur, sa blessure est profonde;
Élargis-la, bel ange, et qu'il en soit brisé.
Jamais amant aimé mourant pour sa maîtresse
N'a dans des yeux plus noirs bu la céleste ivresse,
Nul sur un plus beau front ne t'a jamais baisé (1).

George Sand avait promis de détruire les lettres et elle les a détruites, car c'était un honnête homme; elle a toujours gardé une invincible discrétion sur certains faits relatifs à ses liaisons et jamais elle n'aurait manqué à cette discrétion à l'égard de Musset, pour lequel elle avait conservé une tendresse émue. Lorsqu'elle lui écrit, elle l'appelle : « Mon pauvre enfant, » et lorsqu'il lui répond, il lui dit : « O mon grand George! » La nuance est remarquable; je la constate dans les lettres dont je viens de parler et qui ont été écrites après la rupture, l'horrible rupture, à Venise :

Là mon pauvre cœur est resté;
S'il doit m'en être rapporté,
Dieu le conduise!

Dans la première des *Lettres d'un voyageur*, George Sand a fait son propre portrait en deux lignes : « Une âme irritée, sombre et hautaine, avec un caractère indolent, silencieux et calme. » C'est pourquoi elle n'a jamais procédé que par coup de tête, avec une résolution qui semblait subite, mais qui était le résultat de la victoire de l'âme sur le caractère. Je l'ai connue. Lorsque je la vis pour la première fois, elle était bien près d'avoir soixante ans. C'était dans un petit appartement de la rue Racine; il fallait montrer patte blanche et dire : « Shiboleth! » avant d'être introduit. L'entrée du salon où elle se tenait était gardée par un homme d'assez fâcheuse apparence, de visage maigre, de regard mobile, de mains douteuses. C'était un graveur délabré qu'elle traînait alors à sa suite et qui semblait exercer autour d'elle une surveillance inquiète. Elle roula une cigarette qu'elle m'offrit, parla fort peu, et me voyant surpris de son silence, elle me dit : « Je ne dis rien parce que je suis bête. » Ceci était excessif; elle n'était que timide et, comme les gens qui écrivent beaucoup, elle éprouvait quelque charme à se taire. Dans sa robe de « petite soie » puce et ses brodequins faits

(1) Ces vers sont souscrits : Fait au bain, 2 août.

pour la marche, elle avait l'air d'une bonne bourgeoise apte aux choses du ménage, et ne représentait en rien l'image que l'on pouvait se créer de Lélia. Encoqueluchonnée d'une perruque noire habilement posée, le teint mat, les joues aplaties et les dents trop longues, elle eût paru laide si le regard de ses yeux profonds n'avait rappelé sa beauté d'autrefois. Je cherchais à retrouver les lignes du portrait que Champmartin a fait d'elle et les délicatesses qu'Eugène Delacroix a mises dans l'esquisse où elle est représentée en homme avec un visage de travers, qui est le fait du peintre et non pas du modèle. Il ne restait plus rien; tout s'était évanoui au souffle de l'âge; « le pauvre enfant » n'aurait pas reconnu son « grand George; » elle avait quelque chose d'immobile, comme si elle eût baigné dans une placidité pénétrante qui ne permettait plus aux émotions de la frôler. Il y eut toujours en elle, je crois, une dissonance singulière. Elle avait l'apparence calme, le geste lent, le regard doux, la voix un peu faible; son aspect était d'un être reposé, pondéré et dont la sérénité est imperturbable; au dedans d'elle, il y avait des intempérances, des conceptions extraordinaires, le dégoût de l'habitude, la recherche de l'inconnu, la révolte contre l'uniformité de la loi et des usages, l'indignation contre l'infériorité matérielle de son sexe et une absence de scrupules qui livrait carrière aux fantaisies. On a dû bien souvent se tromper sur son compte et, néanmoins, elle s'est montrée supérieure à presque tous les hommes dont elle a subi l'influence. L'histoire de sa vie serait celle de ses romans; ses transformations furent nombreuses; derrière chacune d'elles il y a un inspirateur; chacune de ses religions fut le culte d'un dieu nouveau; son olympe fut peuplé; les divinités qui s'y sont pressées à tour de rôle ou en même temps ont été de si pauvres idoles que, sauf deux ou trois exceptions, on ne pourrait les nommer. Ces ombres, que ses illusions avaient animées, sont retournées au néant, d'où elle n'aurait pas dû les tirer.

En 1868, — elle avait alors soixante-quatre ans, — je dînai avec elle en tête-à-tête. Elle avait désiré m'interroger sur un fait qui l'intéressait et nous passâmes la soirée dans le salon d'un restaurant où elle prenait ses repas lorsqu'elle était à Paris. Elle fut très causeuse et plus d'une fois se laissa aller à des confidences que je ne sollicitais pas, car, près d'elle, j'étais respectueux, comme il convient avec les maîtres. Au cours de la conversation, elle me dit: « Toute mon ambition est de posséder 3,000 livres de rente. » Je fis un bond: « Comment! vous, George Sand, vous ne les avez pas! » Elle répondit: « Non; j'ai gagné beaucoup, beaucoup d'argent, je l'ai dépensé: j'en aurais gagné davantage, je l'aurais dépensé de même. » Elle eut alors un sourire mâle, où l'orgueil de la domination exercée, le sentiment d'une supériorité acceptée, se

mêlaient à une expression de mépris, dont la cause n'était pas difficile à deviner; elle ajouta : « Je ne regrette rien. » Ce fut un éclair; mais je compris que, dans certaines occurrences, cette « bonne bourgeoise » devait être terrible. Ses idées morales étaient en contradiction avec ses idées littéraires. On se rappelle ses romans, ses thèses acerbes contre le mariage et même contre la famille. Parmi les lettres qu'elle m'a écrites j'en retrouve une dont je dois citer un passage. La lettre est du 21 juin 1868. « ...Il y a beaucoup de nous tous, de ceux de cette époque, dans l'histoire de ces deux amans. C'était le temps où, à force de vivre, le cœur s'épuisait. On a trouvé maintenant plus profitable et plus commode de le supprimer en attendant une réaction qui amènera une inconnue quelconque dans les destinées humaines. Mariez-vous; je vous crie que la famille est le port. On vous l'a dit trop tôt, je ne vous le dis pas trop tard. On a l'âge que l'on paraît avoir. Faites un mariage d'amitié pour avoir des enfans. L'amour ne procrée guère. Quand vous verrez devant vous un être que vous aimerez plus que vous-même, vous serez heureux. Mais ce n'est pas la femme que l'on peut aimer plus que soi-même, c'est l'enfant; c'est l'être innocent, c'est le type divin qui disparaît plus ou moins en grandissant, mais qui, durant quelques années, nous ramène à la possession d'un idéal sur la terre. — Où êtes-vous par ce bon soleil? A la campagne, je pense, dans votre chère Forêt-Noire. Je n'ai rien à vous dire de moi, aucun malheur, aucun chagrin à raconter. Dire que l'on a conquis l'état le plus doux auquel on ait aspiré, c'est invraisemblable et bête. Pourtant c'est comme cela, mais si romanesque, que tout autre que moi n'y peut croire. Pardonnez-moi l'optimisme de la vieillesse, c'est une sorte d'enfance. Adieu, ayez un peu d'amitié pour moi. »

Elle était de bonne foi en écrivant cette lettre, elle était de bonne foi en écrivant *Lélia*, elle était toujours de bonne foi. Saisie par l'impression du moment, cherchant le bien, faisant le mal et prêchant la vertu, elle n'était point hypocrite, comme on l'a dit. Elle était mobile, et dans chacune des étapes de sa vie, elle crut apercevoir le lieu du repos définitif. Quand les peuples soulevés par Pierre l'Ermite partirent pour la terre-sainte, à toute ville que les petits enfans voyaient, ils disaient : « Est-ce la Jérusalem? » Il en fut ainsi de George Sand, dans la croisade de sa vie; le moindre clocheton qu'elle apercevait lui semblait le saint-sépulcre, la place où gisait son dieu; elle a visité bien des chapelles, et ne l'a point trouvé. « Se conformer, » disent les Espagnols; « s'améliorer, » disait Goethe; celui qui s'appuie sur ces deux préceptes pour conduire son existence peut marcher droit; faute de les connaître ou de se les approprier, George Sand a décrit bien des zigzags et traversé plus d'un

fossé. D'autres y auraient péri; elle s'est sauvée par l'amour du travail; jamais manœuvre n'a plus besogné, et ne serait-ce que par cela, elle est respectable; elle fut un homme de lettres que nul repos ne tenta, que nulle fatigue n'a découragé. Chaque soir, lorsque les comptes étaient en règle, les bas ravaudés, les ordres donnés pour le lendemain, elle prenait la plume et de sa grosse écriture elle écrivait un nombre de pages déterminé. A l'heure de son labeur, il se développait en elle une force de production dont elle n'avait pas tout à fait conscience; on eût dit qu'un autre être apparaissait en elle, travaillait et disparaissait dès que la tâche était finie. Elle m'a dit : « Quand je commence un roman, je n'ai aucun plan; ça s'arrange tout seul pendant que je griffonne et ça devient ce que ça peut. » L'aveu m'a paru sincère et dénote une fécondité prodigieuse.

A la mort d'Alfred de Musset, George Sand, qui n'ignorait pas qu'on l'accusait d'avoir tué son génie et martyrisé son cœur, crut que le moment était venu de protester et de raconter le drame à deux personnages où elle avait tenu le principal rôle. Musset ne l'avait point ménagée :

> Honte à toi, qui, la première,
> M'as appris la trahison,
> Et de honte et de colère
> M'as fait perdre la raison!

Sous le titre d'*Elle et Lui*, elle écrivit le récit de son aventure avec Musset. François Buloz m'a dit avoir gardé le manuscrit pendant près d'un an sans pouvoir se décider à le publier. Lorsque ce procès-verbal de nécropsie parut dans la *Revue des Deux Mondes* (du 15 janvier au 1er mars 1859), la curiosité fut vive; on s'aperçut que tous les torts étaient du côté d'Alfred de Musset, mais l'on estima que certains épisodes dont on n'ignorait pas les détails avaient échappé au souvenir de l'auteur. Paul de Musset riposta et tenta de prouver, dans *Lui et Elle*, que tous les torts appartenaient à George Sand. Ni l'un ni l'autre n'a dit la vérité sans restriction; en contrôlant les deux volumes et en les complétant, on parviendrait à raconter exactement la passion de ces deux malheureux. Dans le livre de George Sand, il y a une scène qui est décrite avec une réalité irréprochable. Tous deux, — Elle et Lui, — sont un soir dans la forêt de Fontainebleau; Musset veut y passer la nuit; l'exaltation l'envahit et il a un accès de délire : visions, cris de désespoir, chants d'ivresse, bonheur extatique et terreur nerveuse. Dans l'espace de cinq ou six heures, il traverse toutes les phases de la folie. Pendant un des instans où la sensation d'une ineffable félicité l'emportait, il voulut mettre un signe dans ce lieu que l'exacerbation de son cerveau changeait en paradis. Sous un rocher il enfouit une

pièce de cinq francs. Huit années plus tard, se promenant dans la même forêt, à cheval, avec son ami Tattet et deux ou trois autres personnes, il se rendit à l'endroit où cette nuit tragique et heureuse s'était écoulée; malgré les observations de ses amis, il mit pied à terre, s'orienta, découvrit le rocher, fouilla le sol et retrouva la pièce d'argent verdie par l'humidité. Il la porta à ses lèvres et pleura. L'émotion avait été vive; il en résulta *le Souvenir*, une des plus belles inspirations de poète, une des œuvres qui subsisteront :

O puissance du temps! ô légères années!
Vous emportez nos cœurs, nos cris et nos regrets!
Mais la pitié vous prend et sur nos fleurs fanées,
Vous ne marchez jamais!

Certes, chacun est libre d'écrire sa propre histoire; mais je crois que George Sand et Paul de Musset auraient été plus sages de garder le silence. Ces aventures ne sont pas très propres et quoiqu'elles soient humaines, on eût mieux fait de les cacher; ni Fantasio, ni Lélia n'ont gagné à des révélations que la diversité des alcôves fréquentées de part et d'autre rend assez déplaisantes. Cependant il faut admettre que George Sand en se défendant elle-même, Paul de Musset en défendant son frère, tous deux en prononçant un plaidoyer *pro domo sua* n'ont pas outre-passé leur droit; mais que penser de Louise Colet, qui intervient, qui joue des coudes, qui se pousse entre l'auteur de *Rolla* et l'auteur de *Consuelo* et qui s'écrie d'un air triomphant : « Me voilà! » Il fallait absolument que le monde sût qu'Alfred de Musset avait eu un caprice pour une femme de lettres sans talent : Louise Colet se chargea de le lui apprendre. Après *Elle et Lui*, après *Lui et Elle*, Louise Colet publia *Lui*. Lui, c'est Alfred de Musset, auquel on résiste, parce que l'on veut rester fidèle à un Léonce adoré, — Léonce, c'est Gustave Flaubert. — Ah! je connais l'histoire, j'en ai été saturé jusqu'à la nausée. J'ai là plus de trois cents lettres que Louise Colet m'a écrites parce qu'elle m'avait pris, malgré moi, pour confident des tendresses dont elle persécutait Flaubert, qui n'en pouvait mais.

Son livre *Lui* est pis qu'une invention mensongère; c'est l'altération systématique de la vérité. Le masque qui cache les personnages est si léger qu'on les reconnaît; tous ceux qu'elle a frôlés dans la vie, tous ceux qui n'avaient point gardé d'armes contre elle, elle les a noyés dans sa prose peu véridique. Il est un fait que je dois rétablir, car elle l'a dénaturé. Un personnage qui fut considérable en son temps, qu'elle appelle Duchemin, dont je ne prononcerai pas le véritable nom, devint amoureux d'elle et le lui déclara. Dans *Lui*, elle se complaît aux détails de cette aventure et je

lui laisse la parole : « Le vieux fou, en prononçant ces mots, se précipita à mes pieds; il saisit les plis flottants de ma robe entre ses deux genoux comme dans un étau, et, prenant dans la poche intérieure de son habit un portefeuille crasseux, il l'ouvrit et en tira à demi plusieurs billets de banque : « Laissez donc faire à un ami, me dit-il, en le tendant vers moi, et aimez un peu celui qui sent tant de flammes pour vous! » Il avait les allures d'un Tartufe grotesque. Un moment, je crus que l'hilarité l'emportait en moi sur le mépris; mais mon indignation fut la plus forte ; du revers de ma main gauche je souffletai le portefeuille, qui alla tomber au bord du feu, et de l'autre je poussai si rudement le vieux cuistre vacillant sur ses genoux qu'il roula à la renverse sur le tapis. Son premier soin ne fut pas de se relever, mais d'étendre précipitamment sa main osseuse vers le portefeuille béant, qui touchait aux cendres chaudes et qui pouvait s'enflammer. J'avoue que j'aurais été ravie de voir flamber ces insolens billets de banque. Je n'invente rien dans la scène que je raconte (1). » En effet, elle n'invente rien; mais elle omet de dire que deux de ses amis cachés par elle derrière une porte vitrée garnie de rideaux assistaient invisiblement à l'entrevue et que leur présence ne fut peut-être pas sans déterminer le geste superbe qui repoussa les billets de banque, dont le nombre s'élevait à un billet de 500 francs. L'un des témoins m'a raconté l'anecdote et était assez penaud du rôle qu'on lui avait fait jouer.

Dans ce pamphlet, où la haine, l'envie contre George Sand éclatent à chaque ligne, Louise Colet n'est autre qu'une marquise descendant des anciens preux, ruinée par un procès injuste et réduite à tirer profit des dons poétiques que la nature ne lui a pas ménagés; elle est tellement et si naturellement inspirée que, dans ses promenades avec Alfred de Musset, ils se jouent ensemble sur l'herbette de l'Hélicon et ne parlent qu'en vers. Nous sommes loin de compte. Elle était née à Aix en 1815 ; son père avait été professeur de dessin à l'école de Lyon ; elle en était fière et elle a signé Louise Colet, née Revoil, jusqu'au moment où ce nom fut compromis dans une aventure peu littéraire. Son mari, dont elle a toujours médit et dont elle a parlé en termes immérités dans *Lui*, était un excellent homme, passionné de musique, professeur au Conservatoire, doux et pourvu d'une longanimité qui parvint à ne se point démentir. Il y a des gens qui cherchent à faire parler d'eux d'une certaine manière, il y en a qui veulent faire parler d'eux n'importe comment : les uns aiment la célébrité, les autres aiment le bruit. Louise Colet était de cette dernière catégorie : elle avait la réclame ingénieuse et ne reculait devant rien pour éveiller l'attention Dans *les*

(1) *Lui*, par Mme Louise Colet, p. 27 ; 1860.

Belles Femmes de Paris, elle fit publier son portrait entre celui d'une chanteuse et celui d'une chapelière. Elle était jolie, du reste, assez forte, avec un singulier contraste entre ses traits, qui étaient fins, et sa démarche qui était hommasse. Les extrémités lourdes, la voix éraillée, décelaient un fond de vulgarité que ses œuvres accusaient encore plus. L'opinion qu'elle avait de sa beauté finissait par l'enlaidir ; elle s'admirait assez pour en être déplaisante. Les yeux baissés, la bouche en cœur, elle prenait un air candide pour dire : « Vous savez que l'on a retrouvé les bras de la Vénus de Milo. — Où donc? — Dans les manches de ma robe. » Louis Bouilhet disait : « Elle manque naturellement de naturel. »

Elle a raconté,— en prose et en vers, — son histoire avec Gustave Flaubert, qu'elle a injurié et calomnié à plume que veux-tu. Jamais je n'ai pu comprendre que Flaubert, un lettré de race, un travailleur solitaire, un chaste, ne se soit pas détourné de cet androgyne de lettres. La rencontre se fit au mois d'août 1846, dans l'atelier de Pradier, pendant que j'étais à Vichy. Pradier, qui n'y entendait pas malice, avait dit à Louise Colet : « Vous voyez bien ce grand garçon-là, il veut faire de la littérature, vous devriez lui donner des conseils. » Ceux qui ont connu Flaubert peuvent s'imaginer de quelle oreille il écouta l'apostrophe. Un tel élève, très beau, très grand, très vigoureux, ne devait point déplaire à celle que nous appelions la Muse. Elle disait à Pradier : « Mon cher Phidias, » Pradier répondait : « Ma chère Sapho, » et sans rire on avait ces façons olympiennes de se traiter en demi-dieu. Flaubert en souriait, mais Sapho fut habile, et « le grand garçon qui voulait faire de la littérature » ne fut pas assez maître de lui pour se défendre ; il manqua de résolution et n'eut pas à s'en louer. Il avait compté que ce serait une équipée sans conséquence, un de ces accidens agréables et vulgaires qui n'ont point d'avenir, parce que rien ne les a préparés ; il avait pensé que Paris et Croisset étaient assez loin l'un de l'autre pour que la distance lui assurât quelque repos. Il s'était trompé. Impérieuse, sans respect pour le travail, insatiable et le disant, elle persécuta Flaubert. Il en avait quelque crainte ; quand il venait à Paris, il se cachait et baissait les stores de sa voiture. Parfois il en a ri, le plus souvent il en était irrité. Elle le guettait, le suivait, l'attendait devant la porte des maisons où il était en visite. Un soir, elle força l'entrée d'un cabinet particulier des *Trois Frères provençaux*, furieuse, prête à tuer sa rivale. Elle fut accueillie par un éclat de rire ; Louis de Cormenin, Bouilhet, Flaubert et moi, nous dînions ensemble et nous avions fui la salle commune afin de pouvoir causer plus librement. Un jour que Flaubert repartait pour Rouen, elle pénétra dans les salles d'attente et joua une telle scène de tragédie que les employés eurent à intervenir. Flaubert était

harassé et demandait grâce ; il ne l'obtint jamais. Dans ses papiers, on a dû trouver un calepin rempli de vers, écrits d'une petite écriture obscure, bouclée et mal formée. C'est un poème que la Muse composa, d'une façon foudroyante, sur un séjour de vingt-quatre heures qu'elle avait fait à Mantes avec Flaubert qu'elle compare à « un buffle indompté des déserts d'Amérique, » pendant qu'elle s'assimile à La Vallière et à Fontanges. Flaubert souriait de cette poésie saugrenue, où les images transparentes s'efforçaient de dévoiler ce qu'elles auraient dû cacher, mais au fond il en était flatté. Il redoutait cependant les railleries et ne montrait pas volontiers cet épithalame à Louis Bouilhet.

Il y a des femmes qui sont comme les nèfles et qui deviennent bonnes en vieillissant ; ce ne fut pas le cas de Louise Colet : elle ne chôma jamais de médisance. Lorsque le succès de *Madame Bovary* fit éclater le talent et la réputation de Gustave Flaubert, de celui auquel Pradier l'avait engagé à donner des conseils, elle fut exaspérée. Elle publia un sonnet pour proclamer que le livre était écrit en style de commis voyageur ; elle traitait Flaubert de Normand madré et déclara que son triomphe était le résultat des réclames qu'il s'était fait fabriquer dans les journaux. Mieux que personne cependant elle aurait dû savoir que « les articles de complaisance » sont insuffisans à établir une réputation et ne donnent pas de talent aux gens qui en manquent. Son ressentiment dépassa la mesure ; dans son roman de *Lui*, elle reproche sournoisement à Léonce, — à Flaubert, — de ne pas lui avoir envoyé 10,000 francs en échange d'un album que j'ai feuilleté et qui valait bien 50 écus. Elle avait souvent besoin d'argent, car ses œuvres étaient peu recherchées ; elle n'était pas riche : son mari était mort en 1851 et ses revenus n'avaient point augmenté. Un philosophe qui fut ministre de l'instruction publique n'eut pas à lui refuser une pension de 2,400 francs ; mais cette pension fut réduite à une indemnité annuelle de 1,500 livres, à la suite d'une petite aventure qui eut des coquelicots pour témoin et un garde champêtre pour rapporteur.

Je ne sais comment elle était parvenue à s'emparer des lettres de Benjamin Constant à Juliette Récamier, lettres passionnées qu'elle montrait à qui désirait les voir et qu'elle avait même commencé à imprimer en feuilletons, lorsque les héritiers légitimes chargèrent un huissier d'interrompre la publication. La prose rendait peu, la poésie ne rendait rien ; elle prit sa meilleure plume et rédigea des articles de mode ; elle vanta des couturières, des cordonnières, des corsetières et des gantières ; elle célébra des cold-cream, exalta des eaux de toilette et chanta le velouté des nitrates de bismuth que l'on déguise en poudre de riz. Il était loin le temps où « un amateur » enthousiaste faisait imprimer ses œuvres complètes en

un volume grand in-quarto, tiré à vingt-cinq exemplaires. Avoir été *Penserosa*, avoir reçu des lettres de Victor Hugo qui disaient : « O ma sœur ! » avoir senti sur son front les couronnes académiques et en être réduite à parler de bavolets, de vertugadins et de jarretières hygiéniques, c'est pénible. Mais le plus pénible, c'est que l'on payait cette malheureuse en nature. C'est là un vilain métier : j'en sais qui l'ont fait et qu'à cause de cela je ne citerai pas, quoique je les aie connus et que leur nom ait eu de la notoriété. Parfois la Muse était encombrée de chiffons et de falbalas qu'elle ne parvenait pas à vendre. Un jour, elle vint me raconter qu'elle avait un stock de quatorze chapeaux, — tout neufs, — dont elle voudrait bien se défaire, et me pria de les « placer » chez les femmes que je voyais. Je déclinai la mission, et elle parut étonnée.

En 1860, elle était en Italie ; je l'aperçus à Naples et je me détournai. Il me serait facile de la suivre dans ses dernières étapes ; à quoi bon ? Flaubert, qu'elle alla relancer à Croisset, jusque dans le salon de sa mère, Flaubert à la tête duquel elle lança une bûche enflammée, avait fini par s'en débarrasser. Elle vint mourir à Paris en 1875. Esprit fort, niant tout, parce qu'elle n'était qu'une négation, voulant faire autour de son cercueil un bruit qu'elle n'avait pas obtenu de son vivant, elle écrivit ses dispositions dernières et exigea un enterrement civil. Elle fut obéie. On fit transporter le corps dans je ne sais plus quel village des environs de Paris et, à sept heures du matin, on le déposa dans un coin du cimetière ; personne ne s'en aperçut. C'est à peine si les journaux parlèrent d'elle ; depuis bien longtemps, elle était rentrée dans l'obscurité, dont, à proprement parler, elle n'était jamais sortie, quoiqu'elle regardât avec complaisance du côté de la postérité. Son épitaphe ne serait pas longue : Ici gît celle qui a compromis Victor Cousin, ridiculisé Alfred de Musset, vilipendé Gustave Flaubert et tenté d'assassiner Alphonse Karr : *Requiescat in pace!*

En 1863, après la publication de *Salammbô*, un tel applaudissement retentit autour de Flaubert, qu'elle essaya de le ressaisir et de s'en parer ; il résista et pour toujours lui tint sa porte close. Cette œuvre nouvelle dénonçait chez Flaubert des aptitudes que les lecteurs superficiels de *Madame Bovary* ne soupçonnaient pas. Je le répète, c'est sur ce roman qu'il doit être jugé comme écrivain, c'est là qu'il s'est abandonné sans contrainte ; il n'a rien réservé et s'y est mis tout entier. C'est de ce livre qu'il a toujours parlé avec le plus de tendresse ; il s'irritait quand on l'appelait l'auteur de *Madame Bovary* et, au fond de son âme où il me laissait lire, il était humilié des œuvres nées de la sienne et qu'on lui comparait. Ernest Feydeau, après avoir fait *Fanny*, qui eut un grand succès, s'imagina que tout le génie littéraire du XIXe siècle s'était concrété en lui. Mérimée

l'a crayonné de main de maître : « J'ai reçu il y a trois jours la visite de M. Feydeau, qui est un fort beau garçon, mais qui m'a semblé d'une vanité par trop naïve. Il va en Espagne pour y faire le complément de ce que Cervantès et Le Sage ont ébauché ! Il a encore une trentaine de romans à faire, dont il mettra la scène dans trente pays différens; c'est pourquoi il voyage (1). » La vanité de Feydeau était en effet d'une telle qualité qu'elle en était inoffensive. Il disait « Nous sommes trois : Hugo, Flaubert et moi. » Un jour qu'il causait avec Flaubert, Bouilhet entra. Feydeau le regarda, le reconnut et lui dit : « Ah! c'est vous, mon bon Bouilhet; asseyez-vous; vous êtes digne de nous entendre. » Je ne sais si Bouilhet « entendit », mais je sais ce qu'il riposta.

La publication de *Salammbô* marque le point culminant de l'existence de Flaubert; une longue rémittence de sa maladie nerveuse lui fit espérer qu'il en était délivré; il avait mis fin à sa claustration, il se répandait, cherchait le monde et y était bien accueilli. Il était de bonne foi et riait de ses petites déconvenues. Il avait été attiré dans une maison princière, où il a trouvé une amitié durable qui lui fut chère. Les femmes l'entourèrent, le choyèrent, le prirent à part et l'une après l'autre, lui dirent: « Dessinez-moi le costume de Salammbô pour le prochain bal des Tuileries. » Il s'en tira bien et désigna Bida. Il m'en parla gaîment et me dit : « J'ai eu un succès de bal costumé. » Les dessinateurs se mirent à la torture pour reconstituer, d'après la description de Flaubert, le vêtement et la coiffure de Salammbô. Le résultat fut d'un bouffon dont ils ne se doutèrent pas. Le costume de Salammbô est celui que Cléopâtre-Isis porte sur la façade occidentale du temple de Kalabscheh. En 1866, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur; un double sentiment l'émut, il fut satisfait d'avoir la croix et humilié de la recevoir le même jour que Ponson du Terrail. Il me confia sa peine et je l'engageai à se consoler, l'assurant que de son côté Ponson du Terrail était probablement choqué d'être décoré en même temps que lui. Il reconnut que j'avais raison.

Ce fut alors qu'il eut des recherches de toilette et d'élégance; nous lui disions qu'il ressemblait à un vieil Almanzor et il en plaisantait avec nous. On s'amusait à lui envoyer toutes sortes de drogues parfumées dont on se frotte le visage et il en avait de bons accès de gaîté retentissante qui le détendaient et remettaient d'aplomb son esprit toujours tourmenté des choses littéraires. Dans aucun des salons qu'il fréquenta il ne passa inaperçu. Quel que fût le sentiment qu'il inspirait, on ne pouvait pas n'être pas frappé de sa force, de son ampleur, de sa bonne foi éclatante que, trop souvent, l'on a

(1) *A une Inconnue*, 12 mai 1860.

prise pour un besoin de contradiction systématique ; aimant à plaire et plaisant, il avait quelque coquetterie avec les femmes, que son étrangeté intéressait, et une sorte de paternité douce pour les jeunes hommes qui s'essayaient aux lettres. Sa renommée le soulevait et il s'y trouvait à l'aise comme dans un élément naturel. Il en était heureux et nous en étions heureux avec lui, car malgré ses bizarreries il fut toujours très aimé de ceux qui l'approchèrent ; on eût dit qu'il saisissait les âmes et s'en emparait. Il était joyeux et, sans le dire, fréquentait les coulisses des petits théâtres, causait avec les acteurs, les étudiait, prenait des notes, recueillait les confidences de deux ou trois actrices peu discrètes, car il voulait faire un roman sur ces existences peu connues. Il me disait : « Le Sage seul, dans *Gil Blas*, a effleuré la vérité : cette vérité, je l'exposerai toute nue, car elle est d'un comique que l'on ne peut se figurer. » A cette époque, il fut invité à Compiègne. On avait oublié que l'ordre de poursuivre l'auteur de *Madame Bovary* pour outrage à la morale publique et religieuse était parti du cabinet de l'empereur ; Flaubert l'oublia aussi et fit bien ; du reste, les grandeurs ne lui déplaisaient pas, et quand il était à sa place, il ne se sentait pas déplacé. Dans ce monde soumis et rectiligne, il porta l'esprit d'indépendance littéraire qui était en lui plus qu'en tout autre. Un soir, au cercle particulier de l'impératrice, quelqu'un parla de Victor Hugo avec irrévérence. Je ne sais si les paroles exprimaient une conviction sincère, ou si elles n'étaient qu'une tentative de flatterie. Gustave Flaubert intervint et ne se modéra pas : « Halte-là ! celui-là est notre maître à tous, et il ne faut le nommer que chapeau bas. » L'interlocuteur insista : « Mais cependant vous conviendrez, monsieur, que l'homme qui a écrit *les Châtimens*... » Flaubert, roulant des yeux terribles, s'écria : « *Les Châtimens !* il y a des vers magnifiques ; je vais vous les réciter si vous voulez. » On ne jugea pas à propos de pousser l'expérience jusqu'au bout : la discussion fut interrompue, et un des assistans se hâta de donner un autre cours à la conversation. Ce n'est point par esprit d'opposition, comme on pourrait le croire, que Flaubert se jetait ainsi dans la dispute, c'était par devoir professionnel, pour ainsi dire, et par respect pour la poésie. Sur de tels sujets il était intraitable, au risque de ce qui pouvait advenir, et savait que c'est se diminuer que de cacher son opinion.

XXVI. — INTÉRIEUR DE JOURNAL.

Lorsque la *Revue de Paris* fut supprimée, je frappai aux portes de la *Revue des Deux Mondes*, qui s'ouvrirent avec une courtoi-

sie dont j'ai conservé gratitude. Les bureaux de la *Revue* étaient alors installés rue Saint-Benoît, dans une vieille maison qui avait un jardin, au premier étage; un robinier, quelques lilas, une petite plaque de gazon donnaient un peu de gaîté aux chambres où se tenait le personnel de la direction, chambres tristes, meublées d'une bibliothèque garnie de dictionnaires et de tables sur lesquelles on entassait les paquets d'épreuves d'imprimerie. La maison était silencieuse et recueillie; on y travaillait sans relâche. L'exemple était donné par le directeur, François Buloz, qui fut le plus laborieux des hommes. Il était né en Savoie sur les confins de la Suisse; lorsque j'entrai en relations avec lui, en 1858, il avait cinquante-cinq ans et une vigueur montagnarde faite pour défier le temps. Les fortes qualités du pays natal, les qualités de race, semblaient être concrétées en lui : l'énergie, la persévérance, mieux encore, la ténacité vers un but déterminé. Il fut un créateur, au sens originel du mot; il força le public français à accepter, à rechercher la *Revue* qu'il avait fondée et qui, — n'en déplaise aux revues anglaises, — est le premier recueil littéraire du monde. Il eut à lutter contre la frivolité, la nonchalance des lecteurs que satisfaisaient les bons mots et les faits divers du journal; pendant dix-neuf ans, il combattit pied à pied, gagnant chaque jour un peu de terrain, se désespérant quelquefois, ne désespérant jamais, déployant une patience indomptable et finissant par triompher des obstacles devant lesquels tout autre que lui aurait reculé. Ce fut au commencement de 1831 qu'il prit la direction d'un recueil mourant, la *Revue des Deux Mondes, Journal des voyages*, qu'il résolut de ressusciter. Il était jeune, l'école romantique affirmait sa vitalité; loin de repousser les débutans, il les attira; tout ce qui eut du talent dans les lettres fut son auxiliaire. La table des matières de la *Revue* est le livre d'or de la littérature moderne. Sauf de très rares exceptions, tous les noms illustres, célèbres ou connus, y sont inscrits. La diversité des sujets traités est prodigieuse. Buloz avait élevé une tribune, chacun put venir y parler. Sous ce rapport, il était très libéral; jamais il ne se cantonna ni dans une coterie ni dans une faction; il s'adressait à un public multiple, le savait et acceptait la multiplicité, c'est-à-dire la divergence des idées exprimées. Il avait une sorte de don de double vue qui, bien souvent, m'a surpris; il découvrait, il devinait l'erreur, même dans des études dont le sujet était nouveau pour lui; plusieurs fois j'en ai fait l'expérience personnelle. Il ne rectifiait pas, il signalait; on regimbait, on se récriait; de guerre lasse, on consentait à vérifier; neuf fois sur dix, c'est lui qui avait raison. Une simple faute d'impression le bouleversait; jamais pareil correcteur d'épreuves n'exista; jusqu'à la dernière minute, jusque sous la presse, il pour-

chassait « les coquilles » avec une perspicacité que rien ne déroutait. J'ai fait le calcul qu'un article de la *Revue des Deux Mondes* est lu et corrigé une quinzaine de fois avant de paraître. Buloz était fier de la correction des textes de la *Revue* et ne ménageait point ses peines pour parvenir à la perfection. Maître du seul recueil périodique qui ouvrît d'emblée l'accès du grand public, François Buloz eut bien des ennemis parmi ceux dont il refusa les œuvres et dont la vanité blessée ne lui pardonna guère. Peu d'hommes furent plus insensibles aux influences et aux recommandations. Il ne considérait que l'intérêt de la *Revue*, y conformait ses appréciations et rejetait tout ce qui pouvait s'en écarter. On peut dire, à cet égard, qu'il eut une idée fixe, et c'est à elle qu'il a dû son succès. Jamais je ne lui ai entendu adresser un compliment à un écrivain, et un jour, — à propos de Mérimée, — il me disait : « Pas un seul d'entre vous ne sait bien la grammaire, » ce qui, après tout, n'est pas impossible. Son tempérament naturellement ferme s'était durci au contact des prétentions qu'il fallait refréner, des sollicitations que l'on avait à repousser, des refus qu'on avait le devoir de maintenir. A cela venait s'ajouter la concentration d'une pensée qui était toujours la même; le caractère s'en ressentait, et les rapports avec lui n'étaient pas toujours amènes. On bataillait, on s'emportait, mais, lorsque l'on était de bonne foi, on finissait par reconnaître que ses observations étaient justes et que le plus sage était de s'y soumettre. Cette nature, résistante parfois jusqu'à la dureté, avait des détentes subites. Un jour que nous causions ensemble des premiers temps de la *Revue* et des difficultés contre lesquelles il avait lutté, il s'attendrit et, les yeux trempés de larmes, il me dit : « Quand j'avais des auteurs, je n'avais pas d'abonnés, et maintenant que j'ai des abonnés, je n'ai plus d'auteurs. » Plusieurs fois j'ai surpris chez lui des accès de sensibilité qu'il ne parvenait pas à dominer et que souvent il masquait derrière des brusqueries qui n'avaient rien de spontané. Singulier homme, mal apprécié parce qu'on le jugeait sur des torts de forme qu'il ne cherchait pas à dissimuler, mais plein de qualités sérieuses, dévoué à son œuvre, qui passait avant toute autre préoccupation, de conception très intelligente et d'expression souvent confuse, comme si la fatigue de son perpétuel labeur eût obscurci sa parole; il ne se reposa jamais, et, malgré sa vigueur, il a dû parfois fléchir sous la lassitude. A la fin de sa vie, épuisé, se raidissant contre le mal avec une énergie invincible, sourd, presque aveugle, il se soulevait encore pour tâcher de surveiller la *Revue*. Jusqu'à la fin, il en parla, il y pensa. Les écrivains ont fait la fortune de son recueil; en échange, il leur a donné la notoriété et les a fait connaître partout où notre langue est comprise; la meilleure part est pour eux. Il a plus fait en faveur de la

propagande des idées françaises que tous les gouvernemens sous lesquels il a vécu. Lorsque, plus tard, on voudra écrire l'histoire de notre littérature depuis la révolution de juillet, le meilleur, le plus riche document à consulter sera la collection de la *Revue des Deux Mondes*.

En même temps que j'étais un des collaborateurs de la *Revue*, je donnais parfois des articles variétés au *Journal des Débats*, qui habitait et qui habite encore la vieille maison de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, où il est né aux premières heures de la révolution. Son directeur, — par droit d'héritage, — était Édouard Bertin, que son talent de peintre ne semblait pas prédisposer à diriger un grand journal quotidien et qui cependant y excellait. Ne pouvant marcher qu'à l'aide d'une canne, les épaules engoncées, la physionomie un peu revêche, il avait l'extérieur trompeur, car il était d'une grande mansuétude et d'un commerce sûr. Assis dans son large fauteuil près de la cheminée que décoraient une carafe et un verre, passant souvent la main dans ses cheveux grisonnans, fumant un affreux cigare d'un sou qu'il trouvait exquis, souriant des balivernes que nous ne nous épargnions pas, racontant quelquefois des anecdotes un peu vives, il était ouvert à tous, bienveillant et empressé à rendre service. C'était un infatigable liseur; aussi son instruction était profonde et sa conversation était nourrie. Sceptique, intelligent, laissant à chacun la liberté de ses opinions, il semblait plutôt présider un cénacle où chacun prenait la parole à tour de rôle que diriger un journal politique et lui donner l'unité d'impulsion. Souvent, au cours de la même semaine, — surtout lors des disputes sur la question romaine, — le pour et le contre ont été plaidés dans le *Journal des Débats*. Comme chaque article était signé, on n'engageait qu'une opinion individuelle. Édouard Bertin, — s'il eut une opinion politique, ce dont on peut douter, — avait quelque tendance pour le gouvernement parlementaire; il semblait garder bon souvenir du règne de Louis-Philippe et trouvait que le cens électoral n'était pas mauvais. Il haïssait l'empire, ou plutôt il haïssait l'empereur, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Chaque jour, au moment où cinq heures sonnaient à Saint-Germain l'Auxerrois, on entendait son pas irrégulier retentir dans l'escalier. Il sortait de son atelier du quai Voltaire, où il se plaisait devant ses tableaux et au milieu de ses livres. Il fut un des maîtres du paysage historique, et quelques-unes de ses compositions sont fort belles, un peu froides, mais conçues dans un respect de la ligne et dans une recherche de grandeur qui ne sont plus de mode aujourd'hui. Il était d'une indulgence rare, et plus d'une fois, en visitant avec lui les expositions annuelles, j'ai été frappé de son ingéniosité à faire ressortir les qualités des tableaux les plus médiocres. Il

n'avait point de parti-pris d'école et je l'ai vu rester en admiration devant *la Remise aux chevreuils* de Courbet. S'il eût fait de la critique d'art, il eût poussé la camaraderie trop loin et la sincérité de ses opinions s'en serait ressentie. Il était aimé au *Journal des Débats*, où la loyauté de son caractère était appréciée; sa parole était d'or, et un signe de tête fait par lui équivalait à un acte notarié. Je l'aimais beaucoup; sa rudesse apparente ne m'avait point trompé, et j'ai passé près de lui, dans son atelier, des heures dont je me souviens avec émotion.

Il témoignait de la déférence à un des copropriétaires du journal, auquel appartenait l'outillage de l'imprimerie et que nous appelions le père Normant. Tous les jours aussi, comme Édouard Bertin, il arrivait à la même heure, courbé, la tête penchée, marchant péniblement ainsi que marche un octogénaire. Après un salut échangé, il se laissait tomber dans un fauteuil, tirait de sa poche une énorme loupe raccommodée avec de la cire à cacheter et lisait le journal. Ce vieillard alourdi, qui parfois entamait une histoire et ne la terminait pas toujours, avait été un fringant royaliste et avait, un des premiers, arboré la cocarde blanche lors de l'entrée des alliés à Paris. En 1815, après le retour de l'île d'Elbe, il ne suivit pas Louis XVIII sur la route de Lille, il ne le rejoignit pas à Gand, mais il se mit résolûment à conspirer et chercha à organiser un complot monarchique qui devait éclater aussitôt que Napoléon partirait pour prendre le commandement de l'armée. Il y eut de faux frères, comme toujours; Normant fut dénoncé et arrêté. L'empereur était furieux et recommanda au ministre de la justice de « faire un exemple qui servirait de leçon aux incorrigibles. » L'instruction du procès fut heureusement assez longue et compliquée; Normant comparut en cour d'assises le 21 juin 1815. Ainsi qu'il le racontait lui-même, « son affaire n'était pas bonne, » et il y allait de la tête. La condamnation était certaine; pendant le résumé du président, la nouvelle se répandit qu'une bataille avait été perdue, que l'empereur était en fuite et l'armée anéantie. Le jury délibéra pour la forme; à l'unanimité, Normant fut acquitté. La ténacité de Wellington et l'arrivée de Blücher lui sauvaient la vie. Il parlait volontiers de cet épisode, mais il en avait gardé rancune à Napoléon, qu'il n'aimait guère; en revanche, il estimait que Louis XVIII avait été un grand roi.

Le rédacteur en chef des *Débats*, celui qui présidait à la publication des articles, à la confection du journal, n'était ni un sceptique comme Édouard Bertin, ni un royaliste comme Normant, c'était un janséniste : Samuel-Ustazade-Silvestre de Sacy, très doux, très gai et d'une bonhomie charmante. Il avait une placidité qui, parfois, ressemblait un peu à de l'indifférence; on ne le faisait sortir de son

calme habituel qu'en parlant irrévérencieusement de Mme de Sévigné, dont il était amoureux; aussi avait-il quelque commisération pour Victor Cousin, qui s'était déclaré le champion de Mme de Longueville. Sacy levait les épaules et disait : « Ce pauvre Cousin! il ne sait même pas que Tallemant des Réaux raconte que sa Dulcinée, — qui ne fut qu'une coureuse, — avait les mains sales! » Des choses de notre temps, la politique seule l'intéressait; à part les débats législatifs, les révélations diplomatiques et les modifications ministérielles sur lesquels il écrivait des articles vifs et très sensés, il vivait dans le siècle de Louis XIV avec sa chère marquise, La Bruyère et Racine. Je gagerais qu'il n'a jamais lu un vers de Musset, ni une page de George Sand. Un jour que je lui parlais de l'*Histoire romaine* de Mommsen, il me répondit : « En fait d'histoire romaine, je m'en tiens à Rollin. » Le vieux sang janséniste qui coulait dans ses veines n'avait point perdu toute chaleur; la promulgation du dogme de l'immaculée conception le blessa; lorsque Ernest Renan publia sa *Vie de Jésus*, il lui dit : « A quoi bon ce cinquième évangile? Les quatre autres suffisaient. » Il était ferme et, malgré sa grande douceur, ne cachait point son opinion. Lorsque la commission du budget, voulant punir Camille Rousset d'avoir substitué la vérité à la légende des volontaires de 1792, supprima le poste d'archiviste du ministère de la guerre (1), Sacy alla trouver le ministre et lui dit : « Monsieur, de tous les attentats contre la liberté, le plus coupable est celui qui touche à la liberté de l'histoire, et cet attentat vous l'avez laissé commettre. »

Eugène Labiche, qui lui a succédé à l'Académie française, a fait de lui un portrait exquis et ressemblant. Ce nom de Sacy, illustré par une traduction de la Bible, cette qualité de janséniste, qui implique une idée de raideur et de sécheresse, le faisaient imaginer tout autre qu'il n'était. En lui rien de rogue, rien de pédant, rien même de trop réservé. Il aimait la plaisanterie et quand elle était trop salée, au lieu de se renfrogner, il riait aux éclats. Les mots de Molière lui étaient familiers et il les employait, sans doute pour rendre hommage à la littérature du siècle de Louis XIV. Alerte et frétillant, la tête couverte d'un bonnet de velours noir, les pieds dans des chaussons de drap, il allait et venait dans le bureau de rédaction en fredonnant les airs du *Devin de village* : « Non, Colette n'est pas trompeuse. » C'est là que s'était arrêtée son éducation musicale; les sonorités d'aujourd'hui auraient blessé la délicatesse de ses oreilles. Il était fin en toutes choses; en peinture, les coloristes devaient l'effaroucher et je m'imagine que Giotto, tendre,

(1) Commission du budget de 1876; président : M. Gambetta; rapporteur du budget de la guerre : M. Langlois.

effacé, rêveur, eût été son peintre de prédilection. C'était un gourmet d'esprit, et il se délectait à certaines phrases dont le tour, un peu vieilli, avait pour lui le charme que l'aspect des feuilles mortes a pour quelques paysagistes. En dehors du journalisme, il a peu écrit, mais les préfaces dont il a fait précéder les différentes réimpressions qui forment sa *Bibliothèque spirituelle* sont des merveilles de grâce et des chefs-d'œuvre de goût. Je le comparerais volontiers à ces vins dépouillés dont la robe est un peu pâle, mais dont le bouquet est délicieux. Quel type de lettré et quelle simplicité dans la quintessence même où il se plaisait! C'est lui plus que nul autre qui avait donné au *Journal des Débats* cette attitude littéraire où, pendant la durée du second empire, il a trouvé son meilleur succès. Entre les feuilles quotidiennes et les revues, les *Débats* formaient une sorte d'intermédiaire où la politique et la littérature se côtoyaient en se faisant valoir; les variétés d'Ernest Renan étaient une bonne fortune pour les lecteurs, comme les articles de Prévost-Paradol. Pendant la période où la polémique fut interdite, Silvestre de Sacy fut l'âme du journal et cette âme ne manqua ni d'ardeur, ni de délicatesse.

L'existence de Silvestre de Sacy était simple; elle s'écoulait dans son appartement du palais de l'Institut, où il était logé près de la bibliothèque Mazarine, dont il était le conservateur depuis 1848. Dans sa famille, à laquelle il était profondément dévoué, près de ses livres qu'il aimait avec passion, il vivait paisiblement, frugalement, comme un sage. Une invitation, qui devait alors être considérée comme un ordre, l'appela au château de Compiègne. Il y subit l'enivrement des lumières, des diamans et des parfums. En pénétrant dans cette féerie réelle, le cénobite fut ébloui et le cœur du janséniste ne résista pas aux vanités de ce bas monde; il n'eut pas la force de dire : *Vade retro!* et il fut charmé. Il en parlait avec extase, il agitait ses petites mains et poussait des exclamations comme au souvenir d'une vision surhumaine. Il en revint troublé. Qui aimait-il? Il ne le savait plus guère. Qui? Mme de Sévigné ou l'impératrice? L'une avait un si beau style! l'autre était si blanche! la marquise avait tant d'esprit! la souveraine avait tant de grâce! Dans l'intimité, on le plaisantait; il souriait de bon cœur, mais avec un soupir. Sa lampe lui semblait terne quand il se rappelait les lustres de cristal étincelans de clarté. Son enthousiasme était sincère, si sincère qu'il en fut nommé sénateur. Édouard Bertin lui signifia son congé de rédacteur en chef dans une lettre qui fut publiée en tête du *Journal des Débats* (1). Sacy était rejeté dans la rédaction littéraire et devait s'y confiner. Un jour, un homme de lettres lui

(1) Voir les *Débats* du 27 décembre 1865.

demanda des notes pour rédiger sa biographie; il ne refusa pas et écrivit : « Le même travail a rempli toute ma vie : j'ai fait des articles de journaux, je n'ai pas fait autre chose, encore n'ai-je travaillé qu'à un seul journal, le *Journal des Débats*. J'y travaille depuis trente ans; en quatre mots, voilà toute mon histoire. » Cette histoire est des plus honorables et elle conduisit Silvestre de Sacy au sénat. A l'heure du désastre, il eut la révolte des cœurs honnêtes contre le débordement d'injures sans péril qui furent répandues sur Napoléon III tombé à Sedan; il se renferma en lui-même, pleura la France vaincue et resta fidèle au serment qu'il avait prêté.

Le souvenir de Silvestre de Sacy évoque en moi celui de Patin, — du père Patin, comme l'ont appelé les innombrables candidats dont il a fait des bacheliers. — Il pouvait, comme de Sacy, aimer Mme de Sévigné, Pascal et Bossuet, mais il s'était tellement voué aux lettres latines qu'il se sentait coupable de trahison lorsqu'il les quittait pour les lettres françaises. Comme un jaloux qui fuit les importuns et recherche le tête-à-tête, il s'enfermait pour lire Horace et se croyait en bonne fortune. Quelquefois il apparaissait dans les bureaux du *Journal des Débats*, timide, ayant toujours l'air étonné et rassurant de la main ses fortes lunettes cerclées de fer. Son expression bienveillante affaiblissait sa laideur. Hors des humanités point de salut! Il détaillait avec ivresse les jouissances du discours latin et les voluptés du thème grec. Sur cette question il se passionnait et volontiers devenait agressif. Il n'avait pas le calme de Guizot, qui a écrit : « La Grèce et Rome sont la bonne compagnie de l'esprit humain, et au milieu de la chute de toutes les aristocraties, il faut tâcher que celle-là demeure debout. » Patin eut sacrifié toutes les langues modernes pour faire revivre les langues mortes et peut-être, comme le vieil helléniste Hase, écrivait-il en grec les comptes de sa blanchisseuse. Un jour, à la descente du Pont-Neuf, Adrien de Longpérier aperçoit un attroupement, il s'approche et voit le père Hase tout sanglant. « Eh! mon cher maître, que vous est-il arrivé? — Un bige, mon ami! un bige! » Le bige était un fiacre qui avait renversé le bonhomme. Patin eût été de cette force, et je me doute que pour lui les bas étaient des cnémides. J'eus occasion de le voir au moment où une circulaire de Jules Simon, ministre de l'instruction publique, venait judicieusement de supprimer la confection des vers latins : il était désespéré, se lamentait, croisait les mains et les agitait au-dessus de sa tête, comme s'il eût voulu prendre les dieux à témoin de ce désastre : O filles de Mnémosyne, vous dormiez donc! Il me disait : « Et quelle heure choisit-on pour ce guet-apens? L'heure où nos écoliers prennent goût à la poésie latine; le dernier concours de vers latins a été fort remarquable dans les classes de seconde. » Il secoua la tête et s'écria : « Hélas! c'était le chant du

cygne! » Il présidait souvent, en qualité de doyen de la faculté des lettres de Paris, aux examens pour le baccalauréat ès-lettres. Il y faisait preuve d'une indulgence de nourrice. Un jour, pendant que j'assistais près de lui à un de ces examens, il avait fait expliquer une dizaine de vers d'Ovide à un jeune candidat de figure satisfaite et de science douteuse. Il était question de Jason. Le père Patin dit : « Est-ce que Jason, lors de la conquête de la toison d'or, ne fut pas aidé, — vous m'entendez bien, — aidé par une femme? » L'écolier répondit : « Oui, monsieur; oui, monsieur. — Eh bien! dites-moi le nom de la femme qui l'a aidé. » Le candidat n'hésita plus et lâcha : « Andromède. » Patin répliqua : « Non, monsieur, c'était Médée; je vous l'avais dit. » Il donna la note *passable*. Je me mis à rire; alors il me dit : « Ce pauvre diable m'a cité un nom de l'antiquité, je dois en tenir compte; rien ne l'empêchait de répondre : Mme de Maintenon. » J'avais été très frappé de la faiblesse des examens auxquels j'assistais; j'en parlai à Patin et lui demandai si de mon temps nous étions ignorans à ce point. Sa réponse est précieuse : « Vous êtes de la fournée de 1841; à cette époque, vous valiez mieux et vous aviez tous quelque teinture littéraire; vous la deviez au romantisme, que nous avons eu tort de combattre et de proscrire, car vous y aviez puisé le goût de la poésie : vous connaissiez Ronsard et Marot, quelques-uns d'entre vous avaient lu Garnier, Moncrestien et Maynard. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi; le fond est immuable : Corneille, Racine, La Fontaine et Molière. En deçà et au-delà, il n'y a plus rien. Après la révolution de 1848, le niveau scolaire a subitement baissé et ne s'est plus relevé. A cette heure, dans les collèges, la littérature, c'est la belle au bois dormant : béni soit le filleul des fées qui la réveillera! » — « L'avantage de la littérature, c'est de donner des goûts nobles, » écrivait Mérimée à Panizzi, et il n'avait pas tort. On le savait au *Journal des Débats*, où les conversations sur les beaux-arts, sur les éditions recherchées, sur les reliures de Pasdeloup, de Derôme, de Capé, de Bauzonnet, étaient de monnaie courante. Le frère d'Édouard Bertin, Armand Bertin, celui dont Ingres a fait un si admirable portrait, était un bibliophile; sa marque est restée célèbre. Silvestre de Sacy aimait les beaux livres et Jules Janin ne reculait ni devant les grandes marges ni devant les maroquins du Levant frappés par les fers de Marius Michel. Il venait peu aux *Débats*; sa goutte et sa ventripotence lui rendaient trop pénible l'ascension des escaliers. Lorsque par hasard il avait pu se hisser jusqu'à la salle de rédaction, c'était fête, car sa large face, son gros rire et son esprit mettaient tout le monde en belle humeur. A la fois savantasse et précieux, abusant de la citation latine, il avait un style biscornu et émietté qui avait fait sensation au début, mais qui avait promptement vieilli et dont

la sénilité ne se dissimulait plus assez. On l'avait surnommé « le prince des critiques, » et cela ne lui déplaisait pas. Croyait-il à sa couronne? Sans aucun doute, et on était mal venu de ne pas l'acclamer.

J'avais fait dans le *Journal des Débats* un article pour signaler la publication du *Capitaine Fracasse*, et j'avais naturellement profité de l'occasion pour rendre à Théophile Gautier ce qui lui était dû en qualité de poète et de critique dramatique. Cela ne fut pas du goût de Janin, qui m'interpella et me demanda pourquoi je l'avais « éreinté. » La question me parut si étrange que j'y répondis par une autre question : « Où donc vous ai-je éreinté? — Dans le *Journal des Débats*, dans mon propre journal, en faisant l'éloge de Gautier. » Je restai stupéfait et ne répliquai point. Il avait toute liberté d'appréciation dans son feuilleton du lundi; il en usa. Sans que l'on sût pourquoi, il modifiait son opinion lors même que le talent des acteurs dont il parlait ne s'était point modifié. Après avoir « inventé » Rachel, il ne la ménagea guère et un beau jour chanta de nouveau ses louanges. Il se faisait aider parfois et acceptait des collaborations anonymes; dans son roman de *Barnave*, l'épisode des filles de Séjan a été écrit tout entier par Félix Pyat, les pages sur Mirabeau sont d'Auguste Barbier, différens chapitres ont été faits par Edgar Quinet, par Théodose Burette, et la préface est d'Étienne Béquet. Je lui ai entendu raconter que lorsqu'il avait commencé *l'Ane mort et la Femme guillotinée*, il n'avait eu d'autre intention que de ridiculiser les lugubres inventions du romantisme, puis que, peu à peu, le sujet l'avait saisi et qu'il avait terminé d'une façon sérieuse un livre dont le début visait à la parodie. Lui aussi, comme le père Patin, mais moins heureusement, il avait la monomanie d'Horace, il aimait à réciter ses vers et je crois même qu'il essaya de le traduire, ce qui est une faiblesse pour un homme d'esprit. Sa personnalité se répandait jusque dans ses feuilletons; il y parlait de son bonnet de coton, il y célébrait son perroquet; il fit plus, il y raconta son mariage, ce qui fut trouvé d'une délicatesse discutable. C'était un gros enfant, que le public avait gâté, qui souvent dépassa la mesure et ne s'en aperçut pas. Il avait le travail d'une extrême facilité et a beaucoup produit. La quantité de préfaces et d'avant-propos qu'il a écrits est extraordinaire. Il n'est pas un recueil, un almanach, une publication de son temps où le fameux J. J. ne se rencontre. Son feuilleton hebdomadaire des *Débats* ne lui suffisait pas, il envoyait des *Courriers de Paris* à des journaux étrangers; la plume ne quittait pas ses doigts et son écriture était telle qu'il ne parvenait pas à se relire. Il faisait le désespoir des typographes et déroutait les protes les plus exercés. Dans les dernières années de sa vie, — il est mort en 1875,

âgé de soixante et onze ans, — la goutte et l'obésité étaient devenues d'incurables infirmités qui le retenaient au logis, dans le petit chalet qu'il s'était fait construire à Passy et dans le tympan duquel on avait inscrit ce vers de Boileau, que l'on ne s'attendait guère à lire sur la demeure de Janin :

Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire!

Se traînant à peine, respirant mal, étouffé par la graisse, il ne pouvait plus aller au théâtre; on lui racontait les pièces après la première représentation, il dictait son feuilleton sur le sujet indiqué ou à côté. Son œuvre est considérable; outre les articles qu'il avait répandus partout, il a publié près de soixante volumes; il me semble que tout cela sera bien léger dans la balance où l'on pèsera la littérature de notre époque; *le Mouchoir bleu*, d'Étienne Béquet, qui fut aussi rédacteur au *Journal des Débats*, n'a que six pages et me paraît d'un poids plus sérieux. Malgré ses défauts, Jules Janin fut bon, mais, comme beaucoup de gens de lettres, il était meilleur dans la causerie que la plume à la main.

Un autre écrivain du *Journal des Débats* fut, comme Janin, un producteur infatigable, mais avec une supériorité qui exclut toute comparaison, c'est Philarète Chasles, auquel il n'a manqué que plus de tenue dans le mode de vivre pour prendre rang. Il était fils d'un prêtre défroqué, qui fut conventionnel et mourut aux Invalides. De cette origine il avait conservé quelque chose d'inquiet qui se reflétait dans sa personne. L'existence ne lui avait pas été clémente. Au début, il avait commencé par être ouvrier typographe à Paris et à Londres. Son talent était de bon aloi; sa critique fine et profonde justifiait son titre de professeur au Collège de France. Il savait très bien l'italien, l'anglais et l'allemand, ce fut là le point de départ de sa carrière littéraire. Les classiques et les romantiques se battaient; les uns disaient : Homère et Sophocle; les autres répondaient : les *Nibelungen* et Shakspeare. Philarète Chasles se tint entre les deux camps ennemis et il résolut de faire connaître en France les littératures étrangères, dont on parlait beaucoup sans les avoir étudiées. Sous ce rapport, il a rendu aux lettres françaises un sérieux service. C'est par lui plus que par tout autre que les œuvres de l'Allemagne et de l'Angleterre modernes ont été révélées à notre pays; seule, sa traduction du *Titan* de Jean-Paul Richter constituerait un titre à la gratitude des lettrés. Il a touché à tout sujet non-seulement avec la verve qui lui était naturelle, mais avec la perspicacité que donne la connaissance approfondie des choses. Il était

habile dans l'arrangement, il prenait cinq ou six ouvrages étrangers, savait en extraire la substance même et en composait un volume très instructif et très amusant, car l'espèce de diable au corps qui était en lui passait dans ses œuvres. Je me rappelle des récits de la guerre de Hongrie, 1848-1849, qui sont d'un entrain, d'une saveur, d'une vivacité extraordinaires. Il a été la ressource de tous les recueils littéraires qui débutaient ou qui, comme l'on dit dans l'intimité des bureaux de rédaction, étaient à court de copie. Il avait toujours un travail commencé qu'il envoyait, qu'on insérait, et dont la suite parfois faisait défaut. Je me souviens qu'à la *Revue de Paris*, nous avons publié les premiers chapitres de la traduction des *Mémoires de Lorenzo d'Aponte*, dont nous n'avons jamais pu lui arracher la suite. Il avait le travail intermittent, la fantaisie l'emmenait et on courait après lui sans pouvoir le retrouver. Impatient, supportant mal les reproches, il avait de la colère et finissait par pleurer en s'écriant : « Le ciel n'aura donc jamais pitié de moi? » Son existence avait été difficile; il avait des dettes, jouait à cache-cache avec ses créanciers et faisait le saut périlleux par-dessus les gardes du commerce. Quelques billets de mille francs l'auraient sauvé, il ne les trouva jamais. Quand il venait au *Journal des Débats*, il était froidement accueilli par les maîtres du lieu; on sentait qu'entre eux et lui, il y avait eu des difficultés où la littérature n'était pour rien. Il glissait comme une ombre, ne faisait illusion à personne sur son âge, malgré sa perruque, sa moustache teinte et sa badine. Il avait gardé l'habitude de se vêtir comme vers 1835, avec des redingotes sanglées à la taille et de hautes cravates qui rejetaient la tête en arrière. C'était un revenant, il en avait l'allure et le mystère; il disparaissait sans qu'on l'eût vu ou entendu sortir. Il attribuait les malheurs ou plutôt les tracasseries dont sa vie était tourmentée à sa qualité d'homme de lettres; il disait : « Nous sommes comme les çoudras de l'Hindoustan, nous sommes la caste maudite. » Il m'écrivait : « Cher ami, mon coparia! » Il obéissait à une manie qui n'est pas près de prendre fin, car l'homme y trouve son excuse, et qui consiste à rendre la fonction que l'on exerce responsable des mésaventures que l'on ne doit qu'à soi-même.

Les rédacteurs du *Journal des Débats* étaient divisés en deux escouades distinctes; l'une, que l'on nommait les vieux *Débats*, comprenait Édouard Bertin, Normant, Silvestre de Sacy, Saint-Marc Girardin, Jules Janin, Philarète Chasles, Alloury, Fr. Barrière, Delescluze, qui sont morts; l'autre, les jeunes *Débats*, était composé de recrues nouvelles, dont quelques-unes avaient déjà rang de capitaine; le plus brillant de cette petite troupe était Prévost-Para-

dol, qui a précédé ses aînés. Peu d'hommes ont été plus ambitieux que lui et ont plus difficilement supporté la discipline que lui imposait le parti d'opposition auquel il était affilié. Il avait la phrase facile, de beau langage, l'épigramme savamment enveloppée et une grande habileté à se maintenir dans une mesure irréprochable. Il était ou paraissait toujours affairé; il arrivait au bureau des *Débats*, échangeait un bonjour avec les uns et les autres, s'asseyait et écrivait deux ou trois billets de cette longue écriture qu'il s'efforçait de faire ressembler à celle du temps de Louis XIV. Volontiers il eût repris la vieille orthographe ; il s'y essaya, ses amis le raillèrent et il y renonça. Né en 1829, il était alors un des plus jeunes écrivains des *Débats*. Il avait été un des bons élèves de l'École normale, assidu et de forme classique, avec une pointe d'ironie qui parfois perçait malgré lui. Quoiqu'il eût obtenu, en 1849, le prix d'honneur de philosophie, c'est vers les lettres qu'il se sentait entraîné. Il n'a point été démissionnaire pour refus de serment à la suite du coup d'état du 2 décembre, comme on l'a dit, car, après s'être fait recevoir docteur ès-lettres, il fut, en 1855, nommé professeur de littérature française à la faculté d'Aix, en Provence. Il n'y resta pas; Aix était trop loin de Paris, trop loin de ce centre où se font les réputations, où la notoriété s'acquiert, où les portes s'ouvrent sur les chemins qui mènent aux grandes situations politiques. Il donna sa démission, que l'on accepta, car on n'avait su reconnaître, ni sa valeur, ni l'ambition secrète qui le tourmentait. C'est alors, en 1856, qu'il entra au *Journal des Débats*, dont, par ses allures hardies et sa phrase pétulante, il réveilla la prose un peu somnolente. De ce jour, l'empire autoritaire compta un ennemi de plus, expert en escarmouches et sachant apaiser son feu lorsque le péril semblait se rapprocher. Il ne manquait pas d'entregent, avait de la souplesse, beaucoup d'esprit de conversation et possédait à fond l'art d'écouter, ce qui est un excellent moyen de parvenir. Il fut attiré et bien accueilli dans le monde qui représentait l'opposition parlementaire. Il en devint l'enfant chéri et l'on vit en lui un Martignac futur. Il y trouvait son compte : le luxe lui plaisait, il se façonnait de son mieux aux bonnes manières, singeait certaines attitudes que l'on reconnaissait facilement et regardait avec confiance vers l'avenir. Où ne pouvait-il pas arriver? n'avait-il pas été de l'École normale comme Villemain, comme Victor Cousin? n'avait-il pas été professeur, comme Royer-Collard? L'extérieur était de mince apparence : la tête trop longue, le buste trop long, les jambes trop courtes, petit et de démarche saccadée. La voix, un peu sourde dans les notes basses, avait du charme et éclatait parfois comme si elle eût voulu réveiller l'attention. C'est là un

précepte de Quintilien ; il s'y conformait. La politique s'était emparée de lui : les humanités où l'on avait brillé jadis, les lettres françaises qui réclament toujours des partisans de bonne volonté, l'histoire où l'on aurait pu devenir un maître, tout s'évanouissait devant le rêve poursuivi, et un grand talent était dépensé à écrire des « premiers Paris » qui n'avaient pas vingt-quatre heures à vivre. J'ai toujours été surpris de la voie que Prévost-Paradol avait choisie, mais l'homme obéit à son tempérament aussi fatalement que l'animal obéit à son instinct. On eût dit qu'il voulait s'exercer à ses grandeurs futures et faire l'apprentissage des élégances que le sort lui réservait. Il aimait à monter à cheval, on lui prêtait des chevaux; il aimait la bonne chère, on l'invitait à dîner ; il aimait l'opéra, on lui réservait sa place dans des loges; mais il aimait à fréquenter certains petits théâtres et il y allait seul. Souvent je l'ai regardé curieusement, lorsqu'il se rencontrait avec d'anciens camarades de l'École normale ; il était fort aimable, mais d'une certaine condescendance nonchalante qui ne se livrait pas; il semblait dire : « Nous avons été sur les mêmes bancs, soit, mais nous ne fréquentons pas les mêmes salons. » Le « bon élève » n'avait cependant pas tout à fait disparu en lui. Un jour, aux *Débats*, que nous discutions sur le fameux distique d'Achelladas, il fut surpris d'entendre citer du grec par des écrivains « qui manquaient de bases, » c'est-à-dire qui n'avaient point étudié pour être professeurs, et sa surprise fut d'autant plus vive qu'il ne connaissait pas les deux vers dont nous parlions. Il avait de ces petites faiblesses : les meilleurs esprits n'en sont pas exempts. Aurait-il réussi dans la littérature d'imagination? J'en doute; une nouvelle qu'il ne signa pas et que la *Revue des Deux Mondes* publia, démontre des maladresses d'exécution que l'on ne retrouve pas dans ses œuvres de polémique. Cette nouvelle, lorsqu'elle parut, fit du bruit dans quelques salons ; on cria même au scandale; le fond de l'historiette était connu et les masques avaient une telle transparence que, malgré un dénoûment de fantaisie, on les pouvait nommer. On accusa de ce léger méfait quelques gens de lettres qui en étaient innocens. Le véritable auteur se dissimula, il s'indigna plus que nul autre et s'indigna si bruyamment qu'il se dévoila. Huit jours après que la nouvelle eut été insérée dans la *Revue*, Prévost-Paradol écrivait et signait dans le *Journal des Débats* (8 février 1860) un article dans lequel il déclarait *Madame de Marçay* « une œuvre médiocre et d'une lecture pénible ; » de plus, il conseillait à l'auteur anonyme « d'en rester là. » Le conseil était bon, mais Paradol eût mieux fait de se taire, car on ne

(1) Voyez la *Revue* du 1er février 1860, *Madame de Marçay*.

fut pas dupe du stratagème, qui était un peu naïf pour un homme d'esprit.

En 1866, au moment de la guerre de Bohême, il eut une vision de l'avenir, une vision nette qui avait, hélas! et qui eut la précision de la réalité. On se rappelle l'émotion que produisit cette rapide campagne terminée à Sadowa par l'écrasement de l'Autriche. Tous les hommes sérieux furent préoccupés et l'on regarda avec inquiétude du côté de la Prusse, qui venait de révéler subitement des qualités agressives que l'on croyait éteintes depuis la mort de Frédéric II. On sentait instinctivement que les conditions vitales de la France étaient modifiées et l'on comprenait que nos frontières de l'est se trouvaient dorénavant en contact avec une puissance très homogène et ambitieuse. L'axe de l'Europe se déplaçait et l'équilibre allait osciller jusqu'à ce qu'il eût trouvé un point d'appui nouveau. Tout cela était confus, mais perceptible; au-delà des brouillards qui voilaient l'Allemagne en travail de cohésion, on ne voyait pas très clair, mais il y avait de l'anxiété dans les cœurs comme à l'approche d'un péril inconnu. Un seul homme, parmi mes amis, échappait au trouble vague dont chacun de nous avait été saisi, c'était Gustave Flaubert, qui s'irritait lorsque l'on agitait cette question d'où notre existence même pouvait dépendre. Flaubert appartenait à un groupe de penseurs, d'écrivains, d'hommes politiques, tous éminens à divers titres, qui, deux fois par mois, se réunissaient autour de la même table pour causer : à ces dîpnosophistes il a manqué un Athénée. Un lundi soir, Flaubert arriva chez moi, furieux et rugissant. Il me raconta qu'il venait de quitter le dîner où ses amis étaient rassemblés, parce que l'on y parlait politique et que c'était indécent pour des gens d'esprit. « La Prusse, disait-il, l'Autriche, qu'est-ce que cela peut nous faire? Ces hommes-là ont des prétentions à être des philosophes, et ils s'occupent de savoir si les habits bleus ont battu les habits blancs; ce ne sont que des bourgeois et ça me fait pitié de voir X et Y et Z perdre leur temps à discuter des annexions, des rectifications de frontières, des dislocations, des reconstitutions de pays, comme s'il n'y avait rien de mieux à faire, comme s'il n'y avait plus de beaux vers à réciter et de prose sonore à écrire! » J'essayai de le calmer et n'y réussis pas; il répétait : « Ce ne sont que des bourgeois! » Il disait : « Nous ne sommes ni Français, ni Algonquins; nous sommes artistes, l'art est notre patrie : maudits soient ceux qui en ont une autre! » Parole emportée qui n'impliquait rien contre le patriotisme, car Flaubert a souffert jusqu'aux larmes, jusqu'à la maladie, lorsque la France recula devant l'Allemagne.

Prévost-Paradol ne pensa guère à l'art dans ces momens; il com-

prit que tôt ou tard la lutte éclaterait entre deux nations voisines qui se croyaient de force égale et voudraient se disputer le droit à l'influence. Sous cette impression, il écrivit son livre de *la France nouvelle* dont bien des propositions peuvent paraître discutables, mais où la prophétie devient poignante, car elle a été accomplie. En termes qui n'ont rien de nuageux, il annonça la guerre et prédit la défaite. S'il eût vécu, il aurait pu s'écrier comme Chateaubriand après la révolution de Juillet : « Inutile Cassandre, j'ai assez fatigué la monarchie de mes avertissemens ! » Les avertissemens de Prévost-Paradol et de bien d'autres ne furent point entendus. La loi militaire que proposait le maréchal Niel et qui pouvait nous sauver subit des modifications équivalant à un rejet; on sait ce qu'il en advint. Prévost-Paradol fut traité de « mauvaise langue » et l'on attendit que notre désastre fût complet pour le louer de l'avoir prévu. Lors de la formation du ministère du 2 janvier 1870, dont l'avènement assurait les institutions libérales, Prévost-Paradol qui, deux fois candidat à la députation, avait échoué devant les électeurs, ne se réserva plus et se déclara prêt à servir le nouvel ordre de choses. En réalité, il n'avait jamais demandé que la liberté; il l'avait, il l'accepta, s'y rallia et fut conséquent à lui-même. On ne lui ménagea pas les reproches et on cria à la trahison. Les hommes qui l'avaient attiré pour servir leur passion et non pour aider à sa fortune s'éloignèrent de lui, lui battirent froid et semblèrent se demander s'ils n'avaient point réchauffé la vipère. Prévost-Paradol en fut plus affecté que de raison ; il ignorait que le besoin d'insulter les vaincus et de dénigrer les victorieux est d'essence humaine. Pendant que ses anciens amis ne parlaient de lui qu'avec réticence, les hommes rattachés à l'empire libéral, Odilon Barrot, Freycinet, Dupont-White et bien d'autres redoublaient de prévenance à son égard et, dans la commission de décentralisation dont il faisait partie, semblaient attendre qu'une parole tombât de ses lèvres pour déterminer une résolution et clore un débat. Tandis que les orateurs parlaient de leur siège, on lui improvisait une tribune, on faisait silence pour l'entendre, et on l'applaudissait. Je l'ai écouté pendant ces discussions auxquelles j'assistai; il m'a été facile de reconnaître qu'il ne comprenait rien au mouvement démocratique qui soulève les nations et dont le suffrage universel est l'instrument d'indécision; il croyait encore pouvoir sauver la prépotence de la bourgeoisie, des « classes éclairées, » comme il répétait après tant d'autres; il s'imaginait que les réformes politiques peuvent apaiser l'appétit social et que les saccageurs de société s'arrêtent d'eux-mêmes à l'aspect d'un mécanisme libéral. Il répétait en 1870 ce que l'on avait dit en 1830, semblable à un jeune Épiménide doctrinaire

qui se serait réveillé tout à coup après un somme de quarante ans.

Les séances se tenaient dans les salles du conseil d'état, et j'avoue à ma honte que j'étais souvent plus occupé à regarder les tableaux d'Eugène Delacroix, de Flandrin, de Chassériau qu'à écouter des discussions au cours desquelles le président Odilon Barrot nous disait : « Voilà cinquante années que j'étudie cette question et je suis encore loin de l'avoir résolue. » Parfois je m'en allais avec Prévost-Paradol à travers le jardin des Tuileries, car nous habitions tous deux sur la rive droite de la Seine. Un jour, en cheminant, je lui dis : « Pourquoi n'écrivez-vous pas l'histoire des idées parlementaires? il y a là un livre intéressant et fait pour tenter votre talent. » Il me répondit avec une bienveillance qui démontrait sa foi en lui-même : « Comme vous êtes heureux de croire encore à des livres, à des phrases et de vous amuser à ces joujoux inutiles qui servent de passe-temps aux oisifs! » Il resta un instant silencieux et reprit : « Il n'y a de vrai que le pouvoir. Conduire les hommes, diriger leurs destinées, les mener à la grandeur par des chemins qu'on ne leur indique pas, préparer les faits, commander aux événemens, forcer la fortune à obéir, c'est là le but qu'il faut viser et qu'atteignent seules les volontés fortes et les intelligences élevées. » Nous étions dans la grande allée centrale des Tuileries d'où l'on découvre le palais; je lui dis : « Quel est votre rêve? » Il s'arrêta et me montrant le pavillon de l'horloge, il répliqua avec une sorte d'exaltation que je ne lui connaissais pas : « Le maître de la France est là; eh bien! je voudrais être le maître de ce maître. » Je lui répondis en souriant : « Quand vous serez le Richelieu de ce Louis XIII, j'irai vous prier de m'accorder une faveur inappréciable, qui sera l'autorisation de pénétrer et de travailler dans le greffe de la cour d'appel; il y a là des trésors d'histoire que je voudrais découvrir. » Il haussa imperceptiblement les épaules et me dit : « Vous êtes incorrigible! »

Prévost-Paradol s'était offert, s'était donné à l'empire libéral, et l'empire ne se pressait pas de le prendre. Il était mal à l'aise, étonné, humilié qu'on ne l'eût pas immédiatement appelé aux plus hautes fonctions. Les nouveaux ministres ne l'appréciaient peut-être pas autant qu'il l'aurait souhaité. Cette situation fausse dura assez longtemps pour le fatiguer. Il en voulut sortir; il alla trouver un très important personnage qui avait le privilège de travailler seul avec l'empereur, dont il possédait la confiance. Prévost-Paradol s'ouvrit sans réserve et demanda, en attendant mieux, un poste diplomatique. Huit jours après cette entrevue, il était nommé ministre plénipotentiaire aux États-Unis d'Amérique sur la présentation même de

Napoléon III. Les journaux de l'opposition insinuèrent mille perfidies l'indignation contre lui redoubla, et ceux-là même qui eussent accepté son poste avec empressement lui reprochèrent de ne l'avoir point refusé. On fut injuste pour lui jusqu'à la cruauté. Je le vis peu de jours avant son départ; il était troublé et trouvait que Washington était loin, bien plus loin qu'Aix en Provence. « Bah! lui disais-je, vous en reviendrez bientôt; avant deux ans vous serez ministre. » Il me répondit par une question : « Et vous, qu'allez-vous faire? — Continuer mon travail sur Paris, tout simplement. » Avec un sentiment de tristesse il riposta : « Vous avez peut-être raison. » Il fut assez froidement accueilli en Amérique; les républicains du nouveau monde, auxquels nulle vanité n'est inconnue, estimèrent qu'on leur avait quelque peu manqué de respect en ne leur envoyant qu'un écrivain : le moindre baronnet eût mieux fait leur affaire.

Prévost-Paradol était perdu pour la littérature, à laquelle j'avais toujours espéré qu'il finirait par se consacrer sans esprit de retour aux choses de l'ambition. J'en veux à la politique de ce qu'elle a enlevé aux lettres tant d'hommes éminens sans bénéfice pour les destinées du pays; elle a énervé des poètes, des historiens et des moralistes; Chateaubriand n'y a rien gagné, Victor Hugo s'y est diminué, Lamartine n'en est pas revenu; *Adolphe* vaut mieux que tous les discours de Benjamin Constant. Je vis donc partir Prévost-Paradol avec peine, sans soupçonner cependant le dénoûment qu'il allait lui-même donner à sa vie. Dès qu'il sut que la guerre était déclarée entre la France et l'Allemagne, les prévisions qu'il avait formulées prirent un corps et lui apparurent avec la précision d'un fait accompli. Il comprit que, sans alliés, au milieu de l'Europe malveillante, avec une armée dont l'infériorité numérique n'avait pu lui échapper, avec des factions hostiles, qui dans une défaite oublieraient la chute de la France pour ne voir que la chute de l'empire, il comprit que la partie était trop inégale, qu'elle était compromise dès le début et qu'elle se terminerait au milieu de nos ruines. Il aperçut dans un avenir prochain des événemens dont il ne voulut pas être le témoin; un soir, il se tira un coup de pistolet au cœur. A l'heure où Paris en émotion chantait *la Marseillaise*, criait : A Berlin! et se croyait maître de la victoire, la mort de Prévost-Paradol passa presque inaperçue. Qu'importe une intelligence de moins lorsque l'on va ceindre les lauriers immortels et renouveler le miracle des ancêtres? Cette fin tragique fut sentie et déplorée par ceux qui l'avaient connu, qui l'avaient aimé; j'étais du nombre, et bien souvent, depuis, j'ai regretté qu'il ne fût plus là!

MAXIME DU CAMP.

LES ORIGINES

DE LA

CRISE IRLANDAISE

V[1].

LA LIGUE AGRAIRE.

I. *Études sur l'Irlande contemporaine*, par Mgr Perraud, de l'Académie française. — II. *La Question agraire en Irlande*, par M. Paul Fournier. — III. *L'Irlande, le Canada, Jersey*, par G. de Molinari. — IV. *Land Acts* 1881, 1870 and 1860, by G. Mac-Dermot. — V. *The Tenant'skey to the Landlaw act*, 1881, by T. M. Healy, M. P. — VI. *The Working of the Irish Land act, a list of the judicial rents fixed by the sub-commissions.* — VII. *A History of our own times*, by Justin Mac-Carthy.

I.

Après sa grande défaite électorale de 1874, M. Gladstone était tombé dans un profond découragement. Il eut la pensée d'abandonner la vie politique ou tout au moins de ne plus s'y consacrer entièrement. Par une lettre adressée à lord Granville le 12 mars, il annonça que divers motifs personnels le mettaient dans l'impossibilité de continuer à diriger le parti libéral. On essaya de le faire revenir sur cette résolution si grave pour lui, si fâcheuse pour le parti. On resta près d'un an sans choisir un nouveau *leader*. M. Gladstone n'assis-

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre et du 1er octobre 1880, du 1er juin et du 1er août 1882.

tait que rarement aux séances de la chambre; il s'était jeté dans une voie toute différente; il s'occupait de controverse religieuse et discutait avec une ardeur juvénile la question de l'infaillibilité du pape. Il fallait bien se décider à lui donner un successeur. En dehors de M. Gladstone, aucun membre du parti libéral ne s'imposait par une supériorité incontestée de talent ou de caractère. On passa en revue les différens noms auxquels on pouvait songer : M. Bright, M. Lowe, sir William Harcourt, M. Goschen, M. Forster, lord Hartington. Ces deux derniers seuls furent sérieusement mis en balance. Le rôle joué par M. Forster dans le précédent cabinet avait été beaucoup plus brillant que celui de lord Hartington. Malheureusement les réformes en matière d'enseignement dont il avait été, soit le promoteur, soit l'avocat, lui avaient aliéné certaines fractions du parti libéral. Il se rendait parfaitement compte de cette situation, et il eut le désintéressement de conseiller lui-même le choix de lord Hartington. Les radicaux, depuis quelque temps, traitaient assez dédaigneusement ceux qu'ils appelaient les *magnats*, c'est-à-dire les chefs des grandes familles de l'aristocratie whig. Dans les mauvais jours de 1874, ils furent heureux de trouver parmi ces magnats un homme en état d'inspirer confiance au parti libéral et d'arrêter sa désorganisation. Lord Hartington était le fils aîné et l'héritier du duc de Devonshire. Avec un talent oratoire ordinaire, un grand sens, un caractère sûr et droit, il tint fort convenablement la place rendue libre par le découragement et la mauvaise humeur de Gladstone. Grâce à lui, on put empêcher que la défaite ne se changeât en déroute, on put attendre et préparer la revanche.

Elle ne vint qu'au bout de six ans. De 1874 à 1880, Disraëli eut en Angleterre une situation presque aussi forte que celle de Pitt pendant son premier ministère : plus de 100 voix de majorité dans la chambre des communes, l'appui de l'opinion publique, la confiance de la reine. Le pays était fatigué de réformes. Disraëli lui donna autre chose : il lui donna des satisfactions d'amour-propre, que Gladstone avait eu le tort de dédaigner. Sous lui l'Angleterre se remit à jouer un rôle en Europe. Elle intervint dans le règlement de la question d'Orient, prit part au congrès de Berlin; elle s'annexa Chypre; elle acheta une grosse part d'intérêt dans le canal de Suez. En Asie, en Afrique, elle entreprit des expéditions, étendit les limites de ses possessions. La reine Victoria, sur le conseil de son premier ministre, prit le titre d'impératrice des Indes. A la suite de cette innovation, la politique de Disraëli reçut de ses adversaires le nom de politique impériale. On se lasse de tout : on se lassa de la politique impériale comme on s'était

lassé de la politique réformatrice. Au lendemain même du grand succès remporté au congrès de Berlin par Disraëli ou plutôt par lord Beaconsfield (c'était le nom nouveau qu'il avait pris en passant de la chambre des communes dans la chambre des lords) des symptômes de mécontentement commencèrent à se manifester. On venait d'avoir deux mauvaises récoltes. La situation économique et financière n'était pas merveilleuse. La politique de lord Beaconsfield dans les affaires d'Orient, malgré les résultats brillans qu'elle avait obtenus, n'était pas approuvée par tout le monde. Gladstone avait reparu dans l'arène; il commençait une nouvelle campagne; dans le parlement, dans les *meetings*, dans les banquets politiques, il dénonçait le premier ministre comme trahissant les intérêts de la chrétienté et les droits de l'humanité au profit de l'alliance turque. Dans les derniers mois de 1879, il parcourut une grande partie de l'Écosse, prononçant discours sur discours avec une intarissable facilité et avec une énergie qu'on n'aurait pas attendue d'un homme de cet âge. En même temps, il réclamait la dissolution du parlement, soutenant cette théorie bizarre, que, quoique la chambre des communes soit élue pour sept ans, elle ne doit pas siéger plus de six ans. Beaconsfield combattit la théorie, qui était en effet inacceptable; cependant, en fait, il devança la date de l'expiration des pouvoirs du parlement. Le 8 mars, la dissolution fut annoncée, dans la chambre des lords par le premier ministre, dans la chambre des communes par le ministre des finances, sir Stafford Northcote. Le lendemain, Beaconsfield lançait son manifeste électoral sous la forme d'une lettre au vice-roi d'Irlande, le duc de Marlborough. Il se prononçait avec énergie contre les revendications des *home rulers :* « Un grave danger, disait-il, un danger dont les conséquences peuvent être plus désastreuses que celles de la peste et de la famine, menace le pays. Une partie des habitans de ce royaume veut couper le lien constitutionnel qui unit la Grande-Bretagne et l'Irlande, rompre l'union qui a fait jusqu'à ce jour la puissance et la richesse des deux contrées. » Le parti libéral répondit par l'organe de lord Hartington. Dans une adresse aux électeurs du nord-est du Lancashire, le *leader* de l'opposition se prononçait contre le *home rule*, mais qualifiait en même temps d'excessives les craintes de lord Beaconsfield : « Aucun motif patriotique, disait-il, ne peut excuser dans mon opinion le langage exagéré dont s'est servi le premier ministre pour qualifier l'agitation irlandaise provoquée en vue du rétablissement du *home rule.* » M. Gladstone, en s'adressant aux électeurs du Mid-Lothian, en Écosse, fut plus explicite et plus agressif; voici comment il s'exprima : « Ceux qui mettent en péril l'union de l'Irlande et de l'Angleterre sont ceux qui ont toujours voulu maintenir dans cette dernière contrée une église étran-

gère au pays, y faire fonctionner une injuste loi foncière et n'accorder aux Irlandais que des libertés beaucoup plus restreintes que les nôtres. Les véritables défenseurs de l'acte d'union sont ceux qui ont toujours défendu la suprême autorité du parlement et qui ne se sont jamais servis de cette autorité que pour unir les trois nations par le lien indissoluble que créent des lois d'égalité et de liberté. »

La campagne électorale était donc ouverte, bien que le parlement continuât à siéger pour l'expédition de quelques affaires urgentes. Le 19 mars, la session fut officiellement close. Le 31 mars, les élections commencèrent. Elles donnèrent lieu à une lutte ardente. Conservateurs, libéraux et *homo rulers* firent assaut d'éloquence et surtout de passion. Gladstone, qu'on aurait pu croire épuisé par la campagne de *meetings* et de discours qu'il avait faite en Écosse quelques mois auparavant, étonna ses adversaires et ses amis eux-mêmes par un nouveau déploiement de moyens oratoires et de forces physiques. Pendant trois semaines, il fut sans cesse sur la brèche, se transportant de ville en ville, discourant partout, dans des salles de bal ou de concert, dans des clubs ou dans des théâtres, en plein air. Un jour, en chemin de fer, pendant l'arrêt du train, il harangua la foule de la portière de son wagon. Si l'on réunissait tous les discours qu'il a prononcés dans ces deux campagnes de 1879 et de 1880, on en ferait aisément une dizaine de volumes. On y trouverait du bon et même de l'excellent, mais aussi du mauvais et surtout du médiocre. Comment s'en étonner? Le plus grand orateur du monde ne saurait être éloquent pendant un mois de suite et pendant douze heures par jour. On y trouverait aussi de regrettables imprudences. C'est alors qu'emporté par son ardeur contre la politique orientale de Beaconsfield, il déclara que les Turcs devaient quitter l'Europe avec armes et bagages. C'est alors que, non content de reprocher à l'Autriche l'annexion déguisée de la Bosnie et de l'Herzégovine, il lui lança la fameuse apostrophe : « Bas les mains ! » (*Hands off!*) Le mot était brutal : M. Gladstone a été obligé de s'en excuser plus tard auprès de l'ambassadeur autrichien à Londres.

Dès le premier jour des élections, le succès se dessina en faveur de l'opposition. Les libéraux, dans cette seule journée, avaient gagné vingt-quatre sièges, tandis qu'ils n'en perdaient que neuf. Leur organisation électorale était très supérieure à celle des conservateurs. Dans les principales villes ils avaient créé de longue date des comités électoraux appelés *caucus*, d'un nom emprunté à l'Amérique. Ces comités, qui correspondaient entre eux, couvraient d'une sorte de réseau toute la Grande-Bretagne. Joignez à cela la réaction naturelle et presque inévitable contre un parti qui avait occupé le pouvoir pendant six ans. Joignez-y la campagne oratoire de Gladstone ; joignez-y enfin les larges sacrifices d'argent de cen-

tains grands seigneurs libéraux, le duc de Westminster, lord Roseberry. La victoire de l'opposition fut complète. La précédente chambre comprenait 351 conservateurs, 250 libéraux, 51 autonomistes irlandais. Dans la nouvelle chambre la proportion se trouva exactement renversée. Les libéraux avaient 399 voix, les conservateurs 241 seulement; les *home rulers* en avaient 60. Lord Beaconsfield, comme il l'avait fait en 1869, comme Gladstone l'avait fait à son tour en 1874, donna sa démission sans attendre la réunion du nouveau parlement. La reine fit appeler lord Hartington, le *leader* du parti libéral dans la chambre des communes, puis lord Granville, *leader* du parti dans la chambre des lords. Tous deux déclinèrent la mission de former un cabinet. Par sa double campagne en Écosse et en Angleterre M. Gladstone avait reconquis la prééminence dans son parti. Il était le premier ministre désigné. Lord Granville et lord Hartington étaient tout prêts à servir sous ses ordres : l'un fut ministre des affaires étrangères, l'autre ministre de l'Inde. Les radicaux eurent une part beaucoup plus considérable que dans le cabinet de 1869. Bright fut chancelier du duché de Lancastre, c'est-à-dire ministre sans portefeuille ; Forster prit le poste difficile et dangereux de secrétaire en chef pour l'Irlande ; la présidence du bureau de commerce fut donnée à un nouveau venu dans la politique, M. Chamberlain, député de Birmingham comme Bright et encore plus prononcé que lui dans le sens démocratique. Sir Charles Dilke, un peu revenu de ses illusions sur l'avenir de la république en Angleterre, accepta le poste de sous-secrétaire d'état des affaires étrangères. Le talent de ce jeune orateur, sa réputation grandissante, son influence sur les libéraux avancés semblaient le désigner pour une place dans le cabinet. Si le poste relativement secondaire de sous-secrétaire d'état aux affaires étrangères lui fut offert et fut accepté par lui, ce fut sans doute à raison de ses relations d'intimité avec un homme d'état dans lequel les politiques anglais, et particulièrement M. Gladstone, voyaient alors le chef futur du gouvernement de la France. En prévision de l'arrivée prochaine de M. Gambetta aux affaires, Dilke, au *foreign office*, pouvait, croyait-on, rendre plus de services à son pays, à son parti, à lui-même, que s'il avait siégé dans le cabinet comme ministre des colonies, par exemple, ou même de l'intérieur. Gladstone, revenant à une pratique depuis longtemps abandonnée, cumula le ministère des finances avec la présidence du cabinet. Il choisit pour grand chancelier lord Selborne (sir Roundell Palmer), le jurisconsulte le plus éminent du parti libéral. Il mit à la guerre un administrateur attentif et laborieux, M. Childers ; à la marine, lord Northbrook, ancien vice-roi des Indes ; au sceau privé le duc d'Argyll, chef du clan écossais des Campbells ; à l'intérieur sir William Harcourt,

ancien procureur-général, orateur spirituel et mordant, caractère agressif et batailleur.

On prêtait au cabinet libéral l'intention de faire du nouveau, beaucoup de nouveau, en matière de politique extérieure. Le système de Beaconsfield avait été l'entente avec la Prusse, l'Autriche et la Turquie. Le système de Gladstone devait être, croyait-on, l'entente avec la France, la Russie et la Grèce. On en jugeait ainsi d'après les déclarations et les discours des chefs du parti libéral pendant la période électorale. Il y eut, en effet, un refroidissement assez sensible dans les relations avec les deux puissances allemandes et avec l'empire ottoman; il y eut de la détente dans les rapports avec la Russie. Ce fut à peu près tout. L'affaire de Dulcigno d'abord, celle de Tunis ensuite jetèrent quelques nuages entre les cabinets de Paris et Londres. M. Gambetta arriva trop tard au pouvoir et ne trouva plus l'Angleterre ni aussi bien disposée ni aussi libre de ses mouvemens. La Russie, par diverses causes, revint à son amitié traditionnelle avec la Prusse. Successivement, un à un, tous les fils de la politique européenne se réunissaient entre les mains du prince de Bismarck. Peu de chances, par conséquent, pour l'Angleterre de jouer un grand rôle en Europe; pas la moindre chance surtout de refouler les Turcs en Asie et de partager la péninsule des Balkans entre les nationalités gréco-slaves. La politique étrangère fut donc pour le moment reléguée à l'arrière-plan. La question irlandaise, au contraire, qui n'avait tenu que la seconde place dans les élections, allait devenir la grosse affaire et la préoccupation principale du cabinet.

II.

La loi de 1870 n'avait pas produit les heureux résultats qu'en attendait Gladstone : elle avait mécontenté les propriétaires sans satisfaire les fermiers. Le droit du tenancier, le *tenant right*, tel que cette loi le reconnaissait, ne profitait qu'au fermier relativement aisé, à celui qui améliorait sa ferme et payait régulièrement son propriétaire. La plupart des fermiers irlandais n'étaient pas dans ce cas. Il y avait eu coup sur coup trois mauvaises récoltes, une en 1877, une en 1878 et une en 1879. Les fermages ne furent donc pas payés, d'abord à cause des mauvaises récoltes et ensuite pour une autre raison que nous allons expliquer. Les propriétaires, lésés dans leurs intérêts par la loi de 1870, avaient cherché à regagner au moins une partie de ce que cette loi leur faisait perdre. Pour cela, ils avaient augmenté les fermages partout où ils l'avaient pu. Or il est assez facile en Irlande d'élever le fermage; ce qui est difficile, c'est de le faire payer. La culture étant presque le seul moyen d'existence de

l'Irlandais, il subit des augmentations de redevance, même excessives, plutôt que d'abandonner sa ferme, ou si, par hasard, il l'abandonne, un autre vient immédiatement prendre sa place. C'est du moins ainsi que les choses se passaient autrefois. Il n'en est plus de même depuis l'établissement de la ligue agraire, qui interdit à ses adhérens et même à tout Irlandais de prendre la place du fermier évincé.

Les fermiers auraient voulu être à l'abri des expulsions; ils auraient voulu être à l'abri des augmentations de fermages; enfin ils auraient voulu pouvoir librement aliéner leur *tenant right*. En d'autres termes, ils demandaient que l'on constituât en leur faveur un véritable droit de propriété, non plus vague et mal défini comme dans la loi de 1870, mais solidement établi et sérieusement protégé. En fait, un fermier qu'on ne pourrait congédier, dont on ne pourrait augmenter le fermage, qui aurait le droit de céder à prix d'argent sa situation, ce fermier-là serait un véritable propriétaire. Le programme était séduisant. On le résuma en trois formules courtes et saisissantes : *Fixity of tenure; fair rents; free sale;* en français : stabilité de la tenure, fermage modéré, liberté de la vente. C'est ce qu'on appelle le programme des trois F. Le parti du *home rule* l'adopta et pendant plusieurs années Isaac Butt présenta au parlement, sans succès d'ailleurs, des projets de lois reposant sur ces bases. Toutefois, jusqu'à la mort de Butt, la question agraire resta au second plan. La poursuite de l'autonomie politique et législative de l'Irlande était la principale préoccupation du parti. En 1879, un revirement se produit. Butt vient de mourir : la direction du parti passe aux mains d'un homme nouveau, Charles Stewart Parnell, élu député par le comté de Meath en 1875. L'autonomie politique reste toujours, pour le nouveau chef du *home rule*, le but final; mais il sait qu'entre une question politique et une question sociale, c'est forcément cette dernière qui passionne la masse. La question du *home rule* n'est qu'une question politique; la question de la tenure est une question sociale. Dès lors le choix de Parnell est fait. Immédiatement après la mort de Butt, il organise une agitation contre les fermages (*anti-rent agitation*). Des réunions sont tenues, chaque dimanche, dans une des villes principales de l'Irlande, à Dublin, à Cork, à Limerick; les députés du *home rule*, à tour de rôle, montent sur la plate-forme et prononcent des discours; d'autres orateurs leur font écho; la question de la terre est discutée sous ses différentes faces; le programme des trois F est exposé, commenté, défendu; la grande propriété et les grands propriétaires sont attaqués avec violence et rendus responsables de tous les maux du pays. En peu de mois, l'organisateur de cette agitation devient l'homme le plus populaire de l'Irlande : aux élections de 1880, il est élu concurremment par trois collèges.

M. Parnell ne fut pas cependant, comme on le croit généralement, le fondateur de la ligue agraire. Ce nouvel instrument d'agitation, dont il tira si grand parti, lui fut apporté tout fait par un autre personnage de condition plus modeste, Michel Davitt. Le chef des *homerulers* est ce que les Anglais appellent un *gentleman*; il appartient à une classe plus qu'aisée; quoiqu'il fasse la guerre aux propriétaires, il est lui-même propriétaire ou du moins fils de propriétaire. Michel Davitt est d'une famille de petits fermiers. Pendant la grande famine de 1846-1847, qui amena plus de 200,000 expulsions de fermiers et diminua de deux millions d'âmes la population de l'Irlande, le père et la mère de Davitt durent quitter la petite ferme qu'ils occupaient à Straide, dans le comté de Mayo, emmenant avec eux leurs deux filles et leur fils, encore au berceau. Par suite de la triste situation de sa famille, son éducation resta très incomplète. Obligé de travailler pour vivre dès son plus jeune âge, il ne pouvait s'instruire qu'en fréquentant les écoles du dimanche. Employé comme ouvrier dans une filature, il eut le bras pris dans un engrenage et dut subir l'amputation. Grâce à son intelligence, grâce surtout à une rare énergie de volonté, il acquit des connaissances suffisantes pour s'élever au-dessus de sa condition première. Au bout de quelques années, nous le trouvons agent d'assurances, puis employé dans l'administration des postes. Cependant le souvenir de ses souffrances et de celles de sa famille était resté profondément gravé dans son cœur; il s'était juré de ne jamais pardonner à l'Angleterre. De bonne heure, il se jeta dans les sociétés secrètes et dans les conspirations. Il devint l'un des adeptes et des agens du fenianisme. En 1870, il fut mêlé à une affaire de distribution clandestine d'armes. On le condamna à quinze ans de travaux forcés. Pendant la durée de sa détention, il se plaignit, non sans raison, paraît-il, des mauvais traitemens auxquels les détenus étaient soumis. Il y eut à cette occasion une interpellation dans la chambre des communes, et le régime des prisons fut modifié. Lorsqu'il eut subi la moitié de sa peine, on le mit en liberté provisoire. Dès cette époque, il avait la réputation d'un conspirateur émérite; il était regardé comme une sorte de Blanqui irlandais. Les souffrances qu'il avait endurées, une maladie de cœur qui en était, disait-on, la conséquence, augmentaient son prestige. La première fois qu'il parut dans un meeting, après sa sortie de prison, il eut une syncope qui dura près de deux heures.

Il conçut, dit-on, le plan de la ligue agraire (*Land League*) pendant une visite qu'il fit à sa famille dans le comté de Mayo. Quoi qu'il en soit, c'est effectivement dans ce comté, à Irishtown, que se tint la première réunion. La ligue agraire avait une grande supériorité sur l'organisation feniane; elle n'était pas obligée de rester à l'état de société secrète. La liberté d'association existe en

Angleterre. On pouvait donc très légalement fonder une ligue pour obtenir en faveur des tenanciers une réduction des fermages, comme on avait fondé autrefois une ligue pour obtenir une réduction des droits d'entrée sur les céréales. Au moment où se tint la réunion d'Irishtown, M. Parnell était à Londres, retenu par les travaux du parlement. Il profita de cette circonstance pour se donner le temps de réfléchir. Il voulait se rendre compte de la valeur de l'idée et de ses chances d'avenir. Il ne se prononça qu'après son retour en Irlande. Dans un meeting tenu à Dublin, il donna son adhésion; il entraîna avec lui la plupart des députés irlandais. Il devint président de la ligue agraire : Davitt continua d'en être l'homme d'action, organisant les comités et les réunions, recueillant des souscriptions, allant chercher des adhésions et des concours en Amérique. Là des ovations lui furent faites dans toutes les grandes villes, où les émigrés irlandais forment une partie considérable de la population. A San-Francisco, le conseil municipal, avec le maire à sa tête, vint le recevoir solennellement. Par suite de l'adhésion de Parnell et des parnellistes, l'alliance était conclue entre le *home rule* et la *land league*, entre l'agitation politique et l'agitation sociale, entre l'opposition bourgeoise et l'opposition démocratique.

La ligue agraire et le parti du *home rule* demandaient qu'en attendant une nouvelle loi sur les relations entre propriétaires et fermiers, les poursuites pour cause de non-paiement des fermages fussent suspendues. M. Gladstone crut devoir faire cette concession. Immédiatement après la formation de son nouveau ministère, il présenta un projet de loi qualifié de *compensation for disturbance bill* et fondé sur les principes suivans : Toute demande d'expulsion ntroduite avant cette loi contre un fermier dont la redevance était de moins de 30 livres devait être suspendue, pourvu qu'il fût établi : 1° que le non-paiement des fermages provenait d'une impossibilité matérielle causée par la détresse générale; 2° que le fermier était disposé à prendre des arrangemens justes et raisonnables; 3° que le propriétaire refusait d'accepter les offres du fermier sans faire de son côté des propositions acceptables. La loi fut votée par les communes, mais repoussée par la chambre haute à une forte majorité. Cette réforme avortée eut les plus déplorables conséquences. Ayant présenté en faveur des fermiers un projet que les lords avaient repoussé, le gouvernement devenait plus ou moins l'allié de la ligue agraire et du *home rule*; il se trouvait associé dans une certaine mesure à leur hostilité contre la chambre haute et contre les grands propriétaires dont l'influence avait entraîné la majorité de cette chambre. C'était une chance exceptionnellement favorable pour les chefs de l'agitation agraire. Ils ne manquèrent pas

d'en profiter. Pendant tout l'automne de 1880, ils tinrent meetings sur meetings pour engager les fermiers, sinon à ne pas payer les fermages, du moins à ne les payer que d'après les évaluations de Griffith. Or Griffith avait été envoyé par le gouvernement anglais en Irlande pendant les années 1826-1836 avec la mission d'estimer les propriétés, non pas au point de vue des fermages, mais au point de vue de l'assiette des taxes locales. En prenant pour base les évaluations de Griffith, les fermiers irlandais n'étaient donc pas plus dans la vérité qu'un locataire qui, en France, ne voudrait payer son loyer que d'après l'évaluation servant de base aux contributions foncière et mobilière. Au surplus, en Irlande comme en Angleterre, la valeur vénale des terres est supérieure à leur valeur réelle, parce que, dans les deux pays, la terre est une propriété de luxe et que, de plus, en Irlande, l'agriculture étant à peu près le seul moyen de vivre, les paysans se disputent les fermes et les prennent à un taux exagéré, sauf à ne pas payer régulièrement leurs fermages. Invoquer les évaluations de Griffith était donc un procédé très habile de la part des chefs de la ligue agraire, puisque, tout en s'appuyant sur une autorité officielle, ils rognaient le quart ou parfois même le tiers des revenus du grand propriétaire. La plupart des fermiers, d'ailleurs, au lieu de payer suivant les évaluations de Griffith, firent quelque chose de plus simple : ils ne payèrent pas du tout.

A la faveur de cette agitation, les sociétés secrètes reprirent de l'activité et de l'audace. Elles n'avaient jamais complètement disparu; mais, depuis quelque temps, elles étaient tombées dans le discrédit et dans l'impuissance. Pendant les six années du ministère Disraëli, l'ordre matériel avait été absolu en Irlande. Les Molly-Maguire, célèbres naguère par leurs sinistres exploits, les *rubanistes,* les fenians eux-mêmes, ne faisaient plus parler d'eux. Tout à coup, le 25 septembre 1880, un premier crime agraire vint, comme un funèbre coup de cloche, réveiller l'Angleterre et lui apprendre que rien n'était changé dans l'état moral de l'Irlande, malgré tous les efforts faits pour apaiser ce malheureux pays. Un grand propriétaire du comté de Galway, lord Mountmorres, descendant, dit-on, d'une branche collatérale des Montmorency, avait depuis quelque temps des difficultés avec ses tenanciers. A un mille de sa résidence, il fut assailli par des hommes armés : on le retrouva mort avec six balles de revolver dans le corps. On voulut porter ce malheureux cadavre dans une ferme voisine pour le soumettre à un examen médical; le fermier refusa de le recevoir. On le mit sur une charrette pour le transporter à sa résidence d'Ebor Hill, à un mille du théâtre du crime ; on ne trouva pas de cocher; un agent de police dut monter sur le siège et prendre les guides. Toute la

population était sympathique aux assassins. Inutile de dire qu'on ne les découvrit jamais. L'assassinat de lord Mountmorres a ouvert la série des crimes agraires : depuis cette époque, c'est-à-dire depuis près de deux ans, il ne se passe pas de semaine sans qu'il se produise quelque attentat du même genre.

M. Parnell et ses collègues de la députation irlandaise ne poussaient assurément pas aux assassinats; ils dissuadaient même d'employer de semblables moyens. Malheureusement ils avaient parmi leurs alliés des hommes qui, lorsqu'on leur conseillait de n'employer que les armes légales, ne voulaient pas écouter le conseil et peut-être même ne croyaient pas à sa sincérité. C'est la fatalité des partis révolutionnaires. Les chefs, les états-majors restent sur le terrain légal; ils ne peuvent pas y maintenir leurs soldats. On ne les croit pas; on prend leurs protestations de légalité pour des habiletés de langage, et si l'on osait parler franchement, on leur répondrait : « Laissez-nous faire, nous vous laisserons dire. » Dans une réunion tenue à Ennis peu de temps avant l'assassinat de lord Mountmorres, M. Parnell s'était élevé avec énergie contre l'emploi des moyens violens. Il y avait, disait-il, d'autres procédés pour réduire à la raison les ennemis de l'Irlande. Ne pouvait-on, par exemple, mettre pour ainsi dire en quarantaine quiconque prendrait la place d'un fermier expulsé ou provoquerait des expulsions? Ne pouvait-on le fuir dans les rues, dans les boutiques, au marché? Ne pouvait-on s'abstenir de tout rapport, de toute affaire avec lui? Le conseil fut trouvé bon et l'on employa le moyen imaginé par le chef du *home rule* sans cependant renoncer au procédé plus expéditif de l'assassinat. Il y avait à Ballingrobe, dans le comté de Mayo, un agent de lord Erne qui se nommait le capitaine Boycott. C'était ce qu'on appelle en Irlande un *middleman*, c'est-à-dire un homme qui afferme une étendue de terres considérable pour la louer ensuite en détail à des sous-fermiers ou pour la faire cultiver par des travailleurs ruraux. Les *middlemen* sont encore plus détestés que les propriétaires. Le capitaine Boycott fut mis en quarantaine. Pendant plusieurs semaines, il vécut seul dans sa ferme, ne trouvant plus ni serviteurs, ni ouvriers ni laboureurs, ne pouvant rien acheter même à prix d'or : s'il n'avait pas eu chez lui des provisions considérables, il serait mort littéralement de faim. Il craignait, en outre, à chaque moment, une attaque à main armée, et, comme c'était un homme très énergique, il avait pris ses dispositions pour soutenir un siège. Enfin il dut quitter la place; il sortit de sa ferme sous la protection de la police et partit pour l'Angleterre. Son nom est resté attaché au système d'intimidation employé pour la première fois contre lui et pratiqué depuis contre beaucoup d'autres. La mise en quarantaine

d'un propriétaire ou d'un fermier s'appelle le *boycottage*; quant à l'homme mis en quarantaine, on dit qu'il est *boycotté*.

La terreur se répandit parmi les grands propriétaires et leurs agens. Entre l'assassinat et le *boycottage*, la situation n'était plus tenable. On réclamait du gouvernement des mesures énergiques. Un procès fut intenté aux chefs du parti irlandais, à MM. Parnell, Dillon, Daniel Sullivan, etc., en tout, quatorze accusés : ils furent acquittés. Il n'y avait pas de charges légales contre eux; ils n'avaient pas conseillé les assassinats, au contraire; quant à la mise en quarantaine, elle n'était pas prévue par la loi. Le ministère dut chercher autre chose. Il prit le parti de proposer une loi d'exception. Il annonça cette résolution dans le discours du trône à l'ouverture de la session de 1881. Le projet de loi fut déposé par M. Forster dans la séance du 24 janvier. Il portait le titre de bill pour la protection des personnes et de la propriété en Irlande. Il était motivé par « les crimes commis en Irlande et les procédés d'intimidation employés pour amener les populations à obéir à certains ordres, principalement à celui de ne pas payer les fermages, ordres émanés des chefs de la ligue agraire. » Précédemment, M. Gladstone avait demandé à la chambre d'accorder en principe la priorité sur tous les autres bills à ceux qui concernaient l'Irlande. Satisfaction lui avait été donnée à cet égard. Le projet de loi paraissait donc destiné à être voté rapidement lorsque M. Parnell et ses amis imaginèrent une tactique destinée à entraver d'une manière presque indéfinie la marche des débats. Le procédé de la clôture n'existe pas dans le parlement anglais. D'autre part, un bill doit passer par des épreuves assez nombreuses et assez compliquées. Il est donc loisible à tout membre de prendre la parole à chacune de ces épreuves et de rendre ainsi les discussions interminables. C'est ce qui ne s'était jamais fait, du moins sur une grande échelle; c'est ce que firent les autonomistes irlandais lors de la discussion du projet Forster. Ils se relayèrent pour parler tour à tour; et comme ils obstruaient ainsi la marche des travaux parlementaires, leur tactique reçut le nom devenu maintenant classique d'*obstruction*. Les partisans du gouvernement, de leur côté, se relayaient pour ne pas laisser lever les séances avant qu'un vote fût obtenu. Des deux côtés, on voulait triompher de ses adversaires par la lassitude. Il y eut une séance de vingt-deux heures, le 24 et le 25 janvier, d'un soir à l'autre. Il y eut une autre séance qui dura depuis un lundi soir, 4 heures, jusqu'au mercredi matin, 9 heures. On ne sortit de là que par une sorte de coup d'état parlementaire. Le président de la chambre, M. Brand, après s'être concerté avec les ministres, mit la clôture aux voix. Les *home rulers* quittèrent la salle en criant :

« Privilège! privilège! » Ce cri, deux siècles auparavant, avait été le signal d'une révolution. Dans la circonstance, il resta sans écho. Les députés irlandais, en poussant jusqu'à l'extravagance leur tactique obstructionniste, avaient lassé la patience de la chambre et du public. On passa l'éponge sur l'irrégularité qui venait d'être commise en votant après coup un règlement autorisant le président à mettre aux voix la clôture dans des conditions déterminées. Le règlement en question n'ayant qu'un caractère provisoire, M. Gladstone a présenté plus tard un projet pour établir d'une manière définitive le régime de la clôture. Une vive opposition s'est produite contre ce système, qui choque toutes les habitudes du parlement anglais. La question est encore pendante en ce moment.

Les *home rulers* ayant refusé de s'incliner devant la décision par laquelle la clôture avait été prononcée, on fit contre eux un nouveau coup d'état parlementaire. On les exclut de la chambre des communes pour le reste de la session. En leur absence, la loi pour la protection des personnes et des propriétés fut définitivement votée le 3 février. Elle donnait au gouvernement, mais pour un an seulement, des pouvoirs très étendus, notamment celui de faire arrêter et emprisonner les citoyens par simple mesure administrative. Nous verrons tout à l'heure que cette disposition ne resta pas à l'état de simple menace. Le cabinet Gladstone, ce cabinet ultra-libéral, se voyait donc réduit, tout comme un simple ministère conservateur, à mettre l'Irlande au régime des lois d'exception. Il n'abandonnait pas pour cela sa politique de concessions sur le terrain de la question agraire. Tout au contraire, en ce moment même, il préparait sur la matière un projet plus radical que la loi de 1870, beaucoup plus radical même que le projet qui avait été repoussé par les lords en 1880. Il présenta son nouveau bill agraire le 7 avril 1881 et parvint à le faire voter par les deux chambres, sans grands changemens, avant la fin de la session d'été. Sa politique irlandaise avait donc deux faces; elle jouait tour à tour, ou même simultanément, deux rôles opposés. D'une main elle frappait, tandis que de l'autre elle offrait la paix. Elle n'a réussi, malheureusement, dans aucun de ces deux rôles. La loi sur la protection des personnes et des propriétés n'a pas rétabli l'ordre matériel. La loi agraire de 1881 n'a pas résolu la terrible question de la terre. Il est même à craindre qu'elle n'ait rendu plus difficile la solution que l'on continue à chercher. Cette loi, en effet, est un nouveau pas dans la fausse voie où M. Gladstone s'était déjà engagé en 1870. Elle rend de plus en plus compliquée, de plus en plus inextricable, la situation respective des propriétaires et des fermiers. Elle a été analysée ici même d'une manière tout à fait supérieure il y a un

an (1). Nous n'avons plus à en faire connaître l'économie. Rappelons seulement les principes généraux sur lesquels elle repose. En premier lieu, elle reconnaît au fermier, sous certaines restrictions, le droit d'aliéner son intérêt dans la terre; par conséquent, le démembrement de la propriété est encore plus net, plus accusé que dans la loi de 1870. En second lieu, elle autorise le fermier à faire fixer le fermage par une commission spéciale : ici ce n'est pas seulement le droit de propriété qui reçoit une atteinte, c'est aussi la liberté des contrats. En troisième lieu, le fermage, une fois fixé, est immuable pendant quinze ans. A l'expiration de ce délai, la commission peut, sur la demande des intéressés, procéder à une nouvelle fixation du fermage. Le fermier est donc tranquille pendant quinze ans, et le propriétaire le serait de son côté, si le fermage était payé.

Gladstone montra, comme toujours, beaucoup d'ingéniosité dans les détails de cette loi compliquée; quant aux principes qui lui servent de base, il n'en est pas l'inventeur : il a tout simplement emprunté le programme des trois F. La paisible jouissance de la ferme pendant quinze ans, c'est la *fixity of tenure;* le droit de faire régler le fermage par une commission, c'est la *fair rent;* le droit pour le fermier d'aliéner son intérêt dans la terre, c'est le *free sale.* Or le système des trois F est parfaitement absurde, s'il n'est pas un acheminement vers la dépossession complète des propriétaires. C'est bien ainsi d'ailleurs que les Irlandais le comprennent, et c'est avec cette arrière-pensée qu'il a été combiné, adopté, défendu par les chefs de l'agitation agraire. M. Gladstone, au contraire, paraît croire que le système des trois F se suffit à lui-même, qu'il constitue un règlement définitif de la question. Avec tout le respect que l'on doit à une grande intelligence et à un énorme talent, il est permis de dire que c'est là une illusion absolue. On ne peut pas maintenir cette copropriété, cette espèce d'indivision entre les propriétaires et les fermiers, surtout entre des propriétaires et des fermiers qui s'exècrent. Il faut tout l'un ou tout l'autre; il faut que la terre soit tout à fait au *landlord* ou tout à fait au paysan. Dans la seconde partie de sa loi, M. Gladstone touche, suivant nous, à la vraie solution quand il donne aux paysans des facilités pour devenir acquéreurs et propriétaires des terres qu'ils cultivent. Déjà quelque chose d'analogue avait été tenté à partir de 1869, après l'établissement de la loi qui enlevait à l'église épiscopale d'Irlande sa situation officielle. Les biens ecclésiastiques avaient été mis en vente par les soins d'une commission spéciale. Le quart du prix de vente était

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er juillet 1881, l'article de M. A. Leroy-Beaulieu.

exigé comptant, le surplus était payable par annuités réparties sur une période de trente-deux ans. Cet essai réussit parfaitement. Sur huit mille quatre cent trente-deux fermes comprises dans les biens ecclésiastiques, six mille cinquante-sept furent achetées par les fermiers. C'était un résultat très favorable. Les lois de 1870 et de 1881 ont donné des facilités analogues aux paysans pour acheter les terres des *landlords*. Pourquoi n'ont-elles pas aussi bien réussi, à ce point de vue? Par une raison fort simple. Les paysans savaient qu'ils ne pourraient avoir les biens ecclésiastiques qu'en les payant : ils les ont achetés. Ils espèrent, au contraire, qu'ils auront les biens des *landlords* sans les payer; ils se gardent bien de les acheter. La première partie des deux lois de 1870 et de 1881 a fait tort à la seconde partie et l'a frappée de stérilité. Vous donnez au fermier une sorte de copropriété. Il espère que vous ne vous arrêterez pas là et que vous finirez par lui donner la propriété complète. Dès lors, pourquoi voulez-vous qu'il achète à prix d'argent ce qu'il compte obtenir gratuitement, ce que les agitateurs lui ont promis, et ce que vous-mêmes lui avez à moitié accordé?

III.

Les chefs du parti agraire ne se tinrent pas pour satisfaits de ces énormes concessions. Ils combattirent toutes les dispositions de la nouvelle loi qui avaient pour but de maintenir quelques garanties en faveur du paiement des fermages. La loi votée, ils protestèrent contre son application. Cependant, après avoir d'abord conseillé aux fermiers de ne pas se présenter devant les commissions chargées de fixer le prix des fermages, ils changèrent de tactique et les engagèrent à user au contraire, sur ce point, du bénéfice de la loi. En effet, c'était une disposition essentiellement favorable aux fermiers et ils auraient été fous de n'en pas profiter. Nous avons sous les yeux le relevé officiel des fermages fixés par les commissions dans les différentes parties de l'Irlande en vertu de la loi de 1881 jusqu'au 28 janvier dernier. Dans quelques cas très exceptionnels, le fermage fixé par le propriétaire est maintenu ou même légèrement augmenté; dans la grande majorité des cas, ce fermage subit une réduction extrêmement importante. Dans le comté de Mayo, la réduction est, en moyenne, de près de 30 pour 100; dans les comtés de Leitrim et de Roscommon, elle est de 27 pour 100; dans les comtés de Donegal et de Londonderry, de 26 pour 100. Le comté de Kilkenny est le seul où elle descende au-dessous de 20 pour 100. En moyenne, dans l'ensemble de l'Irlande, elle n'est pas inférieure à 25 pour 100. On peut donc dire d'une manière générale que le revenu

des grands domaines irlandais, déjà diminué de près de 20 pour 100 en 1870, a subi une nouvelle diminution de 25 pour 100 en 1881. Griffith en 1836 évaluait le revenu des propriétés rurales en Irlande à 9 millions de livres sterling; ce chiffre, ainsi que nous l'avons dit, étant inférieur de 25 pour 100 à la valeur réelle, doit être majoré de 3 millions, ce qui le porte à 12 millions de livres sterling, soit 300 millions de francs. Par suite de l'application des deux lois Gladstone et surtout de la loi de 1881, ce revenu est descendu au-dessous de 200 millions de francs : il est aujourd'hui évalué à 185 millions. Si considérable que soit ce sacrifice, puisqu'il représente plus de 100 millions de revenu, il n'a pas apaisé l'agitation agraire; il n'a pas satisfait les paysans; il n'a pas rendu plus régulier le paiement des fermages. En 1877, 1878, 1879, quand la récolte était mauvaise et que le fermage était élevé, le fermier payait mal; maintenant que la récolte est bonne et que le fermage est réduit, le fermier paie encore plus mal. Celui qui n'a pour vivre que le revenu d'une propriété en Irlande risque de mourir de faim. Et qu'on ne s'imagine pas que cette suppression presque complète de revenus tombe exclusivement sur quelques centaines de grands propriétaires. C'est là une idée dont il faut se défaire quand on connaît l'organisation de la propriété en Angleterre et en Irlande. La plupart des grands domaines sont substitués : donc on ne peut les vendre; donc on est amené à les grever de toute espèce de charges. C'est sur ces domaines que l'on assoit les rentes dont on est débiteur envers les membres de sa famille ou envers ses créanciers. On pourrait citer des propriétés dont le revenu tout entier passe entre les mains des tiers sans que le propriétaire en touche un *penny*. Par conséquent, lorsque les fermages ne sont pas payés, il y a des milliers de familles qui sont atteintes par cet état de choses; il y en a en Angleterre, il y en a sur le continent; il y a dans le nombre des familles de petits bourgeois et de boutiquiers. Voilà dans toute sa vérité la situation créée par le non-paiement des fermages, par cette espèce de faillite générale de l'Irlande vis-à-vis de l'Angleterre.

Le non-paiement des fermages était déjà partiellement pratiqué, lorsqu'au mois d'octobre 1881 il fut élevé à la hauteur d'un système dans un manifeste émané des chefs de la ligue agraire. Le gouvernement, craignant à tort ou à raison des tentatives d'insurrection en Irlande, avait arrêté dans le courant de l'année quelques-uns des personnages les plus compromis. D'abord il avait mis la main sur Michel Davitt. Cette arrestation n'avait rien à voir avec la loi récemment votée pour autoriser l'emprisonnement par mesure administrative, Davitt étant encore sous le coup de son ancienne condamnation et n'ayant été mis en liberté que d'une manière pro-

visoire et sous certaines conditions. Cela se passait en mars, au lendemain de la découverte d'un complot ayant pour but de faire sauter Mansion House, la résidence du lord-maire de Londres. Puis en mai on arrêta un des membres les plus violens de la députation irlandaise, M. Dillon, et plusieurs autres chefs de la ligue agraire. Enfin, en octobre, on frappa un grand coup ; on arrêta Parnell lui-même. On était en vacances parlementaires : le chef du *home rule* était à Dublin, à l'hôtel Shelburne, lorsque les agens se présentèrent pour s'assurer de sa personne. Il fut conduit à la prison de Kilmainham. En réponse à cette arrestation, le comité directeur de la ligue agraire fit immédiatement paraître le manifeste : *No rent* (Pas de fermages). L'arrestation est du 13 octobre ; le manifeste est du 19. Il porte les signatures de MM. Parnell, Dillon, Kettle, Brenman, Sexton, détenus à Kilmainham, celle de Michel Davitt, détenu à Portland, et enfin celle du trésorier de la ligue, Patrick Egan, à Paris. Voici le principal passage de ce document resté célèbre : « Le pouvoir exécutif de la ligue agraire nationale, obligé d'abandonner le système qu'il avait d'abord conseillé, se voit contraint d'engager les fermiers à ne pas payer leurs arrérages jusqu'à ce que le gouvernement se soit décidé à abandonner sa politique de terrorisme et à rendre au peuple la jouissance de ses droits constitutionnels. Ne soyez pas inquiets de l'arrestation de vos chefs. Vos prédécesseurs ont obtenu aussi l'abolition de la dîme, et cela sans l'aide de la puissante et magnifique organisation qui enveloppe en ce moment l'Irlande tout entière. Ne vous laissez pas intimider par les menaces de la force armée ; *il est aussi légal de refuser le paiement des arrérages que de le recevoir.* » On prétend que les signatures des chefs alors détenus furent matériellement apposées au bas du document. Un individu, affilié à la ligue agraire, serait parvenu à s'introduire dans les deux prisons et à recueillir les signatures dont il s'agit. Ce serait un joli tour de force.

Cet incident jetait un peu de ridicule sur le gouvernement et lui montrait en même temps l'impuissance de sa loi pour la protection des personnes et des biens. Du fond de leur prison, les détenus de Kilmainham étaient plus puissans que le premier ministre et le secrétaire en chef d'Irlande. M. Gladstone et M. Forster, avec la loi pour eux, avec l'armée et la police à leurs ordres, ne parvenaient pas à se faire obéir ; ils n'étaient même pas sûrs que leurs prisonniers fussent sérieusement gardés. M. Parnell, au contraire, n'avait qu'à parler, il était obéi ; pour les trois quarts des fermiers irlandais, le vrai gouvernement, c'était la ligue agraire. Sans se lasser, M. Gladstone changea encore de système. M. Forster refusa de le suivre dans sa nouvelle évolution. Le ministre d'Irlande était entré dans le cabinet comme partisan de toutes les libertés les

plus étendues. Expérience faite, il avait modifié ses idées. Il était arrivé à penser que la situation de l'Irlande réclamait des mesures vigoureuses de compression. Il avait adopté cette politique avec tristesse, mais avec conviction; il l'avait défendue, il l'avait appliquée. Il continuait à la considérer comme nécessaire : plutôt que d'y renoncer, il donna sa démission. Les détenus de Kilmainham furent remis en liberté et revinrent triomphalement prendre leurs places dans le parlement. On a beaucoup dit qu'un traité secret était intervenu entre eux et M. Gladstone. De temps en temps encore, dans la chambre des communes, l'opposition interroge curieusement le premier ministre sur ce qu'elle appelle le *pacte de Kilmainham*. Ce qui est certain, c'est qu'avant sa mise en liberté, M. Parnell avait écrit à l'un de ses amis une lettre dans laquelle il lui disait que, si le gouvernement consentait à faire certaines concessions, il en ferait aussi de son côté; ce qui est certain, c'est que cette lettre fut montrée à M. Gladstone et qu'immédiatement après la mise en liberté de M. Parnell et de ses codétenus fut décidée. M. Gladstone ne comptait pas s'en tenir là. La place de ministre d'Irlande se trouvant libre par la démission de M. Forster, il se proposait de la donner au membre le plus avancé du cabinet, M. Chamberlain, ancien fabricant de vis à Birmingham et chef du fameux *caucus* radical de cette ville. Ce choix aurait été particulièrement agréable aux députés irlandais. Il fallut y renoncer. La fraction whig du cabinet, c'est-à-dire la fraction qui représente le vieux libéralisme aristocratique, y fit une résistance absolue. C'est alors qu'on eut l'idée de confier ce poste à un frère cadet du marquis d'Hartington, lord Frederick Cavendish, homme de l'aristocratie whig par sa naissance, homme de M. Gladstone par ses idées et aussi par une alliance de famille. Le malheureux partit pour l'Irlande plein d'illusions généreuses; il partit pour inaugurer une politique de conciliation. Quelques heures après avoir débarqué à Dublin, il tombait, avec son sous-secrétaire d'état, M. Burke, entre les mains de quatre assassins. Cette tragique histoire est d'hier; tout le monde la connaît. En plein jour, dans le Phœnix-Park, à deux pas de promeneurs paisibles et presque sous leurs yeux, le ministre d'Irlande et son principal collaborateur furent tailladés à coups de couteau jusqu'à ce que mort s'ensuivît. Comme dans le cas de lord Mountmorres, comme dans cinq cents autres cas du même genre qui se sont produits depuis deux ans, les assassins n'ont pas été découverts : ils ne le seront jamais. Aucune récompense, si forte qu'elle soit, ne décidera un Irlandais à livrer l'auteur ou les auteurs d'un crime agraire. Le bruit récemment répandu de l'arrestation d'un des complices du crime en Amérique n'était pas exact. L'homme qui s'était lui-même dénoncé comme ayant joué un rôle dans la

tragédie de Phœnix-Park n'était qu'un malheureux atteint d'aliénation mentale. Il ne se trouvait même pas à Dublin le jour de l'assassinat.

M. Parnell protesta énergiquement contre le double crime de Phœnix-Park; précédemment il avait déjà retiré le manifeste *No rent*. Vaines manifestations, regrets sincères sans doute, mais stériles. Cavendish et Burke n'en étaient pas moins morts; les fermages n'en continuaient pas moins à rester impayés. L'espoir de résoudre à l'amiable la question irlandaise devenait de plus en plus chimérique. Les événemens donnaient tristement raison à M. Forster. Pour la quatrième fois en deux ans, M. Gladstone était obligé de chercher sa voie au milieu d'inextricables difficultés. Un autre aurait perdu courage. Heureusement le chef actuel du ministère anglais possède une force précieuse : sa confiance en lui-même. On a dit de lui qu'il se croyait infaillible comme le pape. Ce n'est pas tout à fait exact. M. Gladstone change et reconnaît par conséquent qu'il s'est trompé; il ne se croit donc pas infaillible dans le passé, mais seulement dans le présent : ce n'est qu'une infaillibilité du moment. A l'heure présente, il est revenu au système de l'année dernière, à cette politique qui veut frapper d'une main et apaiser de l'autre. Replacer l'Irlande sous le régime du droit commun, il n'y songe plus. Tout au contraire, il vient de remplacer la loi d'exception de l'année dernière par une loi plus efficace. La loi de 1881 permettait seulement d'emprisonner par voie administrative; celle de cette année, qui vient d'être votée, permet de faire juger et condamner sans l'assistance du jury. En voici les dispositions principales : des tribunaux d'exception sont établis pour juger les crimes et les délits politiques ou agraires; ils siègent sans l'assistance du jury; ils se composent de trois magistrats choisis par le vice-roi d'Irlande; ils se transportent dans les divers districts soumis à leur juridiction. La presse irlandaise est soumise à une législation exceptionnelle ; en cas de condamnation, le journal peut être supprimé et son matériel confisqué; des poursuites peuvent être exercées, non-seulement contre l'éditeur du journal, mais contre les auteurs présumés des articles. Les complices présumés d'un crime peuvent être recherchés et poursuivis même en l'absence de l'auteur principal; les témoins peuvent être contraints à comparaître par voie de coercition. En cas de perpétration d'un crime agraire, le vice-roi d'Irlande peut mettre à la charge de la localité où le crime a été commis l'établissement d'un corps de police supplémentaire : c'est une sorte d'amende infligée aux populations présumées trop complaisantes pour les assassins. L'article 8, appelé l'article du *couvre-feu*, permet d'arrêter toute personne trouvée hors

de son domicile dans des conditions suspectes entre le coucher et le lever du soleil. Des perquisitions peuvent être faites, même la nuit, dans le domicile des particuliers en cas de conspiration présumée. Cette disposition est si contraire à l'esprit général de la législation anglaise, profondément respectueuse du domicile privé, que le ministère, après avoir présenté son bill, proposa lui-même de l'amender dans un sens libéral et d'en faire disparaître la disposition dont il s'agit. La chambre des communes résista; elle maintint la disposition primitive. Le gouvernement a donc des pouvoirs dont il ne voulait pas : libre à lui de n'en pas user s'il les trouve excessifs. Enfin faculté lui est donnée d'expulser, non-seulement de l'Irlande, mais des trois royaumes, les étrangers suspects. Cette dernière disposition est dirigée contre les fenians venus de l'Amérique à l'égard desquels on était souvent fort embarrassé, parce qu'ils se réfugiaient derrière leur qualité de citoyens américains. Cette loi, qualifiée de bill pour la prévention des crimes, est devenue loi de l'état le 13 juillet dernier et a déjà été appliquée, notamment contre un journal irlandais, le *Triam Herald*. Elle avait été votée en troisième lecture par la chambre des communes le 7 juillet. La chambre des lords l'avait ensuite adoptée après deux jours de discussion seulement et sans le moindre changement. Après quoi on a passé à l'exécution de la seconde partie du plan de Gladstone, celle qui a pour but, non plus de réprimer, mais d'apaiser. De nouvelles concessions sont faites aux fermiers par la loi sur les arrérages, actuellement en cours de discussion. Voici l'économie de cette loi : tout fermier ayant un bail de 30 livres (750 francs) par an ou au-dessous peut se trouver libéré de ses fermages arriérés pourvu qu'il paie l'année courante (de novembre 1881 à octobre 1882) et qu'il ait payé, en outre, l'année précédente (1880-1881). Dans ce cas, l'état paie pour son compte une année de fermage, et le propriétaire abandonne le reste. La somme payée par l'état pour compte du fermier ne constitue pas un prêt (*loan*), mais un pur don (*gift*). D'après les calculs de M. Gladstone, les charges assumées par l'état en vertu de cette disposition s'élèveraient à 2 millions sterling (50 millions de francs), dont 1 million 1/2 serait fourni par l'excédent de pareille somme résultant de la liquidation des biens de l'église d'Irlande et le reste par le trésor public. La loi sur les arrérages, après avoir été votée par la chambre des communes, vient d'être complètement bouleversée par la chambre des lords. Le conflit est encore pendant entre les deux chambres et le sort de la loi reste incertain. Pour exécuter son nouveau plan, M. Gladstone a choisi comme ministre d'Irlande un homme étranger jusqu'à présent aux affaires de ce pays, mais plein de bonnes intentions et très compétent dans

les matières financières et administratives, M. Trevelyan, neveu du grand historien Macaulay.

Toutes les combinaisons par lesquelles M. Gladstone a essayé jusqu'à présent de résoudre la question agraire en Irlande se préoccupent presque exclusivement, le lecteur a pu le voir, de la situation des fermiers, ou pour employer le terme propre, des tenanciers. Ce sont leurs réclamations qu'on a formulées en articles de lois. C'est à leurs intérêts qu'on a sacrifié et ceux des propriétaires et ceux aussi des travailleurs ruraux. Les fermiers, en effet, ne représentent pas toute la population agricole. Certes, les fermes étant très nombreuses et très petites en Irlande, la plupart des fermiers n'ont besoin que de leurs propres bras et de ceux de leurs familles. Le chiffre des travailleurs ruraux est donc moins considérable qu'ailleurs ; cependant il est encore assez élevé. Cette classe si intéressante de la population est complètement laissée de côté par les différens bills de M. Gladstone. C'est une lacune qui a été signalée dès l'année dernière dans un remarquable article de la *Revue d'Édimbourg* attribué à la plume du directeur, M. Reeve. Les fermiers eux-mêmes, je parle des fermiers obérés, de ceux qui dépensent plus qu'ils ne gagnent, ne garderont pas longtemps le cadeau que le gouvernement leur a fait aux dépens des *landlords*. Ils ont le droit d'aliéner leur intérêt dans la terre ; ils le vendront ; ils le vendent déjà, ou bien ils l'engagent. Dans quelques années, cet intérêt aura plusieurs fois changé de mains. On aura enlevé aux propriétaires une partie de la valeur des terres ; elle n'aura fait que passer par les mains des fermiers obérés, et finalement elle appartiendra ou aux créanciers de ces fermiers ou à d'autres fermiers plus aisés, plus heureux ou plus prévoyans. Rien au monde ne pourra empêcher ce phénomène de se produire. Aussi le parti conservateur, actuellement dans l'opposition, en est-il arrivé à penser qu'au lieu de développer outre mesure les droits des fermiers, de leur donner une copropriété que la plupart d'entre eux ne pourront même pas garder, il aurait mieux valu faire des sacrifices pour constituer une classe de paysans vraiment propriétaires. C'est l'idée qu'a exprimée récemment dans un meeting à Liverpool le *leader* du parti conservateur, le marquis de Salisbury, chez qui l'attachement aux traditions politiques de son parti n'exclut ni la largeur des vues ni la hardiesse des initiatives. En effet, la propriété proprement dite, la petite propriété individuelle, telle que nous la voyons fonctionner en France, apporte au paysan des habitudes de prévoyance et d'économie que le *tenant right* ne lui donne certainement pas au même degré. D'ailleurs la propriété individuelle ne serait pas un pur cadeau ; pour l'acquérir il faudrait la payer au

moins par voie d'annuités. Les petits propriétaires ruraux institués par ce procédé offriraient donc des garanties que ne présentent pas les tenanciers actuels. Le programme de lord Salisbury nous paraît plus libéral et en même temps moins dangereux que le système de M. Gladstone. Il ne peut malheureusement pas être appliqué, quant à présent, par les conservateurs, puisque ces derniers ont peu de chances, tant que durera le parlement actuel, de reprendre le pouvoir. Des élections générales peuvent seules leur rendre la majorité. Il faudrait donc que M. Gladstone, comme cela s'est vu plus d'une fois en Angleterre, acceptât les vues de ses adversaires politiques et se chargeât de les mettre en pratique, modifiant profondément la marche qu'il a suivie depuis deux ans. Il rendrait à coup sûr un grand service à son pays; car s'il y a encore une voie par laquelle on puisse résoudre pacifiquement la question agraire en Irlande, c'est celle qu'indique lord Salisbury.

Trois formes de propriété ont tour à tour ou simultanément existé sur la terre : la propriété collective de la tribu ou du clan, c'est le système des peuples nomades ou pasteurs, des Arabes du désert, des anciennes populations celtiques de l'Irlande et de l'Écosse; la propriété féodale, modification de la propriété collective, établie le plus souvent par voie de conquête, transportée au moyen âge par la race germanique partout où elle a dominé; enfin la propriété individuelle, forme supérieure aux deux autres, que les Romains, avec leur génie juridique, ont définie, systématisée, qu'ils ont assise sur la base puissante d'une législation monumentale. Celtiques par l'origine, mais romaines par l'éducation, par la langue, par les lois, les nations de l'Europe occidentale, la France spécialement, ont toujours eu le goût, la passion de ce dernier genre de propriété. Aussi l'organisation féodale de la propriété rurale, même atténuée, modifiée, adoucie, réduite à sa plus simple expression, a-t-elle été rejetée par notre pays dans une convulsion suprême. La révolution de 1789 n'a pas été seulement une révolution politique : elle a été aussi, elle a été surtout une révolution agraire. Révolution accomplie au prix de quelles luttes tragiques, de quel sang répandu, de quels crimes atroces! Et cependant, malgré ses souillures et ses scories, elle répondait tellement, dans sa pensée intime et dans son principe mystérieux, à tous les instincts, à toutes les conceptions de notre race, que, moins de vingt-cinq ans après la vente des biens qualifiés de nationaux, il n'était pas un homme d'état, pas un politique sérieux qui ne considérât cette mesure révolutionnaire, sinon comme légitime, du moins comme irrévocable. Louis XVIII et Villèle le comprirent. Par la ratification des ventes de biens nationaux, par le milliard voté aux émigrés, —

ce milliard si amèrement et si injustement critiqué, — la propriété ancienne fut indemnisée, la propriété nouvelle fut sanctionnée. Service mémorable rendu à la paix publique, œuvre de conciliation et de concorde qui est restée, au milieu de nos crises politiques et de nos changemens de gouvernemens, l'indestructible base de notre organisation sociale.

D'après les évaluations les plus plausibles, il faudrait 4 ou 5 milliards pour indemniser les propriétaires anglo-irlandais menacés d'être dépossédés, sinon par une révolution à main armée, du moins par le refus de paiement des fermages. L'Angleterre est assez opulente pour supporter cette énorme dépense. Si elle se l'imposait courageusement, sans attendre que la situation se soit aggravée encore, sans attendre, comme nous le faisons toujours en France, que la force brutale ait tranché la question, n'accomplirait-elle pas un acte de haute prévoyance en même temps que d'audacieuse générosité? Rien ne coûte aussi cher que la guerre civile. La France n'aurait-elle pas eu tout profit, et pour sa fortune et pour sa grandeur, à payer 2 ou 3 milliards pour opérer pacifiquement la liquidation des biens de la noblesse et du clergé et pour prévenir la crise de 1793? Quelle n'aurait pas été, quelle ne serait pas aujourd'hui sa situation dans le monde?

Heu! quantum potuit pelagi terræque parari
Hoc quem civiles hauserunt sanguine dextræ!

Le parlement anglais et le premier ministre actuel d'Angleterre ont prouvé, dans la question de l'église d'Irlande, qu'ils étaient capables d'accomplir pacifiquement une de ces grandes réformes qui d'ordinaire ne s'opèrent que par la violence, de faire, en un mot, une révolution légale. Ils ont commencé et ils continuent paisiblement la liquidation des biens du clergé anglican d'Irlande. Oseront-ils entreprendre maintenant la liquidation des biens appartenant aux propriétaires anglais en Irlande? La tâche est plus lourde; elle ne nous paraît pas cependant au-dessus des forces de cette grande école d'hommes politiques qui, depuis Canning jusqu'à Disraëli et depuis Robert Peel jusqu'à Gladstone, transforme progressivement, par une série de réformes savamment calculées, l'organisation politique, religieuse et sociale du Royaume-Uni. La grandeur du but doit encourager à surmonter les difficultés de l'œuvre. Il s'agit de constituer en Irlande une classe de paysans propriétaires. En Angleterre l'organisation féodale de la propriété peut durer encore; elle peut durer longtemps. Les conditions ne

sont pas les mêmes qu'en Irlande. Le paysan ne convoite pas la propriété du sol; il n'est pas l'ennemi du *landlord*. Tous deux sont de la même race; ils ont la même foi et les mêmes mœurs. L'un est riche et l'autre est pauvre, c'est vrai. Mais encore le pauvre est-il moins pauvre qu'en Irlande, mais encore le pauvre a-t-il la possibilité d'améliorer sa situation autrement qu'en s'emparant de la terre du *landlord*. Le commerce et l'industrie sont là pour utiliser les bras inoccupés. Enfin le paysan d'Angleterre ne se dit pas chaque jour, comme celui d'Irlande, que ses pères ont été propriétaires du sol et qu'ils en ont été chassés, dépossédés, spoliés par les ancêtres du *landlord*.

En France, tandis que la guerre sociale gronde dans les villes, elle n'a pas fait son apparition dans les campagnes. Pourquoi? Parce que nous avons cinq millions de paysans propriétaires. Pas de préoccupations de ce côté, tant que le paysan possédera son champ, tant que le champ nourrira son maître. Ces deux conditions réunies sont notre salut; tâchez de les réaliser en Irlande. L'Irlandais comme le Français, le Celte insulaire comme le Celte continental, convoite la terre; il veut avoir son champ. Aidez-le à satisfaire sa passion, cela vous coûtera moins cher que de la combattre. La terre que vous avez ôtée à la tribu pour la donner au *landlord*, rachetez-la maintenant au *landlord* pour la revendre au paysan. La propriété en Irlande aura ainsi parcouru le cycle complet de ses transformations; elle aura passé par ses trois états successifs : la propriété collective, la propriété féodale, la propriété individuelle, autrement dit : la terre à la tribu, la terre au seigneur et enfin la terre au paysan.

ÉDOUARD HERVÉ.

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES

LES TOMBES ÉTRUSQUES DE CORNETO.

Tacite a dit, dans une phrase célèbre, que l'imagination transfigure tout ce qu'on ne connaît pas et le fait paraître merveilleux : *Omne ignotum pro magnifico est*; Ovide prétend, au contraire, qu'on ne peut pas désirer ce qu'on ignore : *Ignoti nulla cupido*, et quoiqu'ils semblent se contredire, je crois que tous les deux ont raison. L'inconnu produit sur nous, selon la diversité de nos natures, des effets opposés : il y a des gens qu'il attire, il y en a qu'il repousse. Nous le voyons bien par ce qui arrive à propos des Étrusques. Beaucoup de savans trouvent une sorte d'attrait irritant dans l'obscurité même qui couvre les origines de ce peuple, dans le peu que nous savons de son histoire, dans l'impossibilité où nous sommes jusqu'ici de comprendre sa langue. Ce sont des énigmes qu'ils tiennent à déchiffrer, et ils le désirent avec tant de passion que l'insuccès les excite au lieu de les décourager : moins ils arrivent à connaître et plus ils cherchent à savoir. D'autres prennent beaucoup plus aisément leur parti d'ignorer; ils soupçonnent même que, dans cette civilisation qui s'obstine à ne pas se laisser deviner, il n'y avait rien qui méritât d'être connu. Aussi ne tarissent-ils pas de sarcasmes sur la sotte curiosité de ces pauvres érudits qui prennent plaisir à errer parmi

les ténèbres, qui perdent leur peine et leur temps à essayer de résoudre des problèmes insolubles (1).

Je suis, je l'avoue, du côté des curieux. Leur obstination, quoiqu'elle n'ait pas été toujours heureuse, ne me paraît pas ridicule. Je comprends qu'on se résigne difficilement à ignorer le passé d'un peuple qui a tenu une place importante parmi les nations antiques. Quand je vois, dans un musée, les beaux ouvrages qui nous restent des Étrusques, je suis saisi d'un désir ardent de savoir ce qu'étaient ceux qui les ont faits. Je ne puis passer avec indifférence auprès de ces grandes statues de pierre ou de terre cuite, étendues sur leurs sarcophages et appuyées sur le coude, qui semblent regarder les visiteurs. Elles sont si vraies, si vivantes que j'ai toujours envie de m'arrêter devant elles, de les interroger sur leur histoire et de leur demander leur secret.

Si ce secret a été si bien gardé, s'il est si difficile de connaître ce peuple étrange et obscur, ce n'est pas que, comme tant d'autres, il ait disparu tout entier. Il y en a fort peu, au contraire, dont il reste autant de souvenirs. Ce qu'on a tiré depuis trois siècles de ses nécropoles est incroyable; les musées du monde entier sont remplis de ses dépouilles; il les a tous fournis d'objets précieux de toute sorte, et la moisson est loin d'être épuisée! Le Louvre possédait déjà beaucoup de vases peints qu'il tenait des libéralités de Caylus, de Forbin et d'autres amateurs éclairés, de l'acquisition des cabinets de MM. Durand et Tôchon, et il pouvait passer pour un des musées les plus riches en antiquités étrusques, lorsqu'en 1862, par l'intermédiaire de M. Léon Renier, l'état acquit la collection Campana, qui fit plus que doubler ses richesses. Elle contenait des vases, des peintures, des bijoux de la plus grande valeur et un ensemble merveilleux de terres cuites qui provenaient en général de la Campanie et de l'Étrurie. Rien qu'avec ce qu'on avait trouvé dans les tombes de l'antique Cœre, on a rempli trois grandes salles. On peut donc, sans sortir de Paris, en visitant les galeries du Louvre, se faire quelque idée de cette civilisation si mal connue. C'est un voyage qui est à la portée de tout le monde et dont tout le monde tirera beaucoup de profit.

Il est sûr pourtant qu'il vaut mieux aller voir les Étrusques chez eux et que c'est le meilleur moyen de les étudier. Ces mille objets

(1) M. Mommsen est un de ces railleurs et des plus impitoyables. Au début de son *Histoire romaine,* il plaisante les gens qui entassent les hypothèses à propos des Étrusques et de leur origine. « Les archéologues, dit-il, ont la manie de chercher avec passion ce qu'on ne peut savoir et ce qui ne vaut pas la peine d'être connu. » Puis il les compare à ces sots grammairiens de l'antiquité à qui Tibère demandait, pour se moquer d'eux, « qui fut la mère d'Hécube! »

que nous regardons avec curiosité dans les vitrines d'un musée sont bien plus curieux encore et deviennent plus instructifs quand on les retrouve à leur place. On en saisit alors la destination, on en comprend mieux le caractère. Parmi les villes étrusques, il y en a peu qui aient conservé autant de souvenirs de leur glorieux passé que Corneto, l'ancienne Tarquinies; c'est là qu'il faut aller si l'on veut connaître sur place la vieille Étrurie. Non-seulement cette ville possède un plus grand nombre de monumens antiques que les autres, mais nous avons ici l'avantage que ces monumens ont été étudiés par des savans distingués, surtout par M. Helbig, l'un des directeurs de l'Institut archéologique de Rome, que nos lecteurs connaissent déjà (1). Je ne vois rien de mieux à faire que de me servir des travaux de M. Helbig, de me mettre, pour ainsi dire, à sa suite, et de visiter les tombes de Corneto avec lui.

I.

C'était autrefois un voyage pénible que de parcourir l'Étrurie maritime; il fallait être très curieux et assez hardi pour se hasarder dans ces régions peu saines et mal habitées. Aujourd'hui rien n'est plus facile. Un chemin de fer fort intéressant longe le littoral de la Méditerranée depuis Gênes jusqu'à Palo, et, comme cette route est la plus courte pour aller de Turin à Rome, elle est très fréquentée. Il est vrai qu'on ne songe guère à s'arrêter aux stations intermédiaires, et que ce qu'on voit de la Maremme toscane, dans cette course rapide, ne donne pas le désir de la visiter de plus près. On a tort pourtant de ne pas le faire, et le voyageur qui s'arrêterait à Corneto pour y rester au moins une journée entière n'aurait pas à se plaindre d'avoir perdu son temps.

Corneto est situé entre Orbetello et Civita-Vecchia. C'est aujourd'hui une petite ville de quelques milliers d'habitans, perchée sur une hauteur verdoyante, et qui d'en bas frappe les yeux par la multitude de ses tourelles. On n'y arrive pas sans quelque fatigue; la côte est rude à monter, mais une fois qu'on est parvenu au sommet, la vue dont on jouit dédommage de la peine qu'on s'est donnée. On a devant soi la mer, avec le *Monte Argentaro,* qui de loin semble jeté au milieu des flots. Si l'on se retourne du côté des terres, on voit une petite rivière, la Marta, s'enfoncer dans la vallée au milieu des arbres. En face, une colline s'étend parallèlement à celle sur laquelle est bâtie Corneto. Elles ne sont séparées entre elles que par

(1) Voyez l'article de la *Revue* du 1er octobre 1879, où il est question des travaux de M. Helbig au sujet des peintures de Pompéi.

une petite plaine qui paraît riante et fertile; puis, après quelques kilomètres, elles se rapprochent en s'abaissant, et finissent par se rejoindre de manière à former une sorte de demi-cercle. Corneto occupe l'extrémité de celle qui est la plus rapprochée de la mer; Tarquinies était bâtie sur l'autre, juste en face de Corneto.

Tarquinies était l'une des plus grandes cités et des plus importantes de l'Étrurie. Son mur d'enceinte avait 8 kilomètres de tour. C'est là, dit-on, qu'au Ier siècle de Rome, le Corinthien Démarate vint s'établir, apportant toutes ses richesses, et amenant, avec sa famille et ses clients, quelques-uns des artistes distingués de la Grèce. Quand la guerre éclata entre l'Étrurie et les Romains, c'est Tarquinies surtout qui en soutint le poids. Ses habitans défendirent courageusement leur indépendance, et Rome ne put tout à fait la soumettre qu'après avoir massacré à la fois toute son aristocratie. En perdant sa liberté elle dut perdre beaucoup de son importance. Cependant Cicéron l'appelle encore « une ville très florissante. » Comment s'est-il fait qu'elle ait disparu plus tard tout entière pour revivre à un autre endroit et sous un autre nom? Nous ne le savons que fort imparfaitement; mais ces sortes de vicissitudes paraissent être dans les destinées des villes étrusques : elles ont eu des fortunes très diverses, et il y en a plusieurs auxquelles il est arrivé de mourir et de renaître. On se l'explique quand on songe au pays qui les entoure; ce pays est à la fois attrayant et redoutable, fertile et empesté : c'est la Maremme

Dilettevole molto e poco sana,

comme dit un poète du XIVe siècle. Elle n'a pas l'air désolé de la campagne romaine, quoiqu'elle soit aussi terrible à habiter. La végétation y est vigoureuse dans les plaines; les collines sont couvertes de bois de chêne-liège, de lentisques, de caroubiers. « Combien de fois, dit M. Noël des Vergers, cherchant sous la végétation luxuriante des forêts les traces de la nation mystérieuse qui peupla ces déserts, et trouvant tant de preuves de son séjour ne me suis-je pas pris à douter que ces bois parfumés, ces pâturages, cet air doux et tiède puissent recéler les maladies et la mort! Il fallait, pour me convaincre, la rencontre fortuite de quelques rares habitans, dont les traits amaigris, les yeux mornes, le teint jaune, le ventre ballonné, disent toutes les souffrances mieux que ne saurait le faire le récit le plus éloquent. » Pour rendre ce pays habitable, il fallait d'abord l'assainir; les Étrusques l'avaient fait. Il n'y a pas de doute qu'ils n'eussent desséché les marais, donné un meilleur écoulement aux rivières. Pline l'Ancien admire les travaux hydrauliques qu'ils avaient

accomplis dans les plaines du Pô, pendant qu'ils en étaient les maîtres. Ils avaient dû faire encore davantage pour le pays même qui était leur berceau et le centre de leur domination. On peut supposer aussi qu'ils y avaient creusé de ces grands canaux de drainage qu'on rencontre partout dans les environs de Rome, et qui, suivant l'expression d'un observateur sagace, font ressembler tout le bassin du Tibre et les pentes inférieures du massif du Mont-Albain à une gigantesque garenne (1). Mais ces travaux, par leur nature même, sont délicats et fragiles. On ne dompte la nature qu'à la condition de lutter sans cesse contre elle ; dès qu'on se relâche un moment, elle reprend tout son empire. Quelques années de négligence suffisent pour perdre le fruit de plusieurs siècles d'efforts ; les canaux s'engorgent, les étangs se remplissent, et les miasmes recommencent à empester l'air. Au XVIIIe siècle, les descendans des grands Médicis ayant cessé d'encourager les travaux entrepris par leurs ancêtres pour assainir les environs du lac Castiglione, et laissé s'obstruer le *fosso di navigazione* qui reliait ce lac à une rivière voisine, on remarqua qu'en quelques années, la population de Grossetto tomba de trois mille âmes à sept cents habitans, et que les campagnes environnantes, au lieu de semer tous les ans treize cents mesures de blé, n'en semaient plus que trois cents (2). Cet exemple nous montre avec quelle rapidité les choses marchent dans ce pays. C'est ce qui explique comment, pour les villes étrusques, la dépopulation et la ruine sont venues si vite et ont été parfois si complètes. La décadence a commencé pour elles aussitôt après leur défaite par les Romains. Vers la fin de la république, plusieurs étaient déjà désertes ; la *malaria*, plus mollement combattue, avait repris sa force. Virgile, parlant de Graviscæ, le port de Tarquinies, qui devait être situé près de l'embouchure de la Marta, non loin de Corneto, dit que c'est un lieu malsain. Assurément, il ne devait pas l'être quand les vaisseaux de la Grèce ou de Carthage apportaient sur ces côtes les marchandises de leur pays ; il l'était devenu depuis que les Étrusques, en perdant leur indépendance, avaient aussi perdu

(1) Ces petits tunnels, qui ont en général 1^m,50 de haut et qui s'étendent quelquefois pendant plusieurs kilomètres, sont connus depuis longtemps. Ils sont si nombreux dans la campagne romaine qu'il était difficile qu'on ne les remarquât pas, mais on n'en soupçonnait pas la destination. On s'accorde à croire aujourd'hui qu'ils formaient une sorte de drainage destiné à écouler l'humidité du sol et à combattre la *malaria*. On peut consulter à ce sujet les travaux de M. Tommasi Crudeli, directeur de l'Institut anatomique et physiologique de l'université de Rome, et un article de M. de La Blanchère dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* que publie notre École française.

(2) Je tire ce renseignement de l'ouvrage de M. Noël des Vergers sur l'*Étrurie et les Étrusques*.

leur activité et ne combattaient plus le terrible fléau avec la même énergie. Mais le mal pouvait se réparer; avec un redoublement d'efforts, il était possible de rendre encore ces terres habitables, et comme elles sont fertiles et riantes, qu'elles attirent le cultivateur par leur richesse, il y retourne courageusement, il se remet à l'ouvrage toutes les fois que la situation politique devient meilleure et qu'il a l'espoir de jouir en paix du fruit de ses peines. M. Noël des Vergers fait remarquer que l'Étrurie, qui paraissait épuisée vers la fin de la république romaine, se ranime brusquement sous l'empire. Les campagnes se repeuplent alors, les villes se relèvent. Properce disait que de son temps, au commencement du règne d'Auguste, le pâtre menait ses troupeaux sur les ruines de Véies. Sous les successeurs d'Auguste, Véies redevient un municipe important qui nous révèle son existence par des inscriptions curieuses. Strabon mentionne Fidènes parmi ces anciennes cités de l'Étrurie que la guerre a détruites et qui sont devenues de simples propriétés particulières. Du temps de Tibère, Fidènes est de nouveau une ville importante qui donne des jeux où tous les voisins accourent, et Tacite raconte que, dans une de ces fêtes, la chute d'un amphithéâtre fit périr ou blessa plus de cinquante mille personnes. Voilà des résurrections bien rapides! Mais, quelque temps après, quand viennent les mauvais jours de l'empire, les révolutions intérieures, les désastres de l'invasion, la côte maritime de l'Étrurie se dépeuple de nouveau. Le Gaulois Rutilius Namatianus, qui passa le long de ces rivages pour retourner de Rome chez lui, les trouva déserts. Il n'aperçut sur son chemin que des campagnes dépeuplées par la fièvre et des villes abandonnées. « Que l'homme ne se plaigne pas de la mort, disait-il en regardant l'antique Populonia, dont les monumens jonchaient le sol : voici des exemples qui nous apprennent que les villes aussi peuvent mourir! »

C'est alors que Tarquinies, à la suite de catastrophes que nous connaissons mal, fut désertée par ses habitans. Aujourd'hui, la végétation a recouvert le peu qui reste de la vieille ville; de loin, on n'en aperçoit aucun vestige : il faut parcourir la colline où elle était bâtie, écarter l'herbe avec soin pour retrouver quelques substructions de murailles ou quelques pierres écroulées. Pourquoi la ville abandonnée s'est-elle transportée de l'autre côté de la plaine? Quelle raison pouvait-elle avoir de se mettre sur la colline voisine? On l'ignore; mais dans cet emplacement nouveau elle a jeté quelque éclat au moyen âge. On montre à Corneto quelques beaux monumens de cette époque, surtout une église romane, *Santa-Maria in Castello*, qui n'a pas été gâtée par des restaurations maladroites, ce qui est assez rare en Italie. Comme elle ne sert plus au culte, elle échappe

au zèle peu éclairé des fidèles et au mauvais goût des curés. Elle reste comme elle était quand elle fut consacrée au XIIe siècle, avec quelques injures du temps qui ne la déparent pas. Elle conserve intacts son *ciborium* orné de colonnes légères, son ambon de marbre tout à fait semblable à celui de Saint-Clément de Rome, et sur les dalles brisées des vieilles tombes qui ont servi à raccommoder son pavé on lit encore des inscriptions qui remontent aux premiers siècles du christianisme. A la renaissance, Corneto faisait encore quelque figure. Une famille riche et amie des arts, comme il y en avait tant alors, les Vitelleschi, y fit bâtir un palais magnifique, sur le modèle de ceux de Florence et qui les égale en beauté et en grandeur. Il a, comme eux, des apparences de forteresse dans la partie inférieure, tandis que l'élégance domine dans ses étages plus élevés, en sorte que la force et la grâce s'y mêlent de la façon la plus imprévue. Notre surprise est grande quand nous parcourons Corneto, de trouver dans une petite ville sans commerce, sans industrie, isolée sur un rocher au milieu d'un désert, une église comme Saint-Clément et un palais qui, par ses proportions et son architecture, rappelle les plus beaux de Florence. Mais nous sommes en Italie, où les surprises de ce genre ne sont pas rares. Ailleurs, l'art semble s'être réservé pour les capitales ; dans ce pays privilégié, il s'est développé avec tant de vigueur, il a coulé avec une telle abondance qu'il lui est arrivé de déborder pour ainsi dire jusque sur les villages.

Mais ce n'est pas le moyen âge ou la renaissance qu'on vient étudier à Corneto : on les trouve ailleurs représentés par des monumens plus beaux encore et plus nombreux. Ici nous ne cherchons que les Étrusques. Il faut donc nous contenter d'un regard rapide jeté sur *Santa-Maria in Castello* et sur le palais Vitelleschi, et nous empresser d'aller voir ce qui reste de ce vieux peuple disparu.

Notre attente ne sera pas trompée et nous pourrons pleinement nous satisfaire. Corneto donne aux autres villes de l'Italie un bon exemple par le soin pieux qu'elle prend de ses antiquités. Elle est très fière de son passé ; et non-seulement elle a ajouté le vieux nom de Tarquinies au sien (*Corneto-Tarquinia*), ce qui n'est qu'une satisfaction de vanité qui ne lui coûtait guère, mais elle s'impose de grandes dépenses pour bien loger ses richesses et pour les accroître. Ces dépenses sont faites par la ville et par une société locale, l'*Universita agraria*, qui en a pris généreusement la moitié à sa charge. Le syndic, M. Luigi Dasti, est un homme éclairé qui aime beaucoup sa petite ville et soutient le zèle de tout le monde. Grâce à lui, depuis dix ans, les fouilles ont pu se poursuivre sans relâche, quoique le

gouvernement les ait peu encouragées ; on a découvert des tombes nouvelles, remis au jour les anciennes et fondé un musée qui deviendra bientôt l'un des plus riches de l'Italie. Ce musée, ces tombes, sont précisément ce qui attire l'étranger à Corneto.

Pour voir les tombes, il n'a pas à aller loin. La colline même sur laquelle s'élève Corneto était la nécropole de Tarquinies. Les habitans de la grande ville pouvaient voir de leurs fenêtres s'étager en face d'eux les sépultures de leur famille. Le spectacle de la mort ne leur paraissait donc pas fâcheux ; ce qui prouve qu'ils ne ressemblaient pas à leurs descendans, les Toscans d'aujourd'hui, qui cachent avec tant de soin les funérailles, qui les célèbrent de nuit et emmènent les morts au pas de course comme pour s'en débarrasser plus vite. Tarquinies ayant existé pendant plus de dix siècles, la colline qui lui servait de cimetière se trouve toute percée de tombes. On en a découvert des milliers, et il est probable qu'il en reste beaucoup plus qu'on n'en a trouvé. Comme il est naturel, les sépultures modestes dominent, mais dans le nombre il y en a de belles et qui ont appartenu à de grandes familles. On en connaît aujourd'hui vingt-huit qui sont ornées de peintures murales. Ce sont elles qui vont surtout nous occuper.

Toutes sont taillées dans le roc à des profondeurs qui varient de 2 à 12 mètres. Il devait y avoir autrefois au-dessus du sol quelque signe qui indiquait l'existence de la tombe intérieure. C'était sans doute un tertre de gazon plus ou moins étendu, sur les bords duquel se détachait la porte qui donnait accès au caveau. Au milieu de la plaine désolée de Vulci, dans le désert empesté qui a remplacé la grande ville, se dresse un *tumulus* de 15 mètres de haut et de 200 mètres de circonférence. On l'appelle dans le pays la *Cucumella*. C'est un amas de terres rapportées qui recouvre une voûte épaisse de maçonnerie. Des tours rondes, dont on voit encore la trace, s'élevaient au-dessus du monument ; elles étaient surmontées d'animaux symboliques, de sphinx ailés, de lions accroupis ou debout destinés à effrayer les mauvais esprits. Quoi qu'on n'ait pas pu percer encore la voûte de pierres et que la *Cucumella* garde obstinément son secret, on peut affirmer que c'était le dessus d'une tombe. Il n'y a plus rien de semblable à Corneto. Tous les *tumulus* ont disparu et la partie seule des sépultures qui était située sous la terre a été conservée. Ces tombes souterraines sont de grandeur fort inégale. Le plus grand nombre consiste en une chambre carrée de 3 ou 4 mètres de long. Mais il y en a qui contiennent plusieurs pièces, d'autres qui sont si vastes qu'on a été obligé d'y ménager des piliers pour soutenir la voûte. Les morts y reposent dans de grands sarcophages de pierre ou de terre cuite. Quand ils ont été

brûlés, leurs cendres sont déposées dans des urnes de forme diverse. Il arrive que les mêmes sépultures renferment à la fois des urnes et des sarcophages, ce qui prouve que les deux modes d'inhumation étaient pratiqués à la même époque. Dans quelques tombes anciennes, le mort, revêtu de ses plus beaux habits ou couvert de ses armes, était étendu sur un lit de parade. Ceux qui eurent la chance d'y pénétrer les premiers, quand elles étaient encore intactes, nous ont décrit l'émotion dont ils furent saisis en voyant ces guerriers dans l'attitude même où on les avait laissés, quand le caveau fut muré, il y a plus de vingt siècles. En général, ce spectacle s'évanouissait en quelques minutes; l'air qui pénétrait dans les chambres funèbres, fermées depuis si longtemps, décomposait vite les cadavres et les réduisait en poussière sous les yeux des visiteurs. « C'était une évocation du passé qui n'avait pas même la durée d'un songe. » Outre les armes, les lits, les sarcophages, les tombeaux contenaient encore des objets de toilette, des miroirs, des armes, surtout des vases. Presque tout ce mobilier a disparu, il était trop tentant pour les voleurs. Dans l'antiquité même, malgré le respect qu'on professait pour les morts, on ne résistait guère à la tentation de piller les vieilles tombes. Le roi des Goths, Théodoric, jugeant plus convenable d'autoriser ce qu'il ne pouvait empêcher, permit au premier venu de s'approprier l'or qu'on y pouvait trouver quand elles n'avaient plus de possesseur légitime; *aurum sepulcris juste detrahetur, ubi dominus non habetur.* Les modernes ont continué à profiter de la permission, si bien qu'il n'y reste aujourd'hui que ce qu'on n'a pas pu emporter, c'est-à-dire les peintures murales.

Je ne puis songer à conduire successivement le lecteur dans toutes les tombes de Corneto et à les décrire l'une après l'autre. Ce serait une énumération fastidieuse que remplace avantageusement la lecture d'un bon guide (1). J'aime mieux supposer la visite faite : on vient de parcourir les tombes les plus importantes; à la lueur blafarde des *cerini*, le *custode* a montré les peintures qui les décorent; on a curieusement regardé toutes ces scènes, les unes à moitié détruites par l'humidité, les autres qui conservent, après tant de siècles, un éclat et une fraîcheur extraordinaires. La course achevée, cherchons à résumer les impressions qu'elle laisse, les réflexions qu'elle suggère. Demandons-nous ce qu'elle peut nous apprendre du peuple qui a bâti ces tombes, et s'il est possible d'en tirer quelques lumières sur sa façon de vivre, sur son caractère, sur ses croyances.

(1) Le syndic de Corneto dont je viens de parler, M. L. Dasti, a publié deux brochures intitulées : *Tombe etrusche dipinte* et *Museo etrusco Tarquiniese*, qui seront d'un grand usage pour les visiteurs de ces ruines.

II.

Ce qui nous frappe d'abord, c'est l'importance qu'il donnait à la sépulture. Toutes les nations antiques y tenaient beaucoup sans doute; elles nous ont pourtant laissé, en même temps que des monumens funéraires, des palais, des temples, des théâtres : nous n'avons guère des Etrusques que des tombeaux. C'est qu'évidemment ils les construisaient avec plus de soin que tout le reste. Ils étaient donc très préoccupés de la mort; mais quelle idée s'en faisaient-ils? Il semble qu'il soit aisé de le savoir et que nous n'ayons pour le dire qu'à regarder les peintures qui décorent les tombes. Malheureusement, ces peintures ne sont pas toutes de la même époque, et elles peuvent représenter des états d'esprit très différens. Sous l'influence de leurs voisins, les Étrusques ont plus d'une fois changé d'opinion; il faut tenir compte de ces variations, ne pas tirer d'une seule peinture des conclusions trop générales, et se garder d'attribuer à un temps ce qui appartient à un autre. N'oublions pas non plus que les religions antiques n'avaient pas de dogmes précis : c'est une vérité qu'il faut toujours avoir devant les yeux quand on étudie l'antiquité. Les Étrusques possédaient sans doute un grand nombre de livres sacrés; mais, quoique nous les ayons perdus, nous pouvons être sûrs qu'aucun d'eux ne contenait un enseignement religieux au sens que nous attachons à ce mot; là comme ailleurs les prêtres ne s'occupaient que de régler les pratiques du culte, tout le reste était laissé à la libre interprétation des fidèles. Même sur la question qui nous paraît la plus importante de toutes, sur la mort et ce qui la suit, sur les enfers et sur l'Élysée, chacun pensait à peu près ce qu'il voulait. Les artistes des tombes de Corneto n'étaient donc pas enchaînés, comme ceux des catacombes, par des croyances fixes, et rigoureusement tenus de s'y conformer. Ils pouvaient se livrer davantage à leurs caprices. On risquerait de se tromper, si l'on voulait trop presser le sens des scènes qu'ils représentent, prêter, comme on l'a fait souvent, aux moindres détails de leurs tableaux des intentions formelles, et tirer une doctrine certaine et générale de ce qui n'était quelquefois qu'une fantaisie individuelle.

Ces réserves faites, il y a un certain nombre d'observations qu'on peut hasarder sans crainte et qui s'appuient sur trop de preuves pour être contredites. On remarquera par exemple que la mort ne paraît pas inspirer aux artistes étrusques, au moins dans les premiers temps, des idées fort tristes. Les sujets lugubres, qui semblent

à leur place sur les murailles d'une tombe, sont très rares à Corneto. Dans la *tomba del morto*, on nous montre un vieillard étendu sur un lit magnifique. Il vient de mourir : devant lui, une jeune femme, sa fille probablement, les cheveux épars, semble vouloir attacher ou rabattre sur sa figure le bonnet qui lui couvre la tête ; aux deux extrémités du lit, deux hommes lèvent les bras dans l'attitude de la plus vive douleur. C'est une scène semblable qui est peinte dans la *tomba del morente*, où l'on voit tout une famille désolée auprès d'un homme qui se meurt. Mais ce ne sont là, je le répète, que des exceptions. L'artiste, en général, a prodigué les peintures riantes. On dirait que, dans ce séjour de la mort, il tenait à ne peindre que ce qui donne du prix à la vie. Les banquets surtout y sont fréquemment représentés, et il n'y a presque pas de tombe qui n'en contienne quelqu'un. Les convives sont couchés sur des lits somptueux et tiennent en main de larges coupes : leurs femmes ont pris place auprès d'eux, tout respire la joie ; des couronnes de fleurs pendent au plafond ; les tables sont servies et l'on peut distinguer la forme des plats qui les couvrent et en compter le nombre. Auprès des tables se tiennent les esclaves portant des amphores et prêts à verser le vin aux convives ; à côté d'eux, des musiciens jouent de la double flûte ou de la cithare. Il ne faut pas être surpris de voir les musiciens figurer si souvent dans les peintures de Corneto ; c'est que la musique tenait une grande place dans la vie des Étrusques : non seulement ils ne célébraient pas de cérémonie religieuse ou de fête publique sans elle ; mais on peut dire qu'elle accompagnait toutes leurs actions. Un historien cité par Athenée prétend qu'ils pétrissaient le pain et qu'ils fustigeaient leurs esclaves au son de la flûte. Le goût de la musique amène naturellement celui de la danse, aussi les danseuses sont-elles prodiguées à Corneto. Elles y sont représentées d'ordinaire dans des attitudes violentes, les cheveux épars, la tête renversée, comme les Grecs aimaient à peindre les bacchantes. On y voit aussi très fréquemment des chasses : dans ces gorges de l'Apennin la chasse a dû toujours être un divertissement favori. Le chasseur est à pied ou à cheval ; il poursuit les oiseaux à coups de fronde, il attaque le sanglier avec l'épieu, tandis que ses serviteurs portent sur l'épaule les bêtes qu'il a tuées. Un autre sujet que les artistes du pays aiment beaucoup à représenter, ce sont les jeux, surtout les courses de chevaux ou de chars. Dans la *tomba delle bighe*, les cochers, couverts de tuniques de couleur écarlate, les rênes dans la main, le corps penché, sont en train de disputer le prix. Les cavaliers sont assis sur un cheval et en tiennent un second par la bride, prêts sans doute à sauter de l'un sur l'autre. Des athlètes, des pugiles, font prendre patience à la foule dans l'intervalle

des courses. Pendant ce temps les spectateurs se pressent dans des espèces de tribunes assez semblables aux nôtres. On les voit, hommes et femmes, revêtus de leurs habits de fête et attentifs au spectacle. Des personnes qui n'ont pas trouvé d'autre place, des esclaves peut-être, se sont glissées sous les tribunes et regardent de là en compagnie de quelques animaux domestiques; la scène a un caractère incroyable de réalité. Quelquefois ce sont des histrions, des mimes, des faiseurs de tours de force qui sont chargés d'amuser le public, et qui le font en conscience. Ils se livrent à toutes sortes de contorsions, grimpent les uns sur les autres ou marchent sur la tête; leurs costumes sont parfois assez étranges : l'un d'eux porte un berret pointu, avec des raies de couleur, terminé par une petite touffe de laine rouge, et qui ressemble tout à fait au bonnet dont les Italiens coiffent leur Polichinelle. Aussi la tombe où on l'a trouvé porte-t-elle le nom de *tomba del Pulcinella*.

Quelle était la signification réelle de ces peintures? pourquoi l'artiste préfère-t-il d'ordinaire ces sujets aux autres, et que peuvent-ils avoir de particulièrement convenable à une tombe? On dit souvent, pour les expliquer, qu'ils représentent les fêtes données en l'honneur des morts, et cette explication paraît d'abord très vraisemblable. On sait, en effet, quelle grande place tiennent les festins dans les rites funèbres à Rome. Le neuvième jour après les funérailles, la famille se réunit pour dîner ensemble autour de la tombe : on appela ce repas *cœna novemdialis :* c'est proprement l'octave des morts. Un an après, et aux anniversaires qui suivent, le repas recommence; il réunit les parens et tous ceux qui se souviennent encore de l'ami qui n'est plus. Aussi les gens prévoyans, qui veulent que leur mémoire soit fêtée le plus longtemps possible, ont-ils soin de laisser des fonds par testament pour suffire à la dépense. Le christianisme trouva ces usages si enracinés qu'il n'osa pas d'abord les détruire, et jusqu'à saint Ambroise on vint boire et manger sur la tombe des martyrs à l'époque de leur fête. Quant aux jeux funèbres, ils n'étaient pas, comme on pourrait être tenté de le croire, une simple satisfaction de vanité, une manière comme une autre de glorifier un mort d'importance. Ils avaient une signification religieuse de la plus haute gravité. Le chrétien qui assiste à un sacrifice pour les morts pense qu'il travaille à leur assurer par ses prières la béatitude éternelle : c'est certainement leur rendre un grand service. Le païen qui célèbre des jeux en l'honneur d'un de ses parens l'aide vraiment à devenir dieu, ce qui est bien plus encore. Telle est l'importance du culte dans ces vieilles religions que non-seulement on ne peut pas admettre qu'il y ait un dieu sans adorateurs, mais qu'on soupçonne même que l'adorateur contribue à la

divinité de celui qu'il prie (1). Les peuples jeunes admettent volontiers que l'homme qui meurt se débarrasse des conditions de l'humanité et devient un être supérieur. Le voilà presque un dieu (*Dii Manes*), et sa divinité s'achève si on lui rend les honneurs qu'on accorde aux immortels. Il est aisé de comprendre que, puisque les jeux avaient cette importance, on ait tenu à en garder le souvenir, on en ait fait peindre l'image dans la tombe de celui qui en avait été honoré : c'était une façon d'affirmer son apothéose.

On a, de nos jours, imaginé une explication nouvelle : ces festins, ces jeux, nous dit-on, ne sont pas, comme on le pensait, la représentation des honneurs rendus au défunt, mais une image de la félicité dont il jouit dans l'autre monde. On avait mis la scène sur la terre; pour la comprendre, il faut la transporter au ciel. M. Ravaisson, chez nous, a soutenu cette opinion avec une grande force. A propos d'un bas-relief découvert récemment à Athènes, et où l'on voit une jeune femme qui tend la main à des vieillards, il fait remarquer que nous possédons beaucoup de représentations semblables, et que jusqu'ici les antiquaires, croyant saisir sur la figure des personnages un air de tristesse, y ont vu des scènes d'adieu ou de séparation. M. Ravaisson fait remarquer que, dans le monument qu'il étudie, les vieillards et la jeune femme, loin de s'éloigner les uns des autres, sont en marche pour se rapprocher; et, comme à côté de la femme figure Hermès, le dieu conducteur des âmes, qui l'amène vers les siens, il pense que le lieu dans lequel ils se retrouvent est le séjour même des âmes heureuses. Puis, étendant à tous les monumens de ce genre l'explication qu'il vient de donner de celui d'Athènes, il propose de les appeler non plus « des scènes d'adieu », mais « des scènes de réunion (2). » Ils lui semblent une affirmation nouvelle de la croyance des anciens à la persistance de la vie, une satisfaction donnée à cette énergique espérance qui ne veut pas admettre d'éternelle séparation. Il en prend occasion pour s'élever contre la doctrine de Lobeck, qui prétend que les Grecs, satisfaits de la vie présente, étaient restés longtemps étrangers à toute préoccupation sérieuse d'une vie à venir, et qu'ils

(1) C'est ce que Stace me paraît exprimer dans sa *Thébaïde* d'une manière très précise : il représente une nymphe qui, à force de rendre des hommages à un chêne, en a fait une sorte de puissance divine : *Numenque colendo fecerat.*

(2) Le mémoire de M. Ravaisson a été publié dans la *Gazette archéologique* en 1875. Ses conclusions ne peuvent pas évidemment s'appliquer à tous les bas-reliefs sans exception, et il y en a où il est bien difficile de voir des « scènes de réunion. » Ceux dont parle M. Brunn dans les *Annales de l'Institut de correspondance archéologique*, dans lesquels, à côté des deux époux qui se serrent la main, les démons attendent le mort pour l'acheminer vers une porte ouverte, sont bien de véritables « scènes d'adieu. »

n'avaient commencé à s'en inquiéter qu'après que les agitations politiques vinrent troubler la sérénité des consciences et les ouvrir aux terreurs religieuses. Aux archéologues de cette école, qui ne veulent voir sur aucun monument des allusions à ce qui suit la mort, M. Ravaisson oppose l'interprétation qu'il vient de donner des prétendues « scènes des adieux. » Il y ajoute une façon nouvelle de comprendre ce qu'on appelle « les repas funèbres. » Ils sont, pour lui et pour beaucoup d'autres (1), l'expression de la condition divine de l'âme quand elle a quitté le corps, et une manière de représenter la béatitude dont elle jouit après la vie. Aussi voudrait-il qu'on leur donnât le nom de « banquets élyséens. » Aux raisons qu'a réunies M. Ravaisson pour appuyer son sentiment, M. Helbig en joint une qui ne manque pas d'importance. Il a remarqué que, dans la *tomba del Orco*, dont il sera question plus loin, autour des scènes où paraissent les dieux, l'artiste a tracé une ligne de couleur bleu sombre, qui ressemble tout à fait au nimbe par lequel les peintres du moyen âge désignaient les têtes des saints à la vénération des fidèles. Or cette tombe, comme presque toutes les autres, renferme un banquet, et ce banquet est entouré du même nimbe ; d'où l'on peut conclure que les convives sont censés être aussi des habitans du ciel.

Quelle que soit la force de ces argumens, je crains bien qu'il ne reste quelques doutes à ceux qui viennent de visiter les fresques de Corneto. Elles ont un caractère si franchement terrestre, elles reproduisent avec tant de vérité des actions de la vie ordinaire, qu'on a grand'peine à concevoir que l'artiste ait songé à peindre des dieux et nous transporter dans l'Elysée. Dans la *tomba del vecchio*, un vieillard dont la barbe blanche fait ressortir le teint bistré est couché auprès d'une jeune femme et lui prend familièrement le menton. Un air de satisfaction sensuelle est répandu sur ses traits, et la femme elle-même se prête assez volontiers à ses caresses. Il nous faut faire un violent effort pour nous persuader en les voyant que nous ne sommes plus sur la terre. Pour les chasses, pour les jeux, pour les danses, la difficulté est plus grande encore. Il serait sans doute fort naturel d'y voir une image des plaisirs que se donnent les bienheureux dans les pays d'outre-tombe. « Les uns, dit Virgile, exercent leurs membres aux jeux de la palestre et luttent entr'eux sur le sable jaune, d'autres frappent la terre en cadence. Le goût qu'ils avaient pendant leur vie pour les chars et les chevaux ne les quitte pas après qu'ils ont cessé de vivre. » Mais

(1) Cette opinion a été notamment soutenue en Allemagne par MM. Ambrosch et Stephani.

quelque disposé qu'on soit à regarder ces fresques comme la peinture d'une sorte de paradis païen, on y trouve à chaque instant des détails qui nous ramènent sur la terre. Dans la *tomba del cacciatore*, un des personnages qui poursuit des oiseaux avec sa fronde se laisse si bien entraîner par son ardeur qu'il tombe d'une roche élevée dans la mer. Voilà un accident auquel il semble que des immortels ne doivent pas être exposés. On a beau dire que, dans ces temps reculés, on se représentait la vie future comme tout à fait semblable à la vie présente, il est difficile d'admettre que des morts aient pu courir le risque de se tuer (1).

Peut-être est-il plus simple et plus vraisemblable de supposer qu'il ne s'agit pas encore ici du Tartare ou de l'Elysée, mais de la vie future comme se la figuraient tous les peuples primitifs. On sait que cette seconde existence leur paraissait être une suite obscure de la première, le crépuscule après le jour. L'homme continue de vivre dans la tombe, mais d'une vie incertaine, avec des besoins diminués et des passions affaiblies. Pour qu'il ne s'aperçoive pas trop du changement, on lui bâtit sa sépulture à l'image de sa maison. Il y a des tombes, à Corneto, qui sont tout à fait disposées comme des habitations ordinaires. Celle qu'on appelle *tomba degli scudi* se compose de quatre chambres; l'une est placée au milieu, comme l'*atrium* chez les Romains, et toutes les autres s'ouvrent sur elle. Dans cette maison, on a grand soin de mettre les objets dont le défunt aimait à se servir ou à se parer, ses armes, ses bijoux, les tapis, les vases qu'il a payés si cher, afin qu'il les retrouve, s'il en a besoin (2). C'est dans la même pensée qu'on décore les murs de sa « demeure éternelle », comme on l'appelle dans les épitaphes, des spectacles qui lui plaisaient quand il était en vie. On espère que tous ces tableaux de festins, de jeux, de danses, auxquels on croit qu'il est encore sensible, le consoleront de sa longue et triste solitude. La réalité le charmait pendant qu'il était vivant, on pense que la peinture lui suffira maintenant qu'il n'est plus qu'une ombre. Seulement ces peintures, pour produire leur effet, doivent être fidèles et soignées. C'est pour lui seul qu'elles sont faites, car la tombe, une fois fermée, ne s'ouvre plus guère aux vivans; qu'importe? on les

(1) J'ajoute que ces personnages qui dansent ou qui montent à cheval paraissent bien être parfaitement vivans, et que l'artiste a quelquefois écrit leur nom au-dessus de leur portrait.

(2) Dans la Grèce aussi, malgré le progrès des idées, cette première conception de l'autre vie ne s'est jamais effacée. Lorsqu'à Tanagra et ailleurs, on plaçait dans les tombes ces statuettes charmantes qui en sont sorties après tant de siècles et que les amateurs se disputent avec tant d'acharnement, on voulait sans doute qu'elles tinssent compagnie au mort.

fera pour lui aussi belles, aussi exactes que possible. Il faut que cet œil qu'on ne croit pas entièrement éteint puisse avoir en les regardant l'illusion de la vie. Voilà, si je ne me trompe, comment on prit l'habitude de peindre dans les tombeaux des scènes si animées et si joyeuses.

Ces scènes, précisément parce qu'elles sont fidèles, ont l'avantage de nous jeter au milieu de la vie des Étrusques. Nous les voyons comme ils étaient cinq ou six siècles avant notre ère, au moment où commence la république romaine. Nous devinons leurs goûts et leurs habitudes, l'existence qu'ils menaient ordinairement et les occupations qu'ils préféraient. Évidemment ce n'était pas la guerre. On a remarqué qu'elle ne figure jamais dans les tombes de Tarquinies. On y trouve à la vérité quelques guerriers, mais revêtus d'armes si brillantes, couverts d'ornemens si coquets qu'on voit bien qu'ils sont plutôt prêts pour la parade que pour le combat. Si la guerre est absente de ces tableaux où les artistes aimaient à peindre ce que les Étrusques aimaient à voir, c'est la preuve que les Étrusques n'avaient pas de goût pour la guerre. Toute l'antiquité leur a reproché leur mollesse, et le doux Virgile lui-même n'a pu se défendre de les maltraiter. Il suppose qu'un de leurs chefs qu'ils abandonnent dans une bataille leur adresse ces mots cruels : « A quoi vous sert donc votre épée et que faites-vous de ces traits que vous tenez dans la main? Vous n'avez de cœur que pour le plaisir ; vous n'êtes braves que dans les luttes de la nuit. Écoutez : la flûte recourbée annonce les fêtes de Bacchus ; préparez-vous aux festins qui s'apprêtent, tendez la main vers les coupes pleines. Voilà ce que vous aimez! voilà vos exploits habituels! » Les peintures de Corneto, il faut l'avouer, montrent que ces reproches ne sont pas sans fondement. Elles nous donnent l'idée d'une société riche et qui veut jouir de sa fortune. On y aime avec passion le bien-être et les arts ; la vie s'y passe joyeusement, les mœurs n'y sont pas austères. Les femmes assistent aux festins avec les hommes, ce qui ne fut permis à Rome que très tard. Les premiers personnages prennent part sans scrupule aux chœurs de danse ; ils veulent même qu'on le sache, comme si c'était une action d'éclat, et dans les fresques où ils figurent, ils font écrire leur nom au-dessus de leur tête. Ce sont donc des portraits que nous avons sous les yeux, et quoique l'original n'existe plus, on voit bien qu'ils devaient être ressemblans. Hommes et femmes nous apparaissent dans leurs attitudes ordinaires, avec les vêtemens mêmes qu'ils portaient et que l'artiste a minutieusement reproduits. Ces détails de costume auxquels nous sommes tentés d'abord de faire peu d'attention ne doivent pas être négligés, et les travaux de M. Helbig montrent le profit qu'on trouve à les

étudier de près. Ce qui ajoute ici à leur importance, c'est que les Romains, à ce moment, devaient être à peu près vêtus comme les Étrusques. Nous savons qu'ils leur avaient emprunté les ornemens de leurs magistrats et les insignes de leurs prêtres. Il est très probable que les particuliers aussi imitaient leur façon de s'habiller. Ils avaient alors trop d'affaires pour s'occuper eux-mêmes de ces graves futilités; ils manquaient d'ailleurs de cette sorte de finesse et d'esprit inventif qui fait imaginer un costume, et trouvaient tout simple de prendre leurs modes chez leurs voisins. Il ne nous reste plus aucun monument qui puisse nous mettre devant les yeux les Romains des premiers siècles. « Si nous voulons, dit M. Helbig, animer les rues de la grande ville et les voir comme elles étaient les jours de fête, il faut y placer par la pensée les hommes et les femmes que représentent les plus vieilles tombes de Tarquinies. Les femmes s'avancent avec ce haut bonnet bigarré, en forme de cône, qu'on appelait *tutulus*. Un large ruban le serre vers le milieu de la tête, un autre le fixe sur le front. Une sorte de voile de couleur rouge ou brune pend du sommet du *tutulus* ou se drape sur l'épaule. Les hommes portent le *pileus*, qui est un bonnet haut et raide, assez semblable à la coiffure des femmes (1). » C'est ainsi qu'il faut se représenter les contemporains de Camille et non pas avec ces costumes de fantaisie que leur donnent nos sculpteurs et nos peintres. Ces modes, que les Romains tenaient des Étrusques, durèrent jusqu'au jour où la Grèce leur fit adopter les siennes, et l'on peut même dire que les femmes n'y ont jamais entièrement renoncé. Quand elles quittèrent ce bonnet peu gracieux qu'elles avaient porté pendant tant de siècles, elles gardèrent les rubans qui l'entouraient et en firent un ornement pour enlacer leurs cheveux. Avec la longue robe qui descendait jusqu'aux pieds, les bandelettes furent la parure et la distinction des honnêtes femmes; on défendit aux courtisanes de les porter. Aussi Ovide, qui veut qu'on sache bien qu'il ne s'adresse qu'aux femmes légères, a-t-il grand soin de dire : « Loin d'ici, élégantes bandelettes, insigne de la pudeur! je n'ai rien à faire avec vous : *Nil mihi cum vitta.* »

Le savant professeur de Munich, M. Brunn, fait remarquer avec

(1) Le *pileus* étant la coiffure des hommes libres, on le mettait sur la tête des esclaves quand on les affranchissait. Il devint ainsi pour les peuples un symbole de liberté. Sur la monnaie frappée par Brutus après la mort de César, on trouve un *pileus* entre deux poignards avec ces mots : *Eidus Martiae*, qui rappelaient la date du jour où l'on avait assassiné le dictateur. Pendant notre révolution, on confondit le bonnet de la liberté et le bonnet phrygien, qui ne sont pas tout à fait la même chose. Ce dernier, dans les monnaies phrygiennes, coiffe le roi Midas. On l'adopta, dit-on, chez nous, parce qu'il était porté par les Marseillais quand ils entrèrent à Paris en chantant l'hymne de Rouget de l'Isle.

raison que, parmi les monumens qui nous restent de l'Étrurie, ceux qui semblent les plus anciens ne contiennent aucune représentation mythologique. Non-seulement on n'y voit pas de scènes empruntées aux légendes grecques, mais les dieux étrusques eux-mêmes n'y figurent jamais; il n'y est question que du mort, de ses plaisirs, de ses honneurs, des festins, des danses dont on veut lui donner le spectacle, des jeux qu'on célèbre à ses funérailles. La conclusion qu'il semble légitime d'en tirer, c'est que les Étrusques étaient alors moins superstitieux qu'ils ne le sont devenus plus tard. Pour les peuples, comme pour les individus, il arrive souvent que l'âge affaiblit les croyances; l'âge, au contraire, rendit les Étrusques plus dévots. La Grèce leur communiqua bientôt toutes ses fables, et ils les acceptèrent avec un remarquable empressement. Il y a à Corneto une tombe très importante qui nous fait assister pour ainsi dire à cet envahissement de la mythologie grecque. Comme elle contient une peinture du Tartare, on lui donné le nom de *tomba del Orco*. Il est aisé de voir qu'elle n'a pas été décorée tout entière par le même artiste et l'on y sent des époques et des mains différentes. Nous y trouvons d'abord, à l'entrée, une de ces représentations de festin, dont j'ai déjà tant parlé, et qui sont si communes dans les sépultures de l'Étrurie. Elle est traitée à la façon ordinaire des peintres du pays : les personnages sont des portraits, la scène est empreinte d'un grand caractère de vérité naïve. Tout d'un coup, le système change et nous entrons dans un cycle de sujets nouveaux. Les artistes se mettent à représenter des légendes grecques et ils les interprètent avec les procédés familiers à l'art grec. C'est Pluton assis sur son trône et Proserpine debout à son côté. L'attitude du roi des enfers est pleine de majesté. Il tend la main vers un guerrier à trois têtes, placé en face de lui, comme pour lui donner des ordres. Ce guerrier, couvert d'une armure de chevalier, est Géryon, le fils de la Terre, le géant révolté contre Jupiter, qui est devenu, en punition de son insolence, l'un des serviteurs de Pluton. Un peu plus loin, un vieillard vénérable, la tête couverte d'un manteau, s'appuie sur un bâton. Ses yeux sont fermés, il se penche comme pour écouter quelqu'un qui l'interroge; un air de mélancolie est répandu sur ses traits. Nous n'avons pas besoin de lire l'inscription qui le désigne pour reconnaître Tirésias, le devin aveugle. En face du vieillard et comme pour faire contraste avec lui, Memnon, le beau Memnon, comme l'appelle Homère, dans une attitude élégante et molle, couvert d'un costume somptueux, personnifie les héros de l'Asie. Entre Memnon et Tirésias s'élève un grand arbre sur les branches duquel grimpent une foule de petits êtres étranges qui ressemblent à des hommes. Ce sont probable-

ment les âmes des morts vulgaires, dont Virgile nous dit qu'elles se pressent sur les bords du Styx plus nombreuses que les troupes d'oiseaux qui se rassemblent pour fuir les premiers froids de l'hiver ou que les feuilles des arbres quand les vents de l'automne les sèment par les chemins. A la suite de ces figures, il y en avait sans doute beaucoup d'autres qui représentaient les principaux habitans du Tartare; on ne distingue plus aujourd'hui que celle de Thésée. Il regarde tristement un personnage dont les traits sont fort effacés et qui doit être son ami Pirithoüs. Tous deux avaient formé le projet d'enlever Proserpine et ils expient cruellement leur crime dans les enfers. Un démon à l'aspect horrible, qui s'appelle *Tuchulcha* (l'artiste a pris soin de nous apprendre son nom), agite sur leur tête un serpent furieux. Sa bouche, ou plutôt son bec d'oiseau, est largement ouvert, comme pour pousser d'affreux hurlemens. Peut-être profère-t-il le cri vengeur que Virgile fait retentir dans les enfers autour de Thésée :

Discite justitiam moniti et non temnere divos!

Au milieu de tous ces tableaux du Tartare se trouve, on ne sait pourquoi, une scène presque comique empruntée à l'*Odyssée*. Elle représente Ulysse qui crève l'œil du cyclope. C'est une peinture beaucoup moins soignée que le reste et qui est traitée comme une charge. Le cyclope surtout, avec ses grandes oreilles dressées et sa face gigantesque, ressemble tout à fait à une caricature. Il est difficile de voir ce que viennent faire ici les aventures d'Ulysse et de Polyphème et la raison qu'on pouvait avoir de les représenter dans un tombeau.

La décoration de la *tomba del Orco* est donc à peu près toute grecque. L'artiste qui peignit sur ces murs Pluton et Proserpine, Tirésias et Thésée, imitait sans doute quelque œuvre connue et admirée chez les Grecs, comme celle dont Polygnote orna le célèbre portique de Delphes. Il y a cependant un personnage, dans la fresque de Corneto, qui paraît appartenir particulièrement à l'Étrurie; c'est celui qui porte le nom de *Charun*. On l'y retrouve plusieurs fois et toujours représenté avec une sorte de complaisance. *Charun* est un démon sur lequel l'imagination populaire semble avoir accumulé tout ce qui pouvait rendre un habitant des enfers à la fois repoussant et redoutable. Sa chair est verte, sa bouche immense et munie de dents menaçantes, son nez recourbé comme un bec de vautour. Il a de grandes ailes au dos et tient un double marteau dans la main. Quoique cette figure paraisse tout à fait étrangère à l'art grec, M. Helbig fait remarquer que les Étrusques l'ont empruntée à la Grèce. Le nom de *Charun* indique l'origine du

personnage : c'est le vieux Charon, le nautonier des enfers, que Virgile représente avec une barbe en désordre, des yeux où brille la flamme, un vêtement sale sur l'épaule et un aviron à la main qui lui sert à écarter la foule des morts. Dans les altérations que les Étrusques lui ont fait subir pour qu'il devînt le bourreau des âmes, ils ont encore imité la Grèce, car il semble qu'ils ne puissent pas se passer d'elle. Polygnote voulant représenter Eurynomos, le démon de la putréfaction, avait imaginé, dit Pausanias, de lui donner une couleur bleu sombre, comme celle des mouches qui s'attachent à la viande. Mais ce ne sont là chez les artistes grecs que des fantaisies d'un moment. Ils les abandonnent vite, quand leur caprice est satisfait, pour revenir à la simplicité et au naturel. Dans la peinture des enfers, ils ont remplacé autant que possible les monstres par des allégories, la Terreur, le Chagrin, le Sommeil, etc., qui leur donnent l'occasion de reproduire de nobles attitudes et de belles formes. Les Étrusques, au contraire, se sont enfoncés dans l'horrible; leur imagination a pris plaisir à des spectacles repoussans. On voit bien que cette société, en vieillissant, se livre aux terreurs de l'autre vie. Elle prend plaisir à peupler de monstres ce monde inconnu; elle en fait un lieu d'épouvante. Elle invente toute espèce de tortures pour les morts et suppose qu'en devenant malheureux, ils deviennent malfaisans et cruels. On les contentait autrefois avec des fêtes joyeuses; ils demandent maintenant des supplices, ils veulent qu'on arrose de sang leurs tombeaux, et l'Étrurie invente les combats de gladiateurs pour les satisfaire. Sur les murs de leur dernière demeure on ne représente plus, comme autrefois, des chasses ou des danses, mais des scènes de meurtre. Une tombe, découverte à Vulci par Alexandre François, est ornée de peintures excellentes, comparables pour l'exécution aux plus belles qui nous restent de l'antiquité. Le sujet en est tiré de l'*Iliade*; mais, par un étrange et lugubre caprice, l'artiste a été choisir dans le poème homérique la scène qui nous choque le plus, celle où Achille ayant pris dans le fleuve Xanthe douze Troyens nobles et vaillans, les ramène « comme de jeunes faons tremblant de frayeur » et les immole de sa main à l'ombre de son ami Patrocle. Homère ne semble parler qu'avec répugnance de cette action de son héros, et il la condamne en la racontant. « Achille, nous dit-il, était agité de sombres et cruelles pensées. » Comment se fait-il que, plusieurs siècles après, en pleine civilisation, un peintre ait précisément reproduit de préférence ce que le poète naïf d'une époque barbare aurait voulu dissimuler? On dirait même que ce sujet ne lui a pas paru assez repoussant; il a éprouvé le besoin de le rendre plus sombre encore en y mêlant la figure hideuse et bestiale de *Charun*. Le démon se tient à côté d'Achille et semble l'exciter à accomplir l'immolation san-

glante. Évidemment ce personnage sinistre troublait l'imagination des Étrusques. Ils en étaient eux-mêmes si épouvantés qu'ils croyaient que les autres en auraient peur comme eux. Tite Live rapporte que, dans les combats qu'ils livrèrent aux Romains pour défendre leur indépendance, leurs prêtres se jetaient sur l'ennemi « avec des torches ardentes, des serpens dans les mains et des airs de furie, » c'est-à-dire en imitant autant que possible l'apparence de leur *Charun*. N'est-il pas curieux que ce pays qui, quatre ou cinq siècles avant le Christ, se préoccupait ainsi de l'autre vie et faisait des tableaux si horribles des enfers et de leurs habitans, soit le même qui ait vu naître au moyen âge le poème de Dante et les fresques d'Orcagna? A toutes les époques, le diable lui a causé les mêmes frayeurs.

III.

Ce qui fait pour nous le prix particulier de ces tombes et de leurs peintures, ce qui explique l'intérêt qu'on prend à les étudier, c'est qu'elles peuvent seules aujourd'hui nous donner quelques lumières sur la vieille Étrurie. Nous pourrions plus aisément nous passer d'elles, nous aurions un moyen plus direct et plus sûr de connaître les Étrusques si nous comprenions leur langue ; mais elle est restée jusqu'ici une énigme pour nous. La science a de nos jours abordé des problèmes qui paraissaient plus difficiles, et elle les a résolus. Elle lit les inscriptions gravées sur les monumens de l'Égypte et de l'Assyrie; elle a retrouvé la langue des Perses et restitué leurs livres sacrés. Celle des Étrusques ne semblait pas devoir être plus rebelle. Elle a été parlée ou comprise jusqu'au temps de l'empire romain. Il nous reste d'elle un très grand nombre d'inscriptions dont les caractères sont faciles à lire. Comme elles sont presque toutes des épitaphes, on devine à peu près ce qu'elles doivent signifier. Aussi ne peut-on pas dire que personne ne les entend ; au contraire, tout le monde se flatte de les expliquer, mais chacun les explique d'une manière différente, ce qui est pire que de ne pas les comprendre. En réalité, quand nous voulons les analyser scientifiquement, distinguer le verbe du substantif, et chercher le sens exact des mots, tout nous échappe. Après un siècle d'efforts, nous ne sommes guère plus avancés que Lanzi, lorsqu'en 1789 il publia son ouvrage intitulé *Saggio di lingua etrusca*. On ne put s'empêcher de concevoir quelques espérances, il y a une quinzaine d'années, quand on sut qu'un savant distingué, W. Corssen, connu par ses beaux travaux sur la vieille langue latine, allait appliquer la sagacité de son esprit et la sûreté de sa méthode à l'interprétation de l'étrusque ; mais Corssen n'a pas été plus heureux que les autres ; il est mort, on peut le dire, à la peine, et son livre,

dont la publication a été achevée après lui, n'a fait qu'ajouter quelques hypothèses de plus à celles qu'on avait déjà hasardées. Quelque mortifiant que soit cet aveu, il faut reconnaître que la science a été cette fois vaincue. Nous devons donc nous résigner à ignorer et attendre que quelque découverte nouvelle permette à nos philologues de tenter la fortune dans de meilleures conditions.

Les inscriptions restant indéchiffrables, nous n'avons d'autre moyen pour pénétrer dans ce monde inconnu que d'étudier les seuls monumens qu'il nous ait laissés, c'est-à-dire les tombes avec le mobilier qui les garnit et les fresques qui les décorent. Mais ces tombes ne pourront nous être de quelque utilité que si nous parvenons à en fixer l'âge. Tant qu'on n'aura pas établi entre elles une sorte de chronologie et distingué les anciennes des plus récentes, on n'en pourra rien conclure pour l'histoire du développement et des progrès du peuple qui les a bâties. Par malheur, ce travail qui est indispensable, est aussi très délicat. Les monumens de l'Étrurie étant presque toujours imités de l'étranger, c'est en les comparant à ceux de l'Égypte, de l'Assyrie, de la Grèce qu'on peut espérer de trouver à quelle époque et à quelle école ils appartiennent. Il faut donc que ceux qui entreprennent de faire ces comparaisons aient dans l'esprit et devant les yeux toutes les œuvres antiques. Ajoutez que le rapport entre l'original et la copie est d'ordinaire assez difficile à saisir. C'est souvent un détail insignifiant en apparence, l'arrangement d'une toilette, l'ornementation d'un meuble, un trait, une ligne dans la figure ou le costume, qui font deviner l'imitation et retrouver le modèle. L'entreprise était donc fort difficile; elle exigeait une critique très perspicace et des connaissances infinies. Je crois pourtant qu'on peut dire qu'elle a presque entièrement réussi.

Il est vrai que, parmi ces tombes, les plus anciennes se distinguent aisément. Là, l'erreur n'est pas possible, et l'antiquité se trahit à des signes certains. Précisément, cette année même, les fouilles de Corneto en ont mis au jour un très grand nombre qui remontent à une époque fort reculée. Elles se composent toutes d'un trou rond d'un mètre et demi de large et de deux ou trois mètres de profondeur. Au fond de cette sorte de puits est déposée l'urne qui contient les cendres du défunt. Elle repose directement sur le sol, dans les sépultures ordinaires; on l'a quelquefois enfermée dans une sorte de récipient rond ou carré, pour la mieux protéger (1). Autour de

(1) On a eu l'heureuse idée, au *Museo civico,* qu'on vient d'installer à Bologne, sous la direction intelligente de M. Gonzaddini, de placer quelques-unes de ces tombes avec tous les objets qu'elles contiennent. C'est une exhibition très curieuse et fort instructive.

l'urne funéraire la piété des survivans a placé divers objets qui devaient être alors précieux. Ce sont des colliers, des bracelets, des fibules de bronze; il s'y trouve aussi quelques vases, de couleur grise ou noirâtre, faits d'une argile assez impure et travaillés à la main. Quelques-uns de ces vases sont sans aucun ornement, d'autres portent des lignes en forme de rond ou de carré, qu'on a tracées sur l'argile fraîche avec un instrument pointu. C'est ce qu'on appelle, dans la langue des archéologues, la décoration géométrique. Presque tous les musées importans contiennent de ces vases primitifs, et, quoiqu'ils ne soient pas très beaux, j'avoue que je ne puis les regarder sans quelque émotion. Voilà donc comment le goût de l'art s'est d'abord manifesté chez l'homme! Ces lignes maladroitement tracées prouvent qu'il ne lui suffisait plus de pourvoir à sa nourriture et à sa sûreté, qu'il éprouvait le besoin d'embellir les ustensiles dont il se servait, qu'au-delà du nécessaire il entrevoyait quelque autre chose et qu'il commençait à sentir le prix de l'inutile. C'est un instinct nouveau qui se révèle chez lui et qui ne cessera pas de se perfectionner. Dans ces dessins grossiers tous les progrès de l'avenir étaient en germe. Après avoir jeté les yeux sur ces humbles débuts, si nous pouvons les reporter sur les merveilleuses peintures des lécythes blancs d'Athènes, nous embrasserons d'un regard la route que l'industrie humaine a parcourue en quelques siècles.

L'étude de ces anciennes sépultures suggère quelques réflexions importantes. D'abord il faut remarquer qu'on n'y trouve ni le fer, ni l'or : c'est la preuve qu'elles sont d'un temps où ces métaux étaient inconnus ou du moins très rares, et il est vraisemblable qu'elles remontent à l'époque où l'âge du bronze finit et où l'âge du fer commence. On a conservé, dans ce qu'on appelle les *terremare* de l'Italie septentrionale, quelques débris de villages bâtis sur pilotis dans les premiers temps de l'âge du bronze. Il y reste, parmi les détritus de toute sorte, des fragmens de poterie qu'on a recueillis avec soin. Or il se trouve que les vases découverts à Corneto ne sont que le perfectionnement de ceux qui se rencontrent dans les *terremare* de l'Emilie. Voilà donc grâce à eux une lacune comblée; nous tenons maintenant toute la suite des générations qui ont habité l'Italie, et le progrès se continue sans interruption pour nous depuis la plus complète barbarie jusqu'à la plus parfaite civilisation. Ajoutons que l'usage de ces vieux vases n'était pas particulier à Corneto : on les a retrouvés à Bologne (l'ancienne Felsina), à Cervetri (Cœre), à Palo (Alsium), à Orvieto (Vulsinies), enfin dans toute l'Étrurie. Cela n'a rien qui nous surprenne, et il est assez naturel que des cités de même race aient possédé la même industrie. Ce qui

est plus étonnant, c'est qu'il en existe de semblables chez les peuples italiotes dont l'origine est différente de celle des Étrusques. Dans ces dernières années, le goût des études archéologiques s'est beaucoup répandu dans l'Italie, et, chaque ville ayant été prise d'un désir ardent de connaître son passé, on a fouillé le sol méthodiquement d'un bout à l'autre de la péninsule; on peut dire qu'à peu près partout, quand on a pénétré dans la couche profonde qui contenait les tombes les plus anciennes, le sol a rendu les mêmes débris. Ce qu'on a découvert à Corneto, on le retrouve dans les vieux cimetières de la Campanie, du Picenum, de la Sabine, du Latium (1), et à Rome, dans les sépultures de l'Esquilin et du Viminal. Qu'en faut-il conclure? Que les peuples qui se partageaient alors l'Italie étaient moins séparés entre eux et peut-être moins différens les uns des autres que nous ne sommes tentés de le croire. Leurs frontières n'étaient pas rigoureusement fermées, les marchands y pénétraient pour porter les ustensiles nécessaires à la vie et les ornemens qui l'embellissent. Il y avait donc, jusque dans cette époque primitive et sauvage, quelques élémens de commerce, c'est-à-dire quelques germes de civilisation. Ce qui fit la principale différence entre ces peuples, c'est la façon plus ou moins rapide dont ces germes se sont développés chez eux. Il y en a chez qui cette première période a duré plus longtemps, d'autres qui ont franchi plus vite tous les degrés. On est tenté de croire que l'Italie, aussitôt après avoir été conquise par les Romains, est devenue toute romaine, et qu'étant soumis à la même domination, tous les peuples s'y sont mis à vivre de la même vie : c'est une illusion dont il faut se défaire. Il en est que leur situation ou leur caractère ont défendus longtemps contre l'influence de la ville maîtresse. Il faut se figurer que, dans ce grand pays qui nous semble alors si éclairé et si prospère, il restait encore comme des îlots de barbarie au milieu de la culture générale. L'histoire ne peut pas nous l'apprendre : elle ne descend guère à ces détails; mais l'archéologie le révèle; elle nous met sous les yeux, d'une façon vivante, cette persistance des anciennes habitudes, cette lutte de l'esprit local qui résiste obstinément à la langue et aux usages de Rome. Des fouilles récentes ont fait découvrir à Este (l'ancienne Ateste) des tombes qui contiennent des vases assez grossiers et des inscriptions dans le vieil idiome du pays. On les croirait de deux ou trois siècles avant notre ère, si l'on n'avait trouvé dans l'une d'elles une médaille d'Auguste. On voit que ces pays n'avaient pas encore tout à fait

(1) On regarde comme tout à fait propre au Latium l'habitude de donner aux urnes funéraires la forme de petites cabanes. Les urnes de ce genre n'avaient été rencontrées jusqu'ici que dans le territoire d'Albe. On vient d'en trouver une à Corneto tout à fait semblable à celles du Latium.

subi l'influence romaine à la fin de la république. C'est l'empire qui a uni dans une même civilisation toute l'Italie d'abord, ensuite tout l'univers.

L'Étrurie avait marché beaucoup plus vite. Tarquinies surtout, voisine de la mer et qui semblait du haut de sa montagne appeler à elle l'étranger, reçut de bonne heure la visite de hardis marchands qui lui apportaient les produits de leur industrie. Aussi ses progrès furent-ils très rapides. Une tombe curieuse, qu'on a découverte au mois de janvier dernier, permet de les constater. Dans un de ces trous cylindriques dont je viens de parler, au-dessus de l'urne cinéraire qui en forme le fond, on a trouvé un sarcophage de pierre qui contient les restes d'une petite fille dont le corps n'a pas été brûlé ; avec la pauvre enfant on a enterré tous ses bijoux, ce sont surtout des anneaux et des colliers de bronze qui ne diffèrent de ceux de l'époque précédente que par un travail plus habile, mais il s'y joint de plus des bijoux d'or et quelques morceaux d'ambre. Cette tombe placée si près de l'autre et qui sans doute était presque du même âge, représente un premier pas accompli dans cette voie de luxe et d'élégance où l'Étrurie ne devait plus s'arrêter.

A propos des bijoux d'ambre qui se trouvent dans cette tombe et que contiennent aussi beaucoup d'autres sépultures du même temps, je voudrais qu'il me fût possible d'analyser en détail un mémoire de M. Helbig sur l'emploi de cette matière précieuse pendant l'antiquité (1) : c'est un chapitre curieux de l'histoire du commerce antique qui intéresse aussi celle de l'art grec. Le peu de mots que je puis dire de ce travail en montrera l'importance. M. Helbig commence par confirmer les renseignemens que nous donnent les écrivains anciens sur la provenance de l'ambre. Il est certain qu'il venait des rivages de la Baltique : c'est un bien long trajet pour une époque si reculée. Il voyageait par la voie de terre, traversant toute l'Allemagne, de tribu en tribu, avant d'arriver. Le Rhône l'amenait au grand entrepôt de Marseille, d'où il se répandait chez les nations helléniques ; il entrait en Italie par la Pannonie et la Vénétie ; les bords du Pô paraissent avoir été de tout temps le centre de ce commerce ; c'est de là qu'il pénétrait chez tous les peuples italiens. On ne trouve pas encore d'ambre dans les tombes qui remontent à l'âge du bronze, mais un peu plus tard il abonde. La coquetterie et la superstition s'unissaient pour en augmenter le prix. On en faisait des ornemens qui relevaient la beauté des femmes et des amulettes qui préservaient des maux de gorge et des

(1) Ce mémoire qui est intitulé : *Osservazioni sopra il commercio dell'ambra* a été publié en 1877 dans le recueil de l'académie des *Lincei*.

effets du mauvais œil. Ce qui est fort curieux, c'est que ce succès ne se maintint pas : dans beaucoup de pays, notamment chez les peuples les plus riches et les plus civilisés, l'ambre passe de mode tout d'un coup. Après l'avoir trouvé en abondance dans les tombes d'une époque assez ancienne, on cesse de le voir dans les plus récentes, c'est-à-dire au moment même où, les relations entre les peuples devenant plus fréquentes, il était plus aisé et moins coûteux de se le procurer; c'est un fait étrange dont M. Helbig nous a donné le premier la raison. Selon lui, tout s'explique par l'ascendant que la Grèce prit sur les Italiens. La Grèce n'a jamais aimé, pour exécuter ses chefs-d'œuvre, à faire usage de l'ambre, et il est facile d'en comprendre le motif. « C'est un principe fondamental de l'art classique, nous dit M. Helbig, de ne se servir de la matière que pour faire valoir l'idée. On veut que la matière n'ait pas ses exigences propres pour qu'elle puisse obéir entièrement à la volonté de l'artiste. Or, l'ambre ne peut produire tout son effet qu'à de certaines conditions et si l'on respecte les qualités qui lui sont particulières. Il ne se prête donc pas docilement à tout ce qu'on veut faire de lui; il a cet inconvénient que le brillant de la surface et la transparence du fond nuisent à la perception claire des formes. Voilà ce qui a rendu les Grecs ennemis de l'ambre. C'est par un motif semblable que, tout en se servant du verre opaque, ils n'emploient jamais le verre transparent : ils savent que cette dernière matière ne permet pas de donner aux objets des formes parfaitement nettes et circonscrites, et que, quand on les regarde, les lignes du revers en se mêlant à celles de la face produisent un ensemble confus. » Il faut pourtant remarquer qu'ils n'ont pas toujours été dans ces sentimens. A l'époque homérique, lorsqu'ils ne connaissaient pas toutes ces délicatesses, ils faisaient grand cas de l'ambre et en usaient dans leurs parures. Pour séduire l'inébranlable Pénélope, un des prétendans ne trouve rien de mieux que de lui offrir « un collier d'or avec des grains d'ambre. qui ressemblait au soleil.» Ils ont cessé de l'estimer dès qu'un sentiment plus éleve de l'art s'est éveillé chez eux. La répugnance qu'ils éprouvaient pour cette matière rebelle, ils l'ont transmise à tous peuples qui ont subi leur influence : ce qui prouve à quel point tous leurs goûts s'imposaient à ceux qui se mettaient à leur école, et comme ils faisaient de leurs imitateurs des disciples fidèles. Dans l'Étrurie, dans le Latium, dans la Campanie, tant que l'art grec y est florissant, l'ambre disparaît de toutes les tombes. C'est seulement au début de l'empire romain qu'il redevient à la mode. M. Helbig en conclut qu'à ce moment les traditions classiques sont en train de se perdre, et sa conclusion est légitime. Sans doute on se pique alors d'être passionné pour les arts, le nombre des amateurs qui paient cher les

statues ou les tableaux n'a jamais été plus grand, mais leur goût n'est plus aussi pur. On recherche l'extraordinaire et le riche plus que le beau ; on aime les matières précieuses pour elles-mêmes, à cause du prix qu'elles coûtent, et on les emploie à des ouvrages où elles ne conviennent pas. Dans l'architecture, par exemple, on dédaigne ces belles pierres qui ont servi à construire les monuments majestueux de Rome, le pépérin, le travertin ; le marbre blanc lui-même paraît trop nu et trop froid, et l'on fait venir des pays lointains les pierres ou les marbres rares, le porphyre, l'obsidienne, pour surprendre l'œil et frapper l'imagination par la richesse des matériaux. L'ambre, on le comprend, profita de ce changement du goût public. Sous Néron, l'engoûment qu'il inspire est à son comble. Comme on trouvait qu'il n'en arrivait pas en assez grande quantité, on envoya tout exprès un chevalier romain qui traversa la Germanie et pénétra jusqu'à la mer du Nord pour en activer le commerce. On en faisait des colliers, des anneaux, des bracelets pour la toilette, des statuettes pour orner les maisons ; pendant les chaleurs de l'été on serrait dans les mains des boules d'ambre pour se rafraîchir et se parfumer à la fois. Brut ou travaillé, on l'employait partout, et l'empereur Hélagabale se désolait de n'en avoir pas assez pour paver les rues par lesquelles il devait passer.

Revenons aux tombes de l'Étrurie et à la tentative qu'on a faite de les classer d'après leur âge. — Nous en étions restés au moment où l'ambre et l'or y font leur première apparition, où les vases de couleur brune à dessins géométriques commencent à prendre des formes un peu moins grossières. L'époque qui suit nous présente un progrès plus sensible. C'est alors qu'on rencontre pour la première fois ces beaux vases noirs que les Italiens appellent *vasi di bucchero nero*, d'abord entièrement lisses, puis ornés de reliefs. Ils durent être regardés comme des merveilles d'élégance chez des gens qui venaient à peine de connaître les métaux précieux et qui se contentaient de leur poterie primitive. Plus tard ils passèrent de mode et tombèrent dans le discrédit, quand on connut les vases peints de la Grèce. Nous voyons qu'il était de bon ton, parmi les petits-maîtres de Rome, de se moquer « de cette vieille vaisselle noire, » et que Martial était forcé de rappeler à ces dédaigneux qu'un roi puissant, Porsenna, s'en était autrefois contenté.

Les tombes où l'on trouve ces vases contiennent des objets bien plus curieux sur lesquels il faut nous arrêter un moment. Ce sont des scarabées en pierre dure, des bijoux d'un travail très délicat, des vases à parfums ornés de figures étranges : on y voit des sphinx ailés, des bêtes fantastiques, des personnages raides couverts de petites tuniques, les cheveux rejetés en arrière, semblables à ceux qui couvrent les obélisques, des géants trapus et barbus, tenant

un lion par la patte, comme il y en a dans les bas-reliefs des palais de Ninive. La provenance de tous ces objets n'est pas douteuse: nous avons sous les yeux les produits d'un art oriental, et l'on reconnaît du premier coup, dans ces bijoux et dans ces vases, des importations de l'Assyrie, de l'Égypte, ou de quelque nation voisine. Comment ont-ils pu venir de si loin s'enfouir dans les nécropoles italiennes? Peut-on savoir qui s'est chargé de les apporter, par quelle voie ils sont arrivés, et à quelle date remonte cette première invasion de l'Orient? — Graves problèmes, qui ont été longtemps agités et dont on entrevoit aujourd'hui la solution.

Il est sûr d'abord que les Étrusques ne les ont pas reçus directement de l'Égypte ou de l'Assyrie. Les Égyptiens, que M. Helbig appelle « la nation la plus hydrophobe de l'ancien monde, » ne s'aventuraient pas volontiers dans ces longs voyages. Quant à l'Assyrie, ses frontières naturelles étaient assez éloignées des rivages de la Méditerranée; elle n'y a touché que par moment et à la suite de conquêtes éphémères. Mais il y avait entre l'Assyrie et l'Égypte, un peuple de marchands qui se chargeait de faire le commerce pour ses voisins, c'étaient les Phéniciens. Peu inventifs par eux-mêmes, ils excellent à se servir des inventions des autres. En vrais négocians qu'ils sont, ils n'ont pour leur compte aucun souci de l'originalité; ils fabriquent chez eux et colportent au dehors les marchandises qui sont assurées d'un prompt débit. Comme celles qui viennent de l'Égypte et de l'Assyrie paraissent de nature à plaire aux étrangers, ils les imitent quelquefois en les gâtant, et les répandent dans le monde entier; c'est donc par leur intermédiaire, c'est sur leurs vaisseaux qu'elles sont arrivées dans tous les pays où nous les trouvons. La Grèce elle-même, malgré la supériorité de son esprit, dont elle a toujours eu conscience, et quoiqu'elle eût déjà produit de grands poètes, fut d'abord tributaire de l'art oriental, et c'est en l'imitant qu'elle apprit à le surpasser. A plus forte raison, les Italiens, moins heureusement doués de la nature, moins riches de leur fond, en furent-ils charmés. Il est à remarquer que les Latins ne lui firent pas un moins bon accueil que les Étrusques. En 1876 on a découvert aux environs de Palestrina, l'ancienne Préneste, un véritable trésor composé d'une quantité d'objets en or, en argent, en ivoire, en ambre, en bronze, en verre, en fer, et qui contient des cratères, des trépieds, des bijoux, des armes, des ustensiles de toutes sortes, des coupes surtout, dont l'une est décorée à l'intérieur de différens sujets ciselés en relief; c'est assurément une des pièces les plus curieuses que nous possédions de l'orfévrerie orientale (1).

(1) Cette coupe a été étudiée par M. Clermont-Gannau, dans un ouvrage intéressant et plein de vues nouvelles intitulé : *l'Imagerie phénicienne.*

Que ces coupes, que ces vases, que ces bijoux aient été portés en Italie par les Phéniciens, on en peut d'autant moins douter que, sur un des objets trouvés à Palestrina, on lit une inscription phénicienne. Mais de quels Phéniciens veut-on parler? Sous ce nom on peut entendre deux peuples dont la destinée a été fort différente, quoique leur origine fût semblable. L'un d'eux habitait les rivages de l'Asie ; l'autre, fils du premier, s'était établi en Afrique. Est-ce de Tyr, est-ce de Carthage que partaient les marchandises que nous retrouvons en Italie? M. Helbig n'hésite pas à répondre qu'elles venaient de Carthage. La principale raison qu'il a de le croire, c'est qu'on ne sait rien des relations que les gens de Tyr entretenaient avec les populations italiques, tandis qu'on est certain que les Carthaginois fréquentaient les ports de la péninsule et y apportaient les produits de leur industrie. Si cette hypothèse est sûre, nous arrivons du même coup à fixer d'une façon très vraisemblable l'époque où ce commerce s'est exercé. M. Helbig croit pouvoir affirmer qu'il ne remonte pas beaucoup plus haut que le VIIe siècle avant notre ère. Au siècle suivant, les rapports des Carthaginois avec les Italiens devinrent plus étroits. Ils s'unirent ensemble pour s'opposer aux progrès des Grecs, maîtres de l'Italie méridionale et qui voulaient pousser leur domination plus loin. Il n'est pas douteux que d'adroits négocians comme les Carthaginois n'aient profité de cette circonstance favorable pour placer avantageusement leurs marchandises. Ils n'aimaient pas la guerre pour elle-même, tenaient médiocrement à la gloire et ne cherchaient à faire des conquêtes ou des alliances que pour se créer des débouchés. Aussi voyons-nous qu'à la fin du VIe siècle, ils signent avec la jeune république romaine un traité de commerce dont Polybe nous a conservé le texte. Rome avait alors bien peu d'importance, mais on doit tout prévoir, quand on est habile, et Carthage s'entendait à ménager l'avenir. C'est à la suite de ce traité et de l'alliance avec les Étrusques, que les navires carthaginois, sûrs de n'être pas inquiétés, apportèrent en Italie tous ces objets précieux dont les contemporains de Brutus et de Porsenna se paraient pendant leur vie et qu'on enterrait avec eux après leur mort. Le VIe siècle avant notre ère et le commencement du Ve sont donc l'époque où ce commerce fut le plus actif, et c'est à ce moment surtout qu'il est naturel de rapporter ces grandes importations d'objets orientaux qu'on a trouvés dans les tombes de l'Italie (1).

(1) M. François Lenormant, tout en acceptant en général les opinions de M. Helbig, y met pourtant une restriction : il croit que quelques-uns de ces objets d'apparence orientale ont pu être apportés en Italie, non par les Carthaginois, mais par les Grecs. Les Grecs aussi imitaient alors l'Orient, et les produits de l'industrie des Ioniens ne différaient pas beaucoup à ce moment de ceux des Asiatiques. M. Lenormant a rap-

Dès lors une question se trouve vidée. — Tout le monde sait combien de discussions se sont élevées et que d'hypothèses diverses on a émises à propos de l'origine des Étrusques. La présence chez eux d'objets de fabrication orientale a été souvent invoquée dans ces discussions comme un argument décisif. C'était pour beaucoup de savans une preuve manifeste qu'Hérodote a raison de les faire venir de la Lydie. « Voyez, disait-on, comme ils sont restés fidèles à l'art de leur pays ! ils en ont évidemment emporté le goût en quittant l'Asie, et l'ont conservé jusque dans leur patrie nouvelle ! » Cet argument, qui semblait victorieux, n'a plus aujourd'hui aucune force. Nous savons à quel moment les Étrusques ont reçu chez eux les produits de l'Orient, et qui leur en a donné la connaissance et le goût. Il y avait alors plusieurs siècles qu'ils étaient établis en Italie et ils avaient eu tout le temps d'oublier leurs origines. La faveur avec laquelle ils ont accueilli les marchandises que les Carthaginois leur apportaient ne s'explique donc pas, comme on le prétend, par le charme des souvenirs, mais, au contraire, par l'attrait de la nouveauté. C'est une erreur de croire qu'ils en avaient pieusement conservé l'usage depuis le jour où ils quittèrent leur pays natal. Je viens de montrer que nous possédons des monumens plus anciens et plus voisins de l'époque où ils sont entrés en Italie, et ces monumens ne contiennent rien qui rappelle l'Orient. Il est donc certain que l'influence de l'Asie sur l'art et l'industrie des Étrusques n'a rien à faire avec le problème de leur origine. Voilà, je le répète, une question vidée. Nous continuons sans doute à ignorer à quelle race ils appartiennent et de quel pays ils sont sortis (1); mais le terrain est déblayé d'une hypothèse, ce qui rendra la solution du problème plus aisée.

Nous arrivons à une grande révolution qui s'opère dans l'art étrusque. — Les vaisseaux de Carthage devaient rencontrer dans les ports de l'Étrurie ceux des Grecs, et il est probable que les marchands des deux pays s'y faisaient une âpre concurrence. Les relations des Étrusques avec la Grèce ont commencé de très bonne heure ; nous en avons une preuve certaine. M. Helbig a montré par des déductions ingénieuses que ce doit être vers le VIIIe siècle qu'ils ont connu l'écriture ; or nous savons qu'ils la tiennent des Grecs : l'alphabet dont ils se servent est celui des Phéniciens, mais

porté de Vulci et de Cervetri des vases dont le style paraît au premier coup d'œil absolument égyptien ou phénicien ; mais quand on en regarde les peintures de plus près, on s'aperçoit qu'elles retracent des fables purement grecques. Il faut donc, selon lui, même dans ce commerce primitif, faire quelque part aux Grecs.

(1) On est porté à croire aujourd'hui qu'il n'y a rien de vrai dans le joli conte d'Hérodote et qu'il est vraisemblable que les Étrusques sont arrivés par les Alpes. Mais on ignore absolument à quelle race ils appartiennent.

accru des lettres que les Grecs y avaient ajoutées. Ils connaissaient donc la Grèce, ils entretenaient des rapports avec elle, ils s'étaient déjà mis à son école dès le VIIIe siècle. Si son influence n'a pas été d'abord souveraine sur eux, c'est qu'elle-même à ce moment n'avait pas trouvé sa voie et qu'elle se contentait encore d'imiter l'Égypte et l'Assyrie. Mais elle n'était pas faite pour rester longtemps asservie à l'étranger. Son originalité naturelle finit par se réveiller, et elle apporta sur tous les marchés les produits d'un art plus libre, plus jeune, plus vivant, où l'Occident reconnut son génie. — L'Étrurie fut séduite avant les autres nations italiques, et dès lors l'imitation de la Grèce remplaça chez elle celle de l'Orient.

L'art grec est représenté surtout dans l'Etrurie par les fresques sépulcrales : c'est sous son inspiration qu'elles ont toutes été peintes. Celles de Corneto ayant l'avantage d'être nombreuses et d'avoir été exécutées dans le même pays, sous les mêmes influences locales, il est plus facile de les comparer entr'elles et d'arriver à les classer en les comparant. Ce travail, commencé par M. Brunn, a été poursuivi avec encore plus de rigueur et de succès par M. Helbig. Son jugement est déterminé par des raisons de plusieurs sortes : il y en a qui sont plutôt du ressort du goût, d'autres qui lui ont été fournies par son érudition. Une peinture, par la manière dont elle est exécutée, porte son âge avec elle ; un critique exercé peut deviner, en la regardant, à quelle période de l'art elle se rattache et de quelle école elle est sortie. Mais cette sorte d'intuition ne suffit pas ; pour que la décision du critique soit acceptée sans contestation, il est bon qu'elle s'appuie sur des preuves plus précises. Les procédés employés par l'artiste dans le détail de son œuvre peuvent les lui fournir. Nous voyons, par exemple, que Pline dit de Polygnote : *Primus mulieres tralucida veste pinxit*; toutes les fois qu'un tableau nous montrera des femmes avec ces vêtements transparens qui laissent deviner les formes, on est en droit de supposer qu'il est postérieur à Polygnote. On peut quelquefois tirer des renseignemens précieux d'une circonstance qui paraît d'abord assez futile : dans la *tomba dei vasi dipinti* l'artiste a représenté l'intérieur d'une maison étrusque ; des vases sont disposés sur une table ou reposent à terre ; leur forme est élégante, et ils portent des figures noires sur un fond rougeâtre. Ce détail, auquel on ne fait pas d'abord grande attention, n'est pas sans intérêt. Nous savons à peu près vers quel siècle ce genre de décoration a commencé à être à la mode pour les vases peints et quand on l'a remplacé par les figures rouges sur fond noir. Nous voilà donc en possession d'une date approximative. A l'aide de ces indications, et de beaucoup d'autres que je suis forcé d'omettre, M. Helbig a établi que les plus vieilles tombes de Corneto ne sont

pas antérieures au milieu du ve siècle. C'est un résultat fort important pour l'histoire de l'art et de la civilisation de l'Étrurie.

Il a fait voir aussi, par les progrès qu'on remarque entre ces fresques, que l'art grec ne s'est pas introduit chez les Étrusques tout d'un coup, qu'il y a pénétré peu à peu, s'insinuant tous les jours davantage et s'imposant de plus en plus, jusqu'au moment où il a triomphé sans contestation et sans partage. L'histoire de ces phases diverses serait intéressante à étudier. Elle nous montrerait peut-être qu'après avoir trop exalté les Étrusques, nous leur faisons aujourd'hui une réputation plus mauvaise qu'ils ne le méritent. Leur grand ennemi, M. Mommsen, les compare aux Chinois, qui sont incapables de rien trouver par eux-mêmes; il ne veut leur accorder « que le génie secondaire de l'imitation; » et même comme imitateurs il les met au-dessous de toutes les nations italiques qui se sont inspirées de l'art grec. Nous allons voir pourtant qu'il y a eu une époque où ils n'étaient pas tout à fait les esclaves de leurs modèles et où ils savaient mettre quelque originalité dans leur imitation. Nous possédons à Paris des peintures qui montrent ce que les Étrusques savaient faire quand ils osaient se livrer à leur génie propre. Une des salles les plus intéressantes de l'ancien musée Napoléon III, au Louvre, est celle où l'on a placé quelques-unes des plus belles antiquités qui nous viennent de l'antique Cœre. Le public s'y arrête volontiers pour regarder un grand sarcophage qui occupe le milieu de la salle et sur lequel deux personnages, un mari et sa femme, sont à moitiés couchés. Leur costume étrange, leur figure animée, leurs petits yeux vifs attirent l'attention de tous ceux qui passent. C'est déjà un spécimen très curieux de l'art étrusque; mais on en peut voir dans les vitrines de plus curieux encore. On y a déposé des plaques en terre cuite qui formaient le revêtement de quelques vieilles tombes. Elles sont couvertes de peintures exécutées d'après les principes de l'école archaïque et sur le modèle des anciens maîtres de la Grèce. Les gestes des personnages sont raides, les formes épaisses, les extrémités des mains incroyablement allongées, les draperies régulières et lourdes. Ils ressemblent, quand ils sont assis, à des mannequins qu'on a ployés pour les mettre sur des chaises; quand ils se tiennent debout, leur attitude est contraire à toutes les lois de la statique, et l'on peut prévoir qu'ils tomberont, s'ils se mettent à marcher. Tous ces défauts ne les empêchent pas d'être parfaitement vivans, et tel est l'attrait de la vie que nous les regardons avec plaisir, malgré les imperfections de cette peinture primitive. Une de ces scènes surtout m'a frappé: elle représente deux hommes âgés qui sont assis en face l'un de l'autre sur ces sièges que les Étrusques ont transmis aux Romains et qui sont devenus

les chaises curules. L'un d'eux, qui paraît être le plus grave et le plus important, tient une sorte de sceptre à la main : il parle et l'autre écoute. Ce dernier, en écoutant, appuie son menton sur sa main avec une attitude naturelle à la méditation ; une mélancolie profonde est empreinte sur ses traits. C'est un affligé qu'un ami console d'une perte cruelle qu'il a faite. Vers le haut du tableau, une petite figure ailée, une femme couverte d'une longue robe rouge qui lui cache les pieds, vole dans l'espace et se dirige vers les deux vieillards. Elle représente l'âme de la morte, qui vient assister à l'entretien dont elle est l'objet. Idée touchante, qui devait venir à ce peuple si préoccupé de la vie future! Des gens aussi convaincus que l'existence se continue au-delà de la tombe étaient naturellement amenés à croire que nos morts chéris nous écoutent toutes les fois que nous parlons d'eux.

Assurément tout n'est pas original dans ce tableau : le peintre imite les procédés d'un art étranger, mais on sent qu'il en est maître et qu'il les approprie librement à ses pensées. Le sentiment lui appartient, et il le traduit comme il l'éprouve. Quand on regarde ces belles fresques de Cœre et d'autres encore qui sont disséminées dans les musées italiens, il est impossible de ne pas se dire que le peuple qui possédait, dans ces temps reculés, des artistes capables de reproduire ainsi la vie et de donner aux figures qu'ils dessinent cet air de réalité naïve pouvait aller plus loin et créer un art national. Il me semble même que nous pouvons deviner, d'après ces débuts, quel aurait été le caractère dominant de l'art étrusque s'il avait pu se développer en liberté. Il se serait sans doute peu soucié de l'idéal ; il n'aurait pas trop recherché la dignité et la grandeur; nous avons vu que, dans les fresques des tombeaux, les artistes aiment à peindre des scènes de la vie réelle, des jeux, des chasses, des festins ; qu'ils les peignent comme ils les voient, sans faire aucun effort pour les ennoblir par l'exécution, que leurs personnages sont des portraits ; et que non-seulement ils cherchent à les faire aussi ressemblans que possible, mais qu'ils s'attachent à rendre les moindres détails du costume. Cette préoccupation de copier exactement la réalité est si naturelle aux artistes étrusques qu'on la retrouve chez les sculpteurs aussi bien que chez les peintres. Quand on visite, dans le musée de Corneto, la salle où l'on a réuni les sarcophages, on éprouve une impression étrange. Les morts des deux sexes y sont représentés tantôt étendus tout de leur long sur leurs tombes, comme ils le sont sur le pavé de nos cathédrales, tantôt relevés sur le coude ; les artistes ont tenu à leur donner une attitude religieuse : hommes et femmes tiennent une patère à la main, comme si la mort les avait surpris pendant qu'ils étaient en train de faire

un sacrifice. Mais, malgré la gravité de l'acte qu'ils accomplissent, leur figure est souvent vulgaire. Le vêtement et le bas du corps sont traités ordinairement avec élégance. Le sculpteur devait avoir des cahiers de modèles, et il préparait d'avance et à loisir ces parties de son œuvre qui ne changeaient pas. La figure est celle du mort. L'artiste l'a ajoutée au dernier moment et il l'a reproduite avec une fidélité parfaite. Quand il a des vieillards ou des vieilles femmes à représenter, il ne nous fait grâce d'aucune des déformations que l'âge inflige à la face humaine ; il nous montre avec complaisance les rides du front, la saillie des traits, les chairs pendantes, les poitrines flasques, les cous décharnés. Ce réalisme souvent grossier, quelquefois puissant, était la tendance des artistes étrusques ; voilà dans quelle voie ils auraient marché s'ils avaient suivi jusqu'au bout leurs instincts naturels.

Ils s'en éloignèrent pour se rapprocher de l'art grec. Tant que la Grèce ne leur avait envoyé que les ouvrages de ses premiers maîtres, pleins encore d'inexpérience et de tâtonnemens, l'admiration n'avait pas été assez forte pour paralyser chez eux toute originalité. Quand arrivèrent les chefs-d'œuvre, la séduction fut telle qu'ils s'oublièrent tout à fait eux-mêmes. En présence de ces merveilles, ils furent entièrement soumis et domptés et ne songèrent plus qu'à les reproduire. M. Helbig nous fait suivre, dans les fresques de Corneto, l'influence de plus en plus puissante de la Grèce. Il y a des tombes, — les plus anciennes, — où l'art national essaie timidement de résister, où l'on trouve les caractères des deux écoles mêlés quelquefois assez maladroitement ensemble. Mais, dans les suivantes, la Grèce l'emporte sans partage. Sa victoire se révèle par la présence de scènes ou de personnages empruntés aux poèmes homériques, par l'emploi du nu, par le caractère idéaliste des peintures. A l'école des Grecs, le goût de l'artiste étrusque devient plus fin, et sa main plus habile ; ses défauts disparaissent ou diminuent, il produit des œuvres plus élégantes, mais son inspiration n'est plus aussi sincère. Il compromet ses qualités naturelles sans parvenir à égaler celles de ses maîtres. Bientôt la décadence se montre : elle est déjà visible, à Corneto, dans le Polyphème de la *tomba del Orco*. La défaite de Tarquinies et sa soumission aux Romains la rendirent irréparable. Il arriva alors en Italie ce que nous voyons de nouveau se produire sous nos yeux. Toutes ces cités qui avaient conservé une physionomie distincte tant qu'elles étaient restées libres et souveraines, ces petites capitales de petits états où régnait une certaine activité d'esprit, qui cultivaient les arts et formaient des écoles indépendantes, furent absorbées dans la grande unité romaine. La vie, comme toujours, se porta au centre. Les municipes, entraînés dans

le mouvement général, les yeux fixés sur Rome, n'eurent plus aucun caractère propre, et le peu qui restait d'originalité à l'art étrusque acheva de se perdre.

Voilà ce que nous apprennent de plus important les derniers travaux sur les Étrusques. Ces travaux, comme on vient de le voir, embrassent toute leur histoire. Sans quitter la colline de Corneto, on peut se donner le spectacle de toutes les révolutions que ce peuple mystérieux a traversées depuis son entrée dans l'Italie centrale jusqu'à sa défaite par les Romains. Tout n'est pas achevé sans doute; il reste, dans cette histoire, des conjectures à vérifier, des lacunes à remplir, et l'on peut être sûr que les fouilles qui continuent ajouteront beaucoup à nos connaissances. Cependant les grandes lignes sont tracées et nous tenons la suite des faits principaux. Nous sommes mêmes parvenus, au milieu de cette nuit obscure, à établir quelques dates assez probables : nous savons à peu près à quel moment l'Étrurie a commencé à subir l'influence phénicienne, et quand l'art grec lui fut révélé. Ces résultats n'ont peut-être pas autant d'éclat et d'imprévu que certaines découvertes; on y est arrivé lentement, à force d'observations minutieuses, par des efforts de travail assidu, en recueillant des tessons de vases, en épluchant de vieux textes, en entassant de petits faits. Cette route paraît longue aux impatiens et elle ne plaît guère aux faiseurs de généralisations brillantes. C'est la façon ordinaire dont procèdent les sciences d'érudition; elles marchent à petits pas, mais elles avancent toujours, et quand on mesure le chemin qu'elles ont fait en ces quelques années, il n'est plus permis de les dédaigner. Nous avons éprouvé de nos jours beaucoup de mécomptes et il nous a fallu plus d'une fois renoncer à des espérances dont la réalisation semblait certaine. Seule, la science a tenu toutes ses promesses. Il est inutile de rappeler ici que de lumière elle a jetée sur le passé depuis le commencement de ce siècle; l'étude que je viens de faire montre qu'au moment où il va finir, elle n'est pas encore épuisée. Nous lui devons une grande reconnaissance non-seulement pour l'honneur que nous tirerons de ses découvertes dans l'avenir, mais pour le bien qu'elle nous fait aujourd'hui. Elle a donné aux esprits curieux que captive la recherche de l'inconnu les joies les plus vives qu'ils puissent ressentir; elle leur fait ainsi oublier d'amères déceptions; elle les relève, elle les soutient; malgré les tristesses de la veille et les inquiétudes du lendemain, elle leur permet de se dire de temps en temps, comme les Romains de l'empire à l'avènement d'un bon prince, quand une éclaircie se faisait dans leur ciel orageux, que malgré tout il est bon de vivre : *vivere lubet!*

GASTON BOISSIER.

LA

FORTUNE DU COUSIN JÉROME

I.

La nuit tombait dans le petit salon du presbytère. Mlle Françoise, les lunettes sur le nez, tricotait, discrètement éclairée par la pâle clarté que jetait sous les plis d'un abat-jour de papier une lampe basse. Le cliquetis des aiguilles que ses longs doigts maigres faisaient danser avec une infatigable célérité accompagnait en sourdine le tic-tac grave et monotone de la pendule. Nul bruit au dehors : la chanson éloignée d'un paysan qui revenait des champs, la plainte d'un chien qui aboyait à la lune, troublaient seules le grand silence de la campagne endormie.

Un pas ferme fit crier le sable des allées du jardinet, puis sonna sur le marbre du vestibule, dont la lourde porte roula sur ses gonds en grinçant.

— C'est toi, l'abbé? cria Mlle Françoise sans lever les yeux.

— C'est moi.

— Tu rentres bien tard.

— Je me suis attardé au chevet de la Margotte.

Elle hocha la tête.

— Toujours le même! murmura-t-elle.

Une jolie pénitente en vérité, cette Margotte! Une malheureuse qui avait autrefois quitté le pays, jeune et jolie, pour aller chercher fortune à Paris, qui revenait aujourd'hui mourir, pauvre, abandonnée, après avoir fait les cent coups. Elle n'avait pas eu honte de monter sur les planches ; elle avait été, disait-on, choriste à l'Opéra. N'était-ce

pas pitié de voir un digne prêtre délaisser les âmes les plus méritantes pour s'attacher à faire le salut d'une créature condamnée d'avance au feu de l'enfer? Ah! l'abbé! l'abbé!.. Il était donc écrit là-haut, dans le livre où le bon Dieu a réglé toutes les destinées, qu'il ne serait jamais sérieux, que ni l'âge ni l'expérience ne le corrigeraient de sa faiblesse?

Le bruit qu'il fit en entrant interrompit le cours des réflexions de la vieille fille. Il vint s'asseoir en face d'elle, les coudes sur la table, appuyant sur la main son front large et intelligent, déjà couronné de cheveux gris, bien qu'il eût à peine dépassé la quarantaine. Il y eut un long silence.

— A quoi rêves-tu, l'abbé? demanda-t-elle enfin.

— A rien et à mille choses...

— Tu parais préoccupé.

— Non vraiment.

Il se secoua comme pour chasser une obsession :

— Le facteur s'est-il arrêté ici en faisant sa tournée?

— Oui; il a déposé pour toi une lettre qui porte le timbre de Paris... Qu'en ai-je fait?

Elle bouleversa, pour la découvrir, une montagne de boules de laine qui se dressait à côté de la lampe, émergeant d'un panier d'osier.

— Je l'avais mise ici. Il y a un grand cachet rouge. Ce n'est pas une lettre ordinaire... La voici!

Il l'ouvrit, après l'avoir examinée de tous côtés avec défiance, la lut à deux reprises, et la mit en poche d'un air ennuyé.

— Je n'y comprends rien. Elle est d'un notaire de Paris, dont le nom m'est étranger, qui me prie de passer sans tarder par son étude, où m'attend, dit-il, une communication de la plus haute importance.

— Tu iras?

— Il faudra bien... Un de ces jours...

— Tu n'as aucun soupçon au sujet de la nature de cette communication?

— Aucun. Il s'agit sans doute d'une libéralité faite à l'église ou aux pauvres de la paroisse par un testament... Pour mon malheur, je ne me connais pas d'oncle d'Amérique.

— Ta mère avait un cousin germain qui, à l'époque où mon frère l'épousa, quitta la France pour aller entreprendre je ne sais quelles grandes affaires au-delà des mers.

— Le cousin Jérôme?.. S'il avait réussi, il serait revenu; il aurait donné tout au moins de ses nouvelles. Il est mort bien certainement depuis de longues années, mort comme tous les autres...

Il soupira :

— Tous, reprit-il, sauf l'enfant mal venu, qui gênait, qu'on a sacrifié...

Mlle Françoise avait laissé tomber son tricot sur les genoux, surprise par l'amertume de cette plainte; elle tint fixés sur lui pendant deux ou trois minutes ses petits yeux gris.

— Tu sais, l'abbé, que tu m'affliges en parlant ainsi. Que t'est-il arrivé? Je ne te reconnais plus : tu es mécontent, tu geins. Que te manque-t-il? La vie n'est-elle pas pour toi tranquille et douce? Qu'as-tu à regretter? Tu as rempli ton devoir envers les tiens. Dieu t'en a récompensé en t'accordant les qualités qu'il réclame de ses serviteurs. Va, ce qu'il arrange est bien arrangé.

Il ne répondit pas. Il se leva, fit deux ou trois fois silencieusement le tour de la chambre. Elle avait repris son tricot; elle le surveillait du coin de l'œil. Le voyant s'arrêter près du piano qui faisait face à à la cheminée, elle l'interpella :

— Tu vas faire de la musique?

— Oui...

Il préludait déjà. Elle revint à la charge, jetant sa voix aigre au milieu des arpèges :

— Il est tard, tu dois être fatigué. Crois-moi, repose-toi plutôt.

— Bah! laisse-moi goûter librement le seul plaisir qui me soit permis.

— Je dois t'avertir qu'on jase dans le village. On t'entend quelquefois chanter et jouer jusqu'à minuit; ce n'est pas convenable.

Il se retourna brusquement, le sourcil froncé :

— Écoutez-moi bien, tante Françoise, lui dit-il d'un ton sec qui n'admettait pas la réplique, du ton qu'il prenait quelquefois en chaire, lorsqu'il lui fallait réveiller, par une leçon sévère, le zèle pieux de ses ouailles ou les gronder pour quelque gros scandale,— écoutez-moi et retenez, s'il se peut, mes paroles, pour les répéter aux sottes gens qui vous mettent ces billevesées en tête. La musique est l'art saint par excellence... Elle a de tout temps servi à la glorification de Dieu et elle a accès jusque dans le paradis.

Ce n'était qu'un sermon : elle était familiarisée avec les sermons. Elle osa riposter.

— Si tu chantais des cantiques, personne n'y trouverait à redire.

— Oui-da... Où vos paysans ont-ils donc appris à distinguer un cantique d'un air d'opéra?

— Est-ce que je ne t'entends pas, moi? Je ne suis pas musicienne, c'est vrai; mais crois-tu qu'il faille être savante pour s'apercevoir que ta musique n'a rien de sacré?

— Ah!.. Eh bien! regarde...

Il étendit la main vers une pile de cahiers brochés, placés sur une chaise, à côté du piano, en prit un au hasard, et du doigt lui indi-

qua trois mots écrits sur la couverture bleue en grands caractères épais. Elle lut à haute voix :

— *Judith*, oratorio biblique.

— Tu as vu? dit-il déjà triomphant.

La démonstration néanmoins lui paraissait encore incomplète sans doute, car il la força de regarder l'une après l'autre chaque page du cahier. Elle entrevit tout un fouillis de notes, de signes cabalistiques, — véritables hiéroglyphes. N'y comprenant rien, elle se contenta d'examiner les paroles qui couraient entre les portées; ce n'était ni du chinois, ni de l'hébreu, comme le reste, c'était du bon français, bien qu'elles fussent espacées d'une façon bizarre qui les rendait peu intelligibles. Elle ne parvint pas à déchiffrer une phrase entière, mais dans ce défilé de mots qui lui passait sous les yeux, elle distingua le nom du Seigneur, fréquemment invoqué.

Quand il fut au bout, comme il ne disait rien, elle l'interrogea :

— Je vois... Encore faut-il que tu m'apprennes ce que c'est.

— C'est mon œuvre... C'est le travail de ces longues veillées qui font scandale.

— C'est toi qui as fait cela?

— Moi!

— Cette musique?

— Moi!

— Ces vers?

— Moi!

Alors, elle joignit les mains, s'abandonnant tout entière à une stupéfaction naïve :

— Est-il, grand Dieu, possible!.. Toi, l'abbé!

— Dis, t'expliques-tu maintenant pourquoi je restais au piano jusqu'au milieu de la nuit?

— Tu travailles depuis longtemps?

— Depuis deux ans.

— Et tu ne m'as rien confié de cela? Tu t'es caché de moi?

— Oui, je me suis tu... Je me suis tu, parce que j'ai douté de mes forces jusqu'au jour où l'ouvrage a été terminé, parce que je n'osais croire moi-même que j'en viendrais à bout. Rappelle-toi : quand j'étais enfant, la musique me passionnait... J'en ai appris les règles sans maître, presque d'instinct. Je m'étais fait de cette étude un amusement, une consolation. Un jour, dans la solitude de notre vie tranquille, j'ai senti un irrésistible besoin de créer. Est-ce là ce qu'on nomme l'inspiration?.. J'ai lutté d'abord; j'ai essayé de tromper l'envie qui me possédait, en écrivant de petites compositions religieuses. Je me sentais entraîné vers les grands sujets dramatiques; cet entraînement me faisait peur; il me paraissait cou-

pable... C'est un soir, ici, à cette place, que mes yeux rencontrèrent la page des livres saints qui raconte l'héroïque dévoûment de Judith : ce fut une révélation... Les idées m'arrivaient en foule, se fécondaient dans mon cerveau... Je me mis à la besogne. Ce travail a été ma joie et ma force ; il m'a fait vivre une nouvelle vie... Non, tu ne peux te représenter cela, toi...

Il avait en parlant remis les mains sur le clavier. Il joua quelques mesures, cessa, recommença, passa d'un motif à un autre motif. Il s'enhardit et chanta à demi-voix. Elle ouvrait les oreilles, mais elle était trop troublée pour écouter bien attentivement ; et puis, elle n'était qu'un piètre juge. Il était lancé, il ne finissait plus ; il cousait une marche guerrière à un hosannah, une prière à un refrain d'orgie, se contentant de l'avertir par un simple mot, quelquefois même oubliant de l'avertir ; il fredonnait tantôt la partie de Judith et tantôt celle d'Holopherne ; il faisait tantôt les chœurs, tantôt l'orchestre ; il imitait les cymbales et les trompettes...

Quand il cessa enfin, elle garda pendant quelques instans une immobilité stupide. Elle se sentait absolument incapable de formuler un jugement ; et pourtant, quelque peu d'autorité que pût avoir son opinion, il l'attendait avec une anxiété visible : elle lui représentait après tout un public, le premier qu'il affrontât.

— C'est très bien, prononça-t-elle avec une conviction qui avait un grand air de sincérité... C'est très bien.

Il se contenta, heureusement pour elle, de cette approbation sommaire. Il s'approcha d'un bond et l'embrassa, sans crainte de laisser voir son émotion.

Cette caresse inattendue, la rappelant à son rôle maternel, lui rendit un peu d'aplomb. Elle risqua une légère gronderie. Elle avait surpris au passage des paroles qui lui avaient paru passablement immodestes. Le sujet n'était-il pas un peu léger ? N'aurait-il pas pu faire choix dans la Bible d'une histoire plus chaste ? Il prit très mal son observation, lui déclara net qu'elle commettait un péché en se mêlant de juger la Bible, que la conduite de Judith, si elle pouvait paraître inconvenante selon le jugement humain, avait en tous cas été inspirée par l'esprit du Seigneur. Elle n'était pas de la race de Gros-Jean et n'avait pas la prétention d'en remontrer à son curé : elle n'insista pas.

Quoi qu'il dît, l'œuvre était terriblement profane. Qu'allait-il en faire ? La question était bien naturelle. Elle s'aperçut trop tard qu'en la posant, elle venait involontairement de toucher à une corde douloureuse.

— Ce que j'en ferai ? Rien... Qu'en pourrai-je faire ?.. Je l'enfermerai dans un tiroir. On l'y trouvera après ma mort.

Elle ne saisit pas le reste de la phrase. Il grommelait avec une sourde colère : sa gaîté, son excitation, s'étaient évanouies; ses traits avaient repris leur expression assombrie.

L'horloge de l'église sonna lentement les douze coups de minuit. Elle poussa un cri d'effroi : elle n'avait pas souvenir d'avoir fait une pareille folie; elle ne songea plus qu'à la retraite. Elle réunit en toute hâte ses petites affaires pendant qu'il fermait le piano, silencieux, et rétablissait la pile majestueuse des cahiers bleus.

— Bonsoir, l'abbé !

— Bonsoir, tante Françoise!

II.

La semaine entière s'écoula sans que l'abbé trouvât le temps d'aller à Paris. Le voyage était long et prenait une journée entière; il avait à remplir des devoirs quotidiens, veillant seul aux besoins d'une paroisse qui s'étendait sur plusieurs hameaux; une absence, si courte qu'elle fût, lui semblait une désertion.

Au grand étonnement de Mlle Françoise, il ne parla plus de sa *Judith*. De son côté, elle n'en souffla mot, trop heureuse d'échapper à des sujets qui l'embarrassaient, l'inquiétaient et sur lesquels elle se sentait inhabile à formuler un avis raisonné. Il fit peu de musique du reste : il paraissait découragé; il était taciturne, irritable.

Au bout de huit jours, une nouvelle lettre arriva de Paris : le notaire insistait, disant qu'il s'agissait d'une affaire importante dont le règlement ne pouvait être retardé. Il fallait s'exécuter cette fois. L'abbé partit donc un matin, la première messe dite, laissant à Mlle Françoise le gouvernement du presbytère.

Quand il rentra, le soir, elle sommeillait à sa place habituelle, à côté de la lampe éteinte, vaincue par la fatigue de cette journée qui lui avait apporté des besognes et des responsabilités inaccoutumées. Il dut attendre pour se faire écouter qu'elle se fût remise de la frayeur du réveil, que l'ordre eût été rétabli sur la table. Alors, grave, solennel, il laissa tomber ce seul mot :

— Riche !

Que disait-il? Elle se frotta les yeux : elle n'était probablement pas tout à fait réveillée; elle entendait mal. Mais il répéta d'une façon très distincte en appuyant :

— Riche!

— Riche?

— Je suis riche, tante Françoise... J'ai trente mille livres de rentes.

Un soupçon effrayant lui traversa l'esprit. Elle braqua sur lui un regard inquiet... Mais non, il parlait avec la netteté et la tranquillité d'un homme entièrement maître de sa raison.

— Le cousin Jérôme... Tu sais bien, le parent dont nous parlions hier encore, que nous croyions mort?.. Le cousin Jérôme n'a quitté ce monde que le mois dernier... Il était rentré en France cette année, rapportant des colonies une fortune. Il avait chargé le notaire qui m'a appelé à Paris de découvrir les survivans de la famille. Il a été enlevé subitement à l'heure même où les recherches allaient aboutir. Je suis son seul héritier; tout est à moi. Trente mille livres de rentes!

Les mains dévotement croisées, les yeux fixés sur les portraits de tous les pauvres morts, dont les visages impassibles souriaient dans les cadres dorés, elle songeait à ceux qui n'étaient plus là, qui n'avaient connu que la peine et la souffrance. Cette fortune, aujourd'hui inutile et sans emploi, leur eût donné le bonheur, la santé, la vie peut-être. Elle avait trop de soumission religieuse pour que l'idée lui vînt d'accuser la Providence, comme d'autres eussent peut-être fait, mais elle ne put contenir un mouvement de révolte :

— Tu as refusé, n'est-ce pas?.. Il est bien temps, vraiment!

— Refuser?.. Pourquoi refuserais-je cet héritage qui m'appartient légitimement? Si mes sœurs vivaient encore, si elles s'étaient mariées et avaient laissé des enfans, j'abandonnerais certainement ma part... Il ne faut pas repousser ce cadeau qui vient de Dieu et qui peut être employé pour le bien.

Au fait, il avait raison. Et pourtant n'était-ce pas une cruelle dérision, — cette arrivée inopinée de la fortune venant frapper à la porte de celui qui n'en pouvait tirer ni agrément ni profit, après s'être dérobée à la poursuite acharnée de ceux à qui elle eût fait la vie douce et longue? Sous le calme philosophique qu'il affectait elle devinait de la colère.

Ils causèrent longuement encore, préoccupés, avant tout, du passé, s'attendrissant sur le sort de ceux qui étaient partis trop tôt. Ils ne se séparèrent que fort tard. Mlle Françoise ne dormit guère : elle entendit jusqu'aux premières lueurs de l'aube le pas régulier de l'abbé, qui, au lieu de chercher le sommeil, arpentait le plancher de sa chambre. Cette agitation l'épouvantait : elle avait elle-même autrefois travaillé à façonner son jeune esprit à l'idée du sacrifice qu'imposait la pauvreté de la famille; elle savait qu'il avait fallu faire violence à ses goûts, et elle ne pouvait guère se faire d'illusions sur la nature des réflexions qui le tenaient éveillé.

Lorsqu'elle le revit, le lendemain matin, elle chercha à le con-

fesser. Mais il répondit hardiment qu'il avait dormi à poings fermés, qu'elle avait été sans doute le jouet d'un rêve. Un mensonge! Ses pensées étaient donc bien coupables, puisqu'il n'hésitait pas, pour les cacher, à commettre un péché.

Elle eût bien voulu lui venir en aide, le réconforter, mais la discussion qu'elle prévoyait lui causait d'avance de mortelles angoisses. Elle se contenta de l'observer plus attentivement. Des yeux plus clairvoyans eussent peut-être percé à jour l'indifférence voulue dont il s'était fait un masque ; mais elle se paya de l'apparence et se rassura. Il ne parlait presque plus de l'héritage. Pourtant, un soir, il laissa tomber deux mots avec un accent singulier qui la fit tressauter.

— Trop tard!.. trop tard!

Par bonheur, il ne recommença plus; elle en revint, après une chaude alarme, à sa quiétude.

Une quinzaine entière s'était écoulée. Elle le vit une après-midi déposer tout à coup son bréviaire, qu'il lisait d'une façon distraite depuis une heure, prendre son chapeau et sa canne : il avait l'allure décidée d'un homme qui vient de prendre une grande résolution.

— Tu sors? Où vas-tu?

— Chez la Margotte.

— Encore cette Margotte!.. On m'a assuré pourtant qu'elle est hors de danger : elle n'a plus besoin de toi.

— Qu'en sais-tu?

— Je sais qu'elle ne mérite pas l'intérêt que tu lui portes : sa vie a été scandaleuse.

— Bah! Jésus a pardonné à la femme adultère... N'oublions pas qu'il y a plus de joie au ciel pour un pécheur qui se repent que pour dix justes qui persévèrent.

Il la laissa sur cette courte mercuriale, débitée d'un ton sec, et partit. Il était loin déjà qu'elle grondait encore. Quoi! on ferait donc plus de cas au ciel du repentir de cette Margotte que de toute sa vertu à elle! Vraiment, à ce compte-là, les pécheresses auraient beau jeu contre les honnêtes femmes!.. Dieu merci, elle n'était pas de ces esprits qui se permettent de discuter avec l'évangile; mais cette joie injustifiable l'offusquait, l'irritait... Le moment arriva où elle sentit la nécessité de rompre le cours de ses réflexions, qui la conduisaient tout droit à des pensées impies. Elle s'arma d'un mètre, d'un calepin sur lequel elle n'avait cessé en ces derniers jours d'aligner des chiffres, et elle se dirigea vers l'église.

Elle trouva, à son retour, l'abbé, qui venait de rentrer, écrivant une lettre. Comme elle s'approchait de la table, il cacha l'écriture de la main. Ce mouvement lui déplut; elle s'éloigna.

— Rassure-toi; je ne suis pas curieuse et je n'ai nulle envie de surprendre tes secrets. Je voulais seulement t'entretenir d'une affaire importante... J'attendrai.

Avant de mettre sur l'enveloppe le nom du destinataire, il alla chercher dans les pages de son bréviaire un bout de papier sur lequel ce nom était écrit : il murmura, ayant quelque peine à le déchiffrer :

— Pas forte en orthographe, la Margotte!

Elle supposa qu'il s'était chargé de liquider pour cette créature quelque vieille dette de conscience. Il avait terminé : elle voulut commencer. Vaine tentative : il déclara qu'il tenait à porter lui-même la lettre au bureau de poste. Il s'agissait donc d'une affaire d'état ?

— C'est bien; je t'accompagnerai; nous causerons en route.

Elle se jeta une capeline sur la tête et lui emboîta le pas. Elle avait apparemment beaucoup de choses à dire et connaissait à fond son sujet, car elle entama son exorde sans perdre une minute.

La promenade était longue : lorsqu'au bout d'une heure, ils se retrouvèrent à la porte du presbytère, elle n'avait pas encore cessé de parler; elle en était, du reste, à la péroraison. Il avait consciencieusement rempli son rôle d'auditeur passif. Averti par le silence qui se fit tout à coup que la parole lui était cédée, il toussa avec embarras, parut chercher une phrase.

— C'est à voir, dit-il... J'y penserai...

Sur quoi, il tourna le dos et, par un brusque retour aux habitudes anciennes, alla, sans ouvrir la bouche, s'asseoir au piano.

Elle resta anéantie. C'était là sa récompense ! Elle s'attendait à être félicitée, embrassée... A quoi pensait-il donc? Il l'avait écoutée pourtant... Un plan admirable, véritable inspiration du ciel, qui réalisait le problème de l'emploi de cette fortune miraculeuse, qui leur créait à l'un et à l'autre des mérites puissans, qu'elle avait couvé avec amour, qui mettait à la place de la modeste église villageoise un temple luxueux, doré, enluminé, pomponné à la dernière mode. Le fruit d'une méditation de deux semaines, d'un travail opiniâtre qui avait tout prévu, tout mesuré, tout compté, qui avait établi ce qu'il fallait exactement de statues, de tableaux, de vitraux, de chapelles, qui avait calculé la dépense à cent francs près, qui avait numéroté les pierres d'une tour monumentale. C'était bien la peine! Et dire qu'elle avait attendu avec impatience l'instant où il lui serait permis de parler, qu'elle s'était pressée tantôt de prendre ses dernières mesures, de faire sa dernière addition, pour hâter sa victoire et triompher de la Margotte!

Elle bouda pendant toute la soirée, mais il était de nouveau absorbé par la *Judith :* il ne remarqua pas sa bouderie.

Cela s'était passé un samedi. Le mardi, dans la matinée, un jeune homme, qui débouchait du chemin de la gare et semblait descendre du train, se présenta à la cure. L'abbé avait accompagné un enterrement jusqu'au cimetière : il ne devait pas revenir avant une grande heure. Mlle Françoise reçut assez froidement l'étranger, dont les longs cheveux, la moustache cavalièrement retroussée, la toilette un peu excentrique, en rupture ouverte avec la banalité bourgeoise, la mettaient en défiance. Il insista, disant qu'il avait été appelé de Paris par une lettre.

— Votre nom? lui demanda-t-elle.

— René Marin.

C'était probablement le personnage à qui l'abbé avait écrit la lettre mystérieuse. Elle l'invita à repasser. Alors il s'informa de l'adresse de Mlle Rose Margot; — la Margotte s'était fait ainsi nommer à Paris dans le cours de sa vie déréglée.

— Mlle Margot?.. Connais pas.

Et elle lui ferma la porte au nez, outrée de son impertinence. Elle n'était, la malheureuse, qu'au début des surprises. Lorsque l'abbé fut là et qu'elle lui annonça la visite de M. René Marin, il montra une joie extraordinaire, ordonna sur-le-champ qu'on ajoutât une volaille au dîner, qu'on cherchât dans la cave une bouteille du meilleur vin; — puis lorsque, plus tard, l'inconnu reparut, il fut pris d'une timidité tout à fait inexplicable. Il n'avait pas été plus décontenancé le jour où le nouvel évêque, faisant sa tournée pastorale, était tombé au presbytère presque inopinément. Cet inconnu n'était-il donc pas ce qu'il paraissait? Qui sait? Les curés sont quelquefois mêlés à d'étranges romans, et la Margotte, disait-on, avait été en relations avec des princes et des ambassadeurs.

Ils n'étaient pas ensemble depuis un quart d'heure que, de la cuisine, où elle présidait aux apprêts du festin, elle entendit le piano. Pour le coup, c'était à n'y plus rien comprendre. La *Judith* fut jouée d'un bout à l'autre : elle la reconnaissait maintenant. Le concert ne cessa que lorsque la soupe fumante fut montée.

Elle eut le loisir, pendant le dîner, d'examiner l'hôte mystérieux. Ce n'était pas un seigneur : c'était un simple artiste : sa conversation, fort convenable du reste, d'une honnêteté qu'elle n'eût pas attendue d'un homme de cette espèce, ne lui apprit pas autre chose. Il laissa à plusieurs reprises tomber le nom de Mlle Margot; mais chaque fois l'abbé fut pris d'une quinte de toux qui le fit taire. Il y avait évidemment complot entre eux. Elle les gênait; c'était clair. Le repas achevé, elle les laissa.

Ne voilà-t-il pas qu'ils recommencèrent la *Judith?* Une gageure alors!.. Et cela dura ainsi toute l'après-midi : ils finirent seulement

quand sonna l'heure du train de Paris. Du jardin, elle les vit partir ensemble; ils avaient l'un et l'autre sous les bras deux lourds paquets de cahiers ficelés, — toute la pile des cahiers bleus. Le Parisien les emportait : qu'allait-il en faire?

L'abbé eut à subir, le soir, un interrogatoire serré. Il essaya de faire de la dissimulation; mais il n'était pas grand faiseur de contes. Il finit par tout avouer. Ce jeune homme était un compositeur, garçon de talent, qu'il avait invité à venir prendre connaissance de son ouvrage, désirant avoir l'avis d'un juge compétent.

— D'où le connais-tu?

Il montra quelque hésitation à répondre.

— On me l'avait signalé.

— Qui? La Margotte, n'est-ce pas?

— Oui, la Margotte. Il est le fils d'un de ses anciens camarades de l'Opéra.

— Bon! tout s'explique : cette lettre que tu me cachais, cette adresse que tu étais allé chercher chez elle... Et moi qui m'imaginais que tu passais le temps que tu lui consacres à la prêcher!

Elle jouissait de son embarras, l'examinait avec un plaisir malin. Il se tenait coi, dans l'attitude soumise d'un enfant pris en faute. Heureusement pour lui, elle était toute à la joie de son succès : il ne fut pas grondé. Elle avait d'ailleurs à satisfaire une autre curiosité, dont s'inquiétait, malgré tout, l'affection maternelle qu'elle lui gardait :

— Et qu'a-t-il dit, l'ami de la Margotte?

— Il m'a comblé d'éloges; il m'a dit... Non, tiens, j'aime mieux ne pas te répéter cela. J'ai peine à croire qu'il ne se soit pas trompé.

— Ah! il a emporté tes cahiers à Paris?

— Pour les montrer à d'autres musiciens.

Avec un peu d'attention, elle eût pu facilement se convaincre, en le regardant, en étudiant le son de la voix, qu'il cachait la vérité, tout au moins une partie de la vérité. Mais d'autres idées lui traversèrent la tête. Soit qu'elle voulût seulement le ramener à des pensées moins frivoles, soit qu'elle eût des intentions d'adresse et cherchât à mettre à profit les bonnes dispositions où elle le voyait, elle lui dit brusquement :

— Tu ne me parles plus de ton héritage? Qu'en fais-tu? As-tu réfléchi au projet dont je t'ai entretenu?

— Non, dit-il sèchement.

Il ouvrit son bréviaire, — qui dans ces occasions lui servait de bouclier, — et ne donna plus signe de vie.

III.

L'abbé envoya plusieurs lettres à Paris, pendant le mois qui suivit; il en reçut plusieurs ; mais il ne dit rien à Mlle Françoise de ce qui se passait. Dédaignant de solliciter les confidences, elle affectait de ne plus s'occuper que des soins du ménage; elle abdiquait, décidée à le renvoyer à la Margotte, dans le cas où il lui demanderait encore un avis. Aussi bien, sans prétendre au rôle de prophète, elle prévoyait que tout cela finirait mal, et elle se consolait d'être tenue à l'écart, par la certitude qu'elle avait d'échapper ainsi à de lourdes responsabilités. Il paraissait de son côté peu soucieux d'explications. Il était continuellement distrait, nerveux, comme peut l'être un homme dont la vie se joue au loin, sur une carte. La peine qu'il prenait pour cacher ses agitations était pour elle un aveu tacite de desseins coupables. Mais qu'attendait-il ?

Un soir enfin, sans préparation, il lui annonça qu'il irait passer à Paris la journée du lendemain. L'étonnement eut raison des résolutions qu'elle avait prises.

— Qu'y vas-tu faire ?

— Je dois causer avec M. René Marin.

Il y avait dans le ton de la réponse je ne sais quoi de décidé et d'agressif qui la piqua.

— Il ne pouvait donc venir ici, ce monsieur, comme il l'a déjà fait? Vrai, te voilà bien changé, toi, qui te faisais un épouvantail autrefois de la plus courte absence.

Il se fâcha, riposta non sans aigreur qu'il était seul juge de ses devoirs et qu'il entendait disposer de son temps à son gré. Elle répliqua; des paroles désagréables furent échangées. La paix ne se conclut que le lendemain, à l'heure où il s'embarqua.

Un second voyage l'attendait à son arrivée à Paris : René Marin habitait un des coins perdus de la grande ville, perché au sommet d'une haute maison, caravansérail d'artistes besogneux. Fatigué, dérouté, l'abbé se sentit envahi par une émotion indéfinissable, en gravissant les marches de l'escalier noir, sans fin, plus raide que l'échelle de Jacob, sur lequel s'ouvraient des portes qui laissaient échapper des rires et des chansons, où des femmes passaient, le frôlaient, avec des regards hardis et moqueurs qui le forçaient de baisser les yeux. Il eut la tentation de fuir, mais ce ne fut qu'une faiblesse passagère. Judith, en se frayant un chemin à travers l'orgie, jusqu'à la tente d'Holopherne, en avait vu bien d'autres! Et puis il touchait au port.

Dans la chambre claire de René Marin, en face des toits piqués de hautes cheminées, qui découvraient en l'encadrant un pan du ciel bleu, il reprit du calme. Ses chers cahiers étaient là, lui souriant comme de vieux amis, lui parlant du village, du travail qui avait si longtemps occupé sa vie, de l'espoir qui l'amenait.

On aborda tout de suite les affaires sérieuses. La *Judith* avait été lue par des artistes, maîtres en matière musicale, dont l'opinion faisait autorité : tous s'étaient accordés à lui reconnaître des qualités de premier ordre, à lui prédire un succès éclatant. Encore fallait-il trouver le moyen de la présenter au public : ici commençait le chapitre des difficultés. On ne pouvait raisonnablement songer à l'imposer à l'une ou à l'autre des entreprises de concerts établies, encombrées par le répertoire classique, par les ouvrages des compositeurs arrivés, à peine entr'ouvertes aux débutans les plus puissamment recommandés. Prendre à tâche d'attirer l'attention des musiciens qui les dirigent sur l'œuvre d'un inconnu, — pis encore, d'un auteur qui voulait n'être pas connu, — c'était poursuivre une chimère ; c'était en tous cas faire le sacrifice de plusieurs années de patience et d'efforts. Ah ! si l'abbé eût consenti à livrer son nom et sa qualité, peut-être l'originalité de la chose eût-elle fait quelque bruit ! Mais sur ce point, il se montrait intraitable : cette exploitation lui faisait l'effet d'un sacrilège, le remplissait d'épouvante. Une seule voie restait ouverte, celle qui ne s'ouvre que devant la fortune, celle dont la Margotte qui, malgré son ignorance, savait bien les choses de ce monde spécial, lui avait soufflé l'idée, celle qu'il était d'avance résolu à suivre...

Il ne prit même pas la peine d'étudier le devis, préparé sur une grande feuille de papier ; il jeta les yeux sur le total, qui était assez effrayant : encore n'étaient-ce que des prévisions.

— C'est entendu. Je paierai ce qu'il faudra.

— Ne vous engagez pas à la légère. La dépense sera énorme. Songez qu'il faudra louer une salle, recruter des chœurs, un orchestre, des solistes, s'assurer une large publicité, veiller à mille détails coûteux.

— Je puis payer sans compter. Je suis riche. Vous trouverez chez mon notaire tout l'argent qu'il faudra. Je ne veux entendre parler de rien.

René Marin se réservait naturellement le soin d'organiser l'exécution et l'honneur de la conduire. Il était aisé de réunir des choristes et des instrumentistes expérimentés, de trouver dans le personnel des théâtres lyriques un baryton pour tenir la partie d'Holopherne, des chanteurs de second rang pour remplir les petits rôles. Le choix de la Judith, sur laquelle pesait tout le poids de la partition, offrait

plus de difficultés. Mais René Marin proposa tout de suite Alice Cavalier, dont il vanta le talent avec un enthousiasme ardent. L'abbé lisait des journaux de musique qui lui avaient fait connaître ce nom cité partout comme appartenant à une artiste de race et de grande école : il opina du bonnet. Alors René Marin lui confia que, sûr d'avance de son adhésion, il avait déjà fait lire le rôle à Alice Cavalier, qu'elle en avait, à la première lecture, tiré d'admirables effets.

— Venez, et vous jugerez vous-même. Je lui ai annoncé votre visite : elle nous attend.

— Moi, chez elle!.. Vous n'y pensez pas!

La terreur de l'abbé amena un sourire sur les lèvres du jeune homme :

— Soyez sans crainte! Alice Cavalier n'est pas ce que vous pensez.

— Je ne puis, vous dis-je...

— Bah!.. laissez-moi vous raconter son histoire.

Il la dit longuement, cette histoire, avec une solennité où il y avait de l'émotion... Elle était intéressante en somme dans sa simplicité. Elle ressemblait bien peu aux récits égrillards de la Margotte; mais la Margotte avait été une fille folle; et dans les coulisses mêmes, à côté de l'ivraie, peut pousser le bon grain. Alice Cavalier n'avait fait à l'Opéra qu'un court séjour. Elle l'avait quitté peu après ses débuts, qui avaient été brillans, pour faire un mariage honorable, y laissant une réputation qu'aucune médisance n'avait ternie. Son mari était mort dans les premières années d'une union heureuse, sans être parvenu à reconstituer une petite fortune que des spéculations maladroites avaient entièrement dévorée. Elle s'était trouvée, seule, dans un état voisin de la gêne, avec deux enfans. Elle eût pu, en reprenant la carrière théâtrale, conquérir une situation brillante. Elle avait préféré le dur travail des leçons, qui lui assurait le respect et lui permettait de conserver à ses fils un nom honoré, livré seulement aux affiches graves et peu compromettantes des concerts.

L'abbé avait écouté avec un peu de surprise, mais avec un contentement visible :

— Partons! dit-il avec la résolution d'un conscrit courant au feu.

Ils firent à pied une longue route par d'interminables rues où se pressait une foule dont le contact l'étourdissait, l'enfiévrait. La maison où ils entrèrent avait le même aspect que celle qu'ils venaient de quitter, mais avec un air de tenue bourgeoise plus rassurant. Et pourtant en gravissant l'escalier, raide et noir comme l'autre, il sentit de nouveau son courage s'évanouir... Une crainte toute nouvelle

s'éveillait lentement. N'allait-il pas paraître ridicule aux yeux de cette Parisienne, avec ses façons villageoises, son ignorance des beaux usages? Vanité des vanités! Il jeta un regard honteux et défiant sur ses gros souliers, sur les plis de sa soutane défraîchie, grossièrement coupée par un tailleur campagnard... Son compagnon avait sonné à une porte; des voix d'enfans avaient répondu, joyeuses et claires, des profondeurs de l'appartement, à l'appel du timbre... Il pivota sur les talons pour fuir; une main vigoureuse l'arrêta par le bras, l'entraîna... Le Rubicon était franchi!

Le charme d'un accueil souriant et simple, la séduction de quelques flatteries adroites le rassurèrent vite. Il n'y avait là véritablement rien d'effrayant. De quoi donc avait-il eu peur? Le piano était ouvert; deux ou trois des cahiers bleus avaient été apportés; on les plaça sur le pupitre. Alice Cavalier chanta en s'accompagnant les deux grands airs de Judith. La voix était pleine et chaude; l'interprétation, magistrale, leur donnait un coloris vigoureux. Il écoutait, ravi, empoigné par une émotion profonde, jetant par-ci par-là une exclamation admirative. Il s'était peu à peu approché : une fascination lente l'attirait.

Elle venait d'achever la prière de Judith attendant Holopherne sous la tente et demandant au Seigneur de soutenir son courage; elle passa aux premières phrases du duo. Il était malheureusement impossible de continuer sans Holopherne.

— Venez donc à mon aide, je vous prie, monsieur l'abbé.

Sans trop se rendre compte de ce qu'il faisait, il fredonna quelques mesures.

— C'est parfait!.. Savez-vous que vous avez un excellent organe?.. Oh! continuons, de grâce!

Il se défendait : elle insista avec une irrésistible câlinerie :

— Vous ne voulez donc pas me faire ce plaisir?.. Faut-il que je vous implore à genoux?

Il obéit. Ils lurent sans s'arrêter une dizaine de pages, s'excitant, cherchant l'expression, y mettant toute leur âme... Il s'était penché pour suivre les indications de la partition; sa poitrine frôlait les tresses blondes de la cantatrice; leurs mains se joignaient sur le clavier où, du doigt, il soutenait l'accompagnement de notes piquées çà et là.

Tout à coup, au milieu d'une phrase, il se tut, se jeta en arrière.

— Qu'y a-t-il? lui demanda-t-elle curieusement...

Il ne répondit pas d'abord. Une rougeur brûlante lui avait subitement empourpré les joues.

— Achevons! dit-elle.

— Non, je ne puis...

— Vous êtes fatigué, indisposé?

— Un peu de fatigue...

Un double embarras le faisait balbutier. Il avait honte de son émoi, qu'il ne parvenait pas à dompter; il s'effrayait des côtés plaisans de la situation... Quelle étrange méprise s'était donc faite en son esprit? Elle n'était pas Judith : il n'était pas Holopherne; toutes les ardeurs de leur duo n'étaient que fiction et mensonge... Comment avait-il cédé à la dangereuse illusion dont la découverte le remplissait encore de terreur?

Elle se leva, s'éloigna : elle avait sans doute, avec le tact si délicat des femmes, compris ce qui se passait. René Marin, moins perspicace, s'étonnait de cette interruption brusque, insistait pour que le morceau fût mené jusqu'au bout. Elle le fit taire.

L'abbé, calmé par un énergique effort de volonté, maître de lui, sentant la nécessité d'une diversion, engagea lui-même une causerie banale à laquelle, au bout d'un certain temps, il cessa de prendre part. Ils étaient, eux, tout à la joie du succès qui leur était promis; il restait, lui, distrait, mécontent. La beauté de cette femme, à qui il s'était surpris adressant d'ardentes paroles d'amour, attirait invinciblement ses regards. Était-elle réellement belle? Hélas! il n'était pas grand clerc en matière féminine... Peut-être la voyait-il encore avec les yeux d'Holopherne; peut-être aussi les élégances, toutes nouvelles pour lui, d'une Parisienne et d'une artiste, égaraient-elles son jugement?.. Il la contemplait avidement, avec un reste d'effroi qui n'était pas sans douceur.

La journée touchait à sa fin : l'heure du départ n'était déjà plus éloignée. Il prit congé, au moment le plus inattendu, avec une brusquerie qui donnait à son départ l'air d'une fuite, sans permettre qu'on l'accompagnât. Quand il se retrouva seul sur l'asphalte, il fit une halte, accorda quelques minutes d'attention à la cohue qui s'agitait bruyante autour de lui, poussa un gros soupir, — soulagement ou regret, — et s'en alla d'un pas rapide.

IV.

Le trouble qu'il avait rapporté de son voyage à Paris fut lent à s'apaiser. Une excitation inquiète le poursuivait dans la tranquillité du presbytère et jusqu'au pied de l'autel, où il avait à combattre de coupables distractions, qui, trompant son oreille, mêlaient à la gravité du chant liturgique les profanes réminiscences de la *Judith*, qui lui montraient sous les rigides figures enluminées du missel de vagues visions de femmes. Il avait eu une vie chaste : le respect du devoir, l'isolement, la passion jalouse qui avait livré son

cœur tout entier au culte de la musique, l'avaient sauvé des tentations. Ce n'était point un ascète non plus ; et si, dans l'entraînement qui ramenait trop souvent ses pensées vers le monde et ses pompes, les appétits défendus n'avaient pas de place, il ne sentait pas moins un grave danger dans les rêveries qui l'agitaient : sa terreur était sincère, bien qu'elle ne fût pas toujours sans charme et qu'il s'y complût peut-être plus qu'il n'était nécessaire.

A la vérité, il était personnellement hors de danger, n'ayant pas à chanter lui-même ce redoutable rôle d'Holopherne, qui allait échoir à un homme du métier, probablement endurci contre les émotions de ce genre, libre d'ailleurs de s'y abandonner. Mais l'expérience qu'il en avait faite lui avait laissé sur le caractère de son œuvre de pénibles scrupules. N'allait-elle pas être un sujet de scandale? Il se rappelait les critiques pudibondes de Mlle Françoise ; il se reprochait de ne pas les avoir écoutées. En relisant son poème, il y découvrait tout un monde de choses nouvelles qu'il n'y avait pas mises. Comment en un plomb vil l'or pur s'était-il changé? Quel sortilége avait transformé jusqu'aux mélodies, laborieusement cherchées, qu'il trouvait maintenant passionnées?

Mlle Françoise surveillait ses agitations d'un œil soupçonneux. Il n'avait pas osé rompre avec la vieille habitude d'intimité qui les unissait et lui laisser ignorer le grand événement qui se préparait ; mais il ne lui avait dit que la moitié de la vérité. Elle avait, dans sa simplicité, une certaine finesse ; elle voyait bien qu'il lui cachait quelque chose ; son imagination étroite s'égarait en suppositions terrifiantes. Elle le savait pourtant honnête, incapable de manquer à ses devoirs : mais le diable est si malin! L'emploi de cette fortune, qu'il semblait avoir oubliée, la préoccupait ; elle n'avait que trop de motifs de craindre qu'il n'en fît un mauvais usage ; le silence qu'il gardait était gros de périls.

Pénétrée de l'importance du rôle que la Providence, dont elle était convaincue d'être l'associée, lui avait assigné, elle avait, le premier dépit passé, fait le sacrifice de son amour-propre ; elle s'était imposé la tâche pieuse d'obtenir par la ruse et par la persévérance l'accomplissement d'un dessein auquel s'attachait en son esprit une vague idée de salut. Elle s'était secrètement abouchée avec l'architecte de l'évêché : elle s'était fait envoyer des plans, des croquis qu'elle étalait sournoisement sur la table, qu'il regardait d'un air distrait, sans rien dire, avec une indifférence désespérante. Victime innocente, le malheureux architecte recevait de semaine en semaine des lettres qui le sommaient d'imaginer de nouveaux projets ; il recommençait avec résignation, ajoutait docilement des clochetons, des fleurons, s'ingéniait sans succès...

Il arriva qu'un jour Mlle Françoise, descendant de sa chambre, aperçut l'abbé, debout devant la table du salon, les yeux fixés sur l'immense image qu'elle y avait déroulée la veille, — le dernier envoi de son complice, — un projet féerique, irrésistible, l'effort suprême après lequel il fallait renoncer à la partie. Elle faillit pousser un cri de joie.

— J'étais bien sûre qu'il y viendrait enfin !

Elle s'arrêta sur le seuil, n'osant plus avancer. Lui, immobile, le menton dans la main, les bras croisés, réfléchissait. Tout à coup son visage s'éclaira.

— Oui, c'est cela ! fit-il. Je le tiens, cette fois !

Victoire ! elle s'avança radieuse :

— Ah ! que je suis heureuse !

Il parut surpris :

— Vraiment ? dit-il... Comment sais-tu ?... Je ne t'avais rien confié, me semble-t-il... Mais peu importe !.. Écoute et dis-moi si ce n'est pas une trouvaille... Je supprime complètement Holopherne... Plus de duo sous la tente... Les soldats emmènent Judith à leur général, invisible... L'orgie militaire continue et s'achève... Quand elle s'est éteinte, Judith reparaît, tenant en main le trophée sanglant... Dans un court récit, en termes chastes, elle raconte son héroïque forfait... Je fais le sacrifice d'une scène à effet, mais la morale est sauve... Oui, voilà bien la solution... Chercher à jeter un voile discret sur l'entrevue, c'était folie... L'histoire est trop connue, et il n'est pas permis de laisser croire que c'est par des discours édifiants que la veuve de Béthulie a endormi le terrible général... C'est pour le coup qu'on plaindrait le « pauvre Holopherne, si méchamment mis à mort par Judith ! »

Il parlait gaîment, s'oubliait jusqu'à l'irrévérence, sans s'apercevoir qu'elle ne l'écoutait pas. Elle n'attendit pas qu'il terminât son étrange discours ; furieuse, elle roula l'image en la froissant et sortit en jetant la porte avec bruit. Il ne vit pas son mouvement : il était déjà en train de griffonner sur la tablette du piano. Les bouderies ne faisaient plus événement : il semblait que la discorde se fût emparée de cette maison où jusque-là avait régné une paix touchante.

Vers le soir, la colère de Mlle Françoise tomba : elle avait eu le temps, dans la solitude qu'elle s'était imposée pendant la journée entière, de raisonner et d'envisager la situation. Si l'abbé restait toujours affolé de sa *Judith*, il n'en faisait pas moins une large concession en consentant à sauver la morale : il cédait aux justes remontrances qu'elle lui avait adressées ; battue d'un côté, elle triomphait de l'autre. Tout bien considéré, elle pouvait sans déshonneur rendre

les armes. Elle fit donc sa rentrée au salon. L'abbé était sorti, laissant ouverte au milieu de papiers épars et de feuilles de musique une lettre que le facteur venait de déposer. Elle s'assit et se mit à tricoter.

Il était sans doute allé de nouveau chez la Margotte, sa conseillère préférée, sa confidente; il racontait sans doute à cette femme en ce moment les secrets qu'il lui taisait, à elle... Elle tressauta. Une voix sourde qui sortait du dossier du fauteuil venait de lui murmurer à l'oreille des paroles perfides :

— Lis cette lettre; elle porte le timbre de Paris, elle t'apprendra peut-être ce qu'on te cache...

Elle lâcha ses aiguilles pour dessiner prestement du pouce droit sur sa maigre poitrine le signe de croix. La voix, effrayée, ne se fit plus entendre; mais au bout de cinq minutes, rassurée, elle recommença son antienne :

— Lis donc, personne n'en saura rien; ce que tu apprendras, il l'a déjà raconté sans doute à la Margotte. Lis; c'est dans son intérêt. Tu pourras, connaissant ce qui se passe, lui donner de bons avis...

C'était le grand tentateur des femmes qui l'assiégeait, celui auquel depuis Eve pas une ne résiste. Elle lutta, mais elle finit par céder, et lentement elle étendit le bras, saisit la lettre et lut.

René Marin annonçait qu'une salle était louée, que les chœurs et l'orchestre répétaient déjà, qu'Holopherne étudiait sa partie, qu'une note discrète avait été envoyée aux journaux, qui l'avaient insérée. Il avait fallu, pour ne pas s'exposer à des revendications et ne pas paraître plagier des *Judith* antérieures, applaudies à Paris, annoncer l'ouvrage sous le nom d'*Holopherne*. Repousser *Holopherne* pour conserver *Judith*, c'eût été rendre l'exécution à peu près impossible : *Holopherne* était une condition de vie ou de mort. Seulement il était de toute nécessité, pour justifier *Holopherne*, de donner un peu plus d'importance au rôle de l'infortuné général, d'y ajouter un air...

Une voix la fit tout à coup tressaillir :

— Pourquoi lisez-vous cela?

C'était l'abbé, qu'elle n'avait pas entendu rentrer. Elle demeura muette; la surprise était trop brusque et l'humiliation trop cruelle.

Il eut la générosité de ne pas insister. Il rassembla silencieusement ses papiers; la situation devenait embarrassante. Elle crut faire une diversion habile en lui parlant de son travail, en lui demandant s'il avait terminé le remaniement qu'il avait résolu. Mais aux premiers mots, il lui coupa la parole avec violence :

— Laissons cela, je vous prie!

Il continua un peu plus calme, après un court arrêt, mais les sourcils encore froncés :

— C'était une idée absurde! Je ne sais vraiment où j'avais la tête...

L'explication n'expliquait rien. La chose n'était, hélas! que trop claire. Pas n'était besoin qu'il donnât ses raisons; la lettre qu'elle venait de lire les faisait assez connaître. Il se soumettait à la décision prise par ses amis de Paris. Pour assurer l'exécution et le succès de son ouvrage, il consentait à le livrer tel quel; il faisait litière du jugement de sa propre conscience; il bravait le scandale dont la pensée tantôt encore le faisait rougir. Non, cet excès de faiblesse ne pouvait pas être pardonné! Elle se dressa de toute sa hauteur, leva vers le ciel deux bras menaçans, ouvrit la bouche... Il lui avait fait brusquement face :

— Épargnez-moi, de grâce, vos remontrances; je sais ce que vous allez me dire... L'indiscrétion que vous avez commise ne m'a rien laissé à vous apprendre.

Il ne lui avait jamais parlé sur ce ton : elle fut désarçonnée. Fatale curiosité! Elle avait perdu le droit de gronder : elle était à sa merci. Suffoquant, elle lui tourna le dos :

— C'est bien! perdez-vous, si c'est votre plaisir! Je ne mêlerai plus dorénavant de ce qui ne me regarde pas.

La brouille fut cette fois longue et sérieuse; elle dura plusieurs jours, au bout desquels les nécessités de la vie commune les réconcilièrent lentement. Il était du reste moins nerveux. La décision qui lui avait été imposée, en mettant fin à ses hésitations, lui avait apporté le repos d'esprit. Il se tranquillisait, se livrait sans arrière-pensée au plaisir que lui promettait la réalisation d'un rêve longtemps caressé.

Dix fois, on le pressa de revenir à Paris, où d'importantes besognes le réclamaient; dix fois il refusa. Paris lui faisait peur. Il y avait des remaniemens à faire, des effets à essayer, des dépenses à ordonner. Il demeura inébranlable, écrivit qu'on payât sans compter, que, pour le reste, il laissait carte blanche au directeur qu'il avait choisi.

Le temps se passait : les dernières répétitions étaient déjà fixées. Un matin, comme il achevait sa messe dans le silence lourd de la nef presque déserte, un bruit de chaises remuées, des éclats de voix mal contenus frappèrent son oreille et lui firent instinctivement tourner la tête. Sa distraction ne fut pas de longue durée; ses yeux ne quittèrent l'autel que pour y revenir sur-le-champ : ils gardaient l'image à peine entrevue d'une femme élégante, agenouillée entre deux enfans. Alice Cavalier! N'était-il pas le jouet d'une

hallucination? Il lui fallut faire un effort de volonté surhumain pour ramener ses pensées vers les devoirs religieux qu'il accomplissait. La messe dite, il rentra dans la sacristie sans lever la tête, honteux de son émotion. Il dépouilla lentement les habits sacerdotaux. Une porte dérobée s'ouvrait sur le jardin de la cure : il pouvait fuir. Mais s'il avait bien vu, si c'était elle, ne valait-il pas mieux qu'il la rencontrât loin des regards inquisiteurs de Mlle Françoise? Il traversa bravement l'église à pas mesurés, essayant de dompter une agitation où il y avait en même temps de la crainte et de l'espoir.

C'était bien elle; il ne s'était pas trompé. Elle l'attendait sous le portail. Et, tout de suite, sans lui laisser le temps d'interroger, elle lui raconta gaîment son voyage. Elle voulait à tout prix revoir avec lui son rôle avant le grand jour, n'étant point sûre de le traduire exactement comme il l'avait conçu; fatiguée de l'attendre à Paris, désespérant de le revoir, elle avait pris le parti d'aller à la montagne qui ne voulait pas venir à elle; elle s'était fait un amusement de le surprendre; l'aventure lui paraissait originale et piquante; elle avait, sans prévenir personne, quitté Paris le matin même, emmenant ses fils, à qui cette escapade promettait une journée d'air pur, un plaisir nouveau.

Ce bavardage riant, ce tête-à-tête dans l'ombre mystérieuse du porche avaient je ne sais quoi de capiteux qui le grisait sans qu'il s'en doutât. Il revint à lui en apercevant aux fenêtres du cabaret qui faisait face à l'église, des visages moqueurs qui l'espionnaient sous les rideaux; il connaissait trop la méchanceté villageoise pour ne pas deviner le sens des commentaires auxquels donnaient lieu la toilette légèrement tapageuse de l'artiste, sa gaîté franche et familière. Il prit avec elle le chemin de la cure, songeant avec effroi à l'accueil que Mlle Françoise allait faire à cette invasion.

Par bonheur, Mlle Françoise fut plus ahurie qu'indignée. Lorsqu'elle reprit possession d'elle-même, l'ennemi était dans la place. Alice Cavalier, assise au piano, ayant jeté bas toque et manteau, maîtresse déjà du logis dont elle semblait s'être emparée en conquérante, lançait des trilles provocans, cherchait en badinant à vaincre la résistance de l'abbé, qu'elle prétendait faire chanter, qui refusait avec une terreur comique, prétextant un enrouement, mentant sans vergogne; les deux petits garçons couraient en poussant des cris assourdissans dans les plates-bandes du jardin, que leurs ébats sauvages menaçaient d'une lamentable dévastation.

Dans un beau mouvement d'indignation, elle alla se réfugier dans sa chambre, sa forteresse habituelle et aussi sa prison. Vraiment, c'était trop. Passe encore pour le musicien; mais une chanteuse maintenant! Il ne manquait plus que la Margotte. Et qui sait, la Margotte allait apparaître peut-être!

Elle put gémir tout à son aise pendant une couple d'heures. Mais il n'y a pas de plaisir éternel. Il vint un moment où, toute sa colère s'étant dépensée, elle se trouva fort dépourvue dans la solitude où on semblait l'oublier. La maison paraissait en fête; la voix admirable de la cantatrice montait vibrante, perçant les murs, la pénétrant insensiblement de son charme. Elle faisait de vains efforts pour ne pas écouter; elle tricotait avec rage, appliquait son esprit à la récitation d'interminables litanies. Peine perdue! elle entendait, quoi qu'elle fît, et se laissait, en dépit de sa résistance, séduire par ce concert qui la faisait vaguement songer aux concerts du paradis, quand il n'était pas désagréablement troublé par le vacarme des enfans...

Ces deux petits diables, enivrés d'air et de liberté, lassés de cueillir les fleurs et de secouer les arbres, s'étaient jetés dans l'habitation, qu'ils visitaient avec une curiosité bruyante, de la cave au grenier, la traitant en pays conquis, pénétrant partout, furetant dans tous les coins. Ils poussèrent l'audace jusqu'à entr'ouvrir la porte de sa chambre. Elle se dressa sur sa chaise d'un air si terrible qu'ils reculèrent. Elle commit, malheureusement pour elle, l'imprudence de les regarder : ils étaient ravissans sous leurs boucles blondes ébouriffées, avec leurs petits visages espiègles que la frayeur avait rendus sérieux. Elle n'avait plus vu d'enfans près d'elle depuis l'époque bien éloignée où l'aide qu'elle avait apportée à sa sœur, les soins qu'elle avait prodigués à la jeunesse de ses nièces et de son neveu, lui avaient donné pendant un court instant la douce illusion de la maternité. Une tendresse inopinément réveillée amena un sourire sur ses lèvres, qui ne riaient plus. Ce sourire la perdit, en apprenant aux envahisseurs que leur cause était gagnée. La joie de la victoire leur fit perdre toute mesure; il sautèrent au cou de l'amie qu'ils venaient de découvrir.

Ce fut une débâcle. Mlle Françoise se rendit à discrétion. Lorsque après une demi-journée de musique, l'abbé leva enfin la tête, il la vit dans le jardin surveillant et dirigeant leurs jeux. Un immense soulagement lui dilata le cœur. Ni l'âge ni l'autorité de ses fonctions ne l'avaient entièrement affranchi de la domination de cette compagne de sa vie, dont l'attachement un peu tracassier, mais profondément dévoué, lui avait gardé un foyer: la lutte qu'il soutenait contre elle, l'attristait, l'inquiétait. Il allait donc, puisqu'elle cédait, pouvoir s'abandonner librement. Une délicieuse sensation de repos et de contentement l'envahissait, sans ressemblance avec la brutale émotion qui l'avait affolé à Paris le jour où il s'était si sottement mis dans la peau d'Holopherne. Le soleil était plus brillant et plus gai que de coutume; les caresses du vent étaient plus chaudes; la vie était entrée dans la maison avec ces enfans dont les rires

argentins le berçaient, avec cette femme qui lui racontait à demi-voix en ce moment la touchante histoire de sa vie, une histoire qui n'était pas neuve pour lui, que René Marin lui avait déjà dite, mais qui lui semblait, contée par elle, cent fois plus attachante, qui l'attendrissait...

Ah! s'il eût osé appeler Mlle Françoise pour lui faire entendre cette parole honnête et douce, elle eût séance tenante abjuré toutes ses préventions. Mais elle avait déjà accepté une première défaite : il ne fallait pas trop exiger à la fois. Il était bien avisé en cela. Lorsqu'elle fut enfin forcée de paraître devant l'étrangère pour remplir les vulgaires devoirs de l'hospitalité, elle reprit sa raideur malveillante ; elle avait cédé aux enfans, elle ne prétendait pas céder à la mère, dont les allures libres, l'élégance, le langage blessaient ses idées et ses goûts, l'irritaient d'autant plus vivement qu'elle voyait l'abbé complètement subjugué. Il ne lui avait jamais montré à elle ce visage souriant ; il n'avait jamais donné à ses paroles cette attention ravie. Dieu sait pourtant si elle valait bien cette baladine, si ses vertus solides méritaient autrement le respect, si ses discours avaient un autre poids!

Avait-il conscience de sa faute et redoutait-il les justes remontrances qui l'attendaient au logis? Lorsque la Parisienne fut partie, il disparut, pour aller s'enfermer dans l'église.

Il ne reparut que tard. Un froid glacial le saisit quand il vint au salon prendre sa place habituelle; un courant d'air effroyable s'engouffrait par les portes et par les fenêtres largement ouvertes, faisait danser la flamme de la lampe, secouait les rideaux blancs et les housses des meubles, qui s'agitaient avec des apparences de spectres menaçans. Mlle Françoise grelottait avec affectation au centre de cette caverne d'Éole. Elle attendait sous les armes, en position de combat, qu'il lui demandât une explication; mais il devina sa tactique, rien qu'à voir son attitude impatiente de la bataille, et garda le silence; le sens de la démonstration était assez clair. Désappointée, elle prit le parti d'attaquer; elle se plaignit aigrement, en termes dégoûtés, d'avoir trouvé l'atmosphère imprégnée de parfums. Des parfums, quelle horreur! Les femmes vertueuses se parfument-elles? Est-ce qu'elle se parfumait? Elle flairait à droite et à gauche avec une indignation courroucée qui secouait les verres de ses larges lunettes et y mettait des éclairs belliqueux. Elle se repentait déjà de sa faiblesse; elle cherchait à prendre une revanche.

Il trompa son espoir, alla sans répondre se blottir frileusement dans un coin, prit en main son bréviaire, ce bréviaire qui était toujours sa sauvegarde, qui l'avait tiré de tant de mauvais pas, et il rêva. Il lui semblait qu'un vide énorme, celui de la mort, se fût fait dans la maison, tantôt encore vivante et bruyante, pleine de cette animation

particulière aux habitations peuplées d'enfans. Sa pensée vagabonde le ramenait vers les souvenirs de ses premières années, passées au milieu d'une famille nombreuse, dont on l'avait forcé de se séparer pour entrer au séminaire. Il avait obéi sans résistance à la volonté depuis longtemps arrêtée par la dévotion de sa mère, une pauvre veuve qui s'effrayait de devoir donner au dernier-né une éducation coûteuse, qui, dans sa prévoyance parcimonieuse, s'efforçait de conserver intact à ses quatre filles un maigre patrimoine à peine suffisant pour leur assurer une dot. Il s'était soumis parce que, dès le berceau, on lui avait presque journellement répété qu'il serait prêtre, parce qu'on avait adroitement habitué son esprit à cette idée, parce qu'il avait honte de la gêne, quelquefois durement reprochée, que sa venue tardive avait apportée dans le ménage. Et puis, à cette époque, il ignorait encore la vie; il n'en savait ni les besoins ni les aspirations. Ah! si l'on eût pu prévoir alors que le cousin Jérôme laisserait tôt ou tard une fortune, les choses se seraient passées d'une autre façon; mais on croyait le cousin Jérôme mort misérablement dans les pays lointains. Il eût vécu la vie de tous les hommes, il se fût mêlé à l'ardente bataille de l'existence; il fût devenu sans doute un grand musicien; il eût connu l'amour, non l'amour qui tue le corps et l'âme, celui qui tenait une si grande place dans les récits et dans les confessions de la Margotte, mais celui qui fortifie, qui donne l'inspiration, le courage, la véritable paix, celui dont il avait eu la sensation pendant la durée du long tête-à-tête qui avait rempli l'après-midi. Il s'était imprudemment amusé d'un jeu d'imagination dangereux et charmant. Ce n'était, hélas! qu'un rêve, dont il ne restait plus qu'un regret cuisant. Ni cette femme assise tout à l'heure à côté de lui dans l'abandon d'une intimité confiante, ni ces bambins qui prenaient leurs ébats sous l'œil de la vieille tante, n'étaient à lui. Ils n'avaient fait que passer, et maintenant il n'avait plus en face de lui que la réalité morne d'un intérieur condamné à demeurer éternellement désert...

Une larme perla sous ses cils et lui tomba sur la joue. Mlle Françoise ne la vit pas ou ne voulut pas la voir. Elle se leva pour fermer les fenêtres, jugeant sans doute que la chambre était suffisamment purifiée.

— Tu parais souffrant, l'abbé? fit-elle un peu radoucie.

— Non. J'ai seulement besoin de repos...

Ils se quittèrent comme ils se quittaient tous les autres soirs.

— Bonsoir, tante Françoise!

— Bonsoir, l'abbé!

V.

Par une après-midi d'octobre, maussade, grise, sur le coup de deux heures, les portes d'une des grandes salles de Paris, encadrées pour la circonstance d'affiches voyantes au haut desquelles flambait en lettres rouges le mot *Holopherne*, s'ouvrirent devant un groupe compact de curieux, attirés les uns par le désir d'occuper une journée ennuyeuse, les autres par l'attrait d'une nouveauté dont on parlait. L'affaire avait été lancée avec adresse; le mystère qu'on faisait du nom de l'auteur, caché même aux artistes qui concouraient à l'exécution de l'ouvrage, avait piqué la curiosité des amateurs et celle des badauds. Beaucoup avaient souri d'abord; les auteurs qui ne se font pas connaître inspirent d'ordinaire peu de confiance : plus tard, les indiscrétions des musiciens de l'orchestre, des choristes, celles de quelques privilégiés qui, forçant la consigne, s'étaient faufilés aux répétitions, avaient éveillé l'attention et répandu jusque dans les journaux le bruit qu'une œuvre sérieuse était née. Par un hasard heureux, la chronique était, en cette semaine mélancolique, fort en peine de sujets : la politique chômait, les tribunaux n'avaient ni drames ni scandales, les théâtres n'avaient pas de pièces nouvelles. On s'était amusé, faute de mieux, de cette énigme; les courriéristes, tenus de ne rien ignorer, avaient imaginé des fables aussi ingénieuses que variées, qui attribuaient cet *Holopherne* anonyme, celle-ci à une grande dame, celle-là à un député en vue, cette autre à un homme de finance. D'aucuns voulaient absolument qu'il appartînt au jeune musicien qui l'allait présenter au public. A tout prendre, la supposition n'avait rien d'invraisemblable, bien qu'il fût assez difficile d'expliquer quel intérêt un débutant, maître déjà d'une petite notoriété, trouvait à mettre un masque; mais ses précédens essais n'avaient pas fait grand bruit et on pouvait sans injure le soupçonner d'une supercherie autorisée par des exemples presque célèbres.

Lorsqu'il monta au pupitre, salué par la cacophonie des instrumens qui s'accordaient, et qu'il examina l'auditoire, il eut un sourire d'orgueil. Avec la sûreté de coup d'œil que donne la science des « têtes » parisiennes, il avait reconnu le terrain. La bataille allait se livrer devant une fraction importante de ce public spécial qui rend à Paris des arrêts sans appel et dont le caprice fait ou défait les réputations : c'était déjà un succès.

Il leva l'archet, et le trémolo qui entamait l'introduction s'éleva, dominant le vacarme des arrivées tardives et le bourdonnement des conversations. La première partie n'avait pas de grands effets, en

dehors d'un finale d'allure religieuse, à la majesté duquel se mêlaient, par une invention assez originale, les bruits éloignés du camp d'Holopherne, où les soldats de Nabuchodonosor fêtaient par une orgie la chute prochaine de Béthulie affamée; il provoqua un mouvement de surprise suivi d'une salve de bravos bien nourrie. Plusieurs morceaux avaient été applaudis avec vigueur, mais sans qu'on pût séparer la part d'applaudissemens qui s'adressait au mérite du compositeur de celle qui allait au talent des interprètes. Dans le coin de la critique, on gardait encore une réserve défiante, bien qu'on y fût unanime à reconnaître que la conception n'était pas banale, que ni le livret ni la partition ne recommençaient les *Judith* connues.

Le prélude de la deuxième partie, — cinquante mesures, d'une couleur exquise, — fut bissé. Un chœur fut immédiatement après redemandé tout d'une voix. Le feu était aux poudres. Les connaisseurs remarquaient bien quelques « trous, » pour parler l'argot musical, qui trahissaient l'inexpérience; la partie mystique avait bien d'étranges airs de messe; en revanche, dans tous les morceaux dramatiques, apparaissait un tempérament de compositeur, peu formé encore, mal instruit des ressources savantes de l'orchestration, des secrets qui soutiennent ou remplacent l'inspiration, mais étonnamment sincère, souple et viril, riche de promesses. Il y avait, à côté d'adorables tendresses d'une grâce infinie, de puissans éclats. Ce fut au milieu d'une tempête d'enthousiasme que mourut le dernier accord. Un double rappel ramena deux fois sur l'estrade Alice Cavalier : elle avait chanté en grande artiste, et certainement, elle avait sa large part à réclamer dans ce triomphe.

Le second entr'acte fut plein de bruit et de mouvement. Le mystère, patiemment supporté à l'heure où le succès était encore incertain, devenait maintenant irritant. On s'interrogeait; les lorgnettes fouillaient les loges. Quelqu'un découvrit dans l'obscurité d'une baignoire, au bourrelet de laquelle se détachaient sur le fond d'ombre les têtes dorées des deux fils d'Alice Cavalier, une forme noire, singulière, qui se dissimulait. La découverte, colportée de bouche en bouche, mit en émoi deux ou trois bancs. Cent têtes se dressèrent et se tournèrent... On tenait l'auteur : ce ne pouvait être que lui. On allait l'apercevoir... Quand les yeux se furent bien écarquillés, un chuchotement courut; des rires jetèrent dans les murmures leur note aiguë : les curieux se rassirent, doucement égayés. La méprise était plaisante. Cet auditeur qui se cachait, c'était un prêtre, le précepteur des enfans, sans doute, venu sur la foi de l'étiquette biblique, justement scandalisé de trouver, à la place

de l'oratorio sacré qui paraissait promis par le titre, un opéra passionné...

La dernière partie commençait : on ne s'occupa plus que d'écouter. Elle n'avait pas les grands élans de l'autre, mais une couple de larges inspirations, corrigeant la gravité monotone des chants religieux qui l'encombraient et célébraient le triomphe du peuple de Dieu, soutinrent jusqu'au bout l'impression que celle-ci avait laissée. Personne ne regardait plus la baignoire qui avait un instant servi de point de mire...

Il s'y passa pourtant une petite scène digne d'attention. Aux dernières mesures de l'hosannah qui terminait l'ouvrage, l'homme à la soutane avait surgi, pâle ; serrant de ses mains tremblantes les bras des deux petits garçons, il cherchait à les entraîner ; mais ceux-ci résistaient, s'accrochaient aux fauteuils. La lutte se prolongea jusqu'au moment où s'élevèrent les applaudissemens de la fin. Il fit alors, comme terrifié, un effort violent, les enleva pour fuir... Mais au moment où il passait le seuil de la loge, un silence se fit... Il demeura immobile, haletant... La voix grave de René Marin annonça, répondant aux cris qui demandaient l'auteur, que l'auteur du livret et de la partition entendait rester inconnu... Des protestations se mêlèrent aux bravos... Il avait disparu en courant...

La salle était encore pleine de tumulte, quand déjà la voiture qui emmenait l'abbé avec ses deux petits compagnons, roulait sur le macadam des boulevards. Il y était tombé, inerte, secoué par une crise nerveuse ; mais insensiblement le calme et la lucidité lui revinrent... Le coupé courait au grand trot à travers l'encombrement joyeux, affairé ; les magasins et les cafés s'illuminaient à l'approche de la nuit ; il mit la tête à la portière, pris d'un immense désir de voir et d'entendre, de respirer l'air de ce Paris qui ne lui avait jamais paru aussi beau, auquel il se sentait attaché maintenant par un lien étroit...

La tranquillité du modeste appartement d'Alice Cavalier acheva la guérison. Il avait été convenu qu'il y attendrait son retour. Les garçonnets, qui le traitaient avec la familiarité de vieux amis, vaincus par la fatigue, s'étaient endormis sur un canapé, à côté de lui, laissant flotter sur ses vêtemens noirs leurs longues boucles blondes. Les rumeurs de la grande ville n'arrivaient plus à son oreille qu'adoucies par l'éloignement, comme un murmure caressant. C'était, pour tous les ménages réunis sous ce toit parisien, l'heure où, le travail terminé, les absens rentrent, où l'intérieur s'égaie ; aux fenêtres des voisins, qui s'éclairaient les unes après les autres, se montraient de fugitives apparitions qui faisaient deviner des jeux et des baisers... L'image de la maisonnette silencieuse où il était attendu lui passa

devant les yeux : Mlle Françoise, à cette heure, allumait sa lampe et s'armait de son éternel tricot; le village s'endormait dans la profonde tristesse de la nuit tombante... Ici, c'était la vie; là-bas, c'était la mort. Vivre, quel rêve! vivre dans ce Paris, travailler, triompher! Être le mari de cette femme, le père de ces enfans!.. L'hallucination qui l'avait bercé chez lui le reprenait avec plus de force encore; il s'abandonnait sans résistance dans une sorte d'engourdissement voluptueux.

La sonnette tinta. Les petits dormeurs, réveillés en sursaut, sautèrent du canapé : — Mère!.. mère!

Il y eut dans l'antichambre des embrassemens sonores, des rires. Elle entra vivement, vint à lui, les mains tendues. Ils demeurèrent ainsi, pendant quelques minutes, face à face, les mains jointes. De cette étreinte prolongée montait une douce chaleur qui lui gagnait insensiblement le cœur et la tête. Son regard se fixait hardiment sur ces grands yeux noirs qui l'avaient si violemment troublé le jour où, à cette même place, il leur avait fait pour le compte d'Holopherne des déclarations d'amour, sur ces joues qu'enfiévrait encore l'ardeur de la bataille, sur ces épaules nues que la robe décolletée découvrait maintenant...

Elle se dégagea : elle parut un instant gênée et rougit même un peu; mais ce ne fut qu'un éclair. Elle s'assit près de lui. Elle était entièrement possédée par la joie du double succès que cette journée venait de leur donner à tous deux. Elle parla longtemps, sans ordre, mêlant confusément les souvenirs et les espérances, riant et pleurant... Il n'entendait pas, il ne retenait que les mots séduisans de gloire et de fortune... La fortune, il l'avait; la gloire, il pouvait la conquérir. Il n'avait qu'à livrer son nom à ce public qui venait de le réclamer, et un avenir brillant s'ouvrait devant lui, qui réalisait tous ses désirs, donnait satisfaction à tous ses goûts, le délivrait de la contrainte qu'il s'imposait depuis tant d'années! N'était-ce pas Dieu lui-même qui, en lui prodiguant coup sur coup tant de faveurs inespérées, lui faisait connaître sa volonté, l'appelait à d'autres destinées?... Tout ce que la vie a de bonheurs vrais, de saines et fortes affections lui était offert : un foyer l'attirait où manquait un mari et un père, où il était certain de trouver une compagne honnête et fière, éprise de l'art qui le captivait, déjà unie à lui par le lien d'une victoire partagée, une compagne qui le comprendrait, l'encouragerait, lui inspirerait des chefs-d'œuvre auxquels elle prêterait l'aide de son talent, à qui il apporterait, lui, la richesse, un nom en passe de devenir célèbre...

Il ferma les yeux : le vertige le prenait. Une résolution implacable, celle de l'homme qui court à l'abîme, s'était subitement

emparée de sa volonté, l'entraînait... Il n'hésitait plus : il était prêt à prononcer le mot qui allait décider de sa vie. Il parla...

Mais la violence de l'émotion qui l'étouffait paralysait sa langue, confondait ses pensées... Un effroi irraisonné arrêtait sur ses lèvres l'aveu prêt à s'échapper...

Elle écoutait ses phrases embarrassées, obscures, qui lui semblaient des énigmes, — surprise et intéressée cependant par ce discours confus où il était question de l'amour, des joies et des devoirs de la famille... Voyant qu'il n'en sortait pas, elle vint à son aide, avec un sourire un peu railleur :

— Que de peine vous vous donnez, mon cher abbé, et comme on s'aperçoit que ces sujets ne vous sont pas familiers!.. Savez-vous que votre sermon est tout à fait incompréhensible?... Jouons cartes sur table : voulez-vous?... C'est René qui vous a chargé de me parler ainsi ; il a supposé que vous seriez un ambassadeur éloquent et qu'en cette heureuse journée, je ne vous saurais rien refuser... Vous faites l'étonné!... Ne niez pas... Eh bien! puisqu'il vous a livré notre secret, je vous dirai la vérité tout entière... Ce n'est pas l'ami qui me jugera, c'est le prêtre habitué à guider les consciences... L'autre jour déjà, dans votre église, l'idée m'était venue de me confesser à vous... Soyez mon confesseur ; c'est une pénitente qui vous ouvre son âme et vous demande de lui dicter sa conduite...

Entraînée par le souvenir des habitudes religieuses de son enfance, elle s'était à demi agenouillée sur les coussins. Il s'affaissa lourdement et se cacha le visage dans les mains... Terrible réveil! il avait oublié dans son égarement qu'il était lié par des vœux éternels! Et c'était elle qui lui rappelait qu'il était prêtre! Elle n'avait rien deviné : le soupçon ne lui était même pas venu que sous la soutane il pouvait y avoir un homme!

Elle lui dévoila simplement un simple roman. Elle était aimée par René Marin ; elle l'aimait. Mais il l'avait en vain pressée de s'unir à lui ; elle avait toujours refusé. La misère lui faisait peur, non pour elle-même, non pour lui, mais pour ses enfans. La résolution qu'elle avait prise de ne plus rentrer au théâtre la condamnait à de maigres salaires. Il avait, de son côté, une position presque nécessiteuse : la mauvaise chance s'obstinait à lui fermer les chemins, d'ailleurs encombrés, qui peuvent mener un jeune artiste à la fortune ; il n'était aidé, dans la lutte stérile où il usait ses forces, ni par un de ces talens qui font irrésistiblement leur trouée, ni par un de ces courages qui viennent à bout de tous les obstacles... Excité par le bruit qui s'était fait en ces derniers jours autour de son nom, il était revenu à la charge, plus ardent... Elle avait persisté dans ses refus ; mais son cœur plaidait avec énergie contre sa

raison ; l'heure était décisive ; de l'issue du combat qui se livrait deux existences dépendaient : — fallait-il qu'elle sacrifiât au devoir maternel son propre bonheur, celui de l'homme qui avait mis en elle tous ses espoirs?

Elle se tut enfin : il n'avait pas fait un mouvement ; il n'avait pas laissé tomber une parole. Il releva la tête ; il était livide ; ses tempes, qu'il avait convulsivement serrées, portaient la trace rouge des doigts enfoncés dans la chair :

— Je verrai celui que vous aimez. Je lui parlerai. Vous serez heureuse...

Il alla à la fenêtre, appuya son front brûlant contre la vitre froide, puis au bout de quelques instans, revenant :

— Adieu ! fit-il.

— Vous partez !

— Il le faut.

— N'était-il pas convenu que vous attendriez ici René? Dans cinq minutes il sera ici. Que se passe-t-il? Vous ai-je fâché?

Elle s'était avancée pour lui barrer le chemin de la porte ; il la devança.

— Adieu !

Et il sortit. Dans l'antichambre, les petits garçons, que leur mère avait éloignés et qui jouaient, accoururent ; il se pencha pour les embrasser ; il avait les yeux pleins de larmes. Se ravisant brusquement, il les repoussa avec colère.

Au moment où la lourde porte cochère retombait derrière lui, sur le trottoir, à travers les voiles du brouillard, il distingua une silhouette masculine s'approchant à grands pas. René Marin ! Il se jeta dans l'ombre épaisse que faisait à deux pas la saillie d'un magasin placé hors de l'alignement des maisons. René passa sans l'apercevoir, le nez enfoncé dans le collet du paletot, chantonnant, tout à son bonheur et à ses espérances, insolemment gai.

VI.

Le dernier train était parti depuis plusieurs heures, lorsqu'il atteignit la gare. Pour la première fois, il songea aux devoirs qui réclamaient là bas sa présence. Quoi ! quand la cloche sonnerait le lendemain matin pour appeler les fidèles à la messe, l'autel resterait abandonné ! Son émoi attirait déjà l'attention : il voyait des regards curieux fixés sur lui ; il entendait des chuchotemens malveillans. Il alla, le rouge au front, conter son embarras et sa faute aux employés de la compagnie. C'étaient de bonnes gens qui vinrent à son aide. Ils lui indiquèrent un itinéraire qui lui permettait, au prix d'une nuit blanche, de regagner à temps le village : il fallait voya-

ger jusqu'à l'aurore, s'égarer dans d'inextricables détours, changer dix fois de convoi, subir d'interminables attentes. Il entreprit sans hésiter cette odyssée nouvelle.

Pendant la route, la fatigue physique, jusque-là combattue par l'excitation des nerfs, finit par le terrasser, endormit peu à peu ses douloureuses agitations, ne laissant subsister, au milieu de ses rêveries somnolentes, que le souci poignant du retour.

L'aube commençait à étendre sur le ciel une pâle clarté, au moment où il frappa à la porte du presbytère. Mlle Françoise avait veillé, en proie à de mortelles angoisses. Ses démonstrations affolées l'attendrirent; il pleura, et ces pleurs furent pour lui un soulagement. Il lui dit en deux mots le succès de son ouvrage, expliqua tant bien que mal la distraction qui lui avait fait oublier l'heure du train, s'empara des clés de l'église, et sans vouloir prendre un repos bien gagné, alla s'y enfermer.

Le sacristain, en venant ouvrir les portes, le trouva agenouillé sur la marche de pierre qui séparait le chœur de la nef : il était là depuis une heure, sans prier, rêvant, regardant fixement les murs blanchis entre lesquels s'était concentrée sa vie, écoutant les bruits lointains de la campagne qui se réveillait.

Mlle Françoise attendait impatiemment à la cure que la messe fût dite : elle n'était qu'à demi rassurée par le court récit qu'il lui avait fait. Mais, comme il quittait la sacristie, on vint l'avertir que la Margotte réclamait sa présence, qu'elle était au plus mal. Il s'éloigna avec le messager.

Il ne reparut que vers midi. Il avait le visage sombre et défait.

— Morte? demanda Mlle Françoise.

— Moribonde. Elle n'a plus que quelques instans à vivre; elle a perdu connaissance. Traverse le jardin, va dire au sacristain qu'il sonne la prière des agonisans.

— Quoi! pour cette Margotte!

— Fais ce que je te commande et ne te mêle pas de juger ce qui n'est pas de ta compétence.

Elle partit en rechignant. Elle marchait péniblement, les cottes retroussées jusqu'aux genoux, dans la boue des allées trempées par la pluie, exhalant sa mauvaise humeur en sourdes plaintes.

— Bah! De quoi te plains-tu? murmura à son oreille la voix qui s'adressait quelquefois à elle en de mystérieux colloques. La Margotte s'en va, bon voyage! Voilà ton cher abbé délivré de son mauvais génie. Tu vas pouvoir ressaisir ton autorité et chasser de son esprit toutes les sottes idées qu'elle y avait introduites. Nargue de la charité chrétienne qu'il te prêche et qui n'est qu'une niaiserie! Va faire sonner le glas, ce sera pour toi un carillon de fête. A ta place, au lieu de grommeler, je danserais...

La voix avait évidemment les plus mauvaises intentions et cherchait à l'induire en péché; mais la voix disait des choses sensées en somme. Mlle Françoise ne dansa pas. Seulement, elle marcha plus allégrement, et quand elle revint, sa commission faite, elle était presque souriante.

Le spectre de la Margotte se dressant devant elle pour lui faire honte de sa joie ne l'eût pas autrement épouvantée que le spectacle qu'elle aperçut en rentrant. René Marin était assis dans son fauteuil; il avait jeté dans sa corbeille dont les laines gisaient sur le plancher, irrévérencieusement bousculées, un tas de journaux dépliés dont il lisait à haute voix des extraits. Il ne parut pas embarrassé; bien au contraire, il lui adressa la parole avec une amicale familiarité:

— Vous arrivez à temps, mademoiselle Françoise, asseyez-vous et écoutez. Je suis en train de lire à l'abbé les articles que les journaux de ce matin consacrent à son *Holopherne*. Ah! c'est un joli garçon, et je tiens à vous signaler sa conduite pour que vous le grondiez. Imaginez-vous qu'il a pris la fuite hier, qu'il me force de faire aujourd'hui un long voyage pour lui apporter les témoignages de son triomphe. Vous allez voir comment on le traite... Attention! je continue.

En toute autre circonstance, elle eût fait à ce discours incongru la verte réponse qu'il méritait : elle eût tourné le dos à l'audacieux qui prenait avec elle de telles libertés. Mais le désir d'être éclairée sur les grands événemens de la veille la retint; et puis la disparition de sa rivale, qui lui laissait le champ libre, l'enhardissait, l'animait d'un beau courage. Elle s'installa à une distance respectueuse et prêta l'oreille.

Il lut cinq ou six articles qui, en des termes variés, saluaient en l'auteur inconnu d'*Holopherne* le messie à qui semblait promise la succession des grands maîtres, non remplacés, de la musique dramatique. Il s'excitait en lisant :

— Voyez! c'est une victoire inespérée. Demain, tous les théâtres lyriques de Paris vous seront ouverts; les directeurs seront à vos pieds.

L'abbé eut un faible sourire.

— Vous me parlez de théâtres et d'opéras. Vous oubliez qui je suis.

— Tiens! c'est vrai, ma foi! Que voulez-vous? je vous prends pour un des nôtres. Je me mets à votre place; ou, pour parler plus exactement, je vous mets à la mienne. Que ne suis-je l'auteur d'*Holopherne*, moi, à qui le théâtre n'est pas défendu, dont il est le but!.. Mais qu'importe! Si vous ne faites pas d'opéras, vous ferez des drames lyriques, des oratorios. Car on attend de vous une seconde œuvre; on la réclame...

Il reprit sa lecture. Elle suivait de l'œil la transformation lente

des traits de l'abbé, tantôt encore abattus, assombris par une contrainte pénible. Ainsi donc l'abbé était un homme de talent, presque un homme de génie! La surprise bouleversait toutes ses idées; elle ne trouvait plus la force de s'indigner de la faiblesse avec laquelle il s'abandonnait à la grossière tentation de ces éloges et de ces conseils.

La cloche aigrelette de l'église se mit en branle et commença à sonner le glas. L'abbé laissa tomber la tête sur la poitrine; il croisa les mains dévotement :

— La Margotte se meurt. Prions pour elle!

— Rose Margot!.. Ah! la pauvre femme!

Et sur cette courte oraison funèbre, René Marin voulut continuer, mais l'abbé l'arrêta.

— C'est inutile! Brisons là.

Il ne restait plus rien de l'animation passagère qui avait un instant chassé de son front l'expression de désespoir rapportée du voyage à Paris. On eût dit que cette sonnerie lugubre interrompait un rêve, qu'elle le rappelait à une dure réalité. Mlle Françoise avait-elle eu un juste pressentiment? La Margotte emportait-elle dans sa tombe la folie que, sans le vouloir, elle lui avait mise en tête?

— Cette lecture est inutile, reprit-il d'une voix grave, presque triste, répondant à l'étonnement muet de René Marin; nous perdons ici, vous et moi, un temps précieux. J'ai cédé, en faisant exécuter l'ouvrage dont la composition avait amusé mes loisirs, à une fantaisie dangereuse. Je ne puis ni ne veux la prolonger.

— Que dites-vous? Vous ne vous ferez pas connaître?

— Non.

— Mais ce serait une absurdité...

— Ma résolution est irrévocable.

— Vous ne parliez pas ainsi hier, à l'heure où le succès était encore douteux.

— J'ai réfléchi depuis hier; j'ai été éclairé.

— Vos paroles sont plus obscures que celles d'un sphinx.

— Il serait inutile que je m'expliquasse. Vous ne me comprendriez pas. Encore une fois, ma résolution est irrévocable.

— Quoi! tant d'efforts seront perdus!.. Une si grande victoire restera improductive!

— Elle ne le sera pas... Vous me disiez tout à l'heure que l'auteur d'*Holopherne* verrait demain, s'il le voulait, tous les théâtres lui ouvrir leurs portes... Demain vous serez l'auteur d'*Holopherne*.

— Moi?.. Vous voulez que je signe votre œuvre?

— Je l'exige.

— Voyons, c'est une plaisanterie... Vous me croyez un honnête homme, n'est-il pas vrai?.. Savez-vous que vous me proposez là une chose honteuse?

— Des mots!.. Je vous laisse l'honneur et le profit d'un succès, dont vous avez été l'ouvrier... L'œuvre est aujourd'hui à vous autant qu'à moi, puisque, sans vous, qui l'avez fait vivre, elle serait ici dans l'obscurité d'un tiroir. Elle n'est plus qu'à vous. Je la renie; je veux l'oublier. On vous en attribue la paternité, et les journaux que vous lisiez tantôt prononcent votre nom.

— Mon devoir me commande de démentir un bruit mensonger. J'écrirai aux journaux qu'ils se trompent.

— Vous ne ferez pas cela... Vous ne le ferez pas, parce qu'il y a une femme que vous aimez et qui vous aime...

— Alice Cavalier?.. Quoi! vous savez?..

— Je sais tout; elle m'a tout dit. On n'a pas de secrets pour un prêtre. Un prêtre n'est pas un homme.

René Marin, trop ému, ne remarqua pas l'amertume de ces paroles. Un silence s'était fait. L'abbé, par un effort énergique, parvint à dompter son trouble.

— J'ai entendu hier la confession de celle dont nous parlons, reprit-il avec une tranquillité voulue. Il dépend de vous de lui donner le bonheur dont elle est digne. Recueillez pour elle les bénéfices de notre victoire commune pour qu'elle accepte sans crainte et sans remords le mariage que son cœur désire. Puisqu'il m'est interdit, à moi, de les recueillir, qu'ils ne soient pas perdus, qu'ils fassent deux existences heureuses. Ce sera ma consolation : ne me la refusez pas. Vous trouverez dans la vie nouvelle qui s'ouvrira devant vous l'inspiration et le courage; vous travaillerez; avant peu, des ouvrages qui seront entièrement à vous viendront prendre la place de celui qui n'aura fait que leur ouvrir la voie et qui disparaîtra, dont le souvenir même s'effacera.

Un nouveau silence pesa, lourd, plein de gêne. René songeait.

— Non, cela ne se peut. Elle me défendrait elle-même d'accepter. Et puis, voulût-elle, encore serait-ce impossible! Je me déshonorerais à mes propres yeux.

L'abbé se dressa; son geste, sa voix révélaient une colère mal contenue :

— Ah! voilà le grand mobile, l'amour-propre! Et vous croyez aimer, faibles cœurs qui n'avez d'amour que pour vous-même et qui ne prenez de souci que de vos vanités humaines! Mais savez-vous que, si je pouvais aimer, moi, que, si j'étais de ceux qui peuvent avoir l'amour d'une femme, j'oserais tout pour conquérir ce sublime bonheur de la vie à deux. Savez-vous que j'aurais fait le sacrifice de tout ce qui m'est cher, de mon honneur de prêtre?

Il n'acheva pas sa phrase. Son regard venait de tomber sur la figure épouvantée de Mlle Françoise, dont il avait oublié la présence,

qui écoutait bouche béante, image vivante de la consternation. Il lui fit un signe rassurant :

— Laisse-nous, tante Françoise ; plus tard, tu reviendras.

Elle obéit docilement. Elle en avait assez entendu ; sa place n'était pas là ; cette discussion la terrifiait.

Elle alla, anxieuse, la tête perdue, s'asseoir sur une chaise de la cuisine. Des éclats de voix lui arrivaient de temps en temps et la faisaient tressaillir. Une clarté vague s'était faite dans son cerveau.

Quand, au bout d'une heure, elle entendit partir René Marin, elle se précipita dans le salon. L'abbé, assis près de la cheminée, où pétillait une haute flambée de bois et de papier, tisonnait avec fureur, jetait dans l'âtre, par poignées, les journaux parisiens laissés sur la table.

— Hé bien ? demanda-t-elle.

L'abbé répondit froidement à sa question, sans attendre qu'elle la précisât :

— Il persiste à refuser, mais demain il cédera, j'en réponds, car il l'aime.

Mlle Françoise était debout devant lui, muette, dans une immobilité de statue. Elle voyait bien qu'il souffrait, mais elle se sentait impuissante à le soulager. Le souvenir des paroles qu'il avait prononcées en sa présence la poursuivait, la remplissait de pitié, lui donnait le soupçon d'un drame douloureux.

Elle étendit la main vers une pile de journaux qui attendait l'auto-da-fé, la dernière :

— Grâce pour ceux-ci ! Je désirerais lire ce que l'on dit de toi...

Il les prit et les jeta au feu :

— Non... Je ne veux plus, entends-tu bien, qu'il soit question de cela entre nous... Jamais !

La cloche, qui s'était tue, recommença le glas. Il regarda s'éteindre la flamme qui consumait les dernières feuilles, puis, se retournant :

— La Margotte est sans doute morte à cette heure ; nous l'enterrerons après-demain. Tu écriras tantôt à l'architecte de l'évêché pour qu'il vienne ici, à l'heure où l'enterrement sera terminé. Vas, en attendant, me chercher les plans que tu avais fait exécuter ; nous les examinerons ensemble.

— Sauvé ! murmura-t-elle en joignant les mains.

Il soupira :

— Sois contente, nous ferons une belle église. Il faut bien que nous utilisions la fortune du cousin Jérôme.

GEORGE VAUTIER.

LES

POPULATIONS RURALES

DE LA FRANCE

LE NORD ET LE NORD-OUEST

(ARTOIS, PICARDIE ET FLANDRE.)

I.

ÉTAT INTELLECTUEL ET MORAL

I.

Chargé par l'Académie des sciences morales et politiques d'étudier l'état des populations agricoles, nous avons fait porter nos recherches d'abord sur la Normandie (1), ensuite sur ces autres régions qui forment la partie principale du nord et du nord-ouest de la France, la Picardie, l'Artois et la Flandre. C'est à elles que sont consacrées les pages qu'on va lire. Nous essayons d'y résumer les observations qui ont fait le fond de nos études et d'en dégager les conclusions d'une manière plus complète.

(1) Les études sur la Normandie, qui forment la première partie de ces recherches sur les populations agricoles, ont été réunies dans un volume qui en forme la première série. (Librairie Hachette.)

La désignation par provinces nous a paru devoir être conservée. Le département, bien que consacré par près d'un siècle d'existence, n'est et ne restera qu'une expression administrative et géographique. La province, outre le mérite qu'il n'était pas permis de négliger ici, de mieux répondre à la région agricole, demeure encore une personnalité morale à laquelle se rapportent de grands souvenirs historiques et, dans le présent, l'attachement profond de ceux qui y sont nés. Les noms de Provence ou de Touraine, par exemple, disent et diront toujours tout ce que les mots de Bouches-du-Rhône et d'Indre-et-Loire ne réussiront jamais à exprimer.

On a peu étudié les campagnes d'une manière étendue et suivie, soit par une préoccupation trop exclusive de la classe manufacturière, soit parce que les documens qui aident à les faire connaître sont eux-mêmes fort dispersés. Abondans sur l'agriculture, ils sont rares sur les populations qui s'y consacrent. La principale source ne peut être ici que l'observation, c'est-à-dire tout ce qu'il est possible de recueillir sur place par les yeux ou par le témoignage, relativement à l'état moral, à l'instruction, au régime de vie, à la situation de la propriété, aux salaires, etc. Ce qui détermine essentiellement la valeur des populations, c'est l'état intellectuel et moral, qui décide du bien-être par le bon emploi des forces. On doit tenir pour certain que tant vaut l'homme, tant vaut le pays. Nous devons donc d'abord et avant tout regarder du côté de l'individu et des familles.

La culture intellectuelle et morale suppose un fonds primitif qui agit sur elle et qu'elle modifie à son tour. La race et la tradition forment comme le terrain sur lequel ces populations sont appelées à développer leurs aptitudes. Il y a un esprit et un caractère propres à chacune de ces régions du Nord et du Nord-Ouest. Bien que moins prononcés que ceux du Normand, les traits qui forment le Picard ont été observés de longue date. Si l'on prenait soin de recueillir les anciens documens où ils sont consignés, on verrait que les qualités étaient solides, la tête vive, le cœur droit et bon, la volonté persévérante dans l'exercice d'une activité soutenue. Le type primitif, à mesure qu'on avance dans l'histoire, paraît perdre un peu de l'énergie et de l'initiative qu'il déploie au temps des grandes luttes de l'affranchissement des communes et dans les longues guerres. C'est un effet général de l'effacement provincial qui s'était partout produit. L'intendant Bignon, tout à la fin du XVIIe siècle, écrit dans son rapport sur la Picardie : « Le caractère principal des peuples de cette province est d'une part la lenteur, l'inaction, l'indifférence, et de l'autre la fidélité, la droiture et la *brusquerie*; ils sont peu susceptibles d'inquiétude pour acquérir des biens et des honneurs au-dessus de leur naissance; ils se contentent d'une possession paisible du peu de bien de leurs pères,

et le ménagent avec économie; ils soutiennent leurs familles ordinairement nombreuses, mais les impositions les réveillent et les rendent plus attentifs au gain. » Il n'y a que la moitié du portrait qui reste véritable. Bignon en prend à son aise avec les contributions comme moyen de réveiller les gens, et il attribue à la race des défauts d'inertie qui venaient de la mauvaise administration. Les Picards sont restés économes, ils ne sont plus inertes et imprévoyans. On fera la part de ce qui reste vrai dans ce que dit encore d'eux le même intendant : « Contens de vivre au jour la journée, ils sont ordinairement *pleins de bon sens*, mais nullement vifs et subtils, *quoiqu'ils sachent d'ailleurs aller à leurs fins. Ils vivent sans beaucoup de liaison avec les autres.* Ils sont difficiles à redonner leur cœur quand il s'est une fois éloigné. » — Ils sont bons soldats, tant parce qu'ils sont accoutumés à une vie dure, que parce que leur naturel les porte aux armes. » — La réputation de *mauvaise tête*, qui se rapporte à l'humeur plus qu'à l'esprit qu'ils ont fort rassis, est justifiée dans le passé par la *coutume du mauvais gré* qui existe dans ce pays, où il prend une extension désastreuse avec le *droit de marché* dont nous aurons à parler au sujet de la constitution et des modes de fermages. Le paysan picard est aujourd'hui essentiellement positif, moins ergoteur, moins porté à l'humeur processive que ne l'est le paysan normand, bien que le caractère soit assez souvent querelleur. Il a un éloignement naturel pour tout ce qui est chimère et aventure, et n'a jamais eu les grandes audaces des Normands d'autrefois, marins et colonisateurs. Doué de qualités d'observation remarquables, naturellement caustique, volontiers conteur, il représente encore assez bien le vieil esprit gaulois. On assure que cet esprit est servi par un patois pittoresque, qui d'ailleurs disparaîtra pour faire place à un français incorrect et défiguré par une prononciation désagréable. L'intelligence est plus vive au sud du même département de la Somme que dans la partie nord. On voit ce dont elle est capable dans les fabriques de Saint-Pierre-lès-Calais et dans d'autres villes industrielles. Nous devons relever plus qu'on ne le faisait au dernier siècle une certaine acuité d'esprit et habileté d'exécution dans les arts industriels. La finesse du campagnard deviendra délicatesse ingénieuse chez celui qui aura reçu l'éducation de l'artisan. Dans les métiers d'industrie, l'esprit picard déploie habituellement plus de souplesse et se montre plus capable d'assimilation que de grande et hardie initiative. Ces mêmes qualités se raffinent dans les carrières libérales et se retrouvent jusque dans les lettres. En présence de certaines dentelles de soie et de coton, ouvrages avec une prodigieuse finesse par les mains d'un artisan d'Amiens, la pensée se reporte sur l'esprit agile du poète picard qui a formé la trame si

légère de *Vert-Vert* et de *la Chartreuse*. Un de ces artisans patiens de la parole, façonnée comme une œuvre d'industrie, Voiture, fut aussi un Amiénois.

Voisin du Picard et du Flamand, l'Artésien participe des deux régions, un peu plus de la seconde que de la première. Pays de travail appliqué et de réflexion, quand un peu de mollesse et trop de bonne chère ne s'y opposent, l'Artois a vu naître Suger au XIIe siècle, Daunou au XVIIIe, il compte des érudits et des légistes et peu de poètes; le Boulonnais, où est né Sainte-Beuve, forme une région à beaucoup d'égards distincte et originale. Le paysan y est plus éveillé et plus vif. Je lis encore dans le curieux rapport de ce même intendant Bignon, parlant des gens de l'Artois : « L'activité, l'ardeur et le savoir-faire ne sont point le caractère de *cette nation*. » Il verrait le contraire s'il vivait de nos jours. Il n'y a pas de meilleurs ni plus avisés agriculteurs que les Artésiens. Mettez un homme à un régime qui l'épuise et prononcez ensuite qu'il est né débile : voilà comment raisonne notre intendant, qui tenait évidemment à ne pas se brouiller avec les puissances. L'Artois mettra plutôt trop de vivacité et d'âpreté dans ses griefs insérés aux cahiers de 1789, quelque légitimes que soient beaucoup de ces plaintes. L'ardeur qu'il déploiera dans les travaux de tous genres, après cette révolution qui affranchit la propriété et le travail, est un complet démenti aux reproches d'engourdissement et de défaut de savoir-faire. Lorsque la liberté fut rendue aux achats et aux ventes et qu'une grande quantité du sol fut mise à la disposition des acquéreurs, l'essor vers la propriété se fit tantôt dans le sens de la petite, qui d'ailleurs existait déjà, tantôt, et dans des proportions plus étendues, dans le sens de la moyenne, ce qui fut alors dans le reste de la France un fait beaucoup plus rare. Toute une population de moyens propriétaires sembla sortir du sol dans les circonscriptions d'Arras, de Saint-Pol, de Saint-Omer. Le capital était prêt : l'esprit qui le met en jeu fit voir qu'il ne l'était pas moins.

Ce ne sont pas certes les qualités natives de race et de tempérament, d'intelligence et de caractère qui manquent à notre vieille Flandre. On peut remarquer sans doute quelques différences entre la Flandre wallonne ou *gallicane*, comme on la nommait, et la Flandre maritime ou *flamingante*. Elles se sont fondues dans une sorte d'unité morale, quoique discernables encore. Nulle de nos provinces ne fut élevée davantage à l'école d'une forte indépendance, depuis le temps où elle eut ses rois, fort petits rois, à vrai dire, rois de Thérouanne ou de Cambrai, dont les états sont devenus des arrondissemens. La somme des franchises locales qu'elle devait conquérir et garder profitait singulièrement aux intérêts agricoles

et industriels. Arthur Young ne se trompait pas sur cette relation entre les libertés et la prospérité territoriale : « C'est près de Bouchain, écrit-il, que commence la ligne de démarcation entre la culture française et la flamande : d'où il suit que la ligne de démarcation entre les deux agricultures s'accorde exactement avec l'ancienne ligne qui séparait les deux états. La division reparaît toujours entre le despotisme de la France qui déprimait l'agriculture et le gouvernement plus libre de ces provinces qui la développait. Cette distinction ne vient pas du sol, car il n'est guère permis d'en trouver un plus beau que celui de la vaste et fertile plaine qui s'étend presque sans interruption jusqu'à Orléans; mais la plus grande partie est honteusement négligée. » Cette vie municipale et ces garanties plus grandes qui agissaient sur les esprits et sur les volontés agiront aussi sur le sol.

C'est encore un intendant qui, dans un rapport également destiné au duc de Bourgogne, trace le portrait des Flamands avec une spirituelle exactitude. Il les montre « presque tous gros, gras et grands, la jeunesse d'une belle venue, tous d'un naturel pesant et lent dans la manière d'agir, cependant très laborieux tant pour la culture des terres que pour les manufactures et le commerce, qu'aucune nation n'entend aussi bien qu'eux. Ils sont fort ennemis de la servitude et grands amateurs de la liberté : on les gagne plus aisément par la douceur que par la force. Ils aiment et haïssent tout différemment de nous. Ils se fâchent aisément et se réconcilient de même ; jamais bien sensibles à aucun égard, ils se consolent de tout ce qui pourrait leur arriver de pis; ils ont de l'esprit et du bon sens sans avoir l'imagination vive. C'est peut-être pour cela qu'ils aiment à boire entre eux, à faire leurs affaires et leurs marchés le verre à la main, et ils le font si bien qu'ils trompent quelquefois ceux qui croient être plus fins qu'eux. » Le même ajoute : « Ils sont fort attachés à la religion catholique et principalement aux dévotions monacales; ils sont exacts à la messe et aux sermons, le tout sans préjudice du cabaret, qui est leur passion dominante. » Déjà pourtant le même intendant remarquait un certain progrès moral des habitudes : « Il était autrefois assez ordinaire à la populace, dans la chaleur de la débauche, de se battre à coups de couteau, et ils se tuaient impunément; les coupables se sauvaient aussitôt dans les églises, où ils étaient à couvert des recherches pendant que leurs amis négociaient leurs accommodemens; mais comme le crime n'a point cette ressource sous la domination du roi, les homicides y sont présentement plus rares. » Autre trait non moins caractéristique : « Les Flamands naissent tous avec du courage, mais ils n'aiment point la guerre, tant parce que la fortune ne s'y fait point

assez promptement à leur fantaisie, que parce qu'ils n'aiment point à l'acheter par une sujétion qu'ils regardent comme une bassesse. On a vu, par les actions des armateurs de Dunkerque et des régimens de Soire et de Robeck pendant la guerre, que les Flamands ne le cédaient en valeur à aucune nation de l'Europe. » Enfin je note ce qui est dit des femmes. « Les femmes y sont belles et blanches, mais leur beauté se passe aisément; elles ont plus d'esprit et de bonnes qualités que les hommes; elles sont sages tant par le tempérament que par le peu de talens et d'attachement des hommes. La vue d'un établissement les mène quelquefois trop loin, mais le mariage y opère si bien qu'il fait toujours une femme vertueuse d'une fille coquette. Aussi les maris n'y sont point jaloux. Les femmes qui font la plus grande partie de leurs affaires de maison jouissent d'une entière liberté, prenant part aux festins de leurs maris et buvant aussi bien qu'eux. » L'intendant termine par d'intéressans détails sur les qualités économiques et sur le goût des fêtes : « Ils sont aussi sobres dans leur domestique que passionnés pour la bonne chère en compagnie. Mais surtout ils sont louables de ce qu'ils proportionnent toujours leurs dépenses à leurs revenus, ne se faisant point d'affaire de diminuer leurs trains et équipages quand leurs rentes diminuent, et l'on peut dire qu'il y aurait eu bien des familles réduites à la mendicité pendant la guerre sans cette ressource. Au reste, ils sont tous, hommes et femmes, grands amateurs de fêtes publiques; chaque ville et chaque village a la sienne qui dure huit jours; c'est ce qu'on nomme kermesses. L'ouverture s'en fait par une procession du saint sacrement, où l'on ne manque jamais de voir des représentations de géans, de grands poissons, de saints, de diables. Le paradis, l'enfer, tout cela marche en cortège par la rue et fait le divertissement général du public. »

Solide et sensé chez le paysan, l'esprit flamand est moins capable peut-être de s'affiner que celui d'autres habitans du nord de la France, il reste ce qu'il est originairement jusque dans les hautes études libérales. C'est le même génie patient qui trace son sillon avec profondeur chez ces jurisconsultes d'une puissance robuste dans leur subtilité même, portant sans fléchir le fardeau d'un savoir immense, comme un Merlin, de Douai, chez de savans naturalistes ou chimistes acharnés à leur œuvre, et chez ces agronomes qui mettent leur énergie persévérante à drainer et à cultiver leur sol. Ce judicieux esprit flamand n'exclut pas les goûts et les aptitudes artistiques. On rencontre fréquemment l'amour inné du dessin et de la couleur chez de jeunes campagnards, dans ce pays qui vit naître Watteau. La population des villes flamandes se porte vers les tableaux, les musées de tout genre. Le paysan est plus sensible que le Nor-

mand ou le Picard ne l'est en général aux charmes de la musique, qui devient une passion chez l'homme des villes. Autrefois l'ouvrier tisserand accompagnait sa tâche solitaire d'un chant souvent plaintif. Le chant est encore fréquemment associé au travail, mais, le plus souvent, il l'est au plaisir et entonné en commun. On ne voit nulle part plus de sociétés chorales, de fanfares, de musique populaire, de concerts de toute espèce. La Flandre est restée un pays de sociabilité. Ce vieil instinct sociable, que le Picard a peu, — si remarquable à côté de ce flegme, de cette taciturnité traditionnelle, a, pendant et depuis le moyen âge, pris bien des formes successives. Aujourd'hui encore il multiplie les associations de toute nature.

Si l'on ne s'associe, on se réunit. Ce genre de littérature populaire qui s'appelle la chanson est le plus abondant de tous en Flandre, et elle sort souvent du cerveau des ouvriers. Elle va de l'atelier gagner la chaumière. Ces petites compositions, légères de fond, sinon toujours de forme, ne sont pas des chefs-d'œuvre; elles rasent plutôt la terre qu'elles ne prennent haut leur vol; elles ne manquent pas d'ailleurs d'une malicieuse bonhomie et sont volontiers satiriques. Un de ces chants populaires eut un certain succès à Lille au moment où l'économiste Blanqui avait dénoncé avec une sorte d'emportement généreux les caves malsaines de cette grande cité industrielle. Les ouvriers prirent parti pour les caves dans la chanson : *la Cave et le Grenier*; ils étaient surtout frappés des inconvéniens de l'ascension. Ils se moquèrent des « savans de Paris, » lesquels jouèrent un peu dans cette affaire le rôle du personnage qui veut empêcher la femme de Sganarelle d'être battue. Mais les caves furent assainies ou évacuées : c'était la seule chose importante.

Nous pourrions pousser plus loin cette simple esquisse des qualités natives. Voyons ce que l'instruction y ajoute, et quel est à cet égard l'état des populations des campagnes dans ces régions du Nord et du Nord-Ouest.

L'instruction est nécessaire partout; elle l'est surtout pour les races un peu lourdes. Longtemps elle fut négligée dans ces provinces, où les petites écoles ne manquaient pas, non plus qu'ailleurs, mais où elles étaient peu suivies et portaient peu de fruits. L'instruction primaire ne s'y fonda véritablement qu'à la suite de la loi célèbre de 1833. Aujourd'hui ces départemens, qui ont eu un peu de peine à prendre leur essor, occupent une bonne moyenne. Qu'on me permette ici quelques chiffres. Dans un relevé récent, nous trouvons la Somme représentée, pour la population scolaire, par un peu plus de 14 pour 100 sur la population totale, l'Oise également, l'Aisne par 13.7, le Pas-de-Calais par 15.4. Or le chiffre le plus haut pour

la France dépasse à peine 18 pour 100 et tombe à 10, exceptionnellement à 9. Pour la Flandre française, il faut distinguer les régions. Peut-être n'en existe-t-il en France aucune qui soit mieux dotée d'établissemens scolaires que l'arrondissement de Lille; la dernière statistique signale 340 écoles publiques et 116 établissemens libres. Dans l'ensemble des départemens du Nord, l'enseignement congréganiste comptait, en 1880, dans les écoles publiques et dans les écoles libres, plus d'un tiers des garçons et plus des deux tiers des filles. Ces proportions ont été modifiées depuis les récens efforts faits pour *laïciser*, notamment à Lille. Mais le département du Nord trouve un obstacle à l'instruction primaire dans la persistance de la langue flamande, qui garde ses positions, non-seulement parmi les populations de la Flandre flamingante, c'est-à-dire des arrondissemens de Dunkerque et de Hazebrouck, mais dans quelques régions de la Flandre wallonne. Les écoles congréganistes s'en sont tenues d'une façon trop exclusive à l'emploi de cette vieille langue des paysans populaire et traditionnelle. Le flamand, qu'on peut conserver, au reste, si son maintien est compatible avec une autre langue concurrente, a le tort d'intercepter les communications avec les autres Français, et il nous est arrivé à nous-même de nous sentir un peu étranger dans ces campagnes. Le principal tort du flamand est de rendre l'instruction de l'enfance très difficile. Il faut commencer par lui enseigner la langue dont on se servira pour l'instruire. Cela complique fort les choses. Comment pourtant ne pas apprendre notre langue à ces jeunes Français? Le pourrait-on sans une sorte de trahison nationale? Nous avons lieu de regretter de n'avoir pas appris la langue française depuis Louis XIV à nos paysans d'Alsace. La leçon doit nous servir, même dans une contrée où nous n'avons pas les mêmes sujets de crainte pour l'avenir. Les obstacles qui se sont opposés jusqu'ici à une efficacité plus profonde de l'instruction primaire sont, dans ces départemens du Nord et du Nord-Ouest, les mêmes que partout ailleurs : c'est le peu d'exactitude à assister aux classes, c'est le temps trop peu prolongé de l'école, qui s'arrête trop souvent à l'âge de la première communion, c'est la négligence de certains parens à envoyer leurs enfans à l'école. On verra ce que produira dans un avenir prochain l'instruction rendue obligatoire et gratuite. Quant au présent, je remarque que ces paysans, qu'on serait tenté de croire moins soucieux de l'instruction pour leurs enfans que l'artisan des villes, à qui on en parle sans cesse, envoient, au contraire, leurs enfans à l'école dans une proportion supérieure à celle des ouvriers de manufacture.

On a tenté de louables, mais insuffisans efforts, pour répandre l'instruction agricole dans ces provinces. Présentons ici une observa-

tion. Nous sommes loin de contester l'opportunité et les mérites de l'enseignement primaire de l'agriculture, qu'on inaugure aujourd'hui, mais nous croyons que l'enseignement horticole offre plus de chances de succès. L'école en a les élémens plus à sa portée, il est moins compliqué, et d'ailleurs plus naturellement favorisé par un goût inné chez les enfans. L'enseignement horticole confine au reste par bien des côtés à l'agriculture. Il est loin de tenir la place que nous voudrions et qui est à désirer. Enseignement approprié à l'instruction primaire s'il en fut, il a pour théâtre le jardin de l'école, ce jardin que nous voudrions voir partout et qui manque dans quantité d'endroits où il serait si facile de l'avoir. C'est là vraiment que l'enfant trouve la matière d'un travail agréable, salutaire à l'âme comme au corps. On parle beaucoup de « leçons de choses ; » qu'on en cite de meilleures que celles-là et qui éveillent davantage l'esprit d'observation ! Au sortir de l'école, l'enseignement de l'agriculture, organisé à divers degrés par la loi nouvelle, s'offrira à l'adulte sous plus d'une forme. Il est évident que les ouvriers ruraux, qui composent la majorité des enfans de l'école primaire, ont peu de chose à en tirer, tandis que le jardinage leur profitera presque toujours directement. Les notions agricoles plus avancées devront d'ailleurs, selon nous, pénétrer même dans la petite culture. La science tient une place remarquable dans ces cultures industrielles du Nord. On n'imagine pas à quel degré de perfectionnement, par exemple, celle de la betterave est poussée en vue de la fabrication du sucre; les méthodes d'élevage et d'engraissement du bétail veulent être aussi propagées même chez les petits cultivateurs. Tout cela est à créer. On dit que l'exemple leur sert beaucoup. Soit : mais l'instruction, présentée méthodiquement, n'en a pas moins, dans les conditions actuelles, à jouer son rôle avec plus de régularité et d'efficacité. L'instruction agricole directe existe à peine. A défaut d'elle, ce qu'il faut louer, c'est l'action utile exercée par les sociétés d'agriculture. Elles existent en très grand nombre dans ces départemens ; elles n'y ont pas seulement une importance pour la science théorique, elles instituent des concours, distribuent des primes et des médailles, elles encouragent par des récompenses l'enseignement agricole dans les établissemens scolaires. A quels progrès ne se sont-elles pas associées? A Lille, à Douai, à Arras, à Boulogne, à Saint-Omer, à Amiens et dans les autres centres où elles existent avec un développement exceptionnel en France, on les a vues provoquer d'utiles enquêtes, ici sur l'étendue des portions de territoire soumises au drainage, ailleurs sur telle expérience à propos d'une espèce de plante ou de bétail. Elles contribuent, avec un petit nombre de recueils et de journaux spéciaux, à entretenir le mouvement des idées agricoles dans le pays. Placées au

centre de chaque arrondissement, elles ont un mérite auquel on se reprocherait de ne pas rendre hommage dans un pays comme le nôtre, où l'association est loin d'être aussi développée qu'en Angleterre; elles groupent depuis une cinquantaine d'années les représentans de la grande propriété et l'élite de la moyenne. Les comices agricoles achèvent de donner la même impulsion. Dans aucune région de la France, il faut le répéter, les esprits ne sont aussi portés vers l'agriculture, avec ce caractère remarquable que la vie industrielle et le développement agricole se déploient ici côte à côte et croient avec raison leurs destinées solidaires, au lieu de les considérer comme opposées les unes aux autres, ainsi qu'on se le figure assez fréquemment ailleurs.

Il est nécessaire que l'instruction pénètre dans la ferme sous d'autres formes spéciales. Nous touchons à un point dont on commence à se préoccuper sérieusement : l'insuffisance de la comptabilité agricole. La plupart des cultivateurs, dans ces provinces du Nord et du Nord-Ouest, où il semble qu'on puise dans l'air un sens judicieux et de sages habitudes, ont un certain ordre, mais qui n'est pas assez complet; il manque d'un élément essentiel. A vrai dire, une bonne comptabilité agricole est presque partout absente, si l'on excepte quelques grandes fermes. Qu'est-ce qu'une industrie et qu'est-ce qu'un commerce sans comptabilité? et l'agriculture est à la fois l'un et l'autre. Ceci nous mène à signaler une autre lacune. On forme peu de fermières capables, de ces maîtresses femmes, comme il en existe encore pourtant quelques-unes, célèbres dans tout un département. Les filles des grands fermiers croient s'élever en devenant des demoiselles. Elles prennent en dégoût tout ce qui, dans la ferme, affecte les sens d'une manière peu agréable, surtout les occupations sérieuses et réputées monotones, bien à tort, de l'agriculture. Quelles bonnes comptables eussent pu faire ces demoiselles manquées! Trop souvent aussi les filles de moyens fermiers, qui ont moins de raisons pour aimer le luxe et le confortable que donne la richesse ou la grande aisance, prennent le chemin de la ville. A défaut du couvent ou du pensionnat, elles entreront en boutique à Amiens, Arras, Lille, etc., elles coudront des gants, feront des fleurs, deviendront citadines par leur mariage. Il y a lieu de compléter le chapitre relatif à la ferme dans nos réformes sur l'instruction du sexe féminin.

Je n'ajouterai qu'un mot sur l'instruction dans les campagnes. Assurément, elle y a fait de notables progrès et elle en fera de plus grands encore. On mettra de plus en plus les bibliothèques à leur portée, les cours d'adultes, les conférences. Toutes ces choses et d'autres de même nature peuvent avoir des effets utiles si l'indis-

crète ingérence de l'esprit de parti ou de système ne s'en mêle pas trop. Mais on ne peut s'empêcher de trouver un peu pauvre la pâture intellectuelle de ces mêmes campagnes. Les populations du Nord et du Nord-Ouest n'ont pas les ressources du soleil et de l'imagination du Midi. Un livre qu'on lit et relit comme en Angleterre, en Ecosse, aux États-Unis, leur fait défaut. Cette source commune, où tous ceux qui savent lire trouvent un aliment moral, pour ces pays, c'est encore la Bible. Pour mille raisons, inutiles à dire, elle a peu de chances de prendre aujourd'hui cette place dans un pays où les populations rurales se déshabituent de lire même l'évangile. On a essayé sans chance aucune de succès, à l'époque de la révolution, de l'enseignement civique donné sous des formes inacceptables. Fera-t-on mieux? Espérons-le, sans nous dissimuler les difficultés, qui sont grandes. On ne peut ressusciter à coup sûr, relativement à l'histoire, les vieilles légendes. Cette façon naïve d'apprendre et de retaire l'histoire charmait autrefois les populations et gravait dans leur imagination en traits vivans, encore que chimériques, les grands événemens et les grands hommes. Mais l'histoire raisonnable et patriotique, exempte de ces haines qui ne sont qu'une des formes de l'esprit de parti, en prendra-t-elle la place? Il faudrait y tendre. Le journal à cinq centimes, aux mains du cultivateur, se charge presque seul de son éducation politique. Il l'y cherche peu, à vrai dire; ce qui l'intéresse surtout, c'est la chronique des grands crimes, et pourvu qu'il puisse suivre les péripéties des procès célèbres depuis l'arrestation du coupable jusqu'à sa mort sur l'échataud ou son envoi à la Nouvelle-Calédonie, il tient le plus souvent son journal quitte du reste. Un livre survit pourtant, c'est l'almanach. Encore a-t-il perdu son unité. Il a pris couleur comme tout le reste. Il est difficile de ne pas remarquer que c'est là une alimentation un peu vide. Tout cela soit dit sans contester l'immense utilité de l'instruction dans nos provinces du Nord et du Nord-Ouest, et les services de premier ordre qu'un développement intellectuel supérieur a rendus déjà aux progrès agricoles dont nous aurons plus tard à parler.

II.

On ne peut se flatter de trouver pour l'appréciation morale des campagnes une formule qui convienne à tout le monde. Ne savons-nous pas que les uns ont l'heureuse chance de voir partout le progrès, tandis que les autres ont le malheur de voir partout la décadence? Les populations rurales ont été particulièrement sujettes à ces oppositions de point de vue. On faisait avec elles des idylles au

XVIIe et au XVIIIe siècle. Après les sauvages elles étaient l'innocence même. De nos jours, on les a peintes sous des traits souvent odieux dans le roman et au théâtre. On a mis sous nos yeux le paysan madré et voleur, on a fait moins le portrait que la caricature de nos villageois. Tous ces tableaux qui ne représentent que certains côtés, grossis démesurément, n'ont pas fort heureusement la prétention d'exprimer avec exactitude la réalité tout entière et l'ensemble d'une population qui forme la classe la plus nombreuse de notre pays. Non, cette grande classe agricole ne mérite pas d'être traitée de la sorte, quelles que soient les réserves à faire, et la part du mal, qu'il nous faudra reconnaître, mesurer et décrire.

Le jugement qu'on peut porter d'une classe de la population n'est pas seulement absolu, il est aussi relatif, et il implique un certain degré de comparaison tantôt avec le passé, tantôt avec les autres parties de la société. Il est indispensable de se conformer à ces règles pour bien juger les populations agricoles.

Ce qui s'impose ici, c'est la comparaison de la population rurale et de la classe ouvrière. La première, quoi qu'on en ait pu dire, est moralement supérieure. On y trouve d'abord un développement plus grand des qualités de travail assidu et d'économie. Quant à ce qu'on nomme les mœurs, elles laissent assurément beaucoup à désirer dans les campagnes; la part à faire aux entraînemens de l'âge et des sens est grande dans ces provinces; mais il y a loin de là, on doit le dire, au libertinage habituel et raffiné, à la profonde perversion morale de la débauche et aux vices qui lui servent de cortège dans les villes. On est placé sous l'empire de meilleures influences. L'air pur, l'activité saine de la vie en pleins champs, semblent mettre le plus souvent obstacle à ces effets d'une fermentation que développent les occupations sédentaires, les lieux renfermés, les excitations de tous genres et les mauvaises lectures. Les campagnes sont à l'abri des causes qui font que dans les villes le vice s'appelle légion, qu'il y a son organisation, son budget. Elles ignorent au moins d'une manière habituelle les chômages du travail qui font de la misère une occasion de chute. On n'y voit guère le vice éhonté s'étaler effrontément et devenu un métier. Elles échappent enfin à cette autre plaie des villes de fabrique, les unions illégitimes. Le contraste à ce dernier point de vue est sensible entre Amiens, Saint-Quentin et les autres villes de fabrique du Nord, et les populations rurales qui les environnent. Les statistiques mises en lumière par des écrivains moralistes ou économistes ne nous laissent pas ignorer quelle énorme place tiennent dans les villes populeuses du Nord et du Nord-Ouest ces unions passagères. Les deux sexes s'y associent dans une vie

de dissipation et d'imprévoyance; il est rare que le caprice ne finisse pas par rompre ces liens qu'il a formés. L'union libre, comme on prétend nommer aujourd'hui ces sortes de cohabitations, est tolérée, acceptée dans ces villes, au point qu'on l'y remarque à peine. De telles mœurs sont absolument incompatibles avec le genre de vie du paysan, et on peut dire avec sa nature même. Il y a dans les mêmes villes un concubinage plus régulier. Plus honnête d'allures et d'habitudes, il semble qu'il ne lui manque que les formes légales et le sacrement pour devenir une union vraiment morale que la société puisse avouer. Le paysan ne répugne pas moins à ces unions illicites d'une nature plus ou moins durable qu'à celles qui ressemblent à des loyers à courte échéance. Je ne veux pas dire que le frein religieux et moral n'y soit pour rien en nombre de cas, que l'opinion, restée sur ce point très sévère dans les campagnes, ne s'y oppose pas avec énergie. Mais je crois voir ailleurs les motifs déterminans qui corroborent la haine instinctive du paysan, non-seulement dans ces sages provinces, mais à peu près partout, contre tout ce qui sent le désordre établi à demeure. Il veut un vrai foyer dont il soit maître, il veut être maître de sa femme, en avoir la possession durable et assurée, vivre avec elle dans une association d'intérêts tout aussi bien que d'affections. Le souci de la propriété et celui des enfans reconstitueraient pour lui le mariage régulier quand même mille causes l'ébranleraient ailleurs. Ce n'est pas lui qui fera jamais abus des facilités du divorce. La stabilité de la vie, la fixité des contrats sont les choses du monde auxquelles il tient le plus. La femme des campagnes accepterait encore moins la condition humiliée qui peut la faire renvoyer d'un jour à l'autre comme une servante. Aussi a-t-elle en général les vertus de la femme. Dans ces campagnes flamandes, où les filles ne savent pas toujours résister, l'adultère de la femme est une exception des plus rares. Allons plus loin : le ménage est en général satisfaisant. La rudesse du mari, quand elle se montre, ce qui est un peu plus fréquent peut-être en Picardie, est le plus souvent superficielle. Le paysan, le fermier picard obéit au tempérament indigène, quand il s'emporte, gronde, crie et tempête, mais cela tombe vite, et la femme, qui connaît ces humeurs-là, s'en émeut rarement beaucoup. N'a-t-elle pas d'ailleurs la ressource de reporter ses vivacités sur ses enfans? Femme soumise, elle dit encore, comme au bon vieux temps, *notre maître*, en parlant de son mari. Mais elle est maîtresse à sa place, et en tout elle a sa part d'influence. Conseillère écoutée, elle a droit de vote au logis, quand il s'agit de quelque marché à conclure.

Elles sont, nous devons le dire bien haut, l'honneur de nos cam-

pagnes et de notre pays si calomnié, ces excellentes ménagères! En est-il en Allemagne ou en Angleterre qui pourraient se vanter de valoir mieux? C'est grâce à elles que la ferme flamande, et j'étends aussi l'éloge à la plupart des demeures dans ces rurales régions, est restée à l'intérieur fidèle à sa propreté proverbiale. Il n'est pas jusqu'au roman qui n'ait décrit, célébré cet esprit d'ordre, cette vaisselle nombreuse, ces cuivres brillans. Dans la grande ferme, quelque zélée servante, élevée dans ces traditions, se charge de ces soins minutieux et incessans. Dans les moyennes et surtout dans les petites, c'est la maîtresse de maison elle-même qui les prend à cœur. Frotter avec du grès la pelle, la pincette, la crémaillière, voilà une de ses fonctions importantes! Chaque samedi, la maison du plus humble cultivateur est ainsi nettoyée et frottée. La femme romaine filait, la femme flamande balaie et frotte. Elle y met son honneur. La plus légère tache, la moindre poussière serait un opprobre à ses yeux et devant les autres femmes. La propreté ainsi entendue finit presque par être une vertu, au sens où l'ont dit certains moralistes. Ces ustensiles, si bien tenus et si bien rangés, plaisent à l'œil et, pourquoi hésiterait-on à le dire? à l'esprit. Un Grec qui savait ce que c'est qu'un ménage rural et mieux encore ce qu'est la beauté, Xénophon, trouve *belles* cette tenue de la ferme et jusqu'à ces potiches propres et luisantes; il déclare *belle* l'image de l'ordre répandue sur tous ces humbles détails. On a le droit de citer ces descriptions antiques en contemplant ces intérieurs de fermes. On se reporte aussi sur ces tableaux flamands qui n'eurent pour se faire goûter qu'à en reproduire les modestes splendeurs.

Sera-t-il permis de le dire en passant? nous n'avons pas aperçu sans un peu de mélancolie, indigne peut-être d'un économiste, le vieux rouet qui se cachait délaissé dans le coin obscur de quelqu'une de ces fermes de la Flandre. Que n'a-t-on pas dit des pauvres femmes des Flandres dépossédées par la mécanique! Ces plaintes douloureuses regardaient surtout la Belgique, mais elles nous concernaient aussi. L'opération pouvait être nécessaire, mais qu'elle a été cruelle! Ce fut en peu d'années comme une destitution brutale du travail à la main, seule ressource de milliers de pauvres ouvrières, et, pour d'autres, accessoire du moins d'une certaine importance. Le rouet tirait son prix d'autres considérations. Lorsque, dans ces fermes, le regard tombe sur quelqu'un de ces métiers méprisés et honnis, comment ne pas se dire tout bas qu'après tout le pauvre engin avait pendant des siècles représenté une des faces de l'existence de la femme rurale? Quand le labourage et les semailles étaient finis, et que les garçons s'occupaient à soigner le bétail à l'étable, les femmes reprenaient aussi les ouvrages d'hi-

ver. Elles filaient pendant de longues heures le lin qu'on employait dans les fabriques. Filles, elles s'essayaient à une tâche qui était aussi une distraction et où elles ne s'éloignaient pas du regard des mères. Devenues femmes, elles y trouvaient une occupation utile et lucrative à quelque degré pour la famille : aïeules, elles y employaient des heures qui risquent parfois aujourd'hui de se consumer dans l'ennui. Ce petit salaire représentait pour la femme comme son apport personnel : on l'en estimait davantage, et elle en ressentait quelque fierté. Aujourd'hui, la jeune fille se livre encore à ce travail traditionnel de son sexe depuis les temps les plus antiques ; mais le métier à filer n'est plus là comme l'image d'un bon génie domestique : il est dans un atelier commun, qu'on va gagner chaque matin, pour ne revenir que le soir, à Lille, à Roubaix, dans une de ces nombreuses villes de fabrique, ruches banales où viennent se grouper toutes ces abeilles du travail pour se disperser à heure fixe. Le salaire a augmenté, il est vrai, et c'est un bienfait incontestable, mais on se demande s'il n'a pas fallu payer cet avantage matériel d'un prix moral trop élevé, et si rien peut compenser suffisamment ce faisceau de la famille rompu à un âge où la faiblesse physique et morale a le plus besoin de ménagement et d'appui.

Ce qui certainement s'est le plus modifié dans la famille rurale, ce sont les rapports des parens et des enfans. On doit dire d'elle désormais ce que nous entendons répéter de la famille urbaine, que les parens sont devenus plus tendres et les enfans moins respectueux. Châtier a cessé d'être une des marques de l'amour paternel et maternel. Il n'y a pas un siècle que la verge pour fouetter était comme un meuble de ménage indispensable dans ces maisons de cultivateurs. On ne comprenait pas l'éducation sans ce petit ustensile. Aujourd'hui la main, toujours prompte, ne frappe plus que la joue, mais cette vive façon de se décharger de sa mauvaise humeur n'a rien de systématique au point de vue de l'éducation. Il y a des moralistes qui le regrettent. Le fouet dans le jeune âge leur paraît comme une inoculation qui préserve plus tard de châtimens plus graves. Opinion exagérée sans aucun doute : il n'est pas absolument nécessaire d'avoir été battu pour devenir honnête homme, mais un peu de crainte ne nuit pas chez l'enfant, pourvu qu'on n'en abuse pas. Rien de pire que l'affection toute d'instinct, molle et trop aveugle. Cette excessive faiblesse ôte à l'autorité paternelle et maternelle son prestige et sa force. « La *gâterie*, nous disait un de ces campagnards offusqué par ces habitudes trop molles, est devenue le mal de nos pays. Aussi y a-t-il plus d'enfans ingrats qu'autrefois. C'est tout simple : ces enfans ont pris l'habitude de se voir tout sacrifier. Ils croient toujours, arrivés à l'âge mûr, que leurs parens leur doi-

vent tout, eux rien à leurs parens. Ce devrait être à leur tour de les traiter comme ils furent traités eux-mêmes. C'est tout le contraire. A quoi bon des parens qui ne vous gâtent plus? Aussi ne leur rendent-ils pas toujours même les soins élémentaires. C'est une imprudence aux vieux parens de se dessaisir de leurs biens par des donations anticipées à leurs enfans qui n'ont plus rien à ménager. Ces parens là paient cher souvent cette dernière preuve de tendresse, qui n'amène que rudesse et délaissement. »

Après le groupe de la famille, qui s'impose d'abord à quiconque veut juger sainement de la situation morale des populations, d'autres signes peuvent éclairer sur l'état des mœurs. Tels sont la criminalité et le plus ou moins de développement de l'intempérance dans les populations agricoles. Ce dernier sujet intéresse, on ne le sait que trop aujourd'hui, notre pays tout entier, car il s'agit de l'avenir de la race, de ses forces intellectuelles et physiques, comme il s'agit de l'honneur de la civilisation.

Nous ne pouvons reconnaître dans la criminalité la mesure absolue de l'etat moral. La statistique laisse ici dans l'ombre, en mal et en bien, trop d'élémens essentiels. Elle omet les vices qui dégradent, sans mener le plus souvent ceux qui s'y abandonnent en police correctionnelle ou en cour d'assises. Elle omet absolument les qualités et les vertus qui font l'honneur et la force d'un pays. Si les peuples heureux n'ont pas d'histoire, les peuples vertueux n'ont pas de statistique; il n'y a pas de registres pour le sacrifice et le dévoûment. Enfin on peut citer des pays où la violence des passions, ordinairement en rapport avec le climat, produit des crimes de tout genre sans qu'on puisse rien en conclure contre la masse qui est sage, tempérante, et capable de tirer du même fonds d'énergie d'exceptionnelles vertus. Nous avons affaire ici à des populations plus calmes qui valent surtout par une certaine moyenne de qualités. On peut dire qu'il y aurait pour ces régions lieu de se féliciter a beaucoup d'égards si cette statistique du bien était possible. On s'accorde avec raison à les mettre au nombre des meilleures. En tout cas, c'est une bonne note que la part relativement assez faible de la criminalité dans les départemens qui forment la Picardie, l'Artois et la Flandre, surtout si l'on a égard à ce qui en revient aux campagnes. Les attentats contre les personnes y sont rares, et ceux de tous qui sont devenus les plus fréquens, les attentats contre la pudeur, sont de beaucoup pour la plupart à la charge des villes. Les assassinats, les empoisonnemens sont des crimes exceptionnels dans ces campagnes; ils y ont le plus souvent pour mobile la cupidité; la violence produit beaucoup moins de meurtres qu'autrefois. Je crois même qu'on se trompe en déclarant que, d'une manière

générale, les crimes étaient plus rares au temps passé chez les paysans. Les natures grossières et sauvages, que rien ne peut refréner, n'ont jamais manqué. Chez beaucoup la religion n'était qu'une superstition grossière. Il est d'ailleurs à remarquer que la police se faisait à peine dans les campagnes; la rumeur publique, moins prompte à s'éveiller, faute de communications, était moins sûre de se faire entendre. Les habitudes générales de probité ne paraissent pas avoir fléchi non plus dans les relations de quelque importance, et les gros vols sont peut-être plus rares, de même qu'ils sont plus fréquemment découverts. Rien de moins inusité dans le passé que les vols de légumes, de volailles, même de moutons, d'ânes, de chevaux, auxquels se joignent des attentats plus graves contre la propriété, comme empiètemens sur les limites du bien d'autrui. Les preuves de ces méfaits abondent dans le *Journal du sire de Gouberville*, dont nous avons eu occasion de parler ici même. Les vols à main armée étaient fréquens en Picardie. On nous signale tels bois comme entachés d'une mauvaise renommée. On ne pouvait y passer, au dernier siècle, sans courir les plus grands risques. La contrebande du sel de gabelle et du tabac était très répandue dans plusieurs pays, comme celui d'Abbeville; elle y créait une population extrêmement dangereuse. Les riverains des côtes maritimes exerçaient le plus odieux des brigandages. Ainsi qu'on l'a rapporté des habitans des côtes de Bretagne, pour montrer à tort en eux un trait de férocité particulière, ils allaient la nuit sur les bords de la mer, avec des fanaux qu'ils haussaient ou baissaient alternativement, et faisaient échouer les navires dont ils ramassaient les épaves. De ces désordres, il ne reste guère, dans une mesure fort amoindrie, que la contrebande du tabac. Elle a son quartier-général dans un petit nombre de villages en Picardie; la même contrebande existe sur une plus grande échelle dans le département du Nord, où elle alimente, surtout dans l'arrondissement d'Avesnes, voisin de la Belgique, une population réfractaire à toutes les bonnes habitudes comme aux lois. Faisons-en la remarque ici : cette catégorie nomade et vicieuse n'est pas seulement une menace, mais une souillure pour ces contrées qu'elle calomnie en grossissant énormément la moyenne des crimes et des délits constatés par les tribunaux. Quant aux délits de moindre gravité, force est de reconnaître qu'ils tendent un peu à augmenter. Ajoutons qu'ils ne sont pas toujours commis par les plus nécessiteux. Ils ont plus d'une fois pour cause le désir, fort légitime en soi, mais trop impatient, de louer ou d'acheter une *mesure* de terre (un peu plus de 42 ares). A peine est-on en possession qu'on y bâtit une maisonnette. Mais il faut payer à l'échéance, ce qui n'est pas toujours facile. Tantôt on n'a

pas réalisé le gain sur lequel on comptait, tantôt on a contracté une autre dette, tantôt on a manqué sa récolte, etc. Alors commence à poindre la tentation de compléter le déficit avec la récolte d'autrui. Le champ est voisin, la nuit noire. On va, on cueille, on enlève grains ou légumes, on les porte au marché; on paye, mais on est pris. Les tribunaux ont eu plus d'une fois à juger ce genre de délits chez de petits locataires ou possesseurs, lesquels ont eux-mêmes donné cette explication de leurs méfaits.

Nous voici en face de cette triste question de l'intempérance. Nul n'ignore que ce vice tient une grande place dans ces populations du Nord et du Nord-Ouest. On verra toutefois, si grand que soit le mal, que les campagnes en sont bien moins infectées que les villes et qu'elles sont loin de rappeler le fâcheux spectacle que présente la Normandie sous ce rapport. La statistique ne distingue pas avec assez de soin entre les campagnes et les villes, elle les rend par là solidaires à l'excès les unes des autres. D'ailleurs les moyennes de consommation peuvent être un signe trompeur. Que signifient-elles, par exemple, pour nos départemens du Midi, où l'on consomme le plus de vin, et qui ne sont pas ceux qui comptent, il s'en faut de beaucoup, le plus d'ivrognes? Dans de pareils cas, le total établit seulement le grand nombre des consommateurs, et l'étendue de l'usage que chacun fait d'une boisson, sans aller pour cela jusqu'aux excès. Si je considère dans leur ensemble les campagnes de la Picardie, de l'Artois et de la Flandre française, j'arrive aux conclusions suivantes. La classe rurale boit souvent dans la semaine de l'eau ou de la bière assez faible, trop faible même. Elle se rattrape, il est vrai, le dimanche et les jours de marché. L'abus ne va pas le plus souvent jusqu'à l'ivresse, et d'ailleurs des cas d'ivresse ne sont pas l'habitude d'ivrognerie, qui ne chome pour ainsi dire jamais. Quant aux excès presque journaliers d'une intempérance dégradante et dangereuse, ils se concentrent plus particulièrement dans les sucreries: ils sont plus fréquens aussi dans les régions très rapprochées des villes, voisinage qui exerce une contagion funeste à tous égards. C'est là surtout que les *cafés*, nom plus noble donné aux cabarets plus ou moins embellis et agrandis, se sont multipliés, sans remplacer toujours les vieux cabarets, qui se maintiennent en plus d'une localité avec leur saleté traditionnelle. Les *cafés* ont pénétré toutefois jusque dans les villages. Ils ont surtout dans les localités semi-industrielles une nombreuse clientèle. Assurément le mélange dans les mêmes mains des occupations culturales et industrielles présente de sérieux avantages dans certaines conditions et dans certains pays, où il crée souvent des occupations dans l'intérieur de la famille, qui la fixent au foyer et qui doublent le salaire. Ce mélange habituellement est

ici beaucoup moins heureux. Il reste favorable encore aux salaires, mais il est fâcheux pour la famille et pour la tempérance. En Picardie, on peut citer quelques parties de l'arrondissement de Péronne, le canton de Roye et plusieurs autres régions de l'arrondissement de Montdidier, où se rencontre l'union de la culture et de la fabrication du sucre. L'intempérance y présente un spectacle analogue à celui des villes manufacturières, sous la forme de l'abus de l'eau-de-vie qui, depuis une vingtaine d'années, s'y est développé de la façon la plus regrettable; le café consommé dans les établissemens n'est plus aujourd'hui que le prétexte, plusieurs fois renouvelé, de surabondantes libations alcooliques.

Quant à la masse de la population rurale des provinces de Picardie, d'Artois et de Flandre, je refuse de souscrire aux arrêts sévères à l'excès des statistiques, qui mêlent trop de gens dans leurs moyennes. Les cartes teintées de rouge, faute des mêmes distinctions suffisantes, iraient jusqu'à infliger cette couleur accusatrice à des buveurs d'eau. Et d'abord, les statisticiens omettent de nous dire que l'ivrognerie s'est presque resserrée dans une catégorie inférieure. Autrefois, dans ces contrées du Nord, tout le monde s'enivrait, le hobereau comme le paysan, souvent même avec lui, ce qui était une façon, à certains jours, de rétablir l'égalité. Aujourd'hui on montre du doigt un propriétaire ou un fermier d'un certain rang qui s'enivre. Ce défaut est moins rare dans le monde des petits cultivateurs, mais non pas très fréquent. Tempérant, on ne l'est pas toujours, certes, autant qu'il le faudrait, mais il y a loin de là au vice, qui s'est renfermé dans une partie de la classe ouvrière rurale. La grande part de l'intempérance dans les contrées du Nord et du Nord-Ouest appartient aux ouvriers non agricoles de Boulogne, Calais, Lille, Saint-Omer, Arras, Amiens, Béthune, Saint-Pol et d'autres centres. On fait figurer le Pas-de-Calais pour la consommation totale des boissons immédiatement après la Seine-Inférieure, la Mayenne, le Calvados et l'Eure. Cette consommation est ici représentée surtout par la bière, boisson dangereuse par l'abus sans l'être à beaucoup près autant que l'alcool. Les relevés publiés, en 1870, par le *Congrès international pour l'étude des questions relatives à l'alcoolisme*, donnent par habitant chaque année à peine 153 litres; cela ferait environ un demi-litre par jour; en ce cas, on n'aurait qu'à louer les habitans de leur sobriété. On atteint à une moyenne de 600 litres par an pour l'ensemble des boissons : ce qui n'aurait rien d'excessif s'il ne fallait en partie défalquer les femmes et les enfans et tous ceux qui consomment peu de boissons fermentées.

La consommation moyenne en bière, portée à 220 litres pour le département du Nord, est certes exorbitante. Les Ardennes, qui

viennent après pour cette consommation, ne dépassent pas 170 litres. Elle est de 153 litres pour le Pas-de-Calais; pour l'Aisne, de 75 litres; pour la Somme, de 50; dans ces deux derniers départemens on boit aussi du cidre. Comment ne pas tenir compte principalement des immenses centres populeux dans le Nord? Pour l'eau-de-vie, il est seulement le quinzième, venant assez loin après l'Aisne et la Somme. Quand on connaît les excès de ce genre dans ces villes si populeuses, on en conclut que l'alcoolisme règne peu dans les campagnes du Nord. L'Oise, qui a peu de villes manufacturières, en consomme davantage.

Mais c'est surtout par la gravité des effets que l'intempérance doit être appréciée. Les cas d'aliénation mentale et de crimes causés par l'ivresse sont ici le plus sûr comme le plus triste critérium, et on doit avoir égard aussi au nombre des arrestations en état d'ivresse. Dans le Nord, le nombre des arrestations pour cause d'ivresse publique est de 23.90 sur 10,000 habitans: le Finistère donne 82 50. Les morts accidentelles causées par l'ivresse donnent dans le Nord 0.54 sur 100.000 habitans: le Finistère, 4 62. Pour les aliénations alcooliques, le Finistère donne 17.26, le Nord seulement 8 78 : l'écart est énorme et prouve de bien moindres excès *individuels* avec une consommation égale ou à peu près, puisque le département breton figure le quatorzième sur la liste et le Nord le quinzième. Ces chiffres sont fort loin de ceux que nous avons cités pour la folie alcoolique en Normandie. La criminalité produit des différences analogues. Le nombre des crimes commis à la suite d'ivresse est aussi relativement peu élevé dans les mêmes campagnes.

Je n'en signale pas moins des excès fâcheux, et, ce qui est un mauvais symptôme, une consommation accrue de l'alcool pour la Flandre depuis 1849; elle était alors de 2 litres 52, elle atteignait 4 litres 65 en 1869 et dépasse ce dernier chiffre sensiblement aujourd'hui. On boit de tout dans les cabarets, bière surtout, eau-de-vie, genièvre. Or le nombre des cabarets a augmenté énormément. On dit qu'il faut voir en eux bien souvent des restaurans où les ouvriers vont prendre leur nourriture; mais à qui fera-t-on croire qu'il faille à Lille 1 cabaret pour 80 habitans, pour l'arrondissement de Hazebrouck 1 pour 70, pour Dunkerque 1 pour 60, pour Cambrai 1 pour 59, pour Valenciennes 1 pour 44, pour Avesnes 1 pour 38? Ces cabarets sont aussi dans les villes trop souvent tout autre chose, la débauche y a ses cabinets particuliers. Il s'y joint dans les campagnes un attrait moins honteux, mais regrettable : l'abus des combats de coq, interdits pourtant par la loi du 2 juillet 1850 et par plusieurs arrêtés préfectoraux, qui n'empêchent pas qu'ils ne se

multiplient. Ils sont annoncés longtemps à l'avance par des affiches au vu et au su de l'autorité, laquelle reste à tort indifférente, car ces combats mettent en mouvement les mauvais instincts de trop de manières par le genre d'émotions qu'ils excitent, par les paris qu'ils font naître, les libations qui les accompagnent, et les rixes qu'ils causent plus d'une fois. Nous voudrions aussi, pour les habitans de ces campagnes du Nord, des amusemens moins sots et moins vils que ceux où de malheureux volatiles deviennent les victimes d'une multitude acharnée à ce triste plaisir de la souffrance donnée en spectacle et offerte à la risée publique. Il y a en outre des concours de pinsons aveugles : c'est un plaisir que l'on goûte beaucoup vers Hazebrouck et dans d'autres localités flamandes; on nous assure même que quelques communes ont subventionné cette sorte d'éducation; on apprend à ces jeunes élèves à chanter en les aveuglant : c'est un genre d'instruction obligatoire pour lequel nous avouons avoir peu de goût, et, en tout cas, il est excessif qu'il ait son budget municipal.

Les fêtes se ressentent encore un peu dans le Nord des anciennes kermesses; mais si certains accessoires reproduisent une partie des mêmes spectacles grotesques, il n'y a plus d'orgies. On voit renaître dans nombre de localités du Nord et du Nord-Ouest ces exercices de tir et de gymnastique qui ont leur utilité. Ce chapitre des amusemens dans les campagnes a son côté moral. La révolution l'avait compris, mais n'avait pas su résoudre une question qu'il est difficile, en effet, de regler par des arrangemens artificiels.

Il y aurait à déterminer enfin l'influence exercée sur l'état intellectuel et moral par les occupations agricoles. Les mœurs sont-elles meilleures, les habitudes plus tempérantes, les crimes plus rares chez les laboureurs ou chez les herbagers? Nous n'avons pas obtenu toujours des réponses très nettes et très concordantes sur ce point. La vie plus solitaire des hommes et des femmes employés dans les herbages paraît favoriser certains délits, mais le personnel a dans la catégorie plus élevée plus d'instruction et de bonne tenue. Le cultivateur et l'herbager forment d'ailleurs des classes moins tranchées dans ces contrées qu'en Normandie. Quand on les observe à part, on trouve que l'herbager a plus de loisir, perd plus de temps, mais spécule avec plus de largeur. Le petit cultivateur est craintif et parcimonieux, mais il ne sait pas toujours prévoir, calculer, dépenser à propos, meme lorsqu'il le peut. Le grand cultivateur de la plaine soumet tout aux lois rigoureuses du calcul; il agit en industriel et en commerçant Sous le rapport moral on s'accorde en Picardie à regarder les herbagers comme une population plus sobre et plus pure de mœurs. Le Vimeux et le Marquenterre, pays d'herbage

et d'élevage, présentent de meilleures conditions morales que les parties immédiatement avoisinantes livrées aux cultures céréales. On est moins tempérant, je l'ai remarqué précédemment, dans les cultures industrielles que dans les autres; il y a de cela une raison en quelque sorte extérieure; ces ouvriers prennent le plus souvent leurs repas dans des cantines, tandis qu'il arrive plus fréquemment, dans la culture des céréales, qu'ils le prennent à la ferme sous l'œil du fermier. Moins il y aura d'ouvriers vivant en dehors de la famille et de la ferme, plus il y aura lieu de s'applaudir.

Aucune culture ne m'a paru valoir la culture maraîchère pour former de bons et judicieux esprits et des mœurs régulières. Elle est partout disséminée en Flandre; elle a dans l'Artois son principal centre à Saint-Omer et dans la vaste région occupée par les *watergands*, qui s'étend au sud de Gravelines et au sud-est de Calais, à partir de la rive gauche de l'Aa. Près Saint-Omer même, Lyzel et son territoire offrent un des meilleurs modèles de cette variété de cultivateurs. C'est une brave et honnête tribu que cette population rurale qu'on nomme dans le pays les *lyzelards*, et qui se répand sur une étendue de plusieurs kilomètres en suivant, depuis Saint-Omer, cet entre-croisement de canaux, bordés de saules, et surmontés de ponts rustiques. Dans cette population, flamande d'origine, nous avons trouvé la culture en famille avec ses conséquences les plus heureuses sur le caractère comme sur le bien-être Cette culture maraîchère est une excellente école de mœurs. Elle oblige à la prévoyance, elle développe les facultés d'observation à un point extrême. Aucune ne tient le cultivateur plus en éveil. En Picardie, la culture maraîchère a plus d'un foyer, elle en a près d'Arras, par exemple, et près d'Abbeville. Les jardiniers du faubourg de Rouvray, à Abbeville, figurent déjà à la fin du xve siècle dans diverses chartes sous le nom de *hortolani*. Montdidier a aussi ses maraîchers et on en trouve encore, soit dispersés, soit agglomérés, dans le département de la Somme, où les jardins et les vergers couvrent 11,000 hectares. Mais le type le plus complet de cette classe de maraîchers, c'est l'*hortillon* d'Amiens. Ces hortillons qui entourent la ville composent une des meilleures populations de la France. Les familles qui habitent les hortillonnages sont établies là depuis plusieurs générations. Elles se suffisent à elles-mêmes presque sans aucun recours à la main-d'œuvre étrangère. Les femmes de ces maraîchers sont aussi de véritables types de soin comme ménagères, d'activité par la part qu'elles prennent aux travaux comme à la vente; elles conduisent elles-mêmes au marché d'Amiens sur des bateaux plats les légumes dont elles rapportent le prix à la famille. Qu'on songe que ces petites navigations sur de nombreux canaux

ne sont pas sans fatigue et sans péril. Les produits de la culture maraîchère ne pouvant attendre, il faut aller par tous les temps, sous la pluie et sous l'orage. On cite plus d'un accident tragique. C'est avec un véritable courage que la femme de l'hortillon lutte contre les violentes rafales de mars et d'avril. Pendant l'hiver elle cassera la glace à coups d'aviron pour se frayer un passage. Partie à la pointe du jour, elle revient faire le reste du jour œuvre de mère de famille, de jardinière aussi. Ce travail de l'hortillonnage n'a ni répit ni trêve. Il est exposé à des risques en raison de la variabilité des saisons et de la délicatesse des produits, sujet à d'excessives inégalités dans les prix de vente; il mène peu en général à la fortune, mais assure l'aisance; il contribue plus que tout autre à mettre une certaine dignité soutenue dans une existence modeste; rien ne répond mieux à cette vie calme et régulière dans l'intérieur d'une famille unie et laborieuse, qui est, dans toutes les conditions, une des meilleures garanties du bonheur et qui fait les races saines et le fonds résistant des nations.

III.

Nous avons recherché tour à tour les aptitudes natives, l'instruction, l'état de la famille, les mœurs et le degré d'intempérance, l'influence exercée par les occupations agricoles sur le développement intellectuel et moral des populations rurales du Nord et du Nord-Ouest. Il y aurait encore d'autres traits à recueillir pour peindre l'état de ces populations. Leur situation sous le rapport des croyances, la nature même de leur moralité, donnerait lieu à plus d'une observation. Nous devons dire aussi un mot des superstitions qui jouèrent longtemps un rôle dans ces campagnes, comme dans les autres, sous certains traits particuliers qui méritent peu d'être recueillis. Le fond de ces superstitions dans nos provinces du Nord était assez uniforme et assez plat. On ne croit plus guère aux revenans, on croit un peu aux sorciers. Les empiriques ont encore beaucoup de chances de faire des dupes en mêlant à leurs prescriptions de remèdes équivoques, des évocations mystérieuses, des simagrées qui ne le cèdent pas beaucoup aux anciennes grimaces de cette sorte de charlatans. Je ne veux pas exagérer la portée de ce genre de fléau qui a diminué, sans disparaître, mais, même dans ces proportions plus restreintes, il est une honte et un danger. Certaines révélations nous ont appris que de pauvres filles des campagnes ont eu tort de se fier à ces empiriques, tout pleins de lumières sur les causes de leurs maux et sur les moyens de les guérir. Les tribunaux ne disent pas tout. Les victimes qui ont souffert dans leur bourse et

dans leur santé aiment presque toujours mieux se taire. Elles savent qu'on se moquerait d'elles. Je doute qu'on fasse tout ce qui serait possible comme avertissement pour prémunir les ignorans et les faibles contre ces pratiques occultes et malfaisantes.

La diminution des sentimens religieux est loin d'être toujours une preuve de l'absence des superstitions. Assurément il y en a qui sont entées sur les croyances religieuses. Tels sont les pèlerinages faits en l'honneur de saints qui guérissent par spéciali é toutes les sortes de maladies. Tels sont encore d'autres usages naïfs et populaires. Ces superstitions ne sont pas les plus dangereuses, malgré leurs abus. On ne saurait d'ailleurs les déraciner entièrement. Le miracle est de l'essence même de la religion. Les superstitions aujourd'hui les plus fâcheuses sont encore celles que nous venons d'indiquer et qui spéculent sur l'ignorance et la crédulité. Il est pitoyable de voir recourir à la fausse médecine, affublée de formules cabalistiques, des gens qui ne croient pas plus au médecin qu'ils ne croient au prêtre. « Nos paysans ne sont pas croyans, nous disait quelqu'un en Picardie, mais ils sont crédules. » Rien n'est plus vrai.

Affirmer que les croyances religieuses ont perdu beaucoup de terrain dans ces campagnes, c'est énoncer un fait général en France, mais qui se produit fort inégalement selon les pays. L'indifférence pour tout ce qui n'a pas les intérêts terrestres pour objet immédiat, la répugnance chez un très grand nombre de paysans à admettre le surnaturel sont dans ces régions du Nord en manifeste progrès. Cette sorte d'incrédulité prend rarement des formes violentes. Elle ne les a que dans ces natures de sectaires qu'on rencontre jusque dans les villages. La majorité des hommes n'est pas positivement hostile aux idées religieuses, tout en se tenant en dehors; une minorité considérable fréquente encore l'église les dimanches et les jours de fêtes. En Flandre, c'est la majorité aujourd'hui encore qui reste fidèle à ces habitudes, quoique la fréquentation des sacremens, signe du catholicisme pratique, ait là aussi sensiblement diminué. Cette région a moins perdu ses croyances religieuses que la Picardie. Quant aux femmes, elles sont partout, dans ces contrées du Nord et du Nord-Ouest, attachées au catholicisme, et la plupart y tiennent fortement; elles y maintiennent l'enfant et, jusqu'à un certain point, l'homme lui-même.

Ce qui constitue essentiellement pour ces campagnes la règle de conduite, c'est ce qu'on appelle la morale utilitaire. Je sais que la remarque peut s'étendre en dehors de ces régions du Nord et du Nord-Ouest, mais elle y trouve particulièrement sa place en raison de la nature froide des paysans. Nos campagnes n'ont pas besoin pour être utilitaires d'avoir lu Bentham et Mill. Entre la morale uti-

litaire et le paysan, lorsque la religion a perdu sa prédominance, il y a affinité. L'ouvrier des villes suit le plaisir, le paysan suit l'intérêt : de là sa force relative. La morale utilitaire crée les vertus économiques. Elle est la mère du travail et de l'épargne. Elle prescrit l'empire sur soi et la prévoyance. Elle combat l'ascendant des instincts grossiers et des appétits brutaux par les calculs d'avenir. Elle s'élève, en un mot, jusqu'à la conception du bien-être. Elle craint d'ailleurs tout ce qui nuit, la maladie qui vient de l'excès, comme la prison qu'entraîne le délit. Ceux qui sont assez forts pour s'y conformer de tous points déploient une somme d'énergie utile et de qualités d'ordre qui ont leur prix. Mais il y a un revers de médaille. Cette morale a toute l'étroitesse et toute la sécheresse de l'égoïsme. Elle ignore la charité et fuit le dévoûment. Elle n'a pas de ciel sur la tête. Elle n'a ni élan ni expansion dans le cœur. La famille peut jusqu'à un certain point s'en accommoder ; encore réduit-elle le nombre des héritiers. L'idée de patrie dépasse cette morale, l'humanité est un mot qu'elle ne comprend pas. Enfin il lui faut, pour être complètement efficace dans le sens de ses bons effets, une force et une sagesse dont tous ne sont pas capables. L'amour de la propriété produit les meilleurs effets, mais il peut devenir une passion sans frein. La cupidité ne connaît pas de règle et de limite. Elle engendre la dureté dans les relations. Elle se laisse emporter jusqu'au crime. Autant de conséquences funestes de l'absence d'un principe de conduite plus élevé, plus étendu, plus généreux. La morale utilitaire a tiré parti des énergies actives de nos paysans du Nord et du Nord-Ouest, gens de sens rassis et d'humeur réfléchie, qui s'en contentent mieux que les populations ardentes du Midi. Mais suffit-elle à ces populations du Nord elles-mêmes? Est-elle sans lacunes essentielles et sans inconvéniens ? Ne faut-il rien qui la tempère et l'élargisse ? Peut-elle être là plus qu'ailleurs la règle suprême de l'homme et le dernier mot de la destinée ?

Le caractère propre du temps actuel est de transporter aux campagnes ces problèmes où paraissaient surtout engagées les villes, et, dans les villes, la classe la plus instruite. Les philosophes opposent à la morale utilitaire la morale spiritualiste, celle du devoir, de l'obligation, que complètent la charité et l'amour sous les formes les plus élevées, le christianisme en un mot, moins le dogme. Forme abstraite qui ne suffit pas à tous et qui convient mal aux campagnes. Or il s'agit précisément de savoir si elles renonceront à la morale religieuse, attachée à l'enseignement et à la pratique d'une religion positive. On doit se demander si ce ne serait pas la une immense éclipse d'une partie de l'âme humaine et un grand péril pour les campagnes, pour la société, pour la patrie. Si, par la force des

choses, cette situation critique existe en partie, il serait d'une suprême imprudence de l'aggraver en posant en antagonisme devant les campagnes prises comme théâtre d'expérience, ces deux termes d'une antithèse violente, la science et la foi, qu'on personnifierait dans l'instituteur et dans le prêtre mis aux prises. *Ceci tuera cela.* La politique doit éviter de telles alternatives redoutables, non les créer. La part à faire au sentiment religieux, inséparable, quoi qu'on en puisse dire, d'une religion déterminée qui lui fait prendre corps et peut seule lui donner un aliment régulier, a été proclamée par les politiques les plus libéraux et les plus pénétrés des devoirs de la démocratie, Américains, Anglais ou Français. La démocratie a besoin de tous les freins et de tous les stimulans moraux. Elle établit la liberté et la responsabilité à tous les degrés. Éliminer l'influence des croyances et du sentiment religieux qui agissent sur l'homme intérieur serait une gageure assez nouvelle en cette matière, et il y aurait plus de perte que de profit pour le parti illusionné qui croirait pouvoir la soutenir contre les leçons de l'expérience et les conditions mêmes qu'impose à la politique la nature de l'homme et de la société, surtout celle des sociétés libres.

Nous ne pouvions pas en dire moins sur cet état nouveau pour nos campagnes, très facile à observer dans nos populations du Nord et du Nord-Ouest. Au temps de l'empire romain, les campagnes voyaient leurs croyances ébranlées, mais le christianisme frappait à la porte : une religion supérieure remplaçait une religion inférieure ; elle apportait une règle et un idéal moral sous des formes appropriées à la masse qui furent avidement acceptées. Tout était net, précis, dans les affirmations. La vie avait un guide, un modèle. Le ciel s'ouvrait. Est-on sûr qu'il y ait aujourd'hui quoi que ce soit à mettre à la place en dehors de doctrines trop abstraites, les supposât-on toujours morales, pour suffire à tous les besoins et à la direction de la vie? L'œuvre de la civilisation des campagnes par le christianisme est-elle achevée? Nous nous bornons à poser ces questions, et nous avons hâte de rentrer dans les faits. A cette description intellectuelle et morale nous devons ajouter le tableau de la condition matérielle des populations des mêmes provinces. Ce sera l'objet d'une seconde étude.

HENRI BAUDRILLART.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

II [1].

LA HAUTE-ÉGYPTE.

9 janvier 1882.

Nous partons pour Fechn, petite station à quatre heures du Caire, sur la route d'Assiout et où nous devons interrompre notre voyage en nous arrêtant chez Daninos-Bey. Nous prenons le train à Boulaq. Comme toujours, les stations regorgent de monde : voyageurs et badauds, effendis et mendians, mêlés dans une même égalité parfaite de relations. Partout des oranges, des mandarines et du café. La route passe assez près des pyramides pour qu'on les puisse bien voir, exquises, roses, dorées au soleil du matin, leur grand angle dans l'ombre, d'un bleu d'azur profond, et leurs bases sortant un peu brumeuses, presque vagues, d'une lente traînée de vapeurs violettes. C'est admirable ! Le sphinx, tout éclairé, rayonne comme de l'or rose. Plus loin, d'autres pyramides se suivent, inégales, plus petites, ruinées ; puis apparaissent celles de Saqqarah, à degrés ; de Dashour, aux lignes tronquées ; enfin celle de Meïdoum, avec sa forme bizarre de tours carrées superposées. De chaque côté, le pays est une succession de toutes les cultures, entre-coupées de canaux et remplies de travailleurs. A midi, nous sommes à

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1882.

Fechn, et l'aimable bey nous emmène à la maison qu'il habite, proche de la station et du village, d'où il gère une des grandes propriétés appartenant à la Daïra-Sanièh. Elle est fraîche, d'une propreté extrême, cette maison arabe aux rares fenêtres, et nos chambres, blanchies à la chaux, ornées de beaux tapis, du divan inséparable de toute pièce orientale, sont charmantes après ce poudreux voyage. Le lunch terminé, nous montons dans le petit tramway qu'un cheval traîne rapidement sur les rails qui sillonnent le domaine. Nous allons voir couper et récolter la canne à sucre à une extrémité du *Teftish*. Les champs de fèves sont en fleur, et l'odeur en est délicieuse. Le bey nous explique les cultures, nous raconte les difficultés qu'il a dû traverser depuis deux ans pour rétablir un équilibre absolument rompu par des fonctionnaires indigènes et malhonnêtes. Malheureusement, l'appui manque souvent, la difficulté de réagir contre les habitudes séculaires de rapine est énorme, et la tâche accomplie par lui avec une énergie incessante est d'une nature bien ingrate. Plus de vingt-cinq villages dépendent du domaine et, par conséquent, uniquement du bey.

Nous arrivons, au bout de deux lieues, à l'endroit où l'on travaille. Quel amusant spectacle! Sur les rails, un train de vingt wagons vides reçoit la récolte. Autour, dessus, dedans, un essaim de fellahs, portant de longues cannes blanches, vertes, violettes, les jettent dans les chars, les dressent, les rangent. Ils sont près de deux cents : des vieux, des jeunes, des nus, des vêtus, chantant, courant, grimpant. Tout autour, apportant les charges de cannes que l'on vient de couper, des ânes, des chars, des chameaux, puis encore des fellahs, ployant sous leurs lourds faisceaux. Ils sont payés régulièrement, depuis deux ans que le nouvel état de choses est inauguré en Égypte : ils sont en train de devenir prospères et sont déjà plus heureux. Pourvu que les rêves ambitieux d'Arabi-Bey ne viennent pas détruire l'avenir enfin assuré du pauvre fellah! On travaille avec ardeur, coupant avec une hachette chaque talle à l'ancienne méthode. Car on n'en veut point ici d'autres, et je retrouve dans tout le travail agricole les habitudes des plus anciens temps.

Daninos-Bey a nombre d'inspecteurs et de surveillans. Son chef d'état-major est énorme, grave, digne, la canne, — signe de commandement, — à la main. Enveloppé dans sa robe noire, coiffé d'un turban blanc et chaussé de pantoufles de maroquin citron, il est superbe à la tête de sa troupe d'ouvriers. Pourtant le bey le gronde; hier, il y a eu une négligence commise et le bey ne passe rien. Je suis confuse pour ce majestueux personnage de le voir si vertement réprimandé. Pas une seule femme ou fille parmi les ouvriers. Ici, c'est une honte pour elles de travailler aux champs. Il me vient la fantaisie d'en voir quelques-unes chez elles, dans

la vraie maison de paysans. C'est un peu étrange, paraît-il. En tous cas, ces messieurs ne pourront me suivre et je n'aurai ainsi aucun interprète. Tant pis, je m'en tirerai! et je supplie le bey de m'arranger quand même une visite au petit village, entouré de palmiers, qui est là bas au bout du champ. Il y a de longues consultations. Enfin, deux contre maîtres se chargent de moi, et je les suis. J'entre avec eux dans une bourgade construite en terre séchée et entourée d'un haut mur, comme fortifiée. Une ruelle s'enfonce entre deux pigeonniers; puis une autre, tendue de cordes, où sèchent de petites robes d'enfans, rouges et jaunes. Mes guides me précèdent sous une porte basse, où une épaisse, infecte fumée m'aveugle, et où deux mioches sales surveillent un pot qui bout sur des tisons. Un énorme chien griffon grogne et me montre les dents; je pénètre dans une cour pleine de poules, de pigeons, de fumier, de pots cassés. Un pied de poussière partout, pas une femme visible. Mes conducteurs me font gravir un escalier extérieur dont les marches en terre s'écroulent, trouées, inégales, et péniblement j'arrive au premier étage. Ici une salle basse : un plancher de terre battue, vacillant. Il me semble qu'il va s'effondrer. Des murs gris, quelques bahuts de bois; deux fenêtres grillées par des arabesques en terre donnant sur une autre cour encore plus sale. A ce moment, sortant d'une porte du fond, deux, trois, quatre femmes, des marmots, des fillettes. La porte de l'escalier est obscurcie par une autre foule féminine qui arrive. Grands dieux! tant de monde! Mais nous allons passer à travers le plancher qui tremblait sous mon seul poids! Une vieille femme entre précipitamment avec un tapis infect et poudreux qu'elle me secoue sous le nez, l'étend par terre et me fait signe de m'y asseoir. Un de mes guides, évidemment le maître ici, m'apporte un traversin. C'est le divan improvisé, je m'installe, et en un clin d'œil j'ai douze ou quinze femmes et enfans accroupis autour de moi. Maintenant vient le moment difficile. Un grand silence; il faudrait causer, mais que dire? Je ne sais que trois mots d'arabe, et *mafich*, *rien*, encore moins *emshi*, *va-t'en*, ne seraient bien placés ici. Tant pis! il faut que *taïb*, l'adjectif admiratif, fasse tous les frais. Je regarde autour de moi : *taïb!* Ceci était un vrai mensonge imposé par les circonstances. On rit. J'examine les beaux bracelets d'argent massif d'une jolie fille assise à mes côtés. Cette fois, *taïb* part du cœur. Elle est ravie, les compare avec les miens, me prend les poignets et les embrasse. Nous rions tous. Le *paterfamilias* numéro un, chez qui nous sommes, s'assoit sur ses talons en face de moi, roule une cigarette, la met dans sa bouche, l'allume vigoureusement et me la passe. *Taïb!* mais avec un grand effort; car il me faut un certain courage pour fumer après lui. Enfin, ayant épuisé

mes sujets de conversation et ma cigarette, je leur explique en français qu'il faut m'en aller. Au geste que je fais pour me lever, une vieille à cheveux gris, assise à mes pieds, oppose toute son énergie et appuyant ses coudes sur mes genoux, me fait signe que quelque chose va venir. Résignée, je me rassois. Silence prolongé. Que dire? je regarde les affreux mioches, — car presque tous les petits enfans arabes sont hideux : *Taïb!* — Les mères, les sœurs, ont l'air flattées et rient bruyamment. Mais décidément la conversation languit et je me creuse la tête pour me souvenir d'une autre parole compréhensible ou approximative. Une idée lumineuse. Leurs noms? Je saisis le plus petit marmot, tout nu sous sa robe de chambre de coton jaune et, regardant le cercle, j'interroge : « Mahomet? Achmet? Ali? Ayouh? » Elles ont compris. On me hurle, toutes à la fois : « Ibrahim, » et, l'une après l'autre se nomment au milieu de rires effrénés. Je ne sais plus que demander quand arrive enfin l'objet attendu. Ce n'est, hélas! pas du café, mais une tasse d'eau extrêmement chaude et épaisse de sucre. Encore *Taïb!* Je salue et je remercie. Le maître de la maison en boit une aussi. Enfin, je puis me lever. Les femmes me baisent les mains, embrassant les leurs qui avaient soulevé les miennes et me crient à tue-tête, toutes ensemble, une foule de choses évidemment aimables. Je redescends le périlleux escalier, m'accrochant à toutes les marches, sans aucune dignité, et j'allais retrouver mes compagnons, lorsque mes braves guides, me tirant par le bras, me poussent dans une autre cour. Toutes les femmes ont suivi et je comprends qu'il me faut faire une seconde visite. Je suis certes la première Européenne qui ait pénétré dans le village, et le second guide est jaloux de me recevoir. Ici répétition identique de l'autre séance; seulement le ménage est un peu plus élégant, et puis on a eu le temps d'étendre le tapis d'avance; mais j'ai moins d'entrain. Mes sujets de conversation sont épuisés et je ne fais plus de frais. On ne m'épargne ni la seconde tasse de sirop chaud, ni la cigarette, ni même des dattes, que l'une des femmes, avec des doigts douteux, cherche au fond d'un vieux coffre. Nous nous refaisons les mêmes adieux que dans l'autre masure. Je reçois les vœux, les baisers, les mêmes marques de courtoisie naïve et charmante. Je réponds les mêmes : *Taïb!* et je cherche à me souvenir, pour me la faire traduire, de la phrase que tous répètent : « Pourquoi pars-tu si vite? » J'étais restée plus d'une heure à faire mes deux visites chez ces aimables fellahines, et, certes, je n'ai jamais fait plus de frais d'imagination, avec moins de mots, de toute ma vie. Le soir, dans une causerie pleine d'intérêt, Daninos-Bey nous raconte l'histoire de la découverte des deux statues assises de Ne-Fert et de Ra-Hotep, les plus anciennes merveilles du musée de Boulaq, découverte à laquelle il

a pris part. Leurs poses sont si naturelles, leurs yeux d'émail si prodigieusement brillans, que le maçon enlevant la dernière pierre qui les cachait au fond de leur chambre mortuaire, se sauva terrifié en criant qu'il y avait dans le monument des génies vivans.

10 janvier.

Dès le matin, nous visitons les bâtimens abandonnés d'une immense raffinerie que l'ex-khédive avait installée ici avec un luxe insensé. Elle a coûté 300,000 livres sterling et est devenue inutile par suite de la diminution des récoltes de sucre. Les chacals y font leur demeure. Les machines, toutes neuves, se rouillent sans avoir jamais servi. De tous côtés, dans la moyenne Égypte, il y a de semblables usines délaissées, tristes restes des folies de construction, des dépenses illimitées, des marchés scandaleux du dernier règne. Il faut quitter au milieu du jour ce coin doux et agreste et reprendre le train poudreux où nous étions hier. Jusqu'à huit heures du soir, nous traversons les flots de poussière insupportable pour laquelle cette ligne est légendaire. Bien las, à la nuit noire, nous arrivons à Assiout, le terme de notre voyage en chemin de fer, le début de notre navigation sur le Nil. *Chè Babylonia!* de gens, de chevaux, de soldats, d'ânes, de chameaux! comme me dit ma petite caméristé italienne. La bagarre, en pleine nuit, rend la lutte contre les envahisseurs fort difficiles. On nous arrache littéralement, nous et nos paquets, pour nous mettre de force à baudets. Nous résistons, car une course dans l'obscurité en pays inconnus, sur une selle d'homme, ne me tente pas. La chaussée où nous tâtonnons dans le sable a bien deux kilomètres de long et nous sommes heureux de nous retrouver sains et saufs dans le bon petit bateau postal qui va être notre *home* pendant huit jours.

11 janvier.

Nous sommes dix-huit passagers à bord. Sur le pont, à l'avant, nombre d'Arabes sont installés sur leurs tapis. Il fait froid et le ciel reste gris tout le jour. Les rives sont boisées de palmiers. La végétation est superbe de couleur, et les prés naissans d'un vert d'émeraude inimitable. Nous passons la journée installés sur le pont en très intelligente et très agréable compagnie d'amis anciens et de connaissances récentes. Les montagnes de la chaîne arabique deviennent grandioses; coupées parfois de ravins profonds, falaises d'or aux ombres d'azur, tantôt bordant le Nil, tantôt fuyant au désert, où elles s'enfoncent avec des effets radieux et des tons d'une pureté trop exquise

pour être jamais reproduits. Quelle lumière dans ce pays! quelle hauteur a le ciel!

12 janvier.

Toute la matinée, nous attendons fiévreusement la première vue de Thèbes. A chaque tournant du Nil, à chaque nouveau tableau qui se déroule, il nous semble arriver à ce rivage désiré. Enfin, le fleuve s'élargit encore. A notre droite, une riche plaine s'étend jusqu'à cette ligne de collines sévères, toutes percées de grottes funéraires, qui ferme l'horizon. A gauche, au bord de l'eau, de lourdes masses de ruines, quelques maisons blanches, une haute berge de sable et quelques dahabiehs qui y sont amarrées. Nous sommes à Louqsor, et cette vaste plaine est tout ce qui reste de Thèbes, la ville aux cent portes. Nous ne nous arrêtons qu'une demi-heure pour déposer les sacs de dépêches et quelques-uns de nos compagnons, et ne restons plus que douze à bord. Je suis la seule femme, mais notre principal personnage est le consul anglais, à Alexandrie, M. Cookson, auquel le long de la route les autorités viennent rendre leurs hommages.

Louqsor est un étrange amas de petites maisons arabes, nichées entre les colonnades gigantesques, les pylônes ensablés, bloquant les temples à moitié déblayés et dont la partie supérieure est seule visible. Sur l'autre rive sont disséminés des amas de monumens effondrés, des colonnes que nous distinguons grâce à la pureté infinie de l'air, mais qui sont microscopiques dans cet immense panorama. Deux taches roses, isolées dans une mer de verdure, se dessinent par leur ombre violette : les colosses. Mais déjà tous ces détails s'enfuient; nous remontons le Nil et, tout le jour, le paysage reste d'une beauté grandiose. Nous longeons Erment et ses vergers de mandarines, puis vient une longue passée entre de hautes chaînes roses, de formes admirables, qui descendent jusqu'au bord de l'eau. Nous sommes dans la véritable Thébaïde des ermites des premiers siècles. Aussitôt qu'entre la montagne et le fleuve, il reste une bande de culture sur la berge, on y établit des shadoufs, pour faire monter l'eau ; quelquefois séparés à peine par 20 ou 30 mètres d'intervalle. Le travail est ancien comme l'Égypte. Les fellahs, toujours par deux, baissant et soulevant les seaux en peaux de buffle, avec le long levier fixé au-dessus de leur tête, les vident dans des auges à côté d'eux, en mesure aussi précise que celle de leur chanson. Quand la levée est haute, ou la rivière basse, il y a trois ou quatre paires de shadoufs au-dessus l'un de l'autre, avant que l'eau atteigne les petits canaux d'arrosage qui font vivre les prés.

Le métier est si rude que les hommes ne sentent pas le vent du nord aigu et travaillent nus, sauf le lambeau d'étoffe qu'ils s'attachent aux reins.

Au sommet du shadouf, sur la berge, presque toujours un groupe arrêté, assis, causant : à côté d'eux paissent les ânes et les buffles. Il n'y a vraiment pas de terre aussi habitée que celle-ci. La journée fraîchit tellement, que nous restons difficilement sur le pont. Vers huit heures, nous amarrons à Esnèh, jusqu'au lendemain, car la navigation s'arrête toujours la nuit sur le Nil, à cause des bancs de sable. Nous sommes invités à suivre le consul d'Angleterre chez le mudir de la province, Osman-Pacha. Péniblement nous grimpons la berge, car ici, comme tout le long du Nil, la montée à pic est des plus ardues, dans une poussière qui a des mètres de profondeur. Il fait nuit noire. Notre petite procession est éclairée par une torche et suit la rive, jusqu'à une maison basse, où nous attendent les notables. Le gouverneur, grand et gros patriarche, à l'air noble et courtois, nous reçoit avec des salams réitérés. Nous entrons dans une salle blanchie à la chaux, aux fenêtres fort sales. Une natte par terre, une petite lampe de pétrole accrochée aux solives noires du plafond, un divan sur trois côtés de la pièce, complètent le mobilier.

Le pacha, riant, complimentant, nous fait prendre place à sa droite. On fait les présentations au consul, à nous. C'est le premier magistrat, puis l'uléma, le cadi, le gouverneur de la ville : saluts, poignées de mains, avec tous ces beaux vieillards à barbe blanche, et aux longues robes de couleur. Notre conversation est rapidement épuisée ; alors le pacha rit, tape sur les genoux de ses voisins et rit encore. Enfin, on produit les cigarettes et le café : exécrable celui-ci et trop sucré. N'importe, je lance un *taïb* et le pacha paraît ravi. Je suggère qu'on pourrait aller voir les ruines, et cette fois, avec un cortège imposant de notables et de fellahs qui portent devant nous des lanternes aveuglantes, nous traversons la ville déserte et endormie. Les maisons sont toutes basses, et misérables d'aspect. Entrant dans une ruelle où dorment, roulés par terre, les sujets de notre pacha, nous découvrons à hauteur d'épaule une série de splendides chapiteaux aux proportions énormes.

Quelques pas plus loin, nous touchons une corniche colossale. Entre les colonnes, un petit mur en terre à hauteur d'appui nous sépare d'un abîme profond. Les torches s'arrêtent. A côté de nous, une sorte de gouffre béant s'ouvre dans l'obscurité. Nous descendons une cinquantaine de marches rapides et nous sommes à l'ancien niveau du temple, engagé à 80 pieds au-dessous de l'emplacement de la ville, — au milieu d'une forêt de gigantesques colonnes,

couvertes d'hiéroglyphes, d'emblèmes, d'inscriptions. Le style n'en est pas pur, car le temple est de la basse époque ptolémaïque; mais il est le premier que nous voyons, et l'aspect de cette salle est grandiose à la lueur des torches. Les effets d'ombre et de lumière entre ces imposans piliers sont fantastiques. Il nous semble quitter un monde souterrain quand nous rentrons chez le pacha pour assister à la *fantasia* qu'il nous a préparée. Les almées d'Esnèh sont célèbres. Mais de nouvelles autorités sont arrivées et il faut recommencer le cérémonial de présentation avec l'offre de café et de cigarettes. Enfin arrivent les cinq beautés qui doivent nous charmer. Trois sont des négresses, grandes, grasses, vêtues de la tête aux pieds de mousseline rose. Les deux autres, des fellahines, plus petites, assez maigres, sont en cotonnade blanche à fleurs. Une seule des négresses est passable de figure. Les tailles sont horribles. Leurs robes sont tout à fait montantes, à taille très courte; la jupe très foncée touche terre et cache leurs pieds. Sur la tête un fichu de couleur; les cheveux, tressés de sequins d'or, tombent en frange sur les épaules: le cou et la poitrine sont couverts de colliers d'or à plusieurs rangées auxquelles elles ajoutent constamment l'or qu'elles gagnent; souverains, napoléons et pièces autrichiennes. L'une après l'autre elles viennent nous saluer, nous baisant la main, qu'elles soulèvent légèrement, et portant ensuite la leur au front et au cœur. Le geste est charmant et plein d'une humilité que leurs regards très libres démentent aussitôt. Elles s'accroupissent à terre, et la musique commence sur trois instrumens, un luth, un violon et un tambour de basque; elles jouent avec une frénésie que rien ne lasse. Deux des négresses se lèvent, et lentement d'abord, font en face l'une de l'autre les mouvemens les plus étranges. Torsions, frémissemens, ondulations du corps accélérées ou ralenties, selon la mesure que donnent les tambourins. La tête et les pieds remuent à peine; les hanches et le torse seuls s'agitent convulsivement. Après les négresses, les deux petites fellahs en blanc, dont l'une, paraît-il, est une célébrité, car tous les vieux dignitaires se pâment de ravissement, viennent danser à leur tour. Je ne vois pas grande différence, si ce n'est des gestes plus prononcés de la partie inférieure du corps arrivant à des tours de force de frémissemens rapides. Enfin, essoufflées, fatiguées, elles se rassoient et commencent une longue complainte sur trois notes hautes, que le violon soutient de toutes les aigreurs de son archet désordonné. Le pacha me fait dire qu'il regrette que je ne comprenne pas, car c'est une belle chanson d'amour. La séance tire à sa fin, et complimentant pacha, uléma, cadi et danseuses, nous rentrons précédés de notre illumination, et, dévalant sans grâce les mauvais gradins de la berge, nous rapportons des flots de poussière dans nos cabines.

Vendredi, 13 janvier.

Quand nous nous levons, par une délicieuse matinée, Esnèh est déjà loin, et nous naviguons dans une contrée plus plate qu'hier. Nous venons de quitter la grande chaîne, rose comme les Alpes dolomitiques, qui longeait le Nil depuis avant Thèbes. Maintenant le désert approche du fleuve constamment, et par momens le côtoie. A dix heures, nous sommes à Edfou; ici encore, grâce à la présence du consul, nous trouvons une réception officielle. Il fait vraiment chaud. Une foule d'ânes nous attendent sur la rive, au milieu de nuages de poussière. Comme toujours, cris et batailles préliminaires, et les pauvres petits baudets sont battus pour et par leurs conducteurs. Nous faisons une demi-lieue par les sentiers et par les prés les plus poudreux que j'aie encore vus; chaque pas soulève des tourbillons. Dominant le village, les grands pylônes du temple brillent d'un éclat crémeux. Notre cortège, traversant les misérables ruelles, fait fuir les femmes voilées, qui nous observent ensuite de loin, mais en attire quelques-unes au visage découvert, aux parures éclatantes et de profession non douteuse. Devant nous courent effarés de petits buffles mugissans, surtout des moutons énormes, bruns, bourrus comme des ours, à queues gigantesques et fourrées, qu'ils traînent péniblement en fuyant. Au milieu des masures, une longue descente de marches, devant le péristyle du temple. En bas, à nos pieds, est le véritable pavé de l'édifice, le niveau d'où s'élèvent les immenses pylônes, qui plongent à 40 pieds au-dessous de nous et nous dominent du double de cette hauteur. Autrefois, comme encore aujourd'hui à Louqsor, les huttes des fellahs avaient envahi le sommet de l'édifice, dont toute la base était enterrée dans le sable. Mariette, pour le déblayer, a d'abord dû démolir une centaine de leurs maisons, et maintenant l'incomparable monument est libre, presque intact dans la vaste tranchée qui le dégage. La première impression lorsque, au haut de cet escalier, nous quittons nos montures, est indescriptible. Devant nous se dresse, gigantesque, le premier pylône, massif orné de bas-reliefs, et par l'ouverture de son portail nous apercevons une vaste cour. Chaque marche que nous descendons nous laisse entrevoir d'autres cours, d'autres salles, d'autres colonnes. Ici heureusement le public est exclu. Une grille se referme sur la horde de gamins, et nous pouvons nous promener en paix. Sauf quelques parties de la toiture qui manquent, le temple est dans un état de conservation parfaite. D'abord la grande cour, éclatante au soleil ardent, soutenue par des rangées de gros piliers aux chapiteaux élégans de palmiers et de fleurs de lotus. Tout autour et au-delà,

des vestibules aux plafonds peints d'étoiles et d'emblèmes, des cours de différentes grandeurs soutenues par de belles colonnes et sculptées de dieux colossaux; des petites salles, les unes obscures, d'autres inondées de lumière, toutes brodées d'hiéroglyphes. Autour de l'édifice une sorte d'étroit corridor à ciel ouvert, dont les parois à une hauteur énorme sont entièrement ornées de bas-relief. La profusion d'emblèmes et d'inscriptions est inouïe, et la somme de travail dépensée ici comme à Esnèh dépasse la mesure de l'industrie humaine et me rappelle celle des polypes qui créent le corail. Le temple est dédié surtout à Horus, « le dieu du ciel, l'épervier d'or, fils d'Osiris. » Le grand épervier qui surmonte le portique est encore presque instact et parfait, avec ses délicates lignes tracées de bleu et de rouge.

Pendant que nos compagnons gravissent un des pylônes par un escalier intérieur, je reste à jouir de l'émotion qui m'a saisie. Il semble que, remontant de deux mille ans le passé, on pourrait presque reconstruire ici une vivante réalité. Le même ciel limpide et profond, la même lumière dorait ces colonnes. Une longue procession de prêtres, sortant du sanctuaire et traversant cette vaste cour pour aller vaquer aux mystères sacrés, semblerait encore toute naturelle. A ce moment, la grille s'ébranle et de beaux vieillards aux robes flottantes s'approchent. Mais ce ne sont pas les prêtres de Hathor ou d'Horus. Ce ne sont que les notables du village qui apportent au consul leurs complimens et le café obligatoire. Nous regagnons le bateau, et jusqu'au soir le paysage se déroule assez semblable; une succession de shadoufs ou de sakkièhs; du sable, de longues stries jaunes d'or, où le vent fraîchissant soulève des colonnes de poussière qui se poursuivent. Puis des rochers, des coteaux sablonneux. De temps à autre, des groupes de palmiers doums, aux troncs tordus, de dattiers, d'acacias aux grappes jaunes, font un tableau délicieux. Il y a toujours quelque chose à voir sur les bords du Nil. Tout ce qui est sur la berge se détache contre un ciel lumineux : une file de chameaux, un groupe d'ânes, des enfans qui jouent, un homme qui prie. L'extrême netteté de l'ombre frappe ici autant que la lumière. Je me rappellerai toujours chaque figure que j'ai vue passer au désert. Les femmes voilées gardant leurs chèvres ou venant en processions puiser de l'eau dans leurs cruches ventrues: l'homme en manteau brun, guidant son âne par les défilés sablonneux, ou disparaissant entre les rochers qu'il gravit lentement. Vers le soir, nous sommes à Gébel-Silsileh, le pays des carrières, et notre bateau jette l'ancre pour la nuit. Il fait encore assez jour pour visiter les curieux spéos, petits temples funéraires excavés dans le rocher. La solitude ici est complète. Le pays est au sable, le jour; aux chacals, la nuit. Le Nil, resserré entre des parois de rochers, a

un aspect sévère. Nous grimpons jusqu'à la galerie étroite parallèle au fleuve, et d'un abord trop facile hélas! car les Arabes s'en servent quotidiennement comme d'un refuge. Aussi les admirables sculptures des bas-reliefs sont-elles entièrement dégradées : partout des traces lamentables laissées par les Philistins. Nous errons dans le désert environnant, amas de rochers noirs, gris, de sable amoncelé dans les bas-fonds, — endroit désolé s'il en fut. Il est trop tard pour visiter les carrières de l'autre rive, d'où sont sortis, il y a trente siècles, les blocs qui ont servi à construire les villes de la Haute-Égypte. On nous supplie de ne pas nous écarter, car l'obscurité arrive, et on se perdrait facilement dans ce dédale de rochers semblables.

14 janvier.

A dix heures, nous débarquons à Assouan. Depuis deux heures, nous approchons de la Nubie, et l'aspect du fleuve est tout à fait différent. Les collines sont basses, sombres; sur les rives, des bois de palmiers, les plus beaux que nous ayons vus. Nous distinguons un minaret blanc, d'immenses sycomores, et puis les îlots de rochers d'un noir de jais, et surtout l'île d'Éléphantine, verte émeraude, qui divisent le fleuve. Au rivage, une foule nous attend; elle est plus mélangée que d'habitude et surtout plus foncée. Beaucoup de nègres absolument noirs, des Nubiens bronzés et quelques Arabes besharis, semblables à ceux que nous admirions il y a quelques années au Jardin d'acclimatation. Le type est reconnaissable entre tous : les yeux ardens, la bouche très fendue, le nez fin, pas de turban, mais une forêt de cheveux qui se dressent droits sur et autour de la tête, les formes d'une élégance extrême. La foule se rue sur nous pour nous offrir mille bibelots à acheter : des armes, des courbach, des paniers, des œufs d'autruche, même des gazelles pleuvent avant que nous ayons quitté la planche qui nous sépare de la terre ferme.

Un gamin à la peau d'ébène, à la voix stridente, s'attache à nous; il n'a qu'un quart de chemise; mais sa perruque crépue est splendide et, de temps en temps, il la laboure avec une longue épingle de corne qu'il y repique ensuite d'un air vainqueur. Il veut à toute force me vendre « Madame Nubia. » L'objet est une ceinture en lanières de peau d'hippopotame, seul vêtement des « dames » au-delà de la cataracte et auquel ce nom typique a dû être donné par quelque mauvais plaisant. Elle est de plus brodée de perles de couleur; mais il s'en exhale une telle odeur d'huile de ricin que je ne puis vraiment en infecter ma cabine. Les notabilités de la ville attendent le consul sous les sycomores séculaires qui ombragent le bord de l'eau. Tout grouille autour de nous dans un délicieux mélange :

deux chameaux blancs que l'on charge fendent l'air de leurs grognemens; sur nos têtes, cet incomparable ciel bleu, cette lumière intense qui est ma joie de tous les instans.

Échappant difficilement à la foule, nous traversons à âne la misérable petite ville. Les ruelles qui composent le bazar sont animées; les autres sont d'étroits ravins courant entre des murs bas, et par l'une d'elles nous arrivons au désert. Pendant une heure et demie, quelle admirable course nous faisons! La route, — peut-on appeler ainsi ce beau sable d'or où les pas disparaissent? — monte, descend, traverse la nécropole, en partie ancienne, en partie moderne, paisible ville de tombes aux mosquées exiguës, aux inscriptions coufiques datant de dix siècles et où les morts dorment sous le plus beau ciel et dans le plus beau sable du monde. Longeant le rideau de rochers qui nous séparent du Nil, nous entrons dans une région sauvage. Des deux côtés, d'énormes blocs noirs, aux formes fantastiques, nous surplombent; un labyrinthe de roches brûlées nous enserre. L'Arabie-Pétrée ne doit rien avoir de plus austère que cette morne contrée. Aussi quand subitement nous nous trouvons sur les rives du Nil, sous les palmiers et les sycomores de Mahatta et en face de l'exquise petite île de Philæ, le décor est si merveilleux, si étrange, que l'on y croit à peine. Hélas! on ne nous laisse pas le temps d'admirer. Il faut s'embarquer, car la chaloupe du gouverneur nous attend pour nous transporter dans l'île. Oserai-je noter ici mon premier sentiment de désappointement, quand nous débarquons sur la grève rocailleuse? Je m'attendais à plus de verdure, à une végétation plus luxuriante, à moins de ruines, de décombres gisant partout. Il n'y a pas dans le monde une île qui soit restée aussi longtemps sainte que celle-ci. Pour les Égyptiens, le sol en était aussi sacré que l'est aujourd'hui la Mecque pour les musulmans. Leur serment le plus terrible était : « Par celui qui dort à Philæ ! » car c'est ici que reposait, bercé par le murmure des eaux, le divin Osiris, dont le nom redoutable n'était jamais prononcé. Quittant la présence du dieu créateur pour faire, sous une forme humaine, du bien aux hommes, Osiris avait péri dans le Nil en luttant contre Typhon, l'esprit du mal, et, passant par la région des morts, devenant juge suprême des morts et des vivans, il était considéré comme le sauveur des hommes. Sur la terre, son tombeau, d'abord érigé à Abydos, avait été transporté à Philæ. Ici Isis, sa sœur et son épouse, veillait sur les cendres du dieu innomé; ici se célébraient les plus saints mystères; ici le pharaon tout-puissant ou l'esclave le plus humble venait en pèlerinage adorer au sanctuaire du dieu.

Nous parcourons la petite île, et j'oublie vite ma première déception en me pénétrant de sa particulière et exquise beauté. Nous

reconnaissons les formes, si connues par la gravure et les photographies, du ravissant petit temple hypèthre, dominant le rivage de sa terrasse élevée. Sous cet admirable climat, le ciel a toujours été la plus grandiose des couvertures. Un peu plus loin, au centre de l'île, le temple d'Isis, avec ses pylônes, ses cours, ses colonnades, est l'édifice dominant. Tout ici est irrégulier, sans symétrie, mais la proportion de l'île a donné celle des édifices et le sanctuaire de la déesse est plus élégant que vaste. Partout des représentations d'Isis, de la naissance de son fils Horus, de la résurrection d'Osiris. Mais les outrages n'ont pas été épargnés au lieu saint, et la ruine et la destruction ont tout atteint. Un escalier intérieur nous mène par des séries de marches faciles, ménagées dans l'épaisseur du mur, sur le haut d'un des pylônes. De ce sommet, longue et étroite terrasse, la vue est vraiment incomparable. D'abord les deux rives : l'une, un amoncellement de rochers qui composent l'île de Biggeh, séparée de nous par un étroit chenal; l'autre douce, riante, une oasis de palmiers et de verdure, et quelques maisonnettes se détachant sur le désert sablonneux que nous parcourions ce matin. Au sud, le Nil se perd brusquement derrière le coude des montagnes nubiennes qui ferme l'horizon; au nord, il semble un lac limpide de cristal avant de disparaître dans les îlots de rochers et de devenir la suite de rapides que nous entendons gronder au loin. Cependant la faiblesse humaine reprend ses droits. Il ne suffit pas de nous rassasier de cette vue charmante, qu'aucun pinceau pas plus qu'aucune plume ne peut rendre, et il faut aller faire honneur au déjeuner, étalé par nos braves matelots sur un bloc de pierre dans le petit temple hypèthre.

Le repas fini, nous restons deux heures à flaner sur cette merveilleuse terrasse, entourés d'une troupe d'enfans. De jolies fillettes au teint très sombre, mais aux physionomies charmantes, en haillons, misérables, grelottant la fièvre, viennent nous offrir leurs bijoux. Elles ont à peine une chemise de coton bleu et un long voile noir en lambeaux qu'elles tirent devant leur visage. Mais sur leurs cous, luisans comme un belle patine de bronze, brillent quatre ou cinq rangées de verroteries enfilées avec un goût bizarre, à la narine un anneau de cuivre et sur leurs fins poignets de jolis bracelets tordus. L'une d'elles, avec son doux regard mélancolique, me rappelle tout à fait une vierge byzantine. Nous leur achetons tous les ornemens qu'elles veulent bien nous vendre. Quelques-unes semblent les céder à regret, et l'une d'elles résiste longtemps à l'offre que je lui fais. Ses compagnes se moquent d'elle. Alors, prise d'un accès de rage, elle me jette le collier et se sauve avec l'argent en pleurant. Les gamins, eux, se disputent les boîtes de sardines vides, épaves de notre repas, et en lèchent l'intérieur avec délices. Le gouverneur

cependant nous propose de redescendre à Assouan par les rapides de la cataracte. Il nous offre sa felouque et nous accompagne. La chaloupe est lourdement construite. Douze hommes éprouvés tiennent les rames. La première demi-heure est idéale. La petite île devient plus pittoresque à mesure que chaque coup de rame nous en éloigne. A 200 mètres, elle forme le plus ravissant tableau, encadré par le fleuve et les rives nubiennes qui s'y reflètent. Nos matelots sont tous nègres, grands diables berbères qui rament vigoureusement en chantant. Le soleil baisse. L'eau murmure sourdement, mais sa surface est encore lisse comme un miroir. Quelle douce traversée! J'étais un peu honteuse de mes appréhensions quand, subitement, le courant s'accentue et un premier remous violent, puis un second, fait tournoyer la chaloupe. Nous arrivons à un archipel de rochers qui arrêtent brusquement le fleuve, et il faut une adresse prodigieuse au pilote pour les éviter. Pendant une demi-heure, nous courons avec une violence extrême, les rameurs faisant des efforts surhumains pour lutter contre les tourbillons ou les rapides. Trois endroits sont particulièrement redoutables, et alors les chants, les invocations à Allah redoublent. Ils les hurlent en ramant comme des démons. Quels poumons! grands dieux! La sueur ruisselle sur leurs noires figures. Ils ont jeté manteau, turban, calotte à leurs pieds et s'arcboutent tout droit, debout, contre leurs rames pour résister au courant. Par instans, notre felouque, lancée entre deux murs de rochers, vole, rapide comme la flèche; une seconde de plus et nous disparaîtrons dans le gouffre écumant où nous serons brisés contre les récifs. Mais le cheik de la cataracte est un habile homme : prompt comme l'éclair, il fait obéir la felouque au moment précis et, triomphant, nous fait filer le dernier rapide sans encombre.

Le moindre accident ici serait fatal. L'émotion passée, nos Arabes entonnent une chanson berbère, très différente de la mélopée lamentable des momens difficiles. Ici il y a un couplet très rythmé sur trois notes. Le premier chanteur dit seul quatre mesures, puis le chœur reprend le refrain sur un seul et même mot, et ainsi alternant pendant vingt minutes.

Le soleil couchant dore les roches sablonneuses qui bordent le fleuve et reluisent comme de grands cônes ou de longues murailles de cuivre rouge. Il fait tout à fait obscur quand nous rentrons dans notre domicile du *Boulaq*.

15 janvier.

Tous debout de bonne heure, pour profiter de notre matinée dans la ville. Le temps est splendide, le soleil torride, mais le vent du nord si glacial que mon manteau de fourrures est indispensable.

Le capitaine Moustaffa-Effendi-Sady, qui commande ici un détachement de soudanieh, nous fait les honneurs de la petite ville. Le bazar, limité à deux petites ruelles couvertes de paillassons, est tout à fait primitif. Les marchands, à l'aspect sombre et sauvage, n'ont pas la bonne grâce de ceux du Caire. Les boutiques, misérables petits trous, ne contiennent que trois ou quatre espèces de marchandises : des paniers et des plateaux en fibre de dattier de même forme et teints des mêmes couleurs que ceux que l'on retrouve dans les anciens tombeaux ; des plumes d'autruches, grises, noires et blanches ; quelques belles peaux de léopards et surtout des vases, des tasses, des ornemens en terre noire ou rouge, fins comme du Wedgwood. L'irruption de notre caravane a fait un effet désastreux. Les prix montent de moitié sur ceux d'hier. Je laisse écouler la première fougue de mes compagnons, et lorsqu'ils s'éloignent je rentre au bazar faire de nombreux achats de paniers. Mais il s'agit de payer 44 petites piastres à la marchande, vieille négresse hideuse, décharnée, sourde et presque aveugle. Je compte péniblement les quarante-quatre petites pièces dans la main de mon guide, le capitaine Moustaffa, qui les lui recompte. Elle en refuse une partie après les avoir minutieusement observées l'une après l'autre et mises dans son œil et dans sa bouche. Il faut, en plein soleil et malgré le vent glacé qui soulève des nuages de poussière infecte, lui trouver d'autres pièces dans le sac de monnaie que nous avons apporté exprès. Après force coups de coudes et menaces du capitaine, elle finit par en accepter d'autres et s'en va. Nous continuons nos achats : ici, même difficulté ; dès qu'une pièce est trouée, et elles le sont pour la moitié, ou écornée, et elles le sont pour un quart, ou usée, et elles le sont presque toutes, les Nubiens ou Arabes de la Haute-Égypte n'en veulent pas. C'est un embarras continuel, *good for Cairo, not good for Arabman*, et rien ne les leur fait accepter. Ils renoncent plutôt à toute affaire. Au milieu de mes débats avec le potier, la mégère aux paniers revient : nue sous son voile noir et sa chemise bleue trouée, la vilaine créature me fourre sous les yeux une main de singe couverte de bagues de cuivre, un bras écaillé orné de cercles d'argent et de verroterie. Ce sont les piastres qu'elle me rapporte. Moustaffa l'injurie et la renvoie ; rien n'y fait. Pendant toute notre course, elle nous harcèle, nous hurle aux oreilles, ameute les passans. Il faut finir par lui céder et lui changer encore douze piastres qui lui déplaisent. Ce petit bazar sauvage a un caractère extraordinaire. La lumière joue si violemment sur tous ces étranges étalages de plumes, d'ivoires, de peaux de léopard, de verroteries. Puis les passans sont d'aspect si différent ! des guenilles sur des corps si étranges ! Tantôt ces grands nègres, presque nus, d'un bleu indigo, aux lèvres si épaisses qu'elles ne peuvent

joindre; puis les Bescharis, petits, élégans, d'une délicatesse de formes qui rappelle la gazelle. Ils ont un regard farouche, indescriptible, que je n'ai vu qu'à eux. L'un d'eux a amené au bazar un petit mouton; il me l'offre, et aussi de l'égorger séance tenante avec un coutelas qu'il tire de l'écharpe grise enroulée autour de son corps et de ses épaules, son unique vêtement. Le geste est féroce, rapide, plein de grâce, et quand je refuse énergiquement, il s'en va, tirant brutalement sa pauvre petite victime, mais avec la souplesse d'une panthère. Ces Bescharis, qui vivent toujours au désert, sont entre eux d'une sauvagerie extrême. Ils ont peur des blancs, ou même des Égyptiens civilisés et ne les attaquent jamais. Ils comprennent à peine l'arabe et ne viennent à Assouan que pour vendre des moutons ou acheter du blé. Nos affaires terminées, je vais attendre le départ sur la place publique qui domine le Nil. Quelle jolie scène sous les grands sycomores! Le gouverneur m'envoie des chaises et du café et je m'amuse à acheter encore. Les petits paniers pour quelques sous sont irrésistibles. Je n'ai encore vu nulle part des nègres de cette taille. L'ordonnance de Moustaffa Effendi, qui nous a suivi toute la matinée, portant nos acquisitions, a bien six pieds de haut. Il paraît que la moitié de son détachement de Soudanieh a la même taille, et j'en vois dans la foule de bien plus grands que lui. Jusqu'au dernier moment, la horde de vendeurs nous poursuit, même sur le pont du bateau, et le dernier cri que j'entends, lorsque nous quittons, hélas! pour remettre le cap vers le nord, est : « Madame Nubia! » hurlé par le petit marchand de ceintures. Nous n'avons que deux heures de navigation aujourd'hui. A cinq heures, comme le soleil baisse, le bateau s'arrête à une rive solitaire, couverte de ricins en fleur. Au-dessus de nous, ses fondations baignant dans le fleuve, un vaste pylône se dresse. Nous gravissons la berge. Un peu plus haut, à 20 mètres du bord, nous trouvons les sommets d'une ruine gigantesque. C'est le temple de Kom-Ombo disjoint, démantelé, l'image de la ruine la plus complète. Ses colonnes, — presque les plus grosses connues, — sont enterrées jusqu'à 8 ou 10 pieds de leurs magnifiques chapiteaux. Chaque année, le désert envahissant les recouvre davantage. Quelques-unes gisent dans le sable, égrenées en épaves. De colossales pierres, où l'on distingue encore les noms de Cléopâtre et des Ptolémées, un magnifique fragment de corniche tombé du fronton du temple, sont là, épars à nos pieds. Le temple lui-même, moins élevé que son péristyle qui dominait le Nil et plus exposé au désert, est tout à fait enterré. Nous pouvons grimper, avec quelque peine, car le sable est mouvant, sur le toit. Le Nil creuse chaque année les fondations de l'énorme édifice. Le désert, de son côté, recouvre tout ce qui reste encore debout. Une ville antique et un bourg du moyen âge

ont disparu sous 40 pieds d'ensablement. La moitié d'un pylône jonche la berge abrupte de ses blocs sculptés. Un autre, intact encore, près duquel notre bateau est amarré, si puissant en apparence, disparaîtra quelque jour d'inondation. Ce qui reste de ce sanctuaire est si beau, si doré au soleil couchant, le Nil coule au pied de cette antique demeure de Sebek, le dieu crocodile, si doux, si moiré, si placide, qu'il est presque impossible d'imaginer une destruction peut-être très proche. Nous regagnons notre paisible bateau. Malheureusement nous n'avons pas de clair de lune et c'est à la clarté des étoiles que nous arpentons toute la soirée le petit pont familier. La majestueuse silhouette du pylône nous domine. L'odeur des champs de fèves arrive à nous, exquise. Si la nuit n'était si froide, on s'attarderait volontiers à rêver sous la grande voûte noire piquée de lumières. L'autre moitié du pont, séparée de nous par une rampe, est couverte de longs paquets roulés en tous les sens. Ce sont les passagers arabes qui dorment enveloppés de leurs manteaux.

Lundi 16.

Le même soleil ardent, le même vent glacé pour notre dernière journée à bord. Mon Dieu! que nous redescendons vite le long de la rive émaillée des shadoufs et de sakkièhs! A peine si nous entendons leur grincement étrange et harmonieux, qui nous suivait si longtemps quand nous montions il y a quatre jours, que déjà nous en sommes loin! Le courant triple notre rapidité. Bientôt nous sommes devant un des plus beaux endroits de notre navigation. Les falaises roses, éclairées au soleil du matin, plongent à pic dans le Nil, ou se dessinent comme de vastes cirques dans le lointain d'or pâle. Ici l'on comprend combien a dû être grande l'influence du désert sur les origines de l'art égyptien. Toutes les lignes y sont horizontales, les monticules de sable nivelés par le vent sont des pyramides tronquées; même les formes naturelles des rochers rappellent des profils de sphinx ou de figures hiératiques. Mais ce rapport merveilleux entre l'art égyptien et la nature ne peut être compris qu'ici et rend cet art presque impossible à apprécier lorsqu'il est transporté en Europe. La rive est partout animée de canards sauvages, de hérons bleus, de pélicans, de coucous huppés qui courent familièrement sur la levée que nous frôlons. Nous en sommes si près, par instans, que l'odeur nauséabonde d'huile de ricin, dont les nègres barbouillent tout ce qu'ils peuvent de leur personne, arrive jusqu'à nous.

Nos compagnons de route, les passagers arabes, sont pour moi un amusement perpétuel. Le pont, à l'avant, en est bondé. Les plus

riches sont établis sur leur tapis de prière, les autres sur une natte ou simplement sur leurs manteaux. Tout le long de la route, d'Esnèh à Edfou, hier à Assouan, nous en avons pris et laissé. Ils arrivent au bateau, quelques-uns précédés d'un esclave qui porte sur sa tête le tapis roulé contenant leur petit bagage de route. Un ou deux vêtemens de rechange, un sac de dattes, du tabac. En un instant, le tapis est étendu, l'Arabe a déroulé son plus gros manteau, s'en est fait un coussin d'appui : il s'accroupit à la façon rapide d'un chat, et voilà l'installation faite pour un, deux, trois, quatre jours. Il changera à peine de place si ce n'est pour rapprocher son campement de celui d'un ami nouvellement arrivé ou pour dire ses prières : ce que nous le voyons faire plusieurs fois par jour. Aux villages où le navire s'arrête, ils achètent leur surcroît de nourriture, une ou deux cannes à sucre, qu'ils sucent pendant une heure. Puis ils font constamment et délicatement leurs cigarettes. A quoi pensent-ils? De quoi causent-ils? Car si ces figures immobiles, dignes, graves peuvent être silencieuses pendant des heures, rien n'est plus bavard, plus bruyant, plus gai que ces mêmes Arabes lorsqu'ils se connaissent ou se retrouvent. Ils s'embrassent, quand ils sont de rang égal, plusieurs fois, se serrent la main, font une foule de gestes charmans, de salams de la bouche, du front; puis ils causent et rient, mais comme l'on n'entend rire en Europe que les enfans. Ils adorent la plaisanterie, la comprennent même venant de nous, qui ne savons rien de leur langue, avec une rapidité qui laisse bien loin le plus malin Français; et puis alors ils rient littéralement à gorge déployée, montrant leurs admirables dents blanches. De quoi ils causent? D'argent, paraît-il, presque toujours, de piastres, de dollars et puis de leurs chameaux. Souvent le mot de *gemèl* revenait dans les histoires que racontait hier à un cercle béant un grand soldat arabe, propriétaire d'un tapis jaune citron que je lui aurais volontiers acheté. Notre bateau postal prend des voyageurs à tous les arrêts. Ni sur un des odieux bateaux de *Cook's tourists* ni sur une dahabieh particulière, je n'aurais rencontré ce public de voyageurs constamment renouvelé, si pittoresque, si brillant de couleurs, si doux et bien élevé. Quel est le pays européen où l'on pourrait, pendant huit jours, se trouver sur le même pont d'un petit navire avec cinquante, soixante, cent passagers de troisième classe qui y dorment, y mangent, y vivent, sans être excédé de bruit, de mauvaises odeurs, de tapage le jour, de disputes la nuit? Ici, rien de semblable. Le bruit serait plutôt de notre côté. Quand nous remontons sur notre partie du pont, après nos repas longs et odoriférans, je retrouve nos beaux amis aux mêmes places, parfaitement heureux d'avoir déjeuné d'une canne à sucre, disant leur chapelet des quatre-vingt-dix-neuf perfections d'Allah et fumant leur cigarette. Et puis, si je leur

adresse un sourire, quel charmant et gracieux salam en retour! Les gens de l'équipage surtout sont mes amis. Le pauvre reïs, notre capitaine, qui partage avec son second le gouvernail et le commandement, a mal à la jambe. Ce sont de ces terribles boutons du Nil, très douloureux. Il me montre cette pauvre jambe enflammée et me demande un remède. J'ai dans ma pharmacie de voyage une drogue avec laquelle je le panse et qui le soulage. Aussi sa gratitude est extrême, et son beau sourire me suit chaque fois que j'approche du gouvernail. Matin et soir nous recommençons le pansement. Ma renommée et celle de ma drogue s'étendent. Un des chauffeurs, grand fellah à la douce figure souriante comme une des têtes de dieux gravées sur les murs d'Edfou, m'apporte piteusement son doigt à réparer. Il s'est coupé d'une manière effroyable. Le remède réussit aussi, surtout parce que j'exige qu'on se serve préalablement de *moja*, car le lavage est indispensable. D'autres viennent se faire soigner. Les pauvres gens ont presque tous des maux aux jambes, aux bras, aux yeux. Ils font presque nus les plus durs travaux, mangent à peine, et, outre les accidens journaliers, le bouton du Nil les atteint fréquemment. Ils sont si reconnaissans des moindres bontés! Dès qu'il s'agit d'aller à terre, mes deux amis le reïs et le chauffeur ne me quittent plus, me soutiennent sur la planche vacillante à peine jetée sur la rive, me portent à travers et par-dessus les monticules de boue sèche qui s'émiettent à chaque pas. Toute cette bonne grâce, la courtoisie de ces braves gens qui nous entourent depuis huit jours ajoute infiniment au charme du voyage. Pour quelques cigarettes ou des bonbons, qu'ils adorent, leurs salams et le *katahéra kétir!* (merci beaucoup!), répété avec un brillant sourire, me font chaque fois le même vrai plaisir. Que nous allons vite! Edfou est presque aussitôt dépassé qu'approché, et la lanterne magique se déroule avec une rapidité désolante. Tous ces villages pittoresques que nous voyions longuement la semaine dernière filent comme des rêves entrevus. Nous distinguons la place publique ombragée de sycomores et longeant le Nil, une maison blanche plus haute que les autres, — celle du cadi; — devant la porte, quelques personnages accroupis, un bouquet de palmiers, et nous sommes déjà loin. Les femmes qui viennent en file puiser de l'eau s'arrêtent à la rive, la gargoulette sur la tête, pour nous voir passer : les gamins, quelques-uns à l'état de nature, courent le long de la berge en nous criant : *Bakchich!* Quand la chaussée est très haute et nous domine, nous voyons parfois les processions de chameaux chargés de verdure ou montés par d'immobiles conducteurs se découpant nets contre le ciel; ils se profilent si distinctement que nous pourrions compter chaque gland de leur selle, chaque poil de leurs oreilles touffues. Le balan-

cement de la file, hommes, fardeaux, bêtes, cordes qui les relient, a une grâce lente, uniforme, reposante. A six heures, nous sommes amarrés à la rive escarpée de Louqsor. Je quitte avec douleur notre bon petit bateau le *Boulaq*, aux excellens souvenirs, et le reïs Mohamed, et le cuisinier grec, dont le cœur trop tendre s'était épris des charmes un peu simiesques de ma petite femme de chambre milanaise, mais dont la cuisine a été excellente malgré ses agitations. Nos amis nous attendent sur la berge. Mais rien ne me console, et ces derniers jours sont parmi les meilleurs de mon souvenir.

Mardi, 17 janvier.

Nos petites chambres sont d'une extrême simplicité. Murs crépis à la chaux, une natte par terre, un lit de fer et sa moustiquaire, un divan, une commode. L'hôtel lui-même est très pittoresque; une longue succession de bâtimens étroits d'un blanc de neige, composée d'une galerie élevée à 2 mètres du sol, sur laquelle ouvrent les chambres. Autour, un vaste jardin planté de magnifiques rosiers, de cassis, de cannes en fleurs, d'orangers et de limons d'où pendent les gros fruits d'or pâle, de plates-bandes entières de réséda fleuri. Partout des dattiers splendides deux fois hauts comme la maison, des palmiers doums au feuillage dur découpé comme du fer-blanc et aux troncs couverts de loufa, la belle plante grimpante. Des milliers d'oiseaux dans les arbres, des fragmens de sphinx, des stèles, des statues mutilées de déesses gisent partout. Ce matin, nous allons à Karnak avec les G... qui, installés ici depuis une semaine, veulent nous en faire les honneurs. C'est le jour du marché; il faut nous y arrêter, car l'attraction est irrésistible. Bravant une poussière épaisse, infecte, où nos bottines enfoncent à la cheville, nous traversons la ville, l'endroit le plus pauvre et dégradé que j'aie encore vu. Les maisons consistent en trois murs de la hauteur d'un homme, en terre battue; le quatrième, troué et croulant, fait la façade et la porte. Le toit est en terre aussi, et de la vieille paille de dattiers y sert de litière aux moutons, aux chèvres, aux poules, aux chiens, qui, de là, aboient furieusement aux passans. Tout cela est construit à des niveaux différens sur les buttes de décombres qui recouvrent presque entièrement les temples, les sphinx, les statues colossales, les colonnes de l'ancien Louqsor. Là grouillent des familles misérables, d'une saleté sordide. Les enfans font pitié, mangés de mouches, de maux, de misère. L'incurie superstitieuse des mères est inouïe. Laver les enfans les ferait mourir; chasser les mouches de leurs yeux leur attirerait encore plus de mal. Aussi meurent-ils dans une proportion effrayante. Ici je ne puis

plus dire comme au Caire que la foule arabe n'a pas d'inconvéniens. L'odeur des fellahs venus de loin pour vendre au marché leurs chameaux, leurs ânes, la canne à sucre, les oignons, ou bien pour y acheter de la mercerie primitive, des boutons de couleur, des fils de verroterie ou des bijoux de cuivre ou d'or très grossiers, est décidément horrible, compliquée de chaleur, de saleté et d'huile de ricin à profusion. Pourtant ce marché m'amuse passionnément, malgré le dégoût presque invincible au bout d'une demi-heure. La place est fort grande, en pente, entourée de masures abjectes, surmontée de quelques ruines, de bouquets de palmiers élégans. A droite s'élève la pointe de l'obélisque de granit rose, frère jumeau de celui de Paris, mi-ensablé sous le niveau du village. En face, les belles cultures vertes, variées dans leurs tons d'émeraude. Au loin, les prés de saphir de la chaîne arabique et le désert. Les marchands sont accroupis en lignes pressées entre lesquelles la foule circule. Devant eux, sur un chiffon de toile, ils étalent leurs pauvres petites marchandises.

Les types sont très bronzés, primitifs et sauvages : mais quelle bonne grâce partout! Notre guide pousse, frappe, marche sur les étalages, enjambe les négresses assises. On rit, on nous aide à passer. Quelques-uns, plus curieux ou plus hardis que les autres, nous suivent, battent ceux qui s'approchent par trop, car cela devient oppressant d'intimité et redoutable comme conséquences. Le soleil est bien chaud, l'huile de ricin bien abondante, et les mouches! Bons dieux, que de mouches! Je mène mon cortège d'Arabes jusqu'au coin où l'on vend des cannes à sucre, et là j'en fais une distribution. C'est périlleux, car ma suite grossit instantanément et l'odeur est intolérable. Trop de couleur locale. Nous reprenons nos ânes. A travers des flots de poussière, soulevés par gens et bêtes revenant du marché, nous gagnons des prairies vertes, une chaussée qui longe de loin le Nil et l'avenue de sphinx brisés penchés en tous sens dans les fossés et les bouquets de palmiers. Un splendide portail se dresse devant nous, se découpant net contre le ciel : c'est le pylône des temples des Khons et des Ptolémées. Partout ailleurs ceux-ci seraient un admirable but d'exploration. Mais nous ne nous y arrêtons pas, pressés que nous sommes d'arriver aux grands temples de Karnak; 2 ou 300 mètres encore dans le sable et les gravats et nous sommes devant un monde de ruines, de pierres écroulées couvertes d'hiéroglyphes. Le premier aspect est déroutant, et les yeux se reposent en s'arrêtant enfin sur les deux obélisques de la reine Hatasou, purs, intacts au milieu de cet écroulement gigantesque. Nous entrons dans le dédale, puis, au tournant d'un mur, quelle splendeur inattendue! Comment rendre l'impression que produit le grand temple, « le grand des grands, » comme celui

des Hébreux était « le saint des saints? » Rien ne peut donner idée de la hauteur, de l'immensité, de la couleur de cette perspective, surtout lorsque, assis sur un des blocs effondrés vers l'entrée, on a devant soi une forêt de cent trente-quatre colonnes énormes aux chapiteaux épanouis en pétales de lotus; de ce ciel, d'une couleur si intense là où il est encadré sévèrement dans une ouverture du toit, puis si délicat là-bas de l'autre côté du Nil.

Entre cette colonnade unique au monde et le fond de montagnes aux couleurs changeantes, vient d'abord une esplanade dorée : c'est la cour sablonneuse qui sépare le grand temple de son pylône colossal. Par sa porte gigantesque, nous apercevons la ligne verte des prés qui s'étendent jusqu'au Nil. Un seul palmier, merveilleusement placé par le hasard presque dans l'axe de la porte, se découpe sur l'horizon incomparable. L'intérêt profond des curiosités historiques, même la beauté très réelle des autres ruines de Karnak, disparaissent. Tout se résume dans cette vue absolument parfaite. De grands éperviers volent en cercle au-dessus de cette splendide désolation comme ils volaient il y a trente siècles au-dessus de sa gloire. Impossible de rester longtemps seuls à nous pénétrer de cette magnificence. Les Arabes, les marchands d'antiquités nous y découvrent bien vite, et puis l'aveugle traîné par un gamin et puis l'épileptique tordu qui arrive en rampant, image vivante du démoniaque de l'évangile, et puis le petit vaurien absolument nu tenant à la main son tout petit haillon. Renvoyons-les en mêlant nos bakchichs de menaces de coups de canne et restons encore aux pieds de ces gigantesques colonnes, merveilles de noblesse, de force; la plus grandiose œuvre architecturale qui ait été conçue. Pouvons-nous nous représenter ici ce que nous disait dernièrement M. Maspero, que ce temple de Titans est miné par le travail incessant du Nil, s'infiltrant dans les fondations, et que le plus léger tremblement de terre, qu'une assise ébranlée, suffirait pour faire effondrer le colosse? Survivre à Karnak, croire à sa fragilité, n'est-ce pas la plus étrange et la plus bouleversante des possibilités?

Nous sommes presque saturés de tant de beauté, écrasés de tant de grandeurs, et nous rentrons, car nous ne pourrions voir autre chose.

18 janvier.

Nous nous mettons en route de bonne heure, commençant par la plus fatigante de nos courses. Notre but est la vallée des Rois, dans les montagnes de la chaîne libyque. Traversant une première branche du Nil sur une barque à rameurs, nous débarquons sur une longue île aride qui pendant six mois est couverte d'eau et qui,

en ce moment, est une bande de terre craquelée au soleil, rugueuse, pleine de fondrières. Les baudets qui nous y attendent buttent, glissent dans ce désagréable trajet, qui dure vingt minutes et nous mène au second bras du Nil. Ici nous trouvons un gros bateau pesant, délabré, sorte de bac plus que primitif. En guise d'embarcadère, quelques brassées de roseaux jetées au fond de l'eau, le bac ne pouvant approcher de la rive. Pas une planche pour aborder. Les baudets que nous quittons sont fouettés, piqués. Ils entrent dans l'eau, puis, enjambant le bord du bateau, y restent pendus. On tire devant, on pousse derrière; quelques-uns résistent; enfin tous sont logés et, patientes petites bêtes, ne bougent plus. A notre tour. La plate-forme de verdure nage dans l'eau. Nous hésitons devant ce bain de pieds; nos braves *donkey-boys*, nous prenant à bras-le-corps, nous enlèvent comme des plumes et nous déposent à côté des baudets. Notre Caron n'a qu'une rame. Heureusement que le Styx est calme et sans courant, car nous sommes vingt-deux à bord, une foule d'Arabes qui nous escortent, et huit bêtes. L'autre rive est un haut talus de poussière, avec des marches taillées dans la boue sèche. On fait débarquer les ânes, toujours sans planche. Nous remontons et suivons pendant une demi-heure la chaussée étroite et périlleuse qui côtoie le Nil. La matinée est encore très fraîche, l'air un peu vif, les ombres presque dures, la vue splendide. Entre nous et la belle chaîne rocheuse de l'Assasif s'étend la grande plaine, d'une lieue de large, cultivée avec soin. Champs de trèfle, d'avoine, de blé et surtout de ces délicieuses fèves en fleur.

Nous quittons enfin la chaussée, et traversant l'océan de verdure, nous nous engageons dans un défilé de la montagne absolument sauvage : du sable, des roches rouges amoncelées les unes sur les autres en masses étranges. Le soleil ardent de midi tombe d'aplomb, la chaleur est lourde, pas une parcelle d'ombre. Impossible de concevoir une route plus sévère, plus grandiose, pour conduire à leurs dernières demeures les Pharaons des grandes dynasties. C'est par ce chemin crayeux dont l'éclat nous aveugle que défilaient les longues processions portant les cercueils des Ramsès, des Séti, dont les noms nous deviennent familiers. Le défilé se resserre, les murailles de rochers deviennent plus hautes, la chaleur nous fait paraître la route longue et pénible. A droite, un ravin s'ouvre dans le flanc du rocher. C'est la vallée de l'ouest, qui renferme aussi des tombes illustres. Enfin la route finit brusquement. Nous sommes à l'extrémité de la gorge. Des rochers éboulés, des parois inaccessibles nous arrêtent. Nous quittons nos montures. Ici, loin de toute vie, car il ne pousse pas un brin d'herbe dans cette vallée de désolation, les rois de Thèbes avaient choisi leur

sépulture. Une succession de portes taillées verticalement donne accès à des galeries qui pénètrent dans la montagne. Commençons par le plus beau de ces grands sépulcres souterrains, celui de Séti Ier. Nous descendons un escalier très dégradé, un couloir sombre, en pente, où on nous distribue des bougies ; l'obscurité augmente ; encore un, deux escaliers. La chaleur est intense, l'atmosphère suffocante. Une succession de salles s'ouvrent mystérieuses devant nos flambeaux, l'ombre se refermant sur nous comme un lourd rideau. Nous distinguons des peintures de figures étranges, de longues processions des quatre races du monde assistant aux funérailles du monarque : les rouges, les noirs, les blancs et les blonds.

Une curieuse chambre où les dessins esquissés n'ont jamais été finis nous arrête. Les corrections du maître, les lignes rouges rectifiant les lignes noires restent fraîches comme au jour où la leçon fut donnée. Encore des marches à descendre, des puits béans dans la nuit à éviter, un corridor étroit, mais tout peint et sculpté, et nous sommes au centre même de la demeure funèbre, là où le corps, déposé dans un sarcophage de granit, resta jusqu'à ce que, enlevé par les prêtres, il fut caché dans le puits de Deïr-el-Bahari. Belzoni, qui découvrit et explora ce tombeau, trouva, en effet, le sarcophage vide, et jusqu'à l'été dernier le lieu de la cachette du corps n'avait pas été retrouvé.

D'autres salles à moitié bouchées, d'autres souterrains autour de nous, les parois décorées de représentations effrayantes. Voici les scènes tragiques où l'épopée de l'âme du roi est dépeinte, ce qu'elle traverse avant d'entrer dans la vie éternelle, ses terreurs, ses dangers, les démons, les serpens, les génies aux épées flamboyantes qui la menacent. Plus loin, elle arrive à la barque divine, à la fin du cruel purgatoire. La voici dans les champs élyséens, cueillant des fruits célestes, faisant des libations. Elle arrive enfin purifiée devant les dieux, et Osiris l'introduit dans la félicité éternelle. Les couleurs, là où le vandalisme des Arabes et des touristes n'a pas commis les pires outrages, sont d'une vivacité extraordinaire. Mais quelle pitié ! Pas un pilier, pas un bas-relief, pas une peinture, qui ne soient mutilés, en partie enlevés. Ici une tête, là une main, une figure tout entière. Sir William G. et E., qui ont vu cette tombe il y a vingt ans en parfait état, en sortent outrés, navrés, les larmes aux yeux. Les voyageurs sont toutefois plus coupables que les Arabes. Ceux ci travaillent pour ceux-là et tous conspirent pour détruire des chefs-d'œuvre irréparables. J'avais tellement ouï parler par mes compagnons de la conservation de ces peintures uniques, que j'en éprouve un amer désappointement. Dans quelques années, si cette dilapidation effroyable n'est pas arrêtée, il ne restera plus ici que des souterrains dégradés. D'autres tombes voisines ressem-

blent avec moins de magnificence à celle de Séti Ier. Les mutilations récentes sont les mêmes dans toutes. Nous lunchons dans le couloir un peu frais qui descend au tombeau de Ramsès III, utilisant à cet usage familier l'entrée de la demeure dernière d'un grand monarque, car rester au soleil est impossible. Quelle émotion étrange donne cette vallée austère! La lumière sur le sable d'alentour est de l'or, les rochers calcinés renvoient une chaleur ardente; les taches d'ombre, rares à cette heure, sont d'un pourpre violet qu'aucune couleur de palette ne pourrait rendre, tant il est vif et transparent.

Nous continuons notre route, sans savoir heureusement quelle épreuve nous attend pour sortir d'ici. Nous sommes derrière le contrefort qui nous sépare de la grande plaine de Thèbes. Il faut le gravir pour redescendre la falaise de l'autre côté, surtout pour avoir le panorama entier du sommet. Comment j'y suis arrivée vivante est encore un mystère pour moi. Le sentier est à pic, au gros soleil, les aspérités du rocher et le sable mouvant alternant sous les pieds. Mon guide Mahmoud et un autre *donkey-boy* me portent à moitié, et nous arrivons au haut haletans, meurtris, la poitrine suffoquée de nos efforts. Je me laisse hisser sur mon âne; mais que j'en descends rapidement, malgré les représentations énergiques de Mahmoud! Le précipice est vertical. Nous côtoyons le bord du plateau que nous venons de gagner et le sentier s'éboule, plus étroit que les pieds du baudet. Ce serait pourtant une glorieuse sépulture que cette vallée des Rois, où mon âne et moi allions périr tous deux! Le plateau traversé, nous sommes directement au-dessus de ce qui fut Thèbes. Et quelle vue s'étend à nos pieds! Aussi vaste que celle du Mokattam, elle est plus solennelle, car elle est la vue de la métropole des morts, des ruines, de la solitude, du passé. Homère ne nous dit-il pas qu'ici naquirent quelques-uns des dieux grecs, et n'est-ce pas chez un des sages Thébains que Jupiter séjournait lorsqu'il était trop loin pour écouter les prières des assiégés de Troie? D'ici je puis voir chaque repli de cette mer de verdure, d'où émergent des flots de ruines, le Ramesséum, Gournah, les deux colosses, et sur la lisière du sable, vers le sud, Medinet-Abou. Au-delà, le serpent d'azur et d'argent scintillant, le Nil. Sur la rive opposée, j'aperçois comme une balustrade blanche, tant la distance est grande: ce sont les colonnades basses et enfoncées des temples de Louqsor. Un peu plus bas, des taches claires plus massives que les autres, les gigantesques pylônes de Karnak. Au-delà encore une plaine verdoyante semée de palmiers et les pics violets de la chaîne Arabique se fondant dans le ciel. Les éperviers seuls, dans leurs grands vols, doivent avoir quelquefois des vues comme celle-ci. Il s'agit pourtant de quitter ces sommets si péniblement gravis et la des-

cente est pire que la montée. Il n'y a aucun sentier, mais une paroi de rochers inégaux remplis de trous. Nous dévalons dans les pierres, le sable qui roule avec nous ayant parfois des blocs de 1 à 2 mètres à sauter. Si le brave Mahmoud, avec sa force d'Égyptien, ne me soutenait pas par les épaules, les bras et la taille, j'arriverais en débris au pied de la falaise. Enfin moulus, éreintés, déchirés, nous sommes dans la plaine et au Ramesséum, mais si las que même cet admirable édifice nous touche à peine. Je n'oublierai jamais ce retour à travers les champs fleuris, après l'excitation de la journée. A mesure que nous en approchons, les colosses, seuls dans cette étendue de verdure, nous frappent de plus en plus. L'impression de sublime tranquillité qu'ils donnent exerce une sorte de magie. Nous sommes fatigués de ruines, de lieux tourmentés, de poussière des morts, d'atmosphères étouffantes de tombeaux, puanteurs de momies, cauchemars gigantesques, et voici la paix, la lumière, la sérénité exquise de ces deux grandes figures qui ont survécu aux siècles. Elles sont là, veillant, les mains sur les genoux, paraissant sonder l'espace jusqu'aux temples lointains de l'autre côté du fleuve. Il y a vingt siècles, leurs piédestaux s'élevaient à l'entrée de l'avenue de sphinx qui menait au temple magnifique d'Aménophis. Dans ces temps-là, le fleuve n'envahissait pas jusqu'ici et l'allée se déroulait majestueuse, longue d'un quart de lieue. Aujourd'hui ils sont seuls. Tout ce qu'ils gardaient a disparu. Autour d'eux, l'émeraude des prés, la senteur des fèves, la grande ombre portée, fraîche, invitant au repos sous cet auguste patronage, ont remplacé le passé. Derrière, au loin et comme un doux repoussoir, se profilent les murailles roses de la falaise que nous descendions tout à l'heure. On oublie leur dilapidation, — car ces géans sont eux-mêmes la ruine d'une ruine, — mais l'harmonie de leur merveilleux rapport avec ce qui les entoure durera toujours. Est-ce là le secret de leur charme infini? Je le croirais, car de loin comme de près, vus de tous les points, ce charme subsiste, bien que leurs visages soient presque entièrement mutilés. Le ciel, sans nuages tout le jour, se strie de rouge et d'or. Il faut rentrer. Nous traversons les grands prés, puis des files interminables de moutons, agneaux naissans et vieux béliers, fourrés comme des ours, qui se précipitent entre les jambes de nos petits baudets. Comme ce matin, le bac; on hisse les ânes, on nous porte; nous retraversons l'île, le Nil, et rentrons morts de fatigue après cette écrasante journée.

Vendredi, 20 janvier.

La fatigue de la veille avait été si grande qu'il a fallu nous reposer hier en flânant dans le village et sur la berge où sont amar-

rées différentes dahabiehs. Aujourd'hui le vent du nord est encore glacé; une poussière gluante, un ciel sans nuages. J'ai eu un revers désagréable à la jouissance des heures passées dans le grand temple de Karnak. Mahmoud, mon donkey-boy d'avant-hier, dont le zèle m'avait soutenue et si fort touchée que je l'avais repris, quoique son âne fût mauvais, Mahmoud le cyclope, borgne, hideux, est devenu ce matin très étrange. Il achète des cannes à sucre qu'il suce dès le départ; il ne surveille ni son âne ni moi; il s'embrouille en rajustant l'étrier, et le baudet voulant partager la verdure que croque son maître, je cours toute sorte de dangers. Son turban déroulé tombe à terre, sa robe de cotonnade bleue est retroussée sans convenance. Une confidence de l'ânier de lady G. nous éclaire, et les ricanemens des passans ne me laissent aucun doute. Mahmoud, usant de mon trop généreux bakchich d'avant-hier, a trop bu! Mahmoud est ivre! Il est presque dégoûtant! Pendant une halte aux ruines du temple de Mouth, devant les statues de granit noir de Pasht la déesse à tête de lionne, il s'assoit aux pieds de son âne et chantonne à mi-voix, en anglais! Je ne puis dire ma mortification. Aussi au retour de notre course, lorsqu'il me demande : Bakchich! je lui réponds sévèrement. « A toi? plus jamais, car tu le sais, tu t'es déshonoré aujourd'hui. Va-t'en. » Nous avons fait une exploration générale de ce dédale de près de vingt temples effondrés, de cinq avenues de sphinx, de pylônes et de colonnades innombrables. Longs murs couverts d'hiéroglyphes, labyrinthes de salles et de vestibules, sanctuaires, cariatides mutilées, tout se mêle encore pour moi dans une insaisissable confusion.

Samedi, 21 janvier.

Le même temps. Cette poussière et ce vent sont une fatigue extrême. De l'autre côté du Nil, où nous faisons une seconde longue excursion, il y a moins de bise. Mêmes aventures que l'autre matin, le double passage, les petits ânes et leur embarquement barbare. Nous traversons en biais le champ parfumé qui s'étend jusqu'aux colosses. A cette heure, — 10 heures du matin, — les alouettes nous saluent de leur note aiguë, les odeurs sont fraîches, les ombres bleues de la montagne délicatement transparentes. Nous allons à Gournah, le temple funéraire des trois grands pharaons de la XVIIIe et de la XIXe dynastie : Rhamsès Ier, son fils Séti Ier, son petit-fils Rhamsès II, Sésostris. Il est fort ruiné et pas complètement déblayé, mais, sur les murs, de beaux bas-reliefs et de charmans ornemens de lotus enlacés avec grâce forment une décoration des plus riches. Il semble que ces temples, ces salles funéraires soient une sorte de succursale votive de leurs tombeaux de la vallée des rois, et où

leurs familles et leurs sujets pouvaient apporter les offrandes mortuaires aux mânes des défunts. Tout autour, des groupes de palmiers, des colonnes brisées, des tombes ouvertes, couvrent le sol. Reprenant les baudets, nous nous avançons directement vers le pied de la montagne, là où nous descendions si abruptement l'autre jour. Trop fatigués, nous avions dû laisser de côté Deïr el Bahari, les restes du beau temple de la reine guerrière Hatasou. Adossé à la falaise et descendant en terrasses superposées comme un vaste escalier, il devait être grandiose. La femme qui le construisit fut sans doute extraordinaire. Elle commandait ses armées, elle se faisait représenter en homme avec la barbe des souverains. Maîtresse de la Syrie et de l'Ethiopie, en femme de goût, elle voulut conquérir le pays de l'or, des pierreries et des parfums, et se mit elle-même à la tête de sa flotte. Elle fit ensuite représenter sur les terrasses de son temple ses processions d'esclaves, transportant les arbres à aromates dans des paniers pour les planter à Thèbes, et le retour des vaisseaux rapportant des singes, des dents d'éléphant, des prisonniers. Les bas-reliefs qui restent intacts sont superbes et pleins de ces détails amusans. L'endroit où fut faite l'été dernier la découverte des cercueils des rois n'est pas loin d'ici. Nous le savons et nous disons à notre drogman Saïd de nous y conduire. *Very far!* répond-il positivement, et il nous donne de longues explications sur la mauvaise route. Il nous mènera plus tard, après le lunch, qui nous attend au Ramesséum, et où les petites fellahines nous ont apporté de l'eau fraîche. Nous subissons sa loi, mais en nous fâchant. Saïd devient sombre et grommelle : *Road not good for ladies.* Et comment rendre l'accent guttural et pathétique avec lequel un Arabe prononce *good*, le mot anglais qu'ils savent tous? Vaincus, nous descendons dans la plaine, et dans une délicieuse solitude, sous les grandes colonnes à têtes de lotus du temple de Rhamsès, nous mangeons le poulet et les œufs durs habituels de nos déjeuners en plein air. Les baudets dessanglés broutent le trèfle du voisin ; les âniers sucent leur éternelle canne à sucre et fument leur cigarette. Les fellahines, debout comme des nymphes antiques aux longs voiles, sont prêtes à nous verser l'eau de leur petite gargoulette. Miriam et Fatma, celles qui nous ont suivis aujourd'hui, sont bien jolies et pleines de grâce. Quel beau lieu de repos que celui-ci, avec ces splendeurs au-dessus de nos têtes, ces belles architraves aux décors de bleu et de vermillon et les nobles piliers simples et grandioses, qui les soutiennent! Ce qui reste des plafonds est encore d'un bleu céleste étoilé d'or : sur toutes les parois sont sculptés les hauts faits des Ramsès. Les façades de la cour et de l'entrée du temple sont ornées de majestueuses cariatides, leurs lourdes gaînes défiant encore les siècles. La première salle n'est plus qu'un amas de ruines,

à côté desquelles, plongée dans le sable, brisée en plusieurs blocs gigantesques, gît la plus immense ruine de ce qui fut la plus immense des statues. Colosse des colosses, Rhamsès II, Sésostris, est là, anéanti à nos pieds, aux pieds de ces cariatides élevées par lui, comme l'avait été sa statue, à sa propre gloire. Le granit rose, poli, semble une masse informe. Il faut quelque temps pour se rendre compte qu'elle représente le dos du monarque, son épaule, — que cette énorme pierre qui a roulé plus loin est un bras, que cette autre colonne est une jambe, — et que ce pied qui mesure 4 mètres de long, soutenait véritablement une figure de 60 pieds de haut. Quelle rage dut s'acharner sur une victime aussi pesante que ce géant de granit, avant d'arriver à une destruction si complète! Et quel fut le plus puissant, de Rhamsès qui éleva un tel monument ou de Cambyse dont la stupide jalousie le fit abattre? Notre drogman, nos donkey-boys, même les petites porteuses d'eau, ont achevé de vider nos paniers de provisions, et il est temps de terminer notre délicieuse flânerie autour du temple. Nous voulons absolument aller visiter la vallée de la trouvaille, et Saïd finit par nous y mener, tout à fait malgré lui. Nous ne pouvons approfondir le mystère de sa mauvaise volonté, qui a sans doute quelque motif suspect. L'endroit du reste, sans être loin, est d'un abord assez difficile. Nous gravissons un premier échelon, assez péniblement, par un sentier très escarpé; au bout d'une demi-heure nous arrivons à une haute vallée, fermée au fond par les rochers de l'Assasif. A droite et à gauche des masses de sable sont amoncelées contre les hautes parois. C'est bien le lieu le plus stérile, le plus retiré du monde. Nous grimpons, des pieds et des mains, cette pente abrupte de sable, qui a 50 mètres environ. C'est ici, dans un puits de 11 mètres de profondeur, donnant dans un corridor creusé dans la montagne, que les trente cercueils furent retrouvés l'été dernier.

Rien n'indiquait l'entrée de ce mystérieux souterrain. Il a fallu la rapacité des Arabes, qui jour et nuit fouillent la plaine et la montagne à la recherche d'objets à vendre, pour la découvrir. Leur secret bien gardé a duré douze ans! On meurt de chaud, dans cette gorge, où le soleil darde toute l'année, sous le ciel sans nuages de Thèbes, et puis, Saïd veut faire sa paix avec nous et nous mener voir un temple où on va rarement, dit-il. Nous le suivons. Partout dans les roches des ouvertures béantes les unes à côté des autres, bien au-dessus de nous. Toutes ont servi de sépultures, ont été violées par les Arabes, et leurs dépouilles remplissent nos musées d'Europe. Rentrant dans la grande plaine, et suivant le pied de la montagne, nous découvrons un joli petit temple de l'époque des Ptolémées, restauré par les Romains, employé par les premiers chrétiens. Ce mélange de goût égyptien et grec, nullement pur, est

pourtant ici d'une élégance extrême. Du toit plat sur lequel nous montons par des terrasses éboulées, nous avons la vue étendue sur la plaine, toute dorée à cette heure du soleil déclinant. Au retour, nous nous attardons un peu autour des « Grands Immobiles » qui nous semblent chaque jour plus majestueux. Nous y déchiffrons des inscriptions latines, celle entre autres qu'y laissa l'impératrice Sabine, venue il y a dix-sept siècles pour visiter comme nous les géants. Le vent est calmé, le ciel comme chaque soir est sans nuages, ombré d'or et de longs rayonnemens. Je suis toujours plus impressionnée de cet embrasement magique et puis surtout de l'*Alpen Glühe*, cette sorte de renouvellement de beauté, après que le soleil a disparu et que tout est devenu gris. Au bout d'un quart d'heure, la vie semble se réveiller ; les rochers redeviennent de pourpre et le ciel d'or, et cette lumière, peut-être un reflet du désert, continue pendant dix minutes, encore, pour lentement s'éteindre dans une nuit définitive.

Dimanche, 22 janvier.

Jour de repos. Courte visite à Karnak et flânerie autour des colonnades et des portiques. Notre table d'hôte est des plus intéressantes. Nous y avons MM. Naville, Wiedemann et Sayce, trois égyptologues des plus distingués. Un des sujets qui les occupent entre autres est l'étude des fragmens de poteries couverts d'écritures démotiques ou cursives, que l'on retrouve ici en grand nombre, et qui donnent les plus curieux renseignemens sur les mœurs égyptiennes environ six siècles avant notre ère. Ici encore, notre ignorance est prodigieusement intéressée par les détails que nous apprenons. Ces documens démotiques sont écrits, tantôt, — les plus importans, — sur des papyrus, tantôt, — et surtout ceux que les Arabes nous offrent ici pour quelques sous, — sur des fragmens de pots cassés. Ceux-ci, archives des familles pauvres qui ne pouvaient acheter du papyrus, sont des comptes, des memoranda, des contrats de marchés insignifians ; les autres sont des testamens, des donations, des affaires sérieuses. L'état des mœurs était alors des plus singuliers. La femme y a un rôle considérable. Sa dot, ses revenus, son trousseau, son luxe lui sont assurés, même au détriment de son mari ; la plus large direction de la fortune lui est accordée ; souvent le mari n'a qu'une simple pension, seul revenu dont il puisse disposer. L'autorité de la mère prime en tout celle du père. Celle du prêtre, le choachyte, est supérieure aux deux. C'est lui le véritable maître de la famille, et voici par quelle singulières transformations successives des rites sacrés : parmi les offrandes religieuses que devait apporter le fils aîné sur la tombe, ou dans la chapelle commémorative de son père, les libations d'eau et

de vin étaient les plus indispensables. Mais, peu à peu, les habitudes se relâchèrent et les prêtres furent chargés, moyennant rétribution, de remplir le pieux devoir. L'eau était sans doute régulièrement versée, mais le vin était, paraît-il, aussi régulièrement bu par les braves choachytes. Ils avaient une autre source de revenus, encore plus considérable. Graduellement, la tiédeur et l'indifférence remplaçant l'ardente préoccupation des anciens Égyptiens sur la destinée du corps de leurs ancêtres, les prêtres s'emparèrent de tout ce qui concernait un défunt. Ils se chargent de la momie, de son transport au loin si elle doit être enterrée dans quelque sanctuaire spécial. Ils vendent des terrains dans les nécropoles, ils s'engagent à veiller sur toutes les liturgies des morts à perpétuité. Puis, ils laissent en héritages ces revenus à leurs fils, prêtres comme eux, leur partagent ces momies et ce qu'elles rapportent. Quelquefois ils vendent cette singulière possession à d'autres choachytes, et l'on en retrouve les contrats. A son fils aîné, qu'il veut avantager, un prêtre écrit : « Je te donne les liturgies ci-nommées : Pselkous, fils d'Osouer et ses fils qui sont parmi les morts, et celles de leurs femmes et de leurs enfans qui sont vivans parmi les Égyptiens, et aussi leurs lieux de repos. » Il donne non-seulement ses droits sur les morts, mais sur les vivans : même dans quelques contrats on réclame les enfans qui sont encore à naître ! La momie représente donc au choachyte une part de ses revenus. Quelquefois, il y a procès entre les prêtres sur telle possession discutée. Les momies font office d'hypothèque, deviennent une sorte d'action nominative qui se négocie comme une valeur. Le mort et le vivant appartiennent donc au prêtre pendant cette étrange période où la grande religion antique se pervertit tout à fait.

Lundi, 23 janvier.

Nous errons dans Louqsor, chez les marchands de scarabées, chez le photographe, qui nous montre non-seulement des albums de vues, mais une collection repoussante de scorpions de plusieurs espèces, de scolopendres et d'énormes araignées velues, qu'il a prises l'été dernier dans son propre domicile ou tout autour. Il ne pourrait vivre ici pendant les chaleurs sans ses deux chats qui, avec un instinct prodigieux, chassent et tuent les vilaines bêtes sans en être jamais piqués.

Nous entrons chez un fellah qui nous offre des antiquités. Quel intérieur ! une vieille porte, un corridor enfumé où sont accroupis quelques êtres dans l'ombre, puis une cour poudreuse. D'un côté, la maison, c'est-à-dire un amas de pierres effondrées ; de l'autre, un mur d'appui en terre, et puis, à dix mètres au-dessous,

le beau fronton d'un temple ruiné, des colonnes, et, ruminant, les naseaux en l'air, un énorme buffle auquel ce portique des Pharaons sert d'étable. Nous suivons le fellah, qui nous mène dans son habitation, un hangar recouvert de feuilles de cannes. A côté, le harem dont mes compagnons ne doivent pas approcher. Lady G... et moi entrons sous un toit percé, où autour d'un panier en paille de dattier rempli de braises, cinq ou six fellahines en haillons, des enfans sur leurs épaules, sont assises. L'odeur et la fumée sont nauséabondes. Elles crient : *Bakchich !* toutes à la fois : une piastre les satisfait et nous fuyons cette tanière infecte.

Mercredi, 25 janvier.

Nous avons fait nos adieux à la plaine de Thèbes. Aujourd'hui notre excursion a été plus courte, se concentrant sur Medinet-Abou, le Versailles des Toutmés et de leur sœur la régente Hatasou, et quatre siècles plus tard de Ramsès III. Comme dans tous ces vastes groupes de ruines, le plan est tout d'abord insaisissable, et on est longtemps à démêler le petit temple de Toutmès, le grand et magnifique temple de Ramsès III, et son pavillon royal, la véritable merveille de cette accumulation d'édifices. Au-delà d'un haut portail et de pylônes en ruines, nous entrons dans une suite de vastes cours. La première est ornée sur deux côtés d'une galerie soutenue par des cariatides gigantesques représentant le roi. Puis s'élève un énorme pylône, couvert de grands tableaux de guerre, racontant les exploits du conquérant. Enfin la seconde cour, grandiose de proportions, ravissante de couleur et de peintures décoratives et où revivent, sculptés sur les parois, les victoires, les fêtes et les processions du couronnement du héros. Les plafonds des galeries sont intacts et peints d'azur constellé d'étoiles ou d'emblèmes dont la couleur, parcourant la gamme du cobalt pur au vert émeraude, est fraîche comme appliquée d'hier. Malheureusement, la terre éboulée et les gravats remplissent encore une des galeries. Mais quels vigoureux et vivans tableaux de bataille ! un peu barbares, là où les scribes inscrivent les tas de mains et de langues coupées, — chaque tas de trois mille ! — Quelle fierté dans cette tournure du Pharaon, lorsque, debout sur son char élégant, dont les chevaux superbes se cabrent avec fougue, il lance ses flèches contre l'ennemi ! Avec quel soin il fit travailler à son apothéose, n'omettant aucun détail humain ou sacré qui pût être à sa gloire. Aussi bien, ce fut en quelque sorte le chant de cygne. Après lui, la fortune du pays s'obscurcit, et pendant neuf siècles les arts n'eurent plus de place et disparurent. C'est la fin de la grande et belle époque, et nous ne devons plus voir à Dendérah que l'épanouissement de la

décadence et une imitation rétrospective des temples de la Thébaïde.

A l'ombre de deux gros piliers peints, dans une troisième cour à peine encore déblayée, Saïd a mis notre couvert. Me souvenant des scorpions du photographe, je demande à un des nombreux Arabes qui traînent autour de nous, s'il en voit quelquefois. Trois minutes à peine, et je suis servie à souhait. Il m'apporte un spécimen vivant, énorme, de la dégoûtante bête, trouvé sous une pierre voisine. Bakchich instantané, et prière de ne pas nous suivre avec le dit animal, qui se débat vigoureusement, depuis qu'on lui a arraché son dard. Le soleil est brûlant, mais nous voulons faire un tour au Ramesséum et à nos bien-aimés colosses. Horreur! Le temple de Ramsès II est envahi par une bande de « touristes Cook, » dragoman galonné en tête. Nombreux, bruyans, haletans, poudreux, ils se sont répandus comme une traînée de fourmis. Dix minutes d'arrêt chez Sésostris! Nous ralentissons nos baudets pour leur laisser le temps de partir, et nous nous installons silencieusement aux pieds de nos cariatides favorites. La caravane se rassemble à un coup de sifflet du dragoman. Mais ô honte! avant de se mettre en marche, ayant « fait » le temple de Ramsés, elle grimpe sur son pauvre colosse à terre, et vermine moderne, se répand sur son torse, ses épaules. Comment d'un frisson d'indignation ne secoue-t-il pas cette poussière humaine? Venue des quatre coins du monde, inepte et ignorante, elle s'éloignera aussi ignorante et aussi inepte, fière d'avoir en trois semaines « fait » ce qu'il y a à voir sur le Nil, d'avoir foulé aux pieds Sésostris le « roi des rois, » le protecteur de Moïse, le « vainqueur de tous les peuples! » Il nous faut un certain temps pour reprendre notre sérénité et oublier l'impression laissée par les Vandales, obéissans sujets de ce véritable Pharaon de l'Égypte moderne, le sieur Thomas Cook. Il est tard : les longues ombres des colosses s'étendent au loin sur la plaine. Il est dur de quitter ces beaux lieux et ce majestueux voisinage, car il semble qu'il ferait bon vivre aux pieds de ces nobles figures et que toutes les petitesses de la vie disparaîtraient sous leur sereine influence.

Jeudi, 26 janvier.

Je veux me souvenir des détails de cette berge animée, où je passe tant d'heures de mes matinées, ne pouvant me rassasier du Nil, de la plaine de Thèbes qui se déroule ensoleillée jusqu'aux rochers de l'Assasif, du petit ruisseau qui longe le jardin de l'hôtel et que traversent à pied, relevant leurs jupes, mais voilant leur visage, femmes et fillettes. La rive du Nil, très escarpée, est taillée

de mauvaises marches qui aident à descendre aux barques amarrées au-dessous. Le bateau à vapeur de M. Maspero et celui de nos ennemis d'hier, les « touristes Cook, » en sont les seuls occupans ce matin. En face, sur l'îlot de sable, une dahabieh au drapeau américain a pris ses quartiers. Elle a débarqué sur la grève sa ménagerie indispensable, et moutons, chèvres et volailles s'y prélassent en liberté. Autour de moi, il y a une foule oisive de *donkey-boys*, attendant des cliens : puis une dizaine de nos habitués, marchands d'*antichi*. Je les connais tous maintenant et nos relations d'amitié me charment. Tous disent quelques mots d'anglais, du vrai petit nègre : le substantif, l'adjectif, deux ou trois verbes à l'infinitif et voilà tout. Mais cela suffit. D'abord un bonjour cordial, même de l'ennemi de la veille et puis, de dessous la grande robe et à travers diverses profondeurs de chemises, gilets et autres robes, on sort un mouchoir de coton soigneusement noué ; de là on tire un petit linge, et mystérieusement on vous montre un bronze, des perles d'émail, et des scarabées vrais et faux. Après de longues luttes, notre marché se conclut. Les hasards de ces achats sont bizarres. Quelquefois l'Arabe est entêté et ne veut pas faire de concession. Quelquefois il est pressé de vendre. La crainte de M. Maspero, des provisions ou du tabac à acheter au marché, ou une trouvaille faite la veille, ou une journée sans voyageurs, agissent singulièrement sur la cote. Comment du reste en vouloir à leur pauvreté, si elle cherche à exploiter notre curiosité pour de vieilles pierres, et notre richesse qui nous amène chez eux ? Les demandes de bakchich sont un peu agaçantes, mais comme leur dignité ou leur bonne humeur ne souffrent nullement d'un refus, d'un geste de canne levée, ou d'un coup de courbach, appliqué légèrement, c'est un mince désagrément, et je ne sache pas de gens plus faciles à manier, plus doux à approcher que les fellahs de la Haute-Égypte. Sur la berge aussi se tient un petit restaurant en plein vent, et le monde élégant de la jeunesse arabe y afflue. Déjeuners et rafraîchissemens, tout à la fois, car c'est un débit de cannes à sucre. Tout autour les consommateurs sont assis sur leurs talons : ils croquent, causent, sucent, jetant au loin les grandes feuilles de la canne qu'ils épluchent. Celles-ci ont leurs amateurs : trois ou quatre énormes buffles, vaches, veaux et taureaux ; puis quelques ânes de passage, troupe dessellée et vagabonde, ou un baudet tout harnaché à la selle de maroquin rouge et aux glands huppés ombrageant sa jolie tête fine et cambrée. Les animaux sont ici d'une douceur de relations surprenante. Ce matin, je m'amuse à acheter une canne à sucre, pour la donner à une gigantesque vache-buffle, qui erre avec son petit, sur la rive, humant l'air et cherchant fortune. L'énorme bête, aux naseaux luisans et humides, aux membres formi

dables, vient doucement me manger dans la main. Tous mes amis arabes de rire : *Taïb!* Si j'aimais la canne à sucre, — mais quelle fade horreur! je m'assiérais dans le cercle et déjeunerais avec eux. Un adieu encore : cette fois à Karnak. Mais nous avons la bonne fortune d'y aller avec l'aimable et savant M. Rhôné, et grâce à ses explications, l'obscurité se dissipe pour moi sur bien des points. Je n'ai jamais entrevu comme ici la grandeur de ce peuple qui, deux mille ans avant Abraham, adorait un Dieu suprême, idéal. Les attributs de ce Dieu, ses commandemens transmis par son représentant sur la terre, le pharaon, sont de la plus haute moralité. La pureté, la rectitude de conduite, sont les premières lois données au peuple. Les aspirations sont dirigées vers la gloire de Dieu en ce monde, vers l'union de l'être humain avec Dieu dans une vie future. La conception de la mort était celle du passage dans une vie éternelle après certaines épreuves. C'est dans ses temples que j'ai véritablement compris la grandeur sublime de cette religion, la plus ancienne connue, et je crois que ce n'est qu'en Égypte que l'on peut se la représenter. Je sais au moins que, pour moi, l'art et le culte égyptiens dont je n'apercevais que la raide monotonie, sont devenus ici du plus intense intérêt. Au lieu de laideur et de convention, j'ai trouvé la beauté et la solennité. Au lieu d'un art rude, j'ai trouvé la vie, l'harmonie et un sentiment plus développé que dans bien des siècles de lumière. Mais aussi j'ai senti que ce voyage était un labeur sérieux pour la pensée et pour l'intelligence et qu'il mettait toutes nos facultés en usage, — usage noble et élevé. Un voyageur anglais écrivait très spirituellement il y a quelques années en revenant du Nil : « Le touriste le plus léger, qui part du Caire avide de nouveaux monumens, en revient un citoyen du monde d'il y a six mille ans et contemporain de la momie. »

Vendredi, 27 janvier.

Ce soir, par un clair de lune naissant et une nuit bien froide, nous allons coucher à bord du bateau postal qui nous emmène, le cœur gros de quitter de si beaux endroits.

Samedi, 28 janvier.

Vers neuf heures, le bateau s'arrête à Keneh, nous ayant d'abord débarqués sur l'autre rive. Nous allons d'ici faire notre dernière excursion de ruines, celle de Dendérah, que nous apercevons là-bas, dans les collines de la chaîne Libyque. Notre restaurateur du bord, brave Italien aux manières charmantes, s'offre à nous piloter, et il

est un protecteur bienvenu. Je n'ai pas vu de foule arabe aussi importune. Notre Italien donne de grands coups de bâton, et après cinq minutes de luttes désespérées et de vociférations, nous nous trouvons hissés sur d'excellens baudets. Nous partons au grand trot, car le temps est glacial ; le vent cingle nos oreilles, la poussière nous aveugle ; un véritable supplice pendant une heure de cavalcade. Enfin, derrière un repli sablonneux, voici l'entrée du temple. Quelle surprise, après toutes les ruines que nous venons de voir et où l'imagination doit jouer un si grand rôle de reconstitution, de trouver une façade aussi complète dans son ensemble, un monument aussi bien conservé ! Cet état de préservation de Denderah est une chose unique. Comme à Edfou, l'immense édifice, déblayé intérieurement, est dégagé des monticules environnans par une large tranchée creusée tout autour. L'effet du fronton est majestueux lorsqu'arrivé à l'endroit où nous quittons les ânes, nous pouvons le voir tout entier, plongeant à vingt pieds au-dessous de nous. Nous sommes à moitié de sa hauteur ; nous descendons un escalier de vingt marches pour entrer dans le temple. Le péristyle est soutenu de colonnes énormes. Leurs chapiteaux, ornés de grosses têtes à oreilles de vaches, sont bien difformes quand on les compare aux lotus élégans qui couronnent les piliers du Ramesséum ; mais l'importance, le nombre des salles, des vestibules, des corridors que nous traversons ensuite nous confondent d'admiration. Les grands *halls* du milieu, éclairés par le haut, sont entourés de petites pièces obscures qui servaient de dépôts pour les objets sacrés et de sanctuaire. De là partaient les processions, cérémonie la plus importante du culte. Partout une profusion de bas-reliefs, d'hiéroglyphes. Hathor, la Vénus arabe, à tête de vache, régnait ici, déesse protectrice des plaisirs. A la célébration du nouvel an, la procession des prêtres montant par des corridors en pente pratiqués dans l'épaisseur colossale des murs et que nous gravissons encore aujourd'hui, sortait sur les vastes terrasses du toit et y exposait la statue de Hathor, revêtue de ses beaux habits, « au rayon de celui qui l'a créée, pour la grande fête du monde entier. » Les murs extérieurs sont ornés de colossales figures en bas-reliefs. Malheureusement ici, comme à l'intérieur, les têtes ont été presque toutes martelées et détruites par le zèle des premiers chrétiens. Sur la façade, derrière le temple, sont les fameux portraits de Cléopâtre, couronnée du disque d'Hathor et du casque à tête d'épervier. Dans l'intérieur des chambres obscures sont aussi plusieurs bas-reliefs de cette figure charmante, la grande magicienne des temps anciens, types assez semblables entre eux, sans beauté frappante, mais dont on comprend le charme extrême. N'est-ce pas un peu l'impression que laissent ceux de Marie Stuart, la charmeuse moderne ? Chose

singulière, depuis de longues années, des abeilles maçonnes, succédant à la grande déesse, aux Romains, aux premiers chrétiens, ont pris possession absolue des murs extérieurs du temple et de deux autres petits édifices qui l'avoisinent; des pans de murs entiers, des figures disparaissent sous l'épaisse construction de leurs cellules. Ce sont des milliers d'essaims bourdonnans qui, s'ils n'étaient inoffensifs, rendraient Dendérah inabordable. Elles sont maîtresses ici et absolues. Mais le temps s'écoule. Il faut reprendre nos bourriques et regagner le Nil et notre bateau. La journée se passe trop rapide à voir disparaître les belles rives, et à Girgeh nous nous arrêtons pour la nuit.

Dimanche, 29 janvier.

Pour notre dernier jour de navigation, nous voudrions ne pas quitter le pont, mais la bise nous coupe le visage en deux. Nous sommes tous si enrhumés, si éprouvés par le froid, si las de l'effort de tenir nos yeux ouverts malgré le vent, qu'à notre grand désespoir nous trouvons la journée longue et souhaitons d'arriver. O misère de notre faiblesse physique et pauvreté de nos facultés! Ces momens que dans quelques mois nous voudrions pour tout au monde retraverser, dont le souvenir doit être pendant des années le plus précieux des plaisirs, nous voudrions ce matin les supprimer, arriver à tout prix, ne plus rien regarder, ne plus rien voir! Et pourtant nous avons conscience, remords et regret de ce pitoyable état d'esprit. Nous le disons très haut pour nous excuser les uns aux autres. Néanmoins le professeur S. bâille, lady Q. descend dans sa cabine, sir William s'impatiente, E. s'endort, et moi je me sens lasse à en mourir.

A quatre heures, nous sommes en vue d'Assiout. Notre navigation est terminée, la bousculade habituelle est traversée, et nous voici refaisant sur de petits baudets la longue route poudreuse vers la ville. A terre, le vent a cessé et il fait doux. Combien les gens que nous rencontrons nous semblent pâles de teint et soignés dans leurs vêtemens après la misère des sombres fellahs de la Haute-Égypte! La route, qui traverse la station du chemin de fer, a près de 3 kilomètres jusqu'à l'entrée de la ville. Un faubourg, avec des maisons de pachas assez soignées et de beaux jardins, nous mène à un pont de pierre jeté sur le canal. D'ici la vue est vraiment ravissante et ne ressemble à rien de ce que j'ai vu en Égypte. Il me semble reconnaître un Decamps ou un Gérôme. Éclairée par le soleil baissant, une promenade de majestueux sycomores précède la porte de la ville; celle-ci, lourde, massive, est d'un effet superbe, encadrée de ces arbres tordus et fantastiques. Un flot de monde entre, sort :

troupeaux, groupes d'effendis et gros Turcs comme nous n'en avons pas vu depuis longtemps. En dedans de la porte, une esplanade et encore d'immenses arbres enchevêtrés dans les murailles des cafés et des maisonnettes, la maison du gouverneur, le tribunal, une vraie civilisation. Nous sommes si habitués à notre vie du Nil, où les bateaux et les baudets ont été nos seuls véhicules, que le son d'une charrette nous surprend comme un bruit inusité. La ville est grande, et nous sommes quelque temps à parcourir les bazars et à y acheter de jolies poteries. Les boutiques sont bien plus ornées et variées. A toutes les devantures, nous retrouvons les fichus de cotonnade rouge à pois si répandus dans la Basse-Égypte et qui servent au musulman à tout, sauf à leur première destination : turban, cachemire, ceinture, écharpe, bourse, réceptacle de provision d'antiquités ou de tabac, ils sont alternativement tout cela, mais mouchoirs, jamais. Allah a donné au musulman des doigts pour cet usage. Quand nous repassons devant la maison du cadi, une bande d'une dizaine de prisonniers en sort, le carcan de fer au cou, les pieds et les mains enchaînés. Ils viennent d'être questionnés, fouettés sous la plante des pieds, et retournent en prison. Le soir, j'apprends qu'ils ont volé et tué un riche Grec près de Girgeh. On a administré au principal meurtrier, pour lui faire avouer sa part au crime, trois cents coups de courbach. Tous les vingt coups, on s'arrête. « Frère, confesse ton crime. — Je ne sais rien, » a été sa réponse jusqu'au trois-centunième coup, alors il a tout avoué. Dans quelques jours ils seront condamnés aux travaux forcés au Nil-Blanc pour la vie et ils reviendront avant trois mois. C'est la justice habituelle de l'Égypte.

Demain, avant de rentrer au Caire, nous ferons encore une halte à Fechn, terminant, chez l'aimable ami qui nous y attend, ce beau et charmant voyage.

Ce soir, il nous faut coucher dans le primitif petit hôtel de la gare, où trois chambres nues sont réservées aux voyageurs. Au loin, le muezzin appelle doucement à la prière du soir, et notre dernier souvenir de la Haute-Égypte sera celui de la belle invocation que prononcent cinq fois le jour les pieux musulmans : « Gloire soit à Dieu, maître de l'univers, le bon, le compatissant, Seigneur du jour du jugement ! A toi nous offrons notre adoration. De toi nous attendons le secours. Guide-nous dans la voie droite, dans la voie de ceux que tu as comblés de tes bénédictions, et non dans le chemin de ceux qui ont rencontré ta colère, ou qui ont péché. »

BLANCHE LEE CHILDE.

TROIS MORTS

Les lettres russes s'enorgueillissent d'un grand artiste, le comte Léon Tolstoï, l'auteur de *la Guerre et la Paix*. Bien avant qu'on eût inventé chez nous et réduit en formule la littérature dite *naturaliste, impressionniste*, M. Tolstoï avait été conduit, non point par une théorie, mais par la nature de son esprit, à photographier la vie dans ses plus cruelles réalités, dans ses plus fugitives nuances. D'autres ont encore enchéri sur cette tendance, et avant l'apparition des premiers romans *naturalistes* en France, Dostoïevsky publiait des pages qui semblent avoir servi de modèle aux œuvres les plus réalistes de notre nouvelle école. Je regrette d'enlever à celle-ci une illusion, mais les Russes l'ont précédée, dépassée souvent en audace. Chez M. Tolstoï, du moins, le détail repoussant n'est qu'un accident, et non un but; l'observation minutieuse des choses est doublée d'une observation psychologique implacable comme une étude d'anatomie. Avec Gustave Flaubert, je ne sais pas d'écrivain qui ait mieux vu vivre la créature humaine dans son milieu naturel, qui ait rendu cette vie sensible avec plus d'exactitude et de simplicité. Je me propose d'étudier un autre jour ce talent multiple dans ses romans historiques et philosophiques; désireux de le faire connaître sous une de ses faces, je traduis aujourd'hui une courte esquisse; elle m'a frappé comme une symphonie faite avec un rien et d'une rare justesse de ton; elle prouve, ce me semble, qu'on peut traiter avec un art délicat la vérité banale de la vie. Le romancier russe, semblable en cela à Balzac, se préoccupe peu du style proprement dit, il est indifférent aux répétitions fréquentes du même mot; il tire ses effets de l'ensemble des valeurs. En profitant de l'autorisation que le comte Tolstoï a bien voulu me donner, je me suis efforcé de le traduire servilement; il ne faut hésiter, je crois, à abdiquer le génie de sa propre langue, à la désosser, en quelque sorte, pour l'adapter au squelette de la phrase étrangère.

E.-M. de Vogüé.

I.

C'était l'automne. Sur la grande route, deux équipages trottaient bon train. Dans la voiture de devant, deux femmes étaient assises; une dame maigre et pâle, une femme de chambre très forte, au teint sanguin et luisant. Sa main rouge, sortant d'un gant déchiré, rejetait vivement en arrière des cheveux courts et secs qui s'échappaient de dessous un chapeau fané. Sa poitrine rebondie, couverte d'un fichu de laine, respirait la santé; ses yeux noirs, sans cesse en mouvement, suivaient à travers la vitre les champs qui fuyaient, ou se reportaient à la dérobée sur la dame et fouillaient les angles de la voiture. Le chapeau de la maîtresse, accroché au filet, se balançait devant le nez de la suivante; un petit chien dormait sur ses genoux; ses pieds relevés reposaient sur les cassettes qui garnissaient le fond de la berline et s'entre-choquaient avec un petit bruit sourd couvert par le tressautement des ressorts et le tremblement des vitres.

Les mains croisées sur les genoux, les yeux fermés, la dame ballottait faiblement sur les coussins amoncelés derrière son dos : des quintes de toux fréquentes amenaient une légère contraction sur ses traits. Elle était coiffée d'un bonnet blanc, un fichu bleu était noué sur sa gorge fluette et pâle. Une raie droite, visible sous le bonnet, partageait des cheveux blonds, lissés à plat; la blancheur de la peau, sur cette large raie, avait quelque chose de mort et de desséché. Des chairs flétries et plombées, rougies sur les pommettes des joues, s'adaptaient mal à l'ossature élégante et fine du visage. Les lèvres étaient sèches et inquiètes, les cils rares et droits; une capote de voyage en drap dessinait ses plis réguliers sur la poitrine affaissée. Bien que ses yeux fussent clos, le visage de la voyageuse gardait une expression de fatigue, d'énervement et de souffrance habituelle.

Un domestique dormait, pelotonné sur le siège; le postillon, criant à tue-tête, poussait quatre forts chevaux ruisselans de sueur; de temps à autre, il se retournait pour voir le postillon de la calèche quand les cris de ce dernier arrivaient jusqu'à lui. Les larges ornières parallèles, imprimées par les roues dans l'argile boueuse de la route, se déroulaient égales et rapides. Le ciel était humide et froid; un brouillard glacé s'étendait sur les champs et le chemin. Dans la voiture régnait une lourde atmosphère imprégnée d'eau de Cologne et de poussière. La malade renversa la tête et ouvrit lentement les yeux, de grands yeux brillant d'une belle couleur sombre.

— Encore!.. dit-elle en repoussant nerveusement de sa jolie

main amaigrie le pan de la pelisse de sa suivante, qui lui avait effleuré le pied.

Et sa bouche se contracta douloureusement. Matriocha ramassa sa pelisse à deux mains, se redressa sur ses robustes jambes et s'assit un peu plus loin; les fraîches couleurs de son visage passèrent au pourpre vif. Les beaux yeux sombres de la malade suivaient avec avidité les mouvemens de cette fille. La dame, s'appuyant des deux mains sur la banquette, essaya de se soulever pour changer de position; les forces lui manquèrent. Sa bouche se plissa de nouveau, sa physionomie prit une expression d'ironie colère et impuissante.

— Si au moins tu m'aidais!.. Non, inutile : je pourrai toute seule. Une autre fois, fais-moi le plaisir de mettre derrière moi d'autres coussins que les tiens... Allons, c'est bon, n'y touche pas, puisque tu ne sais rien faire.

La dame ferma les yeux, puis les rouvrit subitement et regarda sa femme de chambre. Matriocha l'observait en se mordant les lèvres. Un soupir douloureux souleva le sein de la malade et s'acheva en un accès de toux. L'accès passé, elle referma les paupières et reprit sa pose immobile. Les deux voitures entraient dans un village. Matriocha sortit sa grosse main de ses jupes et se signa.

— Qu'est-ce que c'est? demanda sa maîtresse.

— Le relais, madame.

— Je te demande pourquoi tu te signes?

— Il y a une église, madame.

La malade se pencha vers la portière et se signa lentement en regardant de tous ses yeux la grande église du village devant laquelle la voiture passait. — Les deux équipages s'arrêtèrent au relais; de la calèche descendirent le mari de la malade et un médecin. Ils vinrent à la berline.

— Comment vous sentez-vous? demanda le médecin en tâtant le pouls.

— Eh bien! comment cela va-t-il, mon amie? tu n'es pas fatiguée? Veux-tu sortir?

Ces questions furent faites en français par le mari. — Matriocha, ramenant ses paquets, se serrait dans l'angle pour ne pas gêner les interlocuteurs.

— Comme cela, toujours la même chose, répondit la malade. Je ne sortirai pas.

Après être resté un instant, le mari se dirigea vers la maison de poste et y entra. Matriocha, sautant à bas de la voiture, courut dans la boue sur la pointe des pieds et gagna la porte.

— Parce que je suis souffrante, ce n'est pas une raison pour que

vous ne déjeuniez pas, dit la malade avec un faible sourire en s'adressant au médecin, resté debout à la portière.

Le docteur s'éloigna d'un pas lent, puis franchit en courant les degrés du perron.

— Aucun d'eux ne se soucie de moi, fit à part soi la voyageuse; ils se sentent bien, tout le reste leur est indifférent. Mon Dieu! mon Dieu!

Le mari vint à la rencontre du médecin en se frottant les mains avec un sourire d'aise.

— Dites donc, Édouard Ivanovitch, j'ai ordonné d'apporter la cave à liqueurs; que vous en semble?

— Parfait, répondit le docteur.

— Ah çà, comment va-t-elle? ajouta le mari avec un soupir, en baissant la voix et fronçant les sourcils.

— Je vous l'ai dit; non-seulement elle n'arrivera pas jusqu'en Italie, mais Dieu sait si elle arrivera à Moscou, surtout avec cet affreux temps!

— Que faut-il faire, mon Dieu, mon Dieu?

Le mari se passa la main sur les yeux.

— Donne par ici, cria-t-il au domestique, qui apportait la cave à liqueurs.

— Il eût fallu rester, continua le médecin en haussant les épaules.

— Mais que pouvais-je faire, s'il vous plaît? J'ai employé tous les moyens pour la retenir; je lui ai parlé de la dépense, des enfans que nous devions abandonner, de mes affaires en souffrance; elle n'a rien voulu entendre. Elle forme des plans de vie à l'étranger comme si elle était guérie. Lui révéler son état, ce serait lui donner le coup de la mort.

— Elle l'a déjà reçu, il faut que vous le sachiez, Vassili Dmitriévitch. On ne peut pas vivre sans poumons, et les poumons ne peuvent pas se reformer. C'est pénible, c'est douloureux, mais il n'y a rien à faire. Votre devoir et le mien se bornent à lui procurer une fin aussi tranquille que possible. Il faudra un prêtre.

— Ah! mon Dieu! vous comprenez ma position, à moi, qui dois lui demander ses dernières volontés. Arrive que pourra, je ne lui porterai pas ce coup. Vous savez comme elle est bonne!

— Au moins essayez de la persuader d'attendre le traînage, reprit le médecin en hochant la tête; autrement le voyage peut mal finir.

— Aksioucha! Aksioucha! hé! Aksioucha! criait à sa petite sœur la fille du maître de poste en relevant son caraco sur sa tête et piétinant dans la boue sur le perron de derrière, viens voir la dame

de Chirkine ! On dit qu'on la mène à l'étranger pour une maladie de poitrine : je n'ai jamais vu quelle figure ça a, les poitrinaires.

Aksioucha bondit sur le seuil, et les deux filles, se tenant par la main, coururent à la porte de la cour ; elles ralentirent le pas en passant devant la voiture et regardèrent par la vitre baissée. La malade tourna la tête de leur côté : devinant leur curiosité, elle fronça le sourcil et se recula.

— Bon Dieu ! dit la fille du maître de poste en s'écartant vivement ; elle qui était si belle, voilà ce qu'il en reste : c'est à faire peur ! Tu as vu, tu as vu, Aksioucha ?

— Oui, et comme elle est maigre ! Allons regarder encore, comme si nous allions au puits. Elle s'est retournée, j'ai encore vu ! Quelle pitié, Macha !

— Oui, et quelle crotte ! repartit Macha.

Toutes deux revinrent en courant vers la porte.

— Je dois être bien effrayante, pensa la malade. Ah ! passer la frontière, plus vite, plus vite ! je me rétablirai promptement là-bas...

— Comment cela va-t-il, mon amie ? dit le mari, qui revenait à la voiture en mâchant un morceau.

— Toujours la même question ! pensa la dame, et il mange, lui !.. — Comme cela, murmura-t-elle entre ses dents.

— Sais-tu, mon amie ? je crains que tu ne te trouves mal du voyage, avec ce temps. Édouard Ivanovitch est du même avis. Si nous retournions ?

Elle gardait un silence de mauvaise humeur.

— Le temps s'arrangera, peut-être que le traînage s'établira, que tu te sentiras mieux,.. nous partirions tous ensemble...

— Je te demande bien pardon. Si je ne t'avais pas écouté, nous serions depuis longtemps à Berlin et je serais tout à fait remise.

— Que faire, mon ange ? C'était impossible, tu le sais,.. et maintenant, si tu voulais attendre encore un mois, tu te remettrais tout à fait, je terminerais mes affaires et nous prendrions les enfans...

— Les enfans ne sont pas malades, et moi je le suis.

— Mais comprends donc, mon amie, qu'avec ce temps-là, si tu te trouves plus mal en chemin ?.. A la maison, du moins...

— A la maison ! mourir à la maison !.. interrompit avec emportement la dame.

Mais ce mot, *mourir*, l'effraya visiblement ; elle fixa sur son mari un regard interrogateur et suppliant. Il baissa les yeux et se tut. Les lèvres de la malade se contractèrent avec une moue d'enfant, des larmes jaillirent de ses yeux. Le mari, se cachant la figure dans son mouchoir, s'éloigna de la voiture.

— Non, je continuerai, fit-elle en levant les yeux au ciel.

Elle croisa les mains et murmura quelques mots entrecoupés :

— Mon Dieu?.. Pourquoi donc?..

Et ses larmes roulèrent plus abondantes. Elle pria longuement, avec ferveur. Mais le même spasme douloureux crispait sa poitrine oppressée; le ciel, les champs, la route étaient aussi gris, aussi transis; le même brouillard d'automne, ni plus épais ni plus rare, tombait sur la boue du chemin, sur les toits, sur la voiture et les touloupes des postillons, qui, avec des éclats de voix joyeux, graissaient et attelaient la berline.

II.

Les chevaux étaient mis : le postillon tardait. Il était entré dans l'isba des gens d'écurie. L'obscurité y régnait avec une chaleur lourde et étouffante, un relent de pain cuit, de choux aigres, d'êtres humains et de peaux de mouton. Quelques postillons étaient réunis dans la pièce; la cuisinière tournait autour du poêle, et sur ce poêle, un malade était couché sous une pelisse de mouton.

Le postillon, un jeune gars, entra dans la salle sans quitter sa touloupe, le fouet à la main; il cria en s'adressant au malade :

— Père Fédor! père Fédor!

— Qu'est-ce qu'il y a, fainéant? qu'est-ce que tu veux à Fedka? répondit un de ses camarades; ne vois-tu pas qu'ils t'attendent dans la voiture?

— Je veux lui demander ses bottes; j'ai usé les miennes, poursuivit le jeune homme. — Il rejetait ses cheveux en arrière et passait ses moufles dans sa ceinture : — Est-ce qu'il dort?.. Hé! père Fédor!

— Qu'est-ce que c'est? soupira une voix faible. — Et une maigre face rousse se pencha hors du poêle. Une large main poilue, décolorée et décharnée, ramenait un caftan sur des épaules amaigries, couvertes d'une chemise sale : — Donnez-moi à boire, amis; toi, que te faut-il?

Le jeune homme tendit une cruche pleine d'eau.

— Voilà, Fédia, dit-il, hésitant. Toi, bien sûr, tu n'auras plus besoin de bottes neuves. Donne-les-moi, puisque tu ne marcheras plus, bien sûr...

Le malade inclina sa tête fatiguée sur la cruche de terre. Il but avidement en trempant dans l'eau trouble ses moustaches rares et pendantes, sa barbe malpropre, embroussaillée. Ses paupières éteintes, affaissées, se soulevaient avec peine vers le postillon. Quand il eut fini de boire, il voulut élever la main pour essuyer ses lèvres humides, mais il n'y parvint pas et les sécha à la manche de

son caftan. Il respira péniblement par le nez, rassembla ses forces et regarda fixement le jeune homme sans ouvrir la bouche.

— Peut-être les as-tu déjà promises à quelqu'un, continua celui-ci, trop tard alors! La chose, c'est qu'il fait mouillé dehors, il y a de l'ouvrage, je dois partir; alors j'ai pensé : Demandons à Fedka ses bottes, il n'en aura pas besoin, bien sûr... Mais peut-être elles te serviront, dis...

Un hoquet souleva la poitrine du malade; il se courba, étouffé par une toux creuse, intermittente. Tout à coup, la voix colère de la cuisinière retentit jusqu'au fond de l'isba :

— A quoi lui serviraient elles? Voilà deux mois qu'il n'est pas descendu du poêle. Il s'esquinte, le mal est tout en dedans, il n'y a qu'à l'entendre. Qu'est-ce qu'il a besoin de bottes? On ne l'enterrera pas avec des bottes neuves! Et il est bien temps, Dieu me pardonne! Il ne peut plus se tenir. Si encore on le transportait dans une autre isba, n'importe où... Il y a des hôpitaux à la ville, sais-tu? Mais est-ce permis d'accaparer tout le coin? et adieu! on ne sait plus où se mettre... Demandez de la propreté après cela!

— Hé! Sérioja, allons, sur ton siège, les seigneurs attendent! cria du dehors le maître de poste.

Sérioja fit un pas pour sortir, sans attendre la réponse du malade; mais celui-ci, empêché par sa toux, lui fit signe du regard qu'il voulait parler :

— Prends les bottes, Sérioja, dit-il d'une voix enrouée en surmontant la quinte; seulement, écoute-moi, tu m'achèteras une pierre quand je mourrai...

— Merci, père, je les prends et j'achèterai la pierre.

— C'est dit, vous avez entendu, enfans? put encore ajouter le malade.

La quinte le reprit et il se replia de nouveau sur lui-même.

— Entendu! appuya un des postillons. Va, Sérioja, à ton siège, voilà le maître de poste qui revient : la dame de Chirkine est malade.

Sérioja retira lestement ses énormes bottes toutes trouées et les glissa sous le banc. Les bottes neuves de Fédor lui allaient comme sur mesure; le jeune homme se dirigea vers la voiture en les regardant avec complaisance.

— Voilà de fières bottes! donne que je les graisse, dit le postillon qui portait la boîte à graisse, tandis que Sérioja montait sur le siège en rassemblant les guides. Il te les a données pour rien?

— Elles te font envie, répondit Sérioja en se redressant et en croisant sur ses jambes les pans de sa touloupe; laisse donc!.. Hue, les petits amis! cria-t-il à ses chevaux en faisant claquer son fouet.

Et les deux voitures, avec leurs voyageurs, leurs valises, leurs coffres, roulèrent rapidement sur la route détrempée et disparurent dans les vapeurs du brouillard d'automne.

Le postillon malade était resté sur le poêle, dans la touffeur de l'isba. Il ne toussait plus ; à bout de force, il s'était retourné sur le côté gauche et ne bougeait pas. Jusqu'au soir, les allées et venues continuèrent dans la salle ; on y dîna ; on n'entendait plus le malade. A la tombée de la nuit, la cuisinière grimpa sur le poêle et tira une peau de mouton sur les pieds de Fédor.

— Ne te fâche pas contre moi, Nastasia, je te rendrai bientôt la place, murmura l'homme.

— C'est bon, c'est bon, ce n'est rien ! marmotta Nastasia. Où as-tu mal, père ? dis.

— Ça me mange tout le dedans. Dieu sait ce que c'est.

— Et le gosier te fait mal quand tu tousses ?

— J'ai mal partout ;.. ça veut dire que ma mort est venue... Aïe ! aïe !.. gémit le malade.

— Couvre-toi les pieds, comme ça...

Nastasia ramena la peau de mouton sur lui et sauta à bas du poêle.

La nuit, une veilleuse éclairait faiblement l'isba. Nastasia et une dizaine de postillons dormaient sur le plancher, sur les bancs, en ronflant bruyamment. Seul, le malade râlait tout bas, toussait et se retournait sur le poêle. Vers le matin, il se tut.

— Je viens de voir un drôle de rêve, dit la cuisinière en s'étirant aux premières lueurs de l'aube. J'ai rêvé que le père Fédor descendait du poêle et allait couper du bois. « Attends, Nastasia, qu'il disait, je vais t'aider. — Comment pourras-tu fendre du bois ? » que je lui répondais. Mais lui prit sa hache et se mit à l'ouvrage ; il cognait, il cognait si dur que les copeaux volaient partout. Je lui dis : « Pourtant, tu étais malade tout à l'heure ? — Non, qu'il me répondit, je me porte bien... » Et il abattit la hache de telle façon que la peur me prit. J'ai crié et je me suis éveillée. Est-ce qu'il ne serait pas mort ?.. Père Fédor ! hé ! père Fédor !

Pas de réponse.

— N'est-il pas mort ? Il faut aller voir, dit un des postillons qui se réveillait.

La main osseuse, couverte de poils roux, qui pendait du poêle, était froide et blanche.

— Paraît qu'il est mort ; il faut aller avertir le maître de poste.

Fédor n'avait pas de parens ; il était de quelque endroit éloigné. Le lendemain, on l'enterra dans le nouveau cimetière, derrière le bois. Pendant quelques jours, Nastasia raconta à tout le monde son rêve et comment elle avait été la première à *voir* le père Fédor.

III.

Le printemps était venu. Par les rues humides de la ville, entre les tas de glaçons boueux, de petits ruisseaux se précipitaient en murmurant; tout était clair, la couleur des habits et le son des voix, dans la foule en mouvement. Dans les jardinets, derrière les haies, les bourgeons des arbrisseaux crevaient; d'un bruit à peine distinct, les branches frémissaient au vent du nord. De partout suintaient et tombaient des gouttes transparentes. Les moineaux pépiaient et voletaient sur leurs petites ailes. Du côté du soleil, sur les maisons, les arbres et les haies, tout scintillait et remuait. Il y avait jeunesse et gaîté au ciel, sur la terre et dans le cœur de l'homme.

Dans une des principales rues, devant un grand hôtel seigneurial, on avait étendu de la paille fraîche; dans cette maison se trouvait la malade qui se hâtait naguère vers la frontière. A la porte close de sa chambre, le mari et une femme âgée restaient debout; sur un divan, un prêtre était assis, baissant les yeux et tenant dans les mains un objet enveloppé d'une étole. Dans un coin, une vieille dame, la mère de la malade, renversée sur un fauteuil Voltaire, pleurait à chaudes larmes. A côté d'elle, une femme de chambre apprêtait un mouchoir propre, attendant que la vieille le demandât; une seconde essuyait les tempes de sa maîtresse et soufflait sur sa tête grise par-dessus le bonnet.

— Allez, et que Dieu vous accompagne, mon amie, disait le mari à la dame âgée qui se tenait avec lui près de la porte; — elle a une si grande confiance en vous, vous savez si bien lui parler. Exhortez-la de votre mieux, chère amie, allez... — Il fit le geste d'ouvrir la porte; sa cousine l'arrêta, passa à plusieurs reprises son mouchoir sur ses yeux et secoua la tête.

— Maintenant, on ne voit pas que j'ai pleuré? demanda-t-elle. — et entre-bâillant la porte, elle passa dans la chambre.

La mari était dans une agitation extrême; il paraissait tout à fait abattu. Il se dirigea vers la vieille; mais, après avoir fait deux pas, il se retourna, traversa la salle et vint au prêtre. Celui-ci le regarda et leva les yeux au ciel en soupirant : du même mouvement son épaisse barbe blanche se redressa et retomba.

— Mon Dieu! mon Dieu! fit le mari.

— Que faire? balbutia le prêtre. Et de nouveau ses yeux et sa barbe s'élevèrent et s'abaissèrent.

— Et sa mère qui est là! reprit avec désespoir le mari. Elle ne supportera pas ce coup. Elle l'aime tant! tant!.. Comment fera-

t-elle? Dieu sait!.. Mon père, si vous essayiez de la calmer, de l'engager à s'éloigner!

Le prêtre se leva et s'approcha de la vieille.

— En vérité, personne ne peut entrer dans le cœur d'une mère... mais la miséricorde de Dieu est infinie...

Le visage de la vieille se contracta brusquement, un hoquet hystérique la secoua tout entière.

— La miséricorde de Dieu est infinie, — poursuivit l'ecclésiastique, quand elle se fut un peu calmée. — Avec votre permission, il y avait dans ma paroisse un malade beaucoup plus mal que Marie Dmitriévna : eh bien! un simple artisan l'a guérie en très peu de temps avec des herbes. Ce même artisan est maintenant à Moscou. J'en ai parlé à Vassili Dmitriévitch, on pourrait essayer. Tout au moins ce serait une consolation pour la malade. Tout est possible à Dieu.

— Non, elle ne doit pas vivre, gémit la vieille. Si Dieu m'avait prise à sa place! — Et le hoquet hystérique redoubla avec tant de violence qu'elle perdit connaissance.

Le mari se cacha le visage dans les mains et sortit précipitamment de la salle. La première personne qu'il rencontra dans le corridor fut un garçon de six ans, qui courait à perdre haleine après une petite fille.

— Faut-il conduire les enfans chez Madame? demanda la bonne.

— Non, elle ne veut pas les voir : cela la dérange.

Le petit garçon s'arrêta un instant, regarda attentivement la figure de son père, puis, pirouettant sur les talons, il reprit sa course avec un cri joyeux.

— C'est elle qui est le cheval; vois, papa!

Cependant, dans l'autre chambre, la cousine était assise au chevet de la malade; avec des paroles étudiées, elle s'efforçait de la préparer à la pensée de la mort. Contre la fenêtre, le médecin agitait une potion.

La malade, vêtue d'une robe de chambre blanche, était assise sur le lit et toute entourée de coussins; elle regardait silencieusement sa parente. Soudain, elle l'interrompit avec vivacité : — Ah! mon amie, ne me préparez pas, ne me traitez pas comme une enfant. Je suis chrétienne, je sais tout. Je sais que je n'ai pas longtemps à vivre... et que, si mon mari m'avait écoutée plus tôt, je serais en Italie... que je serais peut-être, sûrement même, rendue à la santé. Tout le monde le lui disait. Mais quoi? telle a été sans doute la volonté de Dieu. Nous sommes tous de grands pécheurs, je le sais : mais j'espère dans la miséricorde du Seigneur, il pardonnera tout... il doit tout pardonner. Je m'efforce de m'examiner. J'ai beaucoup de péchés

sur la conscience, mon amie ; mais aussi, combien j'ai souffert ! J'ai tâché de supporter mes maux avec patience...

— Faut-il appeler le prêtre, ma chérie? interrompit la cousine, — ce vous sera un poids de moins d'avoir pardonné à tous.

La malade inclina la tête en signe d'acquiescement.

— Mon Dieu, faites-moi grâce! murmura-t-elle.

La cousine sortit ; elle fit un signe au prêtre, et se tournant vers le mari, avec des larmes dans les yeux : — C'est un ange !

Le mari pleurait. Le prêtre passa dans la chambre. La vieille était toujours sans connaissance ; un grand silence se fit dans la première pièce. Au bout de cinq minutes, le prêtre reparut, repliant son étole et relevant ses cheveux :

— Dieu soit loué! Madame est plus tranquille maintenant, elle désire vous voir.

Le mari et la cousine entrèrent. La malade pleurait doucement en regardant les saintes images.

— Je te félicite, mon amie, dit le mari.

— Merci ! comme je me sens bien maintenant ! quelle ineffable douceur j'éprouve ! — Et un léger sourire erra sur ses lèvres minces. — Que Dieu est miséricordieux ! n'est-il pas vrai? miséricordieux et tout-puissant ! — Et de nouveau, avec prière fervente, ses yeux pleins de larmes se dirigèrent vers les images.

Subitement, elle sembla se rappeler quelque chose et fit signe à son mari d'approcher. — Tu ne veux jamais faire ce que je te demande, dit-elle d'une voix plus faible et mécontente.

Le mari, tendant le cou, écoutait d'un air soumis.

— Qu'est-ce donc, mon amie ?

— Combien de fois t'ai-je dit que ces médecins ne savent rien ! Il y a des remèdes de bonnes femmes qui guérissent... Tiens, le père me parlait d'un artisan... Envoie chercher...

— Qui cela, ma bonne amie?

— Mon Dieu ! il ne veut rien comprendre !

La malade fronça les sourcils et ferma les yeux. Le docteur s'avança, lui prit la main. Le pouls faiblissait sensiblement. Cet homme fit un signe au mari. La malade surprit ce geste et les regarda avec effroi.

La cousine se détourna en sanglotant.

— Ne pleure pas, tu te tourmentes et tu me tourmentes, dit la malade ; cela m'enlève le peu de calme qui me reste.

— Tu es un ange ! s'écria la cousine en lui baisant la main.

— Non, embrasse-moi ici, ce sont les morts à qui l'on baise la main.

Le soir de ce même jour, la malade n'était plus qu'un cadavre, couché dans une bière au milieu de la grande salle de l'hôtel.

Dans cette vaste pièce, les portes closes, un diacre était assis, seul, récitant les psaumes de David d'une voix nasillarde et monotone. Des hauts chandeliers d'argent, la lumière crue des cierges tombait sur le front pâle et pur de la morte, sur ses lourdes mains de cire, sur les plis rigides du suaire, tragiquement soulevé par les genoux et les doigts de pied. Le diacre psalmodiait lentement sans comprendre ses paroles; elles montaient et mouraient avec des résonances étranges dans le silence de la salle. Par momens, arrivaient d'une chambre éloignée des bruits de voix et de piétinemens d'enfans :

« Tu voiles ta face et ils se troublent, disait le psaume; tu rappelles ton esprit, ils meurent et rentrent dans leur poussière. Tu envoies ton esprit, ils se relèvent et la face de la terre est renouvelée. Gloire au Seigneur dans les siècles des siècles! »

Le visage de la morte était sévère, majestueux. Rien ne bougeait, ni sur son visage glacé, ni sur ses lèvres étroitement scellées. Elle était tout attention. — Comprenait-elle maintenant ces grandes paroles?

IV.

Un mois plus tard, une chapelle de marbre s'élevait sur le tomeau de la défunte. Sur celui du postillon il n'y avait pas encore de pierre; seule, l'herbe verte couronnait le tertre, unique indice qu'une vie humaine avait fini là.

— C'est mal à toi, Sérioja, dit un jour la cuisinière dans le relais, — c'est mal de n'avoir pas acheté la pierre pour Fédor. Tantôt c'était à cause de l'hiver, et maintenant pourquoi ne tiens-tu pas ta parole? Ça a été convenu devant moi. Il est déjà revenu une fois te la demander; si tu ne l'achètes pas, il reviendra et t'étouffera.

— Voyons, est-ce que je refuse? répondit Sérioja; j'achèterai la pierre, comme je l'ai promis, je l'achèterai pour un rouble et demi. Je n'ai pas oublié, mais encore faut-il l'apporter. Quand il y aura une occasion pour la ville, je l'achèterai.

— Si au moins tu lui mettais une croix! ajouta un vieux postillon.

— Vrai, ce n'est pas bien,.. tu portes ses bottes.

— Où la prendrai-je, la croix? Je ne peux pas la faire avec une bûche!

— Qui te parle de bûche? Prends la hache, va dans le bois et coupes-en une. Il n'y a qu'à abattre une petit frêne et tu auras ta croix. Va de bonne heure, sinon il faudra encore donner de l'eau-de-vie au garde. Ce n'est pas la peine de payer à boire pour chaque bêtise. Tiens, l'autre jour, j'ai cassé une volée; j'ai coupé une

branche, je m'en suis fabriqué une nouvelle, et personne n'a soufflé mot.

De grand matin, presque avant le jour, Sérioja prit la hache et alla au bois.

La rosée tombait encore, étendant sur tous les objets un voile mat et glacé que le soleil n'avait pas éclairé. L'orient blanchissait faiblement, reflétant sa pâle lumière sur la voûte du ciel, ouatée de légers nuages. Rien ne remuait, ni un brin d'herbe sur le sol, ni une feuille sur les branches hautes des arbres. De loin en loin, une battement d'aile dans le fourré, un bruissement à ras de terre, troublaient seuls la paix de la forêt. Soudain, un bruit singulier, qui n'appartenait pas aux voix de la nature, retentit et mourut sur la lisière du bois. Le bruit s'éleva derechef et se répéta à intervalles égaux; il partait du pied d'un des arbres immobiles. Une des cimes frissonna subitement, ses feuilles gonflées de sève murmurèrent quelque chose; une fauvette, perchée sur une des branches, siffla, voleta à deux reprises et se posa sur un autre arbre, la queue éployée.

La hache frappait au pied du tronc, toujours plus sourdement, les copeaux blancs et résineux volaient sur l'herbe mouillée; un léger craquement succéda aux coups sourds. L'arbre tressaillit de tout son corps, s'inclina et se redressa vivement, chancelant épouvanté sur ses racines. Il y eut un instant de silence : l'arbre s'inclina de nouveau, un second craquement gémit dans le tronc, et, broyant ses jeunes pousses, précipitant ses branches, il s'abattit tout de son long sur la terre humide. Les bruits de hache et de pas expirèrent. La fauvette siffla et s'envola dans l'espace. Le rameau qu'elle avait effleuré de ses ailes trembla une seconde et retomba inanimé comme les autres, avec toutes ses feuilles. Les têtes immobiles des arbres resplendirent plus joyeusement dans la trouée qui leur était ouverte.

Les premiers rayons du soleil, perçant le nuage qui les interceptait, éclatèrent dans le ciel, illuminant la terre et l'espace. Le brouillard se tassait en vagues au creux des vallées, des perles de rosée brillaient dans la verdure, les nuées blanchâtres, nacrées, hâtaient leur fuite sous la voûte bleue. Les oiseaux bruissaient dans le fourré, et, comme affolés, gazouillaient on ne sait quoi d'heureux. Les feuilles luisantes chuchotaient des secrets joyeux et paisibles; les branches des arbres vivans frissonnaient doucement, majestueusement, au-dessus de l'arbre mort, gisant à terre...

LÉON TOLSTOÏ.

REVUE LITTÉRAIRE

PUBLICATIONS RÉCENTES SUR LE XVIIIe SIÈCLE

Il y a bien des raisons de l'intérêt, toujours très vif, qu'excite et que continuera, selon toute vraisemblance, d'exciter longtemps encore chaque publication nouvelle sur les hommes ou sur les choses du XVIIIe siècle. En voici la meilleure, celle du moins qui dispense de la longue énumération des autres. C'est qu'en réalité nous ne connaissons ni ces choses, — dont nous parlons d'ailleurs si couramment, avec l'élégante facilité que communique l'ignorance, ni ces hommes, — dont les noms nous sont si familiers depuis le collège et, pour ce motif même peut-être, la physionomie réduite à quelques traits si généraux, si vagues, si confus. Étions-nous trop près du XVIIIe siècle, il y a quelque cinquante ans, pour en pouvoir juger? ou bien les moyens d'information nous faisaient-ils défaut? L'un et l'autre sans doute; mais surtout, comme on l'a dit, — et comme il y a lieu d'espérer qu'on le verra désormais de jour en jour plus clairement, — nous avions accepté sur le XVIIIe siècle, avec une docilité d'esprit véritablement singulière, les opinions toutes faites des gens du XVIIIe siècle, qui sont pourtant bien quelques-uns des plus insignes menteurs que l'on sache, à commencer par Voltaire, et sans excepter le royal auteur lui-même de l'*Histoire de mon temps*.

Est-il besoin de montrer ce que de semblables opinions pouvaient être? « Il faut être si fort en garde contre soi-même pour raconter

un fait précisément comme on l'a vu, sans y rien ajouter ou diminuer, disait Fontenelle, que tout homme qui prétend à cet égard qu'il ne s'est jamais surpris en mensonge est un menteur. » Tel est bien le cas de la plupart des témoins que l'on appelle oculaires, auteurs de *Mémoires* ou de *Correspondances*, et qu'ils aient ou non de l'imagination, car s'ils en ont, ils voient trop loin; s'ils n'en ont pas, ils voient trop court. Mais quand ce sont les acteurs eux-mêmes, qui se racontent, eux et les leurs, à la postérité, pourquoi se raconteraient-ils, n'étaient les excellens motifs qu'ils ont d'ajouter à la vérité ou d'en diminuer quelque chose? Ni le prince ni le philosophe ne s'y sont épargnés, non plus qu'aucun des subalternes qui recevaient d'eux le mot d'ordre.

Ce qui semble assez heureusement caractériser, depuis déjà quelques années, un grand nombre des publications relatives au XVIIIe siècle, et quelques-unes tout particulièrement de celles que nous voudrions signaler au lecteur, c'est un généreux effort pour secouer cette tradition, presque séculaire bientôt, d'erreur et de mensonge. Le vrai XVIIIe siècle se dégage peu à peu des régions troublées de la polémique pour entrer insensiblement dans les régions plus sereines de l'histoire. Je doute que l'on osât aujourd'hui, — pour fixer les idées par un titre et sur un nom, — proposer comme un livre d'histoire le violent pamphlet de Lanfrey : *l'Église et les Philosophes au XVIIIe siècle*; mais je doute encore bien plus que l'on affectât cette ambition prématurée de porter une sentence unique sur toute l'histoire d'un siècle dont tant de parties nous demeurent obscures ou ignorées. Il n'y a pas d'ardeur de polémique qui tienne contre la nécessité de compulser quelques milliers de volumes, — si j'exagère, ce n'est pas de beaucoup, — avant que de se sentir en droit de formuler une opinion raisonnée; il n'y a pas de fureur de généraliser qui ne s'apaise et ne finisse tout doucement par tomber quand, pendant des mois ou des années même, elle s'est heurtée vainement aux difficultés que soulève quelquefois la vérification d'un fait ou la simple détermination d'une date, à plus forte raison l'appréciation des actes. Et comme ces sortes de difficultés se multiplient en raison de l'abondance et de la diversité des documens, il suit de là cette conséquence toute naturelle, quoique au premier abord assez inattendue, que les exigences mêmes de la méthode, en imposant à l'historien l'extrême patience et l'extrême prudence, lui imposent du même coup une espèce d'impartialité. Tel s'arrangeait autrefois de ce que le grand Frédéric avait bien voulu nous livrer de lui-même dans l'*Histoire de mon temps*, qui ne saurait se dispenser aujourd'hui de confronter le texte de l'habile arrangeur avec les textes moins apprêtés, mais plus instructifs, de cette *Correspondance politique*, dont les archives de Berlin nous ont déjà livré sept volumes, et cette *Correspondance politique* elle-même avec ce que con-

tiennent de renseignemens qui l'éclairent à son tour les archives de Paris, ou de Vienne, ou de Saint-Pétersbourg. La passion a le temps de s'y refroidir. L'esprit de parti cède la place à l'esprit de justice. Les dates, les faits, les desseins mieux connus deviennent autant d'obstacles à la liberté des interprétations. On nous accordera que ce n'est pas là sans doute une méprisable compensation à ce que nous créent d'embarras et de difficultés par ailleurs le nombre toujours croissant, la multiplication, l'encombrement des documens de toute sorte et de toute provenance.

Il nous faudrait ici dresser un véritable catalogue si nous voulions mentionner tout ce qu'il s'est publié depuis quelques années, non-seulement en France, mais à l'étranger, de recueils de documens relatifs au seul XVIIIe siècle. Mais, après en avoir de bonne grâce reconnu l'utilité générale et montré, selon nos forces, une utilité particulière dont on ne s'était peut-être pas encore avisé, nous nous permettons de croire que ces recueils ne prennent leur valeur qu'autant qu'ils sont mis en œuvre. On l'oublie trop souvent, nous l'avons dit et nous le répétons; et pour tant d'éditeurs de textes, qui se comptent par douzaines, il se rencontre encore trop peu d'historiens. Or s'il est bon de se défier des généralisations hâtives, il ne faudrait pas cependant avoir peur des idées générales. Il est certain que ces vastes généralisations, où les faits sont traités comme une matière vile, bonne tout au plus à recevoir la forme qu'il plaît à l'historien de lui donner, ont jadis été le fléau de l'histoire. Il n'est pas moins certain que les idées générales, qui ne sont après tout que les faits eux-mêmes, dépouillés de ce qu'ils ont d'accidentel et de transitoire et ramenés à ce qu'ils ont d'essentiel et de permanent, sont le support, ou, mieux encore, la substance même de la grande histoire.

Car il y a une grande histoire, comme il y a une grande peinture, et qui, comme la grande peinture, ne dépend guère moins des qualités d'exécution dont l'artiste ou l'historien y fait preuve, que du choix lui-même des sujets. La grande histoire, en France, — et quoi que l'on puisse dire, quoi que l'on ait même dit, jusque dans des discours officiels, de la nécessité d'en finir avec les dates, les batailles et les négociations, — c'est l'histoire extérieure, l'histoire du rôle particulier de la France dans l'histoire générale de l'Europe. Il se peut qu'en Angleterre, par exemple, l'intérêt de cette histoire du dehors et son importance, par conséquent, soient dans une certaine mesure balancés par l'importance et l'intérêt de l'histoire parlementaire. Il se peut qu'en Allemagne encore, la grande histoire consiste plutôt dans l'histoire des idées que dans l'histoire des faits de l'ordre politique. Mais, en France, la grande histoire, c'est l'histoire des relations extérieures ou des affaires étrangères, c'est l'histoire de la guerre et de la diplomatie.

La raison n'en est pas difficile à dire. C'est que de tout temps la royauté chez nous s'est moins préoccupée de faire la France heureuse, au sens un peu grossier peut-être où nous entendons aujourd'hui le mot, que de la faire glorieuse. Toute la machine du gouvernement était montée, pour ainsi dire, en vue de l'action au dehors. Le plus pur des forces nationales se dépensait dans la guerre et dans la politique. Et si le reste allait mal, plus souvent mal que bien, moins mal pourtant qu'on ne le prétend, il y avait cette compensation, et qui valait bien son prix, que la France, même au lendemain d'Utrecht et même au lendemain du traité de Paris, tenait dans le monde un rang que depuis lors elle n'a reconquis un moment que pour le perdre aussitôt. On reconnaîtra sans doute quelque jour qu'un peu de gloire n'est pas le dernier des besoins d'un grand peuple, ou même qu'il en est le premier, quand ce peuple est entouré, comme nous, de voisins attentifs à ses moindres défaillances. C'est parce que nous avons conscience de ce besoin que la grande histoire sera toujours chez nous de la guerre et de la diplomatie. N'est-il pas vrai d'ailleurs que si nous sommes de tout temps ainsi faits, c'est précisément que la guerre et la diplomatie nous ont faits ce que nous sommes?

Il y a bien parmi nous aujourd'hui jusqu'à trois ou quatre écrivains qui sont capables de la grande histoire, mais aucun qui, depuis longtemps, nous eût rien donné de comparable à ces belles *Études diplomatiques* (1) dont le souvenir est tout présent encore aux lecteurs de la *Revue*. Il s'accumulait lentement en Allemagne, sur l'histoire politique du XVIIIe siècle, des documens et des livres où notre propre histoire n'était guère moins intéressée que l'histoire même de la monarchie prussienne ou de l'empire germanique. C'était, d'un côté, cette grande *Histoire de la politique prussienne*, de M. G. Droysen, encore inachevée, mais qui pourtant atteignait déjà le milieu du siècle (1748), et c'était aussi cette *Correspondance politique de Frédéric le Grand* que nous rappelions tout à l'heure. D'un autre côté, c'était cette monumentale *Histoire de Marie-Thérèse*, de M. d'Arneth, et sans parler des notes si précieuses dont le texte de chacun de ces dix volumes est laborieusement étayé, c'étaient les *Lettres de Marie-Thérèse* elle-même, publiées pour la première fois, d'après les archives de Vienne (2). Ce que ces deux grands ouvrages et ce que ces deux

(1) *Études diplomatiques.— La Première lutte de Frédéric II et de Marie-Thérèse*, par M. le duc de Broglie. Voyez la *Revue* du 15 novembre et du 1er décembre 1881, du 1er et du 15 janvier, du 1er février, du 1er et du 15 mars 1882.

(2) Quoique, dans cette revue rapide, et nécessairement très incomplète, nous ne signalions que des ouvrages français, nous ne pouvons pourtant nous dispenser d'avertir le lecteur que quatre volumes sont venus tout récemment compléter l'ensemble des publications de M. d'Arneth : *Briefe der Kaiserin Maria-Theresia an ihre Kinder und Freunde*, 4 vol. in-8°; Wien, 1881; Braumuller.

précieux recueils apportaient de nouveau dans l'histoire encore si mal connue de la guerre de la succession d'Autriche et de la guerre de sept ans, je le laisse à conjecturer au lecteur, — sur les noms justement estimés de M. d'Arneth et de M. Droysen, ou, s'il l'aime mieux, sur l'importance du rôle de ces deux illustres souverains, Marie-Thérèse et Frédéric II. Nous autres Français, cependant, avec notre ordinaire intrépidité, nous n'en continuions pas moins de raconter l'histoire de ces deux grandes guerres sur la foi de nos historiographes, — de Voltaire et de Duclos, — sauf, le cas échéant, à consulter le principal acteur lui-même, et quand nous étions embarrassés d'en porter un jugement, demander à Frédéric ce qu'il fallait penser des généraux et des diplomates français.

M. le duc de Broglie est venu renverser la légende et lui substituer la réalité de l'histoire. Confrontant tous ces travaux en semble; — soumettant le récit de M. d'Arneth et celui de M. Droysen à une critique sévère, dont l'admirable aisance de son style était seule capable de dissimuler le laborieux appareil; — empruntant à nos propres archives, et à ses papiers de famille, de quoi faire la lumière, ou plus vive sur les points encore mal éclairés, ou toute nouvelle sur les points demeurés obscurs; — guidant le lecteur au travers de ce dédale d'intrigues diplomatiques et de complications militaires avec une délicatesse et une sûreté de main qui ne s'acquièrent pas à feuilleter les livres, mais dans la pratique des grandes affaires, à moins aussi qu'on ne la tienne de race; — donnant enfin au récit, par la disposition magistrale des parties et l'exacte convenance du ton à la nature du sujet, ce relief que l'histoire elle-même ne dédaigne pas de recevoir de l'art, l'auteur de *la Première Lutte de Frédéric II et de Marie Thérèse* a surpassé le seul rival qui lui fût vraiment à redouter : c'était l'auteur du *Secret du roi*. Quelques mots peuvent suffire à montrer, dans leur liaison même, l'importance historique de l'un et l'autre ouvrage.

Il existait, dans toutes nos histoires, sur la politique française du XVIIIe siècle, une opinion régnante, accréditée par les philosophes. C'était le moins que leur reconnaissance eût pu faire pour ce vainqueur de Rosbach qui nous avait battus, mais qui les pensionnait, comme d'autre part pour cet habile ministre qui sans doute avait signé les traités de 1763, mais aussi chassé les jésuites. L'amour-propre national, d'ailleurs, entretenait pieusement l'illusion, heureux, comme en tout temps, d'y trouver un moyen de se glorifier lui même jusque dans les désastres de son gouvernement. On admettait donc en principe, pour ne pas dire comme article de foi, qu'en se laissant envelopper aux habiletés de Kaunitz et contractant l'alliance autrichienne, le gouvernement de Louis XV avait commis une faute irréparable et trahi la politique traditionnelle de la France, la politique de Louis XIV, de

Mazarin, de Richelieu, d'Henri IV. Mais on ajoutait qu'heureusement, et par une dernière faveur de la fortune, comme nous courions vers les abîmes, un grand homme était apparu tout à coup, Choiseul, qui, tirant au moins de la faute le seul parti que l'on en pût tirer, aurait jeté presque une lueur de gloire sur ce règne finissant, si sa fierté de gentilhomme n'avait refusé de ployer devant la du Barry. Ce qu'il faut penser de Choiseul et de son vizirat, — sans compter que, d'Antoinette Poisson, femme d'Étioles, à Jeanne Bécu, fille Vaubernier, la distance n'était pas si grande, et que, d'autre part, l'alliance autrichienne était l'œuvre de Choiseul lui-même autant que de Bernis, — nous l'avions appris par *le Secret du roi*. Nous saurons aussi maintenant, par *la Première Lutte de Frédéric II et de Marie-Thérèse*, le fond que la politique française pouvait faire sur la solidité d'une alliance prussienne, et, par conséquent, de quelles espérances il eût été permis de se flatter en jouant une seconde fois, en 1756, le jeu de dupe que l'on avait joué dans la guerre de 1741. Il y a lieu de croire que, plus on approfondira l'histoire de ces deux grandes guerres et des négociations qui s'y sont entremêlées aux opérations militaires, plus on verra que, sur ce point comme sur tant d'autres, la vérité avait été victime de ce que Joseph de Maistre a nommé la grande conspiration contre elle des hommes du XVIIIe siècle. Au surplus, depuis plusieurs années, on commençait d'ouvrir les yeux, et dans divers livres estimables il se manifestait comme des velléités de contredire à l'opinion reçue. Mais ce n'était pas encore assez, et telle est la force du préjugé, qu'il ne fallait pas moins, pour l'attaquer et le vaincre, que tout le talent à la fois et toute l'autorité de M. le duc de Broglie.

Au moment même où paraissaient les dernières de ces *Études diplomatiques*, un jeune historien nous apportait l'élément qui manquait encore à l'examen de ce problème historique. Il nous restait en effet à savoir le rôle de la Russie dans ce jeu des alliances, et sa part dans l'œuvre de transformation du système politique de l'Europe. C'est ce que nous a fait connaître M. Albert Vandal dans un livre, très intéressant, très curieux, et digne à tous égards du succès qu'on a vu l'accueillir (1). L'opinion ne dispense pas toujours aussi intelligemment sa faveur, et l'Académie française n'adresse pas toujours aussi bien ses couronnes. Nous ne nous permettrons pas moins de mêler un peu de critique aux éloges dont on a comblé M. Vandal, étant de ceux qui ne sauraient lire un bon livre sans souhaiter aussitôt qu'il fût meilleur encore.

Nous eussions donc aimé que l'auteur eût non pas mieux choisi, mais mieux circonscrit son sujet, et qu'il eût un peu plus pris garde

(1) *Louis XV et Élisabeth de Russie.* — Étude sur les relations de la France et de la Russie au XVIIIe siècle, d'après les archives du ministère des affaires étrangères, par M. Albert Vandal, 1 vol. in-8°, Paris, 1882; Plon.

qu'un *Mémoire* n'est pas proprement ce qu'on appelle un livre. Il ne s'agit pas ici d'une vaine distinction de genres. Mais on doit convenir, — et maintenant surtout que les archives des affaires étrangères sont presque à la libre disposition de quiconque y voudra puiser, — qu'en vérité le renom d'historien serait à trop bon marché, s'il y suffisait d'avoir inventorié le contenu d'un ou de plusieurs portefeuilles et tant bien que mal encadré dans sa prose la prose d'un résident de France à l'étranger ou d'un premier commis du ministère. Ce n'est pas là tout à fait un reproche qu'ait mérité M. Vandal. C'est toutefois un danger dont il est bon qu'il soit averti. Son livre est en quelque sorte épars. Le lien y manque, et l'unité. C'est que son sujet, comme sujet, n'existe pas. L'*Histoire des relations de la France avec la Russie au* XVIII*e siècle* n'est pas plus un sujet que l'*Histoire des relations de l'Angleterre avec la Hollande au* XVII*e siècle*, ou encore l'*Histoire des relations de l'Espagne et de l'Italie au* XVII*e siècle*. On le voit à la facilité même qu'il y a d'inventer autant que l'on voudra de ces sortes de cadres, et de les remplir. Mais si j'appuie sur ce point, c'est qu'une part, et non pas la moins considérable, de l'art de l'historien, consiste justement, si je puis ainsi dire, dans la délimitation de ses sujets. Ce n'est pas là tout l'art de la composition, c'en est au moins le solide fondement. On peut mettre sa marque ailleurs, mais c'est là d'abord et surtout qu'on la met. Je ne la vois pas très bien dans le plan du livre de M. Vandal. Je ne la vois pas non plus très clairement dans son style. De la netteté, de la facilité, de la rapidité, d'autres qualités encore : pas de personnalité. M. Vandal se contente à trop peu de frais. Je ne voudrais pas de ces phrases dans un livre comme le sien : « L'Autriche cherchait à gagner la Russie en faisant luire à ses yeux la perspective d'une action commune contre les Turcs. » Des « perspectives d'action que l'on fait luire, » comme ailleurs des « ouvertures que l'on accueille, » ou des « conséquences que l'on pèse mûrement, » ce sont là des *clichés* diplomatiques ; ils valent les *clichés* parlementaires. M. Vandal certainement en aurait purgé sa prose, ordinairement aisée, parfois même élégante, s'il avait plus profondément médité son sujet. Ces petites inadvertances décèlent un écrivain qui n'est pas présent de sa personne dans toutes les parties de son œuvre.

Ces observations ne font pas d'ailleurs que le livre de M. Vandal ne soit un livre à lire, et un bon livre. Nous n'avons pas autrement besoin de le recommander à ceux que l'histoire intéresse pour cette seule raison, très suffisante en effet, qu'elle est l'histoire : ils nous auront prévenus. Mais nous n'hésiterons pas à le recommander aux curieux que rebute l'habituelle gravité de la grande histoire, et qui ne la goûtent qu'autant que les circonstances y ont fait pénétrer du romanesque et de l'extraordinaire : leur curiosité ne sera pas déçue. Et nous terminerons en disant que si les éloges de l'Académie sont pour

le livre que M. Vandal a écrit, nos critiques sont surtout pour celui qu'il ne saurait bientôt manquer d'écrire. C'est de la critique préventive.

Un livre qui mériterait, au contraire, toutes les sévérités de la critique répressive, c'est le *Dupleix* (1) de M. Henry Bionne, et nous nous empresserions de les lui appliquer, si deux bonnes raisons ne rendaient tant de zèle inutile : l'auteur est mort, et nous avons un autre *Dupleix* (2). Il n'est pas douteux que le livre de M. Hamont soit de tous points supérieur au livre de M. Bionne; il est moins certain qu'il soit le livre que nous aurions voulu voir écrire sur Dupleix. Trop d'enthousiasme et, par conséquent, de la déclamation souvent, mais, en revanche, trop peu de critique. L'admiration du biographe, — une admiration dont l'ardeur l'honore, — malheureusement aussi l'emporte non-seulement au-delà des bornes du goût, mais au-delà même des bornes de l'indulgence permise. Il trouvera que, dans La Bourdonnais, par exemple, « il y a plus du vautour que de l'homme » et c'est avec cette violence qu'il parlera de tous les rivaux de Dupleix; mais il transcrira telle lettre où Dupleix déclare que, dans une négociation publique, il a fait acte de faussaire, sans en trouver autre chose à dire, sinon que ce fut « une comédie artistement jouée par Dupleix. » J'ajouterai que M. Hamont n'a pas pris assez la peine, qu'il fallait absolument prendre en un pareil sujet, de nous indiquer clairement ce qu'il apportait de nouveau dans la question. Il écrit, nous dit-il, d'après les lettres inédites de Dupleix, et dans un court avant-propos, il nous apprend où sont ces lettres, et nous en donne même l'inventaire. Il ne devait pas négliger de nous dire ce qu'il a tiré de ces lettres qui ne fût connu par ailleurs, et, en le négligeant, nous réduire à la nécessité de lire tout ce qu'il y a d'écrit sur Dupleix avant de pouvoir seulement soupçonner ce que son livre nous en apprend.

On sait que Dupleix a failli nous donner dans l'Inde le populeux empire que les Anglais y possèdent et que, de l'aveu même de leurs historiens, les moyens qu'ils ont employés pour le conquérir et l'affermir sont les moyens, ou le développement des moyens, dont Dupleix leur avait montré l'exemple et prouvé l'efficacité. Ce que cet empire fût devenu dans nos mains, personne évidemment ne peut le dire, et ceux qui veulent, selon le mot consacré, que nous manquions du génie colonisateur, peuvent longtemps en disputer; mais quand nous voyons ce qu'il est aux mains de l'Angleterre, il est bien naturel que nous nous demandions avec tristesse pourquoi nous ne l'avons pas conservé. La faute en est tout d'abord à la honteuse incurie du gouvernement de Louis XV, mais cette réponse trop générale, qui explique

(1) *Dupleix*, par M. Henry Bionne, 2 vol. in-8°. Paris, 1881 ; Maurice Dreyfous.

(2) *Un Essai d'empire français dans l'Inde au XVIIIe siècle. Dupleix*, d'après sa correspondance inédite, par M. Tibulle Hamont, 1 vol. in-8°. Paris, 1881; Plon.

à la fois la défaite de Rosbach et la perte de l'Inde, ne les explique point par des causes assez prochaines. L'exacte histoire veut plus de précision. Nous n'avons pas ici la place qu'il faudrait pour procéder à cette enquête. Disons toutefois qu'il est un point dont évidemment M. Hamont n'a pas assez tenu compte, ou plutôt qu'à peine a-t-il considéré : l'incapacité militaire de Dupleix, en présence d'adversaires tels qu'étaient déjà Lawrence, et surtout celui qui devait être un jour lord Clive. Or, dans les conditions presque égales où la lutte s'est un moment offerte, si Clive, non moins habile que Dupleix à profiter de la victoire, était en outre capable de la préparer et de la remporter, cette seule supériorité n'explique-t-elle pas bien des choses? Rien assurément ne peut excuser l'abandon où la cupidité de la compagnie des Indes et l'indifférence inouïe du gouvernement français laissèrent le malheureux grand homme se débattre. Et, même quand il serait prouvé qu'au lendemain de la bataille d'Arcot, l'empire de l'Inde était irréparablement perdu, nous serions encore en droit de reprocher à la politique de n'avoir pas saisi le temps, puisqu'il y en eut un certainement, où l'on pouvait, avec un peu d'énergie, le sauver et le conquérir à la France. Mais, après avoir fait au gouvernement de Louis XV sa part dans un désastre dont l'opinion publique elle-même n'a compris toute l'étendue qu'en voyant la grandeur de l'édifice que d'autres ont élevé sur nos ruines, il n'est pas permis seulement, mais il faut aussi faire à Dupleix la sienne.

Tel quel, avec les défauts qu'on n'en peut dissimuler, le livre de M. Hamont n'en est pas moins de ces livres comme nous souhaiterions qu'il y en eût beaucoup. Il était un peu humiliant de songer qu'il y a quelques années à peine, un Anglais, le colonel Malleson, du service de l'Inde, voulant étudier l'histoire des Français et de leurs entreprises au XVIIIe siècle dans l'empire du Mogol, avait dû prendre le parti d'écrire lui-même le livre qu'il ne trouvait pas. L'histoire de Dupleix est le plus considérable épisode et le plus important de cette glorieuse aventure. Ce n'en est toutefois qu'un épisode. D'autres l'ont précédé, d'autres aussi l'ont suivi. Nous espérons que M. Hamont ne voudra pas les laisser dans l'ombre. Ce ne sont pas les documens qui lui feront défaut. Je ne crois pas que ce soit non plus l'intérêt du public pour toute une partie de notre histoire qu'en aucun cas sans doute nous ne pourrions ni ne devrions renier, mais où l'on peut dire avec vérité, puisque l'amour-propre national y est intéressé, que les défaites n'ont pas été sans gloire.

Le livre du P. Émile Régnault, *Christophe de Beaumont, archevêque de Paris* (1), nous ramène à l'histoire intérieure du siècle. C'est encore ici, à notre grand regret, de ces sujets qui n'en sont pas, et dont l'unité

(1) *Christophe de Beaumont, archevêque de Paris* (1703-1781), par le P. Émile Régnault, de la compagnie de Jésus, 2 vol. in-8°. Paris, 1882; V. Lecoffre.

d'apparence ne cache que sur la couverture la composition factice. Car il faut en vérité que le nom d'un homme soit bien grand, ou son rôle bien considérable, ou son œuvre bien significative, ou sa destinée bien singulière pour que l'on prétende nous intéresser à sa biographie. On ne doit composer ainsi, par fragmens extraits de l'histoire générale de leur temps, que la Vie de ceux dont les actes sont une part de cette histoire générale elle-même. Est-ce bien le cas de Christophe de Beaumont? S'il manquait à l'histoire du XVIIIe siècle, que manquerait-il à cette histoire? Qu'a-t-il fait? Qu'a-t-il empêché? Que nous a-t-il légué? Son biographe citerait-il un seul de ses actes qui puisse provoquer, je dis le moindre désir ou la moindre curiosité de le connaître plus à fond? qui ne soit pas de son siège, pour ainsi dire, plutôt que de sa personne? et de ses obligations d'évêque autant que de sa volonté d'homme? Tous les mandemens épiscopaux ne sont pas de la littérature, toutes les résolutions d'une autorité diocésaine ne sont pas de l'histoire. Vingt autres prélats se sont trouvés mêlés et mêlés forcément, comme Christophe de Beaumont, aux luttes, aux agitations, aux controverses de leur temps. Chargerons-nous cependant pour cela de leurs noms nos mémoires, qui plient sous le fardeau qu'on leur impose? Et leur ferons-nous dans nos histoires une place qu'ils n'ont pas tenue parmi les hommes de leur siècle?

Je ne craindrai pas d'ajouter qu'il s'en faut de beaucoup que j'attribue à celle de ces luttes où Christophe de Beaumont s'est trouvé le plus ardemment mêlé l'importance qu'on essaie de lui prêter depuis quelques années dans l'histoire du XVIIIe siècle. On dirait, en effet, s'il en fallait croire quelques historiens,—ou plutôt quelques archivistes,—que toute notre histoire intérieure aurait roulé, près de quatre-vingts ans durant, sur l'affaire des billets de confession et des refus de sacremens. Tel d'entre eux, aussi bien, n'a-t-il pas prétendu, ce qui semblerait être assez l'avis du P. Régnault, que si l'on voulait trouver les vraies origines de la révolution, c'était là, dans les interminables et fastidieuses querelles de nos évêques avec Messieurs du parlement, qu'il fallait les chercher? Mais en réalité, les agitations soulevées par ces querelles ont été plus bruyantes que profondes; et de ce qu'elles ont mis plus d'une fois les têtes parisiennes en effervescence, il ne résulte pas qu'elles aient atteint le gros de la nation. C'est un élément de l'opinion publique au XVIIIe siècle auquel il faut faire sa part, et que l'on avait eu tort de négliger, mais cette part est petite et le mouvement du siècle est ailleurs. Nous voulons bien prendre quelque intérêt aux dernières convulsions du jansénisme; sa lutte en effet contre le clergé constitué ne laisse pas, et quoiqu'il s'y mêle bien du ridicule, d'avoir quelque chose de tragique et de désespéré. Nous ne faisons pas difficulté d'avouer, d'autre part, que l'expulsion des jésuites et, quel-

ques années plus tard, la suppression de la compagnie, sont parmi les événemens considérables du siècle. Mais nous croyons aussi que trop est trop. Deux gros volumes de plus, quand nous en avons déjà tant, c'est beaucoup, et surtout quand ces deux volumes ne nous apportent rien ou presque rien qui ne fût un peu partout ailleurs. Car, d'avoir publié pour la première fois la lettre de félicitations du chapitre de Notre-Dame à Christophe de Beaumont, archevêque nommé de Paris, ce ne sera sans doute pas ce que l'on voudra que j'appelle une acquisition pour l'histoire.

On peut regretter aussi que, dans le détail, la critique du P. Émile Régnault n'ait pas toujours toute la sûreté que l'on voudrait. Il eût peut-être mieux fait, pour ne viser que ce seul endroit, de laisser à MM. de Goncourt l'une de ces singulières inventions qu'ils ont importées du roman dans l'histoire, et de ne pas nous montrer après eux Mme de Pompadour « travaillant à la ruine de la religion par un plan arrêté avec les philosophes, ses amis et ses pensionnaires. » Mais notre étonnement de voir un peu plus loin M. Paul Féval invoqué comme une autorité en histoire n'a pu sans doute être égalé que par celui de l'auteur des *Mystères de Londres*, si toutefois il a lu le livre du P. Régnault. Nous n'avons guère été moins surpris à la rencontre de quelques expressions d'une familiarité trop vulgaire sous la plume du biographe d'un archevêque : « Les magistrats ne voulurent pas attendre à tirer pied ou aile d'une situation dont ils triomphaient, » ou encore : « Mme de Pompadour plus obstinée que jamais à en découdre avec le roi de Prusse, se montra ravie d'être débarrassée de Bernis. » On n'est pas habitué à voir ces façons d'écrire tomber de la plume d'un écrivain de la compagnie de Jésus, et j'en souffre pour cette réputation d'humanistes dont ils sont justement fiers. Mais n'insistons pas, et plutôt, reconnaissant que ce livre a dû coûter à son auteur beaucoup de temps et beaucoup de travail, consolons-nous de n'en avoir pas pu dire plus de bien en souhaitant que le P. Émile Régnault dépense sur quelque autre sujet, mieux choisi, les qualités de patience et de conscience dont ces deux volumes portent incontestablement témoignage.

Ce n'est pas pour le public, mais pour quelques parens et pour quelques amis, que M. Delahante avait rédigé d'abord les *Notices* qui forment aujourd'hui sous ce titre expressif : *une Famille de finance au XVIIIe siècle*, l'un des livres les plus intéressans et les plus instructifs en même temps que l'on puisse lire (1). Nos amis ni nos parens mêmes, avec les meilleures intentions du monde, ne sont pas en

(1) *Une Famille de finance au XVIIIe siècle.* Mémoires, correspondances et papiers de famille réunis et mis en ordre, par M. Adrien Delahante, 2 vol. in-8°; Paris, 1881 ; Hetzel.

tout ni toujours nos plus sages conseillers. Ici, du moins, ou nous nous trompons fort, ou M. Delahante n'aura pas à se repentir d'avoir écouté les juges qui l'assuraient que ses papiers de famille « étaient de nature à intéresser tous ceux qui se plaisent particulièrement aux études sur le XVIIIe siècle, » et nous, pour y venir un peu tard, beaucoup plus tard que nous ne l'eussions voulu, nous ne serons que plus vif à le remercier de les en avoir crus. Si l'ouvrage n'a pas cette sévérité de composition que personne au surplus n'a jamais exigée de l'histoire intime, — dont les lois ne sont pas plus celles de la grande histoire que celles de l'épopée ne sont les lois du roman, — il a la vie, ce qui n'est déjà pas si fréquent, et il a le charme, ce qui est plus rare encore. Il en faut recommander tout particulièrement la lecture à ces rédacteurs jurés de *Manuels d'instruction civique*, dont la haine pour l'ancien régime n'a d'égale que l'ignorance où ils sont du passé de la France. Ils y apprendront comment, vers 1694, le fils d'un humble chirurgien de village « entrait en campagne » avec 220 livres que lui prêtait un brave homme de curé, son frère ; et comment son fils, à quelque cinquante ans de distance, uniquement aidé du travail et de l'économie, sans autres protections que celles que l'on se fait par la qualité de ses services, pouvait mourir dans le lit d'un fermier général. Ils y verront aussi que tous les fermiers-généraux n'étaient pas des Mondor ou des Turcaret et que conclure du faste insolent d'un La Popelinière ou d'un Bouret à l'improbité de tous les financiers, ce serait comme si l'on concluait des incartades historiques de M. Paul Bert, par exemple, au fanatisme de tous les savans.

On demandera là-dessus d'où vient donc, sous l'ancien régime, l'impopularité des fermiers-généraux, et cet universel décri dont les plus graves historiens se font encore quelquefois l'écho. C'est ce que M. Delahante explique admirablement en deux chapitres, — l'un sur *la Ferme générale* et l'autre sur *les Impôts*, — qui sont bien, non pas la plus complète ni la plus détaillée, mais la plus lucide exposition qu'il y ait de cette matière compliquée. Tant il est vrai que pour parler des choses, s'il ne peut pas nuire assurément de les connaître par principes, il n'est rien tel cependant que de les tenir de tradition et de les avoir en quelque sorte vécues ! Il faut d'abord distinguer les fermiers-généraux d'avec « de nombreux financiers qui, en l'absence de tout crédit public, jouaient de la dette flottante et profitaient des embarras du trésor pour faire avec l'état des contrats très onéreux et partant très dangereux. » Or c'étaient là ceux dont l'extravagant étalage irritait d'autant plus l'opinion que la misère publique était évidemment l'opulente matière de leurs plus belles spéculations. L'histoire ne doit pas plus les confondre avec les fermiers-généraux que nous ne faisons de nos jours les receveurs-généraux avec les spécu-

lateurs de la Bourse. Cette distinction de personnes une fois faite, la grande raison de l'impopularité de la ferme était l'impopularité même de quelques-uns des impôts qu'elle était chargée de recouvrer. Il y en avait deux notamment, — *les Traites*, ou douanes de province à province et l'impôt du sel, ou *Gabelles*, — dont la perception était étrangement vexatoire, parce que l'assiette en était mauvaise, la répartition bizarrement inégale, et la législation si confuse qu'à peine la ferme elle-même s'y pouvait retrouver. Mais si l'on ne peut pas demander aux haines populaires de diviser les responsabilités, et s'il est naturel, après tout, qu'elles s'en prennent de l'incohérence d'une loi mal faite ou de la rigueur d'une loi tyrannique aux agens dont le devoir est d'en poursuivre l'exécution, l'histoire, plus impartiale, ne peut cependant pas reprocher à la ferme générale d'avoir administré selon des principes qu'elle n'avait pas établis, et perçu par des moyens que lui imposait la nature des choses, des impôts qu'elle n'était pas maîtresse de supprimer, ou d'alléger, ou de modifier. Tout ce que l'on peut exiger d'elle, c'est que, servant d'intermédiaire entre l'état et les contribuables, elle ait essayé de ménager à la fois la situation des contribuables et l'intérêt de l'état, et l'histoire de l'impôt du tabac au XVIIIe siècle, telle que M. Delahante nous la raconte, prouve au moins que la ferme n'a pas toujours manqué à ce devoir. Après cela, nous ne nierons pas que tous les membres d'une compagnie ne soient solidaires des uns des autres et que, s'il y avait des fermiers-généraux honnêtes, il y en eut quelques-uns aussi de malhonnêtes et d'autant plus insolens. Mais il n'est pas moins vrai que, si l'on prend le soin d'y regarder plus attentivement, les fermiers-généraux ne semblent pas avoir été les traitans avides et cruels que l'histoire continue de nous représenter. Leur impopularité n'est pas tant du fait de leur avidité que de la nature même de leur rôle et du vice de leur situation. On pensera peut-être qu'ils l'ont assez chèrement payée pour qu'il y ait lieu tout au moins d'examiner de près jusqu'à quel point ils l'avaient vraiment méritée.

Si maintenant, sans aller jusqu'à récuser le témoignage de M. Delahante, on mettait cependant son désintéressement d'historien en doute, comme il est bien permis dans une question où c'est de sa propre famille et de lui, par conséquent, qu'il s'agit; outre que nous sommes aujourd'hui bien loin de la ferme générale et que le ton toujours égal, jamais déclamatoire du narrateur n'autorise guère tant de défiance, il suffira d'un fait, si nous ne nous trompons, pour le justifier de tout excès de partialité. Lorsque, le 19 floréal an III, les fermiers-généraux, au nombre de vingt-huit, dont était Lavoisier, comparurent devant le tribunal révolutionnaire pour s'y entendre condamner à mort, on ne leur réclama pas moins, du chef de leurs exac-

tions, concussions et dilapidations du trésor national, d'une somme de 107,819,033 livres. Douze ans plus tard, en 1806, après un long et laborieux examen des archives de la ferme, les commissaires de la comptabilité, par un arrêt rendu dans les formes, déchargeaient la succession des condamnés et, déclarant la ferme générale en avance avec le trésor d'une somme de 8,037,062 livres, reconnaissaient ainsi pour créanciers de l'état ceux que Robespierre en avait fait guillotiner comme les débiteurs. C'est dans son second volume que M. Delahante raconte l'histoire de cette liquidation. Il a raison de s'en prévaloir. Les débuts en sont instructifs : la conclusion en est éloquente. Ceux-là seuls le contesteront qui croient l'avenir de la démocratie, comme ils disent, étroitement lié par quelque fatalité d'origine à l'ignorance délibérée de l'histoire et à la haine aveugle du passé.

Nous avons assez de confiance dans la solidité du livre de M. Delahante pour ne pas craindre d'en rapprocher le livre de MM. Lucien Perey et Gaston Maugras sur *la Jeunesse de Mme d'Épinay* (1). C'est comme ils préparaient l'excellente édition des *Lettres de l'abbé Galiani*, dont nous avons rendu compte ici même, l'an dernier, presque à pareille époque (2), que MM. Lucien Perey et Gaston Maugras se sont attachés « d'une affection toute particulière à sa fidèle correspondante; » et la bonne pensée leur est venue de faire pour l'aimable femme ce qu'ils avaient fait avec tant de dévoûment déjà pour le *Machiavellino* des salons du XVIIIe siècle. La fortune les a bien servis : je devrais dire plutôt leur persévérance. Car s'ils ont eu la chance de retrouver aux Archives un manuscrit des *Mémoires de Mme d'Épinay*, c'est qu'il y était, probablement, et tout le monde l'y pouvait consulter, mais il fallait savoir qu'il y était, ce que beaucoup de gens ignoraient, à ce qu'il semble, et M. Paul Boiteau lui-même, le dernier éditeur des *Mémoires*. On n'ignore pas que, dans ces *Mémoires*, où les noms eux-mêmes des personnes sont déguisés, le roman se mêle souvent à la réalité. L'obligeance d'un descendant de Mme d'Épinay, qui s'est empressé de mettre à la disposition de MM. Lucien Perey et Gaston Maugras tout ce qu'il possédait encore de lettres ou de papiers de son arrière-grand'mère, leur a permis de contrôler les récits des *Mémoires* et de contredire ou de confirmer par les pièces authentiques le témoignage de Mme d'Épinay. La connaissance qu'ils ont du XVIIIe siècle leur rendait la tâche facile. Quand ils auront rempli leur promesse et raconté *la Vieillesse de Mme d'Épinay*, c'est tout un petit monde, — charmant et haïssable à la fois, — qu'ils auront fait revivre. On leur saura gré surtout de la discré-

(1) *Une Femme du monde au XVIIIe siècle. La Jeunesse de Mme d'Épinay*, d'après des documens inédits, par MM. Lucien Perey et Gaston Maugras, 1 vol. in-8°, Paris, 1882; Calmann Lévy.

(2) Voyez la *Revue* du 15 juin 1881.

tion, aujourd'hui si rare, avec laquelle ils ont usé des documens qu'ils avaient entre les mains. Ils pouvaient faire une édition, ils ont mieux aimé faire un livre. Les amateurs de lettres inédites n'y trouveront pas moins leur compte. Nous leur recommanderons particulièrement un oncle maternel de Mme d'Épinay, M. de Preux, à qui, si ses lettres étaient seulement plus nombreuses, il faudrait faire non pas peut-être une place, mais un coin, à tout le moins, dans la littérature épistolaire de son siècle. Comment se peut-il faire que M. P. Boiteau, dans le temps, n'ait pas ravi par avance à MM. Lucien Perey et Gaston Maugras le plaisir de nous faire connaître cet excellent, tout rond, et plaisant gentilhomme?

On nous permettra d'attendre à parler de Mme d'Épinay que le second volume de MM. Lucien Perey et Gaston Maugras ait paru. Celui-ci ne va que jusqu'en 1757 et Mme d'Épinay n'est morte qu'en 1783. C'est donc toute une moitié de sa vie qui nous manque. Lorsque MM. Lucien Perey et Gaston Maugras nous en auront donné l'histoire, il sera temps d'y revenir et de marquer quelques points où nous nous séparons d'avec eux. Nous ne voulons pas nous exposer à nous tromper sur Mme d'Épinay, faute de connaître ce qu'il leur reste encore de nouveau à nous en apprendre.

Il est pourtant une observation que nous ne saurions dès à présent nous tenir de leur faire. C'est qu'ils subissent ici beaucoup trop docilement, comme d'ailleurs dans leur édition des *Lettres de Galiani*, ce qu'ils appellent sans doute la séduction et ce que j'aime mieux appeler la tyrannie de leur sujet. Ils ont la complaisance trop vaste, et la sévérité même trop indulgente. Je ne voudrais point assurément y mettre de pruderie, et j'excuse volontiers avec eux sur le temps, sur les mœurs, sur l'indignité même du mari, s'ils le veulent, « les entraînemens » de la jeunesse de Mme d'Épinay. La fidélité conjugale au XVIIIe siècle était vertu bourgeoise, et Mme d'Épinay se piquait d'être du monde. Je n'en suis pas moins un peu surpris de lire que « si grandes qu'aient été les erreurs de Mme d'Épinay, elle les a assez noblement réparées pour se les faire pardonner. » Et comment les a-t-elle réparées? A moins que ce ne soit en demeurant fidèle à M. de Grimm. Auquel cas que veut-on que j'y voie de si noble? Que MM. Lucien Perey et Gaston Maugras y prennent garde : ils se contentent trop aisément. Leur confiance en l'auteur des *Mémoires* est trop grande, ils se mettent en tout trop promptement de son côté. S'il y a cependant des chances pour que tout auteur de *Mémoires*, et même quand ces mémoires sont des confessions, farde toujours un peu la vérité, combien sont-elles plus nombreuses, quand c'est une femme qui tient la plume? une femme « tendre et sensible? » et une femme qui sait qu'elle a passé pour « inconstante et capricieuse? et qui veut s'en défendre?

Mais je répète que je ne veux point entrer en discussion, et c'est seulement un scrupule que je livre à l'appréciation des auteurs de *la Jeunesse de Mme d'Épinay*. Je voudrais aussi, puisqu'il en est peut-être temps encore, qu'ils prissent un peu plus la peine de nous montrer eux-mêmes les liaisons de leur sujet avec l'histoire des mœurs ou des idées au XVIIIe siècle. Un M. de Castries, dans le temps de la querelle de Diderot et de Rousseau, disait avec impatience : « Cela est incroyable; on ne parle que de ces gens-là, des gens qui n'ont point d'état, qui sont logés dans un grenier; on ne s'accoutume point à cela, » et Chamfort, qui nous le rapporte, ne digérait pas le mot. Il ne laisse pourtant pas sous son impertinence d'envelopper un peu de vérité. Que m'importe en effet le ménage de M. de Bellegarde? et que me font à moi les affaires de M. de Jully? Si vous voulez que je m'y intéresse, il faut me montrer ce que Grimm, l'un de ses familiers, montra sans doute à M. de Castries, qu'il était, lui, Castries, les siens, et tout le siècle, plus intéressé qu'il ne le croyait, sinon dans la querelle, du moins dans les affaires de l'auteur du *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* et du redoutable ouvrier de l'*Encyclopédie*. Il n'est si mince sujet, ni d'un intérêt si particulier, qui ne soit par quelque endroit d'un intérêt général; c'est même proprement ce qu'on en appelle la philosophie; encore faut-il bien quelquefois aider le lecteur à l'en dégager. Les auteurs de *la Jeunesse de Mme d'Épinay* ne s'y sont pas assez employés.

Le XVIIIe siècle ne passe pas précisément, même parmi ses admirateurs, pour un siècle exemplaire, ou plutôt j'en connais quelques-uns qui ne l'aiment pour rien tant que pour la beauté de sa corruption. Il n'a pas été cependant tout à fait stérile en vertus, et jusque dans les grandes places on y a vu des intentions droites et de nobles âmes (1). Je n'en veux pour preuve que le livre où M. Othenin d'Haussonville a ranimé pour nous les hôtes habituels du salon de Mme Necker. Ce sont un peu toujours à la vérité les mêmes personnages, et nous les avons tous rencontrés quelque part, dans le salon de Mme Geoffrin ou dans celui du baron d'Holbach, — d'Alembert, Marmontel, Grimm, Diderot, Galiani, le mélancolique Thomas. En ce temps-là, comme de nos jours, il suffisait à meubler les salons de Paris d'un fort petit nombre de grands hommes habiles à se multiplier. Mais ici, dans le salon de Mme Necker, ils ont quelque chose de changé, comme s'ils avaient dépouillé pour entrer l'allure trop libre et cette franchise de langage, très voisine du cynisme, qui leur était ordinaire, et nous les reconnaissons à peine. Morellet, l'un des plus enragés disputeurs qu'il y

(1) *Le Salon de Mme Necker*, d'après des documens inédits, tirés des archives de Coppet, par M. le vicomte d'Haussonville, 2 vol. in-18; Paris, 1882; Calmann Lévy.

eût au monde, parle avec poids, nombre et mesure, Galiani a rectifié l'alignement de sa perruque, il ne grimpe pas sur les fauteuils; Diderot lui-même enfin sent avec étonnement s'éveiller en lui je ne sais quel goût nouveau de « délicatesse et de pureté. » Là, en effet, est bien l'originalité du salon de Mme Necker, parce que là précisément est l'originalité de Mme Necker elle-même : dans le contraste piquant, selon le mot de Galiani, de sa pudeur qui combat avec sa politesse, et de la correction presque puritaine de ses mœurs et de son maintien même, avec la profonde, mais élégante corruption qui l'entoure. Et là aussi, dans les heureux effets qu'il a su tirer, en vrai peintre de portraits, de la difficulté même de son sujet, est l'originalité du livre de M. d'Haussonville.

Il nous reste maintenant à signaler dans ces deux volumes les nombreux documens inédits qu'avec une libéralité dont les détenteurs de pièces historiques ne sont pas assez coutumiers, M. d'Haussonville a bien voulu distraire des précieuses archives de Coppet. Le choix surtout en est heureux et la mise en œuvre tout à fait habile. Lettres de Gibbon, lettres de Grimm, lettres de Galiani, lettres de Diderot, lettres de Buffon, — il n'en est pas une de toutes celles que nous donne M. d'Haussonville qui ne soit profondément caractéristique du personnage, et plusieurs ont une importance considérable pour l'histoire littéraire du siècle. Telles sont notamment celles de Diderot et celles de Buffon. On remarquera dans celles de Thomas un accent de mélancolie dont la nouveauté, pour le temps, ne pouvait échapper à M. d'Haussonville : nous ne le chicanerons pas sur la discrète réhabilitation qu'il a failli entreprendre du chantre de *la Pétréide*. L'histoire politique enfin ne négligera pas de faire son profit de ce que ces deux volumes enferment de renseignemens précieux. Si M. d'Haussonville, en effet, s'est délibérément abstenu d'étudier les deux ministères de Necker, il en a pourtant assez dit, comme sans y toucher, pour obliger plus d'un historien à corriger plus d'une de ces assertions dont la grande raison de se perpétuer dans l'histoire est que quelqu'un l'avait dit le premier.

Nous avons dû laisser de côté, dans cette revue rapide, plus d'un livre qui mériterait assurément mieux que la simple mention que nous ne voulons pourtant pas omettre d'en faire avant de terminer. Nous ne reviendrons pas sur ces recueils de pièces qui marchent lentement vers leur terme, comme *les Archives de la Bastille*, de M. François Ravaisson, ou *le Chansonnier historique du* XVIIIe *siècle*, de M. Émile Raunié : nous en avons peut-être parlé suffisamment, et il n'y a plus qu'à y emprunter, selon les cas, ce qu'ils contiennent d'utile aux sujets que l'on traite. Nous ne ferons aussi que nommer deux collections; celle des *Lettres du* XVIIIe *siècle*, que M. Eugène Asse réimprime avec

préfaces, notes et tables, et la collection des *Petits Conteurs du* XVIIIe *siècle*, dont M. Octave Uzanne dirige la publication : nous aurons plus tôt ou plus tard occasion d'y revenir ; la première a son importance et la seconde son intérêt. Mais il est quelques livres dont nous dirons au moins quatre mots. Tel est le livre de M. Émile Campardon : *les Prodigalités d'un fermier-général* (1), où les curieux trouveront l'histoire de ce manuscrit des *Mémoires*, dont les auteurs de la *Jeunesse de Mme d'Épinay* ont tiré si bon parti ; les impatiens, quelques détails peu connus sur les dernières années de l'amie de Grimm et de Francueil ; et les ramasseurs de coquilles, deux procès-verbaux authentiques des vivacités de geste et des libertés de langue de « demoiselle Anne-Antoinette Champion, épouse de M. Denis Diderot, bourgeois de Paris et éditeur de l'*Encyclopédie*. » La pièce où Diderot est désigné sous ce titre, qu'il n'est peut-être pas inutile de remarquer, est datée de l'année 1768. Signalons encore l'ouvrage de M. Émile Bos sur *les Avocats au conseil du roi* (2). Si le XVIIIe siècle ne le remplit pas tout entier, du moins y occupe-t-il la plus large place. Les biographes de Voltaire, de Beaumarchais, de Mirabeau pourront y trouver de nombreux renseignemens, comme on les aime aujourd'hui, sur les affaires de ces trois hommes éminemment processifs. Mais ceux-là surtout l'apprécieront, qui savent si les documens uniquement littéraires sont vagues et la difficulté qu'il y a d'arriver à la précision toutes les fois qu'une question d'ancien droit ou de procédure administrative se trouve engagée dans une question historique. Un autre livre enfin très important et dont nous reparlerons quand un second volume l'aura complété, c'est la *Bibliographie de Voltaire* (3), de M. George Bengesco. On n'en finira jamais avec Voltaire, et quand on en aura tout dit, il en restera toujours quelque chose à dire.

« On vient trop tard, après tant de critiques et d'érudits, pour parler des grands noms littéraires du XVIIIe siècle, » lisions-nous pourtant à la première page d'un livre (4), amusant d'ailleurs et bien fait, sur un obscur pamphlétaire de ce même XVIIIe siècle. Je n'en crois rien. Nous ne venons pas plus tard à parler de Voltaire ou de Rousseau que de la guerre de sept ans ou de la perte de l'Inde, des « grands noms littéraires, » que des événemens historiques du XVIIIe siècle. En attendant que l'auteur de la *Bibliographie de Voltaire* nous en

(1) *Les Prodigalités d'un fermier-général*. Complément aux *Mémoires de Mme d'Épinay*, par M. Émile Campardon ; 1 vol. in-18. Paris, 1882, Charavay, frères.

(2) *Les Avocats aux conseils du roi*. Étude sur l'ancien régime judiciaire de la France, par M. Émile Bos ; 1 vol. in-18. Paris, 1881, Marchal et Billard.

(3) *Voltaire. Bibliographie de ses œuvres*, par M. George Bengesco, 1 vol. in-8°, Paris, 1882 ; Rouveyre et Blond.

(4) *Théveneau de Morande*, par M. Paul Robiquet ; 1 vol. in-8°, Paris, 1882 ; Quantin.

donne sans doute la complète énumération, prenez seulement une idée de ce qui s'était publié sur Voltaire avant que M. Gustave Desnoiresterres écrivît ses huit volumes : *Voltaire et la Société au XVIIIe siècle*. Mais s'il y aurait ingratitude à la fois et témérité de songer à refaire ce remarquable ouvrage, et sans faire observer que déjà quelques parties pourraient en être utilement retouchées, n'est-il pas vrai que, bien loin de clore le débat sur Voltaire, ce livre, si riche de faits nouveaux, et nouveaux surtout par la nouveauté de la disposition, l'a plutôt ranimé ? Manquions-nous encore d'écrits sur Diderot? Mais, dans ces dernières années, cette considération qu'ils venaient trop tard, n'a heureusement arrêté ni M. Caro, ni M. Scherer, ni M. Morley, pour ne parler que de ceux qui sont à notre connaissance; et chacun d'eux a prouvé, différemment mais également, qu'il y en avait encore quelque chose et beaucoup à dire. Je ne désespère pas qu'il ne se trouve après eux quelqu'un pour avoir le même courage et en obtenir la même récompense. C'est qu'indépendamment de ce que, comme on a pu le voir, chaque jour nous apporte de nouveau sur le XVIIIe siècle, on ne vient jamais trop tard à parler des œuvres ou des faits qui, si loin dans le temps qu'on en puisse être, n'ont pas encore produit toutes leurs conséquences. Il y aura des choses neuves à dire des *philosophes* et de *l'Encyclopédie* tant que nous n'aurons pas reconquis la tranquillité d'esprit qu'ils nous ont enlevée, comme de la politique ou de la guerre tant qu'un nouvel équilibre n'aura pas remplacé celui que l'apparition subite, pour ainsi dire, de la Prusse et de la Russie, a renversé dans le siècle dernier.

J'espère d'ailleurs avoir montré, d'après quelques-uns au moins des livres dont j'ai parlé, qu'il s'en fallait de beaucoup que le XVIIIe siècle nous fût aussi connu que nous serions tentés quelquefois de le croire. Si je pouvais communiquer cette conviction à ceux qui l'étudient un peu trop persévéramment, sous prétexte d'histoire de mœurs, par ses côtés honteux ; et, d'autre part, inspirer le désir de l'étudier à ceux qui continuent d'en parler comme on le pouvait faire il y a seulement vingt-cinq ou trente ans, je n'aurais point perdu ma peine, ce qui leur est sans doute fort indifférent, mais surtout, et ceci les touchera plus sensiblement, je ne leur aurais point conseillé un ennuyeux emploi de leurs loisirs.

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août.

La France a vu depuis des années tant de scènes diverses se dérouler sous ses yeux; elle a vu passer tant de révolutions et de péripéties de toute sorte, tant de gouvernemens et de pseudo-gouvernemens qu'elle finit par rester assez indifférente, assez sceptique, devant cette représentation qui recommence sans cesse. Elle a reçu l'autre jour, sans beaucoup de surprise, surtout sans grande émotion, ce vote à la fois unanime et énigmatique qui, en renversant un ministère, a ouvert du même coup une crise nouvelle. Le dernier ministère est tombé, on pouvait le prévoir; le vote qui a précipité sa chute, quel qu'en fût le prétexte, n'était, après tout, pour lui que la fin d'une existence graduellement amoindrie. Refaire un cabinet dans ces conditions, dans le pêle-mêle des partis, à la veille des vacances et au moment où les plus graves affaires s'agitent en Europe, voilà la difficulté! La France a une fois de plus assisté à cette comédie des négociations stériles, des combinaisons bizarres, des compétitions affairées, — et cela n'a pas duré moins de huit jours, juste de quoi donner de l'occupation à M. le président de la république et lui faire gagner les vacances qui lui sont bien dues comme récompense d'un si grand travail!

L'œuvre a été laborieuse, en effet, quoique peu émouvante pour les spectateurs. Tout a été essayé pendant ces quelques jours, et les péripéties n'ont pas manqué avant le dénoûment qui, selon toute apparence, n'est lui-même qu'un expédient de plus. Pouvait-on tenter de remettre sur pied l'ancien cabinet remanié et recomposé? fallait-il chercher dans la majorité incohérente du 29 juillet les élémens d'un ministère nouveau représentant au pouvoir une politique nouvelle? se contenterait-on, au contraire, d'un cabinet de circonstance plus ou

moins insignifiant, chargé d'un intérim de quelques mois, provisoirement préposé à l'expédition des affaires? Toutes ces combinaisons paraissent avoir été tour à tour essayées, abandonnées ou reprises. On s'est adressé à M. le président de la chambre des députés qui, par sa position, semblerait être le personnage le plus naturellement désigné pour dénouer une crise parlementaire; mais M. le président Brisson, instruit par l'exemple de son prédécesseur M. Gambetta, n'a pas voulu quitter le Palais-Bourbon, où il se trouve bien, pour une présidence du conseil qu'il n'aurait peut-être pas gardée longtemps, et il s'est refusé obstinément à tenter l'aventure; il se serait mis du premier coup en dehors des chefs de cabinet possibles à l'heure qu'il est, en se montrant favorable à une politique extérieure plus active et au vote du scrutin de liste comme préliminaire d'une dissolution de la chambre. Au fond, M. Brisson est de ceux qui se réservent. On s'est tourné vers le dernier ministre de l'instruction publique, M. Jules Ferry; mais, à part bien d'autres raisons qui auraient pu susciter des difficultés immédiates devant le parlement, c'eût été, en vérité, une singulière fortune pour M. Jules Ferry de prendre deux fois en deux ans la place de M. de Freycinet à la présidence du conseil. On s'est adressé aussi à un sénateur qui a été avocat, magistrat, sans être jamais sorti d'une modeste obscurité, M. Leblond; mais M. Leblond n'a été qu'une apparition; il n'a fait que passer, sa candidature s'est évanouie! Que n'a-t-on pas essayé? On paraît même un jour avoir imaginé, pour se tirer d'embarras ou pour égayer l'opinion, d'élever M. Tirard au poste de président du conseil. On a voulu avoir pour ministre des affaires étrangères, tantôt le directeur politique, M. Decrais, tantôt notre ambassadeur à Berlin, M. de Courcel, qui n'a pas été disposé à recueillir l'héritage de M. de Freycinet dans un pareil moment, — et peut-être même y a-t-il eu un jour, une heure où, en désespoir de cause, on a songé à M. le général Billot pour la direction de notre diplomatie! M. le président de la république a passé une semaine à chercher, et la chambre a passé son temps à attendre, lorsque tout a fini par un ministère que M. Eugène Duclerc a formé avec quelques-uns des membres de l'ancien cabinet et quelques hommes nouveaux. Ainsi M. l'amiral Jauréguiberry n'a pas cessé d'être ministre de la marine, de même que M. le général Billot reste ministre de la guerre; M. de Mahy est toujours un bienveillant et inoffensif ministre de l'agriculture. M. Tirard a de l'avancement; s'il n'arrive pas pour cette fois à la présidence du conseil, il passe au ministère des finances, où il va trouver le budget et les traditions de M. Léon Say. D'un autre côté, M. Paul Devès devient garde des sceaux, et un des orateurs de l'Union républicaine, M. Pierre Legrand, entre au ministère du commerce; M. Fallières est ministre de l'intérieur, et un professeur, M. Duvaux, est le

successeur de M. Jules Ferry à l'instruction publique, tandis qu'un avocat, député de Paris, M. Hérisson, est appelé aux travaux publics.

Voilà qui est fait à la satisfaction de M. le président de la république! le ministère est au complet. Quel est maintenant son avenir? Que représente-t-il dans le mouvement des choses du jour, dans la situation parlementaire telle que les partis l'ont faite depuis quelques mois? Est-ce un cabinet d'affaires? Est-ce un ministère aspirant à son tour à élever un drapeau, à jouer un rôle politique? Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il a débuté par une déclaration fort bénigne, qu'il a eu le soin d'éviter tout ce qui aurait pu soulever des discussions périlleuses, et qu'il a eu le suprême avantage de permettre aux chambres de se disperser, de s'en aller à la campagne, selon le mot de M. Clémenceau. Il s'est présenté au Palais-Bourbon et au Luxembourg, on ne lui a demandé compte ni des raisons de son avènement, ni de la manière dont il est composé, ni des idées ou des projets qu'il prétend réaliser. Il reste provisoirement livré à sa propre inspiration, à ses propres forces ou à ses faiblesses, et la question est de savoir comment, tel qu'il est constitué, il pourra tenir tête à des circonstances qui ne laissent pas d'être critiques, — qui seraient difficiles même pour un gouvernement plus fort que lui.

Ce n'est point sans doute que ce ministère nouveau né de la dernière crise soit en définitive plus médiocre ou plus faible que les ministères auxquels il succède. Le chef du cabinet, M. Duclerc, pour sa part, n'en est plus à ses débuts. Il a été ministre pendant quelques semaines en 1848. Durant les longues années de l'empire, il s'est trouvé mêlé à bien des entreprises de finance ou d'industrie en Espagne comme en France, et récemment encore il était le principal promoteur d'un canal maritime destiné à relier l'Océan à la Méditerranée. Rentré dans la vie publique par l'élection après la guerre, il a toujours compté à l'assemblée de Versailles, et il est un des sénateurs de la première heure. Sans avoir un rôle ostensiblement actif dans la politique, il a eu souvent de l'influence, et il a eu plus d'une fois l'occasion de donner des conseils utiles, même sous la présidence de M. le maréchal de Mac-Mahon. C'est de toute façon un homme d'expérience dans les affaires, de relations courtoises, d'un esprit éclairé. Il a de plus l'intention avouée, l'habitude, le goût d'une libérale modération, et lorsqu'il y a quelques jours il a accepté la mission de former un cabinet, il s'est proposé certainement de porter au pouvoir ces idées de conciliation dont il a parlé dans la laconique déclaration qu'il a lue aux chambres. La conciliation, soit! Il faudrait seulement prendre garde que cette conciliation ne fût pas tout simplement une confusion perpétuée. Le fait est qu'on ne voit pas clairement ce que signifient ces paroles, comment elles peuvent se traduire dans la réalité, et la composition même du nouveau cabinet n'aide sûrement pas à éclaircir ce mystère; elle ne sert au contraire qu'à

l'obscurcir. Le dernier ministère a compromis bien des questions par ses incohérences, par ses concessions, par ses complaisances pour toutes les excentricités plus ou moins démocratiques, et il a parfois sacrifié les intérêts les plus sérieux à ce qu'il appelait l'union du parti républicain; il laissait passer les propositions les plus bizarres sous le prétexte de ne pas provoquer des scissions de majorité, et il avait la prétention de rallier tous les groupes en cédant à leurs caprices. Le président du conseil d'aujourd'hui a déjà tout l'air de recommencer l'expérience sous une forme nouvelle et de vouloir, lui aussi, maintenir ou rétablir l'union du parti républicain en s'efforçant de concilier tous les groupes, c'est-à-dire en leur faisant une part dans le pouvoir. Il est sans doute lui-même modéré par ses opinions, mais il se croit obligé d'appeler dans le cabinet un membre de la gauche radicale, un député de Paris, M. Hérisson, qui n'avait certes pas une compétence particulière pour la direction des travaux publics et qui, en toute circonstance, a voté pour les mesures les plus extrêmes, les plus désorganisatrices. Faire marcher ensemble la modération et le radicalisme, c'est la chimère de cette politique qui croit tout concilier et qui n'arrive qu'à tout confondre!

Chose singulière! le nouveau garde des sceaux, M. Paul Devès, est justement le député qui déclarait, il y a quelques mois à peine, qu'il ne fallait pas compter se servir des républicains modérés pour faire les affaires de l'extrême gauche et qui obtenait de la chambre un ordre du jour presque brutal contre la mairie centrale de Paris; mais, d'un autre côté, M. le préfet de la Seine a déclaré qu'il n'avait accepté ses fonctions que pour faire triompher cette mairie, et il ajoutait fièrement: « Sinon, non! » Ces jours passés encore, il saisissait l'occasion de se prononcer pour l'extension des pouvoirs du conseil municipal. Comment concilier l'ordre du jour de M. le garde des sceaux Devès et les déclarations de M. le préfet de la Seine Floquet? Que va-t-il se passer? C'est, à ce qu'il paraît, la comédie du mois dernier qui recommence entre le premier magistrat de Paris donnant sa démission et le gouvernement pressant son préfet de rester. M. le préfet de la Seine a-t-il réellement offert sa démission? L'a-t-il retirée sur les instances du nouveau ministre de l'intérieur? Comment s'est-on entendu? Si seulement le conseil municipal de Paris avait été encore en session, M. le préfet de la Seine aurait eu la ressource de lui demander secours, de se faire « inviter » ou autoriser encore une fois par un ordre du jour à rester quand même dans sa préfecture; mais le conseil municipal n'a plus pour le moment la parole, et, en attendant qu'il la retrouve, la question reste indécise. Malheureusement la contradiction est partout dans ce cabinet. Parmi ces ministres et les nouveaux sous-secrétaires d'état qui viennent d'être adjoints aux ministres, qui ont été choisis ou acceptés par M. le président du conseil, il y a des hommes qui ont voté

pour la mairie de Paris, pour la suppression de l'inamovibilité dans la magistrature, pour l'élection des juges, pour l'abolition du concordat, pour la guerre aux croyances religieuses, pour tout ce qui peut diviser et troubler le pays. Comment concilier tout cela et expliquer ces contradictions? Quelle chance y a-t-il de faire un gouvernement à demi sérieux avec tant d'élémens incohérens? Heureusement les vacances ont commencé pour tout le monde, pour le parlement comme pour le conseil municipal de Paris, et la meilleure fortune pour le cabinet a été qu'on ne lui ait rien demandé. Tout est provisoirement ajourné d'un commun accord, et d'ici à la session nouvelle, on aura eu la satisfaction de vivre. M. le président du conseil paraît avoir, il est vrai, une ambition plus relevée; il ne se contente pas du rôle de gérant d'un interrègne. Il assure qu'il a des idées nettes, une politique définie sur les affaires intérieures comme sur les affaires extérieures, qu'il soutiendra résolûment sa politique, ses idées devant les chambres. C'est là précisément la question, qui n'est éclaircie ni par une déclaration sommaire, ni par la composition du cabinet, ni par les opinions connues des hommes associés au gouvernement.

La vérité est que ce ministère d'hier, sans être, si l'on veut, plus médiocre que ceux qui l'ont précédé, n'en diffère pas essentiellement par l'origine, par le caractère, par les fatalités qui l'enveloppent, et qu'il est lui-même le produit d'une situation profondément altérée. Il ne veut pas être un expédient, un cabinet d'affaires ou de vacances. M. le président du conseil refuse pour lui le rôle d'utilité insignifiante et temporaire : soit. S'il n'est pas un expédient, il n'apparaît sûrement pas jusqu'ici comme une solution, comme la manifestation décisive d'une force renaissante de gouvernement. Il n'est tout au plus qu'une trêve dans un mouvement qui a déjà dévoré bien des ministères, qui ne peut arriver à se fixer parce qu'il est le résultat d'idées fausses, d'une altération croissante de toutes les conditions d'un régime régulier, d'une politique de parti qui, au lieu de constituer et de pacifier la république, tend à la précipiter dans une sorte de décomposition, à la ruiner par le spectacle de la mobilité et de l'impuissance dans la confusion. Depuis que les républicains règnent sans contestation et sans partage, depuis qu'ils se sont si bien employés à faire de la république, non plus le régime de tout le monde, mais le régime de leurs passions exclusives, de leurs ambitions et de leurs préjugés, les crises ne se comptent plus : elles n'ont fait que se succéder en s'aggravant. La quatrième année n'est point encore écoulée depuis l'entrée de M. Jules Grévy à l'Élysée, et voici déjà le sixième ministère! En quatre années, le gouvernement des républicains a parcouru à peu près toutes les phases, allant du centre gauche jusqu'au radicalisme, et s'il n'a pas rallié la gauche la plus extrême, il lui a souvent pris ses idées,

ses propositions. Il a plus ou moins livré ou laissé mettre en doute la magistrature, l'armée, l'administration, les lois religieuses, et de cette série d'expériences, aggravées de jour en jour, qu'est-il résulté ? Tout a été compromis, et les ministères, les hommes eux-mêmes, se sont usés à l'œuvre sans profit et sans honneur. M. Clémenceau, en signifiant l'autre jour ses défiances au nouveau cabinet, disait avec une certaine franchise : « La république a soulevé dans ce pays depuis dix ans toutes les questions politiques et sociales; toutes les réformes ont été abordées, aucune n'a été réalisée. Cette situation ne peut pas durer davantage; le moment est venu d'aboutir. »

Oh ! sûrement, la république, depuis qu'elle est exclusivement aux mains des républicains, a abordé bien des problèmes qu'elle n'a pas résolus. Elle s'est flattée de réaliser toute sorte de réformes, de se donner un gouvernement, et si elle n'a que médiocrement réussi, l'explication est plus simple que ne paraît le croire M. Clémenceau : c'est qu'on n'accomplit pas des réformes sérieuses avec des fantaisies de secte et on ne crée pas un gouvernement avec tout ce qui peut désorganiser un pays. On s'épuisera vainement à « concilier des groupes, » à rassembler des médiocrités bruyantes ou à essayer de dégager une politique d'une majorité qui a plus de passions que d'idées : avec tout cela, on n'arrive qu'à cet état d'impuissance où les ministères se succèdent sans durée et sans autorité. « Le moment est venu d'aboutir, » assure M. Clémenceau; c'est vrai, et l'alternative qui s'offre aujourd'hui à M. le président du conseil est des plus claires. Le moment est venu de savoir si l'on veut aller jusqu'au bout de la décomposition ou si l'on peut tenter un effort sérieux pour replacer la république dans des conditions telles qu'elle puisse avoir un vrai gouvernement capable de sauvegarder les intérêts intérieurs et extérieurs du pays.

Ce qu'il y a, en effet, de grave dans ces crises qui se succèdent, qui s'enchaînent par une sorte de fatalité, c'est qu'en dévoilant de singulières faiblesses intérieures, nées d'une série de déviations, elles ont pour résultat inévitable et immédiat une réelle impuissance dans les affaires extérieures. Le vote du 29 juillet, qui crée une situation nouvelle, est très explicable sans doute ; il avait été préparé par tout un système d'ambiguités, par l'incurable indécision d'un ministre qui, trois mois durant, avait flotté entre toutes les résolutions, entre toutes les tentations, pour finir par proposer une intervention qui n'était pas une intervention et qui pouvait en avoir tous les inconvéniens. Qu'on se rende compte cependant de l'effet de ce vote dans un moment où les événemens étaient déjà engagés en Égypte et où une conférence européenne était en pleine délibération à Constantinople. Quel rôle avaient désormais à jouer les quelques navires envoyés par nous dans les eaux égyptiennes? Ils n'avaient plus rien à faire, et

après s'être promenés inutilement d'Alexandrie à Port-Saïd, ils n'avaient plus qu'à se retirer, à replier leur pavillon, ne fût-ce que pour ne pas être exposés à se trouver entraînés par quelque incident au-delà des volontés d'un gouvernement encore inconnu. Quelle était, d'un autre côté, la position de notre ambassadeur, M. le marquis de Noailles, à Constantinople? Il restait sans ordres, sans direction ; il n'était forcément dans la conférence qu'un spectateur, un témoin recevant les propositions, les communications pour les transmettre à Paris. Il se trouvait brusquement désarmé par le vote qui désavouait son chef en lui refusant les moyens d'aller plus loin, et pendant huit jours il a dû attendre des instructions d'un nouveau ministre. C'est, dira-t-on, la loi du régime parlementaire, et il est tout simple qu'un cabinet, avant de s'engager dans une intervention, soumette ses projets au parlement, qu'il coure la chance d'un vote. Non, encore une fois, ce n'est pas le vrai régime parlementaire : il n'est pas tout simple qu'un cabinet qui a la direction d'une grande affaire provoque, par ses tergiversations incessantes, la confusion dans une assemblée nécessairement un peu ignorante des intérêts diplomatiques; il n'est pas tout simple que, par l'insuffisance d'un ministre, la politique d'un pays soit brusquement bouleversée du jour au lendemain et que notre considération soit à la merci d'un vote qui n'a été, après tout, qu'une réponse aux irrésolutions du gouvernement. Si le régime parlementaire devait être ainsi compris et pratiqué au nom de la république, il créerait à la France une véritable infériorité. Qu'on voie comment procède l'Angleterre, qui, apparemment, est une nation libre et comprend le régime parlementaire. Là le ministère n'a point attendu une direction, il l'a donnée ; il n'a pas cherché à rejeter la responsabilité sur le parlement; il l'a acceptée tout entière. Il s'est inspiré des grands intérêts du pays, et le jour où il s'est décidé, il a été suivi par tous les partis. Si le gouvernement français avait agi ainsi avec une sage résolution qui aurait été une garantie, il n'aurait pas peut-être été désavoué et il n'aurait pas créé cette situation amoindrie où tout est à reprendre aujourd'hui par le commencement.

Assurément cette situation reste plus que jamais difficile, et le nouveau cabinet s'est borné à interpréter le vote du 29 juillet en disant que la chambre a entendu prendre « une mesure de réserve et de prudence qui n'est point l'abdication. » Il a ajouté d'ailleurs que, s'il survenait des événemens qui parussent engager les intérêts ou l'honneur de la France, il s'empresserait de convoquer les chambres, pour leur soumettre les résolutions que les circonstances nouvelles commanderaient. Au fond, la seule éventualité possible, c'est que la France, non plus par son initiative ou d'accord avec l'Angleterre, mais par suite d'une délibération européenne, soit conduite à participer à une sorte de pro-

tectorat collectif et assez platonique sur les bords du canal de Suez. Que ce projet repris dernièrement par l'Italie, à la conférence de Constantinople se réalise ou qu'il soit abandonné, la France ne reste pas moins dégagée de ces affaires égyptiennes. Elle n'a point abdiqué si l'on veut, elle s'est effacée, — elle a reconquis la liberté de ne rien faire! Dût-elle même s'associer à cette manifestation d'un protectorat européen sur le canal de Suez, elle ne serait là que pour monter la garde sans péril; elle ne paraîtrait que comme une auxiliaire dans ces contrées où naguère encore elle se flattait d'avoir une position privilégiée, une prépondérance traditionnelle. C'est peut-être sage, c'est peut-être nécessaire, puisqu'on n'a pas su nous préparer un meilleur rôle; ce n'est pas moins dur et dans tous les cas, c'est ainsi. La France subit les conséquences de la politique de son gouvernement depuis quelques mois; elle ne compte plus en Égypte. Elle n'est et ne peut être qu'une spectatrice, tandis que les événemens se déroulent désormais sous la main de l'Angleterre, qui s'est chargée seule de l'action et qui n'entend sûrement pas se laisser embarrasser par des coopérations incommodes ou laisser amoindrir par la diplomatie les résultats de son entreprise.

Quelle est en réalité la situation à l'heure qu'il est? D'un côté, l'Angleterre a pris position en Égypte; elle campe avec ses forces à Alexandrie et autour d'Alexandrie. L'Angleterre peut être lente à se mettre à l'œuvre et quelquefois même se montrer embarrassée au début d'une entreprise de guerre; c'est l'histoire de presque toutes ses entrées en campagne. Seulement, une fois engagée, elle regagne bientôt le temps perdu et elle ne recule plus. Aujourd'hui les contingens militaires dont elle a besoin lui arrivent de toutes parts, de l'Inde et de l'Europe, débarquant heure par heure à Suez et à Alexandrie. Son armée se constitue; le général qui est chargé de commander l'expédition, sir Garnet Wolseley, arrive lui-même en ce moment à Alexandrie, et les opérations décisives ne tarderont pas à commencer contre l'armée égyptienne d'Arabi, qui paraît résolue à résister dans les positions où elle s'est retranchée. Jusqu'ici il n'y a eu que quelques escarmouches peu sérieuses, mais suffisantes pour laisser entrevoir que la marche en avant ne sera pas sans quelque difficulté pour l'Angleterre. — D'un autre côté, à Constantinople, tout reste assez obscur et peu décisif. La Turquie, après avoir d'abord décliné la proposition qui lui avait été faite d'intervenir en Égypte, a fini par accepter et par souscrire à toutes les conditions, à tous les engagemens qui lui ont été imposés. Ces jours derniers, la conférence a paru se rallier à ce projet de protectorat spécial que l'Italie a proposé pour l'isthme; mais il est bien clair que, depuis le moment où l'on offrait pour la première fois à la Turquie d'intervenir, même depuis qu'on avait parlé d'élever le pavillon européen sur le canal de Suez, les événemens ont marché et qu'aujourd'hui

c'est l'Angleterre qui est maîtresse du terrain, qui est l'arbitre de toutes les combinaisons. L'Angleterre accepte, si l'on veut, l'intervention turque; mais elle exige que le sultan commence par proclamer rebelle le chef de l'armée égyptienne, Arabi, et elle entend que les troupes ottomanes soient placées dans des conditions telles qu'elles ne puissent embarrasser en rien les opérations de l'armée anglaise. Elle ne se refuse pas au protectorat européen dans l'isthme, mais elle fait ses conditions, elle met des limites, elle réserve sa liberté et ses droits. En un mot, c'est l'Angleterre qui a pris désormais la direction des affaires et elle entend nécessairement que tout se subordonne à son action. Est-ce à dire que, par son initiative, par ce déploiement de puissance, elle se sépare absolument des autres cabinets et elle menace les intérêts européens? Elle fait seule ce qu'elle aurait pu faire avec la France; elle agit dans son indépendance, pour la sauvegarde de ses intérêts, mais sans mettre réellement en péril les intérêts ou les droits de l'Europe, —et puisque la guerre est engagée, c'est à la guerre d'abord de trancher la question. Pour le moment, la diplomatie n'a plus rien à faire, et il est assez naturel que la conférence de Constantinople suspende ses réunions. Ce n'est qu'après la campagne, quand il s'agira de décider de la situation définitive de l'Égypte, ce n'est qu'alors que la diplomatie reprendra ses droits, et que l'Angleterre même victorieuse aura nécessairement à compter avec l'Europe.

Si dans ce mouvement européen qui s'étend de l'occident à l'orient, qui se déplace sans cesse, il y a aujourd'hui une chose sensible et caractéristique, c'est la confusion des politiques, l'incertitude de toutes les relations. Sans doute, à travers tout, il peut y avoir quelques points fixes, quelque apparence d'accord permanent entre des cabinets. Il y a, si l'on veut, cette intimité qui s'est renouée entre l'Allemagne et l'Autriche, qui n'a cessé d'être visible depuis le congrès de Berlin dans les affaires de l'Orient et qui l'est encore dans la conférence de Constantinople aussi bien que dans l'entrevue récente de l'empereur Guillaume avec l'empereur François-Joseph. L'amitié des deux grands adversaires des champs de bataille de Bohême est-elle destinée à durer, à s'affermir à la faveur des circonstances nouvelles? Est-elle si bien fondée qu'elle puisse résister à toutes les épreuves? Elle existe, et, on n'en peut disconvenir, elle est une force, une garantie défensive au centre du continent. C'est pour le moment ce qui ressemble le plus à un essai de système fédératif en Europe. En dehors de cette alliance pratiquée depuis les dernières années avec quelque suite, tout le reste est variable et confus sur le continent. La Russie d'ailleurs, paralysée par ses affaires intérieures, n'a plus ses vieux rapports avec Berlin et Vienne; elle n'est plus qu'une alliée intermittente et douteuse, embarrassée dans sa politique, tantôt ramenée par ses traditions, par ses ambitions vers l'Orient, où elle rencontre

à chaque pas l'Autriche sur son chemin, tantôt ressaisie par le désir de se rapprocher de l'Allemagne, de renouer l'alliance des trois empereurs. L'Italie à son tour essaie de se glisser entre tous ces empires; elle est à la recherche d'une position diplomatique, elle brigue des rôles qui lui échappent sans cesse. Malheureusement les entrevues du roi Humbert avec le souverain de l'Autriche ne sont pas pour le moment aussi faciles à négocier et à préparer que les entrevues des deux empereurs à Ischl ou à Gastein. Il survient toujours quelque difficulté, quelque incident malencontreux, comme cet attentat « irrédentiste » qui est venu ces jours derniers attrister l'inauguration de l'exposition de Trieste, troubler les fêtes par lesquelles on célèbre l'anniversaire de l'annexion de la ville de l'Adriatique à l'empire autrichien. Les « irrédentistes » ont joué déjà plus d'un mauvais tour au gouvernement de Rome. Ce n'est point sans doute que le cabinet du Quirinal puisse être responsable de ce que font ces étranges patriotes, des bombes meurtrières jetées dans la foule à Trieste. Il n'y a toujours pas de quoi faciliter la visite si souvent annoncée de l'empereur François-Joseph au-delà des Alpes et l'entrée définitive de l'Italie dans l'alliance austro-allemande.

La pire des politiques pour l'Italie serait de s'engager sans détour dans une voie de diplomatie où elle a trouvé déjà plus d'une déception et de sacrifier à un rêve ses alliances les plus naturelles, les plus anciennes. Qu'elle se préoccupe toujours pour sa sûreté de garder des rapports de bienveillance mutuelle avec l'Allemagne et avec l'Autriche, rien certes de plus simple; mais il est bien clair que la nature des choses devrait la porter d'habitude vers l'Angleterre et la France. Ce n'est malheureusement pas ce qui existe à l'heure qu'il est, et il est toujours assez difficile de distinguer où en sont tout particulièrement les relations de l'Italie et de la France. Ces relations sont visiblement assez peu intimes puisqu'il n'y a encore aujourd'hui ni un ambassadeur de France auprès du Quirinal ni un ambassadeur du roi Humbert à Paris. La question est de savoir si, entre deux pays unis par tant de liens, des incidens, des susceptibilités, des froissemens peuvent l'emporter indéfiniment sur les intérêts les plus sérieux. C'est là ce que ne peuvent admettre tous ceux qui réfléchissent des deux côtés des Alpes. Qu'il y ait eu depuis quelques années en Italie des dispositions peu amicales pour la France, des mouvemens de mauvaise humeur qui n'étaient ni justifiés, ni bien habiles, des manifestations déplacées contre une ancienne alliée, oui, sans doute. Mais assurément pour tous ceux qui ont le sentiment des intérêts, des rapports naturels des deux pays il y a autre chose à faire qu'à perpétuer les animosités, à se prêter à des polémiques internationales sans fin.

Le danger de ces polémiques, c'est d'être nécessairement passion-

nées, et précisément parce qu'elles sont passionnées, de tout confondre, de voir souvent des ennemis de la France même parmi ceux qui ont été toujours pour elle des amis sincères. Certes, s'il est un homme, un diplomate qui ait laissé de bons et aimables souvenirs parmi nous, c'est M. Nigra, qui a si longtemps représenté l'Italie à Paris et dont le nom a été mêlé récemment, on ne sait pourquoi, à ces guerres de plume. Que M. Nigra, dans sa longue mission, ait toujours servi, défendu fidèlement les intérêts de l'Italie et de son souverain, cela n'est point douteux, et c'est son honneur; il les a défendus et servis avec la pensée que les intérêts des deux pays s'accordaient, que l'alliance entre les deux nations était naturelle. Non, M. Nigra n'a point eu à s'occuper pendant la guerre d'un traité ou de négociations dont la France aurait eu à se plaindre. Non, à aucun moment, à aucun degré, il n'a été mêlé aux menées séparatistes qui ont pu se produire à Nice. Il n'a pris part dans sa carrière qu'à un seul acte, celui qui avait pour but et qui a eu pour résultat la cession de Nice et de la Savoie à la France. Associé dès sa jeunesse à la politique du plus grand des Italiens, il n'a depuis participé ni adhéré à une agitation quelconque qui aurait tendu à la rétrocession de Nice, à la destruction de l'œuvre de Cavour, et, en cela, il était d'intelligence avec son ministre, M. Visconti-Venosta, qui avait les mêmes idées. Ce que savent ceux qui sont au courant de la vie diplomatique, c'est que, depuis 1871, dans des momens difficiles, — et il y en a eu même sous M. Thiers, — M. Nigra, par son tact, par son habileté, par sa connaissance des choses et des hommes, a rendu d'éminens services à la cause de l'alliance. Ce qui est vrai, c'est que, s'il eût été à Paris au moment des affaires de Tunis, il eût peut-être réussi à détourner ou à atténuer bien des froissemens, et que, s'il y a un homme fait pour raviver l'ancienne alliance, pour aider au rapprochement des deux pays, c'est encore M. Nigra. A quoi tendent toutes ces polémiques? Croit-on par hasard que la France ait trop d'amis dans le monde et qu'il soit bien utile pour elle d'oublier ou de méconnaître ceux qui lui ont toujours témoigné des sympathies?

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Depuis les derniers jours de juillet, les événemens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ont pris un cours de moins en moins favorable aux entreprises des baissiers, et un mouvement sérieux de progression a commencé à se produire sur les fonds publics et sur un certain nombre de valeurs. Le taux exceptionnellement peu élevé des reports effectués les 1er et 2 août avait démontré que la situation de la place se prêterait aisément à une tentative de reprise aussitôt que la politique laisserait respirer le marché. Les engagemens à terme se sont très réduits, l'argent au contraire est abondant, et la spéculation à la hausse est dirigée par des banquiers qui, après s'être longtemps contentés de reporter pendant la période des folies de l'an passé, ont largement acheté depuis la crise, et possèdent à la fois toutes les ressources nécessaires pour mener à bien une opération de longue haleine, et assez de patience pour attendre le concours des capitaux de placement.

Il est regrettable que l'espèce d'anarchie parlementaire qui vient d'aboutir après de longs mois à la formation d'un ministère de conciliation entre les *disjecta membra* de la majorité républicaine n'ait pas permis à la chambre de voter le budget de 1883 avant de se séparer. M. Léon Say avait réussi à faire accepter ses vues sur la situation financière du pays et sur les moyens à prendre pour empêcher cette situation de se gâter. Le budget de 1883 présentait un très gros chiffre de dépenses ordinaires, et des prévisions très élevées de recettes. Sur un point comme sur l'autre, le ministre avait voulu mettre le pays en face des réalités, au lieu de continuer à l'amuser par le mirage des plus-values extraordinaires; il avait voulu aussi opposer une digue au débordement des crédits supplémentaires. Il est certain que M. Tirard ne changera rien à ces traits essentiels du budget et présentera au parlement, dans la session d'automne, les chiffres mêmes de son prédécesseur. On ne saurait affirmer toutefois que le temps qui va s'écouler jusqu'à la rentrée ne disloquera pas dans quelques parties l'économie du budget, notamment en ce qui concerne l'opération relative au remboursement des sommes dues à l'état par les chemins de fer. « Ni conversion, ni emprunt, ni rachat, » avait dit M. Léon Say pour caractériser son système financier. Or c'est un partisan décidé du rachat des chemins de fer qui vient d'être choisi comme sous-secrétaire d'état au département des travaux publics.

Pendant que la politique de non-intervention prenait définitivement

le dessus en France, la situation en Orient tendait rapidement à se simplifier. L'Angleterre occupe Alexandrie et le canal maritime; dans quelques jours, les troupes expédiées de l'Inde arriveront à Suez et le gros des forces expéditionnaires envoyées d'Angleterre débarquera à Port-Saïd; le commandant en chef sera, le 15 août, à Alexandrie; la campagne sérieuse contre Arabi ne tardera donc plus à s'ouvrir. La conférence n'a mis aucun obstacle à l'action de la Grande-Bretagne et va interrompre ses travaux en ajournant toute nouvelle réunion à l'époque où le canon aura achevé son œuvre sur les bords du Nil. Quant à la Porte, qui paraît aussi désireuse aujourd'hui d'envoyer des troupes en Égypte qu'elle semblait, il y a quelque temps, peu soucieuse d'intervenir, elle se soumet successivement à toutes les exigences de l'Angleterre, proclame Arabi rebelle, et va signer une convention militaire qui subordonne l'action de ses troupes à celle des forces anglaises.

Cette perspective d'un accord définitif entre la Turquie et la Grande-Bretagne pour le rétablissement de l'ordre en Égypte *manu militari* a exercé une action des plus heureuses sur les cours des valeurs orientales qui, toutes, ont bénéficié d'un large mouvement de reprise pendant la dernière semaine et dont la progression se produisant simultanément avec l'avance rapide que la spéculation imprimait aux cours de nos rentes, a donné à l'ensemble du marché une physionomie animée et confiante qu'il n'avait pas présentée depuis plusieurs mois.

Les rentes avaient été compensées le 1er août aux cours suivans : 3 pour 100, 81.20; amortissable, 81.40; 5 pour 100, 114.10. Le samedi 12, on cotait en clôture : 3 pour 100, 82.25; amortissable, 82.50; 5 pour 100, 115.40; la plus-value dépasse 1 franc, même en tenant compte du report. Avec les rentes, on a vu monter la Banque de France, le Crédit foncier, la Banque de Paris, les valeurs de la Compagnie de Suez et les actions des chemins français et étrangers. La Banque de France a passé de 5,300 à 5,390. Cette fermeté est due à la probabilité du maintien de l'escompte au taux actuel aussi longtemps que la Banque d'Angleterre, qui donne en ce moment de l'or au continent, ne verra pas le montant de sa réserve se relever dans une large mesure.

Le Crédit foncier a été, depuis quelques jours, l'objet de nombreux et importans achats motivés par l'exécution prochaine du traité de fusion conclu avec la Banque hypothécaire. Ce traité et les modifications statutaires qui en résultent ont été définitivement approuvés par le conseil d'état et rien ne retarde plus la mise en œuvre des combinaisons qui doivent avoir pour résultat de livrer au Crédit foncier, sans concurrence possible, tout le domaine des opérations hypothécaires. Quant aux actionnaires, ils vont tout d'abord gagner à cette mise en œuvre de voir, sans opérer eux-mêmes aucun versement effectif, leurs titres libérés des 100 francs restant dus sur chaque action : les 26 mil-

lions que cette libération représente étant prélevés sur le montant des apports de la Banque hypothécaire. Au cours actuel, 1,500 francs environ, l'action du Crédit foncier coûte en fait 1,400 francs. Mais la spéculation ne met pas en doute que le cours de 1,500 francs soit promptement atteint sur l'action entièrement libérée, et cette conviction explique les achats dont nous parlions tout à l'heure.

Le Lyon a monté de 1,640 à 1,690, le Midi de 1,220 à 1,252, le Nord de 1,985 à 2,045; on voit que les porteurs de ces titres ne se sont pas émus de l'arrivée au pouvoir d'un nouveau ministre des travaux publics et d'un nouveau ministre des finances. Les chemins étrangers ont été, d'autre part, assez bien partagés; les Autrichiens ont progressé de 20 francs, les Lombards de 7 francs, le Nord de l'Espagne de 27 francs, le Saragosse de 10 francs.

Quelques institutions de crédit ont vu leurs titres suivre le courant de hausse, comme la Banque de Paris, qui gagne 15 francs à 1,095 et le Mobilier espagnol, en reprise de 45 francs. Notons encore 30 francs de plus-value sur la Banque ottomane, 35 francs sur la Banque des Pays autrichiens, 10 francs sur la Banque des Pays hongrois. Sur le plus grand nombre des titres de banques, les cours sont, au contraire, restés stationnaires et le Crédit lyonnais a même perdu 35 francs sur des bruits malveillans, accueillis avec un empressement singulier par quelques journaux d'outre-Rhin et qui représentaient la situation de l'établissement comme très embarrassée. La vérité est que le conseil du Crédit lyonnais, en présence d'une diminution inévitable des bénéfices en 1882, croit prudent de renoncer au système de distribution d'acomptes semestriels et convoque les actionnaires pour leur soumettre la question.

L'action Suez a monté de 2,490 à 2,555, le Gaz s'est maintenu aux environs de 1,600. Une fois de plus, les tentatives d'entente entre la compagnie et le conseil municipal pour la diminution du prix du gaz ont échoué. On ne sait encore si les négociations pourront être utilement reprises ou si le litige sera porté devant les tribunaux. En attendant, les consommateurs continuent à payer le même prix, et le monopole rapporte un bénéfice annuel de 13 millions à la ville de Paris.

Les fonds étrangers ont conservé une excellente attitude. Quelques-uns, comme l'Italien et le Turc, ont monté de près d'une unité, l'Italien passant de 86.90 à 87.75, le Turc de 10.45 à 11.50. L'Unifiée, soutenue par des mains très puissantes, n'a pas regagné moins de 28 francs depuis le dernier cours de compensation. La conversion espagnole suit régulièr ment son cours, et le nouveau fonds 4 pour 100 se tient un peu au-dessus de 63.

Le directeur-gérant : C. Buloz

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-DEUXIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIIe ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1882

Livraison du 1er Juillet.

M. DUFAURE, SA VIE ET SES DISCOURS. — III. — LE SECOND EMPIRE, 1852-1870, par M. GEORGES PICOT, de l'Institut de France. 5

HISTORIENS DE L'ALLEMAGNE. — M. FERDINAND GREGOROVIUS, par M. J. BOURDEAU. 27

LES DEUX DERNIÈRES CAMPAGNES D'ALEXANDRE. — I. — LA BATAILLE DE L'HYDASPE, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE, de l'Académie des Sciences 62

L'ÉPINGLE D'OR, par M. GEORGE DE PEYREBRUNE 106

LA VILLE DE LONDRES, SON ADMINISTRATION MUNICIPALE ET SES TRAVAUX PUBLICS, par M. ARTHUR RAFFALOVICH. 128

LA PEINTURE EN MOSAIQUE DANS L'ANTIQUITÉ ET AU MOYEN AGE, D'APRÈS DE RÉCENS TRAVAUX, par M. EUGÈNE MUNTZ. 162

LE SALON DE 1882. — LA SCULPTURE, par M. EUGÈNE GUILLAUME, de l'Institut de France. 183

LE DERNIER DES CONDOTTIERI, par M. G. VALBERT 202

REVUE DRAMATIQUE. — *Torquemada*, DE VICTOR HUGO, par M. LOUIS GANDERAX. 214

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 227

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 238

Livraison du 15 Juillet.

SOUVENIRS LITTÉRAIRES. — XII. — ATELIERS DE PEINTRES. LES UNS ET LES AUTRES, par M. MAXIME DU CAMP, de l'Académie française. 241

LES DEUX DERNIÈRES CAMPAGNES D'ALEXANDRE. — II. — DE LA GÉDROSIE A BABYLONE, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE, de l'Académie des Sciences 275

IMPRESSIONS DE VOYAGE. — I. — ALEXANDRIE ET LE CAIRE, par Mme BLANCHE LEE CHILDE 303

M. DUFAURE, SA VIE ET SES DISCOURS. — IV. — LA RÉPUBLIQUE DE 1870 (1870-1880), par M. GEORGES PICOT, de l'Institut de France. 342

MARTHE DE THIENNES, première partie. 377

La Morale de la beauté et de l'amour, selon le mysticisme contemporain, par M. Alfred FOUILLÉE. 401
Poésies. — A la mer, par M. Jacques NORMAND. 436
Revue littéraire. — Les *Essais* de Macaulay, par M. F. BRUNETIÈRE. . . 441
Revue musicale. — L'Opéra-Comique, *les Noces de Figaro;* un Mot sur Méhul a propos de la reprise de *Joseph*, par M. F. de LAGENEVAIS. 453
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 467
Le Mouvement financier de la quinzaine. 478

Livraison du 1er Août.

Le Prix de la vie humaine et la Question du bonheur dans le positivisme, par M. E. CARO, de l'Académie française. 481
Les Origines de la crise irlandaise. — IV. — Le Fenianisme, par M. Édouard HERVÉ. 521
La Magistrature élue, par M. Arthur DESJARDINS, de l'Institut de France. 549
Marthe de Thiennes, dernière partie 576
Les Questions d'enseignement secondaire sous la troisième république. — II. — Les Internats, les Divers Ordres d'études, le Baccalauréat, l'Instruction secondaire des filles, par M. Émile BEAUSSIRE, de l'Institut de France. 607
L'Œuvre médicale de M. Littré, par M. G. DAREMBERG 634
Les Déceptions de M. de Bismarck dans sa politique intérieure, par M. G. VALBERT. 672
Revue dramatique. — *Mithridate* a la Comédie-Française, par M. Louis GANDERAX 684
L'Égypte et le Controle anglo-français, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU. 696
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 706
Le Mouvement financier de la quinzaine. 718

Livraison du 15 Août.

Souvenirs littéraires — Lui et Elle. Intérieur de journal, par M. Maxime DU CAMP, de l'Académie française. 721
Les Origines de la crise irlandaise. — V. — La Ligue agraire, par M. Édouard HERVÉ. 755
Promenades archéologiques. Les Tombes étrusques de Corneto, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie française. 779
La Fortune du cousin Jérome, par M. George VAUTIER 812
Les Populations rurales de la France. — Le Nord et le Nord-Ouest. — I. — État intellectuel et moral, par M. Henri BAUDRILLART, de l'Institut de France. 849
Impressions de voyage. — II. — La Haute-Égypte, par Mme Blanche LEE CHILDE 875
Trois Morts, par M. le comte Léon TOLSTOI, traduit par M. E.-M. de VOGÜÉ. 913
Revue littéraire. — Publications récentes sur le XVIIIe siècle, par M. F. BRUNETIÈRE. 926
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue St-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 0190